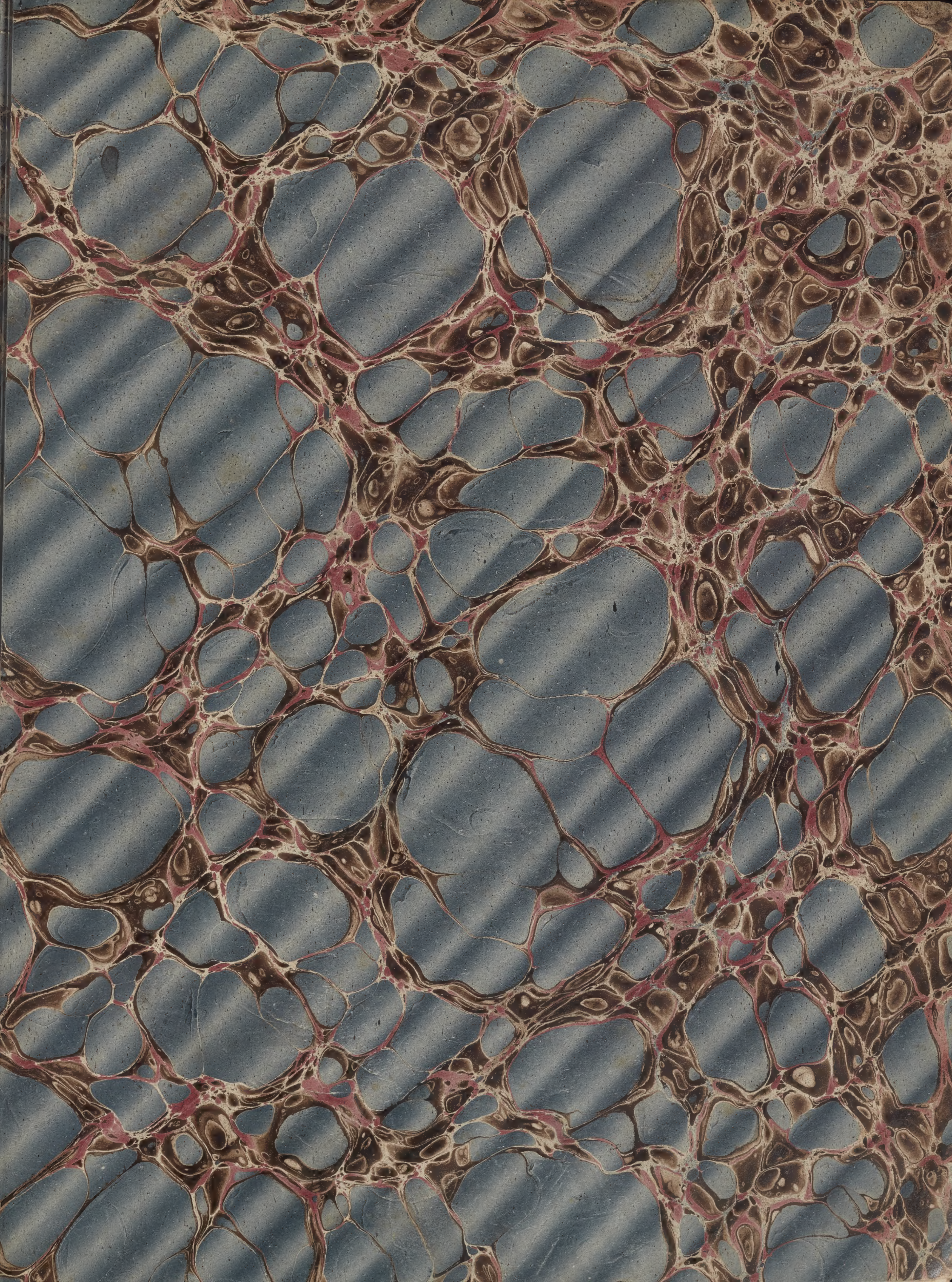

ARCHIV. PROV. CAMPAN. SOC. JESU
IHS




DOMUS SCHOLARUM SOCIETATIS JESU
IHS


BIBLIOTHECA
HISTORICA
A. HAMY



A.M.D.G.

Lettre des Scolastiques de Laval. Février 1870.

N° 1.

Les Scolastiques de Laval, aux Pères et Frères de . . . . .

Nos Révérends Pères et nos très-chers Frères.

Pax Christi.

Amérique méridionale — Cayenne — Lettre du R. P. de Monfort, sur la mort du P. Houdoin.

Ilet-la-Mère, 5 Mai 1869. — Aujourd'hui, j'ai une triste nouvelle à apprendre à votre Révérence, celle de la mort du R.P. Houdoin, décédé hier à 7 heures du matin. L'hépatite aigue dont souffrait ce cher Père a continué son cours; le gonflement énorme du foie a entretenu un hoquet qui n'a presque pas cessé du 28 au 3; la fièvre est devenue de plus en plus forte, l'insomnie, les rêvasseries fatigantes, enfin le délire presque absolu pendant toute la journée du 3 et la nuit suivante, ont amené une suite de crises, à la fin desquelles s'est manifesté un affaissement total qui a duré près d'une demi-heure, et pendant lequel ce bon Père s'est éteint, sans que j'aie pu saisir l'instant précis de son passage: Il venait de presser ses lèvres sur son crucifix que je lui présentais, et de prononcer distinctement les noms de Jésus, Marie, Joseph. Il y a deux ou trois mois quand, pour rendre compte à votre Révérence, de la grande efficacité du ministère du P. Houdoin, j'exprimais l'idée générale de son esprit, par les termes d'humilis, mitissimus et obedientissimus, j'étais loin de penser que je préparasse son éloge funèbre, car le commandant et médecin de l'Ilet-la-Mère m'avait écrit peu auparavant que le séjour de l'Ilet lui avait été très-favorable, et que l'anémie, que je l'avais envoyé guérir ici, avait en effet complètement cédé à la bonne influence du climat. Mais le P. Houdoin s'était trop fatigué pendant le dernier carême: il était un peu trop défiant de lui-même, et, ayant à prêcher quatre fois par semaine, à un auditoire habitué à l'entendre depuis seize mois, il donnait trop de soin à ses sermons, outre les nombreuses occupations auxquelles l'obligeait son zèle, si bien qu'après les dernières fatigues du jour de Pâques, il subit une prostration presque complète. Il lutta encore deux semaines; mais le 11 Avril il fut forcé de se mettre au lit, au lieu de présider les Vêpres et d'y prêcher. Ce même jour, il se releva néanmoins, pour se traîner à l'hôpital, où on venait d'apporter un homme

qui avait reçu une balle de pistolet dans le cou. La préoccupation d'un hôpital qu'il ne pouvait plus visiter et qui restait sans secours spirituels, l'inquiétait. Venu ici le 13, j'en repartis le 15, espérant bien que la dyssenterie, dont le Père souffrait alors, allait céder. Elle céda en effet, mais pour être remplacée par une complication assez mal définie, qui eut, pendant plusieurs jours, un caractère typhoïde, jusqu'à ce qu'enfin, le 24, un mal latent depuis quelques jours sans doute, une inflammation aigue du foie se déclara manifestement. Je revins ici, le 24 au matin, ne soupçonnant pas encore la gravité du mal; mais il prit rapidement une telle intensité que, n'ayant heureusement pas été relevé ici assez tôt pour être à Cayenne, au jour du courrier, je pris le parti de rester ici jusqu'à la fin.
Dès que le Père se vit déchargé de l'inquiétude que lui donnaient ses malades, il éprouva une grande consolation sensible à se savoir bien malade; il crut de bonne heure qu'il succomberait à son mal, et se sentait tout heureux de n'avoir plus qu'à laisser Dieu le dépouiller de sa mortalité. « O quelle bonne chose que l'obéissance, me disait-il, en pensant à la sécurité qu'elle donne à l'approche de la mort. » Le 27, je lui avais lu dans le Messager du Sacré-Cœur de Mars, la 5e lettre à un Zouave: « Quelles actions, quelle vie dans l'Église pour le Saint Père! » Les petits sacrifices offerts par ces enfants, l'ont beaucoup aidé dans ses douleurs. Saint Joseph, battant en retraite, a été aussi une pensée qui l'a singulièrement aidé dans tout le reste du cours de sa maladie. Le 28, il voulut faire et fit en effet sa confession générale. Je l'avais, la veille, communié en viatique. Comme je lui disais qu'il pouvait, sans crainte, compter sur la miséricorde divine, puisqu'il y avait toujours mis son espérance, il me dit: « Je n'ai que cela!.. Oh! comme je serais écrasé sans la miséricorde! Mais le cœur de Jésus est si bon! Je ne puis pas ne pas espérer! Quelle paix, quel calme! Je n'aurais jamais cru cela. Oh! que Dieu est bon! Comme il m'a bien amené à ce moment-ci. » Ce calme, cette joie ne l'ont pas abandonné, même quand ses douleurs sont devenues très-vives et continuelles, même quand la fièvre ardente et la faiblesse le faisaient presque constamment délirer. « Je n'ai jamais vu un malade comme cela, disait le médecin, si doux, si calme, si content! » Sa conformité à la volonté de Dieu a été parfaite. Comme les circonstances nous avaient fait être souvent réunis depuis sept ans, et qu'il y avait entre nous une sorte d'intimité in Domino, surtout depuis que je suis supérieur, il me disait le 28, « Je serais bien aise que vous fussiez là quand je mourrai » et puis se reprenant tout-à-coup « Ce n'est pas un désir que j'exprime; je vous prie n'y faites pas attention à ce que j'ai dit: Je ne veux que ce que Dieu veut. » Et comme je lui dis que nous partirions peut-être pour le jour du Courrier, il acquiesça paisiblement. A un autre moment, il me disait: « Quelle joie de mourir dans la Compagnie! » Patience, lui répondis-je, ce n'est pas encore la fin, je pense. Ne dites-vous pas volontiers non recuso laborem? « Oh! oui, je ne voudrais pas influer en quoi que ce soit, sur la volonté de Dieu. Cependant je suis un peu attrapé, si ce n'était pas pour cette fois. Plus tard, dans le délire, il répétait souvent: « ce que Dieu veut. » Il crut entendre que je lui parlais de sacrifice. « Mon Père, ce n'est pas un sacrifice que de mourir. » Ce jour là, commença avec grande violence le hoquet qui ne devait finir que peu avant sa mort. Cela est bien fatigant, lui dis-je? « Mon Père, rien n'est fatigant » et il regardait son Crucifix; et il ajoutait « le bon St Joseph battant en retraite » Il ne pouvait plus supporter que quelques mots de lecture, et cependant il avait une facilité extrême à s'occuper sans cesse de Notre-Seigneur. Il tenait son Crucifix à la main, et le regardait sans cesse en souriant. Je lui apportai la Communion le 29, quelques instants après minuit. Le matin il me disait: « Quelle paix! Quelle tranquillité! Notre Seigneur est bon, bien bon! » — Le peu qu'on fait pour lui, lui dis-je, est bien récompensé — « Oh! oui, même en ce monde. Quelle paix!... » Et comme je lui parlais de son hoquet

«Cela va de mieux en mieux.... vers la fin - bon maître qui me donnez un peu à souffrir!» L'extrême-onction que je consentis à lui donner ce jour-là, le combla de joie. Le 30, le Père se rappelant que le médecin avait parlé de l'envoyer en France, si sa maladie prenait le caractère chronique, me disait: «Comme le bon Dieu voudra, mais je mourrais bien volontiers, au milieu des transportés.» La nuit du 30 Avril au 1er Mai, a été fort mauvaise. La fièvre, qui jusque là avait été modérée, et qui cessait même presque complètement quelques heures chaque jour, devint alors très-forte, et ne discontinua plus; le hoquet, causé par la pression exercée sur le diaphragme de l'estomac, par le gonflement énorme du foie, était continuel et très-violent. La faiblesse extrême du malade, jointe à ces autres Causes, entretenait en lui des divagations d'esprit: il reconnaissait bien les personnes, et répondait bien aux questions; mais sa tête s'égarait bientôt: Il croyait qu'on voulait l'emmener, le mettre au large, stopper au large. Puis il se préoccupait de ses ouailles: «Mon Père, vous voyez bien que c'est de l'hypocrisie; tenez, faites donc finir cela...» Je lui rappelais que ce n'était plus son affaire, que je m'en étais chargé, qu'il n'avait qu'à se tenir tranquille. «C'est vrai, répondait-il, je suis malade, toutes ces agitations, ces rêves me fatiguent; je n'y veux plus penser: l'extérieur est agité, mais l'intérieur est en paix; l'agitation est involontaire; je veux ne plus penser, qu'à Jésus, mon espérance.» Sa pensée était habituellement ou plutôt sans cesse actuellement en Dieu. Je l'entendais murmurer: «Acceptation volontaire de tout - Comme Dieu veut -» Que dites-vous? lui demandais-je une fois. - «Je demandais à la Sainte Vierge sa bénédiction.» - Cet état dura, en s'aggravant toujours, le 1, le 2 et le 3. Souffrances, rêveries, insomnie; mais toujours il répondit pertinemment, surtout aux pensées pieuses sur N.S.P. Ignace, sur nos vœux, qu'il a renouvelés, sur le bonheur de mourir dans la Compagnie, sur la Très-sainte Vierge, Saint Joseph, le Saint Cœur de Jésus. Le 2, il me disait, quoique avec un ton de voix qui sentait le délire: «Quand tous les hommes mondains me diraient qu'ils sont heureux.. non - mais je suis heureux, quoique dans vingt minutes, je ne sois plus qu'un cadavre.» Presque à chaque fois que je le voyais, il faisait un petit Compte de Conscience, et se tenait tranquille, dès que je lui avais répondu en un mot ou deux. Ainsi, le 3, il me dit, dès qu'il me vit entr'ouvrir sa moustiquaire: «J'ai eu un peu de trouble, ces lettres secrètes m'ont indigné.» Et ensuite: «Je ne veux plus penser à tout cela: Saint Joseph me mettra dans l'intérieur de Jésus!» - Il y eut, ce jour là, un peu de mieux (le mieux de la mort); il voulut qu'on l'assît sur son fauteuil, pendant qu'on faisait son lit. Il s'affaissait. - Vous voici bien faible, lui dis-je? - «Oui, faible; mais Saint Joseph mènera jusqu'au bout son petit troupeau.» - La nuit du 3 au 4, fut affreuse, et se passa toute, dans les symptômes d'une mort prochaine, et des efforts continuels pour sortir de son lit. Vers 4h½ du matin, le P. Gally, arrivé le 2, et moi fîmes la recommandation de l'âme. Puis il y eut encore un redoublement de fièvre, et le hoquet cessa presque tout à fait. Le malade était alors extrêmement agité, et parlait sans cesse d'hypocrisies, de persécutions. J.-C. a été persécuté dans sa personne, il l'est dans sa Compagnie maintenant. Il ne reste plus sur la terre que quelques prêtres qui l'adorent,... le seul adorable. - Enfin, vers 6h½ survint le calme de l'affaissement. Voyant la mort tout près, je lui donnai une dernière absolution, lui fis baiser son Crucifix, et dire les noms de Jésus, Marie et Joseph, et il s'endormit doucement dans le Seigneur. - Son corps, revêtu de ses habits ordinaires, et d'une étole, est resté exposé

jusqu'au lendemain matin, dans notre petit parloir, au rez-de-chaussée, et nous avons prié constamment auprès de lui, le P. Gally, le F. Rivoalan ou moi. Pendant la journée, il est venu constamment des transportés prier près de son lit, souvent huit ou dix à la fois. Pendant la nuit, des Surveillants, le sergent, le caporal et des soldats se sont relevés sans interruption, pour veiller auprès du corps. Les ordres qui défendent de prendre sur le temps du travail sont si sévères, que le Commandant, ne pouvant écrire à Cayenne, n'a pas osé retarder de deux heures, comme je le demandais, le commencement des travaux, pour permettre aux transportés d'assister aux obsèques. J'ai donc fait la levée du corps à 4 heures du matin; on a chanté l'office des morts; à 5 heures, j'ai chanté la messe præsente Corpore, et tout le pénitencier présent, puis les hommes sont allés au travail, pendant que nous partions pour le cimetière. Tous les corps ont voulu fournir leur contingent pour porter le cercueil, même les marins d'une goëlette qui était arrivée dans la soirée du 4; en sorte qu'il a été porté par quatre surveillants, puis par quatre soldats, ensuite par quatre marins, et enfin par quatre transportés. Le commandant, le commissaire, le surveillant chef et le sergent (les quatre principaux personnages de l'endroit) tenaient les cordons. — Le P. Houdoin est côte à côte avec le P. Boulongne mort le 20 Septembre 1856. Son corps était resté sans la moindre altération de visage, sans odeur et tout souriant, jusqu'à ce que nous le missions dans le cercueil à 4 heures du matin, au point que j'ai voulu savoir de Mr le Commandant, qui est aussi le médecin, si la mort était absolument certaine. Le P. Houdoin n'avait pas encore 43 ans; il était en Guyane depuis le 5 octobre 1860. De 1862 à 1866, il avait eu un ministère des plus fatigants au Maroni et, comme je l'ai dit plus haut, trop de travail pendant ce carême, a excédé les forces qui ne lui étaient pas encore bien revenues. Pendant sa maladie, l'excellent Mr Bœuf, commandant et médecin de l'Ilet-la-Mère, fort bon médecin, et qui a été aux petits soins, venant trois, quatre et souvent cinq fois par jour, me disait qu'il n'y avait presque plus de vie régétative chez lui. Le regret a été universel, chez les transportés, comme chez les personnes libres. Le P. Géré, qui l'a connu avant son entrée dans la Compagnie, dit que déjà alors, doux, timide, et se défiant de lui-même, il faisait un très-grand bien, et était regardé comme un saint.

de Montfort S.J.

Mission de la Guyane Anglaise – Extrait d'une lettre du P. Marc Mesini au R. Père Provincial de Venise. (Traduit de l'Italien) Georgetown, Demerara 8 Juillet 1869.

L'Eglise, que nous avons ici, est dédiée au Sacré Cœur de Jésus, et fut bâtie autrefois par les soins du P. Schembri, véritable apôtre de ces pauvres Portugais. Les travaux de ce zélé missionnaire portent encore aujourd'hui des fruits évidents: la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, qu'il avait établie pour les dames, et celle du Saint-Sacrement pour les hommes, sont toujours florissantes. J'ai moi-même établi deux Congrégations nouvelles, l'une pour les jeunes garçons, l'autre pour les jeunes filles. — Les Portugais ont une grande dévotion pour les principaux mystères de notre Rédemption; mais ils célèbrent avec une solennité toute spéciale la sainte fête de Noël et la neuvaine qui précède. Comme je suis seul ici j'ai eu de grandes fatigues à endurer pendant cette neuvaine, mais j'ai éprouvé aussi de grandes consolations. Dès le premier jour de cette neuvaine, et à une heure après minuit, le peuple se pressait déjà à la porte de l'église encore fermée; il fallait ouvrir et se rendre au confessionnal. A trois heures je commençais la Messe. On y chante des cantiques très-populaires, mais dont l'extrême simplicité elle-même porte à la dévotion. A l'Evangile j'adressai quelques mots aux fidèles et j'eus soin d'inviter spécialement les pécheurs à se préparer à la venue du Divin Enfant. Ma Messe terminée, je

regagnai mon confessionnal que je ne quittai qu'à 5 ou 6 heures pour courir à quelque malade en danger de mort. Ainsi se passa toute la neuvaine. La nuit de Noël fut magnifique : l'évêque officiait pontificalement, la foule était nombreuse. Après Noël j'entrepris une œuvre plus difficile et plus scabreuse; il s'agissait de parcourir la ville et les maisons à la recherche des pécheurs obstinés et vieillis dans toute espèce de vices. Le Seigneur bénit cette chasse ; et là aussi, mon R. Père, il a fait goûter de bien grandes consolations à son indigne ministre ! Le carême m'a apporté aussi des fatigues extraordinaires. Quoique seul, je fis toutes les cérémonies sacrées de la semaine sainte. Rien que le jour du mercredi-saint j'entendis bien 300 confessions. Le jeudi-saint Mgr. l'Evêque fit le lavement des pieds dans notre église. Le vendredi-saint je fis les trois heures d'agonie, le soir je fis aussi la Desolata, c'est une cérémonie où l'on prononce cinq discours sur les douleurs de Marie, discours entremêlés de cantiques pieux. Ce soir là, pour confesser la vérité, je crus que j'allais tomber de lassitude, mais le bon Dieu me secourut, et le samedi-saint j'eus encore la force de faire toutes les cérémonies accoutumées, et même je chantai un exultet... triomphant ! Le mois de Mai a été célébré avec un concours extraordinaire de fidèles . . . Voici un petit résumé du peu de bien que j'ai pu faire depuis Noël jusqu'aujourd'hui (8 juillet) : 3480 confessions, 300 baptêmes, 64 mariages, 64 enterrements, 100 extrêmes-onctions, 70 premières communions. Monseigneur a pu donner à St. Jean-Baptiste, la Confirmation à 470 personnes enfants et adultes.

Amérique Septent. — Extrait d'une lettre du R. P. de Smet au R. P. Terwecoren

Le progrès de la Religion dans l'Amérique est immense, et ses débuts ne datent pas d'hier. Pour s'en faire une idée il suffit de consulter les statistiques catholiques des Etats-Unis. En 1808 ils ne possédaient qu'un diocèse, deux Evêques, 68 prêtres et 80 églises : On y compte aujourd'hui 43 diocèses, 45 Evêque et parmi eux 6 Archevêques, 2108 prêtres et 2334 églises. En même temps que le nombre des ecclésiastiques augmente les institutions religieuses se multiplient d'une façon prodigieuse. A peine y avait-il en 1808 une douzaine de ces institutions... et au commencement de 1860 on comptait 21 séminaires ecclésiastiques donnant l'instruction supérieure, 85 monastères ou établissements religieux d'hommes, 141 couvents ou maisons religieuses de femmes, 75 collèges pour l'éducation des jeunes gens, plusieurs ayant titre d'université, 170 académies religieuses pour l'éducation des jeunes filles, 158 asiles pour les orphelins des deux sexes, pour les vieillards et les malades, confiés presque tous aux Sœurs de St. Vincent de Paul ; enfin il existe une multitude sans nombre d'écoles pour les enfants pauvres de l'une et l'autre sexe : Et cependant presque toutes les églises et presque tous les établissements religieux sont dûs au seul zèle ou à la seule générosité des fidèles. On ne sait pas d'une manière bien précise le nombre des catholiques ; il serait compris, je crois, entre quatre et cinq millions. Les prêtres sont loin de suffire aux besoins des catholiques répandus sur tout le territoire de cette vaste République. Pourtant nous espérons pouvoir bientôt nous occuper spécialement de la conversion des protestants. Vous voyez, mon R. Père, combien nous avons besoin d'hommes et de prières pour l'Amérique civilisée... Quant aux Indiens, vous verrez, je pense, avec quelque intérêt, la statistique approchée des familles dont se compose chaque tribu ainsi que la proportion entre les tribus qui veulent garder la paix avec les Blancs et celles qui fournissent les bandes hostiles. Chaque famille compte ordinairement de huit à dix personnes. Les Yantons en ont à peu près 300, toutes en paix ; Les Manicanjones, 300 familles, toutes parmi les ennemis, à l'exception d'une vingtaine ; Les Sans-Arcs, 220, et comme les précédents, toutes en guerre à l'exception d'une vingtaine. Les Onkepahpahs comptent 420 familles, cent pour la paix, les autres continuent avec acharnement. Les Brûlés, 500 familles, les unes sur les terres du Fort Laramée, sont pacifiques ainsi que celles au nombre de cent qui habitent les plaines entre les forts Rice et Sully ; les autres en grand nombre se tiennent sur le pied de guerre.

Les Ogalallas comprennent 200 familles, hostiles presque toutes. Les Deux Chaudrons n'ont que 160 familles dont un petit nombre ont rejoint les bandes ennemies. Les Pieds Noirs Sioux en ont deux cents la plupart pour la paix. Les Jantonnois, tribu puissante, en ont mille environ, et se déclarent amis des Blancs; des quatre cents familles Santées, une forte moitié reste en paix, tandisque le reste parcourt les plaines en bandes armées. Toutes ces tribus appartiennent à la nation Dacotah et parlent toutes, la langue Sioux. Les Rickaras, les Mandanes, les Minatars habitent ensemble un village de trois mille hommes environ, restent fidèles au gouvernement, et sont en guerre avec les Sioux. Les Assiniboines ont de 4 à 500 familles; ils faisaient autrefois partie du peuple Dacotah, parlent le Sioux, et veulent l'amitié des Blancs; à l'occasion cependant, ils se montrent un peu fainéants, voleurs et même assassins. Les Corbeaux ont environ 500 familles et quoique d'abord ennemis des Sioux, ils se sont unis à eux, pour la plupart, dans la grande coalition contre les Blancs. Les Pieds noirs des plateaux élevés de Montana au-dessus du Missouri supérieur comptent plus d'un millier de familles presque toutes hostiles. Enfin les Sceyennes, les Arrapahas, les Kiowas, et autres tribus de la Platte, forment plusieurs centaines de familles soulevées aussi contre les Blancs.

Canada - Lettre du R. P. Hanipaux - La mission sauvage du Haut Canada.

Wikwemikong, Gde Manitouline 5 Septembre 1869. Représentez-vous une étendue de 250 lieues de long. sur 50 de large. Nous sommes, depuis 25 ans, six missionnaires pour la cultiver. Il est vrai que la population n'y est pas compacte; je doute que nous ayons en tout 3000 néophytes. J'évalue à 1500 environ, les infidèles dont nous ne nous occupons pas, ne pouvant suffire aux besoins de tous ceux qui sont baptisés. Nous sommes trop peu de prêtres: deux seulement dans chaque centre de mission; deux au fort William, deux au Sault Sainte Marie, deux à Sainte Croix, Ile Manitouline. Ce n'est pas assez pour chaque poste. De plus, nous sommes tous vieux, et il semblerait pourtant qu'on ne songe pas beaucoup à nous envoyer des successeurs, qui se formeraient maintenant à bon escient, pour nous remplacer quand nous allons tomber. Comme on n'entend rien dire de glorieux de cette mission, peut-être se demande-t-on à quoi elle sert? Quel bien fait-elle? Personne ne se sent le désir d'y aller. Je vais donc dire quelque chose de ce que nous faisons. Plaise à Dieu de se servir de ces détails pour faire germer quelques vocations. 1° Nous sommes nécessaires ici, dans la main de Dieu, pour conduire au salut les âmes qu'il a choisies dans ces contrées sauvages. Ne faut-il pas quelqu'un qui, pour le Bon Pasteur, aille chercher cette mignonne brebis prête à être dévorée par les loups. Depuis 20 ans, nous demandons de ces chasseurs d'âme. Quelqu'un a-t-il dit: «Me voici mitte me.» 2° Nous sommes sur ce terrain catholique comme une sentinelle en face de l'ennemi. Si nous manquions ou que nous fussions endormis, les hérétiques, les méthodistes surtout, se rueraient sur le petit troupeau, et auraient facilement raison des Catholiques. Leur propagande leur fournit de l'argent, ils offrent des écoles de lumière à ceux qu'on détient, disent-ils, dans une éternelle ignorance, sans leur donner le moyen de correspondre avec la civilisation. Avec toute notre vigilance et tous nos efforts, nous pouvons à peine empêcher la séduction. Un certain nombre de nos néophytes, que nous ne pouvons visiter assez souvent, vers Michipicoton, Lac Supérieur, sont ainsi tombés dans les mains de leurs ennemis. Deux de nos villages, tout près de nous, sur l'île Manitouline, reçurent, il y a 2 ans, de tels maîtres d'école. Nous avons pu, il est vrai, faire déguerpir l'un de ces maîtres,

mais on attend que nous remplissions le vide pour l'éducation, les Sauvages nous disent déjà que nous ne semblons pas y songer. Dans l'autre village, le chef avait pris la communion méthodiste. La mort a frappé deux de ses fils. Lorsque j'allais, il y a un mois administrer le dernier qui se mourait, le malheureux père apostat, pressé surtout par ce fils mourant, a fait son abjuration à haute voix dans l'église, mais aura-t-il la force de renvoyer ce maître qui leur paraît nécessaire, pour apprendre l'Anglais à leurs enfants? Si nous n'étions pas là, la séduction serait presque universelle. 3° Sans nous, les démons du paganisme, seraient bientôt de nouveau, en possession de toutes ces âmes. Si le peuple d'Israël retombait sitôt dans l'idolâtrie, doit-on s'étonner si nos sauvages retombent si facilement! Qui est fort en ce monde? Que deviendraient nos chrétiens même de l'Ancien Continent, sans ces milliers de prêtres qui les gardent?
4° Nous sommes un accablant témoignage contre le protestantisme. "Nos Ministres ne font pas ce que vous faites, disent tout haut les protestants. Aucun d'entre eux ne voudrait marcher comme vous dans l'eau glacée, coucher sur la neige, vivre dans la vermine. Il faut des prêtres Catholiques, pour faire des sauvages ce que vous en faites." — Un ministre Anglican, qui gardait dans notre voisinage quelques sauvages, qu'il disait être protestants, vient de mourir dans l'eau: mais c'était pendant un voyage de plaisir; il glissa inaperçu dans le fleuve, pendant qu'on mangeait sur le Steamboat. Lorsque le corps reparut sur l'eau, deux jours après, il serrait encore dans ses dents, une bouchée de viandes et tenait dans sa main le reste du morceau. — 5° Nous entretenons la vie spirituelle de ces enfants, que Dieu s'est choisis parmi ces Sauvages. Nous ne voyons, il est vrai, plusieurs de ces néophytes, qu'une fois l'an, ne pouvant les visiter plus souvent, soit parcequ'ils sont trop loin, ou parceque n'étant que deux prêtres, nous ne pouvons les voir plus souvent. Cependant ils reçoivent le pain de vie, au moins une fois l'année, selon le Commandement.
6° La grâce donne une vie plus active à ceux qui étant d'avantage à notre portée, reçoivent plus souvent dans l'année, le divin aliment. L'hiver dernier, je revenais sur la glace d'un de ces villages à dix-huit milles de la résidence. Le jeune homme qui me ramenait et qui avait communié le matin, me fit cette question, en route: "Père, si on avait oublié un gros péché dans sa Confession, pourrait-on attendre pour le dire, que tu viennes nous visiter une autre fois? — Est-ce que tu te souviens de quelque chose! — Oui — Eh bien, mets-toi à genoux, et dis-le." Il se mit à genoux sur la glace, dit son péché, reçut la pénitence, dit son acte de Contrition, et je lui donnai l'absolution — Il fit plus légèrement le reste du chemin. — Dans trois de ces villages, voisins de 4, 6 et 15 lieues de nous, ils ont trouvé leur chapelle trop peu digne de la Majesté Divine. Ils en construisent de nouvelles, voulant imiter, autant que possible, celle de notre église centrale de Sainte Croix. Ils les font à voute arrondie, avec 2 rangs de colonnes, et un clocher couvert en fer-blanc. Remarquez que les constructeurs de ces édifices sont des gens qui, pour toute richesse, n'ont presque que les habits qui les couvrent, que la nourriture du jour présent, qu'une petite maison sans lit, sans table, sans chaise, sans autre vaisselle que le grand plat de bois ou de fer blanc, dans lequel on verse ce qu'on a cuit dans l'unique marmite de la famille. Les cuilliers sont de bois, et les fourchettes celles du Père Adam. Quant aux planches, clous, vitres, ferrements etc., nécessaires pour l'édifice, ils les achètent avec le poisson de leur pêche, avec le sucre qu'ils tirent des érables, avec les pommes de terre, et le blé d'Inde de leur récolte, qu'ils vendent pour cela, au point de jeûner la moitié de l'année. Ils sont dédommagés

de tout, quand ils ont une belle église, un beau clocher, qui brille au Soleil, comme de l'argent, et qui est aperçu de trois ou quatre lieues, par les barques et les Steamboats qui passent le long du lac. Ils contemplent cet édifice qui dépasse les maisons ordinaires de 12 à 15 pieds en hauteur. Là, ils s'assemblent les Dimanches et fêtes, pour y chanter la messe et les Vêpres, et y faire la prière publique comme si le prêtre y présidait. — 3° Quant aux centres, où il y a presque toujours l'un des deux missionnaires, on est plus fervent et plus dévot. Instructions, exhortations, catéchismes, grande fréquentation des sacrements, neuvaines, dévotions du mois de Marie, du scapulaire, du Sacré-Cœur, de l'archiconfrérie, ce sont là les aliments ordinaires de la piété du sauvage. La très Ste Vierge Immaculée y est honorée par 4 Congrégations, dont les exercices se succédant les uns aux autres, lui consacrent presque tous les jours de la semaine. La congrégation des hommes se réunit le Dimanche, celle des femmes le Lundi, celle des jeunes gens le mardi, celle des filles le vendredi, outre les hommages de chaque jour par les Congréganistes. Deux fêtes très-solennelles pendant l'été, celle du Très-Saint Sacrement et de l'Assomption, attirent aux centres pour la procession qui se fait à chacune de ces Solennités, des sauvages de 30 et de 50 lieues à la ronde. Le reste du temps, les Dimanches et fêtes, ces néophytes des divers villages, ne font qu'un avec ceux du centre se trouvant réunis chacun dans leur église locale aux mêmes heures et pour les mêmes offices. Le prêtre préside au centre et le culte est un pour tous, à l'honneur de la Divine Majesté: Ils sont un de la même manière avec l'Eglise Catholique. Que de petites unités forment cette grande unité qui traverse les siècles! Nos sauvages sont aussi du fond du Cœur unis au Sacré-Cœur de Jésus. Près de 300 sont de l'association de l'Apostolat de la prière. Notre Seigneur Jésus-Christ y a son église sous l'invocation de sa Croix; la Sainte Vierge la sienne, sous le titre de Vierge Mère toujours Immaculée. Ce sont nos congréganistes qui, eux seuls, ont élevé celle-ci à l'honneur de leur divine Mère, et c'est par des efforts quasi-vraiment héroïques, qu'ils en sont venus à bout. Sa gentillesse et le plaisir qu'ils ont d'y aller prier, les paie délicieusement pour le passé. Nous avons deux écoles neuves bien montées, un bon maître, notre frère Jennesseaux pour les garçons, et de bonnes maîtresses, religieuses du S. Cœur de Marie, nous viennent en aide pour l'avenir. Quatre autres frères travaillent la terre, et pourvoient à nos besoins temporels, et tous ensemble, nous formons une petite communauté, dont la tenue et la régularité nous font jouir, par la grâce de Dieu, du Quam bonum et jucundum habitare fratres in unum dans la Cie de Jésus.

Agréez, mon R. P. etc.... Menipaux S. J.

Montagnes Rocheuses. (Traduit des Letters and Notices) Extraits d'une lettre du P. Caruana — Mission indienne du Sacré-Cœur 16 Juin 1869. — Je vais vous parler de notre mois de Marie, car nous faisons ici le mois de Marie, et sauf pour la musique, je ne crois pas que nous le cédions aux exercices du Gèsu et des autres églises de Rome. J'introduisis cette dévotion, il y a quatre ans, auparavant nos sauvages ne la connaissaient pas. Le matin, je dis la messe, après laquelle nous chantons les litanies devant un tableau de la Sainte Vierge. Ce tableau est une bonne copie de la Madone de St Charles au Corso. L'après-midi, les sauvages, au premier coup de cloche quittent tout pour se rendre à l'église. A voir leur recueillement, on les prendrait pour des novices. A l'exercice du soir, je distribue des pratiques de piété en l'honneur de la Sainte Vierge.

Bien entendu, le tout est accommodé au goût des Sauvages. S'ils manquent à leurs pratiques, ils s'en accusent et me demandent si Ste Marie, leur maman, voudra leur pardonner. Jamais ils ne manquent aux exercices à moins d'une nécessité absolue. Le 16 Mai, un chef apprit qu'une faute avait été commise dans un autre camp. De suite il envoie une compagnie de jeunes gens (il les appelle soldats) pour saisir le coupable et ses complices. Il me fallut assurer, à ces jeunes gens, que leur obéissance augmenterait leurs mérites, et qu'ils ne perdraient rien par leur absence, puisqu'ils seraient présents d'esprit à tous les exercices. Tout le courant du mois, ce camp indien fut un Couvent. Pas de querelle, pas le moindre mot qui pût déplaire à la Sainte Vierge. Assistance mutuelle, pieuses conversations, sainte émulation, pour aimer et honorer Marie, voilà ce qu'on voyait partout. L'autel était orné de 180 bouquets de fleurs. Nos sauvages les renouvelaient tous les deux jours au moins, et pourtant il leur fallait faire plusieurs milles, pour trouver les fleurs. Rien ne leur semblait difficile pour Marie. Une femme, sans contredit l'une des plus grandes bavardes du camp, vint me demander une pénitence. Elle me proposa des jeûnes, des disciplines etc.... Voulez-vous faire quelque chose pour la Sainte Vierge, lui dis-je? — Ce que vous voudrez — Dans ce cas, gardez le silence jusqu'à demain matin. — Elle baissa la tête et partit. Son mari, qui ne revenait pas de sa surprise, m'assura qu'elle n'avait pas prononcé une parole le reste du jour. La médisance avait presque entièrement disparu, même chez les femmes. La fréquentation des Sacrements a augmenté d'une manière étonnante. L'année dernière, au mois de Mai, j'avais eu 387 confessions et 311 communions; cette année pour le même mois, il y a eu 1108 confessions et 901 communions. En 1864, la première année de mon séjour ici, j'ai eu pour toute l'année, 1466 confessions et 1211 communions. Vous voyez ce qu'a produit l'amour de Marie. Je puis dire, pour sa gloire, qu'elle m'a donné, sur l'esprit de mes sauvages, un tel ascendant, qu'ils font tout ce que je veux. En voici un exemple: Le chef donna ordre à ses soldats, de saisir et de mettre en prison deux jeunes gens coupables d'immoralité. Pendant qu'on exécutait l'ordre, le frère d'un des coupables, insulta gravement un des soldats. Celui-ci en fut si irrité qu'on peut dire qu'il en perdit la raison. Ses compagnons parvenaient à peine à l'empêcher de se jeter sur son ennemi, il n'écoutait aucune prière, ni de ses parents, ni de ses amis, ne voulait entendre aucun ordre de ses chefs, mais luttait violemment pour se dégager, et courir à la vengeance. J'arrivai au moment, où, pour se rendre maître de lui, on commençait à le lier. Je le pris par les bras et lui demandai s'il me reconnaissait. Il baissa la tête sans rien dire. J'ordonnai de le laisser libre et lui dis de me suivre. Ses lèvres étaient encore couvertes d'écume, mais il me suivit comme un enfant. Arrivé chez moi, je le fis entrer dans ma chambre, et je dis un Ave Maria avec lui. Je le calmai, et avant de le renvoyer, je lui fis promettre de n'offenser ni par paroles, ni par actions, les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Il fit la promesse et la tint au prix d'héroïques efforts. Sa faute, comme il me l'avoua lui-même, n'a servi qu'à l'exciter d'avantage à la piété et à la ferveur. — Au moment même où je vous écris, un autre jeune homme, nommé Louis, vient de quitter ma chambre. Je l'ai converti, il y a trois mois. C'était un des fléaux de sa tribu, le chef des joueurs, et la terreur de tous, même des chefs. A présent c'est un de mes auxiliaires des plus habiles et des plus actifs, dans toutes les mauvaises affaires que je peux avoir avec la jeunesse, à la tête dure. A l'instant, comme je vous le disais,

il me quitte, avec la Commission d'aller à la recherche d'un de ses amis, et afin de l'éloigner d'un danger où il se trouve; il fera, avec lui, une partie de chasse de cinq ou six jours. Il est beau de voir avec quelle joie ces jeunes hommes acceptent tous les sacrifices, pour remplir une pareille Commission. Pour avoir une juste idée de la piété de ces belles âmes, il faut passer deux ou trois jours au milieu d'eux dans un Confessionnal. On verrait que dans ces montagnes-rocheuses, bien des âmes marchent à grands pas vers la perfection. J'ai souvent été couvert de Confusion, en me voyant obligé d'instruire et de diriger des âmes plus avancées que moi. Le Confesseur est bien des fois embarrassé, pour trouver matière à absolution, quand même il remonterait jusqu'au temps du baptême, ou du premier usage de la raison. Que diriez-vous d'un jeune homme de 20, 25, ou de 30 ans fondant en larmes, après avoir récité son Confiteor, et disant que sa misère est si profonde, qu'elle l'aveugle sur ses fautes, et qu'après un long et sérieux examen, il ne peut trouver un sujet d'accusation. Ceci n'est pas du romantisme, mais la pure réalité; si vous étiez ici, vous toucheriez du doigt, que dans ces formes rudes et sauvages, il y a des âmes que les anges du Ciel ne dédaigneraient pas. S'il en était autrement, je ne sais si je pourrais supporter les difficultés et les fatigues qui nous accablent. Nous avons, ici, quelques avantages sur nos Pères qui sont dans ces régions. Le premier, c'est de n'être pas tentés d'orgueil, dans notre ministère. Il suffit pour cela de regarder nos Sauvages. Leur foi illimitée et leur confiance sans bornes, dans la Robe noire, les font recourir si souvent à moi, que je n'ai ordinairement de temps, pour mon bréviaire, qu'après l'examen du Soir.

Province du Missouri. Extraits des Lettres et Notices. Chicago, Illinois (Etats-Unis) 26 Avril 1869.

Notre-Seigneur se plaît à répandre ses plus abondantes bénédictions, sur plusieurs points de notre province; mais la ville la plus favorisée est, sans Contredit, celle de Chicago. (En 1830, Chicago comptait à peine 2000 habitants; leur nombre, en 1869, s'élève à près de 300.000). Il y a 10 ans, nous y donnions une mission, qui amenait la fondation d'une résidence. Saint Ignace disait qu'un Jésuite est à lui seul une armée: On fut bien forcé de mettre sa parole à l'épreuve, car on ne put envoyer d'abord qu'un seul Père. A l'extrémité de la ville, on bâtit une église et une résidence provisoires; mais bientôt les habitants s'y portèrent en foule, et la prairie se couvrit de maisons. La résidence et l'église en bois, disparurent, pour céder la place à une solide maison de briques, et à une magnifique église gothique dédiée à la Sainte Famille. Elle mesure plus de 70 mètres de long sur 25 de large et 40 dans le transept; le sanctuaire a 15 mètres de profondeur. L'autel est orné de 40 belles statues, représentant les Saints qui ont eu des rapports avec la Sainte Famille, ou qui ont écrit sur le Saint Sacrement. Six d'entre elles sont dressées sur deux petites tours qui s'élèvent de chaque côté de l'autel. On place maintenant le chemin de Croix sculpté à Munich. Trois stations sont déjà terminées: D'une exécution remarquable, elles ont près de 3 mètres de haut, sur 2 mètres de large. Des vitraux peints garnissent les fenêtres. Au mois de Mai, un orgue puissant, ajoutera encore aux splendeurs de l'église. Ce sera le plus beau des Etats-Unis, et il pourra rivaliser avec les plus grandes orgues d'Europe. Il aura 77 jeux; 29 statues en bois, surmonteront le buffet. En hiver, l'église est chauffée à la vapeur les jours de Dimanche. Durant la semaine, on dit la messe dans le Soubassement. C'est aussi là

que se réunit la congrégation des jeunes gens : elle a un cabinet de lecture, et compte 600 membres. Nous avons en outre une conférence de Saint Vincent de Paul, une congrégation de la Sainte Vierge pour les jeunes filles, et une autre de Sainte Anne pour les femmes mariées : toutes sont très florissantes. — La résidence compte maintenant 7 Pères qui font le plus grand bien : on en pourra juger par le nombre des Communions qui, en 1868 s'est élevé à 72 000. — La semaine sainte nous a apporté une grande édification. « Toute la semaine l'église fut comble, et le Vendredi-Saint, plusieurs centaines de personnes ne purent y trouver place. Le jour de Pâques, l'affluence fut si considérable que les bas-côtés étaient complètement remplis et nous fûmes contraint de laisser les dignitaires de la Congrégation pénétrer dans l'enceinte réservée devant les autels de la Ste Vierge et de St Joseph. La Ste Messe de Haydn fut exécutée par le chœur de notre église qui est excellent, avec le concours de plusieurs artistes distingués. Le nombre des Communions depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à Pâques s'éleva à 6 250 et de Pâques au dimanche du Bon-Pasteur, à 2 025. On baptisa plusieurs protestants ; bref, ce fut une véritable mission. » Les conversions des protestants sont continuelles ; l'année dernière un seul Père en a instruit et baptisé jusqu'à 48. Saint Joseph vient de nous faire cadeau d'une belle sonnerie et pour placer les chanteurs aériens, on a élevé un clocher de 66 mètres de hauteur. Saint Joseph est vraiment notre protecteur ; il en a le titre et la charge et ses bienfaits de tous les jours attestent qu'il la prend au sérieux. Il continuera sans aucun doute : c'est la ferme espérance du R. P. Damen qui a tout commencé à Chicago et qui sous ce puissant patronage, pousse avec zèle, ces grandes entreprises. Près de l'église on bâtit un collège sur de vastes proportions. Ces trois bâtiments : la résidence, l'église et le collège occupent un carré de 120 mètres de côté. Le collège qui forme la façade a 46 mètres de long sur 25 de large. Il a 4 étages, le soubassement, les cintres et l'appui des fenêtres sont en pierre, le reste en briques. Une centaine d'ouvriers y travaillent avec ardeur, et on espère que tout sera terminé au mois de juillet. De tous les monuments de Chicago, c'est sans contredit le plus beau. Lorsqu'il sera terminé, nous en donnerons une description détaillée. Les fabuleux exploits de cette jeune résidence, née d'hier, ne se bornent pas à la construction de l'église et du collège. Elle possède en outre une chapelle de secours : chaque dimanche matin on y dit deux Messes ; le soir on y donne la Bénédiction. De plus elle a des écoles très fréquentées. Le bâtiment qui les renferme a 37 mètres de long sur 15 de large : les instituteurs sont des laïques dirigés par un Père et un Frère. Le nombre des élèves monte à 17000. Leur fanfare où dominent le cor, le fifre et le tambour, compte 44 musiciens, revêtus de l'uniforme populaire des zouaves. Pour exciter leur ardeur, les enfants ont des séances fréquentes dans la grande salle qui s'étend sur toute la longueur de l'édifice. Le dimanche, garçons et filles y entendent la Messe, ils ont leur prêtre, leurs instructions, leurs congrégations particulières. — En vous parlant des écoles, je ne puis m'empêcher de dire quelques mots de la Société des Acolythes qui contribue beaucoup à attirer les fidèles. Le sanctuaire de notre église a 45 pieds de longueur : espace plus que suffisant pour déployer toute la splendeur des cérémonies catholiques. Le jour de Pâques, 64 Acolythes, magnifiquement habillés rendaient leurs hommages à Notre-Seigneur ressuscité. Un des 4 prêtres qui étaient présents, homme fort compétent, m'assurait que de pareilles cérémonies auraient fait honneur à une cathédrale d'Europe. L'effet produit fut immense ; plus d'un assistant partageaient l'admiration de cette dame protestante qui avouait que jamais elle n'avait vu déployer tant de majesté dans aucune fête profane ou sacrée. — La paroisse compte encore deux écoles de filles dirigées, l'une par les Dames du S.-Cœur, l'autre par les Sœurs de la Charité de Marie. Elles réunissent toutes deux 1500 à 1600 élèves. On se propose de construire pour les Sœurs de la Charité, un nouveau bâtiment sur le modèle et les proportions de l'école des garçons. Les Dames du Sacré-Cœur sont parfaitement installées pour leur pensionnat et pour les écoles paroissiales. — Nous ne saurions dire exactement quels ont été les fruits de la première Communion qui vient de se

terminer. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous y avons préparé 600 enfants dont 320 garçons. — Tous les deux ans, on administre le Sacrement de Confirmation : à l'une de ces cérémonies, l'Évêque se tournant vers le peuple et voyant la multitude assemblée (plus de 1000 personnes se présentaient à la Confirmation) ne put retenir ses larmes. La moisson était si abondante, et si rares étaient les ouvriers! Quant à l'esprit qui règne dans nos écoles, l'extrait suivant du Chicago-Times, en donnera une idée : « Lundi dernier, 28 décembre 1868, jour des SS. Innocents, c'était grande fête pour les petits orphelins si maternellement gouvernés par les Sœurs de St Joseph. Gracieusement invités par les enfants des écoles de la Ste Famille, ils allaient au rendez-vous, en voiture et triomphants. A 10 heures du matin, 20 cochers qui avaient gratuitement offert leur concours, déposaient au lieu indiqué pour la fête, une joyeuse petite troupe d'environ 200 orphelins. Ils furent reçus aux accords de la musique du P. O'Neil et aux acclamations des 1600 petits élèves. Leur défilé dans la grande salle, entre les deux longues rangées de garçons et de filles fut un triomphe en miniature. Les exercices furent commencés par le R. P. Damen: dans quelques mots pleins d'à-propos, il fit une allusion touchante à la fête du jour. Le programme fut expliqué et développé par le R. P. O'Neil, surintendant de l'école. Alors commença l'intéressante procession des 1600 petits garçons et petites filles dont les orphelins étaient les invités. Chargés de leurs présents, qui, d'un paquet de vêtements, qui, d'une bourse pleine d'argent, qui, de petits trésors de toute espèce, ils vinrent tous déposer leurs offrandes entre les mains de deux Sœurs de St Joseph, placées sur l'estrade. C'était un émouvant spectacle que de voir se succéder durant 50 minutes, les petits bienfaiteurs, pliant sous leurs presents: tantôt une petite fille avec un paquet d'habits aussi gros qu'elle; tantôt un jeune garçon portant une lourde bourse à la main. Tout cela était le fruit de leurs épargnes de plusieurs mois. Humble scène sans doute, mais bien faite pour toucher le cœur! Plus d'un spectateur ne put retenir ses larmes, lorsque les orphelins se mirent en marche pour se rendre à la salle des rafraîchissements. Ils étaient précédés par 12 petites filles qui portaient dans leurs bras les bébés de la troupe, avec toutes les attentions et toute la tendresse d'une mère, pendant que les jeunes musiciens faisaient entendre leurs plus brillants morceaux. Pour l'abondance, la variété et la délicatesse des rafraîchissements, aucun lunch du meilleur genre n'avait surpassé celui que les jeunes hôtes offraient à leurs invités. Aussi ce n'est pas merveille si les tables furent vite débarrassées des friandises dont elles étaient couvertes. Ils étaient heureux, ces petits orphelins, mais plus heureux les bienfaiteurs d'avoir contribué à leur bonheur. L'offrande la plus substantielle fut une somme de 3500 francs, dont 3000 frs provenaient des épargnes des enfants depuis le mois de Juin. A cette époque, ils avaient déjà donné dans le même but, leurs épargnes des six mois précédents. On évalua les offrandes en habits et en provisions à 1500 francs; en tout 1000 dollars (5250 frcs) » — Autre particularité intéressante sur les écoles paroissiales. Elles ont leur petit journal périodique, intitulé le « Sunday School Messenger. » Il paraît au commencement de chaque mois, dans le format du Month et contient 24 pages d'impression. Tous les enfants des écoles paroissiales de la Ste Trinité en reçoivent un exemplaire gratis. Diverses autres écoles y sont abonnées et le mois de Mars dernier on en a distribué ou vendu 9000 exemplaires. Une société, dite des bienfaiteurs des écoles du Dimanche se chargent des frais du Messager, publication remarquablement pieuse, simple et instructive. Ce premier essai a si bien réussi qu'on a mis au jour une seconde publication : Le compagnon de l'École du Dimanche. Elle paraît vers le milieu de chaque mois et est distribuée gratis aux enfants de la paroisse; mais exclusivement à eux. De la sorte près de 70 à 80 mille pages sont distribuées chaque mois gratuitement aux enfants pour servir de matière à leur lecture. Tel est l'aperçu general de la paroisse; comme vous le voyez, le doigt de Dieu est là. La résidence possède en outre quatre Pères missionnaires qui vont en mission deux à deux. Ils ont durant ces dix dernières années évangélisé tous les Etats de l'Union, et une mission n'est pas plutôt finie que choisissant un des nombreux endroits où on les demande, ils partent de nouveau. Ainsi pour vous donner

une statistique des dernières. Une mission a été donnée à Détroit dans le Michigan ; en deux semaines il y a eu 5000 Communions, 70 premières Communions d'adultes et 25 conversions. La mission de Philadelphie en Pensylvanie a produit: 7000 Communions, 70 conversions et un certain nombre de premières Communions d'adultes. A Troy (Etat de New-York) 12000 Communions, 105 conversions. A Buffalo, 6000 Communions ; à Brooklyn 12000 : à Albany 14000, et à l'église de St. François-Xavier (dans New-York même) 25000, etc. etc. La durée des missions varie entre 8 jours et 3 semaines.

Maryland. — Extrait d'une lettre du P. Valente à un Scolastique de Laval. — Scolasticat de Woodstock. — L'ouverture du Scolasticat se fit le 23 Septembre. Heureusement ce jour là était un semidouble : tous les prêtres furent donc priés de dire la Messe du St. Esprit. A 6 heures 1/2, Monseigneur Miège de la province de Lyon, dit la Messe de la communauté et distribua la Sainte Communion aux Scolastiques. Après la sainte Messe l'Evêque accompagné du P. Recteur, du P. Préfet des études et de deux autres assistants, tous en habit de chœur, fit la bénédiction solennelle de la maison. Pendant cette pieuse cérémonie qui dura environ une demi-heure, le clergé était suivi de toute la communauté dont les RR. PP. Provinciaux du Missouri et du Maryland ouvraient les rangs. Le train de 9h. 1/2 nous amena le R. P. Supérieur de la mission de New-York accompagné du P. Recteur de Fordham et du P. Perron, plus les Recteurs de Baltimore, Georgetown, Washington ; les deux Supérieurs de Philadelphie et plusieurs autres Pères de notre province. Vers 10h. 1/2 notre P. Provincial, le R. P. Keller, fit à tous une exhortation digne d'une circonstance pareille. Après avoir appliqué à la nouvelle maison les paroles: Sapientia ædificavit sibi domum... Si quis est parvulus veniat ad me etc, il s'adresse aux Scolastiques en commentant les deux textes suivants : « Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me » — « Videte vocationem vestram fratres ». Ensuite adressant la parole en latin aux professeurs, il leur dit d'une manière très-saisissante que tout le bien que pourraient opérer plus tard leurs élèves devrait être attribué à leurs maîtres. Après l'exhortation du R. P. Provincial l'on passa de la chapelle au cabinet de physique pour y entendre un discours d'ouverture du P. Préfet des études. D'après l'Institut, la lettre de notre Très-Révérend Père Général „ sur le fruit à retirer de la béatification, etc » et son Ordonnance pro triennali philosophiæ studio, on y décidait la question de savoir dans quel sens les études doivent s'adapter aux besoins des temps. Après le dîner l'on se réunit de nouveau pour assister à une séance donnée par les Scolastiques. Des chants fort bien exécutés s'entremêlaient avec des discours et des pièces de vers allemands, anglais, français, grecs et latins. A 4 h. le train nous enleva presque tous nos Pères. Cependant la fête ne se termina qu'avec la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par le R. P. Provincial du Missouri. Laissez moi maintenant vous dire quelque chose de la maison et de ses habitants. Ceux-ci viennent de différents pays. Il y en a, avant tout, des différents Etats de l'Union, mais nous avons aussi une demi-douzaine de Canadiens, un Anglais, un Espagnol, un Français, 4 Hollandais, un Suisse, et nombre d'Allemands, d'Italiens et d'Irlandais. Le long de notre propriété nous avons un cours d'eau qui nous joue parfois le mauvais tour de briser trois ou quatre ponts : tout près se trouve aussi un chemin de fer sur lequel passe le train 54 fois le jour. Une pompe hydraulique envoie les eaux d'un petit ruisseau dans deux grandes cuves placées sous la toiture de la maison. De là les eaux se répandent dans tous les corridors pour tous les besoins domestiques. Le bâtiment à la forme d'une H très-large dont la barre transversale aurait près de 100 mètres de long. Nous avons au rez-de chaussée et dans les deux étages dont se compose notre maison, trois longs corridors dans lesquels on peut se promener à son aise. Pour ce même objet et parallèlement aux trois corridors nous avons trois cloîtres ou terrasses couvertes qui nous sont d'une très-grande utilité. Les deux jambages de l'H sont occupés, l'un par les théologiens, les cabinets de physique, de chimie etc, l'autre par les philosophes, la bibliothèque et le réfectoire. L'autre partie est occupée au rez-de chaussée par les classes et les chambres

des Frères coadjuteurs, au premier par la chapelle, les chambres des hôtes et celles des Supérieurs, au second par les chambres des professeurs. Le réfectoire est presque trois fois grand comme l'ancien réfectoire de Laval. Notre chapelle est vraiment jolie. Elle peut contenir 150 personnes assises et a trois autels. Au dessus du maître-autel se voit une copie della sacra Famiglia del Murillo. Elle est entourée de 6 médaillons représentant les saints Ignace, François-Xavier, Louis de Gonzague et les Bienheureux Claver, Canisius, Berchmans. Les vitraux hauts de 15 pieds sont partagés en 3 compartiments. Le premier porte le monogramme de la Compagnie, le second le Sacré-Cœur de la Sainte Vierge, le troisième le Sacré-Cœur de Jésus. Chacun de ces emblêmes se détache sur un fond bleu clair parsemé de petites étoiles blanches et envoie des faisceaux de lumière pareillement blancs

Havane. — Extrait d'une lettre du P. Feliú. — Notice sur le R.P. Enciso (traduit de l'Espagnol)

A Cayo-Hueso, petite île peu éloignée de La Havane et appartenant aux Etats-Unis, l'unique curé catholique était devenu malade, et le consul espagnol demanda le Père Enciso. Celui-ci quitta La Havane le 22 juillet; quand il arriva, le prêtre catholique était déjà mort. Le 30 du même mois, le P. Enciso tomba gravement malade et le consul espagnol envoya une seconde dépêche télégraphique pour donner avis de ce qui se passait et demander qu'un autre Père vint assister le P. Enciso. On envoya les PP. Nubiola et Aviño. A leur arrivée le P. Enciso se remit et se trouva presque bien. Mais il retomba et sentant lui-même la gravité de son état il demanda les derniers Sacrements qu'il reçut avec une grande dévotion: avant le Saint Viatique, il renouvela ses vœux et demanda pardon à tous. Le mal continua à empirer et le jour suivant, fête de St Laurent, le Père expira. La douleur que sa mort a causée dans la maison et au dehors est indicible. Tous le pleurent comme on pleure la mort d'un saint. Beaucoup de personnes m'ont demandé par écrit et de vive voix quelque objet de ceux qui étaient à son usage, afin de le conserver comme une relique. Voici ce que m'écrivait un des Nôtres, parlant du P. Enciso: « Je pourrais vous dire sur le P. Enciso des choses dignes d'un apôtre de la plus grande abnégation et de la plus parfaite obéissance, dans laquelle il était vraiment aveugle. Quand il fut assuré qu'il allait mourir, il s'écria le sourire sur les lèvres: « Je vais au Ciel avec ma Mère »: il parlait de la Sainte Vierge pour laquelle il fut comme un autre St Bernard. Sévère envers lui-même et plein de douceur pour les autres, surtout pour les 300 enfants qui lui étaient confiés, il était recherché de tout le monde et principalement des nègres, des mulâtres et des Anglais qui n'avaient d'autre prêtre que lui à La Havane. Pour les nègres il avait le zèle du Bx P. Claver, s'occupant d'eux jour et nuit. Il a été bien pleuré de tout le monde et les Pères ont fort à faire pour calmer tous ceux qui sont inconsolables de la perte du P. Enciso. Jugez-en d'après ces paroles du P. Nubiola: « Je ne dis rien à votre Révérence, » écrit-il, « de la peine qu'ont ressentie ces bons catholiques de la perte de nos deux Pères (Les PP. Enciso et Aviño emportés coup sur coup), rien de la sollicitude, des soins et de l'affection religieuse qu'ils ont déployés pour eux; bien que je pusse en signaler des preuves fort nombreuses, je me contenterai de rendre ce témoignage que même à La Havane, dans notre maison, les Pères n'auraient pas été l'objet de plus d'attentions. » Il semble que le Seigneur avait donné à notre saint Père Enciso un pressentiment non douteux de sa fin prochaine. Dans la dernière lettre qu'il m'écrivit de la Havane à la date du 12 juillet, il disait entre autres choses: « Le Seigneur, pour me conduire dans la Compagnie, a fait comme l'Ange à l'égard du Prophète Habacuc, quand il alla nourrir Daniel. Et comme tout ce qui nous arrive dans le temps, est figure de ce qui nous est préparé dans l'éternité, je ne puis me défaire un instant de la pensée, que miraculeusement et sans savoir comment, je vais me trouver transporté dans le Ciel contrairement à toutes les apparences. » D'après l'impression profonde qu'a faite la mort de ce Père, Votre Révérence peut juger de la haute idée que tous avaient de ses excellentes qualités et de

ses éminentes vertus. Moi qui me suis trouvé en relation avec lui pendant plusieurs années et qui le connaissais beaucoup ab intus et foris, je dirai qu'il serait difficile de trouver plus d'humilité et d'obéissance et un zèle plus ardent pour le salut des âmes. La dernière lettre qu'il m'a écrite et que je garde comme une relique, enflammerait un cœur de glace: « Votre Révérence, me dit-il, ne peut entendre ma voix, mais elle comprendra bien les désirs de mon cœur. Que Votre Révérence prie Notre Seigneur de me rendre digne de porter cet habit et de me remplir d'un si puissant amour qu'avec moi beaucoup d'autres soient sauvés, beaucoup, et surtout des enfants.... Qui prie, peut tout. Il ne faut donc jamais et pour aucun motif, cesser d'importuner le Seigneur, pour qu'il nous rende tous, ce que lui-même désire tant que nous soyons, de vrais Saints.... Mon Père, priez pour mes pauvres petits enfants: Votre Révérence sait bien combien je les aime... Quelle patience il faut! Quelle humilité! Quelle constance, quelle vigilance, pour que ces jeunes plantes ne se flétrissent ou ne meurent! En ce moment je suis là tremblant des pieds à la tête, parceque les vacances arrivent et avec elles tous les dangers habituels, augmentés de ceux qui sont propres à ce temps si funeste." Vous voyez, mon bien cher Père, comment, dans ces quelques lignes que je transcris, perce le zèle dont le cœur de cet excellent Père était embrasé, en même temps que sa grande sainteté. Personne n'était mieux fait pour conduire les enfants. Quel vide il va laisser dans le collège de Belen! Pour moi, il me semble qu'il ne saurait être remplacé. Il chérissait tendrement les enfants, et ceux-ci de leur côté l'aimaient cordialement. Espérons que le Seigneur aura récompensé tant de fatigues et de travaux qu'il a endurés pour le bien des âmes.

Iles-Açores. — Lettre du R. P. Prosperi. — Voici une relation succinte de ce que nous avons fait jusqu'ici. La mission de Lagoa commença le 17 Février et finit le 12 Mars. Beaucoup de peuple y assistait, et par suite j'ai dû prêcher presque toujours sur la place publique à six ou sept mille personnes. Jugez de la ferveur de ce bon peuple. Ceux qui viennent de loin restent toute la nuit dans l'église, pour ne pas perdre les exercices qui se font de grand matin. Après dîner, pendant que nous récitions notre bréviaire, près de 700 garçons et filles, suivis d'une foule nombreuse, se réunissaient pour le catéchisme dans l'église. Comme elle ne pouvait contenir tout ce monde, il fallait en sortir. Mon compagnon et moi, nous nous partagions tout ce monde et nous nous rendions sur deux places et faisions le catéchisme pendant 2 heures. A part les heures des repas, du bréviaire, des sermons, nous restions au confessionnal depuis la fin de la Messe jusqu'à deux heures de la nuit. Le mardi gras nous nous rendîmes sur la plage pour bénir les barques et la mer. L'un de nous monta sur une barque et là fit un sermon au peuple. Le dimanche de Quinquagésime, 560 enfants firent leur première Communion. La cérémonie a été très-belle. Ils se rendirent processionnellement dans la journée à une église élevée sur une colline qui domine la ville. Favorisée par un beau temps, la cérémonie fut des plus belles. Deux orchestres et deux musiques militaires ne contribuèrent pas peu à son éclat. Quatorze mille personnes y assistèrent. Au retour un banquet attendait les enfants sur la place publique. Les principales familles de la ville dames et Messieurs se firent un honneur de les servir eux-mêmes. Le 12 Mars, dernier jour de la mission, la Communion générale a eu lieu dans deux églises différentes. Les Communions s'élevèrent à 5000. Trois mille personnes se firent inscrire dans la Confrérie du Sacré-Cœur, et une congrégation de la Ste Vierge fut établie. Le 15, jour de notre départ, tout le peuple se trouva sous les fenêtres de la maison que nous habitions, et malgré le mauvais temps, il nous accompagna jusqu'à cinq milles de là. Après une autre mission donnée à Agua de Pau, 700 personnes à pied ou à cheval voulurent nous reconduire l'espace de huit milles aux accords de leur musique militaire. A Villa-Franca, le peuple vint à notre rencontre musique en tête, à un mille de la ville. Nous passâmes sous plus de 70 arcs de triomphe; et nous fûmes accueillis dans une église près de la ville par le clergé et les confréries. Là on déploya l'étendard de Notre-Dame des Missions et on se mit en marche vers l'église paroissiale.

Sur la place de l'église, j'ai ouvert la mission devant 14000 personnes.

Le Père Prosperi raconte le trait suivant d'une de ses missions. Le curé d'une certaine paroisse était en guerre ouverte avec son troupeau. Il en était venu au point d'appeler des soldats pour se venger de je ne sais quelles injures. Dieu eut pitié de ce pauvre peuple. Le Curé vint lui-même nous demander une mission, et il est devenu notre plus grand ami. Pendant le sermon, dit du Pardon, le Curé monte en chaire, se met à genoux, et demande tout haut pardon à son peuple : et celui-ci de s'écrier tout ému : « pardon, pardon ». Cette scène se passait dans une place publique, en présence de plus de 4000 personnes. Voici la somme des œuvres accomplies dans les 27 missions du P. Prosperi, de 1867 à 68. Confessions plus de 43000. Communions 43150. Confessions et premières communions d'enfants 5666. Mariages validés 169 : réhabilités 228. Beaucoup de mauvais livres brûlés, de restitutions faites de réconciliations opérées dans presque toutes les missions. Visites, confessions et communions de malades 236. Confréries du Sacré-Cœur établies 23. Deux retraites données à 25 prêtres. Dans presque tous les pays où on a donné des missions on a aboli les danses et les soirées. Le R. P. Prosperi aurait fait davantage encore si la franc-maçonnerie ne lui eût déclaré une guerre implacable : elle fit si bien qu'en 1868 elle l'empêcha pendant plusieurs mois de donner aucune mission.

Asie. — Mission Belge du Bengale Occidentale. — Extraits des lettres des mois d'Octobre et de Novembre (1869)

Meeting des catholiques de Calcutta, à l'effet de présenter une adresse à S. S. Pie IX. A la suite des annonces lues dans les églises de Calcutta et des localités environnantes, un meeting catholique s'est tenu à l'Hôtel de Ville, mardi dernier, à 4 heures. Malgré l'extrême chaleur, malgré l'heure peu convenable de la réunion, nos espérances se sont pleinement réalisées. Un nombre vraiment considérable de catholiques de toutes conditions se trouvèrent réunis pour recevoir Sa Grandeur Mgr Steins, dans la salle que les autorités municipales avaient courtoisement mise à notre disposition et ornée pour la circonstance. Quand Monseigneur se présenta à la maison de Ville, un peu après 4 heures, le président du meeting, M. Skimer, vint le recevoir dans le vestibule. Sept à huit cents hommes se trouvaient déjà réunis lorsque l'Archevêque prit place dans le fauteuil d'honneur placé vis-à-vis de l'estrade. Autour de lui se trouvaient Mgr Goiran, les R. R. P.P. Vander Stuyft, Depelchin, D'Assis et les P.P. Michael, Abreu, Bruno, Carette, Cesary, Cornelius, De Cock, de Beñaranda, Devos, Fitz patrick, Goffinet, Henry, Högger, Lafont, Jacques, Medlycott, Woeberding, O'Donoghue, Shea, etc. L'estrade était occupé par le président Skimer, le Colonel Alan, l'officier de santé Connerre et un grand nombre de notables. M. le président en ouvrant la séance, rappela le but de la réunion ; puis passa rapidement en revue les diverses allégations que la malveillance avait émises pour troubler les consciences catholiques au sujet du prochain Concile. Sans entrer trop longuement dans les détails, l'honorable président calma tous les esprits. Il n'eut pas de peine ensuite à émouvoir les cœurs au nom du St Siège, de Pie IX, à la paternelle sollicitude duquel la Catholicité sera redevable d'une ère nouvelle de grandeur et de félicité. (Suit l'adresse au Saint Père). Mentionnons quelques unes des motions faites en cette circonstance. Le Colonel Alan après avoir passé brièvement en revue les pontificats des Papes qui ont porté le nom de Pie, s'arrête aux noms de Pie VI et de Pie VII. L'un des deux vécut presque assez pour toucher au terme que la tradition assigne aux successeurs de St Pierre ; et cependant, dit l'orateur, il mourut peu de jours avant le 25me anniversaire de son élection au trône pontifical. C'est une pensée accréditée qu'aucun Pape n'atteindra les années de St Pierre ; mais quand cette sentence fut prononcé devant Benoit XIV, ce Pape répondit : que ce n'était pas un article de foi... (Rires et applaudissements)... Le Pape actuel appartient à une famille dont la longévité est proverbiale. Son frère vient de mourir tout dernièrement, à l'âge de 87 ans, encore était-ce à la suite d'un accident. Pie IX a régné déjà 23 ans et plus, et l'âge avancé qu'atteignent les membres de cette famille, nous permet d'espérer que la divine

puissance nous le conservera de longues années encore. (Bruyants applaudissements). — M. J. Crow, fit alors une motion à l'effet d'obtenir un subside des catholiques de la ville et du district. « Probatio amoris est exhibitio operis", disait l'éloquent orateur; et il fallait que l'adresse des catholiques du Bengale fut couverte d'or, pour subvenir aux charges onéreuses du Pontife-Roi. Cette motion, soutenue par M. Bonnaud, fut accueillie aux applaudissements de toute la salle, et fut votée à l'unanimité. — Monseigneur clotura le meeting par une chaleureuse allocution. Il remercia tous les membres de l'association catholique. Il approuva hautement la proposition d'accompagner d'un don en espèces, l'expression si sincère du dévouement de ses ouailles, au Chef vénéré de la religion catholique. Ajoutant l'exemple aux paroles, il grossit de 1000 roupies, la somme de 700 roupies recueillie déjà pour le denier de St Pierre. Il demanda ensuite à ses enfants de prier avec ferveur pour le succès du futur Concile, afin que le Ciel daigne bénir les travaux des Pères qui vont se réunir au Vatican; afin que les mesures qui seront prises dans cette auguste assemblée, puissent tendre à ramener au bercail de Jésus-Christ toutes les brebis égarées du troupeau d'Israël. Fiat unus pastor et unum ovile.

Extrait d'une lettre du R. P. Verlinden en traversée pour Calcutta. — Ceylan 22 Novembre 1869.

Hier, à 8 h. j'ai célébré la Ste Messe en présence du Commandant. Il m'avait dit de la dire en actions de grâces. Nous avons été, mon Révérend Père, à deux doigts de notre mort. Mais la divine Providence veillait sur les 22 religieux qui se trouvent à bord du Donaï et écoutait nos prières. Le 19 au matin, nous eûmes les premières annonces d'un cyclone: à partir de 9 h., le baromètre baissait d'un millimètre par heure, et est descendu ainsi successivement jusqu'à 51. Au premier indice le capitaine fit déployer toutes les voiles et nous voguâmes en toute vitesse droit vers l'équateur: le Cyclone se formait au Nord-Est. Il nous atteignit peu à peu et nous nous maintimes sur le bord tout en éprouvant ses effets. Bientôt nous fûmes enveloppés dans sa queue. Nous éprouvâmes les plus fortes secousses entre 7 et 8 heures ½. Il me serait impossible de vous décrire tout l'effet produit par cette terrible tempête. Le capitaine commandant nous a dit que depuis qu'il navigue, il n'a jamais eu un coup de vent si vigoureux. Un lieutenant, qui a été en mer depuis 19 ans, vient de nous dire qu'il a passé par plusieurs cyclones et que jamais il n'a vu quelque chose de si terrible. — A ces appréciations des hommes du métier, ajoutons les impressions du F. Francotte. "J'avais désiré voir une tempête, dit-il, j'ai été satisfait. Cela suffit"! Vers 11 heures on fit des apprêts pour affronter la tourmente. On renforçait les amarres, on tendait des cordes en travers du pont pour empêcher les gens d'être emportés par les vagues. A une heure je descendis au salon pour y prendre du bouillon, de la viande blanche, des raisins secs, etc. Impossible de retenir son bouillon dans son assiette, même en suivant le mouvement du navire. Nous commencions à danser, mais nous n'étions pas au bout. Après notre dejeuner, je remontai sur le pont, et m'assis à un endroit un peu élevé. J'y restai cramponné à une amarre jusqu'à 5 h. Les vagues grossissaient et atteignaient presque le pont du vaisseau. Si je me cramponnais de la sorte à mon amarre, ce n'était pas l'effet de la peur, car je n'en ai pas éprouvé un seul instant, mais le roulis commençait à devenir tellement fort, qu'on se fut exposé sans cela à rouler dans la mer. Ceux des passagers qui occupaient des fauteuils sur le pont, étaient jetés d'un côté à l'autre, dans les coups de mer imprévus, et bientôt tous les fauteuils furent évacués. L'hilarité était générale. Personne ne paraissait craindre. Vers 4 h. ½, une frégate ou oiseau de tempête s'abattit sur le pont et fit dire à un matelot: c'est un mauvais signe! Le P. Verlinden ne put résister au désir de s'emparer de l'oiseau. Il s'avança donc avec précaution, à travers les cordes tendues sur le pont. L'équipage attentif, suivait tous ses mouvements et encourageait ses efforts. Il n'était plus qu'à quelques pas de la bête convoitée: le succès paraissait certain; sans un épouvantable coup de mer qui eut pour effet immédiat et simultané de coucher le navire sur le flanc et le P. Verlinden sur le dos! L'oiseau regardait faire! Pour le coup l'honneur du chasseur était engagé. Il se releva plus déterminé que jamais. La pauvre frégate fut prise vivante et nous la conserverons en souvenir de la tempête. Cependant la violence de l'ouragan

augmentait sans cesse. Le roulis était rapide. Nous voyions la mer s'élever à babord (gauche) comme une vraie montagne, tandis qu'à tribord (droite), elle se creusait en abymes et vice-versa. Ces alternatives se succédaient avec une rapidité effrayante. Les bords du vaisseau touchaient alors les vagues. Tandis que le pont faisait avec le niveau de la mer un angle de 40°, l'autre bord s'élevait de manière à se projeter sur les nuages de l'horizon. Ceci n'est pas de la poésie, mais de la réalité que j'ai vue de mes propres yeux et à froid! A 5 h. il me fallut descendre au salon pour le dîner. Le roulis avait empêché de faire la cuisine; nous dûmes nous contenter d'un peu de viande froide et de dessert. Il faut en avoir été témoin, pour se figurer les précautions qu'il faut prendre pour faire deux pas dans le salon, s'y maintenir, s'y caser, y retenir son service, son verre etc. Presque personne n'y réussit. Les assiettes tombaient, les verres s'entrechoquaient, tout se brisait! C'était une scène indescriptible, où le sérieux heurtait au comique. Quelques douzaines de citrons que les lois de l'inertie avaient jusqu'alors retenus immobiles au fond d'une armoire, prirent insensiblement goût au mouvement général, et voltigeaient maintenant dans le salon, venant frapper les parois avec autant de force que si on les eut lancés à la main. Un des nôtres qui durant tout ce vacarme, avait eu le courage de sommeiller sur un des sofas du salon, se trouva tout-à-coup à 8 mètres de son premier rêve, contre les séparations des cabines opposées. Il n'était pas encore revenu à lui, qu'il se sentit relancé au point du départ, il serait reparti une troisième fois, si je ne l'avais arrêté en route en le saisissant par le collet. Il en fut quitte pour une bosse au front, trois dents ébranlées, et une bonne égratignure à l'épaule. Malgré le pittoresque de ces petites scènes d'intérieur, je serais volontiers remonté sur le pont, mais la pluie devenue beaucoup plus violente m'eut en quelques seconde percé jusqu'aux os. Je restai donc au salon. Que se passa-t-il dans l'intervalle à l'extérieur? Le P. Verlinden va vous l'apprendre: « Grâce à mon paletot imperméable, écrivait-il, je pus affronter la pluie et contempler la tempête. Je demeurai sur le pont, la jambe accrochée à une barre de fer, et embrassant des deux mains la porte qui donne accès à l'intérieur du navire. De là, je considérais la mer avec tous ses mouvements. C'était sublime! Je ne puis mieux comparer l'aspect de la mer, qu'aux collines magnifiques qui entourent Verviers au delà d'Andrimont, lorsqu'elles sont couvertes de neige. Il y avait des collines sans nombre, avec de belles vallées et quelques précipices. Lorsqu'une de ces collines nous arrivait en mugissant, on disait: ah, la voilà! apprêtons-nous, et je recevais de l'eau jusqu'aux genoux, du côté du vent. De l'autre côté on en avait jusqu'à la ceinture. Le devant de notre navire est habité par environ 180 Nègres et Mahométans. C'est l'endroit que nous appelons La Mecque: nous y faisons quelquefois un pèlerinage de plaisir: les plus robustes osent y aller après avoir dîné. C'est là qu'il y eut un vacarme épouvantable. Ils étaient tous dans l'eau, quelquefois en entier. Les poules et les moutons qui habitent au milieu d'eux ont été presque tous noyés. De 8 h. à 8 h. ½, la foudre sillonnait les nues; mais le bruit du navire était si fort qu'on n'entendait pas le tonnerre. A un moment donné, un coup de mer des plus violents, jeta notre navire sur le flanc. Il y resta pendant 4 à 5 minutes, sans pouvoir se relever. Vers 8 h. ½ un second coup de mer défonça un des sabords de la cabine du mécanicien et la mer se précipita en colonne serrée à l'intérieur du navire. On crut que la machine sautait: tous poussaient des cris de terreur, et un petit Chinois de service s'écriait tout effrayé: "je ne reste plus ici, je veux aller chez mon père"! On boucha le trou avec des matelas et tout se calma. La tourmente augmenta encore; le vent et la mer enlevèrent successivement nos trois barques de sauvetage. Rien ne résistait à leur fureur: des barres de fer d'au moins 10 centimètres d'épaisseur étaient brisées comme un simple fil de fer. La tente qui abritait les passagers, pendant les chaleurs du jour, fut détruite en quelques secondes. Pendant ce temps, la machine continuait à fonctionner et nous filions 17 nœuds à l'heure, emportés par la tempête. (le maximum en temps ordinaire est 13 nœuds). Parfois l'hélice travaillait dans le vide et ébranlée par le vent, faisait elle-même marcher la machine. C'étaient des moments critiques! L'hélice souffrait, l'arbre de couche au lieu de rouler sur de la graisse, roulait sur l'eau de mer et faisait entendre un grincement formidable. Les chauffeurs ne savaient retenir le feu dans les fourneaux, ce qui arrêtait les mouvements de la machine. Pour fuir la tempête il

fallut déployer les voiles. Cette manœuvre était pleine de dangers, car on donnait par là trop de prise au vent. Aussi le capitaine, vit-il avec plaisir, l'ouragan entamer les voiles et n'en laisser au bout de quelques instants, que d'inutiles lambeaux. — J'omets bien des détails que je ne puis raconter tous : il me semble qu'il est facile d'y suppléer. Je vous dirai en deux mots à quoi nous devons notre salut. 1° Au bon Dieu qui doit encore se servir de nous pour sa gloire. 2° A la force de notre bateau qui est tout en fer, même les mâts. 3° Au calme, à la religion et à la présence d'esprit de notre commandant. Le pauvre homme est tout rhumatisé, et malgré cette indisposition il est resté 7 heures attaché sur la passerelle. Les trois lieutenants, qui tous sont capitaine au long cours, sont aussi des hommes supérieurs. Hier au soir on était en fête : on a bu du champagne à la santé du commandant et de l'état-major. Le commandant a porté un toast de remercîment, en termes dignes et bien sentis. Le soir à 8h. ½ il y a eu musique (harmonie fanfare), on a chanté quelques chansonnettes. Nous avons été obligés de quitter, parceque peu-à-peu on commençait à s'oublier et à dépasser les bornes de la décence. —— Mgr Steins nous avait dit à Alexandrie, que si le chemin de fer de Bombay à Calcutta avait été achevé, il nous aurait engagé d'aller par là. La malle péninsulaire pour Bombay partait en même temps que nous, et comme elle devait aller par le Nord, elle doit avoir été en plein dans le Cyclone. Il est probable qu'elle y a péri. Nous ne serions donc plus ! — Dans une huitaine de jours nous serons à Calcutta ! Deo Gratias.

P. S. Le journal de Calcutta nous apprend que les quatre Missionnaires Belges sont arrivés, sains et saufs, jeudi 2 décembre.

Espagne. — (Grenade). — Extrait d'une lettre du P. Olmo au P. Rabanal. (Traduit de l'Espagnol). Adra, 9 Xbre 1869.

La mission de Motril a fait un grand bien. Les sept derniers jours surtout, le mouvement a été général. Tous les soirs je prêchais devant un auditoire de 4000 personnes qui m'écoutaient avec attention et piété, surtout quand je parlais de l'enfant prodigue et du pardon des ennemis. A ce travail ordinaire, j'ajoutais deux instructions par jour sur la morale. La première se faisait à l'église et la seconde dans la prison. Les quatre derniers jours les confessions se succédèrent sans interruption. Le jour de la Communion générale 2700 personnes dont 1200 hommes s'approchèrent de la Ste Table. Plusieurs de ces derniers avaient passé toute la nuit à l'église, parcequ'ils avaient achevé leurs confessions à 2h. ½ du matin seulement. Grande était la joie et l'allégresse qui régnait dans toute la ville. De l'aveu d'un haut dignitaire de l'ancien gouvernement, depuis que j'ai commencé cette mission, tout semble avoir changé de face. Il est important de remarquer que la plupart de ceux qui se sont confessés, sont des personnes de distinction dont les doctrines sont peu saines en général. La prison a présenté un spectacle digne d'attention. Pendant dix-huit jours je suis allé prêcher aux prisonniers, ou pour mieux dire, les catéchiser, afin de les préparer à la confession et de les disposer à gagner le jubilé du Concile. D'abord ils se montrèrent durs et insensibles. Néanmoins ils se trouvèrent bientôt dans de si bonnes dispositions que lorsque je m'arrêtais dans la cour de la prison, tous m'entouraient et se laissaient caresser comme des enfants. Dans un entretien public à l'église, j'ai exposé l'indigence des prisonniers, et l'émotion de mes auditeurs a été telle que j'ai obtenu non seulement des prières ferventes, mais aussi d'abondantes aumônes pour soulager la misère de ces infortunés. De pauvres et malheureux ouvriers venaient m'apporter une partie de leurs propres vêtements et me disaient : « Père, prenez ces effets, ils ne valent pas grand'chose, mais je désire qu'ils puissent être utiles aux prisonniers. Ainsi préparé et accompagné cette fois d'un certain nombre de séculiers, je me rendis à la prison. Nous ornons la chapelle de notre mieux, et tout est disposé de manière à donner à la communion générale toute la solennité possible. Les prisonniers étaient très-contents. Sur 40, j'en ai entendu 34 en confession. A 7h. ½ j'ai commencé la Ste Messe, M. le Curé de la paroisse m'assistait. J'ai adressé la parole non seulement aux prisonniers, mais encore à une partie de leurs familles et à un grand nombre de personnes du dehors que la curiosité avait conduites à cet édifiant spectacle. Après la Ste Communion, chacun des prisonniers a reçu une médaille de la Ste Vierge : chose qui a paru faire le plus grand plaisir. Après la Messe, nous entrâmes tous dans une cour jonchée de lis, où l'on avait préparé une table splendide pour fêter ceux qui venaient de se réconcilier avec Dieu.

Les prisonniers pleuraient de joie. Ils étaient tout confus de se voir servis par les personnes les plus distinguées de la ville. On y comptait le juge lui-même qui avait envoyé au gibet un de leurs compagnons. Le festin terminé, j'ai distribué une forte aumône à tous, même à ceux qui n'avaient pas voulu se confesser. Enfin, j'ai donné l'accolade d'adieu à chacun des prisonniers, terminant ainsi cette mission qui a produit la meilleure impression sur les esprits prévenus contre les doctrines religieuses. Le 7 je partis pour Almongnécar. Je suis resté 7 jours dans cette ville pour y prêcher, mais l'assistance était peu nombreuse. On doit en attribuer la cause à quelques personnes mal intentionnées qui répandirent de faux bruits parmi le peuple. Selon eux j'aurais été un envoyé du Curé que ses propres paroissiens avaient chassé du village et qui travaillait en ce moment à y rentrer de nouveau. Je me dirigeai sur Itrabe, ville de 4000 âmes, où j'ai été reçu par tout le peuple accouru processionnellement à ma rencontre. J'ai prêché plusieurs fois sur la place publique à plus de 3000 personnes. En deux jours et demi, j'ai confessé presque toute la population, et j'aurais confessé tous les habitants, si je ne m'étais vu obligé de partir pour Berga. Après avoir pris quelque peu de repos, j'ai commencé la mission à Berga avec un auditoire de 3000 personnes. Le nombre a été toujours croissant jusqu'à 5000, l'église ne pouvait en contenir d'avantage. Les principaux de la ville m'ont prêté le concours le plus zélé dans tous mes travaux. Le résultat de plusieurs sermons et instructions a été une Communion générale de 2000 personnes environ, dont quelques unes ne jouissaient pas de la meilleure réputation, et une abondante aumône que j'ai recueillie pour les pauvres prisonniers. Le 2, je suis venu à Adra où l'on m'attendait pour prêcher la neuvaine de l'Immaculée Conception que l'on célèbre ici avec une pompe et une solennité dignes des meilleurs temps. Le matin je ferai des instructions sur la morale. J'ai commencé aujourd'hui avec un auditoire très-satisfaisant. Entre autres personnes distinguées, on remarquait le président d'un club démocratique-catholique, dont la présence, m'assure-t-on, a produit la meilleure impression sur le peuple.

Portugal. — La Compagnie en Portugal. — (Traduit des Letters And Notices)

L'état de la Compagnie dans ce royaume autrefois si florissant, donne aujourd'hui plus d'esperances. Nous avons à Lisbonne une résidence avec une église où le peuple accourt en foule les jours de fête, pour se confesser et recevoir Notre-Seigneur, et entendre la parole de Dieu. Il y a aussi là un collège: à Campolide, près de Lisbonne il y en a un autre qui compte en ce moment plus de 70 élèves et qui depuis ces dernières années a eu un succès toujours croissant. On y prépare les élèves aux examens qu'ils ont à passer au lycée public. Ces examens réussissent généralement fort bien: et le collège commence à être avantageusement connu. L'un de nos Pères est chargé d'enseigner dans un séminaire (Bernache), qui est sous la direction d'un prêtre zélé, l'Évêque élu de Macao. Le but de ce séminaire est de procurer au gouvernement des Missionnaires pour les colonies Portugaises de l'Asie et de l'Afrique. Les séminaristes sont entretenus aux frais du gouvernement, et après leur promotion au Sacerdoce, ils sont obligés de s'employer au saint Ministère pendant 6 ans dans l'une ou l'autre de ces Missions. Outre leurs travaux dans les écoles, nos Pères sont occupés à prêcher, à entendre les confessions dans l'église du séminaire où afflue une foule immense. C'est une grande consolation pour nous de pouvoir dire que, malgré les nombreuses victimes que firent dans ce pays les sociétés secrètes, un grand nombre de personnes conservent encore une foi et un attachement inébranlables à la Ste Eglise. Nous avons de plus, un autre petit collège (à St Fiel près de Castello-Branco), dans lequel nos Pères élèvent près de 30 enfants pour la plupart orphelins. Le collège est assez éloigné des villages, cependant, malgré la distance, le peuple vient en foule à notre église pour les confessions, les Communions et les instructions. Le peuple est très-ignorant faute de pasteurs qui les instruisent. N'y a-t-il donc pas là des prêtres? A cela nous répondrons: les églises sont généralement fermées. Parfois et à de rares intervalles, le dimanche soir, on y fait le catéchisme ou l'on y donne la Bénédiction du S. Sacrement. Les fidèles ne reçoivent les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie qu'en carême. Pendant l'année, on leur fait bien des panégyriques aux jours des fêtes de Notre Dame ou de quelques grands Saints; mais ces fêtes se célèbrent plutôt avec de la musique et des feux

d'artifice que par des exercices de piété. — Le Noviciat (à Barro, près de Torres Vedras) était autrefois un couvent de religieux Franciscains, il est très-petit et enfoui dans une vallée. Les novices sont peu nombreux, parce qu'on ne connait pas la Compagnie. Notre église est assez fréquentée, surtout pendant le carême.

Allemagne. — Inspruck. — Extrait d'une lettre du F. Müller à un Scolastique de Laval. (26 Xbre 1869)

... Je vais vous donner quelques détails sur les missions Slovènes. Les Slovènes sont une branche de la grande famille Slave, ce sont les Slaves méridionaux. Ils occupent la Carniole, une partie de la Styrie et de l'Illyrie. Les diocèses de Laybach et de Marbourg sont entièrement Slovènes: dans les diocèses de Grätz et de Triest, il y a moitié slovènes, moitié Allemands et Italiens. La différence de langage entre Slaves et Slovènes est à peu près celle de l'italien et de l'espagnol; ils se comprennent mutuellement. Pour les mœurs il y a moins de différence encore; les Slovènes comme tous les Slaves, sont naturellement portés à la piété ils abhorrent tout ce qui est opposé à la religion et ils ont stigmatisé parmi eux du nom d'Allemand tous ceux qui ne pratiquent pas. Et cela parceque ce sont pour la plupart des hommes d'administration, les hauts bonnets, les employés du gouvernement, tous Allemands, qui s'abstiennent des offices et de la frequentation des Sacrements. Chez les Slovènes le cœur domine: sait-on y faire appel: on est tout puissant sur eux. On tirait difficilement il est vrai, sur leurs traits le dévouement et l'attachement dont ils sont capables. Ils se feraient hâcher pour celui qui les a gagnés à sa cause. Ils envoient beaucoup d'excellents missionnaires, surtout en Amérique. Bref, s'ils avaient un peu moins d'âpreté, et de tenacité, ils seraient des catholiques modèles. Voilà le peuple au milieu duquel nous allons voir nos Pères à l'œuvre. En 1866, lorsque Mgr Slomsek (prononcez: Slomschek) appela pour la première fois les nôtres dans son diocèse, 140 ans s'étaient écoulés depuis l'apostolat du P. Ceferini, qui avait su grouper jusqu'à 24 000 Slovènes autour de lui à Saint-Xaveri. Mais écoutons le P. Valjavec (prononcez: Valiaouts) lui-même nous raconter cette première mission et les suivantes. « Ainsi après un siècle et demi, nous étions les premiers, le P. Doljak (prononcez: Doliak) et moi, à reprendre les missions de la Compagnie parmi nos compatriotes, les Slovènes. Personne ne voulut croire que les Jésuites recommenceraient jamais à prêcher en Slovénie; le Curé même de Prihova, qui nous avait appelés, doutait de notre arrivée; et quand il nous vit, il s'écria, la douleur dans l'âme: « Mais, mon Dieu, vous êtes si pâles et si épuisés; si quelqu'un de vous tombait malade pendant le cours des exercices, que ferions nous ? » — « M. le Curé, répondis-je, avec calme, dans ce cas l'autre continuerait seul la mission. Mais n'ayez pas peur; le Cœur Sacré de Jésus, et votre bonne patronne de Prihova, la très-Sainte Vierge, ne souffriront pas que pareil malheur nous arrive; ils sauront bien nous protéger.» Nous célébrâmes le lendemain la Ste Messe en l'honneur des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, et nous nous mîmes à l'œuvre. Deux jours après, M. le Curé était pleinement rassuré sur notre compte. « Je pensais, nous dit-il, que vous vous contenteriez de prêcher et de diriger l'œuvre. Mais voilà que vous êtes au confessionnal du matin au soir; vraiment je n'en reviens pas.» Nous nous étions choisis les deux confessionnaux les plus proches de la porte de l'église afin de pouvoir facilement nous retirer à l'heure des sermons; et nous avions bien fait: Car bientôt la foule devint si grande qu'il n'y eut plus moyen de passer. De ma vie je n'ai vu chose semblable. Le pénitent qui sortait du tribunal sacré mettait un quart d'heure à faire quelques pas. Coups de poings, coups de coude ne servaient de rien; on les recevait en criant, mais on ne bougeait pas, impossible. Beaucoup de personnes renoncèrent pour ce motif à s'approcher de la Sainte Table, et cette presse dura 15 jours entiers. Le jour où nous allions commencer à entendre les confessions des femmes, un jeune homme se présente à moi et me supplie en grâce de vouloir bien recevoir sa confession, le lendemain, disait-il, il devait partir pour l'armée. — « Mais vous voyez, mon brave, qu'il ne m'est pas possible d'arriver à mon confessionnal, lui dis-je. Tenez, si vous me frayez un passage, vous vous confesserez le premier en récompense!» — Bien, fit le conscrit, vous n'avez qu'à me suivre de près». Et le voilà soulevant à droite, à gauche ceux qui s'opposent à sa marche; souvent les flots pressés de la foule nous repoussent, nous font perdre pied;

on se récrie contre l'audace du jeune homme, et mal lui serait advenu, si je n'avais été là pour crier: "place, place, laissez-moi me rendre au confessionnal." Nous finîmes par vaincre le courant, et gagner le port. Si ce militaire se bat de la sorte contre l'ennemi, il ne manquera pas d'avoir une décoration. Le jour de la procession, après son sermon de réparation au Saint-Sacrement, le P. Doljak dut se résigner à demeurer en chaire; il lui fut absolument impossible d'en sortir. L'église est pourtant vaste, et l'on eut soin de mettre dehors une partie des bancs; mais telle était l'affluence, que 30 prêtres ne purent terminer les confessions en 15 jours. Le R. P. Gardien des Franciscains de Nazareth, voulant sortir de l'église pendant le sermon du matin, fut pris dans l'assemblée, et dût faire halte. Le R. P. Gardien des Capucins de Cilli dut également capituler, et il fut si bien serré qu'il lui fut même impossible de sortir sa tabatière pour remplacer au moins par une bonne prise son déjeuner qu'il sacrifiait. Moi-même j'eus un jour bien de la peine à franchir l'espace de 4 ou 5 pas qui sépare la sacristie de la chaire. Deux hommes robustes eurent pitié de mes efforts inutiles, ils se constituèrent mes avant-gardes. Ils criaient: "laissez donc aller le Père en chaire!" — et ils ajoutaient aux supplications des arguments plus sensibles encore et plus efficaces. Tout était accepté avec le plus grand calme et une patience angélique. La bonne volonté certainement ne manquait d'aucun côté. "Je m'écriai alors: Eh bien! si vous ne voulez absolument pas me faire place, vous n'aurez pas de sermon," et peu à peu je parvins à ma chaire. Au sermon pour les enfants, à la rénovation des vœux de Baptême, les sanglots du peuple étouffèrent complètement ma voix, et je fus moi-même tellement saisi, que je ne pus terminer; je laissai au Cœur Sacré de Jésus le soin d'achever, dans ces cœurs si pieux et si sincères, le bon effet produit. Notre départ fut des plus touchants. A Flodnik, en Carniole, le 4 novembre 1867, eut lieu notre seconde mission sur la terre Slovène. Nous fûmes encore de 20 à 30 prêtres aux confessionnaux; même ardeur et même foule. On passait souvent un jour et une nuit à son poste avant de pouvoir arriver à se confesser. Le prince-Evêque de Laybach, Mgr Widmer, vint lui-même célébrer la clôture de cette mission. Tel fut le résultat des deux premières missions Slovènes. On aurait dû attendre, après un pareil succès, des demandes nombreuses adressées à nos Pères. Il n'en fut rien, et les obstacles vinrent du Clergé et de mille préjugés qu'on a contre les Jésuites. Le fait est que, malgré l'éclat de ces deux missions racontées même dans le journal ecclésiastique Zgodnja Danica (lisez: Sgodnia Daniza) avec de grands éloges, malgré les Messes nombreuses offertes à cette intention par les trois Missionnaires, nos Pères ne furent pas demandés. Enfin ils eurent recours aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie, et voilà qu'on les appelle à Radoljica (l. Radogliza). "Cette mission fut encore bénie du Ciel. Les gens influents, le grand monde, arrivé d'abord à nos sermons pour s'amuser et rire à son aise, fut pris dans le filet. On les vit bientôt au lieu de rire, essuyer leurs larmes. Ils vinrent ensuite se confesser de nuit; nous les reçûmes entre 10h et 2 heures, comme Notre-Seigneur reçut autrefois le timide Nicodème; plusieurs d'entre eux, qui depuis des années n'avaient même plus pensé à leur Dieu, s'approchèrent de la Ste Table publiquement. Nous n'étions pas à la fin de cette mission que déjà on nous demanda pour Stara-Loka. Mais le démon dût avant notre départ subir un nouvel échec à Radoljica. Un jour, au moment où devait se faire la conférence de l'après-midi, une troupe de comédiens se présente devant l'église; les fanfares et le gros tambour retentissent tout-à-coup: les curieux de sortir de l'église pour voir ce qu'il y a. Que trouvent-ils? Des personnes peu vêtues invitant le peuple à un spectacle sans doute des plus inconvenants. Mais la foule de s'écrier: "Ou bien vous partirez, ou ce sera les Jésuites". Et en un clin d'œil notre bande se voit saisie, entraînée; les gendarmes, qui assistent à cet acte de violence, rappellent à l'ordre, crient, menacent de tirer sur les aggresseurs. "Vous ne tirerez pas deux fois, leur répond la foule en colère; non, non; le démon et le bon Dieu, les comédiens et les Jésuites ne peuvent pas demeurer ensemble chez nous". C'était le commissaire central de police qui avait envoyé la bande provocatrice, et qui voulait l'imposer malgré eux aux habitants de Radoljica. Le temps des épreuves cependant était à son terme; l'année 1868 fournit à nos Pères une quinzaine de missions Slovènes. En voici les principales avec le trait caractéristique de quelques-unes. "A Cerklje (l. Zerklié), Monseigneur vint encore célébrer la clôture et bénir l'énorme croix de mission, haute de 8 toises. Les rudes montagnards de

Poljane qu'on ne voyait jamais s'émouvoir, même sur la tombe de leurs parents, pleurèrent comme des enfants à la parole du missionnaire. A Semic (Semitsch) on fit un tel cas de nos sermons, que ces bons paysans coupèrent leurs blés la nuit à la lanterne, afin de pouvoir assister le jour à nos exercices. Le "Tagblatt" mauvais journal de Laybach, dans son numéro du 28 Août 1868, prétend que cette mission fut plus désastreuse pour les paysans que la plus forte grêle ou qu'une gelée blanche au printemps. « Tout le monde courait aux Jésuites, dit-il, à ces étrangers, à ces vagabonds, à ces charlatans. De quel droit se mettent-ils à ruiner notre pays? L'autorité civile ne devrait-elle pas se faire un devoir de prévenir, ou du moins d'empêcher ces ravages, ce fléau? L'intérêt de toute une province est en jeu; des malfaiteurs publics qui savent se cacher derrière le voile de l'hypocrisie et de la religion, ont pris à tâche d'ensevelir la Slovénie sous les décombres de la misère et du paupérisme". Le peuple était d'un avis tout différent; il pleurait de reconnaissance et d'émotion à notre départ. Dans la mission d'Oblok je ne signalerai qu'un fait. Ce bourg possède une vierge extatique Madeleine Govnik. Depuis plus de 20 ans son unique nourriture est le pain Eucharistique. Le jour de l'érection de la croix de mission, nous vîmes, avec trois prêtres séculiers, cette précieuse parcelle que la vierge reçoit tous les dimanches. Une main visible dépose sur les lèvres de Madeleine un pain d'une extrême blancheur, de la forme et de la grosseur d'une fève. Ce jour, sans doute à cause de la coïncidence de la fête qu'on célébrait dans la paroisse, la pieuse fille reçut également, de la même main le Sang précieux de Notre-Seigneur." — Les missions furent plus nombreuses encore cette année 1869. A Ober-Laybach, il est tel vieux troupier, qui venu uniquement pour goûter le plaisir d'assister à la comédie des Jésuites, versa des larmes en plein sermon sur les fins dernières, et s'écria tout haut: « Ma foi, ça attaque tout de même les nerfs ». Pour préparer à la rénovation des vœux de Baptême, je dépeignis longuement la mort touchante et admirable du Bx. Balthasar et de son fils, Japonais. Une allocution directe aux habitants d'Oberlaybach qui suivit, avec la demande, si eux, chrétiens de onze siècles, veulent se laisser surpasser dans la foi de leurs pères par ces païens d'hier, morts pour la religion du Christ, la demande s'ils renoncent au démon et à ses œuvres, s'ils croient à la Sainte Trinité, à la Rédemption, produisit un effet remarquable sur ce bon peuple. Des sanglots entrecoupés de larmes accueillirent ma voix; je fus moi-même saisi d'un tressaillement involontaire; un frisson glacial me traversa tous les membres et une sueur froide me couvrit le visage. Toute mission a quelque chose d'extraordinaire; je le sens plus que jamais. Ce succès si consolant, au milieu même d'un repaire d'impies, le "Tagblatt" de Laybach le dépeignit à sa manière, en ajoutant que déjà le clergé de Billich-Gräz avait défendu à ses paroissiens les travaux pour le temps de la mission qui allait commencer incessamment chez eux. Le mensonge n'est pas un moyen trop vil pour nos ennemis; cependant ils ne durent pas s'en féliciter plus que de leurs injures, grâces à Dieu. « Billich-Gräz nous avait préparé sept arcs de triomphe, et le peuple s'agenouillait sur notre passage et nous demandait la bénédiction comme il fait à l'Evêque lorsqu'il vient faire sa visite pastorale. Partout les maisons étaient pavoisées, des étendards aux couleurs du Pape et de la nation flottaient au gré du vent; partout se voyaient des devises en l'honneur des Jésuites tant insultés par les libéraux; le bruit sourd des boîtes se mêlait au joyeux carillon des cloches, tout Billich-Gräz était en fête, et les Slovènes protestaient ainsi contre les outrages de nos adversaires. Ici les gendarmes vinrent, armés de leurs fusils, guetter nos sermons; cependant après trois actes de présence ils disparurent, ne laissant pas plus deviner le motif de leur départ que celui de leur arrivée. A cette mission se rattache un trait que me raconta plus tard Mgr. le prince-Evêque de Gräz. Un Curé d'une paroisse voisine assistait au sermon sur la confession; il était à la sacristie, et non loin de lui dans le chœur se trouvaient plusieurs fonctionnaires, etc. Tout-à-coup, il vit ces Messieurs trembler, s'essuyer les yeux, secoués fortement qu'ils étaient par la parole de Dieu. « J'ai aussi de pareils gens dans ma paroisse, se dit alors le Curé, ils auraient besoin d'être remués. Allons, il faut que j'aie aussi une mission." Et la mission a eu lieu. Au sortir de Billich-Gräz, nous gravîmes la montagne noire. (Cernivek) (l. Tschernivek) Là régnait un vieil ami de la Compagnie. Il régnait, dis-je, car il était en effet tout puissant parmi les siens; il réunissait en même temps les pouvoirs de Moïse et d'Aaron; le Maire ne faisait rien sans son agrément, et le peuple le vénérait comme un patriarche, bien qu'il fut encore assez jeune. On le munissait de tout en abondance; pain, viande, légumes, etc, lui étaient apportés tous les jours; à peine étions-nous arrivés que déjà on lui avait fourni plus qu'il ne fallait pour nous entretenir durant plusieurs semaines. Nous dûmes nous

rendre aussitôt au confessionnal ; le lendemain, dimanche, on célébrait la cinquantaine de prêtrise de N. S. Père, Pie IX. — A Planina ce fut le bourgmestre qui se chargea d'entraver notre saint ministère ; mais il eut lieu, je crois, de s'en mordre les doigts. Il écrivit à la chancellerie de Laybach, que la petite vérole sévissait alors à Planina, et qu'il ne serait nullement prudent, voire même très-dangereux de permettre l'agglomération de monde qui a lieu dans une mission, et qui sait, ajouta le prudent magistrat, qui sait si l'effervescence causée dans les esprits par les sermons exaltés des Jésuites, ne donnera pas beau jeu à la contagion, et ne lui fera pas prendre des proportions effrayantes ?" Le prince-Evêque averti à temps du danger que courait son troupeau, calma toutes les angoisses gouvernementales ; mais le Maire écrivit bientôt, sur un ton plus plaintif encore : "113 cas sont déjà constatés par les médecins, et le secours demandé doit être prompt". Le commissaire central est immédiatement chargé de vérifier le fait ; pas un seul n'était atteint de la petite vérole dans toute la paroisse de Planina : *mentita est iniquitas sibi*". A Pettau encore on avait tenté d'insurger le peuple contre nous. Peine perdue ; l'affluence au confessionnal fut telle, que les Slovènes coururent même aux Pères allemands (car on prêchait aussi en allemand dans cette paroisse), et ces derniers eurent beau protester qu'ils n'entendaient pas la langue slovène, on ne voulut point y ajouter foi. « Même les journaliers, dit encore le "Tagblatt" aimaient mieux aller entendre les histoires d'enfer des Jésuites que de rentrer nos foins, qui ne souffraient aucun retard ". Plusieurs des riches propriétaires se montrèrent si tolérants qu'ils défendirent sous les peines les plus sévères à leurs domestiques et à leurs enfants de prendre part à la mission. « Pour moi, il est sur qu'ils ne m'attrapperont point, dit l'un d'eux ; mais ces gens là, les Jésuites pourraient bien les rendre fous". Et ils allèrent même jusqu'à défendre de faire sonner la cloche des pécheurs à 9 h. du soir. Monseigneur célébra encore ici la clôture, et il en fut si enchanté qu'il promit de venir désormais à la clôture de toutes nos missions. A Krenovicé, malgré un froid des plus intenses, les grandes neiges et le manque d'habits chauds, les bons paysans remplirent encore l'église comme à Prihova, et j'aurais dû là aussi avoir une avant garde pour m'ouvrir passage, le sabre à la main, car les mains vides ne servaient de rien. Les sanglots furent si forts, que nous dûmes renoncer ordinairement à donner la seconde moitié de nos sermons. On arrivait de 4 ou 5 lieues entendre prêcher les Noirs, bien qu'on sut d'avance que l'on ne pourrait parvenir à se confesser chez eux. Ceux qui voulurent absolument vider leur conscience, se munirent de pain et restèrent jour et nuit à leur poste dans l'église jusqu'à ce qu'enfin leur tour fut arrivé. Ils passèrent leur temps en attendant à chanter et à prier : vraiment ici c'était le cas d'appliquer cette parole de Notre Seigneur : « *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud !*" Gloire à Dieu et aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie." — Pour l'année prochaine, 20 missions déjà sont annoncées, et 7 pour l'année 1871. On nous a de plus offert une résidence à Repnje. Le R. P. Provincial, le P. Schwitzer et moi, nous nous y rendîmes au commencement de Novembre dernier. Une épaisse couche de neige dérobait à nos yeux ces riches pâturages, ces champs fertiles, ces vignes splendides qui couronnent les collines de notre belle patrie. Néanmoins les RR. Pères furent ravis de la beauté de la situation, le R. P. Schwitzer aurait bien voulu aussitôt grimper au sommet du Kohlenberg. Un chœur de jeunes filles exécuta ses plus beaux airs de Marie pendant la Messe du R. P. Provincial à Vodue ; et nous vîmes le monde, en entrant à l'église et en s'en retournant, s'agenouiller au pied de la croix de mission, ce qui toucha fort le P. Provincial. Priez pour nos œuvres ! — Pour finir, un mot sur nos missions allemandes. Voici ce que nous dit le R. P. Supérieur dans une lettre du 8 Décembre sur la mission de Botzen, ville des plus considérables et des plus commerçantes du Tirol. « Dès le second jour, la gazette libérale protesta contre notre mission, et insulta prêtres et Jésuites de la manière la plus ignoble. Cependant la vaste église paroissiale était pleine à tous nos sermons ; il y eut plusieurs communions générales de 2000 personnes ; celle des jeunes gens, préparée par un sermon auquel assista même le gymnase, dura plus d'une heure ; M. le doyen et moi, nous leur avons distribué le Pain sacré ; ils étaient près de 1000 ; la Communion générale des jeunes personnes fut encore plus considérable, et le sentiment unanime est que cette mission fut la meilleure de toutes celles de cette année-ci. Quelques archi-libéraux, il est vrai, s'en tinrent éloignés ; mais les hommes les plus notables de la ville, magistrats, maire, conseillers, etc, y assistèrent à la grande édification de tout le monde. Aujourd'hui, fête de l'Immaculée-Conception, au chant du Veni Creator, pour l'ouverture du Concile, et du Jubilé, on dépensa 150 livres de poudre ; les boîtes retentirent du haut de trois montagnes différentes ; nous

sentons qu'on prie pour nous à Inspruck ; merci, merci pour ces bons souvenirs, ne nous oubliez pas ! On me demande tant de missions que je ne suis plus en état de satisfaire à toutes les demandes ; je dois en remettre plusieurs des plus importantes, au risque de ne plus pouvoir les faire. Nous attendons des renforts du 3me an ; le R. P. Provincial désire que tous les Pères aptes soient employés chez nous." — Que vous dirai-je encore, mon cher Frère ? Des bandes de paysans tiroliens s'organisent cet hiver pour faire le pèlerinage de Rome ; l'on prie beaucoup pour le Concile et l'on gagne force d'indulgences ; Notre université est augmentée depuis deux mois de la faculté de médecine où enseigne avec distinction un juif à côté des Jésuites ; bien plus, des élèves en médecine juifs fréquentent les cours d'Hébreux de notre faculté théologique. — Il me reste une seule petite histoire. Parmi les nombreux Evêques qui passèrent à Inspruck pour se rendre au Concile, se trouva Mgr Meurin, Evêque Jésuite de Bombay. Bien qu'il ne dût passer à la maison qu'une soirée, Sa Grandeur daigna en accorder une partie aux FF. Scolastiques sur notre invitation de nous parler de sa mission ; il nous raconta comment il avait transporté avec lui à Rome des reliques de nos 5 Martyrs Goanais dont on espère la Béatification. Mgr l'Archevêque de Goa passait chez Mgr Meurin pour se rendre à Rome ; Mgr Meurin sans long préambule lui demande d'emporter avec lui quelques reliques de nos martyrs : « Nos Pères jadis ont envoyé à Goa des reliques très-précieuses de Trèves ; moi je suis Jésuite, je suis de Trèves, ce serait donc une espèce de compensation faite en ma personne." — Monseigneur accorda. — Je fis donc le voyage de Goa avec un Père ; il fallait encore gagner le vicaire général, et surtout le chapitre de la cathédrale où se trouvaient déposées les reliques. Avec mon approbation de l'Archevêque, je n'eus aucun refus ; les chanoines me firent même l'honneur de m'accompagner à la chapelle où se conservait mon butin, et de faire ouvrir la châsse en ma présence. C'était trop d'honneur pour moi ; j'aurais voulu être seul. J'avisai donc, et je trouvai une excuse : "je n'avais rien apporté pour relever les reliques ; je reviendrai à un autre moment." Je songeai en attendant aux moyens d'y arriver seul, de prendre le plus possible et les meilleures possibles. Le P. Clarke, Goanais, consulté sur ces points, me sut indiquer l'heure convenable, me procura un visa du vicaire général, et m'assura que l'avis du public Goanais est que la partie du milieu (car la châsse était divisée en 5 compartiments, contenant chacun les ossements d'un des Martyrs), donc le compartiment du milieu devait être celui du P. Aquaviva, le plus célèbre des cinq. Je me présentai, muni de toutes pièces. Un vicaire seul m'accompagne ; je commence par N° 1 ; je passe le plus beau morceau au Père ; puis aux N°s 2 et 3 ; ici se trouvait la tête, tête magnifique ; c'était bien tentant ; la tête du P. Aquaviva ! "Si j'emportais cette tête, Monsieur le vicaire, qu'en dites-vous ?" — "Mais Monseigneur a pleins pouvoirs, fut la réponse. Et je cédai. J'en fis de même aux N°s 4 et 5 où se trouvaient également les têtes ; bref je volai tous les gros morceaux, ne laissant que les morceaux fins et délicats dans la châsse, le tout avec force compliments à l'adresse de Mgr de Goa, du vicaire général, du chapitre et surtout du vicaire charitable et complaisant ; j'aurai pour tous des souvenirs à Rome, etc, etc. Puis je m'en allai, craignant toujours de voir à mes trousses quelque chanoine irrité ; mais je promis de ne rien céder à qui que ce fût ; et le lendemain, au plus tôt, je quittai Goa. Revenu chez moi, je fis faire une double châsse, j'emballai bien soigneusement les reliques, en ayant soin cependant de glisser quelques petites parcelles à part, pour mon usage personnel, d'après ce principe bien vulgaire : « tout ouvrier vaut son salaire ». Je m'embarquai avec mon dépôt précieux, sans autre événement fâcheux. A Messine, nous débarquâmes. La douane m'arrête ; je dois payer pour ma châsse. « Mais vous êtes donc de l'autre monde, dis-je au gardien, ce sont des reliques, a-t-on jamais payé droit d'entrée pour des reliques ?" — « Des reliques, Monsieur, des reliques, ça doit payer comme tout le reste ; je ne puis pas laisser passer" — « Mais alors conduisez-moi à votre chef, qu'on s'explique" — Le chef tira une longue liste des objets exemptés ; les reliques ne s'y trouvant pas, il conclut avec son subordonné que je devais payer. Sur mon refus obstiné, il voulut absolument me faire ouvrir, et c'est ce que je redoutais le plus. « Ouvrir, lui dis-je, ça ne se peut. Une châsse de reliques ne s'ouvre pas comme une malle de voyageur. Il y a d'abord double châsse, les deux fermées à plusieurs serrures cachetées en plusieurs endroits ; et ces sceaux, il est défendu de les briser. Mais tenez, voilà mon procès verbal, si vous ne vous fiez pas à mes paroles ; lisez et constatez si je vous dis la vérité ». Je lui présentai un procès verbal écrit en gros caractères latins, que j'avais préparé exprès avant mon départ, afin de m'en servir en cas d'accident. Il lut ou fit plutôt, je crois, semblant de lire, et après

avoir parcouru des yeux quelques lignes, il eut l'air satisfait et ordonna de me laisser passer. C'est le seul incident remarquable du voyage des reliques. Arrivé à Rome, j'eus soin d'annoncer aussitôt au T. R. P. Général quelles richesses j'amenais ; l'accueil qu'on me fit, n'en fut pas plus mal pour cela. On ouvrit la châsse, on exposa les reliques en lieu convenable, et quand les RR. PP. Assistants les eurent vénérées, non pas d'un culte public, notez bien cela, on procéda à l'examen des pièces. Avant tout le P. Boëro voulait savoir ce qui était du B. Aquaviva. Je lui indiquai les dépouilles du compartiment n° 3. Il examina la tête ; elle était vraiment superbe et capable de tenter tous les amateurs. Cependant était-ce bien la tête du B. Aquaviva ? Le P. Boëro avait aussi des reliques de nos 5 Martyrs. Pour le n° 3 il avait entre autres une cuisse ; moi je prétendais en amener deux ; il fallait donc renoncer à donner cette belle tête au B. Aquaviva. Mais alors, quelles sont ses reliques ? comment les reconnaître ? Après bien des expédients, le P. Boëro se rappela tout-à-coup avoir encore de lui une vieille coiffure en laine qui lui couvrait toute la tête et qu'il avait portée le jour de son martyre. La chercher et en coiffer la tête n° 3, fut l'affaire d'un instant ; elle était trop petite. Décidément j'avais été mal inspiré de réserver pour moi tant de reliques du n° 3. Cependant on continue la perquisition ; la tête n° 4 ne lui allait pas plus ; il ne restait que la tête n° 5, qui avait reçu par derrière un coup transversal de sabre ; on met la coiffure, non seulement elle s'adapte très bien, mais elle a même une large déchirure juste à l'endroit où la tête était fendue ; le doute n'était plus possible ; mais celui qui fut trompé dans cette affaire fut moi, vous le comprenez bien.

Extrait d'une lettre du P. de Bigault au rédacteur. (Inspruck, 30 décembre 1869.) — Notre université compte 213 élèves dont 110 jésuites et 103 étrangers. Plusieurs Evêques allemands, français, américains se rendant à Rome se sont arrêtés à Inspruck. Quelques-uns sont descendus à notre maison. Je ne vous parlerai que de la visite de Mgr Martin, Evêque de Paderborn. Je vous envoie la traduction du compte-rendu qu'en a donné le journal périodique : La Correspondance de l'association des prêtres qui ont été élèves du pensionnat théologique à Inspruck. « NN. SS. les Evêques de Paderborne et de Seckau en voyage pour Rome, ont daigné hier assister à une petite soirée donnée en leur honneur par les élèves du convict théologique d'Inspruck. Le comte de Galen dans une chaleureuse allocution complimenta leurs Grandeurs. Quelques morceaux furent ensuite heureusement exécutés. Enfin Mgr de Paderborn Dr. Conrad Martin se leva et, en son nom et au nom de son vénérable confrère, remercia l'assemblée de son sympathique accueil ; puis dans un discours pathétique, plein d'enthousiasme et d'onction épiscopale, il félicita ses auditeurs de ce qu'ils se dévouaient au service de l'Eglise dans ces temps de tristesse, de combat et aussi de gloire ; il enviait leur jeunesse et leur bonheur si rare de passer leurs plus belles années sous la conduite d'hommes si distingués et si véritablement religieux. » Depuis longtemps sa Grandeur entretenait le désir de visiter cet établissement qui lui a déjà fourni plusieurs prêtres zélés. Alors en sa qualité de président du Bonifaciusverein, l'éminent prélat exprima sa reconnaissance aux membres présents de l'association et nommément au rédacteur du Sendbote (Messager), le R. P. Malfatti si actif pour les intérêts de l'œuvre (le Messager allemand rédigé par le R. P. Malfatti compte 13 000 abonnés). Les paroles que sa Grandeur prononça à cette occasion méritent la plus sérieuse considération des amis de l'œuvre et de la bonne cause. L'illustre Evêque rappela d'abord la grande influence exercée par l'association et les progrès qu'elle a faits dans ces derniers temps grâce au concours des fidèles. Longtemps elle resta en ressources matérielles fort au dessous du Gustav-Adolphverein. Son noble fondateur, le comte Stolberg, malgré tous ses voyages pour la répandre ne recueillait chaque année que 20 000 thaler (80 000 fr.) ; ses revenus montent aujourd'hui à 30 000 thaler, et l'an passé ils ont atteint 100 000 th. En 1866, les dons de la charité n'ont pas diminué, malgré la guerre. Depuis les 15 années de son existence la société n'a pas fondé et entretenu moins de 252 églises et écoles catholiques. Et pour que le lecteur se fasse une idée de ce que signifie ce mot : fonder et entretenir 252 églises, je cite ce qu'Alban Stolz écrit sur ce sujet : « Une station de mission coûte beaucoup ; il faut entretenir un Ecclésiastique catholique ; tant qu'on n'a pas réuni la somme nécessaire pour construire une église, il faut louer une salle ou un vaste local afin d'y célébrer le service divin ; il faut se procurer tous les objets indispensables pour offrir le S. Sacrifice de la Messe ; il faut louer une autre maison qui servira d'école catholique pour les enfants et l'instituteur doit être payé sur la caisse de l'Association puisque ni les communes ni les gouvernements protestants ne donnent rien. Mgr Martin racontait qu'autrefois dans son diocèse, pour ne parler que de celui-là, 6 000 catholiques chaque année abandonnaient la vraie foi par suite du manque

d'églises et d'écoles. Dans les 15 dernières années l'association a pourvu aux besoins religieux de 70000 catholiques. La vue de tant de bien accompli transportant alors l'illustre prélat d'un saint enthousiasme : « Oui, s'écria-t-il, l'avenir et la destinée du Bonifacius verein est aussi l'avenir et la destinée de la religion catholique et de l'Allemagne catholique. Enfin Sa Grandeur exhorta l'assemblée à accompagner de leurs prières les Evêques qui se rendaient à Rome pour le Concile et termina en rappelant ces paroles que prononçait il y a 30 ans un des plus illustres prélats de l'Eglise d'Allemagne : « L'Eglise a soif de prêtres pieux et zélés. » Sa Grandeur ayant donné sa bénédiction, Mgr Zwerger prince-Evêque de Seckau, dans une courte et chaleureuse allocution dit qu'il s'unissait de tout cœur aux paroles que venait de prononcer son illustre collègue. Alors l'assemblée se sépara, mais chacun ressentait dans son âme un zèle plus vif pour la bonne cause et un amour plus grand pour sa vocation (Neue Tiroler Stimmen.)

Traduction d'un article que le R.P. Schneemann a inséré dans le : Litterarischer Handweiser (No du 10 Décembre).

Catalogue du clergé allemand dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Statistique de toutes les paroisses, stations et écoles des missions allemandes. — Guide des émigrants catholiques allemands - avec une carte ecclésiastique des Etats-Unis par Ernst Ant. Reiter, prêtre de la Compagnie de Jésus et curé de la paroisse allemande de la Ste Trinité à Boston (Massachusetts). Le profit de la vente est appliqué à la construction d'une église nouvelle et plus grande que l'ancienne, destinée aux Allemands de Boston et des environs. 1869. New-York, Cincinnati, Ratisbonne. — Librairie de F. Pustet in-8 - 274 pages. - 1. th. 4 f. — Ce livre, l'auteur nous l'apprend lui-même a un triple but. Comme Catalogue, il servira à tous les prêtres allemands de livre d'adresses ; comme Statistique, il donne un tableau clair et exact de toutes les paroisses, stations de mission et écoles catholiques allemandes aux Etats-Unis ; comme Guide, il offre aux prêtres et aux laïques, aux Européens et aux Américains, un moyen sur de trouver les prêtres, les églises, les écoles catholiques-allemandes, dans ces régions immenses et encore incomplètement connues. Ce dernier but ne se présentait d'abord, ce semble, qu'incidemment ; mais à la fin ce fut uniquement pour l'atteindre que l'auteur, presque accablé déjà par les travaux que lui impose l'administration d'une paroisse de Boston, eut le courage de surmonter les fatigues incroyables d'une telle entreprise. Ce n'était pas en effet une petite besogne que de prendre des renseignements auprès de mille prêtres et plus, dispersés sur une étendue de pays presque égale à la partie du monde que nous habitons. Mais ces démarches étaient indispensables. L'auteur ne trouvant en haut lieu, ni secours ni appui, force lui fut de s'attaquer à chaque prêtre en particulier. Or, il nous le dit lui-même, pour obtenir la perfection et l'exactitude nécessaire dans une statistique il dut insérer dans les journaux catholiques ou envoyer directement par la poste, plus de 7000 demandes, accompagnées de cadres à remplir disposés absolument comme dans le livre, avec les mêmes divisions et les mêmes rubriques. Nous sommes redevables à cette infatigable activité d'un ouvrage qui satisfait toutes les exigences légitimes ; et les connaisseurs pardonneront aisément les quelques erreurs et lacunes inévitables, surtout une première année dans un travail de ce genre imprimé en allemand par des américains. — Cet écrit commence par une introduction qui renferme des instructions pour les émigrants, et des propositions adressées au clergé allemand et aux rédacteurs de journaux. Vient ensuite le catalogue du Clergé avec le tableau des paroisses, des stations et des écoles catholiques, il comprend 250 pages. On donne le lieu et la date de naissance des prêtres ; le jour de leur ordination, celui de leur dernière installation, la durée de leur séjour aux Etats-Unis ; leur domicile habituel, le nom et l'ancienneté de leurs paroisses, les stations de mission qu'ils desservent, le nombre des baptêmes annuels et enfin combien il y a d'âmes, combien d'écoles, d'instituteurs et d'écoliers dans chaque paroisse. Le résultat général de cette statistique n'est pas aussi brillant à beaucoup près que nous le faisaient espérer les relations habituelles sur l'Eglise américaine. D'après le catalogue le nombre des Allemands appartenant à l'Eglise catholique est seulement de 1 044 711. Or l'on peut bien admettre que les paroisses françaises et anglaises ne sont pas plus considérables que les paroisses allemandes ; en portant donc le nombre des catholiques des autres nations à 2 200 000 on arrive au chiffre total de 3 350 000 catholiques sur une population d'environ 40 millions d'habitants. Ces désertions de l'Eglise qui réduisent les fidèles à un nombre proportionnellement si petit ont pour cause, particulièrement en ce qui touche les Allemands outre l'action des sociétés secrètes et surtout des Rouges (Rothmänner), cette circonstance malheureuse que les émigrants s'établissent dans des localités qui ne possèdent ni paroisse ni école allemande. Lorsque nos compatriotes ont le bonheur de parvenir à un endroit où la vie

catholique est florissante, ils conservent ordinairement leurs moeurs et leur religion. L'on comprend par là qu'un prêtre zélé n'ait reculé devant aucune peine, devant aucun sacrifice pour composer une statistique des églises allemandes qui indiquât aux émigrants les lieux où leur foi et le salut de leurs âmes sont exposés à moins de dangers. C'est aussi pour ce motif que nous croyons ne pouvoir trop recommander la diffusion de l'ouvrage du P. Reiter dans les contrées qui envoient en Amérique de nombreux colons, et surtout parmi le Clergé de ces provinces.

Si le Catalogue restreint singulièrement le nombre que nous pensions être de catholiques aux États-Unis, il constate d'autre part des résultats bien consolants et qui surpassent de beaucoup notre attente, je veux parler du nombreux Clergé allemand et de ses nombreuses écoles paroissiales. De 3 500 prêtres qui se trouvent aux États-Unis il n'y a pas moins de 1.160 allemands, et dans presque toutes les paroisses on a établi au prix d'énormes sacrifices du côté des fidèles, et de fatigues non moins grandes du côté du Clergé, des écoles paroissiales où 133 322 enfants reçoivent l'instruction. La plupart de ces Ecclésiastiques allemands si nombreux et si zélés qui sont en Amérique, sont partis d'Europe. Nouveau motif pour le Clergé allemand de faire bon accueil au Catalogue qui lui procure des notices exactes sur tant d'anciens amis et de vieilles connaissances. Enfin l'ouvrage du P. Reiter est intéressant surtout par la richesse des matériaux de statistique qu'il contient. On n'y a point admis ces résultats en bloc et arbitraires dont on s'est contenté jusqu'ici, mais on a composé un tableau détaillé de toutes les paroisses, et l'on y a joint une carte ecclésiastique des États-Unis fort exacte. L'éditeur a mis en vente séparément cette grande carte où chaque ville est marquée avec soin. Cette carte est sur fort papier et dans un étui élégant. Pour terminer nous exprimerons le désir qu'une autre année, car il est hors de doute que cette première année du catalogue ne sera pas la dernière, l'auteur nous donne non seulement le nombre des baptêmes, des enfants qui fréquentent les écoles et des paroisses, mais encore celui des mariages et des décès. Ces derniers renseignements nous semblent aussi faciles que les premiers à obtenir des Curés, mais ils augmenteraient notablement encore le mérite de l'œuvre.

Autriche. — Extrait d'une lettre du P. Bole. (1er Janvier 1870) — Le pouvoir en Autriche se sent plus fort, les relations de son gouvernement avec Rome sont moins tendues, le St. Père conçoit de plus heureuses espérances pour l'avenir, le parti Joséphiste se sent moins appuyé, plus faible et à la veille peut être de quelque échec. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons plus rien à craindre pour le moment. Je suis autorisé non seulement à le penser, mais encore à l'affirmer, sans pouvoir m'expliquer davantage. Est-ce à dire que nous jouissions d'une paix parfaite? Non certes. Les fureurs révolutionnaires rugissent toujours contre nous avec d'autant plus de rage qu'elles se sentent impuissantes. Il y a huit jours à peine qu'on nous trainait dans la boue dans le drame crapuleux du dernier Jésuite. Quelques semaines auparavant un des Juifs les plus opulents de la cité ameutait par ses déclamations furibondes contre nous toute la canaille des échoppes et des bouges. Mais la justice de Dieu ne se fit pas attendre. Puissant et fort, d'une santé robuste et florissante, cet impie se vit instantanément couvert d'une lèpre hideuse et inconnue. Tout son corps bourgeonna de pustules noires et purulentes qui firent tomber en lambeaux ses chairs, comme incendiées par des charbons ardents, et le rongèrent tout vivant dans l'espace de 24 heures. J'étais à Vienne quand on allait jeter aux vers cette pâture immonde. — Ici comme ailleurs du reste les extrêmes se touchent. A côté des théâtres et de ces lieux consacrés au plaisir et qui regorgent de monde, vous voyez des églises pleines de pieux fidèles. A les voir et à les entendre surtout vous diriez deux peuples tout différents. Celui que j'ai vu, soit à St. Etienne, soit à l'Université m'a singulièrement surpris et touché. C'était un jour ordinaire de la semaine, il n'y avait ni fête ni solennité, et pourtant il y avait près de 1000 personnes à la cathédrale, et notre église qui est passablement spacieuse était presque pleine. Or, tout ce monde tantôt priait à haute voix et tantôt chantait doucement des chants sacrés avec un accent de foi et de piété tout-à-fait pénétrant. Je demandais à nos Pères si leurs sermons étaient bien suivis: On y accourt en foule, m'ont-ils répondu, et chaque dimanche nous voyons mêlés au peuple des grands de la Cour, des Seigneurs et plus d'un Archiduc. Il est tel Père qui me disait: « Pour vous prouver le travail qui se fait ici, vous saurez, mon Père, que pour ma part j'ai entendu plus de 22 000 confessions l'année dernière. Presque toutes les missions, triduum, retraites Ecclésiastiques et autres sont données par nos Pères » — « Mais comment vivez-vous ici? » — « A l'étroit, comme vous le voyez, puisque nous n'avons que 11 chambres, et puis d'aumônes et seulement d'aumônes. Ce sont quelques saintes âmes qui se sont cotisées pour nous fournir tout ce dont nous avons besoin; et jamais rien ne

nous a manqué." J'avais témoigné le vif désir de voir la chambre où notre aimable St. Stanislas reçut le Pain sacré de la main des Anges. Cette ineffable consolation je l'ai eue. J'ai donc eu le bonheur de voir cette chambre appartenant alors, comme vous le savez, à un Luthérien, achetée dans la suite par un catholique qui en a fait une chapelle, et dernièrement restaurée par un Juif... converti. Rien de plus gracieux que cette charmante cellule au plafond légèrement voûté, où se jouent, ainsi que sur les panneaux des murs, les plus capricieuses arabesques servant de cadres aux jolis médaillons où toute l'histoire de notre saint se voit fidèlement représentée. Sur l'autel, entre les chandeliers d'argent qui le parent, il y a de riches reliquaires dont le plus précieux occupe la place du tabernacle; c'est derrière ce soleil en vermeil qui renferme les reliques les plus insignes de notre cher Saint que le dernier Provincial de la Basse-Autriche, quand la Compagnie fut supprimée, vint déposer les clefs des archives et de la maison-mère de la province. Et c'est là que le premier Provincial de la nouvelle Compagnie, s'empressant de visiter ce sanctuaire à jamais béni, retrouva, guidé sans doute par ce fidèle dépositaire, ces mêmes clefs, avec un écrit constatant le dépot qui lui en avait été fait par le dernier Provincial, pour le remettre à son successeur, si Dieu, comme il l'espérait lui en donnait un. Toutes ces espérances ont été réalisées à la lettre, et je m'estime bien heureux de l'avoir pu voir moi-même et d'avoir entendu tous ces détails que je vous transmets, vous souhaitant d'avoir, en les lisant, le même plaisir que j'ai eu en les entendant. ....]

Faits divers. — C'est une chose utile que de réunir de bonnes réponses aux objections contre la religion; si cela était déjà autrefois utile, les différents voyages des Scolastiques, qui ont quitté Presbourg cette année, semblent montrer que cela est aujourd'hui nécessaire; mais je leur laisse la parole: je ne fais que traduire. Ce sont d'abord deux Frères allant à Inspruck, qui rencontrent un officier supérieur des Hussards: Il les salue poliment; à peine installé il se tourne vers nous et nous demande où nous allions; son air distingué, la franchise peinte sur ses traits, m'inspirèrent de la confiance, et je lui répondis en toute simplicité. — Ces Messieurs sont...? — Ne vous effrayez pas, Monsieur, c'est un nom bien décrié, à cet époque; nous sommes Jésuites. — Bien décrié, en effet; mais de grâce, ajoute-t-il, votre Ordre n'a pas d'avenir, tout le monde instruit est contre vous, vous êtes jeunes ... abandonnez un genre de vie si précaire. — Que notre Ordre ait de l'avenir ou non, cela dépend de Dieu et non des hommes; quant à ce que vous affirmez, que tout le monde instruit est contre nous, vous me permettrez d'en douter. Et d'abord les honnêtes gens, le vrai peuple ne nous est pas hostile... Quant à ce qui regarde l'abandon de notre vocation, nous sommes persuadés que Dieu donne et précise la vocation, et que l'homme ne saurait ni la faire ni la changer contre la Volonté de Dieu. Que dans la Compagnie se trouvent des hommes qui ont la vocation au Sacerdoce seulement comme Jésuites, c'est ce que semblerait prouver ce fait: que lors de la suppression de l'Ordre beaucoup de jeunes clercs rentrèrent dans la vie laïque parcequ'ils ne se sentaient pas la vocation d'entrer dans un autre Ordre religieux. — J'admire une pareille fidélité à vos vocations, un pareil dévouement; mais enfin la question de votre existence est toujours la première de toutes les questions. — En cela nous nous confions en quelqu'un qui voit de plus haut que les hommes, et qui sait mener les menées des hommes à ses fins. Que nous le puissions à bon droit, l'histoire le prouve. Si l'Europe ne veut plus de nous, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique nous recevront à bras ouverts, comme cela a lieu maintenant: je ne crois donc pas que nous méritions votre admiration, car quand Dieu donne la vocation, il donne aussi les forces nécessaires pour la suivre, et cela dans toutes les difficultés. — Mais Messieurs, interrompit notre officier, là entre nous, il faut qu'il y ait un défaut d'organisation dans votre Ordre; il a toujours eu tant d'adversaires, et précisément parmi les gens éclairés. Cela ne saurait s'expliquer sans cela. — D'abord Monsieur, vous me concéderez une petite distinction; à savoir que ce n'est pas l'intelligence, l'esprit, mais un grand caractère, un cœur noble et généreux, et pour parler chrétiennement, la vertu, qui rend un homme grand et respectable; et que par conséquent un homme très éclairé, et très intelligent, peut être en même temps un grand coquin. Ceci posé pour ce qui est de nos adversaires, il faut les diviser en deux catégories..... Ceux qui nous connaissent bien, et qui pour cela même nous haïssent, ceux là sont nos ennemis irréconciliables; car notre tendance est directement opposée à la leur; mais ne sont-ils pas aussi les adversaires de tout ordre? De pareils ennemis ne sont pas un blâme. La seconde cathégorie se compose de ceux qui ne nous connaissent pas, ou qui ne nous connaissent que par ouï-dire, c'est-à-dire tels que le mensonge et la calomnie nous dépeignent, que ceux là viennent dans nos maisons, qu'ils apprennent à nous connaître par les faits, et ils seront nos amis. — Je crois bien que les particuliers sont généralement bons; mais on assure cependant universellement, que vous

avez certains principes de morale : la fin sanctifie les moyens.... il faut bien qu'il y ait quelque fondement. — Je lui racontai l'histoire du P. Roh avec la particularité de 1000 florins promis, ils sont encore à gagner, ajoutai-je. Du reste, Monsieur, faites-nous ce plaisir, allez à l'occasion visiter nos collèges, examinez notre vie, nos œuvres, venez à nos sermons, à nos confessionnaux, et vous verrez par vous-même, si tout ce que l'on dit, tout ce que l'on assure, tout ce que l'on imprime même est fondé. . . . L'argument lui plut ; il devenait de plus en plus confiant, il nous demanda pourquoi en public nous ne nous élevions pas plus énergiquement contre nos adversaires, et ne réfutions pas leurs accusations ? — Les principaux mensonges sont réfutés depuis longtemps au long et au large ; mais ceux qui parlent ne veulent le plus souvent entendre qu'une seule cloche ; répondre à toutes les calomnies est inutile et impossible ; en outre nos adversaires ont sur nous cet avantage qu'aucun moyen n'est au dessous d'eux, aucune arme trop déloyale. — Sans doute vous ne pouvez employer le mensonge et la calomnie ; mais les fautes réelles et notoires de vos adversaires, ne pourriez-vous pas les mettre au jour, et détruire ainsi l'autorité de leurs assertions ? c'est un droit que vous avez, c'est un devoir. — Le seul inconvénient, c'est que l'un des Commandements de Dieu défend d'attaquer la réputation du prochain, et qu'un des principes fondamentaux du Christianisme est de rendre le bien pour le mal. » Ceci lui semblait bien dur. — De fil en aiguille, nous eûmes à employer nos connaissances d'éthiques à propos de tous les événements du jour. Les difficultés de Mgr. l'Evêque de Linz avec le gouvernement, l'histoire de Cracovie ne pouvaient manquer d'arriver, et à ce propos notre officier de déblatérer sur le célibat, c'était à son avis la honte du 19me siècle, et l'affection des époux était le nec plus ultra du bonheur humain. — Sur mon objection que c'était une grosse erreur et qu'il y avait des biens beaucoup plus élevés, il le nia fortement, et chercha à établir que l'amour humain dans son plus pur idéal, était le bien suprême et que personne ne s'y pouvait soustraire. Je lui rétorquai la première partie de son assertion par un argument ad hominem : Monsieur est militaire, une guerre éclate ; vous avez une fiancée, une femme, des enfants ? et cependant je suis persuadé que vous quitteriez tout, et que rien ne vous empêcherait de tomber en héros, s'il le fallait, pour être fidèle au devoir et au pays. — Oui, mais c'est ici tout autre chose : l'honneur et le devoir commandent. — Vous voyez donc Monsieur, qu'il est des biens plus élevés que l'amour dans la famille. Quant à ce besoin du cœur humain d'aimer, le Christianisme ne l'a pas méconnu : seulement il dirige, épure, et conduit l'amour lui-même, et présente aux chrétiens dans l'amour de Dieu un objet qui n'est ni périssable, ni imparfait et qui seul suffit à lui donner le repos. —— Sur la ligne de Pesth ce furent des élèves de l'école militaire qui voyant une soutane virent l'occasion bonne d'attaquer l'inquisition ; c'est toujours l'histoire de l'ogre chez les ignorants. — Mais Messieurs, pourriez-vous me dire ce que c'est que l'inquisition, contre laquelle vous parlez si bien ? Nos jeunes cadets se regardent .... Motus ! — Puisque vous ne le savez pas, je vais vous le dire. Et il leur fit l'histoire de ce tribunal depuis son origine... Battus sur ce point, ils se rabattirent sur l'impossibilité pour les hommes d'être tous, les descendants d'Adam : ils voulaient une race particulière pour l'Amérique, et leur argument était celui-ci : Par où les descendants d'Adam auraient-ils passé ? — Mais Messieurs, on apprend en septième ce que sont les îles Aléoutiennes et le détroit de Behring. Nos cadets prirent le parti de se taire et de causer d'autre chose. —— Plus loin monte un député au Landtag de Pesth, qui voyant des Jésuites, leur déclare à brule pourpoint qu'il va agir de toutes ses forces pour les faire expulser de Hongrie, mais la discussion ne manque pas d'intérêt : Le député s'était plongé dans la lecture d'un journal, quand il a fini, il le tend au Scolastique en lui désignant l'article Histoire de Cracovie. Quand il eut fini : Eh bien qu'en dites-vous ? — Autant de balourdises que de phrases. — Vous êtes Clérical Monsieur, et je comprends que vous parliez ainsi, mais encore faudrait-il prouver. — Cela n'est pas bien difficile. N'est ce pas une absurdité d'affirmer que les Ordres religieux au moyen-âge ne s'occupaient jamais de choses spirituelles (sic) cela se trouve dans la seconde ligne, et les suivantes ne sont pas mieux pensées. — Vous êtes peut-être religieux vous-même ; puisque vous les défendez si bien ? — Oui Monsieur, et Jésuite, qui plus est. — Fort bien, je me rends au Landtag de Pesth, et nous nous efforcerons de vous faire sauter : il faut que vous quittiez la Hongrie. — Faites ce que vous voudrez Monsieur, nous ne craignons pas ; et du reste nous ne manquons pas d'amis. — Nous saurons bien persuader ceux-là aussi. Vous êtes des rétrogrades, des ennemis du progrès et de la liberté. Il faut que vous quittiez. — Nous existons cependant dans d'autres pays, où l'on ne comprend pas mal, je crois, ce que c'est que la liberté : la France, la Belgique... La Belgique est bigotte, la France... notre type, notre idéal c'est l'Italie. — Nous ne tenons pas à la glèbe. Pour moi je vous le déclare, j'aime bien mon pays, et cependant demain s'il le faut, pour être

fidèle à mes convictions, je le quitte et vais demander à d'autres contrées plus libérales le droit de vivre fidèle à mes principes. — Ayez vos principes, je suis les miens, nous nous rencontrerons au Landtag et nous lutterons. — Quoiqu'il en soit et que vous nous chassiez au nom de la liberté et du progrès, ou non, regardez moi bien Monsieur, nous nous rencontrerons un jour à un autre tribunal, vous me reconnaîtrez là bas, c'est là que notre cause sera jugée en dernier ressort. Heureux qui aura eu les bons principes. — Je ne crois pas à Dieu, je suis athée. — Vous ne croyez pas à Dieu parceque vous le craignez. — Je n'y crois et ne le crains pas. — Malheur alors ! tant pis pour vous, votre ruine est d'autant plus certaine. On se tut. En arrivant à Pesth, le député en quittant les Scolastiques : "Monsieur, lui dit-il, vous m'avez parlé comme peu d'hommes jusqu'à présent ; mais je ne vous en veux pas : un Hongrois, quoiqu'il soit, doit savoir affirmer ses convictions. — Si le Landtag vous laisse quelque loisir, je serais heureux, Monsieur, de recevoir votre visite à Kalaza (où le Père se rendait, c'est un collège Hongrois), vous pourriez peut-être perdre là plus d'un préjugé, et vous persuader par vos propres yeux que les Jésuites ne sont pas si ennemis du progrès. Ils se serrèrent la main en se quittant. — Vous voyez, mon R. Père, quels sont les sentiments des libéraux vis-à-vis de la Compagnie, et quelles tendances charitables ils auraient à notre endroit. Ils font bien ce qu'ils peuvent ; et dans notre ville de Presbourg on peut contempler à la porte des débits de tabac une belle gravure richement encadrée qui représente : L'histoire de Barbare Ubrick la nonne enterrée; de nombreuses représentations de théâtre, sur le même sujet, étaient destinées, sans doute, à renseigner la société sur ce grand scandale du 19me siècle. En vain les journaux de Cracovie ont-ils démenti leurs premières assertions ; en vain a-t-on prouvé que le fait était connu de tous les médecins du couvent, et que ce n'était qu'une charité peut-être excessive qui avait déterminé la Supérieure à conserver dans la maison cette pauvre folle, l'occasion était bonne de japper et de mordre, on s'en est donné à cœur joie. —— [Un autre petit fait encore, et aussi gentiment travesti, se passait il y a quelque temps à Vienne. — Vers 10h. du soir ou du moins à une heure indue, se présente à un hôpital tenu par les Sœurs de Charité, un homme demandant asile pour la nuit et se disant malade. Il parlait avec peine ; on ne pouvait se rendre compte de son mal. Bref il fut admis et couché dans une des salles. Le lendemain, après avoir ronflé toute la nuit, il se disait guéri, il dut cependant attendre pour se lever, la visite du médecin. Celui-ci accorda aussitôt le permis de sortir, et recommanda comme seul traitement de ne pas tant boire, pour éviter le retour du mal. D'après les réglements, on remit au malade les 50 Kreutzer que reçoit tout malade sortant de l'hôpital, et mon homme partit content. Le traitement était de son goût à ce qu'il paraît, le fait est que quelques jours après mon homme revient à la même heure et dans le même état, et comme on faisait difficulté de le traiter, il se mit à injurier les employés, et fut mis à la porte. De là grande rumeur parmi la juiverie. Les plus violentes invectives contre la prétendue charité des Sœurs dites de la Charité ! Un pauvre malade avait été jeté brutalement sur le pavé, sans secours. Et cette atrocité avait eu lieu à Vienne... Voilà la charité chrétienne ! Vous comprendrez quand je vous dirai que presque tous les journalistes de cette capitale sont 1° Juifs et 2° est-ce ajouter quelque chose de plus en disant : vendus à la franc-maçonnerie. Le résultat de tout cela a été des injures, des mauvais traitements pour des Sœurs de Charité dans plusieurs villes d'Autriche ; à Prague par exemple. Et cela en plein jour et sans répression. Dernièrement encore un Juif émettait devant deux des Nôtres le charitable espoir de voir bientôt l'Autriche débarrassée de ses curés ; sans doute, ajoutait-il, je n'ai rien contre les particuliers, je les crois même assez honnêtes, mais c'est à la Caste que j'en veux. Le convoi qui arrivait à destination ne permit pas au Juif d'expliquer sa pensée, ni à nos frères de la comprendre. — Mais en voici assez sur le côté moins beau de la médaille ; ces criailleries ne sont que peu de chose : certaines mesures sont plus inquiétantes, plusieurs Frères ont été inquiétés à propos du service militaire, et ont dû comparaître ; cependant tous sauf un Frère Coadjuteur novice, se sont tirés d'affaire, même sans le bréviaire. L'un d'entre nous a dû prêter ici le serment de la milice comme agrégé à la Landwehr, moyennant cette formalité il a cependant obtenu de continuer ses études, et le major devant qui il a dû s'obliger, l'a même assuré que même en cas de guerre, il ne serait pas requis. Les jeunes clercs et même les prêtres peuvent cependant en cas de besoin, être requis, non pas il est vrai pour le service actif, mais comme aumôniers, ou dans les hôpitaux militaires. Laval possède un Scolastique de plus, grâce à ces mêmes difficultés en Prusse. Pour lui on a été beaucoup plus loin, il avait été condamné comme déserteur à un an de forteresse et à un ou deux ans de service militaire : son ordination comme sous-diacre ne devait pas le sauver. Il se pourvut en grâce auprès de Sa Majesté le Roi de Prusse. Sa demande fut rejetée, il a dû comparaître. Pour éviter de plus grandes difficultés pour la Compagnie, le R. P. Général le délia de ses vœux, en lui promettant de le recevoir de nouveau, s'il parvenait à surmonter cette difficulté. Son avocat ne parvint pas à le faire libérer et il

devait purement et simplement servir pendant un an. En même temps il lui donna le conseil de décamper s'il le pouvait. Ainsi dit, ainsi fait, et après identité du sujet reconnue à Paris, il fut envoyé en philosophie à Laval.

France. — Strasbourg. — Un de nos Pères de la résidence de Strasbourg nous raconte les deux traits suivants:

Il y avait dans le Haut-Rhin deux enfants possédés du démon pour avoir mangé une pomme qu'une vieille femme leur avait donnée à manger. — L'un d'eux fut amené à Strasbourg (fin de septembre) et là après que M. le Vicaire général, le Supérieur du g^d Séminaire, le R. P. Eicher eurent constaté la possession, un de nos Pères fut chargé des exorcismes. Le démon déclara qu'ils ne sortiraient qu'au troisième jour, (car ils se disaient deux); mais dès le second jour, le Père au lieu de suivre les exorcismes ordinaires, commença par les litanies de la Ste Vierge: puis arrivent les sommations, mais le diable refusant obstinément de sortir, le R. P. Souquat par une sorte d'inspiration saisit une statue de l'Immaculée-Conception qu'il venait de bénir, et la posant sur la tête de l'enfant: « Souviens-toi, satan, s'écria-t-il, que c'est Celle-ci qui t'a écrasé la tête, et c'est en son nom que je t'ordonne de sortir! Sortiras-tu? — Il faut bien, dit piteusement le démon. Aussitôt les contorsions et convulsions diminuèrent jusqu'à ce que l'enfant tomba dans un paisible sommeil. Bientôt il se réveilla délivré; on lui fit dire ses prières, l'Ave Maria, ce qu'on n'avait jamais pu obtenir de lui, puis on récita le Te Deum et on le remit à sa mère, bien heureuse de ce qui venait de se passer. — Restait le second enfant. Mgr l'Evêque de Strasbourg en chargea le propre Curé de ces malheureux. Là comme à Strasbourg, comme déjà à Notre-Dame des Ermites, les exorcismes ordinaires n'eurent pas d'effet. Alors le Curé suivit la marche du Père: Imperat tibi Virgo Immaculata, s'écria-t-il, et aussitôt le démon fit ses apprêts de départ. Seulement il demanda à entrer dans un troupeau de moutons, puis dans un autre; le bon Curé refusa net, et force fut enfin au misérable de déguerpir sans autre billet de logement. Gloire à Marie!

Voici une autre petite histoire des tromperies du démon, dont le dénouement remonte bien à l'an passé, mais dont je n'ai su tous les détails que depuis peu. — Au commencement du temps pascal 1869, je fus appelé au parloir par une personne en costume de servante, qui m'était inconnue. « Mon Père, me dit-elle, ayez pitié de moi et écoutez-moi avec un peu de patience, vous avez devant vous une personne damnée! — Oh! fis-je, la damnation n'est pas encore si terrible tant que vous êtes ici. — Je sais bien ce que je dis, continua-t-elle, Dieu m'a prédestinée à la damnation éternelle et voilà 8 ans que je vis dans cette conviction, et 8 ans que je ne fréquente plus ni église ni Sacrements de peur d'augmenter mes tourmens en enfer. — Dieu, Mademoiselle, ne prédestine personne à l'enfer, et c'est tout simplement une hérésie protestante que vous venez d'énoncer. Vous êtes sous l'influence d'une évidente illusion du démon et il importe d'en sortir en reprenant vos devoirs religieux. — Mais, me sera-t-il permis, mon Père, de me confesser encore? — Non seulement cela vous est permis, vous y êtes obligée sous peine de péché grave! — Eh bien je viendrai dans 8 jours? — Non pas, mais tout de suite, répondis-je, redoutant que pendant ces huit jours le démon ne fit encore des siennes. Elle se confessa le même jour, communia deux jours après, puis encore au bout de 8 jours et depuis ce temps elle use de la Communion très-fréquente avec un bonheur et une paix indicibles. — Voici maintenant son histoire qu'elle m'avait racontée en partie lors de la première entrevue mais qu'elle détailla plus tard. Marie, c'est son nom, naquit en Allemagne d'une famille chrétienne et au dessus de la condition de servante, qu'elle avait maintenant. Dans sa jeunesse elle avait du goût pour les plaisirs mondains, la danse surtout faisait ses délices. Ni exhortations, ni confesseur, ni confession générale ne purent la déterminer à y renoncer, lorsque la maladie et la mort de sa mère produisirent cet effet. Marie avait vu trois fois en songe que sa mère mourrait sans Sacrements; mais ne la voyant pas très-malade, retenue aussi par une sorte de respect humain, elle n'en dit rien. Tout-à-coup sa mère est obligée de se coucher et meurt subitement, et avant l'arrivée du prêtre. Le songe s'était réalisé, et Marie au comble du désespoir s'accusait de la perte éternelle de sa mère. C'est alors que pour réparer sa faute elle commença une vie de pénitence et d'abnégation. Elle avait toujours eu une grande répugnance à songer à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle se surmonta, et bientôt cette méditation devint continuelle, même au milieu de ses nombreuses occupations. Alors rien ne lui coûta plus, elle se réjouissait de souffrir afin d'être semblable à Jésus souffrant, son intelligence fut éclairée de vives lumières et son cœur inondé de bonheur. Mais de là même naquit la tentation. Semblable à Lucifer, dit-elle, je me repliai sur moi-même, et me trouvai forte par moi-même, pouvant me passer de Dieu. Aussitôt mon intelligence s'obscurcit, je me dégoûtai peu à peu de méditer sur la Passion; mais je me croyais dévote, me levais à 3 h^s du matin pour prier, jeûnais à maigrir beaucoup, pensant ainsi imiter les Saints. Oui, me dis-je, je veux être une sainte, et je crois

même que je ne le suis déjà pas mal. Mais cette sainteté de fabrique humaine ne fut pas de longue durée. Bientôt les troubles, le soulèvement de toutes les passions, le désespoir surtout pendant ses examens de conscience et ses confessions l'affaiblirent au point qu'elle crût être abandonnée de Dieu, avoir le cœur rempli de démons, être elle-même un démon et vouée à la damnation. Après quelque temps de pareille vie, pendant lequel elle avait abandonné les Sacrements, elle reprit avec un nouveau courage, priant beaucoup et surtout la Ste Vierge pour en obtenir de sortir de cet état, mais en vain. Un jour qu'elle priait avec ferveur, elle crut voir la Ste Vierge dans les airs lui souriant avec bonté et l'assurant de son secours. Cette vision ne disparut plus, Marie la consulta dans tous ses doutes ; elle en reçut entre autres réponses, celle de faire par amour pour Dieu les choses douteuses, qui dès lors ne seraient pas péché ; et de s'approcher le plus possible de la Ste Table, même sans la permission du confesseur, car c'est de là que lui viendrait le salut. Elle obéit, et de fait ne dit rien de tout cela, de peur que son confesseur ne la traitât d'illuminée. Cela dura jusqu'en automne 1864 : Elle était moins tourmentée il est vrai, mais dans l'obscurité la plus entière, ne pouvant savoir si elle faisait bien ou mal. A cette époque la vision disparut subitement. Le désespoir revint, et un jour pendant qu'elle priait, elle entendit distinctement le démon se moquer d'elle et lui dire : « Tu es trompée, la vision c'était moi, et maintenant tu es certainement damnée, puisque tu m'as écouté et reçu tant de Communions, qui toutes sont indignes ? Qu'on juge de son désespoir, mais ne voulant pas être damnée, elle résolut de faire violence au ciel : elle ne mangea plus pendant quelque temps et se soutint avec un peu d'huile de foie de morue. Un soir elle se dit : Je ne me relèverai plus que je sois exaucée, et elle resta en prières jusqu'à deux heures du matin. A ce moment, elle aperçoit une grande main au-dessus d'elle, un rayon d'espérance luit en son Cœur ; mais bientôt la main devint grande comme le ciel entier, et elle entendit une voix dure : Cesse de prier, je suis Dieu, et ta prière m'est en abomination ; pour toi, plus de secours. Il est vrai que tous les hommes peuvent se sauver, mais toi, tu es tombée comme Lucifer, et quand je voudrais te pardonner, je commettrais une telle injustice, qu'à l'instant je cesserais d'être Dieu. En même temps, elle fut intérieurement comme éclairée et convaincue de la vérité de ces paroles. Mais se rappelant que Satan l'avait déjà trompée une fois, elle demanda ce qu'elle avait à faire, songeant que le démon ne pouvant pas lui donner un conseil qui fût bon, elle pourrait ainsi le reconnaître. Mais elle comptait sans son hôte. Elle reçut la réponse suivante : Evite toute espèce de péchés, car la punition en surpasserait tout ce que ma toute puissance même pourrait endurer. En même temps elle vit l'enfer dans toute son horreur. La voix continua : tu es maudite comme le démon, et pour cela indigne de toute grâce : tu ne saurais que profaner les choses saintes, tu ne peux pas plus communier, prier, visiter une église que le diable lui-même. Tout ce que tu fais est pour toi péché mortel, toute respiration, toute nourriture, chaque fois que tu foules la terre ; car c'est abuser des créatures de Dieu, et tu ne saurais vivre un instant sans commettre de péché. En même temps elle vit comment ses péchés se multiplieraient à l'infini, si elle vivait quelque temps, et comment le mieux serait de mourir tout de suite, pour épargner cette aggravation de l'enfer. Enfin il lui prédit qu'elle n'atteindrait pas un âge très avancé, qu'elle serait encore heureuse avant sa mort, et que c'est alors qu'elle tomberait subitement en enfer. Le plus grand de tous les péchés, ajouta-t-il en terminant serait de révéler à qui que ce soit ce que tu viens de voir et d'entendre. —— J'étais tellement abasourdie, dit-elle, que je ne doutais nullement de la vérité de ce qui venait de se passer. Mais je ne pouvais pas me résoudre à être damnée. Je m'adressai à la Ste Vierge. Elle apparut, mais je ne distinguai pas bien sa figure. Elle me repoussa avec horreur, en me disant que c'était un très grand péché pour moi de conserver la moindre espérance. Je ne me tins pas encore pour battue, je m'adressai aux Saints. Aussitôt j'aperçus toute une armée de saints parmi lesquels je reconnus St Louis de Gonzague et mes saints de prédilection. Tous me regardèrent avec beaucoup de pitié, et me dirent : « Très volontiers nous prierions pour toi, s'il était possible que Dieu put te sauver. D'ailleurs, nous tous avons été sauvés par notre humilité (et en même temps ils me montrèrent en leur cœur quelque chose qui signifiait l'humilité) et toi tu l'as perdue et comme elle ne saurait jamais être remplacée, tu es damnée sans ressource. Il était près de 4h. du matin. Elle était encore à genoux. Ecrasée par la tristesse et le désespoir elle alla pleurer près de sa sœur, sans oser lui parler de ce qu'elle avait vu. A partir de ce moment sa vie devint intolérable même pour le temps où elle éprouvait un demi soulagement. D'un côté elle craignait le scandale en s'abstenant des pratiques religieuses.

de l'autre c'était un tourment effroyable, un espèce d'enfer d'en accomplir quelques unes: quand par hasard on lui présentait de l'eau bénite elle essuyait ses doigts en secret de peur d'augmenter ses tourments. Son père ne voulut pas la laisser partir, elle fuyait son confesseur, elle appela donc la mort, ses préparatifs de suicide étaient même faits, quand elle fut retenue par la pensée qu'elle ne ferait qu'empirer son mal et qu'en attendant elle souffrirait toujours moins ici qu'après sa mort. C'est cette pensée qui la retint mille fois dans cette tentation de suicide. Tout-à-coup elle profita du mariage de son frère et s'esquiva pour prendre service dans une grande ville. Là elle était inconnue et délivrée de tout acte religieux, ce qui la soulagea un peu. En revanche, la dureté des maîtres et des travaux, lui firent endurer des peines corporelles capables d'épuiser un homme robuste; c'est ainsi qu'elle passa plusieurs années sans feu en hiver, logée dans un galetas ouvert, dont le sol et le lit étaient le soir couverts de neige, n'ayant pour toute nourriture que quelques pommes de terre glaciales, les mains crevassées jusqu'au sang. Toutefois elle montrait extérieurement un courage inébranlable et ne laissait jamais supposer le tourment qu'elle portait en son cœur. Voici venir l'enfer, dit-elle, et ce sera bien autre chose: elle aurait consenti à vivre ainsi toute l'éternité si cela avait pu se faire. Voyait-elle une fleur, entendait-elle une belle harmonie; ah! dit-elle, en enfer je n'aurai pourtant rien de tout cela, j'ai perdu mon Dieu et par ma faute. Elle finit par se résigner, et accepter l'enfer parceque Dieu le voulait ainsi. Parfois elle se réjouit de ce que Dieu vivait encore quelque part quoiqu'elle l'eût perdu; ou bien elle disait: « Mon Dieu, vous savez avec quelle ardeur je vous prierais si cela m'était permis" De temps en temps elle eut recours à quelque pélerinage, mais toujours elle se sentit comme repoussée par la Ste Vierge. Cette vie cependant sans prière, sans sacrements, sans mérites, lui causait un vide affreux, et elle aurait vu la mort sans effroi. Enfin le moment de la délivrance approchait. A Strasbourg elle fit la connaissance d'une de nos bonnes congréganistes, et pour ne pas se trahir elle se laissa persuader de l'accompagner deux fois aux instructions de la retraite donnée dans notre chapelle. Les sujets de l'instruction qu'elle entendit étaient: le bonheur que procure une confession sincère et le bonheur que causa le retour du prodigue. " Ah, si ce Père prédicateur savait combien je désire me confesser, pensait-elle! Mais pour moi plus de confession! Et pour éluder la pressante invitation du retour à l'exemple de l'enfant prodigue, le diable lui fournissait une explication toute particulière: " Si le prodigue avait perdu l'usage de ses jambes, il n'aurait pas pu retourner malgré sa bonne volonté; voilà mon état, j'aurais bien la volonté mais je n'en ai plus les moyens?" Quelques semaines plus tard, sa maîtresse l'envoya un soir à la cathédrale. Après une terrible lutte intérieure elle s'y résigna. Ce soir c'était le P. Klingkowstræm prédicateur allemand du carême qui était en chaire et expliquait les conditions exigées pour qu'un péché soit mortel. C'était là que Dieu l'attendait. Cette instruction enleva de ses yeux le fatal bandeau. Mais dit-elle, j'avais donc l'esprit à l'envers, car d'après les paroles du prédicateur, tout ce que j'ai pris pour peché n'était rien du tout. Reste à savoir si la fameuse vision venait de Dieu; demain j'irai trouver le Père que j'ai entendu à la chapelle des Jésuites, s'il me dit que c'était le diable, je l'en croirai et je suis sauvée. Cette lueur d'espérance lui rendit le courage, elle pria ce soir fort tard, malgré plusieurs obstacles que le démon suscita, elle vint me trouver. Après la 1ère séance au confessionnal un gd. combat s'engagea. Elle croyait à la parole du prêtre, cependant elle avait encore comme une montagne qui l'oppressait. Pendant huit jours, dit-elle, le démon me répéta toute la journée que tous mes efforts étaient inutiles, et qu'il saurait bien me faire consentir au péché. — Et je lui répondis: non, non, je n'en ferai rien. — Et il faut que tu m'appartiennes, reprit-il, il le faut, et tu seras damnée. — Non tu ne m'auras pas m'écriai-je en serrant les poings. C'était ainsi une lutte corps-à-corps pour ainsi dire et sans relâche. Je dis plus de dix chapelets par jour tout en travaillant. Ma confiance s'accrut, après 8 jours je retourne au confessionnal, et dès cette seconde absolution la montagne et la lutte disparurent de mon cœur. De temps en temps l'horizon menace de s'assombrir, mais je sais à présent ce que c'est, et ne m'en inquiète plus, je jouis d'un calme tout céleste." Elle se décida bientôt à se consacrer à Dieu entièrement, et attend le jour où ses affaires de famille étant terminées, elle pourra se rendre définitivement dans une maison religieuse.

Rome. — Extrait d'une lettre du F. Mercier aux Scolastiques de Laval. — (15 Janvier 1870.)

.... La revue du 15 Décembre. — Une revue des troupes pontificales avait été indiquée pour le lendemain de l'ouverture du Concile;

mais le mauvais temps la fit différer de jour en jour jusqu'au 25 décembre. Une revue des troupes est chose banale, en France surtout, où l'esprit militaire est proverbial ; il faut soixante ou quatre vingt mille hommes manœuvrant dans les plaines de Longchamp sous les yeux d'un roi et de deux empereurs, pour que les Parisiens consentent à honorer cette manifestation de leur présence. A Rome, les 6000 hommes de l'armée pontificale rassemblent autour d'eux l'élite de la société ; mais aussi c'est que ces hommes ne sont pas que des soldats et pour parler un langage horrible dans sa vérité : ils sont autre chose que de la chair de canon. Ils représentent une idée : la protestation de la justice opprimée contre la force triomphante. Voilà pourquoi la foule les salue par de chaleureuses acclamations. Mais du reste, à ne considérer que le côté matériel, ils sont capables de susciter le plus vif enthousiasme de la part des spectateurs. Ces jeunes gens ne sont point des victimes de la conscription qui ne portent qu'à regret l'uniforme militaire ; ce sont des volontaires pleins d'ardeur qui ne rêvent que les blessures, la mort et la gloire sur le champ de bataille. Ainsi voyez-les dans ce magnifique parc de la villa Borghèse, comme ils manœuvrent gaiement sous les yeux de vingt mille spectateurs ! La promptitude de leurs mouvements fait oublier quelques inexactitudes de précision et les erreurs d'alignement sont à peine remarquées. — Si vous voulez connaître en détail les forces de l'armée pontificale, placez-vous au pied de l'obélisque de la place du peuple. Les troupes vont sortir de la Villa Borghèse, traverser la place du peuple et s'éloigner par le Corso. La foule se porte sur les deux côtés du Corso pour assister à ce superbe défilé, ou s'échelonne sur les pentes du Pincio. Voici d'abord les Contadini revêtus du pittoresque costume des brigands Calabrais. Ils ne sont que 800 ; mais tous gens de courage et très-redoutés des vrais brigands. Habitants des montagnes, ils sont habitués à la fatigue ; et la connaissance qu'ils ont du pays, leur permet de faire une chasse plus utile aux habitants que celle du chevreuil ou du sanglier. — La ligne les suit. On dirait un de nos régiments français, si parmi ces douces figures italiennes se trouvait quelque vieux grognard fier de ses trois chevrons et de ses galons de sergent. Mais ce type si vulgaire dans les armées de l'empire est inconnu de l'autre côté des Alpes. — Voici les Antibois ! Brillante tenue des officiers, air martial du soldat, commandement du colonel répété à voix distincte dans la profondeur de la colonne, précision des mouvements accentuée par les sons énergiques du clairon : il suffit d'un regard pour reconnaître immédiatement des troupes françaises fidèles aux traditions de leur ancienne discipline. Et puis, c'est l'air du maréchal Bugeaud (as-tu vu la casquette, la casquette etc.) qui anime leur marche et qui leur communique un entrain digne d'éloge. — Après eux viennent les corps d'élite, si toutefois ce nom peut conserver sa signification restreinte appliqué aux troupes pontificales. Vous songez peut-être aux Zouaves ? Pas encore. Chasseurs indigènes et étrangers défilent successivement devant nous, avec une légèreté de pas et une liberté d'allures qui rappellent involontairement la souplesse de nos chasseurs de Vincennes dont ils portent le costume. — Enfin les zouaves ! Ici triple salve d'applaudissements sur tout le parcours. Eux, émus de ces témoignages d'affection, restent immobiles dans leurs rangs ; et cependant ils ont reconnu la voix d'un ami, d'un frère, d'une mère peut-être. Celle-ci ne peut retenir une larme de joie et remercie le Ciel en priant pour son fils. Mais le zouave n'écoute que la voix de la conscience et du devoir, et dans son cœur s'affermit la résolution de se dévouer jusqu'à la fin. Croisés des temps modernes, défenseurs de la Papauté et de l'Eglise, courage ! Votre dévouement ne restera pas stérile. Au XIXe siècle, comme aux siècles précédents, Dieu, pour accomplir ses œuvres, veut le concours des fils de la France, gesta Dei per Francos. Grâce à vous ce noble héritage de nos pères ne passera pas en d'autres mains. — Après l'infanterie, la cavalerie. Un petit retard prévu ou imprévu, a laissé un intervalle assez considérable entre les fantassins et les cavaliers. Aussi voyons-nous passer successivement et au trot les dragons, les gendarmes l'artillerie, l'ambulance et le train. La rapidité de leur course ne me permet pas de les décrire. Mais, je trouve dans ce second défilé quelque chose de plus pittoresque que dans le premier ; les chevaux hennissent, les commandements suivent des intonations toutes particulières ; tous les secousses du cheval les bancales et les lattes résonnent d'un bruit de ferraille, les canons suivis de leurs caissons inspirent presque de la frayeur ; on admire les petites pièces de montagne portées à dos de mulet ; l'ambulance parfaitement organisée, ne laisse rien à désirer. Espérons qu'elle restera toujours un objet de luxe sans devenir jamais utile. — Quelqu'un trouvera peut-être singulière l'idée d'exposer ainsi aux yeux du soldat une ambulance et tous ses accessoires.

Un homme de cœur craint plus le bistouri du chirurgien que les balles de l'ennemi. Pour moi, je me suis rappelé les souvenirs des premiers siècles du Christianisme; les Martyrs aimaient à se familiariser avec les instruments de leur supplice. D'ailleurs le soldat pontifical peut dire avec le Grand-prêtre: je crains Dieu et n'ai point d'autre crainte. Il l'a montré dans la dernière campagne: lion, sur le champ de bataille, il devenait doux et patient, comme un agneau, sur le lit de douleur. Pendant que je me livrais à ces réflexions, le train a défilé sans que je fisse attention à lui; un flot de peuple m'entraîna dans le Corso et quelques instants après je rentrai au collège Romain.

Un triomphe de Pie IX. — Avant la cérémonie du Te Deum au Gesu, il faut que je vous raconte une heureuse rencontre que je fis le 30 Décembre. A l'heure de la promenade je me dirigeai avec mon compagnon vers les hauteurs du Pincio pour respirer un air pur et surtout éviter la boue du champ de Mars. Nous avancions à pas lents dans la vaste rue des quatre Fontaines, et déjà nous approchions de la Trinité du Mont, lorsque nous aperçûmes une masse très-compacte d'hommes et de femmes qui descendaient de notre côté. Je voulais m'arrêter à la place Barberini, pour mieux jouir du spectacle. Mon compagnon, doué d'une vue perçante, reconnut en avant de la foule l'estafette qui précède ordinairement le Souverain Pontife. Plus de doute: Pie IX était là. Nous continuons d'avancer, mais nous ne voyons ni la voiture du Saint Père, ni les gardes-nobles. Qu'est-ce à dire? Arrivés à quelques pas de la foule nous distinguons le Pape. Il marchait environné de ses camériers, précédé et suivi d'ecclésiastiques, de laïques, de dames, d'enfants, d'étrangers, de soldats, que sais-je? Tomber à genoux et recevoir la bénédiction du Saint Père ne fut que l'affaire d'un moment. Nous pénétrâmes dans les rangs du peuple, mais pas trop loin pour marcher de très-près à la suite de Pie IX. En deux mots, voici l'explication du mystère. Le Pape avait ce jour là dirigé sa promenade vers Monte Pincio. Le ciel était serein et le pavé très sec en cet endroit; Pie IX avait mis pied à terre; les promeneurs s'étaient groupés autour de sa personne; la voiture et les gardes-nobles se tenaient en arrière. Vous savez l'histoire de cette petite pierre détachée de la montagne; la merveilleuse vision se renouvelait sous nos yeux. Plus on avançait, plus le cortège devenait plus nombreux. Il fallait voir l'attitude de tous ces enfants de l'Eglise, marchant sur les pas de leur Père bien aimé. Aucune parole n'était prononcée; tous les regards se dirigeaient vers l'auguste Vieillard; on admirait la fermeté de sa démarche; on priait le Ciel de prolonger une vie si précieuse. Au bas de la colline, Pie IX s'arrêta. Le peuple avait compris le désir du St Père; on s'écarta pour laisser approcher la voiture et les gardes. L'enthousiasme que le respect avait comprimé jusque là, éclata au moment du départ. Plus de 500 voix firent retentir dans les airs les acclamations triomphales: Vive Pie IX, vive le Pape Roi, vive le Pape Infaillible; vive le Souverain Pontife et le Concile œcuménique! Ces quatre acclamations sont historiques; je les ai entendues et répétées, et je les rapporte dans leur ordre véritable. Quand le St Père eut disparu, la foule se dispersa et je bénis la divine Providence de la faveur singulière qu'elle m'avait ménagée. — (Le Te Deum du 31 Décembre.) — Le lendemain, je devais jouir encore d'une faveur bien précieuse, celle de porter un flambeau aux côtés de Pie IX lorsqu'il viendrait au Gesu. Au collège Romain on est rempli de prévenances pour les étrangers. Ce sont toujours eux que l'on met en avant et dans les honneurs. On suppose les Italiens familiarisés avec toutes les cérémonies; toutefois il n'en est rien, aussi se prennent-ils souvent à regretter leur qualité de Romains. Combien, ne connaissent pas et ne connaîtront jamais les choses les plus intéressantes de la Ville éternelle! Mais ils sont Italiens, et par conséquent susceptibles de voir plus tard toutes ces merveilles: cela suffit. Avec le titre d'étranger au contraire, vous pouvez tout voir, tout visiter; car qui sait si plus tard vous devez revenir à Rome? — Je serais trop long s'il me fallait décrire cette belle fête du 31 décembre. Les maisons sur la place de l'église étaient ornées de tapisseries. Deux heures avant la venue du Pape la circulation se trouvait déjà interrompue. Une haie de soldats permettait aux voitures des Cardinaux et des princes d'approcher jusqu'à la porte de la maison. Le T. R. P. Général, les Assistants et plusieurs autres Pères recevaient les invités et les conduisaient aux places réservées. De la sacristie, je vis passer plus de 80 Evêques, l'impératrice d'Autriche le roi de Naples et plusieurs princes de sa famille, le Duc de Parme, le grand Duc de Toscane, etc. Vers 4 heures, les cris de Viva il Papa! retentirent sur la place. Quelques instants après le Souverain Pontife entrait dans la maison. Il se dirigea droit à l'église, escorté par les gardes-nobles et les porte-flambeaux. Il fut suivi des cardinaux qui l'avaient attendu dans la chapelle de Congrégation près de la porterie. Inutile de signaler les décorations et les illuminations de l'autel. Le Te Deum fut entonné par le St Père d'une voix forte et vibrante, et continué

par l'orchestre et le peuple avec un entrain indescriptible. Pie IX à genoux sur son prie-Dieu, levant de temps en temps les yeux au ciel; quelques Pères m'ont assuré qu'ils avaient vu briller des larmes sur ses joues. Qu'avait-il aperçu dans le passé et dans l'avenir? Rien sans doute que des sujets de consolation. C'étaient donc des larmes de joie et de reconnaissance. L'année 1869 allait s'évanouir emportant avec elle les dates glorieuses du 11 avril et du 8 décembre. L'année 1870 s'ouvrait sous les plus heureux auspices. Ce Pontife, cette foule, ces chants paraissaient comme un présage du triomphe de l'Eglise.

Extrait d'une lettre du F. Eletti au F. Rappagliosi. — (Aventure d'un prédicateur sur la place publique.)

Le dimanche, 9 janvier, sur la place della Rotonda, se passa un fait capable de faire trembler même l'homme le plus courageux. Il eut pour témoin le F. Frigerio, prédicateur du soir. Il m'en a fait le récit que voici. « C'était, dit-il, le premier dimanche après l'Epiphanie, 9 janvier 1870; je me trouvais au commencement de la nuit sur mon estrade de la place della Rotonda. Au moment où je prononçais ces paroles: « Soyons toujours prets; car nous ne savons ni le jour ni l'heure où Dieu viendra nous demander compte de notre vie: » je me sens tirer le manteau par derrière d'une manière assez violente, et j'entends pousser de grands cris, sans pouvoir cependant distinguer les paroles. Je crus tout d'abord que c'étaient les collaroni (*) qui ont pris l'habitude d'avertir de la sorte le prédicateur pour le faire cesser. Mais c'était bien autre chose que les Collaroni! C'était un soldat qui, comme on me l'a dit plus tard, s'écriait: « Mon Père, confessez-moi! » Ce pauvre homme, voyant que je ne me retournais pas, sans écouter la foule qui lui disait d'attendre que le sermon fut terminé, le visage effaré et la marche chancelante, monte sur l'estrade. En le voyant, je me sentis saisi de frayeur et mon premier mouvement fut de regarder s'il ne mettait pas la main au sabre: je le croyais ivre; et dans ce cas je me serais enfui en sautant de l'autre côté de l'estrade. Mais le malheureux se jetant dans mes bras: « Père, s'écria-t-il, ils m'ont donné un coup de poignard: une femme m'a assassiné! Père, je me meurs! » Et en parlant ainsi il ouvrit sa tunique, et me montra une blessure d'où s'échappait un ruisseau de sang. C'était une plaie profonde, de forme triangulaire, juste à l'endroit où la carotide s'introduit dans les poumons: « Père, continuait l'infortuné, vite, confessez-moi. » Quelle fut alors ma confusion! moi qui n'étais pas prêtre! je ne saurais vous le bien dire. Je m'adresse à ceux qui m'entouraient (les collaroni) et leur dit d'aller en toute hate chercher un prêtre pour lui donner l'absolution: en attendant je soutenais le pauvre homme que déjà les forces abandonnaient et qui ne pouvait se tenir debout. Cependant plusieurs prêtres qui avaient assisté à la prédication, me croyant prêtre aussi, ne bougeaient pas et semblaient s'effrayer encore davantage. Je fis alors monter un militaire pour soutenir le moribond; puis descendant de l'estrade, je vais trouver un abbé français. « Je ne suis pas prêtre, lui dis-je en sa langue, allez vite, donnez-lui l'absolution. » En ce moment le blessé s'écriait: « Mon Jésus, miséricorde; très-Sainte Vierge Marie, venez à mon secours ». « Je meurs; je meurs! » Alors il reçut l'absolution; je lui donnai le crucifix à baiser; ce qu'il fit à plusieurs reprises et avec beaucoup de dévotion. Enfin je le fais placer dans une petite voiture et conduire à l'hôpital della Consolazione, escorté d'une foule nombreuse de peuple qui à la lueur des torches déjà allumées pour la procession d'usage avait pu de loin contempler ce spectacle navrant, tandis que le malheureux se trouvait sur l'estrade... A peine arrivé à l'hôpital, lorsqu'on le descendait de la voiture, il expira dans les bras de ses camarades qui l'avaient accompagné jusque là... Au milieu de l'atrocité d'un tel fait, je n'ai pu m'empêcher de remarquer avec quelle miséricorde le bon Dieu l'avait ainsi préparé à recevoir l'absolution, et lui avait inspiré d'aussi beaux sentiments d'amour et de sincère contrition." — Ici se termine le récit du F. Frigerio. — Ce brave homme était de Viterbe et appartenait au régiment de ligne. Auprès de ses camarades, ainsi que je le leur ai entendu dire, il jouissait d'une bonne réputation et passait pour un jeune homme honnête et de mœurs réglées. La femme qui l'a tué, femme bien entendu, de mauvaise vie, était fille de la blanchisseuse au service de ce régiment à la caserne Serristori. Cette misérable après l'horrible crime qu'elle avait commis auprès du café (trattoria) della Rosetta, fut aussitôt arrêtée par nos braves gendarmes. Dès qu'ils avaient vu frapper le soldat, ils s'étaient distribués dans les différentes rues qui débouchent sur la place, et après d'actives recherches ils parvinrent à découvrir la malheureuse: elle s'était cachée dans le café. — On ne connait pas bien les raisons qui l'ont déterminée à commettre un crime si atroce. Les uns disent qu'elle cherchait depuis longtemps à tuer un caporal pour

(*) Sorte de congréganistes qui accompagnent les prédicateurs.

se venger de je ne sais quels affronts qu'elle prétendait avoir reçus de lui, et que, par erreur, elle s'était jetée sur le Viterbien. D'autres pensent que vu le poignard et l'assurance avec laquelle le coup fut dirigé, cette femme n'était pas autre chose qu'un instrument de la secte, qui voudrait, s'il lui était possible, faire disparaître tous ceux qui se consacrent à défendre par les armes les droits du St Siège.

A. M. D. G.

SOCII

OPERAM ROMÆ NAVANTES

SACROSANCTO CONCILIO ŒCUMENICO VATICANO.

HABENTES IUS SUFFRAGII

Rmus P. Walterus Steins, Archiep. Bostren. in part. inf. prom. die 11. ian. 1867, Vic. Apost. Bengal. Occid. (Calcutta), Sup. Miss. a die 14 April. 1867. — Electus a SS. Conc. inter XXIV. Deput. pro rebus Fidei. — Ex prov. Neerland. in Miss. prov. Belg.

Rmus P. Alexius Canoz, Episcop. Tamassen. in part. inf. prom. die 19. Mai. 1846, Vic. Apost. Maduren., Sup. Miss. a die 8. mai. 1844. Ex prov. Lugdun. in Miss. prov. Tolos.

Rmus P. Joan. Bapt. Miège, Episc. Messenien. in part. inf. prom. 23. Jul. 1850, Vic. Apost. in territ. ad Orient. Mont. Saxos. (Kansas). Ex prov. Lugdun. in Miss. prov. Missour.

Rmus P. Adrianus Languillat, Episc. Sergiopolitan. in part. inf. prom. die 20. mai. 1856, Vic. Apost. Nankinen. (Chang-Hai). Ex prov. Campan. in Miss. Prov. Franc.

Rmus P. Jacobus Etheridge, Episc. Toronen. in part. inf. prom. die 25 Jun. 1858, Vic. Apost. Guian. Angl. (Georgetown), Sup. Miss. a die 25. mart. 1857. Ex prov. Angl.

Rmus P. Eduardus Dubar, Episc. Canathen. in part. inf. prom. die 6. Sept. 1864, Vic. Apost. Pekin. Orient. (Tche-li) — Ex prov. Campan. in Miss. prov. Franc.

Rmus P. Leo Meurin, Episc. Ascalonen. in part. inf. prom. die 27 mart. 1867, Vic. Apost. Bombayen., Sup. Miss. a die 1 ap. 1867. Electus a SS. Concil. inter XXIV. Deput. pro Disc. eccl. — Ex prov. Germ.

Adm. R. P. N. Petrus Beckx Praep. Gen. — Ex prov. Austr.

PROCURATORES RR. DD. EPISCOPORUM

P. Augustinus Delgado pro RR. DD. Petro M. Lagüera y Menezo Episc. Oxomen. in Hispania — Ex prov. Castell.

P. Emmanuel Gil pro RR. DD. Emmanuele Franc. Barrentia y Cisquer Episc. Caristhen. in part. inf. auxil. RR. Episc. Guatimalen. — Ex prov. Castell.

P. Henricus Ramière pro Emin. Card. Alexio Billiet Archiep. Camberien. Ex prov. Tolos.

CONCILIARES THEOLOGI PONTIFICII

P. Camillus Tarquini. . . . . . Ex prov. Rom.
P. Clemens Schrader. . . . . . Ex prov. Rom.
P. Firminus Costa . . . . . . Ex prov. Aragon.
P. Joannes Bapt. Franzelin. . . . . Ex prov. Austr.
P. Joannes Bollig. . . . . . . Ex prov. Rom.
P. Joannes Martinoff . . . . . . Ex prov. Franc.
P. Joannes Perrone . . . . . . Ex prov. Rom.
P. Sebastianus Sanguineti. . . . . Ex prov. Taurin.

THEOLOGI RR. DD. EPISCOPORUM.

P. Aemilius Perini Eminentiss. Card. Josephi Berardi. Ex prov. Ven.

P. Aloisius Sica RR. P. Adriani Languillat e Soc. Jesu. Episc. Sergiopol. et Vic. Ap. Nankinen. Ex prov. Neap.

P. Aloisius Tosi Emin. Card. Eustachii Gonella Archiep. Episc. Viterbien. et Tuscanen (pro parte dogm.). Ex prov. Rom.

P. Amabilis Du Bourg RR. DD. Ludovici M. Epivent Episc. Aturen (aire). Ex prov. Tolos.

P. Ambrosius Matignon RR. DD. Ludovici M. Caverot Episc. S. Deodati (S. Diez) Ex prov. Franc.

P. Andreas Steinhuber RR. DD. Alexandri Pauli Spoglia Episc. Comaclen. (Comacchio) Ex prov. Austr.

P. Antonius Ballerini Emin. Card. Eustachii Gonella Archiep. Episc. Viterbien. et Tuscanen (pro parte canon) Ex prov. Rom.

P. Franciscus Ellerbeck RR. DD. Petri M. Vranken Episc. Colophonien. in part. inf. et Vic. Apost. Batav. in Oceania. Ex prov. Neerland.

P. Franciscus Quarella RR. DD. Nicolai Crispigni Episc. Fulginaten (Foligno) Ex prov. Ven.

P. Gabriel Desjardins RR. DD. Juliani Floriani Desprez Arch. Tolos. Ex pr. Tolos.

P. Guillelmus Wilmers RR. P. Leonis Meurin e Soc. Jesu Episc. Ascalonen. et Vic. Apost. Bombayen. Ex prov. Germ.

P. Florent. Dumas RR. DD. Petri Simonis ex Marchion. de Dreux Brézé Episc. Moulinen. et RR. DD. Nicolai Jos. Dabert Episc. Petrocoricen (Perigueux) Ex prov. Lugdun.

P. Henricus Ramière RR. DD. Jos. Armandi Gignoux Episc. Bellovacen (Beauvais) — (Vide inter Proc.) Ex prov. Tolos.

P. Joachimus Torn RR. DD. Josephi Caixal y Estrade Episc. Urgellen in Hispania Ex prov. Aragon.

P. Joannes Martinoff RR. DD. Gregorii Jussef Patriarch. Antiochen Melchitarum. (Vide inter Theol. Pont.) Ex prov. Franc.

P. Josephus Boero RR. P. Joan. Baptistae Miège e Soc. Jesu Episc. Messenien et Vic Apost. ad Orient. Mont. Saxos. Ex prov. Taurin.

P. Josephus Kleutgen (Peters) RR. P. Walteri Steins e Soc. Jesu Archiep. Bostren. et Vic. Apost. Bengal. Occid. Ex prov. Germ.

P. Josephus Laurençot RR. P. Eduardi Dubar e Soc. Jesu Episc. Canathen. et Vic. Apost. Pekin. Orient. Ex prov. Lugdun.

P. Josephus Manfredini RR. DD. Felicissimi Salvini Archiep. Camerin. Ex p. Rom.
P. Josephus Saderra RR. DD. Pauli Hindi Episc. Jarizen. (Gesira in Mesop. Ex pr. Arag.
P. Leo Wilde RR. P. Jacobi Etheridge e Soc. Jesu Episc. Toronen. et Vic. Apost. Guian Angl. Ex prov. Neerland.
P. Matthaeus Liberatore RR. DD. Henrici Eduardi Manning Archiep. Westmonasterien. Ex prov. Neap.
P. Michaël Tessard RR. DD. Ludovici Theophili Pallu du Parc Episc. Blesen (Blois) Ex prov. Franc.
P. Petrus Ragazzini RR. DD. Francisci Pauli iam Fr. Anselmi e Carm. Discalc. Episc. Grossetan. Ex prov. Rom.
P. Petrus Roh RR. DD. Conradi Martin Episc. Paterbornen. Ex prov. Germ.
P. Raphaël Cercià RR. DD. Raphaëlis Ferrigno Archiep. Brundusin. Ex p. Neap.
P. Robertus Whitty RR. DD. Davidis Moriarty Episc. Kerrien. et Agadonen. in Hibernia. Ex prov. Angl.
P. Salvator Pinelli RR. DD. Antonii Grech Delicatà Episc. Gaudisien. (Gozo in Ins. Melit) Ex prov. Sic.
P. Thomas Alois. Gallo RR. P. Alexii Canoz e Soc. Jesu Episc. Tamassen. in part. inf. et Vic. Apost. Maduren. Ex prov. Taurin.
P. Valerianus Cardella RR. DD. Vincentii Bisceglia Episc. Termularum. Ex p. Rom.
P. Victor De Buck Adm. RR. P. Petri Beckx Praep. Gen. Soc. Jesu. Ex prov. Belg.

Habentes ius suffragii	8
Procuratores RR. Episcoporum	3
Conciliares Theologi Pontificii	8
Theologi RR. Episcoporum	31
Universi (duobus omissis qui bis donotati sunt)	48

Varia. — Calcutta. — Voici encore quelques détails sur la traversée des Pères Belges. — Nous leur laissons la parole: Le capitaine du navire que nous prîmes à Marseille, est un bon catholique et un fort brave homme. Nous avons été quelque temps sans apprécier cette double qualité. Une assez singulière méprise en fut cause voici comment: Il paraît qu'à Marseille on nous avait enrégistrés sur le livre de bord comme ministres Calvinistes de Genève. Ces indications avaient été transmises au Commandant du Maïnam. Celui-ci, franc et loyal marin, ne comprenait rien à nos manières rapprochées de notre profession présumée. Il nous méprisait dans le fond de son âme et nous avait laissés à table à une des dernières places, à peu près sur le même rang que trois demoiselles protestantes, qui allaient par delà des mers en quête de quelque mari ministre du St. évangile. Dans l'intervalle il nous regardait et et nous observait. « Je suis furieux, disait-il, de ce que ces coquins pour se faire respecter, revêtent une soutane de prêtre catholique ! » Cette comédie dura deux jours. Les deux Pères Français qui se rendaient au Maduré, avaient été recommandés au commandant, et le croyant trop fier, ils n'avaient osé l'aborder : lui non plus ne voulait pas faire les avances ; ils se décident enfin à aller le trouver, et voilà tout notre mystère dévoilé ! Alors il y eut changement de rôle. Le lendemain, grand fut notre étonnement, lorsqu'en entrant au salon pour dîner, il nous fit asseoir à la place d'honneur à côté de lui. « Je veux m'entourer de Jésuites », dit-il, et pour cela il avait bouleversé toutes les places. Vous ne saviez donc pas, ajoutait-il, que je suis le grand ami du collège St. François Xavier ? Il n'y a jamais fête au collège sans moi. Deux jours plus tard, après le dîner, il vint sur le pont, un garçon l'accompagnait et portait des provisions. « Où sont-ils ces Jésuites, dit-il, que je les régale. » Il nous fit verser une excellente goutte d'élixir de Pondichéry. Pendant tout le reste de la traversée, il nous entoura d'égards et de prévenances. Enfin nous arrivâmes à Calcutta le 2 décembre, veille de la fête de St. François-Xavier, à 3 heures. Les omnibus du collège vinrent nous prendre et nous conduisirent assez lestement à notre nouvelle demeure. Nous faisons grâce à nos frères d'Europe, des fameuses colonnes et de l'escalier royal de St. Françis-Xavier's College. Ce sont les bagatelles de la porte, elles ne doivent point nous arrêter. Le P. Verlinden en sa qualité d'ancien surveillant de collège en Belgique et de futur préfet du collège Saint François-Xavier aux Indes, admirait surtout l'étendue des deux cours. On dirait de véritables prairies. Il faut que les élèves y courent pour que l'herbe y reste bonne. On en coupe tous les jours une partie pour nourrir nos 13 chevaux. On dit que pendant la saison des pluies, il est impossible de maîtriser l'herbe: en la coupant on doit arracher même les racines. On a ici autant de fleurs qu'on veut : il suffit d'enfoncer un bâton vert dans un endroit un peu ombragé, au bout de quelques jours vous aurez une magnifique bouture. On plante même les haies sans racines. On ne doit pas mettre de fumier dans la terre, tant le terrain est fertile. Nos Pères font un bien réel au milieu des populations Indiennes. Il est vrai, que le bon Dieu bénit et seconde admirablement leurs efforts. En voici deux exemples dont je laisse le recit au F. Koppes. Le village de Manapadan au milieu d'une population païenne ne comptait qu'un tout petit nombre de catholiques confiés aux soins du P. Antoine de Sales. Dieu était honoré et servi fidèlement par ce petit troupeau de justes, et Marie sa mère, y avait même une modeste chapelle dédiée en son nom. Depuis longtemps, il n'était plus tombé une goutte d'eau de pluie sur tout le territoire de Manapadan. La sécheresse était extrême, et partant les récoltes

grandement compromises. Les Indiens avaient eu recours à toutes leurs superstitions, mais en vain! Le ciel demeurait fermé et la terre stérile. Ils se décidèrent enfin à faire un nouvel assaut à la puissance de leurs dieux. L'embarras était de déterminer à laquelle de leurs divinités ils adresseraient cette fois leurs supplications. Dans le doute, ils eurent recours au sort. Voici comment: ils prirent onze feuilles de palmier et y inscrivirent les noms de leurs principaux dieux. Quelques-uns proposèrent d'ajouter une douzième feuille et d'y inscrire le nom de Marie, divinité des chrétiens, disaient-ils. Ce conseil fut adopté. On alluma alors un grand feu sur la place publique et en présence de tout le peuple on y jeta les douze feuilles de palmier, en déclarant: que la divinité dont le nom serait respecté par les flammes, serait considérée comme étant la plus puissante et celle dont ils devraient invoquer le secours. A peine les feuilles eurent-elles touché les flammes, qu'elles furent dévorées à l'instant et réduites en cendre. Une seule, ô prodige! demeurait intacte au milieu du brasier. C'était celle qui portait le nom de Marie. Plus de doute, c'est la divinité des chrétiens qu'il faut invoquer! Le peuple se précipite en foule vers le petit sanctuaire de Marie, en criant: le Dieu des chrétiens seul est grand et sa Mère est toute puissante! Et chacun d'invoquer Marie à sa manière. Les hommages intéressés de ces pauvres aveugles ne déplurent pas à la Mère de miséricorde. Ils avaient à peine quitté la chapelle, que des nuages se formèrent au ciel et une pluie abondante vint féconder la terre. Leurs moissons étaient sauvées! Marie fit plus encore, elle fit descendre en même temps la rosée de la grâce sur tant de cœurs stériles. Car un grand nombre de païens frappés du prodige, ouvrirent leurs yeux à la lumière de la foi et se convertirent. La feuille miraculeuse préservée des flammes, fut précieusement conservée dans la chapelle de Marie à Manapadan. Ce fait ainsi que le suivant a été raconté au F. Koppes par le P. de Sales, témoin oculaire de l'un et de l'autre.

Un village, également placé sous la conduite spirituelle de ce Père, était assez fréquemment visité par les tigres du voisinage. Un jour un de ces carnassiers « que la faim en ces lieux attirait » pénétra dans ce village, et se jetant sur un homme, l'entraîna dans la forêt voisine où il l'acheva à son aise. Il revint peu après, et un second Indien fut la victime de la voracité du monstre. Ces malheureux étaient païens l'un et l'autre. Le même jour l'impitoyable tigre revint chercher une troisième proie. Cette fois-ci, ce fut un chrétien qui tomba sous l'attaque de la bête fauve. Terrassé et emporté par elle, il retrouva assez de force pour prononcer à haute voix les SS. Noms de Jésus et de Marie! A l'instant, le tigre, comme s'il eut ressenti l'influence de ces Noms puissants, lâcha sa proie et s'enfuit dans les bois, abandonnant l'Indien sur la voie publique. Celui-ci quoique horriblement blessé se rétablit bien vite et proclama partout qu'il devait son salut à l'invocation des noms de Jésus et de Marie. Cette aventure se répandit bientôt par tout le village et ne contribua pas peu à la propagation de notre religion sainte. — Voici un autre trait que nous raconta le F. Koppes. Ce n'est plus du surnaturel, bien que cela puisse paraître de l'extraordinaire, pour qui ne connait pas l'esprit, esprit de bête, s'entend, qu'on prête généralement à l'éléphant. — Un de nos Pères de Pondichéry était venu comme le F. Koppes rétablir sa santé à la station des monts Nilgrie. Il avait fait la route en compagnie de deux Indiens: un cuisinier et un autre domestique. Une nuit qu'ils prenaient leur repos dans une espèce de hutte abandonnée et presque en ruine, le cuisinier fut tout-à-coup réveillé par un bruit extraordinaire qui se faisait entendre à peu de distance. Ce bruit semblait se rapprocher d'eux et devenait de plus en plus intense. Bientôt un choc assez violent ébranla les murs de la misérable masure. L'Indien effrayé, fut sur pied en un clin d'œil, saisit son coutelas, et sans songer à réveiller ses compagnons, se préparait seul à défendre la place. Un nouveau choc succéda au premier et soudain, l'Indien vit s'allonger au travers d'une des brèches de la muraille une énorme trompe qui décrivait dans le vide, des figures fantastiques et menaçantes! Conclure de la trompe, à l'éléphant qui se trouvait au bout, fut pour notre cuisinier l'affaire d'un moment. Cela ne diminua pas ses craintes. Il comprit que si l'immense bête insistait pour pousser sa visite plus avant, elle finirait inévitablement par renverser le misérable réduit qui les abritait tous. Il prit donc son parti et d'un coup de couteau appliqué avec force il enleva une tranche à cette trompe indiscrète. L'éléphant se sentant blessé retira précipitamment la tête de l'ouverture et s'enfuit en poussant des hurlements épouvantables qui réveillèrent les compagnons du cuisinier. Celui-ci tout fier de son triomphe se hâta de leur raconter ce qui venait de se passer. On rit beaucoup de l'aventure et de grand matin on se remit gaiement en route. Le voyage se faisait sur un char traîné par deux bœufs. Le cuisinier assis près du Missionnaire, continuait

à être le héros de la journée. Décidément le succès lui avait tourné la tête. Il défiait maintenant tous les éléphants du monde! Les choses allèrent bien, jusqu'au moment où il fallut passer par un chemin creux, coupé dans la montagne. Ils avançaient péniblement. Soudain, ils entendirent les branches du taillis se briser avec fracas et s'écarter avec violence pour donner passage à un énorme éléphant qui paraissait furieux. L'attelage effrayé s'arrêta tout court. Le cuisinier pâlit à la vue de la bête. D'un coup d'œil il avait remarqué la trompe mutilée de l'éléphant; sa conscience lui disait le reste. Certes, de tous les éléphants du monde c'était celui-là qu'il eut le moins désiré rencontrer sur son passage. Mais que faire? La fuite dans ce chemin encaissé était impossible, et l'animal arrivait sur eux avec fureur. Avait-il reconnu son homme, ou bien, était-ce un pur effet du hasard? Ce serait difficile à dire. Le fait est que l'éléphant saisit le pauvre cuisinier du milieu de ses deux compagnons, l'arracha de dessus le char, et le jetant à terre, l'écrasa sous ses pieds. Cela fait, il s'éloigna, sans faire la moindre attention au Père et à son compagnon, frappés de stupeur l'un et l'autre.

La statistique officielle du collège de S.t François-Xavier donne les chiffres suivants: « —— Catholiques... 268. — Protestants... 150. — Hindous.. 29. — Arméniens... 33. — Grecs... 8. — Juifs... 6. — Mahométans... 7. — Parsis... 2. —— Total 503 dont 143 sont pensionnaires, et 360 sont externes. Tout ce petit monde vit heureux et content sous la direction paternelle de ses maîtres. La promiscuité des religions ne nuit guères à nos catholiques et profite souvent aux dissidents et aux païens. Il n'est pas rare que nos jeunes protestants envient le bonheur de leurs condisciples catholiques. Dernièrement un de nos FF. coadjuteurs trouva un enfant occupé à pleurer amèrement. Il crut d'abord qu'il avait été taquiné ou malmené par ses petits camarades, et lui demanda la cause de ses pleurs? Au milieu des plus violents sanglots, l'enfant lui avoua qu'il pleurait si fort, parceque ses parents ne lui permettaient pas de devenir catholique! Un autre jour, pendant que nos élèves se préparaient à gagner le Jubilé, un de nos pensionnaires, fils d'un riche Babou indien, se présente en classe. Étonné de la trouver presque déserte, il demande au professeur la cause de ces nombreuses absences? Celui-ci répondit: que tous les catholiques étaient en ce moment au sermon pour satisfaire aux exercices du Jubilé. S'il en est ainsi, dit-il, il faut que moi aussi, je gagne mon Jubilé, et il demanda à son professeur de pouvoir aller rejoindre ses compagnons à la chapelle. Le Père y consentit. Mais quant à gagner le Jubilé, il n'y avait qu'un petit obstacle: c'est que l'enfant était encore païen! —— Nous avons parfaitement célébré la fête de l'Immaculée-Conception et l'ouverture du Concile. Les élèves s'y étaient préparés pendant 8 jours par des prières et des instructions données par le R.P. Recteur, les Pères Lafont, Larcher et Högger. Le jour de la fête, g.d congé! Le matin les omnibus conduisirent les élèves catholiques à la paroisse pour assister à la Communion générale. Tous ont communié. Le T.S. Sacrement fut exposé pendant toute la journée. Les Congréganistes vinrent prier à tour de rôle. Le soir, les fanfares du P. de Boeck jouèrent quelques morceaux sur la terrasse. Les élèves avaient organisé une souscription pour faire une magnifique illumination. La maison s'y prête admirablement. Le peuple n'y comprenait rien: on s'arrêtait, on interrogeait notre portier, qui est païen, et qui n'en savait pas davantage! Un Monsieur arrêta un des Pères qui revenait de S.t Thomas et demanda la cause de cette démonstration. Le Père voulant rire, lui répondit « que c'était un essai pour l'illumination que la ville avait ordonnée à l'occasion de la prochaine arrivée du Duc d'Edimbourgh, fils de la reine Victoria." — « C'est beau, dit ce Monsieur, j'aime cela, ce sont des idées libérales » — "Monsieur, reprit le Père, la vraie raison est que nous sommes catholiques, et que nous nous réjouissons parceque le S. Père a ouvert aujourd'hui le Concile qui doit éclairer l'univers entier!" —— L'événement le plus remarquable du mois a été la distribution des prix au collège S.t François-Xavier. Les détails les plus intéressants et à la fois les plus exacts sur cette belle solennité sont tirés de la correspondance du R.P. Recteur. Comme j'ai eu le plaisir de vous l'annoncer dans ma dernière lettre, écrivait-il au R.P. Provincial, nous avons eu à notre distribution des prix des hommes de la plus haute distinction. Fidèle à sa promesse, le très-honorable Lord Napier, Gouverneur de la présidence de Madras entrait en voiture sous le portique du collège le lundi 20 décembre à 5h. précises du soir. Son Excellence était escortée de deux gardes à cheval, seulement, et était accompagnée d'un aide-de-camp et de deux autres personnages très distingués: M. Bowring, ancien secrétaire de Lord Canning, et maintenant Chief-Commissioner du Mysore, et puis le major-général Fytche, Chief-commissioner des provinces anglaises de Burmah. — Sir Richard Temple, ministre des finances, se rendit à notre invitation le second jour. Plus d'une heure avant le temps de la représentation, tous les abords du collège étaient encombrés de voitures et de monde. A peine les portes furent-elles ouvertes, que les flots de peuple se précipitèrent dans la salle et la remplirent en quelques minutes. Malgré cette foule avide de voir et d'entendre, il n'y eut pas le moindre tumulte, pas la moindre confusion. Tout se passa avec un ordre parfait; tous les arrangements qu'on avait faits furent exécutés avec précision. Pour le premier jour on comptait qu'il y avait dans la salle au moins 1200 personnes, et j'oserais

affirmer que le second jour l'auditoire était encore plus compacte. Au-dessus du théâtre dominait le pavillon anglais et autour de la salle flottaient des drapeaux de différentes nations. On représenta le faux Duc de Bourgogne. Cette pièce bien connue, avait été transformée et habillée à l'anglaise avec un succès parfaitement inattendu. La musique et les fanfares du collège ont fait merveille. L'aide-de-camp de S. Excellence Lord Napier qui est bon musicien, parait-il, était charmé de l'exécution des différents morceaux, et nous disait "qu'il avait rarement vu un plus beau talent musical que celui de notre jeune élève Carvalho. La réputation du collège se maintient. On parle partout de notre établissement avec admiration, je dirai même avec enthousiasme. — Au moment où je trace ces lignes, on m'annonce le brillant succès qu'ont obtenu nos élèves aux examens de l'université. 14 candidats se sont présentés et 11 ont passé dans l'ordre suivant : — I. Examen pour le grade universitaire – sur 10 candidats 2 ont passé dans la 1re division, 4 dans la 2me, et 1 dans la 3me. — II. Baccalauréat (1st Examination in Arts) Les 4 élèves qui se sont présentés ont tous été admis. Savoir : 2 dans la 2me division, et 2 dans la 3me. Ce double succès de la distribution des prix et des examens universitaires, va retentir dans toute l'Inde et nous amener bon nombre d'élèves.

Chine. — Lettre du P. Leboucq à Mr Dubar à Rome. Hoci-chen, 18 Septembre 1869. — "Depuis 10 jours je suis en fête ! mais quelles fêtes, mon Dieu ! et comme j'en suis fatigué ! Le préfet de Ho-Kien-fou m'a prouvé, en quittant ce poste où depuis 6 ans il nous faisait tant de bien, qu'il était vraiment notre ami. Le jour de son départ je l'ai accompagné en société de tous les mandarins et notables de Ho-Kien-fou jusqu'à Eul-che-li-pou ; nous avons mis 11 grandes heures à parcourir ces 20 lis (2 lieues) ! La route et les rues de la ville étaient encombrées d'une foule immense qui poussait des cris de douleur et faisait des adieux bruyants et par trop prolongés (à mon avis), à ce magistrat qui a gouverné ses onze sous-préfectures avec tant de sagesse et de modération. Ici étaient une centaine de Boutonnés (gradués) à genoux dans la poussière et barrant le passage ; le préfet devait descendre de sa chaise et mettre lui-même un genou en terre pour recevoir leurs pleurs et leur donner les siennes ; puis les prier de le laisser passer. Là s'élevait comme par enchantement une barricade ; il fallait bien s'arrêter et parlementer. Alors les notables servaient un dîner ou un dessert au magistrat, qui bongré, malgré devait manger et boire. Depuis la porte de notre pharmacie jusqu'à l'entrée du faubourg-ouest (moins de 10 minutes de chemin) la procession a mis plus de deux heures à exécuter toutes ces cérémonies qui, bien qu'exagérées, ne laissent pas cependant de témoigner des regrets que notre ami Lin laisse à Ho-Kien. Ce n'était rien encore pourtant. A peine la porte Ouest s'est-elle ouverte pour laisser sortir le noble voyageur qu'une troupe de lettrés en habits de cérémonie se précipite sur la chaise du mandarin, et après avoir chassé les porteurs, dépose le palanquin au milieu d'une foule immense qui se tenait à genoux. Puis, ce coup de main exécuté, nos lettrés se saisirent du magistrat et lui arrachent ses bottes en les remplaçant par d'autres plus neuves et plus belles. Aussitôt vous auriez vu le peuple se lever et courir sus aux lettrés pour leur arracher les bottes ; mais ceux-ci avaient déjà gagné le haut de la tour qui domine la porte, et y suspendaient, sur un mai, élevé ad hoc, les bottes du Préfet. (Elles y sont encore aujourd'hui et y resteront jusqu'à ce que la pluie les ait entièrement détruites).
La soirée s'est passée pour nous en visites réciproques à Eul-che-li-pou. L'hôtel que j'habitais, avait été préparé aux frais du gouverneur de la ville de Ho-Kien, et c'est également à ses frais que j'ai soupé en compagnie du Préfet, du général du département, du gouverneur de Ho-Kien-Chien, de 5 mandarins surnuméraires, etc. Le lendemain matin nous conduisîmes le voyageur jusqu'à sa chaise, et déjà il y était assis lorsqu'il se ravise, descend précipitamment et me prenant par la main me reconduit à la chambre que nous venions de quitter. Là, il tire de sa poche une petite tabatière d'un grand prix, et me la donne en disant : "Voilà 18 ans qu'elle ne m'a quitté ! acceptez-la et gardez-la comme un souvenir d'un ami qui vous est à jamais dévoué." Les larmes mouillaient ses paupières ; et lorsque son plus jeune fils envoyé par sa mère pour me faire ses derniers adieux, vint se jeter à mes genoux dans la salle où nous étions, il se mit à pleurer tout haut ! et je vous avoue qu'il pleura tout de bon, et si bien, que lorsque je le reconduisais à sa chaise, les 800 ou 1000 curieux qui nous entouraient, remarquèrent ses larmes. Mon dernier mot d'adieu pour lui fut celui-ci : « Combien je serais heureux un jour si j'apprenais que vous avez eu le courage d'embrasser la Religion qui seule peut sauver votre âme ! » — Le nouveau Préfet instruit par les recommandations de son prédécesseur, m'a témoigné une grande et franche sympathie. Il est venu déjà me voir trois fois à notre pharmacie et j'ai dû accepter une invitation de dîner qu'il m'a faite. Ayant reçu ordre du Vice-roi de se rendre à Chien-Hien pour décapiter 5 brigands arrêtés au mois de Mai dernier sur la route impériale, il m'a témoigné le désir de voir notre église et notre résidence. Je suis donc parti de Ho-Kien-fou en même temps que lui ; et pendant qu'il jugeait une dernière fois les condamnés et les faisait décapiter, je faisais préparer un dîner pour lui et pour le mandarin de Chien-Hien. J'ai bien regretté l'absence du R. P. Supérieur qui était parti pour Wei-Kien deux jours auparavant. Nous sommes toujours bien assis à Ho-Kien-fou,

Heureux si nous pouvons profiter de l'influence que nous donnent ces bons rapports avec les mandarins, pour convertir de plus en plus les païens Ho-Kien-founois! La conclusion pratique de cette dernière phrase, ajoute Mgr Dubar, c'est qu'il faut du renfort et nombreux. Dans une lettre précédente, le même P. Leboucq disait que si les choses continuaient, dans son district seul, il lui faudrait 6 prêtres de plus d'ici à deux ans! Et à Quam-pin-fou! là aussi il en faudrait après le triomphe que nous avons obtenu grâce à la Légation française. — Croyez-moi, le moment est venu pour le Tché-li Sud-est. Ne laissons pas nos ouvriers, le P. Leboucq surtout, succomber sous le poids des travaux. Mgr Languillat me disait ces jours-ci que le Kiang-nan se prépare, mais qu'il est loin d'avoir le champ aussi beau que nous. Ne manquons donc pas le bon moment; qui sait si Dieu nous donnera les mêmes facilités plus tard! et que d'âmes à sauver et faciles à sauver!

VARIA - Amérique centrale. Le Président de la République de l'Equateur a demandé au Saint Père avec instance que le P. Joseph Lizarzaburu fût nommé évêque de Guayaquil (titulaire). Il a fallu y consentir ou du moins laisser faire. C'est donc ou ce sera le 8e évêque de la compagnie. On doute qu'il vienne pour le Concile, quoique son nom figure sur la liste des ayant-droit de siéger.

Nouvelles d'Australie. Il y a 30 ans et plus, le Saint Siège créait le premier évêque d'Australie; aujourd'hui on y compte: 200 prêtres, 8 évêques, des écoles, des Couvents de femmes, des refuges, des orphelinats, des ordres religieux. La liberté y est grande; on y fait solennellement et publiquement la procession du Saint Sacrement; les Irlandais, qui sont nombreux, se montrent bons catholiques.

Canada. Il y a actuellement 120 internes à Sainte Marie, et à peu près le même nombre d'externes. Les études et la discipline sont les mêmes qu'en France: on pourrait se croire ici dans la mère patrie. S'il y a quelques différences, elles sont, je crois, à l'avantage du Canada. Les canadiens sont restés les bons et gais enfants de la vieille France d'avant 89. Ils ont conservé la simplicité et la foi religieuse de la Bretagne et de la Normandie; à peine connaît-on aussi, de nom seulement, les libéraux et les libres-penseurs. Il y a un bien immense à faire, en ces contrées, pour la Compagnie de Jésus. Un bon prédicateur, un homme de talent et de zèle, acquiert tout de suite une influence, qu'il lui faudrait obtenir en France, au prix de longues années de travaux et de patience. Personne ne peut rester inactif ici. L'hérésie est là à notre porte, avec tous ses moyens de perversion, son fanatisme et ses richesses; mais elle a beau multiplier ses temples et ses asiles, les fruits ne répondent guère à ses espérances, grâce à l'énergie et à l'activité des Canadiens-français. Ils s'organisent en sociétés, en unions catholiques, littéraires et nationales; publient des journaux, des revues; ont des réunions de lectures, où l'on expose à de nombreux auditoires, les vrais principes catholiques et nationaux; où l'on attaque sans cesse les fausses doctrines du protestantisme et des gens soi-disant libéraux ou libres-penseurs. — L'on vient de me dire que nous avons 20 novices scolastiques au Sault-au-Récollet.

Etats-Unis. La province de Germanie a envoyé cette année 17 Pères et Frères pour la nouvelle mission à Toledo et Buffalo. Le P. Kanzleiter, qui nous arrivait dernièrement de Toledo, était très-satisfait de sa nouvelle position, et nourrissait les plus belles espérances pour l'avenir de la mission. Toledo est admirablement situé: c'est le point de jonction de plusieurs chemins de fer; il pense qu'on va bientôt y ouvrir un collège. Nous avons à Toledo une belle et vaste église.

La Havane. Quelques détails sur le collège de Belen. Après les vacances dernières, les cours s'ouvrirent sous de favorables auspices. Dès le premier jour 200 internes se présentèrent. Ils sont, à l'heure qu'il est, plus de 300. Si on y ajoute les 140 externes, cela porte à 430 le nombre total de nos élèves. Il n'y a pas à en douter, la réputation du collège, loin de diminuer, n'a fait que s'accroître dans la ville et dans l'île entière.

Voulez-vous des preuves de l'estime que professent pour notre Compagnie les autorités de l'île? Dernièrement le gouvernement de Madrid s'informait s'il était opportun ou non, de nous conserver dans l'île; les trois membres du Conseil, personnes de la plus haute distinction, répondirent que non-seulement ils nous croyaient fort convenables à l'exercice du saint ministère, et nécessaires à l'éducation, mais qu'ils priaient encore le gouvernement de remettre entre nos mains l'enseignement supérieur de l'île. Quant au capitaine général (la première autorité de l'île) on ne peut douter de ses bonnes dispositions. Il a assisté à notre dernière distribution des prix et nous y a témoigné son contentement. Depuis, il a visité deux fois en détail le collège: le 29 octobre et le 20 décembre. S'étant trouvé empêché, par une indisposition, d'assister à une séance donnée par les rhétoriciens, il envoya sa femme et ses filles pour la présider. L'assistance fut nombreuse, et nos enfants parurent avec éclat. La piété de nos élèves est pour nous un grand sujet de consolation. Ils ont fait cette année la retraite avec une ferveur extraordinaire; les plus grands, en particulier, ont gardé le silence pendant tout le temps de sa durée.

Madagascar — Depuis trois mois on ne parle, on ne s'occupe à Tananarive que de grandes constructions, et réparations architecturales. La Reine fait bâtir un magnifique temple protestant, en pierres de taille, dans l'enceinte de son palais. De plus, on agrandit celui-ci, et on en renouvelle toutes les galeries extérieures. Le toit et les colonnes en bois menaçaient ruine, on en reconstruit les trois étages, en belles et solides pierres de taille. Deux ministres protestants Anglais sont à la tête de l'entreprise. Celui qui s'est chargé de la reconstruction du palais, reçoit chaque mois une grosse somme d'argent. Les travaux, s'il faut l'en croire, devront durer 6 à 7 ans. C'est là une perspective fort peu engageante pour les Malgaches qui vont être obligés de fournir pendant tout ce temps, les matériaux et la main-d'œuvre. A l'occasion de la pose de la première pierre du temple, on a fait une grande cérémonie à laquelle tout le peuple a été convoqué. Les prédicants Anglais y ont paru en grande tenue avec leurs femmes, et ç'a été là, il faut le dire, un jour de grand triomphe pour les hérétiques. Nos Pères se sont bien gardés d'y prendre part et d'y paraître; et pourtant tout avait été tenté pour les obliger à le faire. On avait à dessein fixé le même jour et institué la même cérémonie pour la pose des premières pierres du temple et du palais. C'était mettre nos Pères dans l'alternative, ou de figurer au triomphe de leurs ennemis, ou de désobliger la Reine. Fort heureusement le bon Dieu sut tout arranger. On a scellé dans la première pierre un écrit à peu près ainsi conçu: Celui qui détruira ce temple n'est plus digne de régner. Le ministre Anglais qui, paraît-il, s'est chargé gratis de l'entreprise, a été comblé d'éloges sur sa générosité. Le peuple Malgache n'a point fait chorus et pour cause: il sait, en effet, que durant les quatre ans que va durer la construction, toutes sortes de dures corvées vont peser sur ses épaules. Ces pauvres Malgaches commencent à ouvrir les yeux et finissent par s'apercevoir que les Anglais ne sont pas venus chez eux uniquement pour leur distribuer de l'argent. Et cette découverte ne laisse pas que d'avoir son bon côté, elle les rapproche de leurs vrais missionnaires. Madagascar avait, paraît-il, la réputation d'une terre promise parmi les protestants. Une bande de ministres norwégiens anglicans, vient tout récemment de s'y abattre. On les appelle ici bischof. Ils ont débuté dans la chaire par les invitations suivantes: « Venez ici vous tous qui êtes dans le besoin, et nous vous donnerons de l'argent et des vêtements. » Quel sermon éloquent et persuasif pour ces pauvres Malgaches,

qui n'ont d'autre désir que de posséder le bien être! – Ces Messieurs ajoutent encore comme par forme de corollaire que leur religion est la véritable. Ils disent la messe, confessent, et administrent tous les Sacrements de l'Eglise; mais ils nient la maternité divine de Marie, et la suprématie du Pape. D'où viennent-ils, et qui les a envoyés? on l'ignore encore. Mais ils paraissent tout à fait d'accord avec les Anglais. Le proverbe des loups est toujours vrai. — **PRUSSE.** La mission, ou mieux le renouvellement de la mission à Cologne, a produit cette année les plus heureux fruits. Le peuple s'y est porté en masse, surtout les hommes. Les trois jeunes ecclésiastiques qui ont écrit la Petra Romana, ouvrage qui a fait sensation en ces derniers temps, viennent tous trois d'entrer au noviciat d'Allemagne. – Un de nos Pères de Mariendaal écrit: Au commencement du Concile, à l'exemple des évêques catholiques, le roi Guillaume ordonna un jeûne pour les Protestants et s'exprima ainsi: « Il faut nous armer, mes chers frères, contre l'ennemi terrible de notre foi, ennemi qui nous menace plus ouvertement chaque jour. Quand je parle d'ennemis, je ne parle pas des catholiques, ils sont avec nous, ils ont le même ennemi que nous, et c'est contre lui qu'ils viennent chercher une défense, dans ce Concile de l'Univers Catholique. » – En Décembre dernier, on parlait aux chambres Prussiennes des couvents des moines et des religieuses. Les Jésuites surtout, étaient pour les orateurs libéraux, l'objet d'une étrange panique. Ils ne pouvaient voir sans trembler, disaient-ils, les accroissements rapides qu'a pris depuis peu la Compagnie dans leur pays. – Là-dessus, Mr de Bismark se lève et dit: « Les Jésuites, Messieurs, ne doivent pas vous inquiéter; je les ai connus dans la guerre de 1866, et j'ai appris à les estimer. Ce sont des hommes loyaux et dévoués: ils n'ont point pris, contre leur pays, le parti de l'Autriche. D'ailleurs leur vie, leur règle, est basée sur la subordination, l'obéissance et la soumission au pouvoir établi. Donc, bannissons toute crainte de leur côté et laissons-les en paix. — **SUISSE.** – A Fribourg, nos Pères sont bien vus, et on commence à avoir l'espoir fondé qu'une résidence réussira. — **FRANCE.** – Le Père Anizan a été trouvé mort dans son lit, pendant qu'il prêchait le jubilé à Guerre; probablement il est mort d'un anévrisme et subitement; de grandes plaques de sang sous la peau, en différentes parties du corps, semblent l'indiquer. Un Père fut envoyé d'Angers pour achever le jubilé: il dut recommencer toutes les Confessions des hommes; mais la mission avait si bien réussi, qu'un seul homme semble avoir rejeté la grâce insigne du Jubilé. L'enterrement du Père a été vraiment remarquable, il a été placé dans une petite chapelle du Cimetière de Guerre, à côté de deux autres confesseurs de la foi: l'un avait été exilé en Espagne, l'autre empoisonné à Blois.

INCENDIE DE VAUGIRARD.

Nos lecteurs auront sans doute appris, par les journaux, l'incendie qui a éclaté dans la soirée du 22 au 23 Janvier dernier, à l'école libre de l'Immaculée Conception de Vaugirard. Voici quelques détails sur cet événement; nous les tirons de plusieurs lettres écrites par des Pères de ce collège. C'est à 6h¼ que des cris: au feu! au feu! donnèrent la première alarme. Les élèves étaient alors à l'étude, où le P. Préfet venait de donner lecture des notes hebdomadaires, car on était au Samedi. A ces cris répétés on accourt de toutes parts. Une fumée épaisse et des jets de flamme sortaient à la fois de plusieurs fenêtres du 2e étage. La lingerie était en feu; et partant tout le collège, dont elle occupe la partie centrale, pouvait devenir la proie des flammes. Quelle fut l'impression de frayeur que durent ressentir les premiers arrivés sur le théâtre de l'incendie, on le devine facilement! Des échelles sont dressées contre les murs; mais elles sont trop courtes, et ne peuvent atteindre à la hauteur de l'étage enflammé. On amène la pompe du Collège, et un de nos Pères commande lui-même la manœuvre. Mais impossible de retourner la lance qui sert à diriger l'eau, et tous les efforts restent impuissants. Le feu avait fait les plus rapides progrès, et tout portait à croire qu'il en ferait de plus rapides encore. Cependant

on avait envoyé prévenir les pompiers de Vanves et de Grenelle. 3/4 d'heure s'étaient déjà passés au milieu de ces angoisses. L'incendie gagnait toujours. Six fenêtres étaient tout embrasées. Enfin les pompiers d'Issy arrivèrent, et plus tard ceux de la rue du Vieux Colombier. On vit jusqu'à 5 pompes fonctionner à la fois, et jeter sur les flammes des torrents d'eau. Mais à la vue des progrès du feu, le colonel ne put cacher ses craintes. « Si le feu vient à envahir la charpente, disait-il, il n'y a plus d'espoir, tout le corps de logis est perdu. » Or plusieurs poutres du dernier plafond étaient déjà atteintes. Il n'y avait plus un moment à perdre: on ne pouvait plus suffire à alimenter les pompes. On fit alors venir les trois premières divisions, qui entendant ces bruits étranges, et voyant du reste les reflets de l'incendie, ne pouvaient plus tenir en place, et ne demandaient qu'à être utiles et à se dévouer pour les Pères. On forma des chaînes qui apportaient l'eau aux pompes des différents réservoirs. La journée avait été froide. Les bassins étaient gelés. Plusieurs élèves, voyant qu'on ne pouvait en casser la glace, s'élancèrent de tout leur poids sur elle, afin de la briser. Ils y réussirent et au bout d'un certain temps, l'eau devenant trop basse, il y en eut qui se jetèrent résolument dans cette eau glaciale, pour la puiser plus rapidement. On n'était cependant pas encore maître du feu. Huit fenêtres du côté du parc, et neuf du côté de la terrasse jetaient continuellement des flammes. Dans cette extrémité, le R.P. Recteur fit un double vœu. Il promit, si l'on pouvait empêcher de plus grands ravages, de faire dire des messes à Notre-Dame de Chartres, et d'élever dans la maison une statue en l'honneur de Saint Joseph. Or il est certain qu'à partir de cet instant les flammes diminuèrent d'intensité, et se ralentirent au point qu'on en devint bientôt le maître. Il était 8h 1/2. On l'avait difficilement lu sur l'horloge. Elle avait marqué sa dernière heure à 6h 40. Envahie par les flammes, et au beau milieu de l'incendie, elle avait été une de ses premières victimes. N'oublions pas de dire, ce que tout le monde remarqua avec autant de surprise que d'admiration, que la statue de Marie Immaculée, située au centre de la façade principale, et qui, par sa position, semblait destinée à devenir bientôt la proie des flammes, n'en reçut aucune atteinte; autour d'elle, tout était noir et sillonné par le feu, seule, elle était restée immaculée et sans tache! Telle est la partie tragique de l'événement. Mais elle a bien aussi sa partie consolante. Comme on nous l'écrivait: "nous avons vu dans cette circonstance, ce qu'étaient nos amis. — Au plus fort de l'incendie tous nos amis se concertaient sur le nombre de lits qu'ils avaient à donner, ou bien se proposaient de conduire les élèves de Paris dans leur famille. Que de traits ne pourrait-on pas raconter de leur sympathie et de leur dévouement? Les élèves ont montré en cette circonstance quel attachement les unissait à nos Pères. Tous ceux qui les virent, admirèrent leur zèle et leur obéissance. Un d'entre eux qui venait de s'entendre lire trois fort mauvaises notes, se signala par son dévouement. Il tenait à montrer aux Pères qu'il ne les en aimait pas moins. On avait fait rester prudemment dans leur quartier, les enfants des dernières divisions. Comme un Père reprochait agréablement à l'un d'eux de n'avoir rien fait tandis que ses camarades étaient à la chaîne, « J'ai récité mon chapelet toute la nuit pour les Pères, répondit-il, et vous appelez cela ne rien faire? Tels sont les principaux détails que nous avons recueillis. Toute la lingerie a été brûlée. La perte s'élève, dit-on, à plus de 100.000 francs. Le lendemain, le R.P. Recteur a dit une messe d'actions de grâces, pour remercier le Ciel de sa visible protection, et un Te Deum solennel a été chanté au Salut.

SOMMAIRE.

Adresse de la Rédaction: Mr. J. de Causans Maison Saint Michel - Laval - Mayenne.

A.M.D.G.

Lettres des Scolastiques de Laval.

Avril. N° 2. 1870.

Les Scolastiques de Laval aux Pères et Frères de ....

Nos Révérends Pères et nos très-chers Frères

Pax Christi.

CHINE. Extrait d'une lettre du P. Petitfils. Tchély oriental 20 Septembre 1869.

Le 20 du mois dernier, en disant mon bréviaire, je passais près d'une pagode. Un bonze, qui me reconnut sans doute pour un maître de la doctrine d'Occident, selon l'expression chinoise, vint à moi et m'invita à entrer dans sa maison. Je crus ne pas devoir acquiescer à son invitation et, pour faire agréer mon refus, j'objectai que j'étais en prières. Mais comme il paraissait continuer la conversation avec moi, je crus devoir obtempérer à ce second désir de sa part. D'abord on parla de choses et d'autres; puis, comme nous étions en face de la pagode, et que nous apercevions les têtes de quelques divinités, je fis tomber la conversation sur ces esprits qu'il adorait, ou plutôt qu'il n'adorait point, car écoutez ce qu'il me dit: Après m'avoir dit son âge, 30 et quelques années, il m'apprit que depuis 20 ans il était bonze: mais que depuis 3 ans, il ne croyait point aux divinités, au nombre de dix-huit, renfermées dans la pagode: « Pourquoi, lui dis-je alors, y avez-vous cru pendant 17 ans, et n'y croyez-vous plus maintenant? Et qu'adorez-vous donc? — Moi, me répondit-il, j'adore le Maître du Ciel; puis, me montrant du doigt la pagode, il ajoutait: Quant à ceux-là, ils ne sont que de la terre et du bois, et rien de plus. — Ils ne peuvent donc vous secourir? — Comment le pourraient-ils? puisqu'ils ne sont que de la terre et du bois. — Vous êtes donc plus grand qu'eux? — Oui, fut sa réponse: puis, comme explication de sa pensée, il ajouta: « Je suis plus grand, puisque j'ai une âme, et qu'eux n'en ont point: Ils ne sont que de la terre et du bois, répéta-t-il pour la troisième fois. — Mais enfin, repris-je, vous y avez cru, pourquoi avez-vous donc changé de croyance? — C'est bien simple; tant qu'ils ont été solides, j'ai cru à leur puissance; mais depuis 3 ans,

ils menacent ruine, et il va falloir dépenser un grand nombre de sapèques pour les restaurer. Voilà pourquoi je n'y crois plus.» Ainsi se termina la conversation. Pendant qu'il parlait, mon interlocuteur jetait, de temps en temps, un regard de défiance, du côté d'un vieux bonze placé près de nous, et baissait de temps en temps la voix, comme s'il eût craint d'être entendu de lui. — Ce bonze est-il le seul à penser ainsi? je ne le crois pas. Le R.P. Supérieur me disait, dernièrement, en avoir rencontré de semblables. Mais comment se décider à quitter le service des idoles! Le revenu matériel qu'ils en tirent les fait vivre. La pagode, près de laquelle nous avions cette conversation, le bonze et moi, a été élevée, m'a dit celui-ci, en l'honneur d'un célèbre médecin, mort il y a un peu plus de deux cents ans: on y voit encore son tombeau. En Chine, dès qu'un grand homme meurt, (et on devient et on meurt grand homme à bon marché), on élève une pagode à son esprit: il est toujours tá-jen, (grand homme) même descendu dans la tombe. C'est ce qui explique le grand nombre de pagodes jetées sur toute la surface de la Chine. Nos Chinois sont persuadés, que cet homme peut faire après sa mort, tout le bien ou tout le mal qu'il pouvait leur faire de son vivant. Voilà pourquoi ils cherchent à l'apaiser ou l'invoquent, après que son esprit a quitté son corps..

Dans la chrétienté où j'ai fait la rencontre du bonze dont je vous ai parlé, j'ai reçu, le 28 Août, la visite d'un bachelier païen, qui s'est déclaré catéchumène. Peu auparavant, dans la même chrétienté, un autre bachelier païen vint me dire qu'il voulait se faire chrétien. J'ai donné, à l'un et à l'autre, un livre de doctrine chrétienne, renfermant le catéchisme et les prières. Inutile de dire, que ces deux bacheliers, qui jouissent d'une bonne réputation, d'après les renseignements que j'ai pu prendre, amèneront d'autres païens au Christianisme, à cause de l'influence dont ils jouissent en leur qualité de bacheliers. Déjà, dans la même chrétienté, il y a depuis 3 ans un bachelier chrétien dont la famille se compose de 28 personnes — 17 ont reçu le baptême, grâce à ses soins: j'espère bien qu'il amènera les autres à la foi. Ajoutez que ce bachelier chrétien est médecin, ce qui lui permet de baptiser annuellement un grand nombre de petits enfants païens. Et ce n'est pas seulement depuis sa conversion, que ce bachelier baptise les petits païens; 3 ans avant de recevoir le baptême, il remplissait l'office de baptiseur; car ayant lu, dans les livres écrits en Chinois sur la doctrine, par nos anciens Pères, qu'on pouvait, sans être chrétien, administrer le baptême, pourvu qu'on suivît exactement les règles prescrites par l'Eglise. Il a, (lui-même me l'a assuré) suivi ces règles, et baptisé un très-grand nombre de petits païens en danger de mort qui, presque tous, ont quitté la terre pour le Ciel. C'est aussi à un livre Chinois de l'un de nos anciens Pères, que les deux bacheliers, actuellement catéchumènes, doivent leur conversion. Ce livre, écrit dans un très-beau style, attire l'attention des lettrés. C'est le P. Mathieu Ricci qui l'a composé; il est intitulé: Tien-tchéou-Che-i-ou (De la véritable idée de Dieu) Ces vénérables Pères, qui nous ont précédés, prêchent ainsi et convertissent après leur mort.

Petitfils S.J.

Lettre du P. Bulté au P. Dorr. Zi-ka-wei 28 Décembre 1869. — Les Chinois sont généralement moins capables d'actes héroïques. Le fait suivant prouve toutefois que cette règle n'est pas sans exception. J'ai trouvé un enfant de 19 ans, qui a fait le vœu héroïque pour les âmes du Purgatoire. Effrayé d'abord à la pensée d'abandonner ainsi tous ses mérites, il vint bientôt me demander la permission de faire son offrande. Je le lui permis pour trois mois, et renouvelai plus tard la permission. Il fut fidèle, pendant un an, à faire son offrande tous les matins. Enfin, comme il m'avait vu assez disposé à lui permettre le vœu dans toutes les conditions, il crut pouvoir s'engager pour toujours. «Je sentis, dit-il, qu'il n'y avait pas moyen de résister à la grâce qui me pressait.» — Et quel a été ton motif déterminant, lui dis-je? — Pour réjouir le cœur de la Sainte Vierge, me répondit-il les larmes aux yeux.» Depuis il est très-content d'avoir fait ce sacrifice. Je ne doute pas que ce

ne soit pour lui la source d'autres grâces. Il fait déjà ses exercices avec plus de ferveur encore que par le passé, afin de mieux soulager les âmes du Purgatoire. — Notre maison de Zi-ka-wei, avec les établissements qui en dépendent, est souvent visitée par les Européens étrangers, surtout par les personnages un peu importants qui passent à Shang-hai. Mr Dabry, qui a été 8 mois consul par intérim, aimait beaucoup à venir voir nos élèves et les orphelins. Une fâcheuse discussion (que je n'ai pas soutenue, mais voulu empêcher) sur la question de l'étude du français et de la formation d'interprètes, l'avait bien un peu refroidi, mais quelques explications subséquentes le calmèrent. Les ministres plénipotentiaires, anglais et russe, les envoyés du duc d'Edimbourg, fils de Victoria, ont visité avec beaucoup d'intérêt. Mr le comte de Rochechouart, qui gère les affaires de la légation française, en l'absence du ministre, et Mr l'amiral de Cornulier, étant venus dernièrement avec Mr le Comte de Méjean, nouveau consul général, ont aussi beaucoup loué les œuvres de la mission, même l'œuvre des vierges qu'ils ont pu voir, en qualité de représentants de la France. Les Vicaires Apostoliques qui ont passé par ici en allant au Concile, en ont porté le même témoignage. Mgr. Faurie, du Koueytchéou, évêque distingué et fort capable, a voulu tout voir, dans les plus petits détails, afin d'en tirer son profit pour lui-même: il n'a pas craint de dire que nous avions la première mission de la Chine. — Mgr. Guillemin, qui garde de vous un très-doux souvenir et m'a chargé de vous dire bien des choses, a été plus louangeur encore: C'est un véritable ami, qui exalte toujours la Compagnie. Il me dit en causant qu'il avait toujours le regret de ne pas être religieux, je sens, dit-il, qu'il me manque quelque chose. Il est très-pieux et d'une grande simplicité. On voyait qu'il était heureux de constater les grands progrès faits depuis 9 ou 10 ans, qu'il avait vu et loué cette mission. Sa Grandeur se rappelle, avec un indicible bonheur, le bon P. Labonde, son directeur de congrégation à Fribourg. « Figurez-vous, dit Monseigneur, que ce bon Père me faisant visiter sa chapelle de congrégation à Nantes (lors d'un voyage en Europe), avait collé, sur le tabernacle, mon billet d'admission dans la congrégation, de sorte qu'arrivé sur le prie-Dieu épiscopal, ce billet fut le premier objet qui frappa mes regards. Puis le bon Père montant sur le marchepied de l'autel, et s'adressant à ses ouvriers, leur dit en me montrant du doigt: « Celui-là, c'est mon fils! » Mgr. était encore touché jusqu'aux larmes en nous racontant ce trait, puis il ajoutait: Il m'a joué ce tour-là; eh bien, si je puis aller au Concile, j'irai le voir, et lui montrant une image qu'il m'a donnée à Fribourg, je lui dirai: Votre image a été en Chine, je l'ai portée jusqu'aux pieds de la grande muraille, où je l'ai considérée avec bonheur etc... » — Cette image est toute simple, mais Mgr. y tient beaucoup. — Pendant que Mgr. Guillemin était ici, ayant une réunion de la congrégation (50 élèves environ, soit du collège, soit du petit séminaire), j'invitai Mgr. à venir bénir mes congréganistes, ce qu'il accepta volontiers: Il leur parla en français avec beaucoup de cœur et d'entrain (la langue de Canton est peu comprise ici); je servais d'interprète. Il leur dit que les grandes grâces que Dieu lui avait faites, et celle de sa vocation en particulier, il les devait à la dévotion qu'il avait puisée dans la congrégation à Fribourg. Ce bon évêque voulut aussi visiter notre cimetière, et aller prier pour nos morts, dont il avait connu plusieurs. C'est un véritable ami. —
Je ne sais si vous avez reçu quelques traits sur le bon Frère Sentinier qui a été ici bien longtemps. Un jour après s'être confessé (en l'absence du P. Foucault son confesseur ordinaire), il me dit: « Voyez, quand on fait bien son examen, on peut se confesser à toute heure, on est toujours prêt. Je vous demanderai un petit cahier commode, avec des lignes assez espacées, pour que j'y puisse voir bien clair, afin d'y marquer toutes mes fautes; mais absolument conforme au plan donné par St Ignace. » Je lui fis faire un petit cahier, il m'en témoigna beaucoup de reconnaissance. « Maintenant, ajoutait-il, je ne veux plus m'occuper que de choses pieuses;

je relis les règles, l'institut etc., c'est là qu'on voit clair. » Il voulait, à tout prix, faire chaque chose selon l'esprit de Saint Ignace. C'est dans ces dispositions qu'il fit sa retraite de 8 jours, dans le mois de Juillet, je pense, c'est-à-dire quelques semaines avant de mourir, bien qu'il fût très-faible. C'est une grâce de Saint Ignace.

Lettre du Père Ravary à la Sainte Enfance. Section de Wou-si-Chang-hai, ce 1er Janvier 1870.

Dans notre dernière relation du mois de Juillet dernier, nous étions heureux d'inscrire dans nos régistres et de vous annoncer le chiffre assez consolant de 1596 baptêmes. C'était le double de l'année précédente. Le bon Maître a daigné bénir encore notre bonne volonté et notre ardent désir de lui consacrer, par le Saint baptême, tant d'innocentes créatures. Depuis le mois de Septembre jusqu'au 1er Janvier 1870, nous avons eu la consolation d'offrir à l'Enfant Jésus, juste pour la nouvelle année, 1550 nouveaux petits baptisés: Courage donc et confiance. Le Ciel est avec nous. Qui maintenant nous empêche d'espérer pour le 1er Juillet 1870, le beau chiffre de 3000, ce qui doublerait encore les heureux résultats de l'année passée. — Nous voilà donc enfin installés au Kom-po. Depuis deux ans, nos yeux étaient fixés sans cesse sur ce pays, objet de tant d'espérances, et pour la propagation de l'Evangile, et surtout pour l'œuvre plus facile et si consolante des baptêmes. Voulez-vous savoir comment nos baptiseurs s'acquittent ici de leur emploi? Au mois d'Octobre dernier pour la première fois, deux de nos médecins-baptiseurs traversaient le Yang-tsé-Kiang, montés sur deux brouettes qui les portèrent à 2 lieues dans l'intérieur des terres. Ils entrèrent dans une modeste auberge située aux faubourgs de Tchin-Kiang, sous-préfecture de l'endroit. Ils s'installèrent là le moins mal possible, et deux jours ne s'étaient pas écoulés, que la grande pancarte jaune, usitée en telle circonstance, se lisait affichée aux portes du restaurant Chinois. Ils s'y déclaraient docteurs-médecins. L'unique désir de faire du bien, et non de faire fortune, les avait amenés dans cette ville. Envoyés par de nobles et riches personnages, bienfaiteurs de l'humanité souffrante, ils recevraient gratis tous les malades. Le matin, avant midi, consultations, dans la soirée visites à domicile. Les enfants surtout seraient l'objet de leurs soins empressés. Le succès fut complet; l'affluence des visiteurs grandit de jour en jour. En huit jours, la renommée de nos deux médecins s'était tellement étendue, que le peuple accourait de 3, 4, 5 lieues à la ronde, à leur très-modeste hôtel. Je dis très-modeste, car il faut avoir vu de ses yeux une auberge ou un restaurant chinois, pour avoir une idée de la chose, surtout dans les bourgs et dans les villes de peu d'importance. Quelques cures, heureuses et faciles, opérées par la quinine, avaient surtout contribué à leur attirer une telle clientèle. La femme d'un mandarin retraité avait depuis 5 ans la fièvre tierce. En vain avait-on consulté tous les docteurs du pays, en vain toutes les drogues des pharmacies avaient été employées. Après tant de traitements divers plus ou moins bizarres, le plus souvent opposés entre eux, la pauvre patiente ne pouvait trouver qu'une plus grande faiblesse, et son mal gagnait toujours. Le plus âgé de nos docteurs est appelé. Il portait sur lui une petite fiole de quinine, que je lui avais donnée avant son départ pour le Kompo, et dont je lui avais indiqué l'emploi spécifique, dont en Chine nous avons si grand besoin, pour nous-mêmes d'abord, puis pour les personnes attachées à notre service. Notre docteur, confiant en Dieu plutôt qu'en lui-même, se présente donc chez le mandarin, écrit l'indispensable ordonnance, selon l'usage, et toujours de rigueur, sous peine de perdre sa réputation et les 3 ou 400 sapèques (1f ou 2f) prix ordinaire de la visite. Cette fois, notre prudent hippocrate n'écrit qu'une formule insignifiante et bénigne, capable de ne produire du moins aucun mauvais effet, donne une triple dose de quinine et se retire. Grande fut l'admiration, j'allais dire la stupéfaction de la noble famille, en voyant qu'un peu de poudre blanche, inconnue en ces pays, avait su triompher d'une fièvre si tenace. Bientôt toute la ville fut au fait de ce prodige. Le concours alla grossissant

tous les jours

Des enfants en grand nombre étaient apportés à la maison. Bref, pendant les trois semaines de cette première excursion, 188 petits enfants eurent le bonheur de recevoir le baptême! Vers la mi-novembre, nos deux infatigables apôtres venaient me voir à Kiang-ien, et m'y racontaient les consolants détails que vous venez de lire. — Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud, dit le proverbe. Les circonstances étaient trop favorables, la position trop bien dessinée, pour ne pas donner de l'avant. Huit jours plus tard, nos deux intrépides baptiseurs, avec mon premier catéchiste, retournaient à leur poste. Cette fois, leur mission était plus délicate. Il fallait tout d'abord trouver à prix modique, une installation moins gênante pour eux-mêmes et pour leurs visiteurs, et louer pour un temps indéterminé, une habitation convenable. Le Kom-po, pour nous, est un pays nouveau. Le nom chrétien y est encore inconnu. Le meilleur moyen de préparer les voies au Christianisme, est d'y faire fleurir l'œuvre des baptêmes. L'un de nos médecins a donc loué pour nous, en leur propre nom, une petite maison de trois chambres avec cour, le tout entouré de murs; elle est à notre disposition. Cette maison se trouve dans la ville près de la porte Est. Elle est louée pour 3 ans, au prix de 1000 sapèques, soit 4f.50 par mois. Nous avons vu en cette circonstance la vérité de cette parole: Aide-toi, le Ciel t'aidera. Le contrat a été signé en bonne et due forme. Et pour le moment nous avons là un bon pied-à-terre, d'où les missionnaires eux-mêmes, pourront bientôt explorer et catéchiser tout le pays. Au commencement de Décembre les nouvelles étaient favorables: 112 nouveaux baptêmes venaient grossir la somme générale. Deux nouveaux excurrents étaient envoyés pour aider les premiers. Ils devaient battre la campagne à 3 ou 4 lieues dans les environs, et revenir après dix jours. Ils sont revenus, fidèles au rendez-vous marqué; mais ils n'avaient pu faire que 72 baptêmes. Moins féconde que les premières, cette troisième excursion avait été plus pénible, nos deux jeunes gens avaient arpenté inutilement bien du terrain. En ce moment il y avait peu de malades. Ces petits hommes du Kom-po, malgré la misère du pays, exhibaient aux yeux de nos deux voyageurs, des figures rubicondes et vermeilles, indiquant ainsi par là qu'ils avaient plus besoin de riz que de médecine ou de pilules. Voilà donc près de 400 baptêmes en deux mois et sur un seul point. Que le nom du Seigneur soit béni! En ce moment, d'après la direction reçue, nos excurrents ne gardent plus le strict incognito des premiers jours. Ils disent toujours qu'ils sont médecins; ils ont ajouté qu'ils sont chrétiens. Tout en travaillant à l'œuvre si consolante de la Sainte Enfance, ils exhortent le peuple, lui parlent de Dieu, de la nécessité de croire etc... Tout nous fait espérer qu'avant peu, quelques braves familles, brisant enfin leurs idoles, diront avec nous, avec vous chers petits associés, de bouche et de cœur: Notre Père qui êtes aux Cieux, que votre Nom soit sanctifié, béni, en France, en Europe, en Chine, en tous lieux. Sur d'autres points de notre Section, nos vierges chrétiennes continuent de prêter aux missionnaires, un concours intelligent et zélé. Parmi elles, cinq ou six surtout sont au-dessus de tout éloge. Dieu seul connaît la grandeur de leur dévouement. Ces vierges, nous les appelons ici, depuis longues années, les apôtres de Kiang-ien. En novembre dernier, deux de ces vierges, pendant 15 grands jours, ne cessèrent de courir le pays en tous sens, pour y chercher les enfants moribonds. Le matin après la messe et une légère réfection, elles partaient à la garde de Dieu, allant frapper de porte en porte, pour y faire ce que nous appelons ici le saint commerce. Dans ces contrées, elles sont connues des païens mêmes; sauf de rares exceptions, partout elles sont bien reçues. Le soir, ou le lendemain matin, elles venaient saluer le Père: « Le commerce est-il bon? demandais-je alors, souriant de plaisir devant un tel courage. — Oui Père, Dieu merci. Nous avons chaque jour 12, 15, 20, 22 baptêmes. — Combien avez-vous fait de chemin? — Père, aujourd'hui 2 lieues 1/2. — Mais le chemin n'était pas bon à cause de la pluie — Père, cela ne fait rien

Quand le chemin est bourbeux, nous prenons nos souliers ferrés. » Je n'osai pas leur demander où elles avaient dîné. La réponse à une pareille question les eût humiliées, et je la devinai. Je sais que plusieurs fois ces femmes délicates, mais vraiment apôtres, sont revenues le soir, sans avoir pris de nourriture dans le cours de la journée. Avant les fêtes de Noël, trois autres de ces vierges vinrent dans un autre Kom-sou (chapelle) pour se confesser. Elles devaient y passer la nuit et communier le lendemain. Après la sainte messe, pour m'édifier, j'eus la pieuse curiosité de leur demander où et comment elles avaient passé la nuit. Laissez-moi vous traduire mot-à-mot leur belle et héroïque réponse : « Père, pour nous qui sommes des femmes, il faut peu de chose. Pour les hommes, c'est différent. Nous avons couché au fond de la cuisine sur quelques bottes de paille. Nous avions une couverture pour nous trois. Nous avons fort bien dormi ! » Et toutes trois sont de bonnes familles. Elles pourraient, si elles voulaient, vivre en paix dans une tranquille aisance, sans difficultés extérieures, au milieu de leurs frères et de leurs sœurs. Là, même, elles pourraient prier plus facilement, fréquenter plus souvent l'église et les Sacrements. Mais non : Fidèles à leur mission héroïque, depuis 6, 8, 10 ans et plus, elles travaillent à la plus grande gloire de Dieu, sans bruit, sans éclat, dans l'obscurité. Ces vierges, à 20, 25 ans, ne pouvaient faire ½ Kilomètre à pied, sans souffrir. Aujourd'hui à 45, à 50 ans, elles marchent à pied, dans tous les sens, le jour et la nuit, par des sentiers bourbeux, portant à leurs pieds délicats de rudes souliers ferrés, et feront parfois 2, 3, 4 lieues dans ces conditions ingrates. Et pourquoi ? Pour aller baptiser un petit infidèle, pour apprendre à une famille catéchumène et pauvre, le signe de la croix et les premiers mots du catéchisme. Et la nourriture ? Ah ! ne m'en parlez pas, tant cela est grossier et rebutant ! Et le logement ? Ici, disons le mot, c'est affreux ! Trois bottes de paille, jetées au hasard, dans un recoin immonde de la chaumine, souvent près de l'étable, près de l'auge ! Et ces femmes vous disent, avec une aimable ingénuité, qu'elles ont fait un bon repas, qu'elles ont fort bien dormi ! Parcequ'elles sont femmes, et que les femmes ont besoin de peu ! Puisse, pour le bonheur de la Chine, le nombre de ces femmes vraiment chrétiennes, de ces vierges intrépides, se multiplier de jour en jour !

Ravary. S.J.

Extrait d'une lettre du Père Bourdilleau. Hai-men, 25 Juillet 1869.

Fête de N.D. des Prodiges à Zu-kao. Le 9 Juillet, cette année, la Sainte Vierge a semblé vouloir nous prouver qu'Elle n'est pas fêtée sans raison, sous ce nom qui lui est cher, de Notre Dame des Prodiges. Le jour même de cette fête, Elle nous a fait cueillir les prémices de notre œuvre si laborieuse de Zu-kao. Permettez-moi de vous envoyer ces quelques détails ; il est si doux de parler de ce que l'on aime ! Une famille païenne, du nom de Wam, restée depuis deux ans gardienne de notre maison, se composait de quatre personnes : un vieux chef de 70 ans, retiré des tribunaux depuis un an, et qui avait toute sa vie suivi ses maîtres ; son fils, peu jaloux de suivre les bons exemples de son père : depuis un an, il recevait chez nous, les soins de sa bru déjà âgée, et qui ne pouvant avoir d'enfants, avait adopté son neveu, et qui, par là même, était le quatrième membre de cette famille. Quand le bon vieillard eut fait connaissance de notre ardent médecin et apôtre Li, il se laissa tellement toucher par la grâce, qu'il devint un modèle de ferveur, et surtout d'humilité. Eh quoi ! disait-il, il est possible à Dieu de me pardonner tant de péchés ! Mes péchés ! mais comment les compter ? Je ne prétends point au Ciel, j'en suis indigne : mais dis-moi Li, le moyen d'apaiser la colère de Dieu, et d'éviter les éternels tourments de l'Enfer. « Evite tout péché, lui disait Li ; apprends le plus que tu pourras de prières ; jour et nuit dis : Jésus, Marie, sauvez-moi !

Dans les souffrances ne te plains point et dis : Mon Dieu j'obéis ; exhorte au bien ta famille et tes amis." — Notre vieux converti observa de point en point ces prescriptions. Sa mauvaise santé lui ôtait souvent le sommeil, mais sans lui enlever la patience ; c'était édifiant de l'entendre, et le jour et la nuit, répéter ses prières. Quand sa mémoire faisait défaut, il se gourmandait, et demandait avec une charmante naïveté pardon à Notre Seigneur, à la Sainte Vierge, de perdre si facilement mémoire. A l'entendre, dans ses fervents colloques, on eût dit qu'il voyait présents dans sa petite chambre, et Jésus, et Marie, et son Ange gardien, et Saint Joseph. Venu à Lü-kao pour la fête du Patronage de St. Joseph, il me demanda le baptême, je me contentai de lui dire : "Aie bon espoir ; il faut auparavant amener au vrai Dieu, ton fils. Notre Père Ho vint aussi au mois de Juin, même demande, même réponse : Le pauvre père en fut tout contristé : Ce qui acheva de le désoler, c'est le départ de son cher Li, fixé au 10 Juillet. "Comment obéir aux Pères ? disait-il, mon fils est à mille lys d'ici, et je ne sais quand il viendra". Le jour du départ approchait, c'était le 8 juillet, tout était préparé. Heureuse disposition de la Providence ! De grand matin, le fils du vieux Wam arrive, et vient heureusement surprendre sa famille. Grande fut la joie de notre vieillard. — Pas tant de joie, lui dit son fils, je ne suis ici que pour trois jours, mon maître vient de changer et m'attend. — Cela me suffit, ma joie sera sans fin, pourvu que tu me promettes de te faire chrétien. — Hélas ! mes iniquités sont sans nombre, mais je te le promets cependant pour la 8ᵉ lune." Tout heureux, le père alla trouver Li : "J'ai vu mon fils, il se fera chrétien ! Je n'ai plus qu'à être baptisé et à mourir." Li, entendant ce dernier mot : "Impertinence, dit-il ; parler ainsi c'est offenser Dieu et ton fils ; il y a péché. — Eh bien ! je ne le dirai plus, mais je mourrai j'en suis sûr." — Le soir même, le vieux Wam, après avoir acheté quelque chose dans la rue, s'enferma dans sa chambre, et commença à réciter avec une ardeur toute particulière les prières qu'il savait, les entremêlant de colloques. Il continua ainsi jusqu'après minuit. Sur les deux heures (le 9), Li, réveillé par le vacarme des bonzes de la pagode voisine, se leva et voyant de la lumière dans la chambre de Wam, y alla pour allumer son papier à feu. Quelle ne fut pas sa stupéfaction — Wam n'était plus sur son lit mais, à la manière des morts en Chine, couché sur une porte au milieu de sa chambre, revêtu de son chapeau, de ses bottes et de son manteau de cérémonie. "Qu'est-ce que cela" ? dit Li — Ne fais pas de bruit, répond le vieux Wam, me voici tout prêt à mourir, hâte-toi de me baptiser." Li tâte le pouls — plus d'espoir. D'un bond il court éveiller sa famille, et rentre chez lui pour prendre une éponge. Au bout d'un instant, il était revenu près du mourant. Après l'avoir disposé, par de courtes mais ardentes paroles au saint baptême, il le lui donna, lui choisissant pour patron St. Joseph. Ce prédestiné ne survécut qu'une heure à son baptême. Il garda jusqu'à la fin l'usage parfait de sa raison et de sa langue. Avant de mourir, il fit promettre à son fils de l'ensevelir et de l'enterrer à la manière des chrétiens — "Invite peu de monde, lui dit-il, et ne fais que ce que dira Li." — Li récita donc seul toutes les prières d'usage. Le mort fut de suite porté en terre, et sans passer par l'imprescriptible exigence de la superstition : l'examen du lieu. — Ce qui aida nos gens à se tirer de cette difficulté, c'est une récente proclamation du mandarin de Lü-kao, qui prohibait cette superstition. Ce magistrat, ennuyé d'avoir des procès sans fin, à ce sujet, et voyant le peuple réduit à ne plus oser faire une rigole à un chemin ou à un champ, avait pris cette sage et courageuse mesure. Puisse cet exemple encourager nos autres catéchumènes. Toute cette famille Wam est désormais gagnée à Notre Seigneur. La bru du saint défunt, quand les chaleurs seront passées, viendra s'instruire à fond

de la religion, dans notre école de l'orphelinat, et nous amènera son fils adoptif à Mao-Katsen. Grâces éternelles soient donc rendues à Saint Joseph et à Marie sa sainte épouse, si bien nommée Notre Dame des Prodiges.

Amérique septentrionale. Montagnes rocheuses. Deux excursions du Rév. Père de Smet.

Lettre au R. P. Terwecoren, directeur des précis historiques à Bruxelles. Université de St Louis, 2 Mars 1870.

Je vous ai parlé, dans une lettre précédente, des chaleurs excessives de nos mois de Juillet et d'Août; j'ai dû payer le tribut ordinaire, à cause de la transition subite d'un climat modéré et froid à un climat chaud et accablant. En automne, le temps se modère, et peu à peu la santé et les forces me sont revenues. On m'a donc permis de faire deux petites excursions, l'une de quatre cents lieues, aller et venir; et l'autre de deux cents lieues. Voici à quelle occasion. I. Les Pères missionnaires des Montagnes-Rocheuses me prièrent avec instance de leur obtenir des religieuses pour l'éducation des demoiselles de Montana, et pour prendre soin, plus tard, des orphelines et des malades. Dans le dessein de commencer ce premier établissement en pensionnat catholique, les Pères offrirent leur propre maison, située à Helena, capitale du territoire. Avec le consentement de mes Supérieurs, je me suis mis à l'œuvre sans retard, à cause de l'approche de l'hiver et de la grande distance à parcourir. J'obtins une colonie de sœurs de charité, choisies parmi soixante-dix religieuses. Je les accompagnai jusqu'à Omaha, dans le Nébraska. Bien recommandées, elles prirent leurs places sur le chemin de fer du Pacifique, pour faire 1.100 milles et prendre ensuite la diligence à Corinne, dans le territoire d'Utah, diligence à six chevaux, qui fait en trente-six heures le parcours de 500 milles, jusqu'à Helena. J'ai appris, depuis, par des lettres privées et des feuilles publiques, que les bonnes sœurs sont arrivées à leur destination, aux acclamations des citoyens sans distinction de culte. Deo gratias! Aujourd'hui leur premier établissement est en pleine activité. Il est à espérer que, chaque année, d'autres maisons religieuses s'élèveront, selon les besoins des deux vastes régions des Montagnes-Rocheuses, les territoires d'Idaho et de Montana.

II. Depuis peu, j'ai pu entreprendre un second voyage ou visite parmi les Indiens Pottowatomies, dans l'Etat du Kansas. Nous y avons deux écoles, avec environ trois cents élèves. Les garçons sont confiés aux soins de nos Pères, et les filles à ceux des Dames du Sacré-Cœur. Ces deux établissements se maintiennent et prospèrent. Les élèves donnent à leurs maîtres et à leurs maîtresses toute satisfaction; leur zèle, leur piété et leur application sont exemplaires. J'avais un vif désir de revoir les Pottowatomies, dans un moment surtout bien critique et de la plus haute importance pour eux. C'est parmi eux que j'ai commencé ma carrière de missionnaire. Ce sont mes premiers enfants en Jésus-Christ, et tout ce qui les regarde m'intéresse vivement. J'ai baptisé plusieurs centaines de ces chers néophytes. De grands dangers menacent ces Indiens. Je vais vous donner des détails à ce sujet sans le moindre déguisement, et qui montreront les dangers dans lesquels ces bons sauvages se trouvent. L'Etat du Kansas est entré dans l'Union des Etats-Unis en 1861. Ses terres fertiles et sa belle position centrale, entre l'Est et l'Ouest américain, y attirèrent un grand nombre d'émigrants. Il y a déjà plus de 400,000 habitants, et au-delà de 400 villages ou villes y sont en pleine construction et en pleine voie de prospérité. Les missions de Saint-François de Hiéronymo, et celles de Sainte-Marie parmi les Pottowatomies, sont devenues deux villes: l'une porte le nom de la mission catholique et l'autre celui de Saint-Marys-ville. Les maisons s'y élèvent comme par enchantement, et tout le monde s'écrie: "C'est beau! c'est admirable!" Mais voici le triste revers de cette belle médaille: Je ne vous parlerai que des Pottowatomies, que j'ai visités en dernier lieu, et qui se divisent en deux classes: les citoyens,

et ceux qui ne le sont pas. — III. Les Pottowatomies citoyens, ou ceux de ces Indiens qui sont soumis au gouvernement américain, forment la majeure partie de cette peuplade. Ils passent, en ce moment, par l'épreuve la plus critique, mais qui n'était pas imprévue. Ils ont reçu récemment du gouvernement américain, avec la pleine possession de leurs portions de terre ou fermes, une somme de cinq cents dollars par tête, qui valent plus de 2500 francs. Ce fut le signal de l'entrée d'une cohorte de Blancs, qui, comme une armée de vautours, se sont jetés sur ces Sauvages et ont fait des efforts inouïs, pour ruiner et dévorer ces innocentes créatures, jadis si heureuses. La boisson, l'abominable whisky, fut bientôt en grande abondance à Sainte-Marie et parmi toutes les peuplades voisines qui, elles aussi, avaient reçu leurs avances du gouvernement. Un grand nombre de morts subites et imprévues eurent lieu, tristes suites des excès occasionnés par la débauche. Les missionnaires ont eu beaucoup de peine à arrêter le terrible fléau, ce glaive destructeur de la civilisation, que les Blancs, premiers précurseurs de la civilisation ici, introduisent inopinément parmi les néophytes. Malgré tous les efforts de ces suppôts de l'enfer pour abrutir et pervertir les Indiens, les missionnaires n'ont pas été sans consolation. Le plus grand nombre des Pottowatomies sont restés fidèles pendant l'épreuve, et ont édifié leurs prêtres par leur piété et leur amour du travail. Ceux-mêmes qui, pour le moment, se sont abandonnés à la boisson, n'ont pas été affaiblis dans la foi, et se sont aussitôt relevés de leur chute. Tous ont fait des efforts pour sortir de l'abîme où nos civilisateurs cherchaient à les précipiter. D'ailleurs, l'expérience est là pour nous apprendre que la bourse se vide vite dans les orgies; et, lorsque l'argent commence à disparaître, insensiblement la raison reprend son empire dans le cœur de l'Indien dupé. Nos missionnaires restent donc fermes et ne perdent pas courage; ils redoublent même de zèle et d'ardeur, pour arrêter le mal et les offenses que la divine bonté reçoit de ses enfants. Les Indiens sont toujours bien chers à ces cœurs de prêtres, et les travaux apostoliques parmi eux continuent à porter des fruits consolants de salut. Admettons toutefois que la position du missionnaire parmi les Pottowatomies, est aujourd'hui plus difficile qu'auparavant. Il doit lutter contre toutes sortes d'obstacles: contre le whisky, dont les Blancs veulent empoisonner les néophytes; contre les doctrines erronées, que de faux pasteurs sèment à pleines mains; contre les préjugés de races, d'autant plus révoltants qu'ils viennent souvent même de nos frères dans la foi, catholiques faibles qui ne le sont que de nom, et qui nous arrivent de l'Europe par milliers et à pleins bateaux. Le prêtre, en prenant à cœur l'intérêt du pauvre gémissant sous l'oppression que condamne l'auteur de notre salut, est souvent contrarié par ceux-là mêmes qui devraient reconnaître et entretenir son zèle et sa charité. — IV. Les Pottowatomies non-citoyens, ou ceux de ces Indiens qui ne sont pas soumis au gouvernement américain, qui n'ont point divisé leurs terres en fermes, et qui ont fermé l'oreille aux avis de leurs missionnaires, sont loin d'être dans un état florissant. Ils sont à peu près cinq cents. On les appelle les Indiens des prairies. Ils vivent en commun dans une petite réserve, entourés de Blancs, qui ne cessent de les molester de toutes les manières, et qui mettent tout en jeu pour les pervertir. Déjà leur argent a été gaspillé et leurs terres sont perdues. Que leur reste-t-il à faire? On voudrait les faire émigrer au Sud; mais ils refusent absolument de s'y rendre, dans la crainte de ne pouvoir résister aux chaleurs. S'ils veulent se rendre dans les grandes plaines du nord-ouest, les Sioux, les Cheyennes et autres tribus belliqueuses leur en disputeront l'entrée. Il est donc bien triste l'avenir qui se présente à ces malheureux! — Je cite les Pottowatomies. La même chose existe pour un grand nombre d'autres tribus, qui habitent ou qui ont habité le Kansas. On se dit et on se répète: Que vont devenir ces pauvres gens? Hélas! Ils s'en vont et se séparent, soit par petites bandes, soit par familles; ils perdent leur nationalité, disparaissent

insensiblement, sont oubliés et rayés de la carte. _ V. Nos missions indiennes, savoir : Saint François de Hieronymo parmi les Osages, Sainte-Marie parmi les Pottowatomiés, Saint-Mary parmi les Têtes-Plates, Saint Ignace parmi les Pends-d'Oreilles et les Koetenays, le Saint Cœur de Jésus parmi les Cœurs-d'Alène et les Spokanes, et Sainte Anne à Colville parmi les Schuyelspies et les tribus dispersées sur le fleuve Colombia, ainsi que les nombreuses stations que nos missionnaires visitent, sont aujourd'hui environnées et comme envahies de Blancs. Partout ces aventuriers envahisseurs se servent de tous les moyens pour se défaire des Indiens et les forcer à s'éloigner. Pour que les missions puissent opérer un bien réel parmi les Indiens, dans les circonstances actuelles, il faut une profonde humilité, il faut un zèle véritablement purifié dans le feu de l'amour divin, et surtout un souverain mépris des jugements téméraires des hommes. Je recommande les tribus indiennes à vos pieux souvenirs, et, en union de vos saints sacrifices et de vos prières, j'ai l'honneur d'être .. etc... de Smet S. J.

Lettre du R. P. Giorda. Quelques détails sur l'histoire de la mission des Têtes-Plates.

I. Inauguration de la mission de Sainte Marie. Le P. de Smet avait fait une première visite aux Têtes-Plates, et s'en étant retourné à Saint Louis, après avoir enduré Dieu seul sait quelles fatigues, il se mit à l'œuvre et tâcha de réunir quelques missionnaires, pour les envoyer travailler au camp de ces pauvres Sauvages. Mais où trouver des ouvriers à une époque où les simples prêtres étaient presque aussi rares dans les Etats-Unis, que l'y sont aujourd'hui les Evêques. Le P. de Smet écrivit à plusieurs évêques, à ses supérieurs, à tout ce qu'il avait d'amis en Amérique et en Europe, donnant un récit pathétique de ce qui lui était arrivé aux Montagnes-Rocheuses. La vivacité de son style, un parfum d'onction, de zèle, de piété, que respiraient ses lettres, et surtout l'exemple qu'il avait donné le premier, lancèrent dans toutes les directions comme une étincelle électrique, qui fit tressaillir l'Europe entière. Recueillies et traduites dans presque toutes les langues de cette partie du monde, ses lettres furent lues avec la plus grande avidité, au grand avantages de toutes sortes de personnes, et éveillèrent un nombre très considérable de vocations apostoliques, aussi bien dans les séminaires ecclésiastiques que dans les maisons religieuses, dans le clergé séculier comme dans le clergé régulier. Aussi cet hiver-là même (1840-1841) le P. de Smet put-il organiser une petite expédition de ceux de nos Pères déjà arrivés en Amérique; il sut trouver des aumônes pour la fournir de toutes les provisions nécessaires; et le 10 Mai 1841, tout fut prêt pour le départ. L'expédition se composait du supérieur, le P. de Smet lui-même, Belge; du P. Nicolas Point, Français; du P. Grégoire Mengarini, Romain; du F. Joseph Specht, Westphalien; du F. Guillaume Classens, Belge; et enfin du F. Charles Huet, Français. Pour se mettre à couvert des attaques qu'ils avaient à redouter de la part des tribus ennemies, au milieu desquelles il fallait passer, ils se joignirent à une grosse caravane d'autres voyageurs qui partaient pour la Californie et l'Orégon; et dont ils se séparèrent ensuite vers le milieu du voyage. Chacun des Pères montait un cheval, et chacun des Frères guidait un chariot attelé de trois mulets. Ils emportaient dans ces chariots les objets nécessaires au culte, quelques livres, leurs malles, et quelques provisions de bouche. Leur voyage fut de six mois entiers, presque toujours à travers des déserts, dont la plupart auparavant n'avaient jamais été foulés par les roues d'une voiture. Et pendant tout ce temps, pas une maison, pas un abri pour se mettre à couvert. Tantôt dans la saison des chaleurs, la journée se passait sans trouver une goutte d'eau; tantôt sans trouver de bois pour faire du feu. Les fatigues, les ennuis, et les privations de ce voyage, paraîtraient incroyables aujourd'hui. Il n'y a que 29 ans, que se faisait ce voyage, mais tout le pays est déjà profondément changé.

Pendant que nos voyageurs supportaient joyeusement ces fatigues pour le salut des Têtes-Plates, ceux-ci de leur côté n'oubliaient pas la Robe-noire. Le retour désiré du prêtre était l'objet de toutes leurs ambitions et de toutes leurs conversations. Et lorsqu'ils jugèrent qu'il devait déjà s'être mis en route, tous allèrent au-devant de lui jusqu'à Fort-Hall, à quatre ou cinq cents milles de leur campement. Là, les vivres vinrent à manquer à plusieurs d'entre eux; il fallut se débander pour aller à la chasse. Les autres demeurèrent jusqu'à l'arrivée de la robe-noire. Il y avait parmi eux nombre de vieillards décrépits et aveugles, attendant, comme jadis autour de la piscine probatique, l'ange du Seigneur, chargé de leur ouvrir les portes du Ciel. Plusieurs se trouvèrent même incapables de suivre les autres à cheval, et il fallut les prendre dans les voitures. Nos apostoliques pèlerins arrivèrent donc le premier dimanche d'octobre 1841 dans la vallée des Têtes-Plates. Les blancs lui ont donné le nom de Bitter Root, c'est-à-dire racine amère, mais les missionnaires ont voulu qu'elle s'appelât Sainte Marie. Des exprès partirent aussitôt dans toutes les directions pour rassembler les familles dispersées de la tribu; et dès que celles-ci eurent ramassé quelques provisions, elles s'empressèrent de revenir embrasser leur apôtre et ses confrères. En attendant, le P. de Smet choisit pour l'établissement de la nouvelle mission, le terrain qu'il jugea le plus convenable, et on se mit aussitôt à bâtir quelques petites chaumières pour se défendre des rigueurs de l'hiver. Ils n'avaient d'autres matériaux que du bois vert, de l'herbe sèche et de la boue, et cependant au bout de deux mois de fatigues continuelles, ils eurent enfin deux bâtiments qu'ils appelèrent la maison et la chapelle. Pendant que les Frères étaient occupés à ces travaux, les Pères composaient les prières et le catéchisme, et instruisaient le peuple, au moyen d'interprètes. Qu'on se mette à la place de ces missionnaires, et on imaginera facilement combien ils moissonnèrent là de fatigues et d'ennuis. Mais pour comprendre tout ce qu'ils trouvaient aussi de consolation au milieu de ces misères et de ces privations, il faudrait avoir vu comme eux, la faim, l'avidité, la passion de ces pauvres Sauvages pour apprendre les prières et le catéchisme. Vieillards et jeunes gens, chefs et sujets, chacun rivalisait d'ardeur à dépasser ses compatriotes dans la science de la religion. Vous auriez vu ceux des vieillards les plus avancés en âge, et qui commencent, comme ils disent, à avoir la tête dure, se faire les très-dociles écoliers des petits garçons et des petites filles, et balbutier avec eux le Pater noster, l'Ave Maria etc... En même temps les familles absentes commencèrent à reparaître au campement. Profond était leur étonnement en voyant la ferveur des autres. Un vieux chef des Têtes-Plates, nommé Victor, était de ces derniers; il me raconta la première visite qu'il fit à son retour, au P. de Smet, dans sa chambre. Après une cordiale poignée de main, le P. de Smet lui demandant entre autres choses, à quoi il avait occupé tout le temps de son absence, cette année, Victor répondit en versant des larmes (car les Sauvages aussi savent pleurer de consolation): J'ai pensé tout ce temps à la doctrine que tu nous avais apprise (Le Pape même serait tutoyé par nos Sauvages) Je disais, tous les soirs, en me mettant au lit: Seigneur aie pitié de notre robe-noire, prends soin qu'il échappe aux ennemis, et qu'il ne tombe pas malade; fais qu'il revienne bientôt. Je faisais de même chaque matin en me levant et je disais: Seigneur, voilà que notre robe-noire revient, fais qu'il ne lui arrive aucun malheur. Et maintenant mon cœur est content. Et Victor essuyait ses larmes. Que dis-je, en me racontant tout-à-l'heure ce trait d'il y a trente ans, les larmes lui venaient encore aux yeux. On n'en sera pas surpris, si l'on songe à la rectitude naturelle qui se rencontre fréquemment parmi nos Sauvages. Ce même Victor, avant qu'un prêtre eût jamais mis les pieds dans leur tribu, fut un jour abordé par un Ecossais catholique, dont on ne m'a pas su retrouver le nom, et qui lui parla en ces termes: Mon ami, il y a

deux choses dans lesquelles tu fais mal, et peut-être ne le sais-tu pas : Tu as deux femmes, et tu vas voler les chevaux des Pieds Noirs. Cela n'est pas bien. Le bon Dieu ne te permet pas d'avoir plus d'une femme ; ainsi laisse l'autre, et puis ne va plus voler les chevaux de tes ennemis. Tu aurais encore plusieurs autres choses à faire, mais la robe noire viendra et t'apprendra le reste." Ainsi parla l'Ecossais. - La robe noire viendra - Le vieux chef appuya sur ces paroles en me les racontant ; c'est que personne dans ces pays, ne songeait encore à la robe noire ; et cependant le vieux chef suivit aussitôt les conseils de ce catholique. Avec d'aussi bonnes dispositions dans nos sauvages, il fut moins difficile de les disposer au saint baptême. Et le jour de St François-Xavier on put l'administrer à la moitié de la tribu ; les autres furent solennellement baptisés à la Noël de la même année. - Par quels moyens surnaturels le Seigneur a-t-il attiré nos Sauvages, et les garde-t-il dans la vraie Foi ? - C'est ce que fera voir le chapitre suivant.

II. Faits surnaturels qui précédèrent ou suivirent l'établissement des missions aux Montagnes Roch.

J'ai déjà fait remarquer avec quelle suavité, la douce Providence avait disposé peu à peu nos sauvages ignorants à recevoir la lumière de l'Evangile ; prenant les moyens les plus faibles en apparence, mais en vérité les plus justement adaptés à la portée de leur intelligence. Je veux cependant citer plusieurs petits faits tout-à-fait consolants, qui ont servi, soit à préparer, soit à affermir leur adhésion à la Foi de Jésus-Christ. On comprendra mieux, que leur conversion n'a point été l'œuvre des hommes, mais de Dieu, selon ces paroles : Miserebor cui miserebor et misericordiam præstabo cui miserebor. - Un sauvage, nommé Paul, rapporte qu'avant d'avoir jamais entendu parler de religion, il entendit un jour une voix (dormait-il, veillait-il ! c'est ce qu'il ignore) lui déclarer " qu'il fallait laisser là ses sorcelleries et ses amulettes, et prendre la croix. Que la croix serait un jour plantée sur ces montagnes, et qu'on leur enseignerait la vraie prière » — Un autre nommé Joseph raconte ainsi lui-même sa conversion. Il savait déjà qu'il y avait un missionnaire au milieu des Têtes-Plates, et que plusieurs de ses compatriotes étaient allés lui demander le baptême ; pour lui, il se tenait à distance, examinant comment réussirait tout ce mouvement. Sur ces entrefaites, Notre Seigneur Jésus-Christ lui apparut en songe. Il venait du Sud, suivi d'une troupe de compagnons d'ailleurs assez peu nombreuse. Tous avaient la croix suspendue à leur cou, et la modestie de leur maintien, tempérant leur jovialité, lui fit comprendre que ces hommes avaient un cœur droit. Le céleste Capitaine les guidait à travers des prairies délicieuses. Cependant du côté du Nord voici venir Lucifer, semblable à un monstre, et avec lui une troupe de prosélytes, de tout sexe et de tout âge. Ils montraient une joie sans pudeur, riant et s'amusant sans mesure, et on voyait que leur cœur n'était pas droit. Ils étaient poussés par Lucifer dans des précipices et des abîmes auxquels on allait par des routes horribles. Leur nombre surpassait de beaucoup les disciples de Jésus-Christ. Mais lorsque les deux armées se trouvèrent en présence, le divin Jésus, avec un signe de sa main, les fit précipiter dans les abîmes. - Par ce songe, Joseph, mysterium S. Crucis agnovit ; il vint raconter tout au P. Menzarini, Supérieur ; et il fut baptisé, sans jamais cependant rien dire de tout ce qu'il avait vu. — Mais le fait suivant est plus merveilleux encore. Un certain Paul, enfant de 10 à 12 ans, (personne, parmi les Sauvages, n'a pu savoir au juste son âge) fils naturel d'un mexicain catholique, n'était pas doué de ce peu de talent et de mémoire nécessaire pour apprendre le catéchisme. Sa mauvaise conduite, du reste, était pour quelque chose dans ce résultat. Quoique sa hutte se trouvât tout près de l'église, il n'y venait jamais, craignant les moqueries des autres enfants de son âge. Un jour, au commencement de la mission, tandis que tous étaient à l'église, le petit Paul bien éveillé, tout près de sa petite sœur qui dormait,

voit venir à sa rencontre une belle dame blanche (ils n'avaient jamais vu de dames de cette couleur) qui ne touchait pas la terre, mais s'avançait un peu élevée en l'air. La dame dit à Paul : « Pourquoi ne vas tu pas à la prière ? – Parceque, répondit l'enfant, je ne puis rien apprendre, et qu'on se moque de moi. – Allons, dis avec moi tes prières. » La dame alors commença, et l'enfant les répétait après elle. Au bout d'un moment, Paul savait parfaitement ses prières et son catéchisme. Alors la dame merveilleuse disparut. L'enfant se hâta d'annoncer tout ce qui lui était arrivé au Père missionnaire (le P. de Smet, ou le P. Point). Le Père lui montra plusieurs images de saintes ; aucune ne ressemblait à la dame qui était apparue à Paul. Enfin une image de la Sainte Vierge fut présentée à l'enfant. « C'est celle-ci, s'écria-t-il, c'est celle-ci même ! » Tous les sauvages apprirent de la bouche de l'enfant, la merveilleuse apparition. Et maintenant encore, en 1870, les anciens parmi eux la racontent aux autres ; je l'ai apprise moi-même de leur bouche. Dès le temps de l'apparition, le P. Point fit construire, à l'endroit où la Sainte Vierge apparut, une petite chapelle, et il y érigea une statue. Tous les soirs, après l'office à l'église, le peuple venait s'agenouiller dans le petit oratoire, pour réciter trois Ave Maria. Le P. de Smet fit peindre, en Belgique, des tableaux représentant la scène miraculeuse ; et l'un d'entre eux se voit encore dans l'église de cette mission. Quant à Paul, il commença dès lors à se conduire comme un ange, s'il faut en croire les anciens, et il mourut peu après, dans la même année peut-être. Sa mort a été toujours un mystère. Quelques-uns racontent qu'il fut empoisonné, et il n'en manque pas qui font tomber leurs soupçons sur son père dénaturé. D'autres affirment que l'enfant, scandalisé de la conduite de son père, qui le remplissait de douleur, avait prié la Sainte Vierge de le conduire en Paradis, et qu'il fut exaucé. Le fait est qu'il mourut, sans avoir été malade. – Pour le moment la chapelle que fit construire le P. Point, est en ruine ; mais le lieu précis de l'apparition, est connu par les plus anciens, et s'il plaît à Dieu, il retrouvera bientôt sa première splendeur.

III. *Décadence et ruine de la mission de Sainte Marie.* Le diable n'avait cédé que bien malgré lui à Notre Dame, ce royaume où il régnait très-paisiblement au milieu des Sauvages. En étant donc chassé, il y revint, amenant avec lui sept autres esprits pires que lui, et il y fit de plus grands ravages que par le passé. La guerre commença à propos de la peine du fouet. Il faut savoir que les missionnaires avaient persuadé aux chefs de composer une espèce de code pénal, d'après lequel, selon la gravité des délits, on infligeait un certain nombre de coups de fouet. Ce code, bien entendu, ne pouvait plaire aux coupables, par la très-ancienne raison qu'on n'aura jamais le suffrage des voleurs et des assassins, quand il s'agira d'établir la peine de mort ou celle des galères ; tandis qu'on sera toujours assuré de leur concours, pour abolir la police et les tribunaux comme superflus, dispendieux, incommodes, injustes, tyranniques etc. etc. Des blancs, réfugiés parmi les Sauvages, c'est-à-dire l'écume de la société, gibier de potence et de galère, attisèrent le feu. Par malheur, quelques missionnaires voyaient aussi de mauvais œil l'institution de cette loi. Enfin l'usage du fouet cessa et on n'en parla plus. Mais aussitôt ce frein ôté, ceux qui n'avaient pas la crainte de Dieu, se voyant délivrés de la crainte de la verge, ne gardèrent plus aucune mesure. Les chefs des Sauvages n'eurent plus aucun moyen de répression, et partant le missionnaire perdit beaucoup de son autorité, lui qui s'était cru obligé de prêcher le « Qui parcit virgæ odit filium suum », se trouvait en contradiction avec lui-même. De là tous les désordres. Les blancs réfugiés ne voulaient pas épouser les femmes qu'ils entretenaient, ou bien encore le missionnaire ne pouvait pas accéder à leurs désirs, et cependant on accordait les plus larges dispenses pour sauver ces pauvres âmes. Mais la calomnie qui eut le plus de succès contre les Pères, fut à propos de l'intérêt. On criait que les

missionnaires

voulaient se rendre maîtres des terres des Sauvages; que les fruits des champs occupés par les Pères appartenaient de droit aux Sauvages etc. etc... Cette calomnie trouvait d'autant plus de créance, qu'il était malheureusement vrai que partout où les blancs mettaient le pied, les Sauvages perdaient toutes leurs terres. Mais on calomniait les Pères d'autant plus odieusement que les missionnaires ne pouvant vendre leurs fruits, faute d'acheteurs, les distribuaient aux pauvres parmi les Sauvages. Ceux-ci s'en sont bien aperçus, lorsque les Pères durent les quitter. Dernièrement encore, j'ai plusieurs fois entendu dire à ces pauvres Sauvages: "Maintenant nous souffrons de la faim; lorsque les missionnaires étaient ici, on ne connaissait pas cette souffrance." Ajoutez à cela qu'on était en guerre avec les terribles Pieds-noirs. Ceux-ci venaient faire périodiquement leurs incursions dans notre camp, volant et tuant indistinctement hommes et bêtes. A cause de cela, il fallait être en garde jour et nuit; et lorsque le gros de la population partait pour la chasse, les Pères devaient toujours enrôler à leurs frais un certain nombre de gens et s'en servir pour leur propre défense. Or une fois pendant que les Sauvages étaient dans les dispositions d'âme dont j'ai parlé, le bruit se répand dans le camp que les Pieds-noirs avaient résolu la destruction complète des Têtes-Plates. Aussitôt tout le monde s'enfuit sans rien dire aux Pères, et sans laisser personne pour les défendre. Seule, une vieille femme, qui s'appelait Eugénie, protesta qu'elle voulait vivre et mourir avec les missionnaires; et elle ne céda pas aux conseils qu'on lui donnait de s'enfuir, emportant avec elle ses chevaux. Les évènements se chargèrent de justifier sa conduite; car tandisque tous les autres chevaux furent emmenés par les Pieds-Noirs, seuls, les chevaux de la mission, et ceux de la charitable vieille, furent sauvés du pillage. Les Pères se voyant donc abandonnés, et considérant que leur mort inévitable ne serait d'aucune utilité pour le salut de leurs néophytes, durent se résoudre à se retirer - avec quelle douleur? Ceux-là seuls peuvent s'en faire une idée qui se sont trouvés dans une semblable nécessité. Au mois de Novembre 1850, neuf ans après l'inauguration de la mission, après tant de peines, et aussi tant de consolations, les Pères se mirent en marche et se retirèrent à 80 milles de là. Les Têtes Plates, apprenant le départ des Pères, et se voyant orphelins, reconnurent leur faute. Victor leur chef, avec plusieurs familles, alla aussitôt se réunir autour du missionnaire. Il s'efforça de consoler et de tranquilliser les Pères, et demeura tout l'hiver avec eux; mais les missionnaires ne jugèrent pas à propos de revenir sur leur décision, et ils pensèrent que ce châtiment aurait pour effet de faire comprendre aux Sauvages que les missionnaires n'avaient pas besoin d'eux et de leurs terres, mais que c'était bien eux au contraire, qui avaient besoin des missionnaires. Cependant, les missionnaires de la mission, eurent beaucoup à souffrir et coururent les plus grands dangers dans leur voyage. Ils se virent une fois sur le point d'être submergés, et ne purent se sauver, qu'en jetant à l'eau tout leur bagage. Après ce départ, les Américains se rendirent maîtres de la maison et de l'église, et les détruisirent.

IV. - Rétablissement des missions de Sainte Marie, aux Têtes-Plates. Dieu ne permit point qu'après le départ des missionnaires, les Têtes-Plates vinssent à perdre la Foi, et cependant combien elle était en péril! Ils venaient faire leurs dévotions à la mission de St Ignace, distante d'environ 70 milles. Quelques-uns allaient jusqu'aux Cœurs-d'Alène pour se confesser, et parcouraient pour cela 240 milles. Les missionnaires venaient de temps en temps leur faire quelques visites. Alors la joie était grande au camp des Têtes-Plates, "La Robe-Noire, criaient-ils, avait encore pitié d'eux"; et tout missionnaire faisant cette visite, était ému jusqu'aux larmes, en voyant leur assiduité aux instructions et aux Sacrements. Ils ne cessaient pas de demander qu'on leur rendît les missionnaires. Nous le désirions tous, le R.P. Général nous pressait de le faire. Le P. Giorda avait bien décidé le rétablissement de la mission; mais pendant qu'il était supérieur général,

il n'avait pu trouver le moyen de réaliser son projet. Le P. Grassi qui lui succéda en qualité de supérieur, fut à peine entré en charge, qu'il envoya le P. Giorda lui-même pour rétablir la mission. Donc à l'automne de l'année 1866, le Père Giorda, et le F. Classens, l'un des anciens frères de la mission, partent pour le camp des Têtes-Plates, avec des provisions pour dix jours, mais sans argent. Le Seigneur toutefois vint à leur aide. On mendiait chez les Sauvages et les Protestants d'alentour, un peu de farine, quelques pommes de terre, de la viande, du bois, etc. etc., et enfin le 28 Novembre 1866, on avait construit une petite église, où l'on pût célébrer la messe. Tout-à-coup le P. Grassi rappela le Père et le Frère, pour les envoyer ailleurs. Mais ayant appris avec quelle ferveur et quelle bonne volonté les Sauvages avaient bâti leur église, il les y renvoya de nouveau, le 13 Décembre de la même année, et ainsi la mission fut définitivement rétablie. Les missionnaires durent passer un hiver très-rude, mendiant çà et là de quoi se soutenir. Le Père tomba malade et dut rester pendant plusieurs mois au lit, c.à.d. sur une table couverte d'une peau. Cependant grande était sa consolation, en voyant les fruits de salut que la mission produisait parmi les Sauvages, et en se voyant l'objet du plus tendre amour, soit de la part des sauvages, soit de la part des protestants eux-mêmes. Là on a pu voir clairement que plus une mission est pauvre, sous le rapport temporel, et plus elle est riche en biens spirituels.

États-Unis. Mission du Nouveau Mexique. Extrait d'une lettre du P. Persone au R.P. Provincial 1870.

Notre paroisse d'Albuquerque, se compose de 19 villages. Nous pouvons les visiter tous chaque mois, à la condition de ne demeurer dans chacun que 2 ou 3 jours, selon l'importance des affaires à y traiter. Dès qu'arrive le missionnaire, la cloche de l'église sonne à toute volée, et le peuple de s'y rendre en grand nombre. On commence par la récitation du chapelet en commun et par le chant de quelques cantiques; puis le sermon d'usage sur quelques paroles de l'Evangile, et les confessions qui suivent. Quand le nombre de ceux qui doivent communier est assez grand, j'ai coutume de disposer, par quelques paroles sur la Sainte Eucharistie, ce peuple naturellement bon, mais ignorant des choses les plus élémentaires de notre sainte religion. Quand j'ai confessé quelque malade, et jugé opportun de lui porter le saint viatique, j'invite d'ordinaire ceux qui se trouvent à l'église, à accompagner le saint Sacrement. L'affluence ne manque jamais. Pendant la marche de la procession, des hommes et des femmes prosternés jusqu'à terre, jettent sous mes pieds leurs manteaux et leurs cachemires, et cela jusqu'à la maison même du malade. Un peu avant d'y entrer, une ou deux femmes, tenant à la main une cassolette remplie de braise ardente, y jettent de l'encens pour honorer le Saint Sacrement. Souvent il arrive que le malade, plein de fervents sentiments, élève la voix, et demande humblement à Notre-Seigneur, comme le centurion de l'Evangile, de le rendre moins indigne de le recevoir sous son toit et dans son Cœur. Ceux qui ne peuvent jeter sous les pieds du prêtre, ou leurs manteaux ou leurs cachemires, font en sorte de se placer à genoux, le plus près de lui possible, et au moment où passe le Saint Sacrement, étendent à terre une partie de leurs manteaux. D'autres portent des bougies allumées, et s'estiment très-heureux quand ils peuvent marcher ainsi tout près du St-Sacrement. Ici le prêtre est regardé à peu près comme tout-puissant, et il est respecté beaucoup plus que n'importe quelle autorité. La fête des saints patrons qui protègent nos villages, est célébrée, ici surtout, avec une grande solennité. Dès la veille, nous nous rendons au village qui doit fêter son saint protecteur, et les confessions commencent. La grand'messe est suivie du panégyrique du saint. Quelquefois, le soir, on termine la fête par la procession du Saint, suivie d'un nouveau sermon. Dans les jours de joie publique, ces braves gens qui tiennent à montrer aux Pères leur reconnaissance, invitent, au sortir de l'Eglise, le Père célébrant

à un modeste banquet, auquel il se rend, au milieu des fanfares joyeuses. Il n'est pas de marques de respect et d'attachement qu'on ne cherche alors à lui donner. Avant de se séparer, celui-ci est obligé de choisir le député principal pour la fête de l'année suivante. Le choix du reste n'est pas difficile; l'élu est presque toujours sur la liste que les députés actuels ont soin de présenter au Père. C'est vraiment une très-grande consolation, d'avoir affaire à un peuple aussi plein de foi, et si bien disposé. Il m'est arrivé de prêcher plus de 50 fois en 2 mois. J'ai entendu plus de mille confessions. Des réconciliations nombreuses ont aussi eu lieu. Enfin, dans ces contrées aussi, l'œuvre de Dieu se fait!

BRESIL. Ile Ste Catherine. Extrait d'une lettre du P. Cybeo au R. P. Provincial — Desterro 1870.

La paroisse de Canas-Vieiras, située dans la partie Nord de l'île, est très-vaste et compte 3000 âmes. Les habitants sont dispersés dans toute la campagne. Tout le temps que dura le trajet qui nous séparait de la mission, nous avons eu sous les yeux des collines chargées de bois odoriférants, des bosquets en fleur, des haies d'orangers et de café, enfin une vue des plus magnifiques, entre l'Océan et le détroit; mais l'émotion nous permettait à peine de jouir de ce beau spectacle. Le curé nous accueillit avec effusion; il se mit de suite à notre disposition, lui, sa maison, sa paroisse; bien que souffrant, il ne voulut garder, pour se loger, qu'un coin obscur, presque une cave. L'église, dédiée à St François de Paul, est vaste, mais insuffisante pour la population. Dès l'ouverture de la mission, le peuple accourait de toute part, avec un empressement que rien ne ralentit. C'est que depuis 27 ans, il n'y avait pas eu de mission dans cette paroisse. Tous les habitants étaient pour nous. Ceux qui s'étaient d'abord montrés hostiles à la mission, ne tardèrent pas à céder à l'entraînement général. Les dissensions cessèrent tout-à-coup à la grande édification de tout le monde. Le subdélégué, première autorité de l'endroit, nous accompagna partout et nous donna mille marques de bienveillance. Nous avons confessé neuf jours durant sans interruption. Après un léger repas, pris à la vapeur, nous retournions à l'église, c'est-à-dire au confessionnal, pendant des heures entières. C'est ainsi que nous avons passé presque toute la nuit de Noël, au milieu de ce bon peuple, que la grâce remuait si visiblement. Il y a eu des baptêmes administrés, des mariages légitimés, des réconciliations obtenues, et plusieurs communions générales. C'était un spectacle vraiment beau de voir une foule d'hommes entourer le prêtre pour mieux entendre et répéter avec lui les actes de la communion. Des patrons conduisirent eux-mêmes leurs esclaves à l'église et au confessionnal. Un blanc, riche négociant, s'est décidé, pour faire cesser un scandale, à épouser une négresse, chose presque inouïe dans le pays, mais qui a beaucoup édifié. Il n'y a eu, dit-on, que quelques personnes à s'abstenir de la confession. Quelle belle fête de Noël! Comme l'Enfant-Dieu devait sourire à toutes ces âmes, qui revenaient enfin à lui de si grand cœur! Ce qui m'a le plus particulièrement ému dans cette mission, ce sont les malades. J'en ai confessé 70, en parcourant toute la paroisse, pendant deux jours, avec le Saint Sacrement; voici dans quel ordre: Une procession d'hommes à cheval, revêtus de manteaux longs, ouvraient la marche. En tête, un homme portait la croix, un autre, une lampe et une clochette. Venait en dernier lieu le prêtre, tenant d'une main la bride, de l'autre un baldaquin; le Saint-Sacrement, renfermé dans une bourse, était suspendu à son cou. Plusieurs suivaient à pied, pendant une bonne partie de la route, en chantant. — Les chants se continuèrent ainsi, sans interruption, aussi longtemps que dura le trajet, c'est-à-dire jusqu'à 3 heures de l'après-midi; plusieurs étaient encore à jeun. A l'entrée des maisons, on n'entendait que des pleurs, ou plutôt des cris d'émotion; la vive impression que fit sur moi ce spectacle, m'arracha plusieurs fois des larmes. J'en vis qui allaient chercher leurs ennemis, pr se réconcilier publiquement avec eux. —

Le cimetière était dans un état affreux. Le P. Berti nomma une commission pour le restaurer. Revêtu de la chappe, et tenant en main une pioche, le Père a béni les nouvelles limites du mur d'enceinte. Le peuple, tout consolé, en fut ému jusqu'aux larmes. Enfin arriva le dernier jour de la mission de Canas-Vizicas. On vit un Seigneur demander publiquement pardon. C'était un jour de travail, mais personne ne travailla. Comme nous faisions la fête des Saints Innocents, nous avons donné la bénédiction solennelle aux enfants. Nous partîmes, embaumés des souvenirs de cette mission, et louant le Seigneur. Une chose qui nous frappait surtout, c'est l'innocence rare et la pureté angélique que nous avons trouvées dans les jeunes gens. O miséricorde du Seigneur, qui savez suppléer à l'absence des pasteurs!

OCEANIE. *Australie Méridionale.* Nos Pères de la mission d'Adélaïde, ont entrepris la construction d'une église à Norwood. Le nouvel édifice servira d'église paroissiale pour les catholiques de Norwood et des environs. A côté de l'église devront se grouper, écoles, presbytère et autres annexes. La charité publique étant la seule ressource, nos Pères ont essayé de la stimuler, au moyen d'une soirée musicale et littéraire. Des amateurs furent trouvés, des dames mêmes prêtèrent le concours de leur talent. Entre les deux parties du concert un professeur fit une lecture sur la colonisation de l'Amérique. La circonstance amenait un éloge des missions de nos anciens Pères. L'orateur n'y manqua pas, et vanta surtout les réductions du Paraguay. L'assemblée, présidée par Sa Grandeur, Mgr. l'évêque d'Adélaïde, fut très-satisfaite de la soirée, et avant de se séparer vota des remerciements à l'orateur, et aux artistes. Quelques semaines plus tard, le 17 Octobre 1869, la première pierre fut posée en grande pompe, par le Mr. le Vicaire Général du diocèse. Le discours d'usage fut prononcé par un Père de St. François, qui parut devant une foule nombreuse, dans le costume de son ordre. Ce détail fut fort remarqué. A la fin du discours on fit une quête qui rapporta 4250 francs. Mais il fallait à cette œuvre des contradictions. Quatre jours après la pose de la première pierre, un ministre presbytérien faisait une lecture sur «l'origine, les progrès, les règles, et les pratiques des Jésuites.» Tous les crimes, ou à peu près, commis depuis la fondation de la Compagnie, étaient mis à sa charge. Un compte-rendu détaillé de cette lecture fut publié dans les journaux protestants. Les feuilles catholiques relevèrent le gant, réduisirent à néant toutes les accusations du Révérend Ministre, et lui prédirent qu'en dépit de tout, avant 20 ans, les Jésuites compteraient la moitié de la population de Norwood, parmi leurs «sectateurs dévoués».

ALLEMAGNE. Le R. P. de Boylesve a l'obligeance de nous communiquer les extraits suivants d'une lettre du R.P. Bole, à la date du 22 Février 1870. Le Père commence par quelques détails sur notre ambassadeur à Vienne, Mr. de Grammont. «Cet ambassadeur se pose carrément en bon catholique. Sa famille offre un parfait modèle de maison chrétienne. La Duchesse, surtout, anglaise convertie, est des plus ferventes. C'est une femme supérieure. Le capitaine Joseph Klinse, qui connaît à fond cette famille, m'en a fait le plus brillant éloge. Cet éloge du Duc, vous surprendra moins que celui des Jésuites, que j'ai lu dans une lettre de Mgr. Strossmayer. «C'est l'Ordre, dit-il, qui a le mieux mérité de l'Eglise. Aussi le vénère-t-il et l'aime-t-il du fond de ses entrailles, et lui souhaite-t-il, en finissant, toutes les bénédictions du Ciel.» Cette lettre, je l'ai lue, de mes propres yeux, lue tout entière. Elle est signée: addictissimus vester in Xº. — Mais le clergé de ce pays, n'est-il pas Joséphiste? L'ancien, oui; le nouveau, non. C'est ce que me traduisait admirablement, en son langage original, une haute et sainte princesse: «Les cheveux blancs m'ont toujours inspiré le respect; mais quand je veux fixer mon estime et ma confiance, sur un prêtre autrichien, je regarde à ses cheveux. S'ils sont blancs! Ah! prenons garde

au bloc enfariné ; ça sent le joséphisme ; s'ils sont noirs, ma peur s'en va et fait place à la confiance." Encore une vingtaine d'années, et la face du pays sera bien changée. Un homme, parfaitement placé pour connaître l'état des choses, sous le rapport religieux, me disait il y a huit jours : "Jusqu'ici, Vienne ne comptait que des clubs maçonniques, socialistes et israélites ; depuis peu, nous avons le bonheur d'en compter de franchement catholiques, bien composés, dont l'initiative aura, nous l'espérons, les plus heureux effets. Quel dommage que l'Autriche n'ait ni savants, ni diplomates ! Un homme aux convictions profondes, au caractère énergique, à la parole ardente pourrait faire un bien immense. L'attitude de quelques députés tyroliens suffit, pour tenir en échec tout le gouvernement. – Une poignée de braves paysans, voyant qu'on avait destitué leur excellent maire, pour lui en substituer un de nouveau régime, sont allés trouver le nouvel élu, lui conseillant de donner sa démission. Celui-ci refuse net. – "Ah ! tu ne veux pas ! Nous t'y forcerons bien !" – Savez-vous ce qu'ils ont fait ? Ils ont tellement isolé le pauvre sire, qu'effrayé de sa solitude, il a dû prier le gouvernement de recevoir sa démission. Même mesure à l'égard d'un inspecteur universitaire, et même résultat. Pendant tout le temps qu'il resta dans le pays, ces braves tyroliens gardèrent leurs enfants à la maison, et l'inspecteur n'eut à visiter que les quatre murs de l'école. Furieux de cet échec, il se retira en disant : "Il n'y a rien à faire avec ces sauvages."

ITALIE. Missions de Toscane. Lettre du P. Mancini (Alexandre) au R.P. Provincial de Rome.
(Cette lettre a été communiquée par le R.P. Provincial à l'évêque de Grosseto, qui en a donné lecture au Saint Père.

Tatti, diocèse de Grosseto (Toscane) 17 Janvier 1870.

J'ai terminé hier la mission de Tatti, et je commence jeudi celle de Boccheggiano. Tatti n'avait pas eu de mission, depuis la fin du dernier siècle. Une infime minorité s'y était toujours opposée et avait réussi à l'emporter. Pendant deux ans, le P. Santi fit de vains efforts pour entrer dans ce bourg. Aussi le bruit de mon arrivée s'était à peine répandu, que le parti de l'opposition mit tout en œuvre pour empêcher la mission. Dès que je fus en vue de Tatti, les opposants donnèrent le signal à son de trompe pour provoquer, parmi la population, une démonstration de nature à m'effrayer. Ce fut sans succès : les bons se réunirent pour me défendre. Sur la place principale, je rencontrai des groupes très-rapprochés : c'étaient les représentants des deux partis. Les uns me saluèrent très-courtoisement, les autres m'accueillirent avec des paroles d'injure et de raillerie, mais sans aucune violence. Les opposants étaient outrés de se voir en si petit nombre, et surtout d'être arrêtés par la contenance menaçante de leurs adversaires. Promesses, mensonges, menaces, ils employèrent tout pour faire des recrues ; mais ils ne purent réunir que quelques mauvais garnements qui essayèrent, à grand bruit, une démonstration, près de la maison où j'étais logé. Les bons m'envoyèrent offrir leurs services, et me demander ce qu'ils avaient à faire. Je les remerciai et leur dis, "que plein de confiance dans la justice de ma cause, je leur demandais de rester en paix, que tout cesserait bientôt, qu'ils ne pouvaient me causer un plus vif déplaisir que d'échanger, même un seul coup, pour ma défense." Ils le promirent, mais quelques-uns, toutefois, veillèrent toute la nuit pour empêcher le désordre. La violence n'ayant pas réussi, on eut recours à d'autres moyens. On rédigea une supplique au Ministre, et on se remua de mille manières, pour la faire signer à une trentaine d'habitants. J'étais venu, disait-on, pour exciter le peuple à la révolte etc. etc... En voici les premières lignes : "Excellence ! – Au milieu de la paix et de la tranquillité dont jouissait ce pays, un inconnu

s'est introduit furtivement parmi nous pour apporter la discorde et l'obscurantisme. C'est ce qu'on appelle un missionnaire etc. etc... Le reste était à l'avenant. On expédia en toute hâte ce beau morceau en demandant le secours de la force pour comprimer la guerre civile qui était près d'éclater. Et de fait, avant l'ouverture de la mission, arrive une lettre du maire réclamant l'observation d'une loi qui interdit toute cérémonie religieuse avant le jour et après l'Ave Maria. Le but était presque atteint: Comment en effet, réunir les gens de la campagne? Mais je repris bientôt courage. Par une heureuse coïncidence, le retour de la nouvelle année me donnait deux jours de fête: Le samedi, 1er Janvier, et le Dimanche, où le peuple était à ma disposition. Depuis le discours d'ouverture auquel assistèrent en foule les bons, les méchants, les indifférents, chacun de mes sermons eut un succès complet et les opposants furent réduits à un très-petit nombre. Profitant de ces bonnes dispositions, je demandai aux habitants le sacrifice de quelques heures de travail, le matin et le soir: cela réussit à merveille, et pendant 15 jours, le peuple accourut en foule. Les opposants perdirent courage, et après quelques représailles ridicules, ils s'avouèrent vaincus et vinrent me rendre visite, assister aux sermons, sauf 4 ou 5 qui se tinrent cois. Je fus aidé dans mes succès par l'arrivée de la force publique et d'un délégué de la police qui venaient, disaient mes adversaires, pour me faire entendre raison. Bien loin de là, ils se mirent eux-mêmes à ma disposition, mais je déclinai leurs offres de service, et au bout de 15 jours, tout était tranquille. Bientôt commencèrent les confessions; il y eut presse pendant 11 jours; je n'avais de libre qu'une demi-heure pour dîner et autant pour souper. Je restais au confessionnal jusqu'à 11 heures du soir, et j'y revenais de grand matin. J'ai préparé 60 enfants à la première communion, et pour ma seule part, j'ai entendu 500 confessions.

LETTRE DU MÊME A L'ÉVÊQUE DE GROSSETO.

Monseigneur, J'ai terminé le 14 Février la mission de Boccheggiano, non moins bénie de Dieu que celle de Tatti. Peut-être même le fruit en sera-t-il plus durable, parcequ'il y reste moins d'éléments de désordre, une seule personne, dit-on, ne s'étant pas approchée des Sacrements. A Boccheggiano, aucun obstacle: aussi ai-je déployé toute la pompe des missions: sermons en plein air, processions, etc. Les maisons étaient abandonnées; chaque jour, confessions et Communions nombreuses: 450 le jour de la communion générale, première communion des enfants, grand Concours des paroisses voisines. Vent violent, neige épaisse, froid excessif, rien n'empêchait même les plus âgés de venir à l'église. Il s'y rendaient de 3 ou 4 milles à la ronde, et ne rentraient souvent que 2 heures après la tombée de la nuit, au risque de faire de graves maladies, car l'église était si remplie qu'on y suait à grosses gouttes comme en été. Du reste, grâces de choix, conversions nombreuses, abus de toutes sortes déracinés. Mon départ avait été tenu secret; malgré cela plusieurs habitants voulurent m'accompagner l'espace de 12 milles, par des chemins affreux, sous une pluie presque continuelle.

Extrait d'une lettre du F. Pizzicaria à un scolastique de Laval, Rome 19 Mars 1870.

Jeudi dernier (17 Mars) 12 théologiens, (et j'étais du nombre,) sortaient pour faire une bonne promenade. Ils prirent la route de Monte-Mario, poussèrent jusqu'à S. Onofrio, et de là descendirent vers Ponte-molle. Là, quatre d'entre eux se détachèrent pour aller à travers champs; mais ils eurent bien vite à s'en repentir. Tout-à-coup, ... devinez un peu! ... les huit autres aperçoivent le Pape, venant par la route qui conduit à la Porta Angelica, et marchant à pied. L'occasion était trop bonne pour la perdre: ils laissent les quatre prendre leurs ébats et, à peu de distance du Saint Père, ils se mettent à genoux sur le bord de la route,

au moment où il arrivait à eux en souriant, et en leur offrant sa main à baiser. Alors les reconnaissant: "Quelle espèce de Jésuites, êtes-vous, dit-il? Philosophes? — Non, très-saint Père, nous sommes Théologiens — Ah! Théologiens! Et pourquoi n'êtes-vous pas en classe? Ah! oui, c'est aujourd'hui Jeudi, et il y a congé, n'est-ce pas? — Oui, Très-Saint Père. — Et vous êtes venu par ici faire une bonne promenade? — Oui, T. S. P., nous sommes venus nous promener sur ces collines — Bravi, très-bien!" Et il leur donna sa main à baiser, ainsi qu'à quelques paysans, auxquels il dit: "Venez, mes braves, baiser aussi la main." Ils le firent avec beaucoup de respect. L'un d'eux cependant ne s'attendait pas à une pareille invitation, et il eut hâte de faire disparaître la pipe qu'il tenait à la bouche. Comme le Saint Père allait partir, un des théologiens (c'était moi), s'enhardissant: "Très-Saint Père, dit-il, nous demandons à Votre Sainteté une bénédiction pour tous nos frères." A ces mots le Saint Père lève la main: "Oui, oui, je les bénis; je bénis les philosophes et je leur envoie la bénédiction par l'entremise de Sainte Catherine, je bénis les théologiens, et je leur envoie la bénédiction par l'entremise de Saint Thomas d'Aquin." Puis le St-Père partit, mais il rencontra bientôt les quatre autres qui, voyant le battistrada (garde à cheval qui précède le St-Père), s'étaient hâtés de sortir des prés et de reprendre la route. Il s'arrêta et leur dit: "Pourquoi vous êtes-vous séparés des autres, et n'êtes-vous pas avec eux?" L'un d'entre eux lui ayant répondu d'une manière un peu évasive: "Ah! bien, vous êtes quatre — les quatre vertus cardinales", et il les bénit.

Vous pouvez vous imaginer quelle était notre joie. Je puis vous assurer que le Pape est très-bien portant, et semble plein de jeunesse. Quand il voulut monter en voiture, il se rassembla autour de lui, une foule de femmes et de petits enfants. Le Saint Père prodiguait à ces derniers les plus tendres caresses, les bénissait, leur donnait sa main à baiser, leur imposait les mains. On se rappelait involontairement la scène de l'Evangile où Notre Seigneur impose les mains aux petits enfants et les bénit. Il se trouvait là un évêque français, déjà vieux, et comme il voulait lui offrir le secours de son bras: "Monseigneur, lui dit le Pape, je crois que vous en avez plus besoin que moi." Et c'était vrai; aussi le pauvre évêque dut-il céder cet honneur à un prêtre qui l'accompagnait.

Extrait d'une lettre d'un scolastique du Collège Romain, 26 Février 1870.

Hier, à 3h½, nous avons eu une séance de grammaire: un Cardinal l'a présidée. Douze évêques étaient présents, avec sa Paternité, l'Assistant d'Italie, toutes les autorités du Collège Romain, beaucoup des nôtres, et en particulier le R. P. Fessard, et un auditoire tel, que la grande salle était absolument pleine. Les hommes seuls, bien entendu, étaient admis. Les guerriers appartenaient aux deux classes de grammaire supérieure; ils combattirent, non pas classe contre classe (vous en devinez la raison; certes, l'humiliation inévitable pour l'une des deux classes serait trop grande), mais Romains des deux sections, contre Carthaginois réunis des deux sections, en tout 16 contre 16; de chaque côté deux imperatori couronnés de lauriers, et la poitrine couverte de décorations, deux legati, puis douze soldats, assis au milieu des étendards qui flottaient au-dessus de leurs têtes, portant les initiales, à droite S.P.Q.R., à gauche S.P.Q.C.; en bas, étaient quatre licteurs, portant la hache et les faisceaux. Entre les généraux, à la partie la plus élevée, étaient deux trônes richement ornés; là, après la lutte, devaient s'asseoir les deux généraux vainqueurs; devant le fauteuil du Cardinal, sur une table, les couronnes réservées à tous les vainqueurs.

Enfin de chaque côté les professeurs entre deux secrétaires. Rien que ce premier coup d'œil d'ensemble était beau. Dix de ces enfants étaient revêtus de la soutane; deux des généraux, de la soutane noire du collége Capranica, les deux autres, de la soutane blanche des petits orphelins de St Ignace. A l'entrée de l'Eminence, l'orchestre, dirigé par le P. di Pietro, joua le morceau d'ouverture, puis la guerre fut déclarée dans un dialogue italien, entre les deux legati. Le premier exercice fut la récitation de la prosodie; deux émules se levaient tour à tour, et, l'un après l'autre: « Dic regulam quæ incipit . . . . », et à la moindre hésitation l'émule reprenait avec une animation et souvent avec des cris bien amusants. 2d exercice, lecture de vers en les scandant; 3e exercice, récitation latine (tout était tiré de Tibulle, ce me semble); 4e exercice, traduction en italien – 5e exercice, application des règles de la prosodie, chaque émule demandant la quantité des différentes syllabes de 2 ou 3 mots, ce qui entraînait toujours la récitation de la règle. La lutte était finie; les secrétaires vinrent présenter les listes au Cardinal, qui déclara les Carthaginois vainqueurs, (vainqueurs, grâce à deux points de plus). Aussitôt le chant du triomphe fut entonné, accompagné d'un bel orchestre; cependant tous se levèrent et descendirent des estrades; les vaincus se retirèrent dans un coin, leurs généraux enlevèrent de leurs fronts, les couronnes qu'ils ne méritaient plus de porter, et plusieurs pleurèrent sur leur défaite. Les vainqueurs, au contraire, vinrent tous recevoir la couronne, et remontèrent triomphants, et les deux généraux s'assirent sur leurs trônes; l'un des deux surtout, le Capranicense marquis Fonti, d'une modestie incomparable, et portant déjà la tonsure, ainsi que son digne émule. Trois élèves vinrent à leurs pieds, déclamer des hymnes en vers italiens, et le dernier surtout était toute une œuvre. Enfin les musiciens firent de nouveau entendre un dernier et magnifique chant de triomphe. Toutes les poésies sont du Père de Angélis, l'inépuisable professeur de poésie en rhétorique, et la musique du P. di Pietro; en sorte que rien dans cette séance n'était emprunté à des étrangers. Comme vous le voyez, c'était un véritable exercice de classe, mais magnifiquement relevé par tout l'appareil extérieur. J'oubliais de dire que sur les programmes les noms des deux auteurs se trouvaient en toutes lettres. Tout était fini à 5h ½.

Extrait d'une lettre d'un scolastique du collége Romain à son frère. Visite du Saint Père à l'oratoire du Caravita à l'occasion des Quarante heures.

Le caravita, comme on le sait, est une petite chapelle dédiée à St François-Xavier, où se réunit une Congrégation d'hommes fondée par un de nos Pères. Il faut les voir, le Dimanche, avec le manteau de cérémonie de soie noire et le rabat blanc, s'approcher de la table sainte. Rien n'est beau, rien n'est édifiant comme ce spectacle. La chapelle n'est séparée du Collége Romain que par une rue étroite, qu'on traverse par un pont au 2e étage. Le jour de la visite du Saint Père, nous sommes tous descendus, revêtus du grand manteau, nous ranger dans l'espace à nous réservé, tout près du prie-Dieu préparé pour le Pape. Le reste de l'église était déjà rempli d'une foule serrée; et dans les rues voisines les pieux curieux ne manquaient pas, quoique le temps fût assez triste. Au moment où se fit entendre le bruit des voitures, je fus témoin d'un petit désappointement. Deux abbés français s'étaient précipités bravement au milieu des Jésuites, et se drapant de leur mieux dans leur manteau noir, ils se croyaient déjà maîtres de la position. Mais ils comptaient sans les gendarmes. Ceux-ci, qui ont l'œil fin, n'avaient cédé à cet enthousiasme que pour un moment. A l'arrivée du Pape, les deux abbés furent priés poliment, mais instamment de se retirer vers la porte. Ils se dédommagèrent, en poussant avec tous les autres français un vigoureux: vive Pie IX! – En entrant,

le Pape aperçoit encore sur le seuil, plusieurs rabats français. Il devine l'intention de ces prêtres qui veulent l'acclamer encore une fois. Alors Pie IX met le doigt sur sa bouche pour leur imposer silence, et leur montre le Saint Sacrement exposé. Ce trait n'est-il pas charmant ?.. Le Saint Père est resté en adoration à peu près 10 minutes ; puis il s'est rendu à la sacristie, où tous, nous devions être admis au baisement des pieds. C'est alors que tous les assistants ont franchi les barrières, et se sont mêlés à nous pour tâcher de pénétrer jusqu'au Pape. Tout autour de moi on parlait Français. Plusieurs dames anglaises passèrent jusque sous les bras des gendarmes et se lancèrent dans la foule ; mais vains efforts. La porte de la sacristie est étroite, elle était bien gardée. On ne passait qu'en montrant la barette et le manteau de la Compagnie. Je suis donc arrivé à mon tour aux pieds du Saint Père. Si j'avais pu dire deux mots, dans ce bienheureux moment, j'aurais demandé une grande bénédiction pour toute ma famille, mais impossible. Chacun n'avait que le temps de s'agenouiller et de baiser le pied du Saint Père. La sacristie est si petite, qu'on ne faisait pas même les génuflexions du cérémonial ordinaire. La figure du Saint Père m'a paru, ce jour-là, plus épanouie que jamais. Il souriait, en causant avec ceux qui l'entouraient, mais je ne sache pas, qu'il ait dit rien de particulier à aucun de nous.

Sommaire.

SUPPLÉMENT

Chine. — Faits surnaturels et interventions diaboliques. — Extraits de plusieurs lettres (*)

(*) Nous trouvons dans les lettres de nos Missionnaires plusieurs récits qui tiennent plus ou moins du merveilleux et montrent la marche sensible de la Providence à l'égard des âmes simples, et la puissance plus manifeste du démon au sein de la gentilité.

"Avant hier, (écrit le P. Vasseur dans une lettre du mois de Mai 1867) — un Chinois dont la physionomie me frappa, se présente à moi me demandant des Messes pour son fils récemment défunt. Ensuite il se confesse puis communie à ma Messe... — Le voilà hier qui reparaît pendant que je dînais en compagnie du P. Sentinier. Il avait l'air grave, pieux, et malgré ses 56 ans il était d'une simplicité presque enfantine. Ses deux mains modestement posées l'une sur l'autre restaient immobiles. Au poignet de sa main gauche était enroulé son chapelet garni d'une grosse médaille; depuis quelques jours il ne le quitte plus ni de jour ni de nuit, même pendant le travail des champs. — Ayant appris de sa bouche l'histoire que je vais résumer ici, je voulus prendre rapidement le croquis de sa physionomie. Je déposai mes bâtonnets pour prendre mon crayon; il ne bougea pas et sourit quand je lui montrai sa ressemblance approximative... Voilà brièvement ce qu'il raconta au P. Sentinier et répéta devant moi en partie. J'ai immédiatement pris note exacte de tout. — Il y a peu de semaines, il était encore chrétien insignifiant, suivant son expression; il s'était même brouillé avec son fils et sa bru. Mais son fils ayant été pris d'une grave maladie, la tendresse paternelle se réveille, il va le soigner. Il était à genoux aux pieds du malade agonisant, tout à coup il tombe dans une profonde léthargie qui dura 3 heures. Le médecin arrive, constate le pouls et la respiration presque imperceptibles. Le Père le plus voisin est appelé, lui donne l'Extrême-Onction, et pendant ce temps le fils du léthargique rend le dernier soupir. Enfin notre homme revient à lui. Il raconte qu'il vient de passer tout ce temps avec la Ste Vierge. Elle s'est présentée à lui éblouissante de beauté. — "Comment, interrompîmes-nous, comment était-elle habillée, quelle était la couleur de son visage?" — Elle avait la figure d'une extraordinaire blancheur, son habit dont la forme m'échappe, était composé de rouge et de vert (il faut noter que ces couleurs sont très estimées des Chinois). Elle m'a dit qu'elle était la Mère de Dieu et m'invitant à la suivre, elle me prit par la main. Alors je vis aussi mon Ange gardien qui me prit par l'autre main. Puis St Joseph vint aussi. St Joseph et l'Ange étaient admirables, mais mille fois moins beaux que la Ste Vierge. Nous marchâmes ensemble l'espace d'environ 5 lis (½ lieue) par un sentier très étroit. Tout-à-coup une porte s'ouvre et je vois dans un palais d'éblouissante clarté un nombre infini d'anges et de Saints. Au milieu d'eux, je reconnus très-distinctement ma mère et ma sœur et enfin mon fils qui venait de mourir, tous les trois très beaux, d'une figure radieuse et d'une extrême blancheur. La plus belle était ma sœur. J'ai vu beaucoup de personnes dans le ciel, mais le plus grand nombre étaient des femmes et des petits enfants. Pas un seul n'avait l'air âgé; ma mère paraissait aussi jeune que ma sœur qui est morte à 28 ans. J'étais si heureux, si heureux dans cette compagnie que je ne voulais pas en sortir, mais la Ste Vierge me dit que le moment d'y être admis n'était pas arrivé : « Rentré dans la vie, me dit-elle, arrange bien toutes les affaires de ton âme, restitue à ceux auxquels tu dois de l'argent, sois fidèle à bien prier, porte au bras ton chapelet pour m'honorer : dans trois jours je reviendrai te voir. » — « Eh bien, la Ste Vierge est-elle revenue trois jours après? » — « Oui, je l'ai revue telle que je l'avais vue auparavant. J'oubliais de dire que la 1ère fois, avant de me faire revenir dans la vie, elle m'avait fait voir en bas deux hommes à figure noire et horrible respirant le feu et jetant la flamme par la bouche. "Fais attention, m'a-t-elle dit, si tu offenses Dieu et ne restitues pas, tu seras toujours malheureux comme ces gens là." — Le troisième jour je revis la Ste Vierge. Aussitôt que je la vis je la suppliai de me rendre mon fils, parceque maintenant je l'aimais beaucoup. — Et moi, répondit la Ste Vierge, je l'aime encore plus que toi. — Alors je vis ma mère et ma sœur se prosterner devant elle lui demandant pour moi de rester encore sur la terre le temps nécessaire pour arranger mes affaires et restituer. — La Ste Vierge répondit qu'elle accordait et me regardant elle ajouta : "Sois fidèle à tes prières, ne pèche plus et je viendrai te chercher un jour." — Enfin le 9 de la 4me lune jour du patronage de St Joseph, je vis, (cette fois ce n'était pas comme précédemment, mais c'était seulement en songe), je vis mon fils et mon petit fils mort à l'âge de 6 mois, tous les deux très-heureux. Mon fils me dit que j'avais tort de m'affliger à l'excès, qu'il fallait arranger mes affaires, aimer la Ste Vierge et

porter toujours mon chapelet au bras. » — « Eh bien, as-tu arrangé tes affaires ? » — « Oui, j'ai vendu quelques terres, avec le prix j'ai remboursé l'argent que je devais depuis longtemps, puis j'ai été me confesser au P. Vei (c'est mon nom en Chinois) et ce matin j'ai communié. — Voilà fidèlement le récit entendu de la bouche de ce brave homme, qui certes ne paraît pas de taille ni d'humeur à inventer de pareilles choses.

Dans une lettre datée de Haimen, 2 juillet 1867, le P. Bourdilleau raconte ce fait non moins curieux : —— « Voici un trait tout récent, dit-il, et quoiqu'il s'agisse d'un enfant de 6 ans, j'ai eu moi-même avant-hier, tant de plaisir à l'entendre raconter naïvement par une jeune néophyte sa sœur, que je me laisse aller à la tentation de vous le rapporter tel quel... Revenant du haut du district, je passai par un nouveau centre de chrétiens où je m'arrêtai pour y célébrer la Ste Messe dimanche et lundi derniers. Selon l'usage, les néophytes viennent, après la Messe, me saluer, les hommes et les jeunes garçons d'abord, puis les femmes et les enfants. Une bonne petite néophyte avait les yeux fixés sur moi, et semblait attendre le moment favorable pour dire un mot. La conversation tomba sur le baptême des enfants et des païens mourants. Alors la chère enfant n'y tint plus et elle commença à me parler de son frère de 6 ans. Ce petit frère était païen, ainsi que sa mère, deux de ses sœurs et toute la famille. Fils unique, il était l'espoir de trois familles ; du reste j'ai vu peu d'enfants aussi précoces, aussi aimables. A l'instigation de deux autres de ses sœurs baptisées autrefois lorsque leur père vivait et avec sa permission, ce charmant enfant fut envoyé à notre école tenue par un jeune maître chrétien pieux et fervent. Or quelques jours avant la Pentecôte, il fut subitement attaqué d'une maladie violente, qui, dès le début fut déclarée sans remède. Toute la parenté alarmée parla avant tout, d'envoyer chercher les preneurs de diables. Ici nos pauvres gens croient que dans toute maladie, il y a toujours l'action de quelque esprit malfaisant, ou de parents morts mécontents de leurs descendants. Nos deux jeunes néophytes, inspirés par leurs bons anges sans doute, donnent le mot à leur petit frère, qui oubliant ses douleurs, conjure avec larmes, sa bonne maman, de ne point aller chercher les sorciers qui lui font peur, mais des chrétiens qui viendront prier Jésus et Marie pour lui ; et disant cela il joignait ses petites mains en s'écriant : « Jésus, Marie sauvez-moi. » Dieu dans cette circonstance, donna une telle grâce à cet enfant que ni caresses, ni menaces ne purent changer sa résolution de mourir chrétien pour aller au Ciel. —— Le cœur de la mère fut touché de cette résistance et elle envoya chercher son maître. Celui-ci vint et baptisa son petit élève qui mourut le jour même, montrant une grande paix et une grande joie sur son visage et dans tous les petits mots aimables d'adieu qu'il adressait à sa mère et à ses sœurs. Tous les amis et voisins le voyant mourir, ne manquaient pas comme d'ordinaire, de dire à la veuve désolée : « Vois-tu, c'est le baptême qui l'a fait mourir, nos sorciers l'eussent délivré des mains des esprits malfaisants. » Déjà nos chères jeunes néophytes avaient fortifié l'esprit de leur mère contre ces mauvaises langues. « Hélas, répondit-elle, mon chagrin est de ne l'avoir pas fait baptiser dès sa naissance comme le voulaient sa sœur et son père, Dieu l'eût béni et me l'aurait conservé. » Des sorciers revinrent à la charge, disant qu'ils l'avaient vu errant sur les chemins et dans les lieux déserts, mendiant sur le bord des canaux, le corps couvert de plaies, vêtu de haillons et les yeux tout en larmes. C'est le refrain ordinaire des sorciers au sujet des néophytes morts après leur baptême, supercherie qui retient plus d'un païen dans son endurcissement. Admirez la condescendance de Dieu, qui se plie aux exigences de l'esprit encore grossier de nos pauvres gens. Dans la nuit de la Pentecôte, la sœur de notre petit élu eut un songe tout providentiel. Elle se trouva en face d'un jardin plein d'arbres chargés de fruits appelés pi-po (C'est un fruit particulier de ces pays. Le pipotier fleurit 4 fois, garde toujours ses feuilles semblables à celles d'un laurier. La dernière floraison a lieu maintenant et ne produit rien. Les 3 premières floraisons ont lieu au fort de l'hiver et la troisième seule est sûrement fructueuse. C'est le fruit le plus précoce, la récolte est finie déjà depuis près d'un mois (juillet). Ce fruit est excellent, médicinal même). Donc la sœur de Louis (c'est son nom de baptême) en face de ce jardin, fut frappé de la beauté et du grand nombre des fruits, puis elle aperçut tout près d'elle son petit frère, le visage rayonnant de joie et de santé. « Que fais-tu là, lui dit-elle, comme te voilà beau et joyeux ; d'où vient qu'ici les pipotiers sont si chargés de fruits, tandis que cette année partout ailleurs ils n'ont rien produit ? — « Détrompe-toi, répondit le jeune Louis à sa sœur, ici c'est le Ciel, tous ces pi-pos sont pour moi, ceux que tu manges sur la terre sont amers en comparaison de ceux-ci. » — « Sais-tu bien, reprit la sœur, que maman ne pense qu'à toi, elle t'aime tant ! elle t'a préparé tant de bonnes choses. » — « Dis à maman que je ne veux rien, j'ai tout ici en abondance, qu'elle soit bien tranquille à mon sujet, je ne puis être plus heureux ; vous autres sur la terre, que vous êtes malheureux ! Dis à maman de venir au Ciel. » En me rapportant ces mots de son petit frère, le visage de sa sœur s'était animé et la vivacité de son récit fit tant d'impression que plus d'une de nos néophytes se mit à pleurer d'attendrissement. —

Quoiqu'il en soit de la nature de ce songe, l'effet en a été heureux, toute la famille pense à se convertir et les rapports des commères et des sorciers ne trouvent plus de créance dans l'esprit de ces bonnes gens.

Voici deux autres faits racontés par le P. Pouplard. ——— Ecoutez comment Notre-Seigneur s'y est pris pour convertir un vieux païen âgé de 72 ans. Le Père Missionnaire visitait la chrétienté de Kiao-vê-ka-Kiao, notre vieux se présente et demande le baptême. Le Père veut savoir ce qui l'a déterminé à croire en Dieu. Eh bien! dit le vieillard, voici le fait: A la fin de la 6e lune, je fis un songe. Pendant mon sommeil, je vis ma femme revêtue d'habits magnifiques, assise sur un trône, dans une salle des plus splendides. J'étais ébahi, je regardais et je me demandais d'où pouvait venir à ma femme tant de richesses, tant de bonheur. Pendant que je ne me lassais pas de la regarder, voilà ma femme qui me fait signe d'aller à elle. Je n'hésite pas, je veux jouir de son bonheur. Par malheur il y avait un canal à traverser et point de pont dans le voisinage; cependant je m'aventure dans l'eau; mais hélas! j'enfonçai, puis je me suis réveillé tout épouvanté. Ce songe m'a fait comprendre que je devais entrer dans la religion du Père, car ma femme est morte trois mois après avoir reçu le baptême. ——— Je ne puis terminer cette lettre sans vous raconter un trait de la protection de St. Joseph. En deux mots voici le fait. Un petit bambin de 3 ans, baptisé depuis un mois et décoré alors du beau nom de Joseph et d'une médaille de la b. V. Vierge, sort un matin de la modeste chapelle improvisée où son père vient de recevoir le baptême. Toute la famille composée de 7 personnes est au pied de l'autel et remercie le bon Dieu et le grand St. Joseph, dont on fête le beau mois, c'était le 12 Mars dernier. Un canal large et profond est à quelques pas de la maison. Deux païens passant par aventure, voient une espèce de paquet flotter sur ce canal. Ils s'approchent et regardent. O surprise! une voix enfantine se fait entendre sur l'eau; elle récite l'invocation à la Ste. Croix. Nos deux voyageurs s'approchent et voient avec stupéfaction que le susdit paquet n'est autre chose qu'un enfant voguant joyeux sur l'onde, il ne cesse de chanter sa petite prière. Les païens ne comprennent pas. Vite ils courent à la maison voisine, une foule de païens se transporte sur le bord du canal et contemple avec étonnement cette nacelle d'un nouveau goût. Ils crient au prodige. Pendant ce temps le père du petit Joseph était à prier, on lui dit que son fils est tombé dans le canal; il s'élance avec la crainte de ne plus trouver qu'un cadavre. Il entre dans l'eau, déjà il en a jusqu'à la ceinture. Cependant il peut saisir et ramener le petit bonhomme qui ne semble pas plus effrayé qu'entre les bras de sa mère. Les païens ouvraient de grands yeux. Les habits par devant, les cheveux, les oreilles de l'enfant, tout était entièrement sec. Nous avons lieu d'espérer que ce prodige ou bienfait de la Providence ouvrira le cœur de ces pauvres païens et que la parole du Missionnaire y fera entrer plus facilement ce grain de la foi destiné à porter des fruits pour toute l'éternité.

Le démon lui aussi signale souvent son zèle infernal par des apparitions. Nous en trouvons deux exemples dans une lettre du P. Bulté (Zo-zé, 3 Mai 1867.) ——— (A Kiang-in, ville assez importante, la directrice de l'orphelinat païen, femme d'un esprit droit, après avoir selon les recommandations d'une vierge, fervente chrétienne, procuré le baptême à plusieurs enfants, voulut aussi s'instruire de cette religion qui inspire tant de charité, et promet le Ciel à ceux qui la suivent. Le démon, furieux de ces dispositions, lui apparut pendant la nuit et chercha à l'effrayer, et à la détourner par ses menaces. Une fois il en vint jusqu'à la frapper durement, et la saisissant au cou tentait de l'étrangler. Cette femme, loin de céder, lui dit hardiment: « Tu as beau faire, je ne veux plus t'écouter; quand la vierge viendra, je lui dirai tes ruses, et je m'instruirai bien de la religion du Seigneur du Ciel; tu ne pourras plus me faire de mal. » Sa constance triompha, elle est aujourd'hui une fervente chrétienne; elle a de plus amené à la religion presque tous les membres de sa famille, avec plusieurs autres voisins ou amis. — Le démon ainsi vaincu par cette femme, et furieux de se voir, par elle, enlever plusieurs âmes, s'en prit encore à l'un de ses fils. On apporta un jour ce jeune homme au P. Royer; il était tellement roué de coups qu'il ne pouvait plus marcher, et il demandait à grands cris le baptême, persuadé qu'il trouverait un remède contre la méchanceté du démon. Le Père ne put lui refuser cette grâce. Après son baptême il resta longtemps dans l'église pour remercier Dieu, puis se sentant mieux, il voulut retourner à pied à sa maison, pour faire voir à tous l'influence du baptême, même sur sa santé. ——— Ces jours derniers, en passant dans une chrétienté, nous vîmes un jeune catéchumène qui avait été aussi amené par le démon à se réfugier chez les chrétiens. Ce pauvre jeune homme, attaqué d'une maladie que les païens eux-mêmes appellent maladie du diable, avait épuisé sa petite fortune pour se débarrasser, à force d'offrandes, et de superstitions, des tracasseries de son cruel ennemi, mais sans pouvoir obtenir le plus léger soulagement. Il vint chez les chrétiens, disant qu'il voulait croire en Dieu et le prier avec eux. Dès lors il fut guéri et délivré. Mais il ne veut plus quitter ce lieu de sûreté jusqu'à ce qu'il ait reçu la grâce du baptême, à laquelle il se

prépare en apprenant la doctrine et les prières. — Encore deux âmes dont le salut sera dû au démon, car ce jeune homme est marié et sa femme imite son exemple.

Un autre trait raconté par le P. Bourdilleau. — Un malheureux jeune homme païen s'étant laissé aller à la passion du jeu en vint à un excès révoltant d'impiété. La nuit il alla dans le champ voisin, fit un trou au cercueil de sa tante, moitié enfoui dans la terre, selon l'usage païen. Son intention était de fouiller avec la main par cette ouverture et retirer de ce cercueil les bracelets et boucles d'oreilles de sa tante. Il enfonce donc le bras jusqu'à l'épaule, remue les ossements et les débris de vêtements, cherche des pieds à la tête au milieu de l'eau qui remplit le cercueil. Vains efforts il ne rencontre rien. Deux et trois fois il recommence sans plus de succès. Voilà que lorsqu'il veut retirer son bras, il se sent saisi par une main de fer qui lui ôte tout mouvement. Force lui fut de rester ainsi prisonnier rivé au cercueil jusqu'au soleil levant. Les gens allant au village voisin pour le marché, l'ayant aperçu, s'approchèrent de lui et cherchèrent à arracher forcément son bras du cercueil. Ils ne purent réussir. En peu de temps, mille personnes et plus se réunirent sur le lieu. L'ouverture du trou était assez grande pour y passer les deux mains. Plusieurs de nos chrétiens accourus avec les païens ont été témoins oculaires. L'administrateur de la chrétienté voisine y alla lui-même, mais n'osa proposer à ce malheureux de se faire chrétien. La mère du coupable jeune homme vint aussi, amenant une sorcière qui ne réussit point d'abord à le délivrer, seulement pour un moment il se sentit libre et retira son bras, mais arrivé au poignet, de nouveau la main invisible le saisit et le tira violemment au fond du cercueil. Quelle bonne occasion! Un chrétien hardi et zélé eût sauvé l'âme et le corps de cet homme. Soit trouble, soit timidité, personne ne dit mot. C'était pitié de voir la mère et le fils gémir, supplier, demander grâce, promettre réparation, faire vœu de papier et d'encens, vœux de pèlerinages et de présents aux pagodes. Enfin la sorcière se fit apporter une grande quantité de papiers, (ces papiers argentés et dorés représentent des lingots d'or et d'argent), qu'elle brûla sur le lieu même, se portant caution pour une autre offrande à faire à la morte, sans faute, si elle pardonnait au coupable et le relâchait. Vous me direz, et pourquoi ne pas briser le cercueil et délivrer ainsi ce pauvre homme? Ce moyen était facile, mais aucun païen n'eût osé l'essayer par la crainte d'avoir un sort pareil. Le démon eut donc tous les honneurs, il relâcha son prisonnier qui fut conduit par le maire dans le village et attaché, pendant trois jours, à un poteau pour servir d'exemple. Ce fait retiendra pour quelque temps en respect les joueurs et violateurs des tombeaux, mais confirmera les païens dans leur culte des tombeaux et des esprits des morts, culte qui est le centre de mille superstitions ou plutôt de tout le paganisme ici. Que c'est bien là le démon, sous quelque apparence de bien, propageant le mensonge, l'erreur et retenant les païens dans leur vie matérielle et sensuelle. Avec leurs papiers, ils croient s'assurer l'impunité de tous les crimes et se dispenser de pratiquer la vertu. Que voulez-vous attendre de pareils gens et d'une si facile religion?

Extrait d'une lettre du P. Ravary. — Shang-hai, 13 juillet 1868. — Je commence par un fait curieux et tout nouveau. Nos chers scolastiques vont trouver là ample matière à discuter. Vous saurez d'abord que les cas diaboliques en ces pays païens, mais surtout à Vou-zi et Kiang-yen sont tout à fait à l'ordre du jour. Le P. Clavelin en parle longuement dans ses lettres si intéressantes. C'est une des causes les plus actives de la propagation de la Foi. Un membre d'une famille a telle ou telle sorte de maladie diabolique; s'il est guéri en croyant au vrai Dieu, la famille entière et les voisines suivront le même exemple, et se feront chrétiennes. J'étais, je l'avoue simplement, d'une foi un peu difficile sur ce sujet. Avant d'avoir vu, j'avais peine à croire. Depuis une année, j'ai tant vu de mes yeux, j'ai tant entendu, tant examiné, qu'il ne me reste pas le moindre doute sur l'intervention plus ou moins directe du mauvais esprit. Ici je ne veux pas et je ne pourrais pas spécifier quel est ce genre d'intervention maligne. Je laisse cette grave question à la science. Je dis seulement que le mode, les moyens, surtout les effets ne sont pas naturels. Un argument assez puissant est que les païens eux-mêmes, ceux qui ne croient à rien, connaissent la chose, et se servent de la même expression que nous: Kii-pin, maladie du diable. — Entre 15 ou 20 cas dont j'ai été témoin cette année, je choisis le dernier. Le cas est des plus curieux. Il y a 15 jours, le 26 juin dernier, deux chrétiens viennent à . . . me chercher. Ils me prient instamment d'aller à leur église, à 2 lieues de Vou-zi, il y a deux cas de maladie du diable. L'un est plus terrible. Un pauvre garçon de 21 ans, nommé Ou-Kien-Tcu, est depuis 3 jours à l'église dans un état violent. Il est attaqué depuis deux ans par le démon. Amené par son père qui a appris que les chrétiens seuls pouvaient guérir son fils, le jeune veut croire, il veut être baptisé. C'est le seul remède pour le sauver. Il prie jour et nuit, disant sans cesse:

"Jésus, Marie sauvez moi." Il sait déjà le signe de la croix. Quand il prie il va beaucoup mieux. Mais le diable revient continuellement. — L'autre cas est moins violent. C'est une femme de 32 ans, à une demi-lieue de l'église, malade depuis 3 mois d'une maladie un peu différente. Elle croit, elle prie, elle veut être chrétienne. La famille entière veut croire. Le mari seul s'y oppose. —— Je ne suis pas assez curieux pour entrer de gaîté de cœur dans ces sortes d'affaires. Toutefois je cède à tant d'instances. Je pars en barque après dîner. J'arrive à 6 heures. Bientôt le jeune homme en question vient me saluer. Il se met à genoux, fait le signe de la croix et répète à satiété: "Jésus, Marie sauvez-moi." Ce pauvre garçon me plaît beaucoup par sa simplicité. Il est assez intelligent. Il répond avec aisance et propos à mes premières questions. Un peu plus tard je le vois en particulier. Son histoire est intéressante. Depuis trois jours, qu'il est à l'église, qu'il prie, qu'il croit, il se trouve beaucoup mieux. Il peut manger. Dans son enfance jusqu'à 18 ans ½, il n'a jamais été malade. Sa famille vit à l'aise de son petit commerce. Lui-même aidait son père. A 18 ans il est attaqué, il ne sait pourquoi et comment, de cette maladie. Presque chaque nuit des fantômes lui apparaissent. Trois fois un gros serpent se roule autour de son corps. Deux fois une sale statue s'applique sur sa poitrine. Le plus mauvais, ce sont les tristes illusions dont il est l'objet de la part de certains fantômes . A la vue de ces fantômes, il est comme fasciné. Il n'est plus le maître de ses mouvements. Il souffre beaucoup. Un mois se passe. Il est pâle, il est blême, il perd l'appetit, il dépérit sensiblement. Il raconte le tout à son père. Avant il couchait seul; il a peur; il couche alors avec son père. Inutile précaution. L'obsession continue. Le pauvre garçon perd ses forces; il est incapable de travailler. Le père désolé, fervent païen, veut apaiser l'idole. A la maison, à la pagode, il fait sacrifice sur sacrifice. Le bon vieux me disait lui-même le lendemain dans ma chambre qu'il avait dépensé plus de 80 piastres (plus de 400 f^{rs}.) en superstitions. Tout est inutile. Les bonzes viennent à leur tour supplier tous leurs gros diablotins. Le jeune homme souffre davantage. Deux fois même, pendant le jour, au milieu de la cérémonie superstitieuse il a vu se glisser par terre et non loin de lui le gros serpent qui lui fait si peur. —— Autre accident. Il a sa vieille grand'mère âgée de 72 ans. La bonne vieille depuis 2 ans ½, s'est retirée dans la petite pagode de la déesse Honé-Feu. Dans 6 mois elle reviendra à la maison. Suivant l'usage plus que bizarre parmi ces vieilles superstitieuses exaltées du pays, elle a voulu faire ses trois ans de dévotion. Elle vit seule à la pagode; elle prie sans cesse. Un jour notre pauvre malade va trouver sa grand'mère. Ils prient ensemble. Ils mangent ensemble. Il couche près de la vieille. Vers le milieu de la nuit, plus oppressé que jamais, il se lève, il ne peut rester davantage. Il veut partir à tout prix. Il peut à peine marcher. Il y a plus d'une lieue de distance de la pagode à la maison. La vieille le conduit, le soutient. Ils avaient fait à peine un quart d'heure de chemin, que le jeune homme se trouvait un peu mieux. La vieille retourna à la pagode et lui rentre à la maison. —— Le 21 ou 22 juin le père rencontrait par hasard une de nos bonnes veuves exhortatrices, et lui exposait l'état du pauvre malade. Cette femme, pleine de foi, lui disait: "Si vous voulez croire au bon Dieu vous et votre fils, le Dieu des chrétiens est tout-puissant, il peut vous sauver. Amenez demain votre enfant à l'église, nous le guérirons." Et l'enfant était amené le 23 à l'église, par son père. Il priait. Il se trouvait beaucoup mieux. —— Moi j'arrivais le 26 au soir. Pour ne pas couper le récit, j'ai tout raconté d'un trait. Ces détails je ne les ai recueillis que successivement de la bouche du père et du jeune homme. Les choses se passaient autrement. Le soir, avant souper, je le disais plus haut, je voyais mon pauvre et chère malade en particulier. Il était joyeux. Il me parlait en toute simplicité. Tout-à-coup, ses yeux s'entr'ouvrent largement; la bouche fait une grimace affreuse, il tombe à la renverse. On accourt de tous côtés. Il pousse des cris indicibles. Il est comme suffoqué. Les chrétiens lui crient: "Jésus, Marie, etc." Je lui passe au cou mon chapelet et une relique. A peine a-t-il pu dire: "Jésus, Marie etc", qu'il se trouve mieux. Il devient joyeux. Il soupe avec appétit. Je l'appelle de nouveau, il est fort bien. Il a soudain une nouvelle attaque. Il dit alors: « Je ne crois plus, vous voulez me tromper etc. » Puis bientôt, il est soulagé. Il veut le baptême. —— Il faut abréger. Me voilà au bout du papier, et non de mon histoire qui est encore bien longue. Tout considéré, à 9 heures du soir, je le baptise devant nombre de chrétiens qui avaient bien peur. Je passe sous silence les crises violentes, surtout au moment des exorcismes. Après le baptême, il eut encore une nouvelle crise. Mais la nuit fut délicieuse. Depuis 2 ans, il n'avait pas reposé de la sorte. Il se disait guéri. L'après-dîner, j'allai voir son père qui est bien joyeux. Le soir, nous rentrions à Vou-zi avec mon nouveau converti qui va passer quelques mois à notre école. Il est là. Il va bien, il est joyeux. Il apprend les prières avec une ardeur qui nous édifie beaucoup. Il y a cinq jours, sa mère venait le voir lui apportant quelques habits et nous donnant 1 piastre (5 f^{rs} 50) pour sa nourriture.

Autre extrait d'une lettre du P. Ravary — 3 X^{bre} 1868. — A Kiang-Jen, on amène devant moi, un pauvre homme de 28 à 30 ans. Il a, me dit-on, la maladie du diable, expression fort usitée ici et parmi les chrétiens et même les païens. C'est le 3me cas dont notre jeune maître est témoin depuis un mois.

Pour moi, depuis un an seulement j'ai rencontré, j'ai vu de mes yeux 20 à 25 cas plus ou moins extraordinaires. Aussi, pour le dire en passant, il m'est impossible de ne pas ajouter foi à une intervention quelconque de l'esprit mauvais. En quoi consiste cette intervention maligne et presque toujours dégoûtante? les limites de cette relation ne me permettent pas de le rapporter ici. —— Ce malheureux est donc là devant moi. Depuis 8 jours il est censé suivre les règles. Sa femme, ses deux enfants ont commencé à prier. On lui crie de me saluer. Il refuse. Il fixe sur moi deux grands yeux hagards. Je veux lui faire le signe de la croix sur le front. Il recule. On l'engage à ne pas craindre: "C'est le Zen-vou, le Père des chrétiens. Le Loia Européen est bon." — Il devient plus traitable. Quelques bonnes chrétiennes lui ont déjà appris à faire le signe de la croix, et à dire: « Jésus, Marie sauvez-moi. Le malade depuis qu'il a commencé à croire et à prier a éprouvé un mieux sensible. La maladie date de 5 à 6 mois. Vainement tous les remèdes ont été épuisés. Vainement on a imploré tous les vilains magots de la pagode et les diablotins domestiques. Ce pauvre homme dépérissait sensiblement. Pour lui comme pour tous les autres que j'ai vus, il n'y a qu'un moyen de salut. Il faut croire et adorer le Dieu du Ciel. —— Signalons toutefois un caractère curieux de cette intervention diabolique. Encore une fois, je raconte le fait. Je m'abstiens pour le moment de toute appréciation ultérieure. Les voisins assurent que pendant 3, 4 jours, il ne prend aucune nourriture. Il dit lui-même qu'il n'a pas faim, parceque le diable, ce sont ses propres expressions, par fois le jour, plus souvent pendant la nuit, le conduit dans de belles maisons, dans des jardins délicieux, où il trouve toujours une table parfaitement servie et des mets succulents. Malheureusement en ces circonstances, il est victime de bien tristes misères.

Lettre du P. Royer. ———— Une des causes premières des conversions des nombreux catéchumènes de Kiang-in, c'est le diable ou dans ses vexations ou dans ses obsessions. —— Voici ce que le R. P. Stanislas Clavelin, missionnaire à Kiang-in, écrivait en 1859. « Je tiens surtout à vous faire connaître les causes des nombreuses conversions qui ont lieu en ce temps-ci, et néanmoins c'est cela même qui m'a fait souvent ajourner le projet de vous écrire. Comment en effet, au temps où nous vivons, oser mêler dans ses récits des faits de possessions diaboliques, de magie, de sorcellerie: n'est-ce pas vouloir s'ôter tout d'abord toute créance dans les esprits, ou au moins ne se faire écouter que d'une oreille distraite. Et cependant comment passer sous silence ces interventions des mauvais esprits, ces maladies du diable, comme on les appelle ici, puisque c'est à elles que nous sommes redevables des 3/4 des conversions de nos catéchumènes; et le nombre de ceux-ci monte déjà à près de 3000. Mais si cette considération n'est pas d'une nature encourageante, nous y trouvons d'un autre côté la source de la vraie consolation qui soit permise à un Missionnaire; c'est que ces faits tels que je vais vous les raconter, plus ils sont nombreux et semblables à ceux que l'on rencontre à chaque page de l'Evangile, plus notre prédication ressemble à celle de Notre-Seigneur et de ses apôtres, et plus nos relations sont conformes à celles de St François Xavier et de nos anciens Missionnaires des Indes, de la Chine et du Japon. —— Sans m'arrêter à discuter le degré de merveilleux inhérents à de tels faits, sans oublier non plus qu'en pareil cas, il peut en être comme au temps d'une épidémie à laquelle on attribue toutes les maladies qui ont cours, je me contente de les constater avec le plus d'exactitude possible et de me réjouir dans le Seigneur des nombreuses conversions qu'elles opèrent. Et cette joie est d'autant mieux fondée que nous savons tous que ces sortes de conversions sont ordinairement les plus solides et les plus durables. Ces libérés de par la grâce de Dieu savent mieux que tout autre combien est tyrannique et honteux le joug du démon, et combien sont redevables au Ciel ceux qui ont vu leurs maisons purifiées de la présence et de la visite de ces esprits immondes qui apportaient le deshonneur dans leur famille et toute une série de fléaux inconnus aux générations chrétiennes. » — En vérité je ne pouvais mieux exprimer ce qui se passe encore dans le district de Kiang-in. Ce que le vénéré P. Clavelin écrivait en 1859 sur ce même district de Kiang-in, est encore vrai en 1866, 67 et 68. Les mêmes faits diaboliques continuent de se produire: depuis deux ans j'en ai constaté 83 cas… les mêmes effets consolants opérés, c'est-à-dire la conversion d'un grand nombre de païens, témoins des guérisons miraculeuses. Le nombre actuel des catechumènes est de 2300, sans compter 800 adultes baptisés durant ces deux années 1867 et 1868. 1er Juillet… le même mode d'action pour chasser le démon: l'usage de l'eau bénite, le signe de la croix, la présence d'un chrétien, le baptême administré, la promesse de se faire chrétien. Souvent le démon est chassé instantanément: souvent le malade est guéri aussitôt. Voici plusieurs des faits dont j'ai été moi-même le témoin: « Le 12 et 16 Mars 1867 j'ai administré le baptême à 46 adultes, dans notre chapelle centrale dédiée à St Joseph, située près de Kiang-in même, dans le faubourg du Sud. Cette chrétienté compte 233 néophytes, tous nouveaux chrétiens; il y a encore près de 200 catechumènes. Parmi ces 46 adultes à baptiser, je comptais 5 malades du diable. Deux de la ville de Kiang-in, la mère de famille et son 4me fils. Cette pauvre femme était obsédée des diables appelés "Ou-Chen", les 5 frères saints, auxquels on élève le petit pagodin haut d'un mètre. Ce sont de saints diables, parconséquent impurs. Au lieu d'un il y

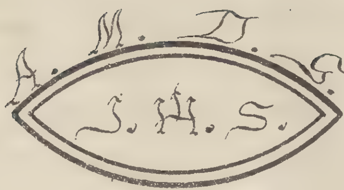
en a 5. Jugez des douleurs, peines, dépérissements de la pauvre victime. Depuis plusieurs années, la pauvre femme avait beau aller dans les pagodes, faire prier les bonzes, dépenser sa fortune, pas moyen de se délivrer. Les médecins se déclarent impuissants : les bonzes eux-mêmes disent à cette pauvre femme : « il n'y a que les Tien-Tchou-Kiao-jen (les chrétiens) qui puissent te guérir. » La malade n'hésite pas, elle fait appeler une nouvelle chrétienne qui l'instruit, l'exhorte à croire en Dieu, à renoncer au culte des idoles, et lui promet la guérison. La malade consent à tout, fait le signe de croix qu'on lui enseigne et est guérie instantanément. Son vieux père, âgé de 80 ans, 3 de ses fils, sa fille témoins d'une pareille guérison se déclarent catéchumènes. Son 4me fils et sa bru, seuls de la famille refusent de croire. Le diable chassé du corps de la mère s'empara successivement de la bru et du 4me fils, pour les amener à la foi, malgré eux : le 12 Mars 1867 je baptisai la mère de la famille. Le 4me fils plus obstiné était plus tourmenté encore que sa mère : le diable lui apparaissait et le frappait rudement : il le battit si fort dans la nuit du 15 au 16 Mars 1867 qu'on m'apportât le jeune homme à l'église, me conjurant de lui administrer le St. baptême, et je le baptisai avec 15 autres adultes. Chose étonnante, le corps du malade était gris-noir des coups reçus, il était agonisant. Quand je lui administrai le St. baptême, il était si recueilli qu'on voyait l'action invisible de la grâce se refléter sur ses traits. Quand surtout je commandais au diable de quitter cette âme, selon les belles prières du rituel, je fus vivement ému : « demandez, lui dis-je, avec esprit de foi votre guérison, vous l'obtiendrez ». Sa bonne mère, baptisée depuis 4 jours, elle aussi délivrée du démon, l'encourageait et priait : le baptême administré, le malade se trouva mieux. Je lui donnai un chapelet et une médaille. Il se mit aussitôt à réciter le chapelet avec sa mère et ses trois frères catéchumènes fervents. Une heure après, ils priaient encore dans l'église : « Retournez à la maison leur dis-je, c'est assez de prières. » « Oui, Père, dit le malade, je veux y retourner sur mes pieds ». Je les laisse continuer et environ vers 10 heures du matin, il était guéri complètement : le malade retournait à la maison, plein de santé. Toute la famille était gagnée à notre Ste. foi avec quelques familles voisines. La bru seule (femme du 2d fils) s'obstina à honorer le diable, et refuse de croire. La belle-mère l'exhorte à croire, elle refuse. « Prends garde, dit la mère, Dieu te punira. » Huit jours ne s'étaient pas écoulés, qu'on vient me dire : « la bru est possédée... elle croit et elle est guérie... Mais au mois de Septembre 1867, elle commet un acte d'idolâtrie, elle est de nouveau possédée par le diable qui veut la tuer et l'étrangler. Il lui inspire le plus affreux désespoir : « tu as renoncé à la foi, tu iras en enfer, pas de rémission pour ton péché. » On vient m'avertir. Je crains, dis-je, pour le salut de cette obstinée qui est retournée à son vomissement, après tant de faveurs accordées à sa famille. La maladie me force à revenir à Chang-hai. C'est au mois de décembre, pendant mon absence, que le diable redoublant de fureur a étranglé sa victime, au désespoir et criant « le diable m'étrangle, je tombe en enfer. » Et elle est morte dans cet état de désespérée. Grande leçon et terrible exemple pour les apostats. ——— Parmi les baptisés du 12 et 16 Mars 1867 se trouvaient 16 adultes, tous du même village, Tchen-Kia-wei, situé au pied de la plus haute colline de Kiang-in. Ces 16 adultes appartenaient à une même famille, convertie six mois auparavant par la guérison subite d'un des membres de la famille, malade de la maladie du diable depuis 6 ans. La pauvre malade, mère de famille n'était plus qu'un squelette vivant, tant le diable la faisait souffrir. On avait dépensé force sapèques dans les pagodes, mais en vain. Tous les médecins du pays invoqués avaient déclaré leur impuissance : « les chrétiens seuls ont le pouvoir de guérir de pareilles maladies ». On apprend qu'il y a une vierge chrétienne à un Kilomètre de là, dans une famille de nouveaux chrétiens. On la prie de venir chasser le démon. C'est une de nos vierges vraiment dignes du nom d'apôtres par leur zèle et leur abnégation. Depuis 9 ans elle est occupée à instruire les nouveaux chrétiens de Kiang-in, ce n'est pas la première fois qu'elle a affaire au diable. Bien joyeuse, elle se rend à Tchen-Kia-wei, auprès de la malade. Là en présence de tout le village, elle instruit la malade, l'invite à croire en Dieu, et si vraiment elle promet de se faire chrétienne, Dieu lui accordera la guérison. Mais auparavant, dit la vierge, il faut jeter au feu toutes les images du diable qui se trouvent dans la maison. On obéit : et la vierge prend alors de l'eau bénite, asperge la malade et la maison, et à l'instant la malade est guérie. Toute la famille se déclare catéchumène avec quelques familles voisines. La vierge se mit aussitôt à instruire et à enseigner ces nouveaux catéchumènes : six mois plus tard, 16 d'entre eux, bien instruits, recevaient le St. baptême, entre autres, la pauvre possédée. J'ai visité depuis, au mois de Mai et au mois de Novembre, cette bonne famille. Ce sont des chrétiens fervents. J'y baptisai encore 14 personnes, ce qui nous donne pour ce centre, 30 nouveaux chrétiens. Il y a encore environ 60 catéchumènes. J'ai consacré cette nouvelle chrétienté à l'Archange St. Michel. Elle n'a pas encore de pied-à-terre ni de chapelle... La Messe se dit dans la maison de la malade guérie. ——— Au mois de Mars, le [illegible], de la même année, j'administrai le St. baptême à 35 adultes et enfants d'adultes, à Ou-Ka-Kao. C'était la première fois que le Missionnaire disait la Messe dans ce nouveau

centre qui comptait près de 200 catéchumènes. Parmi ces adultes était un bonze, la cause involontaire de la conversion de tous ces braves gens. Dans une famille voisine du bonze il y avait un seul chrétien, néophyte fervent, prêchant ses compatriotes : il observait les jours d'abstinence. Le bonze, un jour de vendredi, vint prendre son repas devant la maison du chrétien. Tout en mangeant, il se moquait du chrétien, disant que manger la viande le vendredi, c'était aussi bien que les autres jours. On riait et on se moquait du chrétien. On ne s'en moqua pas impunément, car Dieu le vengea publiquement. Le bonze avale sans s'en apercevoir un os qui lui resta dans le gosier et l'étouffe. Il fait force grimace, des efforts inouis pour avaler ou pour rendre le funeste os, mais en vain. Les spectateurs de dire : « évidemment c'est le Dieu des chrétiens qui te punit ». Pendant trois jours notre bonze souffre horriblement, ne pouvant rien avaler : à peine pouvait il articuler quelques mots. Notre chrétien charitable voyant que le bonze allait mourir, l'exhorte à mourir en chrétien : le bonze consent à tout : alors le chrétien l'instruit des vérités nécessaires puis lui administre le St. baptême. A peine le baptême est-il administré que le bonze vomit son funeste os et se trouva guéri. Il persévéra, et son exemple gagna à la foi tout son village et bien des familles des environs. Je lui suppléai les cérémonies du baptême le 26 Mars, et j'administrai le St. baptême à 34 autres de ses compatriotes, gagnés par son exemple.... Cette année 1868, j'en baptisai encore 30 ce qui nous donne une nouvelle chrétienté de 67. Le nombre des catéchumènes va toujours en augmentant. Il était de 230 au mois de juillet dernier. Là aussi, pas encore de chapelle ni de pied-à-terre. Ce sera la future église de Mater admirabilis. — Le 19 Mars, fête de St. Joseph, je récitais mon chapelet devant notre nouvelle église dédiée à ce St. Patriarche. Un païen, ouvrier en cuivre passe devant moi. Il était d'une maigreur effrayante et d'une blancheur cadavéreuse : « Mais qu'avez-vous donc, lui dis-je, d'un ton épouvanté ? — Oh ! répond-il, en déposant son petit fardeau, je n'en puis plus, je suis harassé, épuisé de forces » — Je le fais asseoir, puis l'interroge sur sa maladie. — Il me demande un remède. — Oh ! lui dis-je en souriant, croyez en Dieu, vous mourrez certainement d'une pareille maladie : songez à vous sauver : ce sera le meilleur remède ». — « Eh ! bien, je crois, reprend-il avec un ton de persuasion, et si Dieu me guérit, moi, ma famille et beaucoup d'autres croiront. Depuis deux ans je suis en but aux tracasseries du Zié-pin, maladie du diable impur. — Je sais ce que vous voulez dire, j'ai vu beaucoup de ces maladies à Kiang-in, et beaucoup de malades ont obtenu la guérison par la foi. Imitez-les. Je l'encourageai, lui donnai le petit livre des prières nécessaires, lui recommandant de prier St. Joseph. Dans cinq jours, venez à Té-Kiao, où nous avons une grande fête le 25 Mars, fête de l'Annonciation, fête patronale de cette chrétienté. — Le 25 Mars, notre brave homme fut fidèle au rendez-vous. Du plus loin qu'il me vit, il me cria : « je suis guéri, depuis 5 jours le diable n'est pas venu. » Sa figure était presque rayonnante : je lui donnai quelques livres de religion pour lui et ses enfants. Le 4 Avril je commençai la mission de la chrétienté de Té-Kiao : notre brave homme venait tout joyeux et m'amenait son second fils âgé de 11 ans, sachant lire les prières et le catéchisme. « Oh ! je suis bien content de vous, lui dis-je. » — Si le Père, ajouta-t-il, veut venir chez moi, il y a beaucoup de personnes qui veulent croire en Dieu, à cause de ma guérison. En effet, sa bonne mine témoignait de sa guérison. Je me rendis à ses prières. Je partis immédiatement pour visiter ce nouveau centre de catéchumènes. Je fus ravi des dispositions des païens et de toute la famille. Je baptisai le plus jeune des enfants de notre brave guéri, et le nommai Joseph, en souvenir de la faveur accordée par ce puissant protecteur des nouveaux chrétiens. C'est le premier baptisé d'une nouvelle chrétienté. Aujourd'hui, plus de vingt familles se sont déclarées catéchumènes, entre autres, le jeune maître d'école. — Au mois d'Octobre 1867, à Sinenti, centre principal de nos néophytes et catéchumènes de Tsin-iang, une bonne païenne fut visitée par le diable : elle l'entendit sans le voir ; elle avertissait son mari du moment de sa venue, et ses parents et voisins m'ont assuré avoir entendu le bruit qu'il faisait lors de sa venue. Mais si on ne le voyait pas des yeux corporels, ses terribles effets étaient là pour constater sa funeste présence. C'est toujours l'ennemi de nos âmes et de nos corps « *inimicus humanæ naturæ* ». Cette pauvre païenne subissait donc les tortures du démon, et celà depuis six mois. A la nouvelle année chinoise, au mois de Février 1868, des parents éloignés viennent leur offrir leurs souhaits de bonne année et prendre part aux réjouissances de famille. Ils trouvent leur parente agonisante et toute la famille plongée dans une morne tristesse : la pauvre femme était toujours agonisante, ne mangeant plus, maigre, décharnée, d'une blancheur cadavéreuse. On ne pouvait la remuer de son lit. Les parents ont bientôt connu la cause de la maladie : ils venaient de se déclarer catéchumènes, et connaissaient déjà la doctrine de l'Eglise. Ils savaient surtout que Notre-Seigneur s'était incarné pour détruire la puissance du diable. Ils conseillent donc au mari et à la malade d'appeler un chrétien qui puisse les instruire de ce qu'il faut faire. Celui-ci est appelé : il dit qu'il faut brûler toutes les images du diable, puisque la malade croit en Dieu, désire

le baptême, et certainement Dieu chassera le démon et guérira la malade. Celle-ci déclare hautement vouloir être chrétienne : son mari, ses enfants et les voisins promettent la même chose. Alors notre chrétien arrache l'image du diable de famille, le jette au feu, met l'image de Notre Seigneur dans la chambre de la malade, puis plein de foi, il prend de l'eau bénite, asperge la malade et la chambre, et la malade est délivrée. Le 31 Mars 1868, je me rendais à cette nouvelle chrétienté qui n'a pas encore de chapelle ni de pied-à-terre : j'y baptisais 12 adultes, entre autres notre brave malade guérie. Quelque temps après elle vint remercier St. Joseph dans son église à Kiang-in, à cinq lieues de son village. Un bon nombre des familles païennes de cet endroit ont tenu parole, elles ont embrassé la foi et se font instruire. Leur institutrice est une pauvre veuve, nouvelle chrétienne, ancienne mangeuse d'herbe, et délivrée elle aussi des visites du diable le 25 Mars 1868. Voici quelques particularités sur cette pauvre veuve, fervente chrétienne, qui s'est consacrée tout entière à l'instruction des nouveaux chrétiens. Le baptême l'avait délivrée du démon. Celui-ci néanmoins ne se tint pas pour battu : il revint obséder sa victime après son baptême. Une chose arrêtait le démon, c'était le Scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception que j'avais donné à cette bonne et fervente nouvelle chrétienne : « Si tu veux enlever ce scapulaire lui disait le démon, je te donnerai ce sabot ? » et il lui présentait un lingot d'argent de la valeur de 2000 francs. — Sur son refus, il lui disait : « au moins jette-le derrière ton dos, je ne puis le voir ». Et notre brave néophyte de saisir de plus en plus dans ses deux mains son scapulaire, récitant ses invocations à la Ste Vierge. « Au moins, ajoutait-il, ne récite pas cette prière où tu invoques les Noms de Jésus et Marie qui font mon tourment ». — Et elle de réciter plus fort son : « Jésou, Malia, Kieou ouo ». "Jésus, Marie sauvez-moi." Alors le diable la saisissait par la gorge pour l'étrangler et l'empêcher de proférer ces mots bénits. « Tu auras beau faire, je les prononce de cœur et je ne te crains pas. » Alors le diable vaincu s'est retiré. Cette pauvre femme est devenue presque aveugle et sourde par suite des obsessions du diable... Depuis elle va mieux et enseigne les prières et le catéchisme aux nouvelles catéchumènes de Ginenté. —— Sur un si grand nombre de catéchumènes et de néophytes, nous avons à déplorer quelques défections, quelques apostasies. Grâces à Dieu elles sont bien rares, à Kiang-in. Dieu a puni d'une manière si visible deux apostats que c'est une bonne leçon pour affermir nos néophytes dans la foi. Voici le fait. Au mois de décembre 1867, le fils unique, d'une famille néophyte meurt. La mère de l'enfant, bonne et fervente chrétienne, supporte le coup avec une grande douleur et une grande résignation ; mais le chef de famille, grand-père de l'enfant, baptisé par moi en novembre 1866, ne peut supporter le coup fatal. Il évoque l'âme de son petit-fils, lui offre des sacrifices, etc. Pendant l'acte même du sacrifice coupable, Dieu frappe le malheureux vieillard d'une terrible attaque d'apoplexie et l'étend mort aux yeux de tous les nombreux assistants. On vient m'avertir : on ne me trouve pas. Une de nos bonnes vierges qui a instruit cette famille est émue de ce qu'elle apprend : « Au moins il faut que ce malheureux vieillard fasse un acte de contrition ». Elle se rend dans la famille désolée... Le vieillard n'avait plus qu'un souffle de vie, pas moyen de parler ni de remuer... Notre vierge pleine de foi, prend de l'eau bénite, puis elle lui crie de faire à haute voix et bien émue, l'acte de contrition. Puis elle lui fait un signe de croix sur les lèvres. O prodige de miséricorde ! le malade peut parler, à la grande stupéfaction de tous les assistants et dit qu'il a cinq diables qui le tourmentent, qu'il a commis un grand crime de superstition, qu'à cause de cela Dieu l'a frappé... Il encourage les autres néophytes à persévérer, qu'il se repent de ses fautes etc. — La vierge comme inspirée du bon Dieu, lui dit de demander sa guérison, afin qu'elle soit pour tous une confirmation des fidèles dans la foi. « Dieu vous a rendu la parole, il vous rendra aussi l'usage de vos membres. » — « Dans quelle partie du corps sont ces diables ? — L'un m'empêchait de prier, vous l'avez chassé par l'eau bénite... Deux autres me tiennent les mains pour m'empêcher de faire le signe de la croix, et deux autres les jambes. » — La vierge prend de l'eau bénite, fait le signe de la croix sur les parties indiquées, et à l'instant le malade peut remuer les bras et les jambes et se lever, il était guéri... Il est venu se confesser et recevoir les Sacrements. Lui-même m'a raconté et confirmé ce que la vierge m'avait déjà dit. —— Dans un autre village où nous avions plusieurs familles catéchumènes retournées à leur vomissement, Dieu punit d'une manière évidente un de ces catéchumènes... Au mois de Février 1868, une ancienne catéchumène était allée dans la pagode pour adorer les Poussah. Les bonzes étaient réunis...

les cérémonies commencées. Cette malheureuse catéchumène va elle même faire brûler l'encens devant les idoles, puis elle se prosterne pour faire la triple adoration, frappant la terre de son front. Dieu l'attendait là : il la frappe d'apoplexie foudroyante dans l'acte même de l'idolâtrie : elle ne peut plus remuer ; elle ne donne plus d'autre signe de vie qu'un râle d'agonisant. Tous les assistants sont frappés de terreur et disent que c'est le Dieu des chrétiens qui se venge. La malade ne meurt point, elle reste dans cet état près de deux mois. Son mari vient enfin à l'église et conjure le Père de lui pardonner son crime... c'était le Jeudi saint. J'envoie une de nos vierges chrétiennes qui avait enseigné les prières à la malheureuse apostate. La bonne vierge émue de l'état pitoyable de la malade, ne lui parle que de la bonté de Dieu, de sa miséricorde l'excite à la contrition. — La malade semble comprendre, donne un signe de vie : « Demandez, dit la vierge, pardon de vos fautes, je vais vous donner le baptême ». La malade y consent, reçoit le baptême, et avec le baptême, Dieu lui rend l'usage de la langue et de ses membres, à la grande stupéfaction de tous... Le jour du Vendredi-Saint, je me rends auprès de la malade : Elle me parle. Plus de 200 païens m'entouraient, criant au miracle. Je profitai de la circonstance pour montrer la puissance du Dieu des chrétiens. Le mari, les enfants et plusieurs autres promettent de se faire chrétiens.

Extrait d'une lettre du P. Bourdilleau. —— Voici une singulière superstition, exercée autrefois par un de nos catéchumènes, sorcier lui aussi pour le public : on pourrait l'appeler communion diabolique. —— Voici comment ce catéchumène me dit l'avoir pratiquée. Arrivé chez le malade et l'ayant reconnu plutôt obsédé que malade, bien que souvent les deux existent à la fois, il prenait une tasse vide : sur la tasse il collait une feuille de papier en forme de tambour. Devant lui était une autre tasse pleine d'eau et un batonnet. Après ces préparatifs, il commençait une litanies de longues prières, puis enfin venaient les invocations efficaces : ordinairement c'était la nuit, pour avoir, dit-il, l'esprit plus tranquille. A chaque invocation, ou plutôt évocation de l'esprit, il trempait le batonnet dans la tasse d'eau et la ramenait au dessus de la feuille de papier tendue sur la tasse vide : il continuait ainsi cette opération et ces invocations fort longtemps, quelquefois, jusqu'à ce que les gouttes d'eau tombées du batonnet sur le papier, venant subitement à se congeler en forme d'un petit glaçon mince et rond, lui apprissent la venue de l'esprit. Alors, fort respectueusement, il apportait ce remède magique devant le malade, lui demandant s'il voulait le prendre. En cas d'assentiment, il le lui mettait dans la bouche ; le malade l'ayant avalé, notre sorcier déposait la tasse magique, renversée, sous le lit du malade, défendant d'y toucher trois jours durant. —— Ce secret, me dit-il, m'avait été communiqué par un vieux parent, qui ne me le confia qu'à son lit de mort, me disant : « Avec cela, tu as du riz assuré pour ta vie. » Et de fait, avant de me convertir, je pouvais à peine suffire à toutes les invitations qui m'étaient faites, je faisais bonne chair et ma réputation s'étendait au loin, parceque mon remède, une fois pris, le malade fort souvent pouvait se lever, et, sauf une légère indisposition, il vaquait à ses affaires comme s'il n'avait rien eu. —— Comment cet homme a-t-il renoncé à ce lucratif commerce, me direz-vous ! Voici la cause de sa conversion. Ce sorcier appartient à une famille d'origine chrétienne. Son père, au temps des persécutions, avait apostasié et pris une femme païenne : Sur le point de mourir, ce vieillard apostat, rentra en lui-même, appela les chrétiens et le Missionnaire, demanda pardon de ses longs égarements, et mourut muni des Sacrements avec toutes les marques de prédestination. Avant son dernier soupir, ce bon vieillard, exhorta avec larmes son fils à se convertir, et cela si chaleureusement que celui-ci le lui promit : il tint parole, au moins c'est notre espérance. Depuis la mort de son père, ce cher catéchumène a laissé là ses superstitions : il a commencé un petit commerce qui suffit à peine pour le faire vivre avec sa famille. « Il est juste, me disait-il il y a quelque temps, que je fasse un peu carême après m'être engraissé au service du démon. » —— Plus d'une fois le diable lui a fait peur et a voulu le punir durement d'avoir déserté son drapeau.



LETTRES DES SCOLASTIQUES DE LAVAL

AUX PP. ET FF. DE . . . . .

NOS RR. PP. ET NOS TT. CC. FF.

PAX CHRISTI

JUIN   N° 3   1870.

Chine. — Kiang-nan. — Evénements qui ont suivi l'expédition de M. de Rochechouart.

Extrait d'une lettre du R. P. Launay. — Chang-hai, 16 Mars 1870.

1° En ce qui regarde la négociation des affaires de Kin-te-hin, c'est-à-dire, du massacre des chrétiens par des païens ; on instruit toujours le procès, les mandarins persistent à considérer les chrétiens comme les auteurs des troubles qui ont éclaté dans cette localité ; on ne permet même pas aux Missionnaires ou on leur permet à grande peine de les voir, et on ne rend pas justice aux pauvres persécutés. On a annoncé hier encore qu'on n'entendait point parler de la solution de cette affaire. — 2° Pour la proclamation, elle est sans doute magnifique et elle ne pourrait manquer de produire le meilleur effet sur la population (être autorisé par le vice-roi de la province à prêcher la religion, à s'établir comme bon semblera dans les villes et les campagnes, que pourrait-on désirer davantage?) mais on attend encore les 100 copies... et cette proclamation n'est pas encore affichée dans les villes. J'entendais dire même il y a plusieurs semaines déjà que l'on ne jugeait pas nécessaire, dans les régions officielles chinoises de publier cette proclamation dans le Kiang-Sou, puisque dans cette province les Missionnaires ne sont pas tracassés ; au Ngan-houei ce serait plus urgent ; mais là même, si je ne me trompe, il n'y a encore rien d'affiché : et videbimus infra. — 3° Quant aux affaires de Ngan-Kin... il fut déterminé que le P. Seckinger, missionnaire de cette ville, accompagné de deux Wé-yuen (petits mandarins) se rendrait le 15 de la 12e lune à Ngan-Kin même, sur les lieux, qu'il désignerait le terrain qu'il voulait avoir, et que les mandarins eux-mêmes l'achèteraient et le lui donneraient. Le 15 de la 12e lune n'était pas une époque favorable, les tribunaux chinois fermant et toute affaire cessant ; mais il fut expressément stipulé que nonobstant cet obstacle, on traiterait cette affaire. Or, le 15 de la 12e lune arrive, et le voyage ne peut s'effectuer ; ce ne fut qu'une dizaine de jours plus tard que le départ de Nankin pour Ngan-Kin eut lieu. Arrivé dans la ville, le P. Seckinger commença par s'installer dans un logement que lui fournirent les mandarins. Il alla avec eux visiter le terrain appelé Wé-Shan-tou ; mais impossible d'avoir ce terrain : le Fou-tai était à part-lui déterminé à ne pas le donner. On disait d'abord que ce terrain appartenait à quatre propriétaires seulement ; mais bientôt il s'en présenta une trentaine vrais ou faux. Comment s'arranger ? De ces propriétaires les uns étaient au nord, les autres au sud, les autres à l'est, les autres à l'ouest, à 100 ou 200 lieues de Ngan-Kin. Comment s'aboucher ? Une vieille veuve vint aussi sur le terrain où était le tombeau de son mari, et déclara ne pouvoir se séparer de son cher époux. —

Donc le tombeau devait rester — impossible d'exproprier cette vieille veuve. C'était une vraie comédie. Le Père alors renonçant à ce terrain, on le conduisit à un autre situé non loin de là, et d'une grandeur convenable. Là encore des difficultés: une poudrière à l'angle N.E. du terrain n'était pas un bon voisinage pour les Missionnaires. A force d'insister les mandarins cédèrent sur ce point, et ils promirent de l'enlever et de la remplacer par un poste de soldats. On fit bien subir encore plusieurs modifications à ce terrain, on le retrécit dans le sens de la largeur de l'est à l'ouest, on l'allongea du nord au sud; une malheureuse voie mitoyenne fut transportée au nord, et enfin après de nombreux pas et demarches l'affaire a été presque arrangée. C'est hier ou avant-hier qu'un membre du tribunal du Taotai de Chang-hai, a été à minuit réveiller M. Dillon, qui depuis le depart de M. de Rochechouart pour Péking est chargé de la négociation de ces affaires, et lui a annoncé que le terrain en question de Ngan-Kin était enfin définitivement accordé aux Missionnaires. Ainsi deux mois presque pour obtenir ce malheureux terrain. Quant à l'argent, il avait été déjà versé au commencement des négociations. (Mais nouveau contretemps! le propriétaire du terrain nous fait un prix trop élevé. L'affaire est donc encore pendante.) Quand tout sera-t-il arrangé? attendons et prions. —— On ne peut nier que l'expédition française jusqu'à Hang-Tcheu ne nous ait fait du bien, et que le prestige de notre nom n'y ait gagné en une certaine mesure. A Hang-Tcheu le vice-consul français ayant visité le gouverneur de la province, a été reçu par la grande porte du milieu, tandis que les vices-consuls d'Angleterre et des Etats-Unis ont dû se contenter d'entrer par la porte de côté; ce qui a été remarqué avec dépit par les Anglais, et ce qui les fait crier contre l'attidude d'indifférence que le gouvernement anglais prend à l'égard des Chinois. A Ngan-Kin même, une autre histoire plaisante est arrivée au ministre protestant Meadows qui avait été lui aussi pillé le même jour que le P. Seckinger. Notre ministre protestant revenu sur le théâtre de sa première déconfiture, veut s'installer de nouveau dans la capitale du Ngan-Houei; mais personne ne veut lui louer de maison. Il veut alors réclamer auprès du Taotai, celui des mandarins qui traite les affaires des étrangers. Donc il va (en petite tenue et non en habit de cérémonie voir son Excellence le Taotai. Arrivé au tribunal il veut entrer, mais toutes les portes lui sont fermées: — il attend jusqu'au soir. Voyant que personne ne se met en devoir de lui ouvrir, il prend une résolution extrême. Non loin de là se trouve une espèce de tambour ou plaque en cuivre sur laquelle on frappe quand on veut demander justice au mandarin, et le mandarin en entendant frapper cette plaque doit se mettre en devoir d'écouter la requête et d'y faire droit, si la justice le demande. Notre ministre recourt à ce moyen extrême et frappe. On accourt, on lui dit: patience, patience le mandarin ne peut maintenant vous voir; attendez. Il attend encore; enfin, il peut voir le mandarin, qui était également en petite tenue: et notre ministre eut beau se plaindre, on lui répondit: "mais, on ne s'oppose pas à ce que vous vous établissiez à Ngan-Kin, louez, si vous voulez." — Mais comme personne ne veut lui louer, il lui est impossible de s'y installer. —— Je ne donnerais pas une idée assez complète de notre situation, ou plutôt ce serait en donner une trop imparfaite, si je ne parlais pas des protestants. Car, comme je l'ai peut-être dit quelquefois, à côté de nous travaillent les ministres protestants. Dernièrement il y a eu contre nous une certaine recrudescence dans les journaux de Chang-hai. Une revue en chinois, publiée par les ministres protestants, a fait contre les Missionnaires catholiques un article où ils étaient indignement calomniés. On a voulu répondre à cet article et le publier dans un journal de Chang-hai, (le Daily-news). Le rédacteur en chef a refusé poliment, disant qu'il fallait éviter la discorde... et voilà que quelque temps après ce même journal a inséré, « des Lectures des ministres protestants" sur le Christianisme en Chine". Après avoir rapidement parcouru « l'histoire de l'introduction de la Religion en Chine par les Nestoriens, il parla aussi de l'arrivée des Missionnaires dans le céleste-empire au XVIe siècle; puis le même protestant ou un autre esquissa rapidement les travaux des Missionnaires Jésuites et autres, au commencement de la dynastie actuelle (des Tsing sous Kang-Hi, le Louis XIV de la Chine) Yum-tsen, etc... Vinrent ensuite les Missions protestantes... et alors une longue énnumération des nombreuses Bibles distribuées par ces Messieurs

des milliers de traités, des millions de pages imprimées. — Mais combien de convertis? Peu, bien peu. — Ils étaient forcés de l'avouer; mais disaient-ils, il ne s'agit pas du nombre, et bien que les catholiques Chinois soient très nombreux (comparativement aux protestants Chinois), il y a bien peu de vrai christianisme parmi ces catholiques, ignorants et adonnés à la superstition, etc, etc. Laissons-les dire. On ne peut se dissimuler pourtant que de tels écrits répandus parmi le peuple Chinois font beaucoup de mal. A Yan-tchen, M. Taylor est à la tête de l'entreprise protestante avec d'autres ministres habillés à la chinoise. Ils doivent, dit-on, publier une histoire de Rome. Ils ont pour les aider quelques hommes simples; l'un d'eux en prêchant dit que la Religion catholique est dix fois bonne; que la protestante est seulement sept ou huit fois bonne, mais qu'elle est plus facile que la religion catholique. ——— Samedi dernier il y a eu au Carmel de Wan-Kadam, près de Zi-Ka-Wei une touchante cérémonie: la vêture (ou prise d'habit), d'une Chinoise. C'est peut-être la première fois qu'une jeune fille de l'empire chinois revêt l'habit de Ste Thérèse; puisse-t-elle, avec beaucoup d'autres compagnes retirées dans la solitude du cloître, prier beaucoup Dieu pour les missionnaires! ——— Aujourd'hui même nous avons reçu la visite de Mgr Ridel, évêque nommé, et Vicaire apostolique de la Mission de Corée. Nous avons recueilli de sa bouche les plus tristes détails sur cette Eglise désolée. La persécution a exercé ses plus affreux ravages. Son auteur, le régent du royaume, a juré d'exterminer la religion chrétienne en 10 ans. Déjà, sur 25000 chrétiens environ 8 ou 10000 ont été victimes. Les chrétiens pour échapper ont été obligés de se disperser, et maintenant la persécution semble assoupie. Aucun Missionnaire en Corée: ceux qui doivent évangéliser cette contrée, postés à la frontière, attendent toujours que le moment de la Providence vienne. Il n'est pas arrivé encore. Mgr Ridel voulait pénétrer avec un de ses confrères M. Blanc dans le royaume. Ils montent sur une barque chinoise. Le mot était donné à des chrétiens Coréens de venir, à telle époque, prendre à tel endroit les Missionnaires. Donc nos intrépides missionnaires s'avancent vers le rivage Coréen sur la barque chinoise.. Afin de se dérober aux inquisitions qu'on ne pouvait manquer de faire, ils se couchent sous des nattes et des cordages que l'on amoncelle si bien qu'on ne pouvait les découvrir. Ils approchent, une barque coréenne de guerre arrive, les acoste et des hommes du gouvernement montent sur la barque et cherchent de coté et d'autre: ils ne trouvent rien. Ils voient ce tas de nattes et de cordages amassés, et se dirigeant de ce côté, ils se mettent en devoir de fouiller. Quelqu'un qui s'était assis sur ces cordages leur crie qu'il n'y a rien; mais c'est un Chinois, et nos Coréens, partie par défiance, partie ne comprenant pas le langage du céleste empire, veulent, nonobstant l'opposition voir ce qu'il y a dessous. Quelques-uns même crient: « ils sont là, ils sont là! que voulaient-ils dire? les piastres ou les hommes? on ne sait. Toutefois un des perquisiteurs soulève ce tas de nattes et de cordages assez haut pour apercevoir les Missionnaires et pour être vu d'eux. Dire l'impression de ceux-ci serait sans doute impossible; mais la Providence a ses moments: elle se montra visiblement dans cette circonstance: nos hommes qui avaient soulevé les nattes et les cordages les laissèrent retomber, sans avoir vu nos Missionnaires, et s'en allèrent. Quelques-uns voulaient encore venir fouiller ce fameux endroit, disant: "ils sont là"; mais les autres étaient d'un avis contraire. Ils finirent par quitter la barque chinoise et par s'en aller. Toutefois, ils étaient à peine à quelque distance en mer qu'ils voulurent encore revenir: mais ils prirent définitivement le parti de s'éloigner. — Comme je vous le disais, la persécution a sévi avec fureur. — Peut-être me demanderez-vous s'ils n'ont pas peur des Européens. — Oh! non, ils ne les connaissent pas assez. — Si l'expédition malheureuse qui avorta il y a quelques années avait été menée à bonne fin, nul doute que la crainte n'eut rabattu un peu de leur morgue; mais c'est ce qui n'est point arrivé. Donc nos Coréens n'ont point peur des Européens. Il paraîtrait même qu'ils auraient témoigné au gouvernement de Pékin un grand étonnement de la frayeur que celui-ci montre à notre égard, et qu'ils auraient offert de chasser du céleste-empire tous ces étrangers qui viennent s'y installer si audacieusement. Rien d'étonnant en conséquence que le pays de Corée soit inhospitalier. Il l'est même pour les naufragés; et un navire anglais ou américain ayant échoué sur la côte, les Coréens vinrent brûler ce navire, ce qu'ils firent sans façon et les matelots ne purent qu'à grande peine s'échapper dans leur chaloupe. ——

Il ne faut donc point s'étonner des difficultés que notre sainte Religion rencontre dans ce petit royaume et des persécutions dont elle est l'objet. Il y a même dans la manière dont on procède quelque chose d'infernal : le fait suivant vous le prouvera. « On avait fait prisonniers plusieurs chrétiens ; on les mit en prison où on les laissa sans nourriture pendant cinq jours. Au bout de ce temps ils étaient tout exténués ; on les conduisit à une salle où un magnifique repas était servi ; on s'apitoya sur leur sort, et on les engagea à renoncer à leur religion, les assurant qu'on leur donnerait quelques terres à cultiver, qu'ils pourraient avec leurs parents et leurs amis mener une vie agréable. La faim en fit succomber plusieurs, et à peine eurent-ils renoncé au moins de bouche à leur Foi, qu'on les conduisit hors de l'appartement, ils trouvèrent à la porte des bourreaux qui, sans leur donner le temps de se reconnaître, les étranglèrent. — Prions pour ce pauvre pays qui a donné déjà tant de martyrs, trois Vicaires apostoliques et plus de dix prêtres, sans compter de nombreux chrétiens.

Lettre du P. Pfister. — Chang-hai, 3 Février 1870. — (Détails sur le Tchen-Kiang.) —

... Laissez-moi vous dire ce que je viens de voir à Tchen-Kiang, où je me suis arrêté trois jours en me rendant de Nankin à Chang-hai pour la retraite annuelle. « La ville de Tchen-Kiang, murée comme les villes chinoises est en partie environnée d'une seconde ville également murée, on l'appelle ville des Rebelles parceque ceux-ci à l'époque de leur domination passagère avaient élevé ces fortifications. Malgré le commerce qui a repris une grande importance, et relevé bien des ruines, il n'en reste encore que trop : car, on ne rencontre que des amas de décombres ; beaucoup moins toutefois qu'à Nankin. Le quartier européen est bien situé, mais peu développé : le port n'est pas sûr, et tous les navires mouillent sur l'autre bord du Kiang à Lokeou. C'est là aussi que sont toutes les jonques de commerce, surtout celles chargées de sel venant de Yang-tcheou. Il y a 5 ou 6000 Tartares dans la ville et environ 2000 mahométans qui possèdent 4 mosquées. La première visite que nous avons faite, a été pour l'île d'or. Elle a été ruinée par les rebelles. C'est un roc sortant du Kiang qui le baigne complètement excepté à l'époque des basses eaux, n'ayant de terre végétale que dans les fentes. Les bonzes y avaient fait sept étages successifs à partir du niveau du sol, et où ils avaient superposé soit des pagodes, soit des bâtiments à leur usage. Il y a encore aujourd'hui cinq petites pagodes dans des enfoncements plus considérables et que desservent tour-à-tour les 60 ou 70 habitants de la bonzerie. Au sixième étage est une tour octogonale en briques dont l'escalier intérieur a disparu, ainsi que toutes les corniches et les toits partiels. Les murs sont larges et épais, et forment à l'intérieur des carrés de maçonnerie placés à angles droits les uns sur les autres. Au pied de la pagode est une source d'eau fort renommée, et déclarée la première eau du monde par Kang-Hi. Elle est tempérée en hiver, fraiche en été et sans aucun gout particulier. Le supérieur des bonzes, ainsi que celui de l'île d'argent, relève de celui de Yang-Tcheou, il se distingue des autres par sa barbe et ses cheveux qu'il laisse croître, tandis que tous les inférieurs sont rasés. Tous professent la métempsychose et ne mangent rien de ce qui a eu vie. Ils honorent aussi quantité d'idoles, sans compter les tablettes en non moins grand nombre. Les principales idoles sont celles de Fo, Amida, Quonang-in, etc. - - les tablettes sont presque toutes de grands personnages, la plupart mandarins militaires, qui ont succombé dans la dernière guerre contre les rebelles et que l'on vénère par reconnaissance. Les bonzes sont vêtus de longues robes jaunes, gris-cendré ou gris-noir, la tête couverte d'un bonnet carré ou de la forme . Ils se lèvent le matin pour prier en commun, le temps que met à se consumer un cierge de cire, c'est-à-dire environ deux heures : ensuite chacun se rend à son office. Quand ils ont fini, ils prient en particulier, assis les jambes croisées et les yeux fermés. Ils se réunissent de nouveau vers 3 heures pour prier encore, et pendant le même laps de temps. Quand il y a de grands travaux, ils sont dispensés de la prière commune qui n'est faite que par 5 ou 6. Ils ne sont pas astreints au silence, mais ne sortent pas de la maison. Ils ont 4 repas par jour, dont un principal. Il y en a de presque toutes les parties du Kiang-nan, ainsi que du Tché-Kiang, du Hou-pé, etc. Ils doivent garder la chasteté, et abandonner leur famille. Ils ont dans une salle spéciale les portraits de leurs abbés ou chefs qui se sont le plus distingués. Une même salle leur sert en même temps de dortoir, et si j'ose dire, de chapelle.

Au centre est la statue du Dieu Fô, dans une espèce d'armoire à volets treillisés, et par devant une petite table qui sert à brûler les parfums. Cette salle est fort sombre et éclairée de quelques fenêtres à écailles d'huître. De chaque côté des nattes étendues indiquent les lits des bonzes, deux par natte ; devant ces nattes élevées à un mètre du sol, sont des planches recouvertes d'un coussin où ils s'asseyent à la manière orientale : l'abbé seul a le privilège d'avoir un moustiquaire. Sur le pavé, et disposés avec ordre, sont des paillassons qui leur servent pour leurs génuflexions et leurs prostrations. Ils se tiennent bien en général dans cet endroit : nous les avons trouvés modestes. Nous en avons remarqué un assis et recouvert d'une sorte de sac adhérent au corps et ne bougeant non plus qu'un terme. Était-ce une punition infligée, ou une pénitence volontaire, à laquelle quelques-uns s'astreignent parfois pour se faire remarquer ? Ils sont curieux, assez simples, naïfs, fort ignorants pour la plupart, et avides de voir. Ils nous ont bien reçus et nous ont montré tout ce que nous avons désiré. Ils nous invitaient même à adorer une certaine déesse qu'ils vénèrent beaucoup ! Puis ils nous ont fait des interrogations sans nombre. Quel est ton âge ? Pourquoi n'as-tu pas de barbe . . . puisque ton compagnon en a ? D'où êtes-vous ? — D'Europe. — Est-ce bien loin l'Europe ? — Oui, 60000 lis. — Oh ! Pourrions-nous aller en Europe ? — Certainement, mais cela coûte cher (ici les figures s'allongent). — Faut-il longtemps ? — Avec les bateaux de feu 45 jours, avec les autres plusieurs mois. — Les Européens comment saluent-ils ? Comment sont-ils habillés ? Pourquoi êtes-vous en Chinois. — Parceque nous voulons vivre avec les Chinois. — Oui, reprit un autre : n'êtes-vous pas dans la rue du Tien-tchou-Kiao, où vous avez ouvert une pharmacie ? — Précisément. — C'est une bonne œuvre. Et il se mit à la louer devant tous les autres. — Avez-vous des enfants ? — Non. — Mais en Europe ? — Non plus. — Et des femmes ? — Pas davantage. — Mais puisque vous êtes Chinois, pourquoi ne pas faire comme les Chinois, prendre une femme pour avoir une famille ? — On allait leur répondre par la même question, lorsqu'un autre interrompant. — Est-ce que vous vous perfectionnez dans votre religion ? — Sans doute. — Comment faites-vous ? — Alors on lui expose les 10 commandements de Dieu, arrivé au 6me l'interlocuteur baissa les yeux en rougissant. — Nous aussi, dit un autre, nous nous perfectionnons, nous nous avons le même Dieu que vous, et nous irons au même ciel. — Vous êtes dans l'erreur, vous adorez des Poussahs, ce sont des dieux morts, vous adorez vos ancêtres etc. Nous au contraire nous adorons Celui qui les a créés. — Tien-tchou, se mit-il à dire. — Justement et le P. Ferrand de lui expliquer en quelques mots l'idée de Dieu créateur. — Oui, c'est juste, mais est-ce que les Ya-sou-Kiao (protestants) ne disent pas comme vous ? — Les protestants reconnaissent un seul Dieu et ont plusieurs points communs avec nous, mais ils diffèrent sur d'autres, par exemple ils disent qu'il n'y a pas de chef, de tête à l'Église. — C'est à tort, car à tout corps il faut une tête. — Mais continua un plus jeune, est-ce que nous ne pourrions pas nous faire chrétiens ? — Sans doute (les autres s'étaient peu à peu éloignés quand on entama la question religieuse). — Vous devriez venir nous conduire, vous seriez nos chefs. Ce jeune bonze paraît avoir le désir de connaître davantage la religion. Il s'est fait bonze, dit-il, pour devenir parfait. Est-ce vrai ? Toujours est-il que cette conversation et cette visite a été pour eux une occasion de s'instruire qu'ils ont rejetée. Malheureusement plus d'un Européen ici mène une conduite qui leur fait tirer les plus tristes conclusions. Leur grande richesse est le riz. La plupart sont très pauvres et n'ont que ce moyen pour vivre. — Encore un mot. En dehors du monastère nous entrions dans une jolie maisonnette fort propre, croyant qu'elle servait de logement à quelque bonze et nous sommes fort étonnés de voir en entrant deux chambres, 5 ou 6 degrés, puis un rang de sièges percés, ou plutôt un long banc percé de distance en distance le tout servant de cabinet public et commun à tout le monastère. ——— La seconde visite fut à la Tour de fer, située à l'extrémité opposée de la ville sur le rocher le plus élevé qui borde le Yang-tse-Kiang. De ce roc on jouit d'une vue superbe, en face de soi le fils de la mer, et au milieu de ses flots rapides l'île d'argent, avec ses pagodes, ses arbres séculaires, les seuls épargnés par les rebelles, car alors l'île était au pouvoir des Anglais ; plus loin, des villages sans nombre, des bourgs, des hameaux se succèdent sans interruption jusqu'à l'horizon, où l'on entrevoit les murailles de la ville de Yang-tcheou. De l'autre côté se déroule à vos pieds Tchen-Kiang avec sa double enceinte, et ses monuments encore debout puis au delà une ligne de collines qui s'étendent au sud et à l'est. A gauche l'ancienne ville de

Koua-tcheou aux 3/4 ensevelie dans les eaux et autrefois populeuse et commerçante, et le grand canal qui se perd dans le lointain et dont on aperçoit longtemps les traces aux nombreuses voiles qui fuient à l'horizon. — Ce roc est à pic de trois côtés: on y arrive par une rampe un peu raide aboutissant à une antique pagode en ruine. C'est près de là qu'est située la Tour de fer. Elle a 8 étages sans compter le piédestal et le sommet, mesure de 12 à 15 mètres de hauteur et peut avoir 2 m. 1/2 ou 3 mètres de diamètre à la base. Le sommet a disparu ainsi qu'une partie du 8me étage. Voici ce que les Chinois en racontent: Lors de la guerre de l'opium en 1842, les Anglais bombardèrent la ville et voulant transporter à Londres cette fameuse tour, attachèrent à son sommet un énorme et immense cable, et l'autre extrémité à leurs vapeurs. Ils eurent beau chauffer et tirer: les esprits protecteurs triomphèrent, et tous les efforts des Anglais n'aboutirent qu'à faire tomber la calotte qui disparut dans la suite, et à faire pencher la tour laquelle en effet n'est plus dans la verticale. Elle est composée de pièces en fer fondu, coulées dans un moule et superposées les unes aux autres. L'intérieur est une maçonnerie compacte en briques placées au fur et à mesure que la tour s'élevait. Ces plaques de fer sont épaisses, en plusieurs endroits de 3, 4 et même 5 centimètres. Malgré cette épaisseur, l'oxygène les a tellement rongées que l'on aperçoit souvent la maçonnerie intérieure. Aux angles de la tour qui est octogonale, et à chaque étage sont des espèces de gargouilles aussi en fer, et tout autour sur les corniches qui semblent supporter les toits partiels on peut remarquer des figures en relief faisant corps avec les plaques de fer. Que représentent-elles? Elles sont bien usées pour le deviner, et les Chinois ne savent qu'en dire. Elles ne représentent pas trop mal, autant qu'on puisse en juger à quelques anciens Poussahs. Outre ces figures on trouve aussi des animaux également en relief et des dessins assez simples. Ce qui semblerait donner une assez grande antiquité à cette tour, c'est, outre ces figures et ces dessins, et la profonde action de l'oxygène sur ces plaques énormes, la vénération que de temps immémorial les populations des deux bords du Kiang ont pour cette tour. C'est une superstition très commune en Chine que la direction des cours d'eau et des vents exerce une influence considérable sur le commerce, la santé et le bonheur, et le malheur non seulement des individus mais aussi des villes et des provinces, et surtout que des pagodes, des tours, des arbres placés dans certaines dispositions requises, contribuent à rendre cette direction favorable aux intérêts de tous. Or cette tour de fer jouit entre toutes de cette précieuse propriété, d'arrêter les influences contraires, et de les changer en influences salutaires. C'est pourquoi elle est si vénérée dans le pays. Comme les rebelles ont tout détruit, les bonzes avec l'appui de tous les mandarins ont fait une souscription pour rétablir la pagode et restaurer la tour. Des millions de personnes ont voulu contribuer à cette œuvre, et on évalue à plusieurs millions de francs le produit de ces engagements. Malheureusement les livres de souscription ont été volés par un hardi filou. De là désarroi des bonzes, lettres des mandarins, poursuites dans tous les sens et sans succès jusqu'aujourd'hui. On recommence une nouvelle souscription. Réussira-t-elle mieux? Espérons que non. ——— Un grand et large cloître conduisait graduellement de la pagode à l'habitation des bonzes en ruine. On voit en outre à un gradin inférieur les restes de deux autres bâtiments aussi détruits, enfin la demeure du seul gardien de ces décombres dans quelques débris encore debout. Il y a là sur marbre noir deux vieilles sculptures en creux dont l'une appartient au temps de Kang-Hi, et l'autre remonte à Van-lié de la dynastie des Ming. Elles paraissent postérieures à la tour et représentent une déesse, peut-être celle de la guerre. — Le soir nous sommes allés visiter une mosquée mahométane. C'est la plus grande de Tchen-Kiang. Elle est composée de cinq chambres successives: la dernière, plus grande que les autres, forme le chœur. Une cour renfermant deux arbres vénérables par leur grosseur et leur vieillesse, précède la mosquée, ainsi qu'un tin qui sert de salon pour les préparatifs de la toilette. C'est là qu'ils se lavent, se rasent se peignent, et parfois dans un costume un peu plus que léger. Sur le pavé des nattes étaient étendues; au fond trois sièges pour les trois dignitaires une table par devant, sur la table un pot de terre, par derrière en forme d'U renversé (∩) une inscription arabe avec des caractères qui m'ont paru des caractères anciens, et de divers côtés d'autres inscriptions soit chinoises, soit arabes. — C'était jour de prière (un vendredi). Les mahométans au nombre

d'une trentaine environ, tous déchaussés, avaient caché leur queue sous un bonnet ou un turban. Les trois présidents avaient un petit bonnet bleu pointu, recouvert en partie d'un turban blanc dont un bout pendait au milieu du dos. Des chantres venaient tour à tour devant la table, chanter, je crois, des versets du Koran. Ensuite tous portaient les mains aux oreilles, et commençaient les salutations, les inclinations, les prostrations et le tout très gravement et avec une certaine majesté chez les plus âgés: chacun pour soi, et n'ayant cure de son voisin. Un chantre tenant en main un long bâton monta ensuite sur un escabeau de trois degrés au côté droit des priants. Il avait devant lui un grand pupitre. Il commença en arabe des espèces de leçons sur un ton lent, grave et assez agréable, qui rappelle ceux des lamentations et de nos leçons ordinaires combinées ensemble. D'une belle voix de baryton et très juste, tantôt il la contenait, tantôt lui donnait de l'ampleur, parfois il coulait sur les notes, d'autres fois il les saccadait, et faisait ressortir les dièses et les bémols. De temps en temp il ralentissait son chant pour faire à droite et à gauche une inclination tenant toujours des deux mains son bâton devant lui. Durant tout ce temps les autres continuaient leurs cérémonies. Il n'y avait aucune femme. Quelques-uns suivaient dans un livre les chants, car dans leurs écoles, les enfants apprennent à lire en arabe presque tous sans en comprendre un mot. — Quand les chants et les prostrations furent terminés, ils se saluèrent à l'orientale, reprirent leurs chaussures et se retirèrent chez eux.

Amérique Septentle — Naufrage du Pereire. — Précis Historiques. — Lettre du P. De Smet.

Université de St Louis, mars 1870. — Je vous envoie le récit, fait par le P. Keller, de son voyage de retour en Amérique, et la triste mort du P. O'Callaghan. Laissons la parole au compagnon de voyage du cher défunt.

En 1868, le P. Joseph O'Callaghan avait été choisi pour représenter la province du Maryland à la congrégation des procureurs à Rome. J'avais été délégué par la province du Missouri à la même congrégation. Désireux de faire le voyage avec lui, je le lui proposai, et mon offre fut acceptée avec joie. Je me rendis à New-York, où je vis notre bon Père pour la première fois. Aussitôt je commençai à l'aimer, à cause de sa bonté naturelle et de sa singulière douceur. Nous nous embarquâmes dans ce port, et, après une traversée favorable, nous arrivâmes en Irlande, en Angleterre, en France, à Rome. — Nos affaires terminées, nous commencions à penser à notre retour en Amérique, quoiqu'il soit dangereux de traverser l'Atlantique au cœur de l'hiver. Ce danger était quelquefois la matière de nos conversations, quoique nous n'en fissions jamais un sujet d'alarme. Notre confiance était en Dieu, avec une pleine soumission à sa sainte Volonté, et nous étions disposés à partir, alors même que Dieu voudrait nous engloutir dans les profonds abîmes de la mer. — Nous quittâmes donc Rome, préparés à tout ce qui pourrait nous arriver. Le P. O'Callaghan alla en France pour y faire les préparatifs de notre voyage en Amérique, pendant que moi j'allais en Allemagne pour y terminer quelques affaires. Nous nous revîmes à Paris et nous continuâmes notre route ensemble jusqu'à Brest, où nous nous embarquâmes au bord du Pereire, vaisseau remarquable pour sa grande vitesse, et, en même temps, admirablement à l'épreuve sous tous les rapports pour subir les plus rudes chocs. Nous étions accompagnés d'un Frère napolitain, Salvator Berardi, qui était destiné pour la province du Maryland, où ses services dans le nouveau scolasticat pouvaient être bien précieux. Dieu le voulait autrement. Non seulement ce Frère ne touchera pas le sol du Maryland, mais le P. O'Callaghan lui-même ne reverra plus jamais son pays natal, ni aucun de ceux qui lui étaient chers. Telle était la volonté de Dieu. Il éprouve ceux qu'il aime, et, quoique terrible quelquefois, il ne cesse d'être père et de procurer le salut de ses élus d'une manière étonnante et selon ses desseins secrets. — A peine notre vaisseau a-t-il quitté le port et commencé à fendre les ondes, qu'une violente tempête surgit. Elle soulève les vagues au-dessus de nos têtes et nous entoure de dangers imminents. L'excellent navire semble n'avoir à craindre ni vents, ni vagues: il continue sa route pendant cinq jours, jusqu'à ce qu'enfin, le vent devenant de plus en plus fort et la mer de plus en plus orageuse, nous fûmes obligés de ralentir notre course et de céder à la violence des vagues. C'était le 25 janvier 1869. Nous avions franchi presque la moitié de la distance entre Brest et New-York, et nous étions entrés dans cette partie de l'Atlantique qui s'étend à une distance de près de dix degrés de longitude et qui a été rendue fameuse par le grand nombre des naufrages.

Cette triste expérience a fait de cet endroit un objet de terreur pour les marins. Tout autour, la mer avait été tellement fouettée par des vents contraires qu'on ne pouvait voir que de l'écume. Les vagues s'élevaient à une hauteur immense, se heurtaient les unes contre les autres comme des armées en bataille, luttaient avec fureur, s'enflaient dans leur violent assaut, et formaient pour ainsi dire, des murs d'eau qui semblaient non pas stationnaires, mais dans un mouvement terrible, sur la surface de l'abîme. Notre capitaine, voyant le danger, pensa qu'il serait mieux de céder à la tempête. Il donna ordre d'employer seulement autant de vapeur qu'il fallait pour diriger le vaisseau. Sa conduite est éminemment digne d'éloge, car sa prudence, quoiqu'elle ne put garantir le navire de toute perte, l'empêcha de couler. La première victime fut un matelot. Tombant du mât, il se cassa le cou et expira immédiatement. Le P. O'Callaghan, apprenant ce malheur, accourut pour administrer les sacrements au moribond; mais il le trouva mort. Il vint me le dire avec tristesse, et ajouta qu'il lui semblait étrange que le jour de la fête de Ste Agnès fut si différent de l'esprit et du caractère de la sainte; « car elle était tout aimable, douce, tranquille, disait-il, tandis que son jour de fête est rude, menaçant, rigoureux. » — Le P. O'Callaghan avait toujours été très-dévot à cette sainte, toujours éloquent lorsqu'il énumérait ses dons et ses vertus, et il tâchait de l'imiter. Je me souviens aussi avec quelle joie et quelle dévotion il visitait la chapelle de Ste Agnès pendant que nous étions ensemble à Rome, examinant en détail tout ce qui appartenait à la vie et aux souffrances de la grande sainte, et se réjouissant de ce qu'une martyre qui lui était si chère fut tant honorée à Rome. C'était cette fête, ce jour consacré à sa sainte patronne, qui devait être le dernier jour de sa vie; et le Père devait aller continuer et finir dans le Ciel la célébration de la fête qu'il avait commencée sur la terre. — Le P. O'Callaghan voyageait en seconde classe. Les passagers en première ont échappé au naufrage. Le motif qui le faisait voyager ainsi n'était pas assurément un esprit d'avarice; c'était l'amour de la sainte pauvreté, qu'il s'était engagé à pratiquer par un vœu spécial. — Quelques heures s'étaient passées depuis l'accident. Il était 3 ou 4 heures de l'après-midi. Nous étions assis dans le salon, qui servait à la fois de salle à manger et de lieu de réunion où les passagers passaient leur temps en conversations, en lectures ou en jeux. Le P. O'Callaghan était assis à la table et récitait les vêpres. C'étaient, je crois, celles de sa chère patronne. Je faisais de même, non loin de lui, mais je me tenais dans une position inclinée, me balançant, à cause du roulement du vaisseau, en plaçant mon coude sur le banc. Dix ou douze passagers seulement se trouvaient dans le salon; la plupart étaient descendus, et, comme cela arrive généralement à ceux qui ne sont pas accoutumés à la mer, ils étaient malades dans leurs berths. — Jusqu'ici j'ai raconté ce que je me rappelle. Tout ce qui arriva depuis lors jusqu'au coucher du soleil, je ne le dirai pas d'après mes propres souvenirs: je rapporterai ce que j'ai appris des autres; car j'avais perdu connaissance, et d'une manière si subite que je ne me souviens ni du temps, ni des événements. Je n'entendais point de fracas, je ne sentais aucun mouvement extraordinaire du vaisseau. Aussi n'avais-je pas de nouvelle appréhension de danger. Ce que je me rappelle, c'est que je disais mon bréviaire et que je me trouvais étendu comme mort. Pour ce qui regarde les événements qui se succédèrent dans l'intervalle, je n'en sais rien; le changement m'a semblé instantané. C'était comme un coup de foudre qu'on ne sent point et dont on n'a pas de souvenir. Je ne puis me former aucune idée du temps que je demeurai prosterné. Plus tard, lorsque je repassais dans mon esprit ce qui s'était passé, il me semblait que j'avais eu une sorte de rêve avant le coucher du soleil, et c'était là, sans doute, le premier effort de ma raison. — Il me semblait alors que j'étais debout au milieu des débris du vaisseau. Un fragment du pont brisé pendait au dessus de ma tête. Je pouvais voir, par le côté qui avait été enfoncé devant moi, les vagues écumantes. Je voyais des hommes courant çà et là, travaillant pour sauver leur vie, jetant à la mer les fragments du bordage fracassé et étayant le pont au dessus de moi. Tout près de moi, gisait une fille morte, et devant moi un homme grièvement blessé. J'étais surpris et je me demandais ce que cela signifiait? qui étaient ces hommes? ce qu'ils faisaient? où j'étais? comment j'étais arrivé dans cette mer, que je croyais être la Méditerranée? J'avais l'idée cependant qu'il y avait eu une calamité. On me voyait péniblement étendre la main d'un côté et de l'autre, faisant le signe de la croix dans l'air et murmurant les paroles de l'absolution. D'après ce qu'on m'a dit après, je demeurai ainsi debout, comme dans un songe, pendant une heure entière, regardant la mer fixement, et, sauf la répétition du signe de la Croix, parfaitement immobile. — Le P. O'Callaghan, je ne le vis ni ne l'entendis plus. Il était là cependant, comme je l'ai appris plus tard, couché tout près de moi, enseveli sous les débris du pont et les

fragments des tables du salon, au-dessus desquels je faisais continuellement le signe de la croix et je prononçais les paroles de l'absolution. — Épuisé de peines et d'un sentiment indescriptible de fatigue dans tous les membres, je commençai à chercher une place où je pourrais me reposer; et, portant mes pas défaillants le long du côté du vaisseau, j'arrivai à l'échelle qui mène au franc-tillac. Je m'assis là, et, pendant un temps considérable, je contemplai l'échelle dans ma stupeur, jusqu'à ce qu'enfin l'idée se présenta que le chemin vers mon berth était au bas de l'échelle. Je vins ainsi dans un quartier où peut-être les marins dorment quelquefois, mais où les berths étaient des planches nues. J'étendis mes membres fatigués. Peut-être la mort m'y aurait fermé les yeux, si quelqu'un ne m'eût découvert avant la nuit et ne m'eût porté vers la partie du vaisseau qui avait été érigée en hôpital pour les blessés. Là, assis sur une chaise, sans oreiller ni coussin, mouillé jusqu'aux os, je passai la nuit sans sommeil, mais dans un état d'assoupissement. — Le lendemain, quelques-uns des passagers étant venus à l'hôpital, je leur demandai ce qui était arrivé. Mes premières paroles furent: où est mon compagnon de voyage, le P. O'Callaghan?: « L'individu à qui je fis cette demande me regarda un moment et me fit cette réponse laconique: « Il est bien. » Il sortit aussitôt, ce qui me fit soupçonner quelque malheur. Un autre, qui vint peu de temps après et auquel je fis la même question, me prit la main, et après m'avoir tâté le pouls, me dit: « Vous êtes maintenant assez fort pour entendre la vérité que nous n'osions vous dire plus tôt. Sachez donc que votre compagnon de voyage a été écrasé au milieu des débris du salon, par cette lame qui est venue crever au dessus de nous, hier après midi. — Au moins, alors, lui dis-je en fondant en larmes, je vous en prie, demandez au capitaine de garder le corps jusqu'à ce que nous arrivions à la terre ferme. — Hélas, me répondit-il, c'est trop tard: il est déjà enseveli dans la mer! » Je n'avais plus rien à demander, plus rien à dire, et, couvrant de mes mains mon visage mouillé de larmes, je m'abandonnai à ma douleur. « Seigneur Jésus! m'écriai-je, pourquoi avez-vous agi de la sorte envers nous? » Je ne réfléchissais pas que Jésus aussi avait fait la volonté de son Père. Pendant longtemps je refusai toute consolation. Un tel coup me semblait cruel, une telle sépulture trop horrible! Mais, enfin, étant un peu plus calme, je tâchai de me conformer à la volonté divine, en pensant que bien des fois Dieu a envoyé les afflictions en apparence les plus sévères à ses élus, qu'il mène au port du repos éternel par des sentiers rudes et par un chemin qui, aux hommes, semble ruineux. —— Enfin, ayant repris quelque tranquillité, je fus en état de constater et de comprendre ce qui était arrivé. Deux énormes vagues, se brisant l'une contre l'autre et s'élevant ainsi au dessus de nous comme une haute muraille, étant tombées sur le vaisseau, et, enfonçant par leur poids le pont et le côté du vaisseau, y avaient écrasé les personnes qui s'offraient à leur passage, emporté et noyé trois individus de l'équipage. La jeune fille avait le cou brisé. Le P. O'Callaghan avait la poitrine enfoncée par la table du salon, qui avait été enlevée du plancher et jetée avec une grande violence contre lui, et l'épine dorsale brisée par le poids de l'eau. Il est mort probablement sous le coup, sans connaissance et sans douleur. Nous pouvons espérer qu'il sera allé immédiatement chanter avec les Anges dans le ciel les louanges qu'il récitait au moment où il fut arraché à ses compagnons de voyage. Le Frère Berardi avait la jambe cassée. Il gisait dans notre hôpital improvisé à la hâte. Six autres passagers, parmi lesquels j'étais, avaient tous été blessés plus ou moins grièvement. Mes souffrances provenaient surtout d'une congestion de sang au cerveau. Je souffrais beaucoup de la tête, comme aussi du cou, de l'épaule et du côté. Mon état semblait presque désespéré. —— Plus tard, j'appris qu'un jeune homme était mort des suites de ses blessures, qu'il avait expiré pendant la première nuit, dans un coin du vaisseau où il s'était traîné; et que quatorze autres étaient en traitement dans d'autres parties du vaisseau. On me dit aussi que nous avions été longtemps en danger imminent de couler à fond, à cause de la grande quantité d'eau entrée dans le vaisseau; et qu'après que la proue eut été fortement endommagée par les vagues, nous avions cessé de lutter contre la mer et les vents, viré de bord et fait voile vers un port de France. En effet, la mer, comme si elle eut été rassasiée par les victimes qu'elle avait englouties, était devenue beaucoup plus calme; et la tempête, ayant épuisé ses efforts, avait perdu son courroux. Tout alla donc assez bien jusqu'à ce que nous arrivâmes au Havre, le cinquième jour après notre catastrophe. Ce qui suit peut être raconté brièvement. —— Mais je ne puis finir cette partie de mon récit sans faire mention de quelques faits qui me touchèrent beaucoup dans la conduite des compagnons de nos périls. — Ce qui me frappa d'abord, c'est la perversité de quelques hommes qui, au milieu des dangers qui nous menaçaient tous, n'hésitaient pas à souiller leurs âmes de nouveaux

méfaits. Ainsi, un individu ne rougit pas de fouiller les poches du Père mort et d'enlever son argent, sa montre, ses papiers et ses clefs. Un autre profita de mon absence pour me voler tout ce qui restait dans ma chambre, et il réussit si bien à cacher son butin, que tous mes efforts pour retrouver mes effets furent inutiles. — Grâces à Dieu, j'ai bien de meilleures choses à dire de la grande majorité des voyageurs qui nous montrèrent une grande affabilité et un charitable désir de nous assister, malades ou blessés. Ils venaient constamment à l'hôpital où j'étais, et tâchaient, par de douces paroles et des services obligeants, d'alléger nos peines et de diminuer l'ennui d'un lit de douleur. Un d'eux, M. Simon Camacho, me procura un soulagement signalé, en échangeant ses bons vêtements, bien secs, contre ceux dans lesquels j'étais étendu tremblant de froid. Ce bon service et ses soins assidus lui ont acquis ma reconnaissance perpétuelle. — La patience héroïque de notre excellent F. Berardi excita l'admiration de tous ceux qui le virent. Il était couché, comme les autres, sans oreiller, sur une table étroite, dans ses habits mouillés. Il avait été si dangereusement blessé, qu'il était impossible de lui ôter ses habits sans danger. Ce que le bon Frère a dû souffrir est connu de Dieu seul, qui, depuis lors, a récompensé d'une couronne de gloire la patience de son serviteur. Je dis récompensé; car, quoique le F. Berardi fut porté à l'hôpital et assidûment soigné par les Sœurs de St. Thomas de Villeneuve dès que nous fûmes arrivés, les chirurgiens trouvèrent que la mortification avait trop progressé pour rendre l'amputation possible; de sorte que, sa vie et ses souffrances finissant ensemble, il devait aller recevoir sa récompense dans le ciel. — Quant à moi, aussitôt que je me sentis en état de quitter le vaisseau, je dirigeai d'abord mes pas vers une église, puis vers une autre, mais sans trouver de prêtre dans aucune. J'envoyai, par le télégraphe, l'annonce de la mort du P. O'Callaghan à Rouen et à Paris, et puis j'allai à l'hôpital visiter le F. Berardi. Les bonnes Sœurs me reçurent avec une grande cordialité et me donnèrent de meilleurs habits pour échanger contre mes habits déchirés. — Pendant que j'étais assis près du lit de notre cher Frère, lui donnant les consolations qui étaient en mon pouvoir, on vit venir à l'hôpital, — dirai-je par hasard ou par une disposition spéciale de la Providence? — un prêtre, M. l'abbé Duval, aumônier d'un couvent des Ursulines situé non loin de là. Il avait appris le malheur qui nous était arrivé et m'attendait au dehors jusqu'à ma sortie de la chambre du Frère. M'accostant et mettant sa main sur mon épaule, il me dit affectueusement: "Maintenant vous êtes mon prisonnier, et il faut venir avec moi." Jamais je ne pourrai assez louer et remercier cet ami sincère, pour toutes les bontés et tous les soins dont il me combla; jamais je ne cesserai de le regarder comme mon ange gardien et le conservateur de ma vie. — Les Ursulines sont également dignes d'éloge. Pendant les trois jours que je demeurai au Havre, elles me permirent de loger et de dire la Messe dans leur couvent, et de prendre mes repas avec leur aumônier. Elles croyaient ne pouvoir faire assez pour rétablir ma santé et me fortifier le corps et l'âme. Daigne le bon Dieu, qu'elles soignaient, comme il l'a recommandé, dans sa pauvre créature, leur donner une éternelle récompense! — Mes journées au Havre étaient entièrement remplies. J'écrivais partout pour informer les Nôtres de ce grand malheur; je devais attendre continuellement, à la cour du magistrat, pour obtenir les bagages du P. O'Callaghan; et puis, chaque jour, je faisais des visites au F. Berardi. — Le quatrième jour, je m'embarquai triste et solitaire sur un autre vaisseau, pour faire une seconde fois le voyage sur l'Océan. Avant mon départ, un de nos Pères arriva de Rouen pour m'offrir des secours; et un autre de Paris, d'où je reçus plusieurs lettres. Tous les deux me priaient de différer mon voyage et de demeurer encore quelque temps en France. Je me rappellerai toujours cette fraternelle affection et cette tendre sollicitude de nos Pères de France. Mais je croyais de mon devoir de hâter mon départ, pour aller rassurer autant que possible, par la triste histoire de notre terrible calamité, la pénible anxiété qui agitait chacun des Nôtres en Amérique. Si je ne pouvais pas les consoler, au moins je pourrais mêler mes larmes aux leurs pour pleurer l'ami que nous avions perdu. Ayant donc dit adieu, non sans douleur, à tous ceux dont j'avais reçu tant de marques de bienveillance et de bonté, et ayant imploré les bénédictions de Dieu sur tous mes amis, je recommençai mon voyage. — C'était, cette fois, sous de meilleurs auspices. Nonobstant quelques orages et quelques alarmes, après une traversée de 13 jours, nous arrivâmes heureusement à New-York. Le R. P. Provincial du Maryland m'y attendait. Quand j'arrivai au collège, il m'embrassa tendrement et me salua seulement par ses larmes. Plus tard, ayant comprimé sa douleur, il remercia Dieu de m'avoir préservé; et, avec les autres Pères qui s'étaient assemblés autour de moi, il écouta mon triste récit. Oh! que de fois j'ai été obligé de renouveler ma douleur, en répétant ma triste histoire dans les différentes maisons par lesquelles je passai sur ma route vers la province du Maryland! On pouvait

voir combien le P. O'Callaghan avait été estimé, combien il était aimé aimé de ses Frères en religion. Tous pleuraient sa mort comme celle d'un père. En effet, le Maryland avait perdu la fleur de sa province; les novices, un guide et un père; tous, un brillant exemple et un maître de toutes les vertus requises dans un religieux; un homme, en un mot, versé dans toutes les branches de la littérature et expérimenté dans le maniement des affaires. Tous les Pères de la province le considéraient avec joie comme devant bientôt être placé à leur tête. L'arrivée de la nouvelle fatale détruisit leurs espérances et changea leur joie en douleur. Mais Dieu qui a voulu récompenser son fidèle serviteur en l'admettant aux joies du paradis, plutôt que de le donner à ses Frères laissés sur cette terre pour guide et chef tant désiré, les consolera lui-même; et celui qu'ils ont perdu, enlevé aux vivants, mais plus près de Dieu, n'oubliera pas ses frères; il les aidera d'autant plus efficacement par ses prières et son intercession. —— Le P. O'Callaghan naquit dans l'État du Massachussetts, le 18 avril 1824. Il fut admis dans la Compagnie de Jésus, dans la province du Maryland, le 9 avril 1844; fit les quatre vœux, le 15 Août 1863, et mourut le 21 Janvier 1869, dans la 45me année de son âge et la 25me de sa vie religieuse. —— Le F. Berardi, dont j'ai appris depuis mon retour au Missouri la mort dans l'hôpital du Havre, naquit dans le royaume de Naples, le 7 Mars 1824. Il fut admis dans la Compagnie, le 26 Octobre 1850; il fit ses derniers vœux comme coadjuteur temporel, le 15 Août 1861. Lors de la dispersion des Jésuites de la province de Naples, il fut envoyé en Espagne; et, étant chassé de ce pays, avec les autres Jésuites, lors de la dernière révolution, il se rendait en Amérique. Il est mort le 2 Février 1869, à l'âge de 45 ans; il en avait passé 19 dans la Compagnie. —— Que tous les deux reposent en paix et se souviennent de moi devant Dieu! C'est la prière de leur indigne Frère en Jésus-Christ.

Voilà, mon révérend Père, le triste récit de ce naufrage et des circonstances de la mort de notre bon P. O'Callaghan, que vous vous souviendrez avoir vu au collège St. Michel à Bruxelles, lors de son départ pour Rome avec le P. Keller. Vous comprenez combien cette mort tragique nous a affectés tous. — Agréez, etc.

Indes. —— Bombay. —— Extrait d'une lettre du P. Esseiva. . . . Le territoire du vicariat apostolique possède une population catholique d'environ 60 000 âmes; mais le Vicaire apostolique n'en a ~~que~~ 20 000 sous sa juridiction, les 40 000 autres appartiennent au diocèse de Goa. Il en sera ainsi jusqu'en 1871, époque où le concordat passé entre le St. Siège et le gouvernement Portugais doit être mis à exécution, si toutefois le Portugal est disposé à remplir les conditions posées, dispositions dont jusqu'ici il est permis de douter. Le St. Père profitera sans doute de la présence à Rome de presque tous les évêques de ce vaste pays pour régler définitivement la chose. Il faut prier pour que cette question si compliquée de la mission des Indes trouve enfin une solution digne de la plus grande gloire de Dieu. Jusqu'ici nous subissons les inconvénients d'une double juridiction, qui établit en quelque sorte deux diocèse sur un même territoire. Bombay, par exemple, compte 15 églises publiques et chapelles. Le Vicaire apostolique en possède 9 et l'archevêque de Goa 6. Toutefois il n'existe aucune séparation locale, et les sujets des deux diocèses sont souvent mêlés ensemble. Cet arrangement provisoire qui existe depuis 1862, a amené une paix qui ne repose que sur des fondements peu solides, mais qui est bien préférable à l'état de guerre qui la précédait. Cependant cette double juridiction a beaucoup d'inconvénients. L'unité si nécessaire au progrès de la religion n'existe que bien imparfaitement. Les efforts qu'ont fait nos Pères pour fonder et tenir des écoles catholiques n'ont trouvé qu'un très faible soutien parmi les fidèles qui dépendent plus directement de l'Archevêque de Goa. Ils se tiennent généralement à l'écart. Le nouveau collège qui s'établit avec tant de peine, n'a pu encore gagner leurs sympathies. Ils nous voient à l'œuvre; ils nous regardent faire avec une indifférence vraiment navrante, et se croient dispensés de nous porter secours; et pourtant ils savent bien que ce collège est pour la jeunesse catholique de toute condition. Mais cela les inquiète peu. Ce n'est pas leur œuvre! C'est celle du vicaire apostolique et celle des Jésuites. — Un autre inconvénient résulte de cette double juridiction. Souvent il y a des abus, des scandales; pour y porter remède et empêcher leur retour, c'est naturellement au Vicaire apostolique que l'on s'adresse, comme à l'autorité religieuse la plus voisine. Mais le plus souvent ces abus, ces scandales ont lieu dans des églises soumises à la juridiction spéciale de l'Archevêque de Goa; en sorte que le Vicaire apostolique, libre du reste de toute responsabilité, ne peut prendre sur lui de les corriger. En voulez-vous un exemple? A Bandora existe une chapelle dédiée à Marie sous l'invocation de N. D. du Mont, et dont la fête est fixée au jour de la Nativité de la très-Sainte Vierge. Cette solennité y attire

généralement une immense multitude d'étrangers. Chrétiens et païens de toute caste affluent de toutes parts. Le malheur est que chaque année voit se renouveler à cette occasion les mêmes désordres, les mêmes excès. La pauvre chapelle devient en ce jour néfaste le théâtre de cérémonies religieuses de toutes espèces, et même de profanations impies, dont il est impossible même d'avoir une idée. De dévotion, vous le comprenez sans peine, il ne saurait en être question. On dirait une véritable foire où se mêlent confusément chrétiens et païens sans distinction de culte ou de religion. Tout le jour une multitude en désordre se presse à la porte du sanctuaire pour entrer ou pour sortir : on se pousse, on se heurte, on parle ; ce ne sont que cris et que hurlements, pareils à ceux d'une place publique. Les offrandes reçues en ce jour passent pour fort considérables. On y vend à 15 ou 20 centimes des cordons de laine, dont la valeur réelle ne dépasse pas 2 ou 3 centimes. Quelle vertu la foule leur attribue-t-elle ? Je l'ignore ; ce que je sais, c'est que l'on en distribue des caisses entières. Cette solennité est une véritable ignominie pour nous autres catholiques. Des personnes de haute considération en sont fort scandalisées ; elles s'étonnent que l'autorité ecclésiastique ne mette pas un terme à un aussi criant abus. Mais ce sanctuaire dépend de la juridiction de l'Archevêque de Goa, et le Vicaire Apostolique n'a rien à y voir. Il lui faut se borner à flétrir de son blâme ces scènes scandaleuses, sans qu'il lui soit permis de rien faire pour y mettre un terme. Ne croyez pas cependant que les prêtres de l'Archevêque de Goa en soient moins bienveillants à notre égard ; nous, de notre côté, nous leur témoignons toute l'affection possible. On voit parmi eux des ecclésiastiques d'une vie fort édifiante, remarquables par leur piété et par l'excellent esprit qui les anime. Sans doute, il y a des exceptions ; mais elles sont beaucoup plus rares que vous ne vous l'imagineriez peut-être. Malheureusement l'enseignement théologique en ce pays n'est pas toujours très-orthodoxe ; il y a même peu de temps on a prié de sortir du séminaire de Goa plusieurs auteurs dont les œuvres sont condamnées par l'Eglise. De là des idées erronées sur l'autorité du Pape, sur les droits réciproques de l'Eglise et du roi de Portugal, etc. Il y a peu de jours nous eûmes la visite d'un chanoine de l'église métropolitaine de Goa. Ce digne prêtre n'a pas peu contribué à la réforme du séminaire diocésain. Il est fort instruit ; entre autres ouvrages français, sa bibliothèque renferme l'histoire complète de la Compagnie, de M. Crétineau-Joly. A son départ de Bombay, il était dans le ravissement au sujet de tout ce qu'il y avait vu, surtout dans nos colléges. Ce vénérable prêtre, frère de l'un des Nôtres, est l'un des trois dignitaires ecclésiastiques à qui l'Archevêque de Goa, au moment de partir pour l'Europe, a confié l'administration de son immense diocèse. Et il fait tout pour s'assurer un succès si désirable, si utile au salut des âmes. — En 1858, nous n'avions d'autres écoles de garçons que l'orphelinat qui comptait à peine 40 enfants et l'école de Mazagon où il y avait près de 50 élèves. Depuis lors, cette école a augmenté d'année en année ; elle est devenue successivement St. Marys High School et plus tard le collége de St. François-Xavier qui est affilié à l'université de Bombay. Nos Pères ont gagné du terrain et donné une forte impulsion à l'éducation de la jeunesse catholique. Ce nonobstant ils ont encore à combattre et leur triomphe ne sera complet que quand les enfants catholiques auront entièrement abandonné les écoles protestantes. Cela demandera encore du temps. Le nombre des enfants catholiques qui fréquentent ces écoles est encore assez considérable. On sent encore fortement ici l'inconvénient d'une double juridiction. Si tous les catholiques étaient soumis à la même autorité, les affaires iraient beaucoup mieux, et l'on pourrait employer des moyens efficaces pour éloigner les enfants de ces tristes écoles où leur foi est si fort en péril. — Je viens d'apprendre à l'instant même qu'un riche Parsi Cowage vient de faire à notre collège un don de 18000 fr., dont 12 000 destinés à faire bâtir une tour qui portera le nom du bienfaiteur. Le reste de la somme (2 500 roupies) sera consacré à la fondation d'une bourse en faveur des élèves pauvres. Les Parsis descendent des Perses qui avaient été chassés de leur pays par les Mahométans. Ils ont conservé jusqu'à nos jours le culte du feu et du soleil ; ils ont à Bombay leur temple consacré au feu. On les voit matin et soir réciter en public leurs prières, le visage tourné vers le soleil ou vers un autre endroit éclairé. Ceux qui se font gloire d'être au sommet de la civilisation, ne connaissent d'autre culte que celui de Mammon. Les Parsis sont très nombreux à Bombay ; ils s'appliquent surtout à l'industrie et au commerce, et ils y déploient une grande habileté. Il y en a parmi eux qui par ce moyen se sont acquis des fortunes princières : notre bienfaiteur est de ce nombre. Que le Seigneur lui rende son bienfait en lui accordant celui de la Foi ; mais hélas ! les pauvres Parsis paraissent encore bien éloignés de la vérité.

Europe. — Allemagne. — Inspruck. — Lettre du F. Müller à un Scolastique de Laval. — 18 avril 1870

... Laissez-moi vous envoyer une petite esquisse historique de notre province. Et d'abord je vous mènerai dans ce vaste royaume translatanien où nos travaux rencontrent, il est vrai, moins d'opposition, mais où par contre la Compagnie est plus lente à prendre racine et à recruter des enfants parmi la population et le clergé. Le Hongrois, de sa nature, a de l'antipathie pour la pauvreté et l'obéissance; si nous déployions un luxe trop fréquent ici, si nous avions d'immenses possessions comme d'autres en cette contrée, nous aurions sous peu un grand nombre de postulants et de novices. Nous avons là pourtant un noviciat, c'est la maison la plus ancienne que possède la nouvelle Compagnie dans la Hongrie. Thyrnace, autrefois déjà maison de l'ancienne Compagnie, fut cédée dès 1853 par Mgr. le Primat de Gran (Strigonie) au R. P. Beckx alors provincial d'Autriche. La maison appartient au gouvernement, mais à titre de bienfonds de l'église; elle a donc été mise à la disposition de l'archevêque qui s'est empressé de l'offrir aux religieux les plus chers à son cœur. Depuis lors, nous étions tranquilles possesseurs de ces vastes bâtiments et nous desservions l'église y attenant. Cependant l'année dernière, la ville de Thyrnace songeait à créer en son sein un gymnase (lycée). Rien ne parut plus simple aux libéraux et aux calvinistes, nombreux dans ce pays, que de faire servir à cet usage le couvent, bien de l'État, dans lequel étaient enterrés depuis près de 20 ans des moines qui ne rendaient aucun service à la patrie. On signa une adresse au ministère, et la chose parut prendre une mauvaise tournure, quand le primat actuel, Mgr. Simor (lisez: Schimour) prit nos intérêts en main. D'abord il nous assura une autre maison de son archidiocèse, en cas que celle de Thyrnace nous fut enlevée; ensuite il plaida lui-même notre cause devant le ministère. On déclara que les biens-fonds de l'église ne peuvent être employés aux usages de l'Instruction publique, que Thyrnace est et restera, conformément aux lois, entre les mains des Jésuites auxquels le gouvernement, sur la demande du primat, l'avait cédé sans conditions. Voilà donc les paisibles habitants de l'endroit tranquillisés de nouveau, et se livrant avec plus d'ardeur que jamais aux pieux exercices de la formation à la vie religieuse. Ils sont, cette année, au nombre de 9, tant Slaves que hongrois. Illum oportet crescere; priez que le Maître de la vigne y envoie un plus grand nombre encore de bons ouvriers! De Thyrnace, rendons-nous en hâte, à travers les steppes sauvages et brûlantes, entrecoupées d'oasis d'une verdure et d'une fertilité incroyables, par des chemins sablonneux et peu pratiqués, dans un gros village situé vers le centre du royaume. Colocza (lisez: Calotcha) est le siège d'un archevêché très-riche, comme presque tous les évêchés de Hongrie, et le collège que nous y possédons jouit de la meilleure renommée dans tout le royaume. En 1860 l'archevêque nous appela à la direction de ce gymnase qu'il venait de retirer aux Pères Piaristes, les instructeurs par excellence de la jeunesse hongroise. Le R. P. Weninger, premier Recteur jésuite du collège, comprit immédiatement l'importance de cette maison et n'épargna rien pour y attirer cette jeunesse, amie du splendide et du grandiose. Au début la maison n'était destinée à peu près qu'à l'éducation des jeunes élèves du sanctuaire; quelques internes seulement trouvaient place dans ses bâtiments mesquins. On augmenta le collège d'année en année, on éleva une grande salle superbe (120 000 fr.); les élèves eurent du succès aux examens publics. Il y a deux ans, l'inspecteur préposé aux examens était un P. Piariste, connu pour ses principes radicaux et démocrates. Il avait écrit des ouvrages où il conseillait d'exclure la religion des écoles, et il ne cachait pas son inimitié envers les Jésuites. Ne vous étonnez pas de trouver de pareils religieux en Hongrie; l'histoire, hélas! révèle des misères plus grandes encore dans ce clergé, riche à l'excès, et aimant la liberté par dessus tout. Notre inspecteur donc arrive, peu disposé à faire passer à nos élèves des examens brillants, comme vous pouvez aisément le supposer. Cependant le R. P. Recteur et les autres Pères lui font la réception la plus courtoise; les élèves donnent une séance académique en son honneur, on lui fait visiter les classes; il interroge, et reçoit les réponses les plus satisfaisantes. Bref, sous peu, toutes ses préventions sont tombées, et la sympathie la plus chaude a pris place en son cœur. Il donne à 12 élèves présentés la note très-bien, ce qu'il ne donna à aucun gymnase de sa circonscription, et dans le rapport qu'il adressa au ministère il mit le collège de Colocza au premier rang, au dessus des établissements d'éducation de Pesth, Bude, etc. On le persécuta publiquement, on le traita d'ami des Jésuites; il se disculpa avec force et cita des preuves de la supériorité de notre méthode; en un mot il donna un retentissement extraordinaire à l'éducation des Jésuites, et le R. P. Recteur dut à la rentrée suivante refuser 150 élèves, la maison ne pouvant contenir que 105 tout au plus. On bâtit toujours, et l'on croit pouvoir, à la prochaine rentrée, ouvrir un local assez vaste pour recevoir plus de 300 élèves. Il est bon de noter que ces élèves sont des premières familles du royaume: on compte parmi eux deux pupilles du ministre Deak, un neveu du ministre Andrássy, un neveu du primat, des comtes

de Bethlen, etc. Il y vient aussi des Juifs, des calvinistes, comme externes, et ce ne sont pas ceux qui font le moins d'honneur et qui sont les moins reconnaissants à nos Pères. Voilà donc le Vaugirard de la Hongrie (sauf quelques différences) ; vous voyez que Colocza est dans l'âge de croissance, mais que c'est une jeunesse vigoureuse et promettant le plus bel avenir ; crescat, crescat! Rendons-nous maintenant à l'extrémité nord-est de la Hongrie, tout près de la Pologne. Là nous trouverons un pensionnat de 56 élèves qui fréquentent les cours du gymnase de la ville. Recevoir l'instruction chez des laïques, l'éducation chez nous, paraîtrait peu utile en France ; il n'en est pas ainsi chez les Hongrois, et si nous avions plus de place, nous aurions encore plus de pensionnaires à Szathmar (lisez : Satmar.) - Un pensionnat semblable se trouve en Croatie, à Posega (lisez : Pochega). Un ou deux Pères suffisent pour toute la maison. Quelques Pères en résidence travaillent dans le diocèse. Le bien produit par ces pensionnats n'est certes pas à dédaigner. Nous avons parcouru les maisons de la Hongrie, mais nous n'avons pas vu tous les travaux des Nôtres. Beaucoup de missions et de sermons allemands se sont donnés dans ce royaume, car au milieu des villages hongrois sont enclavés des bourgs composés tout entiers d'allemands qui sont avides d'entendre la parole de Dieu prêchée dans leur langue maternelle. Quant aux missions données en langue hongroise, c'est chose inouïe jusqu'à ce jour. Cette année néanmoins trois de nos Pères vont semer pour la première fois dans les âmes cette semence féconde ; priez qu'elle fructifie et rapporte le centuple en cette terre inculte et si dévastée par le matérialisme. Un Père de Presbourg vient également de donner les Exercices spirituels au grand Séminaire de Gran : c'est la première fois que cela s'est fait en Hongrie ; puisse cet exemple du Primat entraîner à sa suite tous ses suffragants! Nous avons de plus quelques Prémontrés d'un de ces riches couvents Hongrois dans notre convict à Insprück, et ils ont fini non seulement par se faire à cette vie de privations et de soumission, mais bien plus, ils y ont pris goût, et ils sont attachés de cœur déjà à la règle. Ah! si tant d'autres couvents voulaient ainsi introduire tout doucement une sage réforme dans leur sein! Si le clergé, au lieu de regarder comme une honte et une tache ineffaçable de faire une retraite chez nous, venait à accepter les retraites ecclésiastiques diocésaines comme elles se font en France!

Lorsqu'on pèse toutes ces choses, on serait presque tenté de remercier le bon Dieu d'avoir enlevé au Clergé français, par les mains des révolutionnaires du siècle dernier, ces biens dont la possession est si funeste au Clergé de Hongrie. Mais qui sait les desseins cachés de Dieu? Attendons et prions.

Je craindrais de fatiguer votre attention et d'abuser de votre patience si j'entrais dans les mêmes détails pour les maisons de l'empire cislatanien. Il en est cependant une que je ne saurais passer sous silence : vous me reprocheriez plus tard cette négligence, et à bon droit, car ces événements ne sont pas de peu d'importance. Je veux parler de la petite persécution ministérielle et antiultramontaine peut-être qu'essuya notre maison d'Insprück ces temps derniers. Vous connaissez le toast magnifique porté par notre R. P. Recteur, en octobre dernier à son Excel. Hasser, ministre de l'instruction publique, lors de l'érection de la faculté de médecine à notre Université. Nous nous croyions acquises sans retour les bonnes grâces de M. Hassrer, et quand deux mois après il devint premier ministre nous nous félicitions de son élévation. Hélas! notre joie devait être de courte durée. Le philosophe hégélien fut plus fort que l'homme privé. Le premier ministre oublia tout ce qui était arrivé au ministre de l'instruction. Déjà l'année passée, la commission du budget nous inspira des inquiétudes assez vives en supprimant les 8000 florins de traitement dus aux professeurs de théologie de l'Université d'Insprück. Cependant la Chambre vota en notre faveur, les députés tiroliens, et avant tout Mgr Greuter, surent défendre vigoureusement nos intérêts.

La discussion du budget s'ouvrant vers la fin de janvier pour cette année-ci, nos soucis commencèrent à prendre l'éveil ; d'autant plus que les députés du Tirol avaient depuis longtemps quitté la Chambre. Le R. P. Provincial qui connaissait nos alarmes, nous écrivit une lettre pleine d'espoir et de confiance. Cependant peu après les journaux nous apprirent que la Commission du budget avait supprimé les 8000 florins de la faculté de théologie d'Insprück et demandé le renvoi des professeurs jésuites. Cette nouvelle retentit comme un coup de tonnerre par tout le Tirol. En un instant des cris d'alarme s'élevèrent de tous côtés. Feuilles publiques, brochures, réunions de comités, adresses au ministère, neuvaines et Stes Messes, tout fut mis en œuvre pour notre cause dans ce pays profondément affligé. De nombreuses démarches, des articles de journaux furent faits en notre faveur : et ils nous vinrent de ceux qui jusque là s'étaient montrés nos plus vifs adversaires. Les gazettes les plus libérales, les présidents de cercles constitutionnels, les professeurs de l'Université, tout jusqu'au Statthalter prit fait et cause pour nous, célébra nos louanges, réclama hautement contre une mesure aussi inique que ruineuse pour Insprück. Les intérêts auxquels tous ces cœurs sont le plus sensibles étaient en jeu : les professeurs craignirent de n'avoir plus en des collèges laïques des hommes aussi tolérants, aussi paisibles que les Jésuites ; le gouverneur trouvant fort à son goût notre réserve

et notre conduite régulière vis-à-vis du gouvernement, chose si rare parmi le Clergé du Tirol, disait-il; les libéraux voyaient plusieurs milliers de florins que leur rapportent tous les ans les nombreux élèves étrangers qu'attirent les Jésuites, étrangers qui n'arriveraient plus dans une ville reculée au fond des montagnes, dès que les maîtres de la théologie ne seraient plus des Jésuites; la diète du Tirol crut même que leur enlever la faculté de théologie, c'était anéantir l'Université elle-même, cette Université, bijou de leur province, la plus fameuse et la plus fréquentée de toutes les Universités de l'empire; et l'on cita à l'appui de cette assertion l'état pitoyable de l'Université avant l'érection de la faculté théologique en faveur de nos Pères; les catholiques enfin, se rappelèrent les paroles énergiques de leur évêque et ils ne purent que prier pour notre conservation. En effet, Mgr. de Brixen avait déclaré nettement qu'il se ferait arracher le cœur plutôt que d'envoyer ses élèves séminaristes à Inspruck étudier sous d'autres maîtres que ceux qu'il avait choisis, et que jamais on ne parviendrait à lui arracher la permission canonique en faveur des professeurs séculiers qui succéderaient aux Jésuites: « accepter une pareille succession, s'écriait Sa Grandeur, c'est se rendre complice des persécuteurs injustes de victimes innocentes. » — Que nous avait-on reproché en effet? Deux choses; d'abord que nous enseignons Gury où sont renfermés des principes condamnant la Constitution Autrichienne; ensuite que probablement, notez bien cela, nous accéderions aux décrets du Concile du Vatican et professerions des doctrines semblables à celles du Syllabus. Il nous faut, disait-on, des professeurs patriotes, qui prêtent le serment constitutionnel et soutiennent en fait et en doctrine le gouvernement, (hégélien sans doute) Cependant les démonstrations énergiques du Tirol ne laissèrent pas que d'inquiéter un peu le pouvoir. On vira de bord et on voulut tromper l'ennemi. On promit que la faculté de théologie resterait, que les élèves demeureraient, on alla même jusqu'à permettre à la faculté de garder la moitié de ses professeurs Jésuites. Mais les Tiroliens ne se laissèrent pas surprendre « tout ou rien » était leur devise. La chose traînant en longueur; nous avions déjà fait, sur la demande du R. P. Provincial une neuvaine au Sacré-Cœur, le T. R. P. Général en ordonna une seconde en l'honneur de St. Joseph pour le jour de sa fête. Le 6me jour de cette neuvaine un incident qui se produisit à Inspruck, ne contribua pas peu, je crois, à la solution d'une affaire de cette importance. La diète du Tirol avait promis à la nouvelle faculté de médecine une maison attenant à l'hôpital pour la Clinique. La construction étant achevée le doyen de la faculté de médecine s'empressa de réclamer la cession. Il eut d'abord une réponse évasive, mais il insista, il pressa vivement, et voici enfin la réponse qu'on lui donna: « Le pays de Tirol a promis beaucoup, mais à une seule condition, c'est que l'Université ne fût pas tronquée. Le pays de Tirol ne donnera rien, pas même une obole, tant qu'il ne sera entièrement rassuré sur le sort de la faculté de théologie. » — Voilà donc doyen, professeurs, élèves de médecine à tempêter de leur plus fort, mais peine perdue. Le sénat universitaire se réunit en consultation sur un si grave événement, car enfin l'avenir de la jeune faculté pouvait dépendre de là: le gouvernement est pauvre, et le Tirol refusant ses secours, que restait-il à attendre? Le télégraphe remplit si bien ses fonctions que le lendemain, au soir, le R. P. Recteur partait pour Vienne où il eut une ou plusieurs entrevues avec le ministre. C'était le 20 Février. Le R. P. Recteur nous revint le 23 et le 25 la chambre vota, comme l'an passé, que le ministère aurait à pourvoir au plus tôt la faculté de théologie d'Inspruck de professeurs légaux. Il ne s'expliqua pas davantage. Nous fûmes dès lors sans inquiétude. Le ministère de l'an dernier tomba avant d'avoir satisfait à ce pieux désir de la Chambre: le ministère de cette année est déjà enterré maintenant, et nous sommes toujours tranquilles possesseurs de la faculté. Ces bourrasques soulevées contre notre maison démontrent incontestablement que nous ne faisons pas l'affaire du Noir, et que nous avons une petite part à certain privilège obtenu par N. St. P. Ignace pour ses enfants. Cela doit nous encourager et nous fortifier. En attendant donc nos 200 élèves, venus de tous les points de l'Autriche, de la Prusse, de la Suisse, et même de la France et d'Amérique, continuent à jouir du bienfait multiple de notre direction, et iront, au sortir de chez nous, répandre dans tous ces pays des doctrines saines et des principes sûrs, en un temps où ces deux choses sont si rares et si précieuses. —— La garde d'honneur ne prend pas mal ici: gloire en soit rendue au Sacré-Cœur. Les Allemands sont difficiles à enrôler, mais une fois enrôlés ils tiennent scrupuleusement à toutes leurs pratiques. — Nous avons en ce moment un nouveau ministère, de nouvelles élections, et toute une petite révolution dans le gouvernement, due toute entière à l'initiative de sa Majesté! D'un autre côté des cercles catholiques naissent en grand nombre en Styrie, en Illirie, dans l'archiduché, dans le Tirol; c'est un mouvement prononcé de régénération catholique, parti du peuple lui-même afin d'aider la bonne volonté du Souverain. Seulement en Hongrie une menace d'enlever les biens ecclésiastiques, s'oppose à cette régénération, mais la Hongrie a sa politique séparée de celle de l'Autriche. Le prince impérial a passé dernièrement de brillants examens publics qui lui ont valu les éloges de l'Empereur, son père, et les journaux se sont accordés à taxer ces éloges, non de tendresse paternelle, mais de stricte justice. La famille impériale nous est toujours complètement dévouée; le petit prince vient de faire sa première

Communion. — Je finis par un trait d'héroïsme que je ne ferai qu'esquisser rapidement vu que les détails vous arriveront ou vous sont arrivés sans doute déjà. Le 10 Mars, le F. de Pegerimhoff se promenait avec deux autres philosophes le long d'une branche du Danube. Soudain ils entendent non loin d'eux un gémissement sorti du bord de l'eau. Ils accourent et voient un homme luttant faiblement contre les vagues glacées. L'intrépide F. de Pegerimhoff de dénouer aussitôt sa soutane et de se jeter à l'eau. En quelques instants l'infortuné est amené aux bords du fleuve; cependant l'endroit était d'un accès difficile, les trois Frères réunissant leurs forces parvinrent néanmoins à arracher la victime aux flots menaçants; c'était un vieillard de 78 ans qui par mégarde s'était laissé choir dans le Danube. Ils le transportèrent, après l'avoir frotté et fait revenir à lui, dans l'habitation de sa fille et de son beau-fils qui les remercièrent à genoux et en fondant en larmes de l'immense service qu'ils venaient de rendre à leur père.
Tels sont les détails que je me suis proposé de vous communiquer. Priez pour l'Allemagne pour que rien n'entrave plus l'œuvre de Dieu!

Suisse. — Dans une petite ville du canton de Zug nommée Baar, une mission avait été commencée par les Pères de la province de Germanie. Tout à coup arrive de Berne l'ordre de cesser la mission. Pourquoi cette mesure? C'est que la mission se terminait le jour où devaient avoir lieu les élections cantonales. Evidemment dans ces circonstances, la mission était une manœuvre électorale. Il fallait donc l'empêcher. On le fit, mais le résultat ne fut pas celui qu'on attendait. La mission jusqu'au jour où elle fut interdite n'avait pas cessé. La population était hostile à son curé, les meilleurs d'entre les habitants imbus de préjugés contre la Compagnie. Personne ou presque personne ne venait aux sermons. Dès que la défense fut connue tout changea d'aspect, chacun voulut se confesser, les Pères furent assiégés, l'un d'eux fut obligé de rester encore après le départ des autres pendant deux jours et demi qu'il passa au confessionnal. En un mot pour la fréquentation des Sacrements le résultat dépassa ce qu'on aurait pu attendre d'une bonne mission. Il en fut de même des élections. Avant la mission le parti conservateur n'avait aucun espoir, les dispositions du peuple changèrent tellement que sur 9 membres du grand conseil, 8 conservateurs furent élus. Ainsi Dieu sait tirer le bien du mal.

École apostolique du Jésus de Poitiers. — Lettre du P. E. Chambellan au R. P. Provincial. — 30 Mai 1870.

... Je crois aller au devant de vos désirs en vous entretenant un peu de votre chère petite École apostolique. Mon R. Père, le bon Dieu nous bénit visiblement. J'avais demandé à St Joseph de me donner pour commencer 12 enfants; avant hier le 12me m'arrivait de Paris; c'est le plus âgé de l'école, il va avoir 18 ans et n'a pas commencé le latin; toutefois il me paraît un excellent sujet et en deux jours il a déjà conquis l'estime et l'affection de ses condisciples. Voici, mon R. Père, sur mes chers enfants quelques détails qui pourront vous intéresser. — Nous avons eu de la peine à former le noyau. Plusieurs n'arrivèrent pas au jour marqué, et même un autre sur lequel je comptais, fut retenu au dernier moment et entra au petit séminaire; de manière que le jour de la rentrée, 6 apostoliques seulement purent suivre les cours du collège. Un 7me élève restait au Jésus, car 3 ou 4 jours après son arrivée il trouvait déjà le niveau trop élevé pour lui et il m'avait demandé à le laisser partir, m'assurant qu'il désirait se faire prêtre, mais qu'il n'avait jamais compris qu'il s'agissait de devenir Missionnaire. Six enfants pour commencer l'école, c'était trop peu: je me décidai donc à demander au P. de Foresta de me céder trois de ses jeunes enfants, afin de mettre de l'entrain dans les jeux, chose que je regardais comme un point capital pour empêcher la nostalgie. Il m'accorda ma demande et les 3 apostoliques d'Avignon joints aux nouvelles recrues eurent bientôt formé la douzaine. Aussi joue-t-on à merveille, et personne n'a l'air de s'ennuyer. J'ai d'excellents éléments dans ces enfants venus de tous les coins de la France, car il y en a deux du Finistère, un de Nantes, deux du Puy de Dôme, un du Lot, un de la Corrèze, un de l'Anjou, un de la Champagne, un de la Hte Loire, un du Doubs, un de Lyon. Les vocations ne manquent pas; j'ai déjà refusé 5 ou 6 demandes; et je prévois qu'aux grandes vacances il y aura une vingtaine d'élèves à l'école; ce sera une belle rentrée pour le mois d'Octobre. Heureusement que nous avons des dortoirs dans le haut de la résidence; car notre vieille maison ne suffirait pas. — Il y a des apostoliques dans toutes les classes depuis la 2e jusqu'à la 7me. Le P. Argant disait l'autre jour devant moi à un père de famille qu'il était enchanté de nos enfants. Ils tiennent en général le haut de la classe. La semaine dernière ils n'étaient que 9 apostoliques à concourir avec les pensionnaires et ils ont emporté une croix et 4 rubans. Cette semaine, dans plusieurs classes il n'y a pas eu composition, et j'ai eu cependant deux croix de diligence, deux places de 3e, deux places de 4e et une de 5e. Nos enfants sont très bien posés au collège. Dès la première composition, un apostolique ayant été premier, fut applaudi par toute la classe. Ils se firent de suite remarquer par leur régularité: « C'est qu'ils ne disent pas un mot, » disait un élève. —

Et un autre : « Les apostoliques ! c'est si haut qu'on ne peut pas y atteindre. » Le R. P. Recteur est bien content ; il trouve que ce sera un bon ferment pour son collège ; mais aussi qu'il est bon et généreux pour ces enfants ! Non seulement il vient souvent les voir au Jésus, mais il a tenu à les conduire lui-même en classe, et il disait aux élèves qu'il allait leur confier un apostolique, mais à condition qu'ils seraient bien bons pour lui. Aussi partout ont-ils été admirablement accueillis, et nos enfants ne tarissent pas sur la politesse des pensionnaires. Les élèves leur ont en effet envoyé à l'envi des livres, du papier, des plumes. Un autre m'envoyait 5 francs dans un morceau de papier avec ces mots : "Pour les petits bretons. Un enfant me faisait généreusement pour l'école le sacrifice de 10 francs qu'il avait reçus en récompense d'un prix d'examen. Enfin un autre offrait généreusement sa montre à un apostolique qui, bien entendu la refusa, disant qu'il n'en avait pas besoin. — Je suis aussi très-content de l'esprit des enfants. Déjà les pénitences au réfectoire que j'ai fait introduire à Avignon, sont ici en honneur. Bras en croix, baisement de pieds, coulpes, tout cela ne fait pas un pli. Pour la petite table surtout, j'ai de la peine à contenter tout le monde : il faut retenir sa place d'avance, encore est-elle souvent prise. Plusieurs font des actes de mortification plus pénibles encore. Enfin, Monseigneur Baudichon, évêque des Iles Marquises étant venu bénir notre chapelle et ayant consenti à donner la Confirmation à un apostolique et la tonsure au surveillant, venu d'Avignon, je voulus préparer les élus par un petit acte d'humilité. On avait besoin de se laver les pieds ; j'annonçai que je profiterais de la circonstance au profit de la mortification : que je laverais les pieds à ceux qui devaient être confirmé et tonsuré et qu'ils rendraient ensuite le même service aux autres. Cela ne souffrit pas la moindre difficulté. Ils lavèrent et baisèrent les pieds de leurs condisciples qui les admiraient en silence. Je jouissais de cette scène. « Oh ! mon Père, me disait le surveillant après la cérémonie, ce n'est pas grand'chose ; Notre-Seigneur l'a bien fait ! » — Le soir, je fis un exercice de modestie en faveur de nos deux privilégiés. Mais plusieurs jaloux de leurs humiliations me demandèrent à passer aussi sur la sellette ; malheureusement il se faisait tard et je n'accordai cette faveur qu'à un seul qui nous vient de Montgazon (petit séminaire d'Angers) et qui est d'une admirable ferveur. —— Vous le voyez, mon R. Père, le bon Dieu est avec nous ; je vous en conjure, priez bien pour votre petite école. ——

A la date du 8 Juin le même Père écrivait : Mes chers enfants font ma joie et ma consolation. Dans le mois de Mai ils ont obtenu 13 décorations ; pour la première semaine du mois de Juin ils en ont déjà obtenu 4, et cependant il y a en tout au plus 9 apostoliques (quelquefois beaucoup moins) à concourir avec les pensionnaires. Aujourd'hui le nombre de mes enfants dépasse la douzaine. Deux Morbihannais me sont arrivés hier soir et ce matin.

Chine. — Mission du Tchéli Sud-Est. — Extraits de quelques lettres arrivées par le dernier courrier à Mgr. Dubar au Gesu. — Lettre du P. Leboucq, 14 Janvier 1870. — Notre retraite annuelle s'est terminée le 11 du courant et j'ai repris la campagne depuis deux jours. Je vais baptiser une centaine de catéchumènes au moins dans le N. E. de Hoei-Tchen avant le 1er de l'an Chinois qui arrive cette année le 31 Janvier ; et après la retraite des catéchistes et des élèves-catéchistes de Lin-Cham-se, à laquelle Votre Grandeur ne pourra assister cette année, je prendrai la direction du S. E. ; il y a beaucoup de monde par là. —— 24 Janvier. — Je suis à Kiao-ho-Chien et je reçois trois catéchistes revenant de l'Est du canal impérial, des sous-préfectures de Nin-Kim, Ou-Kiao et Com-Houam, j'étais dans ce pays là, il y a six semaines ; et depuis lors il y a encore 500 personnes qui demandent à se faire chrétiennes et parmi elles dix familles qui avaient donné leurs noms aux protestants, et (il faut admirer) deux familles de Mahométans ! Il y a aussi dans le nombre plusieurs bacheliers. Les affaires vont trop vite, Monseigneur ; et après le 1er de l'an chinois j'aurai besoin de dix catéchistes de plus que cette année. — Aussi gare le budget !!!

2 Février. — Pour la première fois nous échangeons cette année des Nien-li (souhaits et présents de nouvel an) avec tous les onze Ya-men (mandarinats des préfets et sous préfets), de Ho-Kien-Fou, dont les rapports avec nous se sont remarquablement améliorés. Hélas ! que nous apporterez-vous d'Europe ? des objets de 20, 25 francs comme gros présents et d'autres de 2, 3, 4 et 5 francs comme accessoires. Je vous rappelle ; car je me confirme de plus en plus que sans tous ces personnages grands et petits, nous glanerons, mais ne moissonnerons jamais !

Lettre du R. P. Gonnet, 15 Février 1870. —— Dans votre dernière lettre du mois d'Octobre que je viens de recevoir (L'hiver est rude et le retard s'explique facilement), Votre Grandeur demandait des nouvelles de nos amis, les mandarins Lin et Li. Nos missives vous auront déjà mis au courant (voir le No. des Missions catholiques, Vendredi 6 Mai) — Le nouveau préfet ou E. hi. Fou de Ho-Kien-Fou n'est pas moins

intime avec le P. Lebouq que son prédécesseur. C'est un homme ferme, capable, dont les Chinois disent beaucoup de bien. Il est venu dîner à la résidence. Tous les sous-préfets du Fou voyant comment leur chef en agit avec nous, s'efforcent de marcher sur ses traces et ils nous rendent de vrais services. Le P. Lebouq a eu un succès monstre à Ho-Kien-fou à l'époque du 1er de l'an Chinois. Il a été comblé d'honneurs et de présents par tous les Tche-Chien (sous-préfets) qui venaient faire leur visite de bonne année au Tche-fou. Les Chinois ouvraient de grands yeux et se disaient à l'oreille: "en voilà un à qui il ne ferait pas bon chercher noise". Mais votre Grandeur sait, à propos de ces présents mandarinaux que plus on en reçoit et plus il faut en donner, ce qui n'est pas une petite difficulté dans ce pauvre pays du Tché-li. Cette année nous avons dû en fournir à une quinzaine de mandarins et pour chacun 8 espèces d'objets! Nous avons fait de notre mieux, mais ce n'était pas brillant: les chandelles, les mornes, les brosses à dents, les petits couteaux, le papier de tapisserie, le savon odorant... ont joué un grand rôle dans nos actes de libéralité. Assurément on pourrait trouver mieux à Paris, et cela à bon marché. Votre Grandeur ne quittera pas sans doute le beau pays de France sans nous procurer une provision en ce genre. —— Depuis quelques jours on répand les bruits les plus sinistres au sujet des Tcham-mao (Rebelles): au Midi on dit qu'ils sont au Nord, et au Nord on dit qu'ils sont au Midi: au fond, on ne sait même pas s'il y en a dans le pays, et l'hiver parait vouloir se passer sans encombre, malgré la grande misère qui règne au Nord et au Midi; que Dieu daigne nous accorder cette faveur! Nous avons grand besoin d'avoir la paix pour recueillir l'abondante moisson qui se prépare encore cette année. Sur les 39 sous-préfectures qui composent le Vicariat, 16 n'avaient pas un seul chrétien en 1857, et 12 n'avaient qu'une ou deux chrétientés de 5 ou 6 familles chacune. Or c'est dans ces quartiers-là surtout que les néophytes et catéchumènes sont encore cette année les plus nombreux. Mais qu'il y a, par toutes ces sous-préfectures, de millions de païens à convertir! Sans doute nous avons eu l'an dernier un bien consolant et vraiment beau résultat: 2115 adultes baptisés et cela pour une douzaine seulement de missionnaires! Mais quid hoc inter tantos? Si nous éprouvions moins sérieusement ceux qui demandent à se faire chrétiens, nous pourrions en baptiser dix fois plus; mais ne baptisons pas pour baptiser; ce sont des hommes qu'il faut sauver et pour cela il faut des chrétiens non pas de nom, mais de fait. Avec ces précautions vous le savez, Monseigneur, nos néophytes persévèrent; et la preuve en est que sur les 3 à 400 chrétiens que nous comptons comme ne pratiquant pas ou presque pas, parmi nos 18000 baptisés, il y a beaucoup plus d'anciens chrétiens que de nouveaux. Nous continuerons donc à suivre cette voie; mais il nous faut du renfort, et aussi, Monseigneur, que ne pouvez-vous battre monnaie? Le besoin s'en fait vivement sentir. Avec les conversions, il faut multiplier les œuvres, les écoles surtout. Ici à Tcham-Kia-Tchouam, nous avons, outre les deux professeurs du séminaire, ceux des orphelinats de garçons et de filles, ceux des écoles de garçons et de filles du bourg; c'est-à-dire en tout 6 maîtres et 3 maîtresses d'école. Nous nous efforçons aussi d'augmenter le nombre des écoles de pharmacies dans tous les districts; au Midi il y en aura cette année un bon nombre de nouvelles. La retraite annuelle des catéchistes du Nord va commencer après demain; il y en aura environ une soixantaine, dont 20 encore apprentis. Vous le savez, combien de sapèques il faut pendant toute une année pour acheter du millet pour tout ce monde, qui grâce à Dieu a fort bon appétit. La conclusion de tout ceci, vous la tirez, Monseigneur; je vous promets d'avance que nous ne laisserons pas moisir les écus. J'oubliais de vous dire que nous allons aussi ouvrir une école ou plutôt une petite pension pour un certain nombre d'enfants de néophytes ou de catéchumènes, pension gratuite pour eux bien entendu. — Me voilà à peu près à bout de nouvelles. Les chrétiens me parlent souvent de Votre Grandeur, de Rome, du Concile et du Pape. Que Rome doit être admirable dans ce moment! Quel spectacle!

Lettre du P. Petitfils, 17 Février. — Aujourd'hui j'ai interrompu ma mission de Lim-cham-se à cause de la retraite des catéchistes de ce district. C'est le P. Bruey re qui est le prédicateur, et le P. Lebouq le conférencier. Le P. Ki, (prêtre Chinois) se trouve aussi avec nous; il y a donc 4 prêtres auxquels les retraitants peuvent s'adresser. Samedi le R. P. Supérieur y viendra pour la clôture qui aura lieu dimanche. Parmi ces catéchistes tous ne sont pas d'anciens chrétiens; il y en a un bon nombre de néophytes baptisés il y a quelques années; tous sont lettrés; mais il n'y a entr'eux, je crois, qu'une quinzaine de bacheliers dont la majorité sont néophytes.

(N. B. j'interromps un instant cette lettre pour copier un récit que le P. Brueyre écrit à ce sujet à un Père de la Compagnie):
« Voici quelques détails sur la conversion de l'un de ces catéchistes, autrefois diseur de bonne aventure. Je les ai appris de la bouche même du converti. Nzan-houam-wen, c'est son nom, se faisait passer depuis longtemps pour un homme qui prédit les événements heureux

ou malheureux qui arrivent aux familles. Il s'était adjoint un autre païen intelligent et parlant avec beaucoup d'aplomb. Ce compère le précédait dans les villages par où il devait passer; s'informait adroitement de tout ce qui regardait les familles qui les habitaient; puis prenant note de ses observations, il les transmettait fidèlement, mais dans le plus grand secret, au principal diseur de bonne aventure, et avait grand soin de ne plus reparaître dans ce village. Le prophète arrivait au bout de quelques jours monté sur un chameau; sur son chameau étaient suspendues quelques cages de moineaux. Cet attirail indiquant son métier, à son entrée dans un village, tout le monde, hommes et femmes, vieillards et enfants, d'accourir pour consulter l'oracle. Lui, interrogeant gravement un des demandeurs: « quel est le nom de ta maison, lui disait-il? et après sa réponse, sur un signal donné à un oiseau bien appris, le volatile de son bec tirait un petit billet d'une boite mystérieuse, et le présentait à la personne qui avait consulté. Elle, ne soupçonnant pas de supercherie, l'ouvrait avec empressement, et y lisait à son grand étonnement l'histoire de ce qui s'était passé dans sa famille; l'entière conformité de ces choses avec la vérité, lui faisait croire que celles qu'on lui annonçait sur ce billet comme devant arriver, ne manqueraient pas d'avoir lieu en leur temps. Cette jonglerie était répétée pour bien d'autres familles. Alors le prétendu diseur de bonne aventure recevait une large rétribution, et allait porter ses tromperies dans d'autres villages préparés aussi par son compagnon d'imposture. — Or il arriva qu'un jour cet habile jongleur agit contre nos chrétiens dans une grosse affaire; il eut peur de nous; et cette peur salutaire lui ayant fait reconnaître sa faute, sur ses instances reitérées, Monseigneur l'admit à l'épreuve: et après 3 ans de catéchuménat il fut admis au baptême. Entièrement changé il travaille à gagner des âmes à Jésus-Christ, son instruction et son savoir-faire aidant, il a converti sa nombreuse famille et beaucoup d'autres soit dans son village, soit dans les autres quartiers où il est envoyé par les Missionnaires. Il est ici maintenant en retraite avec une soixantaine d'autres catéchistes. Oh! n'est-il pas consolant de voir ce pauvre homme faisant sa retraite avec autant de recueillement et de fidélité à toutes les prescriptions de ce pieux exercice, qu'en montrerait un ancien chrétien d'Europe! »

Suite de la lettre du P. Petitfils. — Le P. Ki me disait il y a deux jours, qu'il aura cette année moins de baptêmes d'adultes que l'an dernier; il compte néanmoins en faire près de 500. Les PP. Octave et Stevani ont aussi bon nombre de catéchumènes au midi du Vicariat. Ainsi l'année présente, je l'espère, ne sera pas moins fertile que la précédente. Pour ma part je n'ai encore que 50 baptêmes sur ma liste, mais au Kim-tcheô j'en ai plus de 100 qui m'attendent et que je vais aller faire prochainement. Avec le grand nombre d'ouvriers apostoliques que vous ne manquerez pas de nous envoyer de France, nous allons doubler nos forces, et le nombre des catéchumènes va aussi, sans doute, augmenter.

Lettre du P. Octave, 1er Février. — La nouvelle année chinoise nous laisse quelques jours de repos; et je suis heureux d'en profiter pour venir donner à Votre Grandeur quelques détails sur l'état du district dont je suis chargé. Je ne parlerai pas des anciens chrétiens qui vous sont assez connus; comme vous le savez aussi, dans le terrain que j'ai à défricher, dans les deux préfectures de Quam-pim-fou et de Taimin-fou, à part la sous-préfecture de Wei-Chien qui comptait plus de 2000 fidèles, les 17 autres, toutes ensemble, n'avaient pas 300 chrétiens il y a 6 à 7 ans. Or c'est surtout dans ces quartiers neufs que les conversions ont lieu. L'an dernier, lors de votre départ pour Rome, nous comptions déjà 12 chrétientés toutes nouvelles. D'autres en bon nombre se forment comme vous allez le voir. Sans doute nous avons eu longtemps à lutter pour obtenir la liberté de paraître et de prêcher dans ce pays, surtout à Quam-pim-fou; mais enfin nous sommes installés dans la ville même et de là nous pouvons rayonner dans toute la préfecture. Je vous ai déjà écrit et le pillage de notre maison au mois de Mai dernier et la réparation solennelle qui nous a été rendue, grâce à la généreuse et énergique intervention de M. le Comte de Rochechouart, proministre de la Légation française à Pékin. Que Dieu le récompense de la grande bienveillance qu'il exerce envers tous les Missionnaires! Depuis lors cependant les païens n'ont pas manqué de chercher à se venger en affichant dans la ville ou semant sur les routes des feuilles remplies d'injures qu'ils savent si bien écrire. Mais le papier ne fait point fortune: les honnêtes gens savent à quoi s'en tenir; et le nombre des catéchumènes augmente en raison direct des moyens pervers que le démon emploie pour empêcher les conversions. Dans la sous-préfecture dont le siège est la ville même de Quam-pim-fou, dans le Tom-nien-Chien, au gros bourg de Leou-hain, j'ai deux petites écoles, tant pour le village et les petites chrétientés environnantes, que pour les catéchumènes de la contrée. — Dans la sous-préfecture de Han-tan-Chien, et à 12 ly (on sait que 10 ly forment à peu près une lieue) sud de cette ville, sur le bord de la petite rivière qui

va à Quam-pim-fou, 20 familles viennent de se déclarer catéchumènes. J'y ai fait deux voyages, et je crois ces gens là sincères. Nous avons préparé un local où s'apprennent les prières et le catéchisme, un catéchiste y réside à poste fixe, et plusieurs personnes, j'espère, seront bientôt dignes de recevoir le baptême; ce sera la première chrétienté du Kan-tou-Hien. — Au Fei-Chiam-chien deux chrétientés nouvelles se forment, et je pourrais même dire sont déjà formées, l'une à 15 ly, l'autre à 30 ly de la ville de même nom; et dans cette ville nous comptons deux ou trois familles dont les chefs sont déjà baptisés. — La chrétienté de Léou-niii-Kou que Votre Grandeur connait, au Quam-pim-chien comptera cette année plus de 100 chrétiens; et celle de Tcham-tom à 3 ly de distance, dépassera probablement 300. Une troisième petite chrétienté s'ouvre présentement à l'Ouest de ces deux villages et compte déjà 5 ou 10 familles. Tcham-tom a deux écoles et Léou-niii-Kou aussi, une pour les garçons et l'autre pour les filles, ou plutôt une pour les hommes et l'autre pour les femmes, car nous avons là des écoliers et des écolières de tout âge; on se fait enfant à l'école de Notre-Seigneur pour gagner le Ciel. J'ai passé la fête de Noël à Tcham-tom; nous l'avons célébrée du cœur et de notre mieux, mais sans église bien entendu. Vous savez que ces néophytes, comme ceux de presque toutes nos nouvelles chrétientés du reste, n'ont pour réciter leurs prières qu'une pauvre chambre que l'un d'eux prête pour cet usage. Aussi presque tous les chrétiens étaient agenouillés dans la cour, en pleine heure de minuit! pour entendre la Ste Messe. Quand pourrons-nous bâtir? Dieu le sait. Les chrétiens ne pourront ramasser une sapèque cette année; ce sera tout juste s'ils ne meurent pas de faim: point de pluie depuis plus d'un an! aussi n'y a-t-il pas eu de récolte, et c'est la plus affreuse disette dans ces trois ou quatre sous-préfectures en particulier. Sous le bras de Dieu qui punit, espérons que nos pauvres Chinois apprendront à reconnaître leur Souverain Maître et se convertiront en plus grand nombre! — Au Kiii-Tcheô aussi le nombre des chrétiens augmente. Deux chrétientés nouvelles se forment; l'une à 20 ly Nord-Ouest de Tcham-tom; l'autre, qui promet beaucoup, à 15 ly Ouest de Li-iao sur la route de Quam-pim-fou et à 40 ly seulement de cette ville. Ce sont des familles aisées et dont la parenté est nombreuse. Ceux qui sont déjà convertis espèrent arriver bientôt à déterminer leurs amis et connaissances à les imiter. Là aussi nous avons deux écoles; il en faudrait trois ou quatre. Ce sont des écoles qu'on pourrait bien appeler ambulantes, car elles se tiennent tantôt dans un village, tantôt dans un autre; on y étudie le catéchisme et les prières; elles produisent d'heureux fruits; et il faut bien ménager les sapèques hélas! — A Quam-pim-fou et à Tai-min-fou nous avons deux pharmaciens-médecins qui distribuent des remèdes et baptisent les petits infidèles moribonds. Deux chrétientés se forment au Nord et à peu de distance de Tai-min-fou. — Enfin, Monseigneur, nous avons pu pousser de nouveau jusqu'à Koi-Tcheô auprès du fleuve jaune; le seul point important qui restât à occuper au Midi. J'y ai loué une petite maison, ouvert une pharmacie et un petit catéchuménat. Nous compterons là aussi, au milieu de cet épais paganisme, quelques chrétientés, j'espère, lorsque Votre Grandeur reviendra au milieu de nous. Deo Gratias.

Varia. — Quito. — Trait de mœurs des Jivaros (sorte de sauvages de ce pays)

. . . Nous avons invité, il y a quelques jours, un de ces Jivaros à dîner avec nous, en compagnie de quelques autres Jivaros qui ont été jusqu'à Abanico pour poser les jalons de la nouvelle route. Mais notre convive, le principal des Jivaros, ne prit pas une bouchée de nourriture. Votre Révérence sait-elle pourquoi? Parceque depuis plus de deux ans il jeûne en expiation d'un crime dont il s'est rendu coupable en donnant la mort à un de ses ennemis. Ce jeûne doit se prolonger jusqu'à la fête du chef de cet ennemi qu'il tient en son pouvoir. Il consiste à s'abstenir, les six premiers jours, de toute espèce de viande et de tout aliment substantiel. Il est seulement permis ces jours là de prendre un quindé ou oiseau-mouche et un guineo par jour, mais de la manière suivante: Les pénitents doivent eux-mêmes faire cuire le quindé dans une marmite qui contient sept ou huit aiguières d'eau de la grandeur de celles que nous avons à Quito. Quand l'oiseau-mouche est bien cuit, les pénitents ne le mangent pas tout entier dans un repas; mais la moitié le matin, et l'autre moitié le soir. Le guineo doit être le plus petit possible; on en prend également une partie le matin et l'autre partie au repas du soir. Après ces quelques jours on peut prendre des aliments plus substantiels et des viandes plus fortifiantes comme celle de poule, de cerf, etc. On s'abstient toutefois de la viande de porc jusqu'à la fête du chef qui se célèbre deux ans après l'assassinat. Le jour anniversaire, le vieillard qui remplit parmi eux les fonctions de prêtre leur présente, sans cérémonie, la viande qu'ils trouvent appétissante par excellence, c'est-à-dire, la viande de porc. Le jour assigné

aux convives, nous avons donc fait assaisonner les mets de viande de porc. Voilà pourquoi notre Charupi, c'est le nom du Jivaro, par respect pour son jeûne, n'a jamais consenti à prendre un morceau, malgré nos instances. Enfin il s'est contenté d'un peu de passaya et de café. Voyez, mon R. Père, s'ils sont dignes de compassion ces pauvres hommes qui font tant de pénitences pour expier leurs péchés.

Espagne. — Extrait d'une lettre du P. Orlandis à un Père de Laval. — Je suppose que vous avez connaissance de notre voyage en Espagne. Le Seigneur a daigné le bénir et le rendre fructueux. Nous avons jeté les fondements de six résidences dans des villes différentes: et il s'agit maintenant d'établir deux petits collèges; nous verrons si nous réussirons. Croyez-vous que j'ai éprouvé une grande consolation en voyant ce qui se passe en Espagne? Il en est pourtant ainsi. Il y a beaucoup de foi et on en donne des marques extérieures et publiques plus qu'auparavant. A Palma (île de Majorque) j'ai assisté à une réunion de catholiques qui compte plus de 2000 membres. Là, ainsi qu'à Barcelonne, à Valence et partout, j'ai vu beaucoup de personnes chancelantes et indifférentes autrefois, qui sont maintenant bien affermies et décidées pour la bonne cause. Figurez-vous qu'on compte déjà 5000 Juntas catholico-monarchiques dont la devise est Religion, Patrie, Roi; en outre, il y a 80 journaux qui soutiennent la même cause qui est avant tout l'unité de la foi. En dehors de cette politique catholique, il y a d'autres associations, dont le but exclusif est de travailler pour le maintien de la religion dans les différentes classes de la société: telles sont par exemple « la Jeunesse catholique » et « l'association catholique ». Les premières sont composées seulement de jeunes gens, — les autres de Messieurs et de Dames de tout âge. Toutes ces associations sont très-nombreuses et elles comptent parmi elles des personnes des plus distinguées par leur noblesse, leur rang, leur talent et leur vertu. Elles s'occupent à propager l'instruction publique surtout parmi le bas peuple, forment des écoles gratuites, établissent des chaires, des catéchismes, publient et distribuent des livres, de petites brochures, etc, pour combattre les erreurs des protestants et pour expliquer la doctrine catholique. Enfin le mouvement catholico-monarchique est si grand, si important, si majestueux, qu'il jette l'épouvante parmi les méchants, tandis qu'il ranime l'esprit des honnêtes gens. Pendant la semaine-sainte, les solennités de l'Eglise se sont faites comme de coutume. Les militaires portaient les armes renversées en signe de deuil: ils firent leurs Pâques et visitèrent les églises tout comme auparavant. Mais une des choses les plus remarquables que j'aie vue, c'est sans contredit la Ste Communion pascale des malades retenus chez eux. Quelle magnificence! quelle profusion de fleurs! quelle manifestation de la foi! quels chants d'allégresse! que de larmes de dévotion! Il faut le voir, mon cher Père, pour le croire. Le carrosse destiné à porter le Saint-Sacrement était attelé de 8 superbes chevaux blancs aux panaches et aux brides bleues parsemées d'argent. Le carrosse est tout doré à l'extérieur et tapissé à l'intérieur: il ne sert que pour porter le St Sacrement. Je n'ai pas pu compter la multitude de voitures de parade qui suivaient le carrosse: et il faut remarquer que c'était dans une paroisse secondaire que la cérémonie avait lieu. Au moment où le Saint-Sacrement parut sur le seuil de la porte de l'église, la musique d'un régiment fit entendre les accords majestueux de la marche royale, et aussitôt la foule de s'écrier avec un enthousiasme religieux indescriptible: « Vive Jésus dans le Saint-Sacrement: Vive l'Eglise notre mère, etc. Je fis alors comme tout le monde, je poussai beaucoup de cris, mais je versai encore plus de larmes: et je me sentis fier d'être Espagnol. Il y a une petite place devant cette église dédiée à St Etienne. Les républicains ont là leur club. Ils furent obligés d'orner de teintures leurs balcons comme tous les autres, car autrement ils auraient couru risque d'être assaillis par le peuple. A Barcelonne il n'y a pas autant de manifestation et de magnificence; mais dans les cérémonies religieuses la foule se presse dans toutes les églises, et il y règne beaucoup de piété.

En voilà assez pour cette fois. Veuillez, etc. . . . . Orlandis S.J.

Chine. — Nankin 8 Mars 1870. — A Yang-Kin-pang, l'hopital européen tenu par les Sœurs de la Charité fait grand bien. Tous les ans, dit le P. Basuiau, il y meurt environ 30 catholiques, pas un seul n'a été privé des Sacrements: sur 50 protestants qui y meurent, 15 environ se convertissent chaque année. La première et principale cause c'est après la grâce, la comparaison et le rapprochement que font les malades entre la conduite des prêtres et celle des ministres; puis la charité et la prudence des Sœurs. Quelques-uns ont été ramenés parcequ'ils ont remarqué qu'à Trinity-church, on faisait une distinction entre les pauvres qu'on refusait, et les riches qui venaient étaler leur toilette tapageuse, tandis qu'il n'en est pas de même à

l'église St Joseph. La conduite de la Providence est véritablement admirable à l'égard de ces pauvres gens. La plupart ont mené une vie scandaleuse pendant de longues années, ont commis tous les crimes imaginables, plusieurs n'ont pas fait, ou n'ont fait que la première Communion, et par une série de   et de maladies, ils se voient amenés à l'hôpital de Chang-hai, reviennent au bon Dieu et meurent en vrais prédestinés.

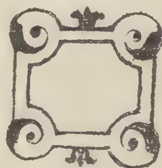
Vousi. — Wei-chan est une montagne en face de la résidence, où les principales familles du pays tiennent à honneur de se faire enterrer. Aussi le flanc des collines est-il couvert de Se-tang (maison des morts). C'est là que Li-hong-tchang, ancien vice-roi des deux Kiang, a relevé un temple qu'il a dédié aux esprits de tous ceux qui sont morts dans la dernière guerre des rebelles. Il est composé de trois bâtiments successifs et en amphithéâtre. Celui du milieu renferme dans cinq chambres les tablettes où sont inscrits les noms des guerriers morts pour la patrie: de chaque côté les soldats, au milieu les chefs. Rien de spécial d'ailleurs; ce sont toujours les mêmes ornements, et néanmoins on voit encore avec plaisir ce temple, même après celui de Confucius.

Le Ganche est la seconde source de l'Empire, la première est à Tchen-Kiang: elle coule à travers des rochers naturels et artificiels. Un kiosque gracieusement découpé est à côté, et par devant un petit bassin avec des poissons rouges. Cette source, il y en a plusieurs autres de la même origine, est la plus célèbre: le peuple y jette par superstition des sapèques, des objets précieux. Dans le village de 2 à 3000 âmes, presque tous les habitants fabriquent avec de l'argile ou vendent des idoles des poussahs, des génies, etc. Une magnifique allée d'arbres plusieurs fois séculaires conduisait au principal Se-tang: il en reste encore quelques-uns, les autres ont été détruits par les Tchang-mao. Sur le sommet de la colline voisine est une tour à 7 étages, et décapitée, au milieu des ruines d'une bonzerie: de loin on croirait apercevoir les reste d'un chateau féodal. On peut voir dans une lettre du P. Fournier écrite avant la guerre, la description de ce qu'il y avait alors. Tout le village comme toute la montagne est couvert de Se-tang, la plupart en ruine, quelques-uns se relèvent; on y voit aussi des espèces d'arcs-de-triomphe dont les sculptures sur pierre en relief sont assez curieuses. Ce sont des grues, des hérons, des oiseaux aux formes insolites, se repliant sur eux-mêmes, des dragons à cinq pattes avec tête semi-humaine, longue barbe, cornes ou oreilles et une queue dont ils s'entourent. A l'extrémité de cette montagne se trouve le cimetière de nos chrétiens et celui de nos anciens Pères. Outre la tombe du P. Guill. Melon, j'y ai vu une autre tombe qu'avec de la patience on pourrait déchiffrer. . . . Je soupçonne jusqu'à nouvelles preuves que c'est celle du P. Cestad, français.

Le Second de la Vénus, dans un de ses voyages a été au Congo jusque dans nos anciennes Missions, il y a encore quelques ruines, mais les indigènes ont perdu le souvenir de leurs anciens Missionnaires: ils ont plus de mémoire au Mozambique, sur les bords des Amazônes au Brésil, me disait le docteur en chef de la flotte, les ruines de vos anciennes Missions sont encore grandioses, vous aviez là des établissements complets et vastes pour l'éducation et la civilisation des sauvages du pays: ce qu'il en reste est magnifique.

Le P. Lelec m'a raconté qu'une femme récemment baptisée à Ou-ho, en allant travailler, trouva dans les champs un enfant exposé moribond; ne sachant pas la formule du baptême, elle lui verse de l'eau sur la tête, en récitant le Pater et l'Ave. Elle en était fort contente lorsque le même jour après midi, au moment où elle prenait un peu de repos, elle entendit une voix lui dire: « Ce que tu as fait ne peut lui sauver ni le corps ni l'âme. » Surprise elle va à la recherche de cet enfant, elle le porte à l'administrateur qui lui confère le baptême, puis elle le nourrit pendant deux mois et l'enfant meurt. Elle est convaincue que c'est la Ste Vierge qui l'a ainsi avertie.

Sommaire.



Lettres des Scolastiques de Laval.

Août **N° 4.** 1870.

Les Scolastiques de Laval aux Pères et Frères de......

Nos Révérends Pères et nos Très-Chers Frères

P. C.

Amérique méridionale. Equateur. Lettre du R.P. Louis Pozzi, missionnaire du Maragnon, au P. de Bengy à Laval. (Traduction de l'Italien)

Gualaquiza, 19 Avril 1870.

C'est le 19 Mars, fête de Saint Joseph, que m'est parvenue à Gualaquiza, centre de la mission, votre lettre du premier Janvier. A sa réception, j'étais à peine de retour d'une petite excursion militaire, entreprise avec une trentaine d'hommes, moitié blancs et moitié sauvages contre une cinquantaine de payens, ennemis de notre foi. En haine de la religion chrétienne, ces barbares étaient descendus de leurs montagnes avec l'intention de massacrer non-seulement tous les chrétiens quelle que fût leur couleur, mais les sauvages eux-mêmes qui, sans être baptisés, se montraient favorables aux enseignements du christianisme. Au point du jour, ils avaient surpris deux maisons de Givari, (c'est le nom de mes Indiens ou, si mieux vous aimez, de toutes les tribus que je dois évangéliser), ils y avaient massacré cinq de ces pauvres sauvages, dont quatre baptisés et le cinquième encore païen; à trois d'entre eux ils avaient coupé la tête, suivant leur horrible coutume, et s'étaient ensuite retirés avec leur abominable trophée. Avertis du danger qui nous menaçait, nous étions partis en toute hâte et nous étions arrivés à 8 heures du matin sur le théâtre du carnage, après avoir été obligés de traverser deux fois le Bomboisa, fleuve assez considérable qui sépare les habitations des blancs de celles des sauvages. Nos ennemis, comme je viens de l'indiquer, n'étaient point là pour nous attendre; ayant eu soupçon de notre arrivée, ils s'étaient hâtés de prendre la fuite. Sur le lieu du sinistre, nous n'avons trouvé d'autres traces de leur passage qu'une maison incendiée et les cinq cadavres dont je vous ai parlé, mais nous avons eu de plus la douleur d'apprendre qu'ils avaient volé, et emmené de force deux femmes et trois enfants. Les meurtriers n'ont pas été contents de cet exploit; nous savons avec certitude qu'ils ont regagné leurs tribus, celles de Mendez et de Patocuma, avec le dessein de revenir accompagnés d'un plus grand nombre d'Indiens, et de nous surprendre ici même à Gualaquiza. Comme vous le voyez, un grand évènement se prépare; aussi, depuis quinze jours, sommes-nous continuellement sous les armes, et prêts à nous défendre. Pour moi, supérieur religieux de cette petite mission naissante, et gouverneur civil de la tribu, (pauvre gouverneur qui, outre les sauvages, n'a maintenant à sa disposition qu'un capitaine, un lieutenant et vingt-quatre soldats, envoyés par le gouvernement depuis notre dernier malheur) je suis sans cesse en

mouvement

et j'ai des intérêts bien différents à ménager. Tout en m'efforçant de ne point exciter les agresseurs qui sont nos ennemis sans doute, mais aux yeux desquels cependant j'espère faire briller un jour la lumière de l'Evangile, je dois veiller à ce que les sauvages et les blancs de Gualaquiza ne soient plus exposés à un désastre semblable à celui qui vient de nous atteindre. Par ce simple récit, mon R. Père, vous pourrez comprendre la nature de la mission confiée à mes soins, et vous convaincre de cette vérité que mourir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes peut aisément être le partage d'un apôtre du Maragnon, et plus spécialement encore d'un missionnaire de Gualaquiza. Et maintenant, mon Révérend Père, vous attendez sans doute de moi quelques détails sur mon établissement dans ma nouvelle et chère mission, car lors de ma dernière lettre, je n'avais pas encore quitté la capitale de l'Equateur. Je vais, en peu de mots, m'efforcer de vous satisfaire. Gualaquiza est à quatre journées seulement de la ville de Cuença, mais pour s'y rendre, il faut traverser des montagnes, et les chemins y sont plus affreux qu'on ne saurait le dire, surtout après les pluies qui, dans nos contrées, sont journalières. La boue remplit les routes à une telle profondeur, que les mules, pendant des heures entières, y sont, pour ainsi dire, enterrées jusqu'au poitrail. Il n'est pas rare de voir les pauvres bêtes fatiguées de leur cavalier, le jeter à l'improviste sur cette couche molle et fangeuse. Gualaquiza est situé à 3°, 31' de latitude méridionale, et à 0°, 28' de longitude orientale (suivant le méridien de Quito) Le climat y est généralement très-sain; les maladies, et plus spécialement les fièvres, y sont très-rares, et grande cependant y est l'humidité. Les raisons de cette humidité sont faciles à comprendre. La partie de la République de l'Equateur où je me trouve en ce moment, longe une immense forêt, qui s'étend du Pacifique à l'Atlantique, et dans laquelle jamais les hommes n'ont pénétré; il en résulte que les pluies sont continuelles comme je vous le disais, et que chaque nuit de toute part et invariablement, un épais brouillard nous environne. Le froid cependant, comme vous allez en juger, est loin de sévir avec intensité. Cette année, pendant les mois de Février et de Mars, mon thermomètre, toujours mis au nord, toujours gardé parfaitement à l'ombre a marqué, un grand nombre de fois 30, et 33 degrés centigrades de chaleur. Exposé au soleil pendant une dizaine de minutes, il montait jusqu'à 55. Il faut dire que pour nous, ces deux mois sont des mois d'été. Ici en effet, cette saison commence au mois de Décembre, pour finir au milieu d'Avril. Les autres mois sont nommés mois d'hiver, parceque les pluies y sont incessantes et que la chaleur ne dépasse pas 22 ou 24 degrés. Aux désagréments causés par la chaleur et par la pluie, s'en joint un autre qui mérite d'être signalé: c'est celui d'avoir sans cesse à se préserver de la cruelle piqure des moustiques. Je ne dois qu'à la longueur et à l'épaisseur de ma barbe, l'intégrité de ma figure. Il y a environ une quinzaine d'années, des habitants de Cuença vinrent s'établir à Gualaquiza pour y cultiver le coton et les cannes à sucre; ils y construisirent 20 ou 30 maisons de bois, et chassèrent de l'autre côté du fleuve Bomboisa les sauvages qui habitaient la contrée qu'ils venaient d'envahir. Tout d'abord cette injuste expulsion fit naître contre les blancs, dans le cœur des sauvages, une haine violente, et dans plusieurs circonstances, ils ne craignirent pas de les surprendre et de les mettre à mort. Mais depuis, leur soif de vengeance s'est un peu calmée; ils se sont familiarisés avec les blancs et leurs rapports avec eux sont devenus plus sûrs et plus faciles. Cet heureux résultat est dû au zèle d'un excellent prêtre de Cuença, nommé Torres qui, pendant quelques années vint habiter Gualaquiza, et baptisa tous les petits enfants Givari qu'il rencontra sur son passage. Malheureusement, ce bon prêtre ne sachant

point la langue des Sauvages, fut dans l'impossibilité de les instruire; et ces enfants qu'aujourd'hui je rencontre jeunes gens ou hommes formés, n'ont du chrétien que le baptême; ils n'ont pas la moindre idée de Jésus-Christ Notre Seigneur; pas la moindre idée de la Très-Sainte Vierge; ils ne savent pas le premier mot de nos saints mystères, et ne soupçonnent même pas ce qu'est la religion chrétienne. La tribu de Gualaquiza n'est point considérable, et la veille de l'Epiphanie, qui fut le jour de mon arrivée au milieu de mes chers sauvages, je n'ai guère trouvé ici que quatre-vingt Givari, y compris les femmes et les enfants. Les jeunes gens les plus robustes étaient venus à notre rencontre, armés de leurs flèches et revêtus de leurs habits de fête; le reste de la population nous attendait dans la maison du planteur qui devait nous offrir, à notre arrivée, le bienfait de l'hospitalité. Après que chacun nous eut, à tour de rôle, ou pressé, ou baisé la main, les femmes nous offrirent des fruits de platane et des racines de yuca (Ces racines ont la forme d'une grosse betterave allongée, et sont très-farineuses: cuites dans l'eau, elles servent de pain; on n'en connaît point d'autre dans ces contrées; et souvent même, avec les fruits du platane, elles sont l'unique substance, dont il soit aisé de se nourrir. Comme je vous l'ai déjà dit, parmi nos sauvages, il en est une moitié qui a déjà reçu le saint baptême, les autres, c'est-à-dire les vieillards et presque toutes les femmes et les enfants sont encore infidèles. De ma main, j'ai baptisé deux pauvres petites créatures, âgées d'un an ou environ, et cela sur les instances de leurs parents qui cependant n'ont point eu le bonheur de renoncer au paganisme. Les hommes ont ici pour tout costume un morceau de toile, couleur jaune foncé, d'un mètre à peu près de longueur et d'un demi-mètre de largeur dont ils se couvrent le corps depuis les reins jusqu'aux genoux. Pour les femmes, le morceau d'étoffe est plus long: elles le font remonter de manière à se cacher le dos et la poitrine, ne laissant à découvert que les deux bras et l'épaule gauche. Je ne parle pas des petits bambins qui ordinairement sont costumés à la façon de notre premier père. Déjà, grâce à ma grande munificence, un certain nombre d'hommes et d'enfants portent des chemises de couleur, qu'ils ont reçues de ma main avec une extrême satisfaction; les autres voudraient aussi en posséder et me font à cet effet de continuelles instances; mais ma provision est hélas! épuisée, et je ne puis les satisfaire. Si quelques respectables dames pouvaient me faire cadeau de plusieurs chemises en percaline rose, affectant la forme d'une blouse, plutôt que celle d'une chemise ordinaire, longues de 70 ou 80 centimètres pour les grandes personnes, et un peu plus courtes pr. les enfants, ce serait de leur part un acte de charité que le Ciel, j'en suis sûr, ne laisserait pas sans récompense. Les Givari ont coutume de se peindre la figure et le reste du corps, au moyen d'une graine dont ils extraient une couleur rouge, mais tirant sur le jaune, et de tracer sur ce fond rouge uni quelques longues lignes noires. Ce magnifique accoutrement est surtout de rigueur à l'époque des fêtes solennelles ou lorsqu'ils s'apprêtent à combattre les ennemis de la tribu. Ils laissent pousser leurs cheveux, comme ailleurs les femmes ont coutume de le faire, et ils en forment une seule et longue tresse à laquelle, lorsqu'ils n'ont point à travailler, ils attachent le plumage de plusieurs magnifiques oiseaux, par eux abattus, avec des flèches empoisonnées. Lorsqu'ils vont en guerre, et quelquefois aussi pendant les fêtes solennelles, ils suspendent à la tresse dont je viens de parler, les têtes des ennemis qu'ils ont tués de leurs mains. Ces têtes, ils savent les dessécher avec un art si merveilleux, ils savent les réduire d'une façon si surprenante, qu'ils leur donnent, le croiriez-vous, les dimensions d'une grosse pomme. Pour obtenir ce résultat, ils enlèvent tous les os de la tête soumise à leurs

opérations,

mais ils n'en laissent pas tomber un seul cheveu, et leur conservent parfaitement leur première physionomie. Une de ces têtes s'est vendue à Paris, il y a une huitaine d'années, au prix de 1500 Frcs. Si je puis m'en procurer une, ce qui peut être sera facile maintenant que je travaille à éloigner nos sauvages de ces actes de barbarie, je l'enverrai en cadeau à l'excellent Mr M. xxx, l'insigne bienfaiteur de la mission du Maragnon. Les armes des Givari sont ordinairement de longues lances de fer ou de cionta, bois noir extrêmement dur, et d'autres lances faites avec le même bois, mais beaucoup plus petites qu'ils jettent à une grande distance avec une merveilleuse dextérité. Quelques-uns d'entre eux portent aussi dans l'intérieur d'un long roseau des flèches empoisonnées, qu'au moyen d'un souffle puissant ils dirigent avec beaucoup d'adresse contre leurs ennemis; ils ont de plus des boucliers de forme ronde, d'un mètre environ de circonférence, et fait avec un bois si dur, qu'une lance en fer, quel que soit l'effort du bras qui la dirige, ne peut les traverser. A la guerre, ils portent sur le front, ou une couronne de peau de singe, ou un diadème fait avec les plumes des plus beaux oiseaux du pays. A leur cou, pendent des chapelets, composés de petites graines blanches mêlées de dents de singes et de tigres. Sur les épaules, depuis le cou jusqu'à la ceinture, ils étalent de très-longues guirlandes de petites graines noires, auxquelles viennent s'enlacer quelques autres chaînes de très-grosses graines blanches et rouges. Leurs oreilles sont percées et de part en part traversées par de petits roseaux, longs d'une vingtaine de centimètres et larges de quatre ou cinq. Ces roseaux, dont la pointe est ornée de différentes plumes d'oiseaux, leur pend sur la figure. La taille des femmes est plutôt petite que moyenne; celle des hommes au contraire dépasse la moyenne. Tous, ils ont une constitution forte et saine, qu'ils conservent admirablement, à ce qu'il paraît, par le moyen que je vais dire. Tous les matins, à leur lever, ils prennent une infusion d'huainsa, herbe célèbre, qui leur fait sans effort rejeter tout ce que, pendant la nuit, il ne leur a pas été possible de digérer. Ils vivent de leur chasse, de leur pêche, et aussi de la chair de porcs, dont ils élèvent de magnifiques troupeaux. La langue des Givari est des plus difficiles, d'abord à cause de la prononciation, où les lettres aspirées jouent un grand rôle, et ensuite et surtout parceque jusqu'à ce jour, elle a été complètement ignorée des hommes civilisés. Personne n'a jamais essayé de la fixer par une grammaire ou par un dictionnaire; elle diffère complètement de la langue Kicina qui est la langue générale de tous les Indiens habitant la partie orientale de l'Equateur. L'enfant Givari apprend la langue de la bouche de son père et de sa mère, et comme ses parents prononcent souvent très-mal, lui aussi il rend d'une façon très-incorrecte, la prononciation des mots dont il se sert; il en résulte que si vous demandez à plusieurs sauvages comment un mot, le mot dormir par exemple, se prononce dans leur langue, le premier vous répondra : Canasta; le second vous dira : canarte, et le troisième : Canastahé, en aspirant fortement l'h.... Ces variantes, comme vous le comprenez, mettent en quelque sorte dans l'impossibilité de savoir, non seulement quelle est la parole primitive qui, dans la langue des Givari, rend l'idée qu'on cherche à exprimer, mais aussi quelles sont les finales dans la déclinaison ou la conjugaison des noms, des temps et des personnes, quels sont les différents genres, quelles terminaisons distinguent le singulier du pluriel &c. &. Pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, je suis parvenu à recueillir environ deux cents mots. Avec l'aide de Dieu, j'espère surmonter cette difficulté qui est bien certainement une des plus graves qui puisse

se dresser en présence de l'apôtre envoyé pour la première fois au milieu des sauvages. Par bonheur, quelques uns de mes Givari savent quelques mots d'Espagnol, et ce léger secours n'est point à dédaigner. L'année dernière, pendant mon séjour à Rome, j'ai lu dans le recueil intitulé : musaum des missions catholiques qui s'imprime à Turin, le Pater noster traduit par le P. de Smet, en cinq des différents idiômes en usage parmi les sauvages du nord de l'Amérique ; si vous pouviez mettre la main sur ce numéro ou sur quelque journal français dans lequel la traduction du P. de Smet a été reproduite, vous seriez bien aimable de me l'expédier au plus tôt, elle pourrait peut-être m'être d'un grand secours. J'examinerais si la langue de mes sauvages a quelque relation avec ces langues déjà connues, et dans le cas de l'affirmative, je prierais les missionnaires du Nord, de me fournir des renseignements et de m'aider dans l'étude de la langue des Givari. Je vous demanderai aussi de m'envoyer les lettres de Vals et de Laval, par le père procureur des missions espagnoles qui, chaque mois, fait parvenir la Civiltà cattolica au R. P. Franco, Recteur du Collége de Cuença. Les lettres de nos missionnaires seront pour moi un encouragement, elles me diront de quelle manière je dois m'y prendre pour bien fonder une mission. Quand je suis arrivé à Gualaquiza, nous n'avions ni église, ni demeure ; mais en quinze jours de travail, sans maçons et sans ouvriers, aidé seulement de divers instruments que m'a procurés à mon départ l'excellent Mr Edouard M6xxx, j'ai pu fabriquer une petite maison de bois qui, pour le moment, sert aussi de chapelle, j'ai déjà préparé une partie du bois qui doit me servir à construire notre église. Cet édifice me coûtera pour le moins 1500 francs ; je n'ai point encore cette grosse somme à ma disposition, mais je compte pour la recueillir sur la Providence et sur la charité des habitants de l'Equateur. Si je l'osais, mon Révérend Père, je vous dirais que de la France, toujours si généreuse, j'attends avec l'aide des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, un ostensoir, une chape, un encensoir, des chandeliers, des étoffes pour orner l'autel, des franges, du papier d'or et d'argent, car ici, grâce à l'humidité, tout vernis et toute fausse dorure se noircissent à l'instant ; du papier marbré, des chapelets enfin, mais d'assez grande dimension, parceque nos bons sauvages ont l'habitude de les porter au cou. Tous ces objets ne pourraient s'acheter dans les environs qu'avec une extrême difficulté, et le prix en serait vingt fois plus considérable qu'en France. Vous allez en juger. Un vase de porcelaine des plus communs, si je voulais m'en procurer un pour y mettre des fleurs, me coûterait vingt, trente et même quarante francs. Je vous remercie de la caisse que vous avez eu la charité de m'expédier, bien qu'elle ne soit point encore arrivée jusqu'à moi. Si votre zèle vous inspire de me faire un nouvel envoi, vous pourrez en toute sécurité le faire parvenir à l'adresse suivante : Mr Coronel à Guayaquil, pour le P. Louis Pozzi, missionnaire de Gualaquiza. J'aurais le plus grand désir d'écrire à Mr Edouard M6xxx, mais hélas ! j'ai presque entièrement oublié le français ; soyez du moins assez bon pour lui communiquer ma lettre ; dites lui, dites à sa famille que si dans les forêts du Maragnon, on peut appaiser par l'offrande de l'Agneau immaculé, la divine justice dont les insondables conseils avaient jusqu'à ce jour caché la lumière de l'Evangile aux yeux de ces pauvres sauvages ; que si les Missionnaires ont une cabane et commencent à bâtir une église, ces heureux résultats sont dus à la générosité avec laquelle il nous ont offert et l'autel portatif et les instruments qui nous faisaient défaut ; dites leur que non seulement je ne laisse passer aucun jour sans me rappeler leur souvenir au divin Sacrifice, mais que bien des fois je l'offre à Dieu le Père pour leurs besoins et spirituels et temporels ; dites leur enfin que je les prie d'agréer en mon nom et au nom de mon compagnon d'apostolat, le P. Garcia-Bove, Italien comme moi, l'hommage de nos profonds respects et de notre éternelle gratitude. —— Adieu, mon très cher Père . . . Croyez . . . etc. . . . .

P. S. Mon harmonium fait merveille auprès des Indiens ; ils viennent m'entendre avec un incroyable empressement. La seule promesse d'un petit air, me fait obtenir ce qui autrement me serait refusé. Je dois le respect dont m'entourent ces pauvres Sauvages d'abord à mon instrument de musique, ensuite aux dimensions de ma taille et enfin aux poils de ma barbe qui comme vous le savez, est blonde et très épaisse tandis que parmi eux la barbe est rare et presque toujours de couleur noire. —— Dans une prochaine lettre je vous communiquerez les observations qu'une plus longue étude m'aura permis de recueillir. —— Adieu encore, etc.

Chine. —— Conclusion des affaires de Ngan-Kin. —— Dans nos Lettres précédentes on a vu que nos Missionnaires, profitant de l'expédition de M. de Rochechouart avaient réclamé aux autorités Ngan-Kinoises des terrains pour bâtir. Les premières démarches furent faites le 10 Février : les Chinois promirent, accordèrent, puis refusèrent et finalement le 19 Mars nos Pères n'avaient encore rien conclu. — A cette date le R. P. Seckinger nous écrit: ... « Notre confiance en St. Joseph à qui forces prières étaient adressées redoublait au milieu de ces embarras. Le jour de la fête de notre St. Protecteur à midi, la corvette française le Coëtlogon commandant M. Regnault de Prémesnil, jetait l'ancre devant Ngan-Kin. Aussitôt nous étions mandés à bord pour donner des informations. La vue de ce navire de guerre intrigua vendeurs et mandarins. A notre retour, chacun de venir auprès de nous et de demander ce que ces Messieurs voulaient avec leurs gros canons. — « Ce que ces Messieurs veulent avec leurs gros canons est bien simple, ils veulent savoir si vous allez « bientôt en finir avec toutes vos tracasseries. Vite déclarez vos derniers prix et que ce soit une affaire réglée. » Nous ne fûmes pas obligés de répéter la motion, le coup avait été porté, les vendeurs se rendaient à des conditions satisfaisantes, les mandarins acceptaient. Le surlendemain le Coëtlogon s'éloignait de nos rives, ô Providence ! —— Le mesurage et la plantation des bornes souleva de nouvelles oppositions. L'absence de tout cadastre et de tout titre ainsi que la rapacité des plus forts ne permit pas de les écarter de prime abord. Il fallut deux fois dissoudre nos réunions sans conclure. Il s'agissait aussi de dresser d'avance la forme du contrat. Les mandarins ne voulaient pas admettre certaines expressions que les leçons du temps passé nous disaient nécessaires. Par exemple ils avaient horreur d'écrire qu'ils vendaient un terrain en ville et le donnaient à un Missionnaire Européen pour y bâtir une église et que ce terrain pourrait être modifié à volonté. Nous tenions trop à ces mots pour lâcher prise, et nous croyions tout achevé quand éclata une bourrasque capable de tout anéantir. On était venu nous annoncer que le Tché-thien avait mis le Tipo en prison, qu'un de nos entremetteurs avait été frappé et que les satellites recherchaient les vendeurs pour leur redemander leurs arrhes. Qu'y avait-il eu ? Nos gens désireux de nous voir une plus belle porte d'entrée et aussi certains murs plus réguliers avaient par l'entremise du Tipo engagé les voisins à nous céder quelques pieds de terre pour régulariser certains points. Le Tché-thien s'y opposa en commettant les actes de violence précités. Nous eûmes beau faire, il fallut renoncer pour le moment à ces idées de régularité et accepter le terrain tel quel ou tout perdre. Le lendemain le calme s'était rétabli et nous pûmes traiter en paix la dernière question de toute la plus délicate : qui paiera le surplus du prix d'achat sur la somme mise en réserve ? Nous avions des raisons si plausibles pour ne pas accepter cette dernière charge au moins avant d'avoir consulté à Chang-hai que les mandarins allèrent en parler au Fou-té. C'est lors que ce noble gouverneur se levant de son siège prononça une décision qui le peint au vif : « Allez, vous êtes tous des imbéciles, dites à cet Européen qu'il n'entend rien à nos usages ; dites-lui de ma part qu'il paiera immédiatement sans plus rien objecter. La raison : c'est que je le veux moi Kié-sen-nqué-pa-tou-lo-yn. (C'est son nom tartare). Le maître avait tranché. — Alors le Tao-tai convoqua une dernière fois tous les mandarins de la ville et les délégués du Vice-roi à son tribunal. Nous écrivîmes en français et en chinois les titres du contrat. Quand ils furent signés nous les munîmes de nos sceaux respectifs. Chaque partie en prit une copie et tous me reconduisirent à ma chaise où nous nous saluâmes une dernière fois. C'était le 27 Mars 1870. —— Ainsi donc, grâce après St. Joseph, à l'initiative de son Excellence notre chargé d'affaires à Pékin, puis aussi à l'appui de la marine française toujours si prête à soutenir les bonnes causes, le brigandage dont nous avons été victimes à Ngan-Kin a été noblement réparé.

Lettre du P. Royer au P. Pitot. —— Tchin. — En barque 5 Mai 1870. —— Le 29 Avril au matin je quittais ma barque pour franchir les montagnes de Tchin et pénétrer dans le Quanté tchen. Jamais Missionnaire n'y est encore entré. Permettez-moi quelques détails. Ils vous montreront combien le Missionnaire peut jouir ici des délices de la pauvreté Evangélique. Je récitai ce jour là mon itinéraire cette belle prière qui donne des forces au Missionnaire sans abri et sans ressource. Arrivé à Ngan-fhoné, ma joie fut grande. Avec quelle consolation après

une lieue environ de marche, je m'arrêtai pour considérer le beau pays de Tchin que je quittais. Je me trouvais sur une des hauteurs qui dominent les vallées de Tsan-tsu, bourg assez considérable où j'avais laissé ma barque. Ce bourg de Tsan-tsu se trouvait à mes pieds, entouré d'une enceinte de montagnes et de collines, éloignées d'environ une lieue. Des ruisseaux et des torrents s'échappent des vallées en tous sens et viennent former la belle rivière de Tsan-tsu, la profondeur de cette rivière permet aux barques de remonter jusqu'au bourg même. Des centaines de barques vont et viennent. Un peu plus loin vous apercevez les lacs de Tchin, le Si-hou et le Si-Kien. Tout le long de la route, pavée en pierres-marbre du pays et en cailloux, nous rencontrions des mulets, des ânes, des brouettiers, chargés de batonnets de bambous, de cercles de bambous, de bois précieux et surtout de Tsou-sen. C'est le temps de la récolte de ces asperges de Chine dont une seule pèse 1, 2 et 3 livres. C'était un spectacle des plus curieux de voir tous ces montagnards chargés eux-mêmes de leurs fardeaux, (3 et 4 cents livres) conduire leur brouette à travers ces chemins montueux. A Tsan-tsu nous n'avions pu nous procurer des baudets ! Pourquoi cela? demandai-je à mon catéchiste, en voilà par centaines. — Actuellement, me dit-il, impossible de s'en procurer, les baudets, mulets, chevaux doivent transporter les Tso-sen, (asperges, bambous) c'est le temps de la moisson pour les montagnards. Ce qui est vrai : il est défendu pendant tout le temps des Tso-sen de se servir des mules pour transporter les voyageurs. Mais avançons dans la montagne, voyez-vous tous ces pics qui se déroulent devant vous à perte de vue. Oh ! que les oeuvres du Créateur sont admirables, et que les choses visibles sont capables de vous faire connaître les invisibles. Je n'ai point manqué sur mon chemin de parler de Dieu à ces pauvres gens, et surtout dans certains hôtels où l'on entre pour se rafraichir et se reposer. Inutile de vous dire que ma vue, ma présence a été tout un événement dans les quatre villages que j'ai traversés, pendant l'espace de 5 lieues ! Ces pauvres gens étaient tout ébahis de voir un européen. Ils sont simples, bons, laborieux comme les gens des montagnes : pauvres, sobres, habitués à la vie solitaire. Quand le soleil se trouvait au dessus de ma tête, vers l'heure de Midi, je me trouvais à mi-route, au beau milieu des plus hautes montagnes, dans une vallée étroite, où il n'y avait que le sentier et le torrent avec une petite vallée d'une centaine de mètres de chaque côté. Puis, à perte de vue, au dessus de la tête, des montagnes à pic, chargées de bambous, couvertes de forêts de sapins, puis des ruisseaux, des torrents, des rapides, et le bruit des eaux des cascades se mêlant aux chants mélodieux d'oiseaux qui rendent le pays encore plus agréable. Je ne puis trouver de rapprochements avec ce que j'ai vu en France. Un seul endroit approche du panorama que j'avais sous les yeux ; c'est, (pardonnez à ce souvenir) la vallée de Valéristal et de Saverne, dans la Lorraine et l'Alsace. Bref, mon estomac m'avertissait qu'il fallait dîner. J'avais acheté quelques pains à Tsan-tsu... Ma table fut bientôt servie. Je m'assis sous l'ombre de grands arbres, les hêtres de ce pays, sur le bord d'un torrent. Que c'était pittoresque ! Je n'ai jamais fait pareil festin quoique celui-ci fut bien frugal ! de l'eau du torrent et du pain ! C'était le dîner de St. Hilarion et de St. Antoine dans le désert, sans rapprochement aucun. Trois lieues plus loin et nous étions encore dans la province du Kiang-sou. Cependant après environ une demi-lieue, nous arrivions sur une petite hauteur d'où l'on entre dans le Ngan-houi... Les eaux se dirigeaient vers Quanté-tchen. Je fus saisi au fond de l'âme d'un sentiment inexprimable de joie, que je ne pus m'empêcher de témoigner extérieurement. Je m'agenouillai et récitai un Ave Maria, consacrant le Quanté-tchen à ma bonne Mère. La joie me faisait oublier les fatigues : Nous étions dans le Quanté-tchen : mais où aller? Où sont les chrétiens ? Où coucherons-nous ? Demain où pourrons-nous offrir le St. Sacrifice ? toutes questions auxquelles il m'était difficile de répondre. Plein de confiance en notre Etoile, la Vierge bénie, nous avancions toujours. Le soir au coucher du soleil, nous avions déjà traversé 2 villages du Quanté-tchen, quand un homme s'approche de nous et vient me faire le salut ordinaire à nos chrétiens, au beau milieu du chemin : il frappe la terre de sa tête : « Ah ! le Père, le Père, et des larmes coulaient de ses yeux et des miens. C'était le chef de la famille chrétienne que je venais chercher au Quanté-tchen. Le bon Dieu lui avait inspiré, disait-il, de sortir pour aller se promener : c'était son bon Ange qui l'avait guidé. Nous-mêmes, nous avions bien prié nos bons Anges et tous les Anges gardiens de Quanté-tchen de guider nos pas ; et ces bons anges ne nous ont pas fait défaut. Nous étions à un quart d'heure du village d'Antsen, résidence de notre chrétien. Quelle joie pour la famille, la mère et les enfants. « Le Père, le Père ! s'écrie-t-on aussitôt ». Le chef de la famille me cède son lit et sa chambre : elle n'avait encore ni porte, ni fenêtre, ni chaise, ni table ; car tout est à l'apostolique dans ce pays. Antsen est le premier poste chrétien où le bon Dieu descendra pendant le St. Sacrifice, le 30 Avril, fête de Ste. Catherine de Sienne. Je disais cette première Messe dans une bien pauvre chapelle, autre crèche ! J'avais six chrétiens pour auditoire : c'est le grain de senevé de l'Evangile : bientôt il deviendra un grand arbre : les dispositions des païens sont bonnes ; rarement je les ai trouvés aussi dispos, aussi prêts à écouter la parole de Dieu. Pendant les trois jours que je demeurai à Antsen, ma chambre n'a pas cessé d'avoir des visiteurs.

Quanté-tchen, comme le district de Ning-Kovi-Fou, est peuplé par les émigrants du Hou-nan, du Hou-pé, du Honan, du Ngan-houei Ouest, nord du Kiang-sou et du Tché-Kiang. Presque toute la population indigène a été détruite par les rebelles (Tcham-maos), ou est morte de faim, du temps de la rebellion. Ainsi le bourg d'Antsen, où est notre famille chrétienne, avant les rebelles avait 300 famille, environ un millier de personnes : actuellement il n'y a que dix personnes du pays, une femme et neuf jeunes gens. Les 50 autres familles du village sont toutes des émigrés. Le mandarin de Quanté tchen vient de publier un Ko-ze (relevé), où il dit : « Dans tout le district de Quanté tchen actuellement, il n'y a que 4000 indigènes : tous les autres, environ 300 000 habitants viennent des autres provinces. » Nous n'avions aucun chrétien dans le Quanté-tchen. Actuellement nous en avons, à ma connaissance, dans trois endroits : à Antsen, 6 ; à Can-ton-tsen, une lieue plus loin, 2 ; à Chin-Kia-tsen, 4 lieues plus loin, 10. Dans ce dernier endroit, une centaine de chrétiens du Houpé doivent venir. Voilà donc le bon grain semé. Notre visite a consolé, fortifié nos chrétiens, deux familles se sont déclarées catéchumènes ... deux petits enfants païens moribonds ont été régénérés ; ce sont les prémices de la Ste Enfance au Quanté-tchen. J'ai pu acquérir une modeste maison de trois chambres à étage : elle n'a que le toit et les trois murs ... Il faut donc encore lui donner un mur, des fenêtres, des portes et un lit, une chaise, une table, etc, etc. Je n'ai donné que 20 francs d'arrhes, ce qui me restait dans la bourse : au mois de Septembre, il faut payer le reste. Ô mon bon et Révérend Père, si vous trouviez quelques bonnes âmes qui voulussent contribuer à la fondation de cette nouvelle chrétienté du Quanté-tchen. C'est une petite aumone qui procurerait une bien belle couronne au donateur.

Extrait d'une lettre du P. Lelec au R. P. Olive. —— Ou-Ho, 4 Avril 1870. —— « Les difficultés que l'on m'a faites à la douane de Ou-Ho à propos des bois de construction que j'avais emporté avec moi de Nan-Kin et les renseignements qu'on m'a demandés sur le lieu où je comptais les employer et mille petites vexations particulières, me faisaient craindre que cette affaire n'en resterait pas là. C'est ce qui est arrivé. Du reste j'étais sans inquiétudes sérieuses, ayant agi partout avec la plus grande franchise, offrant de payer si on le désirait, faisant seulement observer que partout ailleurs on nous laissait passer gratis, sachant bien que nous ne faisions pas le commerce, mais des bonnes œuvres . . . Depuis le 27 Mars, jour de mon arrivée, jusqu'au 1er Avril il n'y eut rien de nouveau. Le soir de ce jour un administrateur de Tchang-Kia-tang vient tout ému me trouver et me dit : « Père, il y a des affaires. » Il me raconte qu'un membre du tribunal est venu à Tchang-Kia-tang demander des nouvelles des bois apportés (c'était le lieu que j'avais indiqué comme le plus connu), qu'un mandarin supérieur de la douane de Ou-Ho, nommé Ouan, ancien Tao-taï, a porté l'affaire au tribunal de Tche-Chié, et qu'on s'était emporté en invectives contre les chrétiens qui embrassent la religion des Diables d'Europe. » Sur l'avis de Li-tchan-Ken et des administrateurs, je renvoie notre homme en lui disant de répondre simplement s'il reçoit encore de pareilles visites que je suis à Tze-Kia-Kiao, et s'ils ont des réclamations à faire de me le conduire poliment jusqu'au lieu de ma résidence. — Le 2, aucune nouvelle. Mes gens pensent que tout est terminé et que le mandarin a voulu simplement s'assurer de la véracité de mes paroles. Pour moi connaissant les dispositions hostiles de ce dernier, je suis convaincu qu'il n'en restera pas là ! —— Le 3, Dimanche de la Passion, jour vraiment bien choisi, deux chrétiens de Tchang-Kia-tang m'arrivent vers 10 heures à moitié morts de peur, et pouvant à peine parler. Ils me racontent que le mandarin en personne suivi d'une vingtaine d'hommes est dans le Kon-sou, que les soldats ont brisé l'autel, que la statue de la Ste Vierge a été emportée par l'ordre du mandarin, et que des chrétiens vont être conduits en prison. Ils ajoutent que le Tché-Chié, comme son Eull-yé, les a vivement repris de s'être faits chrétiens et d'écouter les Diables d'Occident . . . qui leur font bien quelques aumones pour les attirer à eux, mais qui n'en sont pas plus riches pour cela, comme le prouvent leurs pauvres habits, ils sont en effet presque tous en haillons dans cette chrétienté. Il leur défend de commencer ou de continuer toute construction jusqu'à ce qu'il ait reçu des ordres du Ghey-tay, ou du Fou-tay, ou du Tao-tay. Les administrateurs répondent qu'ils obéiront au Père, en ce moment à Tze-Kia-Kiao... et les messagers m'annoncent que le mandarin ne tardera pas à arriver. ——

Vous pouvez facilement juger de l'impression produite par de telles nouvelles sur mes chrétiens. Je réunis mes administrateurs pour prendre conseil sur ce qu'il y a à faire. Tous sont d'avis que je dois attendre la visite et ne pas aller à Tchang-Kia-tang. Tout le monde se met en prières, et moi même je dis un bon Memorare à la Ste Vierge et à St Joseph, et je me prépare de mon mieux à ce qui peut m'arriver, même au martyre, si Notre Seigneur toutefois m'en juge digne. Li-Tchang-Ken est admirable de calme et de présence d'esprit ; le bon Dieu me fait aussi la grâce de garder mon sang-froid. Les vierges se retirent chez elles. Je confie le Tchang-pou des chrétiens à un administrateur, fais découvrir l'image de St Joseph et le Crucifix voilés à cause du

temps de la Passion: car mes visiteurs n'auraient rien compris à cette rubrique. Puis au beau milieu du Kom-sou je fais afficher le Chan-yu de l'empereur (édit impérial). On apporte une table et des chaises, voire même du thé. Car je suis décidé à le recevoir comme si j'ignorais complètement ce qui s'est passé à Tchang-Kia-tang, afin qu'il se compromette de plus en plus, et que l'on sache où sont les torts. Pour la même raison je me mets en grand costume autant que le permet mon modeste trousseau. Vers midi on m'annonce que le grand homme est arrivé. Entré dans le Kom-sou il se dirige vers la chambre de mon Tié-sen où se trouvent les administrateurs et commence à leur parler un langage très-sévère au sujet des pièces de bois en question. J'arrive sur les entrefaites et, lui ayant fait le grand salut d'usage, je l'invite à entrer dans le Kom-sou et à prendre place sur le siège qui lui est préparé. Il accepte sans trop de difficultés la première place, et répond assez froidement à mes politesses. Les chrétiens sont mis brutalement à la porte par les satellites armés de fouets... puis la conversation s'engage. Il me demande mon nom et mon prénom que je lui décline, et me dit que ni le Gnez-tay, ni le Fou-tay, ni le Tao-tay ne lui ont annoncé ma venue et mon dessein de bâtir, et que c'est pour cela qu'il est ici. Je lui réponds : « que sa visite ne me surprend pas car il est d'un bon mandarin de voir tout par lui-même, que je n'ai qu'un regret, celui d'avoir été devancé par lui. Que le sachant très-occupé, je n'avais pas voulu le déranger de ses graves préoccupations. Quant à mon dessein de bâtir, j'ajoutai qu'il avait sans doute reçu du Vice-roi le Ko-che qui nous en donne la permission, et que je le regardais comme averti. Il me dit qu'il n'a rien reçu. Alors tirant de ma manche la copie de ce Ko-che, je la lui remets en le priant d'en prendre connaissance, ce qu'il fait avec la plus grande attention. Après quoi, comme je vois qu'il baisse un peu pavillon et répète qu'il n'a rien reçu, qu'il ne savait pas, etc... je lui dis : " Du reste, je pensais que le Chang-yu (écrit impérial) que le grand homme a sous les yeux, et qu'il connait sans doute, me dispensait de bien des formalités. Alors il se lève, il lit et relit ce Chang-yu. L'effet que j'attendais fut produit; à partir de ce moment les politesses vont *crescendo*; il m'interroge sur mon pays, sur la distance qui nous sépare, etc. Apprenant que j'ai fait 9000 lieues pour venir en Chine, il se lève et veut à toute force que je prenne la première place, et ce n'est pas sans peine que j'obtiens qu'il y demeure. Puis la conversation s'engage sur la religion: il me déclare net qu'il adore les Pou-sa (idoles). Je lui en témoigne mon étonnement vu que le grand Confucius le défend formellement. Alors Li-tchang-Ken cite le texte et beaucoup d'autres avec une facilité et un entrain incroyable, dont tout le monde et le mandarin lui-même restent ébahis. Pour moi, je me contente de diriger la conversation de mon mieux. Tout à coup, sans que j'y fasse la moindre allusion il donne l'ordre qu'on lui apporte l'image de la Ste Vierge qui est dans sa chaise, et qu'il a prise dit-il, pour m'en demander l'explication. Les explications reçues, il me la remet en disant qu'il n'avait nullement l'intention de l'emporter. Je fis tout ce que je pus pour sauver la *pauvre face* si gravement compromise aux yeux de ses gens, et la conversation continua. Il insista particulièrement sur la pauvreté du pays, désirant plutôt que nous nous établissions dans les grands centres... Je répondis que la pauvreté du pays était pour nous une raison particulière d'y venir soulager les malheureux. Alors je lui parle de l'orphelinat de Yang-tche, de ce que j'ai fait moi-même l'hiver dernier ici par mes remèdes. Puis Li-tchang-Ken appuyant mes paroles fait observer que le Cham-yu ne distingue pas entre les pays et que tout le monde est appelé à se faire chrétien. Comme il revient sur les bâtisses, je lui dis qu'il y a trois mois que j'ai bâti deux chambres à Tcham-Kia-tang au vu et au su de tout le monde, même des gens de son Ya-men qui sont venus sur les lieux pour les impôts... Enfin j'ajoute que le mandarin de Sse-Tchem est venu lui-même visiter le Kom-sou de Tchang-Kia-tang, il y a environ six mois; seulement qu'il n'était suivi que par un Tié-sen. Voilà à peu près, sinon l'ordre et les paroles, du moins le sens de notre conversation qui ne dura pas moins d'une heure. Vous comprenez que le besoin de dîner commençait à se faire sentir, surtout du côté du grand homme. Le mot de dîner fut lancé par un des hommes de sa suite; mais je fis semblant de ne pas comprendre, bien décidé à ne pas l'inviter après une telle échauffourée, et malgré ses dispositions présentes. Le premier administrateur, le père de Che-Yan, qui a un bouton, lui avait fait préparer à dîner et l'invita, mais il n'accepta pas. Je le reconduisis à sa chaise en grande pompe et il partit sans doute " jurant mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus". Sa suite à jeûn comme lui et ayant encore deux bonnes lieues à faire partagerait probablement ses sentiments. — Pour moi, je fis un bon dîner, je vous l'assure, au milieu de la joie de mes chrétiens d'autant plus enchantés du résultat de cette visite, qu'ils avaient plus redouté les conséquences. Je les engageai à remercier St Joseph, et je le fis moi-même de grand cœur, reconnaissant qu'avec ma timidité naturelle j'étais bien incapable de jouer un pareil rôle. Après dîner je partis immédiatement pour Tchang-Kia-tiao afin d'achever de rassurer les chrétiens et d'y porter moi-même l'image vénérée de la bonne Mère que je fis remettre à son ancienne place. Vous le comprenez, la joie était à son comble.. Comme le mandarin ne m'avait nullement parlé d'arrêter les travaux, je donnai l'ordre de continuer .. L'affaire est-elle terminée? Oui, si le Ko-che du vice-roi paraît. S'il n'éveille contre nous la susceptibilité maligne et intéressée de ses supérieurs.

Lettre du P. Colombel au P. Dubuisson. — Nan-Kin, vendredi 27 Mai 1870. — Je suis revenu dimanche après midi d'un long voyage au Nord : ... Le P. Lelec était à Ou-ho depuis deux mois, pour six semaines encore. Notre Père Supérieur de Nan-Kin, malgré ses désirs était retenu par ses infirmités et les difficultés du voyage. C'est pour cela que le R. P. della Corte m'a envoyé visiter le P. Lelec. Ou-ho est à 50 ou 60 lieues au Nord de Nan-Kin. J'ai poussé avec le P. Lelec encore plus au Nord, jusqu'à la préfecture de sa province, puis nous avons été à l'ouest visiter une autre préfecture Fon-iang-fou, autrefois ville impériale, et je suis revenu par une autre route. Cela me fait de 560 à 580 kilomètres à cheval en 15 jours, et Dieu merci je ne suis pas fatigué du tout. Ce serait peu de chose en France qu'un voyage de ce genre. On est de Paris à Brest en un jour. Ici c'est un rude travail, et parmi tous les voyages de la mission, je crois que celui de Ou-ho est le plus pénible. Mon escorte se composait de trois hommes et de trois bêtes. En tête, car on marche toujours à la file, était mon humble personnalité montée sur une mule qui nous appartient. Venait ensuite mon catéchiste, enfant de 18 ou 20 ans. Il était monté sur un âne, que suivait une autre bourrique chargée de nos Pou-kai. Enfin par derrière, notre guide. Notre guide n'avait jamais passé le Kiang et savait moins le chemin que moi. Mon catéchiste sortait pour la première fois avec un Père et ignorait complètement ces pays. Seule ma mule avait fait jadis le chemin que nous suivions. Malgré cela aucune aventure extraordinaire qui mérite de vous être racontée, et si je vous parle de mon voyage tout prosaïque qu'il soit, c'est pour que les détails de la vie de nos Pères Missionnaires vous soient mieux connus. Ce voyage avait pour moi l'agrément de la nouveauté ; mais pour ceux qui ont à le faire plusieurs fois l'année, les épines doivent souvent leur sembler bien dépourvues de fleurs. — Voici l'ordre que je suivais dans mon voyage : Je me levais vers 3h ½ ou 4h et réveillais mes gens. On roulait et ficelait le Pou-kai et on chargeait la bourrique. Un Pou-kai c'est une natte en paille, et deux couvertures, l'une sert de matelas, l'autre remplit sa fonction première. Le matin on roule, ficelle et charge sur son âne, le soir on défait l'œuvre du matin, c'est le seul moyen de ne pas coucher sur la paille. Tous les gens qui se respectent portent avec eux leur Pou-kai. — Vers 5h on était prêt et on se mettait en route. Après 1h ½ ou 2h de marche on s'arrêtait au premier village, on s'asseyait à la table d'une auberge et on demandait à déjeuner. On tombe rarement bien. J'ai déjeuné avec du riz clair et deux gousses d'ail, une autre fois avec une galette de farine sans œufs, ni beurre, ni sucre, et une poignée de vers à soie. En allant je n'ai trouvé qu'une fois de la viande, c'était du buffle, et c'était un Vendredi, mais je me suis tenu pour exempté de cette loi du maigre, pour la circonstance. Après le déjeuner on remonte sa bête et on continue sa route jusque vers midi. On dîne comme on a déjeuné. On y joint deux ou trois œufs durs, on dort un peu si le soleil est trop ardent, puis c'est à recommencer pour le souper. L'auberge du soir est la plus chanceuse, surtout quand on veut gagner du temps. Aussi ai-je eu plusieurs nuits à passer dans des écuries, mais on y dort suivant le besoin qu'on en a et on se repose autant qu'à l'hôtel. Tout cela n'est rien en comparaison de ce que l'on a à souffrir de l'importunité des curieux et des visiteurs. Sur la route quelques personnes isolées pouvaient ne pas me reconnaître, alors j'entendais dire "voilà un mandarin qui passe", ou bien "un bachelier qui va passer sa licence ; mais dans les villages et les auberges j'étais toujours reconnu comme Européen. Du reste, je m'en cachais peu. A peine étais-je assis que l'auberge, la rue ou la cour étaient pleines. Je leur disais « Vous voulez savoir qui je suis, je suis Missionnaire (en Chinois répandeur de religion) Je viens de France, envoyé par le Pape pour vous enseigner la religion du Seigneur du Ciel". J'ajoutais ; " je sais peu votre langue, mais mon catéchiste va vous expliquer ce que c'est que le Seigneur du Ciel, Jésus-Christ et le Pape," et là dessus mon petit compagnon faisait une heure, quelquefois deux heures de sermon. On lui coupait la parole pour savoir si j'étais marié, si j'avais beaucoup d'enfants, pour combien d'argent je fumais d'opium chaque jour. Jamais on ne nous a contredit. On dit, c'est très bien, et on s'en va. Je n'ai rencontré qu'un homme un peu plus sérieux, c'était un lettré qui depuis un an ne mange que du riz et des herbes pour obtenir une longue vie à son père et à sa mère, et il avait fait vœu de continuer ainsi trois ans. Il m'a demandé des livres de religion et m'a promis de revenir nous voir à Nan-Kin. Dans les villes ou les gros bourgs, le mandarin m'envoyait un agent de police pour savoir ce que je voulais. Trois fois même les mandarins m'ont envoyé demander de l'argent, mais je ne leur ai rien donné, pas même de bons mots. En Chine, c'est l'usage entre mandarins de se payer ainsi un droit de passage. Hier nous avons reçu ici un mandarin militaire à bouton rouge, du rang d'un général de brigade à peu près, c'est un vieux chrétien du Ho-nan de 70 ans environ. Il se rendait de Pékin à Canton. Il avait eu l'honneur de tirer de l'arc devant l'Empereur et de mettre trois fois dans le but, sur 5 flèches. Le brave homme nous disait qu'il lui fallait dépenser 1000 piastres en présents aux mandarins des pays par où il passe. Il a dû en donner 400 au mandarin principal du lieu où il était auparavant. Tout cela porte ici le nom de présent, mais me semble assez ressembler à certains impôts de France, v. g. les droits à payer pour entrer en possession d'un héritage. — Un employé du tribunal est venu me saluer en me faisant des signes maçonniques. Comme je les lui reprochais, il m'en fit des excuses, et me dit, " qu'il avait été employé par le Vice-roi dans des affaires avec les Anglais et qu'il les avait vus

faire ainsi. — Nous sommes en général fort détestés. C'est nous qui les forçons à fumer l'opium, nous leur ravissons leur argent, etc... mais ils reconnaissent notre supériorité sur eux. J'ai rencontré des gens qui avaient vu à Nan-Kin nos navires de guerre. Le vice-roi, disaient-ils, ne peut rien contre eux, les Européens sont les maîtres. — Un mot maintenant des pays que j'ai traversés. J'ai visité 5 ou 6 Fous ou Chiens; ce sont toujours des villes murées, à peu près carrées, à 4 ou 6 portes suivant leur noblesse. Mais tout y est ruiné, la plus peuplée n'a pas 5000 habitants. Fou-tcheou surtout devait autrefois être une fort jolie ville; son canal qui la traverse en serpentant dans la ville, ses trois tours de pagodes, ses monuments devaient en faire un bijou. Fou-iang lun que des Empereurs songeaient à faire capitale devait être grandiose, mais tout cela est en ruine. — De Nan-Kin à Ou-ho le pays est coupé par trois chaines de montagnes à peu près aussi hautes que le ballon d'Alsace, il y a peu d'arbres, mais d'innombrables rizières s'étagent dans les vallées comme les gradins d'un escalier, j'en ai compté 50 ou 60 à la suite les unes des autres, et n'en pouvais souvent trouver la fin; mais hélas, les bras manquent aujourd'hui pour cultiver tout cela. J'ai suivi en revenant une grande route de 1re classe, peut-être la première de Chine, elle était toute pavée autrefois, mais elle n'est pas entretenue. On n'y a pas touché depuis bien des années. Les ponts se sont écroulés, on ne les relève pas. J'ai rencontré un cultivateur qui avait fait un large fossé au milieu de la route pour arroser son riz, il y avait 8 ou 10 mètres de chemin inondé; personne ne s'en occupe. Cette grande route coupe à pic les trois chaines de montagnes qui nous séparent de la vaste plaine qui s'étend au Nord de l'empire. Au sommet on trouve toujours les ruines d'une porte monumentale et d'une pagode. Seule la beauté du site n'a pu être changée par les rebelles ou l'incurie du gouvernement. En revenant, quand du sommet de la dernière chaine, j'eus sous les yeux la vallée du Kiang, sillonnée par cet immense fleuve, quand je vis à 4 ou 5 lieues Nan-Kin, ses murs, ses collines, ses monuments si connus, je me rappelai la vallée du Rhin, que nous avions sous les yeux à Issenheim du sommet du Ballon, ou des hauteurs de Thierenbach. Je me sentais au port, car Nan-Kin pour moi est une seconde patrie, je l'aime autant que la première. De Nan-Kin à Ou-ho le pays est très-accidenté. Il en est tout autrement au Nord de cette dernière ville. Ou-ho veut dire « cinq fleuves », c'est qu'en effet cinq grands cours d'eau viennent s'y croiser et y apporter un commerce considérable. Au delà ce n'est plus qu'une plaine immense qui, je pense, est le commencement de celle du Pé-tché-li. Tout en effet ressemble beaucoup plus à ce que j'ai entendu dire de ce pays, qu'à ce que j'ai vu par ici. Ce sont d'immenses plaines de blé, aussi le pain, un pain excellent, fait-il la base de la nourriture. Les cultivateurs se servent de chars à bœufs, les voyageurs, de chars plus légers trainés au trot par des chevaux. La plaine toujours dépouillée d'arbres, est semée d'une foule de petits villages qu'ombragent de grands et beaux arbres. Mais là encore les bras manquent. On accuse souvent nos anciens Pères d'avoir été trop enthousiastes de la Chine, et d'en avoir exagéré les beautés. En vérité je ne le crois pas. Elle devait, au temps où ils écrivaient, être bien plus belle que l'Europe au temps où ils l'avaient connue. Et si encore actuellement notre pauvre Chine recevait l'influence du christianisme, elle a tout ce qu'il faut pour devenir le plus beau pays du monde. Mais au lieu de cela, le paganisme n'a su faire que des ruines et ne peut les relever. En allant à Ou-ho, après 8 ou 10 h. d'une longue journée par une chaleur de 25 ou 30 degrés, toujours sur des collines désertes, j'arrivai à un gros village. A l'entrée du village avait été un beau sépulcre, des statues de mandarins, des lions, des chevaux, d'animaux fantastiques ornaient la dernière demeure de quelque grande famille sans doute, mais tout cela aujourd'hui est renversé, les mandarins ont la tête cassée et leurs membres sont écrasés sous le poids des lions et des chevaux jetés pêle-mêle sur leurs débris. Dans le village, plus un seul habitant, les murs se dressent, les portes sont sans clotures, les toits sont brulés, le sol lui-même semble devenir stérile. Entre le village et le tombeau s'élevait un arbre immense, la mort l'a frappé lui aussi, une vingtaine de cigognes se sont emparées de cette solitude, et leurs nids sont pressés dans les branches sèches. C'était vers le coucher du soleil, ce paysage était bien fait pour inspirer la pitié que mérite cette pauvre Chine, il y a là quelque chose d'effrayant. Ma mule elle-même semblait le comprendre. A la vue des cigognes que notre passage alarmait, elle se cabra, refusa d'avancer, renversa en se reculant, mon petit catéchiste, et fit bien des efforts pour me mettre aussi par terre. — Pauvre Chine! comme elle a besoin de puiser un peu de vie à la seule source qui puisse lui en fournir.

Plusieurs faits de mauvaise augure présageaient les événements cruels qui ont si justement révolté partout l'opinion publique. On ne lira pas sans intérêt quelques détails que nous extrayons d'une lettre à la date du mois de Février. Les persécutions déjà sanglantes qu'elle relate annonçaient donc dès cette époque les massacres qui devaient suivre.

Extrait d'une lettre du P. Gernicau au P. du Fort. — Tsoum-uam le 5 février 1870. — Voici ce que je peux vous rapporter des catéchumènes martyrisés à Kien-ti-Shien. Le 25 janvier dernier, comme nous sortions de Nan-Kin, (il était une heure après midi), nous voyons venir à nous, le visage tout troublé et hors d'haleine, deux catéchumènes du pays de Kien-tee. Nous étions en barque, nous les y faisons monter. Après avoir pris quelque nourriture, ils nous racontèrent les dangers qui nous menaçaient. Le 5 de la lune 11me, des soldats armés entrèrent chez nos catéchumènes, et leur chef leur signifia ainsi ses

ses volontés : « Si vous voulez renoncer à votre religion, vous pouvez rester ici tranquillement : — sinon vos maisons seront brûlées, et vous-mêmes, vous mourrez. » Mais les catéchumènes répondirent aussitôt d'une commune voix : « nous préférons mourir pour notre sainte Religion. Jamais nous n'y renoncerons ! » Alors commencèrent à s'exécuter les menaces. On brûla les maisons qu'ils habitaient. On jeta dans les flammes trois catéchumènes, un adulte et deux enfants, et l'on s'empara de beaucoup d'autres que l'on conduisit au temple des ancêtres d'une famille considérable du pays. Là on les a meurtris de coups de fouet et de bâton. On les garda ainsi quelques jours qu'ils passèrent presque sans habit et sans nourriture. Puis, on les renvoya, à l'exception de six. — Le 10 de la même lune, le chef des persécuteurs escorté de soldats, conduisit ces derniers au tribunal du mandarin. Comme ils étaient tous plus ou moins grièvement blessés, le mandarin n'osa les recevoir qu'après quelques jours de peur qu'ils ne vinssent à mourir chez lui. Il les accusa : 1° d'avoir reçu de leur prêtre l'ordre de se soulever contre le gouvernement : 2° de ne vouloir pas payer leur loyer : 3° d'avoir brûlé les maisons de leurs maîtres. (Disons ici que nos catéchumènes ne sont pas indigènes, mais de pauvres gens de la province de Hou-pé). Malgré les efforts qu'on fit pour leur faire avouer qu'ils étaient coupables, nos catéchumènes désavouèrent ouvertement ces trois chefs d'accusation. Aussi sont-ils actuellement enfermés dans la prison du mandarin. Ils y souffrent le froid et la faim. Le chef des persécuteurs a promis 20000 sapèques à quiconque lui livrerait un chrétien ou bien un catéchumène. Ils sont en ce moment dispersés de côté et d'autre dans la province du Kiang-si. Le 18 de la lune 11me, un autre Martyre a eu lieu. Ce jour là nos persécuteurs trouvèrent un mendiant qui éveilla leurs soupçons. C'était sans doute un des chrétiens dispersés. Ils se rendirent dans sa demeure, y trouvèrent un chapelet, et entrant en fureur ils coururent à lui et le laissèrent mort sous leurs coups. De celui-ci seulement je pourrai trouver des reliques : car les corps des trois premiers Martyrs sont en cendres. Toutes ces persécutions font que nos chrétiens ne peuvent plus voyager dans ce pays qu'en grand nombre. autrement on pénétrerait chez eux pendant leur absence et si l'on trouvait quelque signe de la religion chrétienne, on les livrerait aux mains de la justice païenne, afin d'obtenir la récompense promise. Heureusement comme nous avons nos persécuteurs, nous avons aussi nos défenseurs. L'un d'eux, fort riche et très-influent, fit déclarer à ces brigands, qu'attaquer la Religion chrétienne c'était l'attaquer lui-même et se déclarer son propre ennemi. Nos ennemis de To-tong ont eu peur, et n'osent plus faire de mal à nos catéchumènes. Priez bien pour ce protecteur si utile, afin qu'il ne nous protége pas seulement, mais qu'il devienne lui-même un bon chrétien. Priez aussi pour nous afin que toutes ces vexations tournent au salut des âmes et à la gloire de Dieu.

Un autre fait raconté par le P. Debrix, missionnaire au Kiang-nan. — « Un des chrétiens (de Tien-men), mis à la question par ordre d'un juge, refusa de signer une déposition fausse dirigée contre ses coreligionaires. Là-dessus, le juge dressa un nouveau procès-verbal, et le lut au patient. Cette fois, le récit était tout à fait conforme à la vérité ; le chrétien le reconnut, alors le juge le força à signer ; mais comme le néophyte ne savait pas lire, on en profita pour substituer la première déposition à la seconde ; et la pièce fut envoyée au To-dé qui la communiqua au Missionnaire. — « Heureusement, des pharmaciens chrétiens purent pénétrer jusqu'aux détenus ; ils reprochèrent au néophyte d'avoir ainsi trahi sa conscience. Celui-ci se mit à pleurer et raconta comment on l'avait trompé. Comme il témoignait le désir de réparer son erreur involontaire, une nouvelle déposition fut écrite sous sa dictée ; les six chrétiens prisonniers la signèrent et elle fut remise au Missionnaire, qui attend que ces détenus aient été délivrés pour en faire usage. »

Monseigneur Guillemin en quittant la Chine a adressé au R. Père Supérieur la lettre suivante. — En voici quelques passages :

8 Février. En mer, direct.n de Singapoure. « En m'éloignant des côtes de Chine, permettez-moi de vous offrir un dernier bonjour, témoignage du bon souvenir qu'ont laissé dans mon cœur toutes les bontés et attentions que vous avez bien voulu me témoigner. Chang-hai avec ses Pères et ses établissements sera longtemps présent à ma mémoire, et je serai heureux de dire à nos Pères d'Europe (sic) ce que j'y ai vu de beau et ce qui met cette mission à la tête de toutes nos Missions de Chine. Dieu veuille, mon cher Père, continuer à répandre sur vous ses plus précieuses et abondantes bénédictions ! Je le lui demande de tout mon cœur, et personne, je vous assure, ne s'en réjouira plus grandement et plus sincèrement que moi. — A ces quelques lignes que je vous écris en courant et en fuyant permettez-moi, mon très-cher Père, d'ajouter une boîte de riz que j'ai recueilli moi-même à San-cian, en un endroit peu éloigné du tombeau du glorieux St. François-Xavier. J'ai chargé notre procureur de Hong-Kong de vous l'envoyer au moment où je quittais la Chine . . . Il y en aura quelques grains pour chaque Père et chaque Frère ; et veuillez tous les recevoir comme un témoignage de mon respect et de mes sentiments pleins de reconnaissance et de dévouement que je conserve pour chacun d'eux . . . etc. » Ne pouvant nommer ici tous les Pères de Chang-hai, bien que chacun soit bien présent à la mémoire du cœur, permettez que chacun trouve ici la part du souvenir bien sincère que je lui conserve devant le bon Dieu.

Extrait d'une lettre du P. Palatre à MM. les Directeurs des conseils centraux de la Propagation de la Foi. — Seiang-Sang, 7 Mai 1870. —

Permettez-moi de vous adresser quelques mots sur les funérailles dans nos familles chrétiennes. — Le mercredi 23 Juin 1869, je me trouvais dans la chrétienté de Tang-Kien, lorsque vers 11 h. du matin arrive un courrier qui vient me prier de me rendre à Kou-Ka-wé pour administrer le sacrement de l'Extrême-Onction à une femme malade. Je lui promis de me rendre en barque, dès que la marée me le permettrait. A midi, arrivée d'un second courrier : « Père, me dit-il, si vous attendez la marée, vous n'arriverez pas à Kou-Ka-wé avant 7 heures, et à 7 heures la malade sera peut-être morte. Elle a une fièvre éruptive, quand l'éruption se fait mal, les hommes en meurent le troisième jour ou le septième ; les femmes, le quatrième ou le septième, et quelque fois même le troisième. C'est aujourd'hui le troisième jour que la malade a été attaquée de cette fièvre ; le médecin vient de dire que désormais, consultations et remèdes, tout est inutile. » — Les Chinois ne se trompent pas dans ces prévisions qui sont le fruit d'une expérience quotidienne. Je montai immédiatement en chaise et me dirigeai vers Kou-Ka-wé après avoir recommandé à mes bateliers et à mon catéchiste de partir en barque dès que la marée le permettrait. Vers 2 h. ½ j'arrivai à la maison de la malade nommée Lucie Kou-lé-ien, jeune femme riche âgée de 20 ans et qui la semaine précédente avait donné le jour à son premier enfant. Une des salles de la maison servait de chapelle à la chrétienté ; j'y entrai pour bénir les chrétiens suivant l'usage. Quelque temps après je me rendis auprès de la malade ; elle jouissait d'une pleine connaissance ; j'entendis sa confession, lui administrai le sacrement d'Extrême-Onction, je l'agrégeai à la Confrérie de l'Annonciation et la revêtis du Scapulaire de N. D. du Mont Carmel, puis je recommandai à ses parents de la laisser reposer, car elle était singulièrement fatiguée. Je suppléai ensuite les cérémonies du baptême et donnai la Confirmation à sa petite fille Agathe dont la vie était en danger. Vers 7 h. ½ la malade eut une crise : c'était la première et la dernière. On vint en toute hâte me prier de me rendre auprès d'elle. Elle était sans connaissance ; je lui donnai une dernière absolution au milieu des larmes de ses parents. La chambre de la malade qui dans quelques instants allait franchir le seuil de l'éternité offrait alors un spectacle capable de remuer profondément un cœur chrétien. Deux administrateurs agenouillés devant un crucifix récitaient à haute voix les prières de la recommandation de l'âme ; quelques femmes priaient à voix basse dans un coin de la chambre. Kou-gneu-ze, mère de la mourante, la vierge Kou Kiien sa sœur et la vierge Gneu-Ki-Kou sa tante, étaient toutes les trois penchées sur son lit et lui suggéraient de pieuses pensées : « Ma chère petite sœur, disait Kou Kiien n'oublie pas ton saint nom ; ton nom de baptême c'est Lucie ; dis à Ste Lucie : « Ste Lucie ma patronne, venez à mon secours, et défendez-moi contre les attaques du démon ». « Appelle ton Ange gardien et dis lui : « Mon St Ange, protégez-moi ». . Prends dans tes mains la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dis à Notre-Seigneur : « Seigneur, ayez pitié de moi ». . N'oublie pas la Ste Vierge notre Mère, et dis lui : « Ste Vierge Marie, sauvez-moi ». . Les larmes qui tombaient des yeux de Kou-Kiien révélaient sa douleur ; l'émotion qu'elle ressentait lui rendait parfois toute parole impossible ; elle se cachait alors le visage dans les mains et la tête appuyée sur le lit de sa sœur, elle pleurait ; puis quelques instants après, surmontant sa douleur elle retrouvait de nouvelles paroles pour aider sa sœur à franchir avec confiance ce terrible passage du temps à l'éternité. Kou gneu ze, la mère de Lucie ne la quittait pas ; la mourante, en proie à une crise pénible allongeait les mains à droite et à gauche comme pour chercher ou écarter quelque objet ; puis elle laissait tomber le crucifix sur son lit ; Kou gneu ze le prenait immédiatement, le replaçait dans les mains de sa fille qu'elle tenait serrées dans les siennes ; et quand Kou-Kiien pleurant n'avait plus la force de parler, elle suggérait elle-même à l'agonisante de pieuses pensées, puis l'émotion la dominant, elle donnait un libre cours à ses larmes. Gneu-Ki-Kou et Kou Kiien reprenaient alors tour à tour la parole. Et c'est ainsi que ces trois femmes ont constamment assisté Kou lé ien jusqu'à son dernier soupir. Cette scène n'est point un fait isolé : elle se reproduit dans toutes les familles chrétiennes où la mort se choisit une victime ; et en la décrivant j'ai voulu faire connaître aux chrétiens d'Europe la pieuse sollicitude des Chinois pour leurs parents et amis mourants. — Vers 8 h. Kou li ien rendit son âme à Dieu. Sa mère aussitôt jeta de l'eau bénite sur son corps : Kou Kiien, Gneu-Ki-Kou et tous les chrétiens suivant son exemple, vinrent tous asperger les dépouilles mortelles de la jeune femme, pendant que deux administrateurs récitaient à genoux des prières pour le repos de son âme. Ces prières achevées, tous les chrétiens se retirèrent. Kou gneu ze aidée de sa fille et de sa sœur lava elle-même avec de l'eau chaude le corps de Kou lé ien ; puis elle la revêtit d'une robe de soie noire et d'une mante de soie verte ; elle lui mit aux pieds des souliers de soie rose brodés, et lui ceignit la tête d'un bandeau ou diadème de soie noire que portent les femmes depuis l'automne jusqu'au printemps. Cette toilette mortuaire achevée, les chrétiens rentrèrent dans la chambre. Deux hommes saisirent le corps enveloppé dans une natte et le transportèrent dans la salle funèbre au milieu des pleurs et des lamentations générales. La tête de la défunte était soutenue par sa sœur Kou Kiien qui seule devait s'acquitter de cette fonction. Soutenir la tête d'un mort, ce n'est pas un acte que tout le monde en Chine peut exercer indifféremment. Dans ce pays où le peuple est empêtré dans une foule de rites dont le ridicule est souvent le moindre défaut, il y a des règles pour déterminer une affaire d'aussi haute importance. Un supérieur ne doit pas soutenir la tête d'un mort qui lui est inférieur. La tête d'un mort ne peut être soutenue que par son égal ou son inférieur.

C'est pour cela que Kou gnen zé ne pouvait rendre cet office à sa fille Kou lé ien. Quand un homme meurt, s'il a des enfants, c'est l'aîné des enfants mâles qui doit lui soutenir la tête. S'il n'a pas d'enfants mâles c'est à sa fille aînée que revient ce devoir ; s'il n'a pas d'enfants, c'est sa femme ; si sa femme est morte, c'est son frère ; s'il n'en a pas, c'est à sa sœur, s'il n'a plus ni sœur ni parents, alors il est véritablement malheureux, car personne ne soutiendra sa tête qui devait reposer entre les mains d'un membre de sa famille. Quand une femme meurt, le droit de lui soutenir la tête subit la même gradation que pour le mari. C'était le mari de Kou lé ien qui devait lui soutenir la tête ; mais il était absent, cet office revenait à Kou Kiien. — Quand le cortège fut arrivé dans la salle funèbre, le corps de la défunte fut placé sur un sommier recouvert d'une natte, élevé de terre à la hauteur de 50 centimètres et formant une espèce de lit de parade. Kou lé ien revêtue de ses riches habits et le visage découvert resta ainsi exposée pendant deux jours et deux nuits. Vers 9 h. ½ du soir chacun se retira à ma grande satisfaction, car ma chambre était voisine de la salle funèbre et je me demandais comment je pourrais fermer l'œil si les lamentations des voisins et de la famille devaient encore se prolonger. — Je m'endormis et je ne sais combien de temps dura mon sommeil, lorsque tout-à-coup je fus éveillé par la voix d'une femme. C'était la mère de Kou lé ien qui pleurait près du corps de sa fille. Ses gémissements retentissaient dans toute la maison. Il faudrait un peu plus de rhétorique qu'il ne m'en reste pour décrire cette scène lugubre qui venait troubler le silence de la nuit, et les pénibles impressions que faisaient naître dans l'âme les plaintes douloureuses de cette mère désolée. Après avoir donné un libre cours à sa douleur elle se retira et le calme se rétablit. Il ne dura pas jusqu'au matin et je fus de nouveau éveillé par d'autres gémissements non moins accentués que les premiers. C'étaient ceux de Kou Kiien qui venait à son tour pleurer sa sœur. Le lendemain le soleil se leva comme à l'ordinaire à ma grande satisfaction car j'avais hâte de voir finir cette nuit. Mais hélas, ces faibles lamentations nocturnes n'étaient qu'un faible prélude de celles qui eurent lieu le jeudi et le vendredi. — Le jeudi après le déjeuner les parents de Kou lé ien et les femmes du voisinage assises sur des bancs disposés autour du lit de parade de la défunte pleuraient et gémissaient toutes en même temps. C'était une confusion de cris et une cacophonie que la bonne volonté des pleureuses pouvait seule faire exercer. Sur ces entrefaites un de mes bateliers entra dans ma chambre. « Père, me dit-il, avez-vous dormi cette nuit » ? — « Pas trop, répondis-je ; la mère et la sœur sont venues chacune à leur tour pleurer dans la salle funèbre. Le moyen de dormir avec un pareil bruit ! » — « Oh ! reprit-il, cela ne fait que commencer, jusqu'au moment où le corps sera mis dans le cercueil, les pleurs iront toujours en augmentant. Père, est-ce que aux pays d'occident on pleure de la sorte ? — Non, répondis-je. — On a bien raison, reprit mon homme : tout cela c'est de la grimace ; le cœur n'y est pour rien. Les paroles que vous entendez prononcer à ces femmes, on les répète devant tous les morts ; c'est une affaire de coutume. » — Mon batelier est un peu sévère envers ses compatriotes, et je ne partage pas complètement son avis. J'ai entendu toutes les lamentations de ces femmes, et dire que le cœur n'y est pour rien, c'est outrager la nature. Dieu en créant le Chinois n'a pas oublié de lui donner un cœur. — Ces lamentations sont de deux sortes, les unes sont spontanées et produites par une vraie douleur. C'est le cri même de la nature blessée dans ses plus chères affections. Les autres sont une ritournelle stéréotypée dans la mémoire de toutes les femmes chinoises, elles le savent comme leur Pater et les défilent indistinctement devant tous les défunts. — Lamentations spontanées. — Kou gnen ze près du corps de sa fille : Mimi ia ! Mimi ia ! (1) Tu me laisses seule sur la terre... Comment as-tu pu mourir ! Sachant la douleur que me causerait ta mort. Comprends-tu ma douleur ? Gno ha ! Gno ha ! (2) Lève-toi et conduis-moi là où tu es... Elle lui présente sa petite fille Agathe, agée seulement de 8 jours : « Voila ta petite fille ! .. Elle ne t'appellera jamais sa mère ! ... Ses yeux ne t'ont jamais vue ! ... Mimi ia ! Mimi ia ! Ils ne te verront jamais sur cette terre... Ta pauvre petite fille ne vivra pas... Ces mamelles ne l'ont jamais alaitée... Elles ne lui donneront jamais la vie.. Ta petite fille va mourir ! Mimi ia ! Mimi ia !.. Elle refuse déjà le sein de sa nourrice ! ... Que je suis malheureuse ! Je perds à la fois ma fille et son enfant ! Sur cette terre je ne suis plus mère. Mimi ia ! Mimi ia etc. — Kou Kiien, sœur de Kou lé ien : Mimi ia ! Mimi ia ! ... Tu meurs à 20 ans ! ... Que je suis malheureuse ! je ne pourrai donc plus jamais t'appeler ma sœur ! ... Je reste seule avec ma mère sur cette terre ; et toi ma sœur je ne te verrai plus... Hier encore je t'appelais et tu me répondais... Hier encore j'étais penchée sur ton lit ! .. Mimi ia ! Mimi ia ! .. et tu me parlais, .. mes yeux rencontraient les tiens... Mimi ia ! Mimi ia ! ... Aujourd'hui tes yeux me sont fermés pour toujours. Ils ne me verront plus. Hier je serrais tes mains dans les miennes... Aujourd'hui tes mains sont glacées par le froid de la mort... Mimi ia ! Mimi ia ! Quand le médecin est arrivé de Mao Kiao j'ai pensé qu'il te rendrait la vie... Mais hélas ! mes espérances ont été cruellement déçues.. etc. Gnen Ki Kou, tante maternelle de Kou lé ien : Mimi ia ! Mimi ia ! Je ne te verrai donc plus ni à Kou-Ka, ni à Gnen Ka, car tu as disparu de cette terre...

(1) Ce mot Mimi me paraît être le même que l'expression française "Mimi" que les mères ou autres personnes adressent aux petits enfants. La syllabe ia n'a aucun sens, elle ne se trouve là que pour l'euphonie. — (2) Gno signifie ma chair — La syllabe ha n'a aucun sens, elle est purement euphonique.

Que j'étais heureuse lorsque je pouvais passer quelques jours avec toi... nous nous aimions tant!... Hélas!... les jours de bonheur sont passés Mimi ia! Mimi ia! Ils ont été bien courts et pour moi et pour toi, car tu meurs dans la fleur de l'âge... Si du moins je pouvais encore t'aimer dans ta petite Agathe... Mais hélas! ce dernier espoir m'est ravi... ta pauvre enfant ne vivra pas... Si jamais je la voyais grandir, elle me rappellerait sa mère que j'ai tant aimée. Mimi ia! Mimi ia! Dans quelques jours elle mourra comme sa pauvre mère... Je la perdrai comme je t'ai perdue... etc. — Lamentations d'usage. — Kou Kiien. — "Pendant ta vie nous ne formions qu'un cœur... nous nous communiquions toutes nos idées. Maintenant que tu es morte, où trouverai-je un cœur comme le tien... Mimi ia! Mimi ia!... A qui ferai-je part de mes peines et de mes joies!... Pendant ta vie tu m'aidais à mettre l'ordre dans la maison... Tu me remplaçais souvent dans mon travail... Maintenant que tu es morte, qui m'aidera? Mimi ia! Mimi ia!... Gnen Ki Kou. Mimi ia! Mimi ia!... Quand tu venais me voir, comme nous étions bien ensemble. Maintenant que tu es morte qui voudra me voir et me parler! Gno ha! Gno ha!.. Pendant ta vie, etc. — Les femmes du village. — Mimi ia! Mimi ia! Que nous étions bien ensemble pendant ta vie!... Lorsque le temps nous le permettait nous venions nous asseoir et causer avec toi. Maintenant que tu es morte avec qui irons-nous parler? Mimi ia! Mimi ia!... Nous aimions à aider ta famille, à aider ta mère, à aider ta sœur, à t'aider toi-même pendant que tu vivais ... En aidant ta mère et ta sœur ton souvenir viendra nous affliger... Nous ne te verrons plus. Mimi ia! Mimi ia!... etc. Jusqu'au moment où le cadavre a été déposé dans le cercueil ces lamentations ont été répétées maintes et maintes fois dans la salle funèbre, mais par les femmes seules: les hommes ne pleurent jamais.

Le jeudi matin des parents de la défunte se rendirent immédiatement au bourg de Tin lin pour y acheter un cercueil, de la soie et du coton. Le cercueil est ici un meuble de famille, et quelquefois un meuble fort coûteux. Celui de Kou lé ien sans être d'un grand prix coûtait cependant 20 piastres (environ 120 francs de notre monnaie de France); il était verni à plusieurs couches et orné de sculpture, mais sans aucune dorure. La soie était destinée à former une partie de la garde-robe mortuaire de la défunte. Un tailleur appelé immédiatement par les parents se mit à découper puis à coudre une robe et une mante de soie rouge. Le coton fut découpé par bandes de 3 ou 4 centimètres de largeur et distribué dans l'espace de quelques heures. Le jeudi soir tout le village était en deuil depuis l'enfant à la mamelle jusqu'aux vieillards, pauvres et riches, tous avaient la tête ceinte d'un long bandeau de coton blanc dont les extrémités leur retombaient sur le cou. La mère de la défunte seule ne portait pas le signe du deuil. C'est que par droit de nature elle commande à sa fille, et en Chine un supérieur ne portera jamais le deuil de son inférieur. Il arrive quelquefois qu'un supérieur pour honorer un inférieur défunt demande le bandeau de toile blanche; mais on lui refuse en disant que la famille est indigne de recevoir cette politesse. Le mari de Kou lé ien ne portait d'autre signe de deuil que le bandeau de toile blanche. D'après la loi il aurait dû s'astreindre à un deuil de trois mois, mais il ne s'est nullement soumis à cette obligation. L'infériorité sociale de la femme chinoise est telle que la loi ne saurait la [illegible]; la religion même comme ce fait le prouve ne peut suppléer à l'impuissance de la loi civile. Quoique le mari soit peu soucieux de porter le deuil de sa femme, la femme ne saurait affecter la même indifférence à l'égard de son mari défunt. La loi pour elle est inviolable. Si son mari meurt sans enfants mâles, elle portera le deuil toute sa vie; si elle se remarie son deuil cesse immédiatement. Si à la mort de son mari elle a plusieurs enfants mâles elle quittera le deuil le jour où l'un d'entre eux se mariera; fut-il le plus jeune, si elle n'a qu'un enfant mâle il ne lui est pas permis de déposer ses habits de deuil avant le mariage de ce fils unique, dut-elle attendre 20 ans. — Le vendredi matin vers 5 h. une musique criarde et l'explosion de deux pétards servaient de prélude à cette journée funèbre. Pourquoi deux pétards et non pas trois? C'est l'usage: deux pétards pour les enterrements et trois pour les noces. Tout ici est réglé. Quand le cercueil vide fut introduit dans la salle mortuaire, l'orchestre fit une nouvelle dépense d'harmonie: il se mit également en frais toutes les fois que des personnes parentes ou amies de la défunte entraient pour pleurer. — Vers 8 h. du matin, après la Messe, eut lieu le premier repas funèbre. Il y en a trois dans la journée; déjeuner, dîner et souper. Dans les familles riches les trois repas se donnent en l'honneur d'un défunt âgé au moins de 11 ans. Dans les familles pauvres ou de médiocre condition, quand les défunts n'ont pas encore atteint l'âge de 16 ans, les repas funèbres ne sont pas d'usage. Cette règle est la même pour les garçons et les filles. Les personnes seules qui ont donné une aumône à la famille qui a perdu un de ses membres ont le droit de prendre part à ces repas. Les pauvres comme les riches doivent apporter une offrande qui doit atteindre au moins le chiffre de 70 sapèques (environ 35 cent. de notre monnaie), sans cela elle ne serait pas acceptée. Toute famille qui a déboursé cette modique aumône quelque nombreuse qu'elle soit a le droit de prendre part aux trois repas funèbres. La personne qui vient apporter l'offrande doit l'envelopper dans un papier blanc, le blanc étant la couleur du deuil; puis elle reçoit immédiatement des bandeaux de coton pour tous les membres de sa famille. On inscrit sur un régistre son nom et la somme offerte, et quand quelqu'un de ses parents mourra on lui fera exactement la même offrande. Les parents par alliance outre l'argent peuvent donner des cierges et de l'encens, on en tient compte sur le registre, et lorsque la mort frappera l'un d'entre eux, on lui rendra

exactement la même quantité de cierges et d'encens. — Les parents par consanguinité ne peuvent faire ces offrandes. A Kou Ka wé l'exiguité du local ne permettant pas à tous les convives d'assister ensemble aux repas funèbres dans un même lieu, des tables furent placées dans la salle mortuaire autour du lit de parade sur lequel reposait le corps de la défunte, et ce fut là, que les femmes vinrent alternativement pleurer et manger. — Vers 2 h. les musiciens étaient de nouveau à leur poste et l'artificier mettait le feu à deux pétards. C'est qu'il s'agissait de procéder à la toilette de la défunte, car le premier costume dont Kou gneu zé avait revêtu sa fille ne suffisait pas pour former le trousseau d'un enfant de famille qui doit se présenter devant Dieu avec dignité au jour du jugement dernier. Le cercueil fut déposé sur le pavé de la salle, on l'ouvrit; et le couvercle tourné à l'envers fut placé sur des tréteaux. Deux Tou Kongs (1) enlevèrent le corps de Kou lé ien qui reposait encore sur son lit de parade et l'étendirent sur le couvercle du cercueil. Une personne de la famille apporta aussitôt la corbeille funèbre de la défunte elle était composée de sept robes et de sept mantes de soie et de divers ornements de tête, tous en or. Pourquoi 7 habits et non pas 6 ou 8. C'est que le nombre impair est ici le symbole de la peine de la douleur et d'un mal moral. — La condition d'un homme ou d'une femme vivant seuls est considérée comme anormale par le Chinois, parce que l'un et l'autre par le fait même de leur isolement sont privés de tout appui. Ils ne forment alors qu'un nombre impair. Si au contraire ils se marient, ils forment alors un nombre pair, ils vivent dans une position régulière et peuvent se prêter un mutuel soutien. Pendant que l'homme s'occupe aux affaires extérieures, la femme préside à celles de l'intérieur et tout alors est régulier. Le mariage est aux yeux du Chinois, la condition du bien être physique et moral. C'est pour cette raison que pour lui et pour sa femme il achetera des habits toujours en nombre pair. Si la mort vient dissoudre l'union des époux, le nombre impair, détruit autrefois par l'union conjugale, reparait de nouveau et en signe de douleur le Chinois n'achetera pour le défunt que des habits en nombre impair. Pour le mariage habits en nombre pair, pour la sépulture habits en nombre impair. Cette règle est invariable. — Pendant que les Tou Kongs revêtaient Kou lé ien, les femmes montaient sur les chaises et les bancs pour jouir plus à leur aise de ce curieux spectacle; elles rompaient instinctivement le silence et laissaient échapper des paroles d'admiration à la vue des riches costumes que l'on entassait sur le corps de la défunte. — La toilette achevée pendant que Kou lé ien reposait encore sur le couvercle du cercueil, un Ta fou d'une voix nazillarde se mit à raconter en chantant pendant une demie heure les actions des grands hommes des temps passés en un langage que ni lui ni les assistants ne pouvaient comprendre. Il ne laissa pas d'exciter vivement l'attention des curieux. Un autre Ta fou accompagnait le chanteur, en frappant en cadence avec une baguette, une épaisse rondelle de bois recouverte de peau. Le ton de la voix et le son de l'instrument n'étaient pas de nature à charmer une oreille Européenne. — Après ce tribut d'hommages payé pour je ne sais quelle raison aux hommes illustres de l'Empire du milieu, on se décida enfin à mettre dans son cercueil le corps de cette pauvre défunte qui depuis deux jours et deux nuits demandait en vain à y entrer, l'intérieur du cercueil avait été préparé avec un soin qui mérite d'être signalé. 1° Une couche de gros papier en recouvrait le fond; 2° de la chaux éteinte mélangée de sable avait été placée sur cette première couche; sur la chaux on avait de nouveau superposé deux nouvelles couches, l'une de gros papier, l'autre de papier plus fin; 4° une longue pièce de toile blanche recouvrait et dissimulait à l'oeil tous ces premiers préparatifs: 5° de longues tresses de moële de jonc étaient allongées avec soin sur cette toile; 6° une couverture de soie rouge complétait tout cet appareil et c'était sur elle que le cadavre de Kou lé ien devait reposer. Deux Tou Kongs le saisirent et l'y placèrent. Il était serré par trois bandages en coton jaune larges de 5 ou 6 centimètres. Le premier serrait la poitrine et les bras un peu au dessus de l'épaule; le second était noué sur le milieu de l'estomac, le troisième un peu au dessus des genoux. Les bras de Kou lé ien ramenés sur le milieu de la poitrine étaient placés l'un sur l'autre. Son médaillon de Congréganiste et son chapelet étaient suspendus à l'un des boutons de sa mante; sa tête reposait sur un oreiller de soie brodée. Les Tou Kongs étendirent sur elle un long voile de soie rouge qui ne laissa plus à découvert que son visage déjà singulièrement défiguré par la mort; puis ils juxtaposèrent horizontalement dans toute la longueur du cercueil une file de planchettes qui ravirent le cadavre à la vue des assistants. Les lamentations des femmes devinrent alors plus bruyantes et plus expressives que jamais. Deux vernisseurs étendirent sur les bords du cercueil encore ouvert, un ciment de farine et de vernis cru mélangés; ils y appliquèrent ensuite le couvercle, puis 4 chevilles et quelques coups de marteau dont le bruit était à peine sensible au milieu des cris des pleureuses, enfermèrent la défunte dans sa dernière demeure. — Voilà bien des rubriques pour enterrer une morte, dira-t-on. Hélas! oui. Et le pire c'est qu'elles ne sont point extraites du Rituel Romain. Bien qu'elles ne soient pas

(1) On appelle Tou Kongs des hommes chargés d'habiller les morts. Les parents d'un défunt ne le revêtent que du premier habit. Le soin de compléter cette toilette est confié aux Tou Kongs, dont la profession est aussi méprisée que celle des Ta fou ou musiciens et des Fang tsong ou artificiers. Il n'est point permis aux chrétiens d'exercer ces professions qui assujétissent ceux qui les embrassent à maintes observances superstitieuses.

superstitieuses elles ont une trop forte teinte du paganisme pour que les Missionnaires puissent les approuver. C'est pour cette raison que Mgr Borgniet, Vicaire Apostolique de Nan-Kin, dans une instruction adressée à tous ses prêtres en date du 25 Juin 1858 leur disait " qu'il était singulièrement désirable que les chrétiens du Kiang-nan, renonçant enfin aux coutumes de leur patrie, ne suivissent pour l'inhumation de leurs morts, d'autres rites que ceux de l'Église catholique ". Mais Dieu sait quand ces désirs seront réalisés. — Veuillez agréer, etc.

Persécution de Kien-té-Shien (Ngan-hoei) Décembre 1869. — L'an 4 de l'Empereur Ton-Che, sur la proposition des Vice-rois Tchen-Ko-fan et Ly-hon-tchang, de nombreuses colonies de cultivateurs venaient de diverses parties du Ngan-hoei et du Hou-pé, s'établir dans la magnifique sous-préfecture de Kien-té où la rébellion avait fait disparaître les deux tiers de la population. Deux de ces colons, originaires du Ngan-hoei, appelés Yü-ven-pin et Yü-yen-shon, avaient sur les entrefaites reçu le baptême à Kieu-Kiang, à l'église de MM. les Lazaristes, missionnaires au Kiang-si. Ces deux chrétiens, fervents prosélytes, eurent en peu de temps la consolation de désabuser certaines familles du voisinage, dont une douzaine du pays même. Ceux-ci envoyèrent différents messages à Mgr Baldus, de sainte mémoire, pour lui demander un Missionnaire. Sa Grandeur, conformément à l'ordre actuellement établi pour les Missions en Chine, n'ayant charge qu'au Kiang-si, les adressa aux Missionnaires du Ngan-hoei. Le manque de Missionnaires et de catéchistes ne nous permit pas de donner à ces catéchumènes tous les soins voulus : pourtant ils avaient beaucoup d'entrain et tout nous laissait entrevoir une abondante moisson. Dès le début les lettrés du pays, appuyés par le Tché-Shien, s'opposèrent à ce mouvement. Nos néophytes voyant leurs plaintes rejetées par les mandarins locaux eurent recours à nous. Nous fîmes des visites et écrivîmes à ces magistrats pour les éclairer de ce qui se passait, et les porter à agir afin de détourner de plus grands malheurs : nous parlâmes en vain. L'impunité encourageant leur audace, ils jetèrent le masque et déclarèrent tout haut leur but de faire apostasier nos catéchumènes ou de les exterminer. — Au mois de Septembre 1869, le P. Heude devait aller s'établir au pays de Kien-té pour calmer l'agitation qui y régnait et réconcilier autant que possible les lettrés et leurs partisans. Le Père étant tombé malade, son plan ne put s'exécuter. Le 3 Novembre le pillage dont nous fûmes victimes à Ngan-Kin l'obligea à partir pour Chang-hai où l'appelaient du reste les soins réclamés par sa santé. A la mi-Novembre, dans tout le Kien-té-Shien, les lettrés firent courir le bruit du brigandage de Ngan-Kin, des armements faits par le gouverneur de Ngan-hoei pour l'expulsion des Européens et des chrétiens, etc. Nos ennemis aussitôt de préparer leurs armes et de déterminer entre eux le mode et le jour de la mise en exécution de leur noir complot. Le 1er Décembre ils voulurent une dernière fois dissuader nos chrétiens en allant trouver chaque famille et employant promesses et menaces pour les ranimer au culte des idoles ; partout ils éprouvèrent le même refus. — C'était le beau jour de l'Immaculée-Conception, jour d'immortel souvenir où tous les Évêques du monde catholique réunis à Rome ouvraient, sous la présidence de Pie IX, les grandes assises du Vatican. Dans la matinée, on entendit soudain retentir au fond des vallées et sur le sommet des montagnes, les coups redoublés du tamtam mêlés à des cris tumultueux et à des décharges répétées de mousquets. Bientôt on vit surgir de toutes parts des masses de bandits armés, agitant leurs étendards et s'avançant sous le commandement de certains chefs à cheval. En un clin d'œil s'élevèrent dans toutes les directions des tourbillons de fumée. Qu'y avait-il ? Hélas ! l'œuvre d'extermination avait commencé. On pillait, on poursuivait, on tuait nos néophytes ; on détruisait et incendiait leurs maisons : c'est un sauve qui peut général, c'est une confusion indescriptible. Les chiffres suivants indiqueront les effets résultant de cette sauvage attaque. Treize familles incendiées ; 22 personnes, presque toutes jeunes femmes, entraînées on ne sait où ; 2 catéchumènes estropiés ; 6 saisis, battus et garrotés inhumainement au Tse-dan (manoir) de la famille des Wan, les persécuteurs ; 200 personnes ayant à peine assez d'habits pour couvrir leur nudité, expulsées du pays ; 1 chrétien et 2 enfants brûlés vifs ; 2 autres enfants tués, etc.... Quelques mots en l'honneur de ces derniers trouvent ici leur place. Yü-yen-shon, quoique n'ayant qu'une éducation ordinaire, était un zélé propagateur de notre foi. A peine les récoltes achevées, il était venu à Ngan-Kin (25 lieues de chez lui), communier chez nous et solliciter la faveur de nous conduire au Kien-té et So-son-shien (son pays natal) pour aider les païens à se convertir. Après qu'on l'eut saisi, on voulut exiger de lui qu'il foulât à ses pieds une image du Sauveur [illegible] chez lui. Pour toute réponse Yü-yen-shon tomba à genoux devant cette image et protesta qu'il mourrait plutôt que de la profaner. Quelques minutes après, il était attaché à un pieu et entouré de pailles en flammes à l'intérieur de sa propre maison. Pendant qu'on le liait, il laissait éclater sa joie devant tout le monde, et tandis qu'il brûlait il ne cessa d'invoquer les Saints Noms de Jésus et de Marie. Au moment où il cessa de vivre un tourbillon de flammes, s'éleva bien haut vers le Ciel à l'admiration des païens qui s'écriaient : " voilà qu'il monte au Ciel ", et ils faisaient l'apologie de notre religion et de ses martyrs. Je tiens ces détails de plusieurs témoins oculaires. Le premier des enfants brûlés vifs était une petite fille de 7 ans. Comme elle essayait de passer la ligne formée par les émeutiers autour de sa demeure paternelle embrasée, elle fut saisie par ceux-ci qui la jetèrent pieds et mains liés, au milieu des flammes.

Le second est un petit garçon de deux mois. Au moment de l'attaque son père était absent et la mère recueillait des légumes dans un champ tout près de la maison. A la vue des flammes, d'un bond elle s'élance auprès de son enfant dormant tranquillement devant la maison. Les persécuteurs arrêtent cette mère éplorée et tandis qu'ils l'entraînent indignement, ils retirent l'enfant du berceau et le précipitent dans les flammes. Le lendemain, les persécuteurs poursuivant leur pillage écrasèrent sous leurs pieds un enfant de 4 ans, sur le seuil de la maison de son père; quand le tumulte eut disparu on trouva son corps meurtri et défiguré. Un autre âgé de 5 ans fut frappé si cruellement qu'on le crut mort, il revint pourtant à lui et n'expira qu'après trois jours d'angoisse. — Je m'arrête, ma plume se refuse à décrire ces scènes de carnage qui continuèrent jusqu'à ce que l'on fut certain qu'il n'y avait plus de chrétiens dans tout le quartier. Pour empêcher leur retour on établit des postes sur les principales routes et des barricades aux gorges des montagnes. Les soldats et les paysans avaient pour mot d'ordre de tuer tous ceux qu'ils reconnaîtraient pour chrétiens; des primes étaient promises pour la tête de n'importe lequel. C'est ainsi que le 25 Décembre un des gardes ayant remarqué un chapelet sur un passant qu'il visitait, appela ses compagnons; après quelques instants notre chrétien expirait sous leurs coups. — Le produit du butin fait sur les chrétiens fut en partie employé à défrayer les orgies quotidiennes de nos persécuteurs exaltés par l'ivresse de leur infernal triomphe. Informés qu'à 35 lys plus loin, direction Est, il y avait un autre centre de catéchumènes, nos persécuteurs y dirigèrent leurs bandes; mais un bachelier païen, le principal notable du district que nos prévenances l'an passé avaient gagné à notre cause, fit sur le champ une levée de ses paysans et somma les autres de rebrousser chemin s'ils ne voulaient pas entrer en conflit avec eux. L'avis était sérieux, il fut suivi. Ces bandes avides retournées à Kan-tom-po, leur quartier général, se contentèrent de faire la garde dans leur pays sur un rayon d'environ 40 lys.

Janvier 1870. — Son Excellence Monsieur le comte de Rochechouart, Ministre de France à Pékin, venait d'arriver à Nan-Kin pour y traiter l'affaire de Ngan-Kin quand trois chrétiens de Kien-té accoururent nous relater les faits précédents. Monsieur le Ministre accueillit notre rapport avec cette bienveillance qui le caractérise. Il en référa de suite au Vice-roi Ma, qui de son côté chargea le grand juge du Kiang-sen-Tou d'entendre la déposition de nos courriers. Alors le Vice-roi fit des promesses qui dissipèrent un instant nos amertumes … « J'ai ordonné, mandait-il à M. le Ministre, qu'on recherchât les coupables, les prît et les jugeât, si réellement ils ont tué, ils donneront suivant les lois du pays vie pour vie. Le Tché-shien aura l'ordre d'avoir une commisération toute spéciale envers les victimes et de les protéger afin qu'ils puissent vivre tranquilles et que la concorde soit raffermie. » Le Vice-roi promettait ensuite de faire afficher dans toutes les villes de sa juridiction une publication où il proclamait la liberté de professer notre foi, les droits garantis aux chrétiens, la considération due au Missionnaire et les peines qu'encouraient les réfractaires. — Le gouverneur du Ngan-houé yu écrivait dans le même sens à notre chargé d'affaires à la date du 1er Janvier 1870: « J'ai reçu la communication du Vice-roi et m'empresse d'y adhérer … Pour l'affaire de Kien-té, les coupables en tant qu'assassins doivent conformément à la loi chinoise donner vie pour vie … Cependant à en juger par une supplique que j'ai reçue du magistrat de Kien-té (C'est Wan-pi-Wan, ennemi des chrétiens l'intime ami des persécuteurs) les deux parties intéressées dans l'affaire sont contradictoires. J'enverrai donc un délégué à Kien-té pour faire promptement les recherches nécessaires et si un rapport ne concorde pas encore avec les dépositions des chrétiens, j'appellerai alors l'affaire devant le tribunal du chef-lieu de la province pour qu'ils soient jugés impartialement. Les chrétiens devront nécessairement comparaître dans le procès, mais on ne leur fera aucun mal … Pendant que se fera le jugement j'enverrai des ordres pour qu'on recherche dûment les chrétiens qui auront souffert et on leur viendra en aide avec des égards tout particuliers en compatissant à leurs souffrances, en les rappelant dans leurs habitations et les rétablissant dans leurs anciennes positions. » — Un journal anglais de Chang-hai le North China Heralden reproduisant ces lettres ajoutait que le tout dépendait de la bonne foi de ces mandarins à tenir leurs promesses. En effet, là était tout le nœud de cette affaire. Notre excellent Ministre, sa mission pacifique achevée, emportait les vœux de notre sincère reconnaissance et mettait à la voile pour le Kiang-si, le Hou-pé, le Su-tchuen et le Kouy-tcheou. Son Excellence allait peut-être remonter la rivière et devait retourner à Pékin par la voie de terre; c'était un voyage, disons mieux, une absence de 3 ou 4 mois. Inutile de dire que le Vice-roi et le gouverneur furent les premiers à s'en féliciter. Ils voulurent donc avant tout reprendre haleine et dissiper dans les joyeuses fêtes de la nouvelle année, les ennuis résultant de leurs débats avec notre Ministre. — Sur ces entrefaites que se passait-il à Kien-té? Nos 6 catéchumènes enchaînés dans le manoir des Wan inauguraient leur longue captivité par une privation absolue de nourriture pendant cinq jours consécutifs où on ne leur ménagea ni les injures ni les ignominies. Cinq jours plus tard on les conduisit à la prison du Tche-shien distante de 140 lys qu'ils durent faire d'une seule haleine; les gens de l'escorte se rechangeaient et tenaient continuellement le fouet levé sur ceux qui ne pouvaient plus marcher. On les accusait d'avoir eux-mêmes mis le feu à leurs maisons. Ainsi jadis Néron accusait les chrétiens d'avoir incendié Rome; encore ne dit-on pas que les chrétiens d'alors

aient été incriminés d'avoir brûlé leurs maisons à eux, leurs effets, leurs frères ni leurs propres enfants. Revenons à Kan-tan-po. Les bandes des frères Wan peu satisfaites de leurs rétributions quotidiennes se mettent à rôder dans le voisinage; elles poussent même leurs rondes jusqu'au Kiang-si. Nos exilés s'étaient retirés sur les limites du Ngan-houé et du Kiang-si où ils attendaient avec anxiété les secours promis par le gouverneur Yu. Les persécuteurs les chassent, les poursuivent et les harcèlent de telle sorte que nul chrétien ne peut plus prudemment passer deux nuits au même endroit. Comme ils n'avaient d'autre asile que chez les chrétiens du Kiang-si qui partageaient avec eux leur riz et leurs demeures, les persécuteurs se mirent à menacer ceux-ci et à les inquiéter vivement. — Le 13 Janvier, différents postes sont prévenus au Kien-té qu'un chrétien a trompé leur vigilance. Les patrouilles fonctionnent sans découvrir le lieu de sa retraite. Un catéchumène en effet, Tchen-chen-son est son nom, pressé par la faim était parvenu à se glisser dans le pays où il avait un parent qui lui passait du riz et des sapèques. Il était caché chez ce parent et couchait au grenier quand à minuit environ des cris de mort retentirent autour de la maison. Des forcenés enfoncent la porte, lient et suspendent tous ceux qu'ils rencontrent; une paire de sandales mouillées placées à côté d'une natte déployée au grenier indique la présence du fugitif, que bientôt on retire d'un coin où il s'était blotti. On l'entraîne, qui par les pieds, qui par la tête et par les mains; Wan-Ki-ta, le terrible Wan-Ki-ta, armé de deux grands couteaux a déjà exécuté sa victime. Il lui arrache le cœur, et suivi de ses compagnons chargés des dépouilles de la famille Tchen il se rend au manoir des Wan. Là il allume un grand feu, jette dans les flammes le cœur encore palpitant de Tchen-chen-son et en fait avec ceux qui l'entourent un horrible festin. Encouragé plus que jamais, il fait une levée d'autres bandits et, toujours de nuit, il les conduit au Pen-tsé-shien, Kiang-si, au village appelé Wan-cha-Kan où ils tuent Tsou-tien-yu, ses deux fils et ses deux domestiques puis un autre chrétien parce que ceux-ci avaient refusé de leur livrer Yü-ven-pin, frère de Yü-yen-fron notre martyr (pourquoi lui refuserais-je ce nom qu'il a conquis si glorieusement ?). Des païens du Kiang-si se sont empressé de se joindre à ces bourreaux et environ 80 familles du Kiang-si furent par le fait réduites au même sort que les nôtres. Tous en ce moment s'étaient enfui plus avant dans le Kiang-si, ne sachant plus où se réfugier, s'égarant dans les montagnes où ils erraient à l'aventure incertains de ce qui était survenu à chacun des leurs qu'ils recherchaient inutilement. Les bandits sur leur retour saisirent deux catéchumènes: les jours suivants ils en surprirent d'autres encore: tous eurent la tête tranchée. Dans cette seconde reprise de la persécution il y eut au Ngan-houé 11 nouvelles victimes qui jointes aux 6 du Kiang-si et à nos 6 précédentes portent à 23 le nombre des chrétiens morts pour la foi en cette persécution. Nous apprîmes plus tard qu'une mère de famille, épuisée de fatigues et mourante elle-même eut la douleur de voir expirer son enfant sur son sein desséché. On dit aussi que la femme de Tchen-chen-son est tombée entre les mains des assassins de son mari et que leur petite fille à peine âgée de trois ans est morte abandonnée.

Février. Les fêtes du nouvel an chinois touchent à leur fin; les mandarins assurément vont s'occuper de nos chrétiens. Illusion. — Jusqu'au 9 Février ils n'avaient pas bougé. C'est à cette date que nous arrivâmes à Ngan-Kin accompagnés de quelques fugitifs recueillis en route. D'autres qui nous attendaient à Ngan-Kin se joignirent à eux. Leur groupe s'agrandit encore de deux autres bandes qui nous survinrent à peu près en même temps, l'une de Kiou-Kiang, l'autre de Nan-Kin. C'était le fort de l'hiver, ils étaient à peine vêtus, n'avaient ni bas ni lits, si au moins ils avaient eu du riz et un logement! Monsieur Charles Dillon, qui avait servi d'interprète à M. le Ministre dans ses négociations sur le Yang-tsé-Kiang, se trouvait à Ngan-Kin sur les mêmes entrefaites. Il avait vu les mandarins et touché à la vue de ce que souffraient nos chrétiens il leur fit remettre des avis pressants à leurs Yamen. Il obtint une fois de plus des promesses qui nous rassurèrent. Comme après son départ rien ne se faisait, nous allâmes nous-mêmes aux informations et essayâmes de plaider la cause des innocents, mais infructueusement. Il fallut donc sans plus tarder prendre des arrangements pour leur procurer le nécessaire. Nous en gardâmes une douzaine à Ngan-Kin pour les procédures et fîmes partir les autres avec des secours pour leurs familles. A partir de cette époque chaque marée en amenait d'autres: mais Ngan-Kin alors était si agitée que par prudence nous évitâmes de les agglomérer autour de nous, et dûmes les faire partir au fur et à mesure les munissant chaque fois des soulagements nécessaires. — Pour éviter des détails sans fin, nous ne mentionnerons pas tout ce que depuis lors nous avons fait de visites et de démarches ni tout ce que nous avons écrit de lettres à titre de renseignement de réfutation et de supplique. Les réponses ordinairement se résumaient à celle-ci: « Que le missionnaire soit sans inquiétude, qu'il ait confiance en nous, nous traiterons tout avec équité, suivant la loi et la raison... » Ces paroles dans la bouche des mandarins signifient tout autre chose et ne peuvent tromper que les simples. — Voyant donc que nous ne pourrions tout enlever d'un coup, nous prîmes pour tactique de faire sauter une pièce après l'autre; c'était engager une longue polémique, mais il n'y avait pas d'autre issue. L'affaire de Kien-té contenait en germe tout notre avenir au Ngan-houé, il fallait donc vaincre ou mourir. Conformément à ce plan nous adressâmes au Tao-tai des charges sérieuses sur le Kien-té-Shien

Wan-pi-wan. Les témoignages en mains nous l'accusâmes d'avoir été précédemment le persécuteur des chrétiens de Ou-ho et actuellement l'instigateur de la persécution de Kien-té. Nous savions en plus qu'ayant été chargé par le Fou-té (gouverneur) de faire une enquête à Kan-tem-po, il s'était contenté d'envoyer un exprès chez les Wan leur dire de continuer comme ils avaient commencé, qu'il n'y avait pas rien de craindre parce qu'on cherchait les chrétiens également dans toute la Chine. Le rapport qu'il dépêcha ensuite au Fou té était si évidemment faux que le grand homme s'indigna et cassa Wan-pi-wan de sa charge. Un nommé Tchang lui fut donné pour successeur. Celui-ci entrant en charge avait besoin d'argent : nos persécuteurs l'ont deviné, aussi ne pouvons-nous rien espérer de lui. Il a même porté le Tao té à désigner pour juge principal Lou-Kon ex Tche-shien de Kien-té, ami du magistrat destitué et intime de nos persécuteurs. Tous ensemble actuellement se donnent la main : le mensonge, la vénalité, la calomnie et la perfidie tout est mis en œuvre par eux contre nous qui de notre côté n'avons que la vérité, la justice et la sainteté de notre cause pour nous défendre. Disons-le, ces armes sont partout redoutées des méchants, aussi avec elles seules nous nous sentons assez forts pour soutenir une lutte, qui bien qu'inégale, nous espérons mener à bon terme. — Le Tao té, contrairement aux promesses de ses supérieurs, refusant d'envoyer aux informations sur le théâtre même de la persécution, nous l'obligeâmes d'admettre à son audience les chrétiens que nous avions retenus pour le jugement. Le lecteur croira peut-être que, suivant le droit commun, les juges les auront laissés déposer leurs plaintes : qu'il se détrompe. Il y a des chrétiens qui furent appelés à cinq séances consécutives, toujours le juge s'efforçait de vouloir les contraindre d'avouer qu'ils avaient cherché querelle aux Wan, refusé de payer leurs loyers, enfin incendié leurs maisons. Promesses et menaces, tout, sauf les coups, fut employé pour leur arracher ces aveux ; ils ont tous persisté à se tenir sur la négative. L'examen de toutes les circonstances des faits arrivés le 8 décembre, celui des reçus, que par bonheur certains avaient sur eux au jour de l'attaque ; les raisons du bon sens et les témoignages oculaires furent le thème d'une lettre que nous adressâmes au Tao té pour détruire ces calomnieuses accusations. Pendant ces premiers débats, nos détenus de Kien-té-shien étaient transférés à Ngan-Kin. La demande de leur mise en liberté ou au moins la notification des inculpations faites à leur charge fut constamment refusée. Le Tao-té même avait strictement ordonné que personne du dehors ne fut admis à les visiter. Ces pauvres gens ne savaient rien de ce qui se passait. Effrayés par les appareils exposés à leurs regards et débilités par les mauvais traitements, ils s'étaient persuadés qu'ils allaient être mis à mort parce qu'ils s'étaient faits chrétiens. Les juges les entretenaient dans ces craintes et les pressaient d'apostasier. Alors il y en eut quatre qui dirent n'avoir pas reçu la sainte eau (en effet ils n'avaient pas été baptisés). D'autres résistèrent à cette tentation. L'un d'eux raconte des traits charmants, c'est Ou-tsé-yu. Ame candide autant que naïve il assure qu'étant en prières il a vu le bon Dieu : « Il était tout radieux, dit-il, et portait des ailes... Il m'a parlé et encouragé à tout supporter pour sa gloire, et a ajouté que les mandarins ne nous mettraient pas à mort, qu'au contraire ils nous feraient reconduire à Kien-té. » Un autre jour, malgré la défense des satellites, le même Ou-tsé-yu s'était mis à genoux pour prier. Alors les satellites prirent des nerfs de bœufs et le frappèrent violemment. A la stupeur de tous, ce fervent catéchumène continuait sa prière sans donner le moindre signe de douleur. Il déclara alors devant tous que le bon Dieu avait empêché l'effet des coups et lui avait affirmé que sous peu il châtierait lui-même les satellites. Les mesures outrées du Tao-té à l'égard de ces innocents nous firent revenir à la charge. Il dut céder et les portes de la prison s'ouvrirent devant nous. Notre présence et nos paroles relevèrent tous les courages et déposèrent dans le cœur de chacun une lueur d'espérance. Les quatre quasi apostats se rallièrent aux deux autres et réparèrent bientôt noblement leur faute. Les geoliers à partir de ce jour accordèrent un passe-droit à nos catéchistes qui en profitèrent pour aller journellement soigner les plaies de nos confesseurs de la foi et leur donner tous les secours réclamés par leur position. — Dans les jugements et les procédures une chose surtout excitait nos plaintes et nous les faisait renouveler continuellement. Nul des persécuteurs n'était arrêté. — « Je n'y comprends rien, répondait le Tao-té, chaque fois que j'expédie des satellites à leur recherche ils prennent la fuite. » — « Dites plutôt que les satellites vous trompent grâce à l'argent qu'ils reçoivent des Wan. Essayez de punir les satellites s'ils ne ramènent les coupables ainsi que le prescrit la loi, et vous verrez si les Wan s'enfuient. » — « Nous avons deux hommes, mais ce sont de faux inculpés que le principal s'est substitués. — Eh bien, renvoyez-les s'ils ne sont pas coupables, puis réservant le châtiment des vrais coupables, commencez au moins à mettre fin à l'exil de nos chrétiens dont je lui dépeins la misère. — Il dit que tout cela ne le regarde pas et qu'il ne prononcera aucune sentence avant d'avoir saisi tous les inculpés. — C'était prolonger indéfiniment le mal et achever de ruiner tout . . . . . . J'eus beau réclamer, il fallut s'en tenir là. Dans ce cas, nous repartîmes, que nous allions faire partir tous nos témoins que leurs familles réclamaient. — Comme il plaira au Missionnaire, répondit-il » — Nos témoins en conséquence partirent. Il s'était à peine écoulé une semaine que le Tao té les redemandait et dans une lettre insolente les accusait d'avoir pris la fuite et nous désignait comme leurs complices. Il annonçait en même temps que le principal des 8 accusés à savoir

Wan-tso-sin, apprenant que nous osions le citer au tribunal était accouru lui même demander vengeance. Le Tao-té en personne nous avait dit précédemment comment il s'était substitué d'autres hommes, et nous savions par des témoins bien renseignés que pour l'arrêter le Tche-shien avait dû prendre une escorte de cent satellites armés, que même il aurait échoué dans ses recherches sans le concours d'une femme qui, hostile à Wan-tso-sin, le tira du réduit où il se tenait caché.... et le traîna en présence du Tché-shien. Ces incriminations et ces mensonges ont valu au Tao-té la réponse qu'il méritait, elle fut polie mais franche et ferme. — Mars. — Nos débats au mois de Février ont, ainsi que nous l'avons signalé, amené la destitution du Tche-shien, produit un grand changement dans le moral de nos détenus, et enfin déterminé l'arrestation du principal chef des persécuteurs. Ces succès devaient amener un contre-coup, c'était inévitable. — Le juge Sou dans ses interrogations est surpris d'entendre les quatre prisonniers qu'il avait effrayés ci devant, déclarer sans façon qu'ils avaient repris leurs pratiques de dévotion. Il les maudit ainsi que les Missionnaires et séance tenante il employa les menaces et les coups pour les contraindre d'apostasier une seconde fois et pour obtenir d'eux les aveux dont nous avons parlé. Il ne parvint pas à les ébranler. Dans son dépit, ce juge fait dresser un écrit au nom du plus décidé d'entre eux appelé Wan-tson-zié dont il exige impérieusement la signature. Wan-tson-zié recule et veut savoir le contenu de l'écrit. Sou-Kon alors faisant semblant de lire disait le contraire de l'écrit. Bien qu'on lui montrât l'instrument de supplice notre catéchumène ne voulut pas apposer son nom. Les assesseurs alors lui prennent violemment la main et lui font presser un ongle sur l'écrit, le juge acheva la croix et remit tout triomphant cet écrit au Tao-té lequel se hâta de nous faire part de ce grand succès. Sur notre demande une copie de cet écrit nous fut accordée. On y faisait dire à Wan-tson-zié que lui présent, le catéchumène Lin-ngan-lo et 7 autres s'étaient battus le 5 de la 11me lune (8 Décembre). La date était certainement contradictoire avec les événements dont nous connaissions tous les détails. Sou-Kon n'eut pas la sagacité de remarquer cette inexactitude; nous la notâmes soigneusement, elle pouvait un jour servir à notre cause. Le Tao-té ignorait que nos catéchistes visitaient journellement nos prisonniers. Le lendemain donc ces catéchistes questionnèrent Wan-tson-zié. Celui-ci se mit à pleurer et raconta ce qui avait eu lieu. Trois jours consécutivement il ne cessa de protester contre cette violence; en conséquence les catéchistes lui proposèrent d'écrire sous sa dictée ce qu'il savait de Lin-ngan-lo et comment Sou-Kon avait abusé de son pouvoir. Wan-tson-zié signa lui-même cette contre-pièce devant cinq témoins lesquels signèrent également. Ce contre-écrit attend dans nos tiroirs l'occasion de produire au jour cette flagrante injustice. — Le Tao-té, dans la même missive où il parlait de l'écrit spontané de Wan-tson-zié, avait rédigé, sans doute sous l'inspiration du principal persécuteur et de son ami le juge Sou, une suite d'incriminations dont plusieurs anciennes et nouvelles.. « Toute cette affaire, écrivait-il, n'est nullement une persécution contre les chrétiens. Le catéchumène Lin-ngan-lo a volé les poissons de la famille Wan et lui a cherché querelle. D'autres chrétiens se sont joints à lui et ils ont tué deux païens; rien d'étonnant que les Wan aient usé de représailles. Les Missionnaires ont donc tort de défendre ces mauvais sujets, c'est pourquoi nous les sommons de nous livrer Lin-ngan-lo et ses complices immédiatement: nous voulons aussi tels et tels témoins. Les missionnaires ne doivent plus songer à les faire retourner au Kien-té-shien ni espérer quelques restitutions. Ces restitutions au reste ne se font que dans le cas où l'on volerait des Européens; si l'on vole des Chinois la loi ne parle pas de restitution." Pour toute réponse nous envoyâmes au Tao-té certaines pièces de conviction et l'indication des articles de la loi parlant de restitutions à faire même aux Chinois.. Quant à Lin-ngan-lo et autres, le grand homme les aura: que comme il le sait déjà nos catéchumènes sont tous prêts à donner leurs têtes si l'on peut les convaincre des crimes allégués » -- Toutefois l'accusation de deux païens tués par les chrétiens était trop grave pour n'être pas examinée sérieusement. Le plus louche en tout cela était que depuis trois mois de dénonciations, de recherches et de rapport, dans nulle pièce ainsi que dans aucun jugement il n'avait été question de deux païens tués par les chrétiens. Nous invitâmes donc le Tao-té en retour de toutes les pièces que nous lui fournissions si libéralement, de nous faire connaître les circonstances de la prétendue bataille, par exemple, en quel endroit elle avait eu lieu, qui étaient les combattants, quand et comment le tout s'était passé?... Nous insistions surtout pour savoir les noms des soi-disant païens tués, celui de leurs parents et de leur domicile, leur profession, le jour le mode du meurtre, etc. — Ces questions si minutieuses étaient à notre point de vue d'une haute importance. Elles embarrassèrent le Tao-té qui répondit par un simple refus. Il nous fallut réclamer; ce qui nous valut la communication officielle du nom de ces deux païens: c'étaient Wan-chang-yeun et Wan-tien-siang. Or on rapportait les témoignages. Ils constataient unanimement. - 1° que Wan-chang-yeun était mort de sa belle mort sous l'Empereur Chié-fhon, l'an 11 (c.à.d. en 1859) au village de Yen-yo. Sa femme Tcheu-ze a été remariée à un païen du Kiang-si. Il n'avait pas d'enfants et exerçait la charge de percepteur. 2° que Wan-tien-siang avait suivi le précédent de trois ans dans la tombe, laissant sa demeure et ses terres à ses deux fils Pen-chié et Pen'chio, cultivateurs comme lui au village de Tchen-van! Les recherches du deuxième courrier consignaient des témoignages identiques. Le fait de la bataille

que quiconque bien renseigné sur les antécédents des gens en litige aurait a priori déclaré impossible a été partout contredit et si bien contredit que les juges furent obligés d'abandonner cette arme. Il ne reste plus que l'inculpation pesant sur le catéchumène Lin-ngan-lo. Nous l'avons étudiée avec attention et prions chacun de ceux qui liront ou entendront lire ce passage de l'apprécier eux-mêmes. Un des Kiau, nommé Khé-tson avait passé la matinée avec ses domestiques à pêcher une pièce d'eau. Quand ils eurent fini, suivant l'usage du pays, de petits paysans, environ quinze, allèrent à la recherche des crevettes et des fretins oubliés. Lin-ngan-lo, voulant aussi avoir une petite friture, s'était joint à eux. Il ne se doutait nullement que ce jour là même (7 décembre) on avait bu le vin à la suite du conciliabule où l'on avait déterminé le plan de l'attaque et désigné le lendemain pour la mise en exécution. Ceux des païens qui étaient au courant profitèrent de son arrivée pour faire leurs premières vêpres. Il fut donc accueilli par une pluie de sarcasmes contre lui et les chrétiens et bientôt on le couvrit de boue et de coups tellement qu'il resta tout hors de lui étendu sur la berge jusqu'à l'entrée de la nuit où son frère et un autre chrétien qui avaient entendu les passants parler de sa mort, vinrent le relever. Le lendemain matin quand on sonnait le tamtam il n'avait pas encore bougé de son lit. Voilà celui que le Tao-té désigne comme l'auteur de tout ce conflit et qu'il voue à la vindicte publique. O justice des hommes! Il va sans dire que le Tao-té a reçu copie de tous les témoignages ci-dessus énumérés. Ont-ils changé ses idées ? Il n'en avait pas besoin. Jamais l'on ne forcera quelqu'un d'avouer qu'il voit le soleil quand il s'obstine à tenir sur ses yeux le bandeau qui l'empêche de voir. — La divine Providence sans doute par la médiation de St Joseph que l'on invoquait de toutes parts à notre intention nous ménageait un nouveau témoignage non moins irrécusable de l'inculpabilité de nos chrétiens. Les 48 notables de toute la sous-préfecture de Kien-té prenant en pitié le sort de nos persécutés députèrent auprès de nous le lettré Hon-Ki-sen. Dans une supplique qu'ils m'adressaient, ils protestaient tous de l'innocence des chrétiens, demandaient eux-mêmes que les assassins fussent punis selon les lois, s'offraient de les livrer à la justice et se chargeaient des arrangements nécessaires pour le retour des chrétiens au Kien-té et la restitution de tous leurs biens. Ils insistaient d'autant plus que la saison d'ensemencer les terres avançait et que par conséquent l'on ne pouvait laisser les champs incultes ni prolonger d'une année la misère des chrétiens. Pouvait-on désirer mieux ? — Le Tao-té à qui nous présentâmes cette supplique avec l'invitation d'accepter l'entremise des notables différa plusieurs fois 24 heures sa réponse qui consistait en une fin de non-recevoir non motivée - *Cum in profundum venerit, contemnit*. Il fallut donc nous résigner à présenter à ces notables nos regrets, nos remerciments et la prière de patienter quelque temps.

Avril. — Qu'étaient devenus nos exilés pendant ces derniers mois ? Plusieurs avaient tenté de rentrer au Kien-té-shien; mais à chaque fois ils avaient eu lieu de s'en repentir. Les listes de proscrits avec le prix offert en récompense à quiconque apporterait leurs têtes étaient toujours là ainsi que les postes [illegible] pour empêcher leur retour. Bon gré mal gré, ils étaient retenus en expectative au Kiang-si, sans qu'aucune amélioration ne fut apportée à leur triste [illegible]. Obligés d'errer sans cesse pour ne pas tomber sous le glaive du persécuteur, ils passaient d'un village à un autre, ici partageant l'hospitalité d'un chrétien compatissant, là mendiant une tasse de riz à la porte d'un païen. A la longue les moyens ne le permettant peut-être plus, la charité publique se refroidissant aussi, les secours diminuèrent; et cette haine héréditaire des chrétiens chez les païens reprenant son empire, les païens commencèrent à les reconnaître pour tels et se mirent à les repousser durement. En conséquence les pérégrinations à Ngan-Kin devenaient plus fréquentes. Ces pauvres gens y étaient intéressés: ils savaient qu'à Ngan-Kin ils trouvaient un père et ne semblaient pas se douter que la bourse de ce père n'est pas aussi large que son cœur. A Ngan-Kin nos prisonniers souffraient beaucoup de se voir détenus si longtemps. Les plaies résultant des tourments endurés en décembre au [illegible] s'envenimaient toujours davantage et ils dépérissaient de jour en jour. Les juges avaient diminué leur ration déjà si faible. Ajoutez à cela l'exiguité du local, c'était une chambre étroite; le nombre de leurs compagnons de chambre, ils étaient 20; l'infection et tout cet ensemble de la prison qui se devine sans pouvoir se dire, etc. Rien d'étonnant donc que trois d'entre eux tombèrent malades. L'un d'eux, en peu de jours nous donna de si vives inquiétudes que nous lui accordâmes sur sa demande la grâce du baptême. Depuis ce moment il ne cessa d'offrir sa vie à Dieu et le remercier pour l'insigne faveur qu'il lui accordait de mourir pour sa foi. Ce chrétien s'appelait Ou-tsé-Kon, le 11 avril il était à l'extrémité. Les gardiens de la prison ayant fait leur rapport au Tao-té, celui-ci le fit emporter chez le Ti-po. Le 12, nos catéchistes s'adressèrent à celui-ci pour le voir, ils furent renvoyés brusquement. Nous demandâmes alors au Tao-té l'indication du lieu où il était et le droit de l'y visiter. Notre commissionnaire ne revint que le soir. La lettre du Tao-té portait que ce chrétien était mort, mais qu'on lui avait donné tous les soins possibles. D'après de nouvelles informations il raconte qu'un attaché au Tao-té est allé voir Ou-tsé-Kon à la prison: il se serait contenté de dire devant tous: « S'il meurt, c'en est un de moins; si vous mouriez tous six ce n'en serait que mieux. » Les gardiens de

la prison par suite de leurs idées superstitieuses auraient demandé qu'on ne le laissât pas mourir dans la prison même. Le ti-po alors reçut [illegible] ailleurs. Ce dernier trouva plus commode de jeter ce mourant dans la cour d'entrée de la pagode Chen-Wan-miao, où il mourut [illegible] laisse une veuve trois enfants et un vieux père âgé de 72 ans. —— Le nouveau Tche-shien de Kien-té, Tchang-Kong, de son côté, [illegible] mandarins supérieurs, affichait une publication dont les païens saisirent incontinent la portée. Elle rapportait certains désordres vagu[illegible] commis [illegible] et autorisait tout indigène qui rencontrerait les perturbateurs de les tuer indistinctement sur place. Elle proscrivait en outre toutes les familles [illegible] teurs, que si elles s'y refusaient, on pouvait également les pendre. C'était expulser définitivement les chrétiens désignés comme perturbateurs et [illegible] de cause aux ennemis de notre sainte religion. Le Tao-té de par ailleurs ne voulait plus entendre parler de la culpabilité des Wan et par suite refusait de saisir les autres chefs de la persécution. Peu satisfait d'avoir à sa charge la mort de Ou-tsé-Kon, il nous menaçait d'envoyer ses satellites à la recherche des chrétiens demandés au tribunal s'ils n'arrivaient bientôt. Nous les croyions tous au Kiang-si; nos courriers donc nous les amenèrent à l'exception de Lin-ngan-lo qui du Kiang-si était passé au Hou-pé où il avait des parents. C'était à la distance de 500 lys de Ngan-Kin: nous dépêchâmes un nouveau courrier à sa recherche. Après mûre réflexion nous crûmes ne pouvoir pas mieux employer cet intervalle qu'en nous rendant à Chang-hai afin de consulter le R. P. Supérieur de la mission sur le moyen de conjurer l'orage. Nous prîmes donc passage sur le Hirado et arrivâmes à Chang-hai le 3 avril. Avant tout nous envoyâmes des renseignements précis à l'adresse de notre chargé d'affaires à Pékin pour l'informer de tout ce qui se passait: nous lui devions d'autant plus ces renseignements que son honneur se trouvait engagé dans cette affaire. Nous sollicitâmes ensuite de M. le Comte de Méjan, consul général de France à Chang-hai une dépêche pour le Tao-té de Ngan-Kin. M. le Consul général vint notre embarras et écrivit au Tao-té dans le style d'un vrai français revendiquant les droits de ses nationaux et des chrétiens les protégés de la France. Sa dépêche nous fut remise le mardi de Pâques et après deux jours d'une heureuse traversée sur le Kou-Kouang nous la remettions au Tao-té avec l'annonce de notre retour. Elle resta sans réponse et n'eut d'autre effet pour le moment que de prouver aux mandarins que la France n'oublie pas son traité et n'en permet pas la violation; c'était un grand service, il mérite notre vive reconnaissance à M. le Consul général. —— A peine étions-nous revenus à Ngan-Kin que nous arrivait Lin-ngan-lo. Sans lui laisser le temps de se remettre de ses marches forcées nous l'annonçâmes au Tao-té qui ne tarda pas à le mander avec les autres qui l'attendaient. A cet appel, chacun d'eux sentant la gravité du jugement qui allait avoir lieu vint nous demander avant de partir notre bénédiction. Nous leur montrâmes la croix disant qu'elle les soutiendra si les mandarins, contre leur parole, venaient à les maltraiter: qu'en tout cas elle était le gage indubitable de leur prochaine victoire: in hoc signo vinces. ——

La séance au tribunal se prolongea de midi à 8h du soir. Sur cinq envoyés comme témoins, le Tao-té sans craindre de forfaire à son honneur en retint deux qu'il fit conduire sous escorte en prison. A partir de ce moment les portes furent fermées à nos catéchistes et à nos lettrés, et il ne nous fut plus possible de communiquer avec nos chers détenus. Ce nouveau sequestre était d'autant plus effrayant qu'il provenait d'une malveillance renforcée. Les trois chrétiens qui revinrent paraissaient tout émus de ces procédés inexplicables et aussi des coups que Lou-Kon avait fait donner à nos anciens prisonniers parce qu'ils ne voulaient pas parler dans son sens; enfin émus surtout des insultes que ce juge Lou avait proférées dans tout le cours du jugement à notre adresse. Il nous restait un dernier essai, celui d'une entrevue avec le gouverneur du Ngan-houé Yn. Les mandarins et le peuple en disaient tant de mal: nous-mêmes avions tant de faits en sa défaveur que la gravité des circonstances seule nous fit hasarder cette démarche. Le Tao-té qui fut chargé du message nous fit savoir que le grand homme nous recevrait à son Ya-men le 29 avril à 10h. Le 29 donc à 9h ½ du matin le Tche-fou (préfet) venait nous chercher à notre résidence: A 10h nous franchissions le seuil de ce tribunal où l'an dernier le 10 Novembre nous avions passé un si mauvais quart d'heure. Le Tche-fou et autres descendirent de chaise en avant la grand'porte. Notre chaise dût passer et s'avancer jusqu'au milieu de la seconde cour où l'on nous invita à descendre pour nous conduire aux salles d'attente. Le Tao-té et autres s'y trouvaient. Nous avions à peine échangé quelques mots que le noble gouverneur nous manda. Il fallait alors passer entre deux rangées de globulés à toutes couleurs alignés depuis les salles d'attente jusqu'à la porte de la salle de réception à l'entrée de laquelle se tenait son Excellence. Après les saluts et cérémonies d'usage, il nous offrit la place d'honneur, nous prîmes la troisième par déférence, il avait lui la deuxième. Après quelques compliments sur sa bonne santé, sur sa belle ville, etc., nous le remerciâmes pour le terrain qu'il avait accordé, la protection dont il nous favorisait, etc. Il paraissait sensible à toutes nos paroles; ses traits cependant et son ton n'avaient rien de fort engageant. Nous abordâmes enfin la question de Kien-té dont il connaissait toutes les particularités.

Ces réponses en tout ne nous inspirèrent que peu de confiance. Le mot rubrical revenait toujours : « Que le Missionnaire ait confiance, tout se réglera d'après la loi et les traités. Pour être chrétiens, vos adeptes n'en sont pas moins nos sujets; on n'aura que faire des mandarins quand tous les Chinois seront chrétiens.... Comme il parlait de loi et de traité, nous lui demandâmes en vertu de quelle loi les assassins de nos chrétiens restaient impunis ? Les souffrances qu'endurent nos chrétiens, les rigueurs que l'on exerce envers les innocents, tout cela est contraire à la loi. Que si l'on veut tout régler d'après le traité comment se fait-il que le juge Lou (nous avons évité de parler du Tao-té que nous voulions encore ménager) abuse de sa position et profère en plein jugement des malédictions contre la religion et contre nous ? Cette sortie rendit le gouverneur plus souple. Nous fîmes appel une dernière fois à sa justice et à son bon cœur, puis levions la séance. Elle avait durée une heure. — Nota. — Nous étions à peine sortis de chez le gouverneur que le grand homme chargea le Tao-té de prévenir le juge Lou que nous avions des griefs contre lui. Ces remarques réagirent, on le pense bien, sur Lou-Kon et produisirent la plus forte crise que nous ayons subie dans ce jugement. Ordinairement les crises décident de la vie ou de la mort : celle-ci occasionna notre salut. — Une heure après notre entrevue, les trois témoins de l'avant veille et deux autres nouveaux étaient requis au prétoire. Ils s'y rendirent en tremblant. Lou-Kon dès le début parut emporté. Il se montra violent envers nos témoins et terminait chaque interrogatoire par une sortie contre les diables d'Europe, demandant si notre tête était de fer ou de cuivre; prétendant que nous avions des artifices pour empêcher le couteau de nous percer les entrailles, etc. Il finissait en recommandant à chacun, sous peine d'incarcération, de nous prévenir que nous devions veiller sur nos paroles surtout en visitant le gouverneur si nous tenions à n'être pas égorgés. Un chrétien osa lui dire qu'il ne pouvait pas se charger de cette commission. Lou-Kon le mit aux fers; les supplications de ses compagnons et la promesse que tous lui obéiraient obtinrent la liberté de ce chrétien. — Ces violences n'étaient que le prélude de la vengeance de Lou-Kon. Il se fait amener le détenu Wan-tson-zié à qui il avait extorqué l'écrit dont nous avons parlé et que personnellement il détestait, plus que les autres chrétiens parce qu'il avait été le premier à réparer sa faute d'apostasie. Dès qu'il le vit il l'apostropha en ces termes : « Wan-tson-zié, sois raisonnable; es-tu chrétien ? — Oui, je suis chrétien. — Licteurs, frappez. — Wan-tson-zié, es-tu chrétien ? — Oui, je suis chrétien. — Qu'on apporte les pinces de bois et qu'on lui serre les chevilles des pieds. — « Diras-tu toujours que tu es chrétien ? — Quel mal y a-t-il d'être chrétien ? reprit Wan-tson-zié d'une voix plaintive et étouffée par les pleurs : Oui je suis chrétien. — Le juge s'acharne à sa victime qu'il fait étendre sur le chevalet et de temps à autre on lui enfonce dans les narines des mèches allumées, mais il reste inébranlable. Le juge ne consent pas à s'avouer vaincu. On chauffe rouge une chaîne de fer que l'on replie plusieurs fois en face Wan-tson-zié. « — Si tu continues de dire que tu es chrétien, je te ferai étendre sur cette chaîne brûlante. » — Le généreux confesseur ne peut plus parler, il fait un signe pour dire qu'il est chrétien. On le pose immédiatement sur la chaîne où il s'évanouit aussitôt. On l'en retire et le laisse étendu sur le pavé en proie aux douleurs de l'agonie. — Les chrétiens rentrés chez nous poussent des gémissements, ils nous prient de leur pardonner s'ils nous rapportent le message dont Lou-Kon les a chargés, puis protestent qu'ils désirent mourir pourvu que nous mettions notre vie en sureté en prenant la fuite. Une mère ne se sent jamais plus forte que lorsqu'elle voit ses enfants en péril, ainsi nous sentions-nous encouragés à ne pas lâcher pied. Le juge Lou avait été trop loin, il devait s'en repentir. — En effet le lendemain à la pointe du jour le Tao-té recevait de nous cet avis : « Au nom de la loi et du traité, nous arrêtons les interrogatoires. Nous demandons à te parler en présence de Lou-Kon et des trois autres juges, dis-nous ton heure. » Il nous manda dans l'après diner à 3h. Nos 5 chrétiens nous accompagnèrent au Ya-men où Lou-Kon et les trois autres juges furent nos introducteurs. Le Tao-té se tenait à l'écart. Il nous fit prier de communiquer nos déclarations aux juges ses représentants. — « Nous voulons parler en présence du Tao-té et des juges réunis et pas autrement, en conséquence nous prions le grand homme de venir » — Il arrive. — Nous sollicitons l'autorisation d'introduire au salon nos cinq chrétiens. Cette mesure étonne le Tao-té, il accède. Nous adressant ensuite à ces chrétiens, nous leur disons : « Puisque le Tao-té veut bien vous admettre en sa présence, vous allez le remercier et lui répéter mot pour mot le message dont Lou-Kon vous a chargés hier : puis tournés vers Lou-Kon : « Nous te félicitons et te remercions » Enfin regardant les autres juges : « Vous Ta-lo-iés, vous avez été témoins de tout ce qui s'est dit et fait à la séance d'hier, au nom de votre Empereur je vous prie de déclarer si le rapport de nos chrétiens est vrai ou faux ». Vous, chrétiens, parlez : » Chacun d'eux alors répète d'une voix timide les paroles de Lou-Kon. Celui-ci ne tenait pas : le Tao-té et les autres n'étaient nullement à leur aise. Quand ils eurent fini, Lou-Kon avoua sa faute, mais comme il essayait d'user de représailles, nous l'arrêtâmes en disant que nous avions à lui demander raison d'un autre fait. Il s'agissait du fameux écrit signé Wan-tson-zié dont nous présentons au Tao-té l'exemplaire que lui-même nous avait envoyé. Le Tao-té le reconnut. Lou-Kon cria et protesta que cette copie était fausse. Alors s'engage une dispute entre le Tao-té et Lou-Kon. Celui-ci accuse le Tao-té d'avoir faussé cet écrit. Après les avoir laissés s'invectiver quelque temps nous tranchâmes leur différent en leur présentant la contre-pièce que Wan-tson-zié avait donnée à nos catéchistes. La stupeur du Tao-té, l'exaspération de Lou-Kon étaient indescriptibles. Ils n'en reviennent pas que nous ayons pu communiquer avec nos prisonniers; nous leur disons alors : « Il ne s'agit pas de savoir comment nous avons eu cette pièce; vous connaissez la deuxième faute de Lou-Kon,

en voici un troisième : il se fait un grand silence – "Lou-Kon a frappé nos chrétiens, il a torturé si inhumainement Wan-tsou-zié que nous ne savons s'il est mort ou vif – Lou-Kon laisse en paix les assassins et châtie les innocents, cela en vertu de quelle loi ? – Du reste nous invitons Lou-Kon à dire pourquoi il a torturé Wan-tson-zié." – Lou-Kon se tait. – Eh bien ! nous le dirons nous-mêmes : Vous trois la-lo-ié, vous étiez présents, nous faisons appel à votre honneur : Lou-Kon l'a torturé pour lui faire abjurer sa foi : est-ce vrai ? – Toi Lou-Kon, tu t'en es flatté toi-même hier devant ces chrétiens ici présents et en présence des juges tes compagnons – ose le nier ! » – Lou-Kon de nouveau reconnait sa faute mais il veut l'excuser et se débat avec beaucoup d'agitation ; le tao-té et les autres sont muets de stupéfaction. Alors nous nous levons de notre siège et adressons au tao-té ces dernières paroles : « Nous t'avons fait connaître trois actes de Lou-Kon, à toi de dire s'ils sont conformes à la loi et au traité dont hier encore le gouverneur nous a promis qu'il ne dévierait point. Par ordre du gouverneur tu es chargé de traiter les affaires des Européens et celle de Kien-té, par conséquent aujourd'hui je viens te demander justice. Lou-Kon sera déchargé de ce jugement ou bien les interrogatoires resteront suspendus. » A ces mots nous les saluons ainsi que les autres, nos chrétiens se retirent et le tao-té nous reconduit à notre chaise. — A peine rentrés, nous recevons chez nous un des trois juges. Il vient de la part du tao-té faire des excuses et nous prier de ne pas écrire au gouverneur. – « Que le tao-té se hâte d'agir sinon nous nous adresserons au gouverneur » – Telle fut notre réponse. Le lendemain le tao-té, comme s'il avait oublié les événements précédents, mande tout bonnement nos chrétiens au Ya-men. Nous les refusons. Les satellites reviennent avec une lettre. Pour la première fois le tao-té essaie de nous attendrir en faveur de nos chrétiens. A son langage nous croyons entendre l'Ave Rabbi de Judas. Nous lui répondîmes simplement : « Quand Lou-Kon aura été changé, tu auras nos chrétiens, mais pas avant. » Les satellites repartent irrités de ne pouvoir emmener nos chrétiens. Après deux jours de réflexions, le tao-té aux abois nous conjure de permettre à nos catéchistes de se rendre au Ya-men, il a réellement besoin de leur parler. Cette nouvelle supercherie lui vaut un nouveau refus. Nous le prions de se désister s'il ne veut pas nous forcer d'aller chez le gouverneur. Alors il nous envoie une lettre d'excuse « Les fautes de Lou-Kon sont les siennes, il nous prie de lui pardonner. Tout va être promptement réparé ». Sa lettre finit par un appel à notre vieille amitié. Alors, en gage de cette vieille amitié, nous lui demandons que Lou-Kon ne juge plus et que nos sept détenus soient mis en liberté. Ce plan de conduite nous était dicté par l'embarras évident du tao-té et de Lou-Kon ; sans abuser de notre position nous savions le droit de notre côté ; lâcher prise eut été tout compromettre. C'était le 5 Mai. C'est en ce moment que le doigt de la divine Providence se manifesta en amenant une circonstance qui trancha le nœud de la difficulté. Hon-Ki-sen, notre ami dévoué, que les notables de Kien-té-shien avaient délégué en Mars auprès de nous, revenait à la charge, toujours au nom de ses collègues. Il était accompagné d'un autre notable appelé Wan-Ké-ta, parent des persécuteurs, mais non leur coopérateur. Ils amenaient le fils aîné du principal persécuteur. Les deux premiers se présentèrent d'abord seuls pour nous parler de leur nouvelle démarche. Nous acceptâmes avec reconnaissance, seulement nous demandions que cette fois ils écrivissent deux exemplaires de leur supplique, l'un pour le tao-té et l'autre pour nous. Cette supplique ne différait en rien de celle du mois de Mars sinon que les notables nous demandaient grâce pour la vie de Wan-tsou-sin. Elle nous fut présentée le lendemain par nos deux entremetteurs, suivis cette fois, du fils de ce Wan-tso-sin. Ce jeune homme est un lettré de bonne apparence. Il nous présenta lui-même une autre supplique où il reconnaissait les torts de son père et nous demandait de lui sauver la vie. Il se prosterna devant nous sans vouloir se relever. Notre accueil fut bienveillant, nous l'engageâmes à réparer le plus vite et le mieux possible les dommages causés aux chrétiens. — Le 7 Mai le tao-té mandait que la sentence allait être prononcée pour la mise en liberté de nos prisonniers, etc. Il nous priait de laisser aller nos chrétiens au Ya-men pour entendre cette sentence. C'est Lou-Kon qui remplit cet office, mais il était gentil au possible. Il déclarait l'innocence complète des chrétiens, délivrait les captifs, chargeait les entremetteurs et le tché-shien d'arranger immédiatement tout le nécessaire pour le retour des chrétiens à Kien-té et la restitution entière de leurs biens. La leçon avait donc profité – Dieu en soit béni. Nos chrétiens éclatant de joie nous présentent nos prisonniers. Quelque défigurés qu'ils fussent, les blessures qu'ils portaient et le courage dont ils avaient fait preuve les ennoblissaient à nos yeux. Leur vue, leur joie, nous rappelait celle des premiers chrétiens et celle des apôtres : *Et illi quidem ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro Nomine Jesu contumeliam pati.* – Act. V. 41. Il fallut une semaine pour régler toutes les conditions du retour et de la réparation. Le samedi 15 les mandarins faisaient conduire sous escorte le principal coupable à Kien-té pour hâter lui-même les affaires : en passant devant notre résidence il entra pour nous faire le Ko-tou. Le même jour il frêtait de magnifiques barques pour reconduire triomphalement nos chrétiens vers Kien-té. Ces barques étaient surmontées de grands drapeaux tricolores où se dessinait une croix pour proclamer sur leur passage les victoires de la France et de notre Foi sur le paganisme : . . . *salutem ex inimicis nostris et omnium qui oderunt nos*. Nous espérons recevoir à la mi-juin la nouvelle que St. Joseph et la Sainte Vierge ont achevé l'œuvre si bien commencée. Il reste la publication des Ko-che et le châtiment des coupables, nécessaires, croyons-nous, à notre sécurité. Nous attendons encore ce bienfait de la légation. Quant à nous, une tâche bien ardue nous est réservée, celle de fermer les plaies ouvertes partout par cette terrible persécution. Avant tout ministres de la paix et de la miséricorde, nous n'avons qu'un désir et prions tous ceux qui s'intéressent à nos travaux de le demander dans leurs prières : c'est que tous, païens et chrétiens, persécutés et persécuteurs se donnent le baiser de paix au pied de la Croix, que tous ne soient que " *cor unum et anima una – per Christum et cum Christo et in Christo cui sit honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen* ...

Extrait des Missions Catholiques .... — Mgr Languillat, vicaire apostolique du Kiang-nan, a reçu, par le dernier courrier de Chine, une lettre qui confirme le télégramme publié dans notre numéro du 22 Juillet, sur les troubles de Nan-Kin. La lettre, écrite par le R. P. Pfister, est du 16 Juin. A cette date, l'orage grondait à Nan-Kin; cinq jours plus tard, il éclatait à Tien-tsin, et l'on sait avec quelle violence. Dans de pareilles coïncidences il n'y a rien de fortuit : le vaste complot que nous avons signalé tant de fois se révèle maintenant au grand jour, et poursuit audacieusement son but, l'extinction du catholicisme dans le sang des Missionnaires. On remarquera la dernière phrase de la lettre du R. P. Pfister, où de nouveaux soulèvements sont annoncés pour les mois d'août et de Septembre. « Au milieu de Mai, écrit le R. P. Pfister, on trouva dans une des rues de Nan-Kin le cadavre d'un jeune homme; les jours suivants plusieurs enfants avaient disparu. Grande émotion parmi le peuple. On fait des recherches, on emprisonne plusieurs individus soupçonnés d'être voleurs d'enfants. Dans l'interrogatoire les prévenus mettent en avant le nom de Tien-tchou-tang (résidence des Missionnaires). On leur demande s'ils sont en relation avec les chrétiens. « — Oui, répondent-ils. Ce sont des Européens qui nous ont envoyés, nous avons des livres de religion, nous connaissons des personnes du Tien-tchou-tang. » Aussitôt la procédure est arrêtée, et les meneurs d'exciter le peuple. Cela dura plusieurs jours. Les esprits s'échauffaient, le peuple irrité voyait en nous des voleurs d'enfants, et des voleurs qu'on laissait impunis. Les mandarins n'étaient pas trop fâchés de nous voir dans l'embarras, probablement même contribuaient-ils à nous y mettre. — Sur ces entrefaites, le Tao-tai nous fait une visite. Il nous instruit confidentiellement des rumeurs qui circulent contre nous et des menaces qui les accompagnent, il nous parle des accusations des prisonniers, etc. Nous répondons : « — Puisque les détenus nous accusent nommément, nous demandons d'être confrontés avec eux; nous les sommons de désigner ceux d'entre nous qu'ils connaissent, de dire quand ils sont venus au Tien-tchou-tang, etc. Si, parmi les prévenus, il se rencontre quelque chrétien coupable, nous ne nous opposons nullement à ce qu'il soit puni comme les autres, suivant la loi. » D'où était venu ce changement subit dans les dispositions des mandarins à notre égard ? Voici ce que je crois avoir deviné. Ils ont eu vent d'un projet de révolte dans la ville. Il y a ici en effet beaucoup d'étrangers riches, affiliés à des sociétés secrètes, et qui n'aiment pas les mandarins. Les mandarins ont peur que ces gens-là, saisissant le moment où le peuple excité se jetterait sur nous, n'essaient de les renverser. « — Cependant des croix sont placées dans toutes les rues de la ville, et des hommes apostés pour examiner ceux qui évitent de les fouler aux pieds. Des billets anonymes, portés à domicile, avertissent le peuple de ce qu'il faut faire. Des bruits sinistres nous reviennent de toutes parts : « — Ce soir on viendra vous brûler ! » — « J'ai entendu dans les rues qu'on doit vous tuer cette nuit. » — Sur une affiche on lit : « Il faut en finir une bonne fois avec ces Européens voleurs d'enfants, etc. » Nous avons su depuis que les menaces étaient sérieuses, et qu'on en serait venu à l'exécution le 10 ou 11 de ce mois, si les mandarins, comme je l'ai dit, n'avaient eu peur pour eux-mêmes, et si nous n'avions, par deux visites au Tao-tai et au Kiang-nin-fou, vigoureusement agi pour faire enlever les croix. Néanmoins nos chrétiens des alentours n'osaient venir à la ville, menacés d'être arrêtés ou tués. Un catéchumène, coupable d'avoir défendu les chrétiens, a été rudement battu et condamné à quatre jours de cangue. — L'excitation allait croissant. Ma-tche-tai se décide à mettre la ville comme en état de siége; des postes de soldats sont établis dans toutes les rues, plusieurs exécutions ont lieu, des têtes sont exposées au-dessus des portes. Deux proclamations du vice-roi paraissent pour calmer le peuple. Le Kiang-nin-fou en affiche une autre où il ajoute que les Missionnaires et les chrétiens sont complètement innocents de toute espèce de crime. Il réprouve aussi les croix placées dans les rues. — Le lendemain de cette publication, le Tche-fou, les deux Tche-hien, le Tao-té, deux autres mandarins, cinq ou six des principaux notables, viennent, sur notre invitation, visiter notre maison, de la cave au grenier; ils peuvent se convaincre qu'elle ne renferme rien de suspect. Un goûter à l'européenne leur avait été préparé; ils y firent honneur. Pendant ce temps-là, je gardais la porte, et j'empêchais la foule émue de battre notre portier et un de nos domestiques, mais non de briser une porte près de la chapelle. Quoique les mesures militaires et les proclamations eussent ramené un peu d'ordre, l'effervescence n'était pas encore passée. « — Les mandarins, disait-on ont peur des Européens. Ils ont reçu d'eux de l'argent pour les défendre. » — Maintenant le calme reparait dans la ville, au moins à la surface, grâce aux postes militaires établis dans les rues. Cette tranquillité apparente me donne plus d'inquiétude que les menaces des jours précédents. Nous sommes, me semble-t-il, au premier acte d'un grand drame dont Dieu seul connait le dénoûment final. Je suis porté à croire qu'il existe un complot, et que nos ennemis voudraient se débarrasser de nous en excitant le peuple à nous chasser. Déjà nous sommes avertis que c'est à commencer, à la septième lune, puis à la huitième, c'est-à-dire aux mois d'août et Septembre. »

Lettre du R. P. Crouillière, 15 Juin 1870. — (Les funérailles d'un Missionnaire dans l'île de Tsong-min.) ... Au mois de Juillet dernier, j'avais la douleur de vous apprendre la perte que la mission du Kiang-nan venait de faire en la personne du P. Guibont. Quelques semaines après j'adressais à M. le Directeur de l'Œuvre de la Ste Enfance une courte notice biographique du même Missionnaire, dont vous aurez sans doute eu connaissance. J'ai cru aujourd'hui, que quelques détails sur ses obsèques pourraient ne pas vous déplaire. — Lorsqu'on a vécu plusieurs années de la vie de Missionnaire en pays étranger, on finit par se faire tellement aux habitudes de sa patrie adoptive, que tout ce que vous voyez cesse presque absolument d'avoir pour vous, ce piquant

de nouveauté, qui le plus souvent inspire et alimente la correspondance. Il faut avouer cependant que rien ne contraste avec nos usages européens comme les coutumes de l'Extrême Orient, même en ce qui touche la pensée de la mort. — Non seulement le plus beau cadeau qu'un ami puisse ici faire à un ami, est le cadeau du cercueil, mais ce qu'ailleurs on a hâte d'enlever, on le conserve en Chine, le plus précieusement et le plus longtemps possible, les païens pour satisfaire leurs superstitions, les chrétiens pour pouvoir souvent plus à leur aise prier pour leurs défunts, penser plus fréquemment à eux, et jeter de l'eau bénite sur leur dépouille mortelle. — Il n'est pas rare de voir à la fois jusqu'à 3 ou 4 bières déposées dans l'endroit le plus fréquenté de la maison, et les ménagères chinoises filer tranquillement le coton, le dos appuyé contre ces souvenirs de la mort. — Demandez-leur ce que contiennent ces cercueils. Elles vous répondront, sans la moindre émotion, tant il leur paraît naturel, de garder ainsi au milieu d'elles les cadavres de leurs proches : « Ici est mon mari ; là ma mère, mon fils, etc. Toutefois je dois ajouter que les cercueils sont si bien fermés qu'ils n'exhalent aucune odeur cadavérique. — Inutile de dire que le cercueil du P. Guibout dût subir un peu lui aussi, les exigences de la coutume locale. Il demeura exposé à tous les regards, dans une pièce contigüe à la porte d'entrée de notre église centrale, l'espace de 6 mois, et ce n'est que le 22 Décembre dernier, jour de ses solennelles funérailles que le corps de mon regretté et digne collaborateur, fut définitivement déposé dans le tombeau. — Pendant ces 6 mois néanmoins les chrétiens n'eurent garde d'oublier leur bien-aimé Missionnaire. Chaque jour dans chacune de nos 60 paroisses, on ne cessa de réciter des prières pour le repos de son âme. Mais la veille des obsèques, la piété comme la reconnaissance de nos bons insulaires se signala d'une manière plus touchante que jamais. — De tous les coins de l'île qui n'a pas moins de 70 lieues de circuit, on accourut par députations nombreuses à notre chrétienté centrale. Les confessionnaux furent assiégés et la nuit du 21 au 22 Décembre les hommes ne cessèrent de se succéder d'heure en heure pour prier autour du cercueil. « Il est mort pour nous, disaient-ils en parlant de notre cher défunt ; il est juste que malgré notre pauvreté, ce soit nous qui fassions les frais de ses funérailles ». Et la plupart de m'offrir leur obole que je fus souvent obligé de refuser, les ressources d'un grand nombre étant loin d'égaler leur générosité. — Dès le point du jour, (22 Décembre) notre église dont l'enceinte peut contenir 800 personnes, était déjà remplie. Un égal nombre pour le moins n'y purent trouver place. Cependant après les deux Messes de requiem célébrées par mes confrères, le canon suppléant aux cloches, s'était fait entendre ; c'était le signal convenu pour le commencement du service funèbre. Aussitôt tous les chemins se couvrent de curieux païens qui affluaient par centaines, voulant voir de leurs propres yeux, disaient-ils, les funérailles d'un Missionnaire. Grâce aux instructions que j'avais données la veille, et aux précautions prises, l'ordre ne fut nullement troublé. Aux abords de l'église, trois étendards dans le goût chinois flottaient arborés au sommet de grands mâts placés là pour la circonstance. Le lieu saint avait revêtu ses habits de deuil. Un superbe catafalque s'élevait dans la nef au milieu d'un somptueux luminaire : et au dessus du cercueil couvert du drap mortuaire apparaissaient quelques-uns des insignes sacerdotaux ayant appartenu au missionnaire défunt. Bientôt un silence profond régna dans toute l'assemblée, la Messe solennelle commençait aux sons de l'orgue que touchait un jeune Jésuite indigène, successeur actuel du P. Guibout. Un autre prêtre chinois séculier, m'assistait à l'autel et ce fut lui qui prononça le discours funèbre. Rien d'édifiant comme la vue de cette foule recueillie et de ces 400 chrétiens venant recevoir la Ste Communion pour l'offrir à l'intention de l'âme de celui qu'ils avaient à peine eu le temps de connaître ! Rien de plus nouveau, surtout à Tsong-min que le spectacle d'un millier d'idolâtres ayant à peine proféré un seul mot l'espace d'une heure et demie ! Après le chant du libera, le bruit du canon se fit entendre pour la seconde fois et bientôt commença le défilé du convoi. Chez les Chinois, aux inhumations comme aux noces figure presque toujours une troupe de virtuoses. Nous eûmes donc aussi les nôtres. Ils étaient tous chrétiens. C'étaient eux qui ouvraient la marche précédés de deux joueurs de tam-tam. Après eux s'avançait gravement un porte-bannière qui comme tous ses co-religionnaires, ne voyait dans les plis de son étendard aux trois couleurs mariées à une croix, que le souvenir de la Patrie de ses pères dans la foi. Les infidèles se tenaient respectueux des deux côtés de la voie. Les chrétiens défilaient rangés sur deux lignes à la suite de la croix qu'escortaient selon l'usage, deux céroféraires en surplis. Les hommes étaient au nombre d'environ 800, la plupart vêtus de blanc, le blanc étant en Chine la couleur du deuil. Ils formaient comme le premier chœur de priants. On remarquait parmi eux différents groupes distingués par une bannière particulière. C'était d'abord le commun des fidèles, puis les administrateurs des chrétientés, enfin le corps des lettrés. Ils étaient précédés des élèves de nos écoles externes et internes, dans les rangs desquels on reconnaissait bon nombre d'orphelins tenant à la main une petite oriflamme. Suivait le parasol rouge insigne caractéristique de tout haut personnage en Chine. C'était le parasol même du mandarin local. Après le parasol venaient 8 enfants de chœur portant des cierges allumés, et une quarantaine d'enfants en surplis ; nos catéchistes précédaient les palanquins des trois Missionnaires portés chacun par quatre idolâtres. Puis venait le cercueil du mort : seize de nos bons fidèles avaient tenu à honneur de courber les épaules sous le précieux fardeau. Quatre des plus notables parmi eux tenaient les coins du poêle. La musique chinoise ne cessait d'alterner avec le chant des prières. Les femmes chrétiennes au nombre d'un millier et plus, suivaient le cercueil, rangées sur deux lignes comme les hommes et récitant comme eux les prières des morts. Un bon nombre d'entre elles portait des habits de deuil. Elles se composaient en partie de ces vierges vénérables dont le dévouement héroïque pour l'œuvre de la Ste Enfance est aujourd'hui connu du monde entier. Les païens émerveillés

d'un tel spectacle, si nouveau pour eux, ne pouvaient s'empêcher de s'entredire à demi voix : « Comme c'est beau ! Quelle différence entre les funérailles chrétiennes et les nôtres ! Le Père honoré de telles obsèques a vraiment du bonheur ! Mais pourquoi au lieu de toujours prier, ne pas pleurer un peu ! ajoutaient quelques uns en souriant. » Cette réflexion et le sourire qui l'accompagna est un trait de mœurs. Chez les païens en effet toute la piété envers les défunts consiste dans des démonstrations extérieures. Je voulus aux funérailles de mon regretté confrère quelque chose de plus solide. Au lieu de ces pleureurs officieux ou gagés, qui s'évertuent pour trouver des larmes à l'adresse de ceux dont le trépas les laisse d'ordinaire dans la plus entière indifférence, je voulus surtout des prières. Et je n'eus aucune peine à les obtenir de nos fervents et reconnaissants insulaires. L'espace à parcourir de l'église au lieu fixé pour la sépulture était à peine de 200 mètres. Cependant pour étaler aux yeux de la population tsong-minoise, si amie des cérémonies funèbres, toute la pompe des funérailles chrétiennes, nous crûmes devoir faire un circuit de plus d'un kilomètre. Les nombreux canaux dont la campagne est sillonnée ne furent qu'un léger obstacle. Quelques ponts improvisés à la hâte nous permirent de nous déployer à notre aise. Je me trompe . . . Les derniers membres du cortège ne paraissaient pas encore que déjà la tête du convoi avait atteint le but déterminé. — Après avoir béni le cercueil et la dernière demeure de celui dont nous déplorions la perte, nous récitâmes encore quelques prières prescrites, et nous nous retirâmes pour faire place à la foule toujours croissante, qui voulant à notre exemple dire un dernier adieu à notre cher défunt en jetant de l'eau bénite sur sa tombe : — Nous regagnâmes l'église en bon ordre et au bruit du canon. Les plus éloignés de nos chrétiens prirent leur part d'un modeste dîner et retournèrent à leurs foyers emportant tous au fond du cœur le souvenir de cette touchante cérémonie qui ne s'effacera de longtemps. — Sa dernière demeure, il est vrai, est moins fastueuse que celle d'un grand de l'Empire que je visitais naguère en compagnie de quelques confrères. Pour y parvenir nous dûmes suivre une longue allée d'arbres séculaires, passer sous un arc de triomphe en pierres de taille habilement travaillées et gravir une vingtaine de degrés. C'est alors seulement que nous aperçûmes un tombeau environné de lions, de chevaux, de tortues, de serpents et de colonnades en granit que l'on avait fait venir à grands frais des provinces éloignées. Le cheval était l'emblème de la promptitude avec laquelle le défunt avait jadis exécuté les ordres de l'Empereur, fils du ciel. Le lion rappelait sa valeur et son intrépidité dans les combats, la tortue sa maturité, le serpent sa prudence, etc. Au tombeau de l'humble apôtre de Tsong-min, rien de tout cela. On y arrive par une allée d'arbres toujours verts, à l'extrémité de laquelle s'élève un large tertre surmonté d'une croix de fer plaquée en partie de cuivre. Et c'est sous ce tertre à dix pieds de profondeur que se trouve une sorte de maisonnette en briques au toit voûté, renfermant le cercueil de notre cher défunt ; sur une pierre rectangulaire dressée devant le sépulcre et qui en forme comme l'entrée, on a gravé en caractères européens et chinois l'épitaphe de ce regretté missionnaire. Il repose aux côtés d'un autre Père de la Compagnie de Jésus mort au même âge que lui à 17 ans d'intervalle, et dans le cimetière même de la Ste-Enfance, au milieu des restes mortels de plusieurs milliers de petits bienheureux. Au mois de septembre 1861, le P. Guibout écrivait, pieux pèlerin de Jérusalem : « En me prosternant devant le St-Sépulcre, j'ai senti le besoin de demander une grâce sans laquelle toutes les autres me seraient inutiles, la grâce d'une bonne mort. Je sollicitais cette faveur chaque fois que je faisais une visite au tombeau du Sauveur, ou que j'avais le bonheur d'y offrir le St-Sacrifice. Je l'ai demandée avec plus de ferveur que je l'avais probablement jamais fait, pour moi, mes parents et tous ceux qui s'étaient recommandés à mes prières.

Lettre du P. Royer à Mgr Languillat. — T-chin, 26 Mai 1870. — . . . Le 14 Octobre, quoique bien fatigué, je quittai Nan-Kin pour me rendre dans mon pauvre et désolé district de Ning-Koué-fou. La crue des eaux du Yang-tsé-Kiang a été tellement grande que tout le Kiang-nin-fou, Tai-pin-fou, Tché-tcheou-fou, Ngan-Kin-fou, Wei-tchen, étaient inondés depuis le 9 juillet au 15 décembre. Nous avons été 12 jours pour remonter le Kiang et la rivière de Ning-Koué-fou, environ 500 lys. Comment vous peindre le spectacle navrant de ces contrées entièrement submergées, de ces populations réfugiées sur les collines et les montagnes, vivant de racines et de poissons. La Ste Marie traversait le pays en plein champ, à travers les villages et les maisons en ruine. La fièvre ne me quittait guère, et ce que je voyais était peu propre à me remettre. Arrivé à Ning-Koué-fou, j'apprends que bon nombre de mes chrétiens nouvellement arrivés du Hou-pé, sont décimés par les fièvres et la dyssenterie. Je les avais quittés le 6 juillet. J'arrivais le 28 octobre : 13 de nos chrétiens étaient morts pendant ces trois mois, sans sacrements ! six étaient encore moribonds. J'en administrai trois dès le premier jour de mon arrivée. Du 15 Janvier au 3 Février je visitai mon premier district Kiatin, anciens et nouveaux chrétiens, avec grande consolation. Depuis 6 ans je ne l'avais pas revu ! Après la retraite, le R. P. Supérieur me renvoya dans le cher district de Vou-sié, Kiang-in, Tchin et Tchan-tchen-fou. Le P. Pouplard faisant sa grande retraite et son 3me an, je devais le remplacer jusqu'à son retour. Depuis le 21 Février jusqu'aujourd'hui je n'ai pas eu un jour de repos. J'ai achevé 7 missions.

Pour la première fois Quanté-tchen a pu voir un missionnaire. Le 1er Mai, beau mois de Marie, j'étais à An-tsen (Quanté-tchen). Nous y avons 8 chrétiens et des espérances. Vous pourrez voir, Monseigneur, la relation que j'en ai écrite précédemment. Quel beau pays ! C'est l'Alsace avec ses belles collines, ses forêts et ses vallées. Les principaux païens sont venus me chercher à Vou-si. J'ai passé la belle fête de l'Ascension à Tchin ; nous y avons un petit Kom-sou de 4 chambres et

74 chrétiens. Ce matin j'avais à la Ste Table 40 d'entre eux. Pour la première fois les païens de Tchin sont venus au Kom-sou, voir le Père et les images du P. Vasseur. Impossible, Monseigneur, de vous dire l'effet que font ces images sur les chrétiens et les païens partout où je vais. Nous avons eu à Tchin plus de 300 baptêmes de petits païens moribonds. J'en compte 1100 dans le district de Vou-si, comprenant Tchan-tchen, Vousi et Tchin... Le jour de Pâques j'étais à Vou-si : près de 3000 chrétiens présents... 610 communions, 2 Messes : l'une chantée à 9h avec sermon... à 2h, congrégation du St Rosaire, 2000 personnes récitant le rosaire, que c'était beau! suivit une exhortation... à 5h bénédiction du St Sacrement... à 6h 1/2 congrégation des SS. Anges ; 100 jeunes gens de 18 à 30 ans... prières du soir. Le Jeudi saint il y a eu 160 communions. Dès le Jeudi-saint il y a eu au moins 1500 chrétiens présents à chaque exercice de piété de la Semaine Sainte, même pour la prière du soir. Le jour du Vendredi St, presque tous nos chrétiens pêcheurs et terrestres étaient présents. Impossible de se figurer la presse au moment de l'adoration de la Croix. Un Père et moi présentions la Croix à adorer. Nous avons été au moins une heure pour cette seule partie de l'office du Vendredi St. Le soir, chemin de Croix :.. Jamais, me disait le Père qui y présidait, je n'ai eu autant de dévotion à le faire. J'étais ému jusqu'aux larmes d'entendre ces 2 à 3000 voix de chrétiens réciter ces belles prières consacrées par l'Église. Le Jeudi St nous avions un beau reposoir : chrétiens et chrétiennes, tous ont voulu avoir leur heure d'adoration : il y avait toujours près de 80 à 100 adorateurs récitant leurs prières. La nuit était reservée aux hommes, aux cent membres surtout de la congrégation des SS. Anges. Ils ont tous passé la nuit devant le St Sacrement. Vraiment, j'étais bien édifié de l'empressement de nos chrétiens de Vou-si, pour les offices de la semaine Ste. Le Samedi St nous avons eu tous les offices que prescrivent les rubriques. Il ne restait guère de temps libre pour se reposer : le nombre des 610 communions du jour de Pâques vous le prouvera assez. Alleluia! le jour de Pâques. Depuis longtemps je méditais un jour de fête, passé comme en Europe. Nous étions deux Pères, c'était facile. Dès 5h du matin près de 3000 chrétiens attendaient à la porte de la maison : c'était à qui entrerait le premier. Pour prévenir tout malheur, j'ouvris moi-même la porte, et présidai à l'entrée. Quelle multitude! 3000 chrétiens étaient présents, et c'était à qui entrerait le premier pour avoir une place dans notre trop petite chapelle provisoire de Vou-si, qui en 10 minutes fut bientôt remplie. Et cependant le plus grand silence régnait. On récite la prière du matin, puis le P. Vasseur célèbre la Ste Messe et distribue les 610 Communions. O mon Dieu! que c'est peu convenable de voir des chrétiens se passer presque sur les têtes les uns des autres pour s'approcher de la Ste Table! Mais impossible d'avoir de l'ordre à cause de l'absence d'allées des deux côtés et au milieu. La distribution des cendres, l'adoration de la Croix, les Communions des 4 grandes fêtes, ne peuvent décemment se faire à Vou-si. Je supplie Sa Grandeur d'en dire encore un mot à qui de droit. A 9h 1/2 grand'Messe chantée. Nos chrétiens, après la Messe de Communion et l'action de grâces, étaient allés déjeuner. Ils étaient donc joyeux et contents. Il y avait une affluence extraordinaire de tous nos chrétiens et de nombreux païens attirés par la curiosité. Nous avons fait une procession avant la Messe ; 30 à 40 enfants portant des drapeaux, 3 bannières et chantant tous le chant de la Résurrection en chinois : c'était bien beau! Le P. Vasseur nous avait fait un grand tableau du ciel, haut de 10 pieds sur 6 de large. Il faisait un effet magique : notre chapelle était ornée comme au jour de la visite de Sa Grandeur ; mais le plus beau était de voir un auditoire de plus de 3000 chrétiens et de plusieurs centaines de païens!

J'arrivai à Tchin pour la fête de l'ascension. Presque tous nos chrétiens terrestres, 50 environ, se sont approchés des Sacrements, suppliant la Ste Vierge d'arranger l'affaire de Lyan. A peine arrivé dans cette ville le 26 au soir, que toute la ville en eut connaissance. De nombreux visiteurs plus ou moins bien disposés venaient entourer ma barque. ! Alors je fis arranger les 18 barques de nos chrétiens de façon à former une chapelle flottante. Nous étions sous les murs de la ville, à 5 h. sur la grande route de Lyan à Thin tan et Tchan-tcheon. Aussitôt que les voiles des barques pêcheurs chrétiens furent tendues, je fis exposer les 7 principales images des fins dernières, bonne et mauvaise mort, ciel, enfer, création, Trinité, jugement dernier. Je les exposais pour les expliquer à nos Menzès chrétiens. Mais voilà tout le monde d'accourir, non seulement nos Menzès chrétiens, mais les Menzès païens, et les païens de la ville et des environs. En un jour il est accouru plus de 5000 personnes, tous par curiosité, pour voir le missionnaire Européen, avec sa grande barbe et surtout les images de l'enfer, de la création, de la mauvaise mort. Quel triomphe pour les images du P. Vasseur. Mon gosier et celui de mes deux siésans n'y suffisaient pas. C'était la première fois que le Père disait la Messe publiquement à Lyan, sous la voûte des cieux, dans le grand temple que Dieu lui-même s'est fait. Que j'étais heureux, Monseigneur, d'annoncer la parole de Dieu à tant de païens, de prêcher un seul Dieu en trois personnes. Comme Notre Seigneur montant au Ciel, le recommandait à ses apôtres : « Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in Nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti ». Parmi le grand nombre des visiteurs, plusieurs fumeurs d'opium se montrèrent des plus hostiles. Ils menacèrent de venir piller ma barque et de me tuer. Un tonze de la ville dit même : « nous voulons chasser toutes les barques chrétiennes qui ont amené le diable européen à Lyan : jamais nous n'aurons ici d'église : si le diable européen en bâtit, nous la brûlerons, etc. » Le diable avait beau remuer la queue, il ne m'effrayera jamais. On me rapporte ces bruits sinistres : « C'est bon signe, dis-je, nous resterons une demi-journée de plus. » Pendant que je recevais ces nombreux visiteurs, je faisais traiter l'affaire des intsens : elle réussit à merveille. Tous les chefs de barques païennes vinrent me voir plusieurs fois, me demandant à se faire chrétiens et promettant que toutes les autres barques les imiteraient. Au moment où j'allais partir, les six principaux chefs vinrent me saluer, m'apportant leurs présents, gâteaux, paniers de pipos, canards, œufs et une moitié de porc frais. Je refusai le tout, sauf deux paniers de pipos : je leur recommandai de distribuer le reste des présents entre eux tous. Mais ce que je ne pus refuser, Monseigneur, c'est la promesse des 85 barques de pêcheurs qui demandent à se faire chrétiens. Je promis de les aider le plus tôt possible, pour apprendre les prières. Quelle joie pour mon cœur que la conquête de 85 barques païennes prises d'un seul coup de filet ! –

Amérique Méridionale. — Brésil. — Lettre du R. P. Cybeo. — Ile Ste Catherine - Desterro (Avril 1869.)

Mission à Porto Bello. — Après la mission de Camboria de grandes fatigues et de grandes consolations m'attendaient à Porto Bello, où nonobstant les nombreux et graves obstacles que le démon m'opposa les premiers jours, pendant les derniers le Seigneur répandit abondamment ses plus précieuses bénédictions. Tandis que je prêchais à Camboria, le bruit courut à Porto Bello que la mission se donnait d'une façon ridicule : Le missionnaire, disait-on, était un débauché, s'il prêchait c'était à l'occasion des élections municipales, il excommuniait tous ceux du parti contraire au sien, il enseignait des doctrines fausses et perverses, etc. Cependant le 3 Septembre, veille des élections je fis l'ouverture de la mission : l'église était gardée par un poste de soldats, et les auditeurs n'étaient que peu nombreux. Les électeurs accourus de tous les points de la paroisse pour donner leur vote étaient plus de 300; mais ils n'eurent aucun souci de la mission et le 5me jour arriva sans que le peuple se présentât en masse aux exercices. Le 5me jour donc on sonna la cloche pour le sermon, et voilà que l'église s'emplit tout à coup. Je pris alors pour sujet de mon discours le contraste frappant qu'il y avait entre leur zèle presque fanatique pour les élections et leur indifférence leur insouciance pour la mission. Je leur fis toucher du doigt le déplorable et lamentable état où languissaient leurs âmes. Depuis lors tout changea de face. Jusqu'au 18me jour, plus de 200 personnes assiégèrent continuellement le confessionnal depuis l'aube jusqu'à 10h. 1/2 du soir : mais que pouvait faire un seul missionnaire accablé de tant de fatigues ? Heureusement la Providence a permis que j'aie pu chaque jour passer 12h. au confessionnal outre le catéchisme aux enfants, les sermons et les conférences particulières. Et pourtant toutes les fois que je quittais l'église, j'étais poursuivi d'une foule nombreuse de gens qui se disaient là depuis 3 ou 4 jours sans avoir pu encore se confesser. On vit des mères de famille laissant leurs petits enfants, faire à jeun six heures de chemin, et après être restées six autres heures à l'église, retourner tristement chez elles sans avoir pu se confesser ni faire la Ste Communion. Il y en eut qui attendirent à jeun jusqu'à 5h. du soir afin de pouvoir s'approcher de la Ste Table, parceque, disaient-ils ce sera peut être la dernière fois de notre vie que nous aurons eu l'inestimable bonheur de nous unir corporellement et réellement à Notre Seigneur au St Sacrement. J'ai entendu les confessions de 935 personnes; s'il se fut trouvé un Père avec moi, plus de 2000 se seraient approchées du tribunal de la pénitence. La mission fut couronnée par un spectacle fort émouvant. A 8h. du matin des Congréganistes à cheval sortirent en procession pour accompagner le St Sacrement porté par le Missionnaire aussi à cheval. La procession était suivie par un grand nombre de dames qui marchaient pieds nus montant et descendant par des sentiers fort mauvais et à peine praticables pour les chevaux. Je leur dis plus d'une fois « que Notre Seigneur agréait leurs hommages et leur bonne volonté; mais qu'elles en avaient déjà fait assez, peut-être même trop, et qu'elles pouvaient retourner. Toutefois ces pieuses et ferventes dames bien que tout en sueur poursuivirent leur chemin en chantant alternativement avec les Congréganistes des cantiques en l'honneur du St Sacrement. De temps en temps on rencontrait des groupes d'hommes qui s'arrêtaient pour s'agenouiller jusqu'à ce que le St Sacrement fut passé; puis ils se joignaient en pleurant à la procession. Au bout de 2h. de chemin environ, nous atteignîmes la maison des malades qui n'ayant pu se rendre à l'église avaient fait prier le Missionnaire de venir les consoler.

Un soulèvement contre les Jésuites à Pernambuco, (2 Juillet 1869). — Je vous envoie quelques détails sur les fameux événements de Pernambuco. Ils ont été fort graves à la vérité et pourtant, grâces à Dieu, la tempête parait pleinement calmée pour le moment. Le collège de Pernambuco, la seconde ville de l'empire, se trouvait dans un état prospère quand tout à coup vint fondre sur lui une tempête que personne n'avait prévue. Qu'elle en fut la cause ? Les uns l'attribuent aux menées occultes et aux intrigues des francs-maçons; les autres au projet de réformes ecclésiastiques inspirées, disait-on par les Jésuites; celui-ci à l'avidité des maîtres de pensions, dévorés de jalousie à la vue de notre collège si prospère; celui-là regarde ces événements comme l'effet de la conséquence du sermon d'un de nos Pères qui avait reproché à la société de Pernambuco de n'être plus, comme autrefois chrétienne et religieuse; beaucoup leurs donnent pour cause le terrible coup porté à l'impiété par Mgr l'Évêque, lequel a refusé constamment (et dit-on à l'instigation des Jésuites) les honneurs de la sépulture ecclésiastique au général mort dans des sentiments évidents d'impénitence et d'hérésie; il y en a enfin qui accusent les exercices spirituels de notre Bx Père, prêchés par nos Pères sur la recommandation de Mgr à tous les prêtres de la ville et des paroisses environnantes. Quoiqu'il en soit de la cause; voici les événements : On donna au commencement les exercices spirituels dans l'église des Franciscains située au centre de la ville; le concours des ecclésiastiques surpassa notre attente : ils vinrent au nombre de 70 et tout se passa dans le plus grand calme. Évidemment le démon ne pouvait voir cela d'un bon œil. Le journal annonça que le P. Candiani faisait l'ouverture des exercices et c'est ce qui l'exposa le premier jour à

toutes sortes d'insultes. Le lendemain la cour de l'église était pleine de gens qui voulaient entrer et faisaient du tumulte à la porte; mais Monseigneur s'étant présenté pour les calmer, on put fermer la porte, et le P. Candiani commença l'instruction. Mais qu'on se figure la situation du pauvre prédicateur obligé de parler au milieu du tumulte de tout un peuple soulevé, battant les portes à coups redoublés et demandant à grands cris qu'elles lui fussent ouvertes. L'instruction se continua pourtant; mais c'est tout ce qu'on put faire ce soir là. Pendant que ces choses se passaient, le second prédicateur le P. Sabbatini ignorant le péril qui le menaçait se rendait à l'église en repassant son sermon, et il n'était déjà plus fort éloigné de l'église quand il apprit l'événement et reçut le conseil de s'en revenir; mais il poursuivit son chemin. Dès que les émeutiers l'eurent aperçu et reconnu pour un Jésuite ils se précipitèrent à sa rencontre avec des cris et des hurlements; et là ils rivalisèrent à qui le tourmenterait et l'insulterait le mieux: les uns le faisaient tomber en le poussant; d'autres le tiraillaient par sa ceinture et par sa soutane, etc. Heureusement un magistrat eut pitié de lui, se mit à ses côtés pour le défendre et aidé par quelques jeunes étudiants de l'Université et par un Franciscain fort vénéré de tous, il put conduire le pauvre Père jusque dans le palais du président; mais il fut accompagné de la foule qui criait: « Chassez les Jésuites! » Quant au P. Candiani à qui la prudence et une injonction expresse de Monseigneur défendaient de sortir, il se renferma dans une petite cellule du couvent en compagnie de quelques religieux et universitaires. Ce n'était pas la première fois que le Père était l'objet d'un pareil soulèvement; aussi, loin d'avoir peur, il s'écriait qu'il était indigne de la grâce du Martyre. La nuit venue la populace se dispersa insensiblement, et à 10 h. du soir il n'y avait plus le moindre indice de soulèvement: toutefois quelques individus accompagnèrent Monseigneur jusqu'à son palais en criant: Vive Monseigneur! A bas les Jésuites! Enfin à la faveur des ténèbres de la nuit les Pères Candiani, Sabbatini et un Père Dominicain purent sans être inquiétés regagner leur demeure. Mais les diatribes contre les Jésuites continuèrent dans les journaux, dans le peuple et dans l'assemblée nationale. Au collège, les élèves de l'Université firent une démonstration du même genre; mais ils furent en petit nombre. L'effet le plus déplorable de ce soulèvement est certainement l'interruption obligée des exercices commencés; et en effet le moyen de les continuer dans de pareilles circonstances? L'assemblée provinciale dont les membres appartenaient presque tous au parti qui nous est hostile approuva le bill d'expulsion des Jésuites et des Lazaristes. Il semble toutefois que tout se soit borné là: de fait le 10 Juin, jour où devait se tenir la dernière séance de l'assemblée, cette année, le bill n'avait pas encore été soumis au président, peut-être parceque l'on craignait grandement qu'il ne fut point approuvé. Le peuple aussi paraît s'être calmé; et de la sorte tout semble promettre à nos Pères la plus grande sécurité. Le journal l'Orient a fait publiquement une magnifique apologie de la Compagnie. Tous les Pères ont reconnu dans les événements qui viennent de se succéder une spéciale protection du bon St. Joseph qu'on honore et qu'on vénère dans cette maison d'un culte tout particulier.

Autriche. — *Nous recevons les trois lettres suivantes des Scolastiques de la province dispersée de Venise.* — (Eppan près Botzen, 31 Juillet 1870)

Très chers Frères en J. C. — Les Scolastiques de la province de Venise, exilés à Eppan, ont un devoir de reconnaissance à remplir envers leurs très chers Frères de Laval; je viens m'en acquitter en leur nom. Et d'abord, laissez-nous vous saluer très-affectueusement, bien aimés Frères en Jésus-Christ, et vous remercier de vos intéressantes Lettres que nous recevons régulièrement et que nous lisons avec le plus grand plaisir. Aussi, nous vous promettons de notre côté de recueillir toutes les nouvelles concernant les travaux et les missions de nos Pères en Italie; vous pourrez en user pour vos lettres, comme bon vous semblera. — Vous n'ignorez pas dans quelle profonde misère et dans quel état lamentable se trouve notre pauvre Italie; mais ce que vous ne savez peut-être pas assez, c'est la corruption des mœurs et le désordre des idées produit par la révolution. En 10 ans, l'action des sociétés secrètes et des mauvais livres, mais par dessus tout l'influence d'un gouvernement corrompu et corrupteur, ont considérablement changé le caractère de notre peuple. On se sent saisi de crainte à la pensée des nouvelles ruines que nous prépare la jeunesse des deux sexes, élevée sous le despotisme cruel d'un enseignement purement athée. Nous vivons dans un pays où il n'existe d'autre liberté que celle du mal, et où il n'y a de sécurité que pour les malfaiteurs et les séditieux. Heureusement le peuple des campagnes résiste encore aux promesses et aux menaces de la révolution; et nos Pères dans leurs missions recueillent les fruits les plus consolants. Bien plus, dans les villes mêmes, et spécialement dans celles qui sont le plus travaillées par les francs-maçons, il s'opère un grand bien, et ce bien ira toujours croissant si, comme nous l'espérons, on laisse nos Pères s'établir dans de petites résidences, d'où ils pourront facilement se rendre partout où les Evêques et les Curés les appelleront pour le service des âmes. Plusieurs de ces résidences sont déjà fondées; d'autres sont en voie de formation. A ce propos je vous dirai que la présence de nos Pères n'est plus un mystère en bien des endroits; et que dans certaines villes, où naguère encore un Jésuite n'eût pu mettre les pieds sans le plus grand danger, non seulement ils sont maintenant tolérés, mais ils exercent publiquement leur ministère au grand avantage des fidèles. Vous pourrez en juger par le fait suivant, arrivé aux PP. Dionisi et Previti dans la ville de Padoue où ils étaient allés prêcher le Jubilé. Le Curé de l'église de St. André ne voulait pas que l'on sût qu'ils étaient Jésuites; mais le P. Previti ne crut pas devoir le cacher, et le jour suivant dans son

sermon, il annonça que les deux prédicateurs étaient deux des fils de cette Compagnie qu'on avait frappée d'exil, et qu'ils venaient sous l'égide de la liberté exercer leur ministère. Cet acte de courage suffit pour rompre la glace : le lendemain l'auditoire était doublé, et les jours suivants il vint une si grande foule de peuple que l'église ne la pouvait plus contenir. Pendant les mois de Novembre, Décembre et Janvier, on donna environ 40 autres missions, toutes dans de grandes villes et dans des églises où, en des temps plus calmes, nos Pères n'avaient jamais prêché. De ce nombre sont plusieurs villes de Toscane, des Romagnes, du territoire Vénitien, de la Lombardie, de la Ligurie, du Modénois et du royaume de Naples. Ces missions ont été très-abondantes en fruits de salut. C'est par elles qu'en peu de temps se sont trouvées établies plusieurs pieuses institutions : Cercles de la jeunesse catholique, Confrérie des mères chrétiennes, et autres. Ces missions ont rendu le courage au clergé ; les offrandes pour le denier de St Pierre se sont multipliées. La presse catholique en a ressenti l'heureuse influence : dans chacune des grandes villes de la Péninsule, un journal catholique a été fondé au grand avantage surtout de la jeunesse. Outre ces journaux, on s'est activement occupé de la diffusion des bons livres : cette œuvre compte aujourd'hui dix grands centres, Turin, Modène, Bologne, Milan, Florence, Naples, etc. —— Après les missions viennent les stations de carême. Dix-huit Pères environ occupèrent cette année les principales chaires d'Italie. Florence, par exemple, Milan, Naples, Gênes, Bologne ; et pourtant le peuple accourait de préférence aux églises où prêchaient les Jésuites. En certains lieux pourtant, les persécutions et les menaces ne manquèrent point aux bannis de l'Évangile. Mais ces persécutions et ces menaces ne firent qu'accroître l'enthousiasme des populations. A Milan, par exemple, l'église de St Nazaire où prêchait le P. Gullerani, se trouva certains jours tellement pleine qu'il fallait y aller deux heures d'avance pour avoir une place. A Rimini, le P. Previti, désigné aux colères des magiciens, avait un auditoire de 4 à 5000 personnes ; et dans les derniers jours, il fallut, pour le soustraire à la rage des républicains rouges, que le Préfet lui donna une escorte de carabiniers. A Faenza, le Préfet ayant intimé au P. Stocchi l'ordre de cesser ses prédications, le peuple se souleva en masse, et l'autorité craignant une révolution, dut lui permettre de les continuer. Dans ces deux dernières villes le nombre des confessions fut tel, qu'il fallut prolonger jusque bien avant dans la nuit l'exercice du saint ministère. Les demandes de prédicateurs de Carême pour l'année prochaine sont si nombreuses, que le R. P. Assistant d'Italie a dû en refuser jusqu'à 20. Il me faudrait, disait-il à un de nos Pères, 40 prédicateurs, pour satisfaire aux demandes des Évêques de la Péninsule. De là le désir en plusieurs endroits de rétablir nos missions, et si les circonstances et le mauvais gouvernement de l'Italie le permettaient, cela serait fait déjà dans un grand nombre de villes. —— Le mois de Marie a été aussi couronné des plus beaux succès : chacun des 28 Pères qui l'ont prêché en divers lieux, nous raconte des choses très-consolantes, et qui nous font espérer que la pauvre Italie n'a point perdu l'amour de son antique foi, et qu'elle reviendra bientôt à son premier état. Partout se manifeste un esprit de réaction qui finira par gagner toutes les classes, et par arrêter le torrent de la révolution ; mais, pourvu toutefois que de nouveaux troubles politiques ne viennent point en arrêter le développement. Nous avons donc, vous le voyez, grand besoin de prières et nous faisons appel à la charité de nos Frères de France, afin qu'ils recommandent au Seigneur nos bons Pères qui parmi tant de périls et de privations, travaillent sans relâche à la Gloire de Dieu et au salut des âmes .... En union des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, etc. —

Turquie. —— Scutari, Mars 1870. —— Lettre du P. Giordano Riva. —— Vous savez déjà que tout ce que l'Albanie possède au point de vue littéraire, scientifique et religieux, se trouve réuni dans notre collège de Scutari. Et pour commencer par la littérature, je vous dirai que notre maison, grâce surtout au secours du précédent Consul français, M. Viète, a pu monter une modeste bibliothèque. Le P. Crocciolani augmente son cabinet de physique de nouveaux instruments qu'il a construits lui-même avec une merveilleuse industrie. Je dis lui-même, car on ne peut trouver à Scutari un seul ouvrier capable de faire une vis ou un robinet. Il fait aussi manœuvrer une petite presse à imprimer. —— Le Pacha de Scutari, un des plus hauts dignitaires de l'empire turc et généralissime de l'armée, fait tous ses efforts pour introduire en ce pays les progrès de la civilisation. Il a fait venir de Constantinople tout ce qu'il faut pour monter une imprimerie, sauf les caractères. Mais quand il fallut ajuster les pièces de la presse, il ne trouva personne capable de le faire dans toute la capitale. Le Pacha consulta le Consul français qui lui répondit : « Il n'y a à Scutari que les Jésuites à pouvoir vous tirer d'embarras. Le P. Crocciolani fut donc mandé. En apprenant de quoi il s'agissait, le Père s'excusa d'abord sur ce qu'il n'avait pas l'agrément de son Supérieur et fit mine de s'en retourner ; mais sur les plus vives instances du Pacha, il lui répondit qu'il était retenu au collège par son office de professeur, que d'ailleurs il pensait pouvoir promettre à son Excellence de revenir bientôt avec la permission de son Supérieur pour se mettre entièrement aux ordres de sa Seigneurie. Le lendemain en effet le P. Crocciolani prit avec lui pour l'aider le F. Coaré déjà connu du précédent Pacha qui lui avait demandé de prendre le modèle d'une roue de charrue fabriqué par le Frère. En peu de temps l'affaire fut menée à bonne fin dans le palais même du Pacha où les deux Jésuites étaient traités avec les plus grandes marques d'estime. Le dernier jour, le Pacha voulut leur donner une marque publique de sa haute satisfaction. Il les fit asseoir sur son balcon au milieu de ses officiers et d'un nombreux cortège des principaux Uggia (on nomme ainsi les prêtres mahométans)

afin de les faire assister à une superbe cacophonie exécutée par sa musique militaire. On leur servit des cigarres et du café, accessoires obligés de toute visite en ce pays. —— Je vous ai dit que notre collège est un étalage de toutes les sciences. De fait, outre le musée de physique mécanique, on y voit la pharmacie générale de la ville, et le médecin le plus recherché de tout le royaume. Le P. Neri qui, il y a quelques années a fondé le séminaire et s'y trouve aujourd'hui en qualité de Ministre, s'entend un peu en médecine, et joint la pratique à la théorie en soignant les maladies propres à ces contrées. D'autre part dans tout Scutari il n'y a que deux médecins italiens; aucun d'eux n'a terminé ses études; et les ensemble réservés, comme ils se font payer et que le P. Neri fait tout pour l'amour et pour la gloire de Dieu, je vous laisse à penser l'affluence des malades. Ceux qui peuvent s'y traîner tout seuls viennent le consulter dans la cour du collège; ceux qui en sont incapables s'y rendent à cheval de 4 lieues et plus. Catholiques, Turcs, Grecs schismatiques, tous indifféremment et avec une égale confiance accourent à notre maison et s'en retournent satisfaits. Outre ces malades, le bon P. Neri doit toute la journée rayonner autour de la ville pour visiter ceux que la maladie retient au lit; dans ce cas il se fait toujours accompagner de quelques étudiants en théologie, les plus rapprochés du sacerdoce, non seulement pour avoir en eux des compagnons et des interprètes, mais aussi pour leur enseigner ce mode de pratiquer la charité, et les habituer à sauver ainsi les âmes en même temps que les corps. Il est curieux de rencontrer parfois dans les rues de la ville un Oggia (prêtre musulman) entre un séminariste catholique et un Jésuite qu'il a appelé et qu'il conduit dans sa propre maison pour qu'il guérisse sa femme et ses enfants. Il faut dire qu'il court dans la ville et dans les environs un bruit qui va se répétant de bouche en bouche: « C'est que de tous ceux que visite le P. Jésuite ou, comme on dit, le P. Médecin – le grand médecin – aucun ne meurt, tous guérissent. Ce bruit sans doute pourrait souffrir quelques démentis; mais il est généralement exact et n'est pas sans fondement; car Dieu vient d'une manière surprenante en aide à la charité de ce bon Père et souvent il a donné aux remèdes les plus communs et les plus innocents une efficacité extraordinaire pour guérir des maladies longues et obstinées, voire même mortelles. Faut-il vous parler encore de nos arts et métiers? Dans notre maison vous voyez des établis et des outils de menuisier, des presses de relieur; car plusieurs de nos séminaristes se livrent à ces métiers pour leur divertissement et leur instruction. La peinture même n'y est pas tout à fait négligée. Tout cela indépendamment des offices des Frères coadjuteurs, communs à toutes nos maisons. Ces différents exercices tendent spécialement à l'instruction de nos séminaristes (et aussi à celle de ce pauvre peuple qui a tant besoin de toute sorte d'instruction!) C'est à cela que se borne la sphère directe de notre ministère. Du reste celui qui se trouve sur les lieux et connaît l'état du pays voit qu'il y a un bien immense et considérable à faire; mais on n'y peut parvenir que par une voie détournée. Les nôtres en s'occupant du peuple recueillent des fruits consolants de leurs travaux. —— La chapelle extérieure, qui cependant est comprise dans l'enceinte du collège, car les Turcs ne permettent rien de plus aux cultes étrangers au mahométisme, est toujours remplie de monde et les jours de fête la foule encombre même la cour. C'est un spectacle vraiment édifiant de voir ces pauvres gens en plein air, s'exposant aux vents et à la pluie, assister dévotement à la Messe, entendre le sermon que leur fait tous les jours de fête le P. Jungg ou l'un des séminaristes. Les personnages plus considérables se mettent dans la chapelle du collège, comme par exemple le Consul de France qui vient tous les dimanches recevoir la Bénédiction du T. S. Sacrement et tous les mois s'asseoir fidèlement à la Ste Table. La dévotion du mois de Marie se fait dans notre chapelle et de plus dans deux autres églises de la ville. Le P. Jungg est sans cesse au confessionnal et y passe parfois jusqu'à 5 ou 6 heures sans discontinuer, outre la classe fatiguante qu'il fait aux petits enfants, ses prédications plaisent beaucoup au peuple, parce qu'il possède dans toute sa perfection la prononciation albanaise. —— Une autre dévotion non moins utile à ce pays a pris naissance dans notre collège. C'est celle de l'Enfant Jésus (del Bambino) et de la Ste Crèche, qu'on ne connaissait point ici. La Ste Crèche ne se fait que dans notre maison et dans la porterie même, pour que tous puissent être admis. Cette année notre crèche fut plus belle encore qu'à l'ordinaire; aussi est-il impossible d'imaginer le concours de la dévotion qu'on mit à l'honorer. Du matin au soir, c'était une procession sans fin de personnes de toute condition, de tout sexe et de tout âge; les jours de fête la cour était pleine et encombrée de manteaux rouges ou de toute autre couleur, tels qu'en portent les dames de la ville. La dévotion était si grande qu'on embrassait pieusement non seulement le divin Enfant, mais encore les moutons et les autres animaux de toute espèce. Heureux celui qui pouvait emporter un brin de mousse ou quelques petits cailloux des sentiers qui menaient à l'étable! plus heureux celui qui pouvait recueillir dans un flacon l'eau d'une petite source qui, grâce à l'art du P. Crocciolani, jaillissait au milieu de l'étable! Longtemps encore après l'Épiphanie cette eau passait d'une famille à l'autre, s'envoyait aux parents et aux amis, comme une relique, et l'on en estimait quelques gouttes comme un riche présent. La foi de ce peuple est vraiment grande! Mais hélas! c'est une foi un peu à leur manière, je dirais presque bizarre et qui touche de bien près à la superstition!

Quelques détails sur l'origine et le développement du collége de Brixen (Allemagne) dirigé par nos Pères de la Province dispersée de Venise. — (Brixen, Avril 1870.) — L'internat compte aujourd'hui plus de 300 élèves presque tous Italiens, et nous en attendons encore plusieurs autres. C'est ainsi que le bon Dieu qui inspira à nos Supérieurs la pensée d'agrandir les bâtiments du collège, songe maintenant lui-même à en multiplier les habitants. Lorsque nos Pères, il y a 3 ans et demi, pendant que l'Italie retentissait partout du bruit des armes, conduisaient ici loin du tumulte une poignée d'enfants qui devaient être les prémices de ce collége, personne sans doute n'eut osé se flatter de voir ses commencements non seulement se soutenir, mais prendre des développements dont on sera étonné si l'on songe aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvions alors. Mais puisque j'ai résolu de vous entretenir un instant de nos jeunes gens, disons d'abord en deux mots l'origine de ce collége Italien fondé chez les Allemands. C'était au printemps de 1866, le bruit d'une guerre imminente commençait à se répandre, et dès le mois de Mai les faits étant venus lui donner pleine confirmation, personne ne doutait que les Autrichiens, laissant une garnison convenable dans les places fortes de Vénétie, n'abandonnassent les autres à l'ennemi, pour porter ainsi toutes leurs forces sur les frontières de Prusse. Nous avions un internat à Padoue, le collége Fagnani, du nom de son fondateur; quoique assez peu nombreux puisque le nombre des internes ne dépassait pas 150, il donnait cependant depuis quelque temps déjà les plus belles espérances. Que faire en ces conjonctures? Renvoyer nos élèves à leurs familles? Tout le monde y avait songé d'abord. Mais le R. P. Recteur (aujourd'hui Provincial de la province de Rome), et qui était bien alors pour le collége l'homme de la circonstance, jugea d'accord avec le R. P. Provincial qu'il valait mieux donner à nos élèves eux-mêmes le choix de retourner chez leurs parents ou de demeurer avec nous pour quitter l'Italie et gagner le Tyrol Allemand où le P. Provincial avait loué tout exprès une maison dans le voisinage de Brixen. Ils pourraient là non sans quelques incommodités, mais du moins sans danger, poursuivre le cours de leurs études. On vit alors l'affection de ces enfants pour les Pères; elle éclata d'une manière presque incroyable, et personne n'eut espéré d'aussi généreux sentiments de la part de ces jeunes cœurs. A peine leur eut-on communiqué cette proposition que nous fumes assaillis de lettres aux parents, avec prières et supplications pour obtenir la permission de nous suivre partout où nous irions. Presque tous envoyèrent des lettres pour obtenir cette faveur; et on y trouvait de si beaux sentiments, tant de force et d'éloquence, que cela semblait à peine possible pour des enfants de cet âge. Un de nos meilleurs enfants comme de nos plus brillants élèves, ayant su que son père était venu au collége pour le retirer et l'emmener chez lui, se mit à fondre en larmes, au point que tous ceux qui étaient témoins de cette scène furent touchés de compassion; mais il joignit aux larmes des paroles si fermes et si empreintes de bon sens, que le père, homme un peu trop sensible aux menaces et aux criailleries, ne savait comment revenir de son indécision et de sa surprise. « Certainement, disait entre autres choses ce cher élève, certainement mon père, si vous vouliez vous montrer un peu plus ferme, si vous faisiez moins cas de ce que disent les méchants et de leurs menaces; si vous ne perdiez pas de vue que la bonne éducation de vos enfants mérite bien que vous sacrifiiez tout et que vous méprisiez tous les sarcasmes, assurément vous ne voudriez pas m'arracher à ces excellents Pères que j'aime si profondément et qui m'ont comblé de bienfaits impérissables dans mon souvenir. » Ses sanglots et ses larmes ne s'arrêtèrent qu'au moment où on lui eut promis qu'il resterait avec les Pères, du moins tant qu'ils n'auraient pas quitté Padoue. Et quand arriva le jour qui nous enleva enfin ce cher enfant, il est impossible de rendre ses pleurs et ses lamentations. La tristesse dont il était accablé aurait ému un cœur de bronze, elle ne parvint pas à fléchir celui de son père; les larmes de son fils eurent moins de pouvoir sur lui que les menaces des impies. Un autre élève du second cours de philosophie, avait demandé par lettre à ses tuteurs de le laisser terminer ses études avec nous. Mais loin d'écouter sa demande, ceux-ci vinrent eux-mêmes au collége pour le retirer. Il essaya de les fléchir à force de larmes, mais les trouvant obstinément attachés à leur résolution, il leur déclara qu'il ne leur obéirait que sur une injonction formelle des tribunaux. L'affaire fut en effet portée devant la justice. Mais les méchants tuteurs plus actifs que lui, parvinrent par leurs menées à extorquer aux juges une sentence qui leur fût favorable, et notre jeune homme à sa grande douleur dut céder. Bien d'autres durent nous quitter pour obéir aux ordres formels de leurs parents. Les derniers jours qui précédèrent notre départ il fallait voir tous ces jeunes visages diversement affectés de sentiments de joie ou de douleur. Il y en eut 77 qui nous accompagnèrent, et parmi eux plusieurs qui n'avaient pourtant que quelques mois à passer avec nous, parceque leurs études allaient se terminer. Malgré maintes difficultés et fatigues le voyage fut assez heureux avec l'aide de Dieu. Mais en arrivant au terme, le village de Barns, à une heure environ de Brixen, ces pauvres jeunes gens trouvèrent une nouvelle occasion de nous témoigner encore plus sûrement leur attachement pour nous. Et d'abord le local se trouva si étroit qu'il fallut en louer un second à 20 minutes environ du premier, pour pouvoir loger à l'étroit les 100 personnes, Pères et élèves, dont se composait la colonie. Notre pauvreté était telle que nous vîmes pendant longtemps tous ces enfants, appartenant aux premières familles de Venise

passer leurs nuits sur un mauvais matelas étendu par terre, et qui replié sur lui-même pendant la journée, leur servait à la fois de siége et de table d'étude. Cependant, je ne puis me souvenir de ces débuts de notre séjour à Parme sans me sentir touché de consolation et de reconnaissance pour la bonté de Dieu; car malgré tout notre dénument nous voyions briller dans nos enfants une si grande et si constante allégresse, et ils nous montraient à tous tant d'affection, qu'on les eut crus en pleine vacance au milieu d'une agréable et somptueuse villa. —— Un tel état de gêne ne pouvait pourtant pas durer. Au bout de quelques mois, le collége fut transféré à Beirout dans un seul local plus vaste que les deux précédents ensemble, mais d'une disposition peu favorable à l'usage que nous voulions en faire. Les Supérieurs s'efforcèrent, il est vrai, dès l'origine de l'accomoder le plus possible aux exigences de notre éducation, mais on ne pouvait faire de grandes dépenses, vu surtout l'extrême pénurie de nos finances et l'instabilité de nos affaires et de nos intérêts. Enfin l'année dernière, sur les instances d'un grand nombre de familles italiennes et autres qui désiraient nous confier leurs enfants, le R. P. Egano, Recteur, sans autre avance que les trésors de la divine Providence, décida la construction d'un nouvel édifice. Il est déjà presque entièrement habité, et le vieux collége a été presque tout entier réservé aux Nôtres, si pressés eux-mêmes auparavant, qu'il a fallu plusieurs fois laisser jusqu'à 4 Pères vétérans étudier et dormir dans une seule chambre. Quelques Pères Augustiniens qui nous ont vus dans cet état en ont été grandement édifiés. Au milieu de toutes ces misères matérielles, nous recevions du Seigneur toute sorte de faveurs spirituelles. Et d'abord, rien qu'en 1869, six de nos élèves sont passés du collége au Noviciat. Et puis le bon esprit de nos élèves éclate en mille manières; leur docilité surtout s'est montrée telle que pendant plusieurs années on n'a pas eu besoin d'employer une seule punition grave. Ils fréquentent les Sacrements, et aujourd'hui presque tous communient tous les huit jours. On peut dire, grâces à Dieu que le respect humain est inconnu ici: en effet, bien qu'ils couchent tous dans de vastes salles où il n'y a ni rideaux ni alcoves pour les séparer, on voit les plus âgés comme les plus jeunes, faire en toute liberté leurs petites dévotions, baiser leurs images, s'agenouiller et réciter quelques prières particulières, etc. En général on peut dire que la piété est ici le mobile ordinaire de toutes les actions. Nos règles leur défendent de se trouver seulement deux ensemble, et lorsqu'ils se trouvent ainsi deux réunis par hasard, il n'est pas rare de les voir eux-mêmes chercher un surveillant qui soit témoin de leur entretien. Pendant certaines neuvaines on place sur l'autel dans chaque division une petite corbeille où chacun dépose la note des petits sacrifices qu'il s'impose chaque jour. C'est ce qu'ils font très sérieusement, et on y trouve souvent des victoires véritablement héroïques. J'en veux rapporter ici quelques-unes pour vous en donner une idée. Le P. ministre avait pensé avoir de solides raisons de croire un de nos élèves coupable d'une faute assez grave, il l'en reprit donc assez vertement. L'élève accepta la réprimande sans s'excuser. Quelques jours après, le même Père assistait à la lecture des sacrifices, car à la fin de la neuvaine il est d'usage d'offrir publiquement ces fleurs comme une guirlande précieuse à la Ste Vierge ou au Saint dont on termine la neuvaine, le P. ministre entendit donc entre autres le sacrifice d'un élève qui, repris sévèrement par le Supérieur d'une faute grave dont il n'avait pas conscience, n'avait pas dit un seul mot pour sa défense. Frappé de cette belle action, et devinant de qui elle pouvait être, le Père fit de plus exactes recherches et finit par s'assurer de l'entière innocence de cet élève. Un autre jeune et vif avait causé à un de ses condisciples je ne sais quelle mortification. Il voulut ensuite lui-même demander pardon publiquement à celui qu'il avait offensé; c'est ce qu'il fit en classe, à genoux, avec des marques évidentes du plus sérieux repentir. Un autre avait montré en classe de l'orgueil et de la vanité, il en voulut aussi demander pardon publiquement à son professeur et à ses condisciples. Dans la seule neuvaine de Noel, il y eut plus de 36000 sacrifices.

Autriche. — Gallicie. — Lettre du P. Kolubowicz au P. Pfister. — Tarnopol 6 Juillet 1870. —— ... Nous aurons bientôt notre Japon bien près de nous, car la Russie supprime peu à peu tout ce qui concerne le culte catholique; nous craignons que la religion catholique ne soit entièrement proscrite de la Pologne. Probablement une mission bien laborieuse nous y attend; il faut être prêt à tout. Notre province prospère, nous avons assez de vocations, mais toujours encore une grande pénurie de prêtres. Nous avons déjà à Cracovie notre maison à nous, on y bâtit maintenant une chapelle, tout cela a coûté bien de l'argent et des efforts; c'est là notre théologat, la philosophie est transférée à Schrim (Duché de Posen en Prusse) où le P. Mycielski a bâti une maison magnifique et bien spacieuse avec des aumônes. Outre cela un riche Seigneur nous a fondé une résidence à Ruda en Silésie, où je ferai mon 3me an cette année. Les scènes scandaleuses de Cracovie par rapport à Barbe Ubryk ont produit de bons résultats. Les bons catholiques se sont aperçus qu'ils ne doivent pas rester spectateurs oisifs en face du libéralisme envahisseur de Vienne. Ils ont organisé une association catholique et fondé un journal pour défendre les droits de l'Église. — Notre pensionnat de Tarnopol jouit d'une très bonne réputation dans notre pays, les enfants surtout de la Russie demandent sans cesse l'admission; mais la place nous fait défaut, il nous faut nécessairement bâtir quelque chose de plus grand; mais les circonstances ne sont pas

encore favorables, et les finances épuisées. Je viens d'une ville où on a célébré avec grande solennité la fête de la Ste Vierge du mont Carmel. J'y ai prêché le sermon de fête. Vous seriez surpris de voir un si grand concours de peuple; l'église était comble, et cependant il n'y avait qu'une partie minime à y trouver place, tout le cimetière était encombré; les processions des paroisses voisines, chacune avec leur Curé, arrivaient sans cesse; il fallait voir alors les pauvres confesseurs assiégés dans leurs confessionaux autour de l'église, encore n'eurent-ils pas la satisfaction de satisfaire la moitié des pénitents. Pour vous faire comprendre l'empressement et la piété de ce peuple je n'ai qu'à vous dire qu'on distribua la Ste Communion plusieurs fois après midi et même le soir à 8h. à un grand nombre de personnes qui étaient restées à jeun toute la journée. Je vous dirai encore qu'un de nos Pères, (le P. Morgenbesser,) resta dans son confessionnal depuis 6h. du matin jusqu'à 4h. du soir sans interruption. Il y avait 13 confesseurs, mais ils auraient été trois fois plus, que cela n'aurait pas encore suffi. Hélas! il faut ajouter aussi, que ce ne sont pour la plupart que de simples paysans qui se présentent; les habitants des villes et la noblesse savent encore se passer du bon Dieu. L'éducation de la jeunesse est pitoyable ici; aussi en voyons-nous les conséquences naturelles: l'indifférentisme et la dépravation des moeurs. Oh! si nous pouvions ouvrir plus de colléges! Le grand duché de Posen donne à nos Pères le plus vaste champ de travail apostolique: l'Archevêque a donné l'ordre à chaque paroisse de recevoir chaque dix ans, au moins, une mission faite par nos Pères. La chose se fait ainsi: le consistoire désigne à chaque printemps selon l'ordre les paroisses où la mission doit être donnée dans l'espace des six mois d'été; il désigne aussi le temps où cela doit avoir lieu et envoie cette liste à nos Pères avec la prière de s'y conformer. Les missionnaires se mettent à l'œuvre et parcourent les paroisses deux à deux. Si quelque Curé trouve un empêchement il doit en référer au consistoire, mais il ne peut de lui-même refuser la mission. De cette manière nos Pères se dépensent avec un fruit abondant au salut des âmes; leurs travaux sont suivis ordinairement de conversions extraordinaires. Ils s'occupent aussi de la retraite des prêtres qui sont obligés de la faire une fois tous les deux ans. C'est notre maison de Schrimm qui les reçoit.

France — Issenheim. — Juillet 1870. — Extrait d'une relation des Pèlerinages.

(Pèlerinage de N. D. des Ermites en Suisse.) — Le meilleur et le plus agréable souvenir que j'emporterai de la Suisse, après N. D. des Ermites, sera celui des bons RR. PP. Capucins. Nous avons frappé à la porte de 6 de leurs couvents; et partout ces charitables religieux nous ont fait l'accueil le plus prévenant et le plus affectueux. « Nous ne vous recevons pas avec des compliments, nous disait un jour l'un d'entre eux; mais avec un cœur aussi franc et aussi généreux que peut l'être celui d'un Suisse ». Ce n'était pas peu dire, et ce n'était pourtant que l'exacte vérité. Nous étions considérés et traités comme des frères. Nous n'étions pas moins édifiés de la pauvreté et de la simplicité de ces dignes fils de St. François que touchés de leur affabilité et de leur bonté pour nous. Plusieurs d'entre eux nous ont fait une impression de sainteté qui ne s'effacera pas de notre mémoire. Ils sont très-affectionnés à la Compagnie. A Lucerne c'est un bon Père, connu sous le nom de Saint de Lucerne, qui fait voir à nos Frères la bibliothèque, où il a réuni un grand nombre d'ouvrages faits par les Pères de la Compagnie: ce sont les livres qu'il préfère et qu'il met au dessus de tous les autres. Le R. P. Provincial des Capucins, que nos Frères ont vu à Sursée leur disait avec bonheur qu'il nous ouvrait à deux battants les portes de toutes ses maisons et que nous pouvions sans crainte nous présenter partout. C'est le R. P. Anicet, prédicateur distingué de la Suisse. Il médite un grand projet, que nos Frères ont cru être le rétablissement de la Compagnie en Suisse: il le désire beaucoup, mais il y voit de grands obstacles. Un autre Père leur disait encore: "Les Capucins sans les Jésuites ne font rien en Suisse." Le Clergé et les ordres religieux ne se recrutent plus que faiblement, à cause de la mauvaise éducation que la jeunesse reçoit dans les colléges de l'Etat. — Cette haute estime et ce profond attachement à la Compagnie, qui étaient pour nos Frères un si précieux souvenir et un si puissant encouragement, ne se retrouvaient pas seulement parmi les religieux Capucins et Bénédictins, mais même parmi les prêtres séculiers et les laïques. Quelques-unes des nombreuses aventures de nos chers pèlerins nous en fournissent la preuve. « Nous avons rencontré à Ober-Egeri, écrit le R. P., non loin de N. D. des Ermites un brave vieillard qui a failli entonner son « Nunc dimittis » en nous voyant. Il a été autrefois domestique dans notre collége de Schwitz, au moment de l'expulsion des Pères. Maintenant il est sacristain de l'église d'Egeri, et son plus grand bonheur est de parler de ses chers Jésuites. Il n'espérait plus le bonheur d'en revoir dans ce pays. Il bénissait le Curé de nous avoir donné l'hospitalité: « Certes, lui disait-il, vous êtes heureux, et la bénédiction de Dieu est entrée avec eux dans votre maison. Désormais je vous estimerai davantage parceque vous en serez plus saint ». Vous voyez que le brave homme n'était guère gêné vis-à-vis de son Curé, qu'il aime du reste beaucoup, et dont il est aussi fort aimé. — Ailleurs toute une famille est remplie de joie par l'arrivée de nos chers voyageurs. Ils avaient demandé l'hospitalité à un vénérable prêtre appelé dans le pays Custos: c'est comme le sous doyen d'un chapitre. Le prévôt étant mort, ce bon vieillard tient le premier rang parmi le Clergé de la ville. Une noble dame, qui pourvoit à son entretien, venait de recevoir dans le même temps la visite de sa sœur, mère d'un de nos Pères mort il y a quelques

années dans les missions. Vous devinez combien grande fut la joie quand on reconnut dans les nouveaux venus des novices Jésuites. On les traita comme des enfants qu'on n'avait pas revus depuis bien longtemps. Le frère du Père missionnaire s'était empressé d'accourir prendre part à cette touchante fête de famille. — Un peu plus loin, sur le mont S. Jodoque ou S. Josté, nos voyageurs visitèrent une petite chapelle de notre Dame confiée aux soins d'un bon vieil ermite. On y vénère une image miraculeuse semblable à celle de N. D. des Ermites. Dans le vestibule qu'il fallut traverser pour entrer dans la chapelle, nos pèlerins aperçurent des bancs et surtout un grand vase d'eau qui ne laissait pas de tenter des voyageurs altérés. Mais, pendant qu'ils présentaient leurs hommages et leurs prières à leur divine Mère, Celle-ci, sans doute, n'oublia pas les besoins de ses enfants : quelle ne fut pas leur surprise de trouver, dans le vestibule dont nous avons parlé non plus seulement la cruche d'eau, mais du sucre et un verre préparé pour eux ! Les voyageurs voulurent refuser l'offre qui leur était faite, disant qu'ils n'avaient pas de quoi payer ; et le bon ermite de répliquer : « Vous êtes Jésuites, n'est-ce pas ? prenez toujours ! » — La bonne Providence sut ménager à ses enfants plus d'une surprise de ce genre pour les dédommager des fatigues et des privations du voyage. Souvent c'étaient d'anciens élèves de nos Pères qui les reconnaissaient et les pressaient d'entrer chez eux. Un Curé, les apercevant de sa fenêtre prier au pied d'une croix : « Vous êtes des Novices Jésuites, n'est-ce pas ? entrez. » Et il leur fit accepter quelques rafraîchissements, et insista même fortement pour les retenir jusqu'au lendemain. — Une autre fois c'était un chapelain, qui, ayant trouvé nos chers pèlerins chez le Curé de la localité, s'offre à leur faire un pas de conduite et les force auparavant à s'arrêter un instant dans son logis, où il leur montre une salle remplie des portraits de tous nos Saints. — Dans une ville de la Suisse Française nos voyageurs rencontrèrent un bon prêtre, ancien élève de nos Pères, qui se fit une fête de les recevoir et de leur montrer des trésors qui lui sont bien chers, mais qui sont plus précieux encore pour un enfant de la Compagnie. Ce Curé possède 1° Une carte de l'ancienne assistance d'Allemagne, divisée en dix provinces, où sont indiqués tous les collèges, résidences, noviciats et autres maisons que la Compagnie y possédait dans la seconde partie du dernier siècle (1766 environ). 2° Les annales de notre ancien collège de Porentruy depuis sa fondation (1588), jusqu'à la suppression : Intéressant manuscrit in folio, qui renferme bien des choses édifiantes, et même des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de S.t Louis de Gonzague et de S.t Stanislas ; et que le digne Curé aime sans cesse à parcourir. Il a laissé à nos Frères, comme souvenir de leur passage, un catalogue de la province de Germanie en 1766 (environ). Nos pèlerins ont visité, à Lucerne, notre ancienne église de S.t François-Xavier. Entre autres richesses d'architecture et de peinture, ils y ont vu des reliques très-nombreuses et très-considérables, en particulier de S.t Polycarpe, de S.t Laurent, de S.t Boniface. On y voit encore les autels de S.t Ignace, de S.t Louis de Gonzague et de S.t Stanislas ; et le maître-autel de S.t François de X. devant lequel une inscription rapporte qu'on brûlait le jour des morts plus de 20000 cierges en faveur des âmes du purgatoire. — A Bâle, nos Frères ont rencontré un jeune médecin, protestant converti ; quand il apprit qu'ils étaient Jésuites, il se mit à les considérer des pieds à la tête : « Vous êtes Jésuites, Messieurs ? — Oui, Monsieur. — Mais de vrais Jésuites ? — Oui ; nous sommes des Novices de la Compagnie de Jésus. » Il voulait par là distinguer les Jésuites des Liguoriens, expulsés aussi de la Suisse comme coupables, entre autres crimes, d'être affiliés aux Jésuites. Et quand nos pèlerins eurent dit à ce jeune converti que la Compagnie comptait au moins 3000 prêtres : « Ah ! s'écria-t-il, je suis content : il y a au monde au moins 3000 bons prêtres. » Ce brave homme raconta à nos Frères qu'il était médecin, assiégé d'une nombreuse clientèle, au point que souvent il lui faut prendre bien tard son repos sans avoir eu le temps de réciter un Pater. Aussi pense-t-il, pour vaquer plus facilement à ses devoirs de chrétien, à échanger sa clientèle contre le froc du Capucin. Une chose le retient encore : c'est une sœur dont il est chargé.

(Pèlerinage de Gorheim.) — Les FF. B. et V. forment la 1.re bande de nos pèlerins, qui va droit au Rhin, le passe à Huningue, et, à travers le duché de Bade, se dirige vers la principauté de Hohenzollern. Le noviciat de nos Pères d'Allemagne à Gorheim, près Sigmaringen est le terme de leur pèlerinage. Les Badois les prenaient tantôt pour des Bénédictins, tantôt pour des ermites, tantôt pour des élèves en théologie ; on alla jusqu'à les appeler des Christ. Ils entendirent pourtant aussi des interpellations moins agréables, comme celle-ci : « prêtraille français ! » Mais personne ne put même soupçonner que des Jésuites eussent l'audace de traverser le pays. « Si on le savait, leur disait un Curé, on vous lapiderait dès ce soir et moi avec vous. » Les prêtres nous firent partout, dit un des pèlerins, le plus parfait accueil. Tous ceux que nous avons vus affectionnent sincèrement la Compagnie ; je ne m'attendais pas à voir parmi eux tant d'exemples d'édification ; quelques-uns surtout m'ont paru des hommes d'une haute vertu et vraiment selon le cœur de Dieu. Mais ils ont besoin de prières ; là comme partout, et peut-être plus qu'ailleurs les difficultés ne manquent pas. » C'est qu'en effet le gouvernement Badois persécute les pauvres catholiques, et cela depuis bien des années. M.gr Kübel lui-même est l'objet de mille tracasseries et de procès continuels. Sa Grandeur n'a pas encore pu parvenir à se faire reconnaître par le gouvernement. Aussi Monseigneur ne peut mettre le pied dans le palais archiépiscopal et demeure dans une maison louée d'où il dirige le diocèse. Les monuments eux-mêmes attestent cet état d'hostilité et de persécution. Ainsi nous vîmes, disent nos pèlerins, à S.t Blaise, un couvent de Bénédictins des plus beaux, transformé en usine. L'église, qu'on a appelée église des Saints à cause du grand nombre de reliques qu'elle possède, est devenue église paroissiale, après avoir été tout d'abord dépouillée de tout ce qu'elle avait de précieux, par ordre du gouvernement. Cette église

est un monument grandiose et très-vaste, surmonté d'une coupole sur le modèle de celle de St Pierre de Rome. Le cuivre qui la recouvrait a été enlevé et converti en monnaie. Elle n'a été achevée qu'en 1781. Derrière l'autel s'étend le chœur : les murs, les colonnes tout est couvert de marbre. L'orgue, la sonnerie, le banc de Communion, tout ce qu'il y avait de plus précieux en a été enlevé et transporté à Carlsruhe. Le baptistère même a servi de cuve à bain, pour le grand Duc sans doute. — Mais détournons les yeux de ces hideux spectacles de profanation et suivons nos Frères à Sigmaringen. —— Ils aperçoivent à l'entrée de la ville, au moment où ils cherchent la maison des Pères, le chiffre de Marie sur un toit : « Il n'y a que les Jésuites, se disent-ils, qui mettent ces insignes sur leurs maisons. En effet, presqu'au même instant ils virent sortir les novices par bandes, pour la promenade. On eut bientôt fait connaissance, et une des bandes se fit un plaisir de les introduire dans la maison. C'était le vendredi, jour de la fête du Sacré Cœur. Il serait impossible de dire qui fut plus heureux, ou de nos Frères, qui, après les fatigues d'un pénible voyage, se retrouvaient au milieu d'une famille de frères ; ou de nos Pères et Frères de Gorheim qui, pour la première fois depuis que la maison existe, recevaient des novices étrangers. Aussi ce fut une fête pour toute la maison : c'était de la part de tous des égards, des prévenances, des attentions que la charité la plus délicate peut seule inspirer. Nos Frères purent se convaincre par leur expérience, et en pays étranger, combien est grande la charité de la Compagnie, et combien aussi elle a de tendresse pour ses enfants. Ils sentirent aussi, mieux qu'on ne peut le dire la vérité du quam bonum et quam jucundum... Dès leur arrivée, un Frère fut chargé en qualité d'ange-gardien, de prendre grand soin d'eux et de veiller à ce que rien ne leur manquât. Le R. P. Recteur et le P. Maître les voyaient de temps en temps et s'entretenaient avec eux de la manière la plus affable. Plusieurs fois ils furent admis à prendre le café avec les Pères de la résidence et à passer la récréation avec eux. Tous les jours on leur faisait faire quelque nouvelle promenade et visiter ce que la ville et les alentours pouvaient offrir de plus intéressant. Pendant 8 jours que la charité des Supérieurs les retint dans ce séjour, ils furent ainsi l'objet des plus délicates attentions et des soins les plus affectueux : rien ne fut oublié de tout ce qui pouvait leur être agréable. — Vous me permettrez de vous entretenir plus longuement d'une maison où nos Frères ont reçu une hospitalité si cordiale. La maison de Gorheim était primitivement un couvent de religieuses ; elle servit ensuite longtemps de caserne ; puis fut vendue par le prince de Sigmaringen à l'Archevêque de Fribourg, de qui nos Pères, en 1852, en ont reçu le libre usage, moyennant une légère redevance. Elle est située à 1/4 de lieue de la ville de Sigmaringen, et tire son nom de la petite rivière de Gohr, dont la source se trouve dans le jardin du noviciat. C'est une assez vaste propriété dont une partie occupe le flanc d'une montagne (des Alpes) ; l'autre s'étend dans la plaine où elle est traversée par une route près de la petite rivière. Au bord de la route se trouve un premier bâtiment appelé l'économie, ce sont les dépendances : Ateliers des Frères, basse cour, boulangerie, une petite brasserie... De l'autre côté de la route, déjà sur le flanc de la montagne se trouve une maison appelée Maurice ; c'est le quartier des retraitants. Un peu plus haut sur le versant de la montagne, est situé le bâtiment principal, d'environ 40 mètres de longueur : il ressemble beaucoup au bâtiment principal de St Acheul. Il a, comme celui-ci, un rez-de-chaussée et 2 étages ; comme il est adossé à la montagne, du second étage, on entre de plein pied dans le jardin. L'église qui occupe l'extrémité du grand bâtiment est fort petite et n'a rien de remarquable ; la tribune est parfois occupée par les étudiants d'un petit gymnase catholique de Sigmaringen. Au rez-de-chaussée et au premier sont les chambres des Pères, le réfectoire et la cuisine ; au second, la chapelle domestique, les chambres communes des novices avec la chambre du R. P. Maître et celle du P. Socius ; les novices couchent aux mansardes. C'est dans la chapelle domestique que se trouve le trésor le plus précieux que possède Gorheim, je veux dire l'insigne relique de St Stanislas ; le chef de notre bien-aimé patron y demeure exposé dans une châsse bien modeste. Par une faveur insigne et qu'il leur a recommandé de taire aux novices, le P. Maître a ouvert à nos Frères le précieux reliquaire, et ils ont eu le bonheur de baiser la sainte relique, de la toucher et de la faire toucher à leur chapelet : avec quelle ferveur ils se sont alors souvenus de tous leurs frères ! Sous l'autel, comme à St Acheul, on admire une belle statue en cire de St Stanislas, semblable à la magnifique statue de marbre de St André à Rome. — Les novices de Gorheim honorent d'un culte tout particulier notre cher et aimable patron. Chaque semaine ils récitent en commun un acte de consécration à S. Stanislas ; c'est le jour de la semaine où tombe sa fête. C'est à cette dévotion à St Stanislas et aux missions que le T. R. P. Général leur a donnés qu'ils attribuent le grand nombre de leurs novices. Car, pour la dernière fête de notre St patron, plus de 24 nouveaux Frères étaient déjà entrés au noviciat. Leur nombre total est maintenant de 37 ; ils sont un peu de tout pays : il y en a de la Suisse, de l'Irlande et de différents pays d'Allemagne. Avec tout cela il y a parfaitement le cor unum et anima una. Ils n'ont pas, comme nous, les "Instructions du noviciat" pour les diriger ; ils se servent des Documenta vitæ spir. dont chacun copie les principales parties : c'est ce qu'ils appellent leur diarium. Leur règlement est un peu différent du nôtre : ainsi ils ne font qu'une demi-heure de lecture dans Rodriguez par jour et n'ont jamais de lecture du commentaire. En revanche ils ont une heure de travaux le matin et autant le soir, et le dimanche même ils en font une heure. Plusieurs Frères passent habituellement le temps des travaux à la cuisine et au réfectoire. Ils se font tous les jours entre eux l'aumône spirituelle et s'avertissent de leurs défauts. Le déjeuner est à 7 h., le dîner à 11 h. 1/2 et le souper à 6 h. 3/4. Après le chapelet, ils récitent l'office de l'Immaculée Conception. C'est le P. Maître lui-même qui donne chaque jour aux novices les points de la méditation du lendemain. Chaque jour aussi ils ont un petit cours de langue anglaise ou française alternativement. La première probation appelée en Allemagne Candidature, ne se fait pas non plus de la même manière qu'en France. Lorsque l'époque de la candidature est arrivée (c'est le mois d'octobre), tous les candidats, ordinairement ajournés jusque là, font

ensemble la première semaine des exercices et leur élection ; puis prennent l'habit religieux et suivent le règlement du noviciat, en faisant toutefois une promenade tous les jours. Après un mois environ de cette probation, ils entrent en communauté, et ne tardent pas à achever ensuite la grande retraite, qu'ils interrompent plusieurs jours entre chaque semaine. Nos pèlerins ont vu à Gorheim un bon vieux Frère qui fut admis dans la société des Pères de la Foi dès 1807 ; il est bien édifiant, et a vécu quelque temps avec le P. de Mac-Carthy, dont le souvenir lui reste toujours. A 3/4 de lieue de Gorheim se trouve la maison de campagne, Inzigkofen. C'est un ancien couvent d'Augustines que Luther fut sur le point d'entraîner dans l'hérésie. Le Bx P. Canisius l'ayant appris accourut les instruire et les fortifier dans l'amour de la religion. Après le passage de notre saint, l'hérésiarque n'osa plus se présenter. Ce couvent, bien délabré, est situé au milieu de beaux jardins et de promenades appartenant au prince de Sigmaringen. Ce prince qui aime beaucoup nos Pères, a mis cette maison à leur disposition. C'est le zèle et la sainteté du P. de Ravignan qui a converti au catholicisme l'épouse du prince et ses deux belles sœurs. Le second de ses fils voulait, dit-on, entrer dans la Compagnie, lorsque la mort le frappa à la bataille de Sadowa. C'est l'aîné qui avait accepté la couronne d'Espagne. Le château habité par les princes est situé sur un rocher immense au pied duquel coule le Danube. Nous avons vu aussi, disent nos Frères, la maison de St. Fidèle de Sigmaringen : elle est aujourd'hui appelée le petit séminaire de St. Fidèle ; c'est là que les élèves du gymnase catholique prennent leur pension. On y conserve dans une petite chapelle des reliques du Saint et une chapelle dans laquelle il prêchait. Un jour nous avons visité l'église du gymnase qui sert de lieu de sépulture aux princes : on y voit un grand et beau tableau qui représente la vie de St. Meinrad, fondateur du pèlerinage de N. D. des Ermites et qui est de la famille des princes de Sigmaringen. — Enfin nos Frères durent se résoudre à quitter une maison qui leur était devenue si chère. Ce n'est pas sans douleur et sans regret qu'ils firent leurs adieux à cette nouvelle famille, à laquelle les unissait des liens si doux, ni qu'ils s'éloignèrent de cette maison, dont ils ont emporté un souvenir ineffaçable d'édification et de charité. Ils revinrent par Fribourg et allèrent demander l'hospitalité à Mgr. Kübel, évêque in partibus, à qui nos Pères les avaient adressés. Sa Grandeur se fit un bonheur de les recevoir, comme Elle avait reçu quelque temps auparavant 2 novices de Gorheim en pèlerinage à Issenheim. Elle traita nos pèlerins avec toute la bienveillance et l'affabilité possibles. Mgr. daigna les admettre à sa table, et, comme ils cherchaient à décliner un pareil honneur, Mgr. leur dit en riant qu'il ne leur arrive pas si souvent de s'asseoir à la table d'un Evêque. Sa Grandeur les entretint avec la plus grande bonté ; Elle leur parla, entre autres choses, de la Compagnie qu'Elle aime beaucoup ; et, quand ils se retirèrent pour gagner leurs chambres, Mgr. leur serra cordialement la main à tous deux. Le lendemain Mgr. leur accorda encore une audience et leur traça lui-même leur itinéraire, jusque dans les plus petits détails : « Vous passerez chez tel curé ajoutait Sa Grandeur, je le veux ; il est bien bon, et vous lui demanderez quelques rafraîchissements. » Enfin Sa Grandeur les congédia, leur laissant un petit souvenir où Elle écrivit son nom. Et le lendemain soir nous avions le bonheur d'embrasser nos chers pèlerins de Gorheim.

Calcutta. — (Extrait de la relation des Missions Belges.) — Le P. Francotte écrit à ses parents à la date du 20 Mai . . . . . Quand vous recevrez cette lettre, la saison des pluies aura commencé ; alors dit-on, tout moisit. Il serait cependant difficile à nous de moisir avec 3 ou 4 heures de classe par jour. En attendant, depuis le 13 Mai, nous sommes en vacances pour une quinzaine de jours. Nos vacances, nous les passons dans un pays de serpents, à Dum-Dum. La maison de campagne est alternativement habitée par nous et par les Frères (non pas des Frères de la Doctrine chrétienne, ni des Frères Jésuites) mais simplement des serpents. Or, il y a trois ou quatre semaines, un serpent venimeux se trouva dans les plis de la soutane d'un Frère Coadjuteur : il le secoua d'abord sans savoir ce que c'était. Le serpent fut assommé. Il y a 5 ou 6 jours, deux Frères se promenaient au jardin, un troisième les suivait : entre eux se trouvait un cobra-capelle, qui gonflé, se dressait et allait attaquer les deux promeneurs ; le troisième ne lui en laissa pas le temps ; il l'assomma. Ce matin un de nos Frères m'appela : « Prenez votre bâton, dit-il . . . un serpent ! » . . Je le suis avec un bon bâton et une grosse pierre. Là près de cette pierre, s'écrie-t-il . . . En effet, mais cette fois le serpent avait déjà été tué : nous n'avons donc pas couru grand danger. Au reste ce serpent là n'était pas venimeux : c'était ce que les Anglais appellent un Water snake (serpent d'eau) — Que ceci ne vous effraye pas, les serpents attaquent très-rarement l'homme. Les léopards non plus ne semblent pas fort dangereux. Voici un fait arrivé à un de nos élèves, il y a peu de jours. Il retournait chez lui, allant par monts et par vaux un fer de lance à la main. Un léopard se montre. Tous deux s'arrêtent. Le léopard fixe l'enfant ; celui-ci tremblant de peur, se dit : Si je lance le trait, je n'ai plus rien pour me défendre, et il reste immobile. Le léopard réfléchissait sans doute aussi à sa manière. Comme l'enfant, il resta immobile, et bientôt quitta le premier le champ de bataille, au grand étonnement de notre jeune élève. —— Le même Père écrivait quelque temps après : — Nous sommes à la saison des pluies depuis 15 jours : du soir au matin les souliers moisissent : ce n'est pas une exagération, c'est un fait vérifié chaque jour. Il ne pleut cependant pas tous les jours, mais tous les jours il fait humide. — Vous me demandez peut-être combien ce temps va durer ? Probablement encore 3 bons mois. A cette saison on voit apparaître les Adjudants ou Philosophes, oiseaux à longues jambes, à longues ailes, qui peuplent la cour en ce moment. Ces messieurs sont venus prendre possession de leur domaine et l'arpentent en tous sens pour croquer des grenouilles etc. Il y a quelques jours l'un d'eux a même volé un poulet. Monsieur le poulet venait d'avoir la tête tranchée ainsi que plusieurs de ses compagnons.

on devait nous le servir au déjeuner. Près de la cuisine, les corbeaux, les milans et les adjudants s'assemblent : un poulet s'échappe sans tête, une dizaine de corbeaux font cercle, un adjudant vient se planter au milieu d'eux, regarde le poulet, regarde les corbeaux, ne fait ni une ni deux, et le poulet y passe d'un trait, avec plumes et os, au grand étonnement des corbeaux et du Frère qui était là tout saisi de ce spectacle aussi rapide qu'inattendu. (Le Frère ajoute que ce poulet était loin d'être petit. Les adjudants dont les corbeaux connaissent le faible (ils ne peuvent voler qu'après avoir rasé la terre assez longtemps), les tourmentent beaucoup ; quelquefois cependant ils périssent victimes de leur témérité. On m'a raconté que l'année dernière un adjudant se trouvait philosophiquement planté au milieu de la cour et qu'une troupe de corbeaux, qui grossissait successivement, voulait s'amuser à ses dépens. Mon adjudant regardait faire, quand tout-à-coup l'un des corbeaux passant imprudemment trop près du bec de mon individu, fut pris par l'aile. Il la lui brisa sans doute, le jeta en l'air et l'avala d'un trait. Que sont devenues les plumes et les os ? L'adjudant le sait. Les adjudants ont des ailes immenses qu'ils étalent parfois pour les sécher aux rayons du soleil. Quand il pleut, ils restent plus immobiles que jamais, la tête courbée, laissant pleuvoir sur eux aussi longtemps qu'il pleut. Après la pluie, ils se mettent en marche et prennent les vers de terre, à défaut d'autre nourriture. A propos de vers de terre, nous avons aux Indes, et dans Calcutta, et même dans le collège, le serpent le plus venimeux de l'Inde. On l'appelle le serpent minute parcequ'il tue à la minute. Il n'est guère plus long et n'est pas plus gros qu'un ver de terre en Belgique. Il est d'un brun foncé, et ses écailles, qui seules pourraient le faire distinguer, sont microscopiques : je veux dire qu'il faut une loupe pour les distinguer. Et la tête n'indique-t-elle rien ? Non, parceque rien dans cet animal n'indique la tête, encore moins les yeux. La tête et la queue se ressemblent : c'est-à-dire qu'il y a à chaque extrémité du corps quelque apparence qu'on pourrait peut-être prendre pour une espèce de petit renflement. Croiriez-vous qu'à peine ici depuis un ou deux mois, j'en ai eu un en main, croyant que c'était un ver de terre : tellement ils sont peu reconnaissables. Il y a une quinzaine de jours on en a trouvé un dans la place où les élèves jouent, et cela pendant qu'ils y étaient. Je crois vraiment qu'il y a une Providence spéciale pour les habitants de ce pays. Il y a encore d'autres ennemis. Ce sont les mille pieds ou scolopendres, que les Anglais appellent centipèdes. Ces individus inoffensifs et de petite dimension en Belgique, sont dangereux ici peut-être à l'égal du scorpion, et ont quelquefois plus de 3 décimètres de long. J'en ai déjà plusieurs dans l'eau-de-vie.

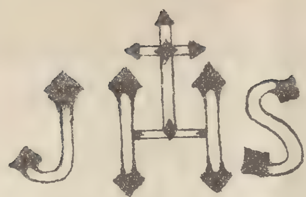
France. — Mort du P. Arnold. — Lettre du P. Dore au R.P. Provincial de Champagne. — Laon, 10 Septembre 1870. — Mon R.P. Provincial, P.C. — Notre Seigneur vient de nous demander notre part dans la grande expiation qui s'accomplit : Jeudi fête de la Nativité, le P. Arnold alla s'enfermer dans la citadelle de Laon pour faire les fonctions d'aumônier. Le lendemain à une heure de l'après midi, une partie de la forteresse sautait. Notre bon Père fut du nombre des victimes, et lorsque son corps nous fut rapporté, nous pûmes juger par les blessures que sa mort avait été instantanée. Il ne reste qu'à nous résigner, Fiat ! Le Père s'était confessé la veille et avait dit la Messe à 4h. du matin, le jour même de sa mort, fête du Bx Pierre Claver. Il succombe à la fin d'un bon 32e an, victime de son zèle.

Lorsque le bon P. Arnold fut frappé, il portait sur lui une lettre cachetée, adressée à la Très Sainte Vierge. Voici les premières lignes : Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum a sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum . . . Ego tali animatus confidentiâ, ad te venio, ad te curro, coram te gemens peccator assisto. . . . Et peto : . . . 1° Disrumpar potius quam Societatem Jesu derelinquam."

Le cher Père a été à la lettre mis en pièces, de telle sorte qu'il a fallu le placer dans le cercueil avec les lambeaux de sa soutane et de sa houppelande. — Puis suivaient d'autres demandes. Une de ses dernières préoccupations fut pour le Saint Sacrement ; il m'écrivait de la citadelle : " Faites bonne garde autour du tabernacle." Ne devons-nous pas avoir la confiance que c'est un protecteur de plus pour nous ?

Je suis, etc.

Sommaire



LETTRES DES SCOLASTIQUES DE LAVAL



NOV. 1871.

Europe. — France. — Paris. — *Nos maisons de Paris pendant le blocus.*
(Extraits d'un journal.) « Les Jésuites ont établi, dans leurs maisons, des ambulances militaires. Dès le début, à Paris, ils ont reçu 25 blessés dans leur maison de la rue de Sèvres, 300 dans leur école de la rue Lhomond, 400 dans leur établissement de Vangirard, un grand nombre aussi dans l'institut Sainte Geneviève. Dans ces ambulances, ils mettent un certain nombre de chambres à la disposition des officiers. Ainsi, le Supérieur de Vangirard a offert à l'intendance militaire une ambulance ainsi organisée : — 1° 200 lits dans une salle immense qui réunit toutes les conditions désirables d'aération et de lumière. — 2° 15 chambres pour MM. les officiers. L'établissement possède, en outre, une cuisine, qui suffit à l'alimentation ordinaire de 700 personnes, une pharmacie complète pour les cas ordinaires, un approvisionnement suffisant de linges, bandes et charpie, un jardin spacieux, où pourront se promener les convalescents. Le personnel est prêt : le Docteur Maisonneuve, aidé de ses élèves de la clinique, ainsi que le Docteur Bucquoi, font le service. Le Supérieur se charge de tous les frais, heureux de payer ainsi, en son nom et au nom de tous ses collaborateurs, sa dette à la patrie si cruellement éprouvée. » Presque tous les blessés se sont approchés des Sacrements.

Une division des élèves du collège de Metz, dirigé par la Compagnie de Jésus qui ont dû quitter cet établissement à cause de la guerre, s'est rendue à l'institut Ste. Geneviève et s'y prépare à l'examen d'entrée à l'école militaire de Saint Cyr. Dans le même institut est établie une ambulance, très-bien montée. En un seul jour, le 25 Août, elle avait 100 nouveaux hôtes, et en congédiait une soixantaine, guéris de leurs blessures, et qui ne demandaient qu'à retourner au feu. Ces braves gens sont soignés par les jeunes Jésuites et les Frères coadjuteurs, qui s'acquittent de leur service à titre d'infirmiers militaires. Tout cela : élèves, frères, soldats, fait bon ménage.

Lettre du R. P. Ducoudray envoyée par ballon au R. P. Provincial, 27 Décembre 1870

Mon Révérend Père Provincial. P. C. — Un journal prussien trouvé sur le corps d'un soldat tué le 21 au Bourget nous a fait connaître que le Mans était menacé. Voilà tout ce que nous savons de la Province et à quelle source nous puisons nos nouvelles, tellement le blocus est bien fait. Ce petit mot vous arrivera-t-il? Où vous arrivera-t-il? Les Prussiens nous accablent de fausses nouvelles. Ils disent aux avants-postes qu'ils sont à Tours et au Mans. Pour être plus sûr de vous rencontrer, j'envoie ce pli à Brest. Le Bon Dieu continue à nous protéger au milieu de toutes nos épreuves. Nous nous tirons d'affaires grâces à des attentions toutes providentielles. Sauf le P. Danet, tous les nôtres vont bien. Le R. P. Olivaint vous a-t-il dit que nos Frères étaient engagés comme infirmiers pour tout le temps de la guerre avec clause expresse d'être retenus au service de nos ambulances? — Tous nos aumoniers vont bien. Nous les voyons rarement; car depuis plus d'un mois ils ne quittent plus leurs bataillons. Le P. Chauveau a étendu le cercle de ses opérations apostoliques. Il est maintenant attaché au colonel Dauvergne qui commande un régiment de mobiles composé de 2 bataillons de l'Indre et d'un bataillon du Puy de Dôme. Il fait un bien immense et a entendu 2000 confessions. Le P. Tanguy, le brave des braves, est attaché au colonel Tillet qui commande les trois bataillons des mobiles du Morbihan. Ce bon Père a conquis l'estime et l'admiration de tous dans l'accomplissement de son ministère. A l'affaire du 30 novembre il fut légèrement blessé d'un éclat d'obus à la jambe. A l'affaire du Bourget le 21 décembre une balle lui a effleuré la main, sans faire autre chose que d'ouvrir une plaie. Il n'y a pas de fracture. A cette dernière affaire il se tenait auprès de son colonel qui fut grièvement blessé. Il nous amena ce brave officier que nous soignons de tout notre cœur à notre ambulance. Le P. Forbes suit, avec son ambulance volante, le général Vinoy. Le P. Clair est attaché au premier bataillon du Poitou et le P. de Régnon au troisième bataillon. Je suis devenu l'aumônier de notre ambulance. Après les combats des premiers jours de Décembre et du 21 du même mois, nous avons compté jusqu'à 350 soldats dans les ambulances. A part une quinzaine d'exceptions, tous ces braves enfants se sont confessés et ont communié pour les fêtes de Noël. A Vaugirard où ils étaient les plus nombreux, la cérémonie de la messe de minuit a été bien touchante. Cent soldats assistaient à la Messe; l'État major de l'amiral de Montagnac était présent. La Messe terminée, tous les assistants, un cierge à la main, se sont rendus dans la grande salle pour accompagner le R. P. Recteur portant la Ste Communion aux blessés qui n'avaient pu se rendre à la cérémonie. — Après le combat du 2 décembre j'ai eu à soigner deux blessés prussiens. L'un étudiant de Leipsig écrivait à sa famille qu'il était étonné des bons soins donnés par les Français en échange de toutes les terreurs dont on l'avait effrayé au camp prussien depuis le commencement de la campagne. On lui avait assuré qu'il serait maltraité, même fusillé s'il tombait entre des mains françaises. — Trois mois et demi d'isolement et peut-être davantage, c'est bien long. Qu'il est dur de ne pas avoir de vos nouvelles. Que devient notre province? Que nous réserve le bon Dieu pour l'année 1871? Nous recevrons de ses mains toutes paternelles tout ce qui lui plaira, bien assurés que "post tempestatem tranquillum facis, et post lacrymationem et fletum exultationem infundis. Sit nomen tuum, Deus, benedictum in sæcula.

Je ne m'apercevais pas que mon papier s'épuise... il faut s'en tenir au poids réglementaire sous peine de voir ce petit mot rester à Paris. — A vous, mon plus respectueux et le plus filial attachement: à tous mon plus fraternel souvenir. — En union de Vos SS. SS. . . . etc.

Lettre du R. P. de Bengy. — Cette lettre fait partie d'un recueil imprimé et récemment publié ; mais elle nous a paru si intéressante à tout point de vue que nous avons cru devoir en enrichir notre correspondance en faveur de ceux de nos lecteurs qui n'en auraient point en connaissance.

Paris, 5 Mai 1871. — Monsieur le Comte de Flavigny, — Vous m'avez prié de vous adresser quelques courtes observations sur le ministère qu'il m'a été donné d'exercer pendant plus de six mois, au milieu de nos chers blessés militaires ; je me rends avec d'autant plus de plaisir à votre invitation, que, singulièrement consolé de tout ce qu'il m'a été donné de voir et d'entendre, j'éprouve le besoin de le redire et de remercier ceux qui m'ont donné l'occasion de n'être pas complètement inutile, pendant les jours mauvais que nous venons de traverser.

Parti pour les Ardennes avec la huitième ambulance mobile, je me suis, dès les premiers jours, trouvé à même de soigner, de consoler, et de bénir nos pauvres jeunes soldats tombés en défendant l'honneur de la Patrie. Arrêtés dans la petite ville de Raucourt par l'entrée de l'ennemi, nous avions vu passer devant nous tous les aumôniers attachés aux différents corps de l'armée française, mon compagnon et moi, nous étions seuls prêtres, au milieu de l'armée bavaroise, pour donner les secours spirituels aux nombreux soldats recueillis dans les salles de la mairie, et chez les bonnes religieuses de la localité. Impossible de dépeindre la prostration morales de nos pauvres blessés. Ils avaient supporté avec courage le bruit des canons et de la fusillade retentissant sur les deux montagnes et dans la rue ; ils avaient entendu sans pâlir l'écroulement des maisons et vu sans effroi une balle pénétrer dans l'ambulance et se perdre dans le matelas d'un de leurs camarades ; mais, les sons joyeux des musiques ennemies leur déchiraient le cœur ; notre présence au milieu d'eux, dans cette infirmerie devenue, bientôt, moitié allemande, moitié française, fut le sujet d'une véritable consolation. Tous ceux dont les blessures offraient quelque gravité, voulurent préparer leurs âmes et, lorsque la famine nous chassa de Raucourt, nous eûmes la consolation de nous dire qu'aucun de nos chers blessés n'aurait à paraître devant Dieu sans avoir reçu les secours de la religion. Si jamais l'utilité de la convention de Genève put être constatée au point de vue de l'aumônerie, ce fut assurément dans cette circonstance, puisque, mis à l'ombre du drapeau blanc orné de la croix rouge, seuls nous avions pu demeurer, avec nos soldats, après la triste déroute, fruit amer de la bataille de Beaumont. On comprend, sans peine, combien nous faisaient défaut les choses de première nécessité ; tous n'avaient pas pu être déposés sur des lits ; je marchais dans le sang, j'étais obligé de passer avec précaution au milieu de ces corps couchés par terre en tous sens et parfois, pour entendre la confession d'un moribond, il me fallait, afin d'arriver jusqu'à lui, m'appuyer sur le corps d'un voisin, qui se fermant les oreilles se prêtait, avec respect, à cet acte de charité. C'était à coup sûr un spectacle navrant ; mais combien il eut été plus déchirant, aux yeux de la foi, si les consolations chrétiennes en avaient été bannies. Je dois à la vérité cet aveu, que les prêtres catholiques bavarois ne firent pas, non plus, défaut à leurs compatriotes, et je fus, pour mon compte, extrêmement édifié de l'admirable piété avec laquelle un jeune Bénédictin, à qui j'avais prêté ma petite boîte aux saintes huiles, administra le sacrement de l'Extrême-Onction à un pauvre chasseur allemand, frappé, la veille, d'une balle dans la tête ; cette triste victime de la guerre avait passé la nuit dans la forêt, et n'avait été amenée, à notre ambulance, qu'entre 6 et 7 heures du matin... Hélas ! ces malheurs n'étaient que trop fréquents, malgré le zèle et le bon vouloir des soldats et des infirmiers. Je n'oublierai jamais l'angoisse d'un brave capitaine que je soutenais pendant qu'un de nos docteurs lui enlevait une balle assez profondément enfoncée dans le bras : « Monsieur l'aumônier, me dit-il, et de grosses larmes, de ses yeux, coulaient sur ses joues, Monsieur l'aumônier, ne soyez pas surpris de me voir pleurer. Ce n'est pas sur moi que je verse des larmes, mais sur mon excellent Colonel. Ah ! le spectacle était affreux : il a les deux jambes cassées et, peut-être, oublié dans la forêt, il y passera la nuit. Moi je suis obligé de suivre, malgré ma blessure, car l'ennemi n'est pas loin et il me ferait prisonnier ; mais je vous en conjure,

Monsieur l'aumônier, que des recherches minutieuses soient faites, que mon cher pauvre colonel soit ramassé et entouré de bons soins." Le colonel fut en effet ramassé, dans la forêt, par l'ambulance Néerlandaise. Obligé de quitter Raucourt, et de rentrer, au milieu des lignes allemandes, jusqu'à la ville de Rethel, sans entrer à Sedan dont le triste drame se déroulait à quelques pas de nous, j'eus encore, dans ce pénible trajet fait à pied et souvent par une pluie battante, de nombreuses occasions de produire quelque bien et d'exercer quelques œuvres de zèle. Les populations étaient affolées; elles se groupaient autour de nous, dans les villages et dans les villes; il fallait les rassurer, les encourager, et leur donner de bons conseils; les hôpitaux étaient remplis de blessés et de pauvres malades, il fallait leur dire quelque bonne parole, leur faire quelque petit présent, les consoler de leur captivité future, et leur promettre des jours meilleurs; quelques prisonniers bien portants erraient, aussi, dans les villages, sans argent et sans ressources d'aucun genre, il fallait ouvrir sa bourse, et, suivant ses petits moyens, s'efforcer de leur venir en aide.. De Rethel à Soissons, de Soissons au camp de Dammartin, du camp de Dammartin à Paris, notre mission de charité fut, à peu près, la même. Le contre-coup de Sedan se faisait déjà cruellement sentir, et relever le moral du soldat n'est pas l'œuvre la moins importante de l'aumônier militaire qui comprend son devoir... Rentrée à Paris à la suite de nos armées, notre ambulance mobile, destinée à suivre une division militaire sur les champs de bataille, n'avait plus de raison d'être au sein même de la capitale, elle ne pouvait rentrer dans l'idée qui avait présidé à sa formation, qu'en habitant les avant-postes, et c'est, vous ne l'ignorez pas, ce qu'elle a fait constamment. Arcueil, Vitry et St Denis furent les divers théâtres où elle put déployer son zèle, je vous donnerai quelques détails, Monsieur le Comte, sur les sujets de consolation qui ont réjoui mon cœur de prêtre, dans ces diverses résidences. Arcueil, où nous fûmes conduits par une suite de circonstances imprévues, était un poste admirable; tous les éléments d'une magnifique ambulance se trouvaient réunis dans le beau collège d'Albert-le-Grand dirigé par les Pères Dominicains du tiers-ordre enseignant, qui voulurent bien nous donner une gracieuse hospitalité, et chose alors difficile à prévoir, la plus grande partie des combats engagés dans les premiers mois du siège devaient se livrer de ce côté des avant-postes. Les batailles de Chevilly, de Bagneux, de Chatillon, de l'Hay, nous fournirent, en effet, un grand nombre de blessés, et la joie de les avoir ramassés, nous-mêmes, sur le champ de bataille, nous donna, pour eux, une plus grande somme de zèle et d'affection. Dans une seule affaire nous avons été assez heureux pour en mettre à l'abri environ 150. Vous dépeindre la fermeté, la résignation, la conformité à la volonté divine, la patience, la gratitude de la plus grande partie de ces pauvres enfants, serait chose impossible.... Un jeune marin me disait, il y a peu de jours: « Presque tous les bons chrétiens sont tombés, les autres avaient bien soin de ne pas s'exposer au péril.» Il exagérait, je le veux bien, mais plus d'une fois, je le confesse, j'ai été tenté de porter le même jugement au lit de douleur de mes jeunes blessés, tenté aussi de me demander à moi-même si, grâce à la grande loi de la réversibilité, la Providence ne s'était pas réservé, pendant la guerre, les victimes les plus innocentes. Mille traits dont j'ai été témoin, viendraient à l'appui de ma thèse, permettez-moi d'en citer quelques uns qui me reviennent à la mémoire, et ont fait sur mon âme une plus profonde impression. Le soir d'une des batailles dont je vous ai parlé, Monsieur le Comte, et lorsque, déjà revenus du combat depuis deux ou trois heures, nous donnions nos soins aux blessés, on m'avertit qu'un tout jeune soldat, rendu par l'ennemi et mortellement frappé, venait d'être déposé dans une salle particulière, et que son état réclamait ma présence; je me hâte d'accourir et je me trouve en face du jeune homme le plus doux et le plus sympathique qu'il soit possible de rencontrer; il me reçoit avec un respect mêlé d'affection, me parle de sa famille, de sa mère, et puis ajoute avec une admirable résignation chrétienne: « Mourir à 20 ans, oh! c'est bien dur; mais enfin il faut s'y soumettre, puisque telle est la volonté de Dieu.»

Voyant que tout espoir était perdu, la moëlle épinière en effet avait été touchée, et une paralysie générale de tout le bas

du corps annonçait les ravages produits par la balle dans ces régions si délicates, je lui parlai de recevoir le pardon de ses fautes… Monsieur l'aumônier, me répondit-il, demain la chose me sera plus facile, et j'ai la certitude de vivre encore demain, toutefois soyez sans inquiétude, si pendant la nuit je sentais mon mal empirer, j'aurais soin de vous faire avertir. Partageant sa conviction, je vais prendre un peu de repos, mais bientôt je suis réveillé par l'infirmier. Notre jeune malade me demandait à l'instant même. Je me rends auprès de lui… Mon Père, je m'étais trompé, je n'irai pas jusqu'à demain matin, il est temps de me préparer à paraître devant Dieu. Je lui administre les derniers Sacrements et me préparais à réciter les prières des agonisants lorsqu'il m'engage avec son ordinaire placidité à prendre de nouveau quelques heures de repos, m'assurant qu'il me fera prévenir lorsque sa mort sera prochaine. Deux heures s'étaient à peine écoulées, que, de nouveau l'infirmier se présente… Vite! vite! Monsieur l'aumônier, votre blessé n'a eu que le temps de crier : le Père! le Père! et il vient d'entrer en agonie. J'arrive, et me mets en prière admirant comment le pauvre enfant avait été fidèle à sa promesse et avait suivi avec exactitude les diverses phases par lesquelles il passait, avant de rendre son âme à Dieu. Avouez, Monsieur le Comte, qu'il est difficile d'être, à la fois, et plus calme et plus doux, en présence de la mort. Cette fin, indice d'une âme si bonne et si pure, produisit sur moi, je l'avoue, une impression profonde, et les termes dont je me servis, en annonçant, sur une carte et par ballon, à la famille de cet admirable soldat la perte cruelle qu'elle venait de faire, dût être pour elle le sujet d'une grande consolation. Je ne connais pas la mère de cet enfant béni, mais je crois pouvoir dire, sans crainte de me tromper, que cette pauvre femme est une sainte. La reconnaissance, qualité si rare, dit-on, dans les cœurs ravagés par les passions mauvaises, m'a semblé être une des vertus les plus caractéristiques de nos blessés de 1870. Que de fois je les ai entendu exprimer leur affectueuse gratitude dans les termes les plus naïfs, et, quelquefois les plus charmants… "Oh! s'écriait, pendant une crise horrible, un pauvre mobile attaqué d'une maladie bien rare, le tétanos spontané, oh! que vous êtes bon pour moi." — "Je vous aime, disait un autre avec une admirable ingénuité, je vous aime comme ma mère." — "Mon Père, ajoutait un troisième, je vous en prie, ne vous exposez pas comme vous l'avez fait dans le dernier combat. Oh! je vous en conjure, ne soyez ni tué ni blessé, j'en serais inconsolable." Cette reconnaissance, Monsieur le Comte, que j'avais constatée pendant mon séjour à l'école d'Arcueil, je l'ai retrouvée à Vitry, à St Denis, dans les ambulances de Paris, et spécialement au grand hôtel, au corps législatif, au ministère des affaires étrangères ; chaque fois que nos nombreuses occupations des avant-postes nous permettaient de venir faire une courte visite à ceux qui, pendant un espace de temps plus ou moins long, avaient été confiés à notre sollicitude, nous revenions émus de la joie reconnaissante avec laquelle nous étions universellement accueillis. Il fallait être sur ses gardes pour ne pas contrister de pauvres enfants si transformés, souvent, par la souffrance, qu'au premier abord, il était difficile de les bien reconnaître… Pour mon compte, je fus, un jour, vivement impressionné par un très-jeune soldat, presque un enfant, qui, me voyant passer près de son lit sans lui adresser une parole gracieuse, me fait signe d'une main décharnée de m'approcher de sa couche de douleur…

"Monsieur l'aumônier, me dit-il, vous ne me reconnaissez donc pas, et, cependant (à ces mots sa figure décolorée se couvrit d'une subite rougeur), et cependant c'est vous qui m'avez relevé, sur le champ de bataille; vous ne me reconnaissez pas, moi je vous reconnaîtrais entre mille.".. Vous comprenez sans peine, Monsieur le Comte, quels efforts je dus faire pour consoler le pauvre enfant et réparer mon innocent oubli. Au grand hôtel je fus obligé de renoncer à voir fréquemment un pauvre jeune soldat de la ligne grièvement blessé, et près duquel, pendant un assez long temps, j'avais été forcé de remplir les fonctions d'infirmier; le cher enfant exigeant en quelque sorte de moi tous les services dont il avait besoin; je fus obligé de renoncer à lui faire de fréquentes visites, dans la crainte d'abréger sa vie. La reconnaissance dont il était pénétré lui donnait des crises de sensibilité nerveuse. Au son de ma voix, il sortait de sa léthargie, se prenait à pleurer, répétait incessamment ces deux seules paroles: «Mon Père! mon Père! enlaçait ses bras autour de mon cou et refusait de me laisser aller... Plusieurs fois je fus obligé de travailler à l'endormir pour m'arracher à ses chères étreintes. Naguère encore et pendant l'armistice, je pus constater, dans un de nos blessés d'Arcueil, cette prédisposition à la reconnaissance, qui comme j'ai l'honneur de vous le dire, Monsieur le Comte, a été pour moi, pendant le temps de la guerre, le sujet d'une intéressante admiration. Ce trait sera le dernier, car je comprends qu'il faut me borner, et, reconnaissant moi-même de la reconnaissance de nos chers blessés militaires, je m'étendrais outre mesure, et dépasserais les limites que doit atteindre ma lettre et ce modeste compte-rendu. —— Je visitais une ambulance établie dans une des plus célèbres Communauté de Paris, et déjà presque tous les blessés ou malades m'avaient été présentés, lorsque survinrent deux jeunes soldats de la ligne; le premier me salue courtoisement, mais le second, d'ordinaire plus communicatif que son camarade, au lieu de prendre la parole, me regarde en face, pendant que ses traits se colorent, et que ses yeux s'humectent de larmes. «Mais, François, lui dit la Supérieure, qu'avez-vous donc? - Oh! ma Mère, c'est lui! — Comment lui? Que voulez-vous dire? - Oh! ma Mère c'est lui, qui, de suite après ma blessure, m'a ramassé au champ de bataille de Bagneux,» et il pleurait et il me prenait les mains. L'émotion du jeune soldat se communiqua, vous le comprenez sans peine, Monsieur le Comte, à tous les spectateurs de cette scène touchante. Le lendemain, appuyé sur son bâton, car il avait eu la cuisse traversée par une balle, le pauvre François venait me rendre ma visite, et me donner de nouvelles preuves de sa gratitude et de la bonté de son cœur. Je vous ai parlé, Monsieur le Comte, de la douceur en présence de la mort et de la parfaite reconnaissance d'une grande partie de nos blessés, que n'aurais-je pas à vous dire, si j'entreprenais de vous parler plus directement de leur esprit de foi. Là encore, dans l'impossibilité de moissonner, je vais glaner quelques épis. A la dernière affaire de l'Hay, nous étions allés jusqu'aux lignes prussiennes ramasser les morts et les blessés, et par deux fois dans la prairie qui s'étend du moulin de Cachan aux premières maisons du village, nous avons reçu des décharges de fusils à aiguilles, malgré les deux drapeaux blancs à croix rouge dont nous étions précédés. Après cet acte inqualifiable, le commandant ennemi avait fini, cependant, par nous permettre d'approcher; il m'avait donné 4 hommes pour m'accompagner dans les maisons voisines, et là, j'avais pu accomplir mon ministère de charité.. Revenu près des lignes ennemies et près des excavations réservées

aux sentinelles, j'avais voulu pénétrer dans le village, mais une voix cuivrée avait mis obstacle à mon projet, pendant qu'un jeune lieutenant me promettait que ses soldats allaient m'apporter les français tombés hors de l'enceinte infranchissable. Bientôt, en effet, un tout jeune soldat d'un régiment de ligne, frappé d'une balle en pleine poitrine, m'est amené par 4 soldats prussiens qui, en attendant l'arrivée d'un brancard, le déposent à mes pieds sur le bord d'un fossé. Je me mets à genoux auprès du cher enfant et lui fait baiser ma croix... Une galerie de soldats allemands se forme autour de nous, et sans ombre de respect humain, à haute voix, après avoir témoigné la joie de me trouver, après m'avoir assuré que déjà du fond de son coeur il avait demandé à Dieu pardon de ses offenses, mon jeune blessé me fait l'aveu des fautes qu'il se reproche d'avoir commises et me demande les secours de l'Église avec empressement; je me rends à son désir, et, je dois le dire ici, pour être véridique; bien que la manière dont j'avais été reçu dans la plaine de Cachan n'ait pas été de nature à me rendre bien indulgent envers nos barbares ennemis, les soldats prussiens, témoins de cette grande et lamentable scène, me paraissaient sérieux, tristes et sympathique. Plusieurs d'entre eux hochaient la tête et semblaient dire: Ah! faut-il que la politique nous force à faire ainsi périr de pauvres jeunes gens qui sont bons et religieux et qui, comme nous, ont été obligés de quitter leur village et leur mère. Le commandant, moins sensible que les soldats rangés sous ses ordres ne tarda pas à me signifier, que depuis trop longtemps, j'étais près de ses lignes, et qu'il me ferait prisonnier, si je ne me hatais de rentrer au moulin; mais j'avais eu le temps de faire l'œuvre de Dieu et je rentrai avec la consolation de penser que la Providence nous avait conservé la vie pour le salut des âmes. — Le ministère était facile, Monsieur le Comte, auprès de nos soldats, lorsque les blessures leur avaient laissé l'usage de leurs facultés intellectuelles, mais dans le cas contraire, il nous fallait un grand travail et une active surveillance. Je vous demande la permission d'appuyer, un peu, sur cette pensée et de la confirmer par un exemple, afin de répondre à certains préjugés qui tendraient à faire admettre que la visite rapide d'un prêtre au lit d'un blessé est tout ce qui peut être réclamé au nom de la justice et de la bonté. Un soldat de la ligne d'une vingtaine d'années ayant été conduit à l'ambulance, les docteurs me déclarèrent, après l'avoir examiné de près, que moi seul je pouvais être utile et qu'ils n'avaient qu'à se retirer à la suite d'un premier pansement. La balle avait, en effet, traversé la tête et formé deux hernies de cervelle. Je m'installe auprès du lit de mon blessé, je m'efforce de lui être utile et agréable, de l'habituer à mes soins, à ma voix, dans l'espérance que si je parvenais à me faire entendre de lui, cette affectueuse assiduité aiderait des communications, et, plus aisément, lui permettrait de me donner des signes de vie morale et de compréhension... Pendant plus de 24 heures, je guettai, vainement, le premier jour, le moindre signe d'intelligence. Sans me décourager, le lendemain je me remis à l'œuvre, et, enfin l'idée me vint de lui adresser ces paroles affectueuses. "Voyons, mon fils, réponds-moi, comment t'appelles tu? dis-moi ton nom de baptême, j'ai le plus grand désir de le connaître." Silence complet, pendant quelques secondes, mais, bientôt les lèvres du pauvre enfant s'entrouvrent avec effort, et, par trois fois, articulent ce nom: François, François, François; j'étais donc enfin compris, j'étais, grâces à Dieu, arrivé au but que je me proposais. — Très-bien, courage: cher bon François, ajoutai-je, tache, mon enfant, de me nommer, encore, le pays

où habite ta mère. — Je suis censément de Laval. — Tu me comprends, c'est à merveille, oh! bien maintenant,
de tout ton cœur demande au bon Dieu pardon de tes péchés... A l'instant des sons inarticulés, mais évidemment destinés
à formuler un acte de repentir, sortirent de la bouche du pauvre et cher François, et leur signification fut si évidente
pour tous ses camarades, que leur conversation s'arrêtant à l'instant même, ce fut au milieu du plus profond silence
que je prononçai, en étendant mes mains sur ce front ensanglanté, les paroles de l'absolution. — Pendant notre sé
jour à Arcueil, Monsieur le Comte, nous n'étions pas seulement sur le qui-vive aux jours des grands combats; les alertes
de nuit nous tenaient souvent éveillés, et il était bien rare, en effet, qu'à la suite de ces alertes quelque victime ne vînt
pas réclamer les soins des Docteurs et ceux de l'aumônier. De toutes les nuits passées presque sans sommeil, celle
qui, dans ma mémoire et dans mon cœur, a laissé les traces les plus profondes est sans contredit la nuit où 4 jeunes Breto
du Finistère plus ou moins grièvement blessés, nous furent, vers 11 h. 1/2 du soir, amenés par leurs camarades... L'un
de ces braves jeunes gens, avec une naïveté pleine de courage guerrier, avait dit à ceux qui l'entouraient: « Tirer à
travers ces petites ouvertures (il voulait parler des meurtrières établies dans les barricades) c'est chose difficile et qui ne
me plaît guère; je vais monter sur le mur; j'y serai bien plus à mon aise pour renverser quelque prussien. » Son pro
jet avait été mis à exécution, mais bientôt, servant de point de mire, il était tombé lui-même baigné dans son sang et
frappé d'une balle presque au milieu de la poitrine. Non seulement son état était désespéré, mais la mort devait être
prochaine et, ne sachant pas la langue bretonne, je me trouvais assez embarrassé pour remplir mon ministère de réconc
liation... Une bonne pensée, pour lors, s'offrit à mon esprit... Me tournant vers les jeunes mobiles qui avaient condu
les quatre blessés, je demandai si plusieurs d'entre eux comprenaient les deux langues, et sur leur réponse affirmative, j
leur dis, non sans quelque émotion. « Mes amis, j'ai besoin de votre secours, il faut qu'un d'entre vous me serve d'inte
prète et m'aide à préparer à son dernier passage son infortuné camarade... Aussitôt, un grand et beau jeune homme
se détache et, se mettant à genoux à côté du blessé, lui dit, avec cette franchise qui caractérise les hommes de foi, que s
mort est prochaine et puis, se tournant vers moi: « Je viens de lui annoncer qu'il va mourir, Monsieur l'aumônier, et i
dit que c'est bien! Que faut-il ajouter? — Il faut l'exciter à la contrition de ses fautes et le préparer à la grâce d
l'absolution sacramentelle. — « Très-bien, mon Père! » — Voilà que mon jeune soldat, subitement transformé en apôt
se penche sur le mourant et l'exhorte, à haute voix, dans le langage du pays, avec tant de foi, d'onction et de piété, que, sa
comprendre les pensées qu'il exprimait, tous les témoins de cette scène l'écoutaient avec une profonde émotion. L'exho
tation terminée, mon pieux interprète m'avertit que je puis lever la main et que son camarade est prêt à recevoir le
pardon de ses fautes; je l'absous et prépare les saintes huiles; pendant ce temps, toujours penché sur le pauvre blessé, m
jeune apôtre continuait son œuvre de zèle. Je lui demande, après avoir administré le Sacrement de l'Extrême-Onction, s'i
pense que le moribond, dont la respiration est des plus difficiles, pourra sans danger jouir d'une grande et suprême con
lation: recevoir le Saint Viatique. « Mon Père, je vais le lui demander à lui-même, je crois qu'il le pourra ». — La répons
blessé ne se fit pas attendre... « Oui, dit-il, après avoir fait un essai pour voir s'il n'exposerait pas la Sainte Hostie à

profanation matérielle... Oui, mais que l'aumônier se dépêche!» J'avais sur moi ma petite étole de moire blanche et sur ma poitrine, suspendue par une torsade blanche et rouge, ma petite custode d'argent, je me hâte donc de gravir les degrés qui conduisent à la chapelle intérieure du collége, j'y prends rapidement une Hostie consacrée et me prépare à gagner l'ambulance; mais, voilà qu'au moment où je me retourne, tenant entre mes mains le Viatique du chrétien fidèle, le jeune soldat qui m'avait accompagné, faisant l'office de choriste, élève la voix et, avec une merveilleuse simplicité, s'écrie: "Mais moi aussi, mon Père, pour mieux me battre, je veux me confesser".. Très volontiers, cher enfant, répondis-je, je serai tout entier à ton service dès que j'aurai communié notre pauvre mourant. Ah! mon jeune compagnon comprenait que la foi centuple la valeur. — Ce dialogue entre le prêtre et le soldat dans un moment si solennel, dans cette petite chapelle à peine éclairée par une faible lumière, à l'heure de minuit, au moment où quelques coups de fusil pouvaient donner à craindre qu'une nouvelle alerte ne vint faire d'autres victimes, ce dialogue, Monsieur le Comte, je ne l'oublierai jamais; il sera pour mon cœur un des meilleurs souvenirs de la rude et pénible campagne de 1870.

Mais, permettez-moi de revenir à l'intrépide soldat breton que j'ai laissé dans l'ambulance, luttant contre la mort; lorsque j'arrivai près de son lit, j'y trouvai de nouveau mon fidèle interprète... A ma vue, le mourant s'était soulevé, et prononçait avec peine, quelques paroles entrecoupées et, de la main, son camarade lui faisait signe de se calmer et de se taire; je remarquai, en même temps, que le missionnaire improvisé, lui-même, faisait le geste de s'éloigner, et semblait refuser d'écouter les paroles qui lui étaient adressées par son compagnon d'armes... Je demandai, avant toute chose, l'explication de cette petite scène; et j'appris, avec admiration, que, n'ayant pas auprès de lui un prêtre capable de l'entendre, le pauvre enfant de la Bretagne avait voulu, dans son incomparable simplicité, imiter, sans le connaître, sans doute, le grand acte de foi de Bayard, confessant ses fautes à son jeune écuyer, et avait voulu faire en présence de son compatriote et dans sa langue maternelle, l'aveu de ses offenses. Il reçut alors la divine hostie, remercia l'hôte auguste qui venait le visiter sur sa couche ensanglantée, et, peu d'instants après, purifié, consolé, enrichi de tous les dons célestes, il rendait sa belle âme au Dieu de toute miséricorde. Quel est le soldat chrétien qui n'envierait pas une mort à la fois si glorieuse et si consolante!... Auprès du lit où venait d'expirer le jeune paysan breton, se trouvait celui d'un autre enfant de la Bretagne moins grièvement atteint: blessé au cou, cependant, de manière à effrayer au premier abord, et à donner, avant l'étude approfondie de la plaie, de sérieuses inquiétudes; je m'approchai de lui et, voulant relever son moral, je lui dis en français, il le comprenait et le parlait même avec facilité: « Sois bien tranquille, cher enfant, je viens de consulter nos docteurs, tous ils sont d'accord pour m'affirmer que ta blessure étant sans gravité, tu es sûr de n'en pas mourir.» A ces mots le jeune campagnard fixa sur moi ses regards avec un sentiment indicible de douceur et de résignation: "Mais je veux bien mourir!" me dit-il. J'admirai une pareille réponse lorsque, hochant la tête, il ajouta: « Mais non, je n'ai pas encore assez souffert pour le mériter.» Cette parole me terrassa, Monsieur le Comte; je le disais le lendemain dans une réunion d'officiers, qui la déclaraient, purement, et simplement sublime. Je le disais, et je vous demande permission de le redire, un pareil mot m'eût été donné comme étant l'expression des sentiments d'un jeune campagnard, j'aurais eu de la peine à le croire, j'aurais eu la tentation d'accuser le narrateur d'un peu d'enthousiasme et d'exagération. N'est-il pas réel, en effet,

que, sortie de la bouche d'un homme habitué aux plus graves méditations, cette parole : Je veux bien mourir, mais non, je n'ai pas encore assez souffert pour le mériter, serait magnifique ; mais que, dite par un villageois, elle mérite d'être reportée à Celui qui est la lumière de tout homme venant en ce monde et qui, seul, peut donner, aux petits et aux simples, de pareilles lumières, seul est capable de leur inspirer d'aussi sublimes pensées, et d'aussi magnifiques sentiments. — Si la foi des soldats fut pour nous, Monsieur le Comte, le sujet d'incessantes consolations, je dois ajouter que celle des officiers avec lesquels la Providence m'a mis en rapport, ne m'a pas moins édifié et consolé dans le Seigneur. On l'a dit mille fois : la Croix et l'épée ont de telles affinités, qu'il est bien rare de voir un homme de cœur frappé par l'épée, refuser d'embrasser la Croix. Je ne m'étendrai pas longuement sur cet article, mais là encore, que de traits édifiants je pourrais raconter.

Il vous souvient, Monsieur le Comte, de la fin si glorieuse et si chrétienne du brave Comte de Dampierre. J'ai conduit son corps à la Madeleine et j'ai été témoin des magnifiques obsèques qui lui ont été décernées par l'admiration des hommes de toutes les croyances et de tous les partis ; mais ces splendeurs n'ont pu me faire oublier le modeste service d'Arcueil, ni le recueillement ni les larmes des mobiles qu'il avait conduits au combat. Monsieur de Dampierre, je l'ai dit et je sens le besoin de le répéter, est mort en véritable et grand chrétien et c'est en toute sincérité que j'ai pu lui adresser à lui-même, en présence de sa dépouille mortelle, ces paroles qui font sa gloire et ont été le sujet d'une grande consolation pour sa noble famille : " Comprenant le point de départ du devoir et son point d'arrivée, vous compreniez aussi, commandant, ce que je pourrais appeler son point d'appui, l'exemple du Dieu fait homme, mort sur un gibet pour le salut du monde, lavant les âmes dans son sang et les réparant par l'aveu dans la douleur et dans le repentir ; vous compreniez l'exemple de la Vierge héroïque qui, debout, se tenait au Calvaire au pied du bois ensanglanté. Sur votre noble poitrine nous avons trouvé, retenue par une chaîne d'or, une image de la Vierge Sainte ; vous portiez aussi ses livrées. Frappé à mort, vous avez, sur le champ de bataille, voulu qu'une main sacerdotale fût levée sur votre front ; vous avez, sur votre couche d'agonie, réclamé des bénédictions nouvelles, vous avez, avec amour, déposé vos lèvres décolorées sur l'image de Jésus Crucifié. " — Peut-être, Monsieur le Comte, mon appréciation vous paraîtrait suspecte et entachée d'une bienveillance dépassant toutes bornes, si je vous disais que les nombreux blessés qui m'ont passé sous les yeux et, pour ainsi dire, entre les mains, pendant cette triste et longue guerre m'ont, sans presque aucune exception, édifié et réjoui par leur esprit de foi, par leur affection pour le prêtre et par leur gratitude ; et cependant je resterais, je crois, dans la plus stricte exactitude. Nul ne s'est soustrait aux influences de notre zèle, tous ceux que nous avons perdus ont reçu, avec respect, les derniers Sacrements de l'Eglise ; deux ou trois, peut-être, ont accepté, plutôt que souhaité, leur réconciliation : tous les autres, ont témoigné le désir de mourir dans les espérances que fait naître le repentir et dans la paix de Dieu... Notre ministère, à Vitry-sur-Seine, eut un caractère un peu différent de celui que nous avions exercé dans le collège d'Arcueil. A Vitry, les blessés furent moins nombreux, mais nous eûmes à donner les premiers soins à ce nombre presque incalculable de pauvres soldats malades, en même temps que, de concert avec les aumôniers des divers bataillons de mobiles, nous préparions à marcher avec courage nos jeunes soldats bien portants qui, tous les jours, pouvaient aller au feu. Chaque soir, la cloche appelait dans la charmante église de Vitry les

soldats de la ligne, les mobiles et les braves marins ; la prière du soir était récitée, à tour de rôle, nous faisions une courte exhortation, nous entonnions de pieux cantiques, nous donnions, avec profusion, chapelets, scapulaires et manuels du soldat; nous écoutions ceux qui voulaient s'entretenir, en secret, avec nous et nous avions toujours la consolation de voir nos efforts couronnés de succès, comme il était facile de s'en convaincre en voyant le matin, à la Messe de 5 h. ½, un certain nombre de nos braves retremper à la Sainte Table leur courage et leur bon vouloir. A certains jours plus solennels, les nefs de l'église n'étaient pas suffisantes pour contenir la foule des officiers et des soldats. Le salut de la fête de Noël, entre autres, fut merveilleux. Morceaux d'ensemble, fanfares militaires, chants religieux exécutés par des officiers de la mobile et de la garde nationale, rien ne manqua pour rendre cette cérémonie vraiment extraordinaire, vu les circonstances dans lesquelles on y procédait, c'est-à-dire aux avants-postes et à quelques pas des armées ennemies. Les vues de Dieu sont admirables et un bon nombre d'âmes, peut-être, devront leur salut éternel à leur séjour au milieu de nos camps. Un seul trait, Monsieur le Comte, à l'appui de cette affirmation. Je vis, un jour, venir à moi un jeune marin, à la figure ouverte et sympathique ; il s'agissait pour lui d'une très-grosse affaire ; embarqué dès l'âge le plus tendre, il n'avait jamais fait sa première Communion et ne voulait pas cependant, me disait-il, aller une troisième ou quatrième fois au feu sans avoir accompli ce grand acte de la vie chrétienne. Comme de lui-même et par suite de grands efforts de bonne volonté, le cher matelot s'était instruit des dogmes catholiques, il ne fut pas difficile d'acquiescer à son désir ; le jour et l'heure de la première Communion furent réglés ; ce devait être de grand matin, pour ne pas nuire au service militaire... Au jour et à l'heure dite, je vis venir mon marin, mais il n'était pas seul. « Monsieur, me dit son compagnon, je suis le matelot du brave jeune homme, que vous avez préparé pour la première Communion ; je ne veux pas que mon matelot aille seul à la Sainte-Table, et je viens vous demander d'être assez aimable pour me préparer à communier auprès de lui. » Ce qui fut dit fut fait, et le Ciel, me semble-t-il, dut contempler, avec une grande joie, ces deux hommes de mer agenouillés, avec tant de foi, à la table de vie. A Vitry-sur-Seine, Monsieur le Comte, nous avions un magnifique personnel en postes de mobiles, de nombreux infirmiers militaires, des hommes de train, avec mules et cacolets, mais le matériel laissait nécessairement beaucoup à désirer... Établis dans l'immense château de Madame la Comtesse Dubois, nous eûmes à souffrir des intempéries de la saison ; il nous fallut nous contenter d'une simple paillasse sans draps et sans traversin, notre ravitaillement fut souvent difficile, mais toutes ces privations nous semblaient bien légères auprès de celles de nos pauvres soldats, et nous nous estimions heureux de nous trouver à ce poste d'honneur pour y recevoir, soigner, encourager et consoler les malades ou les blessés, qui, incessamment portés sur des brancards par leurs camarades, venaient nous demander une couche un peu moins dure, des soins un peu plus assidus ou la facilité d'être conduits dans une de ces ambulances de Paris, où la charité publique et privée rivalisaient de zèle pour venir au secours de toutes les misères. Je passe sous silence, pour n'être pas infini, des traits de foi et de reconnaissance semblables à ceux que je vous ai signalés au commencement de cette lettre, qu'il me suffise de vous dire, qu'à Vitry comme à Arcueil, tous ceux que nous avons eu la douleur de perdre ont eu la consolation de recevoir les secours religieux. — Il me reste, Monsieur le Comte, à vous dire quelques mots de mon séjour dans la plaine de St. Denis, pendant les derniers jours de la guerre et les premiers jours de l'armistice. Un soir, nous venions de terminer notre modeste repas, de manger notre modeste morceau de cheval, car permettez-moi de vous le dire en souriant, nous avions été réduits à

tuer un de nos coursiers et à le manger depuis la queue jusqu'aux oreilles, une dépêche télégraphique est remise au chef de notre ambulance, et ce télégramme nous dit de nous rendre à St. Denis, dans le plus court délai. Faut-il partir dans la nuit même, faut il attendre au lendemain ? La dépêche ne le dit pas. L'amiral est consulté, il craint qu'un combat d'infanterie n'ait eu lieu, il nous engage à partir immédiatement et nous donne avec un laisser-passer, un lancier à cheval de son escorte, pour nous faire ouvrir plus facilement les portes de Paris... À 11 h., nous nous mettons en marche, précédés de notre lancier et de deux infirmiers armés de falots, nous avançons péniblement au milieu de la boue, nous traversons, après nous en être fait ouvrir deux fois les portes, le pauvre Paris, qui, cette nuit là comme toutes les autres, était cruellement bombardé. La course était longue et fatigante, car, obligés de consacrer notre omnibus aux objets nécessaires aux blessés, nous avions dû la faire à pied. Nous arrivâmes cependant vers 2 heures du matin. Le ciel était en feu, et, pendant la route, l'horizon nous était apparu semblable à celui que souvent, sur le soir d'un jour d'été, le voyageur voit sillonné par un nombre incessant d'éclairs et de lueurs fugitives. Notre présence n'était pas aussi nécessaire que nous l'avions pensé d'abord, mais elle était souverainement utile ; les pauvres victimes de l'affreux bombardement de St. Denis n'ayant pas, et tant s'en faut, tous les secours qu'ils pouvaient réclamer... Rien ne peut s'imaginer de plus disparate et de plus navrant que l'ambulance vers laquelle nous étions envoyés. À côté de nos jeunes soldats, se trouvaient des vieillards atteints par des obus, à côté de nos marins, des jeunes gens de 15 à 16 ans. Dans deux lits voisins l'un de l'autre, gisaient les deux frères, l'un, âgé de 17 ans, avait été blessé au bras et à la tête ; l'autre âgé de 7 ans seulement, avait reçu, à l'occiput, un éclat d'obus, et ses deux yeux, par suite du contre-coup, étaient injectés de sang ; j'ai rarement vu quelque chose d'aussi touchant, que la sollicitude du jeune homme pour son tout petit frère, et sa joie lorsque celui-ci, sortant de son assoupissement, consentit, enfin, à prendre un peu de nourriture. — Ces blessés, sans doute, inspiraient l'intérêt, mais, celui sur lequel se concentraient, en quelque sorte, toutes les pitiés et toutes les affections, était une petite tête blonde, un charmant bébé de 3 ans, auquel, deux éclats de bombe avaient enlevé une partie du mollet et quelque chose de la partie charnue sise au dessous des reins. La même bombe, tombée au milieu de la famille du petit Léon, avait tué son père, blessé grièvement sa mère, et blessé ou tué plusieurs de ses frères ou sœurs. Le bruit avait couru, d'abord, que tous sans exception avaient été victimes du bombardement, mais, un jour, nous vîmes entrer deux enfants dans la salle où était le petit blessé de 3 ans, et, ses cris déchirants nous apprirent qu'il venait de reconnaître sa jeune sœur et son petit frère. À St. Denis, comme à Vitry, comme au collège d'Arcueil, Monsieur le Comte, je trouvai la plus grande facilité à remplir mon ministère de paix et de charité auprès de nos soldats et de nos rudes et fidèles matelots... Hélas ! Il me fallut, bien des fois, prendre le chemin d'un cimetière, abandonné depuis quelques mois, mais, ouvert par un ordre formel de l'amiral ; je n'eus pas seulement à confier à la terre les cadavres des blessés morts entre mes mains, mais aussi, les corps des matelots tombés au fort de l'Est ; un de ces cadavres était horrible à voir, la tête avait été presque entièrement enlevée et séparée du tronc... Les obus arrivaient jusqu'au champ de mort, où nous déposions les victimes de la guerre, et, un jour entre autres, les soldats qui m'assistaient se crurent obligés d'interrompre les prières de l'Eglise. « Arrêtez, Monsieur l'aumônier, me dirent-ils, il faut voir où elle va tomber. » La bombe éclata derrière le mur du cimetière, et nous pûmes continuer en paix la funèbre cérémonie. J'aurais encore bien des faits intéressants à raconter, Monsieur le Comte, j'aurais, entre autres, à vous parler des sentiments héroïques d'un jeune matelot et des admirables paroles qu'il fit entendre à sa dernière heure, mais je m'aperçois qu'entraîné par un sujet si

grandement sympathique, à mon cœur de prêtre, j'abuse de votre bienveillance... Permettez-moi donc de m'arrêter ici, Monsieur le Comte; si ma lettre avait été destinée à la publicité, j'aurais évité, peut-être, quelques détails plus intimes, et me serais effacé davantage; mais, connaissant votre extrême bonté, j'ai voulu laisser courir ma plume et, laissez-moi le dire, écrire avec mon cœur. — En finissant, Monsieur le Comte, je veux vous remercier, vous et le comité que vous présidez, de m'avoir donné l'occasion d'être utile à la cause de Dieu, pendant les tristes jours qui viennent de s'écouler. Jamais je n'oublierai, croyez-le bien, le choix que vous avez fait de moi, pour présider aux soins religieux d'une ambulance destinée à suivre nos soldats sur les champs de bataille... Ancien aumônier de l'armée d'Orient, j'aurais cruellement souffert de me tenir à l'écart pendant la guerre de 1870. S'il m'a été donné de rendre quelques services à la société dont vous êtes le président, Monsieur le Comte, je ne demande qu'une seule récompense, celle de pouvoir, dans le cas probable d'une revanche plus ou moins prochaine, me dévouer encore au salut et au soulagement matériel et spirituel de nos chers blessés militaires des armées de terre et de mer.... Agréez, etc...

Aux détails que renferme sur le blocus de Paris la lettre du R. P. Ducoudray, nous ajouterons les suivants qu'on a bien voulu nous communiquer sur le collége de l'Immaculée-Conception (Vaugirard).

Ouverture de l'externat. — Les communications étant interrompues avec la province depuis le 19 7bre, le R. P. Recteur décida qu'on ouvrirait les cours du collége pour les élèves résidant à Paris. Un prospectus fut donc envoyé aux parents de ces derniers, leur indiquant les heures et les conditions de l'externat, et leur annonçant qu'un service d'omnibus serait organisé pour ceux qui désireraient en profiter. Le premier jour 50 élèves répondirent à l'appel et quelques jours plus tard leur nombre atteignit le chiffre de 80. Vingt élèves environ demandèrent à être transportés par les omnibus: Or voici comment cela se pratiquait. Deux omnibus partaient tous les jours du collége vers 10h. ½ l'un se dirigeait vers le boulevard de Sébastopol et ramenait les élèves qui se trouvaient sur le parcours; l'autre allait dans la direction de la place de la Concorde, de la rue Rivoli, du Pont royal; tous les élèves devaient être de retour au collége pour midi précises, heure à laquelle commençaient les classes. Les élèves étaient répartis comme il suit: — 7 en Rhétorique, — 12 en Seconde, — 15 en troisième, — 14 en Quatrième, — 12 en Cinquième, — et 20 environ en Sixième et Septième. Pendant les trois premiers mois voici quel fut le règlement: De midi à 1h. ½, classe; — de 1h. ½ à 2h., récréation; — de 2h. à 3h., étude; — de 3h. à 4h. ½, classe. Depuis on modifia le règlement de la manière suivante: — De midi à 1h., étude; — de 1h. à 3h., classe; — 3h. à 4h., étude. Le soir après les classes vers 4h. ½, les élèves remontaient en omnibus et on les reconduisait dans le même ordre que le matin.

Service d'ambulance sur le champ de bataille. — Aussitôt que le bruit du canon et la voix stridente des mitrailleuses nous avait convaincu qu'une bataille était engagée, on s'empressait d'atteler les chevaux aux omnibus et de courir au secours des blessés dans la direction du lieu de l'engagement, chose qui n'était pas toujours facile, le théâtre du combat ayant quelquefois plusieurs kilomètres d'étendue. C'est ainsi qu'à la bataille de Bagneux, le canon avait commencé à gronder d'une manière formidable dès 8h. du matin, sans que l'on pût savoir au juste quel était le lieu de l'action; cependant en entendant tonner les gros canons des forts de Montrouge, Bicêtre et Ivry, et après différents renseignements que l'on nous donna au

sortir de l'enceinte nous sûmes que le lieu du combat était le village de Bagneux, que Français et Prussiens se disputèrent toute la journée. L'omnibus arriva donc vers 10 heures du matin dans le village de Bagneux que les Français venaient d'emporter d'assaut, et il ne fut pas difficile d'exercer son ministère de charité; les blessés gisaient de tous côtés, et à ce premier voyage on en ramena autant que l'omnibus pouvait en contenir. Vers midi le R. P. Recteur donna l'ordre au P. Drampain de retourner une seconde fois sur le champ de bataille avec le R. P. Alexis Clerc, et cette fois leur mission fut plus difficile qu'au premier voyage, car Français et Prussiens se battaient dans le village de Bagneux; mais protégés par le signe de la convention de Genève nos Pères purent, au milieu de la mitraille et des balles qui pleuvaient dru comme grêle, ramasser les blessés. Toutefois le P. Drampain revint seul avec l'omnibus. Il lui avait été impossible, disait-il, de joindre le P. Clerc. A cette nouvelle le R. P. Recteur fait encore repartir l'omnibus, et veut cette fois être du voyage, malgré le bruit qui courait que les Prussiens avaient repris Bagneux et que nos troupes battaient en retraite, protégées par les feux des forts. Après avoir cheminé pendant une heure sur cette belle route de Bagneux, nous nous mettons à la recherche du P. Clerc; au bout d'un quart d'heure, quel ne fut pas notre étonnement de le trouver au lieu même du combat, assis sur une pierre et récitant son bréviaire, aussi tranquillement qu'il l'aurait fait dans sa chambre.

Service d'ambulance au collège. — (Charité des parents de nos élèves). Pendant toute la durée de l'ambulance de l'École libre de l'Immaculée Conception à Vaugirard, le zèle de plusieurs dames de considération et de quelques personnes pieuses ne s'est pas ralenti un seul instant. Tout le monde sait que la première condition pour la salubrité d'une ambulance, est d'abord la propreté en tout ce qui concerne les draps de lits, le linge de corps, et les linges de pansements. Or ces dames s'occupèrent exclusivement de tout ce qui regarde la lingerie et s'en partagèrent entre elles les différents articles. Nous citerons ici en particulier la charité avec laquelle elles s'employèrent à fabriquer avec de la balle nombre de petits coussins pour que nos 200 malades pussent reposer plus commodément leurs membres blessés: or, l'on peut juger du travail que ce simple détail a dû leur donner si l'on pense que ces petits coussins devaient être renouvelés tous les jours. De plus, avec quelle délicate attention, ces âmes généreuses visitaient et consolaient nos pauvres soldats sur leur lit de douleur. Elles ne se contentaient pas de leur parler du bon Dieu, de leur père, de leur mère, de leurs sœurs, elles apportaient aux blessés de petites douceurs et ces soins ingénieux qui font oublier qu'on est loin de sa famille et des êtres qui vous sont chers; ainsi les cigares, les jeux de dames, les lotos, les dominos, les bons journaux et revues de toutes sortes, rien n'était épargné pour leur faire oublier leurs souffrances et leur montrer qu'on leur portait de l'intérêt. Aussi nos blessés ne tarissaient-ils pas en éloges sur leurs bienfaitrices.

La Messe de minuit à l'ambulance. — Au milieu de la tristesse générale et du danger où nous nous trouvions, la Messe de minuit n'en fut pas moins célébrée au collège de l'Immaculée Conception à Vaugirard avec autant de pompe que les années précédentes; et elle fut même rehaussée par la présence de nos chers blessés qui ont tenu à honneur d'y figurer. Les élèves du collège furent avertis que ceux d'entre eux qui désiraient assister à la Messe de minuit devaient donner leurs noms au R. P. Recteur pour qu'on leur préparât les lits nécessaires pour se reposer après la Messe. Presque tous au nombre de 30 donnèrent leurs noms; ils édifièrent par leur bonne tenue, et nos chers blessés furent singulièrement touchés de les

voir tous s'approcher pieusement de la table Sainte. La Messe commença donc à minuit ; vu les tristes circonstances on s'attendait à une Messe basse sans chants, sans cérémonies, mais grand fut l'étonnement, lorsqu'en entrant dans l'église, on la trouva illuminée comme aux plus beaux jours. Les sons de l'orgue retentirent bientôt à nos oreilles, accompagnant le chant : Minuit chrétiens, c'est l'heure solennelle ! Pendant l'Offertoire un artiste de Paris chanta l'Ave Maria de Gounod avec accompagnement d'orgue, de flûte et de violoncelle. Après l'Élévation l'Adeste fideles fut chanté par une voix de soprano. Mais le moment le plus touchant fut sans contredit celui de la Communion. Des yeux attentifs auraient pu voir des larmes d'attendrissement couler des yeux de nos malades. Par un sentiment de délicatesse exquise, qui fut admiré de tout le monde, le R. P. Recteur avait réglé que nos chers blessés approcheraient les premiers de la Sainte Table, avant nos élèves qui s'estimèrent heureux de pouvoir ainsi rendre à ces braves soldats l'honneur que méritait leur sang répandu pour la cause du pays. Ils s'approchèrent donc de la table Eucharistique, les uns appuyés sur les épaules de leurs camarades, les autres seuls, mais se servant avec peine de leurs membres blessés. Tout le monde remarqua le P. Alexis Clerc s'avançant vers la table Sainte au milieu de deux jeunes gens de 18 ans qui s'appuyaient sur ses bras. Mais Notre-Seigneur non content de recevoir avec amour ceux de ces pauvres blessés qui purent venir à lui, veut aller chercher lui-même ceux que des blessures trop graves retiennent sur leur lit. En tête de la procession marchent 40 soldats un cierge à la main, puis viennent les élèves, et enfin le R. P. Recteur portant le Saint-Sacrement. Derrière marchent l'amiral de Montagnac, le fils de l'amiral et plusieurs officiers de l'état major du 4ème Secteur. Arrivé à l'ambulance, où un autel avait été dressé, le R. P. Recteur y dépose le Saint-Sacrement, et bénit tous les assistants, puis il distribua la Ste Communion aux blessés tout radieux de bonheur.

Le dernier jour de l'ambulance au collège de Vaugirard. — Le jour de l'évacuation des blessés, le R. P. Recteur voulut célébrer une Messe solennelle, dans l'ambulance même, pour clore par une cérémonie religieuse, les soins donnés à tous nos malades pendant la durée du siège. On dressa donc un autel paré et orné avec beaucoup de goût ; on requit la bonne volonté des élèves déjà rentrés au collège, pour faire l'office d'enfants de chœur. Le moment venu, le R. P. Recteur, précédé de 15 enfants de chœur, traversa la salle des blessés, se rendit à l'autel et y célébra la Ste Messe, pendant laquelle on chanta des cantiques et on exécuta plusieurs morceaux de musique. A la Communion il distribua la Ste Eucharistie aux malades, accompagné des enfants de chœur qui portaient, les uns des flambeaux et les autres la nappe de Communion ; puis la bénédiction du prêtre, reçue par tous avec foi et reconnaissance, vint clore nos rapports avec nos chers blessés :

(Nous terminerons ces détails sur nos maisons de Paris pendant le blocus par l'extrait d'une lettre d'un Père de Paris, 8 Février 1871). « Dieu nous a visiblement protégés pendant le siège. Je crois que nous avons beaucoup moins souffert que d'autres qui étaient libres. Pourtant le bombardement passait sur nous. Ici, rue de Sèvres, comme à la rue des Postes, à Vaugirard surtout, nous avons eu des obus sur nos maisons ; mais, grâces à Dieu, pas une égratignure. Des multitudes de projectiles tombaient autour de nous. Il y a eu des nuits où c'était un feu roulant continuel. Somme toute, plus de bruit que de mal. Les communautés de la rive gauche, sauf l'accident des Frères, n'ont eu ni tués ni blessés. Vous savez que nous n'avons pas eu de troubles à l'intérieur ; ce qui aurait été le plus à craindre. Dans les derniers jours on souffrait un peu au point de vue de

la nourriture ; mais comme on supportait cela volontiers tant qu'il restait de l'espoir ! Le triste dénouement est arrivé. Dieu n'a pas écouté nos prières. Je crois que la France avait besoin de passer par ces humiliations et ces souffrances pour être régénérée. »

II. Nos maisons de Paris sous la Commune.

École préparatoire Ste Geneviève. _ (Extraits de plusieurs lettres) _ Les cours venaient d'être transférés à la maison de campagne d'Athis, distante de Paris de 20 Kilomètres lorsque se passèrent les faits que nous allons raconter. (Mai 1871). — Le mardi matin 4 Avril, vers minuit 20 minutes, je fus réveillé en sursaut par une trentaine de coups de feu qui éclatèrent juste sous mes fenêtres. Il était facile à comprendre l'objet et le caractère de la visite ; et je ne fis qu'un bond hors de mon lit. Le Frère portier avait fait de même sans doute ; mais tandis qu'il parlementait et cherchait les clefs, j'étais déjà loin de ma chambre et choisissais un poste d'observation. Mon plan fut bientôt fait. Ces quelques centaines d'hommes du corps d'invasion allaient fouiller tous les coins et recoins. Le plus sûr asile ne serait-il pas le moins suspect et par conséquent le plus découvert pour peu qu'on s'y dérobât sous quelque voile ? Je m'installai donc en plein air et en plein jardin, couché à terre sous les branches touffues d'un petit massif de verdure qui entoure la statue de St Joseph. Le cœur me battait bien un peu, mais pas trop. Si j'étais pris, je ne ferais que partager le sort de mes frères. Ferais-je bien de me livrer moi-même ? J'avais après tout le temps d'y penser et de conclure ensuite mon élection. Moins de 5 minutes après mon installation, la porte du jardin était franchie par une ou deux compagnies d'hommes en armes et je fus alors témoin d'un spectacle étrange. Ils parcoururent tous, à dix pas de moi, l'allée sinueuse du milieu, tenant d'une main leurs fusils, de l'autre un flambeau allumé, et faisant au loin résonner le sol du bruit de leurs pas et de leurs sabres. Du reste aucun autre cri que celui de leurs chefs. C'était vraiment l'image la plus expressive des Juifs entrant au jardin des olives « cum laternis et facibus et armis ; et j'eus tout le temps d'en faire à mon aise le sujet de deux ou trois heures de méditation. Vous dire à combien de reprises ces bandits passèrent à côté de moi, serait impossible. Une fois même deux d'entre eux s'arrêtèrent si près que je pus me croire découvert, d'autant plus que nous jouissions d'un clair de lune des plus splendides. Mais leurs pensées étaient ailleurs ; et tout ce qui ne restait pas en sentinelle autour du jardin et de la maison, ne songeait qu'à briser les portes, à chercher des trésors ou des armes, et surtout à boire, besogne importante qui se prolongea presque jusqu'à 5 heures. Alors enfin l'on sonna le rappel, et la horde se rassembla dans la cour des parloirs. Il était temps pour moi ; car la lumière pénétrait déjà dans tous les massifs ; et 10 minutes plus tard, sans aucun doute, nul passant n'eut pu ne pas me voir. Dès que le dernier pas eût retenti sur le perron voisin, je m'empressai de le franchir et courus frapper à la porte du R. P. Recteur ; elle était fermée ; celle du P. Billot, fermée aussi. Je compris qu'on les emmenait, et sans en chercher davantage, après une courte visite à la tribune, je songeai à voir ce que devenait le F. Merlin, alité depuis quinze jours.

Nous donnerons ici la parole au F. Merlin lui-même : « J'étais au lit malade d'un fort catarrhe. En entendant les coups de fusil et le vacarme, je voulus savoir ce qui se passait. Je me lève avec peine et sors de ma cellule, d'une main m'appuyant sur ma canne et de l'autre me soutenant contre le mur, car mes jambes n'avaient pas la force de me porter. A dix pas de ma chambre se trouve l'escalier ; là, je dis à une sentinelle de m'appeler le capitaine, quand il fut arrivé : « Mon capitaine, lui dis-je, je suis un pauvre vieux au lit depuis quinze jours, je ne tiens pas sur mes jambes et ne sachant que devenir, je me mets sous votre protection.

A ce mot de protection, cet homme farouche parut tout autre ; il me dit : " Mais mon brave, vous n'auriez pas dû vous lever, allez vous remettre au lit, on vous respectera, il ne vous arrivera aucun mal : " Allons, deux hommes, conduisez le citoyen à sa chambre. " J'ignorais que nos Pères, Frères et même domestiques étaient pendant ce temps là enfermés dans un parloir et gardés par des gardes nationaux. A 5 heures ils furent conduits à la préfecture de police, escortés comme des malfaiteurs. Une fois les prisonniers partis, le P. de Guilhermy eut le loisir de sortir du jardin ; sachant que j'étais malade, il vint dans ma chambre. Vous pouvez deviner quelle fut ma joie de me voir en compagnie de ce bon Père. Nous restâmes jusqu'à midi sans rien prendre. Alors n'en pouvant plus, je dis au Père : " Faites ce que vous pourrez, mais j'ai absolument besoin d'un peu de bouillon, seule chose à peu près que je puisse prendre". Le Père avait peut-être plus besoin que moi ; il descend et demande le capitaine : " Mon Capitaine, dit-il d'un ton assuré, comme si c'était chose convenue qu'il fut le gardien du malade, mon capitaine, vous savez que j'ai un malade, il n'a encore rien pris aujourd'hui : ne pourriez-vous pas me donner deux hommes pour m'escorter dans le voisinage, j'irais demander un peu de bouillon ? " — Certainement, fut-il répondu. " Allons deux hommes, l'arme au bras, suivez le citoyen". Le Père alla jusqu'au bout de la rue, chez les Sœurs de St. Joseph de Cluny, leur exposa mon besoin : " Et vous, mon Père, dirent-elles, avez-vous de quoi manger ? " Le Père fut obligé de leur avouer qu'il était dans le même cas que le malade. Depuis ce moment, ces bonnes dames ont été véritablement pour nous, la Providence de Dieu, car chaque jour nous avons été servis, matin, midi et soir, à heures fixes, comme en communauté ; cela a duré jusqu'au dimanche de la Pentecôte, et encore a-t-il fallu leur dire alors que nous avions un Frère pour nous faire la cuisine. Dans la soirée de ce même jour 4 Avril, le F. Morel que la peur avait conduit dans une chambre, vint se réfugier auprès de nous. Nous passâmes donc la nuit ensemble, le Père et le Frère couchés sur une chaise. Le lendemain matin, le Frère infirmier dont nous ne savions rien, vint encore grossir notre nombre. Pensez quelle joie de me voir entouré d'un si bon Frère pour me soigner corporellement, pendant que j'avais un Père pour mes besoins spirituels, dites que ce n'est pas une Providence ! Mais notre Frère portier ne pouvait rien prendre ; le Frère infirmier craignait pour lui une fièvre cérébrale, que faire ? pas de médecin. Hé ! Providence du bon Maître ! M. Moissenet, médecin de notre collège et de l'hôtel-Dieu, pense à son malade qu'il soignait depuis 15 jours ; il m'envoie une lettre, et me dit de me faire porter à l'hopital dans une des salles dont il est chargé. Le P. de Guilhermy, supérieur, rassemble alors ses consulteurs, le F. Margerie et votre serviteur. Dans notre consulte nous décidâmes que ce serait le Frère portier qui serait porté à l'hôtel-Dieu, et non le F. Merlin, parceque son état avait un besoin plus urgent que moi du médecin et que ma maladie étant une affaire de temps, il fallait en profiter pour passer les mauvais jours, rester à la maison, et s'il se pouvait, empêcher quelques désordres. Le P. de Guilhermy brûlait d'envie de dire la Messe le mercredi-saint ; il va trouver de nouveau notre capitaine et lui demande tout bonnement un homme pour l'escorter, parcequ'il va dire la Messe. La chose lui est accordée de suite, mais à la condition qu'il ne parlera pas latin. — " Soyez tranquille, dit-il, et il alla chez les religieuses au coin de la rue ; il fut ramené de même à la maison. Le jour de Pâques le fameux bataillon, le 151me, fut changé, et nous eûmes un délégué de la Commune pour portier. Le saint jour de Pâques donc, le Père descendit de nouveau pour aller dire la Messe, notre délégué l'accompagna, assista à sa Messe, et le ramena à la maison. Depuis, le Père a pu dire sa Messe tous les jours, jusqu'à l'Ascension, jour où il ne lui fut pas permis de sortir. Le dimanche, le Père portait la Communion

à son malade. Nous vivions ainsi dans nos chambres, assez tranquilles, ayant deux lits pour trois ; le troisième couchait dans un fauteuil ou sur un matelas par terre. Notre concierge, (le délégué) était un homme tout dévoué à la Commune, mais comme il n'était pas sûr du succès de son gouvernement, il ne nous était pas trop hostile. Tout se faisait dans la maison par ses ordres ; c'était l'homme universel. En ville il présidait aux clubs, visitait les catacombes, faisait la ronde de nuit ; plus tard, il monta, d'après ce qu'on dit, sur les barricades. Dans le corridor de la physique, il avait écrit en grandes lettres : « Mort aux voleurs » ; cela ne l'empêchait pas de penser à la commune et à sa pauvre famille. Deux dortoirs des élèves furent entièrement dévastés ; les alcôves furent démontées, et toute la literie, avec ses accessoires, conduite dans plusieurs localités de Paris ! La physique, la chimie et la bibliothèque devaient servir à des écoles de sciences, cela a été cause que ces parties ont peu souffert. Tous nos braves gardes-nationaux se soignaient très-bien. Pendant tout le temps qu'ils trouvèrent du vin dans les caves, ils furent presque toujours ivres ; tout ce qui pouvait se mettre dans les poches disparaissait. Tout fut visité ; si les clefs n'étaient pas là, on ouvrait les portes avec les crosses de fusils. Comme ma maladie était un peu longue pour ces Messieurs, notre concierge, à ce que l'on croit, avait dit au citoyen Maire, que ce n'était qu'une feinte. Voici ce qui m'arriva, permettez-moi de le raconter. Un jour je me trouvais hors de mon lit et assis sur une chaise, un bonnet sur ma tête, une barbe comme un jeune sapeur, et enveloppé de couvertures. On frappe tout-à-coup à ma porte. Après avoir dit entrez, je vois apparaître le citoyen Maire, le Commissaire de police et deux délégués, ceux même qui avaient dit que ce n'était qu'une feinte. Je leur souhaite le bonjour, m'excuse de l'accoutrement dans lequel je les recevais. Le Maire ne me dit pas un mot, mais il ne cessait de me regarder. Le commissaire se montra très-honnête, il me demanda quelle était ma maladie, je lui dis que c'était un catarrhe qui me tenait depuis une quinzaine d'années, et ne faisait qu'augmenter avec l'âge. « Quel âge avez-vous ? Appartenez-vous à l'Ordre ? » Oui, citoyen. — « Les religieuses vous apportent-elles à manger ? » — Oui, citoyen. — « Eh bien, dit-il, continuez comme cela, tout va bien, et quand vous serez mieux, vous n'avez qu'à le faire savoir au citoyen Maire, il vous délivrera tous les papiers nécessaires pour vous mettre en pleine liberté. Après ils sortirent en disant aux deux délégués qui étaient à la porte : Il est réellement malade. Peu après nous eûmes une autre visite d'un membre de la Commune qui venait nous dire qu'il fallait partir, parcequ'on avait besoin de nos deux chambres. — Où aller, dîmes-nous, qui voudra nous recevoir avec une sentinelle à la porte ? — « Le citoyen d'Acosta viendra demain, vous vous entendrez avec lui. » Le lendemain ce grand personnage ne vint point, mais nous eûmes la visite d'un autre butor, le colonel Blain, (marchand chiffonnier d'après ce que l'on nous dit) : « Je viens ici pour savoir où sont vos trésors, vos cachettes et vos souterrains. » — Citoyen, nous ne connaissons pas tout cela. — « Nous savons que cela existe, vous appartenez à une secte bien suspecte, et je vous assure que vous aurez un interrogatoire à subir un peu serré. Il est possible, dit-il en sortant, que vous soyez des honnêtes gens, mais enfin ! » Puis il se retira, et donna l'ordre au concierge de nous surveiller de près, de ne laisser monter personne dans notre chambre, pas même le médecin. Jusqu'à ce jour, on avait pu nous rendre des visites, mais toujours accompagné d'un factionnaire. C'était la veille de l'Ascension, aussi cette visite empêcha-t-elle, comme je vous ai dit plus haut, le P. de Guilhermy de dire la Messe ce jour là. C'est à notre concierge (délégué) que la maison doit de n'avoir pas été incendiée. On était venu avec du pétrole à la porte du N° pour y mettre le feu. Un autre jour on criait dans la rue, « il y a encore trois Jésuites dans la maison, il nous les faut cont

que coûte. Là dessus, ils viennent à la porte, réclamant les trois jésuites; notre concierge répond: " Vous ne les aurez point, ce sont des prisonniers dont je réponds: cela les calma et ils se retirèrent. Enfin les troupes de Versailles s'approchèrent. Notre délégué commença à avoir peur. Il quitta son uniforme et son écharpe rouge et se mit en pékin; (c'est-à-dire qu'il prit les vêtements d'un de nos domestiques qui était en prison. Pendant trois jours il porta dans sa poche le drapeau tricolore, afin de le placer au dessus de sa porte, et d'enlever le drapeau rouge, aussitôt qu'il verrait l'armée de Versailles. Quand les troupes eurent pris le Panthéon et furent maîtresses du quartier, nous fûmes libres, mais il n'en fut pas de même de notre concierge, il fut pris de suite: heureusement pour lui, que le P. de Guilhermy se trouva présent à son arrestation, aussi ne manqua-t-il pas de lui demander sa protection. Le Père y consentit d'autant plus volontiers, que c'était un moyen de lui payer notre dette de reconnaissance pour les services qu'il nous avait rendus; mais au fond c'était un fin renard. Le Père l'accompagna, sous bonne escorte, chez le général; sans lui il aurait été fusillé séance tenante. Enfin il eut la vie sauve, mais il ira probablement à la Nouvelle Calédonie, en attendant il est à Mazas.

Ce serait maintenant le lieu de raconter quel fut le sort de nos Pères arrêtés par les gardes-nationaux. Ils furent au nombre de 11 amenés à la préfecture de police où ils eurent à endurer toutes sortes de privations. Le 7 avril, quatre jours après l'arrestation, les Pères de Bengy, Ducoudray et Clerc, furent transférés à Mazas. Il ne nous appartient plus de raconter les glorieux combats de ces nobles victimes et de leurs frères de la rue de Sèvres: la relation qui en a été faite par le R. P. de Ponlevoy est aux mains de tout le monde et a été traduite dans toutes les langues. Quant à ceux des Nôtres qui restèrent au dépôt de la préfecture, l'un d'eux va nous raconter lui-même l'histoire de leur élargissement: —— Le mercredi, 12 avril, vers 1h. après midi, nous fûmes mis en liberté. Trois des Nôtres et 5 domestiques se rendirent à l'École pour réclamer leurs effets personnels; mais on les y retint prisonniers. Dès que j'en fus informé, malgré mes craintes d'une nouvelle arrestation, je crus qu'il était de mon devoir de venir en aide aux domestiques. Quand j'arrivai, la situation avait été compromise, et comme les autres, je me vis arrêté et menacé. J'obtins enfin du lieutenant la permission de me rendre à la préfecture de police pour exiger une pièce constatant notre mise en liberté. Mais j'avais été devancé par le concierge, délégué de la commune; je le rencontrai au bas de la rue Soufflot, et il dit aux deux gardes nationaux qui m'accompagnaient que toute démarche était inutile, et que le commandant de place ordonnait de nous garder à vue. Tout cela fut dit avec grand luxe d'injures et de menaces. — De retour à la maison, j'obtins du capitaine, qui était rentré, la permission d'aller à la préfecture, accompagné de deux gardes. Malheureusement, il était 6 heures, et je ne pus pas trouver le greffier en chef. A mon retour, on plaça des sentinelles à nos portes; les domestiques furent fouillés, et leur argent fut gardé pour le capitaine, qui le leur rendit le lendemain matin. Ce même jour jeudi 13, vers 9h. du matin, je me rendis de nouveau à la préfecture de police, toujours accompagné, et j'obtins du greffier en chef un certificat constatant notre mise en liberté. De là je fus conduit chez le commandant de place, jeune homme calme et intelligent. Après une assez longue discussion, où je m'aperçus que le comité central, opposé à la commune, avait été furieux de notre mise en liberté, j'obtins enfin les conditions suivantes. Le commandant, malgré les réclamations de ses assesseurs, déclarait par écrit que nous pouvions librement circuler dans la maison, dans les cours et jardins; que chacun d'entre nous pourrait sortir en ville accompagné par un garde sans armes; que nous serions nourris comme les autres gardes nationaux: enfin, que les quatre Belges pouvaient quitter Paris. Ce jour là deux Pères et moi nous usâmes de la permission, et nous

pûmes faire quelques visites. — Le lendemain, vendredi 14, je pus m'apercevoir qu'une grande agitation régnait parmi nos gardes; les plus mauvais étaient très irrités des concessions qui nous étaient faites. J'allai aux informations, et malgré les réticences, je devinai qu'un ordre sévère était arrivé contre nous. Vers midi une voiture cellulaire s'arrêtait devant la porte. J'allai trouver le capitaine, je lui fis part de mes soupçons, et je demandai à voir l'ordre reçu. Il était assez embarrassé, et il finit enfin par me dire que des dénonciations graves et nombreuses avaient été faites contre nous. J'exigeai alors de lui un certificat, attestant notre bonne conduite durant le séjour forcé que nous avions fait à la maison. Puis, je demandai à être immédiatement conduit à la préfecture de police, accompagné du lieutenant et du délégué de la commune. Introduit dans le cabinet de M. Levrault, chef de division, qui avait signé notre nouvelle arrestation, je n'eus pas de peine à le convaincre de l'illégalité de la mesure qu'il avait prise, et à l'aide du certificat, je prouvai que les rapports faits contre nous étaient mensongers. Après une discussion d'un quart d'heure, j'obtins enfin un ordre d'élargissement, et de plus, la permission pour les domestiques et pour nous d'emporter nos effets personnels. Enfin, nous avons pu vers 5h. du soir quitter avec nos malles notre nouvelle prison. Depuis ce moment, tous ceux qui en ont trouvé le moyen ont quitté Paris.

Les Persécutions dans le midi de la France.

Extraits des Précis historiques. Mélanges littéraires et scientifiques, par le R.P. Terwecoren, de la Compie de Jésus (*)

Marseille. — On lit dans l'Union à la date du 29 Septembre. — Samedi dernier, le Cercle religieux était fermé, sans doute au nom de cette liberté d'association que la gauche ne cessait de réclamer sous les anciens régimes. Déjà depuis longtemps

(*) Nous donnons en note le sommaire du dernier numéro de cette Revue. — Craintes, sacrilèges et chatiments à Rome. — I Craintes: que va devenir la Papauté? — II. Sacrilèges et châtiments: la mort du ministre Govone; l'ouvrier abattant le chiffre du Saint Nom de Jésus; l'officier italien montant la santa scala; le colporteur; l'architecte blasphémant; le Saint Viatique outragé; les insultes continuelles à tout ce qu'il y a de saint.

Le curé Deguerry à Mazas. — Lettre de M. de Beauvais, médecin de la prison de Mazas.

La peur des derniers Sacrements. — Introduction. — Les derniers Sacrement ne peuvent nuire à la santé du corps. — Ils lui sont très salutaires.

Sort des Ennemis de l'Eglise et de leurs adhérents (suite). — XLI. Valens, persécuteur, an 365 et 378. — XLII. Maxime, philosophe, an 371. — XLIII. Maxime, usurpateur, an 387. — XLIV. Arbogaste, rebelle, an 394. — XLV. Eutrope, ministre persécuteur, an 399. — XLVI. Gaïnas, général rebelle, an 400. — XLVII. Ruffin, rebelle, an 397. — XLVIII. Eudoxie, persécutrice, et Cyrin, an 405. — XLIX. Nestorius, chef de secte, an 432. — L. Jean, usurpateur et persécuteur, an 423. — LI. Isdegerde, persécuteur, an 444. — LII. Attila, fléau de Dieu, an 450. — LIII. Règles de jugements. Barbares de l'an 300 à 600. — LIV. Aétius, rebelle, an 455. — LV. Maxime, usurpateur, an 455. — LVI. Eudoxie, impératrice, an 455. - - - - LVII. Hunéric, persécuteur, an 484. - - - - - - LVIII. Basilique, usurpateur, an 477. - - - - - LIX. Le juif Dounouas, persécuteur, an 522. - - - - - - LX. Gélimer, usurpateur, an 531. - - - - - LXI. La France de 557 à 613. Frédégonde, etc - - - - - - LXII. Chosroes, parricide, persécuteur, an 590. - - - - - - LXIII. Juifs rebelles, an 610. - - - - - - - - - LXIV. Grégoire, rebelle, an 646. - - - - LXV. Constant, persécuteur, an 661.

L'Age du Pape Pie IX. — Trois pièces authentiques.

Variétés anecdotiques. — L'origine du timbre-poste. — La mystique des nombres. — La mystique du nombre sept. — Les sept à Bruxelles. — Le nombre sept chez les Druses.

Bulletin bibliographique. .... Actes de la Captivité et de la mort des Révérends Pères Olivaint, Ducoudray, Caubert, de Bengy et Clerc, de la Compagnie de Jésus. . . . .

L'organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps. .... Le Pèlerinage d'Assise. Histoire de Saint François, d'après les monuments. .... Phénomènes de l'Histoire universelle (IIIe partie. Phénomène chrétien). - - - - - - La France et son armée en 1870. .... Pascal et les Jésuites. - - - - - . Collection des décrets authentiques des Sacrées Congrégations romaines.

un saint religieux, aumônier du cercle, avait été jeté en prison, où il se trouve encore, soumis au secret le plus rigoureux. Quel crime a-t-il commis? On ne le saura jamais sans doute, puisque la justice ne fonctionne plus à Marseille. Les ennemis du cercle religieux ne pouvaient reprocher à cet établissement que son nom. Les 4 ou 500 membres qui le composaient, hommes des plus honorables, vous le savez comme moi, appartenant à toutes les opinions, s'y livraient aux pratiques de la piété et de la charité chrétienne; la politique était sévèrement bannie de leurs réunions: — "Le même jour, au nom de la liberté des cultes, était fermée l'église de la Mission de France, la plus fréquentée des églises de Marseille. Enfin lundi, tous les religieux de cette communauté étaient arrêtés en bloc et jetés en prison, ainsi qu'un Evêque Missionnaire de passage chez eux, sans doute pour rendre hommage en leur personne au principe sacré de la liberté individuelle. — " Une perquisition faite précédemment à leur domicile dans le but d'y trouver des milliers de fusils, n'avait, est-il besoin de le dire? produit aucun résultat. Il est clair que ceux qui accusent aujourd'hui les religieux, les prêtres et jusqu'aux plus humbles saurs d'être de connivence avec la Prusse protestante, ne croient pas eux-mêmes à cette allégation stupide.

Un Evêque missionnaire de la Chine a été maltraité à Lyon et à Marseille. C'est Mgr Dubar, évêque de Canathe, qui était de passage à Marseille lors de l'émeute. Il a adressé la lettre suivante à M. le ministre de la justice et des cultes à Tours: " Monsieur le Ministre. Je soussigné, Edouard Dubar, évêque de Canathe, vicaire apostolique du Tché-li sud-est, en Chine, ai l'honneur de vous exposer ce qui suit: — " Après avoir assisté au Concile œcuménique à Rome, j'ai quitté cette ville le 25 septembre 1870, muni d'un passe-port français, visé à la légation de France à Rome, avec destination pour la Chine. " Mon dessein était de me rendre à Marseille, pour m'embarquer sur un vapeur des messageries en partance pour la Chine. Je suis arrivé à Marseille le 25 Septembre, vers 2h ½ du soir, et je suis descendu à la maison des Pères de la Compagnie de Jésus, pour y attendre le jour de mon départ. — " J'étais à peine installé, lorsque vers 4h, les gardes civiques organisés à Marseille ont fait invasion dans la maison des RR. PP. Jésuites; et, sans aucun mandat, sans aucun ordre, se sont rués sur moi, ainsi que sur le P. Marchi, sujet italien, mon secrétaire; et nous ont arrêtés, s'emparant de ma valise de voyage contenant mon argent, mes papiers d'évêque et mes lettres; mon secrétaire ainsi que les Pères de la maison subirent le même sort. Les gardes civiques nous ont retenus prisonniers toute la nuit nous accablant des injures les plus grossières, nous faisant subir les plus mauvais traitements, et menaçant de nous égorger. — " Le lendemain, je fus conduit au parquet de M. le procureur de la République qui, sur le vu de mon passe-port, ne voulut pas signer l'ordre de mon arrestation. Conduit alors à la préfecture de Marseille, les autorités administratives hésitèrent un instant à m'incarcérer, et je fus de nouveau ramené chez M. le procureur de la République, qui, avec beaucoup d'énergie, persista dans son refus de me faire emprisonner. — " Je fus donc de nouveau reconduit à la préfecture, entouré d'hommes armés, au milieu d'une populace qui proférait des menaces horribles et d'atroces injures. Arrivé à l'hôtel préfectoral, ma détention fut maintenue, sans que je pusse faire entendre une seule parole pour ma justification. La nuit avançait, je fus jeté, avec les Pères Jésuites et mon secrétaire, dans un cachot humide et sombre; nous fûmes fouillés de la tête aux pieds; on nous enleva nos bréviaires et nos objets de dévotion, nos porte-monnaie, et, ce qui a été extrêmement douloureux pour moi, on m'a arraché mon anneau pastoral, ma croix et ma chaîne d'évêque, insignes de ma dignité. — " Vers une heure du matin, nous fûmes tirés du cachot et conduits avec le même appareil dans la maison d'arrêt de St Pierre. — " Arrivés en prison, on nous enleva nos vêtements ecclésiastiques, on nous

affubla du costume des prisonniers; nous fûmes enfermés dans des cellules séparées et tenus au secret le plus rigoureux, sans pouvoir communiquer entre nous, ni même nous voir de loin. — " Ce ne fut que quelques jours après que le parquet de Marseille voulut bien nous faire rendre nos bréviaires et nos chapelets, et nous autoriser à recevoir de nos amis des vêtements convenables. L'écrou de la prison porte, relativement à notre incarcération, ces mots significatifs: sans motifs. En effet, notre arrestation a été injuste, illégale; on ne nous a pas même interrogés, et les règles protectrices de la procédure de l'instruction criminelle ont toutes été indignement violées à notre égard. — " C'est contre ces faits que je viens protester auprès de Votre Excellence, au nom de mes compagnons d'infortune et en mon nom. — " Sans égard pour ma qualité de citoyen français rentrant librement dans la patrie, muni d'un passe-port; sans égard pour ma qualité d'Evêque et de Missionnaire, j'ai été plus indignement traité au milieu d'un peuple civilisé que je ne l'ai jamais été au milieu des persécutions que j'ai subies dans l'extrême-Orient. — " Je n'ai recouvré la liberté que depuis hier, après avoir langui en prison pendant huit jours. Mon secrétaire a été relâché ce matin; les autres Pères Jésuites, au nombre de huit, sont encore en prison et au secret le plus absolu. — " Grâce à la bienveillance du parquet du tribunal de Marseille, j'ai pu retrouver quelques-uns de mes papiers et quelques effets. Les autres ont disparu dans le sac et le pillage de la maison des Pères de Marseille. Une somme de 1,000 francs, que j'avais dans mon sac de voyage, a disparu. — " Les gardiens de la maison d'arrêt de Marseille, plus humains que ceux qui nous ont arrêtés, ont adouci, autant qu'ils ont pu, notre cruelle situation. Pour être juste, je dois porter ce fait à la connaissance de Votre Excellence. — " Je pars demain sur le vapeur le Tigre, pour me rendre en Chine, dans ma mission au Tché-li sud-est. — " Votre Excellence n'ignore pas les services que les missionnaires rendent à la religion et à la civilisation. Elle sera, je n'en doute pas, profondément affectée du traitement que nous avons subi à Marseille; mais je n'ai pas hésité à porter ces faits à la connaissance de Votre Excellence, parce qu'il lui importe, dans l'intérêt de la France, notre patrie, d'en prévenir le retour. — " Si je viens protester auprès de Votre Excellence et lui demander justice, je le fais néanmoins sans amertume contre les autorités qui ont permis ou toléré une telle conduite. Je plains ceux qui ont agi contre nous avec tant d'inhumanité, priant Dieu de rendre à la France le calme et la paix. — " Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

+ Edouard Dubar, S. J.

On écrivait de Marseille: " Pendant qu'une troupe armée se ruait sur la maison d'habitation des Jésuites, les traitant comme on sait, une autre cernait la chapelle et y entrait bruyamment, faisant fuir les fidèles qui s'y trouvaient. Au moment de leur irruption, on chantait le salut, et le Saint-Sacrement était exposé. Plusieurs des gardes civiques allèrent s'emparer de l'autel de l'officiant, qu'ils emmenèrent; d'autres, qu'avaient suivi des femmes (et quelles femmes!), se mirent à exécuter des danses et des chants obscènes, tandis que l'un d'eux, monté en chaire, parodiait les enseignements de l'Église. Pendant ces saturnales, le Saint-Sacrement est resté exposé sur l'autel. Le lendemain seulement, l'Évêque de Marseille le fit enlever par des membres de son clergé."

On lit dans la Semaine liturgique de Marseille: " D'énergiques protestations se sont élevées contre la détention des Pères Jésuites et l'occupation de leur domicile à Marseille. Grâce à ces efforts dévoués, l'église de la Mission de France a été débarrassée, depuis le vendredi 7 octobre, des gardes civiques qui s'y livraient, dit-on, à de véritables profanations et des parodies sacrilèges. Aujourd'hui, le poste est occupé par la garde nationale et la garde mobile. Espérons, comme une feuille locale le laissait entrevoir ces jours-ci, que cette église sera bientôt rouverte aux fidèles et rendue au culte. Nous avons tous hâte d'y retourner pour offrir à notre divin Maître, dont la présence eucharistique était là si

peu respectée la semaine dernière, l'expiation de nos prières et le témoignage de notre ardent amour, en compensation des irrévérences dont il a été l'objet. Les catholiques de Marseille, et nous sommes sûrs d'interpréter fidèlement leur pensée, le désirent avec toute l'ardeur de leur foi outragée et toute l'énergie de convictions qu'un régime de liberté se doit de respecter jusqu'au scrupule. Ils veulent se prosterner de nouveau devant cette image de la Vierge Immaculée, demeurée trop longtemps déjà privée du culte spécial que la ville de la Bonne Mère se plait à rendre à celle que nos pères regardaient comme la protectrice et la patronne spéciale de la France. — « Il ne nous convient pas de réfuter ici toutes les inventions odieuses auxquelles les faits dont il s'agit ont donné lieu dans des propos publics ou privés, comme dans certaines feuilles plus ouvertement hostiles à notre Sainte religion et à ses Ministres ; mais notre devoir rigoureux est de prémunir nos lecteurs contre ces calomnieuses imputations qui essaieront vainement de ternir la réputation de religieux bien connus pour leur zèle et leur parfaite régularité de mœurs. De courts extraits de lettres anonymes ont été publiés, mais sans indication de nature à détruire cette forte présomption qu'elles ont été jetées là par une main ennemie, dans un but facile à comprendre. Quant aux mouchoirs artistement brodés, recueillis, disent les mêmes feuilles, dans la sacristie, les agents chargés de l'inventaire n'ont pas vu que c'étaient des corporaux, des purificatoires et des linges sacrés servant au Saint Sacrifice. — « Nous noterons, pour mémoire, la singulière confusion que l'on a faite à propos des des œuvres pies, additionnées par le directeur de l'archiconfrérie dans l'espace d'un mois, et dont on a formé le total en francs et centimes !!

« Une audience a été sollicitée de M. Esquiros, dit-on, par un bon nombre de notables de la ville, qui désiraient protester contre l'arrestation des Pères Jésuites et la fermeture de leur maison et de leur église. Cette demande, quoiqu'elle ait été réitérée, est restée sans réponse. Les signataires se sont alors décidés à recourir au gouvernement de Tours. — « Les anciens élèves des Jésuites à Marseille ont adressé à M. l'Administrateur supérieur du Département des Bouches-du-Rhône, une protestation qui leur fait honneur : La voici. — « Monsieur l'Administrateur supérieur. Les soussignés, anciens élèves des Jésuites, résidant à Marseille, viennent vous demander un acte de justice. « Des hommes paisibles, un Evêque Missionnaire, des prêtres, parmi lesquels plusieurs sont infirmes et âgés, ont été violemment arrachés de leur domicile par des gens armés, sans qualité et sans mandat ; ils ont été entraînés au dépôt de la préfecture, confondus avec les plus ignobles malfaiteurs, puis conduits à la maison d'arrêt de St Pierre, où ils sont encore renfermés en ce moment. En présence d'un attentat aussi grave à la liberté individuelle et à la liberté de conscience, libertés garanties par toutes les constitutions vraiment libérales, c'est un droit pour nous, Français, citoyens de Marseille, de demander justice à l'autorité, alors surtout que des perquisitions minutieuses, opérées à plusieurs reprises, n'ont amené la découverte d'aucun fait reprochable. — « Quelles sont donc les graves accusations qui ont provoqué cette incarcération ? Marseille veut les connaître. — « On accuse, on insulte des hommes privés de liberté avant même qu'aucun grief soit formulé, on livre leur demeure à l'orgie et à une dévastation honteuse ! Quels termes assez énergiques pourraient flétrir de pareilles indignités ? — « Nous qui leur devons les bienfaits de l'éducation, nous croirions manquer aux plus simples notions de l'honneur et du devoir si nous n'élevions pas la voix pour proclamer hautement l'innocence de nos anciens maîtres. — « En face des outrageantes imputations auxquelles ils sont en butte, nous déclarons que l'enseignement que nous avons reçu chez eux a toujours eu pour base la plus pure morale et le dévouement au pays. Dieu et Patrie, c'était leur programme ; nous en prenons à témoin les milliers de leurs élèves qui, dans les rangs de notre vaillante armée, offrent héroïquement leur sang pour la défense du pays. — « Nos vénérés maîtres nous enseignaient que l'honnêteté et la justice sont des lois suprêmes, qui doivent diriger ceux qui sont gouvernés comme ceux qui

gouvernement; et nous pouvons dire que ces principes nous ont toujours servi de règle dans notre conduite politique. — « Nous l'affirmons donc hautement, nous, élèves des Révérends Pères Jésuites, les leçons que nous avons reçues d'eux sont celles de la plus haute morale, du plus noble et du plus sincère patriotisme; et ces enseignements, c'est autant par l'exemple que par la parole qu'ils nous les ont donnés. — « Voilà les Jésuites tels que nous les avons connus, et les voilà tels qu'ils sont encore. — « Dans la libre Amérique, en Angleterre, en Belgique, partout où la liberté est la base des institutions, les Jésuites ne sont pas exclus du droit commun; et, dans ces Etats, l'acte que nous dénonçons à votre justice et à votre impartialité eût été immédiatement puni comme un attentat des plus graves. — « Nous ne ferons pas à nos vénérés maîtres l'injure de nous arrêter aux honteuses insinuations qui ont été dirigés contre eux, et dont l'indignation publique a déjà fait justice. — « Mais, en ce qui concerne l'accusation politique que l'on cherche vainement à faire peser sur eux, à cause de leur caractère religieux et non à raison de leurs personnes, nous ne craignons pas, sous notre caution personnelle, de demander leur élargissement immédiat. — « Et si, comme nous en avons d'avance la certitude, l'accusation ne se trouve basée que sur des délations de mauvaise foi, si aucune preuve ne vient les justifier, nous crierons partout: *Honte aux calomniateurs!* — « Et vous, haut fonctionnaire de la République, vous voudrez, nous n'en doutons pas, au nom de la dignité du pays et de l'honnêteté publique, au nom des principes qui sont le fondement du gouvernement républicain, vous voudrez, avec nous, pour les victimes, une éclatante réparation. — « Nous avons l'honneur d'être avec respect, Monsieur l'Administrateur supérieur, vos très humbles serviteurs. (*Suivent les signatures.*)

Mgr Guibert, Archevêque de Tours, a écrit à M. le Ministre de l'intérieur au sujet des violences commises à Lyon et à Marseille contre des membres de communautés religieuses. L'archevêque ne connaissait pas encore l'arrêté de M. Esquiros, qui a expulsé de France les Jésuites de Marseille, et mis leurs biens sous séquestre. La situation s'est donc aggravée. Voici la lettre de l'éminent prélat, datée de Tours, le 13 Octobre 1870: — « Monsieur le Ministre. Dans la position qui m'est faite à Tours par les événements, je reçois les vœux et parfois les plaintes de plusieurs de mes vénérables collègues, et je regarde comme un devoir de les transmettre au gouvernement. Qu'il me soit donc permis, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention sur de graves excès qui se sont commis dans le Midi, et que déplorent non seulement les évêques, mais tous les honnêtes gens. — « Vous ignorez, sans doute, que les prêtres de Lyon, appartenant à divers ordres religieux, ont été, les uns incarcérés, d'autres chassés de leurs demeures; ce qui est apparemment plus facile pour les prétendus patriotes que de chasser les Prussiens. Peut-être aussi ne savez-vous pas que, depuis 17 jours, 10 prêtres et 4 Pères de la Mission de France, à Marseille, sont retenus en prison. — « Ces violences se sont accomplies sous de misérables et absurdes prétextes. Mon patriotisme a besoin d'espérer que nous viendrons à bout de l'invasion; mais, quand j'entends dire que le clergé envoie de l'or et des armes aux Prussiens, quand je vois un peuple assez infirme d'intelligence pour le croire, et des autorités locales assez faibles pour se rendre complices de telles extravagances, je ne puis m'empêcher de trembler pour l'avenir de mon pays. — « Personne, dans les rangs ecclésiastiques, ne songe à mettre obstacle à l'établissement du nouveau gouvernement; mais je doute qu'on fasse les affaires de la République en violant le domicile de citoyens paisibles et en blessant toutes les consciences chrétiennes. — « L'honorable membre du gouvernement que j'ai pour hôte m'a toujours manifesté des pensées de modération et de bienveillance; et j'ai la confiance, Monsieur le Ministre, qu'un esprit aussi honnête et aussi élevé que le vôtre reconnaîtra la nécessité de mettre promptement un terme à de brutales injustices. La détention des prêtres et des Pères de la Mission de France, à Marseille, si elle se prolongeait plus longtemps, serait une tache pour la République naissante, et ne pourrait que faire mal augurer de son avenir. —

Veuillez bien agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. † J. Hippolyte, archev. de Tours.

P.S. Au moment où j'achève cette lettre, je reçois de Marseille une pétition adressée aux membres du gouvernement de la défense nationale de Tours, et signée par les noms les plus honorables. Cette pétition tend à obtenir la mise en liberté des Pères de la Mission de France, injustement et illégalement emprisonnés; elle est accompagnée d'une demande inutilement adressée à M. l'administrateur supérieur du département des Bouches-du-Rhône, et revêtue de 55 signatures des plus recommandables. On me prie de transmettre ces pièces au gouvernement de Tours, et d'appuyer une démarche inspirée par un sentiment de justice; je les joins à ma lettre; elles en sont comme les pièces justificatives." —— Le jeudi 13 Octobre, Mgr l'évêque de Marseille, profitant d'une autorisation qu'il sollicitait depuis longtemps, a pu porter à la prison de St Pierre, où les Pères Jésuites étaient encore incarcérés, les consolations et les encouragements de sa parole. —— Ces religieux sont enfin sortis de leur prison, mais pour être expulsés du territoire français.

Mgr l'archevêque de Tours, ayant appris l'arrêt d'exil porté par M. l'administrateur des Bouches-du-Rhône contre les Pères de la Mission de France à Marseille, a adressé à M. le ministre de l'intérieur une seconde lettre; nous sommes en mesure de la faire connaître à nos lecteurs; elle leur offrira autant d'intérêt que la première. —— *Monsieur le Ministre,* —— Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier, je me plaignais de l'emprisonnement, à Marseille, de 10 Pères et de 4 Frères de la Mission de France, appartenant à la Compagnie de Jésus, et je faisais appel à votre esprit de justice pour obtenir leur mise en liberté. —— Je lis aujourd'hui dans une dépêche de l'agence Havas qu'on les expulse de notre territoire et que leurs biens sont mis sous séquestre. —— Vous avez, Monsieur le Ministre, des préfets qui se croient tout permis, pour lesquels aucune loi n'est sacrée, et qui pensent pouvoir, à leur gré, disposer de la liberté et des biens des citoyens. C'est ainsi qu'on blesse tous les sentiments honnêtes d'un pays; ce n'est pas ainsi que l'on fonde une République. —— Vous pourriez, malgré notre passé, nos mœurs et nos traditions, faire accepter cette forme de gouvernement, en respectant tous les droits et toutes les croyances; mais des actes violents et arbitraires, comme ceux de l'administrateur des Bouches-du-Rhône, ne sont pas faits pour convertir les hommes d'ordre au système républicain, dont on essaie pour la troisième fois. Est-ce qu'il entrerait dans les destinées de notre malheureuse patrie de n'avoir plus que la liberté de changer de despotisme, et devrait-elle, après avoir porté pendant de longues années le poids du pouvoir personnel d'un seul, être condamnée à ployer sous la volonté capricieuse des administrateurs envoyés dans les provinces? —— J'ai la confiance, Monsieur le Ministre, qu'il n'en sera pas ainsi, et que le gouvernement de la défense nationale ne supportera pas que des mesures aussi odieuses s'abritent sous son nom. —— Veuillez bien agréer, etc. † J. Hippolyte archev. de Tours.

Expulsion des Jésuites d'Aix.

On lit dans l'Union, 23 Octobre. —— La maison des Pères jésuites, à Aix, a subi le contre-coup des passions brutales qui ont si durement persécuté les jésuites de Marseille. Cette communauté, qui n'est connue que par ses saintes œuvres, s'est trouvée gravement menacée, et les autorités de la ville d'Aix se montraient impuissantes à la protéger. Le sous-préfet les a invités à quitter l'arrondissement dans les 3 jours, menaçant sans cela d'une émeute. On obtempéra à cet ordre. Tous les Espagnols sont partis pour leur patrie: ils ont trouvé dans leur consul de Marseille toutes les facilités désirables. Les autres se dispersent chacun de son

cée hors de l'arrondissement. C'est un bien triste spectacle : il y a surtout quelques vieillards pour lesquels cet exil est particulièrement cruel. Mercredi matin les scellés doivent être apposés sur tous les immeubles. Naturellement la question légale reste entière : ce n'est qu'à la violence qu'on cède.

Expulsion des Jésuites de Dôle par Garibaldi.

On lit dans l'Union : — Depuis que le chef des chemises rouges a été nommé généralissime des francs-tireurs de l'Est, il agit en maître dans notre pays. On connait l'école libre de Notre-Dame du Mont-Roland, à Dôle, dirigée par les membres de la Société de Jésus. Elle continuait ses bonnes et fortes traditions, lorsque tout à coup sur elle est venue passer la tempête. L'établissement avait fait preuve de patriotisme en logeant, dès le 19 Octobre, 800 hommes, gardes-nationaux mobilisés de l'arrondissement de Gray (Haute-Saône); ils avaient été reçus dans des casernements préparés à cet effet et indépendants du local réservé aux élèves et aux maîtres. Tous se sont montrés reconnaissants. Mais d'autres visiteurs devaient arriver. — Le Dimanche 23 Octobre, à midi et demi, deux membres de la commission municipale de la ville de Dôle, accompagnés d'un peloton de gardes nationaux en armes, se présentèrent à la maison des Jésuites, et leur communiquèrent un arrêté portant expulsion immédiate des Jésuites de Dôle, avec ordre d'exportation à 20 lieues du quartier général. Cet arrêté, signé Bordone, colonel d'état-major, était pris au nom de Garibaldi, avec ces mots : « Pour le général et par son ordre ». On n'avait pas pris la peine de le motiver. — Le R. P. Recteur protesta au nom de la liberté d'enseignement, de la justice et du droit, au nom de toutes les familles dont les enfants lui étaient confiés. Tout ce qu'il put obtenir ce fut un sursis de 24 heures. L'un des membres de la commission municipale, porteur de l'arrêté, sommé de donner les motifs de l'expulsion, répondit au R. P. Recteur : « Monsieur, lorsqu'on m'a envoyé à Cayenne on ne m'a pas donné d'explication. » Le lecteur remarquera la convenance du rapprochement. — Cette odieuse mesure a excité l'indignation de la population de Dôle et des gardes nationaux mobilisés logés dans l'établissement. Elle rencontra dans toute la France la réprobation des gens de bien. Reste à savoir si Garibaldi a le pouvoir d'abolir la loi du 15 Mars 1850 en vertu de laquelle les membres des Congrégations religieuses ont le droit d'ouvrir des maisons d'enseignement supérieur, et si cet étranger peut chasser de leurs demeures des citoyens français. — La triste affaire de l'expulsion des Jésuites de Dôle par Garibaldi forme comme un dossier où doivent prendre place tous les documents importants ; à ce titre nous publions les deux lettres suivantes de Mgr. l'Évêque de Saint-Claude : elles sont un témoignage de la sollicitude du vénérable prélat. — « Saint-Claude, le 30 Octobre 1870. — « Monsieur le rédacteur. — « Veuillez avoir la bonté d'insérer dans le prochain numéro de votre estimable journal l'article et les pièces ci-jointes » — « Recevez, etc. Le secrétaire de l'Évêché Joseph Boudier Ch. S.

Saint-Claude, le 27 Octobre 1870. — A MM. les membres du gouvernement de la défense nationale. « Messieurs, Il est douloureux pour un Évêque français, à l'heure des grandes épreuves de la patrie, d'élever la voix et de signaler le danger que font courir à la liberté et aux droits les plus sacrés de ses enfants, ceux-mêmes qui la doivent défendre. — « Le général Garibaldi, cet étranger auquel le gouvernement de la défense nationale a fait l'honneur de l'associer à nos généraux et à notre armée, vient de chasser de leur maison et de la ville de Dôle, les RR. PP. Jésuites, mes diocésains, citoyens innocents et paisibles qui, depuis le commencement de la guerre, s'étaient signalés par leur empressement à recevoir nos soldats et nos blessés dans les bâtiments qui leur appartiennent. — Le pays, Messieurs, tourne les yeux vers vous ; il, grâce aux épreuves que lui inflige l'invasion ennemie se joint celle de voir les

droits de tous les Français, la liberté et la sécurité personnelles foulées aux pieds par ceux que vous avez investis de l'autorité, il attend avec confiance de vous, réparation, protection, justice ferme et prompte. — « Sauvez la république, Messieurs, en apprenant à tous que vous ne tolérez de la part de personne des attentats qui la feraient haïr ; en montrant que dans ce gouvernement les personnes et les propriétés sont inviolablement respectées ; en rassurant les populations honnêtes, blessées profondément par des mesures qui sont une menace à tous les citoyens. — « Je mets sous vos yeux, Messieurs, la pièce authentique contre laquelle protestent avec moi tous les vrais amis de la liberté, et j'ai trop de confiance en votre haute équité pour ne pas espérer que vous ferez un favorable accueil à ma juste réclamation. — « Agréez, Messieurs, etc. — + Louis Anne, Evêque de Saint Claude.

A M. l'Administrateur du Jura, — Monsieur l'Administrateur, — « Je m'adresse à vous pour protester hautement contre les mesures violentes et arbitraires dont le général Garibaldi vient de se rendre coupable envers les R. R. Pères Jésuites du collège de Dôle. — « Ces religieux inoffensifs, directeurs sous ma responsabilité, d'un collège florissant, viennent d'être expulsés de leur propriété, et atteints dans leur liberté de citoyens français par un ordre d'expulsion signé Bordone, chef d'état major. — « Tous les gens de bien, tous les amis du droit gémiront avec moi de l'entreprise que vient de commettre le général Garibaldi contre des hommes qui ne méritent aucun reproche. — « Si cet étranger peut venir attenter ainsi aux biens et aux personnes des citoyens, et prononcer des décrets de bannissement sans la moindre forme de justice, s'il n'y a point d'appel de ses décisions tyranniques, la liberté et la sécurité ne sont plus que des mots, et la République, qui doit nous les garantir, ne sera plus qu'un mensonge. — « Je mets sous vos yeux, Monsieur l'Administrateur, la pièce inqualifiable que je dénonce par ce courrier au gouvernement de la défense nationale, et je rends trop justice à vos lumières, à l'indépendance de votre caractère et à votre équité, pour ne pas être assuré que vous ferez un favorable accueil à ma réclamation. — Agréez, Monsieur l'Administrateur, etc. + Louis Anne, Evêque de St Claude.

Lettre du R. P. M. Berger, Recteur du collège de Dôle, au rédacteur du journal l'Impartial des Vosges.

Dôle, 25 Septembre 1871, « Monsieur, — Vous me communiquez un article du journal la *Gazette Vosgienne*, rapportant le récit du colonel Bordone, au sujet de notre expulsion de Dôle en octobre 1870, et vous me demandez ce que je pense de ce récit. Je vous dirai qu'il est complètement faux. Voici le véritable exposé des faits, avec la reproduction exacte des pièces authentiques que j'ai entre les mains.

Garibaldi était à Dôle depuis quelques jours, lorsque le mardi, 18 octobre, trois délégués de la commission municipale nous informaient que nous aurions à fournir le logement nécessaire à 500 hommes, y compris le personnel des officiers. Le jeudi 20, ces Messieurs nous envoyaient un total de 8 à 900 hommes, gardes nationaux mobilisés de Gray et de la Haute-Saône en général. Nous n'avons eu qu'à nous louer des bonnes dispositions des soldats et de la complaisance avec laquelle les officiers ont bien voulu se contenter de la modeste réception faite à un personnel aussi nombreux. — Nous avions bien lieu de compter sur une tranquillité relative, et, au milieu de notre collège transformé en caserne, nous continuions nos classes, ouvertes à nos élèves depuis le 12 Octobre. — Notre confiance s'était accrue à la suite d'une visite qui me fut faite le samedi 22. A 2 heures du matin, deux officiers garibaldiens demandaient à me voir. Je les reçus aussitôt, et l'un deux, prenant la parole, me dit : « Nous venons vous trouver de la part du général Garibaldi. Je suis officier français, commandant de place à Dôle ; mon compagnon est capitaine italien ; tous les deux nous sommes au service du général. Il y a dans cette ville des citoyens qui vous veulent du mal. Tout à l'heure l'un d'eux s'est présenté à moi et m'a dit qu'il se propose de venir ce matin, accompagné de quelques membres de la

garde nationale, vous signifier l'ordre de quitter la ville. J'ai répondu à cet homme, après lui avoir demandé son nom, que je le ferais mettre en prison si quelque chose était tenté contre vous. J'ai rapporté au général ce qui s'est passé, et le général m'a dit : Allez immédiatement trouver les Jésuites, et dites-leur de ma part que tant que j'aurai à Dôle une chemise rouge, ils n'auront rien à craindre. De plus, envoyez-leur une garde de 4 hommes, dès le matin, avec la consigne de faire feu sur quiconque viendra les molester. » — Ce commandant de place était M. Foulque d'Avignon, capitaine d'état-major. Je lui fis observer que ce renfort me paraissait inutile, eu égard à la nombreuse garnison qui occupait notre maison. Il insista, et j'acceptai. — A 5 h. M. Hubert Duplessis, sous-lieutenant dans un bataillon de mobiles des Alpes-Maritimes, arrivait avec le nombre d'hommes indiqué. Il m'apprit qu'il avait réellement reçu l'ordre de faire feu sur tout homme qui essaierait de nous attaquer. — Toutes nos espérances devaient bientôt s'évanouir. — Le lendemain dimanche 23, le citoyen Robert, simple soldat dans la garde nationale sédentaire de Dôle, et non pas capitaine, comme l'affirme le colonel Bordone, se rendait à Mont-Roland,(*) suivi d'un peloton de gardes nationaux. Il était muni d'un ordre du colonel Bordone, dont voici le vrai texte, pris sur la copie laissée par Robert et signée par lui : — Dôle, 23 Octobre 1870. — Citoyen,

Vous vous transporterez immédiatement, avec vos 20 hommes de choix, à Mont-Roland, et vous en ferez partir sans retard aucun tous les anciens habitants, en leur interdisant le séjour du département jusqu'à nouvel ordre. Il leur sera donné une réquisition pour qu'ils se retirent dans les environs de Lyon, de la Savoie ou de la Suisse. — « Pour le général et par son ordre. — Le colonel d'état-major, — Signé : Bordone.

Au citoyen Robert, membre de la ligue de l'Est, à Dôle. — « Pour copie conforme : L. Robert.

Quels sont les griefs qui ont pu motiver cet ordre ? Aucun n'est signalé. Le P. Huguet, vénérable religieux, âgé de 72 ans, et les deux Frères coadjuteurs qui résidaient à Mont-Roland pour le service de la chapelle et du pèlerinage, durent céder à la violence et ils descendirent au collège, escortés d'hommes en armes. Ce cortége y arrivait à midi et demi. Le citoyen Robert me demanda, et je me présentai. Le sous-officier commandant le peloton nous fit entourer par ses hommes l'arme au bras, et le citoyen Robert lut aussitôt un second ordre, dont voici le vrai texte, je le transcris sur la copie authentiquée par le citoyen Robert lui-même : — Dôle, le 23 Octobre 1870. — Citoyen, — Immédiatement après votre retour et l'évacuation de Mont-Roland par les Jésuites, vous aurez à vous transporter également dans leur établissement, situé dans la ville de Dôle, et à y procéder à l'évacuation immédiate des lieux dans les mêmes termes que ceux indiqués dans ma première lettre. Il faut que ces deux mesures soient prises presque simultanément, et que, dans tous les cas, elles soient exécutées avant 11 heures du matin. — Pour le général et par son ordre, — Colonel Bordone.

Sous peine des tribunaux militaires, ils doivent se tenir éloignés du quartier général à une distance d'au moins 20 lieues en arrière.

Au citoyen Robert, membre de la ligue de l'Est. — Pour copie conforme : L. Robert.

Dans cet ordre, comme dans le précédent, dont le texte diffère essentiellement du texte donné par Bordone, aucun grief n'est signalé. — Après la lecture de cette pièce, je protestai contre l'injustice de la sommation qui nous était adressée : Quels reproches avez-vous à nous faire ? — Personnellement, nous ne venons pas vous accuser. Nous remplissons un mandat. — Nous avons des élèves dont nous sommes responsables devant Dieu et devant leurs parents, nous n'obtempérerons pas à vos ordres. — Le citoyen Robert sortit pour demander, dit-il, un sursis au quartier général. Il revint bientôt après nous annoncer que 24 heures nous étaient accordées, et qu'il passerait au collège dans la soirée

(*) Mont-Roland est la maison de campagne du collège. Cette maison est située au sommet d'une montagne qui domine Dôle, et son église est le siège d'un pèlerinage très-fréquenté.

afin de me remettre la copie conforme que je lui avais demandée, et de prendre nos noms pour rédiger des passeports. — Aussitôt après le départ du citoyen Robert et de ses hommes, je m'étais empressé de recourir à M. le sous-préfet de Dôle, et d'envoyer quelqu'un chez M. le procureur de la République pour les prier de vouloir bien soutenir ma résistance. Ces Messieurs soumis, eux aussi, à la pression garibaldienne, se déclarèrent impuissants à nous donner un appui. — M. le colonel de la Pommeraye, officier de la Légion d'honneur, bien connu dans notre ville par la droiture et la loyauté de son caractère chevaleresque, nous fit l'amitié de se rendre auprès de Garibaldi, afin de s'assurer que l'arrêt venait de lui, et pour défendre, avec nos intérêts, ceux des familles dont les enfants nous étaient confiés. — A 2 heures, M. de la Pommeraye était au quartier général, et voici, d'après les notes rédigées par lui-même aussitôt après son entretien, le récit de cette visite. — Le colonel, arrivé à la sous-préfecture où résidait le général, lui envoya sa carte portant sa qualité de colonel de la garde de Paris, en retraite. Après une demi-heure d'attente, le général le reçut, debout, couvert et entouré d'une demi-douzaine d'officiers ; et, sans le saluer, lui demanda ce qu'il voulait. Il est facile de comprendre que le colonel fut blessé d'une réception si opposée à nos habitudes de politesse, et aux égards auxquels il croyait avoir droit. Il dut prendre sur lui pour ne pas se couvrir aussi ; mais il ne le fit pas, dans la crainte de nuire à la cause qu'il venait défendre ; et voici à peu près les paroles qui furent echangées : — Général, il existe à Dôle un établissement de Jésuites, destiné à l'éducation de la jeunesse, et où sont en grand nombre les enfants des familles les plus honorables de notre province. Vous venez de leur retirer la protection dont vous les aviez entourés à votre arrivée dans notre ville, et vous avez prononcé leur renvoi. Je viens faire appel à votre justice, en vous priant de revenir sur une mesure qui n'a été provoquée par aucun acte coupable de la part des Jésuites. — Les Jésuites sont exclus de la France par les lois du pays ; je n'ai fait que m'y conformer. — Les lois du pays, général, ne prononcent pas l'expulsion des Jésuites, puisque depuis de longues années ils se livrent en sécurité à l'éducation de la jeunesse. Ils sont citoyens au même titre que tous les Français, et comme eux ils ont droit, au contraire, à la protection des lois dans leurs personnes et dans leurs propriétés. — C'est possible, mais les Jésuites élèvent mal la jeunesse, et ne méritent pas ma protection. — Je proteste hautement contre cette opinion, général ; car j'ai un fils qui a été élevé par eux, dans la maison de cette ville. Aujourd'hui il combat pour la France. Il est capitaine d'état-major à Metz ; et je sais qu'aujourd'hui comme toujours, il s'y conduit en bon citoyen, en brave soldat, de manière à honorer son pays, son épaulette, et ceux qui l'ont élevé. — Ce peut être votre opinion, mais tout le monde ne pense pas comme vous. — Je le sais, général ; mais ceux qui ne pensent pas comme moi forment la minorité des habitants de cette ville ; et je crois être en ce moment l'organe d'une majorité bien au-dessus de cette minorité par le nombre et par la qualité. — N'importe, je n'estime pas les Jésuites : je les considère comme des hommes dangereux, que l'intérêt de mes opérations militaires m'ordonne d'éloigner de cette ville. C'est une mesure d'ordre et de précaution. — Général, je suis un vieux soldat. J'ai servi 43 ans mon pays avec honneur ; et je ne serais pas ici pour défendre les intérêts des Jésuites, si vos accusations étaient fondées ; et permettez-moi de vous le dire, la mesure que vous avez prise est une mesure de désordre et de désunion. — Je ne suis pas seul à l'avoir prise. Ils ont été expulsés de Lyon, de Marseille et d'autres villes. — C'est vrai, mais la commission du gouvernement a jugé ces mesures illégales et les a annulées. — Les Jésuites n'en sont pas moins expulsés. Ils ne rentreront pas. — Permettez-moi une dernière observation, général, il y a encore beaucoup d'enfants chez les Jésuites, et ils vont être inopinément jetés sur le pavé. — Oh ! cela m'est bien égal. Ils rentreront dans leurs familles, où ils seront mieux que chez les Jésuites. — Vous avez aussi prononcé qu'ils eussent à se tenir à 20 lieues de ce pays-ci. Cela leur est bien difficile dans ce temps de trouble, où les communications sont interrompues. —

Oh ! peu nous importe qu'ils aillent où ils voudront pourvu qu'ils partent. —— Alors un officier, qui devait être le chef d'état-major, s'approcha poliment du colonel de la Pommeraye, et lui dit : « Colonel, le général est fermement résolu à faire exécuter sa décision, et je vous prie de ne pas insister. » Là-dessus, le colonel de la Pommeraye salua et se retira, sans que Garibaldi ait encore touché son chapeau ; mais le chef d'état-major conduisit le colonel jusqu'au bas de l'escalier. — Comment expliquer un changement si brusque dans les dispositions de Garibaldi à notre égard ? D'après des renseignements particuliers, que nous croyons exacts, Bordone aurait, pendant que M. de la Pommeraye faisait antichambre, parlé à son général et obtenu de lui l'approbation de l'arrêt qu'il avait porté contre nous, et qui était la contradiction de la communication faite la veille par le capitaine Foulque. —— Au reste, nous sommes simples narrateurs et n'avons pas mission pour donner la solution des difficultés que ce changement peut soulever. —— Après cette nouvelle démarche, restée infructueuse comme les précédentes, nous crûmes devoir céder momentanément à l'orage. C'était l'avis de toutes les personnes que nous consultâmes, c'était surtout ce que demandait la sécurité de nos élèves. Les insultes et les menaces que nous adressaient dans les rues les soldats garibaldiens, cantonnés dans la ville, étaient significatives. Il est des situations que l'on ne peut bien apprécier que sur place. Les événements qui se passèrent bientôt après à Autun, où les mêmes garibaldiens se livrèrent, dans le petit séminaire et dans d'autres maisons religieuses, aux violences que l'on sait, ont fait voir ce que nous pouvions craindre. — Il est facile de juger, d'après les faits que je viens de raconter et que j'affirme, pièces en main, être l'exacte vérité, de la sincérité du colonel Bordone dans son récit du départ des jésuites de Dôle. — Il est faux qu'il y ait eu « des signaux se faisant chaque nuit entre les habitants de Mont-Roland et le gardien du clocher de l'église de Dôle ». — Cette accusation n'a été formulée ni par M. Foulque, commandant de place, dans sa visite du 22 octobre, ni le 23, par Garibaldi dans son entretien avec M. de la Pommeraye, et les habitants de Dôle seront aussi surpris que nous d'apprendre ce méfait. Mont-Roland était, du reste, occupé en ce moment par des garibaldiens en grand nombre. Ils étaient cantonnés dans l'église et dans les maisons voisines : Menotti Garibaldi y avait lui-même son quartier général. Que faisaient donc les factionnaires ? L'injonction du chef de poste aurait fait cesser les signaux plus vite que les formes diplomatiquement acceptables du colonel. — Il est faux qu'une demande nous ait été adressée de faire disparaître « à Mont-Roland un fanal correspondant avec celui du clocher. » Cette demande n'a jamais été faite, ni en termes inconvenants, ni en « termes plus que convenables. » C'est une pure invention du chef d'état-major. — Quant à cette partie « de la population de Dôle » dont « les sentiments d'hostilité pouvaient se traduire par des actes que Bordone voulait empêcher à tout prix », elle n'était ni considérable ni intrépide. M. Foulque a vu son chef le 22 octobre : ce chef n'avait alors, comme on l'a vu, aucun grief à nous reprocher : une réponse énergique a suffi pour l'arrêter. —— Remarquez de plus cette nouvelle façon de protéger. Nous avons été accusés. Soit. Il fallait donc instruire le procès, nous entendre et nous juger. Il a paru plus simple au colonel de nous dire : Ici quelqu'un vous en veut, retirez-vous, et gardez-vous bien de vous plaindre : « Nous aimons à prévenir les fautes pour ne pas avoir à les réprimer. » — Il est faux que nous ayons « remercié le chef d'état-major ». — Nous, remercier Bordone ! et de quoi ? —— Il est faux que nous n'ayons pas réclamé. Nous avons réclamé par l'intermédiaire du colonel de la Pommeraye auprès de Garibaldi. Nous avons réclamé personnellement auprès du procureur général de la cour d'appel et auprès du général commandant la division militaire. Nous avons réclamé personnellement auprès de l'administrateur du Jura : et nous n'avons pas hésité à entreprendre des voyages difficiles alors, pour réclamer personnellement encore auprès des différents ministres siégeant à Tours. —— De plus,

nos réclamations ont été appuyées par celles de Mgr de Saint-Claude, dont les journaux catholiques ont exprimé les protestations énergiques, adressées à l'administrateur du département et au ministre de l'intérieur. Et à Tours, Mgr Guibert, aujourd'hui archevêque de Paris, s'est empressé de prêter à nos réclamations le concours de son active et bienveillante intervention. — Bordone répète, après son général, qu'il "n'avait qu'un but" en tout cela : "assurer la sécurité des opérations militaires." — Et lesquelles? — Aurions-nous compromis les exploits du colonel à Châtillon et Pin-l'Emagny. Il y a eu le 23 octobre, près de ces villages, entre les Français et les Prussiens, un engagement sérieux, où nos troupes étaient commandées par le général Cambriels et où l'avantage nous est resté. Tous les journaux ont parlé de ce fait d'armes. Le lendemain, 24, voici la dépêche qui fut envoyée par le colonel à Avignon, où par ordre du préfet de cette ville, cette dépêche fut imprimée, affichée, vendue dans les rues au prix de 10 centimes. Je la trouve dans le journal l'Etoile de Vaucluse, n° du 28 octobre 1870. — Dôle, 24 Octobre 1870 (9h du m.) — Quartier général à préfet à Avignon. — J'ai reçu votre adresse au général Garibaldi, ainsi que son cheval. Je vous envoie, par courrier, remerciments, avec détails et acceptation du titre de citoyen d'Avignon. — Avons fait des prisonniers. — Sans contre marche exigée par situation de Cambriels, nous anéantissions, hier, la droite de l'armée prussienne. Nous les tenons en vue et comptons ne pas en laisser échapper un seul.

Le colonel d'état major. — Pour copie conforme : — Le Préfet de Vaucluse, Poujade.

Les habitants de Besançon et de Dôle savent très bien que, ni Garibaldi, ni aucun de ses soldats n'a paru sur le champ de bataille et qu'ils en étaient éloignés de huit à dix lieues. Mais peut-être sont-ce les jésuites de Dôle que le colonel a pris pour l'aile droite des Prussiens. Le 23 octobre, en effet, le colonel a failli nous "anéantir". Il "nous a tenus en vue" le lendemain 24, et "pas un seul n'a échappé" comme "il y comptait." — Le journal d'Avignon fait suivre la dépêche des réflexions suivantes : — M. le préfet a oublié de nous dire quel est le colonel d'état major qui a envoyé une pareille dépêche. Pourquoi taire son nom? Nous le connaissons tous ici à Avignon. — Je me rappelle qu'en 1868, je faisais partie, avec le citoyen Brun, de la commission chargée des inscriptions sur les listes électorales. M. le colonel d'état major actuel demandait son inscription sur lesdites listes. M. Brun, alors mon collègue, s'opposa à cette demande, en affirmant que M. B... avait eu des malheurs, des malheurs réels avec la justice. La commission se transporta au greffe du tribunal correctionnel et acquit la preuve que M. Brun nous avait dit la vérité. — La demande du sieur B... fut rejetée à l'unanimité ... (L. Guérin) — Après tout ce qui précède, de quels termes faudrait-il se servir pour qualifier les récits du colonel Bordone? Je vous laisse, Monsieur, le soin de les déterminer. — Agréez, etc. A. Berger, supérieur du collège des jésuites à Dôle.

Expulsion des jésuites de Mongré, (racontée par un Père de cette maison.)

... Le 20 janvier un ordre du préfet de Lyon nous a été intimé pour que nous eussions à abandonner la maison au plus tôt. Quelle justice! Comme ces fiers républicains entendent la liberté! Ce jour même le R. P. Recteur et les autres Pères se sont dispersés. Le Père procureur a fini par obtenir de rester avec son titre d'économe, de représentant des propriétaires ... Et puis il a déclaré que si on l'expulsait, il dresserait au colonel tous les créanciers de la maison, notamment le crédit foncier qui a hypothèques sur Mongré. Alors le colonel, quoique de fort mauvaise grâce, l'a autorisé à rester. Avec lui est le F. Mourier son commis. A la ferme sont restés trois autres Frères. La lingerie est occupée par les soldats, mais heureusement avant qu'ils s'en emparassent, nous avions pu expédier les effets des enfants. Ce même jour 20 janvier, après nous avoir intimé l'ordre du départ, on s'est emparé de l'église pour en faire le dépôt des objets d'équipement

Elle était pleine de mobilier; je fis observer à un commandant que nous ne savions où mettre ce mobilier si considérable : "Eh bien! me répondit ce brutal, déposez-le dans les champs si cela vous plaît." Depuis lors ces nouveaux Vandales brisent, volent, pillent comme en pays conquis. Il y a quelques jours ils ont décapité à coups de hâche la Vierge du château. C'est tous les jours quelque nouveau dégat. Voulant avoir des chevaux pour la cavalerie et l'artillerie, ils trouvèrent tout simple de les voler. Un lundi jour de marché, ils postèrent de leurs hommes à toutes les avenues de Villefranche. Tout cheval qui paraissait était immédiatement saisi, on ne rendait que les rosses. Ils en ont ainsi volé plus de 200. Tant qu'on n'avait volé que Mongré, les Caladois (habitants de Villefranche; l'unique rue s'appelle Calade) avaient applaudi; mais cette fois ils ont fait la grimace.

Les Prussiens au collége de Dôle. (Lettre d'un Père de cette maison.) Dôle, 21 Février 1871.

Nous n'avons pas eu à souffrir du bombardement de notre petite ville. Les balles, les boulets et les bombes sifflaient dans les cours et le jardin, aucun de nous n'a été atteint et la maison n'a pas été endommagée. — Quelques hommes de peu de valeur ont cru se distinguer en réclamant une défense à outrance, ils ont voulu se battre au nombre de 60 contre une colonne de 3 a 4000 hommes. Ils ont abouti à faire tuer 40 ou 50 personnes (des deux côtés) et à faire piller la ville. Nous étions protégés par le drapeau d'ambulance, notre maison a été préservée. Nous avions offert le collége à l'intendance générale de l'armée de Bourbaki pour y recevoir 300 malades. Nous les avons eus pendant sept ou huit jours. La veille de l'occupation il en restait encore 150. On est venu au milieu de la nuit pour nous annoncer l'arrivée des troupes ennemies et faire partir tous ceux qui pourraient monter en chemin de fer. Il n'en restait que 40 au moment de l'arrivée des Prussiens. Les nombreux amis que nous avions en ville se sont empressés de dire aux médecins Prussiens que notre maison pouvait parfaitement leur servir comme ambulance, nous sommes riches, dit-on, et nous avons tout le matériel nécessaire. Ils voulaient nous vexer et ils s'y sont pris eux-mêmes. Notre maison a parfaitement convenu : on s'est emparé d'abord des classes et du local que nous avions réservé pour nos futurs élèves, puis de tout le reste et on a fait transporter ailleurs nos malades français. Mais le matériel nous ne l'avions pas, il était sauvé depuis notre départ dans toutes les ambulances du voisinage; le linge des élèves était emporté par eux et l'on nous a menacés en vain de nous envoyer en Prusse; nous n'avons pas pu fournir ce que nous n'avions plus. Nos bons amis ont alors été requis de faire laver la maison : Dieu sait combien nous le désirions, et de faire apporter chez nous tout ce qui est nécessaire pour 400 malades. Hier encore ils devaient faire faire des bois de lit... Ces Messieurs ne se refusent rien. Quant à nous, nous ne nous occupons nullement de tous ces détails. Nous avons ici une ambulance badoise parfaitement outillée et nous n'avons rien à faire avec les malades si ce n'est pour les administrer. Encore le chirurgien major a-t-il déjà reproché deux fois au P. Magoyer de vouloir les confesser. Nous avons en ce moment un très-bon aumônier allemand et cette difficulté va disparaître. Le chirurgien major qui se dit catholique a voulu nous faire faire tous les enterrements pour catholiques et protestants. Vous devinez nos difficultés et nos refus, etc. Inde iræ: Un aumônier catholique est arrivé avec le quartier général de Manteuffel à son retour d'Arbois, depuis ce jour ces Messieurs enterrent catholiques et protestants avec solennité, côte à côte avec le ministre protestant. Chacun donne sa bénédiction et fait son discours. Ces Messieurs ont sans doute des pouvoirs que nous ne connaissons pas... Ils sont très-larges. —— Nouvelle surprise. Ces jours-ci des Diaconesses sont arrivées. On a voulu les loger chez nous, dans nos chambres : Deux Pères ont dû leur céder leur logement. Nous avons protesté contre cette violation des lois de l'Église et des règles religieuses. Le commandant de place nous a promis que les règles de l'Église seront respectées, et

que les femmes ne seraient pas admises chez nous, au moins dans le même local que nous. Il est revenu à 11 heures du soir pour nous redire la même chose. Werder a approuvé la décision du commandant de place, mais Werder avait aussi donné l'ordre de les faire coucher chez nous à un médecin qui s'obstine à les faire rester. De là difficulté au fond de laquelle il ne faut pas trop descendre ce serait dire une troisième fois au commandant de place qui s'est montré très bon : « Vous ne pouvez pas faire exécuter vos ordres ». C'est délicat. Nous avons fait des démarches auprès de Werder lui-même, nous avons fait tout ce que nous pouvions. Nous subissons les tristes conséquences de la guerre. — Depuis 3 jours nous avons ici 4 novices de Münster. Ils viennent faire leur expérience d'hôpital en soignant leurs malades.

Les prisonniers français à Wittemberg. — Lettres du R.P. de Haza-Radlitz au R.P. de Ponlevoy.

(*Wittemberg, le 8 Octobre 1870*). Mon Révérend Père Provincial, — P.C. — ..... Il y a dans un camp hors de Wittemberg 4 à 5000 prisonniers. En ville il y a trois hôpitaux de blessés français. C'est vous dire que j'ai assez à faire. A peine arrivé, je me suis rendu chez le colonel commandant de Wittemberg. Quoique protestant il m'a reçu avec beaucoup de bienveillance et m'a donné une carte avec laquelle je puis entrer au camp et dans les hôpitaux autant que je voudrai. J'en ai déjà fait le tour, et ce matin j'ai été au camp. Demain Dimanche, j'irai dire la Messe et prêcherai au camp, en plein air, en présence de 4000 prisonniers. Il en sera ainsi tous les Dimanches, si le temps le permet; sinon, je ferai commander quelques centaines de prisonniers à l'église catholique, qui est très petite. Ici l'aumônier a une liberté d'action complète. Je n'ai qu'à écrire au commandant du camp : envoyez-moi dimanche 200, 300 hommes à telle heure pour la Messe, et il les envoie avec un détachement de soldats prussiens qui les conduit. L'aumônier général des soldats catholiques de Prusse, (appelé Evêque militaire), Mgr. Namszanowski, a été autorisé à instituer 10 aumôniers pour les français prisonniers. Tous doivent savoir prêcher en français et auront 50 écus (182 fr.) par mois. Je recevrai dans quelques jours ma nomination qui cependant ne m'engage à rien. Il y a ici un Père de la province d'Allemagne, c'est lui qui m'a fait venir. Les 50 écus de traitement suffiront pour l'entretien de nous deux. Si nous avons besoin de plus, l'œuvre des Chevaliers de Malte qui dirige les hôpitaux nous le donnera. Je recevrai aussi une carte pour le chemin de fer : avec cette carte je puis voyager partout gratis. J'irai faire des excursions dans les villes voisines (toutes protestantes comme Wittemberg) pour y confesser les français malades.

(*Wittemberg, 14 Octobre 1870.*) — . . . J'ai en moyenne un enterrement par jour, quelques fois deux. Ainsi, hier 1, aujourd'hui 2, demain 1. Ici on n'enterre toujours que le troisième jour après la mort. Chaque mort a sa bière. Le prêtre vient chercher le mort à l'hôpital. Un détachement de soldats prussiens, un piquet d'honneur ouvre la marche avec roulement continu et lugubre du tambour. Puis vient la croix, les enfants de chœur, le prêtre ; enfin le mort porté par des soldats français et suivi par un détachement de prisonniers français. Il y a toujours beaucoup de curieux. Je traverse ainsi publiquement la ville de Luther dans laquelle il n'y a que 200 catholiques. Après la bénédiction de la tombe le corps est descendu dans la terre et le détachement prussien tire une triple salve en l'honneur du défunt. Nous avons ici quelques officiers français, je les ai vus hier à l'enterrement d'un sergent fourrier; ils étaient 6, mais je n'ai aucun rapport avec eux. A Magdebourg il est mort un officier très pieux qui a eu un magnifique enterrement et discours prononcé par le Curé. En général les

français sont enterrés avec les mêmes honneurs que les prussiens de même grade. Les soldats prussiens qui rencontrent dans la rue un officier français, sont obligés de lui rendre le salut comme à l'officier prussien. Mais quand un officier français rencontre un officier prussien, il doit saluer le premier. Les soldats prussiens et français vivent ensemble amicalement dans la même caserne. Ils s'amusent ensemble comme s'ils étaient d'une même nation.

(Wittemberg, le 26 Octobre 1870.) ... Mes soldats se montrent bien à mon égard, ils sont sensibles à l'intérêt qu'on leur témoigne. La mortalité est encore assez grande. Il en meurt en moyenne un tous les deux jours, la proportion est même un peu plus forte. Je n'ai encore éprouvé qu'une fois un refus de Sacrements de la part des malades. Je continue à aller au camp pour y dire la sainte Messe et pour prêcher en plein air, mais bientôt le froid m'en empêchera. On s'attend ici à la reddition prochaine de Metz et l'on prépare déjà des logis pour un certain nombre d'officiers. Parmi les prisonniers de guerre il y a un jeune chasseur, engagé volontaire, âgé de 19 ans, le jeune Comte de Quelen, petit neveu de l'Archevêque de ce nom. Il est bon chrétien. J'ai eu pitié de ce jeune homme, qui avec les autres couchait au camp, où d'ailleurs son âme aussi était assez exposée parmi tous ces soldats. Je suis allé voir le colonel commandant de Wittemberg: celui-ci m'a accordé de prendre le jeune de Quelen chez moi, en qualité de secrétaire. Il loge et mange avec moi, et m'accompagne dans mes courses. Je suis content d'avoir pu rendre ce service au petit neveu du célèbre et savant Archevêque de Paris.

Varia. — *France.* — *Conversion obtenue par l'eau bénite de S.t Ignace.* — On nous communique la lettre suivante d'un de nos Pères de Nancy. (8 juin 1871.) — Je croirais manquer de reconnaissance envers la Bonté divine si je négligeais de faire connaître la faveur singulière dont Saint Ignace, pour sauver une âme, a bien voulu tout récemment récompenser notre confiance en lui. — Dans une ville des Vosges, une malheureuse fille, qui depuis nombre d'années vivait dans le désordre le plus scandaleux, avait fini par perdre tout sentiment de foi et de religion. Ses discours habituels étaient des blasphèmes contre Dieu, contre la Sainte Vierge, la religion, le Pape et les prêtres. Vers le milieu du mois de Mars de cette année, tandis que je prêchais dans la paroisse, elle fut subitement frappée des atteintes de la petite vérole, maladie qui faisait alors de grands ravages dans le pays, et, en peu de jours, elle se voit réduite à la dernière extrémité. On appelle auprès d'elle un des Vicaires de la paroisse, mais son ministère est repoussé avec des injures et des imprécations. Le mal cependant, empirant d'heure en heure, amène bientôt le délire, et la mort paraît imminente. Le Vicaire qui est de nouveau vivement demandé par les parents de la mourante, a la douleur de voir que sa présence auprès d'elle ne sert qu'à l'irriter davantage, lui faisant proférer, même dans le délire, des blasphèmes plus horribles encore. Tout effrayé d'un pareil spectacle il vint me trouver pour me faire part de son chagrin et de l'impuissance où il était de sauver cette âme infortunée. Je ne sais pourquoi: mais l'idée d'avoir recours à l'eau bénite de Saint Ignace se présenta dès lors à mon esprit. Le jeune vicaire n'eut pas plutôt entendu parler de ce nouveau moyen de conversion, qu'il l'accepta avec une grande confiance. Sans perdre de temps il retourne auprès de la mourante, muni d'une petite fiole de cette eau privilégiée, et, malgré les imprécations qu'elle ne cesse de vomir contre lui, il l'en asperge le plus qu'il peut, ainsi que son lit, ses effets, toute sa chambre. Puis, avant de se retirer, on était à la fin du jour, il recommande aux personnes de la maison d'en laisser tomber quelques gouttes dans les potions qu'on lui donnerait, et de renouveler de temps en temps pendant la nuit les mêmes aspersions. Ces recommandations furent fidèlement exécutées. Le lendemain matin, la malade qui avait un peu sommeillé durant la nuit, se réveille toute changée: le délire avait disparu et la grâce

avait touché son cœur. « Oh ! que je suis coupable, dit-elle en soupirant, que je suis coupable ! Allez vite me chercher un prêtre, et priez bien pour moi afin que Dieu me pardonne mes péchés. » On s'empresse d'avertir le même Vicaire qui cette fois est reçu comme un ange bienfaiteur, le Ministre des Miséricordes divines. Il entend sa confession, lui donne l'absolution, et, sans tarder, va lui chercher le St Viatique et les Stes Huiles. Miracle admirable de la grâce ! Cette pauvre pécheresse qui tout à l'heure encore blasphémait avec fureur, à présent ne trouve pas de termes assez expressifs pour dire tout le bonheur qu'elle éprouve d'être réconciliée avec Dieu et de mourir avec le pardon de ses fautes. Son bonheur se traduit par des transports de joie qui font verser des larmes d'attendrissement aux personnes qui l'entourent et qui, depuis longtemps, connaissent sa vie impie et scandaleuse. — Le délire cependant, qui, par un effet de la miséricorde divine, semble n'avoir été suspendu que juste pour lui laisser le temps de se convertir et de recevoir les derniers Sacrements, ne tarda pas à la reprendre pour ne la plus quitter qu'avec la vie, car le mal allait toujours croissant. Chose véritablement touchante et qui semble montrer la présence de la grâce dans cette âme convertie, elle a continué même dans son nouveau délire à parler comme auparavant de la miséricorde divine, de sa confiance en Marie, du bonheur d'être dans la paix et l'amitié de Dieu. Ces mêmes paroles et d'autres semblables sont sans cesse revenues sur ses lèvres jusqu'à son dernier moment. Elle mourut dans la journée vers le soir. Son corps toutefois, par suite de l'état de faiblesse et d'épuisement où l'avait réduit toute une vie d'affreux désordres, est entré en décomposition immédiatement après qu'elle eut rendu le dernier soupir, et l'infection a été aussitôt intolérable. C'est pourquoi on fut obligé de la porter en terre dès le lendemain matin le plus promptement possible. — Le Prêtre et les autres personnes qui furent témoins de cette étonnante conversion et de cette mort chrétienne n'hésitèrent pas à attribuer tout l'effet au pieux usage que l'on venait de faire de l'eau bénite de Saint Ignace. Chacun voulut se procurer de cette eau merveilleuse, et je fus obligé d'en bénir à plusieurs reprises.

Guérison obtenue par l'intercession du R. P. Olivaint. — (Lettre d'un médecin à un autre médecin.)

Vous dites, cher collègue, qu'en médecine on ne peut constater un *miracle*. Vous voulez dire, sans doute, qu'en médecine on ne peut presque jamais faire la part d'un médicament et s'attribuer la guérison d'un malade. Mais affirmer qu'un médecin ne peut constater un miracle, c'est nous mettre au-dessous du vulgaire. Le peuple croit au miracle, et il a raison. Il croit que Celui qui a fait l'homme le connait encore mieux que vous et moi, cher collègue, malgré toutes nos études anatomiques, physiologiques et pathologiques. Par conséquent, refuser à Dieu la science et le pouvoir de guérir, ce serait une absurdité. — Mais vous direz : Quand nous traitons un malade, nous ne savons si la guérison est le résultat du traitement ou de l'intervention divine. Ici deux cas se présentent : — Voilà un malade qui est affecté d'une tumeur blanche au genou. Depuis plusieurs années il est étendu sur son lit, et dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement. Si vous essayez vous-même d'imprimer un mouvement à l'articulation malade, vous déterminez les douleurs les plus vives. Vous savez quels dégats sont produits dans les parties molles, les cartilages synoviaux et les os même. La plupart du temps, l'ankylose du membre est le résultat le plus favorable que nous puissions espérer après beaucoup de traitements variés et douloureux, qui souvent n'aboutissent qu'à mettre le malade et le médecin au désespoir. — Avez-vous osé quelquefois promettre une guérison radicale à un malade ainsi affecté ? Eh bien ! je vous accorde que par hasard vous arriviez à une guérison complète. Mais dans combien de temps ? Pourriez-vous répondre qu'avant 6 mois ou même un an le malade aura recouvré ses mouvements et ses forces ? Dans ce cas même, mon cher collègue, vous n'auriez pas fait un miracle. — Mais voilà une jeune fille de 24 ans, avec une tumeur blanche au genou,

des tubercules dans le poumon et dans l'abdomen. Il y a 3 ans qu'elle est au lit. Malgré les soins d'habiles médecins de la capitale, le mal a fait de grands progrès. Bien plus, une nouvelle maladie encore plus grave que la première, une péritonite, rend tout espoir de guérison impossible. — Les médecins abandonnent la malade, qui est à l'extrémité. On lui a déjà administré les derniers Sacrements. Tout le monde avait perdu l'espérance, excepté la malade, qui priait avec foi. — Ici les esprits forts se moquent. — Elle s'était recommandée à un mort, au P. Olivaint, de la Compagnie de Jésus, que d'autres esprits forts avaient fusillé pour mieux se moquer de Dieu et de la religion. — On transportait un matin, sans bruit (car les hommes de la commune n'étaient pas tous en prison), le corps du martyr dans la chapelle des Jésuites, rue de Sèvres. Notre malade avait demandé à toucher le cercueil. On avait fait des difficultés pour transporter une mourante dans un fiacre. Enfin, voyant son grand désir et sa foi, on avait cédé à sa dernière volonté. On l'apporte. Elle touche le cercueil et se jette à genoux. La voilà debout et marchant à la suite du cercueil qu'on portait à l'église, et quand tout est fini, elle retourne à pied chez elle, c'est-à-dire jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs. Et chaque matin pendant 9 jours, elle revient à pied au même lieu pour remercier son bienfaiteur. — Voilà, cher collègue, une médication à laquelle vous n'aviez pas songé, et qui ne se trouve dans aucun ouvrage de pathologie. — Les matérialistes ne s'occupent ni de l'âme, ni de la prière, ni de Dieu, parce qu'ils ne les ont pas trouvés sous le scalpel ou le microscope. Néanmoins ils peuvent constater la guérison, puisqu'ils la voient de leurs yeux. Cette guérison n'a pas été produite par les médicaments, puisque la science la reconnaissait impossible; elle déroge donc aux lois ordinaires de la nature; et voilà pourquoi c'est un miracle.

Signé : Docteur Lebien, médecin de la faculté de Paris.

Chine. — Macao. — Expulsion des Jésuites de Macao. — Lettre du R. P. Cahill. (communiquée par le R. P. Pfister.) — Hong-Kong, 19 Août 1871. — Le décret d'expulsion a été enfin mis à exécution : nous avons tous quitté Macao. Les PP. Rondina et Virgili sont partis le 12, ils sont maintenant sur le Pacifique en route pour San-Francisco; le P. Pereira et les 2 Frères partiront pour l'Europe par la malle du 3 Septembre. Moi, je me rends à Manille aussitôt après leur départ. Mgr Carvalho, le nouvel administrateur du diocèse est arrivé le 19, c'est ce qui a hâté notre départ; je suis parti de Macao le même jour et je l'ai vu à bord du "Sedan" arrivé depuis quelques heures. Ainsi nous ne nous sommes point rencontrés, c'est pour le mieux, étant d'idées et de vues si opposées, une entrevue eût été désagréable pour tous les deux. — La scène qui a eu lieu au moment de notre départ était vraiment déchirante : tous les bons catholiques de la ville étaient venus à bord du vapeur pour nous dire adieu. Que de larmes, que de sanglots et de lamentations! Que nos élèves pleurassent amèrement dans une telle occasion, on ne s'en étonnait pas, à cet âge on est si sensible. Leurs larmes certes nous affectaient et nous attendrissaient. Mais ils n'étaient pas les seuls à pleurer; c'étaient aussi leurs pères, c'étaient des vieillards, c'était le Clergé de la ville : nous en conserverons toujours un bien précieux souvenir. — Le jour même de notre départ, un certain nombre de ces âmes d'élite qui conservent encore l'esprit des anciens Portugais, ont commencé à prier Dieu, afin qu'il hâte le jour de notre retour, et elles disent qu'elles ne cesseront de prier et d'importuner le Ciel, jusqu'à ce que leurs prières soient exaucées. Une des raisons de cette affection pour nous est sans doute la mémoire que l'on a conservée de l'ancienne Compagnie. Nous sommes, disent ces bons Macaïstes, les frères de ces hommes qui ont tant fait et tant souffert pour la plus grande Gloire de Dieu. Ils se souviennent bien de l'expulsion de 1762, et en voyant cette nouvelle expulsion de 1871, ils croient voir renaître l'esprit de Pombal et des impies de son temps : et de même que leurs ancêtres détestaient les projets anticatholiques

de ce ministre, de même eux, détestent le libéralisme; et par conséquent le nouveau système d'éducation qu'on veut inaugurer parmi eux. Quel contraste entre notre départ et l'entrée du nouvel administrateur! Quelques officiers de l'armée, presque tous francs-maçons, se sont présentés pour le recevoir : ils lui ont donné l'accolade avec une affection vraiment fraternelle. Tous ceux au contraire qui nous avaient montré tant d'affection quelques heures auparavant, sont restés chez eux. Le nouveau venu s'en est beaucoup étonné! Il va ouvrir les classes avec grand éclat le 8 septembre. Il a amené avec lui, pour nous succéder, deux minorés et quelques séculiers : il désire avoir des prêtres; mais il n'a pu en trouver. Un de ses premiers actes a été d'engager un jeune professeur notre ancien, à prendre la soutane pour être ordonné plus tard. Celui-ci, qui est très-bien et très-vertueux, le refusa en disant, que s'il avait quelque idée d'être prêtre, il tâcherait d'entrer dans la Compagnie. Mais il est si loin d'avoir la vocation ecclésiastique, qu'il songe maintenant à son mariage. — Bien des catholiques de la ville avaient dit que comme cet homme était venu pour chasser les jésuites et inaugurer le libéralisme, le ciel ne manquerait pas de maudire son œuvre. Une famille qui, à ce qu'il paraît est très-zélée en sa faveur, voulut être la première à lui confier un enfant. Ce premier disciple du nouveau système antijésuitique, est donc entré avant le temps fixé pour l'ouverture des classes. Or hier, comme je viens de l'apprendre par deux lettres écrites ce matin, il s'amusait dans le jardin. Ayant grimpé sur un arbre, pour dénicher des nids d'oiseaux, il est tombé tout à coup, et est mort quelques heures après. On a commencé à crier : « Voilà la malédiction que nous avions prévue, qui commence déjà : aucun événement semblable n'a eu lieu tout le temps des jésuites ». Bien qu'ils aient tort de juger ainsi, cela montre bien où est leur cœur. — Quelle joie ne serait-ce pas pour eux si un jour nous pouvions revenir. Ils espèrent et ils croient que le bon Dieu aura pitié d'eux : en attendant, le souvenir de leur affection sera toujours une consolation pour nous. — Nous restons ici chez les bons Pères Dominicains espagnols qui nous ont reçus comme des frères, et où nous sommes comme dans une maison de la Compagnie.

Amérique. — *Incendie de Chicago.* — *(Préservation de l'église et du collège des jésuites.)* — On nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Chicago, 14 octobre 1871. — ... Déjà le feu avait consumé une partie de la rue Taylor où se trouve le couvent du Sacré-Cœur, et par une providence que tout le monde regarde comme miraculeuse, le vent changea et les flammes prirent une direction tout opposée. La belle église des Pères jésuites, leur collège et tous les habitants de leur paroisse furent sauvés, et ce qui est le plus extraordinaire, un pauvre bedeau de leur église qui demeurait dans un autre quartier, mit sa maisonnette de bois sous la protection de la Sainte Vierge, et cette pauvre maison resta intacte tandis que toutes celles qui l'entouraient sont devenues la proie du terrible élément. Il est aussi à remarquer que toute la partie de la paroisse qui a été récemment ôtée aux jésuites par Monseigneur, a été brûlée. — On dit qu'il y a eu 2000 bâtiments brûlés, et qu'au commencement 150 000 personnes se trouvaient sans abri et sans nourriture. On croit que 1000 personnes ont péri dans les flammes. Les établissements en pierre et les ponts en fer fondaient comme de la cire; les palais des riches et les cabanes des pauvres ne formaient plus qu'une ruine : pas un mur, pas même une pierre ou une brique n'indique l'endroit des rues dans la plus grande partie de la ville. Sept églises catholiques, le palais épiscopal, les asiles des orphelines, le couvent des dames bénédictines, des Sœurs de la Merci, de Saint-Joseph, des Sœurs de la Charité, ainsi que le monastère du Bon Pasteur ont disparu. — Les personnes pieuses croient que le Seigneur a permis la destruction de cette ville à cause de l'orgueil et de l'impiété des habitants. Pendant que les flammes dévastaient tout, quelques pauvres femmes et des enfants sans abri demandèrent à loger dans l'étable d'un riche propriétaire; ce cruel les renvoya avec des paroles dures et quelques minutes après, sa maison fut consumée. Plus de 2 000 personnes sont logées dans la maison, le collège et les écoles des Pères, où ils reçoivent les provisions envoyées de

St. Louis et de toutes les villes de l'Union. La maison du Sacré-Cœur, qui est le seul couvent épargné, est aussi remplie de religieuses, d'orphelines et d'autres personnes malheureuses ; pour leur venir en aide, les élèves viennent d'offrir à leur Supérieure, 5000 francs et des malles de vêtements pris de leur trousseau.

Canada. — Extrait d'une lettre du R. P. Désy au R. P. Peultier. — Permettez-moi d'abord de vous exprimer mes sympathies les plus profondes pour les désastres que vient d'éprouver votre patrie que nous regardons encore comme notre mère patrie. Veuillez croire, mon R. Père, que la Nouvelle-France n'est pas restée indifférente aux malheurs de l'ancienne. Outre une procession publique dans les rues de Montréal, présidée par sa Grandeur Mgr. Bourget et dans laquelle fut portée la statue de N. D. de Bonsecours, outre de nombreuses et abondantes quêtes faites dans toutes les églises du Canada pour venir au secours des blessés français, il y eut à Montréal, dans l'église de N. Dame, le 14 Mars, une grande démonstration funèbre en l'honneur des Zouaves pontificaux français. Cette démonstration avait été organisée par les Zouaves Canadiens, désireux de donner à leurs frères d'armes ce témoignage de sympathie chrétienne. « On ne peut comparer cette démonstration dit le Nouveau Monde, qu'à celles qui ont vu le départ des zouaves canadiens pour Rome, le 19 Février 1868 et leur retour au pays après la prise de la ville éternelle par l'armée du roi-voleur. C'était la même foule qui se pressait dans son enceinte et le même sentiment religieux qui animait les fidèles. Rarement nous avons vu plus belle décoration funèbre. En entrant on était d'abord saisi en apercevant au milieu de la grande allée un magnifique catafalque surmonté d'une haute colonne funéraire. Sur le sommet de la colonne reposait, sur un socle entouré de drapeaux tricolores, la statue de la France en pleurs. Au dessous on lisait l'inscription suivante : "Sa gloire a été changée en deuil et en larmes", et plus bas ces mots : "La France au Canada". Le catafalque était flanqué de 4 autres petites colonnes militaires, sur la base desquelles étaient étalés des faisceaux d'armes et de boulets de canon. Sur la face extérieure de chacune d'elles se lisaient des versets des Saintes écritures appropriés à la circonstance, tels que : "Manu quidem pugnantes, sed Dominum orantes ; Quomodo ceciderunt fortes in prælio", et ceux-ci : "Rachel qui pleure ses enfants et qui ne veut point recevoir de consolation parcequ'ils ne sont plus. Alors il y eut un grand deuil dans Israël et dans tout le pays." De là le regard se portait sur le maître-autel richement tendu de noir ainsi que les autels latéraux et le tour des jubés. En avant du catafalque était une place réservée aux Zouaves Canadiens. Il y en avait près de 150, la plupart en uniforme, venus de toutes les parties de la province pour rendre un dernier hommage à leurs camarades défunts. Autour de la décoration funèbre étaient rangés sur deux haies 30 zouaves, l'arme au bras et à la tête desquels on remarquait la stature carrée du lieutenant Taillefer qui leur faisait le commandement d'une voix mâle et brève. Ils composaient la garde d'honneur. Au chœur on distinguait au milieu d'un grand nombre de prêtres, NN. SS. les Evêques Bourget, Lynch, Pinsonnault. Après l'exécution du Dies iræ, du Requiem de Mozart, M. l'abbé Colin, prêtre de St. Sulpice, monta en chaire. Il prit pour texte de son oraison funèbre ces paroles tirées du livre de la Sagesse : « Il les a trouvés dignes de lui et il les a reçus en holocauste." M. l'abbé Colin s'est distingué, comme toujours d'ailleurs, par la force du raisonnement, la clarté des idées et la beauté de la diction. Il a démontré que ces héros dont nous déplorons la perte, se sont couverts de gloire en défendant l'œuvre des siècles, en protestant contre la plus sacrilège des spoliations et en mourant pour la grande cause de la liberté et de la patrie. Son invocation à la France a été surtout remarquable : on voyait frissonner l'immense auditoire sous l'effet de sa parole ardente, et plus d'une larme est tombée des yeux des fidèles émus. — Ainsi, mon R. Père, vous le voyez, vos malheurs comme vos gloires sont les nôtres. Voici comment Mgr. de Montréal terminait la circulaire par laquelle il sollicitait des

aumônes pour la France : « Espérons que Saint Joseph, ce fils de tant de rois de Juda, rétablira la royauté du Vicaire de Jésus-Christ et que le glorieux époux de la Vierge Immaculée, rétablira le royaume de Marie, la France, qui s'est toujours montrée si dévouée pour sa Reine, sa Mère et sa protectrice. »

Espagne. — Extrait d'une lettre du F. Emmanuel Gil. — A Bilbao nos Pères ont donné, au mois d'octobre 1870 et à l'occasion de la guerre entre la France et la Prusse, un triduum pour implorer la miséricorde de Dieu. Il y eut sermon matin et soir ; grand'Messe le matin pendant laquelle le Saint-Sacrement était exposé, et salut le soir. Le dimanche, 9 octobre, qui suivit le triduum, un Evêque distribua la Communion générale qui se monta à 4500 Communions.

On nous écrivait le 25 octobre 1870. Un grand nombre de petites écoles fonctionnent en Espagne sous la direction de nos Pères. Il y en a deux à Séville d'une soixantaine d'élèves, une autre à Jerez qui en compte 34, 60 à St-Sébastien, 40 à Orduña, etc... Nos Frères théologiens sont tous à Salamanque. Nos Pères donnent des missions comme auparavant.

Extrait d'une lettre du R. P. Maruri au R. P. Felin. (Octobre 1870). — Je vais vous raconter un scandale très édifiant qui m'a été rapporté tel quel par le directeur de l'hospice où le fait s'est passé. Il y a à peu près un an, nos nouveaux gouvernants renvoyèrent de l'hospice les Filles de la Charité pour leur substituer des personnes de leur choix, sous prétexte que les filles de Charité frappaient les enfants avec des courroies et semblaient ne pas savoir que ces pauvres petits doivent être traités avec douceur. Peu de temps après l'installation des nouvelles maîtresses, celles-ci se mirent aussi paraît-il, à employer les courroies, et même les nerfs de bœuf, et ce dernier moyen ne suffisant pas, elles vinrent même à tirer des coups de révolver sur leurs élèves. Ainsi un jour il y eut une vraie décharge de mousqueterie contre les enfants au réfectoire, qui à leur tour accablèrent d'une grêle de pierres leurs douces maîtresses. Celles-ci furent bousculées, maltraitées et mordues, et ne trouvèrent rien de mieux pour corriger leurs administrés que de les renvoyer tous depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 60. Voilà donc cette multitude de malheureux sans foyer et sans pain. Que faire pour éviter de mourir de faim ? Ils se dispersent dans les vignes alors chargées de raisins, pour les dévaster. Ce fut alors qu'on accourut vers les prêtres pour les conjurer d'intervenir, puisqu'ils étaient les seuls disait-on, qui pouvaient apaiser l'émeute et faire rentrer chacun dans son devoir.

France. — Le Mans. — (Collège N. D. de Ste Croix.) — En 1868, le collège de N. D. de Ste Croix, fondé par l'abbé Moreau, était dans une situation précaire et Mgr Fillion, évêque du Mans, avait un grand désir de voir nos Pères s'établir dans sa ville épiscopale et relever le collège. Pendant 2 ans de 1868 à 1870, une active correspondance eut lieu entre Mgr et le Rd Père Provincial pour traiter cette grave affaire. Les difficultés étaient considérables. La congrégation de Ste Croix était scindée en deux partis ; l'un voulait la vente de Ste Croix et de ses annexes pour liquider les dettes de la Congrégation et éviter le scandale d'une banqueroute ; l'autre parti ayant à sa tête l'abbé Moreau, résistait à tout, aux nécessités, aux exigences des circonstances,

et ne voulait pas entendre parler de vendre Ste Croix ni surtout laisser les Jésuites s'y installer. D'autre part, les dettes de Ste Croix étaient trop considérables pour que la Compagnie pût s'en charger, le manque de sujets pour fonder une nouvelle maison, faisait une troisième difficulté, compliquée encore par la nécessité d'obtenir du gouvernement impérial l'autorisation pour les Jésuites de fonder un nouveau collège. — Mais Mgr Fillion avait pris cette affaire à cœur et il faisait beaucoup

prier dans ses communautés religieuses pour obtenir la bénédiction du Ciel sur ses projets. De plus, beaucoup de personnes honorables et influentes, au Mans et dans les environs, s'intéressaient à cette affaire. Aussi peu à peu la main de Dieu abaissa les différents obstacles. — Bientôt l'Abbé Moreau comprit que dans l'état où se trouvait la Congrégation, le mieux pour lui était de voir nos Pères venir s'établir au Mans. D'ailleurs la décision du chapitre général de sa Congrégation réuni à Rome et les ordres de la cour Romaine ne lui permettaient plus d'hésiter. — 1er Obstacle disparu. — La question pécuniaire était sérieuse. Nos Pères ne pouvaient se charger des dettes de Ste Croix. Mais la société civile de la Congrégation demanda une liquidation judiciaire et la vente de l'immeuble. Le marquis de Nicolaï acheta au mois de Décembre 1869, à notre intention, la maison, l'église et le terrain assez vaste annexé au collège. — Pour le personnel, il avait été convenu avec Monseigneur que le collège n'aurait d'abord que les classes inférieures ; 7ème, 6ème, 5ème, 4ème, la première année, et que chaque année on y ajouterait une nouvelle classe. — Ces arrangements ainsi faits, Mgr Fillion avait enfin, à force d'instances, obtenu du T. R. Père Général la promesse de notre établissement au Mans. — Mais restait le gouvernement impérial, lequel, par une interprétation fausse de la loi de 1850, nous obligeait d'obtenir l'autorisation pour fonder le nouveau collège. Là peut-être fut l'obstacle le plus difficile à vaincre. Après un an de démarches et de sollicitations auprès du ministre M. Baroche, avec le secours des députés du département de la Sarthe et de personnages puissants, l'affaire semblait n'avoir pas avancé d'un pas. Mais les prières demandées de toutes parts par Monseigneur devaient vaincre toutes les oppositions. A la fin du Carême 1869, la réponse de M. Baroche était absolument négative. Au mois de Janvier suivant, M. Olivier arrivait au ministère, et on en profitait pour faire de nouvelles démarches. Enfin au mois de Mai 1870, après quelques velléités de résistance, le gouvernement avait cédé et accordé la permission demandée. — Le 11 Avril précédent, avait été déposée, selon l'exigence de la loi, la demande de permission pour l'établissement au Mans d'une école libre. — Aucune opposition n'ayant été faite durant un mois, la maison fut ouverte le 12 Mai. L'hospitalité avait été offerte à nos Pères au palais épiscopal, car la maison de Ste Croix était absolument nue et privée de tout ameublement et de toute espèce de matériel. — Mais des âmes charitables vinrent au secours de nos Pères. Le 13 Mai les Carmélites envoyèrent au collège ce qui était nécessaire pour la nourriture ; le 15, les religieuses de la Visitation prêtèrent différentes choses, et en particulier ce qu'il fallait pour donner la Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Des personnes de la ville envoyèrent aussi différents dons. Peu à peu, quelques chambres furent meublées, et on s'occupa d'approprier la maison. — La tâche était grave. La maison était très endommagée, les classes extrêmement petites. On se mit à l'œuvre aussitôt. — Ces différents travaux occupèrent les mois de Juin, Juillet et Août. — Au mois d'Août arriva le R. P. Recteur ; le 5 Septembre, le R. P. Provincial arriva avec les Socius, fuyant de Paris dont les communications avec la Province allaient être coupées. — Le 14 Septembre, 550 soldats, formant le dépôt du 90ème de ligne, viennent loger au collège, chassés de St Germain par l'armée des Prussiens sous les murs de Paris. Ils restent 10 jours. Plus de 100 bons livres de lecture ont circulé parmi eux, 52 chapelets, 214 scapulaires, 252 petites croix, 300 médailles, 300 exemplaires du livre *Dieu et Patrie* leur ont été distribués. Le dimanche qui s'est rencontré pendant leur séjour, presque tous ont assisté à la Messe dite pour eux, et ont écouté avec grande attention la petite instruction qui leur a été faite. — Le 5 Octobre était le jour fixé pour la rentrée des élèves. — Le 6 à 8 heures du matin, Mgr dit la Messe du St Esprit sans grande pompe et sans grand appareil, et fit une exhortation à nos 60 élèves. Le 7, le 8 et le 11 arrivaient les élèves de la marine, de la Rue des Postes, et ils sont

installés au collège où ils suivent leur cours à part. — Le 10 Octobre, arrive à Ste Croix le premier bataillon des zouaves pontificaux, moins les trois premières compagnies détachées contre les Prussiens vers Orléans. Dès le lendemain de leur arrivée, ils se réunirent à l'église le soir après l'appel pour faire la prière en commun et écouter une courte allocution. Plus tard, les zouaves demandèrent que l'allocution fût précédée de la Bénédiction du Saint-Sacrement. Ces pieux exercices étaient chaque jour suivis de quelques confessions. Le 14 octobre, 1er Vendredi depuis leur arrivée, ils se consacrèrent au Sacré-Cœur dans notre église, à l'exercice du soir. Tous les Dimanches ils assistaient à la Messe dans notre église et entendaient une courte instruction. — Le 17 Octobre arrivèrent au Mans les trois compagnies qui à Orléans avaient posé en France la réputation des zouaves pontificaux. — Un des Nôtres publia le 28 octobre, avec approbation de Mgr du Mans, une petite feuille sous ce titre: Triomphe de la France par le Sacré-Cœur de Jésus. Cette feuille fut répandue par milliers par toute la France. — Le jour de la Toussaint, les communions des zouaves pontificaux furent nombreuses. — Dans la nuit du 8 au 9 novembre, le premier bataillon quitta Ste Croix pour marcher à l'ennemi. Le 10 nous commençâmes dans un de nos dortoirs une ambulance qui devait durer jusqu'au 9 Mars, c'est-à-dire pendant 4 mois. Le 23 nov., la ville du Mans était sérieusement menacée par les Prussiens. La ville regorgeait de troupes; nous en eûmes à loger 1600 en une nuit pour notre part: l'église elle-même dut leur être cédée. — Plus de la moitié de nos élèves se retirèrent dans leur famille; le 24, les marins se retirèrent à Vannes; le 25 Nov. nous n'avions plus que 30 élèves. — Le 30 le dépôt des zouaves pontificaux quittait le Mans et se rendait à Poitiers. — Le 2 Décembre, le 1er bataillon des zouaves, parti de Ste Croix le 9 nov., déployait dans les champs de Patay l'étendard du Sacré-Cœur, et après des efforts héroïques de courage et d'audace, perdait environ la moitié de ses braves. Le même jour, 1200 soldats de ligne venaient loger à Ste Croix, et recevaient avec plaisir les médailles et les petits livres qui leur étaient offerts. — Cependant notre ambulance, bornée d'abord à 40 lits, renfermait bientôt jusqu'à 150 blessés ou malades, à qui on prodiguait les soins du corps et de l'âme. — La distribution des objets de piété et des livres de lecture était continue. — Le 20 Décembre à 5 h. du matin, le 1er bataillon des Zouaves, revenant de Poitiers où il s'était reformé, entrait à Ste Croix. Aussitôt furent repris pour eux les exercices du soir: Bénédiction du Saint-Sacrement, mot d'exhortation et prière du soir. — Quelques uns de nos Pères allaient visiter les troupes nombreuses campées autour de Sargé, à une lieue du Mans: et toujours les distributions d'objets de piété et du petit livre: Dieu et Patrie, étaient bien reçus. — Le 25 Décembre, grande cérémonie dans les trois salles de notre ambulance. Des autels avaient été dressés dans chaque salle et ornés avec des sabres et des bayonnettes. Un de nos Pères, pendant la nuit de Noël, célébra successivement ses trois Messes dans chacune des 3 salles, adressa un mot aux pauvres blessés et donna la Communion à un grand nombre d'entre eux. — A l'église, il y eut aussi une belle communion des zouaves à la Messe de minuit. — Le 1er Janvier qui tombait un Dimanche, et le 8, jour de la solennité de l'Epiphanie, il y eut encore un grand nombre de communions à l'ambulance et ce mouvement se soutint jusqu'à la fin. Chaque dimanche, la Messe était célébrée dans les deux principaux dortoirs; les blessés ou infirmes qui ne pouvaient se lever recevaient la Communion au lit. — Le 8 Janvier, Mgr l'Evêque du Mans célébra la Ste Messe dans notre église, en présence du 1er bataillon des zouaves sous les armes, et, après une courte allocution, il bénit le fanion spécial du bataillon. Ce fanion représentait d'un côté l'Immaculée-Conception, de l'autre St Pierre et St Paul avec cette devise: Estote fortes in Bello. — Le 10, le 11 et le 12 le canon gronda jour et nuit autour du Mans. Beaucoup de Zouaves furent tués ou blessés. Les cadavres de 6 d'entre eux reposent dans le cimetière de Ste Croix. Les cadavres du capitaine Maurice du

Bourg, Brion et Henri de Villèle furent amenés à Ste Croix enveloppés et gardés dans la chapelle de notre cimetière jusqu'au jour où l'on vint les rendre à leur famille. — Le jeudi matin 12, Chanzy, ne pouvant plus empêcher les Prussiens d'entrer au Mans, donna la retraite ; et vers 2 heures de l'après-midi, l'ennemi entra en ville et jusqu'à 8 h. du soir, on entendit une violente fusillade dans nos principales rues. Dès le jeudi matin, tous les blessés de notre ambulance avaient été évacués pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi ; dès le soir du même jour, les salles étaient plus que jamais remplies. — Cependant nos ressources, pour faire face à tant de dépenses, n'étaient pas considérables. L'intendance française ayant suivi Chanzy dans sa retraite, ne pouvait plus rien pour nous. Heureusement quelques âmes charitables vinrent à notre aide ; mais il faut mentionner spécialement le Comité anglais de secours aux blessés. Ce comité ne nous donna pas, il nous prodigua les secours en linges, vivres et même argent. — Ste Croix, couvert de son double titre d'école et d'ambulance, n'en fut pas moins occupé par les Prussiens qui logèrent dans les classes et les études d'abord 500 chevaux, puis 250, puis 75, mais chose remarquable, plus le nombre des chevaux diminuait, plus il fallait de place pour les loger. — Les dégats commis par les Prussiens furent très-grands : ils arrachèrent toutes les ferrures et toutes les pièces de bois dont ils avaient besoin, pillant le foin, le linge, les meubles des domestiques, etc. Au milieu de ce désordre de l'invasion, les classes du collège ne furent suspendues qu'un seul jour, le vendredi 13 ; dès le samedi 14, elles reprenaient pour une vingtaine d'externes ; chaque professeur se logea tant bien que mal où il put. — Le 24 janvier, nous recevons 5 Pères allemands (1 prêtre et 4 scolastiques), attachés comme infirmiers à l'ambulance protestante des Chevaliers de Malte. Ces Pères nous ont beaucoup édifiés par leur dévouement. — Le 29, les Prussiens font leur office protestant dans notre église, et l'on remarque surtout leur tenue raide et officielle. — Le 6 Février, meurt le jeune Armand Foquerey, zouave pontifical, blessé le 10 janvier dans l'affaire où son frère fut tué. Ce jeune homme n'a cessé d'édifier tous ceux qui l'ont vu, par sa douce piété et son aimable résignation. Trois jours après, il fut enseveli avec son frère dans notre cimetière : tous les élèves présents assistèrent à la cérémonie. — La maladie vint nous visiter. Deux de nos Pères furent gravement atteints de la petite vérole qui avait fait au Mans de grands ravages. Car la ville, depuis le mois de Nov., avait été encombrée de soldats ; et la grande accumulation de malades qui y avait été faite, avait corrompu l'air. La caserne de la mission et les deux théâtres renfermèrent pendant deux mois des centaines de varioleux. Plusieurs de nos Pères, appelés de diverses maisons de la province, y firent longtemps un ministère plus fructueux et plus consolant qu'on ne pouvait s'y attendre. Beaucoup de soldats moururent avec toutes les consolations de la religion. Huit ou dix tout au plus refusèrent le secours du prêtre. — Les Prussiens ayant évacué complètement notre collège le 7 Février, on s'était mis à l'œuvre pour réparer les dégats causés par leur présence, et le 22 Fév. le collège fut ouvert de nouveau aux internes. Leur nombre alla successivement de 1 à 18 jusqu'à Pâques. — Du 10 au 18 Mars, neuvaine de sermons et de Salut pour les élèves en l'honneur de St Joseph, récemment proclamé Patron de l'Église universelle. — La station du Carême à la cathédrale du Mans fut prêchée avec beaucoup de fruits par un de nos Pères. Il y eut des retours consolants, et surtout des préjugés contraires à notre Compagnie tombèrent à cette première épreuve. — Le 23 Mars, nos Pères firent procéder à l'exhumation de 9 zouaves pontificaux enterrés sur le penchant du plateau d'Auvours ; et le 4 Avril, à celle de 6 autres zouaves ensevelis à Champagné. Les 15 cadavres furent amenés à notre cimetière de Ste Croix ; et le lendemain 5 avril, tous nos élèves assistèrent au service funèbre célébré pour les zouaves pontificaux dans notre chapelle du cimetière. — Le 18 avril eut lieu la rentrée après les vacances de Pâques. Malgré les douloureux événements de Paris et les sourdes menées de l'internationale au Mans, notre collège comptait environ 80 élèves tant internes qu'externes, et reprenait son

monde entière. — Le premier Dimanche après Pâques, un cours de conférences sur la Religion est ouvert dans notre église, et se continue assidûment jusqu'au dernier Dimanche de juillet. L'auditoire, assez faible d'abord, s'est accru constamment, et tout fait espérer que cette œuvre réussira. Dans la semaine de la Pentecôte, nous apprenons au Mans le massacre des otages. Quelques jours après, une Messe fut dite à leur intention : les élèves, beaucoup de personnes du dehors et d'anciens élèves y assistaient, et le R. P. Recteur parla aux élèves du profit qu'ils devaient retirer de l'exemple de nos martyrs. — Le 21 juin, fête de S.t Louis de Gonzague, la Congrégation de la S.te Vierge eut sa première séance : ses dignitaires furent proclamés, et elle inaugura la charmante chapelle ornée à son intention. — Le 24 juin, deux compagnies du 23.me de ligne sont logés dans notre maison. Les soldats reçoivent avec plaisir et même demandent les objets de piété, tels que livres de prières, chapelets et scapulaires. Le Dimanche, à 8 h., il y a Messe pour eux dans notre église, et ils y assistent sans trop se faire presser ; chaque fois, on leur adresse un petit mot d'exhortation. Ils se montrent très avides de livres de lecture. — Le 31 juillet, la fête de notre Bienheureux Père est célébrée fort simplement. Toutes les splendeurs sont réservées pour le soir, à la Bénédiction du T. S.t Sacrement. Le panégyrique est prononcé par le P. Stanislas, frère Mineur, devant M.gr l'Evêque qui donne la Bénédiction. — Le lendemain, 1.er Août, distribution des prix, sans aucune solennité, et départ des élèves pour les vacances.

Tyrol. — Botzen. — La lettre suivante a été adressée aux FF. Scolastiques de Laval, par les FF. Scolastiques de la province dispersée de Venise réfugiés dans le Tyrol : les sentiments qu'elle exprime nous ont profondément touchés et nous sentons le besoin de témoigner ici publiquement notre reconnaissance et de faire partager à nos autres frères de France le plaisir que cette lettre nous a causé.

Eppan près Botzen, 27 Août 1871. — Nos bien chers Frères en J. C. — Quoique la bonté du Seigneur nous conserve sains et saufs loin des révolutions, cachés dans ce petit coin du monde au milieu des montagnes, cependant l'amour que nous vous portons nous faisait ressentir au plus intime de nos âmes les malheurs qu'il ne nous était pas donné de partager avec vous. Qui pourrait dire toute la douleur que nous éprouvons depuis hélas ! trop longtemps ? Que n'avons-nous point souffert en voyant des hommes infâmes tourmenter à la fois et le Souverain Pontife et la nation qui est la fille aînée de notre Mère la S.te Eglise ? Et puis la révolution forçait nos frères de Rome de quitter ce port tranquille, et pour fuir la tempête de se disperser sur presque toutes les plages de l'Europe ! Mais vous surtout, nos bien chers Frères, vous étiez toujours présents à notre souvenir et votre pensée nous remplissait de douleur, car nous vous voyions luttant contre l'orage ; nous étions d'autant plus tristes que nous ne pouvions pas accourir à votre aide ; et l'éloignement avec l'ignorance des détails de vos infortunes nous les rendaient encore plus dures que si nous avions été là pour les souffrir avec vous. Nous n'ignorions pas avec quel courage tous les Nôtres supportaient ces malheurs ; mais, à vrai dire, cela ne soulageait point notre tristesse, parceque auprès des vieux soldats il y avait de jeunes recrues peu aguerries encore, et nous savons pour l'avoir éprouvé nous-mêmes, tout ce qu'il y a de pénible dans de semblables douleurs. Pour agir en bons frères, nous avions donc bien des fois résolu de vous écrire ; déjà même tous nos noms étaient réunis au bas d'une lettre et nous allions vous l'envoyer, mais abattus par la nouvelle des nouveaux malheurs qui venaient de tomber sur vous, nous avons préféré, pour le moment, rester dans le silence et attendre des temps meilleurs ; nous pourrions alors, pensions-nous, non seulement vous dire notre amour, mais encore vous envoyer quelques nouvelles. Mais nous attendions déjà depuis longtemps et des nouvelles que nous pussions vous communiquer ne nous venaient pas. Nous nous sommes donc enfin décidés à vous écrire cette lettre pour être tout à la fois le gage de notre amour et de notre commisération : les amis se plaisent à se dire qu'ils ont souffert ensemble, qu'ils s'aimaient alors et qu'ils s'aiment encore ! Oui, bien chers Frères, dans notre amour pour vous, nous vous avons suivis aussi bien que nous le pouvions à travers toutes vos vicissitudes, et secourus selon notre puissance : nous demandions ardemment au Père des Miséricordes la fin d'une si horrible tempête, et nous priions le Cœur de Jésus, qui semble avoir jadis fixé en France comme le trône de sa Clémence, pour qu'il rendît la paix à cette héroïque nation, pour que la concorde réunît toutes les âmes, et que de nouveau les très-glorieux soldats de l'Eglise courussent arracher aux mains des impies

la cité de notre Dieu; enfin pour qu'à la faveur de la tranquillité renaissante nos Pères pussent se consacrer librement aux emplois que réclame notre Institut. Bien que le Seigneur ne nous ait exaucé que tardivement, aujourd'hui cependant les grâces obtenues doivent animer notre courage, et le souvenir des calamités passées exciter notre reconnaissance envers Celui qui châtie, il est vrai, ceux qu'il aime, mais qui, après de courtes souffrances, se plaît à consoler ses enfants.

Veuillez, nos bien chers Frères, lorsque vous en trouverez l'occasion, témoigner à tous nos Frères de France notre amour et la part bien sensible que nous avons prise à leurs malheurs. — Nous nous recommandons à leurs prières et aux vôtres, et nous vous embrassons tous affectueusement dans les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie. — (Suivent les Signatures.)

Comme nous savons que les Lettres de Laval sont lues par nos Frères Scolastiques d'Eppan qu'il nous soit permis de les remercier ici publiquement. Oui, bien chers Frères, Dieu seul sait combien votre lettre et votre fraternelle démarche nous ont été au cœur; soyez en béni mille fois. Ah! fasse le Ciel que notre pauvre France retrouve avec sa foi antique sa splendeur passée! puisse-t-elle bientôt, comme vous le dites, aller rétablir en Italie le Pape sur son trône, l'ordre dans les provinces, et vous permettre ainsi, chers Frères, de sortir de votre exil pour retourner joyeux dans votre belle patrie! C'est le plus cher de nos vœux.

Dernières nouvelles.

Rome. — Le gouvernement Italien a occupé la partie du noviciat de St. André qui n'est pas affectée au collége Américain. — Nos Pères ont été expulsés du collége de Ferentino.

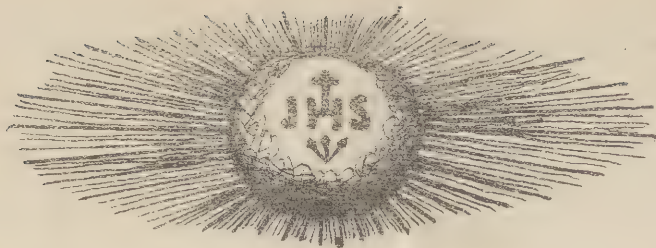
Espagne. — Une lettre du R. P. Portes nous apprend que les novices affluent en Espagne d'une manière surprenante: des supérieurs de grand séminaire, des Docteurs, des professeurs de théologie, des licenciés en droit, des avocats, des professeurs de lettres, etc... et parmi tous ces grands personnages quelques enfants de 14 et de 15 ans, qu'on dirait n'avoir pas encore fait leur première Communion.

Amérique Centrale. — Nos Pères ont été chassés de la République de Guatemala. Nicaragua les a accueillis avec des transports de joie, mais il est à craindre que si la révolution parvient à s'affermir à Guatemala, ils soient aussi expulsés de Nicaragua. — A Lima on nous a rendu l'ancien collége de la Compagnie.

SOMMAIRE.

Notre prochain No, qui paraîtra bientôt contiendra des détails sur Vaugirard, St Acheul, Laval, Metz, Poitiers et sur la Mission Belge du Bengale occidental.

Adresse de la Rédaction: M. [illegible] (Mayenne) Laval.



LETTRES DES SCOLASTIQUES DE LAVAL

AUX PP. ET FF. DE

1872. I. MARS

NOS RR. PP. ET NOS TRÈS CHERS FF.



Europe. — France. — Le collége de l'Immaculée-Conception (Paris-Vaugirard) pendant la Commune. — Lettre du F. Vitel au Rédacteur. —

Vous me demandez, bien cher Frère, le récit détaillé de notre existence nomade et aventureuse depuis la rentrée du collége de Vaugirard, 8 mars 1871, jusqu'au jour où, remettant intact aux familles le dépôt précieux qu'elles avaient confié à notre sollicitude, il nous fut enfin permis de jouir du repos!(repos laborieusement gagné, je vous assure, et même pour quelques-uns presque indispensable, après toutes les secousses qui, si elles n'avaient pas entamé les énergies de l'âme, avaient du moins affaibli les forces du corps.) — Pour répondre à votre désir, je mets à votre service toute ma bonne volonté. Un professeur de belles lettres eut mieux fait votre affaire, et j'avoue que la tâche m'effraie bien un peu. Cependant j'aborde courageusement le sujet, avec le désir de procurer à vos lecteurs quelque satisfaction, et de donner à Notre Seigneur qui nous a tous si visiblement protégés, un faible hommage de reconnaissance. Puisse cet écrit ne pas vous sembler aussi long que m'a paru la vie qui en fait le sujet; et si une campagne en Afrique ou au Sénégal compte double pour les ~~années~~ années de service, je prie Dieu de faire la même addition, et de placer la somme à intérêts composés, pour le jour où nous aurons droit à la retraite éternelle. —

A peine l'armistice avec la Prusse fut-il conclu que des lettres allèrent annoncer dans tous les coins de la France que la rentrée des élèves pour le Collége de l'Immaculée-Conception, (Paris-Vaugirard), était fixée au mercredi 8 Mars 1871.

Le R. P. Recteur avait convoqué tout son personnel, et les exilés revenaient vers la capitale heureux de revoir leur maison et les Pères qu'ils y avaient laissés le 28 août 1870. Vous concevez sans peine la joie des premiers moments, et la curiosité bien légitime qui nous conduisit dans tout le collège; nous voulions tout revoir et en détail. Nous trouvâmes, non sans émotion, aux fenêtres du nouveau bâtiment, des médailles de Marie Immaculée à qui la confiance inébranlable du R. P. Recteur avait remis le soin d'écarter de sa maison les projectiles ennemis. La foi du R. Père ne fut pas trompée, et sauf un obus qui vint visiter l'infirmerie déserte, et y causa quelque désordre, on n'eut à déplorer aucune perte considérable, aucun accident facheux ni pour les blessés, ni pour ceux qui se dévouaient à soulager leurs souffrances et à ouvrir la porte du Ciel aux braves que Dieu appelait à lui. — Le soir, chacun était à son poste. Les élèves arrivaient contents de revoir leur collège dont ils ne croyaient trouver que les débris. Les jours suivants de nouvelles bandes venaient grossir notre nombre; les deux dortoirs occupés semblaient déjà trop petits, et si la révolution nous eut donné trois semaines d'existence paisible, le collège, au commencement d'avril, aurait compté plus de 200 pensionnaires. — Le lendemain jeudi, les derniers soldats qui étaient à l'ambulance prirent congé du collège. Comme on vous l'a déjà dit, le R. P. Recteur célébra la Ste Messe dans la grande salle, assisté par 8 élèves en habit de chœur. Les autres enfants étaient placés dans la partie de la salle consacré au dessin. De là ils purent contempler les braves blessés s'approchant de la Ste Table, et Notre Seigneur daignant aller lui-même se donner à ceux que la maladie ou des blessures encore graves retenaient sur leur lit de douleur. C'est là aussi que nous vîmes pour la dernière fois le bon P. Clerc qui dirigeait la marche et indiquait les lits où l'on devait s'arrêter. Le jour même il allait prendre son poste à l'École Ste Geneviève, et nous ne l'avons pas revu. — La vie de collège renaissait; les classes étaient ouvertes, et les élèves déployaient au travail cette ardeur que l'on met ordinairement à une chose nouvelle. Les récréations, après deux jours laissés aux récits du siège par les témoins oculaires, devenaient animées, et les enfants mirent au jeu un entrain qui avait quelque chose de militaire. On parlait même de faire des simulacres de combat. Les promenades étaient des plus intéressantes, et pour la première fois, depuis mon séjour à Vangirard, j'entendis les élèves demander eux-mêmes une course hors de Paris. La demande fut immédiatement accordée. Enfin, disais-je, ils ne pensent plus aux Champs-Elysées, à la grande avenue du bois de Boulogne, dont tout le charme est de voir passer des chevaux et d'avaler de la poussière. — Nous partions donc d'un pas léger: nous visitions les batteries prussiennes de Meudon et les débris du château que le fer et le feu avaient purifié; le plateau de Chatillon, la redoute si tristement abandonnée à la première attaque; la batterie de Breteuil dont les français ne connurent l'existence que le jour où elle ouvrit son feu; les ruines de la lanterne, les décombres fumants de St Cloud, et au milieu de ces ruines, l'église seule debout, à peine touchée par les balles. La justice de Dieu avait frappé tout autour; tout autour le pétrole avait fait son œuvre, la flamme avait même léché la porte du monument; mais le Saint des Saints, du fond de son tabernacle lui avait dit: « tu n'iras pas plus loin ». Le château, séjour de prédilection des deux empires n'existe plus. Les belles statues du parc sont mutilées, et Messieurs les officiers prussiens ont emporté en Allemagne, qui une main, qui un pied, pour les mettre sans doute à côté des pendules qui manquent à l'inventaire des particuliers. Nos élèves revenaient au collège les poches chargées d'éclats d'obus; c'était de l'ouvrage pour le Frère linger. — Vous voyez par ce court aperçu que les mauvais jours semblaient déjà bien loin; on était content; on n'eut pas voulu voir le nuage qui montait à l'horizon et qui annonçait

la tempête. Et cependant, les plus optimistes se prenaient à craindre, et ce n'était pas sans raison. « Pourquoi, disions-nous, tous ces postes de gardes nationaux aux remparts ? pourquoi ces canons laissés çà et là, et auxquels il est défendu de toucher ? pourquoi ces fusils en faisceaux aux portes de la ville ? » Et puis on parlait de Montmartre : céderont-ils leurs engins de guerre ? la troupe fera-t-elle son devoir s'il faut attaquer ? On osait à peine donner son avis, et véritablement les raisons d'espérer étaient bien clair semées. Enfin, le Frère linger nous invite à passer chez lui, et là il nous distribue des costumes que nous devons essayer et tenir prêts pour le moment critique. L'opération avait en elle même plus d'un côté comique, cependant j'avoue que les rires furent assez rares : rien ne portait à la joie. Deux ou trois jours après, un soir pendant le souper des élèves, le R. P. Recteur fit appeler les surveillants dans la salle de récréation où se trouvait déjà la communauté. Le R. Père nous recommanda de nous tenir prêts au premier signal d'alarme. De différents cotés on avait appris que les fédérés devaient faire une tentative contre le collège. Ce n'était qu'un bruit sans doute : mais enfin la prudence est la mère de la sûreté. Nous devions réveiller les élèves, les inviter à s'habiller au plus vite, puis ensuite, dans le plus grand silence, les conduire, par le demi-pensionnat, chez un de nos professeurs de musique qui nous avait offert généreusement sa demeure pour nous et pour nos élèves. Comment nous en serions-nous tirés ? je l'ignore ; mais je remercie Notre Seigneur de ne pas nous avoir donné l'occasion d'essayer. —— Les affaires se compliquaient de plus en plus. Quelques élèves nous quittèrent et s'enfuirent en province. Plusieurs parisiens devinrent demi-pensionnaires. Quant à nous, après avoir passé deux nuits à peu près sans sommeil, étendus tout habillés sur nos lits, il fut décidé que tous les soirs, nous partirions avec les élèves pour notre campagne des Moulineaux. Nous devions être de retour le lendemain au collège vers 7 heures. —— Vers 6 heures du soir nous quittions donc Vaugirard ; nous passions la porte de Versailles, non sans recevoir quelques insultes de MM. les gardes nationaux. A 7 heures souper à la campagne ; prière, coucher. Les dortoirs étaient petits, montés à peu de frais ; un ou deux matelas à terre, et c'était tout. Comme les élèves ne respiraient que revanche contre la Prusse, nous leur persuadions aisément qu'ils devaient commencer leur apprentissage, et s'endurcir aux fatigues, et il faut avouer qu'ils acceptaient de bon cœur tous les sacrifices. La prière était courte ; on la faisait à genoux sur le bord de son lit, et pour augmenter la ferveur, nous ajoutions une prière spéciale pour les parents et les Pères du collège qui restaient exposés au danger. Le matin à 5h ½, lever, toilette très-rapide, départ à jeun pour le collège où, en arrivant, les élèves entendaient la Ste Messe, et de là se rendaient aux différents exercices qui composent une journée de More. — Déjà les omnibus étaient en tournée, et les demi-pensionnaires arrivaient avec une foule de nouvelles qui faisaient le sujet de la conversation pendant la récréation de 10h ½. Cette tournée des omnibus qui, en d'autres temps pouvait avoir pour quelques-uns peut-être un côté attrayant, était devenue non seulement désagréable, mais même passablement dangereuse. Il fallait passer à côté des barricades ; et comme tous les jours il s'en élevait de nouvelles, on était arrêté à chaque instant, obligé de rebrousser chemin et de demander des renseignements. Les fédérés visitaient les voitures, montaient sur le siège et même à l'intérieur. Le Père chargé d'aller chercher les enfants était peu rassuré. Les visages ne se faisaient pas remarquer par un grand air d'honnêteté, et un mot méchant lancé à cette foule ivre de ses succès, eut suffi pour amener un malheur. Heureusement ce que Dieu garde est bien gardé. —— Un soir nous arrivions à la porte de Versailles pour gagner la campagne. Messieurs les gardes nationaux, sans avis préalable, avaient jugé à propos de la fermer. Pourquoi ? nul d'entre eux n'eut pu le dire. Nous étions arrivés au temps où la raison est de ne pas en avoir. C'est la condition d'existence de pareilles entreprises, et les postes élevés sont aux plus déraisonnables. Plus de 100 voitures étaient là emprisonnées. Au dehors, même spectacle. On se disputait, on s'insultait, mais la porte ne s'ouvrait pas pour cela. Les gardes nationaux fiers et majestueux, répondaient en ricanant : « Citoyens, on ne passe pas ». Inutile de demander une faveur pour nous, aussi sans aucune hésitation, nous rentrâmes au collège. Pour éviter un inconvénient qu'on ne pouvait pas prévoir, et qui pouvait avoir des suites funestes. Il fut décidé que le collège se transporterait

aux Moulineaux. Là du moins, disions-nous, nous serions en sûreté, et pour notre décharge, il faut dire que cette assurance était partagée par les parents de nos élèves, et par des officiers qui ne pouvaient se persuader que la commune acceptât la lutte en rase campagne. Les demi-pensionnaires devinrent pensionnaires, et les omnibus furent affectés au transport des externes trop éloignés. Pour ceux qui habitaient le quartier de Vangirard, ils venaient chaque jour, à pieds, recevoir aux Moulineaux le pain de la science, et même, au repas de midi, le pain de l'hospitalité. On s'imposait de durs sacrifices pour faire vivre le petit collége de Vangirard. — On nous permettra maintenant de décrire notre nouvelle installation en faveur de ceux de nos lecteurs qui connaissent la campagne de Vangirard ; et le nombre en est grand sans doute ; car on ne passe guère par la capitale sans aller visiter ce séjour des Moulineaux auquel le gout et la volonté d'un Ministre bien connu ont prêté des charmes si séduisants. — On installa le dortoir de la première division dans les bâtiments de la grande prairie où les élèves prennent leurs ébats quand ils viennent à la campagne. La seconde division dormait dans ce qu'on appelle le presbytère et le couvent des dames où ils avaient aussi leur étude et leurs classes. — L'étude des grands était dans le bâtiment principal, à la place du réfectoire de la communauté les jours de congé. Les élèves allaient en classe dans les chambres des Pères, où les francs-tireurs de la Seine avaient laissé des traces de leur passage. Ces héros se distinguaient surtout par une singulière manie de destruction, et par une malpropreté dont le premier siége ne les corrigea pas parfaitement ; car, quand après la commune, on put rentrer à Vangirard, on était assez embarrassé pour pénétrer dans les chambres sans se salir. A la campagne, grâce à un lavage plusieurs fois répété, on avait la propreté, mais les serrures manquaient encore aux portes qui restaient entrebaillées ; et si vous ajoutez à cela quelques carreaux de moins par ci par là, vous comprendrez que le vent, encore assez vif à cette époque, avait partout ses entrées parfaitement libres. — La serre avait été convertie en réfectoire pour les pensionnaires. Quant aux externes, leur dîner était servi dans la salle où se trouve le billard, dans les temps ordinaires. Nous avions pour église la chapelle des Moulineaux qui fut un instant convertie en dortoir. — Vous jugez sans peine que nous ne jouissions pas du confortable ordinaire de Vangirard ; mais n'importe ; la situation avait un certain charme pour les élèves ; c'était de l'imprévu et l'enfance en est toujours charmée. On avait l'agrément d'une promenade pour aller en récréation, et s'il pleuvait par hasard, le plaisir doublait. Ajoutez à cela que le sable faisait complètement défaut dans la prairie : l'herbe des champs était couverte très-souvent d'une rosée peu favorable aux santés délicates ; et cependant il n'y eut aucun malade à l'infirmerie. Au reste on n'avait pas encore songé à trouver un endroit pour cet office qui prend ordinairement tant de place dans nos colléges. Les promenades étaient très-variées et très-intéressantes. Nous allâmes même jusqu'à Versailles, en traversant le bois de Meudon. La grande avenue regorgeait de troupes ; des trains d'artillerie passaient près de nous ; des généraux nous coudoyaient avec leur état-major ; les élèves étaient enchantés. — Grâce au zèle et à l'activité de nos Supérieurs, la position aux Moulineaux devenait agréable pour tous. Nous avions même la station du Carême, et deux ou trois fois par semaine le R. P. Bazin venait dans la modeste chapelle de Notre-Dame de toutes grâces, distribuer aux enfants la parole de Dieu. On parlait d'une retraite de trois jours pour préparer à la communion pascale et suppléer autant que possible à la retraite annuelle. Les communeux ne nous laissèrent pas le temps de mettre ce projet à exécution. — Le 2 Avril, dimanche des Rameaux, vers 10h 1/2 du matin, nous entendîmes une canonade assez vive du côté de la porte Maillot. Mais comme le Mont Valérien restait muet, et que d'un autre côté, les fédérés avaient annoncé pour ce jour là un exercice de tir au champ de Mars, nous supposâmes qu'ils étaient en train de remplir leur programme. Vers midi les parents de nos élèves arrivaient en assez grand nombre pour le parloir. Ils s'extasiaient sur les beautés de la campagne, sur le bassin de natation dont les enfants leur avaient si souvent parlé, mais qu'une consigne sévère avait jusque là dérobé à leur curiosité. Les circonstances avaient tout changé, et ils pouvaient à loisir parcourir en tout sens la propriété. A 2h les Vêpres : tous veulent assister à l'office. L'organiste faisait défaut, et pour ceux qui connaissaient son exactitude, son absence ne présageait rien de bon. Un Père l'avait remplacé et l'office se chantait avec un certain entrain.

Mais voici qu'un bruit sec, rapide, se fait entendre ; plus moyen de douter : c'est la fusillade à notre porte. Les vêpres terminées, on garde les élèves à la chapelle où on leur fait réciter le chapelet, car il n'était pas prudent de les faire sortir. Quant aux parents, leur inquiétude était grande ; allaient-ils laisser leurs enfants et retourner à Paris sans eux ? Tous se regardaient et s'interrogeaient des yeux ; bref, soit respect humain, soit toute autre cause, personne n'osa réclamer un enfant ; ils nous les laissèrent tous, et ils firent bien, non pas pour nous qui restions chargés d'une lourde responsabilité, mais pour eux, qui, quelques jours après, en eussent été bien embarrassés à Paris. Mais ce n'était pas tout. Comment retourner à Paris ? Le chemin de fer marchait-il encore ? Le R. P. Bazin résolu coûte que coûte à rentrer à la Rue de Sèvres, fit cesser l'hésitation par son exemple ; il s'élance à l'assaut de la gare en longeant le mur de la propriété : on le suit, on arrive ; le train était là, on y monte ; or c'était le dernier qui rentrait à Paris par la ligne de l'Ouest. — Peu à peu le vacarme cessa, et après une heure et demie de fusillade, on ramassa 6 gardes-nationaux, dont 3 étaient morts sur le coup, les 3 autres succombèrent à leurs blessures. — Que s'était-il donc passé, et comment s'étaient ouvertes les hostilités ? — Les troupes de Versailles étaient cantonnées à Sèvres, à St Cloud et aux environs. De là quelques cavaliers venaient tous les jours en reconnaissance jusqu'aux Moulineaux. Le plus souvent un seul homme s'avançait dans la rue qui longe notre prairie et venait à une centaine de mètres de la petite place qui précède la campagne. Un jour même que nous dirigions notre promenade de ce côté, nous crûmes devoir l'avertir de faire bien attention à lui : qu'au bout de la rue il y avait des gardes-nationaux armés. Il nous remercia poliment, et nous dit qu'il n'avait pas peur. — Le dimanche 2 avril un chasseur se trouvait ainsi en grand'garde. Les fédérés qui méditaient sans doute leur coup du lendemain, sortaient en grand nombre de Paris, et essayaient leur courage. Comme ils ne le puisaient pas dans leurs principes, une vingtaine d'entre eux le cherchaient au fond des bouteilles dans l'auberge qui fait le coin de la rue, près de la maison où naquit le poëte Delille. Apercevant ce chasseur qui était sans défiance, ils lèvent la crosse en l'air et lui font signe d'approcher. Le malheureux s'avance, et quand il est à trente pas, les fusils s'abaissent, et un feu général est dirigé contre lui. Faut-il accuser la maladresse des fédérés ou la trop faible distance ? je n'en sais rien ; toujours est-il que le chasseur partait à bride abattue, et allait annoncer à ses camarades [illegible] l'infâme procédé des communeux. Cette lâche façon d'agir leur coûta cher, et à partir de ce moment ils ne pouvaient plus compter sur les défaillances de la troupe. Déjà les gendarmes qu'on trouvera toujours en avant pendant cette horrible guerre, partaient pour les Moulineaux en nombre d'une centaine environ. Ils arrivent à une maison de maître qui domine les [illegible] de la campagne. Elle était abandonnée depuis le premier siège : ils l'occupent, et des fenêtres commencent un feu nourri sur les gardes-nationaux qui ripostent. Leur nombre s'est accru d'une manière considérable. Cependant ils n'osent avancer. Cachés derrière la maison où tout à l'heure ils prenaient des forces, ils s'avancent timidement les uns après les autres, tirent sans viser, et se retirent avec une précipitation qui n'a rien de calculé. Malgré cela quelques-uns furent atteints par les gendarmes qui, le doigt sur la détente, le fusil à l'épaule, les guettaient comme on guette un canard sauvage à sa sortie de l'eau. Enfin un commandant de gendarmerie vient donner à ces braves l'ordre de battre en retraite. La leçon était suffisante pour le moment, et ils se retirent habilement sans avoir aucune perte à déplorer. Seul, le cheval d'une ordonnance fut atteint et laissé mort dans la rue. — Le feu était donc ouvert. Les troupes de Versailles averties de ce qui s'était passé étaient devenues fidèles ; les fédérés étaient perdus. Et pourtant à quoi tint-il qu'ils ne remportassent la victoire ! Mais n'anticipons pas. — L'affaire était finie ; les élèves étaient à l'étude, vraisemblablement peu disposés à travailler. Dans la rue un certain vacarme. C'était la population qui dépeçait la pauvre victime laissée sur la voie, et qui s'en partageait les morceaux. Les nationaux cachaient leurs morts et leurs blessés, et allaient répétant qu'ils avaient eu affaire à 1000 gendarmes, manière d'écrire l'histoire à l'usage de la commune. — Pendant la nuit nous eûmes une alerte dans les dortoirs de la prairie. Le portail qui donne sur la rue fut violemment ébranlé, et les domestiques effrayés se précipitèrent dans le dortoir où les élèves commençaient à reposer. Il fallut se lever, renvoyer les domestiques, et faire

rentrer au lit bon nombre d'élèves qui étaient en train de s'habiller. Le reste de la nuit se passa sans aucun nouvel incident. — Nous voici arrivés à cette journée qui vivra toujours dans notre souvenir de surveillant. Maintenant qu'elle est passée, ce n'est pas sans une certaine fierté qu'on se répète comme les soldats du premier empire : « J'y étais ». Mais ce jour là beaucoup auraient préféré être ailleurs ; et celui qui se vanterait de n'avoir éprouvé aucune émotion ne me semblerait point exempt de prétention. Il faut avouer toutefois que Notre-Seigneur doubla nos courages, et qu'il récompensa le mérite de notre obéissance. Les élèves ne se démentirent pas non plus un seul instant, et au milieu de craintes bien légitimes, la confiance et même parfois la joie se firent sentir, et dominèrent la tristesse. — Donc ce lundi 3 Avril tout nous sembla d'abord assez calme. Les élèves étaient à l'étude. Vers 7 h. moins dix minutes, nous nous disposions à les conduire à la Ste Messe. J'étais près de la porte d'entrée en compagnie du Père sous-préfet et du professeur de seconde, quand la sonnette du concierge est violemment agitée. On frappe à la porte à coups redoublés, et des voix menaçantes nous crient d'ouvrir. On obéit, et une sorte de furieux, pâle d'émotion et de colère, s'élance le révolver au poing, suivi d'une cinquantaine d'individus. « Qu'y a-t-il dans cette maison, citoyens ? » — Des jeunes gens. — Bah ! bah ! nous sommes payés pour ne pas vous croire ; vous êtes les amis des gendarmes comme des Prussiens. — Si vous ne nous croyez pas, allez voir. — Oui, oui, nous verrons bien ». Nous voulions lui montrer l'entrée de la maison, mais il n'avançait pas : il craignait à chaque instant de voir apparaître un gendarme. Ces braves se souvenaient de la correction de la veille, et pour eux un gendarme c'était un corps d'armée. Cependant le R. P. Recteur arrive. A sa vue, ce lieutenant de la garde nationale, un étudiant de douze ans peut-être, se précipite sur lui, le pousse, l'insulte, lui met son revolver sur la poitrine, sur la gorge, menaçant dans des termes que je n'ose rapporter, de nous tuer tous, s'il y a un seul gendarme dans la propriété. « Messieurs, leur dit le R. P. Recteur que nous entourions, laissez-nous mettre nos enfants en sureté. — Non, non, crie le lieutenant, rentrez, citoyen, rentrez, fermez tout, ou il vous arrivera malheur : les enfants n'ont rien à craindre ; les gardes nationaux ne tirent pas sur les enfants ; il n'y a que les gendarmes à faire cela : rentrez donc et fermez tout ». Et il poussait le R. P. Recteur qui ne bougeait pas et essayait de se faire entendre.“ Un sergent faisait chorus avec le lieutenant : il était même plus cynique encore, et le catalogue des injures dura assez longtemps. Raisonner avec de pareilles brutes c'était perdre son temps et sa voix, car il eut fallu crier pour être entendu. Aussi le Père les laissa-t-il dire. Ils finirent par se fatiguer, et voulurent bien permettre que la première division allât rejoindre la seconde dans le couvent des Sœurs. Leur maison adossée aux terrassements du jardin, était plus sûre. Quatre fédérés, l'arme au bras, nous firent la conduite. Ceux-ci étaient jeunes et semblaient avoir honte de se trouver là. Il en est même qui vinrent nous demander pardon. Hélas ! ils n'étaient pas libres ; et il fallait pourtant crier vive la liberté. — Pendant que nous mettions les enfants à l'abri, et qu'on leur distribuait pour déjeuner, un morceau de pain sec que la nation toujours grande et généreuse voulut bien laisser passer, le lieutenant s'était emparé de 3 ou 4 Pères, et visitait la propriété. Les Pères marchaient en avant, menacés d'une mort certaine, si on apercevait un pantalon bleu. Ils veulent visiter une grotte assez profonde qui servait jadis de champignonnière, et dont l'ouverture donne dans la basse cour. On allume une bougie ; et le lieutenant la présentant au Père ministre : « tiens-toi ; tu es le doyen, car tu me sembles le plus vieux ; marche en avant, et si la lumière s'éteint, j'ai là pour la rallumer de fameuses allumettes ; et il montrait son révolver qu'il maniait avec tant d'imprudence, que sans le vouloir, il aurait pu tuer quelqu'un. On marchait doucement. « C'est tortueux comme votre enseignement, grommelait-il : On reconnait bien là les jésuites dans tout ce qu'ils font ; vous abrutissez les intelligences ; vous faites de vos jeunes gens des crétins, des ennemis de tout progrès, de toute civilisation ». Et un autre qui voulait aussi placer son mot : « Oui, c'est vrai, vous fatalisez (sic) ces enfants. » La position était trop critique pour rire, et vraiment ces malheureux faisaient pitié. Enfin le lieutenant se dirigea vers la prairie, continuant à exhiber son répertoire. Hugo, Quinet et Michelet y passèrent presque en entier. Le perinde ac cadaver figura même dans la nomenclature. La visite de la

prairie pouvait être plus dangereuse que celle du souterrain : ils n'y trouvèrent rien de tortueux ; mais ils auraient pu y rencontrer des gendarmes. Le mur du parc était renversé depuis le premier siège, et depuis le matin personne n'avait été de ce côté. Heureusement pour nos Pères, ils ne virent rien, et descendant du côté des dortoirs, ils demandèrent qu'on leur ouvrît la porte qui donne sur la rue conduisant à Sèvres. Pendant qu'on se disposait à aller chercher les clefs, ils se ravisèrent et voulurent sortir par le haut du parc. C'est facile, leur dit un Père ; vous voyez que le mur n'existe plus. Ils eurent un instant l'idée de placer nos Pères en avant, mais heureusement ils n'y donnèrent pas suite, et escaladèrent le coteau. Les infortunés allaient payer bien cher toutes leurs lâchetés, et ils ne se croyaient pas si près de rendre compte de toutes leurs ignominies ! — A peine une partie de la bande a-t-elle enjambé le mur, que les gendarmes cachés dans les vignes l'accueillent par une décharge générale. Presque tous tombent pour ne plus se relever. Les autres restés encore dans le parc descendent précipitamment, fous de terreur, semant çà et là leur tunique de garde nationale, avec le pantalon à bande rouge, et le Képi. Ils étaient hommes de précaution, et sous l'uniforme il y avait un autre costume peu ou point compromettant. Ils arrivent en courant à la maison, l'oreille basse, et malgré la défense faite précédemment par un caporal de rien accepter, ils demandent au Frère cuisinier, sans crainte aucune d'être empoisonnés, quelque chose pour se soutenir. Le brave Frère n'avait pas quitté un instant son emploi. La soupe pour le dîner des élèves était dans la chaudière. Il se met donc en devoir de leur distribuer à tous du bouillon, même au caporal que la frayeur avait considérablement radouci. En sortant, ce dernier dit au citoyen Razona qui passait monté sur un cheval superbe : « Ces Messieurs ont été assez polis ». Ils emmenèrent avec eux, de force, un pauvre ouvrier qui travaillait à la réparation de la machine à vapeur. Il leur répondit d'abord sur un ton que le héros de la vieille garde impériale n'eût pas désavoué ; mais nos braves ne s'effrayaient pas pour si peu, et au nom de la fraternité, l'ouvrier dut aller partager leurs dangers. Un des fédérés fut plus heureux : la gloire est sans doute une belle chose, mais l'obscurité était de son goût. Il se cacha dans l'écurie après avoir emprunté la blouse d'un domestique, se coucha sur la paille, et resta chez nous jusqu'au soir en proie à une émotion qui ressemblait fort à la fièvre. Il nous laissa son fusil Chassepot qui a été rendu aux autorités militaires, lors du désarmement de la garde nationale. — Mais pendant tous ces événements que sont devenus et les Pères, et les élèves ? Parmi les premiers plusieurs restèrent dans le bâtiment principal, et par les fenêtres ils purent assister à quelques-unes des péripéties de la lutte engagée sur toute la ligne, c'est-à-dire, depuis Sceaux jusqu'à Courbevoie. Le Père chargé de desservir le village des Moulineaux allait dire sa Messe, quand un fédéré lui crie : « Allons, Curé, hors d'ici ; nous n'avons plus besoin de vos Messes, ni de toutes vos simagrées. — Quant aux élèves que nous avions laissés dans l'école des Sœurs, ils n'y étaient déjà plus. Il était assez difficile de les tenir renfermés dans des classes étroites, où ils ne pouvaient remuer. Leur curiosité était éveillée par l'horrible fracas qu'ils entendaient. Une canonnade sérieuse se mêlait à la fusillade et nous pouvions suivre aux différentes sonneries du clairon, les phases de la bataille. Au bout de quelque temps élèves et surveillants, étaient en grande partie dans la cour, d'où l'on voyait les obus éclater sur la chaussée du chemin de fer, presque au dessus de sa tête ; il arriva même que l'un de ces dangereux visiteurs, vint faire son trou dans le parc à peu de distance de nous. Nous vîmes aussi un franc-tireur qui escaladait les coteaux situés en face de nous, et tirait dans la direction du château de Meudon ; nous étions assez près pour juger de l'effet du recul. La bataille devenant de plus en plus terrible, le R. P. Recteur fit conduire les élèves dans une grotte servant autrefois de champignonnière. On apporta des lampes, des bougies, des bancs pour s'asseoir, et on se résigna à la patience. Pour passer le temps, les uns entourèrent leurs professeurs et l'on raconta des histoires ; d'autres inventèrent différents jeux, et histoires et jeux ne s'interrompaient que pour entendre les nouvelles qui arrivaient de temps en temps, ou écouter si le bruit s'éloignait ou se rapprochait. Un moment nous crûmes que tout était perdu : la fusillade semblait s'éloigner du côté de Bellevue. Le R. P. Recteur était assis à l'entrée du souterrain, et nul ne sortait sans sa permission. Il n'était pas en effet très-prudent de se montrer ; les

balles sifflaient à travers les branches des arbres, et quelques-unes vinrent s'aplatir contre le mur de l'écurie située à quelques pas de notre retraite. — Cependant les élèves souffraient beaucoup ; l'air se corrompait dans la grotte, et à la fin les lampes et les bougies s'éteignaient. Grands et petits se rapprochèrent donc de l'entrée ; on se mit sur deux rangs pour laisser passer l'air, et de temps en temps, à tour de rôle, les enfants allaient à l'entrée se rafraichir les poumons. — Les nouvelles devenaient plus rassurantes. L'artillerie fédérée que nous avions entendue monter la côte de Meudon avec assez d'entrain, la descendait avec un tel élan, qu'une pièce se renversa dans le fossé. La Commune était en fuite. Vers 11h ½, après trois grandes heures de captivité, il nous fut permis de revoir la lumière. Les estomacs criaient famine, et ils firent honneur au repas que nous devions au sang froid de notre bon Frère cuisinier. Un seul élève, soit émotion, soit faiblesse naturelle, fut légèrement indisposé. — Après le repas, les élèves allèrent prendre leur récréation dans la cour de l'école des Sœurs. Il n'eut pas été prudent de se montrer dans la prairie ; car les fédérés, en nous apercevant, auraient été tentés de se venger sur nous de leur honteuse défaite. Ils étaient en rage, criaient à la trahison, et demandaient une revanche. — Qui donc avait sauvé la cause de l'ordre ? quels sont ceux qui résistèrent bravement au choc de 15 à 20 000 fédérés bien dirigés, et doués pour la circonstance d'un certain courage ? Huit à neuf cents gendarmes : voilà les forces qui résistèrent pendant 4 heures à ces furieux. Les troupes vinrent trop tard. Les généraux ne pouvaient croire à un tel effort de la part de ceux qu'on surnommait naguère les limaçons des remparts, et pourtant leur rage infernale mit Versailles avec la France entière à deux doigts de sa perte. Les deux ailes avaient marché jusqu'à trois quarts de lieue de cette ville, et seule, la résistance qu'éprouva le centre aux Moulineaux et à Meudon, empêcha un succès complet. — Tout n'était pas fini : un retour était facile à prévoir, et les communeux l'annonçaient pour le lendemain. La position n'était donc plus tenable aux Moulineaux. De plus le décret d'arrestation des otages venait de paraître, et de toutes façons, il n'était pas prudent de rester à la campagne avec nos élèves dont la charge était, en un pareil moment, bien lourde pour nous. — Le R. P. Recteur vint annoncer à nos enfants qu'il partait pour leur chercher un collège, et que le lendemain, si le bon Dieu favorisait son voyage, l'évacuation se ferait avec armes et bagages. Où allait-il ? Les élèves l'ignoraient complètement. C'est en cet état d'incertitude qu'ils allèrent en classe. Que fit-on pendant ces deux heures ? Expliqua-t-on beaucoup de Virgile ou d'Horace ? Je l'ignore ; mais je crois que les professeurs auraient beaucoup risqué de prêcher dans le désert, s'ils avaient voulu se faire écouter. Les corps étaient en classe, mais les têtes voyageaient à la recherche d'un collège, et l'histoire des anciens n'était guère de saison. — Pendant cette classe, il nous fut permis d'aller voir, des chambres du haut, ce qui se passait dans la rue. Elle était déserte. Seulement, de temps en temps, des voitures de toutes sortes s'arrêtaient à l'auberge située de l'autre côté de la rue. Elles étaient chargées de morts et de blessés entassés les uns sur les autres ; autour des voitures des chirurgiens et des infirmiers avec la croix de Genève et le drapeau d'ambulance. Nous nous attendions à chaque instant à voir paraître nos deux omnibus employés au même service. Ils étaient partis dès le matin avec deux Pères pour aller chercher les élèves, et nous étions dans de grandes inquiétudes au sujet de ceux qu'ils portaient. Enfin nous apprîmes que le Père Richard, et le Père Chenault, ces vétérans de la surveillance, prisonniers pendant quelques heures, avaient été conduits sur leur demande au grand Séminaire d'Issy, où M. Maréchal, directeur de cet établissement, les reçut à bras ouverts. Ils n'étaient pas arrivés sans peine jusque-là. Ils eurent à essuyer bien des insultes, à dévorer bien des affronts. Ils entendirent même émettre la motion de les armer et de les incorporer à la garde nationale. Enfin ils nous furent rendus, et le P. Richard put à loisir nous faire part de ses impressions de captivité. — Le soir, vers 9h ½, le R. P. Recteur était de retour, et le Père sous-préfet venait nous dire à l'oreille le programme du lendemain. Lever à 4h ½, Ste Messe, premier déjeuner ; départ pour Versailles, second déjeuner à la résidence, puis enfin départ pour St Germain, terme de notre voyage. — La nuit fut très-calme, et le sommeil des élèves très-paisible. Le lendemain matin on fait rapidement tous les préparatifs ; les boîtes de toilette, les livres, tout est disposé pour qu'on puisse charger les omnibus arrivés fort à propos, malgré les gardes nationaux qui les convoitaient des yeux. Les couverts, les timbales trouvent place dans les poches des élèves. Vers 6h ½, 7h moins un quart, nous nous mettions en route, après avoir récité une prière à la Ste Vierge

La seconde division partit la première, et nous ne la retrouvâmes que sur la grande route de Sèvres à Versailles. Elle ne rencontra dans sa marche rien qui mérite mention spéciale. La première division prit la route qui, après avoir passé ~~sous~~ le viaduc du chemin de fer, conduit au château de Meudon. Pour abréger le chemin, et rendre le voyage plus agréable, nous comptions gagner Versailles par les bois. Nous montions donc avec ardeur dans la direction du château, et déjà nous atteignions les habitations situées à mi-côte, quand nous voyons les habitants sortir de leurs demeures, l'air effaré. « Ah ! Messieurs, nous dirent-ils, n'allez pas plus loin, on va tirer sur vous : de loin nous vous prenions pour une troupe de gardes nationaux ; les gendarmes sont là haut, et si vous avancez, il est certain qu'ils tireront. » Nous leur demandâmes alors un autre chemin ; ils nous l'indiquent en nous disant que par là nous n'avions rien à craindre. Les pauvres gens parlaient sans savoir, et sur leur affirmation, nous marchions gaiement sans aucun souci. Heureusement la Ste Vierge, St Joseph et nos Anges gardiens veillaient sur nous, comme vous l'allez voir. Déjà nous enfilions la grande et belle avenue qui conduit à l'église de Bellevue. Mes deux collègues de surveillance marchaient à quelques pas en avant pour éclairer le chemin. Par derrière, causant avec quelques élèves, le professeur d'humanités qui, toujours dévoué, et toujours charitable, s'était offert pour nous accompagner, et pour remplacer, au besoin, l'un d'entre nous. Votre serviteur marchait sur le bord de la route, à gauche de sa division. Tout-à-coup nous apercevons à 600 mètres un gendarme qui se cache derrière un arbre, arme son fusil, et s'apprête à tirer ; puis avant que nous ayons eu le temps de nous rendre compte de la situation, nous voyons la route barrée par une cinquantaine de gendarmes postés près de l'église. La position était terrible. Nous précipiter à terre, nous disperser était chose dangereuse, et certainement on nous eut pris pour des ennemis. Un élève tire son mouchoir blanc et l'agite au dessus des têtes ; le professeur de seconde élève son petit paquet. La sentinelle nous a reconnus grâce aux deux Pères qui marchent en avant, et dont elle a distingué le costume. Au bout de l'avenue le commandant avait braqué sur nous sa lorgnette, et nous nous sentîmes à l'aise en voyant les fusils prendre une position moins dangereuse. Quand nous arrivâmes près du pauvre gendarme, il tremblait encore, et sa parole était émue. « Ah ! Messieurs, nous dit-il, j'ai été sur le point de causer un bien grand malheur, car si j'avais donné le signal au poste en déchargeant mon fusil, vous étiez tous morts » et en prononçant ces mots, il promenait sur tous ces enfants un regard mouillé de larmes, qui attestaient l'émotion de son cœur. Le commandant de son côté, nous dit que nous l'avions échappé belle. « La sentinelle aurait dû tirer, c'était son devoir : alors j'aurais commandé le feu sans chercher à vous reconnaître. » Il est certain que si nous avions eu affaire à de jeunes troupes, nous étions perdus. Nous causâmes quelques minutes avec ces braves soldats, et en peu de mots nous les mîmes au courant de l'invasion de la veille qui motivait notre retraite. Ils nous dirent que la bataille ne leur avait coûté que 19 hommes assez légèrement blessés. Hélas ! ils ne devaient pas toujours être si heureux, et ils eurent à subir plus tard des pertes bien cruelles. Vous pouvez juger quelle fut l'émotion du R.P. Recteur quand nous lui racontâmes la chose. Celle du R.P. Provincial ne fut pas moindre, et véritablement je suis moi-même encore tout ému quand je pense à ce moment terrible. A quoi tint-il que ces jeunes gens qui marchaient si joyeux, si pleins de vie, ne tombassent foudroyés à nos côtés, sans avoir eu le temps de se reconnaître ? —

A Sèvres, et sur toute la route, on s'attroupait pour nous voir passer. Les soldats s'approchaient, nous interrogeaient de toutes les manières. Bref, après toutes ces haltes plus ou moins forcées, nous touchions à Versailles. Un de nos Pères était parti avant nous de la campagne pour annoncer notre arrivée. Aussi tout le monde était sur pied. Nous fûmes reçus avec une charité touchante. On nous plaignait cordialement ; les questions, les réponses se croisaient à l'envie. Le réfectoire fut installé dans le jardin avec des planches

pour tables. Le bon Frère cuisinier peu habitué à voir tant d'hôtes arriver à l'improviste s'ingéniait pour contenter l'appétit d'un petit peuple qui a plusieurs lieues dans les jambes, et il réussit à merveille car les élèves étaient ravis. Le Frère dépensier aurait pu baptiser un peu plus son vin; mais la gaîté n'y perdit rien. On poussa même la charité jusqu'à servir aux élèves du café au lait, ce qui mit le comble à l'enthousiasme. Tout ceci aidant et fortifiant les courages, les 3 ou 4 lieues qui restaient à faire n'étaient plus rien à leurs yeux. Cependant par mesure de prudence on loua un grand omnibus pour les plus fatigués et pour les santés plus délicates. — Nous voici donc en route pour St Germain, le voyage fut des plus gais. Les élèves marchaient avec entrain, faisant des évolutions militaires, montant les côtes au pas de course. Sur notre route nous visitons le magnifique aqueduc de Marly, où le roi Guillaume avec Bismark et un superbe état major s'était rendu quelque temps auparavant pour examiner le pays. Ils ne pouvaient choisir un meilleur poste d'observation, car la vue est splendide. Cette curiosité toutefois manqua leur coûter cher. Nos marins du Mont-Valérien avaient bon œil, et ils ne dormaient pas souvent. Un singulier sifflement se fait entendre, puis un second, un troisième. C'étaient bel et bien de bons et solides boulets à l'adresse des curieux qui s'empressèrent de descendre et ne reparurent plus. En quittant l'aqueduc, nous prîmes le chemin des écoliers, c'est-à-dire, le plus long, et nous arrivâmes à St Germain en cotoyant la Seine. — Comme nous entrions dans la ville, après avoir escaladé, non sans quelque peine une rue presque à pic, nous apercevons l'omnibus qui conduisait les élèves. C'était une bonne fortune, et nous n'avions qu'à le suivre, rue des Ursulines n° 38. C'était là que nous devions vivre pendant cinq grands mois. La rue est assez belle, bien pavée, tranquille, en un mot très-favorable aux études. La façade gagna le cœur des élèves: un grand bâtiment presque terminé sur la rue, avec une porte cochère de dimensions colossales. Nous pénétrons par ce vaste portique, et alors apparaît à nos yeux une maison assez grande, dont la construction remonte au siècle dernier; l'aspect n'en est pas désagréable. Sur la façade, la Statue de Notre-Dame des Victoires. Le R. P. Recteur avait fait un vœu à N. D. des Victoires en partant pour St Germain, et N. D. des Victoires le recevait chez elle: c'était de bon augure. — Voici en deux mots l'état des lieux. Maison, avec un étage et des mansardes; une certaine odeur de vétusté s'échappe des murailles où la peinture a été remplacée par un certain duvet blanc et vert. Dans cette maison dont nous n'occupons que les deux tiers, trois appartements assez vastes; les les autres salles ou chambres sont petites. La chapelle est propre. Inutile d'insister d'avantage sur la disposition de notre nouveau collège. Nous y étions bien à l'étroit, tellement qu'au bout de quelques jours notre nombre augmentant, on loua une nouvelle maison au N° 14 de la même rue. Elle fut affectée à l'infirmerie et aux classes de 7e et de 6e. Un peu plus tard il fallut un nouveau local, et le R. P. Recteur trouva à dix minutes du collège un ancien hôpital où il loua deux salles pour servir de dortoir à la seconde division. C'était absolument nécessaire: les élèves revenaient tous les jours, et nous eûmes vers la fin près de 200 enfants. — Mais déjà tout s'ébranle dans notre beau domaine. Le P. Ministre excite les domestiques qui déploient une activité inusitée. Ce n'est pas une petite besogne de meubler une maison pour en faire un collège, et cela en un jour. Sans la Providence que serions-nous devenus? On nous prêtait bien des murailles; mais si c'est le principal, c'est aussi en un sens l'accessoire. Les lits, les tables, les chaises, et tout ce qui constitue un ameublement, où trouver tout cela? — Que Dieu récompense au centuple les cœurs religieux et dévoués qui vinrent à notre secours en cette extrémité. Près de nous se trouve le pensionnat des religieuses de la Nativité. Or tout ce qu'on put donner, fut mis de grand cœur à notre disposition; lits, sommiers, couvertures, etc, etc. D'un autre côté, les secours nous arrivaient plus abondants encore. A une demi-lieue de St Germain, dans la forêt, s'élève l'établissement des Loges dirigé par les religieuses de la Mère de Dieu qui sont chargées de l'instruction des filles de la légion d'honneur. C'est là que le R. P. Recteur s'était tout d'abord transporté, et cet établissement superbe serait devenu le nôtre si la révérende Mère Générale n'eût pas craint pour la santé de nos élèves. Les Prussiens y avaient établi une ambulance, et la maison avait été littéralement empestée. On y avait même vu un ou deux cas de lèpre, et malgré tous les efforts, on ne pouvait désinfecter la maison. La charité de ces bonnes religieuses alla si loin, qu'elles offrirent de faire venir leurs Sœurs de Lille, pour nous céder la maison qu'elles possèdent en cette ville. Ce fut aux Loges qu'on indiqua au R. P. Recteur la maison que nous allions occuper, et c'est là qu'on trouva tout ce qu'il fallut pour les

chambres des Pères et pour les élèves ; tables, meubles, chaises, bancs, tableaux, etc. Les voitures de l'établissement servirent au transport. Vraiment nous n'avions jamais vu pareil dévouement, pareille générosité. Notre Seigneur a dû être bien content de ses servantes qui venaient ainsi au secours de sa petite Compagnie dans la détresse. De plus ces bonnes religieuses eurent pour les élèves des attentions que je ne puis passer sous silence. Ainsi le lendemain de notre arrivée, elles les invitèrent à venir passer aux Loges un grand congé que l'absence de tout livre rendait nécessaire. Les enfants y furent magnifiquement servis, ainsi que le jour de la fête du Sacré Cœur, pour notre procession de la Fête-Dieu. Ces bonnes Dames avaient élevé trois magnifiques reposoirs, et malgré le mauvais temps, malgré la pluie, elles mirent dehors tous leurs plus beaux ornements. — Mais revenons au collége : il est grand temps ; la nuit approche, et il faut voir si les dortoirs sont prêts. Les domestiques se multiplient ; les lits en fer se montent. Hélas ! quelques-uns n'auront qu'un drap ou une couverture, mais n'importe. Les élèves sont si fatigués qu'ils dormiront bien quand même. J'allai rejoindre la première division qui prenait possession de sa cour, et ne s'y trouvait pas trop à plaindre. L'aspect magnifique des arbres leur promettait de l'ombre pour l'été. C'était un avantage qu'ils n'auraient pas trouvé à Vaugirard, et ils eurent bien vite pris leur parti sur ce point. Il n'en fut pas de même pour tout, et ils apprirent dans l'exil à regretter leur collége. Combien de fois demandèrent-ils à y retourner quand Paris fut pris. — On avait beau leur dire qu'il n'y avait plus rien dans le collége, que tous les carreaux étaient cassés, ils ne pouvaient entendre raison, et consentaient à se passer de tout pourvu qu'on y retournât. — Au bout de quelques instants on les conduisit au réfectoire, où l'on fit ensuite une courte prière, et ils allèrent se coucher avec la perspective d'un grand congé pour le lendemain. J'ai dit qu'ils n'avaient pas de livres ; mais ils n'avaient pas même encore de salle d'étude. L'appartement qui devait servir d'étude était occupé par les bagages de deux régiments de génie. La journée du lendemain se passa tout entière à se mettre en état. Je pourrais, maintenant que les élèves dorment, vous conduire dans les chambres des Pères qui donnent presque toutes sur la rue. Ils y font leur première installation. Plusieurs seront réduits à s'endormir sur une chaise, car dans quelques chambres les lits font complétement défaut. C'est dans ces chambres que se feront les classes, et comme elles sont petites, quelques élèves se serviront du lit du professeur comme siége ou comme pupitre. Les autres écriront pour la première fois de leur vie sur leurs genoux, et souvent les encriers qui ne sont pas fixés, iront se promener dans la chambre en laissant partout des traces de leur passage. Bref, si vous voulez savoir comment nous nous trouvions à St Germain, les élèves vous diront qu'ils y sont très-mal, et les Pères répondront qu'on pourrait-être encore plus mal, et qu'il est bon de sentir de temps en temps les effets de la pauvreté. — Les premiers jours se passèrent tant bien que mal ; les livres arrivaient peu à peu avec beaucoup d'autres objets indispensables. Presque tous les jours des voitures apportaient le matériel des Moulineaux, tout jusqu'aux tables d'études. L'opération n'était pas sans danger, et notre pauvre jardinier, en aidant au chargement de la voiture eut les deux jambes cassées par un projectile. Quelquefois même il était impossible d'approcher de la campagne. — Une fois les élèves remis au travail, la vie se passa dans le plus grand calme. Le Père préfet était parvenu à s'échapper de Paris en se faisant passer pour un homme de la province qui s'en retourne chez lui après avoir terminé ses affaires. Le Père Légeay nous arrivait aussi grâce à un passe-port où il était désigné sous le nom de M. Dubourg horloger mécanicien. Quant au P. Foulongne, il ne quitta pas la capitale. St Germain regorgeait d'exilés. Beaucoup de parents d'élèves s'étaient empressés de nous rejoindre à St Germain. Nous avions assez souvent des nouvelles du collége, et nous nous attendions à le trouver dans un état épouvantable, si nous devions toutefois le revoir. — Avec quelle joie nous y retournâmes quelques jours après la prise de Paris. Les élèves eurent sortie, et nous les conduisîmes à Paris. Nous allions prendre le train à Poissy, c'est-à-dire, à 1 lieue 1/2 de St Germain : de la gare de St Lazare nous partions à pieds pour Vaugirard. Déjà le R. P. Recteur y avait fait travailler : quelques meubles étaient revenus. Les chambres avaient été lavées. A Ste Stanislas on avait découvert des barils de poudre, des sacs de souffre avec une bobine rumkorf pour faire sauter la maison. Les chambres étaient remplies de papier saupoudré de poudre et de souffre pour y mettre le feu. Hélas ! ceux qui avaient oublié leurs notes à Vaugirard purent leur dire un éternel adieu. Dans le nouveau bâtiment il n'y avait plus un seul carreau et le toit en zinc était découpé par les balles. Le grand orgue de l'église avait été saccagé par les fédérés, ainsi que l'orgue de la Congrégation de seconde division. Tous les harmoniums défoncés, un piano enlevé avec tous les instruments de musique, violoncelles, contrebasses, toute la musique militaire. — La grande

bibliothèque fut retrouvée ainsi que le cabinet de physique. Mais que d'ouvrages dépareillés ! que d'instruments hors de service ! Quant au linge, on en retrouva une partie à Belleville. Le R. P. Recteur déploya dans toutes ces recherches une activité merveilleuse, et comme les perquisitions commençaient à se faire d'une manière sérieuse, les voleurs venaient eux-mêmes dire où se trouvaient les objets volés ; bien entendu qu'ils n'avaient agi ainsi que pour nous rendre service ; c'était pour sauver notre matériel. On faisait semblant de les croire, et grâce à ces frayeurs légitimes, grâce à quelques dénonciations, le collège de Vaugirard retrouva une grande partie de ses biens. — Nous noterons ici pour mémoire l'industrieux dévouement d'un menuisier du collège pour soustraire à la rapacité des Communeux le beau tableau qui se trouve au bas de la chapelle des élèves ; il l'avait emporté chez lui et en avait fait un ciel de lit. —— Après cette première visite au collège, le soir à 7h. 20, nous prenions le chemin de fer à St Lazare, et à 10h. ½ nous étions à St Germain. C'était une rude journée telle que fort heureusement il ne s'en présente pas souvent. — Sur ces entrefaites la fête du R. P. Recteur arriva. La classe de rhétorique donna dans l'étude une séance très-intéressante dont le premier siége fit les frais du moins en partie. On exécuta un chœur d'Athalie mis en musique par un ancien élève de Vaugirard qui chanta ensuite lui-même des vers en l'honneur de nos Martyrs, et du P. Olivaint particulièrement. Le lendemain de la séance nous nous transportions à Vaugirard. Ce fut une vraie fête de famille à laquelle assistèrent nos amis les plus dévoués. — Vous voyez qu'on faisait à St Germain comme dans toutes nos maisons. Les fêtes religieuses trouvaient aussi leur place. Nous eûmes notre Mois de Marie, les 6 dimanches de St Louis de Gonzague. La première Communion eut lieu le jour de St Ignace, et à cause des parents la cérémonie se fit à Paris. — Nous touchions au mois d'Août, et les élèves soupiraient après les vacances. Ils durent se résigner à rester encore un mois à St Germain. Ils avaient perdu tant de temps, qu'il fallait essayer de réparer cette brèche autant que possible. Du reste, de l'aveu de tous les professeurs, ils déployèrent à St Germain une activité qu'on ne leur connaissait pas pour le travail ; et vu les circonstances, il faut dire que l'année fut bonne. — Enfin le premier Septembre nous partions de la rue des Ursulines 35 pour ne plus y revenir. La distribution des prix se fit dans l'ancienne grande salle de Vaugirard. Nous avions pour la circonstance la musique de la garde de Paris. Le R. P. Recteur prononça quelques paroles qui firent couler des larmes de bien des yeux ; puis, après la proclamation des lauréats, nous allâmes tous remercier Notre Seigneur de sa touchante protection pour nous durant cette crise affreuse qui en vit succomber un si grand nombre.

Metz. — Le collége de St Clément pendant et après le siége. — Lettre du F. Bastien au R. P. Cosson. (Février 1871.) —— Vous aviez à peine quitté Metz le 10 Août avec vos élèves que tous les Scolastiques, mandés par le R. P. Recteur, partaient sur son ordre pour Amiens afin d'y recevoir au plus tôt le sous-diaconat. L'ordination faite, j'obtins du R. P. Provincial, pour des raisons que vous connaissez, de retourner à St Clément. Le tout était d'y arriver. Les premiers succès des Prussiens avaient jeté le désarroi partout. On les croyait déjà aux portes de Metz, si bien que le 16 Août, à Reims, quand je demandai un billet pour Metz, le chef de gare se moqua de moi et m'accorda, comme une grâce, un billet pour Sedan : « Et vous n'irez pas plus loin, me dit-il ». En effet, à Sedan on déclare à tous les voyageurs que la ligne des Ardennes est exclusivement réservée aux troupes. Heureusement, deux médecins de l'internationale qui voulaient rejoindre l'armée de Bazaine criaient fort haut et demandaient le droit de profiter des trains militaires puisque les autres étaient supprimés. L'idée me vint, pour sortir d'embarras, de déclarer que je me rendais aussi à une ambulance, et de réclamer la même faveur. Mon idée eut un succès fort imprévu : " Vous voulez aller à Metz, Monsieur l'aumônier, me dit un des deux docteurs, permettez-nous donc de joindre notre destinée à la vôtre. Nous ne sommes pas trop de trois pour réussir dans cette rude entreprise ". Et de fait, les difficultés vaincues à Sedan surgirent de nouveau à Longuyon et surtout à Thionville. On se battait autour de Metz et les nouvelles les plus sinistres arrivaient à chaque instant on ne sait d'où. Enfin sur nos instances réitérées, et à la vue de notre inébranlable résolution au milieu de l'abattement général, le chef de gare se décida à organiser un nouveau train, tout en protestant que c'était peine perdue, que nous n'arriverions pas même à Maizières. Le train arriva jusqu'à Metz, mais il fut le dernier qui y parvint. — Autour de la ville tout était calme, triste, désert. Les portes étaient fermées et soigneusement gardées par un détachement de gendarmes. Pour entrer il me fallut

dire et redire que j'appartenais à l'ambulance St Clément. On m'ouvrit enfin, mais les portes se refermèrent derrière moi. Le blocus était commencé. Les blessés de Borny encombraient la ville. Dès les premiers moments notre collége en avait reçu un bon nombre et on insistait pour nous en confier d'autres. Cependant la prudence imposait une limite à la généreuse hospitalité de notre R. P. Recteur. « Recevoir les blessés, leur donner un abri, ce serait possible à la rigueur; mais les soigner convenablement, pourvoir à tous leurs besoins, les nourrir surtout, cela exige des ressources que nous n'avons pas. — Mais mon Père, où mettrions nous ces malheureux? Voulez-vous les laisser dans la rue? De grâce donnez leur au moins un lit, nous viendrons à votre secours pour tout le reste. » Il semblait impossible de refuser. On se résigna, et les malades déjà en possession de tout le grand bâtiment, allaient envahir le bâtiment des classes. Le R. P. Catillon grand organisateur de l'ambulance, me chargea de faire préparer les salles, transporter les lits et tout le matériel nécessaire. J'étais arrivé à 2h.; à 2h.¼ il fallait être à l'ouvrage. Jugez par là de l'agitation qui régnait chez nous. Cependant les blessés annoncés ne vinrent point. L'externat resté libre fut occupé par les soldats de l'escorte du maréchal Canrobert; par les officiers de la division du général Laveaucoupé, et par les gens du trésor. Le hangar, la grande salle, le gymnase étaient à la merci des soldats, des gendarmes, des palefreniers et des chevaux; et pour les nécessités du service il y avait un certain nombre d'hommes campés dans les cours. La vôtre en particulier était transformée en un véritable camp. Quel changement, quel coup-d'œil! Cette vue n'avait pourtant rien de pénible. Nous avions encore tant d'illusions et de si belles espérances! Elles nous tenaient bien à cœur ces espérances, car elles ne furent même pas effleurées par la concentration imprévue de toute l'armée du Rhin sous les murs de Metz, par le spectacle navrant qu'offraient 25000 malades ou blessés entassés les uns sur les autres. Je vous le dis en passant, tout ce qu'on publie sur le dévouement des habitants de Metz, sur la charité des dames en particulier, est loin d'être exagéré. Mais comment pourvoir à tout? Les maisons particulières, les casernes, les bâtiments municipaux ne suffisant plus; sur l'esplanade, sur la place royale, dans l'île du Saulcy, sur la place de la préfecture, on dressa des tentes, et 5, 6, quelquefois 10 blessés réunis sous cet abri misérable gisaient sur la paille; plusieurs étaient oubliés et restaient sans secours, mais pas un ne se plaignait. Au polygone d'artillerie on avait construit d'immenses baraques en planches pour y recueillir des blessés. Il y en eut en effet un très-grand nombre, mais dans un dénûment qui faisait peine. Deux de nos Pères allaient y passer la nuit, un autre remplissait pendant le jour les fonctions d'aumônier. Le P. Gavant s'y fixa enfin complètement et prit courageusement en mains les intérêts matériels et spirituels de ces pauvres abandonnés. En somme, à côté d'actes admirables de charité et de dévouement, il y avait des traits d'égoïsme révoltants, et si beaucoup de blessés eurent jusqu'aux plus petits soins, beaucoup aussi manquèrent du plus strict nécessaire et moururent victimes d'une impardonnable négligence. — Telle était la situation générale; mais occupons-nous de l'ambulance St Clément, de toutes la plus vantée, la plus enviée par les malheureux. Nous n'avions pas hélas le don de nous multiplier, ni celui d'élargir la maison. Les dortoirs qui sont au dessus de la chapelle de congrégation, les paliers, la salle de dessin, étaient livrés aux soldats avec le dortoir du 4me étage. Le dortoir inférieur appartenait aux officiers. Nous n'avons jamais eu plus de 170 blessés à la fois; mais le mouvement journalier nous a fait passer par les mains près de 500 hommes dont une trentaine seulement sont partis pour une vie meilleure. Ce résultat est prodigieux, si on considère la gravité des blessures et la mortalité extraordinaire qui régnait alors en ville. Dieu sans doute a voulu bénir visiblement nos efforts et recompenser le dévouement de notre cher docteur qui, hélas! mourut à la peine. Voulez-vous une idée de notre organisation? A chaque dortoir était préposé un Père qui tenait note de toutes les prescriptions du médecin et veillait à ce que les Frères et les domestiques placés sous sa direction les exécutassent fidèlement. Passant la plus grande partie du jour au milieu des malades de son quartier, il pourvoyait aux exigences du moment, renouvelait l'air des salles à temps opportun, et maintenait en tout une irréprochable propreté. — Ces humbles détails de ménage donnèrent lieu à une petite scène ravissante. « M. le Maire, s'écrie un jour notre vénérable Docteur, j'ai l'honneur de vous présenter le R. P. Professeur de Philosophie dans l'exercice de ses fonctions. » Et ce disant, il s'avançait vers le P. Caudron décoré d'un long tablier bleu et gravement armé d'un balai. Le Maire qui, vous le savez, n'est pas précisément de nos amis, et qui s'était fourvoyé chez nous par mégarde, demeura stupéfait; il dissimula mal un mouvement de dépit, essaya un sourire d'assez mauvaise grâce, et acheva sans mot dire

une visite qui évidemment le désappointait. Pourquoi? L'intègre magistrat, venu avec une bonne volonté rare pour nous critiquer, se retirait sans avoir pu nous adresser la moindre remontrance; trop heureux d'avoir échappé par un silence absolu à la dure nécessité de nous louer. Les journaux retracèrent la visite avec l'incident philosophique, et les rieurs furent pour nous. —

Le P. Hâté avait le quartier des officiers, poste qui, vous le devinez, n'était pas toujours le plus facile; mais il s'y dépensa avec tant de dévouement et traita ses malades avec tant de charité et de douceur qu'il eût bientôt gagné toute leur sympathie. Aussi quel bien n'a-t-il pas fait aux âmes en soignant ainsi les corps. Un sapeur porte-hache, amputé de l'épaule droite, avait été laissé parmi les officiers; car on se faisait scrupule de le transporter dans une autre salle, ce qui lui eut occasionné de trop vives douleurs. Au milieu de continuelles souffrances et dans une position qui le rendait entièrement impotent, ce véritable soldat avait un courage inébranlable; mais sa figure était de marbre et tout le jour il demeurait plongé dans un profond silence. Cet homme attira l'attention du Père et fut l'objet de ses plus maternelles sollicitudes. Petit à petit le soldat devint moins taciturne, on commença à causer; puis les causeries étant devenues intimes le Père sut qu'il avait affaire à un protestant. Pauvre homme! il ignorait les notions religieuses les plus élémentaires; il était protestant par héritage de famille. Le Père alors sentit redoubler son zèle; sa charité lui inspira de nouvelles prévenances et lui fit saisir tous les moyens de glisser à son cher protégé quelques réflexions sérieuses, quelques utiles instructions. Cependant la maladie prit tout-à-coup un caractère alarmant. Après avoir supporté les opérations les plus douloureuses d'une façon qui laissait espérer d'heureux résultats, notre sapeur fut pris de l'horrible tétanos; mais ce cher malade avait été confié à la B. Sᵗᵉ Vierge, depuis quelques jours il portait la médaille miraculeuse. Marie acheva l'œuvre de sa conversion, et, si elle ne conserva pas à ce brave soldat la santé d'un corps si horriblement mutilé, elle accorda du moins aux prières et aux soins du Père, la consolation de le voir saintement expirer entre ses bras. —

Revenons à notre organisation; entre les Pères préposés aux dortoirs pendant la journée, chaque jour on désignait deux prêtres pour veiller les malades. A eux de se partager la nuit et de passer plusieurs fois dans toutes les salles afin de secourir ceux qui en auraient besoin. Le R. P. Recteur, le P. Ministre, les Pères les plus âgés donnèrent l'exemple d'un généreux dévouement. Notre bon Père de Weck lui-même, déjà souffrant, paya de sa personne et s'acquitta avec courage d'une corvée qui pour lui était plus dure que pour tout autre. Après les chefs de salle, après les veilleurs, venait la société que les officiers appelaient en riant, la société des libres panseurs. Deux fois par jour le P. Gagnard, le P. Victor Stumpf, le F. Ostwald et votre serviteur devaient faire régulièrement les pansements, assister à la visite du médecin, lui prêter leur concours dans les opérations difficiles et se tenir prêts pendant la journée à courir, au premier signal, là où ils seraient appelés. Nous étions parfaitement secondés dans cet office par un personnage avec lequel je veux vous faire faire connaissance. Le percepteur des contributions de Peltre, M. Lemaire, se réfugiait à Metz pour y mettre en sûreté sa petite famille: Chemin faisant il rencontra le nombreux et lamentable cortège des blessés de Borny, et suivant l'inspiration généreuse de son cœur, il accompagna jusqu'au collège le détachement qui y était envoyé. « N'ayant encore ni feu ni lieu, je suivais sans trop savoir comment ni pourquoi, j'agissais machinalement, nous disait-il plus tard; mais quand arrivé dans la cour, je vis l'émoi qui régnait dans la maison et le désarroi inévitable au premier moment d'une installation si nouvelle, je me sépare de ma petite famille et m'avançant vers le P. Directeur: Monsieur, lui dis-je, avez-vous du monde pour soigner tous ces hommes? il faudrait se hâter, plusieurs exigent des soins immédiats. Si vous voulez caser les plus souffrants, je suis tout à votre service, j'irai volontiers leur faire un premier pansement ». Le P. Catillion accepte avec reconnaissance. Notre digne Monsieur se revêt d'un tablier, se met à l'œuvre, puis ayant passé tout le reste du jour au chevet des malades, leur prodiguant ses soins avec une intelligence remarquable et une habileté qui le fit longtemps regarder comme un praticien émérite, il demanda la permission de rejoindre sa famille et de revenir le lendemain. A partir de ce moment jusqu'à la fin du mois de Novembre, il se dévoua tout entier au service de notre ambulance. Il apprit un jour que les Prussiens avaient pillé sa maison; le lendemain on lui annonça qu'elle était brûlée, il était donc à peu près sans ressources; n'importe il demeura fidèle à son poste: « Il faut bien, disait-il, s'occuper d'abord des plus malheureux ». Vous voyez, mon R. Père, qu'il y a encore des cœurs généreux qui savent s'oublier eux-mêmes pour se dévouer aux autres. Ils deviennent rares

malheureusement, et j'ai été vivement affecté de l'égoïsme prodigieux qui se manifestait autour de nous. Le malheur devait guérir bientôt l'armée et le peuple de cette plaie hideuse et réveiller le plus admirable patriotisme. Mais en attendant, le dévouement de notre cher Monsieur mis en relief par ce triste contraste, méritait d'autant plus notre reconnaissance. Ne pouvant la lui témoigner autrement, le R. P. Recteur l'invita plusieurs fois à notre modeste dîner de bloqués. Des relations d'amitié s'établirent entre lui et nous; et aujourd'hui encore sa plus douce consolation, en songeant à cette année malheureuse, est d'avoir trouvé l'occasion de connaître intimement les Jésuites, de s'être attaché à eux avec une affection telle qu'il se croirait, peu s'en faut, membre de la Compagnie. —— Nos Frères, nos domestiques ont aussi montré beaucoup de dévouement. C'est miracle que notre bon Frère infirmier, debout du matin au soir, ait pu supporter tant de fatigues sans tomber malade. Mais en voilà plus que de raison sur notre organisation. Inutile de vous dire que chacun s'industriait, dans ses moments libres, pour procurer quelques distractions à nos chers blessés. Le P. Sucker trouva l'occasion magnifique pour faire connaître l'œuvre de St. Michel, sa distribution de livres était toujours bien accueillie; et quelques-uns de ces Messieurs lui doivent d'avoir fait des lectures vraiment sérieuses: « Que c'est beau, mon Père, s'écriait un capitaine, avec un enthousiasme aussi méridional que son accent, que c'est beau ce livre de N. D. de Lourdes; on ne connait pas la religion et ses prodiges; pour moi je suis gagné et, dès que je serai sur pied je ferai avec bonheur le pélerinage de Lourdes. » Bien des traits, bien des paroles, bien des sentiments trahissaient le cœur de ces braves officiers étonnés eux-mêmes de se trouver plus foncièrement chrétiens qu'ils ne s'en doutaient. Quelques-uns entendaient pieusement la Messe chaque matin. J'en connais plusieurs qui s'approchaient de la Ste Table tous les dimanches, et tous, officiers et soldats s'étaient fait une obligation d'assister chaque soir à la Bénédiction du T. S. Sacrement. Un officier d'état major racontait, sans respect humain qu'il devait à une protection miraculeuse de n'avoir point la jambe emportée: l'éclat d'obus qui était venu le frapper rencontra son porte-monnaie dans lequel il avait placé un Christ et une médaille. Médaille et crucifix étaient horriblement contournés, mutilés; le porte-monnaie déchiré en morceaux. Quant à lui, il en était quitte pour une légère contusion. —— Comment faire, me disait un capitaine, je dois sortir aujourd'hui pour me rendre à l'invitation du Colonel, et j'ai promis à Dieu que ma première sortie serait pour lui?". Puis après un moment de réflexion: « J'entrerai à l'église, j'y passerai un bon quart d'heure et j'aurai ainsi tenu ma parole. Croyez-vous, mon Père, que cela suffise?" — "Mais Capitaine, je ne sais pas à quoi vous vous êtes engagé; ce que je vous recommande toutefois, c'est d'être généreux envers Dieu, vous n'y perdrez rien, croyez moi. — J'y songerai." De retour à la maison: "Mon Père, vous avez eu grand' raison, me dit-il, en sortant j'ai fait une très-longue visite à la chapelle, puis je suis allé chez mon Colonel, jamais je n'ai été si gai. En revenant je suis allé remercier Dieu de mon bonheur par une autre visite aussi longue que la première." —— Inutile d'ajouter que tous ceux qui sont morts entre nos bras, officiers et soldats, ont rempli leurs devoirs religieux avec une piété touchante. Je n'oublierai jamais l'admirable résignation d'un simple soldat breton, dont la jambe horriblement labourée, avait été aussitôt saisie par la gangrène. Le malheureux souffrait jour et nuit, et l'odeur qui s'exhalait de ses plaies, nous força bientôt de le séparer de ses camarades. On transporta son lit sur un palier et il dut y demeurer seul pendant les deux jours qu'il vécut encore. Le pauvre jeune homme, non seulement se voyait mourir, mais il sentait le travail de la décomposition qui s'effectuait lentement. Avec la foi vive de la Bretagne, il demeurait calme et résigné, priant et souffrant pour l'expiation de ses péchés et le triomphe de la France. « Mon bon Père, me dit-il en me montrant sa jambe enfermée dans une boîte, j'ai déjà un pied dans le cercueil; allons, j'espère que bientôt vous y mettrez mon corps tout entier. » — « Vous souffrez beaucoup, mon ami, je vous plains; mais que puis-je maintenant pour vous soulager?" — "Mon Père, ne me plaignez pas. Depuis que vous m'avez rappelé que mes souffrances pouvaient me tenir lieu de purgatoire, je souffre très-volontiers". — "Mais vous vous ennuyez dans votre isolement?" — "Non, car je prie sans cesse; mais, Père, quelle odeur je répands! je ne puis la supporter moi-même!" Il me demanda ensuite combien de temps il avait encore à vivre. — "Un jour encore peut-être?" — "C'est bien long, Père; cependant que la volonté de Dieu soit faite!" —— Les officiers, d'une piété moins expansive, n'étaient pas moins édifiants. Ce n'est pas que parfois il ne fût difficile de leur faire comprendre la gravité de leur état, sur

lequel ils voulaient se faire illusion. Ainsi je vois encore un brave capitaine d'artillerie qui luttait contre la mort en véritable désespéré. Le pauvre homme avait femme et enfants; il était d'une constitution robuste, plein de jeunesse et d'avenir. « Docteur, disait-il, faites de moi tout ce que vous voudrez; mais conservez-moi la vie; je ne puis, je ne veux mourir ». Il subissait chaque jour un pansement de 15 ou 20 minutes qui nécessairement lui causaient d'atroces douleurs. Il se prêtait à tout, souffrait tout sans rien dire, sans même pousser un soupir. Hélas! c'était inutile! il fallait se préparer au grand voyage; mais il faisait la sourde oreille et s'obstinait à ne pas comprendre. Enfin un brave compatriote, capitaine d'artillerie comme lui, trouva, dans sa charité toute militaire et toute chrétienne, le courage de faire entendre, par une parole claire et sans détour, à son pauvre camarade qu'il fallait se résigner à mourir. Il se met en uniforme comme pour lui faire une visite officielle, et s'approchant gravement du lit du moribond, il lui déclare net qu'il n'y a plus d'espoir. « Allons, mon cher, lui dit-il les larmes aux yeux, un soldat doit savoir mourir; donne du moins à ta pauvre femme la seule consolation qu'elle puisse avoir désormais, qu'elle sache que tu es mort en chrétien. » Puis il insista pour que son ami ne différât pas plus longtemps l'accomplissement de ses devoirs. Il ne voulut le quitter qu'au moment où un Père, prévenu d'avance, ayant reçu son signal, se fut approché pour entendre sa confession. Réconcilié avec Dieu, muni de tous les Sacrements de l'Eglise, le mourant laissait éclater sa joie : « Je suis content, disait-il, je suis prêt à la grande revue; j'irai là-haut léger et paré, tout est en règle. » Puis il baisait avec une foi vive une médaille qu'il avait reçue à Rome des mains du Souverain Pontife. — « Je ne l'ai jamais quittée, cette médaille, disait-il; mon Père, quand je serai mort, ayez la bonté de l'envoyer à ma femme, ce sera mon dernier souvenir, mon dernier adieu » — Je pourrais multiplier ces récits édifiants, mais quoique votre patience me soit bien connue, je ne me pardonnerais pas de la mettre à une trop rude épreuve. J'ai du reste encore bien des choses à vous raconter. — Entrons dans l'intime de notre vie. Vous me demandez, mon R. Père, quelles ont été nos souffrances en ces jours lamentables. Les souffrances physiques, Dieu merci, n'ont pas été bien grandes. La providence de notre excellent P. Procureur, secondée par la sage prévoyance du bon F. Fritsch a su nous épargner bien des misères; mais il convenait que nous ayons notre part à la souffrance générale. Le 12 Octobre on vint faire réquisition de ce que nous pouvions encore avoir de blé ou de farine. Tout fut livré sans difficulté et dès ce moment l'intendance nous assura, pour chaque personne, une ration quotidienne de 300 gr. de pain; mais quel pain! C'était un composé noirâtre et gluant de choses innommées. On y trouvait de l'amidon, de l'orge, de la paille hachée, des grains d'avoine, du son, du plâtre, enfin tout, même du blé. Et cette pâte grumeleuse, lourde, dont on pouvait exprimer de l'eau en la pressant dans la main comme une éponge, servait d'assaisonnement à un morceau de cheval. Du cheval, depuis longtemps nous en mangions, mais à partir de ce moment, cette viande fade et échauffante, devenait à peu près immangeable. Ce n'est pas étonnant : les pauvres chevaux qui, au début de la campagne avaient eu à profusion du fourrage, de l'avoine, et même du blé avaient été bientôt réduits à macher des feuilles, à ronger le bois de leurs râteliers, l'écorce des arbres, les barrières, les poteaux auxquels ils étaient liés. Enfin chose incroyable, mais qui n'est point une exagération, pour se nourrir ils s'arrachaient les crins les uns aux autres. En sorte qu'on ne voyait plus dans les camps que des fantômes de chevaux sans queue, sans crinière, les os en saillie au travers de la peau, fléchissant sur leurs jambes, succombant parfois sous le poids de leur cavalier. Et voilà la seule viande que l'on avait pour se nourrir. Songez combien ont dû souffrir nos pauvres soldats, manquant de sel, de beurre, enfin de tout ce qui eut pu aider à rendre ce ragoût moins rebutant. Ils faisaient jusqu'à 6 Kilomètres pour aller chercher un peu d'eau à une source salée, quoique trop faiblement acidulée pour détruire la fadeur de leurs misérables aliments. Mais que faire? les bourgeois n'étaient guère mieux traités. Le beurre se vendait 15 ou 20 francs la livre, le sel 8 francs, et bientôt il fut impossible de s'en procurer à n'importe quel prix. Nous avions, heureusement pour nos blessés et pour nous, quelques petites ressources: un peu de lard, de la salade, quelques légumes secs; et nos Supérieurs adoucirent de leur mieux ce régime sévère; mais la corruption de l'air vicié par les exhalaisons des ambulances et la malpropreté des camps, et puis les fatigues de chaque jour et de chaque nuit, devaient nécessairement ébranler nos santés. 24 Pères ou Frères tombèrent successivement malades. Plusieurs, vous le savez, nous ont été enlevés par la mort. Ah! qu'ils sont heureux de n'avoir

point vu tout ce que nous avons vu! — Je ne vous parlerai point, mon R. P., des procédés peu aimables de la municipalité, des ennuis qu'elle nous a causés, des tracasseries, des visites à domicile, des réquisitions qu'elle nous a ménagées, sans s'inquiéter de sauvegarder les plus vulgaires convenances. La fermeté de notre R. Père Recteur a paralysé tous les efforts de cette mesquine administration qui cachait mal son odieuse jalousie. Vous parler de ces menées, c'est entrer sur le terrain de nos souffrances morales. Négligeons celles-là. Nous en avons eu de plus amères. Non jamais vous ne pourrez vous faire une idée de ce que nous éprouvions, placés chaque jour entre l'espérance et le désespoir, emportés par l'indignation ou par l'enthousiasme, livrés aux plus vives angoisses, aux émotions les plus fortes et les plus contraires. — Ce serait une longue et curieuse histoire que l'histoire des cancans qui nous mettaient ainsi dans tous les états : les nouvelles les plus étranges, les plus incroyables, les plus contradictoires, les plus absurdes même se succédaient avec une rapidité prodigieuse ; toutes trouvaient leurs patrons, leurs chaleureux défenseurs ; toutes faisaient des dupes. Cela s'explique aisément. Pauvres bloqués, privés de communications extérieures, le monde tout entier mesurait pour nous moins de 6 ou 7 Kilomètres au delà de nos murs, et cependant nous étions travaillés par une véritable fièvre de nouvelles. Aucune révélation officielle, point d'éclaircie sur une position qui chaque jour s'assombrissait davantage et présageait aux plus inintelligents une épouvantable catastrophe. Comment ne pas faire des conjectures sur une attitude aussi incompréhensible? Et dès que l'on entendait un clairon, un tambour ou la voix formidable de nos forts avancés, comment ne pas croire à un réveil, à une résolution suprême, à un combat à outrance, qui sans doute n'avait été si longtemps différé que pour être plus acharné et plus décisif! Permettez-moi de vous transcrire ici une note prise au courant de la plume sous l'impression du moment : c'est, je crois, le meilleur moyen de vous initier à nos souffrances. Je n'y change rien, pour que la peinture soit plus fidèle, quoiqu'elle ne soit que la simple énumération des phases par lesquelles nous passions d'heure en heure. — J'écrivais à la date du 11 octobre. « Grande agitation, les on dit les plus contradictoires circulent ; d'un côté on parle d'une trouée, d'un autre d'une capitulation. Le maréchal Bazaine aurait obtenu du prince Frédéric-Charles la faculté de se retirer lui et l'armée avec les honneurs de la guerre. — 9h. du matin. Le bruit de la prochaine capitulation s'accrédite, grande rumeur dans toute la ville, le peuple se rue sur la Place d'armes pour protester. Un drapeau a été enlevé à l'hôtel de ville, l'aigle arrachée a été foulée aux pieds aux cris de Vive la république, mort aux Prussiens! — 11h. La scène change subitement ; un capitaine, compris dans la capitulation de Strasbourg, emmené prisonnier à Rastatt, puis échangé et reconduit à Metz, a recueilli sur son chemin les meilleures nouvelles. Le chef de gare de Frouard lui a glissé dans la main un billet dont voici le contenu : "Les Prussiens, battus dans trois rencontres successives, sont en retraite sur Châlons ; leurs communications sont coupées et 180 000 hommes mis hors de combat. — Les francs-tireurs des Vosges et les Francs-Comtois (30 000 hommes) ont pris Lunéville, coupé la communication prussienne avec Strasbourg et marchent déjà sur Nancy. Que Metz tienne bon!" En entendant ces nouvelles, les Messins sont ivres de joie : les cris redoublent, toute la ville retentit de vociférations inexprimables. — 4h. Une députation des officiers de la garde nationale va se rendre au quartier général. — 7h. Le maréchal Bazaine a reçu la députation ; il a répondu sans détour aux questions qui lui ont été posées : 1°) Le maréchal reconnaît-il le gouvernement établi? — Oui. — 2°) Que faut-il croire des nouvelles qui circulent en ville? — Le maréchal n'a aucune communication officielle, mais selon toute apparence ces nouvelles sont bien fondées. — 3°) Que penser de l'avenir? — Le maréchal déclare qu'il restera avec l'armée tant qu'il y aura des vivres. Quand ils viendront à manquer, il a son plan, il ne capitulera pas, mais il fera une trouée n'importe où, n'importe comment, à n'importe quel prix. » Ces paroles, en harmonie avec les désirs les plus chers à tous les cœurs, volant de bouche en bouche se répandent avec une rapidité facile à concevoir. Une joyeuse animation succède à l'agitation révolutionnaire ; on reprend courage et confiance, on s'endort sur cette dernière parole que chacun redit avec complaisance : "il ne capitulera pas". Et déjà on rêve la déroute des Prussiens, la délivrance de notre armée, le salut de Metz, qui demeurera pour jamais Metz-la-Pucelle. — Hélas! ce n'était qu'un rêve! Les nouvelles ne furent point confirmées, et le lendemain on se trouvait en face des mêmes difficultés,

de la même apathie, de la même ignorance, la terreur de l'avenir, et les privations avaient seules augmenté. — Voilà, mon R.P., un aperçu sur nos journées car, soyez en bien persuadé, ce que j'écrivais le 11 Octobre, je pouvais l'écrire le 12 et les jours suivants, les nouvelles changeaient, mais toujours elles produisaient les mêmes résultats; car celles qui étaient bonnes et qui avaient dilaté nos cœurs se trouvaient bientôt cruellement démenties par d'autres nouvelles désastreuses qui malheureusement étaient toujours confirmées; plus on approchait du terme fatal, plus ces émotions se renouvelaient, plus elles devenaient poignantes dans leurs déchirantes déceptions. — La France ne sait pas ce qu'ont souffert les soldats de l'armée de Metz dans ces derniers temps. On vous a parlé de combats, de batailles! Plut à Dieu que ces bruits eussent été vrais. Nos soldats montraient, dans les escarmouches qu'on leur faisait livrer de temps en temps, avec quelle ardeur ils eussent combattu. Mais, condamnés à une interminable inaction, ils se morfondaient sous la tente par des temps affreux. Cela faisait peine de les voir au camp dans la boue jusqu'à mi-jambe, pâles, défaits, épuisés, ne sachant comment tromper leur ennui. Cela faisait plus mal encore de les rencontrer en ville, fuyant le regard de leurs chefs pour mendier un morceau de pain, ou groupés autour des boutiques de boulangers pour ramasser les miettes qui resteraient après la distribution des portions officielles. Mais laissons ces scènes déchirantes et revenons au collège. — La rentrée s'est faite le 13 Octobre, au jour fixé sur le palmarès: 80 externes environ se sont rendus à l'appel, et voilà que les fatigues de l'enseignement viennent s'ajouter aux autres. — Heureusement nous avions de temps à autre des instants de répit: quelques scènes de famille, touchants témoignages de l'estime et de l'affection de ceux auxquels nous prodiguions nos soins, venaient faire diversion aux peines quotidiennes. La plus aimable de ces scènes fut assurément celle que nos officiers organisèrent le 16 octobre en l'honneur du digne docteur Warin, dont ils appréciaient l'infatigable dévouement: son mérite était enfin reconnu, on lui décernait un peu tard, la croix de la légion d'honneur. L'occasion était belle pour témoigner au bon docteur la reconnaissance de tous ses malades. On se mit en frais: l'un fit un discours, l'autre une pièce de vers français; chacun contribua à l'emplette d'un splendide bouquet et les plus valides voulurent aller eux-mêmes de boutique en boutique pour trouver une croix qu'on put dignement présenter au nouveau chevalier. Tout se passait dans le plus grand secret et avec une activité inspirée par l'affection. Enfin tout est prêt, il est 5 heures du soir, c'est le moment où le docteur vient commencer une seconde visite. A peine a-t-il ouvert la porte que les applaudissements retentissent. Il entre tout ému et trouve devant lui, en grand uniforme, (du moins autant que le permettent les membres mutilés) tous les officiers parfaitement rangés comme nos élèves au jour d'une grande académie. Le doyen des capitaines, un brave capitaine d'artillerie, fort grièvement blessé à la jambe, mais en bonne voie de guérison, s'avance clopin-clopant appuyé sur ses béquilles. Sa main tremble, d'une voix pleine d'émotion il balbutie quelques mots, mais les larmes lui jaillissent des yeux, il ne peut plus lire ce qu'il a écrit: alors d'un mouvement spontané il tend sa feuille au docteur et l'embrasse en sanglotant. Un autre capitaine présente alors le magnifique bouquet, tandis qu'un lieutenant-colonel attache à la boutonnière du docteur la décoration si noblement conquise. Le bon Monsieur Warin essaya, mais en vain, de répondre, il ne trouva que quelques paroles entrecoupées, la voix lui manquait, mais les larmes disaient assez son émotion et sa joie. Le lendemain il répétait à chacun: "Ah! Messieurs, je vous remercie; j'aime mille fois mieux l'hommage parti de vos cœurs que toutes les décorations officielles; jamais je n'oublierai ce que vous avez fait pour moi." Il ne l'oublia pas en effet; il redoubla de zèle et de soins tant et si bien que, négligeant les règles de la prudence et n'écoutant pas les sages conseils de ses confrères les plus dévoués, il contracta auprès de ses blessés une maladie qui l'emporta bientôt. Il mourut en chrétien un mois après la scène que je viens de vous retracer. Cette scène de famille en l'honneur du bon docteur inspira à nos blessés l'idée de laisser au collège un monument de leur reconnaissance. Déjà ils avaient adressé au R.P. Recteur une lettre touchante où ils lui exprimaient à lui et à toute sa communauté les sentiments de la plus sincère gratitude. Cette fois ils firent mieux. Leur plan dressé et approuvé par les plus anciens, la collecte faite parmi les officiers et parmi les soldats, ils allèrent eux-mêmes trouver le R.P. Recteur lui exprimer leur désir et en lui donnant la somme nécessaire, ils le prièrent de vouloir bien se charger lui-même de le faire mettre à exécution. Et aujourd'hui sur le marbre noir d'un cénotaphe placé dans notre église on lit l'inscription suivante :

— D. O. M. — Gallici. Exercitus. Milites. Et. Praefecti. Irruentibus. In. Patriam. Germanis. — Circa. Metas. — Vulneribus. Morbisve. Confecti. Aedibus. Gymnasii. Clementiani. A. Sodalibus. Societatis. Jesu. — Libenter. Excepti. — Et. A. Propositi. Numine. Recreati. Beneficii. Memores. — D. D. D. — M.D.CCC.L.XX. — ... Je devrais maintenant, mon R.P., vous raconter notre agonie, vous faire assister à notre catastrophe ; mais comment vous retracer des scènes dont le seul souvenir m'arrache encore des larmes? Au reste notre histoire en ces derniers moments est l'histoire de la ville et de l'armée. La douleur confondant toutes les âmes, on vivait d'une seule et même vie, on souffrait de la même souffrance. Ah! si la France eut pu voir ce spectacle déchirant, on eut compris alors ce que c'est que la Patrie, on eut oublié la mesquine personnalité, le hideux égoïsme cause de tous nos malheurs, et les rêves de secours que nous avons entretenus jusqu'au dernier moment n'eussent point été de simples rêves et de cruels cauchemars. — Cependant le malheur rapproche de Dieu ; n'attendant plus rien des hommes, on se tournait vers le Seigneur, on implorait son secours, on attendait un miracle. Les églises étaient pleines de monde qui priait avec ferveur. Les dames demandèrent à Monseigneur de faire le vœu d'ériger sur la seconde tour de la Cathédrale une statue monumentale de la T. S. Vierge, sous le vocable de N. Dame de Metz, pour obtenir de la Mère de Dieu que l'ennemi du moins n'entrât pas dans nos murs. Mais Dieu avait résolu de châtier la France et nous devions supporter les premiers coups de la vengeance divine. Jusqu'à la dernière minute nous fumes victimes des illusions les plus inconcevables : ainsi, le 28 Octobre, veille de la capitulation, on annonçait hautement que les conditions obtenues étaient fort honorables ; que l'ennemi tenait à rendre hommage à la valeur de nos troupes en les traitant généreusement dans leur infortune. On murmurait que les soldats après avoir déposé les armes et salué les Prussiens aux avant-postes, seraient libres de retourner dans leurs foyers. Les officiers seuls se constitueraient prisonniers et seraient envoyés en Prusse, mais traités avec tous les égards qui leur sont dûs. Armes, bagages, chevaux, voitures, ordonnances, on leur laissait tout. Enfin, les Allemands vainqueurs occuperaient les forts, mais n'entreraient point en ville. Beaucoup eurent la simplicité de croire à de si belles conditions. L'illusion fut de peu de durée. A midi, toute la ville est en émoi. C'est l'heure fixée pour le désarmement de la garde nationale. Nous voici donc en face de la réalité. Il semble que jusque là personne n'y ait voulu croire tant fut affreuse l'explosion du désespoir. La douleur, la rage, l'exaspération se traduisaient de toutes manières. Les plus fougueux poussaient des cris, proféraient des menaces, des imprécations et excitaient à des résolutions insensées. Les plus calmes, les plus dignes étaient muets, de grosses larmes roulaient dans tous les yeux, tous les cœurs étaient broyés par une même douleur. Si l'on rencontrait le regard d'un ami, d'une connaissance, on se serrait la main sans proférer une parole ; mais immédiatement les larmes coulaient et l'on balbutiait quelques plaintes entrecoupées de sanglots. Vers 2 heures, une bande de furieux ayant enfoncé la porte de la tour de la Cathédrale, s'empare des cloches. J'entends encore les sons lugubres du Tocsin et de la Mutte que ces hommes affolés par la douleur sonnèrent en désespérés jusqu'à 8 h. ½ du soir. A ce signal d'alarme, la foule hors d'elle-même, pousse des cris sauvages et redouble ses menaces contre ceux qu'elle appelle des traitres. Au milieu de cet indescriptible désordre, soudain paraît un homme à cheval, les cheveux en désordre, le teint pâle et défait ; d'une main fébrile il agitait un pistolet au dessus de sa tête. Trois fois il le décharge en l'air, puis il harangue le peuple. Ses paroles se perdent dans le tumulte ; mais on comprend qu'il parle de vengeance, qu'il demande une résolution suprême. On dit même, mais je ne pus le voir, que quand il eut fini, une femme échevelée traversa les rangs comme une furie, et se cramponnant à la selle du cheval, elle tendit vers le cavalier une main suppliante : « Je suis Metz-la-pucelle, criait-elle, sauvez-moi ! A mort les ennemis, à mort les traitres ! » Il n'en fallait pas tant pour exciter le peuple et le porter à des extrémités fâcheuses. Les soldats reçurent ordre d'occuper toutes les rues, toutes les places de la ville pour empêcher ces manifestations dangereuses et inutiles. Mais l'armée découragée et plongée elle-même dans une profonde douleur, accomplit assez négligemment sa tâche. Les meneurs dispersés sur un point retournaient sur un autre et recommençaient leurs vaines protestations et leurs extravagantes démonstrations, qui se prolongèrent.

bien avant dans la nuit. — Telle était l'émotion du dehors, la douleur, le désespoir de la rue. Dans nos salles l'expression en était plus modérée sans doute, mais non moins triste. Je renonce à vous dépeindre l'impression de ces cruels moments. Je laisse à votre cœur français et lorrain le commentaire d'une scène facile à se représenter. Je lui abandonne aussi les angoisses du lendemain, jour où le sacrifice fut consommé; et me hâtant d'en finir avec ces lamentables souvenirs, je termine par un trait qui nous émut tous jusqu'aux larmes et nous procura la seule consolation que put alors accepter notre douleur. — Les portes de la ville étaient à peine ouvertes que le Père Ministre de la maison d'Arlon arrivait à St Clément. Ému de l'extrême misère dans laquelle il nous croyait plongés, il était venu nous offrir de l'argent, des secours de toutes espèces. Les communications étant coupées, pour parvenir jusqu'à nous il dut faire 14 lieues à pied; mais la charité de la Compagnie qui l'animait en ce moment, est bien la charité décrite par l'Apôtre "une charité qui ne se rebute de rien, ne recule devant aucun obstacle, ne connaît aucune impossibilité quand il s'agit de venir en aide à ses frères". — Voilà, mon R. et bien cher Père, le récit détaillé que je vous avais promis. Si pour être fidèle à ma parole j'ai dû mettre votre patience à une trop rude épreuve, pardonnez-le moi, je vous en prie. Si en lisant cette longue narration de nos malheurs vous en avez été tant soit peu ému, veuillez prier et faire prier pour notre collège si fortement éprouvé, et dont l'avenir semble compromis, pour tous les Pères qui ont dû boire jusqu'à la lie ce calice d'amertume, pour notre chère ville de Metz inconsolable dans son malheur, mais qui garde malgré tout un impérissable espoir. — Tout à vous en Notre Seigneur.

infimus in Christo L. Bastien S.J.

Extrait d'une lettre d'un Père de Metz au R.P. Coué. — Metz le 20 janvier 1871. —

Depuis la capitulation, la situation de St Clément n'a fait qu'empirer. Les Prussiens n'ont cessé de l'occuper en partie, jusqu'à 900 à la fois. Les maladies épidémiques: variole, fièvre typhoïde, muqueuse, dyssenterie ont décimé ce pauvre Metz pendant les mois de Novembre et de Décembre. St Clément eut sa bonne part. Le jour de mon arrivée on enterrait le pauvre P. Gangloff emporté en deux jours: dix jours après le P. Wetzel, et il y avait 8 autres Pères et Frères malades. L'état sanitaire, grâces à Dieu, est devenu bon; tous les malades sont remis. — On a rouvert les classes, pendant le blocus même, pour les externes; 80 se trouvèrent là; nombre souvent réduit en Novembre et Décembre par les maladies. Le 7 janvier on fit un essai de rentrée de pensionnaires: 15 seulement sont revenus. Beaucoup sont dans les collèges de Belgique, beaucoup encore sont retenus par leurs parents qui redoutent soit les maladies, soit les événements. Le nombre des externes s'est élevé jusqu'à 90, ce qui nous fait environ 100 élèves. — Notre grande épreuve actuellement est l'envahissement continuel de notre maison par les troupes prussiennes de passage, qu'il faut loger. La municipalité franc-maçonne est d'une insigne partialité à notre égard dans la distribution de ces logements: bien que propriété privée, notre collège est coté pour 1000 Prussiens. Nous avions pu jusqu'à il y a quelques jours, réserver le grand bâtiment, qui du reste a servi d'ambulance: les classes, les réfectoires, la grande salle, etc étaient sacrifiés aux logements. Mais qu'arrivera-t-il dans l'avenir? Nous ne le savons. Un horrible pillage de 11 heures dont nous venons d'être les victimes, est un désolant indice de ce qui nous est réservé. — Mardi, 17 janvier, à 11 heures ½ du soir, nous sommes réveillés en sursaut par d'horribles cris qui retentissent dans les cours. C'étaient 1500 à 2000 Brandebourgeois de la Landwehr qui se ruaient en sauvages sur St Clément. Les francs-maçons municipaux leur avaient dit à la gare: "Allez chez les Jésuites; ils ont une grande maison, ils sont riches, vous trouverez ce qu'il vous faut. C'était exciter ces barbares, que nous avons appris être la lie du peuple Berlinois. Ils se précipitent donc sur les portes; traînent et bousculent les Frères qui veulent les arrêter ou mettre quelque ordre; les portes sont enfoncées; le P. Préfet et le P. Ministre, souffletés, battus, menacés; puis ils se lancent dans la maison par le petit escalier qui conduit chez le R.P. Recteur. Ma chambre, (celle du Directeur de 1ère Congrégation.) fut envahie pendant 3 heures. Cris et menaces ou injures en allemand: deux seulement me menacèrent de leurs armes. Et de ma chambre j'entendais le bruit des portes qu'on forçait, les carreaux qu'on brisait, etc. Les cloîtres des Pères cependant ne furent pas envahis. Le P. Mâté sauvegarda le dortoir où étaient les élèves. —

Un instant ils voulaient tuer le R.P. Recteur et le P. Ministre. A 3 heures ils semblèrent se calmer un peu.

Mais toute la maison était toujours en leur pouvoir. Vers 7 heures, ils mirent, en brûlant des sommiers, le feu à un endroit de l'externat: heureusement on put l'éteindre. Vers 9 heures, leur fureur se ralluma, et ce fut vers 10 heures surtout un pillage horrible. Chaises, matelats, literies, linges, souliers des élèves, tout était saisi et emporté. Les portes étaient brisées, entre autres la mienne; le cloître de l'entresol envahi. C'était atroce, et si cela n'eut pris fin bientôt, il nous fallait avant le soir quitter la place. Enfin à 10 h. ½ un officier prussien arrivait de l'hôtel de ville. Il souffleta, menaça, injuria les pillards, et au bout d'une demi-heure, aidé par d'autres officiers accourus en toute hâte, il put leur faire évacuer la maison. Ils le firent non sans cris de rage et de révolte. — Ainsi pendant 11 heures nous fûmes au pouvoir de cette soldatesque protestante, brutale, sans savoir comment cela finirait. Pour être juste, il faut dire que les autorités prussiennes en sont honteuses, indignées. On a puni et on punira encore. Le gouverneur disait hier, qu'il ferait fusiller des coupables. Il a envoyé nous demander un rapport. Les dégats sont très-grands et n'ont pu encore être évalués; tant de choses ont disparu, et tant d'autres sont brisées. Aujourd'hui la police prussienne nous ramenait une voiture d'objets saisis chez des recéleuses prussiennes: quatre sont en prison; bien d'autres objets ont disparu et ne seront jamais repris. La ville est à la fois consternée et indignée: la municipalité a sa part légitime dans cette indignation. Voilà, mon Révérend Père, où nous en sommes. Que nous réserve l'avenir? Dieu seul le sait! Du moins nous savons le Beati qui persecutionem patiuntur. — D'Amiens nous avons peu de nouvelles; nous savons seulement que la Providence a été brutalement prise le lendemain du combat de Pont-Noyelles, et encombrée de blessés prussiens. Notre pauvre Champagne a sa large part dans les malheurs de l'Eglise et de la France. Pardon, mon R. Père, du décousu de cette lettre que j'écris à la hâte. Puisse-t-elle vous prouver du moins que dans ce pauvre Metz votre souvenir vit toujours entouré de la filiale reconnaissance de vos enfants. Je me recommande, etc.

Metz le 30 Mars 1871. — Nous dûmes à cette invasion un mois d'exemption de logements militaires. La municipalité Messine fit des démarches pour se justifier de toute connivence; elle prit à sa charge et à sa responsabilité les bâtiments qui entourent les cours, fit les réparations nécessaires pour les rendre logeables; et c'est encore un casernement presque incessamment occupé par les troupes de passage. Un sergent-major est toujours là à demeure, avec pleine autorité. Aussi sommes-nous restés depuis ce temps dans une assez complète tranquillité de ce côté. Les classes se font dans les chambres du corridor, que vous avez construites. Nous avons actuellement 22 pensionnaires et 100 externes. Cinquante autres pensionnaires reviendront, paraît-il, à Pâques. Notre existence à Metz est maintenant complètement assurée. Aujourd'hui même le secrétaire général de la préfecture est venu voir le R. P. Recteur, pour lui dire qu'à Strasbourg, au gouvernement général de l'Alsace, on avait décidé ce qui nous concerne: que non seulement nous pouvions continuer notre œuvre, librement, organisant notre enseignement à notre gré, mais que même on nous en priait. Il ajouta que le seul point qu'on nous imposerait dans un avenir plus ou moins lointain, serait l'enseignement de l'allemand à tous les élèves. Ce point amènera sans doute tôt ou tard nos Pères de la province de Germanie.

Autre lettre du F. Bastien au R. P. Cosson. — Juin 1871. — Mon R. Père, P. C.

Voici encore quelques détails sur notre cher collège de Metz; ils me sont fournis par un élève. Je vous envoie sa lettre; elle est, je crois, capable de vous intéresser par son accent de piété, de patriotisme, et par cette teinte d'une couleur vraiment locale qui vous permettra d'apprécier la situation.

Metz, 16 Juin 1871. — Mon R. Père, — Ce serait aujourd'hui le plus beau jour que l'Eglise ait vu depuis qu'elle existe si les circonstances où nous vivons laissaient quelque place à la joie dans nos cœurs. Pourquoi faut-il qu'un événement tel qu'il ne s'en est jamais vu et qu'il ne s'en présentera sans doute jamais plus, arrive dans des temps si malheureux et lorsque les ennemis de l'Eglise tout entière et de la France en particulier, semblent triompher? Aujourd'hui pourtant, pendant la procession de St Clément, l'espérance et la joie se sont fait jour dans nos âmes. Quoique la cérémonie ne fut pas aussi magnifique que les années précédentes, cependant elle était très-imposante et l'on aurait pu se croire encore aux beaux jours de St Clément. Assurément cette journée demeurera parmi les plus mémorables de notre collège. Aujourd'hui, au milieu du deuil universel, au sein d'une population brisée de douleur et de honte, nous avons entonné le cantique d'allégresse et, en remerciant Dieu des glorieuses douleurs du pontificat de Pie IX, nous lui avons demandé avec toute la foi dont sont capables des âmes chrétiennes et françaises, que les malheurs de notre cher pays tournent un jour aussi à sa gloire

et qu'il fasse jaillir des eaux de résurrection au milieu de cette corruption qui dévore la France. Aujourd'hui, répondant comme tout le diocèse à l'appel de notre bien aimé prélat, nous nous sommes consacrés d'une manière spéciale, par un acte public, Pères et élèves, au Sacré-Cœur de Jésus. D'ailleurs tout le monde s'est surpassé : les 220 élèves environ que compte aujourd'hui la maison, ont fourni à la sacristie 35 enfants de Chœur ; à la tribune et à l'orchestre des artistes dont le talent a fait oublier le petit nombre. Après demain nous assisterons aux processions des paroisses ; pendant que les Prussiens tireront le canon et feront des réjouissances pour fêter nos malheurs, l'abbé Risse et ses élèves feront retentir à la procession de notre paroisse ces vieilles sonneries françaises que notre cité guerrière n'a plus entendues depuis si longtemps. Enfin dimanche dernier eut lieu la procession de la cathédrale ; manifestation à la fois patriotique et religieuse pour notre population. Les Messins ont compris qu'il fallait se grouper autour de l'autorité épiscopale, la seule légitime qui reste à notre ville, et que, pour rester français, il fallait avant tout demeurer catholiques. — La Mutte remplissait les airs de sa voix majestueuse, au grand ébahissement des Prussiens qui ne l'avaient pas encore entendue, et tous, levant le nez en l'air contemplaient bon gré mal gré, ce drapeau tricolore qu'ils n'ont pas eu l'adresse d'enlever à la flèche de notre cathédrale. Les pompiers, en grand uniforme, faisaient la haie, tout de neuf habillés, et une musique de volontaires, très-bien organisée, précédait le Saint-Sacrement, car Monseigneur avait refusé l'escorte et la musique que lui avaient offertes les Bavarois. Jamais fête religieuse n'a tant ému la ville de Metz. Jésus, le premier et véritable souverain de la France, comme il s'intitule lui-même, « Celui que les révolutions ne détrônent point et que les ennemis ne vaincront jamais, » se promenait dans les rues de notre cité, et contemplait d'avance, j'en suis sûr, le jour où il lui sera donné de bénir de nouveau à Metz notre vaillante armée, qui est la sienne, qui n'est jamais plus heureuse que lorsqu'elle peut verser son sang pour défendre l'Eglise. — Cependant, il faut bien le dire, Metz se prussifie et, si vous reveniez ici, vous ne reconnaîtriez plus votre patrie. Grâce à l'émigration qui continue toujours, les familles allemandes pénètrent dans notre ville, et nous sommes envahis de marchands de tabac et de restaurants allemands ; bref, la ville de Metz, autrefois si gaie et si animée, commence à prendre cet air lourd et emprunté qui est le fond du type prussien. La seule chose qui nous rappelle encore la France, c'est le retour des prisonniers ; mais le retour des prisonniers ne durera pas toujours. Nous rentrerons bientôt dans notre tombe. Oh ! quand donc viendra le jour béni où, suivant l'éloquente et prophétique parole du R. P. Monsabré, nous pourrons chanter dans notre vieille cathédrale un Te Deum comme ses voûtes n'en ont jamais entendu !! — Je termine, mon R. Père, en vous racontant un petit fait qui a mis, mardi dernier, tout St Clément dans un émoi tel qu'il n'en avait plus éprouvé depuis la fameuse bataille de 1860 avec les lycéens. Il y a 3 semaines on nous avait rendu nos cours et nos classes avec promesse de la part des autorités militaires que nous n'aurions plus de Prussiens à loger. Il y a 5 jours, en dépit de cette promesse, un bataillon prussien entra pendant la récréation de midi. C'étaient 1200 hommes à loger. Or ce bataillon se composait de Brandebourgeois et de Poméraniens, race que je déclare grossière et brutale, particulièrement laide et malpropre. Les officiers étaient aussi désagréables que leurs soldats. Le lendemain de leur arrivée l'un d'eux vint se plaindre pendant la récréation au Père surveillant de ce que les élèves faisaient trop de bruit et les empêchaient de faire l'exercice. Le Père feignant de ne pas comprendre l'allemand, déclare à l'officier qui écorchait une phrase française que ce qu'il dit n'est pas français et qu'il ne comprend pas. L'officier répète plusieurs fois sa phrase, mais les oreilles malveillantes du Père ne comprirent pas davantage. Là-dessus l'officier s'en alla furieux. Les Prussiens commencèrent alors à tracasser les élèves, crachant sur eux et leur jetant de l'eau sur leurs habits. Voyant qu'on ne répondait pas à leurs insultes, ils résolurent d'attaquer. Mardi dernier, pendant la récréation de midi, ils crurent l'occasion favorable. Les externes étaient absents, les Saint-Cyriens au manège et la plupart des autres grands étaient aux répétitions de la tribune et de la sacristie ; il y avait donc en tout dans la cour une cinquantaine d'élèves, dont 4 ou 5 grands seulement et 3 Pères. Il y avait de quoi exciter l'ardeur guerrière de ces nobles Prussiens : jamais ils n'avaient eu occasion de battre des Français avec un si grand avantage numérique. Après quelques coups de poing perdus, ils empoignèrent Maurice Neuville qui venait au milieu d'eux ramasser sa balle, l'acculèrent contre le mur du gymnase et commencèrent à le frapper avec les bâtons crochus dont les élèves se servent pour le jeu de balle. Le P. Victor Stumpf s'élança alors, en saisit un au collet et le colla lui aussi contre le mur. Mais plusieurs Prussiens se jetèrent sur

lui et l'un d'eux lui asséna par derrière sur la tête un coup de bâton tel qui l'aurait assomé, n'eût été sa birette. Il parvint néanmoins, grâce au secours de Foch et de quelques autres élèves, à se tirer de la bagarre, avec Neuville et Odinet; ce dernier avait été renversé par les Prussiens et à moitié assomé à grands coups de poing sur la tête, non sans se défendre energiquement, comme plus d'un.... .... put le sentir. Pendant ce temps, Poncin avait terrassé un Prussien qui ne fut pas à son aise pendant la bataille. Le P. Patris y était aussi; mais sa taille le fit respecter; les Prussiens n'aiment pas à s'attaquer à ces gens-là. Tout cela s'était passé rapidement. Quand tous les élèves furent réunis, le P. Victor Stumpf commanda la retraite et les fit entrer dans les cloîtres où l'ennemi ne les suivit pas. Là on tint conseil de guerre en présence du R.P. Recteur, et le P. Victor Stumpf entendit et nota les dépositions des élèves. J'ignore quel a été le résultat des plaintes que l'on a adressées aux autorités. Pendant la bataille, les officiers étaient absents et les sous-officiers n'osaient pas retenir leurs hommes ou même se mêler à eux. Il n'y a eu aucun accident grave: Neuville et Odinet, qui ont été le plus abimés, n'ont reçu aucun coup sérieux. Il est fort heureux que les Allemands ne se soient pas servis de leurs armes, comme ils l'auraient certainement fait si la bataille avait continué. Depuis ils sont restés convenables et nous ont laissé faire (notre) notre procession sans nous inquiéter. (*)

Mon R. Père, je n'ajoute rien à cette lettre, mais en la livrant à vos réflexions, je vous envoie mes espérances, mes craintes et mon affection fraternelle en Notre Seigneur.

infimus in Christo L. Bastien S.J.

Ambulance de St. Acheul. — Souvenirs de l'année 1870-1871.

La guerre de 1870 venait d'éclater, nous avions déjà appris les nouvelles de nos premières défaites, quand un officier de l'Intendance militaire d'Amiens vint demander au R.P. Recteur s'il ne pourrait offrir quelques salles des bâtiments de St. Acheul pour y placer des blessés français qu'on faisait évacuer vers le nord. Le R.P. Recteur répondit affirmativement, et il fut alors décidé que le bâtiment du Juvénat (ancien bâtiment des retraitants) serait uniquement affecté à la future ambulance. Aussitôt, c'était dans les premiers jours d'Août, on se mit en devoir de préparer le logement des soldats; nos tables et nos livres de classe furent transportés dans nos dortoirs convertis en salle d'étude; 80 lits furent préparés; 40 placés au premier, dans le grand corridor et dans les petites chambres, furent fournis par la maison; 40 autres en bas furent placés par l'administration des Hospices; la 5ème chambre du rez-de-chaussée, notre ancienne classe de première année, fut convertie en chapelle et tapissée de tentures rouges; elle était dédiée à N. D. de France. Dans les chambres des professeurs, au premier, on mit la lingerie, une petite cuisine pour préparer les remèdes, un garde-manger et enfin une grande chambre pour les 3 Sœurs de Charité, qui nous ont si bien aidés dans nos offices. Une porte cochère donnant sur l'extérieur fut percée dans le mur du jardin des retraitants, et une palissade forma clôture entre ce jardin et la cour d'entrée. Tout était prêt; les tristes convois de blessés arrivaient fréquemment à Amiens; après l'affaire de Sédan surtout, nous attendions impatiemment. Enfin le 9 Septembre on entend le roulement de plusieurs grosses voitures: c'était une quarantaine de soldats que le Bienheureux Père Claver nous envoyait, nous invitant sans doute à leur prodiguer nos soins comme il l'avait fait pour les nègres de Carthagène. Pauvres gens, dans quel état ils nous arrivaient de Sédan! Ils étaient loin de se plaindre, au contraire ils se louaient, en général, de leurs infirmiers français et prussiens; mais ils avaient couché sur la paille depuis le premier et durant tout le voyage, la plupart avaient beaucoup souffert de la fatigue et de la faim. A l'arrivée de ces blessés, plusieurs laïcs entrés avec eux, aidèrent aux premiers soins. Je vis l'un d'eux, bien mis, inconnu de nous, se mettre à genoux près d'un blessé, lui ôter bravement ses chaussures

(*) Les dernières nouvelles que nous avons reçues de Metz sont assez consolantes. Notre collège jouit pour le moment d'une prospérité relative: il compte 410 élèves qui tous ont bon esprit et font la joie de nos Pères par leur travail et leur piété. Le souvenir de nos malheurs, toujours bien vivant à leurs yeux, exerce une salutaire influence sur ces jeunes cœurs. L'enseignement de la langue allemande occupe une plus large place dans le programme; mais sauf ce point, tout se passe comme autrefois. Mgr. l'Evêque s'est fait un bonheur d'aller présider les séances académiques des classes de Philosophie et d'Elémentaires: et aux fêtes du jour de l'an et du carnaval, ce sont les anciens élèves qui ont fait en grande partie les frais des récréations dramatiques. Leur brillant succès a rappelé la magnificence et le charme des temps plus heureux. Quoiqu'il en soit du présent, l'avenir n'est point éclairci. Puissions-nous obtenir par nos prières que tous nos PP. et FF. puissent triompher de toutes les difficultés, consoler par leur présence la douleur de ce pays désolé et y perpétuer le bien opéré par la Compagnie depuis près de 20 ans.

infectes et dégoûtantes et lui laver les pieds : il avait l'air radieux et si humble que cette scène s'est gravée dans ma mémoire. — Ces premiers blessés à peine installés, de nouveaux arrivèrent successivement les jours suivants et portèrent le nombre de nos soldats à 80 et même à 90. Le fait le plus remarquable de ces premiers jours fut la mort d'un caporal au 3e Zouave, qui, blessé au cou, par une balle, ne pouvait ni parler, ni presque manger et perdait tout son sang. Plusieurs hémorrhagies avaient été arrêtées fort heureusement par le F. Mathieu qui agissait en vrai chirurgien expérimenté. Mais le dernier jour, durant la visite du docteur, l'artère du cou s'ouvre encore et l'on emploie un nouveau moyen : au lieu de chlorure de fer dans le trou de la blessure, le docteur introduisit un instrument qui saisit l'artère à l'intérieur du cou par la bouche et la comprima par l'extérieur : cet instrument ressortait de la bouche et prenait le cou comme une pince. Après un certain temps il est déplacé par un mouvement du malade et le sang coule à flots. Le docteur, de ses mains, s'empresse d'opérer la compression que la pince n'opérait plus et maintient quelque temps l'artère serrée entre ses doigts. Puis il avise un Scolastique pour le remplacer, qui s'y tient une heure, est relevé par un autre, et y revient ensuite : ainsi deux ou trois firent-ils durant 4 ou 5 heures. Figurez-vous donc ces bons Frères, pour la première fois de leur vie sans doute, en face d'un mourant, se tenant immobiles, pliés en deux, la tête devant la tête du blessé, l'index de la main droite appuyé à la naissance du cou près de la clavicule ; l'index de la gauche plongé au fond du trou de balle pour aller rejoindre le doigt de l'autre main, à travers cette bouche béante, où ne restait plus qu'un morceau de langue et toute remplie de caillots d'un sang noir. Or de pareils services ont été demandés bien des fois aux Scolastiques de St. Acheul. Mais revenons à notre Zouave. Il était impossible de le sauver ; le soir il reçut une médaille et le Scapulaire ; notre aumônier, le P. Théry le confessa en le questionnant ; le Zouave, avec toute sa connaissance, répondait en serrant la main du Père : la nuit il reçut l'Extrême-Onction en présentant lui-même ses pieds et ses mains aux onctions saintes, et le lendemain il mourait étouffé par des flots de sang. Le bruit de cette mort se répandit dans tout le village de la Neuville ; ce premier enterrement devait se faire à l'église de paroisse : une foule immense stationnait devant les portes de l'ambulance et remplissait l'église et ses abords ; on voyait là d'anciens camarades, de nouveaux soldats, des femmes qui pleuraient sans doute en pensant à leurs fils. Tout le monde était à genoux et recueilli ; un soldat, la tête entre ses mains, priait et pleurait en disant : « J'ai perdu tous mes camarades, je ne sais pas où ils sont. » Un corbillard avait été préparé, mais des hommes se saisirent du cercueil et le portèrent sur leurs épaules : la foule grossissait à chaque instant. Des centaines de personnes se pressaient sur le chemin. Quand on fut au cimetière, M. le Curé de la Neuville adressa à ce vaste auditoire quelques mots du cœur qu'il termina ainsi : « Avant de nous séparer, exprimons notre reconnaissance aux Pères qui l'ont accueilli dans cette maison de St. Acheul où il a trouvé des soins maternels. Lui était-il possible, en effet, de manquer de quelque chose si près du cœur des enfants de St. Ignace ». M. le Curé venait de finir, quand un homme, un ancien soldat, s'avança, et, plantant en terre le drapeau tricolore, adressa quelques mots d'adieu au Zouave décédé : « Camarade, lui disait-il, c'est à la volonté de Dieu que tu dois ton sort et je ne puis te l'envier. Au jour anniversaire de ta mort nous viendrons déposer sur ta tombe des couronnes qui sont loin de valoir celle que Dieu te réserve. » On allait se séparer lorsque Monseigneur arriva, venant, lui aussi, jeter l'eau bénite et réciter sa prière sur la tombe du brave soldat. Cette démonstration fut relatée par plusieurs journaux : Paris Journal, Le Pays, La Gazette de Ham, le Journal officiel. La pauvre mère de notre Zouave était arrivée de Paris peu d'heures avant l'enterrement ; appelée par une lettre que son fils lui avait adressée dès son arrivée à St. Acheul ; grande fut sa douleur quand elle apprit du R. P. Recteur, que celui qu'elle espérait trouver en vie, venait d'expirer. Elle voulut voir le cadavre de son fils ; elle pria longtemps, se consolant dans la pensée qu'il avait fait une si belle mort. « Je lui avais donné, disait-elle, une médaille de la Ste Vierge avant qu'il partît pour le Mexique ; elle l'a protégé. Avant cette campagne je lui en donnai une autre qui fut cousue dans sa veste. » Cette cérémonie faillit nous coûter cher ; car tant de publicité, un si grand concours excita le Conseil municipal d'Amiens ; dans la suite les enterrements furent de la plus grande simplicité.

Quelques mots maintenant sur la manière dont se faisait le service de l'ambulance et sur la distribution de la journée. Les Scolastiques en eurent soin jusque vers la fin d'Octobre ; puis vint le tour des Novices, puis enfin celui des Pères tertiaires. Vers 7 heures du matin on servait comme déjeuner du café au lait ; c'était le moment aussi de la courte prière du matin. Vers 10 heures

visite du médecin, qui était accompagné, durant sa tournée, d'un groupe de plusieurs d'entre nous portant des linges, de l'eau, le cahier pour inscrire les ordonnances, des cuvettes, etc. D'autres, parmi nous, étaient exclusivement chargés du pansement ; ils étaient deux pour 10 lits, soignaient toujours les mêmes et accompagnaient le docteur quand il faisait la tournée de ces 10 lits, puis se mettaient en devoir de panser leurs hommes. Ce système avait l'avantage de rendre les pansements plus faciles et mieux faits, puisqu'on avait toujours les mêmes, et de plus, nous donnait plus d'empire et plus d'ascendant sur les soldats que nous connaissions à fond. Venait ensuite le dîner qui consistait en soupe, viande et légumes, et pour boisson de la bière ou du vin. Deux fois par jour, de grand matin et après dîner, on balayait, on appropriait les salles ; après dîner on finissait les lits, en sorte que tout était propre pour les visiteurs qui se présentaient l'après-midi. A 4 heures, pour goûter, du pain avec des fruits ou d'autres douceurs ; à 6 heures, souper. Durant la nuit, deux veilleurs jusqu'à minuit, et deux, depuis minuit, devaient monter et descendre à chaque quart d'heure environ ; il fut même un temps où trois veilleurs furent nécessaires. Le médecin ne venait de règle qu'une fois par jour, excepté en cas d'urgence ; mais le Frère infirmier, directeur de l'ambulance, le remplaçait au besoin. Les trois Sœurs de Charité avaient soin uniquement de la lingerie, de la distribution des repas et de la préparation de quelques remèdes. Si S^t. Vincent de Paul a pu se louer, nous l'espérons, de la manière dont S^t. Ignace a reçu ses filles, S^t. Ignace en retour n'a pu être indifférent à la charité et à la discrétion toute religieuse dont les filles de S^t. Vincent usaient avec nous ; Ces bonnes Sœurs étaient, pour nous tous, un grand sujet d'édification par leur dévoûment sans bornes, et par leur inaltérable sérénité. « Oh, disaient-elles, nous sommes trop bien ; certainement aucune de nos Sœurs à Amiens n'est mieux traitée ». La Supérieure des trois avait fait la campagne de Crimée. ——— Parlons maintenant de la pratique religieuse de nos bons soldats. On eût bien désiré dès le commencement leur faire faire une confession et une Communion générale ; mais les allées et venues continuelles de nos blessés, durant ces premiers jours, empêchèrent toute espèce de tentative de ce genre : sans cesse en effet, ceux qui étaient en voie de guérison devaient partir pour faire place à de nouveaux venus arrivant toujours de Sedan. On devait donc se contenter de confessions et de Communions particulières, qui furent assez nombreuses. Enfin après une douzaine de jours lorsqu'on put espérer que ces changements seraient moins fréquents, le Père Théry résolut de les préparer par un triduum à la fête de S^t. Michel, jour qui serait fixé pour la Communion générale. On leur proposa la chose, ils acceptèrent de grand cœur et montrèrent bien leur contentement, car plusieurs qui ne se levaient pas ordinairement firent acte de présence, chacun de ces trois jours, à l'instruction que suivait un salut. Le bon Dieu bénit visiblement ce triduum : la veille de l'ouverture, en effet, une trentaine de nouveaux blessés nous arrivèrent comme les ouvriers de la 11e heure ; mais en revanche voici que la veille de la clôture l'administration donne l'ordre de faire partir 12 des moins blessés par le train de midi ; pas de Communion possible pour eux. Un vieux chevronné qui avait été désigné pour ce départ, se plaignait en apprenant qu'il devait partir : « Ainsi donc, nous allons manquer la fête. Ah ! si j'avais su que pareille chose allait m'arriver, je me serais bien gardé de demander au docteur un certificat de convalescence. » Ce brave soldat devait bientôt se consoler, car on ne vint pas chercher nos soldats, qui, le lendemain, purent prendre part à la fête générale. ——— Le jour de S^t. Michel, à 6^h. 1/4, tous les valides étaient sur pied ; sur 55 environ qui pouvaient se lever, trois seulement différèrent à plus tard leur confession. Un vieux soldat disait à l'un de nous en se rendant à la chapelle : « Mon Père, voici le grand jour, il me rappelle celui de ma première Communion, ce fut le plus beau jour de ma vie. » Le R. P. Provincial leur dit la Messe dans leur petite chapelle, et avant la S^te. Communion, leur adressa quelques mots sur la grande action qu'ils allaient faire, puis ils s'approchèrent de la S^te. Table avec les Scolastiques leurs infirmiers. On voyait que la grâce parlait à ces cœurs ; à leur grand contentement le Père Polidoro chanta plusieurs morceaux. Après la fête du cœur, il fallait quelque extra pour le corps ; avec leur café du matin on leur distribua donc du gâteau : à 11 heures, au dîner, ils eurent vin de dessert, biscuits et café noir ; à 1 heure un omnibus les attendait à la porte pour les conduire à Cagny : les plus valides allèrent à pieds. Là, nouvelle fête, un copieux goûter les attendait, il était présidé par le R. P. Provincial et par le R. P. Recteur, et le P. Polidoro y fit encore entendre sa belle voix ; ils revinrent à S^t. Acheul pour le salut, et le soir après souper, on se réunit dans leur jardin autour de la statue de la S^te. Vierge pour chanter la prière du soir à Marie, tandis que son image était illuminée par des feux de bengale et saluée par des fusées. Bref, la journée fut complète ;

ils étaient heureux: « Ah! quel beau jour disaient-ils, ça ne s'oublie pas ». Aussi, l'un d'eux qui devait nous quitter après cette fête, sauta au cou d'un Père, et les larmes aux yeux: « Je connais, dit-il, maintenant le secret du bonheur; je sais où il faudra chercher à l'avenir le remède à l'ennui et à la tristesse: il ne faut qu'un confessionnal et un autel. » — Ce même soir de la St Michel deux soldats vinrent nous demander d'instituer parmi eux un Chœur pour chanter des cantiques: « En garnison, nous dirent-ils, un Père de votre Ordre nous réunissait chaque dimanche et nous faisait chanter, pourquoi ne chanterions-nous pas ici? » L'idée était d'autant plus facile à exécuter qu'elle venait d'eux; on leur apprit donc des cantiques et le dimanche suivant ils chantaient de tout leur cœur: Te souviens-tu, brave enfant de la France. Après ce premier essai l'un d'eux accoste tout joyeux un Père: « Eh bien, mon Père, nous avez-vous entendu chanter? — Non, mon brave. — Alors vous n'avez rien entendu. » — Puisque nous en sommes sur ce chapitre, disons quelques mots de la piété de nos soldats. D'eux-mêmes ils demandèrent à avoir salut tous les jours. « Nous n'avons plus de salut, quel malheur! la journée me paraît incomplète, disait l'un d'eux, et le temps de moitié plus long ». Pour les satisfaire on leur accorda salut trois fois par semaine. « Bonne nouvelle, dit un soldat, voilà 17 ans que j'en étais privé. » Bientôt ils s'habituèrent à prier durant la journée et même pendant la nuit. « Vous vous êtes bien ennuyé, disait le matin un Père à l'un d'eux. — Mais non, j'ai pensé au bon Dieu, cette nuit je n'ai pas dormi, j'ai dit 4 chapelets pour les camarades. — A la réception des mauvaises nouvelles de Rome, quatre promirent en même temps de dire, dès le soir, un chapelet pour l'Eglise et pour la France. Un soldat avant son départ demandait un chapelet. « Il ne tardera pas à me servir, car la route est bien longue et je voudrais acquitter une partie de ma dette envers vous ». « Bonjour, mon Père, disait l'un d'eux au moment où sonnait l'Angelus. — Bonjour, fit le Père qui s'agenouilla pour réciter la prière. — Eh! mon Père, que dites-vous là? — C'est l'Angelus, une prière à la Ste Vierge. — Ah! C'est l'Angelus » et aussitôt, lui aussi, fléchit le genou tant bien que mal en soutenant son pied meurtri. Durant les chaleurs de la fin de l'année, l'espèce de gangrène nommée pourriture d'hôpital fit des ravages dans les plaies de quelques-uns, si bien qu'il fallut les brûler au fer rouge, et avec des injections d'acide: leur état était très alarmant; l'un de nous imagina de mêler à l'acide quelques gouttes d'eau de St Ignace: on avertit les soldats d'avoir confiance en St Ignace; ces braves gens comprenant leur état, commencèrent des prières, des neuvaines en l'honneur de notre Bienheureux Père. Dès le lendemain un mieux fut constaté par le Docteur et aucun d'eux ne périt. Que si avant de faire les injections d'acide on avait oublié l'eau de St Ignace: « Eh, mon Père, vous n'avez pas mis d'eau de St Acheul, » disaient-ils, et ils ne voulaient pas être pansés. « Crois-tu, demandait sérieusement un protestant à son voisin, crois-tu que l'eau de St Ignace te guérisse? — Bien sûr, mon cher, et au lieu de le prier une fois, comme le Père me l'a dit, c'est dix fois que je crie après lui autant que je puis. » C'est qu'en effet, ces brûlures terribles leur faisaient, à chaque pansement, pousser des cris affreux. Pendant une nuit, le Scolastique qui veillait, voit un malade baiser sa médaille de la Ste Vierge. « Eh bien, vous ne dormez pas? — Non, mon Père, car je dois me confesser et communier et je prends du temps pour m'examiner. » Un jour, après une instruction religieuse, ils demandèrent à réciter le chapelet tous ensemble. « C'est un peu long, mes amis. — Oh nous savons, dit l'un, cela ne dure que 25 minutes. » (*) Un jeune soldat recevait de son Curé une lettre où se trouvaient ces mots: « Les bons Pères chez qui tu es sont aimés de tous ceux qui pensent bien et n'ont d'autres ennemis que ceux du bon Dieu. Profite de ton séjour chez eux, et fais en sorte de communier tous les 15 jours ». Le bon jeune homme communiait plus souvent et faisait fréquemment des visites au St Sacrement. — Que dire de leur contentement, surtout après quelque temps de séjour. Le médecin invita plusieurs fois les officiers à aller en ville chez des particuliers, où ils auraient plus d'agréments; aucun n'accepta. L'un d'eux disait même après: « Il voulait me faire partir, il avait même l'air d'y tenir; mais je reste ici, je suis bien". Leur reconnaissance se traduisait tantôt par des paroles du cœur, tantôt par des lettres, quand ils étaient partis. Citons quelques traits: Un sergent appelle le Père qui le pansait ordinairement. « Qu'y a-t-il, fit le Père? — Le sergent, serrant la main du Père: « Oh, je suis content, jamais je ne me suis trouvé si bien », C'est que le lendemain il devait se confesser. — Un bon soldat, Savoyard, quittait St Acheul les yeux baignés de larmes: « Que ça me fait de mal de partir, disait-il. — Mais nous nous reverrons quelque part, fit un Père. — Oh! vous viendrez en Savoie! quel bonheur! — Non, je n'irai pas en Savoie, c'est au Ciel que nous devons nous revoir. — Quoi, dit-il, nous ne nous reverrons plus sur la terre! il est vrai que j'espère bien aller au Ciel, mais j'aurais tout de même voulu vous voir en Savoie ». —

(*) On récita donc désormais le chapelet qui fut loin de durer 25 minutes.

« Si je vis cent ans, disait un autre, je me rappellerai encore St Acheul ». Un brave caporal, rejoignant son régiment et passant à Bordeaux, alla exprès à Tivoli remercier les jésuites des soins qu'il avait reçus à St Acheul. Il nommait expressément le R. P. Provincial et le P. Recteur « qui ne craignaient pas, disait-il, de venir et de leur parler, là, familièrement : que ça fait voir la religion, ce qu'elle est. C'est qu'en effet le R. P. Provincial avait accompagné Monseigneur dans la visite qu'il fit de notre ambulance. Les Turcos, car nous en eûmes plusieurs, n'étaient pas les derniers à nous remercier ; l'un d'eux, musulman, qu'on avait surnommé Ma-cach, parce qu'il répétait sans cesse ce mot arabe, faisait par sa joie et ses réparties, le bonheur de tous, Pères et soldats. Un jour l'un de nous lui passa au cou une médaille de la Ste Vierge, en lui recommandant de l'embrasser soir et matin ; le Turco la baise : « Moi te promets d'embrasser médaille, moi tenir parole. » On sait qu'ils tutoyent tout le monde et se font tutoyer. A peine était-il en possession de l'image de la Ste Vierge qu'un Monsieur, qui visitait alors l'ambulance, lui donne un cigarre : « Vois-tu, Monsieur mon Père, dit alors l'Arabe, toi donner médaille à moi, cigarre venir tout de suite. » Sur sa demande on lui donna médailles et images pieuses pour sa petite fille et sa femme : le tout fut soigneusement placé dans son bonnet qui étant à double fond, lui servait de portefeuille, de nécessaire, de cassette, etc. C'est là dedans qu'il avait fil, aiguilles, livret, etc. Tous les matins il allait faire ses prières au soleil levant ; mais il était plus exact que tout autre à la Messe et au Salut ; il regardait de tous ses yeux, écoutait les instructions sans bouger. Hélas ! pourquoi ces cœurs musulmans sont-ils si difficiles à convertir ? : « Pries-tu le bon Dieu, Turco, lui demandait un Père. — Oui, mon cher ; moi dire : Bon Dio moi revoir mon frère soldat blessé, çà va bien ; moi revenir avec lui à Mostaganem, çà va encore bien ; moi vivre heureux, ah çà va mieux, tu comprends. — Nous autres chrétiens nous disons au Bon Dieu : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. — Arabe, mon cher, reprenait le Turco, jamais penser au lendemain ; aujourd'hui bien manger, çà va bien, demain rien di tout, çà va encore bien." On lui demandait ce qui arriverait après sa mort : « Rien di tout. — Alors c'est comme pour un chien. — Oui, Turco et chien, la même chose. — Mais tu penses, Turco, et un chien ne pense pas ! tu parles et il ne parle pas ? — Ecoute, Monsieur mon Père, moi plus mauvais encore que chien : moi offensé Bon Dio, chien pas offensé. » Un Père après lui avoir expliqué qui est Notre Seigneur Jésus-Christ, lui demandait un jour s'il le priait : « Oh oui. — Eh bien, dit le Père, récite ta prière et avertis-moi quand tu prononceras son Nom. " Le Turco récite son arabe, puis s'arrêtant : « Ecoute, çà va passer », et il continua jusqu'au bout. Ce brave homme était désolé de quitter St Acheul ; en serrant la main à un Père, il lui disait : « Adieu, mon Père, tu prieras pour moi, n'est-ce pas ? » Nous avons eu un Turco catholique baptisé par nos Pères en Kabylie. Tout ces traits qui prouvent la reconnaissance de nos bons soldats s'expliquent bien, il faut le dire, par tout ce qu'on faisait pour eux. Les sœurs étaient infatigables pour leur procurer des douceurs surtout aux plus malades ; pour passer leur temps agréablement on leur avait donné jeux et livres. Comme jeux : les cartes, le loto, les dames, le croquet, le ballon, le tonneau. Comme lectures, des livres de toutes sortes qu'on leur distribuait chaque jour et toute espèce de journaux. Deux fois on les conduisit à la campagne en voiture ; durant l'hiver on essaya des classes de lecture, d'écriture, d'histoire, de calcul, etc. Le jour de l'an on montra la lanterne magique, ce qui les réjouit grandement ; peu après c'était une loterie où tout le monde gagnait. Mais ce qu'ils aimaient surtout, c'était les fêtes religieuses : plusieurs fois ils eurent Communion générale. Ces jours là étaient leurs meilleures journées, ils le disaient bien ; aussi avec quelle joie ils allèrent à la Messe de minuit pour la fête de Noël ; une crèche était dressée dans leur chapelle. On chanta l'Oratorio du P. Lambillotte, et le Duo : Berger, berger, vois-tu là bas... qui leur plut au delà de toute expression. Un blessé disait peu après à un Père : "Mon Père, je vais partir, mais il faut que vous me donniez un souvenir : — Parlez, je vous donnerai tout ce qui sera en mon pouvoir. — Alors, écrivez-moi les paroles du cantique : Berger, berger ; quand je reviendrai dans mon village, j'irai voir M. le Curé et je le lui chanterai, cela me rappellera St Acheul. »

Il nous reste maintenant à dire deux mots sur la mort de quelques-uns. Un soldat d'infanterie nous arriva dans le plus triste état : un bras fracassé par une balle, et le dos percé par une autre, de telle sorte que, à chaque respiration, l'air s'échappait par cette blessure. Ce brave homme avait été domestique chez M. de Boysson qui, sur ses 13 enfants en avait 8 engagés dans la guerre. Ils avaient été élevés à notre collège de Sarlat où, chaque mois, Pierre Rivière, (c'était le nom de notre blessé), allait les chercher au jour de sortie. Ce brave homme oubliait ses souffrances pour ne penser qu'à ses jeunes maîtres et à leur mère. M. de Boysson le sachant à St Acheul lui écrivit une lettre qui fit verser bien des larmes à son ancien domestique, et dans laquelle était cette phrase : « Nous sommes heureux de te savoir à St Acheul où nous

sommes assurés que les soins de toute nature ne te feront pas défaut.» En effet, après lui avoir prodigué les soins du corps, on vit qu'il était temps de s'occuper de l'âme, car son état était désespéré. On lui porte un soir le St Viatique et l'Extrême-Onction ; il priait comme un ange, présentait lui-même ses mains et ses pieds, ce que faisaient du reste, presque tous ceux qu'on administrait, et après la cérémonie comme on lui demandait s'il était content : « Oh oui! mon Père, dit-il ». Il vécut encore plusieurs jours, priant sans cesse au milieu d'affreuses souffrances : les yeux tournés vers une image de la Ste Vierge ou vers un crucifix, il parlait à ses consolateurs d'en haut : « Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux, ayez pitié de moi! O mon Sauveur qui avez tant souffert pour tous les hommes, accordez-moi votre secours! » Ou bien encore « Mon Dieu je vous demande pardon de tous mes péchés ». Ou simplement : « Oh Notre Seigneur Jésus-Christ », et il baisait son crucifix : C'était pour nous une prédication de voir ce pauvre moribond si uni à Dieu au milieu de telles souffrances. Il s'adressait aussi à la Ste Vierge, récitant l'Ave Maria et insistant sur ces mots : « Priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ». Une fois en passant près de sa chambre l'un de nous entend du bruit, et lui demande en entrant s'il a besoin de quelque chose. « Non, mon Père, je remets là Notre Seigneur Jésus-Christ ». Il venait, en effet, de baiser son crucifix, et prononçait ce nom divin avec une expression saisissante. Un moment avant sa mort, il le baisait ; il reçut une dernière absolution, prononça les noms de Jésus et de Marie, pour gagner l'indulgence plénière et mourut tranquillement. En nous agenouillant près de son lit, nous disions : « C'est une mort de saint, enviable même pour des religieux ».

Quelques détails sur la mort d'un jeune Alsacien qui succomba vers le même temps, des suites d'une amputation. Ce pauvre enfant, lui aussi, avait fait son purgatoire sur la terre : sa blessure empirait. « Voulez-vous recevoir les derniers Sacrements ? » – Oh oui, répondit-il », et le soir il chargeait un de nous de le recommander aux prières de toute la communauté. « Je vais aller au Ciel, disait-il, je n'ai plus de péchés ; je me suis confessé ; je vais voir la Ste Vierge, ça vaut mieux que de tant souffrir. » Il mourut, et voici la magnifique réponse que fit son père à une lettre qui lui annonçait la belle fin de son fils. Elle est traduite mot à mot de l'allemand : « Révérend Père et serviteur de Dieu, Nous venons de célébrer aujourd'hui 31 Octobre, le service funèbre pour les deux enfants que la mort nous a arrachés, pour mon fils chéri qui expira auprès de vous après vous avoir coûté tant de soins et de peines. Je me sens obligé, comme père de cet enfant, à répondre par la reconnaissance et l'affection la plus cordiale à tous les services que vous avez rendus à son corps et à son âme. Je vous rends grâces aussi, mon cher Père, pour les deux lettres que vous avez eu la bonté de nous écrire et dans l'une desquelles vous nous annonciez la belle mort qu'il a faite. O Jésus, Marie, Joseph! quelle consolation pour nous de savoir qu'il a eu la grâce de mourir dans votre établissement et non sur le champ de bataille! quel bonheur pour lui et pour nous qu'il ait pu recevoir encore les derniers Sacrements! quelle grâce divine! » Ensuite ce chrétien plein de foi raconte la mort d'une de ses filles, Sœur de Charité, tuée à Strasbourg d'un éclat de bombe, puis voici comment il termine sa lettre : « Je vous salue de tout mon cœur, comme mes amis les plus chers ; ainsi que ceux qui habitent votre maison. Que le Seigneur daigne vous protéger ici bas et vous accorder tout ce que vous lui demandez pour votre salut et votre perfection, afin que, après cette vie passagère, vous puissiez avec mon fils, aimer, louer et glorifier le Dieu Tout-Puissant en trois Personnes, le Père, + le Fils, + et le St Esprit pendant toute l'éternité, ainsi soit-il. »

Les sentiments de ces deux blessés à leur mort étaient ceux de presque tous ceux qui ne survécurent pas à leurs blessures : d'ailleurs, dans l'ambulance, personne d'entre nous n'entendit jamais une parole déplacée ou de ces gros mots qui auraient pu échapper si facilement à des soldats au milieu de leurs souffrances. Un entre autres, quand on le brûlait avec un fer rouge ou avec de l'acide, criait de toutes ses forces : « Mon Dieu, pardon »! semblant prendre ses souffrances comme expiation de ses péchés. Tous étaient vraiment courageux ; citons surtout ce jeune soldat d'une vingtaine d'années, qui, à la stupéfaction des assistants, ne dit jamais un mot, quand on le brûlait au fer rouge, et pourtant on passa un jour jusqu'à 4 fers de suite sur sa plaie, durant plusieurs minutes ; le médecin lui-même en était dans l'admiration.

Il est juste, en terminant, de témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au soulagement de nos bons soldats ; il faut mettre en premier lieu les Anglais ; voici le fait : Nous reçûmes dans les premiers jours trois Messieurs Anglais de l'Internationale, qui, prenant leur carnet et se mettant à parcourir les salles avec le Frère infirmier, lui demandèrent si nos blessés n'avaient besoin de rien. « Nous sommes Catholiques, dirent-ils, habitant Boulogne ; et moi dit l'un d'eux, j'ai été élevé à Stonyhurst » ; On ne savait pas jusqu'à quel point on pouvait demander ; enfin sur leurs instances, le médecin fit une liste pour avoir :

vin, tabac, oreillers, linge, etc. Ces Messieurs inscrivirent tout, questionnèrent sur la maison, heureux de se trouver chez des Jésuites et partirent ; les semaines suivantes on reçut au moins de 12 à 15 ballots contenant vivres, vêtements, etc, et même instruments de chirurgie et une boîte complète d'amputation. Ainsi on put vêtir presque à neuf la plupart des blessés qui furent heureux de se promener avec des bérets, des gilets rouges, bleus, ect. Une autre fois c'était une dame qui envoyait à un officier, la veille de son départ une valise neuve remplie de vêtements. — Le manque d'eau se fit sentir quelque temps ; notre voisin directeur d'une fabrique de laine, offrit aussitôt sa pompe à vapeur ; et chaque jour ses ouvriers nous conduisaient un tonneau d'eau. Le docteur de son côté, dont nous eûmes toujours à nous louer, faisait faire charpie, linges et bandages de toutes sortes par ses connaissances. On était heureux de voir l'esprit de famille régner chez tous nos soldats ; aussi ce qu'ils disaient de l'ambulance lorsqu'ils sortaient en ville avait fait sa réputation. Le jour de la bataille d'Amiens un soldat blessé revenait à Amiens : « Allez à St. Acheul, lui disait-on sur la route, c'est là que vous serez le mieux ». —— Un mot sur le genre de soldats qui nous passèrent entre les mains. Les soldats de Sedan nous restèrent durant les mois de Septembre, Octobre et Novembre. A l'approche des Prussiens on les fit tous partir excepté 4 ou 5 ; les batailles des environs d'Amiens remplirent de nouveau l'ambulance ; cette fois la plupart étaient mobiles ou mobilisés ; un grand nombre venait pour rhumatismes ; le plus âgé était un homme de 52 ans, le plus jeune un engagé de 16 ans ; ceux-ci étaient presque tous des enfants qui venaient de quitter leur famille, ils avaient conservé la simplicité de la campagne. Nous les eûmes en Décembre, Janvier et Février. Une douzaine de soldats Prussiens nous fut confiée dans ces derniers mois ; plusieurs d'entre eux qui étaient catholiques moururent dans les meilleurs sentiments de piété. Un de ces Prussiens s'était fait chérir de tous ; la nuit du 31 décembre au 1er Janvier, il demande au veilleur quelle heure il est : « Minuit et 1/2, lui est-il répondu ». « Bonne année, dit alors le Prussien en tendant la main au Frère, et que la paix se fasse enfin entre la France et la Prusse ». Une autre fois deux Scolastiques venaient de remettre un uhlan dans son lit, quand celui-ci se met à fondre en larmes : On lui demande ce qu'il a : « Je suis honteux de voir que je ne puis plus me remuer ; je sais bien qu'on est heureux de me soigner, mais c'est dur de donner tant de peine. —— En somme 271 soldats passèrent à St. Acheul, tous ou malades ou blessés par les balles et la mitraille ; un seul, si j'ai bonne mémoire avait été blessé à l'arme blanche, d'un coup de lance ; sur ce nombre total, nous eûmes de 25 à 30 morts.

Voilà les quelques détails que nous avons recueillis sur nos blessés ; si le bon Dieu a fait à la plupart une grande grâce en les envoyant à notre ambulance, une grande grâce nous a été donnée à nous aussi de pouvoir les soigner ; ce serait être ingrat de ne pas reconnaître que la présence de nos blessés a éloigné de nous toute espèce de vexation ou de réquisition durant toute la guerre ; tandis que Amiens et tous les villages environnants étaient pressurés par l'ennemi. Voilà les bienfaits matériels ; quant aux spirituels, pour savoir combien ils sont nombreux il suffit d'avoir eu le bonheur, comme nous, d'être infirmiers de soldats français. Gloire donc au Sacré-Cœur, à Marie et à St. Joseph, sous le patronage duquel nous nous étions spécialement placés.

V

Le Collège de Poitiers pendant les années 1870 et 1871. —— A Poitiers, comme partout ailleurs se manifesta, dès le mois d'Août, une certaine effervescence populaire, qui ne fit que croître avec nos malheurs. Dans le principe, c'étaient des promenades nocturnes accompagnées de chants soi-disant patriotiques, des cris, des insultes à l'adresse des honnêtes gens, et, à plusieurs reprises, des coups de hache frappés à la porte du collège. — Echauffourée du 4 Septembre. — Ces manifestations toutefois n'avaient encore rien de trop alarmant ; aussi, comme d'ordinaire, nous commencions la retraite annuelle à la fin du mois. Nous ne devions pas la terminer. Arrivait le 4 Septembre ; et l'annonce de la révolution ayant transpiré, aussitôt, malgré les efforts du Préfet, les démagogues se chargèrent de proclamer la nouvelle république. A 11 h. du soir, ils étaient devant St. Joseph, préludant à de plus sérieuses attaques par des cris de « mort aux Jésuites ! En un instant, toute la maison est sur pied ; les Pères se rassemblent autour du R. P. Recteur dans la cour qui fait face au parloir. — Les agitateurs, grossis de nouvelles bandes et se trouvant en nombre, commencent alors, et s'approchant de la porte d'entrée l'un de ces hommes nous fait par trois fois cette sommation : « Au nom de la république, ouvrez » ! C'est ainsi que nous apprenions les derniers événements. La porte restant fermée, les cris redoublent : les pierres volent dans les fenêtres de

l'église et des parloirs. Tout est brisé en quelques instants. Ces forcenés s'emparent des contrevents et les lancent à travers les barreaux de fer qui garnissent les fenêtres du côté de la rue; il ne resta ni un carreau, ni un chassis. La porte d'entrée résista mieux à leurs efforts; les panneaux furent enfoncés; mais les membrures tinrent bon; c'en était assez pour les arrêter. Plus bas cependant, la porte latérale de notre église s'écroulait sous leurs coups; mais, ces malheureux, retenus, soit par la crainte, soit par le respect, n'osaient pénétrer dans le sanctuaire; et quelques minutes plus tard, une voix ayant prononcé ces mots: "c'est assez! partons!" la masse se portait vers le couvent des Dominicains. — Mais pendant cette attaque, quel était l'aspect intérieur de la maison? Le voici en peu de mots: Pour tous, c'était l'imprévu, et l'imprévu de cette sorte, au milieu d'une retraite, a bien le droit de jeter quelque trouble dans les esprits. Bientôt cependant, la position fut envisagée avec plus de sang froid, et on se consulta sur les mesures à prendre: les uns songeaient à une dispersion, au moins momentanée, d'autres étaient d'avis d'attendre à tout événement. On s'en tint à ce dernier parti, et on eut tout lieu de s'en féliciter. — Au milieu de ces cris sauvages d'une part et d'une attente silencieuse et digne de l'autre, le comique devait trouver sa place, et voici comment. Malgré le récent départ de presque toutes les troupes, il restait encore à Poitiers quelques centaines de soldats. Un Père émit donc l'avis d'aller prévenir l'autorité militaire de ce qui se passait chez nous. Le domestique désigné pour cela, part aussitôt.. Mais, 5 minutes plus tard on le rencontrait dans les corridors, traînant à sa suite tout un attirail de vieilles épées rouillées et de sabres de bois. Il était allé les chercher au costumier; croyant la chose moins dangereuse pour lui, et sans doute plus utile pour nous. — Dès le 5, au matin, il y avait foule devant la maison; les uns venaient comme curieux, grand nombre entraient au collège pour offrir leurs compliments de condoléance au R.P. Recteur. Somme toute, cet événement fut loin de produire l'effet désiré par nos ennemis. Les honnêtes gens prirent fait et cause pour nous. Nos amis offrirent généreusement leur concours pour la garde ultérieure de la maison. Un poste de soldats, nos maîtres d'escrime, plusieurs parents de nos élèves, passèrent les nuits suivantes au collège, munis de leurs armes, et décidés à la défensive en cas d'attaque. Devant cette attitude résolue, les émeutiers crurent prudent d'attendre une occasion plus favorable, et tout rentra bientôt dans un certain calme apparent. — (Le R. P. Recteur offre son collège pour ambulance.) — Cependant, avec nos défaites, croissait de jour en jour le nombre des blessés. Alors, à l'imitation de Monseigneur offrant son séminaire comme ambulance, le R.P. Recteur proposa une partie des bâtiments de St Joseph. L'offre fut acceptée. Notre intention était d'affecter comme ambulance cette partie de la maison qui se trouve séparée par le jardin du grand corps de bâtiment. Si ce local devenait insuffisant, on y ajouterait la chapelle, et même une partie des bâtiments occupés par les Pères. Nous nous serions alors réunis 2 ou 3 par chambre, et grâce à cette disposition, on ne toucherait pas au local nécessaire aux élèves; car, à tout prix, on voulait faire la rentrée comme à l'ordinaire. Dès le 16 du même mois, l'autorité militaire se souvint de l'offre du R.P. Recteur. Elle nous envoyait de 80 à 100 soldats de différentes armes qui venaient nous demander en passant vivre et couvert pour une nuit. Aussitôt, tout le monde, le R.P. Recteur en tête se mit en frais pour les bien recevoir. Ces pauvres gens étaient émerveillés de ces soins et de ces attentions. Ils ne tarissaient pas sur les louanges données aux Jésuites, à leur soupe et à leur vin; ce qui a vivement ému les commères du quartier: « Voyez, disaient-elles, ces bons Pères, comme ils se vengent! » — Lanciers établis à St Joseph. — Le lendemain 16, c'était le tour de 150 lanciers qui venaient s'établir à St Joseph. Hommes et bêtes étaient exténués. Après avoir échappé au désastre de Sedan, ils venaient se reformer à Poitiers. Pauvres gens! qu'ils avaient souffert! La majeure partie de leur régiment avait péri, en tentant le passage à travers les lignes ennemies; parmi les survivants, les uns avaient perdu leurs lances, les autres leurs casques, tous enfin étaient dans le plus triste état. Ces lanciers étaient bons, affables et polis. Dès le dimanche 18, ils assistèrent en grand nombre à une Messe dite principalement pour eux; et cette Messe du dimanche pour nos soldats, inaugurée le 18 septembre devait se continuer jusqu'au commencement de Mars. A cette époque se rapporte la demande faite par les gardes nationaux de venir faire l'exercice dans nos cours. Le R.P. Recteur se rendit volontiers à leur désir, car c'était une sauvegarde pour le collège et leur présence rendait presque impossible toute nouvelle tentative d'émeute contre nous. Ils nous restèrent ainsi pendant plusieurs mois. — Artilleurs — Vers la fin de Septembre, nos lanciers,

remis de leurs fatigues, nous avaient à peine quittés pour se joindre à l'armée de la Loire que 200 artilleurs prenaient leur place à St Joseph. De plus, 400 hommes du même dépôt s'établissaient à la campagne, avec armes et bagages... — Cependant, nous étions arrivés au 5 Octobre, jour de la rentrée. A raison des difficultés de transport, bon nombre de nos élèves ne purent arriver le 5; mais après 4 ou 5 jours d'attente, le plus grand nombre répondait à l'appel. La rentrée naturellement devait être moins nombreuse que les années précédentes; toutefois nous pûmes compter bientôt près de 300 enfants. Dès lors, les choses prirent leur train habituel. Les grands et les artilleurs occupèrent simultanément les cours de 1re et 2e Division; tandisque celles de 3e et 4e étaient réservées pour les petits et les gardes nationaux. Malgré ce mélange, l'esprit de nos enfants se conserva parfait, la discipline se fit sans trop grande difficulté, et, hors les cris des commandements et le bruit régulier des mouvements militaires, le collège fonctionnait comme devant. — L'élément militaire entra même dans les classes. Quatre ou 5 des enfants de troupe, attachés au dépôt d'artillerie, furent admis à suivre nos cours. La classe finie, ils retombaient sous la garde d'un vieux sergent qui faisait l'office de surveillant d'étude. — Ainsi se passa en grande partie le mois d'octobre. Dès les premiers jours, le R.P. Recteur, pour mettre son collège sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus, avait résolu de faire une neuvaine en son honneur. Elle eut lieu, en effet, du 8 au 16 Octobre; et Mgr Languillat, évêque du Kiang-nan, nous arriva heureusement pour en faire la clôture, en officiant pontificalement le 16. Ce vénérable et saint Missionnaire devait faire notre édification pendant tout le mois d'Octobre et une partie de Novembre. Pendant son séjour parmi nous, il donna les ordres mineurs à quelques Scolastiques, confirma nos enfants de troupe, quelques malades dans les hôpitaux, et voulut administrer les Sacrements de Confirmation et d'Eucharistie à un petit malade, Raymond de Chabot, enfant de 9 ans, qui mourut dans les sentiments de la plus consolante piété. Le père de cet aimable enfant, chrétien de vieille souche, disait à Dieu: « Prenez-le plutôt que de le laisser commettre un seul péché mortel! » — Monseigneur était encore à St Joseph, lorsque le R.P. Recteur fit sa visite officielle aux nouvelles autorités. Le général, le Préfet, le Maire, lui firent dès l'abord un accueil assez gracieux. Quelques jours après, un lieutenant, encore imberbe, vint le trouver, et comptant pour peu de chose les 200 artilleurs qui occupaient notre maison et les 400 qui vivaient à la campagne, voulut en imposer d'autres en assez grand nombre. Le ton fier et décidé de notre homme, ne parvenant pas à intimider, il eut recours aux menaces, et finit en disant: « Eh bien, nous prendrons tout votre collège! » Il avait compté sans son hôte. Le lendemain, le R.P. Argand disait à M. le Maire: « Vous savez avec quelle courtoisie, je puis le dire, j'ai offert ma maison pour loger nos soldats; malgré cela, quelques personnes ne sont pas satisfaites et menacent de prendre tout mon établissement. — Vous avez déjà fait beaucoup, répondit le maire, et je vous en remercie; sachez que ces Messieurs, les officiers, n'ont aucun pouvoir; le logement des troupes me regarde, et si l'on vous inquiète encore, je saurai vous défendre et vous protéger. » Le lieutenant en fut donc pour ses frais. — La fin d'Octobre fut assez calme, rien d'important à signaler, sinon l'arrivée de quelques centaines d'Alsaciens, fuyant devant l'invasion. Ils venaient à Poitiers pour s'engager, soit dans l'artillerie, soit dans les autres corps. Le collège leur fut ouvert jusqu'à leur admission dans les divers régiments; de la sorte, le nombre de nos pensionnaires s'éleva de 200 à 400, puis à 500. — Le 13 novembre, Mgr Pie vint confirmer une quarantaine d'élèves, et faire en même temps, dans notre chapelle, l'ordination de ses Séminaristes; car le grand séminaire était complètement occupé par les soldats. — Le 3 Décembre, arrivée des premiers Zouaves pontificaux, venant du glorieux champ de bataille de Patay. C'était un détachement d'artillerie, 30 à 40 hommes, et 5 pièces de campagne. Les hommes furent logés dans les vieux bâtiments donnant sur la rue, et les canons relégués sous les hangards de la basse cour. C'est là que se faisaient les exercices et que les recrues apprenaient la manœuvre. — Dès lors, les exercices religieux qui avaient toujours existé avec nos lanciers et nos artilleurs, prirent une plus grande régularité. Le P. Courbalay fut nommé aumônier des Zouaves, et chaque soir, pendant plusieurs mois, il put les réunir autour des autels. Après la prière en commun, suivie d'une courte allocution, Notre Seigneur bénissait ces braves, et chacun se retirait tranquillement. Le bien se faisait donc: aussi, comme toujours, la malveillance de nos adversaires ne pouvait plus longtemps nous laisser en repos. C'est le *National*, journal écarlate, qui commença la campagne contre nous. Voici à quel sujet: Depuis quelques jours, nos jeunes externes, au sortir du collège, étaient insultés par une bande de gamins. Un de ces derniers, passant aux voies de fait, son adversaire se permit de lui infliger une bonne correction. L'autre de pousser les hauts cris, et un Monsieur d'accourir, canne levée, et de séparer nos champions. Le National publiait le lendemain une lettre furibonde du Monsieur; c'était un guet-apens;

il parlait d'une troupe nombreuse d'élèves jésuites épiant le moment de surprendre et de frapper des enfants inoffensifs ... Au reste, dans cette lettre, abondantes contradictions : la troupe nombreuse du commencement se changeait en quelques élèves à la fin ; les élèves jésuites se trouvaient métamorphosés en jésuites .... et la conclusion du Monsieur était : Comment souffre-t-on ces êtres inutiles, qui, etc. ? En insérant ladite lettre dans ses colonnes, le National promettait de graves réflexions pour le lendemain. Mais une lettre du P. Surveillant et le témoignage de deux Messieurs, démentant toute préméditation, le fit brusquement changer d'avis. En face de toutes ces contradictions qu'on n'avait pas manqué de lui signaler, le guet-apens de la veille ne fut plus qu'une légitime défense opposée à la Charité, car les jésuites se faisaient justice eux-mêmes. — C'est assez clairement avouer sa maladresse ; mais dès le lendemain le National s'en vengeait par un article sur le Monita Secreta, la morale relâchée des jésuites, etc. — Sa haine se trouva sans écho pour le moment. Toutefois le Préfet Gambettiste ne devait pas tarder à la satisfaire à nos dépens. Déjà de sourdes rumeurs annonçaient l'orage : on parlait tout bas de faire saisir, de par l'autorité militaire, tous les établissements d'éducation. Le nombre toujours croissant des blessés exigeait ce dernier sacrifice à la patrie, disaient ces Messieurs. Et cependant nous n'avions jamais reculé devant la dépense et la gêne, pour payer notre écot. Les artilleurs ne nous avaient quittés le 11 novembre que pour être aussitôt remplacés par quelques centaines de zouaves pontificaux. Mais nous conservions nos élèves, et c'est ce que ne devait pas tolérer plus longtemps le nouveau régime de liberté. — Le 18 décembre, la préfecture de police lança l'arrêté suivant :

Département de la Vienne — Nous, préfet de la Vienne, En vertu des pouvoirs à nous délégués par le gouvernement de la Défense Nationale, — Considérant le développement actuel et prochain du service hospitalier dans le département de la Vienne, et les exigences permanentes du casernement ; ... Considérant que, si l'éducation de la jeunesse est un intérêt de premier ordre, elle doit néanmoins céder le pas à la mise en traitement des victimes de la guerre ; que d'ailleurs elle ne sera pas dangereusement compromise par une interruption de quelques mois ; Considérant que le licenciement partiel des élèves dans une même région pourrait amener dans l'avenir la ruine des établissements requis au profit des établissements rivaux non atteints par la réquisition ; — Arrêtons : — Article 1. Tous les établissements d'éducation du département de Vienne, publics et privés, laïques et ecclésiastiques, et leur matériel (spécialement la literie) sont mis dès maintenant en réquisition pour le service des ambulances et du casernement. — Art. 2. Ils devront être évacués par les élèves aussitôt qu'une réquisition nominative leur aura été adressée. — Art. 3. Le présent arrêté sera notifié à tous les intéressés et inséré aux recueils des actes administratifs du département. — Fait à Poitiers, le 18 décembre 1870 — Le Préfet de la Vienne, Léon Ribert. — Ce décret était parfaitement fait pour nous frapper. On met en avant le licenciement du lycée qui avait à peine quelques élèves, licenciement d'ailleurs fort incomplet et contre lequel ne cessèrent de protester le Recteur et les haut. membres de l'Université. Le décret portait qu'une réquisition nominative aurait lieu ; elle ne devait pas se faire attendre pour nous. Le 19, au soir, elle parvenait au R. P. Recteur. Le lendemain matin les élèves sont assemblés à la chapelle, là, le R. P. Recteur leur annonce la fatale nouvelle, et on commença dès lors à les disperser. Si l'étourderie de l'âge fit manifester quelques sentiments de joie chez un petit nombre, la grande majorité, dans la première division surtout, accepta cet ordre avec stupeur. On vit plus d'une larme couler, témoignage de profonde sympathie et d'attachement pour le collège St Joseph. L'affection que certains de nos élèves nous montrèrent en cette circonstance adoucit la rigueur du coup qui nous frappait. Un d'eux, entre autres, refusa obstinément de partir : « Que M. Ribert vienne, s'il veut, disait-il, me prendre au collet pour me faire sortir du collège ; je suis chez moi, et je veux y rester ! » — Quelques jours plus tard, la mère de cet enfant lui écrivait : « Reste avec les Pères, et s'ils sont envoyés en exil, je veux que tu les suive. » Confiance qui honore et cette mère chrétienne et ceux qu'elle avait chargés de l'instruction de son fils. — Quelqu'ait été cependant la rigueur du décret, il ne put trouver sa complète exécution. Nombre de nos enfants, en effet, habitaient dans les pays envahis et la prudence défendait de les envoyer à tout hasard dans leurs familles. Quoiqu'en pensât M. Ribert, il dut se résoudre à nous permettre de garder ces enfants, du moins jusqu'à nouvel ordre. En outre, nous pûmes conserver nos externes et même un assez grand nombre d'anciens pensionnaires dont les parents vinrent s'établir à Poitiers pour ne pas interrompre l'éducation de leurs fils. Ainsi tout en restant dans l'exacte observance du décret qui réquisitionnait surtout la literie et par conséquent les dortoirs, nous conservâmes près de 160 élèves dès l'abord. Et pour faire plus large la part des malades et des blessés, les grandes études, la majeure partie des classes, presque tous les dortoirs furent abandonnés et laissés à la disposition de M. le Préfet

L'étude des internes se faisait dans une classe, et les classes, en partie, dans les chambres des professeurs. Nous étions donc en règle avec les autorités ; nous attendions désormais leurs ordres pour l'établissement de l'ambulance. Mais la Providence ne nous abandonna pas. —— Un de nos amis fit entendre dans le conseil municipal que nous ne pourrions fournir le linge nécessaire aux malades et aux blessés. Cette première parole fit réfléchir. De plus, dans les premiers jours de janvier, un intendant militaire, oncle de l'un de nos élèves, étant venu visiter les dortoirs, dit ensuite dans son rapport qu'un tel local ne convenait nullement, à cause des alcoves, qui ne font qu'arrêter la circulation de l'air. — Ces deux témoignages firent ajourner et finalement rejeter tout à fait le projet d'une ambulance à St Joseph. —— Cependant, l'épreuve subie et acceptée, le collége, tout en changeant d'aspect, avait repris son train habituel. Nos 50 internes, perdus au milieu de 800 Zouaves, nous consolaient par leur conduite et leur bon esprit. Les Zouaves faisaient notre édification. Leur nombre était de plus en plus grand aux exercices du soir, et le jour de Noël, sans tenir compte de ceux qui firent leurs dévotions en ville ou le matin dans notre chapelle, plus de 300 s'approchèrent de la Ste Table à la Messe de minuit. Dans la matinée, ils avaient Messe militaire à la résidence du Gésu, et le soir on les rencontrait encore aux vêpres dans diverses églises ; plusieurs avaient tenu à honneur de servir 3 ou 4 Messes pendant la nuit. —— Le jour de l'an nos élèves restants se rendirent au Gésu, où Monseigneur, après avoir célébré la Messe, reçut leurs vœux ainsi que ceux des enfants de l'école apostolique. Monseigneur, à son ordinaire, se montra plein d'esprit et d'amabilité. Après une chanson des apostoliques, il dit, en s'adressant à nos élèves : « Mes enfants, Henri IV après une grande bataille écrivait à un des ancêtres de Larochejacquelein qui avait une jambe et un bras : « Mon cher Laroche, de toi et des tiens, les morceaux en sont bons ! » Ainsi, mes enfants, le collége St Joseph est bien amoindri, mais je puis dire : les morceaux en sont bons ! » Le lendemain, tous ceux de nos élèves qui le pouvaient, partaient en vacances pour 3 jours. Pendant ce temps, comme les blessés paraissaient ne devoir jamais venir, et que d'autre part les réclamations des Recteurs de l'Université et des amis de l'ordre, entamaient l'intégrité du décret préfectoral, on fit entrevoir à quelques familles, la possibilité de reprendre leurs enfants. —— Le collége St Joseph allait, en effet, entrer dans une nouvelle phase, et voici comment. Plusieurs familles offrirent au R. P. Recteur quelques chambres en ville où nos élèves pourraient se retirer la nuit. Ce système de chambrées fut promptement et habilement organisé ; les lits furent trouvés, les appartements préparés en peu de jours. Aussi, grâce au nouveau système, dès le 4 janvier, rentrée des vacances, nous avions 200 élèves dans notre collége, et cependant, tout comme auparavant, dortoirs, réfectoires, étaient à la disposition de l'autorité. Nos élèves internes prenaient repas et récréations au collége, y assistaient aux cours, soit dans les anciennes classes, soit dans les chambres des Pères ; puis, le soir venu, la dispersion commençait : une bande ici, l'autre là ; 5 de ce côté, 10 de cet autre, sous la direction d'un Père surveillant. Cependant, de toutes parts, les parents nous demandaient de reprendre leurs enfants ; on attendait des jours meilleurs, tout en laissant la porte légèrement entr'ouverte. Quelques-uns surent profiter de l'occasion et se réunir au bercail. Malgré ces dérangements continuels, l'esprit des enfants se maintenait excellent. Après avoir pendant 3 semaines à un mois, patiné de concert avec les Zouaves sur notre bassin, ils se placèrent sous la direction de ces derniers pour les exercices militaires. Deux sergents, avec une patience dignement couronnée de succès, entreprirent l'éducation des grands. Les mouvements devinrent bientôt aussi réglés, aussi précis que ceux des plus vieilles troupes, et sans contredit, nos élèves manœuvraient mieux que les mobiles qui nous visitèrent un peu plus tard. Bientôt malheureusement nous allions perdre ces chers Zouaves, parmi lesquels nous comptions tant d'anciens élèves, de connaissances et d'amis. Le 14 janvier le 2e bataillon nous quittait pour aller en Bretagne ; le 1er, sous les murs du Mans avait perdu, d'après les rumeurs publiques 310 hommes sur un effectif de 350 ; on ignorait de plus ce qu'était devenu le 3e bataillon. Ces pauvres Zouaves, à la nouvelle de tant de désastres, se sentaient bien tristes, sans rien perdre de leur bravoure et de leur générosité. Quelques jours plus tard nous arrivaient les débris échappés au sinistre champ de bataille du Mans. L'un d'eux, un vieux grognard, ancien soldat de Castelfidardo et nouvellement échappé aux désastres du Mans, s'écriait en sanglotant ! « Ah ! mon Père, qu'il est dur de voir ainsi tomber de vieux camarades avec lesquels j'avais traversé tous les dangers depuis Castelfidardo ! » —— Ce fut à cette époque que des mobiles de passage vinrent s'installer à St Joseph ; les uns ne passèrent qu'une nuit, d'autres quelques jours seulement. Et à ce propos voici une petite anecdote qui a bien son intérêt. M. le Maire, assignant leur logement à des mobiles de la Haute-Vienne, si je ne me trompe, en avait adressé 142 à St Joseph.

Mais admirez la générosité de ces Messieurs de la Préfecture ! Un parent de M. le Préfet prend sa plume, et par l'interposition d'un zéro entre le 1 et le 4 de 142, nous envoie 1042. La ruse est heureusement découverte à temps, et réclamation faite, on s'en tient aux 142. Après ces mobiles de passage arrivèrent à St Joseph, pour s'y installer un peu plus longtemps 200 à 300 mobiles du Cantal. Avec nos Zouaves dont l'effectif était alors plus élevé que jamais, nous logeâmes pendant quelques jours jusqu'à 1500 hommes. Ces mobiles du Cantal étaient de très-braves gens, amis de la soutane et fort respectueux. Ils avaient avec eux leur aumônier au collège ; c'était un Père Lazariste qui se mit au train de la communauté. Ces derniers hôtes restèrent à St Joseph pendant tout le temps de l'armistice, remplissant nos corridors et nos classes du rez-de-chaussée et du 1er. Pour aller en classe, nos élèves passaient et repassaient au milieu des groupes ; jamais un mot déplacé, mais de temps en temps des exclamations comme celles-ci : « Ah ! les beaux jeunes gens ! » A ce moment, si les études nous laissaient quelques heures de loisir, nous trouvâmes facilement l'occasion de les employer à des œuvres de charité. — A la suite du désastre du Mans (11–14 Janvier), les blessés et les malades commencèrent à affluer dans les hôpitaux. Bientôt le personnel des aumôniers ne put suffire à la tâche ; car, la petite vérole se joignant à tant de maux, faisait chaque jour un nombre considérable de victimes. Monseigneur eut recours à nos Pères. Il fut entendu. Une ambulance fut établie au Gesu. Les élèves apostoliques se chargèrent de la diriger avec le concours des Pères de la même maison. Plusieurs de nos Pères surveillants de Poitiers se rendaient chaque jour, soit aux ambulances, soit aux hôpitaux, les uns pour soigner les malades, les autres pour leur distribuer les secours de la religion. Et comme le mal faisait des progrès de plus en plus rapides, deux des Nôtres ne passaient guère de jours sans conduire au cimetière 10, 15 morts à la fois. Voyant le petit nombre et la fatigue des aumôniers, Monseigneur accorda même à tous les Diacres de St Joseph la faculté de faire les cérémonies des enterrements. — Ces œuvres de zèle et de charité produisirent des fruits consolants. Nombre d'âmes égarées revinrent à Dieu, et acceptèrent la mort avec le calme de la résignation. — Dans l'ambulance du Sacré-Cœur, un jeune protestant, convaincu par l'exemple des religieuses et les instructions de nos Pères, se fit catholique, et après son abjuration, demanda et obtint la faveur d'être reçu parmi les élèves de l'école apostolique. Malheureusement il fut plus tard rappelé sous les drapeaux. — La petite vérole qui faisait tant de ravages au dehors, ne devait pas épargner St Joseph. L'un de nos Pères, le P. Langlois, fut saisi subitement et succombait après 5 jours de maladie, regretté de tous, et surtout des élèves de 1re division, dont il avait été longtemps le directeur. — C'était le 4 Février... Quelques jours après, le 8, la bonne Providence laissait percer un rayon de soleil. Les élections étaient excellentes à Poitiers, et le préfet Ribert, était forcé, par l'opinion publique, de donner sa démission et de fuir, après avoir rendu à son portier la paire de draps qu'il en avait empruntée à son arrivée ici. — Nous commencions à respirer et à entrevoir un avenir un peu moins sombre pour le collège St Joseph. Les mobiles du Cantal nous ayant quittés, nous rappelons aussitôt nos élèves, nous suspendons les chambrées, et le collège se montre au grand jour repeuplé comme par enchantement. Ce ne fut toutefois qu'après Pâques que l'on se vit tout à fait au complet. Les derniers Zouaves nous avaient quittés le 22 Mars ; l'ex-préfet était remplacé par M. Lavedan, honnête homme, disposé envers et contre tous à maintenir le bon ordre ; il n'existait donc aucune raison pour tenir les élèves éloignés de St Joseph. — Aussi, malgré tous les vicissitudes, l'année fut-elle loin d'être sans bons résultats. A l'époque de la distribution nous comptions 393 élèves, c'est-à-dire, 303 pensionnaires, 15 demi-pensionnaires et 75 externes. Nous eûmes 33 élèves reçus au baccalauréat, et ce qui est encore bien plus consolant 6 entrèrent au Noviciat. Laus Deo !

Laval. — Ambulance de St Michel pendant la guerre de 1870.

— L'ambulance de St Michel comprenait 80 lits. Elle a duré du 5 janvier au 21 Mars. 515 malades y ont été soignés ; 24 sont morts, parmi eux un officier ; presque tous ont été enlevés par la fièvre typhoïde plus ou moins compliquée de bronchite. Un seul a été victime de la petite vérole noire. L'installation était nécessairement très-défectueuse. Nos Pères restaient dans la maison, il fallait donc partager et les bâtiments et les ressources. Ajoutez à cela qu'on leur envoya en outre, à plusieurs reprises, des soldats à loger, et que deux fois leur nombre dépassa 800. On assigna aux malades les deux plus grandes salles de la maison, trois autres salles de 8 à 10 lits et 6 chambres où l'on mettait séparément ceux qui en avaient le plus besoin. Quant aux aliments, on prépara tout à la même cuisine, sauf les boissons chaudes et les remèdes. La communauté garda pour elle le cidre et réserva le vin aux soldats malades qui jusqu'à la fin et, grâce aux aumônes de plusieurs personnes de la ville,

n'eurent pas d'autre boisson. — Cette dispersion des lits compliquait le service, aussi fallut-il que nos Pères se missent à l'œuvre au nombre de 27 pour les soins corporels et 2 pour les secours religieux. Malgré ce chiffre élevé du personnel de l'ambulance, la plupart de ceux qui en firent partie furent frappés, et durent à leur tour garder le lit. C'étaient en effet ces Pères qui faisaient les lits, les pansements, qui balayaient les salles et lavaient les malades, qui les servaient à table; qui faisaient les tisanes et les cataplasmes et ensevelissaient les morts; cela à des étages et dans des corps de logis différents. Il s'en faut cependant que tout ait été fatigue; la joie et la consolation ne manquèrent pas. Ces pauvres gens témoignaient leur reconnaissance à leurs infirmiers improvisés par une grande amitié. Chaque salle avait son esprit à part et son genre de gaîté; les malades eux-mêmes plaisantaient des pansements même très-douloureux qui étaient quelquefois interrompus par les éclats de rire du patient. Au départ on se serrait chaudement la main. Les libéralités du Comité de secours de Laval permettaient de compléter en linge et en vêtements le trousseau de ceux qui nous quittaient. Ils s'étaient confessés avant de partir, ils emportaient un chapelet, une médaille, le scapulaire, et, arrivés chez eux, ils écrivaient à St Michel des lettres pleines de cœur. Des pères et des mères ont envoyé des remercîments touchants. Quand un soldat était mort, on l'annonçait immédiatement à son Curé afin qu'il put prévenir la famille avec les précautions convenables. On a reçu de quelques parents des réponses superbes de religion et de sacrifice. Les 24 défunts ont reçu les Sacrements dans des dispositions consolantes. Ils ont été conduits par un prêtre au cimetière. Chacun eut son convoi et une Messe célébrée pour son âme.

Prusse. — *Nos prisonniers au camp de Lamsdorf en Silésie.* — Extraits de plusieurs lettres du R. P. Holubowicz. — . . . . J'ai partagé l'an passé, d'une manière toute particulière, les malheurs des pauvres prisonniers français en Prusse. Nommé au mois de Novembre leur aumônier, je m'empressai de me rendre à mon poste. Quand j'arrivai à Lamsdorf, je vis une misère dont je n'avais pas d'idée. Tous étaient venus de Sedan ou de Metz après la capitulation. Les prisonniers avaient l'habillement d'été et ne se doutaient point de l'hiver prussien. Encore leurs souliers et leurs pantalons étaient-ils tout-à-fait usés; j'ai eu ainsi le spectacle de la plus grande misère, lorsque ces pauvres enfants devaient marcher presque nu-pieds dans la neige. Il fallait leur procurer des vêtements plus chauds, j'ai fait tout mon possible pour cela. Grâce à la générosité et aux efforts charitables d'une noble famille catholique, dont je vous parlerai encore, j'ai réussi à pourvoir aux nécessités les plus urgentes. Vous pouvez vous imaginer la joie et la reconnaissance de ces malheureux, lorsqu'ils voyaient dans leur détresse un prêtre parlant leur langue, s'informant de leurs besoins, leur témoignant de la compassion et leur procurant, chemises, caleçons, chaussettes, etc. Je leur ai fourni aussi quelques jeux pour passer le temps; une petite bibliothèque de lecture française m'a été envoyée aussi pour eux par les Chevaliers de Malte; et enfin je leur apportais du tabac, du pain, du papier et d'autres choses semblables selon leurs besoins. — Voilà pour le matériel. — Mais le matériel n'était pas la fin principale de ma mission. Je songeais surtout à être utile sous le rapport spirituel. Mais que de difficultés! Il n'y avait ni église ni chapelle dans le camp, sorte de plaine immense loin de toute habitation, où l'artillerie prussienne fait tous les ans ses manœuvres et ses exercices. On y a construit un bon nombre de baraques capables de loger 6000 prisonniers; il a été impossible de songer à la construction d'une église quelconque en si peu de temps. L'église paroissiale la plus proche est à Lamsdorf, village situé à une demi-lieue de distance. On n'a pas voulu conduire les prisonniers si loin; d'ailleurs cette église pouvait à peine contenir 500 personnes. Il fallait donc m'arranger sans église. Je pris mon logement chez M. le Curé de Lamsdorf, auquel les Chevaliers de Malte remboursaient mon entretien, et de là je fis tous les jours des excursions au camp; je n'en revenais qu'à midi et au soir, et bien des fois au soir seulement. Au camp j'avisai dans les baraques une case, habitée d'ailleurs, mais plus spacieuse que les autres. Je la choisis pour ma chapelle. Le dimanche venu, on mettait les paillasses de côté, on nettoyait le plancher et je venais arranger mon autel, aussi bien que possible. Il n'y avait point d'élégance, mais rien d'essentiel n'y manquait non plus. Le commandant militaire ne me permit pas de célébrer la Ste Messe plus souvent que les dimanches et les fêtes, (il y avait des difficultés réelles sous ce rapport). Comme notre chapelle ne pouvait contenir que 600 personnes au plus, force me fut de demander le privilége de dire deux fois la Ste Messe pour que tous les prisonniers pussent l'entendre. Le privilége voulu m'a été accordé; je disais donc

successivement deux Messes, et tous les mois chacune des Messes était suivie d'un sermon. Je désirais avant tout décider mes chers prisonniers à chercher en Dieu leur consolation et à profiter du temps de leur captivité pour faire une bonne confession. C'était le but et le sujet de toutes mes instructions. Mes efforts furent cependant longtemps sans aucun effet. Ces pauvres enfants si sensibles à toutes les paroles de compassion et aux moindres largesses, devenaient muets lorsqu'on leur parlait de confession. J'ai vu surtout que le respect humain était ici le plus grand ennemi du bien. Il fallait employer une sainte violence : je l'ai fait, et Dieu m'a béni. —

Je viens un beau jour dans la baraque, je parle un peu de la nécessité de se confesser, et j'annonce que j'entendrai les confessions après midi ~~j'espère bien, dis-je, qu'on suivra cette fois mon conseil~~. Là dessus j'ordonne d'un ton militaire au sergent-major de me dresser la liste de tous ceux qui veulent aller à confesse. Ma fermeté eut son effet. Après midi je trouve déjà une liste assez longue de pénitents. Je me mets à l'œuvre tout de suite. Mais le commencement fut encore difficile; comme il n'y avait pas de confessionnal, je n'eus rien autre chose à faire que de me mettre sur une paillasse, et d'y constituer le tribunal de la pénitence. Là j'attends quelques minutes; personne ne vient : on se regarde; enfin quelqu'un approche, plus résolu que les autres, et me dit : qu'il veut bien commencer, mais à condition qu'il pourra étendre une couverture comme un rideau pour le dérober aux regards. Je le lui permets bien entendu et il se confesse; les autres le suivirent sans se faire prier; et ainsi grâces à Dieu j'ai obtenu un bon nombre de confessions, qui ne firent qu'augmenter les jours suivants. —— Jusqu'alors il n'y avait pas de lazaret à Lamsdorf, mais les malades étaient transportés à Neisse, ville forte à 3 lieues de distance. Comme cependant le nombre des malades allait toujours croissant, on crut bon d'ouvrir un lazaret dans le camp. J'y trouvais bientôt tous les jours 80 et jusqu'à 100 malades, en y comptant les prussiens. La plupart ne firent point de difficulté pour recevoir les derniers Sacrements, et à part les cas de mort subite, il n'y eut que deux infortunés qui repoussèrent mon ministère, et auxquels je dus refuser la bénédiction funèbre. Le premier décès de notre lazaret donna lieu à un enterrement très solennel. Ainsi le voulut le commandant prussien qui, il faut lui rendre cette justice, témoigna constamment beaucoup de compassion et de bon vouloir aux prisonniers. Lors donc qu'on lui annonça le premier cas de mort, il me pria lui-même de faire les funérailles avec toute la solennité possible. Il fit rassembler tous les prisonniers dans la cour autour du cercueil qu'on avait orné de couronnes de verdure; il assista lui-même à la cérémonie avec ses officiers. Je prononçai un discours funèbre, dans lequel j'eus l'occasion de consoler les pauvres prisonniers et les édifier en même temps par le récit de la mort édifiante de leur camarade. Les cérémonies achevées, 30 prisonniers accompagnèrent le cercueil jusqu'au cimetière, où il fut inhumé avec les prières et les bénédictions d'usage. D'autres morts devaient bientôt le rejoindre, et ils se multiplièrent jusqu'au nombre de 60. A cette époque un événement malheureux fut pour moi la source de grande affliction. Après un mois et demi de ma vie d'aumonier, un nouveau commandant vint au camp avec un nouveau détachement de soldats prussiens pour relever les anciens. Je vins lui rendre ma visite; mais à mon grand étonnement, il me montre un ordre écrit, émané du général commandant, qui m'interdit sévèrement de paraître dans le camp et d'avoir aucune communication avec les prisonniers. Je lui dis "que j'obéirais bien, mais que cette défense étant une marque de méfiance imméritée, l'honneur obligeait à réclamer justice". — Je pouvais être tranquille en effet, car je n'avais pas la moindre imprudence à me reprocher. Toutefois, il faut l'avouer, les circonstances étaient loin de me servir. Depuis le commencement, comme Polonais et comme sujet autrichien, j'excitais une grande méfiance parmi les soldats prussiens. On débitait mille choses sur mon compte, comme par exemple que je distribuais aux prisonniers des cartes de géographie et des journeaux, que je leur enseignais les routes qui mènent à la frontière, je leur conseillais la fuite, etc, etc. Pour couper court à tout ce bavardage j'allai chez le commandant (ceci se passait avant son changement), et je lui exposai franchement et carrément mes intentions; je lui dis que j'étais venu ici uniquement pour remplir les fonctions d'aumônier, qu'en qualité de prêtre je regardais comme indigne de mon caractère sacerdotal de poursuivre ici d'autre but; je donne enfin ma parole d'honneur, que je n'ai rien dit ni rien donné aux prisonniers de tout ce qu'on prétend. Le commandant fut fort satisfait de cette déclaration, et sa confiance me fut acquise. Bientôt on apprit à me connaître, et les soupçons s'étant dissipés, je me croyais maître de la place, lorsque le changement du commandant et l'ordre émané d'en haut vinrent tout remettre en question. Le nouveau commandant, ainsi que ses soldats, ne me connaissaient point; et comme les désertions des prisonniers devenaient plus fréquentes, on s'explique comment, grâce à la défense

qui me fut faite d'entrer au camp, tous les soupçons se portèrent sur moi. Ces mensonges, après avoir circulé dans le camp, se répandirent bientôt au dehors ; tous les villages et les deux villes voisines les répétaient et les exagéraient à l'infini ; les cabarets surtout étaient les foyers ordinaires où l'on forgeait sans cesse de nouveaux chefs d'accusation contre l'infâme aumônier. Le village de Lamsdorf, bien que très-pieux, très catholique et accoutumé à me voir, se laissa séduire comme les autres ; mais, docile à la parole de son excellent curé, il revint bientôt de son erreur. — Dans le camp on n'en resta pas à la calomnie ; on y ajouta des insultes. Lorsque le lendemain, après avoir reçu la défense fatale, je me présente une dernière fois au camp pour prendre mes effets, tandis que j'attends le commandant, les soldats se permettent toutes sortes d'insolences. Ils veulent d'abord que je quitte à l'instant le camp. Mais comme je refuse de céder à cette injuste violence, ma fermeté irrite un peu le sergent-major prussien, et il ordonne à trois soldats armés, de me surveiller jusqu'à ce que je puisse parler au commandant. Ces sentinelles ne furent rien moins qu'aimables pour moi. « Que ferons-nous de ce callotin, dit l'une ? — Le mieux est de le fusiller, répond l'autre. » et voilà qu'ils me mettent en joue, croyant par là m'intimider. Enfin l'arrivée du commandant mit fin à toutes ces insultes. Il me reçoit poliment, s'efforce d'excuser les soldats, m'applanit toutes les difficultés.

Cependant, comme vous le pensez bien, je n'étais pas resté oisif dans ces circonstances. J'envoyai d'abord un réquisitoire au général ; j'y exposais le traitement injuste dont j'étais victime. Fort et fier de mon innocence, je demandais, puisque sans le moindre délit de ma part on m'a enlevé ma bonne renommée, le plus précieux trésor d'un homme et spécialement d'un prêtre, je demandai, dis-je, qu'on me fît justice, prêt à subir toutes les rigueurs des lois si l'on me trouvait coupable. En attendant je priai le commandant du camp de me permettre de visiter les malades dans les lazarets et surtout d'administrer les mourants. « C'est une consolation, lui dis-je, qu'on ne refuse même pas aux scélérats condamnés à mort » — « C'est impossible, me répond-il. » Alors je m'adresse de nouveau au général, et je le prie de m'accorder au moins cela comme une grâce avant que le tribunal auquel j'en appelle, ait prononcé son jugement. J'attends la réponse avec impatience. Plusieurs jours se passent sans nouvelle. Cependant les rumeurs les plus défavorables sur mon compte se propagent à l'envie ; on fait des recherches, on arrête les lettres qui me sont adressées, on questionne les prisonniers en mille manières pour leur extorquer quelqu'aveu contre moi. Tout fut inutile, et toutefois la défiance restait dans les esprits. Il y eut même des menaces de me livrer aux mains de la police, et j'avoue que cela me faisait quelque peur. Néanmoins je pris le parti d'aller jusqu'au bout, espérant que le bon Dieu m'aiderait tôt ou tard à prouver mon innocence. Sur ces entrefaites je reçois une lettre du R. P. Provincial qui m'ordonne, vu les circonstances, de quitter immédiatement mon poste. Cette lettre m'attrista singulièrement. Quitter à un pareil moment en effet, c'était corroborer tous les soupçons et donner gain de cause à mes injustes persécuteurs ; c'était en un mot sacrifier mon honneur et ma réputation et surtout compromettre mon caractère de prêtre et de Jésuite. J'exposai ces considérations au R. P. Provincial et lui demandai un sursis pour attendre la réponse du général. Mais la réponse fut négative. « Quittez votre poste, me dit le R. P. Provincial, car je ne trouve pas bon d'offrir nos services à ceux qui les reconnaissent par de semblables procédés ! » Il n'y avait pas à hésiter ; je fis mon paquet et me préparai à partir. Là dessus une lettre m'arrive de Berlin. Que dit-elle ? Ce n'est pas la réponse du général qui demeure à Neisse. Serait-ce un écrit ministériel ? ma condamnation enfin ? Toutes ces pensées me vinrent à l'esprit. Aussi ne fut-ce pas sans émotion que je brisai le cachet. Toutefois je me rassurai bientôt. La lettre venait du Comte de Praschma. Un mot, avant de continuer, sur ce personnage illustre et sur sa famille digne de tout éloge. — Le comte de Praschma avec son épouse, née Comtesse de Stolberg, sa sœur Anna, et ses trois petits enfants, forment à Falkenberg en Silésie, une de ces familles qui nous rappellent la vie des premiers chrétiens, toute consacrée à la piété et aux bonnes œuvres. Lorsque la guerre éclata, le Comte, n'écoutant que son noble dévouement, en vrai Chevalier de Malte, fut le premier sur le théâtre de la guerre pour y porter secours aux malheureux et y établir en divers endroits les Sœurs de la Charité. Les grandes catastrophes ouvrirent bientôt un vaste champ à son zèle. On formait partout des hôpitaux pour les blessés et des casernements pour les nombreux prisonniers français. Que de misères à soulager ! La noble famille de Praschma a eu sa large part dans cette œuvre immense. Pour être plus libre de s'y livrer tout entier, le Comte voulait même renoncer à sa nomination de député à Berlin ; et pour le faire changer d'avis il ne fallut rien moins que la candidature d'un

protestant ennemi juré des catholiques. Le Comte ne continua pas moins son œuvre; et tandis qu'il l'organisait et la dirigeait, sa digne épouse assistée de sa sœur, lui prêtaient un concours dévoué et intelligent. Elles s'informaient, dans tous les hôpitaux d'alentour, des besoins des malheureux et leur portaient tous les secours dont ils avaient besoin. Voyant tout le monde s'occuper des soldats prussiens blessés, tandis que les prisonniers étaient presque abandonnés, elles se donnèrent tout entières à cette œuvre. C'est de leurs mains que venaient la plupart des dons que j'ai distribués à mes prisonniers. Elles s'informaient sans cesse avec une tendre sollicitude de tous leurs besoins et cherchaient en mille manières à leur venir en aide. Enfin elles firent si bien qu'on en vint à soupçonner leur patriotisme prussien; mais elles méprisèrent ces indignes soupçons et continuèrent de plus belle à prodiguer leur généreux dévouement. —— C'est le Comte de Praschma qui avait prié notre R. P. Provincial d'envoyer à Lamsdorf un Père pour remplir la charge d'aumônier, et avait pris sur lui les frais d'entretien au nom de l'Ordre de Malte. Toutes les formalités requises avaient été remplies, comme par exemple d'obtenir l'agrément de l'Evêque Militaire et l'autorisation du général commandant. Jugez si le Comte fut étonné d'apprendre ce qui se passait à Lamsdorf. Il part à l'instant pour Berlin, va directement chez le ministre de la guerre et lui demande la raison du décret ministériel qui me concerne. La raison en est bien simple, lui dit-on; le ministre a donné l'ordre à tous les commandants d'éloigner des prisonniers tous les prêtres dont les noms n'ont pas été présentés par l'Evêque Militaire. Or j'étais dans le cas et voilà le motif de ma disgrâce. Plus surpris que jamais, le Comte se rend immédiatement chez l'Evêque Militaire. Celui-ci, après quelque recherche, s'aperçoit que mon nom avait été oublié sur la liste présentée au général; il prie le Comte de l'excuser et lui promet de tout réparer sans délai. C'est alors que le Comte, heureux de ce résultat m'écrivit pour me l'apprendre. Il me priait de rester à Lamsdorf et d'attendre la réponse du ministère qui ne pouvait tarder, et serait favorable. Il insistait fortement dans cette lettre sur la réparation d'honneur qu'on me devait au camp et me priait de communiquer cette lettre au commandant. —— Vous pouvez vous imaginer ma joie! C'était bien une consolation proportionnée à 15 jours d'amertumes et d'angoisses. J'allai chez le commandant lui présenter ma lettre. Il me reçoit fort aimablement; toutefois je remarquai que le contenu de la lettre l'embarrassait bien un peu; car se croyant sûr de ma défaite, il avait fait des démarches pour me substituer un prêtre de son choix; puis, quelle contenance faire vis-à-vis des soldats dont il avait toléré les calomnies et les insultes! pour ne rien dire de plus? Il lui fallut pourtant bien prendre son parti; car il reçut l'ordre formel de me réinstaller. Bien plus, le général (comme je l'ai appris plus tard) l'a réprimandé sévèrement d'avoir toléré les mauvais traitements des soldats à mon égard, et l'a obligé à rassembler ses soldats pour leur publier mon innocence, le nouveau décret ministériel et leur intimer sous des peines sévères, le plus grand respect pour moi . . . La bonne cause avait donc triomphé. —

Je suis resté encore longtemps avec mes prisonniers, c'est-à-dire, jusqu'à leur départ au printemps. Pendant mon absence il y eut 5 morts; mais les deux premiers étaient déjà disposés. Grande a été la joie des prisonniers lorsqu'ils m'ont vu revenir au milieu d'eux; au lazaret, ce fut une véritable allégresse; la présence d'un prêtre était d'une nécessité urgente, vu les maladies graves et les mourants dont le nombre augmentait tous les jours. La plus grande partie de mon temps se passait près des malades: le jeudi et le dimanche seulement, j'allais dire la Messe et prêcher au camp, puis m'informer des besoins des prisonniers. Les cadeaux en vêtements me venaient encore de tous côtés. La juste distribution de ces dons était une de mes graves préoccupations; car il fallait discerner les vrais nécessiteux de ceux qui ne demandaient des vêtements que pour les vendre au profit de l'ivrognerie à laquelle ils s'étaient livrés. Ce vice prit avec le temps d'incroyables proportions. On voyait quelquefois presque à chaque pas des malheureux ivres chancelants et poussant des cris féroces. Ajoutez à cela que pour satisfaire cette passion de la boisson, ils vendaient tout aux Prussiens. Pauvres gens! plus à plaindre hélas, qu'à blâmer. L'ennui, la misère, le désespoir ne les excusait-ils pas un peu, et d'ailleurs la faute n'était-elle pas en partie aux autorités qui, loin de mettre des bornes à l'ivrognerie, la favorisaient plutôt. Tant qu'ils conservèrent l'espoir de voir bientôt finir avec la guerre leur triste captivité, ils étaient sobres et tranquilles, mais quand après la capitulation de Paris ils apprirent que la guerre civile avait éclaté, voyant s'éloigner indéfiniment le terme de leur captivité, ils tombèrent dans un morne découragement. On comprend leur position. Au milieu de tant de tristesses, je n'ai pas été sans consolation. Et d'abord plusieurs conversions de mourants, m'ont bien récompensé de mes peines. Un protestant même a abjuré l'hérésie dans le lazaret, ce que je lui fis faire seulement devant deux témoins, pour ne pas exciter le fanatisme protestant. Il était parisien, ouvrier menuisier et doué de la meilleure volonté. —

J'ai entendu aussi un bon nombre de confessions paschales dans le camp; malheureusement il m'a été impossible de suffire au grand nombre. Vers la fin d'Avril un triste événement accéléra enfin le départ des prisonniers. Poussés à bout par les ennuis, la honte et la misère de leur captivité, ils firent une malheureuse émeute contre les gardes prussiennes. Ceux-ci la réprimèrent à coups de fusils et 18 blessés furent amenés au lazaret; 5 sont morts à la suite de leurs blessures. Vous pouvez vous imaginer la rage et l'exaspération des prisonniers, cependant force leur était de se tenir tranquilles pour ne pas augmenter le nombre des victimes. Toutefois les Prussiens n'étaient point rassurés et il fut résolu qu'on enverrait les prisonniers à Cologne, d'où un bon nombre de Français avaient déjà regagné la patrie. Ils partirent donc pleins de joie et d'espérance; mais les infortunés devaient languir encore un mois à Cologne. — J'oubliais de vous dire qu'avant leur départ je bénis le cimetière qu'on venait d'entourer de palissades. Cette cérémonie s'est faite avec la plus grande solennité possible. Cinquante-huit français y reposent; sur chaque tombeau s'élève une croix blanche avec une inscription détaillée. Un grand et magnifique crucifix, venu exprès de Munich (don de la famille de Praschma) domine tout le cimetière et lui donne un aspect imposant. J'ai fait imprimer le petit discours que j'ai prononcé à la bénédiction du cimetière et j'en ai distribué les exemplaires parmi les prisonniers, à leur départ, au moment de leur faire mes adieux. — Dans les premiers jours du mois de Mai on a renvoyé les malades qui restaient à l'hôpital de Neisse. C'est alors que j'ai quitté aussi Lamsdorf. A Posen, j'ai aidé deux de nos Pères à entendre les confessions paschales des prisonniers détenus dans cette ville. — J'ajouterai quelques nouvelles sur notre collège de Tarnopol. Nous avons déjà 103 élèves; nous en aurons beaucoup plus lorsque nous aurons plus de place. La Congrégation de la Ste Vierge est déjà instituée dans le pensionnat, et l'excellent Père Denizot en est le directeur.

Amérique. – Brésil. – Lettre du R. P. Mantero au R. P. Rappagliosi à Laval. — Fernambuco, 8 Mars 1872.

Permettez-moi de vous raconter ce que je sais des Missions données dans les contrées intérieures par les Pères Virgili, Berti, Rondina et Araguetti. — Les deux premiers ont passé plus de deux mois à donner des missions dans la province de Caraiba, et cela dans trois endroits principaux. Les fruits ont été partout très abondants. De nombreuses cavalcades allaient à leur rencontre et les principaux de l'endroit se faisaient un honneur de prêter pour cela aux Pères leurs meilleurs chevaux; et ce n'était pas toujours un avantage pour ces Missionnaires. Car, bon gré, malgré il leur fallait toujours courir à toute bride. L'escorte se gardait bien de ralentir le pas pour faire reposer les Pères; ce qu'elle aurait fait, si les Pères avaient eu une moins bonne monture. A peine étaient-ils arrivés et avaient-ils annoncé la mission, que l'on voyait accourir en foule les habitants des environs, et en 2 jours la population du village augmentait de 2 à 3 mille âmes. Tous voulaient se confesser. Depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 et 11 heures du soir, les Pères restaient au confessionnal; ils avaient à peine le temps, vers midi, de prendre un peu de nourriture. Ordinairement les confessions étaient générales et dataient pour la plupart de 15, 20, 30 et 40 ans. Les confessions du soir étaient interrompues par le catéchisme du P. Virgili et le sermon du P. Berti. Mais il fut impossible aux 2 Pères de satisfaire en quelques jours aux désirs de tant de monde. Vous me demanderez, sans doute, où se rassemblait une si grande foule pour les exercices de la mission, lorsque l'église du village n'était pas suffisante à la contenir, ce qui arrivait très souvent. D'après ce que m'a dit le P. Berti, les habitants du village se chargeaient eux-mêmes de construire une église provisoire dans le champ le plus proche de l'église parroissiale. C'est là qu'on entendait les confessions et qu'on faisait les exercices ordinaires des missions. Voici comment était construite cette église provisoire: d'abord on élevait un grand échafaud, et au dessus une chapelle assez grande. Cet échafaud servait à la fois, et d'autel, et de chaire; et il offrait aux prêtres du village une place convenable pour assister, eux aussi, décemment à la mission. Ensuite on plantait de longues rangées de pieux assez gros et assez élevés que l'on allait couper dans les forêts des environs; puis on réunissait les sommets de ces pieux d'une façon quelconque. On formait une espèce de toit avec des rameaux et des poutres, et on le recouvrait avec de larges feuilles d'arbre. De cette manière ils improvisaient une église de 3 ou 5 nefs, et assez grande pour contenir les habitants et les étrangers. Le dernier jour s'offrait un beau spectacle; à un moment donné du sermon sur le Ciel, tous prenaient leur cierge, l'allumaient et entonnaient des chants de circonstance. A propos de chants, je vous dirai que ces peuples en ont de très beaux; ils attestent les avoir reçus de nos anciens Pères, et les avoir gardés par tradition. Ils chantent ainsi le rosaire qui dure plus d'une demie heure.

Parmi leurs cantiques il y en a sur les mystères de notre Rédemption, d'autres sur la Ste Vierge et d'autres enfin analogues aux différents sermons d'une mission. Il n'est pas étonnant que ces pieux cantiques se soient conservés depuis si longtemps chez ces peuples. Il faut l'attribuer à ce que la civilisation avec la corruption qu'elle entraine, n'a pas pénétré dans leurs montagnes comme elle l'a fait dans tout ce littoral. Ils récitent ces cantiques à toutes leurs fêtes et à toutes leurs réjouissances ; et ils doivent en partie à ce salutaire usage le maintien de la foi dans des populations très abandonnées et par suite dépourvues d'instruction religieuse. On ne saurait concevoir leur avidité pour la parole de Dieu, pour la confession et pour la communion. Le P. Virgili, revenant à Fernambuco passait par une ville de 6000 âmes où il n'y avait qu'un prêtre. A chaque pas, des personnes de tout âge et de toute condition s'approchaient de lui, pour le saluer, pour lui baiser la main ou la soutane et lui demandaient s'il devait s'arrêter quelques jours pour entendre leurs confessions. Mais ces pauvres gens ne purent être satisfaits. Pour ces peuples, le Missionnaire est tout, et ils feraient pour lui l'impossible. Quand le Père est chez eux, il est regardé comme le personnage le plus important du pays et le premier citoyen, et ils lui donnent le titre de Père saint. Il y a eu, à la mission donnée par les Pères Berti et Virgili, une solennelle procession de pénitents ; elle se composait de près de 12 000 personnes. — Quant aux missions données par les Pères Rondina et Aragnetti dans la province de Rio Grande du nord, il y eut la même avidité pour la réception des Sacrements. Voici quelques particularités : Dans un village, peu de jours après le commencement de la mission, les principaux personnages se présentèrent en assez grand nombre au P. Rondina pour lui demander pardon de la mauvaise opinion qu'ils avaient auparavant de la Compagnie, et du mal qu'ils en avaient dit. Ils lui promirent de chasser de leur esprit tous les anciens préjugés contre les Jésuites, et ils confirmèrent leur promesse par une bonne confession. Les Pères établirent parmi les riches de ces villages des sociétés de bienfaisance surtout pour les veuves et les orphelines, et des sociétés d'enseignement du catéchisme. Ces sociétés prospèrent et fonctionnent admirablement.

Sommaire.

Adresse de la Rédaction : M. J. de Causans, Maison St Michel, Laval. (Mayenne).

DOCUMENTS

SUPPLÉMENT AU N° 1, *FÉVRIER 1872*

Nous donnerons sous ce titre et avec une pagination spéciale des lettres qui pourront peut être sembler moins destinées que d'autres à la lecture publique; mais qui nous paraissent trop intéressantes toutefois pour ne pas mériter d'être connues.

Amérique-Méridionale. — Guyane Française. — Petite mission donnée par deux Pères de Cayenne dans le terrain contesté. — Mon Révérend Père, P. C. Juin 1870

Le R. Père Hervé, Préfet apostolique de la Guyane française, désirait depuis longtemps procurer les secours de la religion à des centres de population qui se sont formés sur le territoire contesté entre la France et le Brésil, territoire neutre et indépendant qui s'étend depuis l'Oyapock jusqu'aux embouchures des Amazones et ne compte pas moins de 90 à 100 lieues de côtes. — Deux Pères et un Frère, le P. Gonnet, votre serviteur et le F. Pineau, furent désignés par le Révérend Père Supérieur pour porter aux habitants de ces contrées, peu connues jusqu'à ce jour, les secours spirituels que le Révérend Père Préfet apostolique avait à cœur de leur procurer. — Notre position, comme aumôniers de la transportation, ne nous permettant de consacrer à cette œuvre que quelques semaines, il fut résolu que nous nous bornerions à visiter trois points principaux, Mapa, Conani et Cachipour. Nous dûmes abandonner l'idée de pénétrer plus avant dans l'intérieur des terres, où se trouvent encore aujourd'hui quelques unes des anciennes tribus sauvages dont les ancêtres furent autrefois évangélisés par les Pères de la Compagnie de Jésus. — Nous partîmes donc de Cayenne le 6 juin, sur un petit bateau de Mapa long de 6 à 7 mètres, de l'espèce que l'on nomme tapouye, du nom d'une tribu Indienne très-répandue au Brésil. Un portugais propriétaire du bateau et 4 matelots, dont deux esclaves fugitifs du Para, composaient tout l'équipage.

Nous nous dirigeâmes d'abord vers Mapa, le point le plus éloigné: ce district se trouve à 90 lieues de Cayenne environ, touchant par les limites de son territoire à l'Aragouari (1), rivière qui se jette à la mer en confondant ses eaux avec celles des Amazones. Notre voyage fut plus long que nous ne l'avions prévu; il dura 13 jours. Nous employâmes ce temps à nous avancer dans l'étude du Portugais; c'est la langue que parlent ces populations que nous allions visiter. Notre traversée qui n'eut rien de bien extraordinaire, fut cependant marquée par un incident qui mérite d'être rapporté, et dans lequel nous vîmes, d'une manière frappante, l'action de la Providence. Nous étions aux deux tiers de notre route, voyageant en vue des côtes, en face de la rivière de Conani, lorsque le capitaine, changeant sa résolution première de passer outre, eut la pensée de franchir l'embouchure et de demeurer là 24 heures. — Nous profitâmes de cette circonstance inattendue pour nous rendre jusqu'au centre du district. Nous arrivâmes vers 8 heures du soir, après 6 heures de canotage, en un lieu où s'achève une église dédiée à la Ste Vierge et bâtie par les habitants eux-mêmes. A peine étions-nous arrivés, qu'à 11 heures de la nuit, on vint nous avertir qu'un jeune homme, indien, nous faisait demander pour se confesser et recevoir les autres secours de la religion. Il était atteint d'une fluxion de poitrine depuis quelques jours seulement et ne paraissait pas avoir encore deux heures à vivre.

(1) Cette rivière forme la limite du terrain contesté, du côté du Brésil.

Il fit sa confession et reçut l'extrême-Onction. Il désirait ardemment faire la Ste Communion; mais nous étions dans l'impossibilité de satisfaire sa dévotion à cette heure de la nuit. Je l'invitai donc à demander à Notre-Seigneur la grâce de vivre jusqu'au lendemain, ce qu'il me promit de faire. Le lendemain je le trouvai, comme la veille, couché sur une natte étendue à terre, n'ayant plus qu'un souffle de vie; il avait néanmoins conservé toute sa connaissance. Nous avançâmes l'heure de notre Messe, et le cher malade eut le bonheur si désiré de recevoir le Viatique des mourants. C'était sa première et dernière Communion. Il expira peu de temps après, plein de joie et de reconnaissance pour la grâce singulière que Dieu dans sa miséricorde lui avait réservé. Ce jeune homme s'était enfui du Brésil très jeune; suffisamment instruit des vérités de la Religion, il avait toujours conservé l'habitude de la prière. C'est sans doute ce qui lui mérita la faveur de recevoir, contre toute prévision humaine, les Sacrements de l'Eglise. Ainsi le retard qui nous fut imposé par le calme et les vents contraires fut précisément ce qui nous donna les moyens de l'assister à sa dernière heure. Après avoir vu quelques-uns des habitants dans les cases avoisinant l'église, et les ouvriers occupés à son achèvement, après avoir bien auguré des bonnes dispositions de cette population, nous nous embarquâmes pour regagner notre taponye, promettant de revenir bientôt. —— Le 16, de grand matin, nous quittions l'embouchure de la rivière et le 17 au soir nous entrions dans le détroit de Curapaporis. Nous avions, à notre gauche l'île Maraca, première terre non contestée appartenant au Brésil, et au delà de cette île, à l'autre extrémité du détroit la rivière Manaye ou Macari, dont les rives eurent autrefois des habitants, qui recevaient les secours spirituels de la main de nos Pères, établis à Conani jusqu'en 1778 (Lettres édifiantes Edition de Lyon t. 5.). Nous avions dépassé Colsoëne et Pointe-grande, pays tout-à-fait désert et sauvage, où se trouvent d'immenses savanes et des lacs qui n'ont plus leur sortie dans la mer. Ces contrées nullement fréquentées, abondent en gibier de toutes sortes, biches, coriacous (espèce de chevreuil), tapirs, maïpouris, patiras (espèce de sanglier), et troupeaux de porcs sauvages. Les lacs regorgent de poissons des espèces les plus recherchées, telles que l'aymara et le lamentin, etc. On y voit aussi des oiseaux aquatiques en quantités innombrables, tels que canards, sarcelles, flamands, hocas et grandes aigrettes dont les plumes sont recherchées pour les panaches . . . Après avoir essuyé, au milieu d'une nuit d'insomnie, un orage assez violent, nous nous trouvâmes le lendemain, sans savoir comment, dans l'embouchure de la rivière de Mapa. —— Mapa est à 6 ou 7 lieues de la mer. Nous remontâmes le courant de la rivière à travers une multitude d'ilots formant un vrai labyrinthe jusqu'à la hauteur du grand lac Lagoa-grande; ce premier lac est suivi de plusieurs autres, qui s'avancent à 25 lieues dans les terres en remontant vers les Amazones. Il ne faut pas moins de 4 jours pour atteindre à l'extrémité sud du district, soit à cause des courants très-rapides, soit à cause des détours que nécessitent les îles nombreuses qui s'élèvent du milieu des lacs. Dans un très-grand nombre de ces îles le sol est très-élevé et couvert de grands arbres parmi lesquels on remarque le caoutchoutier, et le balata qui donne le gutta-percha. C'est une des richesses de cette contrée. Surpris par le perdant, nous fûmes obligés de quitter le bateau et de monter dans une pirogue. Une pirogue est une petite embarcation très-légère, formé d'un tronc d'arbre creusé et relevé aux deux extrémités, n'ayant qu'une épaisseur de deux à trois centimètres. Nous eûmes bien de la peine à vaincre la force du courant. Le capitaine de Mapa averti par des pêcheurs, envoya une embarcation à notre rencontre. On salua notre arrivée par des détonations de pétards et de coups de fusil; on fit aussi sonner les cloches. Il y en a deux placées en face de la petite église qui est bâtie depuis 2 ans environ, aux frais des habitants, comme à Conani. —— Mapa forme un centre de population qui dépasse le chiffre de

300 âmes. Cette population, comme toute celle du terrain contesté, s'est formée et accrue par l'immigration d'esclaves indiens qui désertèrent le Brésil. En 1835 un poste français, qui n'a subsisté que quelques années, avait été établi en ce lieu pour protéger ces réfugiés, qui venaient chercher un asile sur cette terre pour y jouir en paix du bienfait de la liberté. L'indien supporte difficilement le joug de l'esclavage. — Un capitaine nommé par le suffrage universel est le chef de ce district; mais ses pouvoirs sont fort restreints. Celui qui exerce aujourd'hui ces fonctions est un indien pur sang, très-doux de caractère, et peu fait pour le commandement. Nous en eûmes la preuve convaincante dès le lendemain. Nous étions au dimanche où l'on célèbre dans toute l'Eglise la solennité de la fête Dieu; nous dûmes ce jour là, après avoir décoré l'église de notre mieux, nous contenter d'offrir sans solennité le St. Sacrifice de la Messe. Les habitations étant généralement très-éloignées de ce lieu, et nullement informées de notre arrivée, nous ne comptions que sur l'assistance d'un petit nombre de personnes. Néanmoins nous ouvrîmes les exercices de la retraite par une instruction dans laquelle nous fîmes connaître les motifs de notre visite. Dès le premier jour l'esprit du mal chercha à entraver notre ministère. Nous apprîmes au sortir de la chapelle que le capitaine était aux fers, Les choses vont vite en république. Voici ce qui était arrivé. Le capitaine avait donné l'ordre d'arrêter un assassin. Celui-ci se voyant poursuivi, déchargea son arme contre ceux qui voulaient le prendre, mais sans les atteindre; ceux-ci à leur tour tirèrent contre l'assassin et le blessèrent grièvement. Le peuple, comme l'on dit ici, apprenant cela, était accouru pour tenir conseil. Le peuple en cette circonstance était, sans le savoir, représenté par une quinzaine d'hommes environ. Il fut décidé que le capitaine méritait d'être mis aux fers et ensuite jugé, attendu qu'il avait outrepassé son mandat en faisant tirer sur un citoyen. Nous le trouvâmes, en entrant chez lui, à la barre de justice, en présence de ses juges réunis. Ce qui nous frappa, ce fut le calme et la tranquillité d'esprit avec lesquels ces gens exercent la justice. Notre pauvre capitaine chez qui nous étions logés, fumait tranquillement son cigare, sans laisser paraître la moindre émotion. C'est le caractère indien. Poussé par un sentiment de justice, et contrarié à la pensée que cet incident pouvait entraver notre petite mission, j'essayai de parlementer et de prendre la défense du capitaine, en démontrant qu'il n'était nullement coupable, et qu'agir ainsi envers lui, c'était non seulement manquer gravement au respect dû à l'autorité, mais encore l'anéantir. « C'est un abus de pouvoir, dit un représentant du peuple, il faut un exemple. » Ne gagnant rien de ce côté, je les priai, au nom de la religion et en considération de notre présence au milieu d'eux, de délivrer le capitaine, ajoutant que nous ne pouvions convenablement demeurer dans sa maison si on le laissait aux fers. Ils répondirent: « Nous souffrons de la peine que vous ressentez, car nous sommes heureux de vous voir au milieu de nous; mais nous ne pouvons aller contre notre conscience, il faut un exemple! Le capitaine n'a le droit de vie et de mort sur personne. » Je les priai de réfléchir et de consulter les meilleurs sentiments de leur cœur. Ils mirent un jour à le faire; car ce ne fut que le lendemain dans l'après midi qu'ils vinrent nous apprendre qu'en notre considération le capitaine était délivré. Les choses alors reprirent leur train ordinaire. Mais cette aventure a été un contre-temps fâcheux pour nous, n'ayant que peu de temps à rester dans cet endroit; il était déjà trop tard pour pouvoir prévenir de notre arrivée les habitants les plus éloignés. — Le capitaine délivré des fers, donna le premier l'exemple de l'assiduité aux exercices de la mission. Il se mit en mesure de remplir ses devoirs de chrétien et de faire sa première Communion; d'autres suivirent son exemple. Les familles les plus voisines arrivèrent les premières, amenant avec elles tous les enfants. L'église ne fut bientôt plus assez grande. Nous avions deux réunions chaque jour, une le matin et une autre le soir. Pendant la première Messe on chantait le rosaire à plusieurs parties, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, avec harmonie et un-

entrain admirable. A la seconde Messe il y avait instruction, puis chant des Litanies ou d'hymnes en l'honneur de Notre-Seigneur ou du St. Esprit pour qui ce peuple a une dévotion toute particulière. Pendant le jour, deux catéchismes pour les enfants auxquels assistaient de grandes personnes. — On vint régulièrement aux exercices, chaque jour nous entendions quelques confessions; les hommes surtout donnèrent l'exemple. Nous jugeâmes cependant ne devoir admettre à la première Communion que les personnes âgées et suffisamment instruites. La plupart s'approchaient pour la première fois du Sacrement de Pénitence; d'autres, qui avaient quitté le Brésil fort jeunes, n'avaient jamais eu l'occasion de faire leur première Communion, n'ayant pas de prêtres à qui ils pussent se confesser depuis qu'ils étaient venus dans ces contrées. Les enfants de leur côté étaient généralement dans la plus grande ignorance des vérités de la religion, et quelques jours n'étaient pas suffisants pour les instruire, surtout dans une langue qui nous était peu familière. — Nous avons eu pendant près de 8 jours les deux tiers de cette population de Mapa campée autour de l'église, sous des carbets ouverts à tous les vents. Ces familles étaient là avec tous leurs enfants; les plus petits avaient été apportés pour recevoir le baptême. Pour comprendre comment on pouvait loger et nourrir tant de monde dans les cinq ou six cases qui avoisinent l'église, il faut savoir qu'un indien, quand il change de lieu, n'emporte avec lui qu'un hamac pour dormir, un peu de farine de manioc et un peu de poisson salé pour sa nourriture. Il se repose pour le reste sur les soins de la Providence. La manière de préparer les aliments parmi ce peuple qui vit ordinairement du produit de la pêche ou de la chasse, est des plus simples. Le gibier ou le poisson se cuisent dans une marmite remplie d'eau ou sur un feu mal allumé; la fumée dans ce cas, s'ajoute au sel et aux piments comme assaisonnement supplémentaire. Malgré la petite insurrection dont j'ai parlé plus haut, le caractère des habitants de Mapa est généralement doux et nullement féroce; seulement les mœurs se ressentent beaucoup de l'abandon dans lequel ils ont vécu jusqu'à ce jour. On trouve un très-grand nombre d'unions illégitimes qu'on peut expliquer par l'absence de prêtres et le manque d'instruction, plutôt que par l'amour du libertinage. Nous sommes convaincus que ce scandale disparaîtrait promptement si un prêtre résidait là à poste fixe. Le Révérend Père Préfet Apostolique, animé de zèle pour cette mission, en faveur de laquelle il a déjà fait de grands sacrifices, espère faire davantage pour le bien de cette population qui aime les prêtres et a conservé un grand attachement à la religion; déjà, l'année dernière, un prêtre de la colonie avait eu la mission d'explorer ces contrées pour en connaître l'importance et les besoins spirituels. On ne connait pas à Mapa le respect humain; tous professent la plus grande vénération pour les choses saintes; seulement leur dévotion, mal éclairée, est encore mêlée de quelques superstitions; ainsi on suspend au cou des enfants de petits osselets et de petits morceaux de bois, afin de les préserver de toutes maladies. Ils font souvent des vœux, plus particulièrement celui de chanter les litanies de la Sainte Vierge en l'honneur de l'Esprit-Saint. Celui qui a fait un vœu en avertit ses plus proches voisins, qui se rendent tous avec lui à l'église. Les litanies sont un chant tout-à-fait populaire. On se réunit assez souvent les samedis de l'année pour les chanter en commun, mais le dimanche est oublié. J'ai dit qu'il y avait à Mapa une très-grande dévotion à l'Esprit-Saint. La fête de l'Esprit-Saint, ou de l'Espiritu-Santo, est la grande fête par excellence; elle est l'occasion chaque année d'une réunion générale de tous les habitants du District ou de toute la nation, comme l'on dit ici. On s'y prépare par une neuvaine de litanies chantées en chœur après le coucher du soleil. Ce qu'ils appellent l'Espiritu-Santo est une colombe planant au dessus d'un globe appuyé sur une couronne, quelquefois en argent. Au globe sont attachés des rubans de toutes couleurs, dont quelques-uns descendent jusqu'à terre. Quand ils veulent offrir leurs adorations à l'Esprit-Saint, ils se prosternent à deux genoux, baisent respectueusement les rubans qui descendent des pieds de la colombe

comme pour demander et recevoir ou les dons ou les influences divines de l'Esprit-Saint. C'est pour cette raison que, quand on transporte cet emblème chez un malade qui le demande, on attache, comme fil conducteur, un petit cordon tenant d'une part à cet objet vénéré et de l'autre au bras du malade. Revenons à la manière dont les habitants de ces contrées célèbrent la fête de l'Esprit-Saint. On y verra un mélange de dévotion et de divertissements profanes qui se corrigerait facilement avec la présence d'un prêtre. Il y a dans le District une confrérie dans laquelle entrent tous ceux qui veulent donner leur nom. Cette confrérie a à sa tête 9 officiers, un planteur de mât, appelé juge, et un empereur. Un mois ou six semaines avant la fête, les membres se réunissent, on tire au sort les noms d'un certain nombre d'hommes qui devront parcourir le pays pour faire la quête; on les désigne sous le nom de quêteurs. Ils partent, emportant avec eux l'emblème de l'Esprit-Saint. Ils forment une petite troupe qui grossit chaque jour. Arrivés près d'une habitation, ils battent le tambour et font résonner quelques autres instruments de musique pour annoncer leur arrivée. Le maître de la maison dispose aussitôt une table sur laquelle il étend un linge bien blanc pour y placer l'Espirito-Santo; il prépare ensuite le café pour recevoir convenablement les quêteurs et tous ceux qui l'accompagnent. On passe ordinairement la nuit dans chaque endroit. Le lendemain les quêteurs ayant reçu une aumone abondante, poursuivent leur route, et ils vont ainsi jusqu'à l'extrémité du District. Après avoir ainsi visité toutes les habitations, ils reviennent au chef-lieu, et déposent le produit de la quête entre les mains de l'empereur. Un tiers est réservé pour l'église, les deux autres tiers sont gardés par l'empereur, qui devient le roi de la fête et qui en cette qualité a la charge de régaler toute la nation. — La neuvaine de litanies étant terminée, et le S.t jour de la Pentecôte venu, commencent les réjouissances profanes qui doivent durer plusieurs jours. Pendant ce temps il n'y a plus de réunions générales à l'église. On voit seulement quelques jeunes gens, portant l'étendard rouge de l'Esprit-Saint, sur lequel est brodé une colombe, s'y rendre dès la pointe du jour pour chanter avec accompagnement de tambour et de cymbales, ce qu'ils appellent la folia; c'est un chant en l'honneur de l'Esprit-Saint, à trois parties, dans lequel on n'entend guère que des cris aigus et peu en rapport avec les paroles. Durant tout ce jour et les suivants, tout le peuple, hommes, femmes, enfants sortent de leur sobriété ordinaire. Les forêts fournissent le gibier le plus recherché, les lacs leurs poissons les plus exquis, les savanes ou prairies leurs plus grasses génisses. L'empereur, chargé d'organiser la fête, a pris ses mesures pour que le vin n'y fasse pas défaut; rien ne manque à ce festin national. — Il est à regretter que l'absence d'un pasteur ne permette pas de donner à ces âmes, qui ont la foi, l'aliment spirituel qu'elles réclament et que leur fournissent si bien nos solennités chrétiennes. — Nous étions au dernier jour de notre petite mission. Nous avions eu la consolation d'entendre les confessions de plus de la moitié de la population réunie, en exceptant les enfants; de donner la Communion au plus grand nombre; la plupart n'avaient pas eu l'occasion de la recevoir depuis 25 ou 30 ans; de faire faire la première Communion à 14 personnes âgées, et de donner le S.t Baptême à plus de 20 enfants. — Après avoir fait solennellement de l'eau bénite, qu'on devait emporter dans les familles, après avoir béni solennellement les enfants et distribué chapelets, médailles et images, nous terminâmes les exercices par le chant des litanies de la S.te Vierge, suivies du Salve Regina. — Rentrés à la case, nous nous vîmes un instant assiégés. Tous entraient pêle-mêle pour nous serrer la main, d'autres pour la baiser. On a ici gardé la coutume de baiser par respect la main du prêtre. Nous nous hatâmes de gagner le canal, où une embarcation nous attendait. Nous sommes suivis par la foule; les uns font retentir des détonations d'armes à feu, d'autres nous mettent dans les mains comme provisions de voyage, qui une poule, qui des oeufs, qui une perruche ou un perroquet, etc; ces bonnes gens ont le coeur excellent. Nous saluons de l'embarcation toute cette population qui paraissait regretter de nous voir partir. — Nous avons laissé là un bon nombre d'âmes qui ne se sont pas

réconciliées avec Dieu, mais qui reviendront facilement au bien à la première occasion favorable. Nous souhaitons que Mapa ait bientôt un prêtre; nous le souhaitons surtout pour les enfants, qui y sont relativement très-nombreux. Cette population bien cultivée et soutenue par l'enseignement des vérités de la foi, pourrait facilement devenir le noyau d'une des plus belles chrétientés de ces contrées. Ce district tend à se developper de plus en plus; ce qui porte à le croire, c'est la richesse des productions de toutes sortes qu'on y trouve. La terre y est très-fertile; les ilets et le bord des rivières, couverts de forêts, donnent en abondance le caoutchouc et la gutta-percha. Les lacs y sont très-poissonneux, les prairies y sont aussi riches que celles du Brésil, et la mer fournit une grande quantité de poisson, dont la colle est un des principaux produits et une des grandes ressources du pays.

Nous quittâmes Mapa le 28 juin; après deux jours de traversée nous étions de retour à Conani. Conani a la même origine que Mapa, avec cette différence que la population y est plus neuve, plus compacte et plus unie. On y comptait seulement 3 ou 4 familles il y a 11 ans; aujourd'hui on y trouve 150 habitants. Si l'émancipation continue dans les mêmes proportions, ce nombre pourrait s'accroître considérablement dans peu de temps. On a vu dans ces dernières années arriver jusqu'à 150 fugitifs à la fois. — Le centre du district est à 8 lieues de la mer. Les habitations sont éparses le long de la rivière, sur un terrain généralement assez élevé. L'air est pur, les habitants se portent à merveille. Nous trouvâmes les ouvriers occupés à l'achèvement de l'église. Rien de plus édifiant que l'union qui lie entre eux les membres de cette petite bourgade. Il y a à Conani trois capitaines au lieu d'un. C'est un triumvirat parfaitement d'accord et toujours uni pour le bien commun. Le capitaine en chef, homme doux de caractère et très-énergique à la fois, dirigeait les ouvriers. Cet excellent homme n'a pas cessé, dès le commencement des travaux de l'église, d'y employer presque exclusivement tout son temps. C'est une œuvre à laquelle il s'est entièrement dévoué. Cependant il n'est pas riche, il vit, comme tout le monde ici, du travail de ses mains. L'un de ses collègues, noir de couleur, vieillard très-respectable, portant bien ses 70 ans, s'était chargé de nourrir les ouvriers, lesquels se contentaient d'apporter chaque matin leur petite provision de farine de manioc. Le troisième capitaine était à la tête des hommes travaillant dans la forêt à préparer le bois et à scier les planches. Les femmes elles-mêmes ont prêté leur concours en sarclant et nettoyant le vaste terrain sur lequel s'élève l'église. C'est un tertre qui domine de dix mètres la rivière. Cet élan général prouve l'attachement des habitants de Conani pour la religion et le désir qu'ils ont d'avoir un prêtre. Quand ces pauvres gens ont abandonné le Para, ils n'ont pas abandonné la foi à laquelle ils restent profondément attachés. Ils se sont bien créé, sur cette terre qu'ils habitent, toutes les ressources nécessaires à la vie; mais ils pensent qu'elle ne sera pour eux une nouvelle et véritable patrie que quand la religion, représentée par le prêtre, y apparaîtra avec son culte et ses touchantes cérémonies. L'église a 16 mètres de longueur sur 8 de largeur. Sur notre demande, on fit à la hâte trois autels que nous ornâmes de notre mieux. Au dessus de l'autel principal était un grand Crucifix et deux tableaux de chaque côté; à l'autel de la Ste Vierge une jolie statue envoyée par le R. Père Préfet apostolique; et au troisième autel était l'emblême de l'Esprit-Saint. La dévotion à l'Esprit-Saint est ici ce qu'elle est à Mapa. Inutile de dire que le jour de l'ouverture de l'église fut un grand jour de fête. Toute la population était réunie. Les plus éloignés ne voulant manquer aucun des exercices de la mission, étaient logés en grande partie dans la case de notre vieux et respectable capitaine. Une case ici, c'est un grand carbet; c'est une toiture en feuillage supportée sur des pieux enfoncés en terre; l'espace couvert se divise par des treillis en plusieurs compartiments. Dans un de ces compartiments, à un mètre au dessus du sol, on a formé une espèce de plancher; c'est le lieu qu'habitent les femmes, et où elles passent la plus grande partie du jour. Les femmes, selon les usages du Brésil avaient donc leur logement à part et prenaient leur repas ensemble. Les hommes occupaient un autre appartement. Les enfants, les filles d'un côté, les garçons de l'autre, mangeaient ensemble, formant le cercle autour d'un plat

commun; le repas durait à peu près dix minutes. Un usage très-beau et qui a une grande influence pendant toute la vie, ce sont les marques extérieures de respect qu'on inculque aux enfants pour leur père et mère et pour les personnes âgées. Les enfants, tous les matins, viennent aussitôt qu'ils sont levés demander la bénédiction de leurs parents. Ils font la même chose avant d'aller prendre leur repos. Nous les vîmes, quand ils sortaient de l'église, passer devant notre excellent capitaine et lui demander sa bénédiction; aucun ne manquait à cette marque de respect. Ce bon vieillard était heureux de voir renaître les beaux jours de Sion, l'église fréquentée et les cérémonies chrétiennes. Marié depuis quelques années à Cayenne, il n'avait jamais eu l'occasion de faire sa première Communion. Le capitaine en chef et le troisième capitaine ne l'avaient pas faite non plus et ce qu'il y avait de plus grave, ils n'étaient pas encore mariés. Nous travaillâmes à gagner le chef, persuadés qu'il en entraînerait d'autres s'il consentait. Après quelques résistances, il se décida enfin. Nous donnâmes la bénédiction nuptiale presque à tous ceux qui étaient engagés dans des unions illégitimes. Nous entendîmes les confessions de presque toute la population présente. Les communions furent relativement nombreuses. Il y eut 25 personnes âgées qui s'approchèrent pour la première fois de la table sainte, et à leur tête deux de nos capitaines. Le troisième, parti pour Cayenne avant notre arrivée, n'est revenu que la veille de notre départ, tout juste à temps pour faire bénir son mariage. Nous administrâmes aussi le baptême à tous les enfants qui n'étaient pas encore baptisés. —— Cette population de Conani nous a paru vraiment digne d'intérêt à cause de ses excellentes dispositions. Nous souhaitons vivement voir s'accroître et se développer en elles ces premières semences de l'Evangile, qu'elle a reçues tandis qu'elle était encore dans l'esclavage. —— Un souvenir tout particulier nous rattachait à ce lieu, celui d'une mission fondée par nos anciens Pères à Conani dans les dernières années de leur apostolat en Guyane. Les Pères Mothos et Ferreira y moururent peu de temps après cette fondation. Le Père Botilla qui leur succéda fut probablement le dernier missionnaire de Conani. Quelques années plus tard, il n'y avait plus un seul habitant dans ce district. Aussi ne rencontre-t-on aucune trace de tradition dans l'esprit des habitants d'aujourd'hui. Le sol a conservé seul quelques vestiges du passé. Nous avons remarqué, sur le terrain où se trouve l'église et très avant dans la forêt, de nombreux débris de vases et de poterie indienne. A 500 mètres de là sur un plateau élevé, on trouve des briques, des débris de chaudières en fonte, des outils propres à la culture de provenance française; plus loin on admire une belle plantation de cacaoyers en plein rapport, n'appartenant à personne, s'étendant sur une surface d'un demi kilomètre en longueur et 200 mètres en largeur. Nous avons visité cette plantation, qui est le long de la rivière, et nous avons pu admirer les beaux produits qu'elle donne après un siècle. Déterminer le lieu de l'habitation occupée par les Pères, et celui où se trouvait l'église serait impossible. Le P. Ferreira écrit qu'il habitait un pauvre petit carbet ouvert à tous les vents. L'église, qui probablement était construite dans le même style, n'a pu durer bien longtemps. Mais qu'étaient-ce que ces anciens habitants évangélisés par nos Pères ? quels ont été les motifs de leur disparition ? Le même Père nous apprend dans une lettre datée de Conani (22 Février 1776) que les anciens habitants étaient en grande partie (comme aujourd'hui) des esclaves déserteurs du Brésil qui avaient eu le bonheur d'être instruits dès leur enfance des principes de la religion, avec cette différence qu'il y avait alors mélange de païens et de fidèles, ce qui occasionnait de graves désordres à cause des unions qu'ils contractaient entre eux. —— Un autre sujet de peine et d'embarras pour les Missionnaires c'étaient les unions formées entre plusieurs indiens du Para et des femmes qui avaient abandonné leurs maris, et réciproquement. Ceci se voit encore aujourd'hui dans les trois districts que nous venons de visiter; mais le nombre de ces unions est heureusement fort restreint. Toute la population est aujourd'hui catholique. Quant à la disparition des anciens habitants de cette contrée, ceci ne peut s'expliquer que par le fait de l'occupation des Portugais qui s'emparèrent de la Guyane en 1809 et la gardèrent sous leur

domination jusqu'en 1815. La crainte de retomber sous le joug de leurs anciens maîtres porta les esclaves à s'enfuir. C'est ainsi que quelques uns vinrent se fixer sur le fleuve du Maroni où ils s'établirent en partie sur la rive Hollandaise. Quant aux infidèles appartenant à la nation des Palicours, on pense qu'ils remontèrent la rivière de Conani jusqu'à sa source et que leurs descendants vivent encore dans ce lieu dans un état tout-à-fait sauvage. Ce que je viens de dire explique l'origine toute récente de ces populations du terrain contesté, et le souvenir qu'elles ont conservé du passé, les tient aujourd'hui dans l'incertitude de leur avenir. C'est le grand obstacle à la prospérité matérielle de ces contrées, généralement riches en productions de toutes sortes. La crainte que la protection de la France ne vienne à leur manquer un jour ou l'autre les empêche de rien créer de durable. Nous espérons que cet état d'indécision trouvera bientôt un terme, si comme on le pense, cette question des limites vient à se décider entre la France et le Brésil. — Nous étions au onzième jour de notre arrivée à Conani, une dernière et touchante cérémonie devait bientôt nous séparer d'un lieu qui nous était cher; je veux parler de la bénédiction solennelle d'un grand calvaire, érigé en face de l'église sur un terrain qui domine au loin la rivière. La circonstance qui décida l'érection de ce signe de notre rédemption mérite d'être rapportée. L'intention du R. Père Préfet apostolique d'envoyer des prêtres à Conani était à peine connue, que le projet de bâtir une église était déjà arrêté. Il fut décidé qu'une convocation des habitants se ferait afin d'en fixer l'emplacement. Au jour convenu, 50 hommes arrivent au lieu indiqué, armés de haches et de sabres d'abattis. L'emplacement est choisi, c'est sur le bord de la rivière, au milieu de la forêt. Les ouvriers se mettent aussitôt à l'œuvre et le soir le terrain est déblayé sur une assez vaste étendue; mais pour maintenir et comme pour garantir cette résolution, ce jour là même ils érigèrent le calvaire que nous devions solennellement bénir avant notre départ. Cette dernière cérémonie eut lieu le soir, au commencement de la nuit, en présence de presque toute la population du district. De grands feux, dont l'éclat se répandait au loin, avaient été allumés de chaque côté de la croix. Après le chant des litanies et une instruction en rapport avec la circonstance, eut lieu la bénédiction. Avant de se retirer, tout le peuple chanta dans sa langue et d'une voix émue une hymne dont les paroles rappelaient le Stabat Mater. Rien de plus touchant que cet accord unanime et cette manifestation de la foi en l'honneur du signe sacré de notre rédemption. Le souvenir de cette solennité que la croix leur rappellera, sera pour ces bons habitants, nous l'espérons, un encouragement pour supporter leurs peines et l'exil auquel ils se sont volontairement condamnés. — Le lendemain nous quittions Conani dans des circonstances que je crois devoir rappeler. Elles sont une démonstration de plus du caractère et des sentiments de ce peuple qu'il ne faut pas juger d'après les premières impressions et surtout d'après son origine. — A peine étions-nous montés dans l'embarcation qu'on nous avait désignée, que nous nous voyons suivis par les capitaines, par tous les hommes et par les jeunes gens. Tous voulaient nous accompagner jusqu'à la tapouye qui nous attendait au bas de la rivière. Une démonstration toute pacifique et fort délicate de la part de ces hommes avait été concertée d'avance. Notre embarcation fut littéralement envahie; il fallut des ordres réitérés des chefs pour limiter le nombre de ceux qui voulaient y monter, au risque de nous faire sombrer. Sur l'arrière du canot étaient les jeunes gens qui devaient chanter. L'un d'eux portait un tambour, un autre l'étendard de l'Esprit-Saint (c'est pour eux l'étendard national). Sur l'avant était le capitaine en chef et son collègue, l'excellent vieillard dont j'ai parlé. Dans une seconde embarcation se trouvait le troisième capitaine, marié le matin, ayant à ses côtés, debout comme lui, trois jeunes gens qui s'appuyaient sur l'épaule l'un de l'autre. Ils portaient également l'étendard du Saint-Esprit et étaient disposés à chanter en chœur. Une troisième embarcation était montée par la femme du capitaine en chef, avec ses enfants et d'autres femmes nouvellement mariées; chacune de ces embarcations

avait leurs pagayeurs. — Au signal donné on se mit en marche au milieu du bruit et des détonations d'armes à feu. Pendant ce temps les jeunes gens chantaient la Folia avec l'accompagnement accoutumé du tambour. Le tambour est ici très en vogue, on le construit sur les lieux mêmes; il a bien la forme de nos tambours de France; mais au lieu d'être en cuivre, il est en bois et d'une seule pièce. C'est un tronc d'arbre creusé, dont on ne laisse que la circonférence, qui n'a guère qu'un centimètre et demi d'épaisseur; il se termine aux deux extrémités par un cercle en bois qui sert à tendre et à retenir la peau de biche sur laquelle on frappe. Les sons de cet instrument sont un peu sourds, mais très doux. Nous en avons vu dans toutes les églises, déposés religieusement sous l'autel du St Esprit, ils ne servent que dans les cérémonies religieuses. Il y en a d'autres pour les usages profanes. Nous étions donc en marche; mais au lieu de descendre la rivière, nous vîmes qu'on la remontait. Pendant ce temps les drapeaux s'agitaient, les tambours accompagnaient l'hymne au St Esprit chantée par les jeunes gens. On s'avança ainsi jusqu'au-delà du lieu où s'élève la croix, puis on revint sur ses pas, pour remonter encore une seconde et troisième fois. C'était un simple salut à la croix. Après ces hommages rendus au signe de notre rédemption, les embarcations se laissèrent aller au courant de la rivière. Les femmes et les enfants qui qui étaient restés sur la rive nous firent leurs adieux auxquels nous ne pûmes répondre que par signes. Le devoir religieux accompli, notre capitaine en chef tira de sa boîte un violon qu'il portait avec lui. Il y avait à nos côtés d'autres instruments de musique et des musiciens dont nous ne soupçonnions pas la présence. Ce fut au milieu des symphonies de tout genre et très bien exécutées que nous gagnâmes notre bateau. Tous les hommes qui nous avaient accompagnés montèrent avec nous sur le pont et entonnèrent dans leur langue le Salve Regina; c'était le dernier chant d'adieu et pour nous, le chant du départ. — Nous quittions Conani le 12 juin et nous arrivions le 16 à Cachipour. Ce district moins peuplé d'habitants que celui de Conani se trouve à 12 lieues de la mer. Nous mîmes deux jours et deux nuits pour franchir cette distance. Dans une certaine saison de l'année où l'abondance des pluies augmente le courant de la rivière, il ne faut pas moins de 8 jours pour parcourir l'espace qui s'étend de l'embouchure aux premières habitations. Jusque là on ne rencontre que terres basses et savanes noyées, entrecoupées de bosquets qui servent de retraite aux tigres (C'est le nom qu'on donne ici aux jaguars) et à d'autres animaux sauvages. La rivière elle-même est peuplée de caïmans qui, s'effrayant à notre approche, s'enfonçaient dans la vase où ils disparaissaient. Moins timides, les singes prenaient tranquillement leurs ébats sur les arbres qui bordent les deux rives. Nous en remarquâmes trois espèces: le Capajou, le Titi ou Ouistiti et le Macaque. Nous entendions dans le lointain le grognement des singes hurleurs, plus sauvages et plus solitaires que ceux que je viens de nommer. Le singe est un gibier assez recherché parmi les Indiens portugais; avant de le préparer ils ont soin de le dépouiller de sa robe et d'enlever la tête. Les Indiens sauvages se contentent d'enlever seulement le poil de l'animal qu'ils plongent à cet effet dans de l'eau bouillante. Nous voulûmes un jour en manger par curiosité; la viande nous en a paru fort délicate, malgré la répugnance naturelle que nous éprouvions. — Cachipour a la même origine que les deux districts que nous venons de visiter. Cependant on y trouve plus d'Indiens dont la race n'a eu aucun mélange avec les Portugais brésiliens. Les mœurs et les usages des habitants sont les mêmes qu'à Mapa et à Conani; seulement le lieu où ils se sont réfugiés nous a paru malsain et mal choisi. Ils sont souvent visités par les fièvres et d'autres maladies qui les rendent impropres à de grands travaux. Les cases, échelonnées le long de la rivière, sont chétives et environnées de broussailles qui en rendent le séjour insupportable à cause de l'innombrable quantité de Macks ou maringouins qui s'y retirent. La piqure de cet insecte est vive et brûlante. La souffrance qui en résulte rend le sommeil impossible quand on ne peut s'en préserver. Logés dans le nouveau presbytère qui vient d'être construit à côté de l'église, nous y fûmes assaillis et piqués sans relâche par ce terrible ennemi. Nous fûmes obligés, pour éviter sa présence, de suspendre nos hamacs à la toiture et d'y monter à l'aide d'une échelle et encore nous ne réussîmes qu'à moitié à nous en garantir. Malgré les macks et d'autres inconvénients de plus d'un genre, notre petite mission eut les plus heureux résultats. Toute la population en profita. Ouassa, autre bourgade à une journée de Cachipour qui n'a que 40 habitants, fournit aussi son contingent. Nous eûmes la consolation de donner le Sacrement de mariage à ceux qui depuis plusieurs années vivaient unis en dehors des lois divines. Tous, un seul excepté, s'approchèrent du Sacrement de pénitence. La communion fut donnée aux personnes que nous jugeâmes suffisamment instruites. Le dernier jour nous avions une première Communion solennelle d'enfants, qui se termina par la rénovation des promesses du Baptême et la consécration à la Ste Vierge. Nous quittâmes Cachipour ce jour là même. — Notre mission était accomplie. Nous étions de retour à Cayenne dans les premiers jours de Juillet où nous eûmes la consolation de célébrer en famille la fête de notre Bienheureux Père. — Je suis, etc.



LETTRES DES SCOLASTIQUES DE LAVAL

aux PP. et FF. de ......

Nos RR. PP. et nos CC. CC. FF.

P. C.

1872 **II.** **JUILLET**

Europe. — France. — Paris. — Relations de plusieurs guérisons obtenues par l'intercession de nos Pères victimes de la Commune.

(Paris). Guérison d'Adelaïde Gain (racontée par elle-même). —— Orpheline à 14 ans et n'ayant pas fait ma 1ère Communion, je fus admise à l'œuvre de la 1ère Communion dite de l'Enfant Jésus fondée par le R. P. Olivaint ; j'eus le bonheur de recevoir de sa main Notre-Seigneur pour la premiere fois le 24 Septembre 1864. —— Par une faveur particulière, après ma 1ère Communion, on me reçut à l'orphelinat des enfants délaissés, rue N. D. des champs 31, où je restai jusqu'à 21 ans. Après quelques années de séjour, je ressentis au mois de Janvier 1869 de forts malaises, un mal de genou se déclara : je ne marchais qu'en traînant jusqu'au mois de Mars suivant, où je fus obligée de m'arrêter. —— Je souffrais alors des douleurs aigües, il se faisait dans le genou un travail affreux, il devint très-enflé et si douloureux que tout mouvement était impossible, le contact même des couvertures était intolérable, il fallait un cerceau, l'inaction était complète ; on me fit toutes sortes de traitements, on me mit le feu au genou jusqu'à cinq fois, les cautères, les visicatoires, les incisions, rien ne me fut épargné ; ma faiblesse augmentait toujours. Je souffrais de grandes douleurs d'entrailles et des douleurs de côté : on déclara une péritonite, (le médecin qui m'a soignée a fait un rapport très circonstancié) l'état général de ma santé devint plus grave, on me levait seulement quelques heures sur un fauteuil ; il suivit des vomissements de sang : et je fus administrée le 8 juillet 1871. —— Cependant depuis le massacre de la rue Haxo, j'avais prié le R. P. Olivaint de me guérir, j'avais confiance que je serais exaucée parceque j'étais une enfant de sa chère œuvre de la 1ère Communion. —— Je commençai une neuvaine et une deuxième, puis encore une troisième, jusqu'à cinq : Sans m'en douter, cette cinquième finissait le 24 Juillet 1871, elle coincidait avec la translation des corps des RR. Pères du cimetière à l'église du Jésus : on me proposa de m'y porter en voiture ; quand j'arrivai, la personne qui avait la bonté de me porter m'appuya sur le pied du cercueil du R. P. Olivaint : je fus émue, tressaillante, je me sentis guérie. Je demandai que l'on me mit à terre ; on n'osait pas. J'insistai, refusant tout appui et je marchai jusqu'à l'église. Je me mis à genoux sur un prie-Dieu, mais alors il se passa je ne sais quoi en moi, on me fit asseoir, et pendant quelques minutes je fus tout agitée, la sueur me couvrit tout le visage, j'étais rouge et tremblante.

Le cercueil du P. Olivaint fut apporté ; en le voyant, je me mis à genoux par terre, sans appui, et restai plus de cinq minutes dans le calme le plus profond, plus de souffrance, aucune douleur, ni dans le genou, ni dans les entrailles. Je me levai pour aller jeter de l'eau bénite sur les Corps;

je fis le tour de l'église, j'allai au parloir des Pères et retournai à pied rue N. D. des champs 31 (dix minutes de chemin). J'ai fait 9 jours la course à pied, pour aller rendre grâce de ma guérison. —— Je ne suis pas forte de constitution, mais j'affirme que je ne me ressens plus de mon genou, mes entrailles me laissent quelques malaises, mais je n'ai pas été alitée depuis; tandis que je n'avais pas quitté l'infirmerie, sans marcher depuis plus de deux ans. —— Oui, c'est le R. P. Olivaint qui m'a guérie; je serais une ingrate de ne pas le reconnaître et de ne pas l'affirmer . . . . Adélaïde Gain. —— Le récit d'Adélaïde Gain est vrai, nous l'attestons de grand cœur. J. Delmas, Directrice de l'orph. 25 Xbre 1871.

Relation de la guérison de Mlle Pauline Letraistre du Tréport.

Mlle Pauline Letraistre, demeurant au Tréport, âgée de 48 ans, a toujours eu une très-mauvaise santé. Dès l'âge de 8 ans, elle était atteinte de la maladie de la moëlle épinière. —— Depuis 20 ans, elle était constamment malade, souvent alitée, ne pouvant absolument pas marcher, obligée de subir les traitements les plus douloureux et les plus énergiques. —— Il y a une quinzaine d'années environ, elle a été guérie spontanément, et l'on peut dire miraculeusement de vomissements continuels, qui duraient depuis 18 mois, sans qu'aucun remède ait pu les calmer. —— Dans ces neuf dernières années surtout, son état avait empiré au point que, dans ce laps de temps, elle n'avait pu que très-rarement faire quelques pas dans sa chambre, avec l'aide de deux personnes et le soutien de ses deux béquilles, elle se traînait l'espace d'une minute, puis retombait anéantie; alors elle se remettait au lit pour être 4, 6 mois et plus sans pouvoir recommencer cet essai. —— Elle avait aussi une maladie de cœur fort grave. Plusieurs fois elle a eu des accès de fièvre pernicieuse. D'autres crises avec douleurs intolérables reconnues très-dangereuses, se multipliaient depuis plusieurs années. —— Il y a environ 3 mois, elle voulut absolument essayer de marcher avec ses béquilles et l'aide de deux personnes, mais cela lui fut impossible, elle retomba sans mouvement. Désolée, malgré l'énergie de son caractère qui l'a soutenue jusqu'ici, elle crut qu'elle ne pourrait plus jamais marcher: elle pressa de questions à ce sujet, un médecin de Paris très-connu, M. Casalès, alors au Tréport, qui la soignait, depuis plusieurs années, de concert avec un autre médecin. M. Casalès fut obligé de répondre: Hélas! je ne puis vous dire que vous marcherez!!!

Mlle Pauline comprit une fois de plus qu'aucun moyen ne lui réussirait. Entendant parler de guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession du R. P. Olivaint, un des Martyrs de la Commune, elle résolut de lui faire une neuvaine. "Mais, dit-elle, je n'y mettais pas d'empressement, j'en avais tant fait!" Elle la commença le 26 Septembre 1871. "J'engageai, dit-elle, un grand nombre de personnes à s'unir à moi, et je me trouvai bientôt tellement portée à faire cette neuvaine, que je priais le jour et la nuit sans me fatiguer." Les premiers jours il y eut du mieux, mais le huitième les souffrances augmentèrent; sa confiance n'en fut pourtant pas ébranlée, et elle voulut le 9me jour de la neuvaine, aller entendre la Messe à l'église qui est située sur une falaise fort élevée. On eut grand'peine à la descendre de voiture, et malgré son courage, elle fut contrainte de se laisser tomber sur les premières chaises du bas de l'église, ne pouvant absolument plus se soutenir. Laissons-là raconter elle-même sa guérison. "Monsieur le Curé avait eu la bonté de promettre qu'il m'apporterait le Bon-Dieu au bas de l'église. La Messe commence; mais elle était à peine à moitié, qu'une pensée s'empare de mon esprit: je me dis: je ne veux pas que le Bon Dieu se dérange, je veux aller le trouver, je prends mes béquilles, on arrive pour m'aider, je monte vers la chapelle de la Ste Vierge, où l'on disait la Messe; au moment de la Consécration, je me mets à genoux, je monte avec mes béquilles pour recevoir la Ste Communion, et après mon action de grâces, je suis descendue au bas de l'église sans peine et presque sans me soutenir sur mes béquilles; je sentais que j'étais guérie, et si je n'avais eu peur de tomber devant tout le monde et dans l'église, je les aurais mises sous mon bras pour retourner à la voiture. Arrivée à la maison, j'ai jeté mes béquilles à terre, et j'ai marché, et depuis lors, je marche." Elle sortit sur le quai, et chacun de s'extasier, de s'écrier: "C'est merveilleux"!! —— Mlle Pauline Letraistre qui avait désiré obtenir par cette neuvaine de pouvoir marcher pour aller à l'église, visiter les malades et vaquer à son commerce, consentait volontiers à toujours souffrir, si telle était la volonté de Dieu. Dieu l'avait exaucée; car elle marchait, et ses souffrances étaient grandement diminuées sans avoir complètement cessé. On commença aussitôt une seconde neuvaine en action de grâces et pour demander le rétablissement complet de sa santé.

(13 Octobre). Le dernier jour de cette neuvaine, Mlle Pauline alla à pied à la Messe, en revint, fit plusieurs visites pieuses, ses souffrances cessèrent, son sommeil devint très-bon. Cet heureux état continue, Mlle Pauline vaque à toutes ses occupations; chacun s'étonne de sa résurrection et crie au miracle, on vient des alentours pour s'assurer de ce fait merveilleux. —— Paris ce 4 Novembre 1871.

Lettre du médecin. —— Madame, ... Vous me faites l'honneur de m'écrire pour me demander quelle

était la nature de la maladie de Mlle Pauline, quels en étaient les progrès et quel est l'état actuel. — Je vais m'efforcer, Madame, de satisfaire à vos questions. — L'opinion des médecins, qui, à diverses périodes de la maladie ont été appelés auprès de Mlle Pauline Letraiste, n'a pas toujours été la même, et la nature de l'affection n'a pas été déterminée dès le principe. Elle avait le caractère d'une paralysie des membres inférieurs, et dans l'origine on a craint une maladie organique de la moelle épinière; plus tard, cette idée s'est modifiée, et les divers confrères qui l'ont vue dans ces dernières années, se sont généralement accordés à admettre une affection que l'on désigne sous le nom d'atonie locomotrice. Cette maladie avait présenté des phases diverses et subi des variations remarquables. Sous l'influence de certaines médications, elle paraissait quelquefois s'améliorer au point de faire pressentir une guérison. La malade qui gisait étendue sur un lit sans pouvoir faire d'autre mouvement que celui de lever difficilement les jambes et se retourner avec peine, arrivait à pouvoir se lever et se servir de béquilles pour parcourir ses appartements; mais bientôt survenait une affection intercurrente qui forçait la malade à reprendre son lit, et l'on perdait en quelques semaines le bénéfice de plusieurs mois de traitements. — L'an dernier l'affection s'était compliquée d'une faiblesse qui me donna les plus sérieuses inquiétudes: toutefois une médication stimulante remonta l'organisme, lui rendit son énergie et son impressionabilité, mais sans apporter de changement ni d'amélioration à la forme paralytique de la maladie. — Aujourd'hui Mlle Pauline se lève, marche, se promène dans les rues, et bien que la santé générale laisse à désirer, ne parait plus se sentir de la maladie qui l'a tenue plusieurs années étendue sur un lit.

Tel est, Madame, le sommaire très-abrégé des faits aussi exacts que possible que vous me demandez de vous raconter. La guérison aussi rapide qu'inespérée de Mlle Pauline est très-certainement un fait des plus remarquables, quelle que soit l'interprétation qu'on veuille lui donner: et sur ce point, je vous demande la permission de réserver absolument mon appréciation; mais je n'hésite pas à reconnaître que la guérison s'est produite au moment où aucune médication n'était pratiquée. — Veuillez, Madame, agréer, etc.

Nous avons entre les mains une autre relation de la guérison de Mlle Letraistre écrite par M. le Curé du Tréport, pour éviter des redites, nous nous contenterons d'en publier l'extrait suivant: Il y a plus d'un mois, apprenant que M. le Docteur Leconte, médecin ordinaire de Mlle Letraistre, se trouvait chez son ancienne cliente; comme je désirais me rencontrer avec ce Monsieur qui jouit d'une excellente réputation dans ce canton où il a été nommé membre du conseil général, je me rendis chez Mlle Letraistre et demandai au médecin s'il attribuait la guérison de sa malade à l'efficacité de ses remèdes? Il me répondit en présence de sa femme et de Mlle Letraistre, qu'une semblable pensée ne lui pouvait venir... qu'il avait toujours cru à l'efficacité de la prière et que cette guérison ne pouvait que le confirmer de plus en plus dans sa croyance. — On le voit, je dis avec une grande simplicité ce que je sais, ce que je connais touchant la guérison extraordinaire de Mlle Letraistre. Et je l'affirme comme Curé du Tréport où j'exerce le St Ministère depuis plus de cinq ans. — Le Tréport, ce 26 Février 1872 Mignignon

Guérison d'un élève du collège de Katwijck, dirigé par nos Pères de la province de Hollande. — Lettre du F. Lecocq d'Armandville. — Katwijck, 9 novembre 1871. — Je vous annonce une grande joie, mon R. Père! le Bon Dieu a daigné glorifier nos chers martyrs de Paris dans notre petit pays: Voici comment le fait s'est passé. — Un jeune enfant de la 3e division, (la dernière) âgé de 9 ans, était tombé malade; dès le début de la maladie, le médecin la déclara sérieuse et de nature à mettre la vie de l'enfant en danger. C'était une inflammation des intestins. Le R. P. Recteur écrit aux parents que leur enfant est sérieusement malade, mais qu'il n'y a pas encore de danger. L'enfant était dévoré par une fièvre ardente, et souffrait beaucoup des entrailles: une crise était imminente. Mardi matin 24 Octobre, elle se déclara. Tout à coup l'enfant pâlit, entre en convulsions et les yeux lui sortent de la tête; le F. infirmier, croyant qu'il va passer, court au Père Recteur, qui le fait administrer et lui donne la première Communion en viatique; le médecin appelé en toute hâte, déclare qu'une perforation des intestins a eu lieu et que l'enfant est perdu. Déjà il a l'air d'un moribond, ses yeux s'éteignent, ses lèvres sont livides, ses mains et ses pieds glacés et tout le corps couvert d'une sueur froide et visqueuse; des vomissements fréquents de matières fécales achèvent d'épuiser le malade. — Le médecin venu une 2ème fois, avertit la mère de l'enfant de s'attendre à tout, qu'il ne lui reste plus le moindre espoir. Pour moi, voyant l'art se déclarer impuissant, je résolus de m'adresser au Souverain Médecin, et de lui demander la guérison de l'enfant par l'intercession des 5 Pères qui avaient donné leur vie pour son amour. — Grâce à votre grande bonté pour moi, j'étais en possession des reliques des PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert et de Bengy. Vers 3 heures, je me rendis, chargé de mon pieux trésor, auprès de l'enfant; il avait l'air mourant: j'essaie en vain de lui tâter le pouls, il est insensible; je lui parle de nos Martyrs, tâchant de lui inspirer

un peu de confiance, et je lui suspends les reliques au cou." A 6 heures je retourne et j'invite la mère à s'unir à moi pour faire une neuvaine en l'honneur des cinq Pères martyrs: nous dirons chaque jour 5 Pater, 5 Ave et 5 Gloria Patri. — L'intention principale de ma neuvaine n'était pas la guérison de l'enfant, mais la glorification de nos martyrs, par cette guérison : aussi n'y ajoutais-je pas la clause - « si c'est pour son plus grand bien »; mais celle-ci: « Mon Dieu, si il lui est plus salutaire de mourir jeune, donnez-lui dans un mois une autre maladie, mais glorifiez vos serviteurs en le guérissant de celle-ci. » — Cependant on faisait aussi des neuvaines en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie et de St. Ignace, on avait donné de l'eau de Lourdes et de l'eau de St. Ignace. Pour moi, je voulais avant tout qu'il fut clair et évident que la guérison serait due à la seule intercession des Pères, et comme signe que ce miracle viendrait d'eux seuls, je convins avec nos martyrs que lorsque l'enfant serait au plus mal, il se produirait d'abord un changement subit dans son état, puis tout irait de façon qu'il fut hors de danger le dernier jour de la neuvaine. Tout est arrivé comme je le désirais; en effet, le mardi soir 24 Octobre, on nous annonce pendant la récréation que le malade touchait à sa dernière heure, qu'on avait déjà récité les prières des agonisants et donné l'indulgence plénière. Le médecin, venu un peu plus tard, affirme que l'enfant est mourant et ne verra pas le lendemain. A 10 h ½ du soir, les dernières nouvelles portaient qu'il serait mort avant minuit. Cependant je ne perdais pas confiance, j'invoquais les martyrs, je suppliais le Bon Dieu de les glorifier. Je fus exaucé. Le lendemain matin de bonne heure, on vient m'annoncer, que non seulement l'enfant n'est pas mort, mais qu'au contraire il est mieux que la veille. Le médecin lui-même n'en revenait pas. Il a déclaré plus tard n'avoir jamais vu, depuis 30 ans de pratique, quelqu'un aussi près de la mort que l'avait été cet enfant. J'étais si convaincu d'être exaucé que j'ai marqué chaque jour, après avoir visité l'enfant, ce que j'avais vu et entendu du médecin, du préfet de santé et des infirmiers. Le mercredi matin donc, je visite l'enfant à 11 h., il est couché sur le côté, et dort assez tranquillement, la respiration est beaucoup plus libre et plus régulière que la veille : à 3 h. j'applique les reliques du P. Olivaint et du P. Ducoudray sur les joues, les lèvres et le ventre du malade; il se réveille et demande très-distinctement ce que je fais; je le lui explique, il prend les reliques, les baise dévotement et attache le reliquaire à la ceinture de sa robe de nuit: C'était le père de l'enfant qui m'avait demandé de vouloir bien faire toucher les reliques à son fils. Le soir, le médecin est étonné du changement qui s'est déjà produit. Cependant il ne peut croire à une guérison, la maladie était mortelle, et malgré ce mieux il persiste à regarder l'enfant comme perdu. — La nuit du mercredi au jeudi fut très-bonne, sommeil calme. Mercredi soir j'avais demandé et obtenu la permission de communier le lendemain en l'honneur des 5 Pères. Le R. P. Recteur commence lui-même une neuvaine et fait allumer cinq cierges. Vendredi, le mieux continue toujours, je suis au 4me jour de ma neuvaine. Samedi, dans la soirée, forte fièvre. Lundi, le médecin déclare qu'il y a encore lieu de craindre. La nuit de dimanche à lundi avait été très-agitée; ma confiance se maintenait toujours, une voix intérieure chantait continuellement: "non confundar in aeternum", j'éprouvai en même temps je ne sais quoi de dilaté et de joyeux dont je ne me rendais pas compte, cela m'a duré depuis le lundi jusqu'au mercredi. Mardi 31 Octobre, veille du dernier jour de ma neuvaine, nouvelle crise, vomissements de matières fécales, nouvelles alarmes. Cependant non cofundar in aeternum, ma neuvaine devait finir le lendemain, celle du R. P. Recteur le jeudi suivant. Mercredi matin, j'annonce au père de l'enfant, venu en toute hâte à la nouvelle de la rechute, que nous touchions au dénoûment, et que tout allait être décidé, il partagea mes espérances et ne fut point trompé; le petit malade alla encore très-mal jusqu'à 8 h ½ ou 9 h. du soir, lorsque tout-à-coup il se produisit dans son état un changement si brusque et si complet que le F. infirmier n'en revenait pas; l'enfant dit lui-même: « je me trouve beaucoup mieux »; et comme le Frère qui lui conseille de profiter de ce mieux pour dormir : « Non, reprit-il, causons d'abord un peu ensemble", et il se met à causer pendant une ½ heure avec une facilité et une clarté d'esprit étonnante, après quoi il s'est endormi d'un sommeil profond et tranquille. — Le lendemain finissait la neuvaine du R. P. Recteur; le malade était méconnaissable, sa figure jusque là pâle et défaite est maintenant souriante et reposée, la fièvre a disparu, le médecin est dans l'enthousiasme, l'enfant est sauvé. — Je commence une autre neuvaine pour obtenir que le miracle soit plus éclatant encore, de manière à crever les yeux au médecin lui-même, qui est protestant orthodoxe. Le lendemain, le R. P. Recteur en commence une autre aussi et fait allumer 5 cierges. Depuis ce jour, Auguste va de mieux en mieux, il se lève chaque jour, les forces commencent à revenir, il tient beaucoup à ses reliques qu'il vénère très-souvent: j'ai appris par le F. infirmier, que la nuit, quand il souffrait, il ouvrait le reliquaire, prenait les reliques et les faisait toucher aux membres malades. — Que le Bon Dieu est bon d'avoir voulu glorifier nos chers martyrs dans notre pays !

Autre lettre du même. — Katwijck, 8 Février 1872. — Le petit élève dont je vous ai parlé dans une lettre précédente, se porte à merveille : cependant depuis que je vous ai écrit il a été encore deux fois dans un état qui inquiétait fort le médecin. Voici un fait qui m'a surtout frappé.

Un jour que l'enfant se trouvait très-bien, le médecin vantait la puissance de la nature et la vertu des remèdes ; or voilà que le lendemain le malade eut une crise qui le mit dans un état désespérant, comme si le Bon Dieu voulait donner à entendre au médecin, qu'il ne se laisse pas ravir la gloire qui lui est due. Cependant je continuais toujours mes neuvaines ; la cinquième devait finir 2 ou 3 jours après cette dernière crise. A la fin de cette neuvaine, l'enfant se trouve tout à coup tellement hors de danger qu'il n'y avait plus la moindre rechute à craindre. Depuis ce temps ce mieux a continué et maintenant il suit les classes comme si rien n'était arrivé.

Guérison du jeune André des Rotours, racontée par le Baron et la Baronne des Rotours.

(Paris). Le Bon Dieu nous a donné notre plus jeune fils le Mercredi saint, 16 avril 1862 ; il a reçu le baptême le Jeudi saint. Nous lui avons donné les noms de Marie, Prosper, André. Sa santé était excellente, doux, simple, très-gai, d'une piété ferme plutôt que tendre ; il se développait rapidement, lorsqu'au cours de l'année 1871, survinrent quelques raideurs articulaires qui furent attribuées à de simples rhumatismes. C'était le premier indice, méconnu par des médecins de campagne, de la grave maladie qui devait éclater en Février 1872, et atteindre son paroxisme le 27 Avril.

L'enfant fut confié aux soins du Docteur Bouchut, médecin de l'hôpital des enfants. L'application de plaques métalliques dissipa pendant quelques jours l'immobilité intermittente des bras et des jambes ; mais ce moyen empirique s'usa bientôt. Le principe du mal fut combattu par le brômure de potassium, ce médicament ne produisit aucun effet : les accidents des bras et des jambes se multiplièrent ; des mouvements tétaniques survinrent. Le 13 Mars, le sirop de Belladone fut substitué au brômure de potassium ; des bains de Barèges, puis de sel de Pennès furent prescrits. Le 16 Mars, l'enfant prend le lit pour ne plus le quitter jusqu'au samedi 30 Mars. Les contractions s'emparent de lui à son réveil et ne cessent que le soir vers 8 heures ; quelquefois les deux jambes sont frappées d'immobilité en même temps que les deux bras. Les applications de cuivre ont un bon résultat pour les mouvements tétaniques des pieds et des mains ; mais jamais, si ce n'est pendant quelques minutes dans le bain, la contraction ne cesse. Le Docteur recourt à une purgation pour dégager, dit-il, les enveloppes de la moëlle. Il dilate la pupille de l'œil à l'aide d'une pommade de sulfate d'atropine, et il y reconnait l'existence d'une congestion. Il emploie tous les deux jours comme révulsifs des demi-bains de sel de Pennès à 40 degrés. Le mal persiste. ——— Le 30 Mars, le sirop de Belladone est abandonné ; le Docteur Bouchut prescrit l'hydrate de chloral (5 grammes dans 150 grammes de sirop de groseilles) l'enfant devait en prendre deux cuillerées à bouche par jour. Sous l'influence de ce médicament une amélioration de quelques jours est obtenue : le 6 Avril, le mal reprend avec une nouvelle violence ; le visage d'André se couvre par moments de plaques écarlates. Le 9 avril, l'enfant perd la vue pendant une heure ; la privation de la vue est complète. Le lendemain dans la journée, perte de l'ouïe pendant un quart d'heure : la dose de chloral est augmentée en présence de cette aggravation du mal (2 grammes ½ par jour). Le vendredi 12 Avril vers 8 heures du soir, survient une crise d'une extrême violence pendant laquelle nous avons craint que le sacrifice de notre enfant nous fut demandé par le Bon Dieu ; dans ses mouvements convulsifs l'enfant se briserait s'il n'était entouré d'oreillers ; sans pouvoir se contenir il frappe sans cesse autour de lui. "Eloignez-vous, dit-il, je vous ferai mal, c'est plus fort que moi." D'affreuses palpitations de cœur l'oppressent. Pendant une courte prière le pauvre petit malade porte plusieurs fois ses regards sur le Crucifix ; il avait vainement tenté de faire le signe de la Croix. Cette horrible crise dura 2 heures ; quand le Docteur, si impatiemment attendu, arriva, André était endormi. Dans cette visite, la préoccupation du médecin fut manifeste. Il suspendit le chloral et prescrivit l'Assa-fœtida et des bains de tilleul. ——— Le 13 et le 14 Avril, des bandes de sinapismes sont appliquées des deux côtés de la colonne vertébrale, aucune amélioration ne fut obtenue, et le Docteur nous disait : "Vous avez la mauvaise chance d'avoir là une maladie exceptionelle, à un degré de gravité exceptionnel." Le sommeil était troublé par des rêves pénibles. Pour combattre les contractures permanentes, l'amaurose et la surdité intermittentes, accidents que le médecin attribuait à une congestion de la moëlle épinière, un vésicatoire volant fut posé sur la colonne vertébrale dans toute sa longueur. Le 15 Avril on employa un nouveau remède et sans plus de succès : le sulfate de quinine. ——— Nous étions profondément inquiets et malheureux ; nous courumes à N. Dame des Victoires ; nous demandâmes une Messe pour cette guérison dont l'espoir semblait se perdre. Nous recommandâmes ce cher enfant aux prières du Carmel. La Mère de la Présentation nous proposa alors une neuvaine de prières : un Pater, un Ave et trois fois l'invocation suivante appliquée aux cinq Pères Jésuites martyrs de la Commune : "Bienheureux Martyrs de Jésus, priez pour nous." ——— Le dimanche 21 Avril, un second vésicatoire fut posé le long de la colonne vertébrale ; ce remède échoua comme tous les autres. La neuvaine commença le mardi 23 Avril ; elle était faite avec nous par quelques jeunes prêtres qui avaient catéchisé nos enfants, des catéchistes actuels du Séminaire de St Sulpice, la Communauté de l'Abbaye-aux-bois, deux autres maisons de la Congrégation

de Notre Dame, le Sacré-Cœur, de pieux parents et amis. La Mère de la Présentation avait bien voulu engager dans cette Ste ligue de prières non seulement la maison de la rue d'Enfer, mais trois autres monastères de l'Ordre. ——— André faisait la neuvaine avec beaucoup de piété et de recueillement; son état s'aggravait encore; ses jambes se refusaient absolument à le porter; on ne pouvait le sortir du bain sans qu'il ne s'affaissât sur lui-même, "je m'écroule," disait-il. En le remuant on déterminait presque toujours la cécité ou la surdité. Le 25, au sulfate de quinine on substitue l'emploi de la Belladone sous forme de pilules. ——— Le samedi 27, le docteur voulut que l'enfant fut posé debout devant lui; il fit un appel énergique à sa volonté, mais à plusieurs reprises, André s'affaissa. « C'est le développement de la maladie," nous déclara le docteur. Il partit visiblement occupé. ——— Les évacuations étaient supprimées depuis trois jours; et des maux de tête très-violents nous faisaient craindre une crise. ——— Cependant la confiance d'André dans la neuvaine était si ferme que, dans la journée du samedi 27, il parlait de l'ex-voto qu'il faudrait mettre en action de grâces, s'il obtenait sa guérison. Le lendemain dimanche une Messe devait être dite pour ce cher enfant à l'autel des Martyrs du Jésu, (Rue de Sèvres, 35) par M. l'abbé Lefèvre, jeune prêtre attaché à l'Ecole Fénélon, qui, séminariste, avait été chef du catéchisme de 1re Communion de notre fils aîné. André nous demanda à être porté à cette Messe. « Quand je ne verrais pas, que je n'entendrais pas, quand mes bras et mes jambes seraient immobiles, il faudrait m'y porter, dit-il ». ——— Il fut un instant question d'ajourner l'accomplissement de son pieux désir jusqu'à la Messe du dernier jour de la neuvaine, le mercredi 1er Mai. "Mais c'est dimanche demain, reprit l'enfant, j'aurai ma Messe du dimanche; et si je suis guéri, je servirai mercredi la Messe d'action de grâces." ——— La nuit du 27 au 28 fut comme les autres troublée par des cauchemars. A 5 heures du matin le dimanche 28, André se réveille, et selon son habitude pendant toute sa maladie, il fait aussitôt sa prière; une de ses jambes se contracte immédiatement. ——— A 7 heures, on l'habille étendu sur son lit. A grand'peine on le transporte en voiture à la chapelle du Jésu. Il entre couché sur les bras; son visage est pâle et porte l'empreinte de sa cruelle maladie. Les jambes enveloppées dans une couverture, il est déposé sur deux chaises devant les tombes des cinq Pères; ses pieds reposent sur un coussin. Nous nous plaçons à sa droite et à sa gauche. — Un peu plus loin notre fille mariée. — Derrière le malade une pieuse cousine, la Vtesse de Viart, éprouvée par de grands malheurs, et notre vénéré beau-père et père, M. Perrot de Chezelles, conseiller honoraire de la Cour de Cassation. ——— C'était le moment de l'Elévation de la Messe de 7h ½. André incline la tête: ses jambes restent immobiles. La Ste Communion est apportée tout près de lui; il tente de faire un mouvement. Il ne peut réussir à plier ses jambes étendues. ———

La Messe de 8 heures commence, servie par notre fils Jules. Cet enfant de 12 ans, qui a fait sa première Communion depuis 2 ans déjà, avait la même confiance que son frère dans le succès de la neuvaine. ——— Pendant les prières dites au bas de l'autel, rien dans l'attitude, rien sur le visage d'André ne faisait pressentir ce qui allait se passer. Il répétait tout bas, très-simplement, avec un grand calme, le Pater, l'Ave, et la triple invocation de sa neuvaine. ——— Le prêtre monte à l'autel, il le baise, et il ressent une impression très-vive, très-profonde, — que nous n'avons connue que plus tard, — en disant ces paroles: « Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum quorum reliquiæ hic sunt. » ——— A ce moment André nous dit: « Mes jambes ne sont plus prises ." Il écarte doucement sa couverture, et il se lève, . . . Nous tendons les mains pour le soutenir. — « Non, je puis bien me tenir, nous dit-il, je suis guéri ». Un instant il se tint ferme sur ses jambes, puis il s'agenouille; il était guéri!

Très-émus, n'osant pas croire encore à la grâce immense qui nous est accordée, nous disons bientôt à l'enfant: « Pas d'imprudence! ». . . Et sur notre invitation, très-docilement, immédiatement il se remet debout, puis il s'asseoit. Et comme on l'engageait à s'étendre de nouveau: « Oh non! reprit-il, je suis guéri." Au Sanctus, à l'Elévation, à la Communion, il se lève et s'agenouille sans effort, sans aucune gêne, sans aucune faiblesse. La Messe s'achève au milieu de la vive émotion des assistants. Le prêtre la partage, quand à l'Orate fratres, à la Communion, il voit André debout ou agenouillé. Jules, le petit servant de Messe, ne paraît nullement étonné. Sans connaître les détails du grand événement, il dit au prêtre dans la sacristie: « André est guéri." Après un quart d'heure d'action de grâces pour la Ste Communion que nous avions faite en famille, et pour la guérison instantanée que nous venions d'obtenir, nous nous disposons à quitter la chapelle. André nous précède, et, craignant qu'on ne veuille le soutenir, il sort en courant. Sur son gai visage, la pâleur a fait place aux couleurs brillantes de la santé; aucune trace de souffrance ne restent sur ses traits qui ne paraissent plus même amaigris: il a soudainement recouvré toute l'agilité qu'il avait avant sa maladie. ——— Sans transition, sans convalescence, la santé et la force lui ont été rendues dans leur plénitude. Ses pieds, qui depuis 3 semaines n'avaient pu se poser, ne ressentent aucun engourdissement. Une heure auparavant si gravement malade, si affaissé, si brisé ou si raide, après avoir passé un mois de suite dans son lit, après avoir subi un traitement si énergique, il n'éprouve

ni étourdissement, ni étonnement. —— On nous suit à la sortie de la chapelle; on nous entoure dans la rue. Le visage de notre vénéré beau père et père est inondé de larmes. —— C'est en courant aussi que notre enfant rentre dans la cour de la maison que nous habitons, et dans notre appartement les domestiques le regardent tout pâles d'émotion. —— André passe une partie de cette journée bénie entre toutes nos journées, à courir, à sauter, à jouer dans notre jardin. Il fait deux parties de croket avec son frère, sa sœur et une amie de celle-ci, Marie Thérèse Debonnefoy de Montbazin. — On le surprend faisant de la gymnastique, suspendu au trapèze. Quand nous lui disons de se reposer, il nous répond: « Pourquoi? puisque je suis guéri, vous ne croyez pas au miracle. » Et quelquefois il ajoutait avec une douce malice: « Prenez garde, si vous ne croyez pas au miracle, il s'en ira. » —— Quand par obéissance il s'assoit et s'étend même un peu, il lit dans un livre d'historiettes intitulé: « Les exilés de la forêt ». — Les fonctions intérieures, supprimées depuis 4 jours, se rétablissent. —— Vers 4 heures, nous revenons au Jésu avec notre cher guéri. Il monte lestement deux étages pour se rendre à la chambre où sont conservés les vêtements des cinq Pères massacrés sous la Commune, des objets qui leur ont servi ou appartenu. Il assiste au salut de 5 heures avec un grand recueillement, insistant pour l'entendre tout entier à genoux, ne s'asseyant que par obéissance. Il revient à pied. ——

Le soir, un vicaire de St Sulpice, M. l'Abbé Vasseur, averti de la grande nouvelle, vient embrasser son petit pénitent. Il lui donne les Scapulaires du Carmel et de l'Immaculée Conception - André est tout joyeux de les recevoir... Il les avait demandé plusieurs fois pendant sa maladie. Avec lui son grand-père reçoit cette double livrée de la Ste Vierge. —— Le sommeil de la nuit suivante est profond et calme. Le 29, en se réveillant à 7 heures, l'enfant ne ressent aucun malaise, aucune fatigue. Il se lève, et avant 9 heures il prend une leçon. Il a repris ses travaux, comme ses jeux, sa vie ordinaire. —— Vers 4 heures, le Docteur Bouchut vient faire sa visite; son malade de l'avant veille court au devant de lui avec une robuste apparence de santé. Le médecin en apprenant qu'aucun accident n'est survenu depuis plus de 30 heures, déclare que le principe du mal n'existe plus. Sur notre récit, il admet que ce résultat dont il se montre sincèrement joyeux, s'est produit à la chapelle du Jésu. Il ne fait plus aucune prescription. Il interdit même toute espèce de remède intérieur ou extérieur. Il paraît vivement frappé du contraste entre l'état actuel et celui qu'il a constaté le samedi 27. Et, quand nous lui parlons des inquiétudes que nous éprouvions, il nous fait une sympathique réponse qui ravive encore notre reconnaissance envers le Bon Dieu: « Je comprends bien que vous fussiez inquiets. Je pensais bien souvent à votre pauvre enfant. » —— Le mercredi 1er Mai, dernier jour de la neuvaine, la Messe de 7h ½ dite à l'autel des Martyrs par le R. P. Bazin, était servie par nos deux fils, Jules et André. —— Le jeudi 2 Mai, dans la journée, le médecin revint pour s'assurer de la persistance de la guérison. Il ne trouva pas André qui faisait une grande promenade. Il interdit de nouveau toute médication. —— Le temps, qui était beau depuis quelques jours, changea tout à coup. L'humidité, le vent, la pluie, les imprudences même de l'ex-malade ne portèrent aucune atteinte à la guérison. L'enfant s'échauffa en bêchant dans le jardin: il se refroidit et s'enrhuma, sans éprouver le plus léger ressentiment de sa longue et tenace maladie. — Elle a été d'un seul coup, en un seul instant, déracinée le dimanche 28 Avril à 8h ¼ du matin. —— Telle a été l'opinion du médecin après un dernier examen d'André le mercredi 8 mai. En nous félicitant de nouveau de l'heureux et subit dénouement de la maladie, au plus fort de son développement, dans sa plus grande gravité, il nous a assurés qu'il ne subsistait même plus de prédisposition au retour du mal. Non seulement il n'a prescrit aucun remède, mais il n'a conseillé aucun régime d'Eaux ou autres, aucune précaution à prendre. C'est la guérison la plus radicale comme la plus soudaine. —— Par une lettre en date de mercredi soir 8 mai, nous avons demandé à l'honorable Docteur Bouchut de vouloir bien certifier par écrit la nature de la maladie, sa guérison, l'état du samedi 27 et celui qu'il a constaté le lundi 29. Voici la réponse que nous avons reçue de M. le Docteur Bouchut le lundi soir 13 Mai.

Monsieur, ... Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire en donnant des soins à votre cher enfant, sa maladie était une affection nerveuse que l'on appelle contracture des extrémités ou tétanie. Elle durait depuis 2 mois, et elle avait produit un affaissement considérable avec amaurose et surdité intermittentes, ce qui rendait la situation très-périlleuse. J'ai été aussi heureux que vous de la voir disparaître en quelques heures sans laisser de traces, et en permettant un retour complet à la santé.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués..... Bouchut. —— L'état d'André dans les jours qui se sont écoulés depuis le dernier examen du médecin confirme surabondamment les constatations de la science. Accidentellement exposé au froid, à une pluie torrentielle, à la fatigue, il s'est maintenu dans la plénitude de santé qui lui a été instantanément rendue le Dimanche 28 Avril devant les tombes du R. P. Olivaint et de ses 4 compagnons. — Il a été guéri là. Dans notre conviction intime il a été guéri par Dieu seul, quand tous les remèdes avaient échoué, quand son état était désespéré. Et il sera gardé à jamais dans notre famille le souvenir du jour, de l'heure, du lieu où le Bon Dieu a donné une seconde fois la vie à notre enfant. —— Paris, 16 Mai 1872.

Signé: —— Bon A. des Rotours, substitut au trib. de la Seine. —— Bnne des Rotours, née Perrot de Chezelles.

Écoles Apostoliques. — *Extrait du Compte-Rendu de l'École Apostolique de Poitiers 1870-1871.*

Fondation de l'École Apostolique de Poitiers. — Les suffrages donnés par le Saint-Père et par tant d'Évêques à l'Œuvre des Écoles Apostoliques devaient faire désirer ses développements. Bientôt on conçut le dessein de transporter dans le Nord de la France cette heureuse création du Midi. A la rentrée des classes, en 1869, une nouvelle école s'ouvrait à Amiens sous la direction du P. Barbelin. Au même moment le R. P. de Ponlevoy, Provincial de Paris, songeait à en établir une autre dans sa province. — La ville de St Hilaire et de Ste Radegonde semblait indiquée par la divine Providence. Au centre de la vieille cité, dans la maison du Jésus, résidence actuelle des Pères jésuites, une petite partie du collège avait habité jadis, et des bâtiments alors inoccupés pouvaient, sans beaucoup de frais, servir à une installation. Tout en formant au Jésus une division séparée, comme le demande le but auquel ils aspirent, les futurs missionnaires auraient la facilité d'aller tous les jours en classe au collège St Joseph, situé à peu de distance. Enfin le pasteur du diocèse ne pouvait manquer d'être favorable à l'Œuvre, après la lettre bienveillante qu'il avait écrite peu de temps auparavant au P. de Foresta. — Le R. P. de Ponlevoy chargea de la fondation nouvelle le P. E. Chambellan, qui remplissait alors les fonctions de ministre à la résidence d'Angers. Venir à Poitiers pour s'entendre avec le P. Mirebeau, Supérieur du Jésus, et visiter l'emplacement que l'on réservait à l'École Apostolique fut l'affaire de quelques jours. Puis, afin de tout étudier sur le vif, l'organisation et le fonctionnement de l'Œuvre, le futur Directeur, selon les conseils de son Provincial prit le chemin d'Avignon, où il arriva pour la fête de St François-Xavier, le grand Apôtre des Indes. — Quelques semaines s'écoulèrent bien vite auprès de ces enfants privilégiés auxquels N. S. a révélé dans un âge si tendre la beauté du Ciel, le prix des âmes et les gloires de l'Apostolat. — De retour à Poitiers le P. Chambellan fit exécuter quelques travaux indispensables. Il s'agissait de remettre en état ce qui avait été autrefois à la disposition des élèves. Le hangar existait encore; la cour convertie en jardin, ne tarda pas à retrouver sa destination première; enfin les vieux bâtiments eux-mêmes commencèrent à se transformer. Bientôt, tout fut prêt pour recevoir les hôtes impatiemment attendus. — Aux vacances de Pâques et pendant le mois de Mai arrivèrent de l'Ouest, de l'Est et du Midi de la France les premiers élèves, et l'École Apostolique de Poitiers était fondée. — Une petite colonie vint aussi d'Avignon se réunir à l'École naissante pour y perpétuer les bonnes traditions de sa sœur aînée et surtout pour mettre de l'entrain dans les jeux et empêcher les funestes effets de la nostalgie. — Le bon Dieu nous envoya dès le commencement des sujets d'élite. Dans les premiers jours de mai 1870 un jeune enfant nous était amené par son père, du centre de la France. « Comment, mon enfant, lui dit le R. P. Supérieur à son arrivée, vous voulez vous faire missionnaire? Mais en Chine on vous coupera le cou!» — « Oh! répond le petit nouveau avec une modestie charmante, je n'aurai pas ce bonheur. » — Le souvenir de la famille est vivant dans ces jeunes cœurs. Le P. Directeur ayant demandé à un Breton le lendemain de son arrivée s'il n'avait pas eu de la peine à quitter ses parents: « Oui, mon Père, répondit-il, mais j'ai pensé à Notre-Seigneur, il a bien quitté les siens » Et le pauvre petit se mit à fondre en larmes. Le Père l'ayant consolé de son mieux, sa douleur se calma. — Je vous ai quittés, chers parents, écrivait un de nos plus jeunes élèves, pour suivre Notre-Seigneur qui m'a appelé; priez pour que je puisse marcher sur les traces qu'il m'a indiquées. » Et il ajoutait cette touchante prière: « O mon Dieu, faites que je puisse mourir pour vous, comme vous êtes mort pour moi. » — Il nous a été donné de constater plusieurs fois un appel de Dieu bien visible sur ces enfants qui disent adieu à leur famille pour se préparer à sauver des âmes. C'est quelquefois, après de cruelles et longues hésitations, une illumination soudaine, qui terrasse la nature, et fait involontairement penser à St Paul sur le chemin de Damas. — Un jeune homme faisait les Exercices de St Ignace. La veille de l'élection, après avoir lutté tout un jour pour se mettre dans l'indifférence, il était enfin parvenu au bout de ses efforts. Mais alors il se trouva dans une angoisse inexplicable. Il était, disait-il, comme un homme que l'on aurait tiraillé de tous côtés et cela sans aucune raison apparente. Dans l'état de souffrance où il se trouvait, il se jette à genoux et conjure avec larmes la Ste Vierge de ne pas l'abandonner. Il resta ainsi quelque temps; puis l'heure du souper venant à sonner, il ne songe qu'à obéir, se lève et descend l'escalier; mais en passant devant une statue de Marie, il lui adresse encore une prière sortie du fond de son cœur. La Vierge Immaculée ne resta pas sourde à ce cri de détresse. « Aussitôt, écrivait le jeune homme, j'entendis en moi une voix qui me disait de me faire missionnaire pour l'étranger ». Ce fut pour lui, ajoute-t-il, comme si l'on ouvrait tout à coup une grande porte à un prisonnier enfermé depuis longtemps dans un cachot ténébreux. Soudain il fut saisi de tels transports de joie que, se jetant, dans la salle à manger même, au pied d'un tableau de Marie, il ne savait comment lui exprimer sa reconnaissance. Rentré dans sa chambre, il se remit en prière demandant à la Mère de Dieu que, si telle était la volonté de son Fils, elle voulût bien éloigner toute autre pensée jusqu'à l'élection, faveur qui lui fut accordée. « Jusqu'à ce jour, écrivait-il à la suite de cette grâce signalée, je suis resté le même, sans aucun autre désir maintenant que de connaître l'endroit où Jésus veut que je le serve. »

Admis à l'École Apostolique, il n'a fait depuis que se confirmer dans sa vocation. —— D'autre fois c'est une conduite tellement providentielle qu'on ne peut s'empêcher de dire : Le doigt de Dieu est ici : *Digitus Dei est hic.* —— Avant le blocus de la capitale, le P. Directeur avait dû faire le voyage de Paris, où il ne pouvait rester que deux jours. C'est au collège de Vaugirard qu'il alla demander asile. Or pendant le court espace de temps qu'il devait passer sous ce toit hospitalier, un jeune homme de 16 à 17 ans se présente au parloir, demande le R.P. Recteur, et se faisant connaître pour le fils du baron de W***, s'exprime à peu près en ces termes : « Depuis 4 ans je désire me faire Missionnaire. Jusqu'ici mon père s'était toujours opposé à ma vocation ; mais il vient d'éprouver des revers de fortune qui ont enfin triomphé de ses résistances. Aujourd'hui il me laisse libre d'embrasser la carrière après laquelle je soupire ; voilà pourquoi je viens vous prier, mon R. Père, de vouloir bien m'indiquer une maison de Missionnaires où je pourrai me préparer aux desseins de Dieu. » Le R.P. Recteur est frappé d'une demande si inusitée qui coïncide précisément avec la présence du Directeur de l'École Apostolique. Ce dernier est appelé, reconnait une vocation sérieuse et finit par admettre le jeune candidat, en admirant comment ce coup de filet si inattendu avait été ménagé par la divine Providence. —— Ce qui frappe, ce qui est comme le cachet de l'œuvre divine, c'est le bonheur de ces enfants, malgré le sacrifice des joies du foyer paternel fait par des cœurs si aimants, à un âge si tendre. Il y en a sans doute qui ont 16, 17, 18 ans ; mais il en est aussi qui ont 12 ans à peine, et ce ne sont pas les moins résolus. Plusieurs n'avaient jamais quitté leur famille ; ils en sont séparés pour plusieurs années, et cependant leur voix s'élève de concert pour témoigner de leur bonheur. —— La privation de vacances en particulier est terrible pour de jeunes enfants. Ils ne se font pas illusion non plus sur leurs devoirs à l'École apostolique et sur les travaux qui les attendent plus tard en mission. —— Dans la voiture qui l'amenait vers nous, un Breton disait "qu'il venait à Poitiers pour y chercher le bon Dieu." —— « Si je suis allé à l'École Apostolique, écrivait un petit sixième, ce n'est pas pour m'amuser, mais c'est pour l'honneur et la gloire du Bon Dieu. » —— Quand il est donné de pénétrer plus avant et d'une manière plus intime dans ces jeunes cœurs, on s'étonne de voir combien ces petits du bon Dieu font de progrès sous le souffle de la grâce. Un Père qui avait donné la retraite annuelle à nos Apostoliques pendant les vacances de 1870, disait au P. Directeur à l'issue des Saints Exercices : "Je suis confondu de tous les éléments surnaturels que je trouve dans ces enfants là." —— Citons encore quelques traits qui montrent, réalisé dans la pratique, l'amour du sacrifice. Au reste, cet amour de la Croix, si rare à cet âge, nous le constatons tous les jours, et nous sommes plutôt obligés d'en modérer la ferveur. — Un élève de l'École venait régulièrement demander au P. Directeur la permission de faire une pénitence qui lui coûtait beaucoup : "Mais vous n'oubliez pas un seul jour, lui fit observer le Père". — « S'il s'agissait de venir tous les jours chercher une pièce de 5 francs, je n'oublierais pas non plus, répondit-il. » —— Ces joies pourtant ne sont pas sans mélange : car l'épreuve est le cachet des œuvres de Dieu ; le démon ne saurait laisser à nos enfants un bonheur parfait, qui d'ailleurs n'est pas de ce monde, et souvent il cherche à les arracher à leur vocation. — Dans les premiers jours de son entrée à l'École Apostolique, un nouveau, bien que ravi de tout ce qu'il voyait, fut en butte à une tentation peu ordinaire. L'ennemi du genre humain, prévoyant sans doute le bien qu'il serait destiné à faire un jour, mit tout en œuvre pour le persuader de retourner dans le monde, et il s'y prit d'une façon singulière. Le souvenir des dévotions auxquelles il se livrait dans sa ville natale, et en particulier la pensée d'une adoration nocturne, se présentait avec une telle force, que ses larmes inondaient son cahier de devoirs. C'était la tentation de St Ignace voyant s'ouvrir pour lui le ciel au moment où il entrait en classe. Heureusement pour notre novice, qu'il vint tout raconter au P. Directeur. Ce fut son salut. Quelques jours plus tard, il était si heureux d'avoir résisté, que, pour rien au monde il n'aurait voulu quitter l'École, bien que dans les premiers jours il ne lui parut pas possible de rester. Il ne se sentait pas de joie. « Je vois bien, écrivait-il, que c'était le démon qui agissait, car maintenant j'éprouve un bonheur que je ne saurais dépeindre... Le démon n'a pas réussi dans son entreprise, et maintenant tout est fini. » — « Ah ! si vous saviez, écrivait-il (le mardi de Pâques) comme il fait bon à l'École Apostolique ! comme le parfum qu'on y respire est fortifiant pour l'âme et pour le corps, comme tous ces exercices de piété, la tenue de l'école, l'amitié entre nous, quoique de la simplicité la plus grande, nous enivre de joie... Ne vous figurez pas, quand vous viendrez me voir à l'École Apostolique, que vous trouverez un collège ordinaire... Vous y trouverez, au contraire la simplicité, la fraternité, le respect, l'humilité, et ce que vous trouverez surtout, c'est partout la présence de Dieu... Et vous croyez maintenant qu'on ne doit pas y être heureux. — Ah ! je puis vous avouer sans crainte que j'aimerais mieux vivre de pain et d'eau à l'École Apostolique que de vivre au milieu du monde dans l'abondance et les honneurs. » —— Les cérémonies religieuses ne manquèrent pas dans cette année néfaste. Nos jours de deuil ont rendu nos enfants témoins, dans notre église, de cérémonies exceptionnelles, empreintes de tristesse sans doute, mais qui, aux yeux de la foi ne manquaient pas de grandeur. Elle était imposante, cette Messe militaire, et parfois cette Messe en armes célébrée au Jésus, pour ces admirables enfants de Charette,

les vaillants héros de Patay, où dans leurs chants nos enfants poussaient vers Dieu ce cri de détresse : " Sauvez, sauvez la France au nom du Sacré-Cœur."
Plus émouvant encore était le spectacle offert plus tard, dans la même église, par la messe militaire de l'état-major de Chanzy. — A l'autel, l'abbé de Benvron, aumônier du corps ; dans le sanctuaire, sur des prie-Dieu, Chanzy entouré de 6 généraux, accompagné de tout son état-major qui refluait jusqu'au milieu de la nef ; puis au bas de l'église et dans les tribunes, les fidèles contemplant avec joie cet acte qui n'est pas sans mérite aujourd'hui, et qui prouvait à tous que la foi, quoi qu'on en dise, n'est pas éteinte dans notre France. ——— Enfin, après les sanglantes journées de la Commune, le service solennel célébré dans l'église du Jésus toute tendue de noir. Mgr l'Evêque, entouré de son clergé et de tout son séminaire, voulut offrir lui-même la Victime Sainte pour l'Archevêque de Paris et les religieux immolés sous les murs de la capitale par les fils de Voltaire qui ont déclaré la guerre au Christ et à son Eglise.

Le P. Directeur avait adressé au R. P. de Ponlevoy et au T. R. Père Général une lettre contenant des détails édifiants sur la mort prématurée d'un jeune Apostolique. — En réponse à cette lettre le R. Père Provincial adressa au Père Directeur ces bonnes paroles : " Avec vous, mon Père, je regrette ce bon petit enfant qui promettait tant de cœur, et pourtant je me console et me réjouis, et pour le jeune prédestiné, et pour notre Ecole encore naissante. N'est-ce pas un vrai signe du ciel ? Il fallait bien donner vos prémices là-haut ; et puisque ces deux noms Ange et Apôtre n'ont qu'un même sens, il convenait qu'au moins un de vos élèves devînt au plus tôt réellement un ange tandis que les autres se préparent à devenir des apôtres. —— Dominus vos multiplicet et abundare faciat. . . . . " A. de Ponlevoy, S. J. "

De son côté le T. R. Père Général répondait dans le même sens : " ———— C'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu tous les détails que vous avez bien voulu me donner sur l'Ecole Apostolique. Le récit de la maladie et de la pieuse mort du jeune Edmond m'a grandement édifié. Ce qui était naturellement pour la chère petite famille une sensible et douloureuse épreuve, était beaucoup plus encore, spirituellement parlant, une véritable bénédiction du divin Maître. Courage donc, mon Père, et bonne confiance ! Poursuivez avec zèle l'œuvre si bien commencée. Dans ces tristes temps plus que jamais, il importe de préparer à l'Eglise des ouvriers vraiment apostoliques. Choisissez sérieusement vos jeunes aspirants, et soyez plutôt sévère que facile dans les conditions d'admission. Mieux vaut pour la gloire de Dieu former parfaitement un petit nombre d'apôtres d'élite que d'élever un grand nombre de médiocrités." P. Beckx S. J.

Au moment où nous terminons ces extraits, l'Ecole Apostolique de Poitiers, comprend 27 élèves.

Extraits du Compte-rendu d'Avignon. ——— C'est pendant les vacances elles-mêmes que nous avons pu mieux constater dans nos enfants la sincérité de leurs sentiments et de leur attachement à l'Ecole et à leur vocation. Savoir ce qui se passait au dehors, ne pas ignorer à quoi, d'un jour à l'autre leurs maîtres pouvaient s'attendre, n'était-ce pas plus qu'il n'en fallait pour alarmer, ébranler de jeunes imaginations ? Et combien les lettres venant de la famille ne rendaient-elles pas la tentation plus violente ! Les parents prévenus que nous pourrions d'un moment à l'autre, nous voir obligés de leur renvoyer leurs enfants, s'étaient empressés de répondre que le jour du retour, après une si longue absence, serait une fête pour tous les membres de la famille. Bien plus : nos élèves avaient vu partir deux de leurs condisciples réclamés par des parents qu'alarmait outre mesure notre situation. Eh bien ! pas un de nous n'a témoigné le désir de se retirer. Ceux qui ont dû partir ne l'ont fait qu'en pleurant et en nous suppliant de leur garder leur place. ———— " Mon enfant, avons-nous dit souvent aux plus jeunes, vous voyez comme les choses vont mal : ne voudriez-vous pas retourner auprès de vos parents ?" — " Oh ! non, mon Père. — Mais si on nous chasse, que ferez-vous ? — Je vous suivrai, mon Père, si c'est possible. — Mais vos parents seraient si heureux de vous revoir ! — Moi aussi, mon Père, mais ma vocation ! . . . . — Mais si l'on vient nous attaquer, vous pourriez bien être maltraités ! — Qu'est-ce que cela fait, mon Père ! Il faut bien nous y habituer pour plus tard." Ces réponses nous ont été faites par des enfants de 12 ans. Deux traits de leur ferveur : " Mon Père, (disait l'un d'eux) je me suis fâché aujourd'hui en récréation lorsqu'un condisciple m'a repris de ce que j'avais parlé en classe, et je lui ai répondu que cela ne le regardait pas. Je vois que 1° j'ai manqué à la charité, 2° que j'ai eu de l'orgueil, 3° que j'ai dû faire de la peine à mes condisciples qui étaient présents ; c'est pourquoi je vous prie de me donner une forte pénitence." — " Mon R. Père, disait un autre, veuillez me donner une pénitence, quand même mes notes seraient bonnes ; car je me suis un peu dissipé dans les escaliers et j'ai parlé deux fois sur les rangs."

Ecole Apostolique d'Amiens. ——— Extrait du Compte-rendu de Mars 1871. ——— Depuis un an seulement qu'elle existe, l'Ecole Apostolique d'Amiens a reçu 16 élèves. Ils nous viennent de tous les points de la France. La catholique Belgique a voulu, elle aussi, nous donner un de ses enfants ; nous en sommes heureux, car c'est la patrie du B. Jean Berchmans, notre saint Patron, et puis, que ne devons-nous pas attendre d'un pays qui produit des Missionnaires comme le R. P. De Smett, l'apôtre des Montagnes-Rocheuses ? Donc, jusqu'au jour où la Belgique aura elle-même une Ecole

spéciale, nous recevrons avec bonheur ceux de ses enfants qui aspirent aux Missions. —— De nos 16 Apostoliques, 2 sont entrés comme novices dans l'ordre de St François ; un troisième, après quelques jours d'essai, a manqué de courage, il nous a quittés, il est retourné dans sa famille où il déplore sa faiblesse. Treize nous restent ; ils nous donnent la plus grande satisfaction. Ils suivent les cours du collége de la Providence où ils occupent les premières places, quoiqu'ils étudient depuis bien moins de temps que ceux avec lesquels ils concourent. Nous espérons que plusieurs entreront, à la fin de cette année, dans un Ordre religieux pour s'y préparer aux Missions. —— Comptant sur la divine Providence, et pleins de confiance dans notre grand pourvoyeur, St Joseph, nous nous proposions à la rentrée des classes de doubler au moins le nombre de nos Apostoliques ; plusieurs enfants de Lorraine, 15 au moins de l'Alsace, étaient presque acceptés. Hélas ! nous avions compté sans la guerre et nos immenses désastres ; nos pauvres aspirants furent bloqués dans leur pays envahi… Deux d'entr'eux, ne recevant pas de réponse à leurs lettres pressantes, se sont mis en route malgré les observations de leurs amis, malgré les plaintes et les larmes de leurs parents ; ils ont traversé les deux armées et nous sont arrivés sans être aucunement attendus. Les autres nous conjurent de les laisser venir. Nous sommes gâtés par la Provi^dence^. Qu'on nous permette de citer ici une charmante surprise que nous préparèrent un jour les élèves d'un pensionnat à Amiens. — C'était pendant les vacances de Pâques ; l'Evangile nous avait raconté à la Messe l'apparition de Jésus à ses Apôtres sur les bords de la mer de Tibériade. Or voici qu'au moment de partir pour la promenade, on nous apporte une grande corbeille renfermant tout ce qu'on pouvait désirer pour un excellent goûter : le tout arrangé avec art, parsemé de fleurs. Un petit billet disait : « Mon R. Père, le petit repas préparé sur le rivage par Notre-Seigneur à sa première Ecole Apostolique, a inspiré à nos enfants de vous envoyer un petit goûter pour la vôtre… etc. Ce goûter fut trouvé délicieux ; mais ce qui toucha par-dessus tout nos petits apôtres, ce fut de se voir l'objet d'une attention si délicate.

Extrait du 2e Compte-rendu d'Amiens 1871–1872. —— Un Père de la Province de Belgique ayant eu occasion de visiter l'École Apostolique d'Amiens l'année dernière, en a fait l'éloge dans toute la Belgique ; dernièrement il nous envoyait 500 francs. —— Sans sortir de la Providence, nous aurions, si nous ne craignions d'être indiscrets, bien des faits intéressants à citer. Ainsi, le soir du nouvel an, les petits enfants de la quatrième division avaient prélevé sur leurs oranges et leurs bonbons, une large par pour le petit Jésus. — Qu'en ferons-nous ? On avait déjà envoyé plus d'un dessert aux vieillards des Petites-Sœurs-des-Pauvres. Une idée ! dit le Père surveillant, si vous offriez cette petite caisse aux Apostoliques ; aujourd'hui, personne sans doute n'a songé à leur apporter de telles douceurs. — Oui, oui, c'est cela, s'écrient à la fois ces bons petits enfants, donnons la caisse aux Apostoliques. Mais qui sera assez heureux pour porter le présent ? On dut faire plus d'un jaloux. —— Les Apostoliques ne furent pas tout à fait insensibles à cette petite gâterie ; mais ce qui surtout les toucha profondément, ce fut cette marque d'affection inspiré par le bon cœur de ces enfants. Notre petit Islandais essaya de témoigner sa reconnaissance à ses chers petits bienfaiteurs ; pour la première fois, il écrivit une petite lettre en français. Son langage était presque inintelligible, mais facilement on devinait la pensée délicate qu'il voulait exprimer, les petits pensionnaires en furent charmés. —— Les grands élèves du collége sont heureux aussi de nous montrer leur sympathie pour l'Œuvre Apostolique ; ils cherchent à économiser leurs plumes, leur papier, leurs livres, leurs vêtements, et nous les envoient pour nos futurs apôtres. Le matin du nouvel an, un d'entre eux nous aborde : « Mon Père, autrefois, j'organisais dans la ville des séries d'associés pour votre belle Œuvre ; je ne le puis aujourd'hui que je suis pensionnaire. Permettez-moi de partager avec vos enfants les étrennes qu'on vient de me donner. » Et il m'offre 5 francs. Un peu auparavant, son frère avait déposé une offrande semblable entre les mains d'un autre Père. —— Nos anciens élèves ne veulent pas non plus être étrangers à notre Œuvre ; ils nous ont donné un excellent petit harmonium, que nous désirions depuis longtemps. L'un d'entre eux, qui s'était admirablement battu dans la dernière guerre, venait passer quelques jours dans son pays. Ayant appris l'établissement de notre Œuvre, il s'empresse de faire l'inventaire de ce qui pourrait nous convenir, en livres, vêtements, etc, qu'il nous envoie avec une très-bonne lettre. —— Notre T. R. Père Général recommande très-vivement notre Œuvre à nos PP. Missionnaires et prédicateurs. Nos Pères d'Alsace voyant refuser un certain nombre de sujets qu'ils présentaient à l'École Apostolique d'Amiens, ont établi à Issenheim une sorte d'école préparatoire à la nôtre : le Père… qui en est le Directeur est très-content de son début.

Voici un trait qu'il nous citait dernièrement : « Mon R. Père, je rouvre ma lettre pour vous raconter une scène émouvante. Le Père P… devait conduire à H……… samedi un de nos enfants et il avait annoncé la chose par une lettre. La pauvre mère était malade ; n'importe, rien ne peut l'arrêter ; elle ne tient aucun compte des défenses du médecin, prend le chemin de fer et nous arrive de la distance de 30 lieues, plus une lieue faite à pied. Imaginez la scène, les pleurs, les larmes ! Elle demande en grâce que nous gardions l'enfant au moins un mois ; car elle va faire violence au Ciel, des neuvaines à St Joseph et elle obtiendra cette faveur. « Déjà, ajoute-t-elle, j'en ai obtenu une semblable pour ma fille, qui maintenant est une très-bonne religieuse. » Vous pensez bien que je ne pus résister. On fait venir l'enfant qui ne s'attendait à rien : nouvelle scène de sanglots… Et la mère de sermonner : « Veux-tu être Missionnaire ? – Oui, oui !

— « Veux-tu aller au bout du monde, sauver des âmes ?... être martyr ? — Oui, Oui ! » (Et tout cela dans un concert de pleurs et de sanglots). L'enfant fait les plus belles promesses, obtient de rester, et la mère, bien heureuse, me quitte à l'instant pour aller prendre le chemin de fer. Elle aura fait aujourd'hui 60 lieues, toute malade qu'elle est, et cela pour obtenir que Dieu ne lui rende pas l'enfant qu'elle lui a dévoué ! Quelle mère ! Quelle chrétienne ! Et que répondront ces parents aveugles, qui refusent obstinément à Dieu un enfant qu'il leur demande ? ——— Nous avons ici 3 petits étrangers : un Danois, un Islandais et un Lapon. A leur arrivée ils ne savaient pas dire un mot de français : ils le parlent maintenant. En nous amenant notre Lapon, le Préfet apostolique de Christiania voulait nous faire accepter deux Norwégiens, qui sont au petit séminaire d'Amiens depuis 3 ans. Il a beaucoup insisté, a fait agir Monseigneur... mais nous avons tenu ferme ; outre le danger de froisser ces Messieurs du petit séminaire, ces deux jeunes gens ayant dû nécessairement prendre un genre différent du nôtre, auraient eu une fâcheuse influence, sinon sur toute l'Ecole, du moins sur leurs petits compatriotes, et ces 3 petits enfants du Nord n'auraient peut-être pas conservé l'excellent esprit qui les distingue. Il est impossible de trouver tout ensemble rien de plus naïf, de plus poli, de plus obéissant et de plus modeste. ——— Le R. P. de Foresta, fondateur des Ecoles Apostoliques, avait eu, dès sa plus tendre enfance, la pensée d'aller évangéliser l'Islande et la Laponie ; mais jamais les Supérieurs ne lui en donnèrent la permission. Aussitôt qu'il eut fondé sa belle Œuvre, il songea à faire venir des enfants de ces contrées pour en faire des Missionnaires. Cette pensée était bien dans l'esprit de la Compagnie de Jésus, qui ordonne à tous ses membres de prier souvent pour les peuples du Nord et pour la conversion des hérétiques. ——— La difficulté des communications, les malheureux évènements qui survinrent apportèrent de longs retards à la réalisation de ce projet ; enfin au mois d'Avril 1871, on annonça l'arrivée de 2 enfants. Le bon P. de Foresta craignant la chaleur du midi pour ces pauvres petits, habitués à vivre au milieu des glaces, nous demanda si nous ne voudrions pas les recevoir à Amiens, leur faire passer la saison d'été, et en automne, diriger sur Avignon celui qui paraîtrait le mieux acclimaté : « Si l'essai réussit, ajoutait le Père, ces deux enfants deviendront le noyau d'une petite colonie. » — — —— Sur ces entrefaites, nous recevions nous-mêmes une lettre d'une religieuse du Sacré-Cœur, Suédoise d'origine. Dans un style des plus pathétiques, elle nous conjurait de l'aider à convertir le Pôle du Nord, en acceptant dans notre Ecole 12 petits enfants du Septentrion. ——— Pendant de longues années, nous avons été les témoins et les confidents de l'amour et du zèle du R. P. Guidée, Recteur et fondateur de la Providence, pour le salut de ces peuples ; nous étions heureux de pouvoir maintenant, dans son propre collège, travailler à cette belle Œuvre ; il nous semblait que du haut du Ciel, il bénirait nos efforts. Souvent, dans ses lettres à une sainte religieuse, véritable apôtre de la Suède, il avait insisté sur la nécessité d'établir, avant tout, des Ecoles Catholiques. Eh bien ! c'est dans ces écoles qui lui doivent en partie leur fondation que nous allons prendre nos futurs Missionnaires. Ce rapprochement était pour nous un puissant encouragement.

——— Mais 12 Norwégiens, à notre commencement, c'était beaucoup ; c'était créer une Ecole spéciale et ôter à notre œuvre son caractère vraiment catholique et apostolique. Nous répondîmes que volontiers nous en acceptions deux. C'est alors que le R. P. de Foresta nous fit sa demande. Nous écrivîmes à Mgr Bernard, Préfet Apostolique du Danemarck et de la Suède, qu'il pouvait diriger vers Amiens le petit Danois et le petit Islandais destinés à Avignon. Mgr Bernard venait d'être nommé Préfet Apostolique de la Norwège et de la Laponie ; en nous remerciant de l'admission des deux enfants qui n'étaient plus les siens, il nous conjura d'en accepter encore un de sa nouvelle préfecture, un charmant petit Lapon, dont il nous disait beaucoup de bien ; nous consentîmes. Cinq mois se passèrent à les attendre. ——— Citons maintenant une lettre écrite à un de nos anciens Apostoliques, qui aujourd'hui a fait sa profession dans l'Ordre de St François :

« Un jour, c'était pendant nos petites vacances, au milieu de Septembre, par une belle matinée d'automne, dirait un jeune Humaniste ; nous autres Rhétoriciens sérieux, nous étions gravement occupés à admirer, celui-ci Démosthène, celui-là Tacite, cet autre Bossuet ; les petits, moins absorbés par l'étude, semblaient avoir le pressentiment de l'arrivée prochaine d'un nouveau ; sous un prétexte quelconque, ils avaient l'un après l'autre quitté l'étude (avec permission bien entendu). Tout à coup, un grand bruit retentit dans le corridor du bas : c'étaient des exclamations de surprise, des battements des mains, des cris de joie sur tous les tons. Nous ne sommes pas encore des Berchmans, nous prêtons l'oreille ; plus d'un regarde par la fenêtre : « Vite, nous dit-on, c'est un nouveau. » Alors tous, le surveillant comme les autres, se précipitent... Nouvelle surprise ! Ce n'était pas un, mais deux nouveaux et qui plus est, nos deux petits Scandinaves si longtemps attendus. Ils étaient là, qui nous regardaient avec leurs grands yeux bleus ; nous les embrassons ou plutôt nous les dévorons. Ils se prêtent à tout, de fort bonne grâce ; par leurs sourires, ils nous montrent qu'ils sont sensibles à nos marques d'affection ; mais impossible de se faire comprendre, même par signe ; nous maudissons la tour de Babel. On leur montre la maison, le collège, le cabinet d'histoire naturelle, etc... ils paraissent enchantés ; on leur demande s'ils désirent quelque chose, ils ne comprennent pas. Seulement, en voyant une fontaine, ils s'élancent de joie, demandent par signe la permission ; et les voilà avec un bonheur inexprimable se débarbouillant à qui mieux mieux ; sans comparaison, on eût dit deux charmants petits canards dans un bassin. Depuis longtemps

nous faisions mille conjectures sur ce que devaient être ces petits barbares; nous nous les figurions couverts de peau d'ours de la tête aux pieds, comme Robinson dans son île, de vrais sauvages, et nous nous réjouissions de les civiliser. Quelle surprise! ils sont ravissants de politesse, de modestie, de piété; dès les premiers moments ils surent conquérir toute notre affection et toute notre estime. Au réfectoire, ils firent leur prière avec un recueillement admirable; ils s'extasiaient (en leur langue) sur la beauté des fruits de France inconnus dans leur pays. Ils se montraient très-reconnaissants de ce que l'on faisait pour eux. — Ce même jour, le Père Directeur les conduisit à St Acheul pour les consacrer à St Joseph, et les présenter au R. P. Provincial: tous ceux qui les virent furent enchantés de leur air ouvert et candide, du profond respect qu'ils témoignaient aux Prêtres, de leur exquise politesse et des mille attentions délicates qu'ils avaient pour les Pères qui les conduisaient; ainsi ils avaient soin de leur laisser toujours les trottoirs, de les mettre au milieu d'eux, de se découvrir dès que le Père adressait la parole à quelqu'un. Dès qu'on leur parlait, ou seulement dès qu'on prononçait leurs noms, ils se levaient et regardaient en souriant. Bref, ils furent jugés plus civilisés que nos enfants de France.

— Pendant les premiers jours, chacun voulut leur apprendre des mots français: mais on leur en dit tant et tant, que les pauvres enfants ne savaient où donner de la tête. Toutefois ils firent d'étonnants progrès: on peut en juger par ce fait. Quelques jours après leur arrivée, ils allèrent se confesser, un Alsacien leur avait écrit les principaux péchés en allemand (langue qu'ils avaient un peu apprise autrefois), avec le mot français en regard. Huit jours après, ils se confessaient en français sans papier. — A ce propos, je me rappelle un mot touchant de notre petit Danois. Il était resté à la chapelle pendant une demi-heure, se préparant à la confession. Il se lève et va à l'étude. En récréation on lui dit: « Eh bien, petit Richard, vous n'avez pas été voir le Père B… ce matin? — Oh! oui, j'ai vu Père B…, matin à Messe. — Oui, mais en particulier! — Je ne comprends pas. — Chez lui pour vous confesser? — Oh! pour la confesse? — Eh bien? — Richard pas péché. — Vous irez communier? — Oh! oui, communier, bien content, bien content." ——— Comment s'étonner de cette grande pureté de cœur dans un enfant qui craignait d'avoir fait une grande faute, parce que, bien malgré lui, on avait loué son travail? Nous nous disons tous entre nous: c'est vraiment miraculeux que cet enfant se soit conservé dans un tel état de grâce, lui qui n'est catholique que depuis deux ans à peine… Quelle leçon! quel reproche pour nous! ——— Quelques jours après l'arrivée de ces enfants, nous avons commencé notre retraite annuelle; bien entendu que les deux petits nouveaux ne la firent pas, ils n'auraient rien compris. Or, la veille de la clôture, un Missionnaire à grande barbe vint visiter l'École: il avait avec lui un charmant petit enfant de 12 à 13 ans et deux élèves du séminaire. Nous apprîmes plus tard que c'était Mgr Bernard, Préfet apostolique de la Laponie. Quand il partit, l'enfant resta… Qui était-il? Nous ne pouvions le savoir, nous étions en silence. Plus d'un cependant se permit de faire des conjectures. Enfin, le lendemain, les langues furent déliées, et le Père Directeur nous présenta un nouveau frère: c'était un petit Lapon. Tous à la fois se précipitent pour l'embrasser; mais le cher petit, tout effaré, se sauve dans tous les coins de la cour en criant: "Je ne veux, je ne veux." Jon et Richard eurent bien de la peine à le rassurer, et à lui faire comprendre que nous ne voulions pas le manger. ——— Pardonnez la longueur de ma lettre, mais je ne me lasserai pas de parler de mes enfants; je dis mes, car j'ai le bonheur de leur faire la classe et de leur apprendre le français. Cette circonstance m'a procuré l'autre jour la joie d'être témoin d'un fait qui m'a vivement touché. J'étais avec Richard, dans la chambre de notre Père Directeur; ce bon Père explique de son mieux à notre petit Danois qu'une dame voulait l'adopter pour son enfant, qu'elle subviendrait à tous les frais de son entretien, jusqu'au moment où, devenu prêtre, il pourrait aller convertir le Danemarck et la Suède. « Vous l'aimerez bien. — Oui! oui, mon Père, comme ma mère de France. — Vous prierez bien pour elle et pour quelqu'un qu'elle a perdu! — Oui! oui, prier tous les jours et aussi communier. — Très bien, mon enfant. Vous êtes content? — Oui! oui, très content. — Pas de chagrin? — Oh! non." Mais tout à coup, le pieux enfant craint d'avoir altéré la vérité: « Si fait, mon Père, j'ai un peu de chagrin. — Pourquoi, mon petit Richard? — C'est que ma maman au Danemarck est protestante, ma sœur aussi." Et voilà le pauvre petit qui pleure et qui sanglote. « Allons, allons, mon enfant, patience, devenez savant et puis bientôt vous serez missionnaire et vous irez convertir maman. — Oh! oui, oui, mon Père?" L'enfant sèche ses larmes et sourit d'un sourire de bonheur. ——— Un jour on avait lu une belle lettre d'un Missionnaire Chinois. « Richard, dit le P. Directeur, voulez-vous aller en Chine? — Oui, oui, Père, convertir tous les Chinois. — Bien! et les Danois? — Encore les Danois. — Mais vous êtes trop ambitieux. — Mon Père, si Dieu voulait… — C'est de l'orgueil, mon enfant, vous ne pouvez faire tout cela. — Non, Père, ce n'est pas orgueil, j'ai dit: si Dieu voulait." ——— En entendant citer ces faits, le Père Foresta nous écrivait: « Vos Lapons, vos Islandais et vos Danois me font venir la neige à la bouche; je les voudrais bien, mais je comprends quelle peine ce serait pour vous de les quitter. Conservez-les, mon cher Père; nous en ferons venir d'autres…" ——— Vos lecteurs, j'en suis certain, se sont, comme nous, attachés à ces chers enfants, et ils seraient curieux de connaître leur histoire. Nous l'avons nous-même longtemps ignorée: dernièrement dans la séance offerte au R. Père Provincial, ils ont raconté leurs premières années, avec un charme, une modestie, une naïveté qui ont ravi tous les spectateurs. Nous allons emprunter quelques traits à leur récit:

Richard Christian Ritschel est né à Copenhague, le 28 janvier 1857 ; il a été baptisé comme catholique par Mgr Grüder, alors Missionnaire, et maintenant Préfet Apostolique du Danemarck et de la Suède. Quelques années après, sa mère étant très malade, et son père ne pouvant travailler et soigner ses enfants, fit entrer Richard, alors âgé de 9 ans, et ses trois frères dans un collège protestant. Ils ne trouvèrent dans ce collège qu'un seul catholique. Tout fut employé pour protestantiser ces 5 enfants : on n'y réussit que trop. « Mais Dieu, dit notre petit Richard les larmes aux yeux, ne nous abandonna pas dans notre malheur. Mes parents, très mécontents écrivirent au Préfet Apostolique ; celui-ci, plus désolé encore, nous retira et nous confia à de bonnes religieuses. Un Prêtre Missionnaire nous redonna la vraie construction et nous fûmes de nouveau catholiques. » —— C'est dans cette maison religieuse que notre cher enfant, après une sainte préparation, eut le bonheur de faire sa première Communion, il n'y a pas un an encore. Mais laissons-le parler lui-même : « Quelques jours après avoir fait ma première Communion, je demandai à mon confesseur s'il pensait qu'il plairait à Dieu que je devienne Missionnaire. Le Prêtre fut bien content de ma demande, il me fit beaucoup de questions, surtout celle-ci : "Est-ce que vous désirez beaucoup devenir Missionnaire ? — Oh ! oui, beaucoup, mon Père, si c'est la volonté de Dieu." Le Missionnaire partit un peu après, pour Copenhague et en parla à Mgr Grüder, qui fut aussi très content. Il m'appela à lui. Au même temps il y avait un petit Islandais nommé Jon Sweisson, qui aussi désirait beaucoup devenir Missionnaire ; nous avons été tout de suite très grands amis, le petit Islandais et moi. » —— C'est alors que Mgr Grüder écrivit qu'on voulut bien les recevoir à l'École Apostolique ; ne pouvant les accompagner, il les déposa sur le vaisseau qui devait les conduire en France ; il leur donna une petite feuille, sur laquelle il avait écrit quelques phrases françaises, et une carte qui portait notre adresse en suédois, en allemand et en français. Les enfants comptaient rencontrer à Dunkerque un de nos bons amis, qui se serait trouvé heureux de se trouver à leur débarquement ; mais le navire, retenu 5 jours en panne, arriva alors qu'on ne l'attendait plus. Heureusement un marchand danois veilla sur nos pauvres petits voyageurs jusqu'à Amiens. Là, un employé du chemin de fer voulut bien nous les amener, grâce à la carte d'adresse qu'ils portaient toujours à la main. (*) ——— Le petit Svend Bosale Alfred Lind n'a que 13 ans ; il est né dans le Nord de la Laponie, au milieu des neiges et des glaces. Il fut baptisé par un prêtre protestant. Mgr Bernard connaissait sa famille ; il s'attacha à cet enfant et le demanda à son père, pour l'élever et en faire plus tard un Missionnaire, si telle était sa vocation. Le père n'eut pas le courage de se séparer de son enfant ; quelques années après, il tomba dangereusement malade, et demanda instamment qu'on fit venir le Missionnaire catholique. Hélas ! malgré son empressement, le prêtre arriva trop tard : M. Lind venait de mourir. « Il est sauvé, dit en pleurant le petit Alfred ; car il a dit : je veux mourir catholique. Il désirait de tout son cœur être converti et il avait dit aussi, avant sa mort, que je devais être élevé chez les Missionnaires de Tromsoë et que je pourrais devenir aussi moi avec le temps un Missionnaire. C'est pourquoi on m'envoya à Tromsoë, où je suis demeuré 8 années comme catholique ». ——— Il y a 3 ans, deux de ses bons amis furent envoyés en France, et, grâce à la libéralité d'une pieuse dame d'Abbeville, ils furent placés au petit séminaire de Saint-Riquier. — Les excellentes lettres de ces deux enfants, tout ce qu'ils disaient de leur nouveau séjour, de la France, de son climat, du bonheur de vivre au milieu de catholiques, tout cela fit une grande impression sur le cœur d'Alfred. Il sollicita la faveur d'aller, lui aussi, en France, se préparer à devenir Missionnaire. Mgr Bernard nous le proposa, nous l'acceptâmes et on l'embarqua sur un vaisseau partant pour Christiania. Mais laissons l'enfant lui-même nous raconter, avec sa naïve poésie, les diverses impression qu'il éprouva, au moment de son départ : « Le voyage était préparé, le dernier jour était venu ; ce jour, je l'avais désiré depuis longtemps ; ce jour, je pensais qu'il serait le plus joyeux de ma vie... Mais ce jour était maintenant plus triste que je ne pensais... Je disais adieu à chaque chose, à quoi j'étais habitué depuis longtemps ; tout me paraissait comme pleurant... Moi aussi, je pleurais quand je dis adieu à mes chers petits amis, que j'aimais tant ! En dernier lieu, je visitais l'église : cette église chérie, je l'avais habité pendant 8 années entières ; dans cette église, j'avais tant de fois servi la Messe ; ce n'était pas si facile à la quitter ! Mais alors je pensais qu'on doit faire quelque chose pour le bon Dieu, et je partis en la regardant encore ; car elle est belle, cette église, très belle, plus belle que je ne puis dire, j'en ai encore le portrait, mais pas tout entier. Ensuite je montai dans le vapeur ; alors tout était changé ; autant j'étais triste à terre, autant j'étais joyeux sur la mer... Après deux semaines, j'arrivai à Christiania. » Un Missionnaire le fit de nouveau embarquer pour Londres, où il alla rejoindre Mgr le Préfet Apostolique qui était alors en Angleterre. Mgr Bernard l'accompagna en France ; ils allèrent visiter les deux Norwégiens de St Riquier, et tous ensemble arrivèrent à Amiens. ——— Alfred se prépare de son mieux à faire sa première Communion. Tous les trois entreront probablement en cinquième, à la rentrée de Pâques. C'est vraiment merveilleux, qu'en quelques mois ces chers petits enfants aient pu arriver à comprendre, à parler, le français, et à l'écrire comme on vient de le voir. De plus ils ont appris en même temps les éléments du latin et du grec. Mais ils ont une si bonne volonté !

(*) Nous ne donnons pas, cette fois du moins, les détails sur les premières années de notre petit Islandais Jon Sweisson ; nous ne les connaissons pas suffisamment, car il était malade, lorsque ses petits amis racontèrent leur histoire au R. P. Provincial. Ce pauvre enfant a supporté avec une admirable patience les souffrances et les ennuis d'une longue et douloureuse maladie. Aujourd'hui, jour de St Joseph, il est en pleine convalescence et il a communié en actions de grâces de sa guérison

Autriche. —— Missions en Carniole et en Carinthie. — Extraits de lettres des Pères Valpavec et Sajovic (communiqués par le R. P. Müller. —— Insprusck 26 Décembre 1877. —— . . Il ne nous est pas toujours facile d'arriver sur le théâtre de nos exploits spirituels. Suivez-nous plutôt à Zalilog, en plein Décembre, et vous verrez que le plus dur de notre métier n'est pas toujours la mission elle-même. Nous commençons par faire une demie-lieue en voiture; nous y mettons 3 bonnes heures et nous sommes gelés en descendant de notre véhicule. Une escorte assez nombreuse de jeunes gens robustes venus de Zalilog nous prend maintenant, et fait avec nous l'ascension de la montagne. Ils avaient pratiqué dans ces masses de neige un petit sentier dans lequel nous nous enfilâmes un à un. Cependant petit à petit notre sentier s'efface, nous n'avançâmes plus qu'avec d'incroyables efforts. Quand tout à coup un de nos conducteurs de s'écrier: « Pères, il n'y a plus rien à faire qu'à vous laisser porter, autrement nous n'arriverons jamais". — Oh! répondis-je; ce serait une belle affaire! Courage; n'ayez pas peur; par où vous passerez, les Missionnaires passeront aussi." Et nous poursuivons notre route, tantôt grimpant à pic, tantôt glissant sur une pente rapide plus vite que nous ne voulions, tantôt nous enfonçant dans une avalanche, tantôt effleurant une surface glacée. Notez bien qu'avec tout cela la neige tombait à gros flocons, nous ne voyions pas à cinq pas devant nous. La soutane gelée se mettait encore parfois à entraver nos jambes, et le froid nous rendait maladroits. Bref, pour ma part, je dus au moins 30 fois ramasser ma personne. Nous étions tout blancs de neige et harrassés de fatigue, quand le joyeux carillon, les coups de boîte, nous annoncèrent que Zalilog était à proximité. Il faisait nuit depuis longtemps, et notre entrée au village prenait quelque chose d'une marche triomphale: nos hommes portaient chacun son flambeau. Je ne vous dirai rien du retour. On nous fit monter dans une voiture traînée par un cheval vigoureux. Deux paysans robustes de chaque côté retenaient le véhicule, et encore fûmes-nous renversés et précipités tous pêle-mêle dans un bas-fonds. Eh bien! le croiriez-vous! personne n'eut seulement une égratignure. Le Sacré-Cœur protège les siens en toute rencontre." —— Mais revenons à nos missions. Bien souvent la renommée nous a précédés aux endroits où nous devons prêcher. « Ils effrayent les gens, disent de nous les libéraux. Ils demandent partout l'impossible pour donner l'absolution, ils défendent le travail, et ils finissent toujours par extorquer quelques charriots pleins de froment qu'ils emmènent immédiatement ». « Ce sont des saints de l'ancien temps, répètent au contraire les bons paysans. Vous ne le croiriez pas, mais ils ne mangent ni ne boivent; on ne les voit jamais qu'à l'église, et la nuit ils couchent sur la terre nue. La servante de M. le Curé me l'a affirmé; et elle le sait bien". . Pensez combien cela nous humilie! surtout, quand ces braves gens, dans leur simplicité attendent des miracles de nous! Oh! puissions-nous profiter de ces humiliations! —— Enfin nous sommes arrivés: tout est prêt pour ouvrir la mission le lendemain. D'après un usage, introduit par feu Mgr Slomcheck, le clergé réuni ici de tous les environs, vient nous prendre solennellement et en procession au presbytère. Le Curé de la paroisse est en chape, les autres prêtres en rochet: nous marchons les derniers, immédiatement avant M. le Curé, et l'on se rend à l'église au chant du Benedictus. Arrivés à l'église, nous nous prosternons à l'autel, pendant que M. le Curé, dans une allocution touchante exhorte ses ouailles à profiter de cette grande faveur du ciel, à venir aux Missionnaires en toute confiance, à prier les uns pour les autres. « Et vous, mes Pères, ajoute-t-il, vous que Dieu lui-même nous a envoyés, dans sa Bonté infinie, pour sauver nos âmes égarées; recevez de mes mains ces âmes que j'ai trop peu soignées. Paissez ce troupeau! Faites de nous tous ce que votre Dieu vous inspire. Nous sommes à vous, nous voulons nous convertir, nous désirons tous être dociles à la voix de la grâce qui nous appelle par vous. Ensuite il nous met l'étole, insigne du pouvoir qu'il nous délègue sur sa paroisse, et il déclare à ses ouailles que maintenant il n'est plus rien, que les Missionnaires ont charge d'eux tous durant ces jours de bénédiction. Puis la mission commence. Nous donnons trois sermons par jour. L'ordre de nos exhortations, est à peu près celui des Exercices de St Ignace; le développement, celui du P. Roothaan. Les grandes vérités sont toujours réservées pour l'heure où le peuple afflue davantage. A partir du 3e jour se donnent les instructions sur les devoirs d'état. Toujours annoncées d'avance, elles sont suivies des confessions réservées à la classe dont les obligations ont été retracées. On commence par les enfants; les parents y sont invités, ainsi que les jeunes gens, pour y entendre à propos de terribles anathèmes lancés contre les scandales donnés à ces âmes innocentes. On continue par les mères, le lendemain. Et chaque jour désormais a son instruction et ses confessions exclusives pour une classe d'individus. —— D'ordinaire l'affluence du peuple est telle, que les églises, même les plus vastes, ne suffisent pas pour contenir tous ceux qui viennent nous écouter, car on accourt de 3, 4 lieues à la ronde, entendre les Missionnaires et se confesser, s'il y a moyen. Nous avons vu à Toplitz les Allemands mêmes assister en grand nombre à nos sermons slaves. Ils se disaient édifiés et convertis, rien qu'à nous voir en chaire, à entendre de nos bouches les doux noms de Jésus et de Marie, et à voir la componction de ceux qui nous comprenaient. De fait eux aussi firent leur confession et souvent pleurèrent autant que nos Slaves. Pas besoin de vous dire que les libéraux, partout où ils ont accès, font des efforts suprêmes, soit pour empêcher la mission d'avoir lieu, soit pour entraver sa marche, ou en étouffer le plus tôt possible les fruits. Ainsi tel inspecteur d'écoles primaires, ayant avant notre arrivée gagné le maire de l'endroit, avait dans une longue allocution

aux enfants, développé les motifs de supprimer désormais le signe de la Croix et les prières qui précèdent et suivent la classe. Néanmoins, grâce à la fermeté du Curé, la mission eut lieu. Le maire, par pure convenance d'abord, par conviction ensuite, suivit assidûment les exercices, s'approcha des Sacrements, nous remercia dans les termes les plus touchants de ce grand bienfait de la mission, et déclara tout net à son inspecteur, que désormais c'en était fait de sa méthode d'éducation. ——

A Wippach, gros chef lieu de canton, les menées des nombreux employés libéraux, et, soit dit entre nous, un peu aussi la faiblesse du doyen, ont réussi jusqu'ici, malgré les vœux du peuple, à nous écarter. Et que ne firent-ils pas pour nous nuire à Saint-Veith, village voisin de Wippach! Sarcasmes, injures, rien ne fut oublié pour détourner les Wippachois de venir assister à nos sermons. On alla même si loin, qu'un soir, on nous envoya toute la canaille de Wippach faire du tapage devant l'église de Saint Veith pendant le sermon et exécuter un grand charivari sous les fenêtres du presbytère. Le sang montait bien fort à la tête de nos jeunes gens au spectacle de pareilles violences. Cependant, à notre invitation, ils surent maîtriser leur colère et se contentèrent d'un silence dédaigneux. C'était leur jour de confession. Il n'en fallut pas davantage. La canaille s'apercevant de son insuccès, s'éloigna pour ne plus revenir. Notre mission dès lors n'en marcha que mieux. Les paysans avaient ouvert les yeux sur le but de ces messieurs de la ville, et ils n'en tinrent que plus fermes à leur foi. "Ah! Monsieur le notaire, disait l'un d'entre eux à un de ces libéraux qui se donnait la peine de lui débiter de sottes calomnies contre nous; ah! M. le notaire, vous trouvez que les Missionnaires ne vivent que pour nous soutirer de l'argent? Et que faites-vous donc, vous autres gens de bureau? Vous ne bougez pas de votre table, vous vous faites payer 5 florins en bon argent comptant et Dieu sait le service que vous avez rendu à celui qui vous paie! Ces prêtres, au contraire, voilà 8 jours pleins, oui tout pleins, jour et nuit, qu'ils travaillent pour nous, tout entièrement pour nous. Ils ne demandent rien, ils n'acceptent rien de nous; pas même un liard, nous le savons. Et ils ont fait de nous des chrétiens, ils nous ont aidés à gagner le ciel. Dites moi maintenant, Monsieur, qui de vous ou d'eux mérite le mieux qu'on lui fasse le reproche de soutirer de l'argent aux paysans." —— D'un autre côté les fruits extraordinaires de salut ne sont pas rares. Je n'en citerai qu'un exemple. ——
Le Curé de Ljubno (Gliubno) avait vu en très-peu d'années ses gens tellement pervertis par la fréquentation des libéraux de Laybach, que les Communions paschales devenaient rares et l'assistance au prône une chose inconnue parmi eux. L'excellent et pieux prêtre cherche dans la mission le remède suprême à tant de maux. Et afin d'être plus sûr du nombre de ceux qui s'approcheraient de la table sainte, il se réserva la faculté de distribuer la Sainte Communion. Quelle ne fut pas sa joie de voir tous, sans exception, recevoir le bon Dieu avec une ferveur vraiment édifiante. Le bon pasteur fondit en larmes quand il distribua le St. Sacrement à cette foule d'hommes qui tous, il y a 3 ans se seraient moqués de quiconque eut parlé devant eux de mission ou de Communion. Un seul manqua et, informations faites, il fut constaté qu'il était retenu loin de la paroisse depuis quelque temps déjà, pour affaires. Mais voici le plus touchant: après le sermon de clôture, au moment où les Missionnaires étaient à table avec le Curé de la paroisse et ceux des paroisses environnantes qui avaient prêté leur concours. Tout-à-coup la porte de la chambre s'ouvre et une douzaine d'hommes entrent respectueusement et avant qu'on ait eu le temps de se remettre de l'imprévu de cette visite, ils se jettent à genoux devant les Missionnaires et les remercient, en fondant en larmes, d'avoir eu pitié de leurs âmes perdues pour toujours, d'être venus leur rouvrir les portes du paradis... Le Père Supérieur se lève aussitôt et veut relever l'orateur de la députation, un vieillard vénérable. Mais celui-ci reste obstinément à genoux, disant que les remercîments qu'ils doivent aux Missionnaires ne seraient autrement pas dignes des peines qu'ils se sont donnés pour eux. Le P. Doljac cependant saisit le vieillard par le bras. Et celui-ci par un élan subit lui saute au cou, et l'embrasse comme un père son enfant. Figurez-vous l'impression que cette scène produisit sur les convives. Le bon Curé sanglotait tout haut. "Oh! non, jamais je n'aurais cru cela, s'écria-t-il. Mon Dieu, c'est trop de bonheur!" Et nous tous, nous pleurions à chaudes larmes.

Puisque nous voilà à table, je vous dirai encore que c'est là que se négocient et se décident la plupart de nos missions. On profite de l'enthousiasme des Curés étrangers venus pour aider au confessionnal. Les difficultés imaginaires des prêtres sont toujours ou la crainte des dépenses, ou la peur du travail, ou des préventions contre nous, ou enfin la faiblesse vis-à-vis des libéraux.

Asie. —— Calcutta. —— Mission Belge du Bengale-Occidental. — Extraits de la correspondance des Missionnaires. —— Juin 1871. ——

... Le R. P. Lacour raconte le trait suivant: Un soir vers 9 heures on frappa à ma porte: c'était un sergent protestant. Il me demanda d'aller voir sa fille catholique, bien malade à l'hôpital de Dum Dum, pour avoir trop couru au soleil. La jeune fille, agée de 12 à 14 ans, ne s'était jamais confessée: je la préparai de mon mieux à recevoir le sacrement de pénitence. Le lendemain, à la demande des parents et de la malade, je lui fis faire la première Communion et lui donnai l'Extrême-Onction, après l'avoir instruite autant que je le pouvais en pareille circonstance; l'enfant était aux anges et on ne peut mieux disposée, et les personnes présentes étaient pénétrées du plus grand respect. Quelques heures après,

le père, croyant son enfant à l'agonie, vint me prier de l'assister à la mort. Je la trouvai dans une vive attaque, parlant plusieurs langues à la fois (anglais, hindoustani, bengali), ne reconnaissant plus ses parents et refusant ce qu'on exigeait d'elle... Tout ce que nous pûmes comprendre ce fut: "Je ne voudrais pas une religion comme celle de mon frère." Je demandai au père présent ce que cela signifiait, et il me dit: "Son frère est protestant" Cet état a duré pendant près de 20 heures, et chose curieuse! moi seul j'étais capable de l'en faire revenir et d'obtenir une réponse raisonnable. Je lui dis de prendre de l'eau bénite que je lui présentai, lui fis faire un signe de croix, récitai l'acte de contrition avec elle, prononçai les Saints Noms de Jésus et de Marie et elle se montra en tout on ne peut plus docile; seul je pouvais lui faire prendre la médecine. Je lui demandai qui j'étais? — "Vous êtes le prêtre. — Et cet homme? — C'est mon père." Le père qui ne pouvait par lui-même obtenir aucune réponse, embrassa son enfant, et m'exprima du regard sa joie d'être ainsi reconnu. Bref, l'enfant était présente aussi longtemps que je lui parlais; mais quand je me taisais, elle retombait dans le délire. Tout ceci se passa le dimanche, et quand j'allai voir le lundi matin, elle était profondément endormie. Ce sommeil était le signe précurseur du sommeil des justes. Plus tard je rencontrai fortuitement le père dans une maison de Calcutta. J'avais reçu de Mgr une nouvelle destination, le P. De Cock me remplaçait à Dum-Dum. "Mon Père, me dit-il, j'en suis triste... mais permettez-moi (et il me prit à part) de vous adresser une demande: je voudrais devenir catholique... dites-moi ce que j'ai à faire?"... Je remis ce brave homme entre les mains du P. De Cock, et j'espère que le bon Dieu aura achevé son œuvre.

Lettre du F. Krynen. ——— Chaque année la rougeole sévit parmi les enfants de Calcutta. Au commencement du mois de Mars elle nous a fortement éprouvés. Le F. Lootens, infirmier, était accablé de besogne. A la fête de St Joseph il tomba lui-même malade. Aucun des autres Frères déjà surchargés ne pouvait le remplacer. Que faire? Tous les petits malades appartenaient à la division qui m'est confiée, je souffrais de les voir abandonnés. Mais j'ai 5 h. 1/2 de classe et mille autres petites occupations; si bien qu'il ne me reste guère de temps libre. N'en importe. L'intérêt que m'inspirent mes chers malades me fait faire un effort généreux et je m'offre à les soigner. Tout le temps que je n'étais pas en classe, je le passais à l'infirmerie. L'infirmerie était une chambre assez petite. Il s'y trouvait 7, 8 et jusqu'à 9 enfants couchés les uns à côté des autres. Portes et fenêtres étaient fermées. J'ignore la température de la pièce. Dans la partie de la maison la plus fraîche, le thermomètre marquait au commencement de Mars 101° Farenheit. Aussi quand le soir j'avais raconté des histoires pendant une heure, j'étais tout trempé de sueur. Ce qu'il y avait de plus désagréable, c'était la mauvaise odeur. Elle était vraiment insupportable. Mais le bon Dieu m'a bien dédommagé de mes peines. Deux bons enfants se trouvaient à l'infirmerie; l'un était catholique et l'autre protestant. Une nuit qu'ils étaient seuls, la lumière s'éteignit par accident. Le petit protestant eut peur, se leva et alla trouver le catholique, son compagnon. "Eh bien! dit celui-ci, que veux-tu? — Oh! Georgy, j'ai si peur. — Pourquoi? moi je n'ai pas peur. — Ah! fais-moi un plaisir. — Que veux-tu que je fasse, j'ai la fièvre, je ne puis me lever. — Ah! donne-moi ton chapelet. Tu as une médaille, un scapulaire et un agnus Dei, et moi je n'ai rien. — Certes, avec plaisir; voici, vas maintenant vite au lit, tu n'as plus rien à craindre." Le bon petit s'en alla et s'endormit paisiblement sous la protection de la Ste Vierge. Le matin en revenant à l'infirmerie, je remarquai que l'enfant catholique n'avait plus son chapelet au cou, (j'exhorte mes élèves à le porter pendant le sommeil) et lui demandai ce qu'il était devenu. Il me raconta l'histoire de la nuit. Je me rendis auprès du protestant pour ravoir le chapelet; mais par mégarde je le laisse sur la table. A peine ai-je quitté la chambre que le petit protestant saute du lit, reprend le chapelet et le cache sous son oreiller. Le soir, le catholique m'en demanda un autre, me priant de laisser le sien à son compagnon pour qu'il n'ait plus peur. J'y consentis bien volontiers. Le lendemain le frère du protestant, aussi élève au collège, gagna la petite vérole et vint à l'infirmerie. Voyant que son cadet avait un chapelet, il le lui prend par force. Le petit n'osa pas se plaindre de la pieuse violence de son aîné, parce que lui-même s'en était injustement emparé. J'allai le voir avant son coucher. Il me pria de lui donner un chapelet; ce que je fis avec empressement. ——— Un autre élève protestant souffrait terriblement d'une fièvre brûlante. Tout son corps était couvert de pustules. Cet enfant était un vrai modèle de patience. Un soir vers 10 heures, il était agenouillé au pied de son lit et priait avec une extrême ferveur. Je lui demandai ce qu'il faisait et le grondai de son imprudence. Ah! répondit-il, je souffre tant, je ne sais où trouver de la consolation et je prie. Je lui parlai alors des souffrances de Notre Seigneur, l'engageai à unir ses peines à celles du Sauveur et lui demandai s'il voulait avoir un petit crucifix. Il l'accepta avec bonheur et le porte encore au cou, ainsi qu'un chapelet et quelques médailles. Quand le soir, nous récitions le chapelet, je disais aux malades de rester au lit, couchés ou assis; mais mes deux petits protestants avaient l'art de se mettre à genoux et je faisais semblant de ne pas m'en

apercevoir. A leur tour ils voulaient aussi dire une dizaine. La veille du dimanche des Rameaux, les catholiques voulaient se confesser. Le P. Van der Stuyft vint les entendre dans l'infirmerie. Le premier petit protestant le voyant entrer eut peur. Il me demanda s'il commettrait un péché en restant dans la chambre pendant que les autres se confessaient. Non, lui dis-je, mais vous commettriez un petit péché de désobéissance si vous sortiez. Cette parole le tranquillisa. Le lendemain les enfants catholiques devaient communier; les deux protestants auraient voulu les accompagner à la Messe; mais je ne le leur permis pas. Le soir je dus conduire les enfants de chœur à l'église St Thomas. Ils profitèrent de mon absence pour assister au salut. Depuis ce temps ils disent en classe le chapelet et les autres prières. Puisse le bon Dieu et la Ste Vierge achever leur œuvre et accorder à ces bons élèves la grâce de devenir catholiques.

Juillet 1871. — Une lettre du F. De Vos contient un tableau des élèves, fait à la mi-avril. D'après ce tableau les études supérieures comptaient 21 élèves .... les classes latines, 215 .... les classes préparatoires, 31 .... les classes élémentaires, 137 .... Total 454. Depuis lors le nombre est encore augmenté; car aujourd'hui 2 juin, il y a environ 480 élèves. Ce nombre va toujours grandissant, et si les examens réussissent (ce qu'il est permis d'espérer), 11 classes pourraient bien ne plus suffire; et ceci je le souhaite de tout mon cœur. C'est une triste chose de voir comment dans les écoles protestantes les enfants sont négligés, pour ne rien dire de plus. Chez nous au contraire ils sont heureux et contents. Ce contentement il est vrai reste le plus souvent stérile. Mais aussi que d'obstacles ils rencontrent pour se convertir. Pour l'un, le père s'oppose à la conversion; pour l'autre, la mère; pour un troisième, tous les deux. Les oncles et les tantes, quand le fanatisme les possède, pèsent parfois terriblement dans la balance. Néanmoins on gagne du terrain, on obtient la confiance et, si le monde fait quelques pas vers le principe de non intervention en fait de religion, pas de doute le ciel aura grandement et souvent à se réjouir. Depuis que je suis ici il n'y a pas eu de conversion d'élèves, mais je sais que plusieurs ne sont arrêtés que par les obstacles précités. « Père, disait hier un de nos Indiens à son professeur, ne mettez pas ma place en catéchisme sur le bulletin, mon frère me susciterait des difficultés. Ce pieux païen va chaque jour à la Messe, ne perd aucune instruction et ferait rougir bien des catholiques; et l'on en trouve de semblables dans chaque classe. Un protestant est premier en catéchisme dans la classe du P. De Boeck ... Un grec schismatique n'est pas loin de l'être chez moi. J'avais mon plaisir, dans la leçon de la Ste Eglise, de l'interroger sur le Pape, et lui de répondre avec une volubilité sans pareille: « C'est le chef suprême de l'Eglise sur la terre, le chef visible, le Vicaire de Jésus-Christ, le successeur de St Pierre, premier Evêque de Rome, etc. etc. .. Terrible schismatique, n'est-il pas vrai? Les premiers jours de classe, ne connaissant pas encore mes élèves, j'interrogeai mon plus espiègle sur le catéchisme: "Père, répondit-il, je suis protestant". L'enfant ne savait pas mieux. N'ayant jamais entendu parler de religion catholique, il protestait comme le grand nombre. Sa mère comprenant alors ses devoirs, l'avertit qu'il est catholique, baptisé dans une église de Calcutta, qu'il doit donc s'instruire dans sa première et néanmoins nouvelle religion. il le fait avec zèle, va fréquemment à confesse et se prépare à sa première Communion. —— Un de mes Babous me demanda d'être instruit. "Est-ce simple curiosité? — Non, mon Père. — Avez-vous un désir sincère de voir, de croire et de pratiquer? — Oui." Nous commençons et il apprend bien les premières leçons. Mais les élèves s'en aperçoivent et la prudence exige que nous interrompions. Le jeune homme est en instance auprès de son père pour avoir une permission par écrit, et, selon lui, elle ne tardera pas à lui être accordée. Ce sera déjà une difficulté vaincue, petite, il est vrai, à côté de toutes celles qui peuvent se présenter dans la suite.

Je voudrais pouvoir vous donner un tableau complet de tous nos élèves eu égard à la religion qu'ils professent, mais cela m'est impossible pour le moment. Je veux au moins le faire pour ma classe: Je compte 40 catholiques, 1 du rite arménien, 1 schismatique, 2 Juifs, 1 mahométan, 1 parsie ou adorateur du feu, 6 hindous ou adorateurs d'idoles, et une 20me de protestants de toutes couleurs. Je renonce à vous dire l'impression qu'on éprouve en voyant tant de fausses religions représentées à côté de la vraie. Elle est dix fois plus pénible dans les rues de la ville et surtout dans les bazars, où l'on n'est entouré que de païens ou de mahométans. —— Par-ci par-là quelques branches se détachent du tronc fatal, mais c'est en somme si peu que point, et même parmi elles combien de fois n'arrive-t-il pas que l'intérêt personnel est un des grands mobiles. Il serait facile de le prouver par des exemples, mais cela m'entraînerait trop loin.

L'esprit des élèves est excellent; ils sont respectueux et dociles, ils estiment et affectionnent leurs maîtres. On leur souhaiterait plus d'application, plus de zèle pour les études. Mais dans les pays chauds l'indolence n'est pas rare. Ici le professeur a presque tout à faire. Soyez extrêmement clair pour être compris du grand nombre, et ce qui est compris, répétez-le à satiété, mais avec quelques variantes qui intéressent; sans cela ou l'on ne saurait jamais, ou l'on oublierait toujours. Ils ont pour se surpasser les uns les autres une ardeur que j'ai rarement vue en Belgique, goûtent très fort le système des camps avec

généraux, capitaines, officiers, etc, etc, et pleurent parfois de colère, quand ils perdent une victoire. A tout prendre on est amplement payé de ses peines, et dans ma classe, qui est particulièrement difficile à cause du grand nombre et de mon apprentissage en anglais, je surabonde de consolations. Puisse la grande récompense ne pas trop en souffrir ! —— Les Pères continuent leur œuvre avec ardeur. Le bon Dieu nous favorise et les nouveaux venus surtout ont un magnifique temps pour s'acclimater. Après un hiver délicieux et quelques semaines d'une chaleur parfois forte, il est vrai, mais toujours tempérée par la brise, nous sommes arrivés à la fin de Mai, le plus terrible des mois. Or, la saison me paraît fort agréable. Au moment où je vous écris, le ciel est nuageux, le vent souffle avec violence, et un orage se prépare pour le soir. Eclairs, tonnerre, pluie, rien ne manquera. Hier au soir nous en avons eu un remarquable. De ma vie je n'ai vu pareil embrasement. Le ciel était tout en feu avec de légers intervalles d'obscurité profonde. Les éclairs de Belgique n'ont rien de comparable aux nôtres. Ceux-ci ressemblent parfaitement à un mince tronc d'arbre, couleur de feu, dont les branches naissant tout à coup vont dans 4 ou 5 directions parcourir toute la voûte céleste. En voilà du feu de Bengale qui défie toutes les compositions ! Ajoutez-y une pluie diluvienne qui menace de ne jamais cesser et le bruit du vent qui fouette les palmiers et vous aurez quelque idée de cette belle nature en courroux. Depuis le commencement de Mai, les orages et surtout les pluies torrentielles sont presque de chaque jour ; aussi l'adjudant, l'oiseau des pluies, est-il rentré à Calcutta comme dans ses domaines. — Le 2 Février, fête de la Purification, je suis devenu diacre et depuis lors j'en fais fréquemment les fonctions dans différentes églises de Calcutta. Demain je paraîtrai de nouveau dans l'église de la station militaire de Dum-Dum. Le P. De Cock sera officiant, le P. De Boeck et moi nous l'assisterons, l'un comme diacre, l'autre comme sous-diacre. Trois Alostois à l'autel, au beau milieu des Indes ! —— Le 20 mars au soir, les mahométans s'en donnent. Ils font de l'escrime avec des bâtons enflammés. Cela dure toute une heure et l'imprudence des jongleurs va toujours croissant. Les tours se compliquent ; les bâtons sont agités avec une sorte de frénésie au-dessus de la tête et autour du corps, les bouts se détachent en braises et tombent au loin sur les assistants. La police n'est pas là pour défendre ces jeux ; cependant je n'oserais pas dire qu'il n'y a pas quelque agent dans la foule, pour les admirer. Faut-il après cela s'étonner de ces immenses incendies qui arrivent ici à tout instant. Il y a quelques jours un incendie a dévoré 500 huttes et 50 dépôts de riz. Pareils malheurs devraient faire réfléchir, je ne dis pas les natifs qui en sont incapables, mais le gouvernement. Ces jeux dangereux présagent toujours une grande fête. De fait, le lendemain 1er avril, les mahométans formaient une immense cavalcade en l'honneur du prophète. Deux semaines après, ils célébrèrent une autre de leurs fêtes. Les croyants allaient par leurs quartiers dansant et chantant. Ils entouraient un individu qui portait une perruque au bout d'un immense bambou. Quel peut être le sens de la solennité ? Que les disciples du Coran vont au ciel comme les puces (puisqu'il faut les appeler par leur nom), montent dans la barbe de Mahomet . . . Et ces stupides sectateurs du prophète admettent cette sottise ; et les bambous coiffés restent plantés dans les quartiers, comme un souvenir d'une fête si consolante.

Septembre et Octobre 1871. —— Une lettre .... écrite à un Scolastique de la Province contient les détails suivants : Vous demandez quelques détails sur les mœurs et les usages de nos Indous. De gros ouvrages ont été écrits sur ce sujet ; et comme le peuple indien est essentiellement stationnaire et routinier, ne craignez pas de trouver les descriptions vieilles. A part quelques indices de la présence des Anglais, un Indou des siècles passés ne trouverait absolument rien de changé dans son pays. Ce qu'un Indou a vu faire par son père, il l'imitera sans y rien changer ; il ne songera pas même à le perfectionner, et jamais il ne se demandera : "comment faudrait-il faire ceci ou cela pour l'améliorer" ; il songera que la chose a toujours été telle, et telle il la transmettra à ses petits enfants. Ne vous en étonnez pas. Tout ce qui produit l'émulation chez un peuple laborieux lui est étranger. Le système des castes, et en général tous les préjugés de sa religion ont fait de l'Indou un être sans ambition, sans énergie, sans générosité, aussi près de n'être plus qu'une brute, que la nature humaine le peut souffrir. Chez lui, il n'y a pas même l'idée de ces éléments si puissants en Europe : l'amour de la patrie et de la liberté. Pour peu qu'on ait vécu ici, on s'explique comment quelques milliers d'étrangers tiennent sous le joug plus de cent millions d'hommes. C'est que ces millions d'êtres humains sont partagés en une infinité de classes qui, sans amour et sans haine, se regardent comme étrangères l'une à l'autre. J'ai dit "sans haine". Il faut cependant excepter quelques cas, où le fanatisme religieux d'autrefois se réveille chez les Musulmans et les porte à des actes de cruauté, sinon contre les chrétiens qu'ils craignent, du moins contre les Indiens qu'ils méprisent. A ce propos, il faut vous rappeler que les Musulmans, qui sont peut-être au nombre de 30 millions dans toute l'Inde, diffèrent des Indous pour tous les usages qui dépendent plus ou moins des idées religieuses. Ainsi ils n'ont pas les castes et regardent comme légale la polygamie qui n'est que tolérée chez les Indiens. Ils exercent plusieurs professions qui seraient pour l'Indou une abomination irrémissible : par exemple, celles de boucher, de corroyeur, etc. C'est aussi parmi eux ou parmi les chrétiens natifs que l'Européen trouve des domestiques pour la cuisine, des cochers, etc. - Le musulman se nourrira, s'il le faut, des restes de votre table, auxquels l'Indou ne toucherait

jamais; il acceptera volontiers un cigare de votre main, tandisque l'Indou se croirait souillé, s'il le touchait seulement. — Vous voyez donc que lorsqu'il s'agit de mœurs ou d'usages indiens, il faut distinguer les différentes classes de la population. La plus nombreuse est celle des Indous, en désignant sous ce nom ceux qui suivent plus ou moins purement le culte des divinités Brahmaniques et les préceptes des Védas. Beaucoup de pratiques idolatriques ou superstitieuses se sont introduites parmi eux; au fond ils professent le Panthéisme. Ils se moqueraient d'un Missionnaire, s'il leur reprochait leurs multiples divinités, et les accusait d'adorer des Dieux, ouvrages de leurs mains. Ils répondraient qu'ils savent très-bien que Dieu est un, mais qu'il s'est manifesté sous beaucoup de formes, qui peuvent paraître bizarres, mais qui n'en méritent pas moins le respect et les adorations des hommes. Parlez-leur de la religion chrétienne si belle et si raisonnable; ils la loueront sans peine, mais ils diront "le Saheb (terme de politesse pour désigner un Européen et dont le sens est "Seigneur") le Saheb adore Dieu d'une façon et nous d'une autre." Si vous insistez, ils en appelleront à la caste. Il y a quelques jours, l'un de nos Durwans (portiers), un jeune homme de 16 à 18 ans, qui vit depuis plusieurs années au collège et est traité aussi familièrement que peut le permettre un Indou, s'était rendu à Dum-Dum, où nous avons une espèce de villa, à 2 lieues du collège. En revenant, nous avons l'habitude de faire la moitié du trajet à pied, par une route assez belle. Le Père N... toujours très-zélé, s'arrangea de manière à se trouver seul avec le jeune homme et ne manqua pas de le mettre sur le chapitre de la religion. Il avait une introduction toute faite; car voici ce qui s'était passé peu de jours auparavant. Le durwan était venu, pour je ne sais quelle affaire, chez le Père N... Celui-ci avait en main un petit ouvrage chrétien en bengali. Il le présenta à lire au jeune homme, qui ne parvint à le faire que difficilement, et demanda de prendre le livre avec lui, pour essayer d'en copier une page. Le lendemain, il le rapporta, disant: "mais c'est un livre chrétien! — Sans doute, répondit le Père; n'est-ce pas bien beau tout cela? (La première page contenait l'oraison dominicale). — Oui! mais moi je ne veux pas être chrétien." Revenant donc de Dum-Dum et cheminant côte à côte: "Hé bien, dit le Père au Durwan, avez-vous songé encore au livre chrétien? Est-ce que notre religion n'est pas bonne et vraie? — Je ne le sais pas, Saheb; quoiqu'il en soit, moi je ne puis pas être chrétien; je perdrais ma caste. — Mais ne vaut-il pas mieux aller au Ciel tout en perdant sa caste, que d'aller en enfer pour y avoir trop tenu? — Moi, je suis né Indou, tous mes parents sont Indous; si je deviens chrétien on ne voudra plus me recevoir. — Et que direz-vous à Dieu au jugement dernier, quand il demandera pourquoi vous n'avez pas voulu suivre la vraie loi? — Bah! je ne le sais pas... je ne m'y ferai point instruire et je dirai que je ne l'ai point connue... Et puis tous les Indous seront comme moi." Il n'y eut pas moyen d'en tirer davantage; il promit cependant au Père de songer parfois le soir à tout ce qui lui avait été dit. Mais je parie cent contre un, qu'il l'a promis pour se délivrer d'une exhortation dont il était bien décidé de ne pas profiter. Pauvres gens! auront-ils l'excuse de la bonne foi?... Et la loi naturelle, qu'en font-ils? Ah! c'est triste à penser, mais il y a bien des préceptes de la loi naturelle qui sont au dessus du courage d'un Indou! justice, charité, continence, sincérité: tout cela n'entre pas dans ses vertus caractéristiques. On a fait un mérite au Brahmanisme d'avoir créé le peuple le plus doux du monde. Pauvre mérite celui-là! l'Indou est paisible, comme l'est le cadavre, parce qu'il est sans energie et sans vie: le moins de travail possible, de longues heures d'oisiveté, du riz et, à part l'ivresse qui le tuerait trop vite, les plaisirs les plus grossiers: au fond de tout cela se trouve l'image du Créateur, il est vrai, bien souillée, bien méconnaissable. Il la faut faire reparaître, restaurée par la grâce de la Rédemption! Hélas! quand viendront les jours de salut? De temps en temps, le bon Dieu nous console et ranime nos courages par quelques conversions, que nous nous plaisons à considérer comme des signes avant-coureurs de plus riches miséricordes. Mais l'homme ennemi sème l'ivraie, et que de plantes ont été étouffées qui seraient peut-être devenues belles et fécondes! Outre les préjugés que les prédicants de toutes sectes et de toutes nations ont soulevé contre le catholicisme; outre le triste spectacle qu'ils offrent à nos pauvres païens d'une foule de doctrines contraires, ils leur ont encore appris à considérer la profession du Christianisme comme une affaire d'intérêt temporel. De même qu'on a vu des Européens embrasser l'Islamisme pour se procurer des voluptés charnelles, ou le Brahmanisme déiste pour secouer le joug de la révélation et des préceptes divins, on voit aussi des Indiens se tourner vers le Christianisme pour obtenir des faveurs ou des emplois. Plus d'une fois nos Pères se réjouissaient de voir venir à eux des Indous qui demandaient à être instruits dans le catholicisme; mais après quelques instructions se révélait le motif secret de ces démarches: on avait besoin d'une position sociale et quand on apprenait que nous ne faisions pas profession de procurer des emplois lucratifs, adieu les soi-disant catéchumènes! Si nous voulions nous charger des gens endettés ou sans ressources, nous pourrions, comme certains ministres, publier des listes de baptisés; mais parmi eux, combien de vrais chrétiens! Je vais copier quelques passages d'un rapport des ministres évangéliques de "Chota Nagpore" (petit Nagpore). Ces Messieurs sont des Prussiens qui sont venus faire concurrence aux Américains, Anglais, Ecossais de toute secte... Il ne sera pas sans intérêt de vous dire d'abord un mot d'un schisme qui s'est produit

dans le sein de leur collège apostolique. Le comité évangélique de Berlin, dont ces ministres dépendent, avait envoyé en 1868 un certain M. Ansorge, pour mettre la paix entre les missionnaires et dresser de nouveaux statuts. Mais dès la première conférence, les querelles anciennes éclatèrent plus vives que jamais et une demi-douzaine de ministres se séparèrent complètement de leurs confrères. Alors, se trouvant sans doute sans ressources, ils se jetèrent dans les bras de l'évêque anglican de Calcutta, qui les réordonna. Vous remarquerez que ces Messieurs du pur évangile se montrent mutuellement peu de confiance dans leurs ordinations, et que le passage d'une secte à l'autre souffre peu de difficulté, quand les petites passions humaines se mettent de la partie.

Depuis lors, ministres restés fidèles et ministres prévaricateurs disputent le partage des ouailles et quelque peu aussi le partage des biens appartenant à la mission. De là une guerre de pamphlets, de prêches et de procès qui a défrayé pendant quelque temps la Chronique pour rire de la presse. —— Le rapport dont je vous ai promis quelques extraits est celui des ministres restés fidèles à leur comité de Berlin; il a été publié l'an passé (au regret des éditeurs, comme ils l'avouent eux-mêmes); j'en traduis les passages qui vont suivre: « Notre mission compte à présent 4 stations, dont la principale est Ranchi, tant à cause de sa situation centrale, qu'à cause du grand nombre de chrétiens qui en dépendent pour leurs besoins spirituels... Dans le voisinage même de Ranchi il y a à peine quelques convertis; mais du Sud et du Sud-Est, les Kols (*) sont venus en masse et ont embrassé le christianisme. On ne doit pas supposer que tous soient venus dans le seul désir de soigner les intérêts de l'âme. Le principal motif qui les anime est l'idée que, en devenant chrétiens, ils vont améliorer leur position... Ils doivent devenir chrétiens ou être ruinés. L'instinct de la conservation les pousse à embrasser la religion qui les délivrera des Thikadars (percepteurs du loyer) et de leurs autres misères... Il est évident qu'avec une masse de 9 à 10000 chrétiens, dispersés dans 800 villages et avec une seule église, l'assistance régulière est hors de question; le plus grand nombre des convertis ne sont pas à portée de recevoir l'instruction et la formation nécessaire.... Il y a 7 à 8 ans, lorsque le nombre des convertis était encore restreint, les chrétiens étaient bien meilleurs que ceux qui à présent se nomment tels, mais qui ont en général très-peu de l'esprit chrétien... Depuis lors les œuvres de la mission ont prospéré quant au nombre des convertis; mais la chrétienté a dégénéré. Elle a fini par n'être plus, nous regrettons de le dire, qu'un troupeau d'individus baptisés. On ne doit pas être surpris de voir que le niveau de l'instruction religieuse et de la moralité soit très-bas." —— "C'est un fait triste, mais significatif, que le missionnaire, dans ses visites, soit le bien venu, non parce qu'il s'occupe des besoins spirituels, mais parce qu'on attend de lui quelque secours temporel. Le peuple en général se montre peu soucieux d'entendre la parole de Dieu: "Rendez-nous nos champs, disent-ils, ... délivrez-nous des Thikadars et du Begari (la corvée)." —— "Nos chrétiens sont étonnés de se trouver à présent accablés de missionnaires, tandis que pendant tant d'années, ils n'avaient reçu la visite d'aucun pasteur. (**)... Nos chrétiens ne savent plus à quoi s'en tenir: l'effet de toutes nos prédications contradictoires est de détruire chez eux tout sentiment de vérité et de sincérité, et nous craignons que bientôt notre chrétienté de Chota Nagpore n'existe plus que de nom. C'est un triste tableau que nous présentons à nos lecteurs, mais il est exact. »

Voilà qui suffit sans doute pour vous faire une idée d'une mission protestante aux Indes et pour vous faire comprendre le tort que les ministres du pur évangile font à la cause du christianisme. Il faudra encore quelque temps avant que les Indiens distinguent complètement le vrai christianisme de toutes les sectes rebelles. Sous ce rapport il est très-important que notre communauté catholique de Calcutta commande le respect. —— Une autre race est celle des Musulmans qui ont supplanté les Indous dans plusieurs parties de l'Inde et auraient probablement fini par anéantir complètement l'influence et le culte religieux du Brahmanisme, si les intrigues et les armes d'une poignée d'Européens n'eussent arrêté les conquêtes du croissant. —— Chaque fois qu'il s'agira de coutumes ou de mœurs, il faudra vous rappeler cette distinction capitale de races qui occupent l'Inde. Peu de détails pourront s'appliquer indifféremment à ces races diverses. Elles vivent l'une à côté de l'autre sans jamais se confondre. La force brutale seule a pu dans les siècles précédents unir quelques millions d'Indous à l'élément musulman. Pour y parvenir, il fallait circoncire de force les adultes, dégrader les Brahmes par quelque souillure irréparable (par exemple en leur faisant manger de la vache) et enlever les enfants pour les élever dans le culte du Prophète. C'est par de tels moyens que le mahométisme aurait fini, comme je le disais tantôt, par anéantir toute trace d'Indouisme, si le pouvoir des conquérants musulmans n'avait été brisé par les Dupleix et les Clives. Mais depuis que le prosélytisme musulman a été frappé d'impuissance, l'esprit exclusiviste du Brahmanisme maintient intacte la ligne de démarcation entre les éléments de la population. Vous verrez demeurer l'une à côté de l'autre une famille indoue et une famille musulmane, mais il n'y aura entre elles aucun de ces rapports, dont l'effet plus ou moins tardif serait de les amalgamer. L'Indou ne se permettrait pas même de manger en présence du musulman; il souffrira pendant des jours

(*) Ces Kols sont une peuplade aborigène qui n'a rien de commun avec l'élément Indou ou Brahmanique. C'est parmi eux que le P. Stockman essaie de fonder une mission.

(**) Ici le rapport fait allusion aux démarches des prédicants révoltés qui font tout ce qu'ils peuvent pour entraîner leurs anciens néophytes vers l'église anglicane.

entiers la faim et la soif, plutôt que de recevoir ou d'acheter son riz du musulman, ou de boire d'un vase que le musulman aurait touché. Il en agira de même à l'égard de l'Européen, à l'égard même de son maître, envers qui pour tout le reste, il se montrera extrêmement respectueux. Un Indou vous donnera les marques de la plus grande vénération: il se prosternera devant vous, se dira votre esclave et vous nommera son grand seigneur; mais entrez dans sa hutte, sale et enfumée, il la croira souillée par votre présence et des cérémonies de purification commenceront aussitôt; si vous le surprenez mangeant son riz, il en jettera le reste; touchez-vous à sa poterie, il la cassera. S'il sait qu'un des siens a laissé violer le privilége de sa caste, ou même quelqu'une de ces coutumes humiliantes que lui imposent les préjugés religieux, il ne voudra plus le recevoir ou manger avec lui, et bientôt la caste entière sera informée du délit et agira envers le coupable avec la même rigueur. Alors si la loi a déterminé une purification elle sera exigée; si le délit est déclaré irrémissible, l'exclusion de la caste sera complète et définitive. Tout cela ne vous paraît-il pas empreint d'exagération? Et pourtant c'est le simple tableau de la vérité. J'ai été témoin de plusieurs détails, les autres je les tiens de sources certaines: Un jour on soupçonnait un de nos Behras (domestiques) d'avoir volé un objet appartenant à un élève. Le F. Soenen va visiter le réduit qui sert de logement commun aux Behras, et les surprend occupés à prendre leur repas. Grande stupéfaction d'abord chez nos gens; quoi! un Saheb a souillé le Kana (repas)! Aussitôt la besogne est interrompue, les restes du riz jetés, la vaisselle cassée; c'était toute une affaire. Il fallait voir comme les pauvres gens avaient l'air consterné! le Frère découvrit cependant l'objet du vol, et le voleur fut renvoyé. Vous croyez sans doute qu'il devait être confus d'avoir été convaincu de vol à la face de ceux de sa propre caste? Erreur! le vol n'est honteux pour ces gens que lorsqu'il est commis maladroitement. Et dans le cas présent, quoique le voleur eut été déconfit, il n'avait pas à s'accuser de maladresse; l'objet une fois dans sa hutte, il devait le croire en sûreté. Des Indous ne dénonceront jamais des gens de même caste pour des délits qui ne sont pas contre la caste; mais ils ne se feront pas faute de dénoncer et de trahir des coupables d'une caste différente. Aussi se gardera-t-on bien de prendre comme Durwan un homme de même caste que les autres domestiques de la maison, on prend pour cet office un homme de caste supérieure, généralement un Brahme, qui sera pour les autres un inexorable. Rien de suspect ne sortira de la maison, à moins que le Durwan ne soit lui-même le voleur. Grâce à cette précaution, on n'aura à surveiller qu'un seul voleur au lieu d'une trentaine. — Sont-ils donc tous voleurs ces Indous? Je n'oserais pas prendre la responsabilité d'une accusation aussi générale; on m'a cependant dit, comme chose communément admise ici, qu'il y a deux tentations auxquelles l'Indou ne résiste pas: celle du vol et celle de l'impureté. Voici comment un behra s'y prendra pour voler dans votre chambre. S'il remarque un objet qui lui serait utile: un canif, des ciseaux, un cadenas, une boîte d'allumettes, un parapluie, etc... il commencera par le changer de place; le lendemain, s'il pense que vous n'avez pas remarqué sa première manœuvre, il le mettra quelque part dans un coin, où vous ne le verrez pas. Alors il attendra quelques jours; si vous lui parlez de l'objet disparu, il se mettra à le chercher et finira par le trouver; c'est un coup manqué... Mais si vous n'en parlez pas, alors adieu ciseaux, parapluie ou n'importe quoi. — Un petit trait arrivé au F. Francotte confirme ce qui précède. Tout le personnel du collége était invité à dîner chez Mgr. Avant de partir, le F. Francotte oublia de refermer son pupitre: le cadenas se trouvait dans sa chambre, mais il ne savait où. De retour vers 7 heures du soir, il le cherche en vain, fouille toutes ses poches... Rien. Le lendemain il continue ses recherches sans plus de succès: "Le behra l'aura emporté, se dit-il." Il appelle le behra, lui dit que le cadenas a disparu et qu'il doit l'avoir à l'instant. — "Monsieur, répond celui-ci, je ne l'ai pas pris, il est ici dessous". Il soulève le matelas et le cadenas est retrouvé. — Généralement on doit tenir sous clef tout ce qui pourrait tenter la convoitise. Nos Bengalais ont une certaine réputation de ruse; cependant il n'est pas difficile de les duper. Ainsi pour empêcher mon behra de voler mon linge (ce qui lui serait fort facile dans le passage hebdomadaire des habits par la blanchisserie), je n'ai qu'à faire semblant de temps en temps de compter les pièces de linge sale qui sortent de ma chambre et celles de linge propre qui reviennent; si outre cela il voit suspendu à quelque clou un chiffon de papier avec quelques traits de crayon, il ne doutera pas que tout ne soit marqué et qu'ici le vol n'est point de mise. ... Je dois vous raconter une chose qui nous arriva hier soir (10 août) au retour de Dum-Dum. Nous cheminions, le F. De Vos, le F. De Boeck et moi, devisant de choses et d'autres, lorsqu'un nombreux rassemblement de natifs au milieu de la grande route, attira notre attention. Nous distinguâmes au milieu de la foule un thitta gharri (voiture de louage), et nous crûmes d'abord à un de ces accidents si communs ici: un cheval frappé d'un coup de soleil, une roue cassée, ou un passant écrasé. Mais bientôt nous remarquâmes une vingtaine de turbans rouges, indice de la présence d'autant de Chokidars (agents de police indigène), dont cette anecdote va vous faire apprécier la bravoure. Nous arrivons au milieu de la foule et nous trouvons dans la voiture des soldats anglais et des matelots, cinq en tout, ivres et en pleine dispute avec le cocher. Celui-ci pleurait de terreur et les Chokidars laissaient assez paraître sur leurs visages qu'ils se jugeaient eux-mêmes dans la plus affreuse position. Ils sont seulement 20 contre 5! et quels cinq! sans armes, il est vrai, incapables

de se tenir debout, mais des Européens ! Jamais preux chevalier des anciens temps ne s'était trouvé en aussi terrible rencontre. Qui sait quels désastres va amener l'accomplissement d'un périlleux devoir ; quels prodiges d'héroïsme suscitera le désespoir. Telles étaient leurs perplexités, quand, ô ciel propice ! les trois Padri Saheb parurent sur la scène. Un soupir de soulagement s'échappa des poitrines de nos braves ; et la foule des spectateurs, qui avaient compati à leurs angoisses, partagea avec eux la joie de la délivrance ! Le F. De Boeck, grâce à sa connaissance de l'Indoustani, et à son franc agir, fut choisi comme arbitre et se fit exposer le cas. Nous apprîmes que les cinq dévots de Bacchus, les uns, soldats du Fort William, les autres, matelots fraîchement débarqués, avaient passé la journée à Dum-Dum et y avaient fait bombance. Profitant de leur ivresse, leur conducteur bien payé avait disparu. Le soir ils firent des efforts inutiles pour regagner leur poste. L'un d'eux tomba et ses compagnons le traînèrent le long du chemin. Des passants envoyèrent alors deux Chokidars requérir une voiture pour transporter les misérables. La voiture arriva, mais dès que le cocher eut vu de quoi il s'agissait, il refusa net d'entreprendre la besogne. Nos Indous savent trop bien à quoi peut descendre la brutalité du soldat et du matelot sous l'empire de l'ivresse. Le mieux que notre cocher put espérer cette fois, était d'être renvoyé plus riche de coups et de jurons que de roupies. Cependant nos chevaliers de la bouteille s'étaient installés dans la voiture, et l'un d'eux, saisissant les rênes, s'apprêtait à partir sans le cocher. Les 2 Chokidars, reprenant confiance, se souviennent de l'autorité qui leur est donnée par la loi pour imposer silence à la foule des curieux et les tenir à une distance respectueuse des Padri Saheb. Bien vite, le F. De Boeck eut tout arrangé : il rassura le cocher en lui faisant payer sur le champ deux roupies, fit descendre de son siège le Phaéton intrus, et voilà la voiture en route pour Calcutta. Les plus heureux c'étaient certainement les 2 Chokidars. Longtemps encore ils parlèrent de la terrible journée, et dans le récit de leurs prouesses, celle de ce jour ne sera jamais oubliée. —— Un petit fait édifiant pour finir. Il y a quelque temps le P. Carette, dans une visite à l'hôpital, rencontre un malheureux qu'un horrible cancer à la bouche y détenait. C'était un Africain demi-nègre. Etes-vous catholique, lui dit un jour le Père ? — Non, lui répondit sèchement le patient, je suis baptiste. Là-dessus le Père se retire. Quelque temps après, on informe le Père que le nègre veut le voir. « Mais il est baptiste ! — Peu importe, il vous demande. » Le Père lui dit en l'abordant : « Je suis prêtre catholique, et vous êtes protestant ; ceux de votre secte ne me demandent guères. — C'est vrai, Père, j'étais protestant, mais je veux mourir catholique. — Et qu'est-ce qui vous inspire cette idée ? — Ah ! mon Père, nous devons suivre la ligne droite, n'est-ce pas, et je vois maintenant que la ligne droite c'est l'Eglise catholique. — Expliquez-vous, mon ami, vous n'êtes pas très-clair. — Non, Père, la religion chrétienne enseigne la charité ; les ministres protestants la prêchent parfois ; mais le prêtre catholique l'exerce : depuis que je suis ici, je vous vois tous les jours visitant les malades, tandisque je ne vois guères nos ministres protestants, ou, si quelqu'un se présente parfois, c'est pour passer rapidement et sans nous consoler. Voilà pourquoi j'ai pensé que vous êtes dans la vraie Eglise, et je veux mourir catholique. » Le Père l'instruisit et peu de temps après le baptisa. Depuis, le ministre protestant s'étant présenté : Oh ! lui dit notre brave homme, vous venez trop tard, je ne suis plus baptiste, je suis catholique romain. Lorsqu'il aura reçu le fruit de ses souffrances (son mal est incurable) nous espérons que ses prières feront descendre quelques grâces sur nos travaux.

Janvier 1872. —— Dans une lettre du Frère D... à un Scolastique, se trouve les détails suivants : Sans doute le climat nous tuerait tous, si nous suivions ici le régime d'un climat comme le vôtre. Mais il ne faut pas une mesure extraordinaire de bon sens pour appliquer d'une certaine façon le précepte connu : si fueris Romæ, romano vivito more. Ici les chaleurs excessives du jour exigent une vie extérieure moins active. La diminution de travail corporel, et l'air moins vif demandent une moindre quantité de nourriture. On ne peut s'écarter impunément des règles de la tempérance, et il est même bon de la resserrer un peu. Ainsi les 3 ou 4 repas de Belgique peuvent facilement se réduire à un de vos derniers, et à un déjeuner. Au déjeuner un morceau de viande dispense de digérer péniblement une quantité plus considérable et moins nutritive de pain. Je n'ai jamais éprouvé le besoin de boire plus qu'en Belgique ; je crois même pouvoir ajouter, au contraire, et il ne m'est pas encore arrivé de souffrir de la soif. En hiver notre température de Calcutta est assez exactement celle de vos chaudes journées et de vos douces nuits de Juillet, avec cette différence qu'une fois le beau temps fixé, il demeure tel pendant 3 ou 4 mois. Nous l'avons généralement depuis la fin d'octobre jusqu'en février ou mars. Cependant même au milieu de notre hiver, le soleil est plus ardent qu'il ne l'est jamais chez vous ; et personne ne sera tenté de sortir entre 10 h. du matin et 4 h. du soir. Pendant la saison chaude, de Mars en Juin, le soleil est déjà fort incommodant avant 8 h. du matin. On ne peut guère se promener avant 7 h. du soir. Mais alors, à moins qu'il n'y ait absence de brise, ce qui nous donne parfois des soirées très-accablantes, il fait vraiment délicieux et toute la population européenne se promène au Maidan à pied ou en voiture découverte. Si nos demeures étaient construites comme les vôtres, tout l'été serait insupportable ; mais nos spacieuses vérandas exposées au Nord, nos toits en maçonnerie et nos chambres toujours ouvertes de tous côtés, tempèrent beaucoup la chaleur.

J'ai souvent remarqué que nous nous plaignons plutôt de la fraîcheur, quand le thermomètre marquait une température de 26° centigrades, ce qui fait pour vous autres une assez bonne chaleur. L'habillement blanc, plus léger que le vôtre, apporte aussi un grand soulagement. ——— Les préjugés de caste et de religion dépassent tout ce que vous pouvez vous imaginer. Nos Indous vivent au milieu de nous pendant des mois et des années sans s'inquiéter le moins du monde des problèmes de l'avenir. Que de fois, quand je parlais du Ciel, de l'enfer, de la religion, ne leur ai-je pas entendu dire : « Saheb, moi je suis Indou et vous êtes Européen, comme s'ils voulaient faire entendre que quoique nous ayons tous le même Dieu, il n'y a cependant pas pour tous les mêmes vertus à pratiquer, la même voie de salut à suivre. En effet, c'est bien là leur idée : observer les usages et les lois de la caste, voilà en somme leur religion. Un jour, j'étais un peu indisposé et j'avais fait apporter du bouillon à ma chambre. Ne voulant pas le prendre de suite, j'avais dit au domestique (musulman) qui me l'apportait de déposer la jatte sur ma table. Peu après le domestique de chambre (Indou) entre et je lui dis de me donner la jatte. Comme elle était recouverte, il ne savait trop s'il la devait toucher : il s'y trouvait peut-être de la viande, se disait-il, et en ce cas quel crime ! Voyant son hésitation : "il n'y a point de viande, lui dis-je", et il me la passa sans difficulté. Je lui demandai : " mais s'il s'y fût trouvé de la viande ? — Saheb, c'eût été un grand péché de la toucher. — Ainsi c'est un péché pour vous de toucher à la viande ? — Oui, Saheb. — Est-ce aussi un péché pour moi de la manger ? — Non, Saheb, mais pour moi un très-grand péché. — Mais si c'est un péché pour vous, pourquoi n'est-ce pas un péché pour moi ? N'est-ce pas le même Dieu que nous devons servir ? — Oui, Saheb, mais moi je suis Indou, et vous êtes Européen. » Vous ne les ferez pas sortir de ce raisonnement. Et quand ils vous ont donné cette réponse, tout est dit. Objectez, insistez, et ils ne feront plus que répéter leur vieux refrain. Un autre jour je demandais au même : " N'êtes-vous pas mon frère ? — Non, Saheb, je suis Indou. — Mais n'êtes-vous pas la créature de Dieu, et moi aussi, et ne dites-vous pas, aussi bien que moi, qu'il n'y a qu'un seul Dieu ? — Saheb, Dieu vous a fait Européen, et moi Indou. » Européen et Indou, il y a un abîme entre ces deux créatures. Je suis persuadé que si nous ne nous faisons pas Indou avec les Indous, nous ne ferons rien ou peu de chose. Il me semble que le P. de Nobilis et nos anciens Missionnaires, qui ont converti des milliers d'Indous, faisaient preuve de sagesse, lorsqu'ils se condamnaient à accepter des mœurs indoues tout ce que la religion ne condamne pas. Quand ces pauvres gens savent que vous mangez de la viande et surtout du bœuf, et que vous buvez du vin ; de deux choses l'une : ou bien ils vous regardent avec horreur, ou bien ils vous considèrent comme un être d'une autre espèce, et dès lors quel ascendant pouvez-vous avoir sur eux ? Ah ! ce n'est point par l'éloquence mondaine que nous les convertirons, ce n'est point par l'éclat de la science, ni par l'étalage de notre supériorité. Je ne sache pas d'endroit au monde où ces moyens aient jamais formé une chrétienté, et ce ne sont pas ceux que Notre-Seigneur a enseignés à ses Apôtres.

Le R. P. Recteur écrit au R. P. Provincial. ——— " J'avais invité le Vice-roi pour le second jour de la distribution des prix ; mais je n'osais trop compter sur le succès de ma démarche. Voilà qu'au grand étonnement de tous, je viens de recevoir une réponse officielle de son Excellence, me disant que non seulement il accepte l'invitation avec plaisir, mais que même il s'engage à donner deux prix aux deux élèves qui se sont le plus distingués par leur bonne conduite. Je suis très-heureux de cette résolution, car la bonne entente avec le gouvernement contribue à relever les catholiques à leurs propres yeux et à ceux des Indiens. ——— Une lettre suivante apprend que le Vice-roi n'a pu se rendre au collége, et elle ajoute : Au dernier moment son Excellence a fait savoir qu'à cause des télégrammes alarmants relativement à la santé du Prince de Galles, il ne pouvait assister à la cérémonie. En même temps il a contremandé plusieurs dîners et d'autres parties de plaisir qui devaient avoir lieu. Tous ont parfaitement compris que le Vice-roi ne pouvait tenir une autre conduite dans ces pénibles circonstances. L'impression produite par sa première résolution n'en demeurera pas moins et ne peut manquer de faire du bien au Collége.

Février et Mars 1872. ——— Le F. de Vos donne les détails suivants sur les vacances des élèves. Cette année-ci aucun élève n'était resté au collége de Calcutta. Nos habitués des vacances étaient tous allés à Barrackpore, au jardin de plaisance du Vice-roi. A la demande du R. P. Recteur, le Vice-roi avait cédé à nos élèves (au nombre de 25) une charmante et vaste maison, située à côté de son parc. Le jour ils se distrayaient au parc, vrai jardin zoologique, ou voguaient en barque sur le fleuve, ou encore, et ceci les amusait plus, ils allaient à la chasse ; le soir ils faisaient de la musique, chantaient, jouaient, c'était une joie incessante. De temps en temps je leur rendais visite, les poches bien garnies et alors quelle allégresse ! Deux fois je les accompagnai à la chasse. Nous prenions le convoi à 8 h. et nous nous arrêtions dans les jungles ou forêts des Indes. Quatre élèves étaient chasseurs et avaient leur fusil. On se divisait en groupes, on se réunissait de distance en distance ; parfois cependant quand on s'égarait, on ne se retrouvait qu'à 4 h. de l'après-midi, heure réglementaire du retour. On se racontait les péripéties de la route, à table, le soir avant d'aller au lit ; et l'on en rêvait même toute la nuit. Chaque bande rapportait le produit de sa chasse. Il est arrivé à nos petits chasseurs de rapporter au delà de 100 beaux oiseaux : ils abondent dans ces forêts. A la station où nous avions l'habitude de descendre, un fait assez malheureux s'était passé les jours précédents. Le chef de station s'était donné le plaisir d'une chasse : il en voulait aux porcs sauvages. Il cherche, et derrière un fourré assez épais il croit apercevoir la proie qu'il désire. Il approche, le mouvement s'accentue davantage, le fourré s'ouvre et donne passage à un tigre. Le pauvre malheureux ne s'y attendait point ; il tire et blesse l'animal.

Le tigre se jette sur lui et le déchire. L'animal succombe lui-même à sa blessure. Dès que les élèves eurent appris ce triste accident, ils renoncèrent aux jungles de Nyhatti; mais ce fut pour aller plus loin. On rencontre aussi des renards, des singes et des serpents. Un de nos élèves a été assailli par un de ces reptiles, et il l'a tué d'un coup de fusil. C'était un animal effrayant : il mesurait 2 mètres 30 centimètres. L'élève a fait preuve de sangfroid. ——— Un détail de mon séjour au milieu des élèves que je ne puis oublier de mentionner, c'est une promenade à dos d'éléphant. L'éléphant est très commun aux Indes. A Barrackpore il y en avait plusieurs. Un de nos élèves de cette localité les fait préparer et nous nous disposons à les monter. Ils étaient au nombre de 4, deux grands et deux petits. Les 2 petits étaient aveugles par accident. Ils plient les jambes pour nous rendre l'ascension facile, une petite échelle est dressée contre leurs corps et nous les escaladons. J'étais assis avec le cornac et 5 élèves sur un des petits. Le plus grand éléphant, difficile à ce qu'il paraît, avait déjà massacré 7 hommes dans ses moments de colère. Il portait sur son large dos 7 élèves et le conducteur. Nous partons. Les élèves rient aux éclats. Pour moi, je me figurais être une seconde fois sur l'océan atlantique, et après une heure, j'étais heureux de pouvoir cesser ma promenade. Quoiqu'il en soit, une mention honorable à l'animal lui-même. L'éléphant est fort docile et d'une intelligence rare. Celui que je montais était aveugle, comme je l'ai dit. Or à chaque instant il fallait passer de petits fossés. Sur un mot du cornac il s'arrêtait. De sa trompe il explorait le terrain, trouvait immédiatement le bord opposé et mesurait son pas de manière à l'atteindre infailliblement. L'éléphant est surtout très utile aux voyageurs qu'il porte sans fatigue à d'immenses distances, et aux chasseurs qui de cette position élevée, sont à l'aise pour affronter le tigre. En somme, malgré son petit air de navire balancé par les vagues, je l'aime bien et suis content d'avoir essayé ce nouveau genre de locomotion. —— Tout cela est maintenant passé, et nos bons et chers élèves ne cessent de parler de leurs belles vacances. Ils apprécient si bien ce qu'on fait pour eux, qu'en voyant leur gratitude, on est déjà récompensé des peines qu'on doit se donner parfois.

Amérique Septentrionale. —— Canada. —— Extrait du Nouveau Monde. —— Corneille et Molière au collège Ste Marie (Montréal).

——— Nous avons rarement vu un auditoire plus nombreux et plus enthousiaste que celui qui se pressait mercredi soir dans la vaste et magnifique salle académique du collège Ste Marie. Il y avait là près d'un millier et demi de personnes, et dès 7 heures ½ les sièges d'en bas étaient tous remplis. La foule n'a cessé de se presser dans l'amphithéâtre, dans les allées et jusque sur les gradins du fond de la salle, même après le lever du rideau à 8 h. précises. Toute la société canadienne de Montréal s'était donné rendez-vous à cette fête de la Littérature française. —— Le clergé comprenait de nombreux représentants de l'Evêché, de St Sulpice, du Petit Séminaire de Montréal, les R.R. P.P. Oblats, du collège St Hyacinthe, un grand nombre de Curés de la campagne, outre le personnel distingué des professeurs et maîtres du collège Ste Marie. M. le Commandeur Berthelet était assis à la droite du R. P. Recteur ainsi que M. A. La Rocque. —— Plus d'un en apprenant que l'académie des élèves du collège Ste Marie avait décidé d'aborder l'interprétation du chef d'œuvre tragique français, *Polyeucte* de Corneille, et de la faire suivre du premier acte d'un autre chef d'œuvre de comédie, le *Misanthrope* de Molière, plusieurs, disons-nous, avaient craint que la tentative ne fut un peu téméraire, et qu'un échec ne s'ensuivit. Ces doutes se dissipèrent dès les premières paroles du dialogue entre Polyeucte et Néarque qui ouvre le premier acte. Prononciation nette, classique et articulée sans effort, — naturel accompli, — intelligence du vers, sentiment profond des beautés de la pièce, étude approfondie de chaque rôle, toutes ces qualités frappèrent de prime abord dans les personnages principaux de Polyeucte. —— Si l'on fait attention que les élèves n'ont négligé ou laissé de côté aucun de leurs travaux réguliers de classe, et n'ont présenté par conséquent en cette circonstance que le résultat d'un des cours ordinaires du collège, le cours d'élocution : on comprendra pourquoi nous ne leur ménageons pas le juste tribut de louanges qu'ils ont méritées par leur travail et un succès sans précédent dans l'histoire de nos collèges canadiens. —— Nous les félicitons particulièrement d'avoir si bien choisi le thème de leurs études d'élocution. ——— Quoique le Polyeucte, joué mercredi dernier en trois actes et sans rôles de femme, ne soit pas tout à fait le *Polyeucte* en cinq actes que l'on connaît, néanmoins les coupures avaient été si habilement faites, et Barcine, frère adoptif de Polyeucte prenait si bien la place de Pauline, femme de Polyeucte, les sentiments étaient si naturels et les situations si heureusement amenées que le changement était à peine perceptible. — Le nouvel et modeste auteur, R. P. Larcher, eut certainement été avoué par l'ancien, et Corneille tout le premier n'aurait pas manqué de l'applaudir de son heureuse audace. — Le premier acte du Misanthrope a été un second triomphe. Comme Polyeucte, rien ne manquait dans les accessoires ; costumes, scènes, etc, tout était historique. Même débit net, naturel, accentué et classique ; même quasi-perfection dans l'art de rendre les personnages, que dans Polyeucte, même succès légitime, éclatant. Ah ! que ne nous donne-t-on plus souvent de ces chefs-d'œuvres si éternellement jeunes, si éternellement vrais ! Et, comme le choix en est facile et l'adaptation aisée ! —— On trouvera insolite peut-être un compte rendu aussi détaillé d'une simple séance dramatique de collège : en effet, la chose n'est pas ordinaire. Mais si l'on réfléchit au côté sérieux de la question, aux résultats que retirent l'élève et le public d'un tel exercice, à certaines coutumes, on comprendra l'importance que nous attachons au succès que nous nous plaisons à constater. L'interprétation des chefs-d'œuvres classiques

est possible en Canada : nous le savons maintenant, et toutes nos institutions doivent connaître que le public ne s'y montre pas indifférent.

Nouveau-Mexique. — Lettre du R. P. Tomassini. — Albuquerque, 9 Novembre 1871.

— Je me réjouis de pouvoir vous communiquer quelques nouvelles de notre mission, vers laquelle se tournent les espérances et les cœurs de tous les Pères de votre province. Dieu nous réserve ici non seulement un port de refuge au milieu de la tempête révolutionnaire qui gronde par toute l'Europe, mais il ouvre aussi un vaste champ à notre zèle apostolique. Jusqu'à présent nous avions une mission renfermée dans les limites du Nouveau-Mexique. Depuis quelques jours, le Seigneur a inspiré à Mgr. l'Évêque de Denver de nous appeler pour évangéliser les chrétiens et les Indiens idolâtres du Colorado. Il y a donc maintenant deux missions qui réclament également nos soins. Peut-être vous sera-t-il difficile d'étudier dans les géographies et sur les cartes les contrées dont je veux vous entretenir, parceque le Nouveau-Mexique et le Colorado sont deux nouveaux états annexés depuis peu d'années à la grande Unité Américaine. Je dis nouveaux, parceque depuis le temps de l'annexion ou de la conquête, ces contrées habitées seulement par les Indiens et les Mexicains se vont renouvelant chaque année par l'émigration des Américains, Anglais et Allemands. Le Nouveau-Mexique se trouvant aux confins des États-Unis et du Vieux-Mexique, conserve le langage, les coutumes et le caractère du Mexique, bien que le gouvernement l'administration et les lois soient les mêmes qu'aux États-Unis. Dans quelques années peut-être s'ouvriront les chemins de fer qui sont en construction, et nous communiquerons facilement avec les États du Nord; mais alors ce pays sera inondé par l'émigration des Européens, et il se transformera en peu de temps, comme le fit la Californie il y a dix à onze ans. Mais laissons l'avenir pour ne nous occuper que du présent. — Imaginez deux chaînes de montagnes arides, de sable et plus ou moins sinueuses, mais toujours se regardant, au pied desquelles roule le fleuve appelé par les Indiens Rio grande et River of north par les Américains. Sur les rives sablonneuses de ce fleuve, dans une longueur d'environ trois cents milles, les pauvres Mexicains viennent édifier leurs maisons, j'allais dire leurs palais, semer leurs haricots, le maïs et le froment, jusqu'à ce que, à la crue des eaux, le fleuve vienne dans un moment de caprice déraciner les moissons et renverser les constructions. Alors les Mexicains ruinés passent à un autre endroit laissé libre par les eaux, et reconstruisent avec la même facilité leurs habitations. Ici n'a pas d'application la sentence de l'Évangile : "Stultus qui ædificavit domum suam super arenam". Autrement nous ferions tous partie de cette catégorie. Les plus sages creusent un pied sous terre et pas davantage, parce qu'ils rencontreraient l'eau infiltrée par le fleuve; puis avec la pelle ils coupent les adobis et en moins de quinze jours la maison est bâtie. Mais que sont donc ces adobis ? Sur les rives du fleuve où croissent quelques herbes, le sable devient un peu plus dur parceque le limon des eaux y a déposé une espèce de ciment. A l'épaisseur de quatre doigts, on le détache de la couche inférieure, on le taille en carrés avec la pelle; et ainsi s'obtient une espèce de brique composée de sable et de racines. C'est la matière qui sert à la construction de toutes les maisons de ce pays : car la pierre est très-rare; et nous qui avons voulu employer des cailloux pour fondement à notre maison d'Albuquerque, nous avons dû attendre trois mois quatre charretées de silex. Au moins pourra-t-on dire de notre R. P. Supérieur : « iste est qui ædificavit domum suam supra petram. » Et c'est déjà le premier miracle opéré dans ce pays. Mgr. Lamy Évêque de Santa-Fé, capitale de notre État, a voulu montrer cette merveille aux Mexicains en faisant construire une cathédrale en pierres; mais il en saura le prix, si dans une dizaine d'années il la voit terminée. On me dit ici que pour cette construction qui n'est pas plus grande qu'une église ordinaire, il aura employé plus de dollars que de pierres. Les montagnes recèlent dans leurs entrailles des mines de pierre, mais elles n'en communiquent rien que je sache. Telle est la topographie du Nouveau-Mexique. — Ici nous nous trouvons à une grande élévation au dessus du niveau de la mer ; le ciel est toujours pur et serein, comme notre beau ciel d'Italie. Les pluies sont très-rares et seulement dans les mois d'été. C'est un effet de la Providence divine qui : « dat nivem sicut lanam ». Si nous avions ici les averses de Rome ou de Naples, nous ne serions occupés qu'à faire, défaire et refaire nos petites maisons. Au mois d'août dernier je me préparais à recevoir, à propos de la fête de notre mission, les Curés du voisinage et j'appelai une femme pour blanchir ma chambre à l'intérieur. Déjà tout était parfaitement blanchi; j'étais peut-être plus content que le roi Ézéchias de pouvoir montrer à ses amis tout ce qu'il possédait de précieux, quand le même soir commença une belle pluie fine qui devint une averse terrible. C'était la nuit, et, en me mettant au lit, je priai le Seigneur de conserver au moins à sec, le réduit où je me trouvais. Mais quoi ! peu de temps après l'inondation était générale; pas le plus petit trou où je pusse me retirer à l'abri. Et mes murs blanchis à neuf ? Vous imaginez bien qu'ils n'avaient plus leur parure de fête. Le lendemain je fis recommencer l'opération, et voilà tout en ordre comme auparavant. . . . . Ici néanmoins, on vit en bonne santé; le climat est excellent pour nous, Italiens, la phthisie est inconnue. L'hiver est un peu plus rude qu'à Naples, car le Rio-grande gèle presque chaque année; et moi-même l'année dernière, j'ai pu le traverser à pied; mais le froid est sec et sans humidité. — Au Nouveau-Mexique y a-t-il des villes ? Oui, Santa-Fé, qui en est la capitale, résidence de l'Évêque, du gouverneur, du Sénat ou corps-législatif de cet État, compte 5000 habitants. Albuquerque est un gros village d'un millier d'âmes. Ça et là sont disséminés divers groupes de familles agricoles à de très-grandes distances les uns des autres. Ces longues distances

ajoutent beaucoup de difficultés au ministère dans la Mission. Notre vie se passe continuellement à cheval pour administrer les Sacrements aux malades; et souvent même pendant la nuit, nous sommes appelés à des maisons isolées dans la campagne comme au milieu d'un désert. Il nous faut toujours passer et repasser ce malheureux Rio-grande et ses mille ramifications qui ne sont pas l'œuvre de la nature, mais de l'art. Chaque village, chaque ferme même ouvre un canal, ou comme on dit ici une secchia, pour la culture des terres; ce qui est un très-pénible travail. Le lit du fleuve est plus bas que les terres, et, n'ayant point de pierres pour faire les digues et les portes, on en fait de bonnes avec des perches et autres branchages. ——— Vous me demanderez peut être: Vous êtes désignés dans le catalogue comme Missionnaires apud Indos! Mais où sont donc ces Indiens et quelle est cette race? Ecoutez... Après avoir admiré la vallée dans laquelle coule le Rio-grande, regardez de l'autre côté des montagnes. Toutes celles qui portent le nom de Sierras sont habitées par des tribus sauvages, plus féroces que les tigres. Diverses tribus d'Indiens environnent le Nouveau-Mexique. Le gouvernement des Etats-Unis les a chassées de toutes les parties centrales de l'Amérique du Nord, et il les tient renfermées dans certaines limites comme des bêtes féroces, c'est-à-dire dans des Canones ou gorges de montagnes fortifiées. Le général Méridan les voudrait bien exterminer complétement, mais jusqu'à ce qu'il vienne un ordre positif, on leur donne de la part du gouvernement la nourriture, les armes, la poudre et autres munitions de chasse: Car c'est là la seule occupation de ces Sauvages. Pour pénétrer au milieu de ces Indiens, comme Ministres de la religion, il faut la permission et l'autorisation du gouvernement de Washington. Dès l'année dernière nous avions adressé une pétition au Congrès, en manifestant notre dessein de civiliser et de christianiser ces nations féroces. Le congrès admit notre pétition, mais le secrétaire d'Etat, au lieu de remettre la demande aux vrais pétitionnaires, la transmit aux ministres méthodistes. Ceux-ci maintenant jouissent d'une abondante pension, sans rien faire, ou mieux afin de rendre pires ces malheureux Indiens. Ainsi, pour le moment du moins, toutes nos espérances sont évanouies. Quand nous serons plus nombreux, alors nous recommencerons nos tentatives. A l'heure qu'il est nous possédons à Albuquerque deux maisons et une habitation provisoire dans un autre endroit, où j'ai demeuré toute l'année. Les fatigues de l'apostolat soutenues par nos Pères, et leurs succès dans la conversion des âmes feront le sujet d'une autre lettre.

Autre lettre. ——— Jusqu'à présent les œuvres de notre mission ont progressé lentement, comme toutes les œuvres de Dieu au commencement. Cependant il semble que le Seigneur veuille nous consoler en nous ouvrant une voie vers un meilleur avenir. Ainsi, vous saurez que dans peu de temps nous ouvrirons une nouvelle résidence dans la mission du Colorado. Mgr Machebeuf Evêque et administrateur de ce vicariat, nous fit la gracieuse invitation d'aller prendre possession d'une paroisse en attendant qu'il nous fut possible d'y établir un collége, sur le plan de ceux d'Amérique. Le collége projeté n'est pas seulement un pieux désir de notre part, comme vous le verrez par ce que je vous dirai ensuite. ——— Par rapport à la position géographique de ce pays, je ne vous renvoie pas aux cartes, parceque quand il s'agit de l'Amérique, toutes ces cartes faites en Europe ne signifient rien: ou par manque de détails ou par trop d'ambiguité. En ces contrées la géographie change pour ainsi dire chaque année. Subitement surgissent et les villes et les provinces et les peuples, là où il n'y avait d'abord qu'un désert. Ainsi, consultez les géographies d'il y a dix ans et vous trouverez Chicago indiqué comme le nom d'un obscur village de l'Ouest de l'Amérique, avec une population de 15000 âmes. Et cependant, au moment du terrible incendie qui dévasta cette capitale le 6 Octobre dernier, la ville comptait plus de 350000 habitants. Ce qui s'explique par l'émigration continuelle des Européens. On calcule ici, que plus d'un million d'Européens émigrent chaque année en Amérique. Ce sont des Irlandais, des Anglais et surtout des Allemands, peu d'Italiens et de Français. Chacune de ces nations possède à New-york une société d'émigration pour ses nationaux; elle est reconnue et protégée par le gouvernement des Etats-Unis et par les Etats Européens. Dans les grandes cités d'Amérique, vous trouvez toujours le quartier Irlandais, Allemand, Italien, etc., spécialement à New-york, Cincinnati, Philadelphia, Chicago et San-Francisco. Cette émigration continuelle fait qu'en peu de temps s'établissent de nouveaux villages, de nouvelles villes. Ainsi s'est formé le nouveau territoire ou Etat qui a pris son nom du fleuve Colorado. Avant l'année 1848, ce n'était qu'un immense désert au Nord du Nouveau-Mexique; maintenant il est plus peuplé que le Nouveau-Mexique lui-même. Ce sont pour la plupart des Anglo-Américains; mais il n'y a encore que de petites cités. Denver, la capitale, a une population de 15000 âmes, avec un autre climat, une autre langue et d'autres usages qu'au Nouveau-Mexique. —— Le grand chemin de fer du Pacifique, qui va de New-york à San-Francisco, envoie une ramification vers Denver où se réuniront dans deux ans tous les chemins de fer des deux Amériques. La population catholique de cet Etat n'a que 9 prêtres pour l'administration des Sacrements. Dans la partie méridionale il y a plusieurs villages mêlés d'américains et d'Anglo-Américains, et ils prennent chaque jour une plus grande importance, à cause du chemin de fer. C'est pourquoi les catholiques vivent comme abandonnés au milieu de cette nombreuse population protestante, ont senti le besoin d'une éducation catholique. Le Seigneur a inspiré à un certain lord protestant, M. Gilpin, ex gouverneur du Colorado, la pensée de faire venir les Pères de la Compagnie de Jésus, afin d'ouvrir un établissement d'éducation pour la jeunesse. Il écrivit à ce sujet plusieurs lettres au R. P. Supérieur de notre Mission, promettant de donner un territoire de plus de deux milles d'étendue, situé dans un endroit délicieux, appelé St. Louis-park, sur les bords

d'un lac où se jettent sept rivières. Cette demande fut soumise, comme de juste, à l'Évêque de Denver, lequel accueillit avec joie la proposition, approuva le projet, et promit de nous aider à fonder le collège. En outre, dans le même temps, il écrivait pour nous confier la mission des Youtas, nation sauvage qui vit dans son diocèse. Au mois de Septembre dernier, le P. Gasparri, d'après l'invitation de M. Gilpin, se rendit à Costilla, non loin du lieu désigné pour le collège futur. Ayant fait près de 200 milles, il trouva de fait le Monsieur sus-dit et le Vicaire général de Mgr. Machebeuf, envoyé pour le représenter. Le R. P. Gasparri fut accueilli avec de grands témoignages d'estime et d'affection de la part de toutes ces populations. Plusieurs Curés des environs vinrent le supplier de leur envoyer un ou deux Pères pour donner une mission à leurs paroissiens. Les négociations s'ouvrirent avec M. Gilpin; on étudia le terrain; on choisit un endroit vaste et délicieux pour l'établissement; et maintenant on attend une décision de la compagnie anglaise pour dresser l'acte des négociations avec M. Gilpin. Les agents de cette Compagnie à qui M. Gilpin avait vendu une partie de ses immenses propriétés, semblent bien disposés envers nous. Il faut espérer que dans peu de temps toutes les difficultés seront surmontées. Mgr. Machebeuf, pour ne pas laisser refroidir les négociations qui touchent au collège, écrivit au P. Gasparri, il y a 7 à 8 jours, qu'il désirait voir s'ouvrir une résidence dans le voisinage de Costilla. Là, deux ou trois Pères pourraient de près accélérer les négociations et surveiller les travaux, jusqu'à ce que toutes les difficultés aient disparu. Quant à nous, nous devons tenir prêt le nombre de sujets nécessaire à l'entreprise. Dans ce but il nous donne la résidence, l'église et l'administration de la paroisse de Conégos, dite Notre-Dame de la Guadeloupe. De là, dit Mgr. Machebeuf, vous pourrez envoyer deux Pères au milieu des Youtas et y établir une mission. Vous voyez donc que le Seigneur ouvre un vaste champ à notre zèle: collège, paroisses, missions, il y en a pour tous les talents et pour tous les goûts des fils de notre Bx. Père St. Ignace. Vous me direz peut-être: mais que sont donc ces Youtas? C'est une de ces nombreuses tribus nomades qui habitaient l'Amérique comme indigènes; maintenant chassés du centre, ils vivent embusqués dans les montagnes de cette frontière, toujours avides de rapines et d'assassinats. Retenus maintenant par la force du canon américain, ils ne font pas la guerre aux blancs; mais malheur au blanc ou à l'américain qui tombe entre leurs mains. Féroces comme des bêtes sauvages, ils ne vivent que de chasse, n'habitent aucun village, ne bâtissent aucune maison, mais emportent avec eux les tentes en peaux de buffalo, vers les lieux où les attire en foule la passion de la chasse. Toute leur vie se passe à cheval: hommes et femmes sont armés de flèches, de lances, de fusils et de pistolets. Ils ont des chefs, à l'autorité desquels ils se soumettent régulièrement. Il paraît qu'ils ont au milieu d'eux un vieux sorcier qui fait l'office de grand-prêtre ou ministre du Grand-Esprit. Ils n'ont du reste aucune religion. L'année dernière, j'eus l'occasion de parler à plusieurs Youtas, et je demandai à l'un des chefs s'il voulait embrasser la religion de Jésus-Christ. « Oui, me répondit-il froidement; mais que le gouvernement de Washington accepte nos conditions de paix! » Peut-être m'avait-il pris pour un agent du gouvernement. Espérons mieux, quand ces pauvres malheureux auront connu de près le Ministre de Jésus-Christ. ——— On nous écrit de Denver que le Capitaine général de ces Sauvages demande à être instruit dans la religion et à recevoir le baptême: Adveniat, Domine, regnum tuum! Priez donc et dites: « Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent! » — Albuquerque, 9 Novembre 1871.

Lettre du R. P. du Ranquet au R. P. de Ponlevoy. ——— New-York, 17 janvier 1872. . . . New-York est une des plus belles missions qu'on puisse désirer; nous sommes 5 Pères chargés de toutes les misères municipales de la grande cité: prison de ville, hôpital, pénitencier, dépôt de mendicité, maison de travail, asiles d'aliénés, orphelinats, émigrants, etc. . . environ 7000 personnes. Je ne parle que des institutions qui dépendent de l'administration municipale. Les pauvres de New-York étant en masse catholiques, l'immense majorité de ces détenus et autres appartiennent à notre troupeau, et les pauvres de New York étant surtout Irlandais, on a prise sur eux d'une manière dont on ne se doute pas en France. Les tracasseries et les déboires ne manquent pas; partout nous avons à faire face à quelque ministre et assez souvent nous avons à nous justifier devant quelque comité. Trois de nos Pères passent tout leur temps dans les établissements énumérés plus haut et ne paraissent au collège qu'en visite une fois par semaine. Ces établissements se trouvent dans 4 petites îles près de la ville, dans une admirable situation. Il faut que je vous raconte ma meilleure conversion qui est en même temps celle où j'ai eu le moins à faire. Deux fois par mois je passe 24 heures à bord du vaisseau-école où nous avons 250 et quelquefois 300 enfants. Je prends mes repas avec les officiers. Or, tous sont protestants, sauf l'officier instructeur qui est devenu catholique. Voici comment: Je n'avais jamais eu de conversation avec ce jeune homme, seulement j'échangeais les civilités ordinaires avec lui comme avec les autres. Un jour il me pria de passer dans sa chambre et me mettant un livre entre les mains: « Mon Père, j'ai lu ce livre et s'il dit vrai la religion catholique est la véritable ». Environ deux mois après je le baptisais et l'auteur du livre était son parrain. La manière dont le livre lui est tombé entre les mains est ce qu'il y a de plus providentiel. Une bonne dame était venue visiter le vaisseau comme beaucoup d'autres curieux; elle laisse tomber un livre et par un heureux malheur le livre tombe dans la mer; les enfants le pêchent, mais il est trop malpropre pour être remis dans le sac de la dame. L'officier instructeur le met à sécher dans sa chambre — quand il est sec il l'ouvre, et comme c'est un jeune homme sérieux, il le lit

d'un bout à l'autre; il le lit même une seconde fois plus sérieusement encore, et s'écrie: « Si je suis un honnête homme, il faut que je parle au P. Duranquet! » Depuis il a fait un bien incalculable.

Amérique Méridionale — Mission de l'Equateur. — Extrait d'une lettre du P. Louis Sodiro au P. Charles Rombaldo (Communiqué par les FF. Scolastiques de la province de Venise). — Quito, 18 Novembre 1871. — Voici quelques nouvelles sur notre état actuel. Tout va assez bien, avec paix et tranquillité. Nous le devons, après Dieu, au Président de la République, M. Gabriel Garcias Moreno. Il est la base qui nous soutient, le bouclier qui nous protège. C'est de lui seul que dépend, on peut le dire sans prétendre lire les décrets de la divine Providence, toute notre prospérité pour aujourd'hui et pour l'avenir. S'il tombe, il est moralement sûr que tout est perdu. Je dois vous rappeler ici que les Républiques de l'Amérique Méridionale sont comme ces monts de sable du désert, qui le soir se trouvent à cent milles de l'endroit où elles étaient le matin. Au printemps dernier, une révolution s'était tramée contre le Président à Guayaquil; il la découvrit à temps, tomba à l'improviste sur les conspirateurs et déjoua ainsi leurs projets. Il y a peu de mois, une nouvelle tentative eut lieu à Manabé, chef lieu de la province du même nom; on s'en aperçut à temps pour saisir les armes et 4 des principaux conspirateurs; le chef échappa au châtiment par le suicide. Vers la fin de Septembre dernier, le Président devait aller passer quelques jours avec sa famille dans une propriété située à quelque distance de la ville. Heureusement au jour fixé pour le départ, le temps se montra pluvieux. Sa femme craignit de se mettre en route dans ces mauvaises conditions. Ce fut un trait de la divine Providence pour lui sauver la vie, car sur la route qu'il devait prendre, l'attendait un assassin armé. La nouvelle de sa mort présumée fut répandue avec trop de précipitation, par ceux là même sans doute qui avaient payé l'assassin; et les journaux étrangers s'empressèrent de la reproduire les uns d'un ton de deuil, les autres d'une voix de triomphe. Pour lui, qui lisait tous ces journaux, il n'eut qu'à rire de la folle joie de ses rivaux, et à se réjouir des regrets et des éloges funèbres de ses admirateurs trompés. —— Pour en venir à ce qui nous touche de plus près, je vous dirai que le personnel de notre mission s'est augmenté cette année de nouvelles recrues: douze ouvriers nous sont venus d'Espagne et trois d'Allemagne, pour la Faculté Polytechnique; nous voilà près de cent, distribués dans 4 collèges et 3 centres de mission. Quito compte 49 Jésuites, savoir ceux du collège et de la Faculté Polytechnique, 8 philosophes, 2 rhétoriciens et 3 novices. Quatre autres ont été dernièrement envoyés au Pérou, où l'on nous appelle avec beaucoup d'instances; et à Lima nous pourrions reprendre notre ancien collège avec 80 000 f.cs de rente annuelle, si nous pouvions disposer d'un nombre convenable d'ouvriers. Bien entendu que ce gouvernement n'est rien moins qu'affectionné aux jésuites; mais les lois permettent à qui que ce soit l'instruction privée, et c'est assez pour le moment pour pouvoir y pénétrer. Pendant qu'on nous demande au Pérou, on nous chasse de Guatemala. La dernière révolution qui renversa l'ancien Président, parce qu'il n'était pas libéral, eut aussi pour conséquence l'expulsion des Nôtres de ce pays: ils y étaient depuis 20 ans, au nombre de 90 environ. Un seul d'entre eux, le P. Falcioni, de la Province Romaine, est venu à l'Equateur; il est maintenant malade à Guayaquil. Les autres sont restés dans la république voisine de Nicaragua, où ils n'attendaient qu'un moment de calme après les fureurs révolutionnaires, ou une contre-révolution leur permet de rentrer. La contre-révolution a eu lieu en effet, mais elle a été réprimée, et très-vigoureusement; de sorte que tout espoir de rentrer semble ôté à nos Pères. Notre Président fait instance pour qu'ils viennent ici. Nous verrons comment la divine Providence disposera d'eux. Quoiqu'il sache user de réserve, le Président nous aime beaucoup, si bien que nos communs ennemis s'en vont disant qu'il est notre vice-général, et beaucoup le croient; quelques-uns pourtant s'étonnent de le voir marié, et même la question nous a été posée, "si notre vice-général pouvait avoir une femme." —— Notre collège se trouve à peu près dans le statu quo. La faculté Polytechnique, par l'arrivée des nouveaux professeurs, est en meilleur train que l'année dernière; pourtant que de difficultés! L'indolence, qui est le caractère distinctif de l'habitant de l'Equateur et généralement de l'américain du Sud, le principe traditionnel, "que chacun doit être ou médecin, ou avocat, ou prêtre"; enfin le manque de livres sont les obstacles contre lesquels nous avons à lutter. Nous avons commencé le cours, le P. Wolf et moi, avec 14 ou 15 auditeurs, et nous l'avons terminé avec 2. Cette année nous en avons davantage. Dans les deux cours que je fais pour les médecins, j'en ai 30, et ceux-là seront bien forcés de persévérer. Pour le troisième, il est libre, et se fait pour ceux qui aspirent au professorat; je l'ouvrirai la semaine prochaine; je n'ai encore que 3 élèves inscrits, leur nombre arrivera probablement à 6 ou 7. Combien y en aura-t-il à persévérer? je ne sais, puisque le cours est libre; mais assez sans doute pour m'obliger à donner mes leçons, et me prendre le temps que je pourrais consacrer aux excursions. —— A ce propos, dans ces dernières vacances j'ai visité la Province d'Ibarra, et j'y ai passé une vingtaine de jours. C'est cette Province qui fut si terriblement dévastée par le tremblement de terre de 1868. La ville d'Ibarra, son chef-lieu, fut réduite, ou peu s'en faut, à un monceau de ruines, et comme le désastre arriva à 1 heure du matin, la plupart des habitants y restèrent ensevelis, passant du sommeil des vivants à celui des morts. Les quelques survivants se retirèrent à 20 minutes de ce lieu de désolation. Là ils se bâtirent quelques pauvres habitations de terre et de feuillage; c'est là qu'ils vivent encore jusqu'à ce qu'on ait relevé leur ville de ses ruines, ce à quoi on travaille déjà. L'église qu'avait ici l'ancienne Compagnie est restée en partie debout, vu sa grande solidité; mais le chœur et la façade sont en ruines. Sur presque tous les points de cette pauvre province, on voit encore d'horribles vestiges de l'affreuse catastrophe: de grandes fissures, ou plutôt de vrais gouffres ouverts dans le sol, d'immenses rochers arrachés et précipités du haut des montagnes, des torrents de fange

qui, des flancs de ces montagnes entr'ouvertes, coulèrent sur les plaines, ensevelissant non seulement les moissons, mais des populations entières. On peut encore juger quelle fut alors l'épouvante des malheureux, qui, en bien petit nombre, purent échapper à ces ruines : Sitôt que vous leur adressez la parole, ils en reviennent toujours à parler de la catastrophe, il semble qu'ils ne savent plus parler d'autre chose. Ils assurent que les premiers jours ils étaient si égarés et si fous de terreur, qu'ils erraient sans se regarder, privés de parole et presque de sentiment, ne pensant ni à manger, ni à rien autre chose, en somme pires que des bêtes; la plupart de ceux qui périrent, disent-ils, auraient pu se sauver, si les autres avaient pris soin de les retirer des décombres ; mais la terreur les avait rendus aussi insensibles aux malheurs d'autrui qu'au leur propre. —— Mais je laisse enfin ce sujet lamentable; je veux vous donner encore quelques nouvelles, sans autre ordre que celui dans lequel elles se présenteront à mon souvenir.

Le P. Terenziani a été proclamé Vice-Recteur de notre collège; son prédécesseur est allé fonder la Mission du Pérou. En même temps il a la chaire de Droit Canon et de Droit civil, et même par intérim celle de Théologie dogmatique. Le P. Pozzi, d'après les dernières nouvelles du Père Visiteur, qui a visité cette mission il y a deux mois, se porte bien, il est tout occupé de la construction de son église (de bois) ; elle est fort belle, d'après le même Père Visiteur. Dans sa résidence il ne jouit pas d'une sécurité parfaite; car il a pour voisins des peuples féroces dont il redoute toujours quelque soudaine invasion. Il y a peu de mois, 4 Iberos réussirent à tuer 6 chrétiens de la mission, qui les avaient logés chez eux pendant la nuit, après cet horrible assassinat, ils s'enfuirent dans leurs forêts. —— Le P. Bovo est pour cause de santé au collège de Cuenca. Oh! combien nous avons besoin ici de fervents missionnaires ! Les deux tiers peut-être du territoire de la République sont encore ensevelis dans les ténèbres du paganisme; il y a encore, comme aux temps de la conquête, des tribus sauvages qui n'ont jamais entendu parler de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou qui, converties par nos anciens Pères, au prix de leurs sueurs et de leur sang, sont retournées à leur ancien culte, après la funeste suppression de la Compagnie. Nous n'avons pas d'espoir de pouvoir leur porter secours, les Ministres de l'Evangile sont en si petit nombre, pour ne rien dire des autres difficultés ! Et il faut en dire autant des immenses régions limitrophes du Brésil et du Pérou. Ainsi aujourd'hui même est arrivée à Quito une députation de sauvages qui viennent supplier de leur donner un missionnaire. Je ne sais rien de plus sur cette ambassade et ses résultats. Si je ne me savais pas si indigne d'un tel ministère, j'oserais me flatter de l'espoir de m'y consacrer, et peut-être avant peu. Que la Volonté de Dieu soit faite !

Mission du Brésil. —— Extrait d'une lettre du R. P. François Egano, Supérieur général des Missions, au R. P. Jean Marcucci (Venise)

. . . Au nouvel an s'ouvrira une nouvelle résidence dans la ville de Sobral, province de Ceara. Il peut se faire encore que si notre T. R. Père Général accepte le petit séminaire de Manaus, capitale de la Province de Altos-Amazonas, dépendant du diocèse de Gran-Para, nous allions dresser nos tentes tout près des Sauvages. Ils sont à un jour de marche de Manaus; nous n'aurions jamais plus belle occasion d'y rétablir les missions de nos anciens Pères, d'instruire ces pauvres gens et de les ramener à vivre en société. Depuis la suppression de la Compagnie, ou plutôt depuis l'expulsion de nos Pères du Brésil, qui précéda la suppression de plusieurs années, on n'a pu rien faire des indigènes; et même plusieurs, qui s'étaient convertis à la Foi, retournèrent à leur vie sauvage. Peut-être le Seigneur veut-il nous consoler, en ouvrant ce nouveau champ à notre zèle. Si donc quelques-uns parmi vous désirent venir s'y exercer avec nous, qu'ils fassent bonne provision de vertu, qu'ils arrivent préparés aux ennuis des voyages, à la fatigue, à la faim, à la soif, à devenir même la pâture des sauvages, car il y a encore parmi eux des anthropophages. Mais Dieu sera toujours avec eux pour les encourager dans leurs souffrances et les défendre dans leurs dangers. Décembre 1871.

Chine. —— Lettre du Fr. Le Cornec aux Novices d'Angers. —— Chang-hai, 16 Novembre 1871.

. . . . Je vous écris de notre Scolasticat de Tom-Ka-Dou, ou si vous le voulez de Chang-hai, dont Tom-Ka-Dou n'est qu'un faubourg. La Providence nous y a réunis au nombre de 23 Scolastiques, la plupart anciens Novices d'Angers, car nous comptons seulement parmi nous six Frères Chinois. Le grand Séminaire suit les cours du Scolasticat, mais n'allez pas lui supposer un personnel bien considérable : ils ne sont actuellement que 3 Séminaristes, tous en 2e année de philosophie. Notre genre de vie, bien que nous soyons en Chine, n'a rien de particulier, c'est le même règlement, ou à peu près, que dans nos maisons d'Europe. Une chose cependant vous frapperait à votre arrivée au milieu de nous, ce serait nos personnes elles-mêmes. Je me rappellerai toujours l'impression que fit sur moi le premier des Nôtres que j'aperçus avec notre costume ; j'en eus pour plus d'une heure à rire, et cependant tout le monde dira que je ne fais pas d'excès de ce côté. Ceux qui sont revêtus du sacerdoce portent barbe, ceux qui sont dans les degrés inférieurs de la cléricature n'ont droit qu'à une petite moustache. Quant au vêtement, léger en été, il devient en hiver d'une ampleur incroyable, pour peu qu'on soit petit on devient boule, si vous êtes grand vous paraissez un colosse: Au réfectoire vous vous demandez quelquefois pourquoi votre voisin, déjà à près d'un mètre de distance, s'éloigne encore ; c'est que votre manche a plongé dans sa soupe, ou bien il craint le même accident pour lui-même. De plus, nous ne sommes pas ici *unius coloris*, car autant d'habits, autant de couleurs. La semaine dernière j'avais une robe

toute blanche, vraie robe de trappiste, pendant que mon voisin de droite en avait une noire, et mon voisin de gauche une violette. Aujourd'hui le froid s'étant fait sentir, je me suis mis au bleu, pendant que tel autre se mettait au vert. Comme nous avions grand congé, nous sortions donc par bandes selon la règle, les uns de noir habillés, les autres de blanc, mais tous frères cependant, et tous un de cœur. La promenade me rappelle un des chapitres les plus pittoresques dans la vie du Scolastique de Chang-hai, et comme de votre côté vous ne faites pas mal de promenades, vous ne serez peut-être pas fâchés de savoir comment on les fait en Chine. D'abord, quelque soit le temps ou la saison, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, il est un meuble qui doit nous accompagner. L'appellerai-je parapluie ou parasol, le nom n'y fait rien, car il remplit les deux fonctions. Ce parasol mérite vraiment qu'on le regarde un peu, car sa construction ne manque pas d'intérêt; les baleines sont quelques petites baguettes, et le couvert est de papier. Et s'il fait de la pluie, me demandai-je en l'ouvrant la première fois. « Eh bien s'il pleut, me répondit le linger, il vous servira encore!» — « Et le papier!» — « Eh bien, l'huile dont on l'a trempé le garantira.» Le fait est que depuis bientôt deux ans j'ai encore le même, après m'en être servi au moins deux fois chaque semaine. Le premier théâtre de nos promenades, ce sont nécessairement les rues chinoises. Si elles étaient complètement libres peut-être que 3 hommes pourraient y marcher de front; mais si vous y mettez et les cuisines ambulantes et les cordiers et les bouchers et les porteurs d'eau et les portefaix et les porte-chaise et les brouettiers, tous criant qu'ils viennent et demandant place; vraiment il sera difficile que vous ne soyez pas coudoyé, par l'un, que vous ne soyez pas arrêté par un autre, qu'un troisième ne remplisse d'eau votre soulier; et certainement il vous sera difficile d'entretenir une conversation suivie avec votre compagnon. Cependant de toutes les boutiques on a les yeux sur vous, les uns vous appellent *hommes d'occident*, les autres *diables d'occident*, les autres *petite queue*; aucun d'eux certainement n'a l'intention de vous faire honneur, mais vous n'y faites même pas attention, et si vous y pensez, ce n'est que pour régler le compte avec Notre Seigneur, le soir, et lui présenter votre note: Seigneur, tant de cris "petite queue"! 20 fois "diable d'occident!" maintenant payez, et Notre Seigneur vous paie tout, et amplius. —— J'avais espéré toutefois un autre fruit non moins profitable et pour nous et pour les âmes. Comme nous sommes en plein pays païen, j'avais espéré que ce serait bien l'occasion de parler de Dieu et de le faire connaître à ces milliers d'âmes qu'on rencontre sur sa route. Hélas! j'avais compté sans un obstacle qui n'est pas facile à vaincre. Cet obstacle c'est la langue et la langue propre de ce pays. Nous apprenons bien la langue mandarine, mais la langue mandarine n'est pas plus comprise ici que l'Espagnol ne le serait en France: et apprendre les deux langues en même temps est chose bien difficile. Ce contretemps est bien compensé par le plaisir que j'éprouve en apprenant, le soir, ce qu'ont fait nos Scolastiques chinois en ce genre de ministère. Pour eux, n'ayant pas les difficultés de la langue, ils peuvent faire de chacune de leurs promenades une tournée apostolique, et le bon Dieu se plaît à récompenser leur zèle. En moins d'un an ils ont baptisé plus de 60 adultes moribonds, dont le grand nombre n'a pas tardé à aller jouir de l'héritage éternel. Ces ouvriers de la 11e heure, la Providence les choisit, selon son habitude, non parmi les riches, mais parmi ce qui semble humainement parlant le plus misérable, parmi les mendiants. En traversant une rue on rencontre dans quelque petit coin, un malade délaissé, enveloppé d'une misérable natte, exposé à toute pluie et à tout vent par un temps d'hiver. Les passants ne lui accordent même pas un regard, et pourtant c'est là l'élu de Dieu. C'est de lui que s'approcheront les pêcheurs d'âmes: ils commenceront par s'intéresser à son état, lui offriront quelque petit remède, lui apprendront qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes: ils lui enseigneront l'Incarnation, l'existence du Ciel, de l'enfer, l'aideront à former un acte de contrition de tous ses péchés, puis ils verseront sur son front l'eau sainte: et le lendemain, s'ils repassent, ils apprendront ordinairement que le baptisé de la veille n'est plus de ce monde. Quelquefois cependant ils survivent et alors on avise au moyen de compléter leur instruction. Comme le nombre en augmente toujours, on a résolu de destiner une maison pour les rassembler à certains jours, et pour les instruire, leur faisant pratiquer tous les devoirs d'un bon chrétien. Quant aux riches, on les aborde plus difficilement. Il faut quelque chose d'extraordinaire, souvent même Dieu devra s'en mêler directement pour les ramener à la religion. Il n'y a pas un mois il est arrivé un fait de ce genre. Un marchand païen de Chang-hai avait depuis quelque temps une maladie généralement connue sous le nom de maladie du diable et désignée comme telle par les païens eux-mêmes. Comme la femme de l'Evangile il avait déjà dépensé entre les mains des médecins une bonne partie de sa fortune, et aussi infortuné qu'elle, il n'avait reçu de l'art aucun soulagement. La Providence avait placé chez lui, comme employé, un chrétien du Kiang-si, qui vint à son tour lui offrir un remède plus efficace. « Si vous voulez guérir d'une semblable maladie, lui dit-il, vous n'avez de secours à espérer que de la religion chrétienne. Il faut aller à l'église de Yan-Kin-pan, faire votre prière à Dieu, puis boire de l'eau bénite que vous rencontrerez près de la porte. L'église indiquée était celle de nos Pères dans la concession française de Chang-hai. Le malade s'y rend donc, y fait la cérémonie indiquée, puis s'en revient entièrement guéri. Depuis il étudie la religion, résolu à se faire chrétien aussitôt que son instruction pourra le permettre. J'aurais encore à vous raconter plus d'un fait de ce genre, si j'étais au courant de ce qui s'opère dans les Districts; mais pour le moment je suis bien pauvre de ce côté. Toutefois vous apprendrez avec plaisir qu'une lettre du P. André nous donne de bonnes nouvelles de Ngan-Kin. La position a été difficile à conquérir, comme vous avez pu le voir dans les lettres du P. de Carrère, ou dans celles plus récentes du P. Heude et du P. Seckinger. Mais aujourd'hui tout y va bien. Au moment où nous écrivit le P. André, il s'y trouvait seul, gardant la position. C'était l'époque des examens militaires, ordinairement occasion de troubles,

mais cette fois tout s'est très-bien passé. Le P. André a fait les frais de représentation auprès des nombreux visiteurs que la curiosité ramenait à la nouvelle maison européenne. C'est bien joli, disaient les uns; c'est bien beau disaient les autres. Un lettré entre autres, qui attend une place de Tao-tai, passa plus d'une heure avec le P. André, heureux de voir des livres européens, une écriture européenne, du papier, des plumes, etc. ... il se retira très-satisfait de sa visite, promettant au Père de lui envoyer des livres chinois. Quant à la religion, hélas! bien peu entament ce chapitre, et s'ils le font, ce n'est pas toujours sérieux. L'opposition diminue toutefois, et la religion semble devoir enfin pénétrer dans ce dernier retranchement du paganisme. De temps en temps cependant on en vient encore aux voies de fait avec nos Missionnaires, comme l'ont dernièrement éprouvé le P. Seckinger et le P. Heude. Ils faisaient un voyage dans le sud du Ngan-hoei, région encore entièrement païenne, où l'on n'est guère habitué à voir ni Missionnaires ni Européens. Ils passaient par une ville où les ouvriers sont nombreux à cause du voisinage de quelques fabriques de porcelaine. Reconnaître deux Européens était chose facile, malgré le costume chinois; on commença par les saluer de l'insulte ordinaire « Diables d'occident »; mais on ne s'en contenta pas et bientôt les tuiles vinrent rendre frappant ce premier argument. Le P. Heude en reçut deux, et l'un des catéchistes, un plus grand nombre. On envoya ce dernier porter plainte au tribunal et nos Pères continuèrent leur voyage apostolique, allant chercher ailleurs une terre moins ingrate. —— Ce fait nous a été rapporté par le P. Chen-Léang, revenu dernièrement du Ngan-hoei. Toutefois il est resté jusqu'ici à l'état de fait particulier, et ces dispositions hostiles ne se sont pas manifestées sur d'autres points. ——

Les jours derniers j'apprenais un trait assez remarquable qui montre combien la Providence aime à se servir des instruments les plus faibles. Dans le district de Som-Kiang, dont est chargé le P. Adinolfi, se trouvait une région encore inexplorée, du moins en ce sens qu'on n'y comptait pas de chrétiens et qu'il était difficile d'y jeter les premières semences de la religion. C'était sur les bords du grand lac appelé par les Chinois Ta-hou. Pour l'évangélisation de ce pays, le P. Adinolfi avait compté sur les talents et le dévouement du P. Ju, prêtre chinois que le Status venait d'attacher à son district; mais dès le commencement de Septembre, le P. Ju revenait malade à Tsom-Ka-dou, et 8 jours après il succombait, à peine âgé de 40 ans. Le P. Adinolfi s'était encore adressé à une barque chrétienne qui s'était mise en mesure de répondre à son appel. Mais voilà que le batelier meurt à son tour. Dieu cependant envoya au Père l'instrument dont il voulait se servir: C'est une vieille femme que l'on rencontrait autrefois chez nos Carmélites auprès desquelles elle semblait remplir les fonctions de portière. Elle est partie pour le grand-lac et comme elle avait quelques notions de médecine, elle s'est installée au nom de la science dans une famille païenne. Les malades ont commencé à venir, et les guérisons opérées n'ont pas tardé à étendre au loin la réputation de la vieille chrétienne. Profitant de l'ascendant déjà acquis, elle a orné la maison où on l'avait reçue des images religieuses du P. Vasseur, et un jour qu'on lui amenait une jeune enfant malade, elle s'est contentée de la faire agenouiller devant l'image de la Ste Vierge, de faire une prière, et la malade s'est trouvée guérie. Comme on demandait au maître de la maison pourquoi il laissait étaler chez lui ces images d'une religion étrangère: « Mais, répondit-il, si la vieille mère est chrétienne, est-ce qu'elle n'a pas le droit de suivre sa religion? » Une autre fois qu'on venait réclamer de l'argent pour une certaine taxe à moitié superstitieuse, sans lui en parler, il a voulu payer pour elle, la tirant par là d'une position embarrassante. Enfin les autorités locales ont donné, d'elles-mêmes, un brevet de capacité à notre vieille chrétienne; en ce pays ce n'est nullement nécessaire pour exercer l'art médical, et c'est seulement un témoignage accordé à un talent supérieur. Aujourd'hui on vient même des autres provinces pour consulter la Médecine des bords du grand-lac: et vous concevez qu'elle profite de ce renom inespéré pour préparer le règne de Dieu et jeter la semence dans les âmes. Tous ces détails m'ont été donnés par un Scolastique chinois dont la famille habite à quelques lieues de cette contrée. ——

22 Novembre. —— Ce matin nous avons reçu la visite d'une des célébrités de la Chine. C'est le fameux Tsen-Ko-fan, Vice-roi du Tché-ly lors des évènements de Tien-tsin, et chargé plus tard de remplir dans notre province les mêmes fonctions, après que Ma-tche-tai (l'ancien vice-roi) eût succombé sous le poignard d'un assassin. L'arrivée d'un si haut fonctionnaire en notre ville a été tout un évènement; les navires chinois et même européens semblaient n'avoir pas assez de canons pour le saluer; pendant plusieurs jours c'étaient des démonstrations continuelles. Le Grand homme a tout naturellement reçu la visite des autorités de l'endroit, et Monseigneur s'est présenté à son tour pour lui offrir ses civilités. Le premier abord a paru moins favorable; mais l'amabilité n'a pas tardé à se montrer chez le Vice-roi, et Monseigneur est revenu content de cet entretien. Quelques heures après le Grand homme honorait notre maison de sa présence, remplissant par là nos chrétiens d'une joie indescriptible, et les païens d'admiration. Il est difficile de se faire une idée de l'honneur qui s'attache en Chine à une visite de ce genre. A l'extérieur du reste, tout contribue à en rehausser l'éclat. Le vice-roi traverse les rues de la ville accompagné d'une nombreuse escorte; cavaliers et fantassins, dans les costumes les plus divers, ouvrent ou ferment la marche, pendant que le Grand homme vient au milieu, dans une chaise à six porteurs, richement décorée: les plus hauts fonctionnaires de la province qui viennent après lui, n'ont droit qu'à une chaise à 4 porteurs. Dans un pays où les rites ne permettent pas une épingle de plus que ne le porte la condition de chacun, et où l'on ne juge que par l'extérieur, ces démonstrations extraordinaires produisent un merveilleux effet. Monseigneur nous a répété plusieurs fois qu'il était très-heureux de cette visite, il en remerciait d'autant plus le bon Dieu qu'il

était moins porté à l'espérer. Quant à notre maison, elle avait pris ce jour là un petit air de fête, un arc de triomphe avec des inscriptions, et puis de distance en distance, jusqu'à la maison principale, des tentures également avec des inscriptions décoraient le passage du Grand homme. Il a visité toute la maison, a demandé même à voir l'église, où il a paru écouter avec plaisir les explications qui lui ont été données pour les différents autels, les tableaux, les statues, etc.. On a joué de l'orgue; il en a paru très-content. En somme, il semble s'être retiré satisfait: et quels que soient les motifs qui l'aient dirigé dans cet honneur rendu à notre religion, ce que j'ignore entièrement, le bien produit dans les régions inférieures n'en sera pas moins réel; les païens n'en auront que plus d'estime pour la religion chrétienne et les fidèles plus d'attachement à leur sainte foi. ——— 27 Septembre. ——— Hier, comme nous quittions Tom-Ka-Dou pour aller prendre à Zi-Ka-Wei notre grand congé, Mgr Ridel s'y présentait avec un de ses séminaristes. Chassé de la Corée par la persécution, il en est ensuite devenu le vicaire apostolique, mais sans pouvoir entrer dans son vicariat; et depuis plusieurs mois qu'il est en Chine, il a constamment rencontré tout passage fermé. L'expédition américaine qui semblait devoir ouvrir les portes de ce royaume, est restée sans résultat: tout ce qu'elle a produit pour la religion, c'est d'amener à Chang-hai quelques chrétiens coréens heureux de se soustraire à la persécution, mais qui n'ont nul moyen de subsistance. ——— 28 Octobre. ——— Il est 6 heures du soir; six hommes nous apportent un malade à l'extrémité qui demande l'extrême-onction. Ces pauvres gens ont voyagé toute la journée pour trouver un Père; c'est après avoir fait 50 lys qu'ils sont enfin arrivés ici. L'un d'eux a été gravement mordu à la jambe par un chien furieux, le sang coule en abondance: le brave homme ne s'occupe pas de sa blessure, mais bien de préparer son vieil oncle à recevoir les derniers sacrements. Le lendemain, malgré la pluie qui tombe en abondance, nos 6 porteurs se remettent en route, le malade garanti de la pluie par une simple natte, et le blessé traînant par derrière, souffrant, mais tout fier d'avoir trouvé pour son oncle ce qu'il était venu chercher de si loin et au prix même de son sang.

Pé-tché-ly. —— Extrait des Missions Catholiques. —— Pé-tché-ly Oriental et Kiang-nan (Chine)

I. Le R. P. Leboucq nous écrit de Ho-Kien-fou (Pé-tché-ly Oriental), le 1er Septembre 1871. —— « En Chine, nous éprouvons le contre-coup de vos malheurs. Bien que la persécution ne soit pas précisément officielle, et qu'elle ne sévisse qu'avec certains ménagements, nous n'en traversons pas moins une époque critique. Les infortunes de la France ont comblé de joie nos ennemis du Céleste Empire. Ils se font un plaisir cruel de nous demander sur les désastres de notre malheureuse Patrie, des renseignements qu'ils connaissent déjà parfaitement, grâce aux sources d'information allemandes ou anglaises qui leur sont toujours ouvertes; c'est une torture morale à laquelle ils sont heureux de nous soumettre en attendant l'autre. Le ton ironique, le regard moqueur, l'expression et le jeu du visage de ces Chinois, quand ils m'arrachent, l'un après l'autre, ces aveux si durs à mon patriotisme, me rendent malade. J'aimerais mieux cent fois la cangue et le rotin. Nous rencontrons chez les mandarins une froideur, une défiance auxquelles, depuis longtemps, nous n'étions plus accoutumés. Que sera-ce donc, quand le gouvernement chinois saura, par son propre ambassadeur, tout ce dont celui-ci a été le témoin pendant son séjour en France? Pourquoi faut-il qu'on ait conduit ce diplomate à Versailles, à 6 lieues de Paris, comme pour lui faire contempler de plus près le lamentable spectacle des hontes, des opprobres et des crimes, dont la guerre étrangère et la guerre civile ont couvert cette France qui nous est si chère! —— En attendant les calamités que l'avenir peut nous réserver, nous avons en ce moment une rude épreuve à subir. Le Pé-tché-ly vient de se voir comme enseveli sous une pluie diluvienne. Nos champs et nos récoltes ont disparu sous les eaux. Plus de chemins, grands ou petits, pour les voyageurs; nous parcourons les vastes plaines de notre mission en barque ou sur des radeaux faits de bottes de paille attachées ensemble. Ce dernier système de locomotion n'offre ni inconvénients ni dangers à ceux qui l'emploient, quand ils savent nager. Pour les autres, il n'est pas plus rassurant que de raison. Ces radeaux, auxquels vous confiez votre personne et vos petits bagages, flottent parfois assez bien, mais le plus souvent ils plongent et nous avec eux, et vont se fixer dans la boue, à 5 ou 6 pieds de la surface liquide. —— Les difficultés ou même les dangers d'un voyage en temps d'inondation ne seraient rien, s'ils n'étaient l'avant-coureur d'autres maux plus grands et inévitables. La disette et la plus affreuse famine, conséquences nécessaires de ce premier désastre, sont à nos portes. Nous en subirons cette année les privations au même degré que nos chrétiens.

« Malgré le terrible contre-coup donné à toutes nos missions par les massacres de Tien-tsin (juin 1870) des succès très-consolants ont couronné nos travaux. Nous comptons, cette année, 1333 adultes baptisés, 1928 catéchumènes, 3533 baptêmes d'enfants de païens moribonds. Le nombre total de nos chrétiens s'élève, au moment où je vous écris, à 20519. En 1867, il ne s'élevait qu'à 15019; c'est donc, en trois ans, un accroissement de 3500 adultes. Nos sueurs, vous le voyez, ne tombent pas sur un sol ingrat. Priez Dieu de le rendre encore plus fertile.

II. A la date du 4 Octobre dernier, le Kiang-nan jouissait d'une tranquillité complète. Trois années de paix et d'abondantes récoltes ont répandu dans toute la province l'aisance et le bien-être. Le nombre des misères à soulager s'est abaissé en proportion, et les orphelinats ne regorgent plus de pensionnaires, comme au temps de la guerre civile. L'administration et la classe des lettrés est tout aussi hostile ici aux Européens que dans le Pé-tché-ly, mais pour le moment, il n'y a rien à craindre. Les Chinois sont d'habiles gens, ils voient que l'heure d'exécuter leurs projets hostiles n'est pas encore venue, ils l'attendent et l'attendront patiemment, mais sans cesser de se préparer à la lutte. Ils arment de fusils à tir rapide leurs soldats instruits et dirigés par des Français, des Anglais et des Prussiens. Ils montent et organisent de magnifiques arsenaux à l'européenne, où l'on fond des canons rayés et où l'on met sur le chantier de grands vaisseaux de guerre mûs par la vapeur. Lorsqu'ils se croiront prêts, ou même, si avant de l'être entièrement, une guerre nouvelle, éclatant en Europe, paralyse les forces des puissances occidentales, on verra ici de belles choses. Les niais ou les ignorants comprendront alors, mais trop tard, que la haine des gouvernants du Céleste-Empire avait en vue tout autre chose que l'expulsion des Missionnaires. Elle ne sera satisfaite que par l'expulsion totale des étrangers dont la supériorité scientifique blesse l'orgueil des mandarins infatués d'eux-mêmes. C'est ce but qu'elle poursuit, et elle ne se reposera que lorsqu'elle l'aura atteint, ou qu'elle se sera convaincue de sa radicale impuissance. —— Le fameux memorandum, lancé en guise de ballon d'essai, reste à l'état de lettre morte, et il n'en sortira que si la diplomatie européenne a la simplicité de lui donner de l'importance en consentant à prendre au sérieux ce tissu de griefs imaginaires, de sottes calomnies et d'insolentes revendications contre les droits acquis en vertu de traités solennels librement consentis.

Lettre du R. F. Séraphin Couvreur au F. Dewyelle à la Providence (Amiens). — Tchang-Kia-tchouang, le 18 Août 1871.

Mon cher Frère. —— P. C. —— Vous êtes bien aimable, au milieu des malheurs et des inquiétudes de tout genre qui vous assiègent dans notre infortunée France, d'avoir pensé à vos frères éloignés et de leur avoir envoyé des nouvelles. En récompense de votre charité, vous auriez droit à une lettre des plus intéressantes; mais que dire d'intéressant, quand toutes les journées se ressemblent, et quand, par une Providence spéciale, dans le cours de toute une année on a été préservé de tout accident fâcheux et même de toute alarme? Au lieu de vous raconter des anecdotes, qui ne vous apprendraient rien, j'essaierai de vous tracer une esquisse de la vie du Missionnaire au Tché-ly; mon travail, tout simple qu'il sera, ne sera peut-être pas inutile; peut-être même offrira-t-il l'intérêt de la nouveauté dans certains détails qui jusqu'ici auraient été laissés dans l'oubli.

Notre petite mission compte environ 20000 chrétiens, sur une étendue de pays qui peut avoir 80 ou 90 lieues de long sur 30 lieues de large. Les Missionnaires qui visitent ces chrétiens sont au nombre de 11 dont un prêtre chinois. Comme vous le voyez, c'est un peu moins de 2000 chrétiens pour chaque Père. Chaque Missionnaire, pour évangéliser son troupeau et administrer les Sacrements, doit se transporter dans 40 à 50 localités, distantes entre elles de 2, 3, 4 Kilomètres, quelquefois de 20 ou 25 Kilomètres. Les voyages se font dans de petites voitures couvertes, où l'on a juste la place nécessaire pour mettre sa chapelle, son lit et son petit trousseau avec sa personne. Ces voitures sont traînées soit par des mulets, soit par des ânes, soit par des bœufs ou des vaches. A être conduit par des vaches on ne va pas vite; mais on n'en est pas plus mal; le cahot du char en est moins dur, et on peut réciter son bréviaire ou étudier à loisir. Les chemins sont toujours bons, excepté après les grandes pluies qui tombent en Juillet; aux autres époques de l'année, le temps est toujours sec, et les chemins le sont aussi. En arrivant dans une chrétienté, pendant que le catéchiste met ordre aux bagages, le Père se rend à la chapelle, où il trouve les chrétiens réunis, et il les bénit. Quelques-unes de ces chapelles sont assez bien bâties et ne seraient pas dédaignées dans nos villages de France. La plupart ne sont que de simples chambres, les unes appartenant en commun à la chrétienté, les autres prêtées par les propriétaires chrétiens. Un autel, ordinairement en maçonnerie, quelquefois formé d'une table recouverte d'un linge, quelques images, font tout l'ornement de ces modestes sanctuaires; quand la propreté y règne, on est heureux; mais bien souvent le premier soin du Père, après avoir donné la bénédiction aux chrétiens, doit être de prendre la direction des balais, et de donner des ordres pour le nettoyage du sol et des murs. —— En sortant de la chapelle, le Père est introduit dans une chambre, qui quelquefois appartient à la chrétienté, mais qui plus ordinairement est cédée par une famille pour le temps de la mission. Cette chambre n'est pas un palais; et on n'y trouve pas beaucoup d'espace pour se promener. Presque la moitié est occupée par le Kang espèce de long fourneau en briques, haut d'environ 70 centimètres, qui sert de lit, et qui est chauffé en hiver; un 3e quart de la chambre

est prise par une armoire et une ou deux tables ; reste un 4me quart pour le fauteuil en bois sur lequel s'assied le Père, et pour les visiteurs. Cette chambre a au moins l'avantage d'être assez élevée. Les Chinois ne bâtissent jamais d'étages ; mais leur rez-de-chaussée est d'ordinaire assez haut. Les constructions sont en briques non cuites, qui sont seulement séchées au soleil ; les maisons un peu riches sont revêtues à l'extérieur d'une couche de briques cuites, et surmontées d'une haute galerie. Les villages n'ont pas plus vilaine apparence que nos villages de France ; on trouve même, quand on s'approche du midi de la France, beaucoup de villages qui sont incomparablement plus malpropres et plus mal bâtis que les villages du Tché-ly. Il n'y a presque pas de hameau qui n'ait une ou deux maisons annonçant de l'aisance. Mais ce n'est pas à cette enseigne qu'il faut chercher les chrétiens, sauf de rares exceptions : jusqu'ici « Pauperes evangelizantur. » —— Quand le Père a pris possession de sa chambre, les chrétiens viennent le saluer par de grandes prostrations, et lui demander des nouvelles. En ce moment ils interrogent beaucoup sur l'affaire de Tien-tsin, et sur les affaires de France, dont tous les Chinois sont instruits. Nous tâchons de rassurer nos chrétiens, et nous passons vite à d'autres questions moins désagréables et moins embarrassantes pour nous. —— En quoi consiste le travail du Missionnaire dans chaque chrétienté ? Le matin à la messe il déploie les richesses de son éloquence devant un auditoire qui varie de 10 à 100 personnes, et qui, par extraordinaire, peut quelquefois s'élever un jour de grande fête à 150 ou 200, quelquefois 500, 1000 personnes. Dans la journée, une ou deux fois, il réunit les enfants pour l'explication du catéchisme, et il peut y convier aussi les grandes personnes. Puis il entend 10, 15 ou 20 confessions par jour. Le reste du temps est employé à causer avec les fidèles, à traiter de certaines affaires, comme, par exemple, de l'érection ou de la réparation d'une chapelle, de l'ouverture d'une école pour les enfants ; enfin il est bon de ne pas négliger entièrement l'étude de la langue écrite. Par intervalles, on viendra vous chercher pour porter les derniers Sacrements à un malade ; mais cela assez rarement ; sur 2000 âmes qui sont à la charge d'un Missionnaire, il n'en meurt pas tous les jours une demi-douzaine. Voilà notre besogne ordinaire en mission. Vous voyez qu'elle est des plus simples, des plus humbles, et qu'elle est loin d'être accablante. —— Et la conversion des païens, on ne s'en occupe donc pas ! — Oui, nous nous en occupons ; mais jusqu'à présent le zèle est obligé de se renfermer dans des limites très-étroites. Nous ne pouvons pas aller nous-mêmes chercher les païens, prêcher sur les places publiques, distribuer, comme font quelques ministres protestants, des bibles dans les foires ; nous exciterions la risée du public en pure perte. Tout se borne pour nous à tâcher d'attirer les païens par les chrétiens ; les chrétiens étant en rapports journalier avec les païens, causent de religion, et par leur exemple, encore plus que par leurs paroles, font naître le désir d'embrasser la Religion chrétienne. Leur influence serait encore incomparablement plus grande, s'ils appartenaient à une classe moins pauvre de la société. Dans un pays, où l'orgueil est si développé, et où tout l'honneur est aux richesses et aux dignités, les chrétiens étant pauvres et sans instruction, la religion ne peut pas être en honneur. Malgré cette difficulté, il y a des conversions, surtout dans les pays habités par les nouveaux chrétiens ; les anciens chrétiens nous amènent peu de catéchumènes ; les païens de leurs villages sont habitués à les voir, ils ne leur font pas la guerre, ils les laissent en paix pratiquer la religion, mais ils n'ont pas le désir de les imiter. Cette année encore, bien que l'affaire de Tien-tsin ait jeté partout la terreur, notre mission compte plus de 1300 baptêmes d'adultes. Ainsi la conversion des païens est loin d'être tout à fait négligée. Mais c'est une œuvre qui avance lentement. Les chrétiens y travaillent concurremment avec les Missionnaires ; les chrétiens amènent les païens au Père pendant le temps de la Mission ; le Père encourage ceux qui désirent le baptême, les interroge sur le catéchisme et les prières, et pourvoit aux moyens de les faire instruire. —— Après avoir passé 7 ou 8 jours, quelquefois seulement 1 ou 2 jours dans un endroit, selon le nombre des chrétiens, on le quitte pour se rendre dans un autre. Ainsi se passe toute l'année, sauf le mois de juillet qui est le mois des vacances. Quand toutes les missions sont terminées, le temps qui reste est employé à visiter une seconde fois les principales chrétientés. Les fidèles ont ainsi la facilité de s'approcher des Sacrements plusieurs fois dans l'année. —— Mais ne meurt-on pas de faim dans un affreux pays comme la Chine ? — La Chine n'est pas un pays plus affreux que les autres. Au Tché-ly le sol est très-fertile, et on y trouve à peu près tous les produits de l'Europe, et de plus, beaucoup de choses qu'on n'a pas en Europe. Blé, orge, millet, sarrazin, maïs, riz, sorgo, sésame ; voilà pour les grains. Raisin, poires, pêches, abricots, jujubes, voilà pour les fruits. Les animaux dont la chair sert de nourriture sont, le bœuf, le mouton, le porc, différentes espèces de volailles, telles que poules, canards, pigeons. Mon énumération est fort incomplète : je veux seulement vous prouver que les vivres de tout genre ne manquent pas. Elles sont d'ailleurs à très-bas prix ; et les Chinois ne font pas mal la cuisine. —— Vous voyez qu'on peut être Missionnaire en Chine sans se croire un héros et sans avoir besoin de déployer tous les jours des vertus héroïques. On a beaucoup exagéré les privations, les fatigues, les souffrances de cet apostolat. Sans doute il y a à souffrir. Il faut vivre continuellement avec des gens grossiers et ignorants ; il faut supporter, sans avoir l'air de s'en apercevoir, leurs importunités ; n'être pas trop délicat sur l'article de la propreté ; il ne faut pas trop se formaliser de défauts que nous ne sommes habitués à rencontrer ni si souvent, ni au même degré chez les Européens, tels que le manque de droiture et de franchise. Ce sont de petites croix semées sur le chemin du Missionnaire ; elles ne sont pas si lourdes qu'on se l'imagine, et serait bien délicat qui s'aviserait de s'en plaindre. Pour s'y soumettre de bon cœur, la vertu la plus vulgaire suffit. —— Savez-vous quels sont ceux qui se trouveraient mal ici ? Ce seraient ceux qui viendraient dans l'espoir de trouver des aventures, de voir et d'entendre de l'extraordinaire, ou de devenir

eux-mêmes des hommes extraordinaires dans la carrière apostolique. Il n'y a rien de plus prosaïque que ce pays, que l'esprit et les mœurs de ses habitants, rien de plus prosaïque que les voyages et les occupations du Missionnaire; rien de plus modeste et de plus humble que les fruits de son zèle. S'il se fait quelques conversions, ordinairement ce n'est pas même le Missionnaire qui en est l'instrument, ce sont les chrétiens. Le Missionnaire n'est qu'un catéchiseur, un baptiseur, un confesseur. Quiconque sera content de remplir un rôle si modeste, sera très heureux en Chine; il trouvera qu'on y est très bien, pour l'âme et pour le corps, et il y travaillera utilement au salut des âmes. Si de plus c'est un saint, il suscitera des saints, et opérera des conversions par milliers. S'il n'a qu'une vertu ordinaire, ses travaux porteront moins de fruits; mais ils en porteront et même beaucoup. —— Parmi les épreuves du Missionnaire je n'ai pas mentionné la langue chinoise. C'est certainement une épreuve. Ceux qui débutent, doivent se résigner à souffrir un peu pendant deux ans. On ne comprend pas tout ce qu'on entend; et on a peine à faire comprendre ce que l'on veut dire. Tous les Pères sont d'avis que, passé deux ans, on connait suffisamment la langue pour la comprendre et la parler très facilement. Il faut beaucoup moins de temps pour se mettre en état de confesser, de faire le catéchisme et de donner des missions. Les nouveaux arrivés qui essaient leurs ailes pour la première fois et qui s'en vont au District faire des missions, savent à peine quelques mots du langage parlé, attendu qu'on ne peut guère apprendre à parler à la résidence. On apprend dans le district en prêchant, en causant, en confessant; pour commencer, il suffit de savoir un petit nombre des mots les plus usités dans la conversation, et d'avoir quelques questions pour aider les pénitents au confessional. —— L'étude que les nouveaux venus font à la résidence, c'est l'étude des livres. La langue écrite, comme vous l'avez entendu dire, diffère beaucoup de la langue parlée. Cette étude demande du temps; il faut même la continuer toute la vie, si l'on ne veut pas oublier rapidement. Mais on peut y faire de grands progrès assez vite et sans trop de peine, si l'on suit une bonne méthode. M. Stanislas Jullien, professeur de langue chinoise à Paris, enseigne une excellente méthode; en se servant de ses livres, on peut apprendre la langue écrite aussi facilement en France qu'en Chine: ici nous n'avons guère d'autre secours que ses ouvrages, du moins pour commencer. Depuis 6 mois j'ai un charmant petit compagnon d'étude. C'est un jeune homme de 18 ans qui n'a pas étudié beaucoup, mais qui est fort intelligent. Dans un de nos collèges de France, il passerait certainement pour l'un des élèves les plus intelligents. J'ai fait sa connaissance dans son village au moment de la mission, et je l'ai pris pour catéchiste. Dans mes temps de loisir, je tâche de déchiffrer, à l'aide d'une traduction les livres classiques chinois, puis je les lui explique, et lui m'apprend la langue parlée. Quand nous sommes fatigués de ce travail, nous nous reposons dans la lecture des ouvrages chrétiens, qui sont incomparablement plus faciles à comprendre. Il est très causeur, comme tous les Chinois, et il a une quantité prodigieuse d'histoires qu'il raconte fort agréablement. Ses histoires ont le double avantage de me délasser l'esprit, et de me mettre au courant des idées et des usages qui ont cours en Chine. —— Je vais bientôt recommencer ma tournée de Missionnaire. Il y a déjà 18 jours que le mois de nos vacances est écoulé, et je suis encore à la résidence, ainsi que la plupart de nos Pères. Les pluies abondantes et fréquentes qui sont tombées dans la dernière quinzaine, nous ont retenus ici. Les rivières et les canaux sont débordés, et il y a de grands lacs au milieu des terres cultivées. Les chemins sont devenus des rivières. Beaucoup de nos villages sont dans l'eau; pendant un ou deux mois je serai obligé de voyager en barque dans les endroits où l'on se sert ordinairement de voitures. Veuillez, etc.

S. Couvreur S. J.

Extrait d'une lettre du P. Petitfils. —— *Hao-tsuen, 27 janvier 1872.* —— Le 31 Decembre dernier, trois mandarins de la ville de Thien-Shien étaient venus offrir leurs vœux de 1er de l'an à la résidence. Le P. Leboucq en qualité d'introducteur les conduisit à la chapelle, qu'ils manifestèrent l'intention de visiter. Là, ils admirèrent surtout l'autel, travail artistique du F. Winsbach, autel surmonté d'une belle statue du Sacré-Cœur qui porte encore l'empreinte, mais légère, du fer des Rebelles qui nous visitèrent en Février 1868. Le P. Leboucq leur dit que c'était là l'image de Celui que nous adorons, et il ajouta que comme c'est faire honneur à ses amis que d'honorer ce qu'ils vénèrent, ce serait à eux mandarins une gracieuseté à faire à tous les Missionnaires de Thien-Shien que de saluer cette statue. Nos grands hommes Chinois ne se le firent pas dire deux fois et, revêtus de tous leurs insignes, firent les 3 Koto et les 9 prosternements, absolument comme s'ils eussent été devant l'Empereur. Je dois ajouter qu'auparavant, le P. Leboucq avait fait étendre devant l'autel un tapis sur lequel ils firent leurs prostrations à Notre-Seigneur. Après cette cérémonie l'un des Chinois qui accompagnaient le Père, faisait cette réflexion: " Voilà 3 mandarins qui, dans le cours de leur vie n'ont jamais fait une meilleure action." Priez, mon bien cher Frère, pour que ces 3 mandarins achèvent de rendre cette action tout à fait bonne, en se convertissant.

Ces visites des mandarins font le plus grand bien à notre Mission, et croyez bien que si ....

. . . . le prestige de la France avait ici disparu; les échanges de politesse et de bons rapports ne seraient ni si intimes, ni si fréquents. Et c'est encore ce prestige de notre France, toujours le Ta-ta-Ko (La Grande France) comme nos Chinois l'appellent, qui protège les Missionnaires de Chine, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Les événements d'Europe n'ont donc pas eu ici tout le retentissement que nous aurions pu en redouter. Dans notre Tché-ly nous sommes loin dans l'intérieur des terres et c'est un bienfait. Les Chinois se préoccupent beaucoup du voyage du Tsem-Yo: ce voyage de leur ambassadeur est un bien; païens et chrétiens se disent que la France est toujours puissante puisque les Ta-jen de leur puissant Empire et l'Empereur lui-même, ce Fils du Ciel sont obligés de compter avec elle. M. de Rochechouart, qui est le promoteur de ce voyage du Tsem-Yo, et nos diplomates français, qui se sont montrés difficiles pour traiter avec ce grand homme Chinois, ont été bien inspirés! Ces sages lenteurs apportées aux conférences diplomatiques avec son ambassadeur, sont un excellent moyen pour faire comprendre au fils du Ciel que son prestige en France n'égale pas celui que la France, même (momentanément) vaincue, possède en Chine. Aussi nos Chinois redoutent-ils une guerre avec la France et les autres Puissances lésées dans le massacre de Tien-tsin. Tien-tsin est toujours tenu en respect par des navires de guerre Européens et ces navires rassurent peu les Tien-tsinois, dont la conscience, depuis leur grand méfait de 1870 n'est guère tranquille. Cette année qui vient de finir leur a été funeste. Beaucoup de leurs maisons ont été renversées, bien des personnes ont été écrasées, sous les décombres ou ensevelies au sein des eaux. A 10 lieues à la ronde, les récoltes ont été détruites et la famine arrive à grands pas: devant elle, de nombreux Chinois, les mêmes qui, en 1870, ont poussé au massacre, s'organisent maintenant, en se voyant sans ressources, en bandes connues sous le nom tout rassurant de Kan-tao-houé (Compagnie du sabre qui coupe bien). Ces honnêtes voleurs qui détroussent les voyageurs n'attentent qu'à la vie de ceux qui leur résistent. Quelques-uns de cette compagnie d'élite parcourent, les uns à pied, les autres à cheval, une partie du terrain que j'évangélise. Priez pour que je ne tombe pas entre leurs mains.

La lettre suivante du même Père . . . a été adressée au R. P. Provincial. —— Wan-jin-Kia-tchuang, le 19 Avril 1872.

La cellule, d'où je vous écris, était naguère habitée par un bonze; et voici à quel coup de la bonne Providence je dois d'être installé dans l'ancienne demeure d'un serviteur de Fo et d'un moine bouddhiste. —— Il y a une dizaine d'années, un habitant d'un village voisin, sorcier de son métier, et, de plus, peintre décorateur d'idoles et de pagodes, se convertit à la vraie foi. Voulant faire partager à d'autres la grâce qu'il venait de recevoir, il transporta ses pénates à Wan-jin-Kia-tchuang, où il comptait quelques parents, et, s'improvisant prédicateur, exposa de son mieux, aux païens qui consentaient à l'entendre, les principales vérités du catholicisme et les erreurs grossières de leur religion. Notre homme, connaissant à fond la théogonie bouddhique, ne tarissait pas sur ce dernier point. Dieu bénit la prédication du nouvel apôtre; beaucoup de païens abjurèrent leurs erreurs, et ceux qui furent trouvés suffisamment instruits reçurent le baptême. Aujourd'hui Wan-jin-Kia-tchuang compte 141 néophytes, sans parler d'un certain nombre d'autres actuellement englobés dans des chrétientés nouvelles formées du démembrement de la nôtre. —— Les chrétiens s'étant ainsi peu à peu assez multipliés pour constituer dans le village un groupe considérable, il leur vint en pensée de demander le partage, entre eux et leurs concitoyens idolâtres, des propriétés communales consacrées au culte. Ces propriétés ayant été construites ou achetées à frais communs par tous les habitants, à une époque où le village ne comptait pas un seul chrétien, ceux d'entre eux qui s'étaient convertis avaient bien le droit de rentrer en possession des déboursés faits autrefois par eux en faveur d'une religion qui n'était plus la leur. Ce droit était d'ailleurs assez important, pour qu'on ne négligeât pas de le faire valoir; car les propriétés en question se composaient d'une pagode, d'une bonzerie aux nombreuses cellules encloses de trois cours, et de 60 arpents de bonnes terres. —— Cette revendication des chrétiens donna lieu, comme on devait s'y attendre, à des discussions qu'on put croire un moment ne devoir jamais se terminer: L'accord toutefois finit par se faire, et le partage s'accomplit avec une irréprochable équité. Tout d'accord, la pagode fut laissée aux païens, avec ses idoles de toutes formes et de toutes couleurs, rangées en demi-cercle sur une estrade au fond de l'édifice sacré. Ces Pou-sahs, comme tous ceux qui ornent les temples de Fo, se font remarquer par leur ventre monstrueux (emblème du bonheur); par de longues et larges oreilles (signe d'intelligence); et par leurs yeux aux regards menaçants. Bien qu'ils soient bariolés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, c'est cependant le rouge qui domine. Le rouge fascine le Chinois, qui, à la vue d'un objet teint en écarlate, ne manque jamais de s'écrier: "Hao-Kine tili-hui (C'est terriblement beau)!" Mais il n'y avait plus rien là qui pût séduire nos catéchumènes; aussi, de tout le mobilier du temple, n'acceptèrent-ils qu'une cloche sur les deux qu'il possédait. C'est elle qui maintenant les convoque à la prière. Ce premier point réglé, les autres ne souffrirent plus de difficulté. Trente arpents de terre, deux des cours de la bonzerie, et 12 cellules sur 24 furent adjugés

sans conteste à nos catéchumènes, pour en faire tel usage qui leur plairait. — C'est une de ces 12 cellules que j'occupe en ce moment. Elle est très-sombre, car ma fenêtre ouvre sur le mur de la pagode qui, n'en étant éloigné que de 3 pieds, la domine et l'aveugle ou peu s'en faut. Je vis donc dans le voisinage immédiat de cette assemblée de Mo-Koné (Démons) auxquels, le 1er et le 15 de chaque lune, le bonze vient offrir son encens et ses prières. Ce bonze est un brave homme, qui s'acquitte de ses fonctions sacrées machinalement et par forme de métier. Il ne nous garde aucune rancune; à l'occasion il se montre même plein de politesse et de prévenances pour votre serviteur. Jugez-en par le trait suivant. Dernièrement, j'arrivais à l'improviste à Wan-jin-Kia-tchuang; aucun de mes chrétiens n'était donc là pour me recevoir. Le bonze accourt aussitôt, prend mon cheval par la bride, l'attache à un arbre devant la pagode et se hâte ensuite d'aller prévenir mes chrétiens de la venue du Las-ié (Missionnaire). Que notre divin Maître le récompense de sa bonne action en ouvrant ses yeux à la lumière de l'Evangile! —

Voulez-vous maintenant vous faire une idée de la façon dont la justice est rendue en Chine? Ecoutez le court récit de ce qui s'est passé sous mes yeux à Wan-jin-Kia-tchuang. Le 20 décembre dernier, rentrant dans ma chrétienté, je trouve tous les païens du lieu en grand émoi et tout occupés au déménagement de leurs meubles, y compris les portes et les fenêtres de leurs maisons. Nos chrétiens, au contraire, un seul excepté que je rassurai bientôt, restaient en repos, tranquilles spectateurs de l'agitation et des préparatifs de départ de leurs concitoyens idolâtres. Voici la cause de l'alerte à laquelle ces derniers étaient en proie. — Depuis 2 ou 3 ans, un païen du village, aidé de quelques complices, se livrait à la fabrication de fausses sapèques, et avait été dénoncé à l'autorité supérieure par un autre païen, son ennemi. En conséquence de cette dénonciation, le 19 décembre, à la chute du jour, une troupe de 15 satellites s'était inopinément abattue sur Wan-jin-Kia-tchuang. Leur premier soin avait été de saisir le coupable et ses complices et de les garrotter solidement. Jusque là, rien à dire; les satellites étaient dans leur droit; mais ils se hâtèrent d'en sortir. Non contents d'une forte somme, payable à l'instant même par tous les païens solidairement et sans distinction d'innocents et de coupables, ils se répandent dans les maisons des idolâtres, enlèvent tout ce qu'ils trouvent à leur convenance, puis s'éloignent, chargés d'argent et de butin, mais avec promesse de revenir prochainement. — Croyez-vous que les victimes de cet odieux pillage et de ces exactions illégales aient porté plainte au mandarin? Ils n'en ont pas même eu la pensée; ces violences et ces spoliations des justiciables par les satellites appartiennent si bien aux us et coutumes des prétoires, que nos villageois connaissent d'avance l'inutilité de toute réclamation. Leur unique souci fut donc de soustraire le plus promptement possible le peu qui leur restait à la rapacité des satellites dont le retour était annoncé. De là, le branle-bas général, et le déménagement hâtif dont je parlais tout à l'heure. Comme je traversais le village au plus fort de ce travail de sauvetage, pour aller administrer un chrétien malade: « Pourquoi, dis-je aux païens que je voyais à l'œuvre, pourquoi déménagez-vous ainsi? Voyez les chrétiens comme ils sont tranquilles; que ne les imitez-vous! — Les satellites, me répondaient-ils, n'ont pas osé toucher aux chrétiens, parce qu'ils n'ignorent pas que le Las-ié leur obtiendrait justice du mandarin; mais nous, qui n'avons pas le Las-ié pour nous protéger, nous ne voulons pas être exposés sans défense à la rapacité de ces pillards. Et voilà pourquoi nous fuyons avec tout ce qui nous appartient. » J'ai appris depuis que les prétoriens n'avaient plus reparu dans le village. Quant au faux-monnayeur, première cause du mal fait à ces pauvres gens et de leur panique, il s'est tiré d'affaire moyennant une forte somme payée au mandarin. En Chine, il n'est pas de procès civil ou criminel qu'on ne gagne à prix d'argent.

Dans mes lettres précédentes, je vous ai parlé des terribles ravages causés par l'inondation des mois d'août et de septembre de l'année dernière. Les souffrances de nos pauvres Chinois ont donc été très-grandes cet hiver. En ce moment, ils renaissent à l'espérance, grâce aux belles apparences des prochaines récoltes. Mais il faut vivre d'ici à la moisson, et, pour le faire, beaucoup d'entre eux en sont réduits à se nourrir des feuilles d'arbres qui commencent à peine à se développer. Ils font aussi leur pâture (c'est ici le mot propre) d'une foule d'herbes réservées en France aux bœufs et aux chevaux. Les jeunes pousses de la luzerne, portées au marché, y sont achetées à un prix assez élevé par nos Chinois qui les accommodent en salade. De tous les arbres, c'est l'orme dont la feuille est la plus recherchée comme aliment. Cette année, dans les districts où la disette se fait sentir, ces arbres et bien d'autres seront privés de tout feuillage avant un mois. Le spectacle d'une si affreuse misère nous déchire le cœur. Après deux jours d'une pluie bienfaisante, la terre est suffisamment préparée pour les semailles du sorgho et du millet, auxquelles nos cultivateurs sont occupés en ce moment. Celle du froment a eu lieu, l'automne dernier, aussitôt après le retrait des eaux. La moisson du blé aura lieu au mois de juin, celle du sorgho et du millet, au mois de septembre. — Ce dernier mois nous amène ici un véritable printemps; c'est le mois de mai du Pé-tché-ly. Alors seulement nos campagnes se montrent dans tout l'éclat de leur beauté et de leur parure; et nous n'y sommes pas indifférents. Le froment et le sorgho ne sont pas les seuls produits de nos industrieux

Chinois sachent tirer du sol, d'ailleurs assez maigre, de notre province. A peine la coupe des blés est-elle terminée, que, sur les mêmes terrains, nos paysans sèment le maïs et diverses espèces de pois, qu'ils récoltent en Septembre avec le sorgho et le millet. Vous le voyez, notre Pé-tché-ly oriental est, grâce au travail de ses habitants, un pays fertile et dont on aurait tort de médire. Plût à Dieu que la moisson spirituelle y fut aussi abondante que celle dont nos champs sont couverts! Nous ne verrions plus nos chrétientés jetées de loin en loin, sur l'immense étendue du Pé-tché-ly, comme les oasis dans le Sahara. Le cœur du Missionnaire se serre tristement lorsqu'il parcourt ces vastes districts si peuplés, et qui cependant, aux yeux de Dieu et aux siens, ne sont qu'une triste solitude, parce qu'ils ne renferment pas une seule âme qui vive de la vie de la foi et de la charité. — Depuis deux mois cependant, et sur divers points de la mission, le mouvement des esprits et des cœurs renait et se propage. En dehors et au-dessous de la grâce qui en est la vraie cause, ce mouvement est favorisé par le calme qui se fait autour de nous, et qu'avait si cruellement interrompu la sanglante catastrophe de Tien-tsin. Les bruits de guerre ou de persécution s'éloignent et s'éteignent. L'accueil fait au fameux Memorandum chinois, par les chargés d'affaires européens en résidence à Péking, est pour beaucoup dans cet apaisement. Grâces en soit rendues surtout aux représentants de la France et de l'Angleterre, M. de Rochechouart et M. Wade, qui ont si bien réfuté les calomnies ridicules et odieuses de la chancellerie du Céleste Empire. M. le comte de Rochechouart en particulier, avec l'intrépide franchise qui le caractérise, a imprimé au misérable pamphlet, dont la cour de Péking endossait la responsabilité, une flétrissure ineffaçable. Sa réponse, écrite en un langage aussi chrétien que français, est une belle page d'histoire. Elle honore également et son auteur, et notre chère patrie, que M. le comte de Rochechouart a jusqu'ici représenté si dignement en ces contrées lointaines. —— Mais, revenons à ce mouvement vers notre sainte religion, dont je vous signalais tout à l'heure l'heureuse reprise dans notre province, et permettez-moi d'énumérer quelques faits à l'appui. Je reçois ce matin même (19 avril) la visite d'un de nos catéchistes excurrens. Il m'apporte une liste de 7 familles, dont tous les membres viennent de se déclarer catéchumènes. Quatre familles, appartenant à une de nos chrétientés où ce même catéchiste faisait, il y a un mois, une halte de 5 jours, ont aussi donné leurs noms et déclaré leur intention de se préparer au baptême. Le 14 du présent mois, les chefs de trois autres familles sont venus me prier de les instruire et de les recevoir dans notre sainte religion. J'apprends, en même temps, qu'au sud de la mission, les PP. Bruneyre et Octave voient chaque jour des païens en grand nombre répondre à leur appel et grossir la liste des catéchumènes. Cette nouvelle me réjouit le cœur. Puisse bientôt le midi de notre Vicariat renfermer, proportionnellement à sa population, autant de néophytes que les districts du Nord, et la somme totale de nos chrétiens du Pé-tché-ly sera quintuplée! — Ce qui manque, là encore plus qu'ailleurs, ce sont les Missionnaires. Le P. Octave, pour ne citer qu'un exemple, est chargé d'un immense district, comprenant les deux préfectures de Kouam-pin-fou et de Tai-min-fou; or, il est seul, absolument seul, pour y accomplir l'œuvre de l'évangélisation des païens et de l'administration des chrétiens. Nos dix millions d'infidèles font donc appel à votre charité, mon R. Père, et réclament de vous de plus nombreux apôtres. Cet appel sera entendu, j'en ai la douce et ferme confiance.

Kiang-nan. —— Lettre du P. Pfister au R.P. Ern. Chambellan. —— Chang-hai, 9 Mai 1872.

Mon R. Père. — P.C. — . . . Je vous envoie le récit écrit par le P. Rabouin d'une petite œuvre commencée à Chang-hai, dont j'ai touché un mot dans mon second volume « Le Kiang-nan en 1870 et 1871. » Voici comment s'exprime le bon P. Rabouin, bien dévoué à cette œuvre.

« Tous les voyageurs qui ont visité le Céleste Empire, ont été frappé du triste et dégoûtant spectacle de la mendicité en ce pays. Chaque grande ville compte ses mendiants par milliers, et les campagnes en ont à proportion. La plupart sont couverts de plaies plus ou moins hideuses, qu'ils ont soin d'étaler aux regards et quelquefois même d'augmenter afin d'exciter la pitié des passants. C'est surtout en hiver que leur état est vraiment pitoyable. Vous les voyez errants dans les rues, grelotant de froid sous les haillons qui les couvrent à moitié, la plupart portant sur leurs épaules une natte grossière qui retombe en avant et en arrière en forme de dalmatique. La nuit pendant les plus grands froids beaucoup n'ont d'autre lit que le pavé des rues, où on les trouve parfois le matin morts de froid: d'autres plus heureux, à l'aide de quelques sapèques, fruit de la collecte du jour, peuvent se procurer un misérable abri dans un pauvre hangar, ou trouvent place dans quelqu'une de ces maisons de refuge que le gouvernement Chinois leur ouvre à cette époque de l'année. Bien qu'insuffisantes pour le nombre des malheureux à recueillir, assez mal tenues, et surtout fort malpropres; ces maisons cependant rendent à beaucoup de mendiants un inestimable service. Que n'est-elle là avec ses Sœurs de Charité, la religion X^tienne —

pour faire de ces asyles, des hospices où l'on soignerait les âmes en même temps que les corps.— Toutefois, depuis ces deux dernières années, nous avons pu parvenir à franchir le seuil de l'un de ces refuges, situé à une petite ½ lieue de notre Scolasticat de Tom-Ka-Dou. Nos Frères Scolastiques chinois s'y sont introduits durant l'hiver de 1870-71 et se sont mis tout de suite à l'œuvre pour consoler les pauvres, surtout les malades, et leur enseigner les premiers éléments de la doctrine chrétienne. —— Bien que tous païens, ces pauvres gens écoutèrent d'abord avec respect, à l'exception de quelques natures dégradées qui firent mine, les premières fois, de tourner en ridicule ces nouveaux prédicateurs du Tien-tchou-tong, mais bientôt ils furent réduits au silence, et nos Frères purent parler en assurance de Jésus Notre Seigneur, du Ciel, de l'enfer, avec autant de liberté qu'ils eussent eu dans un hôpital catholique. Leur parole ne devait pas rester stérile: elle tombait sur une terre facile à cultiver: la racine de l'orgueil est peu profonde chez nos pauvres mendiants, et dès lors la foi entre comme toute seule dans le cœur de plusieurs. La prudence néanmoins exigeait de ne les baptiser qu'en danger de mort, et cependant le chiffre des baptisés durant ces 18 mois monte à une centaine dont la moitié est allé au Ciel jouir des fruits de leur baptême.

Pour assurer les progrès de l'œuvre et la persévérance des néophytes survivants, les Supérieurs nous ont permis, cette année, de bâtir un petit refuge pour les mendiants malades. C'est un commencement d'hôpital, et aussi un centre de réunion pour nos pauvres où ils viennent le dimanche entendre l'explication de la doctrine, et de temps en temps, assister au St Sacrifice de la Messe. Deux chambres déjà ont été construites à cet effet, et 2 autres sont en construction, dont l'une doit servir de chapelle ou d'oratoire. Le gardien est un ancien mendiant, du reste intelligent et zélé pour le salut de ses frères. Il s'en va par les rues recueillir les plus malades, et les plus abandonnés, les amène à la maison, les instruit, et dans le cas de nécessité les baptise. Il se nomme Joseph, et fait son possible pour imiter sur la terre, celui qui ouvre les portes du Ciel. —— Dimanche dernier, octave du Patronage de ce grand Saint, nous avons eu une cérémonie touchante et quelque peu solennelle à l'église voisine du refuge. C'était le supplément des cérémonies du baptême pour 10 de nos néophytes dont 4 devaient faire la 1re Communion. Deux jeunes gens de nos meilleures familles chrétiennes de Tom-Ka-Dou, appartenant à la Congrégation de la Ste Vierge, avaient voulu contribuer à cette fête en fournissant à nos pauvres des habits fort propres, et en acceptant avec joie l'offre de leur servir de parrain. Sous ces vêtements nos hommes étaient si bien transformés et se tenaient si parfaitement que personne n'aurait pu deviner leur condition ordinaire. Il faut dire que la veille, après les avoir confessés et préparés à la cérémonie du lendemain, je leur avais dit qu'il fallait se présenter proprement, la figure bien lavée. Quelques-uns me demandèrent s'il fallait aussi se raser la tête, et faire tresser la queue. C'était une question délicate, car une des industries des mendiants est de garder tous les cheveux et de les hérisser de la façon la plus barbare possible, et les priver de ce gagne pain pouvait paraître trop rigoureux. Je me gardai d'insister sur ce point, laissant pleine et entière liberté, pourvu qu'ils fussent peignés et arrangés décemment. Le lendemain je fus bien surpris de les voir tondus comme des *gens comme il faut*: c'était certainement une grande marque de bonne volonté dans ces pauvres néophytes.

Nos gens récitèrent donc leurs prières à deux chœurs avec un ensemble qui ne manquait pas de charmes, pendant toute la Messe, puis eut lieu la cérémonie selon le rituel, et celle-ci achevée, on leur servit un petit déjeuner à l'effet de dilater encore les cœurs. Du reste ils avaient bien mérité cette petite faveur par leur assiduité à rester 2 jours durant, pour se disposer à la fête, et cela nonobstant le gain considérable qu'ils pouvaient espérer ces jours là. C'était la grande réunion annuelle des bonzes du pays à la pagode de Long-toa, pour la consécration de nouveaux bonzes, et à cette occasion la route est couverte de pèlerins qui se rendent en grand nombre à la pagode. Et un mendiant qui sait saluer comme il faut les voyageurs peut en un jour ramasser jusqu'à 200 sapèques (1 fr.), somme considérable pour lui. Il faut donc avouer que nos pauvres ont fait preuve de bonne volonté en se privant d'une si belle occasion. —— Telle est l'œuvre des mendiants, commencée ici il y a deux ans, et qui, nous l'espérons, prendra de nouveaux accroissements. Peut-être qu'en lisant ces lignes, on se dira: qui peut compter sur de pareils gens livrés à l'oisiveté d'une mendicité journalière? On peut répondre d'abord que parmi nos mendiants (nos néophytes du moins) plusieurs sont tombés dans cet état sans qu'il y ait de leur faute; tantôt ce sont de pauvres enfants disgraciés de la nature, atteints de maladies de la peau, etc., que les parents eux-mêmes refusent de nourrir. D'autres fois ce sont des apprentis ou des ouvriers, qui tombés malades, ont été un jour impitoyablement chassés de l'atelier où ils se trouvaient. —— Mais admettons qu'ils soient devenus mendiants par leur faute, est-ce là le péché du St Esprit? et ne peut-on pas recevoir le pardon? Sans doute, dira-t-on, à la condition de ne pas retomber. Soit, mais combien parmi eux manquent aujourd'hui des forces nécessaires pour travailler, ou ne peuvent faire les premiers frais pour commencer. Et nous espérons bien peu à peu en retirer de leur vagabondage, en leur fournissant quelque honnête moyen de gagner leur vie, et d'assurer leur persévérance. —— Pour conclusion, c'est comme du temps de N. Seigneur. Le Maître de la maison a invité les grands et les riches à prendre place au festin; les riches et les grands ont repoussé les envoyés du Maître, ils s'en sont allés, qui à sa vigne, qui à son commerce, qui à ses plaisirs. Et le Maître de la maison a envoyé ses gens par les rues et les places publiques pour rassembler les aveugles, les boiteux, les mendiants et les conduire dans la salle du festin. « Gloire à vous, Père Céleste de ce que vous cachez vos secrets aux grands et aux orgueilleux, pour les révéler aux petits et aux humbles. »

Laval juillet 1872. — Relation de la maladie et de la mort du Frère Scolastique Jean Legnay décédé à St Michel le 7 Mai 1872. ——— Jean Marie Legnay naquit le 18 février 1847 au bourg de Livré, département de l'Ille et Vilaine. Ses parents étaient d'honorables cultivateurs, vrais Bretons pour la piété et la foi. Le jeune Jean Marie fut adopté et élevé par son oncle et sa tante qui n'avaient point d'enfants. Plus tard il ne parlera qu'avec attendrissement de cette tante bien aimée, une véritable sainte: il lui devait tout, disait-il: la foi, la piété, la faveur d'avoir fait ses études au petit séminaire de Vitré, et enfin sa vocation. Voici quelle en fut l'origine: après avoir lu la vie du P. de Ravignan par le R.P. de Ponlevoy il sentit s'allumer dans son cœur un ardent désir d'embrasser un état qui avait su charmer un si beau caractère et former un pareil saint. Il se présenta donc à Angers au R. P. Foucault qui n'eut pas de peine à reconnaître en lui les marques d'une véritable vocation. Le F. Jean Marie possédait en effet un ensemble des plus heureuses qualités. Caractère vif et enjoué, cœur aimant et généreux, intelligence remarquable, il joignait à tout cela une exquise délicatesse, et un air de distinction qu'il ne devait pas moins aux richesses de sa nature qu'à sa première éducation. Mais sa qualité dominante fut l'énergie de l'âme. Elle parut avec éclat pendant sa dernière maladie et se traduisit par une inaltérable sérénité au milieu des épreuves, des souffrances et jusqu'en face de la mort. Il ressentit à St Acheul les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. La phtisie pulmonaire se déclara par des crachements de sang, mais peu violents alors, ils ne laissèrent pas soupçonner au malade la gravité de son état. Au mois d'Octobre 1869 il fut envoyé à Laval. Ardent à l'étude, intrépide à la promenade, plein de vie et d'activité, il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait partager avec ses jeunes Frères leur vie de prière et de travail et leurs joyeuses excursions. — A la fin des années scolaires 1870 et 1871 on l'envoya passer ses vacances au bord de la mer, à la maison de campagne de Vannes. Là, dans l'intimité de la vie des vacances, combien ont été charmés par son heureux caractère! Le F. Jean Marie n'avait pas en effet une de ces vertus austères qu'on admire mais qui n'attire pas. Généreux envers Dieu sans doute, comme le prouve la rigueur avec laquelle il châtiait son corps délicat, il n'était sévère que pour lui-même; avec ses frères toujours aimable et gracieux, son cœur savait se dilater et prendre sa part de la joie universelle. Aussi revenait-il de Vannes à St Michel content et reposé. — Cette année même 1871, au sortir des vacances, il se trouva si bien qu'on osa presque espérer son rétablissement; mais il ne partageait point ces espérances. Sa tante qui, en apprenant sa maladie s'était écriée: « Jean mourra jeune sans doute et ce sera pour son plus grand bien! » sa tante venait d'expirer et l'attirait au ciel. — « Oui, oui, je le savais, je devais mourir cette année, dira-t-il plus tard à un de ses Frères, je l'ai avoué au R.P. Recteur dans mon compte de conscience. Et puis tenez!... j'avais pris bien des fois la résolution de faire chaque mois l'exercice de la préparation à la mort; cette année le bon Dieu m'a fait la grâce d'y être plus fidèle que jamais. » Il commença donc cette année scolaire 1871-1872 avec l'intime persuasion qu'elle serait la dernière pour lui. En effet le 15 janvier 1872, après une promenade où le F. Jean Marie avait comme d'habitude contribué pour sa part à l'entrain et à la gaîté commune, il revint fatigué à St Michel; le soir un crachement de sang se déclarait et il entrait à l'infirmerie. Il n'en devait sortir que pour aller au ciel, mais 4 mois encore s'écouleront avant sa délivrance, 4 mois de souffrances et de bénédictions! — Cette première secousse l'émut un peu, et, comme on l'avait condamné à garder la chambre; pour dissiper les idées noires qui venaient l'assiéger, il se mit à chanter: imprudence dont il fut blâmé sans doute, mais qui peint admirablement l'énergie de son âme. Elle allait avoir l'occasion de se déployer toute entière. — Les vomissements de sang le prirent toutes les 12 heures, et, plus abondants chaque fois, ils se prolongèrent ainsi près de 8 jours. Au commencement surtout, il s'impressionna vivement, pensant que chacune de ces crises pouvait l'emporter. Rassuré là dessus, il pria seulement ceux qui seraient présents de lui suggérer des actes de conformité et d'abandon à la volonté divine. Cependant le bon Frère déclinait rapidement et si ces accidents se renouvelaient encore, il allait infailliblement succomber. Ses Frères commencèrent alors une neuvaine à N. D. de Pont-main, la Vierge miraculeuse apparue dans la Mayenne pour annoncer la fin de la guerre avec la Prusse. Le malade s'y unit de tout cœur et avec confiance. La neuvaine devait commencer le lendemain à minuit; or le soir à 11 heures il éprouva un vomissement beaucoup plus persistant qu'à l'ordinaire: ce fut le dernier. A partir de ce jour les forces reparurent, le malade put se lever et avec les beaux jours on le vit sortir de sa chambre et aller au jardin. L'espoir revint à tous et il crut lui-même, ou du moins parut croire que la Ste Vierge allait le guérir. Mais Marie lui préparait

une grâce plus précieuse que la vie: c'était une sainte mort. — Vers le milieu du mois d'avril l'appétit l'abandonna et en même temps les forces et le sommeil. Comprenant aussitôt que Notre-Seigneur l'appelait, il vit s'approcher la mort avec sérénité: « Je le sens, disait-il, c'est ma tante qui m'attire au ciel. » On lui lisait, à sa demande, les Considérations du Père Nonet sur la préparation à la mort et entre autres: « le testament spirituel des mourants »: « Voilà, dit-il, des endroits qu'il faudra me relire dans 8 jours, dans 3 semaines, quand je serai encore plus près du dernier moment. — Un jour il fit prendre dans son tiroir un petit carton contenant ses papiers spirituels, il l'ouvrit sur son lit et se mit à parcourir son petit trésor, baisant ses reliques et ses pieux souvenirs, relisant ses prières favorites, parcourant ses notes; plusieurs fois il sourit en retrouvant ses impressions de l'année ou des années précédentes. Il fit lire au Frère qui était présent quelques lignes où se trouvait encore consignée la pensée de sa mort prochaine. Vers cette époque le R. P. Provincial qui partait de Laval vint lui faire ses adieux: « Au revoir, au ciel, mon R. Père, lui dit-il d'une voix émue, et il se jeta à genoux malgré sa faiblesse pour recevoir sa bénédiction ». « Je crus, racontait-il ensuite, que je ne pourrais plus me relever. » Et comme on lui faisait là-dessus quelque reproche: « Oh! pour recevoir une pareille bénédiction, reprit-il vivement, on peut bien se donner un peu de peine! » Le lendemain il lui fallut se mettre au lit pour ne plus le quitter. « Maintenant, disait-il, avec un peu de tristesse, je ne vais plus faire que languir » — « Eh! bien! F. Legnay reprenait-on, si le bon Dieu le veut, vous y consentez, n'est-ce pas? — Oh! oui! » Et là-dessus il se mit à parler du F. Boulet, un tout jeune Scolastique aussi, mort à Angers, sous ses yeux, l'année précédente. « Vers la fin, disait-il, sa faiblesse l'obligeait à recevoir les services les plus humiliants: j'en viendrai là probablement; mais je me résigne même à cela, si c'est la volonté de Dieu. » Il commença alors à éprouver un dégoût profond pour la nourriture; elle lui occasionnait presque chaque fois des maux d'entrailles ou un redoublement d'oppression. C'est à peine s'il pouvait supporter quelques gorgées de bouillon. Toutefois l'invitait-on à en prendre; aussitôt et sans faire la moindre observation, il saisissait lui-même le bol de sa main défaillante, faisait pieusement le signe de la croix et avalait courageusement la dose prescrite, qu'il indiquait lui-même au besoin; puis il se signait de nouveau. L'infirmier devait faire la plus grande attention dans ses demandes: le malade aurait facilement pris une simple question pour l'expression d'un désir, et dès lors il eut tout accepté, quoiqu'il dût lui en coûter. — On était arrivé au premier vendredi du mois de Mai, 4 jours avant sa mort. Il dit à son garde-malade: « Prenez là mon petit carton. Vous y trouverez le mémorial du Noviciat avec la Consécration au Sacré-Cœur. Voulez-vous me la réciter? » Le Frère se rendit à son pieux désir, et il sanctifia ainsi pour la dernière fois le premier vendredi du mois. Zélateur parmi nous de la dévotion au Sacré-Cœur, il nous en donna ainsi l'exemple jusqu'à la fin. — Mais un pareil état ne pouvait durer, et lui-même se sentait mourir. « Je m'affaiblis plus qu'on ne croit: pense-t-on à me faire donner les derniers Sacrements? Le lendemain, samedi 4 Mai on acquiesça à ses désirs et le Père Spirituel lui annonça pour le soir à 5 h. la grâce de l'extrême-Onction. Il accueillit cette nouvelle avec allégresse: lui-même l'apprenait à ses visiteurs et il ajoutait: « Je reçois maintenant des commissions pour le ciel? — Vous serez là n'est-ce pas au moment de l'Extrême-Onction, disait-il à un de ses Frères, et vous me direz tout ce que je dois faire? N'est-il pas d'usage que l'on demande pardon à ses frères et à la Compagnie? je tiens à accomplir ce devoir, vous m'avertirez, quand il en sera temps. » Voyant son désir de faire tout en règle, on lui expliqua les cérémonies de l'extrême-Onction et tous les petits mouvements qu'il aurait à faire: il écoutait cela avec une tranquillité ravissante. « Je n'ai qu'une crainte, disait-il, (il était fort oppressé), attendre jusqu'à 5 heures c'est bien long! irai-je jusque là? » On le rassura et il ne pensa plus qu'à se préparer à la grâce du sacrement. Il le reçut avec calme, humilité et piété et demanda d'une voix émue pardon à ses frères et à la Compagnie de toutes ses fautes contre les règles et de la mauvaise édification qu'il avait donnée. Le R. P. Recteur, au nom de tous, l'assura de son pardon et lui donna pour pénitence « de nous obtenir, lorsqu'il serait au Ciel, de mourir comme lui dans la Compagnie ». — Le soir de ce même jour, comme il éprouvait du mieux: « Frère Legnay, lui dit un visiteur, à quoi pensez-vous donc de n'être pas encore parti, et que faites-vous sur la terre? elle n'a plus rien à vous donner. » Et lui de répondre par un aimable et tranquille sourire où se peignait toute sa résignation. — Désormais pendant les deux ou trois jours qu'il a encore à vivre, il ne pensera plus qu'au Ciel, il ne parlera plus que du Ciel. « Il est bien convenu, Frère, avec Notre-Seigneur, lui disait-on, que tous vos soupirs, toutes vos respirations sont autant de protestations d'amour? — Oui, d'amour, répondait-il et de

bien autre chose encore.» On parlait en sa présence de deux jolies colombes apprivoisées que possédaient les Frères philosophes: «Oh! s'écria-t-il: "Quis mihi dabit pennas ut columbæ et volabo et requiescam?" ! Qui me donnera les ailes de la colombe pour m'envoler au ciel et m'y reposer!» Quelques heures avant sa mort, dans un moment de forte oppression: «Vous souffrez beaucoup, lui disait-on, mais quel bonheur, n'est-ce pas de souffrir pour Notre-Seigneur?» — «Oui sans doute, répondit-il, mais c'est aussi pour Notre-Seigneur que l'on soigne les malades.» Une autre fois, à un Frère qui lui faisait remarquer un bel objet: «Pour moi, dit-il, il n'y a plus rien de beau que le ciel.» Puis se ravisant aussitôt: Oh! pourtant il y a encore pour moi de belles choses sur la terre: c'est la charité de mes frères.» «Combien je vous donne de mal, disait-il parfois, allons! encore une petite sensualité: lavez-moi le visage avec de l'eau bien fraîche.» Et comme on se rendait à ses désirs: «Oh! que cela fait de bien, si un pauvre malade peut éprouver tant de soulagement sur la terre, que sera-ce donc au ciel!» Il suppliait ses frères de lui rappeler de temps en temps quelques bonnes pensées. «Je ne me suis reproché qu'une chose à propos des mourants que j'ai assistés, disait-il; c'est de ne leur avoir pas assez parlé du bon Dieu, de la Ste Vierge, du ciel. On ne sait pas tout le bien qu'une seule petite parole peut faire à un pauvre malade.» Et une autre fois: «Je sens que je m'en vais, mon Frère, si vous êtes là au grand moment, lors-même que je ne pourrais rien dire, suggérez-moi de bonnes pensées, je vous en prie; répétez-moi "Jésus, Marie, Joseph" — Je vous le promets, mon Frère.» — «Merci.» Ce merci qu'il prononçait avec une expression de reconnaissance vraiment attendrissante, il ne manquera pas jusqu'au dernier moment de l'adresser à quiconque lui aura rendu le moindre service. Lorsqu'il ne pouvait plus parler qu'à grand peine, il se retournait encore sur son lit pour répondre à ses visiteurs. Quelque Père entrait-il dans sa chambre: il l'accueillait avec un gracieux sourire qui disait éloquemment ce qu'il éprouvait en face de la mort, et puis lorsqu'on s'éloignait, le malade saluait d'un aimable signe de tête et disait merci. — La veille de sa mort, à 6 h. du soir, un Père vint attacher au pied de son lit une image de St Joseph. Le bon Frère le vit fort bien, mais il n'avait plus la force de parler: «Dites-lui merci pour moi, murmura-t-il tout bas à son garde-malade. — Ses Frères venaient tour à tour lui donner leurs commissions pour le ciel: «J'en aurai un bien gros paquet à emporter, disait-il, et je crains un peu d'oublier; mais non, je vais jeter tout cela dans le Cœur de Jésus: lui se souviendra!» — Il n'attendait plus que l'heure du départ; mais la vue de la mort ne lui ôtait rien de sa gaieté: voyant son professeur près de lui et se rappelant qu'il était question en classe de l'Ontologisme: «Eh bien! mon Père, lui dit-il en souriant, je vais devenir Ontologiste; j'aurai la vision immédiate.» — Oh! maintenant je vous le permets, répondit le Père.» Il avait pour la propreté une sorte de passion, et c'était lui procurer un véritable soulagement que de l'aider à faire sa toilette chaque jour, or la veille de sa mort, son infirmier en lui rendant ce petit service, demanda, si après sa délivrance il ne faudrait pas l'arranger bien proprement, afin qu'il édifiât même après sa mort, et nous donna l'envie d'être à sa place. «Oh! après ma mort, reprit-il avec humilité, mon pauvre corps sera quelque chose de bien repoussant! Toutefois j'y consens; vous m'arrangerez et me peignerez comme il faut; mais surtout pas de raie, n'est-ce pas?» Puis il ajouta en souriant: «Je consens même à ce que ma barbe soit rasée, si vous voulez. Ce sera pour la première fois.» Il ne faudrait pourtant pas conclure que le F. Leguay n'ait pas ressenti aux approches de la mort cette crainte et cette horreur si naturelle à tous les hommes. Un jour le Père Ministre, voulant engager le médecin à parler franchement, disait: «Vous pouvez, Docteur, vous exprimer sans crainte devant votre malade, depuis longtemps déjà il est tout joyeux de se savoir si près du ciel.» — Et le mourant de regarder le médecin avec un doux sourire, qui témoignait de la vérité de ces paroles. Puis se tournant vers le Père Ministre: «Je parais toujours joyeux, lui dit-il tout bas; mais au fond je ne le suis pas toujours!» Précieux aveu! qui nous révèle toute l'énergie et la générosité de ce saint Frère qui n'avait jamais que la joie sur le front et le sourire sur les lèvres, alors que les angoisses oppressaient son cœur! Cependant le F. Leguay était si aimé de ses frères qu'ils ne pouvaient se résoudre à le perdre sitôt. On résolut de faire une dernière violence au Ciel et un Triduum au B^x Berchmans fut proposé par un Père théologien qui, deux années auparavant, avait été miraculeusement guéri à Rome par le Bienheureux. Le mourant invité à s'unir à nos supplications, s'y prêta de bonnes grâces. Le ciel s'ouvrait devant lui: il consentit à en détourner les regards pour dire, à la prière de ses frères, le Non recuso laborem, tout résigné à vivre ou à mourir. «Si le Bienheureux vous guérit, lui dit le R. P. Recteur, ce sera pour faire de vous un saint. — Il y a des exemples du contraire, reprit aussitôt le malade, laissant assez voir

de quel côté étaient ses préférences. — Le dimanche après midi il tomba dans une sorte d'abattement qui nous effraya. On lui demanda s'il voulait voir le R. P. Recteur : « Volontiers, dit-il. Le R. P. Recteur arrive, plusieurs de ses Frères entourent son lit avec une émotion visible ; pour lui, comprenant parfaitement nos inquiétudes, comme il l'avoua depuis, il ne perdit pas son admirable tranquillité. « Je ne me sentais pas plus mal, disait-il ; mais je préférais ne rien dire : on n'est pas bon juge dans sa propre cause, et d'ailleurs ne vaut-il pas mieux se laisser faire ? — Le lundi 6 mai, veille de sa mort, il était fort oppressé : "Ne faut-il pas, lui dit-on, demander que vos souffrances soient abrégées ? — « Comme le bon Dieu voudra ! fut sa réponse. Enfin arriva le jour de la délivrance : il ne paraissait guère plus mal que la veille et sauf une augmentation de faiblesse, rien ne semblait présager un dénouement prochain. A 8 heures il prit par obéissance quelques cuillerées de bouillon et de vin. Cette fois encore il voulut saisir ce qu'on lui présentait, mais sa main qui avait trouvé la force de former le signe de la Croix, n'en eut pas assez pour soutenir le bol et il fallut le lui porter aux lèvres. Après ce repas, qui devait être le dernier, le R. P. Recteur vint lui donner connaissance d'une lettre de sa bonne Mère, lettre admirable de foi, de piété et de résignation. Quand il fut parti : « Eh bien ! Frère Leguay, lui dit-on, le R. P. Recteur vous a consolé n'est-ce pas ? » — "Oui, répondit-il, mais je ne suis pas si désolé. » ——

Cependant l'oppression augmentait toujours ; comme on lui proposait d'offrir ses douleurs pour l'Eglise et le Pape : « Oui, bien volontiers ! mais cela va-t-il encore durer longtemps, ajouta-t-il avec une expression de souffrance." Notre-Seigneur est seul à le savoir, mon Frère ; mais vous voulez bien n'est-ce pas que cela dure longtemps encore s'il le désire ?" — Alors, ramassant tout ce qui lui restait de forces, il dit assez haut et avec un visible effort, indice de l'ardeur de son sacrifice : "Oh ! oui, certainement ! » — Le bon Dieu n'attendait plus, ce semble, que cet acte de générosité. L'agonie commença aussitôt. On lui suggéra encore quelques prières : Jésus, Marie, Joseph... In manu tuas. . . Il les répétait de bouche, mais sur l'observation que cela devait le fatiguer, il s'y unit seulement de cœur ; puis il baisa pieusement son crucifix. — " Frère, lui dit-on, nous allons, si vous voulez, réciter les prières des agonisants ? » — Oui, répondit-il encore et ce fut sa dernière parole. Il éprouva de légères convulsions, reçut la dernière absolution et l'indulgence, poussa trois longs soupirs et s'endormit dans le Seigneur. Il mourait vers 10 h. 1/2, après 10 minutes d'agonie au plus, à l'âge de 25 ans et 2 mois, accueillant la mort comme une amie qui venait l'introduire au Ciel.

Le Sommaire est à la fin du Supplément.

DOCUMENTS

SUPPLÉMENT AU N° II juillet 1872

Chine. — Notice sur le P. Pierre Olive par le R. P. Pfister

Le P. Pierre Olive naquit à Carcassonne le 13 Octobre 1815, et fut baptisé le surlendemain, fête de Ste Térèse pour laquelle il conserva toujours la plus tendre dévotion, reconnaissant lui être redevable de grâces précieuses et nombreuses. Ses parents, honnêtes commerçants, sa mère surtout, l'élevèrent dans la crainte de Dieu, et un grand respect pour lui-même et pour les autres; jamais dans la famille les enfants n'osèrent se tutoyer entre eux, ni tutoyer leur père ou leur mère, et cette première éducation fut si chrétienne, qu'il pouvait écrire plus tard entre les faveurs signalées qu'il avait reçues, celle de n'avoir commis aucune faute grave avant son entrée au petit séminaire; et il ne quitta celui-ci que pour entrer au grand. Il signale aussi que dès son jeune âge il eut un goût prononcé pour le Sacerdoce, mais parfois son ardeur naturelle l'entraînait vers la carrière militaire. Dans ces incertitudes il rencontra la vie de St Ignace par le P. Bouhours; il la dévora et plus tard il la lisait et relisait sans cesse. C'est elle qui jeta en son cœur les germes de la vocation religieuse. « Comment, se disait-il, St Ignace a quitté l'état militaire pour fonder un Ordre dont les Constitutions se résument en ces mots: "Combattre sous l'étendard de la Croix": je puis donc comme lui être soldat sans cesser d'être prêtre. — Des difficultés de famille, et surtout la conviction erronée dans laquelle il était, que l'affaire de la vocation dépendait uniquement du Confesseur, et non du pénitent, l'empêchèrent pour lors d'y donner suite, et il reçut successivement les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat, et enfin la prêtrise le 25 Mai 1839 des mains de son Evêque, Mgr de St Rome-Gualy: mais il ne perdit point le désir d'une vie plus parfaite. Il avait fait ses études sérieusement et non sans succès; car une fois s'ouvrant avec son Supérieur de ses désirs de la vie religieuse, celui-ci croyant qu'il songeait à sa Congrégation lui dit: « Vous avez bien réussi dans vos études, nous vous mettrons à Paris un an, et après un an de noviciat, nous vous ferons professeur de philosophie » — « Mais ce n'est point ce dont il s'agit, répondit le jeune homme, je n'ai aucune envie d'être professeur de philosophie, surtout sans avoir fait des études spéciales; d'ailleurs M. le Supérieur, il y a ici un quiproquo qu'il est nécessaire d'éclaircir, je n'ai jamais songé à entrer chez MM. de St Lazare, auxquels du reste je suis tant redevable, mais dans la Compagnie de Jésus". Cette franchise si calme du jeune lévite, il la conserva toute sa vie. — Après son ordination, Mgr le nomma vicaire de la cathédrale de Narbonne: il en remplit pendant 5 ans les fonctions d'une manière irréprochable, aimé et respecté également de tout le monde. Plus d'une fois il s'adressa à Sa Grandeur pour en obtenir la liberté qu'il désirait si fort, mais Mgr qui appréciait sa vertu, ses talents et son savoir-faire, ne lui répondit chaque fois que par un refus formel, et en 1844 ou 45, il lui confia la cure cantonnale et doyenné de Coursan. Il y demeura jusqu'en 1850, ayant conquis malgré sa jeunesse l'estime et la vénération de tous ses paroissiens, qui, bien qu'attachés plus de raison aux biens de la terre, lui donnèrent la consolation de revenir en grand nombre aux pratiques de la religion. — Son attrait pour la vie religieuse croissait tous les jours: profitant de quelques moments libres, il se rendit à Toulouse pour y faire son élection dans une retraite. Il fut reçu, mais comme la Compagnie était en butte aux traits de mille adversaires, c'était l'époque des interpellations: on exigea qu'il se munit de la permission de son Evêque. Le P. Olive connaissait les sentiments de Mgr de St Rome-Gualy, il attendit. Bientôt après sa Grandeur ayant passé à une meilleure vie, Mgr de Bonnechose fut nommé en 1848 à l'évêché de Carcassonne. Le nouveau Prélat accueillit avec bienveillance les instances du jeune Curé, et le remit à quelque temps, afin de prendre ses mesures et lui donner un successeur. — Plein de reconnaissance pour la bonté de Mgr de Bonnechose, muni

de sa bénédiction et de son autorisation, le P. Olive entra au noviciat de Toulouse le 16 Octobre 1850. Là, ainsi que quelques notes conservées en font foi, il s'étudia à observer toutes les règles dans les plus petits détails. « Ne jamais manquer, sous quelque prétexte que ce soit à préparer ma méditation du soir, être fidèle à faire mon examen deux fois le jour, non point superficiellement et par manière d'acquit, mais sérieusement et avec le plus grand soin. J'éviterai avec un soin extrême tout péché véniel volontaire; je serai inflexible là-dessus, ne me pardonnant rien, et m'imposant une rude pénitence, si je viens à y manquer, et alors jamais je ne monterai à l'autel sans m'être purifié par le sacrement de pénitence. Je veillerai constamment sur mes sens, et garderai la plus grande modestie des yeux. Voilà ce que je veux et que je ferai Dieu aidant. » —— En 1854, il prenait les résolutions suivantes, qu'il renouvelait à la fin de son 3e an, quelques mois avant de partir pour la Chine. —— *Retraite, 8 septembre 1854.* —— Principes généraux sur lesquels je dois m'efforcer constamment, énergiquement, de régler ma conduite; m'examinant rigoureusement là-dessus au moins une fois par semaine:

1° Agir toujours avec activité et énergie sans doute, mais sans trop d'empressement, avec calme et tranquillité d'âme, consultant toujours Dieu avant d'agir, pour bien voir ce qu'il veut que je fasse en cette circonstance, et si c'est uniquement pour sa plus grande gloire et sans aucun motif humain, naturel que j'agis. Ainsi n'aurai-je jamais du regret d'avoir fait la chose de la manière que j'aurai choisie.

2° Lorsque j'aurai à opter entre deux actions indifférentes, ou également bonnes, choisir toujours celle pour laquelle je sens plus de répugnance naturelle, que je me sens porté à différer à cause de la peine qui y est attachée, et laisser celle pour laquelle j'ai une inclination trop forte.

3° Commencer toujours par les choses de précepte ou commandées par la règle, ne les remettant jamais à un autre temps, lorsque je puis les faire actuellement. Ainsi l'office divin, examen de midi, etc. Un motif pressant de charité devra seul me faire manquer à ce point.

4° Éviter avec un soin scrupuleux la moindre perte de temps, m'occuper en 1re ligne de tout ce qui regarde mon emploi, préparation sérieuse des prônes, instructions, catéchismes, visites de malades, des écoles, sans trop me préoccuper de l'avenir. Le temps qui me restera après cela, sera consacré à des études ou sermons pour plus tard.

5° Être très-délicat à l'égard de la charité fraternelle. Prendre bien garde de me permettre la moindre parole, d'entretenir en mon esprit la plus légère pensée qui pourrait blesser cette belle vertu sans laquelle il est impossible que Dieu bénisse mes travaux, sans laquelle il n'agréera jamais mes meilleures actions; observer cette règle à l'égard de tous. En premier lieu et très-spécialement envers mes Supérieurs. 2° Envers mes Frères de religion. 3° A l'égard des personnes du dehors, surtout de mes paroissiens, ne disant jamais rien de mal d'aucun d'eux, et ne questionnant là-dessus que pour leur utilité.

6° User d'une grande douceur et modestie dans mes rapports avec les autres, mes paroissiens principalement. N'avoir jamais l'air trop fâché, en colère contre eux, vis-à-vis même des enfants; ne laisser échapper aucune parole inconvenante surtout pour un Prêtre et un religieux; lorsque j'aurai à reprendre, à corriger, le faire toujours en père, avec raison et réflexion.

7° Ne pas désirer avec trop d'ardeur même les choses bonnes, très-agréables à Dieu, au point de tomber dans l'inquiétude, de me laisser aller au trouble, à une trop grande affliction, à une espèce de découragement, lorsque je ne les obtiens pas. Ainsi telle et telle vertu pour moi, ou, bien la réussite de telle œuvre dans la paroisse, le retour des pécheurs. Faire tout ce que je crois que Dieu demande de moi, et après cela me tenir tranquille, bien persuadé que c'est à lui à faire le reste selon qu'il le trouvera bon et nécessaire, qu'à lui seul appartient le succès, et le prier beaucoup pour l'obtenir de sa bonté infinie.

Quelques résolutions à la suite de la Rénovation — N. D. de Liesse 29 juin 1855. . . . . . .

Pauvreté. —— 1° Détachement absolu de tout objet créé; nulle affection pour quoi que ce soit. Ne chercher que Dieu seul en tout et partout. Examen fréquent et sévère à cet égard. — 2°. Les personnes et les choses où il y a du brillant et de l'éclat, m'impressionnent encore plus vivement que les autres. Je me sens plus porté vers les personnes riches, les objets précieux. Je dois résolument, énergiquement, travailler à prendre des sentiments tout opposés, estimant davantage, recherchant de préférence, les pauvres, les choses viles, ne voyant que Dieu et Jésus-Christ en tout.

Chasteté. —— 1° Pas un mot sur le vice contraire en conversation, mais seulement en confession, ou quand le devoir

m'obligera à traiter de semblables questions pour m'éclairer dans la direction des âmes : à part ces circonstances, profond silence quand on en parlera. — 2° Dans mes repas, me rappeler Jésus-Christ prenant les siens ; renoncer d'avance au plaisir attaché à la nourriture, l'offrir à Dieu. Prendre le premier morceau qui se présente ; jamais choisir, si ce n'est pour prendre le plus mauvais. Me priver à chaque repas de quelque chose que je désirerai. Ne jamais parler de la nourriture, après le repas.

Charité. — Jamais un mot contre personne, surtout qui pourrait blesser mes Frères et le respect dû au Supérieur. Voilà longtemps que je prends cette résolution, et j'y suis toujours infidèle en bien des points. Ne saurai-je donc jamais prendre définitivement un parti? Je m'examinerai souvent là dessus, et je m'infligerai une pénitence chaque fois que je me reconnaîtrai coupable. Quand j'entendrai parler mal de qui que ce soit, je me tairai aussitôt, si je ne puis détourner la conversation. Coûte que coûte, il m'en faut venir là."

Nous ne pouvons passer sous silence ce qu'il écrivait dans son journal pendant la grande retraite du noviciat : « Aujourd'hui 27 mai, fête de Ste Madeleine de Pazzi; au moment où nous faisions visite au St Sacrement, après la récréation de midi, j'ai senti tout à coup une grande consolation et une grande paix d'âme. Il m'a semblé entendre une voix en mon cœur qui me disait : « Je suis ce même Dieu qui ai souffert toute sorte de tourments et qui ai été crucifié pour toi, veux-tu m'aimer de toute ton âme ?" — « Ah! Seigneur, ai-je répondu, je vous ai tant offensé, comment réparerai-je jamais le mal que je vous ai fait ?" — « Je ne veux plus, poursuivit la même voix, que tu doutes un instant du pardon de tes péchés, je les ai complètement oubliés." — « Ne dois-je donc plus y penser ?" — « Penses-y pour exciter en ton cœur un plus grand amour pour moi, pour te rappeler combien je t'ai aimé et les grâces insignes dont je t'ai comblé, mais je ne veux plus que tu y penses te figurant que tes péchés sont trop grands et trop nombreux pour que tu puisses avoir une pleine et entière confiance que je te les ai tous remis. Tu ferais injure à mon Cœur qui a assez d'amour pour oublier tous les péchés du monde, aux mérites infinis de mon Sang qui peut laver tous les crimes de la terre. Si quelqu'un t'avait indignement outragé, attenté à ta vie, t'avait donné le coup mortel, et qu'ensuite plein de regret, il vint se jeter à ton lit de mort, te conjurant avec larmes et sanglots de lui pardonner. Si moi-même je te demandais de lui accorder ce pardon, à cause de l'amour que j'ai pour toi, te refuserais-tu à ma demande?" — « Oh non, Seigneur, j'oublierais tout." — « Et mon Cœur serait moins bon que le tien, je n'aurais pas autant d'amour que toi !» Ces paroles intérieures m'ont bien consolé, et elles m'ont fait une si vive impression que j'ai voulu les transcrire pour ne jamais les oublier, m'imaginant qu'elles ne peuvent venir que de Dieu. Ce que le Père Maître des Novices m'a confirmé." — Pendant cette même retraite, il y avait un Novice qui sortit un peu plus tard de la Compagnie, et qui n'allait pas franchement avec Dieu. Le P. Maître sentait un obstacle, de la résistance, il insistait pour que chacun fît des efforts, déployât toute sa bonne volonté. Le P. Olive alla le voir, craignant que ce ne fût lui. « Quant à vous, mon Père, lui dit le Maître des Novices, c'est bien, continuez, ce n'est pas pour vous que j'ai parlé." Pendant qu'il était au noviciat, il fut envoyé comme compagnon du P. Pratz à Montauban pour le Carême ; il le passa tout entier dans le jeûne et l'abstinence, prêchant et confessant tous les jours. L'année suivante il accompagnait le P. Guillermet dans un gros bourg des Pyrénées. Les populations étaient irritées contre les riches, et le peuple soulevé, ne songeant à rien moins qu'à entendre une mission, ne parlait que de tuer et d'incendier. Les deux Pères calmèrent peu à peu cette irritation, plus des 5/6 se rapprochèrent de Dieu, et à la fin, on ne voulait plus les laisser partir. On leur jeta des couronnes au moment du départ, et le P. Olive en ramassa une pour la déposer aux pieds de la Madone du noviciat. — Une conversion qui mérite d'être racontée, lui arriva à Bagnères de Bigorre : nous lui laissons la parole : « Je faisais mission avec le P. Nègre dans la petite, mais gentille ville de Bagnères de Bigorre, au pied des Pyrénées. Déjà la population était fortement ébranlée, les confessionaux étaient assiégés, bon nombre d'âmes depuis longtemps éloignées, revenaient à Dieu ; tout annonçait une abondante et bien consolante moisson. Un jour (c'était vers le milieu de la mission) un des vicaires de la paroisse vient me trouver et me dit : Père, il y a ici un vieux capitaine en retraite qui s'est enfin décidé à gagner la mission. Longtemps il a lutté contre sa conscience ; mais il n'y tient plus ; il veut se confesser, et c'est à vous qu'il désire s'adresser. A quelle heure pourrez-vous le recevoir? il voudrait vous voir dans votre chambre." — « Dites à ce brave, répondis-je, que son heure sera la mienne ; qu'il vienne quand il voudra, je serai toujours à sa disposition. L'heure est déterminée. Au moment fixé on frappe à ma chambre,

la porte s'ouvre, et je vois entrer un homme d'une haute stature, âgé d'environ 60 ans, encore fort et vigoureux. Je le salue; son visage était tout enflammé, son front couvert de sueur, bien que nous fussions au mois de Décembre; ses yeux hagards, tout son extérieur péniblement embarrassé. Eh bien, mon brave, dis-je, en posant ma main sur son épaule, je suis sûr que vous n'avez jamais tremblé devant l'ennemi." — "Moi! jamais." — "Eh! mais, on dirait que vous tremblez devant votre ami. Je sais ce qui vous amène; tenez, mettez-vous là à genoux, votre affaire sera bientôt faite. Notre capitaine ne me répond rien; il prend une chaise et s'assied en face de moi. Je le laisse faire. Allons, faites le signe de la Croix; c'est tout ce qu'il savait en fait de prières. Ne s'étant pas confessé depuis l'âge de 13 ou 14 ans, parti d'ailleurs fort jeune pour le régiment, il avait tout oublié. « Maintenant, continuais-je, commencez votre confession." — "Impossible, me répond-il; puis mettant sa main dans la poche de son gilet, il en tire un papier qu'il me remet, en disant d'un ton bref et saccadé: prenez, lisez. Et de grosses gouttes de sueur coulent de son visage. Je prends le papier, fais semblant de ne pas savoir lire son écriture et je dis une chose pour une autre. Le stratagème me réussit. " Ce n'est pas cela, me dit-il; il me prend le papier des mains et se met à lire lui-même. A peine a-t-il lu les premières lignes, qu'il tombe de lui-même à genoux tout ému et me fait sa confession en pleurant comme un enfant. Sa confession finie, il se relève, se jette à mon cou en s'écriant: « Oh! que je suis heureux, oh! comme je vous remercie; vous m'avez rendu la vie. Depuis 3 ou 4 jours je souffrais horriblement, j'étais comme en enfer; je n'osais pas faire le pas. Je me sens soulagé d'un poids énorme; je respire." — « Vous voyez, répliquai-je, comme Dieu est bon. N'oubliez jamais la grâce qu'il vient de vous accorder et servez-le fidèlement jusqu'à la mort. Et maintenant, capitaine, j'ai une chose à vous demander". — 'Laquelle, mon Père?" — « Voudriez-vous me dire quel a été le principe de votre changement, qu'est-ce qui vous a déterminé à revenir à Dieu? Vous aurez sans doute entendu un sermon qui vous aura profondément remué; puis la grâce de Dieu vous venant en aide, vous aurez pris votre parti en brave?" — « Pas précisément, mon Père, je n'ai entendu qu'une fois le prédicateur de la mission, et j'étais trop préoccupé, trop agité au dedans de moi pour le suivre et l'écouter avec attention. Voici, je crois, la cause de mon retour. Il y a un mois environ j'allai voir un de mes amis; je ne le trouvai pas chez lui. On me dit qu'il rentrerait bientôt et on m'engage à l'attendre. J'entre au salon et je m'assieds; j'étais seul. J'aperçois sur la cheminée un petit livre; je me lève je l'ouvre au hasard et je lis. Quel n'est pas mon étonnement et ma confusion de me voir là dépeint tel que j'étais; je continue ma lecture et je me persuade que ce livre a été écrit exprès pour moi. C'était l'Imitation de Jésus-Christ. Mon ami rentre et me surprend tenant ce livre entre les mains. Je le dépose aussitôt sur la cheminée; nous causons, après quelques instants mon ami me dit: "Tu lisais, je crois, tout à l'heure ce petit livre? — Oui. — Comment le trouves-tu? — Excellent, magnifique, et je voudrais te prier de me le prêter pour quelque temps; je voudrais le lire jusqu'au bout.' — Je suis heureux, non seulement de te le prêter, mais de te l'offrir. Garde-le comme un souvenir de ton ami." Je l'emporte chez moi. Depuis ce moment chaque jour, et souvent plusieurs fois le jour j'en lisais quelques pages. Voilà ce qui m'a converti. — Reprenons notre récit.

Ayant terminé son noviciat, le P. Olive fut envoyé au collège de St Affrique avec les fonctions de Père Spirituel des élèves; il n'y resta que 5 ou 6 mois, et les Supérieurs lui confièrent le soin de la paroisse de la Grande Sauve, alors maison de campagne de notre collège de Bordeaux. Il y resta jusqu'en 1855. L'attrait qu'il avait eu avant son entrée dans la Compagnie pour les Missions, s'était fixé au noviciat sur celle de Chine; mais n'appartenant pas à la Province de France dont cette Mission relevait, il craignait de ne jamais voir ses vœux se réaliser. Il consulta le Père Spirituel pour savoir si dans cette circonstance il pouvait écrire directement à ce sujet au Père Provincial de France; et comme il lui fut répondu qu'oui, il traita aussitôt cette grave affaire avec le R.P. Studer qui négocia son changement de province près du R.P. Maillard, et avec l'assentiment des deux Provinciaux il se rendit à Paris, où il resta quelques mois occupé à la prédication. — Ayant fait une partie de son 3e an à Liesse et sa grande retraite sous la direction du R.P. Fouillot qui le confirma dans sa vocation, il s'embarqua enfin pour la Chine avec les PP. Rollinat, de Carrère, Desjacques, Ravary et le F. Bernard. Le R. P. Studer, leur avait dit en les envoyant: " Allez, travaillez pendant 10 ans, et qu'aucun de vous ne meure avant ce terme, je vous le défends". Cet ordre de l'obéissance fut exécuté ponctuellement, le P. Rollinat qui alla le premier recevoir la récompense, étant mort le 9 Septembre 1866, 10 ans et demi après leur arrivée en mission. — Arrivé à Chang-hai le 9 Février 1856 avec ses compagnons, le P. Olive, après quelques mois consacrés à l'étude de la langue, fut envoyé au Pou-tong dans le District de Tchuen-cha (Tsé-son) pour s'y former à la vie apostolique et aider le P. Vuillaume. L'année suivante, il était destiné à Tchong-min; mais au bout de 3 mois les fièvres forcèrent les

Supérieurs à l'en rappeler et à le placer au Pou-nan, sous la direction du P. Bourdilleau. En 1858-59, il était chargé des chrétientés de Kao-Kiao, et ~~en 1259~~ 59-60, 60-61, de celles de Nan-Kiao. Les deux années suivantes, 61-62, 62-63, il fut sous-ministre au Pou-nan, et Ministre en 1863-64, 64-65. Nommé Vice-Recteur à Tong-Kia-tou 65-66, puis à Sin-Kia-hoei, en 1866-67, il y contracta une maladie qui l'obligea à résigner ses fonctions. En 1868-69, il fut nommé Supérieur du Pou-tong, et en 1869-70, supérieur de la nouvelle résidence de Nan-Kin. —— Nous signalons un fait qui montre à quel point le P. Olive était jaloux de conserver la paix parmi les chrétiens confiés à ses soins et de réprimer tous les scandales. Dans la principale famille du district de Nan-Kiao, deux frères étaient depuis longtemps séparés : une première tentative de rapprochement avait échoué, et le mal s'envenimait de jour en jour. Cependant les chrétiens étaient scandalisés de voir ces deux frères éloignés des Sacrements ; le temps pressait, c'était l'époque de la mission. Après s'être recommandé à Dieu, il fait venir les deux coupables dans sa chambre, et là devant le Crucifix qu'il avait placé sur la table, il leur fit une allocution si touchante et si vive, qu'ils tombèrent à genoux tous les deux et se réconcilièrent sincèrement. —— Mais ce fut surtout deux ou trois ans après que les désastres semés partout par les rebelles, lui donnèrent des occasions de développer son incroyable activité, et de donner des preuves nombreuses de sa grande charité. Voici comment lui-même nous parle des malheurs causés par ces bandes de brigands. « Près du tiers de nos chapelles ont été entièrement consumées par les flammes, les autres plus ou moins dévastées ou détruites en partie : plus de 3000 de nos chrétiens sur 11000, emportés en un an par la mort, après des souffrances de tout genre ; presque tous les autres entièrement ruinés, les rebelles leur ayant tout enlevé jusqu'à leurs habits et leurs instruments de labour, un très-grand nombre sans maison et sans aucun abri ; enfin ce qui est particulier à mon district, et a mis le comble à leur infortune, le plus grand nombre n'ayant pu rien ou presque rien ensemencer l'année dernière, exposés par conséquent cette année à toutes les horreurs de l'extrême misère ». —— Ce qu'il souffrit en ces tristes conjonctures serait difficile à dire. Il se multiplia pour parer à toutes les misères, il distribuait aux uns des secours d'argent ou des vivres, consolait les autres, les envoyant à Chang-hai où ils espéraient être plus en sureté, relevait le courage des faibles, encourageait les plus dévoués, recueillait les enfants abandonnés et baptisait les moribonds. Une fois n'ayant plus rien à donner, et voyant des milliers de pauvres chrétiens réfugiés sur les rives du Houang-pou, manquant de tout, il part pour Chang-hai. C'était la nuit, le vent souffle avec violence, les vagues amoncelées poussent la pauvre barque sur le rivage du Pou-tong occupé par les rebelles ; les bateliers perdant la tête jettent des cris de détresse. Il avait fait le sacrifice de sa vie, mais un de ses compagnons plus résolu et habile batelier, fait taire les rameurs épouvantés, et dirige lui-même la barque par un suprême effort sur la côte de Min-han. La nuit, la pluie, la boue l'arrêtèrent au premier village, où il passa la nuit transi de froid. Rendu à Chang-hai, il songeait à repartir, mais les forces trahirent son courage, et pris d'une fièvre typhoïde, il fut obligé d'aller à Sin-Kia-hoei. Pendant cette maladie, les Tchang-mao se rapprochant de plus en plus, on lui proposa de se retirer à la ville : « Non, non, répondit-il, je n'ai pas peur des rebelles, s'ils veulent ma vie, je suis prêt à la donner ». A peine relevé de sa maladie, il se hâte de retourner dans son cher Pou-nan. Les rebelles avaient fui, l'amiral Protet, victime de sa générosité et de son dévouement à une sainte cause, avait trouvé une mort glorieuse ; mais les Impériaux détruisaient les maisons et les églises épargnées par les ennemis. Ce fut une lutte d'un nouveau genre. Avec une indomptable énergie, il endura toutes les privations, et ne craignit pas d'exposer de nouveau sa vie, pour défendre le peuple contre les maraudeurs impériaux. Il se présentait chez les mandarins, non point en tremblant ou comme un suppliant ou un inférieur, mais au moins comme leur égal, et comme délégué de Jésus-Christ, et à ce titre il se croyait bien au dessus de tous les puissants de la terre. Son nom était connu dans tous les tribunaux des deux Pou-nan, ses cartes prévinrent bien des procès, et souvent les païens eux-mêmes venaient le prier de terminer leurs différents. —— C'est à son zèle et à celui de son successeur que nous devons la bâtisse de l'église de Nan-Kiao, sous les murs de laquelle était tombé le brave amiral Protet, et élevée en son honneur. Elle fut bénie par Mgr. Languillat le 11 janvier 1868 : les notables du pays assistèrent à la cérémonie, et dit un témoin oculaire, " je les vis à genoux au moment de l'élévation " : le peuple immense, accouru pour la circonstance se montra fort bienveillant, et la vaste nef ne désemplit pas de toute la journée, tout le monde admirait le chef-d'œuvre du pays sans proférer une parole de blâme ou de critique." Auparavant il avait fait construire une autre église à Ou-tsen et ouvert un vaste orphelinat à Nan-Kiao. Laissons lui la parole. " J'apprens, écrivait-il à MM. les Directeurs de la Ste Enfance, que plusieurs familles païennes commencent à bâtir une pagode ; il n'en restait plus à Nan-Kiao, les rebelles les avaient toutes brûlées. J'écris aussitôt au mandarin du lieu avec qui j'avais eu plusieurs fois des rapports bienveillants, je lui dis que l'édification

d'une pagode, surtout dans les circonstances actuelles, ne me semble d'aucune utilité ; que le nombre des malheureux et des enfants abandonnés étant si considérable, les sommes qu'on y va dépenser seraient bien mieux employées à ouvrir un orphelinat ou un hospice." Ce digne magistrat voulut entrer dans mes vues. La bâtisse de la pagode fut arrêtée, et l'ouverture d'un orphelinat immédiatement ordonnée. Au bout de 15 jours, il comptait déjà un millier d'enfants dont le plus grand nombre demi-morts de faim ou accablés d'infirmités. Plusieurs ont été adoptés par des familles chrétiennes, et j'en ai fait baptiser quelques centaines. Presque tous sont déjà partis pour le Ciel." —— L'œuvre du baptême des enfants moribonds avait toujours eu sa prédilection. Il l'avait développé dans le Pou-tong et le Pou-nan, il stimulait le zèle des baptiseurs et des baptiseuses, et la dernière année de sa vie à Nan-Kin, il n'eut point de repos qu'il n'en eut jeté les fondements. Après cette œuvre si chère aux cœurs de tous les Missionnaires, le temps que lui laissaient libre ses nombreux chrétiens, il le consacrait tout entier aux païens. Son plus vif désir était de pénétrer et de s'établir solidement dans les grands centres, et à force d'efforts il réussit à introduire la religion à Nan-hoei, Tchuen-cha, Tcheou-pou. Toute la population, dit un de ses compagnons, était en mouvement, nos salles d'exhortations ne désemplissaient pas du matin au soir, et quand le départ arriva, les païens nous reconduisirent à nos barques, nous priant de revenir. « Quels seront, ajoutait le P. Olive, les résultats réels de ces démonstrations et de toutes nos exhortations ? Ce n'est pas notre affaire, mais celle de Dieu, à qui appartient la conversion des âmes, et qui veut se servir de nous comme de ses instruments *fides ex auditu* ». A Nan-Kin il avait les mêmes pensées, les mêmes désirs, il aurait voulu établir des centres dans toutes les grandes villes. Cette fois Dieu se contentant de sa bonne volonté, le rappela à lui avant qu'il put les effectuer. —— Vice-Recteur à Sin-Kia-hoei, il fut atteint, comme nous l'avons dit d'une maladie de nerfs qui mit ses jours en danger, et obligea les Supérieurs à le remplacer. Il fut alors question de l'envoyer en Europe pour s'y remettre. C'était le seul remède indiqué par les médecins. Pour lui, tout en restant soumis à la décision de l'obéissance, il fut d'avis « que de même que le soldat doit mourir à son poste, le Missionnaire doit mourir dans la vigne qui lui a été confiée", et il obtint de rester en Chine. Dans ces attaques, il montrait un calme et une résignation admirable : « C'est la volonté de Dieu, c'est pour mon bien et celui des âmes, je ne puis travailler, qu'au moins je souffre un peu." « Ce qui me désole, disait-il encore, c'est de ne pouvoir rien faire ou presque rien, mais puisque le bon Dieu veut, faisons ce que nous pouvons et tout sera pour le mieux ». Et toutefois il ne restait pas oisif. Il avait dans la volonté de la spontanéité, de la résolution et de la persévérance. L'inaction où il était réduit lui étant plus pénible que la maladie elle-même, il fut nommé Supérieur du Pou-tong. Il prit à cœur de fortifier la dévotion à la Ste Vierge et au Sacré-Cœur, de rappeler à la bergerie les brebis égarées, et de réprimer et punir les scandales publics. « Trop de douceur, disait-il, perd les âmes faibles ; toute loi doit avoir une sanction. Si le Supérieur trop indulgent ferme les yeux de peur d'être obligé de corriger, la morale publique disparait avec la crainte du châtiment." Et il agissait conformément à ces principes, ne craignant pas de faire comparaître à la barre du juge civil les plus opiniâtres, lorsque leurs actes enfreignaient en même temps les lois nationales et la loi divine ; et cette manière de traiter les perturbateurs entêtés, rassurait les gens de bien en tenant les autres dans une crainte salutaire. —— Bientôt après il reçut la destination de Nan-Kin : il n'eut pas peu à souffrir, non seulement d'une faiblesse toujours croissante qui le réduisait à un repos forcé, mais encore et surtout des difficultés extérieures avec des chrétiens peu fervents, et vers la fin, de toutes les affaires, qui dans cette ville, préludèrent au massacre de Tien-tsin. A propos de l'alimentation que son estomac ne pouvait pas supporter, il disait : « Je comprends pourquoi le bon Dieu a mis de la saveur dans les mets, sans cela ce serait une médecine par trop amère", et encore " : C'est pour moi une vraie médecine, et je soupire après le moment où j'en serai délivré". « Quand donc, répétait-il, serons-nous au Ciel ?" puis revenant sur lui-même " mais que de choses à expier... et qu'ai-je fait ?" et il redisait cette parole de Notre-Seigneur qui le consolait beaucoup : *Plures mansiones sunt in domo Patris mei* ». — Il eut encore la force d'entreprendre le voyage de Nin-Kouo-fou, afin de visiter les pauvres chrétiens récemment émigrés du Hou-pé et établis à Sin-tsen et Chouei-tong. Il avait presque retrouvé l'ardeur de sa jeunesse et l'enthousiasme de ses premières années. « Quel magnifique pays, s'écriait-il à chaque instant, quel malheur qu'il n'y ait point de chrétiens, qu'un centre serait bien placé ici ! » Il régla de son mieux les affaires des chrétiens, tenta en vain, à son retour, de s'établir à Vou-hou, et revint plus fatigué à Nan-Kin. —— Quelque temps auparavant, le 10 Mars, il avait commencé sa retraite annuelle, il eut plusieurs fois le pressentiment que c'était la dernière ; il obtint plusieurs grâces particulières, et il nous disait que jamais il n'en avait faite de meilleure. Ces pressentiments le suivirent jusqu'à la fin : "Je pense souvent à la mort, nous répétait-il au mois de Juin, je suis persuadé que cette année

est la dernière de ma vie : au surplus, je désire arriver bientôt au terme." — Il passa encore à Nan-Kin les fêtes de St Louis de Gonzague et de St Ignace pour lesquels il avait une tendre dévotion, dévotion qu'il avait toujours cherché à inspirer aux élèves de Tong-Kia-tou, de Sie-Kia-hoei, et ensuite de Nan-Kin. Il aimait les enfants, se plaisait à les former à la vertu, les suivait de près ; mais s'il était bon pour eux, il n'en était que plus exact à faire bien observer le règlement. — Plein de zèle pour la maison de Dieu, à idées grandes et point du tout mesquines, il ne regardait pas à la dépense pour les choses nécessaires ou utiles, surtout quand il s'agissait de l'Eglise. " Il faut d'abord que le bon Dieu soit placé convenablement, le reste viendra ensuite". Il eut encore la consolation d'établir à Nan-Kin la dévotion du 1er Vendredi du mois, dévotion bien chère à son cœur ainsi que celle de Notre Dame. Son dévouement à la Ste Eglise et au Souverain Pontife était complet ; en apprenant la nouvelle, alors prématurée de la définition de l'Infaillibilité, "il accourt, dit un Père, dans ma chambre, et tout ému : Père, mettons-nous à genoux, disons un Ave Maria en actions de grâces de la définition ; et il l'acheva au milieu de larmes de joie". — Attaqué vers la fin de juillet d'une forte dyssenterie, il revint à Chang-hai le 6 août, pour y prendre le repos nécessaire, et quelques jours après un mieux s'étant déclaré, il préparait déjà ses plans pour l'année suivante, lorsqu'une rechute lui enleva le peu de forces qui lui restaient, et vint le condamner pour le moins à un repos complet d'un an. Mais c'était au repos éternel que Notre-Seigneur l'appelait. La maladie empira, et le 16 Septembre, il reçut le St Viatique et l'Extrême-Onction. Effet admirable des Sacrements ! Lui qui jusque là se rattachait à la vie de toute manière, ne désira plus que la mort : il était parfaitement résigné, mourir lui était un gain. En demandant pardon à tous les Pères et Frères, la voix lui manqua, entrecoupée qu'elle était par les sanglots. "Pensez-vous, demandait-il ensuite au Père spirituel, que ce soit une imperfection de demander la mort en ce moment"? — Cupio dissolvi et esse cum Christo. Ce que St Paul souhaitait, vous pouvez sans crainte le désirer" — "Mais j'aurais peut-être encore la force de faire une étape, et laisser le fardeau sur mes frères". — Mon cher Père, comme St Martin : non recuso laborem, en ce moment imitez St Paul et soyez tranquille". — Il s'éteignit quelques jours après, le 1er Octobre 1870. Il avait fait les derniers vœux de Coadjuteur formé le 19 janvier 1862, et était âgé de 55 ans dont il avait passé 20 dans la Compagnie et 14 dans la mission de Chine.

Amérique-Méridionale. — Guyane Française. — Notice sur la mort du P. Charles Gaudré. — Lettre du R. P. de Monfort au R. P. Provincial. — Cayenne, 14 Mai 1871.

Mon R. P. Provincial, — P. C. — .... Votre Révérence se souvient que la santé du P. Gaudré déclinant rapidement, je l'avais envoyé à St Laurent le 20 novembre dernier, espérant qu'il s'y trouverait mieux. Je m'étais trompé. Au mois de Février, j'écrivis au P. Bégin de proposer à notre malade le séjour de l'Ile Royale, où l'air est plus vif et où il avait longtemps habité. Le P. Gaudré préféra rester à St Laurent ; mais ses forces allèrent en diminuant toujours, et enfin, lorsque j'arrivai la dernière fois à St Laurent, le 12 avril dernier, il désirait très-vivement aller aux Iles ; mais depuis un mois il n'y avait pas eu d'occasion pour faire ce voyage, et alors il était trop tard. Quand je suis reparti de St Laurent le 18, le médecin m'a déclaré que non seulement ce changement d'air serait inutile, — et l'aurait même été un ou deux mois plus tôt, — mais encore que la moindre atteinte du mal de mer serait un coup de foudre pour le malade, qui avait eu, deux jours auparavant, une légère attaque d'apoplexie, à la suite de laquelle la bouche était restée un peu contournée. Je quittai donc, le 18, notre cher malade, après lui avoir donné l'Extrême-Onction, la veille au soir, en présence de notre petite communauté de St Laurent. — Le médecin avait suggéré l'idée d'essayer l'air de St Pierre, qui est un peu plus vif ; c'était plutôt pour faire accepter plus facilement le refus que j'étais obligé de faire du voyage de l'Ile Royale. Le P. Gaudré avait accepté volontiers cette proposition, et, quelques heures après mon départ pour Cayenne, on le transportait en voiture à St Pierre. Là, il s'est éteint doucement le dimanche 23. N'ayant pas assisté aux derniers moments de notre cher défunt, ni à son enterrement, je crois ne pouvoir mieux faire que de faire copier ici ce que m'en écrivent le P. de Beaumont, aumônier de St Pierre, et le P. Bégin, aumônier de St Laurent.

St Pierre, 27 Avril 1871. — Mon R. P. Supérieur, P. C. — C'est donc notre pauvre petit St Pierre qui a eu l'honneur de voir les derniers moments de ce vénéré P. Gaudré. C'était bien là, au reste, je le crois, qu'il eût voulu mourir de préférence ; car, s'il y a des misères et des douleurs profondes morales et physiques, c'est bien ici, surtout chez mes pauvres enfants du Camp. Il est bien mort au milieu d'eux, puisque, jour et nuit, ils entendaient ses soupirs plaintifs. (*) Dans la nuit de dimanche, quand ils n'ont plus rien entendu, ils ont dit : C'est qu'il est mort.

(*) Le Camp se compose de deux cases, qui sont tout auprès du presbytère.

VIII.

C'est en effet Dimanche soir, jour du bon Pasteur, à 11 h. ½, que notre bon Père Gaudré a rendu, avec une sainte confiance, sa belle âme d'apôtre à son bon Maître. — Le voyant si disposé à vivre et à travailler encore, au point que, la veille encore de sa mort, il me parlait de prêcher et de revoir ses sermons, je redoutais beaucoup le moment où je me verrais forcé de lui annoncer que sa dernière heure était venue. Heureusement que le F. Janneau lui avait naïvement donné l'éveil à deux reprises; mais il avait paru ne pas entendre. Je dois aussi convenir que j'ai senti et trouvé pour cette circonstance une grâce d'état et du moment, qui m'a rendu doux et facile ce qui d'abord m'avait effrayé. J'ai donc la consolation de vous dire, mon R. Père, que notre bon P. Gaudré, qui peut sous tous les rapports essentiels, je crois, nous servir de modèle à tous, a fait une des plus belles morts qu'il soit possible de faire. Depuis le mardi 16 qu'il était venu à St. Pierre, tout avait été en déclinant, et le mal s'aggravait d'heure en heure. La nuit du samedi ayant été inquiétante, et désirant lui donner l'éveil touchant son état, je lui proposai de recevoir une seconde fois le Saint Viatique, ce qu'il accepta avec empressement et satisfaction; c'était d'ailleurs le Dimanche du bon Pasteur, et en outre depuis lundi il n'avait pas pu recevoir la Ste. Communion à cause de son état, quoiqu'il me l'eût demandée plusieurs fois. Il fit, ce me semble, cette communion avec une dévotion plus sensible que de coutume, (car vous savez s'il était sobre d'expansions extérieures en public). Il écouta avec plaisir un passage de l'Imitation avant et après; puis il resta pendant une demi-heure dans un état de calme et de paix admirables. Tout ce que je crus pouvoir faire jusqu'à la soirée du Dimanche, ce fut de lui dire quelques paroles, sur le ton qu'il aimait (le ton militaire), pour le porter à l'indifférence et à la résignation chrétiennes. Il prenait cela obligeamment; mais malgré cela on voyait qu'il cherchait à se raccrocher à toutes les branches. C'est ainsi qu'il reçut avec empressement quelques soins de notre Infirmier de St. Pierre et qu'il tenta quelques nouveaux remèdes. Il fut aussi très-reconnaissant pour le médecin qui vint le voir une fois; mais j'en suis convaincu, il se réservait toujours à lui-même le jugement en dernier ressort sur son état. Je m'en aperçus quand, Dimanche soir, vers 8 h., voyant que c'était évidemment la fin, je le fis convenir qu'il n'en pouvait plus et que le mal semblait prendre le dessus, qu'il fallait céder devant la volonté du Maître et rendre les armes. Quand je vis qu'il se rendait lui-même à l'évidence de son état, je lui proposai, en prévision de la dernière heure qui pouvait approcher, sans que cependant nous la connussions certainement, de recevoir les grâces et les trésors que Notre-Seigneur donne à ses bons soldats, à la fin du dernier combat, pour s'acquitter envers sa justice, avant de paraître devant lui: la dernière indulgence plénière. La façon dont il accepta me fit comprendre, non seulement qu'il voyait clairement sa position, mais qu'il était sans doute sur le point de me demander ce que je lui offrais. Il écouta toute la prière de l'Indulgence avec attention, répondit et baisa pieusement son crucifix, conservant son calme admirable. Je lui proposai ensuite de réciter les dernières prières avec nous, et il accepta avec empressement et satisfaction. Il écoutait avec attention et répondait à tout. Je lui lus enfin le bel Evangile de St. Jean qu'il semblait goûter aussi. Je crois que ce fut à ce moment que, le voyant si bien disposé et ne suivant que l'élan du cœur et de la foi, je lui demandai, les larmes dans les yeux, je l'avoue, de nous bénir, moi et les deux Frères qui étaient là; je lui demandai même de bénir tous les autres Pères absents, ses parents, son frère, nos pauvres enfants, le Maroni, tous nos amis. Il se recueillit et nous donna sa bénédiction, en règle, en tâchant de prononcer toutes les paroles; il fit cela avec une simplicité et une dignité admirables. Je lui dis que je ferais ses remerciements à Sœur Ste. Soline (*) pour tous ses soins pendant sa maladie, et que je vous ferais ses adieux, mon R. Père, ainsi qu'au P. Bégin et aux autres Pères; à tout cela il me répondait par de grands signes de tête et en disant: oh! oui! volontiers. Je lui demandai enfin de recommander à Notre-Seigneur tous ceux dont je venais de lui parler, dès qu'il serait chez le bon Dieu. Et de plus en plus, avec toute sa connaissance, et cependant avec un accent d'humilité, il nous dit: Oh, oui! oui! Tout en lui continuant quelques petits soins, comme rafraîchir ses lèvres et sa langue, (bien qu'il ne demandât plus rien depuis qu'il s'était avoué vaincu par la maladie, ce qui ne laissait pas d'être surprenant, car avant cela il n'était pas 3 minutes sans demander une chose ou une autre) tout en lui donnant donc quelques petits soins et en laissant passer le temps, je continuai à lui suggérer quelques bonnes pensées que Notre-Seigneur me mit assurément sur les lèvres et qu'il accepta toutes avec reconnaissance et piété, sans témoigner la moindre impatience ni le moindre ennui. "Vous n'avez pas peur d'aller paraître devant Notre-Seigneur, lui dis-je. — Oh, non! — Et ce ne sont pas pourtant vos mérites qui vous rassurent. — Oh! non! non! — Mais les mérites de Notre-Seigneur. — Oui, oui! — Notre Maître, c'est le plus fort, le plus aimable! (2) Et j'insistai en lui disant: Si les Larrons ont bien trouvé miséricorde auprès de Notre-Seigneur, pourquoi un bon Ouvrier, qui s'est dépensé toute sa vie au

(*) Supérieure des Sœurs de St. Vincent de Paul, chargées de l'hôpital de St. Laurent. — (2) C'est une des pensées que le bon Père aimait à développer souvent dans ses sermons.

service de son Maître, manquerait-il de confiance ? Il fait bon, n'est-ce pas, à se reposer et à s'endormir sur le Cœur de Notre-Seigneur et sous le manteau de la Ste Vierge, dans la Compagnie. — Oh ! oui, dit-il avec un accent de sérénité et de paix, dont le souvenir me restera toute ma vie et dont je regrettais d'être seul témoin avec nos Frères. — "Et toutes vos souffrances, vous les unissez à celles de Notre-Seigneur en Croix ? — Oui. — Vous êtes sur le sommet du Calvaire : c'est le dernier combat, le plus rude ; c'est là qu'on ressemble davantage à Notre-Seigneur ; mais on est plus proche du Ciel." Et comme il se plaignait de la soif, je lui demandai s'il avait soif de quelque chose d'ici-bas. — Oh, non ! — Mais vous avez soif de Dieu et du salut des âmes, comme Notre-Seigneur en Croix ? — Oh oui ! — Vous offrez donc volontiers votre vie, comme le bon Pasteur, pour le salut de nos pauvres enfants, surtout pour ceux qui sont éloignés du bercail de Notre-Seigneur, pour ceux qui n'ont pas fait leurs Pâques ; et pour le triomphe de l'Église aussi, n'est-ce pas ? — Oh ! oui, certainement, volontiers. — Et votre cœur et votre âme, vous les remettez, comme Notre-Seigneur, entre les mains du Père ? C'est là le repos éternel, le vrai repos. — Oui." Et comme, à deux ou trois reprises, il avait un peu retrouvé ses forces et un certain mieux, je lui dis : "Vous seriez disposé à rester pour travailler pour Notre-Seigneur et pour les âmes ; comme St Martin : *non recuso laborem*", n'est-ce pas ? — Oui ! — Mais vous êtes aussi tout disposé à partir si c'est la volonté de Notre-Seigneur ? — Oh, oui, oui ! — Nous vous dirions bien : "*Cur nos orphanos relinquis, Pater ?* Vous nous laissez au travail et vous, vous allez vous reposer. C'est vous qui avez la meilleure part aujourd'hui. Vous allez, comme l'ouvrier, à la fin de la journée, recevoir son salaire du bon Maître ; c'est bon cela, n'est-ce pas ? — Oh oui !" Et ainsi nous causions de son départ, comme causent deux amis en attendant que l'heure de la séparation arrive. La façon dont il acceptait ces pensées à mesure qu'elles me venaient, m'encouragea à rester sur ce terrain et dans cet ordre d'idées que je voyais lui plaire. Il me semblait qu'au lieu de le déranger, je lui faisais plaisir. Je lui lus aussi quelques passages de l'Imitation, sur l'abandon entre les mains de Dieu ; nous récitâmes ensemble doucement l'*Anima Christi*, le *Suscipe* et le *Salve Regina*. Et pendant ce temps il baisa dévotement, à plusieurs reprises, son crucifix que je lui offris, en répétant les invocations : Jésus, Marie, Joseph je vous donne mon cœur, Doux Cœur de Marie, soyez mon salut". A la vue de cette tranquillité, de cette confiance et de ce courage en face de la mort, j'avoue que je fus confirmé dans la pensée que j'avais toujours eue « que le Père Gaudré avait eu une vie toute pure et sainte, et toute de zèle d'un bout à l'autre ». Je ne songeais point à lui faire produire des actes de contrition et autres semblables. Les petites imperfections que nous avions pu apercevoir dans la vie intime, et qui venaient surtout de la tournure de son caractère, me semblaient tellement noyées dans cette belle vie toute de dévouement, que je ne songeais, pour ainsi dire, qu'à regarder la belle couronne qui l'attendait. Cependant, m'apercevant que je ne lui avais pas offert la grâce d'une dernière absolution, je lui offris cette dernière grâce, et il l'accepta avec empressement. La soirée était douce et belle ; les fenêtres étaient ouvertes et laissaient voir le ciel ; et le silence et le calme parfait qui régnaient autour de nous s'harmonisaient bien avec le calme sublime de cette belle âme, qui attendait la mort de pied ferme, ou plutôt qui semblait écouter l'appel de son Maître et de son Dieu pour voler à lui : "*In pace locus ejus*, lui dis-je, Dieu est dans la paix. Nous sommes dans la paix ; Dieu est donc au milieu de nous" ; et il semblait goûter aussi ce sentiment bien profondément. — Comme il avait cependant tourné ses yeux à différentes reprises vers le même point, à droite de son lit, et sans rien dire, je lui fis le signe de la croix sur le front avec de l'eau bénite, et je jetai de l'eau bénite autour de lui, et cela cessa ; cela nous donna l'occasion de réciter, une dernière fois, la prière au bon Ange. — Je plaisantai aussi avec lui sur l'avantage d'être venu à St Pierre ; on n'a qu'à tirer le cordon et St Pierre vous reçoit en disant : *Intra in gaudium*. — Enfin quoique les forces baissassent rapidement sans que nous pussions rien faire pour le soulager, je le priai de bénir un petit carton renfermant ma petite fortune ou plutôt mes instruments d'homme apostolique, et il s'y prêta très-volontiers, faisant lui-même un dernier effort pour donner sa bénédiction sur cet objet avec sa main presque glacée et dont le pouls battait à peine. J'étais ainsi bien largement payé des quelques fatigues que j'avais eues depuis quelques jours auprès de lui. La reconnaissance pour mes moindres petits devoirs et l'honneur de servir un si bon serviteur de Dieu et de remplacer auprès de lui la Compagnie, m'adoucissaient beaucoup la peine, si j'avais songé à la sentir. Pour les moindres services, il me disait : "Merci, que vous êtes bon, mais vous savez : *Mihi fecistis*". — N'ayant pas la consolation d'assister à son lit de mort ma pieuse mère, l'année dernière, presque à pareil jour, j'ai pensé que Notre-Seigneur m'en dédommageait en m'accordant d'être témoin privilégié de la mort de ce vénéré Père et de recevoir sa dernière bénédiction. Puissé-je surtout avoir hérité un tout petit peu de son esprit apostolique ! Cette bénédiction dont je viens de parler fut donc la dernière action faite avec connaissance ; car bientôt après, les glaires s'accumulant dans sa gorge et le râle devenant plus fort, ses yeux devinrent fixes, tous les signes de la mort prochaine arrivèrent promptement et il ne donna plus aucun signe distinct de connaissance, quoiqu'il ait conservé, je crois, sa connaissance jusqu'à son dernier soupir. Il a été comme suffoqué par l'agglomération des glaires dans toute la poitrine.

Tous nos Frères ont été admirables de dévouement et de soins; le F. Rivoallan surtout, que le P. Gaudré affectionnait particulièrement. Ce bon Frère avait assisté, il y a deux ans le P. Honorin, et il m'a bien aidé aussi pour les derniers moments du P. Gaudré. Nous avons récité les prières après la mort; mais nous n'avons revêtu le P. Gaudré de sa soutane qu'une heure après son trépas. Après cela j'ai écrit au P. Bégin et au Commandant Mélinon, à 6 h. 1/2 j'ai dit la Messe et nos Frères ont communié. — Ce que je trouve de plus remarquable dans cette belle mort de notre vénéré P. Gaudré, c'est ceci: Son abandon, son calme, sa résignation et son indifférence en face de la mort, après que nous l'avions vu encore cependant aussi attaché à la vie, même la veille de sa mort. Il a dû avoir à faire en lui-même un sacrifice immense en se voyant vaincu et obligé de se rendre. Et la façon dont il est mort doit nous faire croire qu'il avait fait bien parfaitement ce sacrifice à Notre-Seigneur au moment où il a senti, dimanche au soir, que la maladie prenait le dessus. "Paratum cor meum, Deus": il a ainsi bien pratiqué ce qu'il enseignait si bien.

P. S. Un mot du P. Gaudré m'avait montré qu'il pensait plus à la mort qu'il ne le paraissait: "Oh! quel plaisir" (1) (m'avait-il dit deux fois en sortant de la visite après le dîner, il y a environ deux mois). Comme je lui demandai l'explication, il me répondit les deux fois: "Oui, on s'exerce à dire cela, pour le dire gaîment le jour du départ pour le grand voyage."

St Laurent, le 25 Avril 1871. — " Aussitôt que j'eus appris la mort du P. Gaudré par un mot du P. De Beaumont, je me suis rendu à St Pierre avec la voiture du Commandant, dans laquelle nous avons installé, étendu sur les deux banquettes, notre pauvre P. Gaudré, puis je me suis assis à ses côtés et nous sommes ainsi revenus à St Laurent. Nous l'avons exposé dans le petit parloir, où bientôt la foule s'est dirigée et n'a pas discontinué tout le jour, et même une partie de la nuit. Le P. De Beaumont nous est arrivé le soir, et le P. Gonnet le matin; nous nous sommes partagé la veille de la dernière nuit du P. Gaudré au milieu de nous. Le P. Arzur et le P. De Beaumont jusqu'à minuit, le P. Gonnet et moi de minuit jusqu'au moment de commencer les cérémonies funèbres. Le cercueil, fait par Leprince, en bois d'acajou (2), fut apporté à 4 h. du matin; nous avons déposé le P. Gaudré dans ce cercueil; il n'exhalait aucune odeur, il était souple et la figure fraîche sans beaucoup d'altération. A 4 h. 1/2, nous avons fait la levée du corps et nous l'avons porté à l'église d'après les cérémonies prescrites. Nous avons psalmodié l'office des morts, le P. Arzur et moi, tandis que le P. De Beaumont et le P. Gonnet disaient la Messe in nigris, corpore præsente, c'est la fête de St Marc, 2e classe. A 5 h. 1/2 environ, le monde arrivant, j'ai chanté la Messe solennelle et dit un mot, après l'Evangile, sur le P. Gaudré. C'est le P. Gonnet qui a fait l'absoute et l'enterrement en qualité de plus ancien. L'église était remplie et débordait; j'avais prié M. Mélinon de laisser le camp (3) libre de venir, il s'est porté à cette cérémonie tout entier. Bon nombre de concessionnaires de St Laurent, de St Maurice et de St Pierre; le tout formait avec le personnel libre, la troupe et les principaux officiers de l'état-major et du Casabianca (4), un cortège dont la tête entrait au cimetière et la queue était devant la case occupée aujourd'hui par Lacour (de 300 à 400 mètres). On est sorti à 6 h. 1/2 de l'église et nous y rentrions une heure après. Les travaux retardés d'une heure et demie, ont été repris après l'office. M. Mélinon, comme il vous l'avait promis, a pris volontiers sur lui cette dérogation au règlement. — C'était une belle cérémonie; elle a dû faire du bien dans les cœurs. C'est la dernière prédication du P. Gaudré; elle ne dément pas les précédentes. J'ai fait creuser la fosse dans le coin de terrain que vous avez indiqué. (5) . . . . Il y a eu bien des touches de la grâce à la vue du corps du P. Gaudré. Il était bien propre à opérer de telles influences; il reposait là comme s'il eût été vivant, les yeux ouverts et levés au ciel, comme il les avait à son dernier soupir. — "On ne craint pas ce mort là, disait-on, c'est un saint. Plusieurs l'ont embrassé sur les deux joues, sur les mains, aux pieds. Plusieurs femmes de St Laurent l'ont embrassé aux mains, n'osant le toucher à la figure, mais en ayant un vif désir

---

(1). Souvent, quand le moment était venu d'exécuter un ordre, surtout de ceux qui étaient de nature à lui être pénibles, il fredonnait: oh! quel plaisir d'être soldat."

(2). Ce n'est pas le bois dur et précieux que l'on connait sous ce nom en France, mais un bois mou et léger, dont on se sert ordinairement pour faire les cercueils.

(3). Ce sont les transportés qui ne sont pas concessionnaires, et qui sont assujettis par le règlement à se réunir avant 6 heures du matin pour l'appel qui précède le travail.

(4). Le Casabianca est un aviso à vapeur de la Station, qui fait le service du ravitaillement des Pénitenciers du Maroni (St Laurent, St Pierre et St Maurice).

(5) Auprès du grand crucifix du cimetière, dans un espace de 4 mètres en carré, réservé pour la sépulture des Nôtres, dans un des grands compartiments destinés à la sépulture des transportés.

A ces détails sur les derniers moments du P. Gaudré, j'ajouterai quelques remarques sur les 18 années que ce Père a passées dans cette mission. Pendant les 8 premières, de Novembre 1853, époque de son arrivée, à juillet 1861, époque d'une grande maladie qui lui enleva presque la mémoire, le Père Gaudré a mené une vie fort active, employé successivement dans les divers et nombreux pénitenciers, dont la plupart ont été abandonnés depuis. Beaucoup de zèle, un grand talent pour la prédication, une charité extrême lui eurent promptement acquis l'estime, l'amour et la vénération de tous les transportés, et ses vertus jointes à beaucoup de tact et à une politesse parfaite, le firent aussi aimer et vénérer par les personnes libres des pénitenciers. Ce sentiment d'admiration pour ses vertus et pour sa tendre charité envers ses malheureux enfants, fit même ajouter par l'opinion publique à son histoire quelques traits qui n'y appartiennent pas ; par exemple, "qu'il avait souffert en Chine pour la foi et y avait porté la cangue ; qu'il s'était étendu lui-même sur un banc de correction, protestant qu'il ne se relèverait pas si on ne lui accordait la grâce du malheureux condamné à être fustigé sur ce banc", etc. etc." On ne pourra jamais compter, ai-je souvent entendu dire, le nombre de coups de corde que le bon P. Gaudré a épargnés à des malheureux." Cela prouve du moins avec quelle charité ce bon Père employait dans l'intérêt de ses ouailles l'influence qu'il avait su conquérir auprès de leurs chefs. —— Cependant la forte constitution du P. Gaudré était successivement ébranlée par de rudes attaques. A l'Ile Royale, en juillet 1855, il fut malade de la fièvre jaune, qui y enleva, quelques jours plus tard, le F. Barbieux, puis le P. Raulin. Peu après il fut envoyé à St Georges, le plus malsain de tous les pénitenciers d'alors, et à cette époque plusieurs de ces établissements étaient extrêmement malsains ; on les a supprimés pour ce motif. Ce séjour à St Georges lui valut une grave maladie qu'il fit à Ste Marie en janvier 1858, peu après avoir quitté St Georges. A peine rétabli, et envoyé à l'Ile Royale, il y fut de nouveau attaqué violemment de la fièvre jaune en Août 1858. Il passa ensuite un an au Maroni, d'octobre 1858 à Octobre 1859 ; c'était pour ce pénitencier un temps de fièvres et d'épidémie, au point qu'un très grand nombre d'hommes, venus pour devenir concessionnaires, étant au contraire préparés à la mort par le P. Gaudré et conduits ensuite par lui à leur dernière demeure, le cimetière de St Laurent reçut parmi la transportation le nom de "Concession du P. Gaudré". Enfin, revenu fatigué de ce séjour, il fut laissé dans des pénitenciers plus sains ; mais en juillet 1861, à l'Ilet-la-Mère, il fut pris d'une forte maladie qui fit quelques jours désespérer de sa vie, et dont il ne se rétablit jamais parfaitement, n'ayant plus recouvré que très imparfaitement l'usage de la mémoire. —— Depuis cette maladie, la vie du P. Gaudré fut complètement changée. Il avait commencé un travail sur l'histoire de la mission, il fallut l'en décharger. (1) On n'osa plus lui confier la direction d'un pénitencier ; en sorte que cet excellent Père, le doyen de la mission par son âge, par son ancienneté dans la Compagnie et par son temps de colonie, le plus influent par son talent, son crédit et son ascendant moral sur les transportés, fut constamment tenu en sous-ordre. Je n'ai connu le P. Gaudré que pendant cette seconde partie de son apostolat sur les pénitenciers. Ce n'étaient plus les mêmes vertus qu'il y exerçait, mais d'autres plus difficiles et plus précieuses encore, je pense, devant sa divine Majesté ! Le P. Gaudré, profondément et fortement uni à Dieu par les vertus solides, n'était pas, du moins à en juger par l'extérieur, d'une piété douce, tendre et expansive, se contentant facilement de la vie de Marie : c'était plutôt le zèle, le travail, le combat pour sauver les âmes par l'action, qui faisait le besoin de son amour pour Jésus-Christ. Il aimait à développer souvent devant ses auditeurs, la force, la douceur de ce Roi qui triomphe et triomphera toujours de l'enfer et du péché ; et lorsque, en de rares occasions, il se trouvait pour quelques jours chargé par intérim d'un pénitencier, il donnait cours à son zèle. Aussi je ne pense pas, sans une profonde admiration, à la simplicité et obéissance de novice avec lesquelles, mis en second sur un pénitencier avec un premier aumônier bien plus jeune et plus nouveau que lui, et quelquefois même manquant d'expérience et loin d'avoir un tact exquis, il se mettait sur la direction de son petit Supérieur, prenant ses ordres pour tout ce qu'on lui donnerait à faire et demandant des permissions pour la moindre chose ; et cela pendant 10 ans ! Son obéissance était vraiment admirable. Un "volontiers" accompagné d'un grand signe de tête était presque toujours sa seule réponse à tout ordre qu'il recevait ; il semblait qu'il vît Notre Seigneur. Puis lorsqu'en récréation on venait à parler de quelque conséquence extérieure de ces ordres, il chantait : « Ah ! quel plaisir d'être soldat ! » —— Je ferai remarquer aussi sa gaité continuelle, son égalité d'humeur, son affabilité particulière à l'égard de nos Frères coadjuteurs. Il répétait souvent que le moyen d'être toujours content était de prendre les choses du bon côté, et il savait pratiquer ce conseil. Son inaction relative a dû mortifier cruellement cette nature ardente et ce besoin de zèle. Il y a un peu plus de deux ans, quand, à la suite de pertes de sang très opiniâtres, il fut réduit à rester quelques jours sans dire la Messe, il me disait : "C'est un peu de travail qu'il me faudrait ; cela me secourrait, me relèverait". Pendant mon dernier séjour à St Laurent, il revoyait

(1) Je ne sais ce qu'est devenu ce travail. Je n'en ai pas trouvé trace dans les archives de la mission, quand je les ai prises à ma charge.

une foule de notes, – dont il se servait pour prêcher –, il élaguait ce qu'il trouvait moins bon, et il ajoutait encore. Le samedi 15 avril, ne pouvant plus écrire depuis longtemps, il fit appeler Léonard, notre chef des chambres de St Laurent, bon écrivain, et lui dicta le premier point d'un sermon; les forces lui manquèrent pour achever. ——— Le voici maintenant qui se repose dans sa Concession de St Laurent. J'espère qu'il prie pour ses chers enfants, et que la pensée d'aller reposer après leur mort à côté de ce bon Père aidera puissamment la plupart de nos transportés de St Laurent à faire une mort chrétienne, seul fruit, si je ne me trompe, que peut produire cet essai de colonisation au Maroni. Fasse Notre-Seigneur que l'exemple de ces vertus fortes et modestes et le secours de la protection de ce doyen de notre mission, soutiennent efficacement ceux de ses frères qui continuent, tant qu'il plaira au Maître, de travailler à ce petit coin de la vigne ! Je suis, etc.

Amérique Sept. — Canada. — Extrait du Journal le Canadien, 20 Mars 1872.

(Le R. P. Hanipaux) ——— Le P. Joseph-Urbain Hanipaux naquit dans la paroisse de St Georges de Bongueux, dans le diocèse de Langres, le 3 Mai 1805, fête de l'Invention de la Ste Croix, et fut baptisé le même jour. Il semblerait que ce jour fut la source de cette tendre dévotion et de ce zèle ardent pour la Croix qui devaient remplir son cœur, et l'indice de sa vocation à la mission de Ste Croix, où il devait passer une grande partie de sa vie. ——— Quoique né à la sortie de la Révolution, il n'en ressentit pas la funeste influence; élevé par des parents chrétiens il connut bientôt et aima la piété. Jeune encore, il commença ses études, et se sentit porté à l'état ecclésiastique. Il fit sa théologie, et fut ensuite ordonné prêtre le 22 avril 1829. Pendant 7 ans il fut successivement employé par son Évêque dans divers ministères: comme vicaire, curé, aumônier de Religieuses. Le dernier emploi surtout, puis les nombreux pouvoirs qu'il reçut du Souverain Pontife et des Évêques sont la preuve et donne la mesure de la confiance et de l'estime que lui attiraient ses vertus. ——— Mais ce champ était trop étroit pour son zèle: il aspirait à une vie plus apostolique. Il sollicita instamment son entrée au noviciat de la Compagnie de Jésus dans sa province, et y fut admis le 20 Février 1837. Sous la direction d'un maître habile, le R. P. Rubillon, dans l'exercice de l'obéissance et de l'humilité, sa vocation se développa; il édifia ses frères par son ardente piété, et perfectionna son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Aussitôt ses premiers vœux prononcés, ses Supérieurs l'envoyèrent à la résidence de Nantes, où il fut immédiatement employé aux missions des villes et des campagnes. Il rivalisa de zèle avec les plus anciens Missionnaires, et produisit des fruits aussi abondants que consolants dans la vigne du Seigneur. Son talent oratoire, sans briller peut-être par le charme du discours, pénétrait les cœurs par l'onction de sa piété et ébranlait les volontés les plus rebelles dont il triomphait par l'énergie de son zèle et le feu de sa parole. Il ne cherchait pas à plaire, mais à convertir. C'est ainsi que font les saints; et c'est aussi ce que Dieu demande de ses ouvriers. ——— En 1842, il demanda avec instance au T. R. Père Général de la Compagnie de Jésus, d'être envoyé dans les Missions sauvages. On allait ouvrir les Missions africaines de Madagascar, île réputée aussi redoutable par son climat que par la férocité de ses habitants infidèles et où avaient échoué jusque là tous les efforts. Il était enchanté de sa mission et était prêt à partir dans la compagnie des PP. Luiset, Martin, Daranquet, Grimot, lorsqu'un accident imprévu fit changer la direction du Missionnaire. Au lieu de s'embarquer pour le Sud, on s'embarqua pour le Nord; on arriva au Canada où la Providence voulait fonder, sous les auspices des Évêques, une nouvelle mission de Jésuites. La première résidence fut établie à Montréal. ——— Le P. Hanipaux se livra aussitôt à l'œuvre. Le Père fit là, comme ailleurs, beaucoup de bien, et se fit regretter quand, après deux ans, il fut appelé aux Missions sauvages qui avaient toujours été l'objet de ses désirs. Le premier Évêque de Toronto, Mgr Power, désirait que la Compagnie de Jésus vînt reprendre, dans son vaste diocèse, les missions commencées par les PP. Lallemand, de Brébeuf, etc. délaissées depuis si longtemps. ——— Le Père passa par Sandwich, en Haut-Canada, une résidence venait de s'y ouvrir. De là, il partit pour la grande île Manitouline. Il s'établit avec le P. Choné dans le village de Ste Croix, (autrefois Wikwemikong, village des Outaouais) converti en partie par le vaillant missionnaire, M. J.-B. Proulx. ——— Le Père ne sait pas un mot de cette langue qui ne ressemble à aucune autre: mais il aime le Sacré Cœur de Jésus, il le pria avec ferveur, et bientôt, lui qui, en 2 ans, n'avait pu apprendre quelques mots d'anglais, se trouva capable d'instruire et de confesser les sauvages dans leur langue. Il était heureux, il se livra à toute l'ardeur de son zèle. Ce zèle aura paru téméraire, tant il méprisait les dangers: mais la main de Dieu le protégeait; quand il avait à entreprendre quelque mission périlleuse et lointaine, il adressait une prière au Sacré-Cœur, s'abandonnait à la garde de Dieu et s'élançait, conduit par un jeune et timide sauvage, à travers les lacs pleins d'écueils, ou couverts de glaces plus ou moins solides, à travers les neiges, les montagnes ou les torrents. Souvent il couchait sur la neige; d'autres fois il était à bout de provisions; mais il jubilait quand, après bien des journées pénibles,

il rencontrait quelques Sauvages à évangéliser. Alors son repos était de consoler, baptiser et préparer à la mort quelques pauvres âmes oubliées de tout le monde. Il ne revenait à Ste Croix que pour reprendre le soin de sa Congrégation et de ses écoles. Souvent c'était pour résister aux efforts malicieux des ennemis du dedans et du dehors, car il fallait être en lutte perpétuelle avec des adversaires qui s'efforçaient de détruire l'œuvre de Dieu dans ces pauvres néophytes si faibles et si faciles à se laisser séduire. Il savait faire aimer aux enfants la piété, à la jeunesse la modestie, à la vieillesse la fidélité à ses devoirs, parce qu'il parlait de l'abondance du cœur, et que son cœur était plein de l'amour, puisé dans le Sacré-Cœur de Jésus. Cette dévotion au divin Cœur était comme l'âme de sa vie et l'instrument de ses œuvres. —— On sait combien il était aimé de ses Supérieurs. Une lettre reçue hier, d'un de ses confrères, disait que le P. Hanipaux seul valait deux Missionnaires ; une autre reçue en même temps racontait les lamentations des Sauvages, et leur désir de le revoir. Depuis peu les congréganistes de Ste Croix lui écrivirent deux lettres pleines de sentiments de reconnaissance et d'amour filial. Comment en eut-il été autrement ? Il avait pour eux un cœur si paternel ! —— Mais il fallait les quitter, et il ne devait plus les revoir ici bas : tant de travaux, tant de fatigues endurées pendant 27 ans, avaient épuisé sa santé. Ses Supérieurs, pour le forcer au repos, l'appelèrent à la résidence de Québec. La piété qui règne comme dans son centre dans le Bas-Canada, le nouveau mouvement imprimé à la dévotion du divin Cœur de Jésus, du Cœur Immaculé de Marie et du bon St Joseph, excitèrent toutes ses sympathies, adoucirent le regret de sa chère mission. Il arriva à Montréal vers l'automne dernier, et à Québec le 30 décembre. Les meilleurs médecins de Montréal et de Québec reconnurent bientôt qu'il n'y avait pas de remèdes à son mal : leur charitable sollicitude employa en vain tous les moyens pour nous le conserver encore quelque temps. Ces médecins n'en mériteront pas moins toute la reconnaissance des Jésuites de Québec et de Montréal. —— Depuis 6 mois le temps pour lui n'était plus qu'une alternative de jours mauvais et moins mauvais. Il perdait à chaque heure les dernières forces de son tempérament robuste : aucune nourriture ne pouvait réparer ces pertes. La seule énergie de sa volonté le soutenait encore. Il voulait travailler, et pour cela il ne voulait paraître si souffrant que quand il ne pouvait plus dissimuler sa faiblesse ; on n'avait qu'à prononcer les noms de Jésus, Marie, Joseph, à l'instant ses traits se ranimaient. —— Dernièrement, quand on lui dit ce que Mgr l'Archevêque, M. le Curé de Notre-Dame, de St Roch et de St Jean faisaient à la gloire du Sacré-Cœur et de St Joseph, quand on lui apprit les progrès croissants de l'Apostolat de la prière et de l'Association de N. D. du Sacré-Cœur dans les villes et dans les campagnes, ainsi que la belle cérémonie de la nouvelle chapelle de St Joseph dans la cathédrale de Québec, et la future érection d'un sanctuaire du Sacré-Cœur dans les deux principales églises de la ville, il sembla reprendre vie. C'était bien la vie du cœur, mais hélas ! la vie du corps ne s'en usa pas moins : et peut-être que ce feu du cœur contribuait à user les forces physiques. Ce regret de ne pouvoir travailler pour les âmes le consumait. — Malgré l'état habituel d'impuissance où était le bon Père, il voulut, dès son arrivée à Québec, qu'on lui assignât un confessionnal, sur lequel il se hâta d'inscrire son nom. Il y restait enfermé aussi longtemps que le besoin des âmes l'exigeait, et que ses forces n'étaient pas épuisées ; habituellement il se levait à l'heure de la communauté, faisait son oraison, et disait la Ste Messe. Dans la dernière semaine il était si faible qu'on n'aurait pas cru qu'il eût pu arriver à la fin du St Sacrifice. Les autels de sa prédilection étaient les autels du Sacré-Cœur et de St Joseph. On eût dit que ces objets de sa dévotion, Jésus, Marie, Joseph, soutenaient à l'autel ses forces défaillantes. Tous les jours, à diverses heures, on le trouvait à genoux, devant l'autel ; son cœur était là où était son trésor. Ne pouvant plus parler aux hommes pécheurs dans la chaire, il parlait au Cœur de Dieu pour obtenir leur conversion. —— Il continua ainsi jusqu'au lundi, premier jour de la neuvaine de St Joseph. — Trois neuvaines commençaient en même temps : une pour lui, une pour la Compagnie de Jésus, une pour les fidèles du mois de St Joseph. Il s'unit à toutes ces intentions, offrant à Dieu, par les mains de son St Patron, le sacrifice de sa vie : on voulait obtenir pour lui la santé ; lui, il obtint plus, la délivrance. —— Le 12 de Mars il voulut recevoir le St Viatique au milieu de la nuit. Dès ce moment il souffrit beaucoup jusqu'à 7 h. du soir, où il resta dans une prostration complète du corps, mais dans une grande liberté d'esprit. Alors il dit à un Père : "je mourrai à minuit", à 7 h. 3/4 il demanda et écouta toutes les prières de l'agonie auxquelles il répondit très-pieusement. Puis une heure après, voulant mourir dans la pratique de la règle, il récita les prières ordinaires avec ses frères qui entouraient son lit, puis finalement celle de la neuvaine. A minuit, sans agonie, sans changement de visage, en parfaite connaissance il s'éteignit. Son dernier soupir d'amour fut dans les Cœurs de Jésus, Marie, Joseph. Il semble que le Seigneur ait voulu prolonger sa vie pour lui procurer la consolation de mourir pendant le mois et la neuvaine de St Joseph, son bien aimé Patron, et le mercredi, jour dédié à ce Saint premier protecteur du Canada, et au milieu de ses frères réunis, comme il l'avait désiré. Bien des fois avant cette époque il s'était cru arrivé à sa dernière heure. Quinze jours

avant sa mort, les bonnes Sœurs de la Charité, si dignes de leur nom, lui avaient offert une chambre dans leur hospice, pour y être mieux soigné. Non, répondit-il, "je désire mourir au milieu de mes frères". —— Par la bienveillance de M. le Curé de Québec, son corps repose dans la voûte de la cathédrale, non loin des tombeaux de ses deux frères, les PP. Nicolas Point et Jean-Baptiste Menet, et de la chapelle de St. Joseph qui vient d'être inaugurée. Ainsi, n'ayant pu y faire son pèlerinage pendant sa vie, il va se trouver après sa mort toujours au milieu des nombreux pèlerins qui viendront honorer son Saint de prédilection dans ce pieux sanctuaire. . . . . — UN AMI . . . Québec, ce 16 Mars 1872.

Missouri. — St. Louis.

Extrait des Letters And Notices. —— La lettre suivante a été écrite à un de nos Pères par un des membres de la Congrégation de St. Louis (Missouri) pour lui rendre compte d'une retraite prêchée aux jeunes gens de cette ville. (Octobre, 1870). —— Mon Révérend Père, ... Le jour de la fête de N.D. des Sept-Douleurs commença une retraite pour la Congrégation des jeunes gens. Tous les hommes de la paroisse St. François-Xavier, et les hommes seuls, étaient invités à prendre part aux Exercices. La journée commençait par la Ste. Messe; il y avait une première instruction à 5 h. du matin, et une deuxième à 8 h. du soir qui était suivie de la Bénédiction du T. S. Sacrement. La retraite a duré une semaine, et a été prêchée par le P. Frédéric Garesche, dont l'éloquence et le zèle ont ramené au bercail plus d'une brebis égarée. Tous les soirs, il n'y avait pas moins de 3000 personnes présentes, parmi lesquelles on comptait un grand nombre de protestants. Près de 12 Pères étaient chaque soir, occupés au confessionnal, et le samedi ils y restèrent jusqu'après minuit. Le vénéré P. De Smet était heureux au delà de toute expression à la vue d'un si beau spectacle, et malgré son âge avancé et la faiblesse à laquelle l'ont réduit ses immenses travaux, il demanda et obtint la permission de donner lui-même chaque fois la Bénédiction du Très-Saint Sacrement. Le dimanche à 7 h. du matin, ceux qui devaient communier étaient réunis près la salle de la Confrérie, 2000 hommes portant le ruban et la médaille de l'Immaculée Conception, se formèrent en deux lignes, et se mirent en marche. La bannière de la Bienheureuse Mère de Dieu flottait au milieu de leurs rangs, et on y lisait cette inscription : "Marie Immaculée, priez pour nous !" C'était un spectacle émouvant! Jamais il n'y eut de plus belle matinée, et lorsque les fanfares de la musique des étudiants de l'Université de St. Louis se firent entendre, la foule des citoyens de toute couleur et de toute religion, devint encore plus compacte le long de la route. La procession, après avoir traversé 4 ou 5 places à l'Est et à l'Ouest de l'Université, s'arrêta vis-à-vis l'église. Les congréganistes, au nombre de 400, se séparèrent alors en deux lignes, pour faire place aux membres de la Société de St. Vincent de Paul d'abord et ensuite aux autres paroissiens qui n'appartenaient à aucune de ces deux associations. Ici les attendait une scène des plus touchantes. Sur les degrés de l'église, le vénérable apôtre des hommes rouges, la "Robe-Noire" si aimée des Indiens, le P. De Smet, avec sa noble couronne de cheveux blancs, et auprès de lui, le Curé, le P. O'Neill, accueillirent cette foule de jeunes hommes, le sourire du bonheur sur les lèvres et des larmes de joie dans les yeux. La musique se tut et les orgues commencèrent aussitôt à faire retentir leurs notes les plus belles. Le P. De Smet célébra la Messe au maître-autel, et, assisté de deux Pères, distribua le Pain des Anges à plus de 2000 hommes. —— Après la Messe chacun se retira; mais le soir à 7 h. ½, l'église était de nouveau remplie : la nef, les bas-côtés, les tribunes, les degrés mêmes de la table de Communion étaient remplis par une foule d'hommes recueillis dans la prière. Le P. Garesche entre alors dans le sanctuaire et se met à genoux sur les marches de l'autel pour prier un instant; il monte ensuite en chaire. Il remercie l'auditoire en quelques paroles courtes, mais senties, de l'empressement et de l'assiduité avec lequel il a suivi la Retraite, et de l'édification qu'ils ont tous donnée à leurs concitoyens, félicitant la Congrégation du bonheur que ses membres procuraient à leurs familles et les bénissant de la joie et des consolations données par eux à leur Directeur spirituel, qui déclarait hautement n'avoir jamais été le témoin d'un spectacle aussi beau. Mais il les remercia surtout de la gloire qu'ils ont rendue à Celui qui a versé son précieux Sang pour leur salut, et qui maintenant demeure toujours au milieu d'eux dans l'adorable Sacrement de l'Autel. Il les exhorte encore à continuer de marcher dans la voie dans laquelle ils sont entrés; cette voie les conduira infailliblement à des jouissances que l'homme ne peut comprendre sur cette terre et qui de toute éternité ne leur seront jamais ravies. — Le sermon à peine achevé, tous les Congréganistes se levèrent et chantèrent le Te Deum. —— La protection de Notre-Dame sur cette confrérie s'est manifestée au grand jour dans plus d'une occasion. Il n'y a que quelques années, lorsque le choléra sévissait avec tant de violence que les victimes du fléau se voyaient abandonnées de leurs plus proches parents eux-mêmes, les membres de la confrérie allaient hardiment visiter les malades, les soignaient de leurs propres mains, les assistaient à la mort et ensevelissaient eux-mêmes leurs cadavres. Ils avaient mis leur

confiance dans le pouvoir de la Ste Vierge, et ce ne fut pas en vain : pas un seul membre ne succomba, quoiqu'ils se fussent exposés constamment, et épuisés de travaux. Une plaque de marbre fut placée dans l'église St François-Xavier, près de l'autel de leur Mère du Ciel, pour être le monument de sa divine protection. — Depuis lors est arrivé l'effroyable accident du chemin de fer du Pacifique, où 25 personnes perdirent la vie. Au nombre des voyageurs étaient 28 membres de la Confrérie, pas un seul ne reçut la moindre contusion. — Ces derniers jours deux Messieurs ont été assassinés et laissés à terre sur le corps d'un Congréganiste que l'on croyait mort comme eux, mais celui-ci n'était pas même blessé. . . . Je suis, etc.

Montagnes-Rocheuses. — Les Okinakiens. — Lettre du R. P. Urbain Grassi, Supérieur des missions de la Compagnie de Jésus dans les Montagnes-Rocheuses. — Colleville, (territoire de Washington) le 12 Août 1870.

« Puisque j'arrive d'une visite chez les Indiens qu'on appelle ici Okinakiens, laissez-moi vous dire aujourd'hui quelque chose de cette tribu. Je veux vous parler de son attachement instinctif à notre Sainte foi, et de l'espoir de la voir bientôt se convertir tout entière, malgré deux grands obstacles, la polygamie et la sorcellerie auxquelles ces pauvres Indiens sont généralement adonnés. — La tribu des Okinakiens est partagée en deux petites peuplades par la ligne qui sépare des possessions anglaises le territoire de Washington. Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée sont chargés de ceux qui habitent au-delà de la ligne territoriale, et nous, de ceux qui ont leur demeure de ce côté-ci, et dont le nombre ne s'élève qu'à 340. Quoique nos Okinakiens n'aient jamais été visités avant cette année par le Missionnaire, ils aiment cependant la Robe-Noire. Peu de jours avant mon arrivée au milieu d'eux, un agent du gouvernement alla les voir et leur demanda, entre autres choses, s'ils aimeraient à avoir un Missionnaire catholique ou un ministre protestant. — « Nous n'avons aucune instruction, répliquèrent-ils; néanmoins nous savons que les Soiapi (ministres) et les Robes-Noires nous recommandent d'être bons. Mais les Robes-Noires ont de plus la confession, la Communion et plusieurs autres choses que vous n'avez pas ; nous ne désirons avoir que des Missionnaires catholiques. » — Leur réponse, à propos d'instruction religieuse, était fort modeste, car je trouvai, à ma grande surprise, lorsque j'entrepris de leur apprendre les prières, que la plupart les savaient déjà, et qu'ils savaient de même les principales vérités de la foi. Comme je leur en exprimais mon étonnement, leur grand chef Tonaskat me dit : « Nous avons dérobé votre prière. Lorsque j'étais encore enfant, j'allai à l'arrivée des Robes-Noires chez les Sgoielpi (Indiens de Colleville) les entendre secrètement, puis j'appris leur prière et la plupart de leurs cantiques, et, de retour dans ma tribu, je les enseignai. » Voilà qui explique en partie leur instruction religieuse, mais il faut ajouter que, lorsque les RR. PP. Oblats vinrent fonder une mission au milieu des Okinakiens du territoire britannique, plusieurs de ceux qui vivent aujourd'hui sous notre direction étaient allés visiter ces dignes missionnaires et avaient reçu d'eux quelque instruction avec le bienfait du baptême. — Malgré tout cela, la tribu des Okinakiens n'est encore qu'un champ inculte, rempli de ronces et de mauvaises herbes. Ceux qui n'ont pas été baptisés disent, il est vrai, leurs prières aussi bien que les baptisés ; mais ceux-ci mènent une vie aussi grossièrement vicieuse que les premiers : mêmes maximes de barbarie, profondément enracinées chez les uns et les autres. Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici tous leurs vices, je n'en veux mentionner que deux des principaux, la polygamie et la sorcellerie. — La polygamie n'est pas cependant chez eux un obstacle aussi formidable que chez les Pieds-Noirs ; car, tandis que ceux-ci refusent d'entendre les enseignements de l'Église sur ce point important, les Okinakiens se laissent facilement persuader que la polygamie est contraire aux principes de la morale chrétienne et de la décence. Un de leurs chefs avait trois femmes dont deux l'avaient quitté peu avant mon arrivée chez eux. Il me dit : « — Ô Robe-Noire, que je suis content de n'avoir qu'une femme. Si mes deux autres femmes ne m'avaient pas abandonné, je n'oserais pas aujourd'hui lever les yeux en ta présence. » Quelques jours plus tard, les deux fugitives exprimèrent le désir de revenir chez lui, mais il leur refusa l'entrée de sa tente, disant que, si elles fussent demeurées avec lui, il n'aurait peut être pas eu le courage de les renvoyer, et se serait ainsi privé de la grâce du baptême ; mais puisqu'elles l'avaient quitté d'elles-mêmes, il en était très-content. Il ajouta qu'il ne voulait plus les voir. Un autre de leurs chefs me dit un jour qu'il était bien méchant et tout à fait indigne d'occuper le rang de chef, puisqu'il avait 4 femmes. C'est pourquoi il n'avait pas osé venir me voir à la chapelle : retenu à quelques milles de ma tente, il m'envoyait ses gens pour prier de se faire instruire. À mon retour à Colleville où il me suivit, s'approchant assez de moi pour être entendu, il dit : « Je n'ose pas prier moi-même ; mais je choisirai un jeune homme et l'établirai chef de la prière dans mon camp ; puis, lorsque j'aurai incliné mon cœur vers Dieu, je renverserai toutes mes femmes, excepté une, et je deviendrai moi-même chef de la prière. » Plusieurs autres, encore retenus dans les liens du vice, m'assurèrent qu'ils suivraient l'exemple de leurs chefs pour le bien, comme ils l'avaient fait pour le mal.

Il y a, dans une tribu voisine, sur le territoire britannique, un ministre protestant qui a, cela va sans dire, femme et enfants. Il dit aux Indiens que rien n'empêche qu'ils n'aient plusieurs femmes. Après m'avoir appris cela, un Knislokan, sorte de personnage très-considéré dans sa nation ajouta : « Quant à moi, je suis méchant, car, comme tu sais, j'ai 4 femmes ; cependant, je sens que le Soiapi a tort de permettre la polygamie, et que la Robe-Noire, au contraire, a raison de la défendre. » — Le second obstacle à la conversion des Okinakims, c'est la sorcellerie. Ils ont des jongleries pour la pêche, pour la chasse, pour la récolte des fruits, pour chaque espèce de racines et pour chaque genre de maladies. Cependant, ce n'est pas là encore un obstacle insurmontable, comme j'ai pu m'en convaincre pendant les quelques semaines que j'ai vécu au milieu d'eux. — Un de leurs hommes de médecine m'ayant demandé le baptême, je crus, pour l'éprouver, devoir le remettre à plus tard. Il en fut offensé. La nuit arrivée, une musique, aussi bruyante que solennelle et dont l'écho des montagnes environnantes augmentait considérablement l'effet, m'empêcha de dormir pendant deux heures. Le lendemain matin, j'appris que mon homme de médecine avait tenu une de ses jongleries auprès d'un Indien malade. Ce jour-là même, je choisis pour sujet d'instruction « les jongleries ». Le grand chef Conaskat, dont j'ai parlé plus haut, fit ensuite observer à un groupe d'Indiens l'impudence du jongleur, qui n'avait pas rougi de se livrer à une telle pratique presque en face de la tente du Missionnaire, et la duplicité dont il avait fait preuve en demandant le baptême sans abhorrer la sorcellerie. Il termina par ces paroles : « Pour moi, quoique je ne sois pas encore baptisé, je donne un coup de pied à ces artifices du diable. » Le jongleur ne tarda pas à se présenter à moi, tout repentant, et demandant de nouveau à être baptisé, faveur qu'il obtint quelques jours après. Ces exemples firent un effet magique sur les autres, ce qui confirme l'espoir que j'ai de voir bientôt toute cette petite tribu enrôlée sous le divin étendard. — Cette fois, je n'ai baptisé que les petits enfants et 11 adultes. C'est peu, mais la semence a été jetée dans le sillon, et Celui qui donne l'accroissement lui fera produire, j'en ai la confiance, des fruits abondants que je pourrai recueillir à ma prochaine visite, l'automne prochain. »

Montagnes-Rocheuses (Etats Unis) — Adresse des Cœurs d'Alène au Saint Père, en date du lundi de Pâques, 10 Avril 1871.

« Très-miséricordieux Père, — « C'est poussés par un sentiment d'amour, non de hardiesse ou de présomption, que nous désirons aujourd'hui t'adresser la parole. Nous sommes, à la vérité, la plus humble des tribus indiennes, et tu es, toi, le plus élevé d'entre les hommes sur la terre, et c'est toi cependant qui, le premier, jetas sur nous des regards de pitié et de compassion ! Oui, notre Père, il y a 30 hivers, nous étions un peuple encore sauvage, très-misérable pour ce qui concerne le corps et l'âme, quand tu nous pris en pitié et nous envoyas la grande Robe-Noire de Smet, afin de nous faire enfants de Dieu par le baptême. Nous étions aveugles, tu nous l'as envoyée pour ouvrir nos yeux à la lumière. Beaucoup d'entre nous dormaient encore lorsque de Smet nous quitta. Alors encore tu eus pitié de nous et nous donnas une autre Robe-Noire, notre bon Père Nicholas, qui vint demeurer avec nous, nous réveilla tous et nous fit voyager droit vers le Ciel. Et combien d'autres Pères ne nous as-tu pas donnés pour nous enseigner la loi de Dieu, à nous et à nos enfants, et nous rendre meilleurs chrétiens. — Ce n'est donc pas hardiesse de notre part de nous tourner vers toi, notre Père, dans ces jours de ta détresse et de tes afflictions, pour te remercier de ta charité, te faire connaître notre grand amour et t'exprimer notre immense chagrin en apprenant que quelques-uns de tes mauvais enfants affligent constamment ton cœur de Père, après t'avoir volé tout, même ta propre maison. — Quoique nous ne soyons que de pauvres Indiens, tout à fait ignorants en fait de bons procédés, cependant, nous pensons que c'est de la part de tes enfants civilisés un crime détestable de te traiter de la sorte, toi, notre Père ; et nous-mêmes, il y a 40 à 50 ans, lorsque nous étions encore tout à fait sauvages, nous n'aurions pas osé te traiter ainsi. C'est pourquoi, reconnaissant et détestant la malice des offenses dirigées contre toi, que Jésus-Christ a mis à sa place sur la terre, nous avons prié et prions encore très-ardemment pour la Ste Eglise, aussi ardemment que de pauvres Indiens peuvent le faire. — De plus, venus de nos différents camps à la maison de la Prière, nous avons essayé, pendant 9 jours entiers, de cueillir beaucoup de prières et d'actes de vertu, afin de les offrir au Sacré-Cœur de Jésus pour toi, notre Père. Mais, sentant que ce n'était pas égal à nos désirs, nous avons offert nos cœurs mêmes pour notre très-bon Père le Pape ; nous avons la confiance que le divin Cœur ne rejettera pas notre offrande. — Nous avons quelques soldats habitués, non à faire la guerre, mais à aider nos chefs à maintenir le bon ordre parmi nous. S'ils pouvaient être de quelque service au Pape, c'est avec joie que nous te les offririons ; ils s'estimeraient heureux de donner leur sang et leur vie pour leur St Père Pie IX. — Maintenant, permets-nous de te faire connaître nos craintes. Les trafiquants d'eau de feu approchent de plus en plus chaque jour, et nous craignons de trahir Notre-Seigneur et de reprendre les cœurs que nous lui avons donnés. Nous demandons donc à être raffermis par tes prières. — Et nos enfants, nos chers enfants sont encore plus à plaindre que nous, car ils seront plus exposés, pas tant nos fils, qui ont de bons Pères dans les Robes-Noires, que nos filles qui n'ont pas encore de bonnes mères. Nous avons bien des fois demandé des Robes-Noires de leur sexe ; mais notre voix est trop

faible pour être entendue, et nous sommes trop pauvres pour faire autre chose que demander. Qui nous enverra de bonnes Mères pour les instruire et les fortifier contre l'ennemi qui approche, sinon Toi, notre Père, qui as toujours eu pitié de nous, même lorsque nous n'étions pas encore chrétiens? — Voilà les sentiments de nos cœurs. Mais comme nous, pauvres Indiens, attachons peu de valeur à l'expression de sentiments qui ne sont pas accompagnés d'un don extérieur, nous avons fait une collecte de dollars, de petites pièces et de centins, pour te donner, pour ainsi dire, un morceau de notre propre chair et une marque de sincérité; et bien que nous soyons très-pauvres, nous avons cependant pu, à notre grande surprise, former une somme de 110 dollars. — Tu voudras bien recevoir ce petit cadeau, comme un gage non équivoque de la sincérité de tout ce que nous venons de dire. Et, maintenant, notre Père, nous voulons t'ouvrir nos cœurs encore une fois. Oh! comme nous serons contents, si, malgré notre indignité, nous recevons une parole de ta bouche, afin que par ton enseignement nous puissions tous, nous, nos femmes et nos enfants, trouver l'entrée du Cœur de Jésus.

Au nom de tous nos enfants:

Vincent, de la famille des Stellam,
André Seltis, de la famille des Emote.

Sommaire

Documents.



LETTRES DES SCOLASTIQUES DE LAVAL

aux PP. et FF. de ....

Nos RR. PP. et nos CC. CC. FF.

S. C.

1872. **III.** **NOVEMBRE**

EUROPE. — *Les Persécutions en Allemagne.* — I. *Les Jésuites devant le Parlement allemand.* (1) L'Allemagne retentit encore des débats qui ont eu lieu à l'occasion de la loi concernant les Jésuites. Nous devons à nos lecteurs quelques détails sur ce qui s'est passé à ce sujet dans le Parlement (Reichstag) de l'Empire. — L'expulsion des Jésuites était résolue depuis longtemps. Comme on n'avait rien à leur reprocher, le gouvernement voulut avoir l'air de les sacrifier à l'opinion publique ; et les loges maçonniques envoyèrent des pétitions au Parlement, dénonçant les tendances hostiles des Jésuites et demandant leur suppression. Mais une quantité énorme de pétitions catholiques répondit immédiatement à ces dénonciations, et chaque pétition portait un nombre considérable de signatures : tous les jours il arrivait de nouvelles et magnifiques apologies de l'Institut et des membres de la Compagnie de Jésus. Le parti ministériel, sous la conduite des députés Gneist et Wagener, se hâta de renvoyer le tout (le 16 Mai) au Chancelier avec prière : " 1° D'établir en Allemagne une situation légale telle, que la paix confessionnelle ainsi que l'égalité des diverses confessions soient assurées à la sécurité des citoyens garantie contre tout empiètement du pouvoir ecclésiastique ; " 2° De soumettre au Parlement un projet de loi réglant, conformément au n° 16 de l'art. 4 de la Constitution, la situation des ordres religieux et des Congrégations. Ce projet déterminerait les conditions sous lesquelles ces établissements pourront être autorisés et comminerait des peines déterminées contre toute entreprise de leur part, spécialement de la part des Jésuites, qui paraîtra dangereuse pour l'État ou attentatoire aux droits de l'Empire. " — Dès lors il était aisé de prévoir ce qui est arrivé. Le conseil fédéral (Bundesrath), composé de représentants des divers États de l'Empire, soumit au Parlement un projet de loi qui accordait à la police territoriale le pouvoir d'expulser du territoire fédéral tout membre de la Compagnie de Jésus ou d'une Congrégation similaire, lors même qu'il posséderait l'indigénat allemand. Pour bien saisir la portée de ce projet, remarquez que sous la vague dénomination de congrégation similaire, ou *analogue*, ou *affiliée*, on peut comprendre tout ce qu'on veut ; de plus, que ce n'est pas au juge, mais à la police qu'est accordé ce droit exorbitant de proscription ; et enfin, que ces mesures draconiennes ont été admises par tous ou à peu près tous les États qui ont dans leurs attributions la police territoriale. C'est ce qui fit

(1) Extrait des *Précis historiques*.

dire en plein Parlement à un député protestant, ennemi des jésuites, mais cœur droit, M. Gerstner : « Les gouvernements fédérés nous apportent une mesure de police, au lieu d'une loi pénale ; et cette mesure est d'une nature si vexatoire, que jamais nous n'en avons vu de telle aux époques de la plus forte réaction. » —— Les autres députés protestants et libéraux n'imitèrent pas cette loyauté. Ils trouvèrent encore le moyen de renchérir sur le projet présenté : ils le formulèrent en ces termes : « § 1. – L'ordre de la Société de Jésus, et les ordres ayant de l'affinité avec lui (*verwandte*), ainsi que les congrégations analogues (*ähnliche*), sont exclus du domaine de l'Empire allemand. Il leur est interdit de s'y établir. Les établissements qui existent aujourd'hui devront disparaître dans un délai à fixer par le Bundesrath, et ne pouvant dépasser six mois. – § 2. – Les membres de la Société de Jésus, ou des ordres affiliés à lui, ou des congrégations analogues, peuvent, lorsqu'ils sont étrangers, être expulsés du domaine fédéral ; quand ils sont indigènes, le séjour dans certains districts ou lieux déterminés à cet effet peut leur être prescrit. – § 3. – Le Bundesrath (Conseil fédéral) est chargé de prendre les mesures nécessaires pour l'entière exécution de la présente loi. » —— La question ainsi posée, la discussion ne pouvait manquer d'être vive. Elle fut dignement soutenue par les orateurs catholiques. L'analyse suivante, empruntée en grande partie au *Courrier de Bruxelles*, est conforme aux discours publiés *in extenso* par la *Germania* de Berlin. — Le débat s'ouvre cette fois par un rapport du commissaire du Conseil fédéral, le docteur Friedberg, qui semble avoir pris à tâche de calmer préventivement les susceptibilités que le projet de loi contre les jésuites doit éveiller en Allemagne. Pour arriver à ce résultat, M. Friedberg n'a trouvé rien de mieux à faire que de séparer complètement la cause de l'Eglise catholique de la cause des jésuites. A l'en croire, le projet de loi aurait une portée purement *objective* : il ne s'agirait ni de l'Eglise ni de ses dogmes, mais uniquement des dangers que certains agissements des jésuites font prévoir pour l'Etat. (*) —— Les députés catholiques ne se sont pas laissé prendre aux précautions oratoires du mielleux rapporteur. M. Mallinckrodt, ancien ministre de Hanovre, a accepté, pour un instant, l'attitude inoffensive de l'organe du gouvernement et, sur ce terrain, il lui a demandé de spécifier les dangers dont la crainte motiverait une mesure aussi scandaleusement abusive que celle que le projet entend légitimer. Il a rappelé les services que les jésuites ont rendus pendant la guerre, la croix de fer qui leur a été décernée par l'empereur, et il a mis l'organe de M. de Bismarck au défi de dire un fait, un seul, qui ait jamais pu motiver contre un jésuite une poursuite ou même une prévention quelconque. A ce propos, il a cité une histoire que je regrette de ne pouvoir insérer ici, celle de trois frères, l'un décoré sur le champ de bataille par l'empereur et deux souverains d'Allemagne ; l'autre qui, après avoir gagné au feu ses épaulettes de lieutenant, est mort au champ d'honneur ; et le troisième devenu jésuite, et dont les hauts faits de charité pendant la campagne de France ont dépassé de cent coudées tous les dévouements de ses aînés. « Celui-ci, s'est écrié l'orateur, vous allez le chasser de l'Allemagne pendant que vous élèverez des statues aux deux autres, et pourquoi ? Parce que son patriotisme aura été plus idéal et son dévouement plus sublime ! » Ce jésuite, en effet, avait été atteint dans les lazarets de la petite vérole ; et, tout moribond qu'il était, il est retourné sur le champ de bataille pour ramasser les blessés ! —— M. Mallinckrodt ne s'est pas borné à faire du sentiment. A défaut de franchise de la part du rapporteur du projet de loi, il a mis sur la sellette l'organe officieux du chancelier, le député Wagener, qui, de notoriété publique, est de moitié avec M. de Bismarck, l'instigateur de la guerre déclarée aux jésuites. Pourquoi cette guerre, pourquoi cet acharnement ? Sur ce terrain, l'ancien ministre du roi Georges a été sans pitié. Il a démontré, pièces en mains, que M. de Bismarck a recherché, il y a quelques mois, avec une singulière insistance, l'amitié des jésuites. « Ce fait, a-t-il dit, rappelle les tendresses que témoignait, il y a quelques années, le chancelier à l'Autriche, lorsqu'il s'agissait d'aller au secours du Holstein : les jésuites ont eu la chance de voir plus clair que l'empereur François-Joseph ; ils paient aujourd'hui le tort d'avoir eu trop raison. » Et sur ce thème, l'impitoyable orateur a flagellé, pendant une longue demi-heure,

(*) Une excellente revue de Munich (*Historisch-politische Blätter*) démontre, par les discours mêmes de M. de Bismarck et de ses partisans, jusqu'où vont les vues des ennemis des jésuites. A mesure qu'ils développent leur plan, ils s'expriment aussi avec plus de clarté sur la nécessité de réprimer le pouvoir sacerdotal, sur la souveraineté sans limites de la législature, etc. « La tâche de l'empire allemand, dit la Gazette ministérielle de l'Allemagne du Nord, sera de veiller à ce que le Clergé ne cherche pas à atteindre son but en dehors et au-dessus de l'Etat. » Selon Wagener, l'Empire et Rome sont deux belligérants !

l'entourage de M. de Bismarck, et particulièrement les prétendus libéraux-nationaux, à qui il a demandé s'ils sont bien sûrs que, le jour où ils lèveront la tête de la poussière dans laquelle ils se courbent aujourd'hui devant leur fétiche, ils ne trouveront pas multipliée au centuple, dans la personne même du chancelier, la personnification de la réaction qu'ils poursuivent aujourd'hui avec une si aveugle fureur dans leur haine contre les jésuites ?... Cette interrogation a fait sur l'assemblée un effet foudroyant. Le passé de M. de Bismarck a surgi tout-à-coup de ses ombres, et, comme un homme ne se renie jamais tout entier, la gauche a pris peur et s'est remise à écouter avec un redoublement d'attention la suite du discours de l'éloquent orateur. —— Dans une séance suivante, M. Windhorst a complété la réplique de M. Mallinckrodt. Il a fait particulièrement ressortir le caractère radical et arbitraire du projet de loi. Ni la Constitution de l'Empire, ni l'ancien droit du pays n'autorisent l'expulsion des jésuites ; on ne veut les éloigner que parce qu'ils déplaisent ; mais alors, dit l'orateur : « Pourquoi ne nous éloignez-vous pas également, nous députés catholiques, à qui vous venez de déclarer la guerre et qui acceptons votre défi ? Ne vous disons-nous pas unanimement que nous ne reculerons jamais, dans l'accomplissement de nos devoirs, devant le danger de déplaire à vous ou à votre maître ? » « Le pas que vous faites en ce moment, a-t-il ajouté, est un premier pas dans la voie dans laquelle a marché la Commune de Paris. Vous condamnez sans avoir juridiction, vous exécutez sans jugement, vous foulez aux pieds les droits eux-mêmes pour la défense desquels vous êtes ici, les droits que la Constitution garantit à tout citoyen allemand. Votre projet de loi est une monstruosité ; s'il passe, au titre que vous lui donnez, à titre de loi de salut public, j'aurai le droit de dire que vous aurez proclamé la banqueroute de la législation allemande. » —— Ces paroles indignées ont été couvertes d'un tonnerre d'applaudissements partis des bancs du centre. Leur effet sur la gauche n'a pas été moins saisissant ; mais, comme l'a dit l'orateur, cette partie de l'assemblée est enchaînée à M. de Bismarck : et elle n'est pas fâchée, d'ailleurs, de saisir l'occasion pour donner, sous l'égide du chancelier, pleine carrière à ses haines anticatholiques. —— La loi fut votée par 183 voix contre 101. Peu de temps après, le 4 juillet, elle fut sanctionnée par l'empereur et publiée dans le *Reichsanzeiger*, avec une nouvelle aggravation, par laquelle le Conseil fédéral recommande les jésuites à la police de chaque Etat. Voici cet avis : L'ordre de la Société de Jésus étant exclu de l'empire allemand, l'exercice de toute fonction de leur ministère, particulièrement dans l'église et dans l'école, ainsi que la tenue de missions, est interdit aux membres de cet Ordre.

II. *Exécution de la loi contre les jésuites en Prusse.* —— 1. *Schrimm (Duché de Posen).* —— Lettre du R. P. Holubowicz au R. P. de Kersabiec. —— ... Le 1er Août le Landrath (préfet) de Schrimm arriva avec son greffier à notre maison à 7h. ½ du matin, pour nous intimer la nouvelle loi portée contre la Compagnie en Prusse, et pour l'exécuter. Nous n'étions plus que 5 prêtres, 12 Scolastiques et 7 frères. On nous appelle à la chambre du R. P. Recteur, et l'on dresse procès verbal. — Après nous avoir lu la teneur du décret de suppression et l'avoir accompagné de quelques explications, le Landrath nous demande si nous avons bien compris tout. Après une réponse affirmative, il veut encore savoir si nous sommes tous rassemblés. Le R. P. Recteur l'ayant rassuré à cet égard, il s'adresse d'abord aux Scolastiques, et leur donne l'ordre de quitter la maison sur le champ, s'ils ne veulent pas subir des conséquences pénibles en cas de désobéissance. Il se tourne ensuite vers les Pères et fulmine contre eux, d'un air plus sévère encore, *quasi ex cathedra*, la grande excommunication de l'Etat, en leur interdisant, à eux ainsi qu'à tous les autres Pères qui pourraient venir à Schrimm, d'administrer les Sacrements, ou de remplir quelque fonction sacerdotale que ce soit ; et pour nous rendre la chose plus claire, il se donne la peine de descendre dans les détails. « Il vous est défendu, dit-il, de faire des missions, de prêcher, d'entendre les confessions. Il vous est pareillement défendu de dire la messe, non seulement dans votre église et dans toute autre, mais même dans votre chapelle et dans quelque endroit privé que ce soit. Vous ne pouvez ni visiter les malades, ni baptiser, ni bénir les mariages (ce que nous ne faisons jamais bien entendu), ni donner l'Extrême-Onction, en un mot, rien de ce qui touche aux fonctions sacerdotales. En outre, vous n'avez pas le droit d'enseigner à vos Scolastiques ; et en général il vous est gravement interdit d'instruire personne dans tout l'empire Allemand, en

une science quelconque, profane ou religieuse. » Alors le R. P. Recteur a protesté énergiquement en son nom et au nom de toute la communauté contre un pareil procédé; il a déclaré : 1° qu'agir ainsi, c'est usurper les droits de l'Eglise, droits qui ne peuvent jamais revenir à l'autorité séculière. 2° Que le décret émané du gouvernement prive les membres de la Compagnie seulement des fonctions de l'ordre; or l'administration des Sacrements et la Ste Messe ne sont pas des fonctions de cette nature, puisque les prêtres seculiers les exercent aussi. 3° Que la magistrature civile n'a aucun droit de donner aux termes de la loi une si large étendue et une explication aussi fausse. 4° Qu'il en appelle au Ministère et réclame justice. En se soumettant à toutes ses rigueurs, il demande que nous soyons jugés, qu'on nous dise notre crime, et qu'on le prouve, car il est indigne de condamner quelqu'un à des peines si graves, sans accusation et sans examen juridique. » — Le Landrath semble avoir prévu cette réponse, et dit que cette protestation ne pourra être un obstacle à l'exécution du décret, et que les Pères doivent s'y soumettre tout de suite. Il a cependant inséré toutes les paroles du R. P. Recteur dans son procès verbal. — Quand tout fut terminé, un prêtre séculier monta en chaire, l'église était remplie, car les habitants avaient pressenti le coup qui allait les frapper. Le prêtre lut le décret; une amère douleur s'empara de tout le peuple; les pleurs et les sanglots ne tarissaient pas; les vieillards eux-mêmes ne pouvaient retenir leurs larmes. L'affliction fut à son comble quand on ferma l'église. Les fidèles, pleins d'une sainte indignation, sont restés longtemps encore sur le seuil de l'église, pleurant à chaudes larmes, et priant Dieu, consolateur des malheureux, qui laisse pour un temps triompher ses ennemis, et leur permet de sévir jusqu'à l'heure où il les humilie. » — Voilà le récit d'un témoin oculaire; je dis oculaire, car on aurait peine à croire de pareilles réalités. — Je ne sais pas encore au juste ce que feront nos Pères dans le duché de Posen à la suite de ces rigueurs; il parait certain cependant qu'ils ne quitteront pas si facilement leur poste et qu'ils diront au moins leur Messe. La belle et grande maison de notre collége de Schrimm est achetée par un de nos bienfaiteurs, qui y résidera peut-être avec sa famille. — Notre noviciat n'a jamais été aussi nombreux que cette année; il comptait le mois dernier 40 novices (Scolastiques et Frères coadjuteurs ensemble). La philosophie est transférée à Starawies jusqu'à ce qu'on trouve quelque autre collége.

2. — *Metz*. — *La dernière journée du collège St Clément, racontée par un Messin*. — La France ne saurait rester indifférente au sort de sa fille infortunée, la pauvre Lorraine, si cruellement arrachée de son sein. On creuse de plus en plus l'abime qui sépare Metz de son ancienne patrie. Les institutions françaises tombent les unes après les autres sous la hache de la proscription. — C'est aujourd'hui le tour de notre chère école Saint-Clément. Sa dernière distribution des prix a eu lieu dimanche dernier, 4 août. Ce fut un véritable événement pour la ville de Metz; c'est aussi une page de l'histoire nationale.

Cette année, plus que jamais, parents et élèves attendaient la distribution des prix avec une anxieuse impatience. Ce n'était pas seulement la vue des couronnes qui faisait battre les cœurs: d'espoir ou de crainte, l'avenir de St-Clément préoccupait les esprits. — Le vieux Metz tout entier était venu, triste et inquiet sur le sort de ses Pères. Dans les temps de prospérité, il s'était attaché à eux par les liens d'une si profonde sympathie, d'une si étroite amitié! Mais, depuis le malheur surtout, il avait appris à connaître l'héroïque fidélité de leur dévouement. Et c'était aujourd'hui le jour des adieux. Tous le sentaient, et nul n'osait se l'avouer. — En entrant sous ces beaux cloîtres, qui depuis 20 ans abritaient une si florissante jeunesse, où naguère se déployaient des fêtes si splendides, on se disait tout bas: Tout cela bientôt sera vide et désert, et qui leur succèdera? et l'on refoulait les larmes prêtes à jaillir des yeux. Cependant on s'avançait à travers les cours, en se flattant que peut-être des lèvres du Père Recteur tomberait encore une parole d'espérance. — La grande salle des exercices était comble. Les familles les plus distinguées de Metz, avant de quitter pour jamais leur malheureuse cité, avaient tenu à se rencontrer à ce dernier rendez-vous. Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, présidait

Quand on vit le R. P. Stumpf, Recteur de l'École St. Clément, se lever de son siége et se tourner vers l'assemblée pour prendre la parole, impossible de décrire le frémissement qui saisit les cœurs et le silence plein d'angoisses qui se fit dans tous les rangs. Il portait le secret des destinées de St. Clément. Sa bouche allait prononcer une sentence de vie ou de mort sur le célèbre établissement qu'il avait fondé et glorieusement gouverné pendant de si longues années, sur les 400 enfants qui dans ces tristes temps étaient venus se réfugier près de son cœur. — La parole du R. P. Recteur fut grave et digne. On y sentait à la fois l'émotion profonde d'une immense responsabilité et la fermeté sereine de la douleur chrétienne : « Dans cette réunion tristement solennelle, disait-il, les honorables familles qui nous ont confié avec tant de sécurité ce qu'elles ont de plus cher, s'attendent, de notre part, à une communication franche et loyale sur les dangers qui peuvent menacer l'éducation de leurs fils, sur nos craintes et nos espérances pour l'avenir. C'est leur droit et leur devoir : c'est aussi pour nous une obligation sacrée de répondre sans hésitation et sans réticence à leur légitime anxiété. — « J'écarterai soigneusement de mon discours tout ce qui pourrait attendrir les cœurs. Pourquoi chercher des émotions, quand les faits eux-mêmes sont pleins de larmes ? Sunt lacrymæ rerum. — « J'espère aussi que pas une parole d'amertume ou de blâme ne tombera de mes lèvres. La douleur chrétienne doit avoir sa dignité, comme la bonne fortune sa modération. Je craindrais d'ailleurs de manquer de délicatesse envers la divine Providence, et par là de diminuer nos espérances pour l'avenir. — « Il y a un an, dans une pareille circonstance, j'ai cru pouvoir annoncer une brillante rentrée et une année pleine d'honneur : le Ciel n'a pas trahi notre confiance. » — Puis le R. P. Recteur traçait le tableau rapide des bénédictions que Dieu avait daigné répandre sur cette dernière année de St. Clément. L'antique monument, délabré à la suite du service des ambulances et d'une longue occupation militaire, était sorti de ses ruines et avait repris sa physionomie fraîche sérieuse ; le nombre des élèves qui avaient répondu à l'appel des Pères rappelait la prospérité des anciens jours ; l'esprit de foi surtout, l'énergie du travail, le respect de la règle, l'amour de l'autorité, l'attachement profond des enfants à leurs Pères, avaient adouci à tous les difficultés d'une position exceptionnelle. Cérémonies religieuses, séances littéraires et scientifiques, soirées récréatives, tout s'était fait comme dans les années les plus régulières, avec un éclat, une distinction digne des traditions du passé. — Le succès avait répondu au travail. Sur 4 candidats présentés à l'École polytechnique, 3 avaient été reçus ; dans le cours de l'année scolaire 1871-72, 20 élèves reçus au baccalauréat ès sciences, et 26 au baccalauréat ès lettres (depuis le jour de la distribution, 10 autres se sont ajoutés à la liste et 7 d'entre eux avec une mention honorable) ; enfin, au dernier concours pour Saint-Cyr, 13 candidats déclarés admissibles, « prêts à remplacer à l'École les 26 jeunes officiers sortis de St. Clément, qui ont si vaillament fait leur devoir dans la dernière guerre, et dont plusieurs, à 20 ans, portent la croix d'honneur, et, ce qui est plus glorieux, de nobles cicatrices. » — Quant à l'état sanitaire de la maison, jamais année n'avait été aussi heureuse. Pas un seul de ces 400 enfants qui ait été atteint d'une manière tant soit peu sérieuse. — « En présence d'un ensemble de choses si consolant, ajoutait l'orateur, la philosophie païenne en appellerait à une intervention d'en haut : Deus nobis hæc otia fecit. Nous chrétiens, nous pouvons et nous devons voir dans ces bienfaits la preuve d'une protection spéciale de la Providence en faveur de St. Clément. » — Voilà le passé. Mais l'avenir ? — « Ah ! je le sais, cet avenir, l'avenir immédiat surtout est bien sombre, et vous demandez avec une inquiétude que les circonstances ne justifient que trop, si nous pourrons continuer notre œuvre ici ou ailleurs, et conduire vos fils jusqu'au terme de leurs études, comme vous et nous, nous l'avons espéré. » — Avant de répondre, le R. P. Stumpf crut devoir mentionner en passant les précautions prises par lui pour ce temps d'orage, les mesures de prudence que lui avait commandées, dès le principe, sa lourde responsabilité, l'autorisation donnée de vive voix et par écrit par les premières autorités allemandes de continuer dans les mêmes conditions que par le passé. — C'est sur ces garanties que l'École a vécu tranquille jusqu'au mois de juin, époque où commençait à se discuter au Reichstag la loi de proscription contre la Compagnie de Jésus. — La sollicitude du R. P. Recteur n'avait pas attendu ce moment pour

chercher un abri à sa chère jeunesse. Cet abri, la Providence semblait l'avoir ménagé elle-même. Dès le mois de Mars, un vaste château situé dans l'Est, avait été spontanément mis à la disposition des Pères Jésuites. Aussi lorsque, dans le courant du mois de Juillet, on apprit l'extension à l'Alsace-Lorraine du décret contre l'ordre de St. Ignace, le R. P. Stumpf avait cru pouvoir, sans imprudence et sans témérité, répondre aux parents qu'un abri était trouvé, qu'on ne quitterait pas la vieille terre de Lorraine. —— Mais hélas! des obstacles auxquels on ne pouvait s'attendre avaient surgi tout à coup, cette planche de salut lui échappait des mains; tous ses plans étaient déconcertés, et cela à la veille de la distribution des prix, de la séparation, au moment où tant de familles avaient à prendre leur décision, non seulement pour l'éducation de leurs enfants, mais encore pour le choix d'un domicile et le sort de leurs biens. —— Moment cruel! Que faire? Tout espoir est-il donc perdu? — Non. — L'administration municipale, veillant avec un intelligent dévouement aux grands intérêts de la cité, a fait auprès de la première autorité de l'Alsace-Lorraine une démarche qui honore les proscrits, et dont la vieille population messine lui saura éternellement gré. —— Dans une adresse fortement motivée, elle sollicite la conservation de St. Clément comme colonie française, et, dans le cas d'un refus, au moins le délai d'un an entre la promulgation de la loi et son exécution, pour donner le temps d'établir ailleurs une institution aux mêmes propositions, et pour empêcher toute interruption dans les études de centaines de jeunes gens. Les mères de famille, de leur côté, ont envoyé à l'impératrice d'Allemagne une lettre inspirée par les sentiments les plus élevés, sollicitant le même sursis. Jusqu'à ce jour, aucune réponse n'a été donnée. Se montrera-t-on sensible, au moins, aux secours de tout genre que pendant 20 années les Pères de St. Clément ont prodigués à la colonie allemande, alors que la France était grande, la cité prospère? —— Mais l'axiome Dura lex, sed lex, prévaudra peut-être. S'il faut partir dans l'espace de 6 mois, la rentrée du moins pourrait-elle se faire à St. Clément! — Oui, pourvu que d'ici à peu de temps les Pères trouvent dans l'Est de la France un asile sûr, où l'école puisse se transporter sans détriment pour les santés et les études. Une circulaire partira le 15 Août pour faire connaître aux familles le résultat définitif de ces pénibles investigations, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, ces démarches devaient être infructueuses, ces pauvres enfants proscrits avec leurs maîtres, trouveraient dans les colléges de Dôle, de Vaugirard, d'Amiens, de Lille et de Boulogne, le même esprit, le même programme d'études, la même règle, les mêmes Pères et partant les mêmes dévouements. —— Mais ce beau St. Clément, qu'allait-il devenir? « Eh bien! nous le garderons, ajouta le Père Recteur d'une voix émue; oui, nous le garderons comme un monument cher à la cité messine, comme une preuve de l'étroite amitié qui nous lie à ces généreuses familles de Lorraine, comme une exhortation persévérante à la fidélité aux principes que nous y avons enseignés aux jeunes générations, enfin comme une espérance de l'avenir. Quant à cette délicieuse chapelle intérieure, où tant de jeunes gens se sont consacrés au culte de la Vierge, quant à ce temple, unique dans le diocèse, dédié au premier apôtre de la cité, nous en confierons la garde à l'ange de l'Eglise de Metz, au 99ème successeur de St. Clément. Sa piété en a relevé les autels; sa générosité y a rallumé le feu du sacrifice, sa charité ne permettra plus à ce feu de s'éteindre; et quand un jour, semblables aux exilés de Babylone, il nous sera donné de revoir cette terre bénie de Lorraine et de nous réunir autour de ces sacrés autels, nous en retrouverons la flamme plus brillante et plus pure que jamais. Puisse le retour n'être pas trop éloigné du jour du départ! C'est le vœu qui fait battre ici tous les cœurs. Ce vœu, Dieu l'exaucera. » —— Ces paroles, prononcées avec une confiance qui semblait tenir de l'inspiration, furent accueillies par les plus chaleureux applaudissements. Les cœurs étaient émus, les larmes coulaient des yeux. La proclamation des prix ne fut pour ainsi dire qu'un moment de trêve laissé à la douleur. A peine Monseigneur s'était-il levé pour prononcer le mot d'adieu, que les sanglots éclatèrent de nouveau. Sa Grandeur, d'une voix attendrie, remercia les Pères de St. Clément, au nom du Clergé, au nom du diocèse, au nom de la cité, en son propre nom, du dévouement avec lequel ils s'étaient dépensés pour le salut des âmes, pour l'instruction de la jeunesse, pour la consolation des familles. —— « Vous partez, mes Pères, leur disait-il, vous partez pour porter sur une terre plus hospitalière vos vertus, votre

science et votre zèle. Sachez, du moins, que notre reconnaissance vous suivra partout où vous dresserez votre tente. Cher Père Recteur, il y a 20 ans déjà, lors de la fondation de ce collège, je vous ai vu à la peine, aujourd'hui qu'il s'agit de sa dissolution, je vous vois sur la croix; un jour, je l'espère, et ce jour luira bientôt, je vous reverrai dans la joie du retour. Et vous, mes chers enfants, vous allez quitter cet asile béni où vous étiez venus abriter votre innocence; vous le quittez, je le sais, le cœur plein de larmes. A la joie si pure, aux jeux si pleins d'entrain dont vous animiez ces cours, vont succéder le silence et la solitude. Mais ce ne seront pas la solitude et le silence de la mort. Sur St. Clément vide et désert, comme sur nos tombes chrétiennes, nous écrirons ce mot plein d'espoir: *In spem beatæ resurrectionis.*" — La résurrection, le retour! c'est là un espoir qu'on ne saurait arracher du cœur des Messins. Plus l'horizon est sombre, moins il y a de probabilité du côté des hommes, plus on compte sur Dieu. Dieu permettra-t-il que tant de confiance soit déçue? — Après la distribution des prix, l'assistance tout entière se porta vers la belle église qui, pour la dernière fois, allait entendre les voix harmonieuses des enfants de St. Clément. Monseigneur était à l'autel; il y recevait les lauréats, qui venaient déposer leurs couronnes entre ses mains et faire hommage au Dieu des sciences de leurs succès et de leurs prix. Un salut solennel d'actions de grâces termina la fête. — On peut bien appeler cette journée la dernière de St. Clément. — Journée de larmes pour Metz; pour les Pères, journée de déchirements, mais aussi de consolation et de gloire. Ils ont aimé cette pauvre ville; ils lui sont restés fidèles dans le malheur; en ce jour, elle leur a prouvé sa profonde reconnaissance, ses immenses regrets, son inaltérable attachement. A leur tour, les familles leur seront fidèles partout où ils porteront leurs pas, heureuses de trouver ne fût-ce qu'une cabane à côté d'eux, pour y suivre l'éducation de leurs enfants. — De pareilles scènes devraient cependant faire réfléchir les proscripteurs. — Voilà des hommes qui ont passé, comme le Divin Maître, en faisant le bien. On les proscrit. Et pourquoi donc? Quel est leur crime? « Ah! votre crime, mes Pères, — disait naguère dans l'église même de St. Clément, l'éloquent panégyriste de St. Ignace, M. l'abbé Jacques, ancien aumônier militaire, chanoine honoraire de la cathédrale de Metz, — votre crime, c'est de vous être dévoués à toutes les œuvres de l'apostolat chrétien, d'avoir élevé chrétiennement notre jeunesse, d'avoir évangélisé nos villes et nos campagnes, d'avoir prêté votre puissant concours aux prêtres de ce diocèse, d'avoir entretenu la ferveur dans le sacerdoce et dans nos communautés religieuses, d'avoir nourri nos pauvres. Voilà votre crime. Il n'en est pas d'autre à vous reprocher. Vous êtes persécutés et haïs parce que vous avez aimé la justice et prêché la vérité; et voilà pourquoi vous êtes bannis. Heureux bannis du Christ! ce n'est pas vous qui êtes à plaindre, c'est nous qui sommes les véritables malheureux, nous qui désormais allons rester seuls à gémir sur les ruines du sanctuaire et de la patrie. Nous avions espéré qu'après nous avoir ravi tant de choses chères à notre cœur, on vous laisserait près de nous pour consoler et soutenir nos cœurs défaillants, et l'on vous arrache aussi à notre cité infortunée! Que la volonté de Dieu soit faite! Adieu, mes Pères, adieu!» — On se figure sans peine l'émotion de l'auditoire en entendant ces tristes et touchants adieux. Le départ des Pères est un véritable deuil pour le peuple de Metz: St. Clément était le refuge de sa douleur. Désormais, il ne lui restera plus qu'un seul abri: la croix qui domine le monument funèbre élevé à ses portes aux 7000 héros qu'il a vus tomber sous ses murs. Là du moins, il pourra encore pleurer et prier, en attendant que Dieu lui suscite des libérateurs. — C'est pour nous, Messins, un devoir de justice et de reconnaissance de perpétuer à jamais le souvenir de ces témoignages si honorables pour les Pères que nous perdons. C'est pourquoi j'ajouterai encore à cette relation, déjà si longue, l'énergique protestation des Curés de Metz contre les insinuations malveillantes et calomnieuses du *Courrier du Bas-Rhin*:

Metz, 17 juillet 1872. — Monsieur le rédacteur du Moniteur de la Moselle. — Vous avez reproduit, il y a quelques jours, un article du Courrier du Bas-Rhin, où il est dit que "le clergé séculier de Metz est loin de regretter de voir partir les jésuites, qui ont si souvent lésé ses intérêts." — Il ne nous a pas paru nécessaire d'adresser une réclamation à ce journal, dont tout le monde ici connaît les tendances, ni de nous défendre contre les ignobles imputations qu'il se permet à notre sujet; tout ce que nous croyons utile en ce moment, c'est de vouloir bien insérer dans vos colonnes la note suivante: — Mardi dernier, les Curés de

la ville de Metz se sont rendus auprès du R. P. Recteur des Jésuites de St Clément, pour lui exprimer leur respectueux dévouement, et l'assurer de leur vive et profonde sympathie, tant pour les Pères de la résidence de Metz que pour tout l'Ordre en général. — Ils ont aussi voulu féliciter en sa personne la Compagnie de Jésus de s'être trouvée depuis trois siècles, et de se trouver encore aujourd'hui aux premiers rangs des défenseurs de la vérité, pour recevoir les coups qui sont destinés à l'Église et à son auguste chef. — Veuillez agréer, etc. — Pour les Curés de Metz. — L. Fleck, curé de St Martin. — On le voit, les protestations sont unanimes comme les regrets sont universels. — L'histoire, en enregistrant dans les annales de la ville de Metz et de la Lorraine cette dernière page de St Clément, pourra du moins constater que la Compagnie de Jésus est restée jusqu'au bout au poste de l'honneur et du dévouement; que la violence seule a pu l'en arracher, et qu'en partant, elle a emporté avec la conscience du devoir accompli les bénédictions d'un peuple héroïque devenu la rançon de la France. — St Clément ne pouvait tomber plus glorieusement.

3. — *Issenheim.* — Lettre du F. Paulus à un Scolastique de Laval. — (23 août 1872) — ... Notre église est fermée depuis le 9 août et toute notre maison doit être évacuée le 28 de ce mois. — Pour nous annoncer cette agréable nouvelle le Kreis Director de Guebwiller s'est fait accompagner de deux de ses assesseurs qui entrèrent avec lui dans la maison, et de plusieurs gendarmes qui restèrent dans la rue, tandis que d'autres étaient postés dans la forêt de Guebwiller pour venir au secours en cas de besoin. Ces précautions étaient inutiles, car nous nous sommes contentés de protester de vive voix et par écrit, et quant à ceux qui auraient pu ou voulu nous défendre, ils étaient occupés dans leurs fabriques et ne se doutaient guère de l'esclandre prussienne. Par contre il eut fallu voir la rage des ouvriers et le désespoir de toute la population d'Issenheim lorsqu'ils apprirent, quelques heures après, ce qui venait de nous arriver. Durant toute la nuit c'étaient des pleurs, des gémissements, des cris et des imprécations à l'adresse de nos aimables persécuteurs. Le dimanche qui suivit la fermeture de l'église, les braves gens vinrent se mettre à genoux devant la porte pour entendre la Messe qu'ils savaient devoir se dire à l'intérieur. — Les esprits sont loin d'être calmés, témoin ce petit fait qui vient de se passer à l'occasion d'un incendie. C'était dimanche pendant le Prône du Curé; au premier cri d'alarme tous les hommes se précipitent hors de l'église vers le couvent, persuadés qu'il s'agissait de nous défendre contre les Prussiens qui voulaient nous enlever de force. — Je n'en finirais pas si je voulais entrer dans le détail et vous dire toutes les marques de regret, d'affection et de vénération dont nous sommes l'objet de la part de cette bonne et généreuse population.

4. — *Mayence, — Munster, — Bonn, — Cologne, — Aix-la-Chapelle.* — Les Pères étaient occupés au confessionnal à Mayence, la veille de l'Assomption, lorsque l'envoyé de la police vint leur faire part de l'Ukase qui mettait un terme à leur activité. Ici du moins les religieux n'avaient pas à remplir des fonctions de leur Ordre proprement dites, puisque Mgr l'Evêque de Mayence leur avait confié simplement les travaux du ministère ecclésiastique à l'église paroissiale de St Christophe qu'ils desservaient. Le R. P. de Doss a protesté; sa protestation lui a été simplement renvoyée. Mais on ne pourra user du même procédé envers Mgr de Ketteler lui-même qui a adressé au gouvernement grand-ducal de Hesse Darmstadt une pétition motivée et des plus énergiques que nous donnerons plus loin.

A Munster on notifiait la loi contre les Jésuites au Chapitre de la Cathédrale pour qu'il ne permît plus à aucun Jésuite de monter en chaire dans l'Église épiscopale.

A Bonn, dit un témoin oculaire, j'ai vu couler les larmes des braves bourgeois de la ville, le lendemain du jour où l'interdiction avait frappé les religieux. Ils venaient prier dans le magnifique sanctuaire du Sacré Cœur de Jésus, devenu désert. Que vont devenir nos Congrégations? disaient-ils. Il a été insinué aux Pères que pas un seul membre de la Compagnie ne pourra, passé le terme de 3 semaines, habiter la maison que ces religieux ont construite au prix de tant de peines et de fatigues.

A Cologne le R. P. Rive, supérieur, reçut le 17 août l'ordre de dissoudre sa communauté dans le délai de quatre semaines. —

A Aix-la-Chapelle, où les jésuites ont été traités, dans cette triste affaire, avec tous les égards qui étaient au pouvoir d'un fonctionnaire catholique, c'étaient les mêmes plaintes, les mêmes larmes, la même triste résignation. Nulle part des menaces, nulle part le moindre désordre: car tout le monde connait son devoir de chrétien, et sait, en outre, que ce serait rendre un grand service aux adversaires que de regimber révolutionnairement contre l'injustice légale. Nos catholiques n'ont rien entendu de semblable de la part de ces jésuites "ennemis de la patrie". Grâce à l'honorable magistrat dont la ville se glorifie, les Pères peuvent encore célébrer le Saint Sacrifice. —— Les maisons des jésuites sont vendues.

5. — Essen. —— Le 22 août les jésuites d'Essen reçurent l'ordre de quitter leur convent dans le courant de 3 semaines. La population en eut vent, et malheureusement elle ajouta foi aux nouvelles que certains meneurs faisaient courir pour amener des désordres. On fit courir le bruit, parmi la foule, que dans la maison d'E... certain nombre d'hommes attendaient pour faire sortir les jésuites de leur maison. La demeure signalée fut attaquée à coups de pierres. Le bruit mis en cours par la malveillance n'était pas fondé: le Landrath avait seulement notifié aux RR. Pères que les 2 jésuites Suiss: qui se trouvaient dans leur communauté devaient quitter la ville dans 3 jours et les indigènes dans 3 semaines. —— Les excès se sont renouvelés le 23, vers 11 h. du soir. La gendarmerie a fait usage de ses armes à feu; le peuple, de pierres, et il y a eu malheureusement des blessés des deux côtés. Deux bataillons d'infanterie ont fait leur entrée à Essen pour maintenir l'ordre dans cette ville industrielle qui renferme plus de 40,000 âmes. Les immenses usines du fameux industriel Krupp y ont attiré des milliers d'habitants dans le courant des dernières années, et comme le clergé de l'unique paroisse ne pouvait suffire pour les besoins religieux de 24,000 catholiques, on y a appelé les religieux. On peut se figurer quelle lacune leur départ laissera à combler dans ce centre industriel. Nous regrettons ces désordres provoqués par les ennemis des jésuites qui, abusant de la douleur des pauvres, ont réussi à se procurer de nouvelles armes pour attaquer la célèbre Compagnie, si ignominieusement proscrite, et accumuler sur la tête des catholiques de nouvelles persécutions.

6. — Bavière. —— On avait droit à s'attendre à ce que la Bavière s'abstînt pour la raison que les jésuites n'y ont pas de communauté. Quelques-uns de ces religieux, il est vrai se trouvaient à Ratisbonne; mais ils y vivaient chacun dans une maison séparée. Malgré tout, et quoiqu'il eut suffi de renvoyer les jésuites étrangers et d'interdire les missions, on a copié les Prussiens sans penser que l'on avait une législation spéciale qui existe encore de droit. Bref, on a usé d'une rigueur qui ne s'est même pas vue en Prusse. Les religieux ont dû quitter en 3 jours, non seulement la ville de Ratisbonne, mais encore le cercle de l'Oberpfalz. Seul, le R.P. Ehrensberger, natif de la ville de Ratisbonne a pu rester à condition de ne pas dire la Messe et de ne pas exercer les fonctions d'ordre et sacerdotales.

7. — Strasburg. —— Monseigneur l'Évêque s'était rendu le 3 Septembre, après plusieurs démarches inutiles, chez le comte de Moeller, président supérieur d'Alsace-Lorraine, pour lui demander, sur la question des jésuites, une réponse catégorique. Jusque là, M. le gouverneur, fidèle aux traditions de ses maîtres, n'avait tenu que des propos évasifs, et il avait été impossible de sonder ses secrètes intentions. —— Cependant, il voulut bien avouer que l'exécution à Strasbourg de la loi du 8 juillet était prochaine, et que les Pères devaient d'un moment à l'autre, s'attendre aux mesures de rigueur. — En même temps, le directeur de la police, M. Hasse, annonçait pour le 4 sa visite aux RR. Pères. — A 2 h. précises, le policier faisait son entrée triomphale, il était seul, la force armée ne l'accompagnait pas comme son collègue de Guebwiller; mais, par contre, des sergents de ville en uniforme et en bourgeois stationnaient aux deux bouts de la rue, examinant avec soin tout ce qui s'y passait. —— Cependant le magistrat prussien avait pénétré dans l'intérieur de la maison. La première personne dont la présence attire ses regards, c'est Monseigneur lui-même, accouru en toute hâte pour donner aux courageux auxiliaires de son zèle apostolique un gage suprême de sa haute bienveillance. Aussi ne fut-ce pas sans quelque émotion que l'homme de M. de Bismarck annonça au R.

Père Supérieur qu'il avait, en ce qui concernait la maison de Strasbourg, reçu les instructions les plus rigoureuses ; qu'il fallait que, dans un délai dont il laissait aux Pères de fixer le terme, le convent fut évacué ; que, dès à présent, offices et cérémonies publiques étaient strictement interdits aux membres de l'ordre, tant dans les églises de la ville que dans leur chapelle particulière. Pour donner plus de poids à sa parole, le visiteur écrivit de sa main l'affiche suivante, placardée à l'instant même : « L'entrée de cette chapelle est, par ordre supérieur, défendue au public. » —— Le peuple catholique s'attendait depuis plusieurs jours à l'exécution d'une mesure qui blesse profondément ses plus intimes et plus chères convictions. Plus de 300 personnes se pressaient dans l'étroite chapelle. Des familles entières, père, mère, enfants, précepteurs adressaient au Ciel une dernière prière jusqu'à ce que la main de la police les arrachât à leur sanctuaire de prédilection. —— Quand le vénérable Père Supérieur apparut pour faire évacuer la chapelle, condamnée désormais à n'être plus qu'un désert, ce fut une explosion générale de larmes et de sanglots. Une pauvre femme, affolée de douleur, s'écriait en franchissant pour la dernière fois le seuil du pieux édifice : « Ah ! ce n'est pas St Thomas qu'ils ferment ! » faisant par là une poignante allusion à la rapide défection du clergé protestant de cette église. —— Pendant plus de 2 h., une foule sympathique stationna aux abords de la maison. Pas un cri cependant, pas de tumulte, on se souvenait d'Essen. Il y avait d'ailleurs dans la ville deux régiments de cavalerie, arrivés de Haguenau pour les manœuvres de Frédéric-Charles : le général Hartmann n'eût pas été homme à laisser inactive pareille force armée. —— Le directeur de la police, en intimant aux Pères l'ordre dont il était porteur, en avait brièvement relevé les motifs : « Vous avez fait le Syllabus… et le Syllabus est l'ennemi de l'État moderne… » —— « Votre esprit anime les feuilles catholiques d'Allemagne, nous tenons pour nécessaire de nous débarrasser de vous. »

A Issenheim ce fut un ancien Missionnaire du Maduré qui reçut le coup. Le R. Père Supérieur de Strasbourg, lui, est enfant de la ville ; certes, il pouvait s'y croire assuré du droit de cité ! Le R. P. Modeste devait même s'attendre à des égards particuliers, car c'est lui, jésuite français, qui a évangélisé, 18 années durant, les pauvres Allemands de Paris, de Reims et de Nancy. —— Les Prussiens ont pu le voir, pendant la guerre, se prodiguer auprès de leurs malades, dans les lazarets de Reims. —— Les habitants sont profondément peinés de cette atteinte à leurs sentiments intimes ; on éclatait en sanglots à la chapelle au moment de l'exécution ; et sans l'intervention du P. Modeste, non seulement on n'eût pu faire évacuer la foule, mais la vie du commissaire de police eut été en danger. Mais, dans la rue, ce fut autre chose ; l'émotion s'empara de ce public, aigri, froissé, et, en dépit des agents de police, on criait : *Vivent les jésuites !* en très-bon français, dès qu'une soutane sortait de la maison. —— Aussi, les plus anciens des Strasbourgeois ne se rappellent point d'avoir entendu dans les rues de la ville le cri de : Vivent les jésuites ! qui a été proféré à plusieurs reprises par des voix nombreuses, cri que j'ai entendu moi-même. Jusque vers 9 h. du soir, la foule remplissait la rue des Juifs, et dès le matin, les attroupements sympathiques continuent devant la résidence. —— Un placard des plus élogieux à l'adresse des Pères a été collé la nuit à leur porte, devant laquelle aussi dès le matin s'accumulèrent les bouquets. Une partie des dissidents eux-mêmes sont indignés et demandent des juges pour ceux d'entre les jésuites dont la conduite serait passible des tribunaux. —— Voici le texte du placard affiché la nuit à la porte des RR. Pères ; la police ne l'a enlevé qu'à 11 h. ½ du matin : « La population catholique de Strasbourg exprime aux Révérends Pères jésuites combien elle a été péniblement affectée par la mesure inique qui a été prise à leur égard hier, et ne peut se consoler de leur départ que par l'espoir de leur prochain retour. Vivent les jésuites ! —— Au revoir, dignes grenadiers du St Père, au revoir ! —— Le lendemain toutes les fenêtres de la maison étaient non pas couvertes, mais encombrées de bouquets, de pots de fleurs, etc. Des guirlandes, des couronnes étaient suspendues aux volets. Je ne crois pas exagérer en disant qu'à chaque croisée il y avait au moins une dizaine de bouquets. Le vendredi il y en avait davantage, et le samedi plus encore. Ce qui m'a le plus touché a été la foule qui tous ces jours-là stationnait devant la résidence. Il y avait là des hommes de toute condition, des femmes, des enfants : tout ce monde était triste et manifestait hautement ses sympathies quand on entrait ou sortait. Le Clergé de la ville est venu tout entier nous manifester

ses regrets. Chose curieuse, pas une personne de Strasbourg n'a manifesté la moindre joie. Protestants et Juifs se sont unis aux catholiques pour exprimer leur indignation. Au moment où je sortais samedi à midi de la maison, un Monsieur fort bien mis apportait un bouquet avec une inscription. Cette inscription portait sur une banderolle : « Au revoir — Aux fonctionnaires les plus utiles et les plus chers à l'humanité — A bientôt. » Et pour signature : « De la part d'une famille protestante ». — *Les Petites affiches*, journal protestant (nous n'en avons du reste plus d'autres) ont eu un article court mais convenable sur ce sujet. *Le Courrier du Bas-Rhin*, journal prussien a parlé de cela sur un ton à faire envie au *Siècle* ou à *l'Opinion nationale*. La police prussienne laisse faire toutes ces manifestations. Les agents de police, il y en a toujours 4 ou 6, se bornent à faire en sorte que les voitures puissent passer devant la maison. Les Pères resteront jusqu'à la fin du mois ; le R. P. Nodiesté en sa qualité de Strasbourgeois reste dans la ville ; mais la prédication et la confession lui sont interdites. Le commissaire de police croyant faire merveille lui a dit : « Nous ne prétendons pas vous défendre de vous confesser les uns aux autres pendant que vous resterez encore.

III. — *Manœuvres de la police prussienne contre les soi-disant affiliés aux Jésuites.* — La police prussienne fait le tour des maisons religieuses et va aux informations pour cataloguer les Ordres et les Congrégations apparentés aux Jésuites. On arrive souvent, le soir, dans les couvents de religieuses, comme cela s'est vu à Cologne et à Bonn, pour faire passer aux supérieures un interrogatoire et noter leurs réponses. On s'informe du nombre des religieuses, des étrangères et des indigènes, de l'organisation et de la direction. On demande si les supérieures ont un pouvoir illimité et si on leur doit obéissance absolue (*perinde ac cadaver !*), s'ils dépendent de l'Évêque ; on s'informe des œuvres dont s'occupe la Congrégation, si elle a son affiliation avec tel ou tel Ordre, si les Jésuites s'occupent de la direction. Si on peut trouver les moindres rapports avec la Compagnie de Jésus, la Supérieure est obligée de remettre à la police le livre des *Constitutions*. Tel est le résumé des instructions données au bourgmestre de par les autorités supérieures.

IV. — *Protestations contre la loi d'expulsion.* — 1. — *Angleterre.* (*) — Les annales religieuses de l'Angleterre viennent de s'enrichir d'une nouvelle et glorieuse page. Les catholiques de Londres se sont réunis, le mardi 16 juillet, en assemblée extraordinaire. Ils étaient nombreux et appartenaient à toutes les classes de la société. Depuis le Duc de Norfolk jusqu'au plus humble prolétaire des quartiers pauvres de Westminster, tous les éléments laïques y étaient représentés. Une inspiration généreuse animait cette foule compacte qui se pressait dans *Willis's Rooms St James's*. C'est qu'en effet un intérêt solennel était en jeu. —

L'Union catholique de la Grande Bretagne, car tel est le nom de cette société composée de vrais enfants de l'Église, venait protester, à la face du soleil, contre des faits de la plus révoltante injustice : les projets attentoires et menaçants contre les Ordres religieux à Rome, et l'expulsion des Jésuites décrétée par le pouvoir exécutif de l'empire allemand. — Cette protestation publique et solennelle a produit en Angleterre une sensation profonde sur l'opinion publique. Aussi le *Times* s'en est ému. Il n'a pu s'empêcher de rendre compte de ce meeting à ses innombrables lecteurs. Quel signe du temps ! Et comme la conduite du célèbre journal nous montre combien la bigoterie et l'intolérance des protestants est à son déclin ! Sous l'influence du souffle catholique bien compris et généreusement propagé, l'église anglicane se trouve, de jour en jour, plus à l'étroit dans le cercle restreint où elle s'agite, en proie aux convulsions de l'agonie. Mais revenons au *Times*. Dans son numéro du 17 juillet, il consacre

---

(*) Extrait des *Precis Historiques* sous la direction du R. P. J. Broeckaert S. J. — Voici les titres de quelques articles qui ont paru dans cette Revue depuis le 1er juillet 1872 : — Fête de la Visitation de la Ste Vierge par le P. Vanderspeeten S. J. — l'Empire protestant (1er Art.) (I. Prépondérance politique de l'Allemagne. II. Esprit de l'Empire protestant. III. Prétextes de persécution. IV. Mesures oppressives contre la Chaire, contre la religion catholique. V. Conclusion) par le R. P. Broeckaert S. J. — L'Empire protestant (2e Art.) par le même. — Etat actuel des Jansénistes en Hollande, par le P. Vanderspeeten S. J. — Les Jésuites allemands aux ambulances (1er Art.)

plus d'une colonne, imprimée en caractères petit-texte, au meeting des catholiques. Il cite le nom de la plupart des personnes, Messieurs et Dames de distinction, qui en font partie. L'article a pour titre: Sympathy with the jesuits» (Sympathie pour les jésuites). C'est vraiment à ne pas en croire ses yeux! Le lendemain néanmoins, dans son numéro du 18, il revient sur son insertion de la veille, comme s'il avait été pris à un piège. Le remords s'est emparé de lui; on dirait qu'il se reproche d'avoir trop dit. Que fait-il? Il lance dans l'arène un de ses champions les plus fougueux et fait une charge à fond contre la réunion des catholiques. Il dénature le caractère de leur assemblée et cherche à lui ôter par là toute son importance. Nous allons voir que mal lui en a pris. Le fond de son attaque échevelée peut se traduire ainsi: J'avoue que votre démonstration était nombreuse et imposante; mais après tout cette réunion ne représentait pas l'élément laïque. Il n'y avait là que des cléricaux, des gens de votre église, des sacristains. Le pauvre Times avait compté sans son hôte. Quand on s'appelle Norfolk, on a le droit d'être écouté et obéi, même dans les colonnes du journal de la Cité: or, le noble duc qui avait présidé le meeting a fait parvenir immédiatement à l'éditeur du Times la lettre suivante: «Monsieur l'éditeur du Times,

Un article qui a paru dans votre journal de ce jour, 18 juillet, traite du meeting tenu par les catholiques dans Willis's Rooms. L'objet du meeting était de protester contre les indignes traitements auxquels sont soumis les ordres religieux à Rome et en Allemagne. — Vous dites que la démonstration avait un caractère purement clérical, et qu'elle n'était rien de plus: «This was substantially a clerical demonstration, and nothing more.»

Ayant présidé cette assemblée, je me dois à moi-même de vous demander qu'il me soit permis de rectifier ce que votre assertion a d'erroné. Ce meeting a été entièrement et en réalité provoqué et organisé par des laïques; toutes les résolutions qui y ont été adoptées sont dues à leur initiative. Sur 10 orateurs qui s'y sont fait entendre, 8 étaient des laïques et 2 seulement membres du clergé: Mgr Manning et Mgr Capel. Quant à ces derniers, ils y ont été spécialement invités par les promoteurs de la démonstration signalée. — Le nombre des ecclésiastiques présents à l'assemblée ne dépassait certainement pas vingt; tandis que les laïques s'y trouvaient en si grand nombre qu'il nous a fallu chercher, au dernier moment, un local assez vaste pour les recevoir.

Comme l'auteur de votre article fait allusion au discours prononcé par Mgr Manning et se permet de le contredire en ce point essentiel, que le caractère de la réunion était simplement laïque, je me vois obligé de vous prier d'avoir la bonté d'insérer la présente lettre dans votre journal et de lui réserver une place distinguée. — Je suis, etc. — Norfolk. — Norfolk-House, St James's-square, S.W., 18 juillet 1872.

Le Times ne s'est pas fait prier deux fois. Dès le lendemain, dans son No du 19 juillet, on a vu paraître la lettre du noble duc, imprimée en caractères saillants dans une des principales colonnes du journal cosmopolite.

Le 31 juillet dernier, le chapitre de Westminster a fait remettre l'adresse suivante au R. P. Provincial des jésuites de la province d'Angleterre:

Cher Révérend Père en Jésus-Christ, — Le chapitre de Westminster voit dans la coïncidence du jour de sa réunion mensuelle avec la fête du glorieux fondateur de la Compagnie de Jésus l'occasion de vous faire part de la peine profonde qu'il a ressentie en apprenant la persécution dont vos Pères sont l'objet en Allemagne. Nous savons trop bien que les attaques dont votre illustre Compagnie a de temps en temps à souffrir de la part du monde ne sont que l'accomplissement de la prière de son fondateur, pour éprouver quelque étonnement à de semblables nouvelles. La commisération qu'elles font naître se porte bien plus sur ceux qui épuisent en vain leur force contre un rempart aussi solide que sur les fils d'un Père qui pria Dieu de léguer la croix de Jésus-Christ comme apanage à ses enfants. Parmi les nombreux privilèges et prérogatives d'honneur que votre Compagnie partage avec l'Eglise, il n'en est point de plus frappant que cette vitalité qu'elle possède en propre et qui survit à toute persécution, cette indomptable élasticité qui la rend capable de se redresser après tout revers. Les personnes qui sont familiarisées avec votre histoire peuvent prévoir sans peine que les événements des temps passés se reproduiront une fois de plus dans les circonstances actuelles et que votre oppression momentanée ne servira

qu'à frayer le chemin à un triomphe prochain et plus éclatant de la grâce divine. _____ Le chapitre est convaincu que dans votre Compagnie vous trouverez des motifs de consolation de beaucoup supérieurs à ceux que nous pourrions vous suggérer. Toutefois nous croyons que ce sera pour vous une satisfaction de recevoir l'assurance de notre inaltérable vénération et de notre estime, comme aussi de la profonde reconnaissance que nous gardons au Dieu tout-puissant pour l'inaltérable constance avec laquelle les fils de St Ignace ont rendu témoignage à la foi catholique, et pour le noble exemple de zèle héroïque et d'héroïque patience qu'ils n'ont jamais cessé de donner dans tous les pays du monde chrétien. _____ Signé, au nom du chapitre, par le prévôt et le secrétaire.

2. _____ Allemagne. ___ Mgr de Ketteler ne s'est pas contenté de publier un travail admirable intitulé: *La loi de l'empire du 4 juillet relative à la Compagnie de Jésus et aux mesures employées pour leur exécution*, mais il a soulagé son âme en adressant au gouvernement grand-ducal de Hesse-Darmstadt une protestation motivée et des plus énergiques contre la manière dont l'Etat interprète par ses mesures arbitraires la loi du 4 juillet et les instructions ad hoc du conseil fédéral. Voici cette protestation in extenso. _____ L'Evêque de Mayence au ministère de l'intérieur du grand-Duché. ___ Par l'arrêté du 7 courant, adressé à mon ordinariat sur l'affaire des jésuites, le ministère du Grand-Duché a déclaré qu'il ne peut pas approuver les explications du décret du 5 courant, principalement en ce qui regarde la signification du mot « fonctions de l'Ordre, » — Ordensthætigkeit, — mot qu'emploie la circulaire, en date du 5 juillet, du chancelier de l'Empire concernant l'exécution de la loi sur la Compagnie de Jésus. ___ On ne trouve dans cet arrêté ni les motifs de cette fin de non-recevoir, ni l'explication de la notion « fonctions de l'Ordre. » Par contre, il résulte assez clairement de ce document du grand-chancelier communiqué par écrit à la Cour suprême de Mayence, que le ministère du Grand-Duché entend par ce mot « fonctions de l'Ordre » purement et simplement tout ministère des âmes. Cette manière de concevoir la portée de la loi du 4 juillet et le décret exécutoire du 5 du même mois, me semble tellement en contradiction avec la lettre même de ces décrets de l'Empire, et tellement attentoire aux droits de l'Eglise non moins qu'à ceux des membres de la Compagnie de Jésus, que je me vois obligé d'exposer simplement mes objections au ministère du Grand-Duché. _____ Avant tout, je me sens pressé par ma conscience autant que par mes devoirs d'Evêque de protester avec respect, mais aussi en toute franchise, contre la loi elle-même et contre la violation grave de la légitime autonomie, de la liberté de l'Eglise catholique et de sa vie religieuse intérieure. Je dois protester plus encore contre le motif sur lequel on a basé ce décret, savoir: le danger qu'offre à l'Etat, à cause de sa prétendue opposition à l'Empire, un Ordre confirmé et approuvé par l'Eglise catholique, un Ordre dont les règles sont en tout conformes à la doctrine catholique sur la foi et sur les mœurs, un Ordre dont les membres sont soumis absolument et en toutes choses à cette belle morale chrétienne qui défend toute révolte, toute hostilité contre l'autorité établie, et prescrit, au contraire, l'amour de la patrie, le respect du pouvoir et l'obéissance à l'autorité. _____ Cela dit, je passe à l'exposé des motifs et je démontre que l'expression « fonctions de l'Ordre » ne peut en aucune manière être acceptée comme synonyme de fonctions sacerdotales et de ministère des âmes. _____ Une telle acception du mot « fonctions de l'Ordre » est d'abord en contradiction avec le décret même qui concerne la Société de Jésus. _____ Il va sans dire que le décret exécutoire du chancelier de l'Empire en date du 5 juillet, ne peut dépasser la portée de la loi de l'Empire du 4 juillet. Cela résulte de la nature même des choses et du rapport qui doit exister nécessairement entre une loi et son exécution par décret ministériel. Le troisième paragraphe définit ainsi le pouvoir du Conseil fédéral: « Les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de la présente loi sont donnés par le Conseil fédéral. » L'arrêté du 5 juillet doit être interprété dans chacune de ses parties

uniquement d'après la loi de l'Empire, et si un mot dans cet arrêté a un sens qui dépasse les dispositions de la loi de l'Empire, on ne peut pas l'interpréter dans ce sens. Or, il est de toute évidence que les articles des paragraphes I. et II. n'autorisent ni le Conseil fédéral, ni le chancelier de l'Empire à interdire aux membres de la Compagnie de Jésus le ministère des âmes. — Le paragraphe 1er décrète que l'ordre de la Compagnie de Jésus est exclu du territoire de l'empire allemand; le paragraphe II. décrète que les membres de cet Ordre, s'ils sont étrangers, peuvent être expulsés du territoire fédéral; s'ils sont indigènes, on peut leur interdire ou assigner un domicile dans des provinces ou dans des localités déterminées. Ces mots, qui se rapportent exclusivement à l'établissement de la Compagnie de Jésus en Allemagne, il est impossible de les comprendre dans un sens tel qu'ils défendent, par leur teneur, toute action du ministère des âmes à chacun des membres de l'ordre. Par conséquent le décret du chancelier ou du Conseil fédéral ne peut pas être compris dans ce sens. — Cette acception contredit aussi la circulaire du chancelier de l'Empire du 5 juillet. — Le décret défend aux membres de la Compagnie de Jésus d'exercer *toutes fonctions de l'Ordre*, spécialement à l'église et à l'école, et de donner des missions. — Dans l'interprétation vraie d'une loi ou d'un décret, on doit admettre que le législateur a bien choisi les mots, et qu'il n'a fait aucune clause additionnelle qui soit complètement inutile. Tel serait le mot: « fonctions de l'Ordre », s'il était dans l'intention du décret de défendre aux jésuites en général toute fonction quelconque dans l'église et dans l'école. Or, le décret ne dit pas que toute action dans l'église et dans l'école leur soit défendue; mais il parle seulement de l'exercice d'une fonction de l'Ordre dans l'église et dans l'école. Il suit de là sans aucun doute, qu'on doit distinguer des fonctions de l'Ordre dans l'église et dans l'école, d'autres fonctions dans l'église et dans l'école, qui ne sont pas des fonctions de l'Ordre proprement dites. — Cette distinction est fondée sur la nature même des choses. Les œuvres qui regardent le soin des âmes ne sont pas des attributions de l'état religieux, mais de l'état sacerdotal; elles ne perdent pas ce caractère par cela qu'un prêtre est en même temps membre d'un Ordre religieux, mais de son caractère de prêtre. On ne peut donc regarder ces œuvres comme fonctions de l'Ordre que quand elles sont accomplies par les membres de l'Ordre en vertu d'un commandement de leur supérieur. Quand, par contre, un religieux, qui est en même temps prêtre, exerce, sur l'ordre de l'Évêque diocésain, des actes concernant le soin des âmes, il est impossible, sans renverser la signification des mots, de les regarder comme « fonctions de l'Ordre » Ordensthætigkeit. — Cette distinction est, de plus, entièrement conforme à la loi de l'Empire. La loi de l'Empire prohibe les établissements de l'Ordre. Elle ne porte pas plus loin. La circulaire du Conseil fédéral y ajoute la défense d'exercer « des fonctions de l'Ordre » et de « donner des missions. » Il est évident que la circulaire du Conseil fédéral, par cette dernière partie, dépasse la portée de la loi de l'Empire, puisque les établissements de l'Ordre, en eux-mêmes, n'ont rien de commun avec les missions qui sont données sur l'ordre de l'Évêque. Il en est de même de l'autre clause de la circulaire, qui défend aux membres de la Compagnie de Jésus d'exercer toute fonction de l'Ordre. Elle n'exprime pas purement et simplement l'exécution de la loi de l'Empire, qui ne défend que les établissements de l'Ordre; par conséquent aussi cette partie de la circulaire porte plus loin que le troisième paragraphe de la loi elle-même. Elle est encore conforme à la loi, dans ce sens que la prohibition des établissements de l'Ordre renferme aussi la défense de toute fonction de l'Ordre proprement dite. Mais la *lettre* de la loi de l'Empire ne permet pas de prendre toutes les actions du prêtre pour des fonctions de l'Ordre, et on étend la loi de l'Empire à des choses que cette loi ne renferme ni implicitement ni explicitement. — Mon interprétation est encore appuyée par les considérations suivantes: — La loi contre les jésuites permet à ceux d'entre eux qui sont indigènes de demeurer en Allemagne, à cette dure condition, il est vrai, qu'on puisse leur assigner ou interdire un domicile dans certaines provinces ou dans des localités déterminées. Mesure odieuse, qu'on prend seulement à l'égard des criminels qui, sortis de prison, restent soumis à la surveillance de la police. Mais cette permission, que la loi accorde aux jésuites allemands de

rester en Allemagne, ne peut pas être interprétée de manière à ce qu'elle devienne illusoire; et c'est ce qui arriverait si, en leur permettant de rester en Allemagne, on leur interdisait toute fonction du sacerdoce. — Le caractère de prêtre est ineffaçable, et l'état de prêtre est immuable; on ne peut pas le quitter pour embrasser un autre genre de vie. Celui qui défend à un prêtre catholique les fonctions sacerdotales dans un pays, l'expulse en réalité de ce pays et le prive de fait de son indigénat. Mais cette mesure barbare n'est point dans l'intention de la loi, qui est certainement assez dure sans cela, et le Conseil fédéral n'a pas le droit d'être plus cruel que la loi même de l'Empire. — En outre, il y a parmi les jésuites plusieurs prêtres de mon diocèse, et un grand nombre de prêtres d'autres diocèses allemands, qui ont été ordonnés longtemps avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Ils avaient alors le droit incontestable d'exercer toutes les fonctions du prêtre et le ministère des âmes dans toute son étendue; s'ils sont entrés depuis dans la Compagnie de Jésus, ils l'ont fait de même parce qu'ils en avaient le droit, droit que personne alors ne pouvait leur contester. Comment peut-on maintenant, sans commettre une injustice flagrante, détruire toute l'existence sacerdotale, morale et même matérielle de ces prêtres, qui n'ont fait autrefois que ce que le droit leur permettait? Comment peut-on leur rendre impossible l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, et leur enlever ainsi le droit rigoureux, acquis par leur initiation au sacerdoce, d'exercer le ministère des âmes dans leur pays? Comment, dis-je, peut-on leur enlever ce droit, à cause de l'acte qu'ils ont posé, acte parfaitement légitime au temps où ils l'ont posé? — Il me semble donc démontré que ni la loi de l'Empire du 4 juillet, ni la circulaire du 5 juillet ne concernent les fonctions sacerdotales des jésuites allemands dans mon diocèse. La lettre de mon ordinariat, datée du 17 juillet 1862, et ma lettre du 5 mars 1867, ont informé exactement le ministère du Grand-Duché de la conduite et du caractère des jésuites.

Nous avons alors exposé que les travaux du St ministère dans la ville de Mayence étaient, par suite de l'accroissement de la population, doublés depuis 50 ans; que les 17 prêtres séculiers établis dans les paroisses ne peuvent pas suffire aux besoins spirituels de 30,000 âmes; que tous les autres moyens de venir au secours de mes ouailles me manquent également par défaut de personnes et de ressources pécuniaires; que la ville de Mayence ne paraît pas disposée à fonder plusieurs nouvelles places de desservant, et qu'enfin je n'ai eu d'autre moyen de remédier à cette triste situation que d'appeler à mon aide quelques Pères jésuites. Nous nous sommes permis d'exposer ensuite que nous avions chargé de toute l'administration de la paroisse et du soin des écoles paroissiales, M. Schneider, Curé doyen de St Quentin, auquel nous avions joint, en qualité de ses vicaires, cinq Pères jésuites pour exercer, dans la chapelle de St Christophe, le ministère des âmes. Jusqu'ici, les jésuites ont parfaitement rempli ces fonctions, et leur nombre n'a pas changé. Tout ce qu'ils sont et font à Mayence est loin de constituer un établissement ou des fonctions de leur Ordre. Ils sont, comme tout prêtre de mon diocèse, soumis à ma juridiction; leur sphère d'action ne dépasse pas les limites posées aux prêtres du diocèse, et moi-même je garantis qu'ils ne dépasseront pas ces limites. — C'est pourquoi, malgré la loi de l'Empire et la circulaire du Chancelier, je ne puis pas, sans exposer les intérêts religieux de cette ville, renoncer aux fonctions sacerdotales remplies par les jésuites à Mayence. Il ne m'est pas possible de les remplacer par d'autres prêtres; les catholiques de Mayence ont, dans toute son extension, et tel que l'Église catholique le donne, un droit absolu aux bénéfices du ministère des âmes, et ce droit ne peut être ni diminué ni lésé en aucune manière. — La cour suprême de Mayence m'a, de plus, communiqué l'arrêté du ministère du Grand-Duché qui défend aux jésuites de donner les exercices spirituels aux prêtres de mon diocèse. — Ce que j'ai dit ci-dessus se rapporte également, et à plus forte raison, à cette dernière défense. — Voici en quoi consistent ces exercices spirituels. Chaque année, moi et les prêtres de mon diocèse, nous passons quelques jours ensemble dans la prière et la méditation des grandes obligations de notre état; un prêtre, désigné par moi, nous propose des considérations sur les différents devoirs de notre vie sacerdotale. Si l'on entend par là remplir une "fonction de l'Ordre," aucun jésuite ne pourra plus donner en Allemagne une instruction particulière quelconque de la doctrine chrétienne. — Au nom de la justice, dont les catholiques du Grand-Duché, grâce à l'esprit d'équité qui distingue Son Altesse Royale notre Grand-Duc, ont joui jusqu'ici,

je prie le Ministère d'examiner, d'après les considérations que je viens de lui proposer, d'examiner encore une fois cette importante question, et si l'on voulait persévérer dans la voie ouverte, je serais obligé de déclarer qu'elle est incompatible avec tous les principes du droit, et qu'il me serait impossible de consentir ou de coopérer d'une façon quelconque à son exécution ; je serais au contraire obligé en conscience de protester par tous les moyens possibles que le droit me permet. — Il serait cependant bien regrettable pour moi de me voir, après une si longue administration épiscopale, placé dans cette pénible position. ✝ (Signé) Guillaume-Emmanuel.

Les *meetings* de protestation vont faire le tour de l'Allemagne. A Ratisbonne, siége de l'unique maison que possède la Compagnie de Jésus en Bavière, le comte de Walderdorff a présidé une assemblée qui s'élève énergiquement contre la manière dont on met la loi à exécution en défendant aux jésuites de célébrer le Saint-Sacrifice, de prêcher, d'entendre les confessions, voire même de visiter les malades. Ces occupations sont des *fonctions sacerdotales* et même des *devoirs de religion* et non des fonctions inhérentes à leur Ordre. Autant vaudrait, disent ces opposants, enjoindre à un catholique à qui il doit se confesser, à quel sermon il doit assister. L'Etat, dans cette triste affaire, enfreint la liberté de conscience et personnelle, empiète sur la juridiction des Evêques et se rend coupable d'une lésion de la constitution de l'Eglise reconnue par le code fondamental de l'Etat. La police à son tour, a péché contre la loi du 4 juillet elle-même. (Que diraient les libéraux s'il prenait fantaisie à une majorité catholique de faire une loi exceptionnelle à leur adresse qui défendrait les associations libérales et leur activité. Et en mettant cette loi à exécution, la police viendrait restreindre l'activité personnelle de ses membres, interdire aux avocats libéraux de plaider, aux marchands de négocier, aux ouvriers de travailler. Les braves habitants de Ratisbonne demandent que pareille acte de tyrannie ne soit pas toléré en Bavière, même alors qu'il s'agit des jésuites. — Une centaine de notables de Mayence se sont rendus en corps auprès de Mgr de Ketteler, puis au couvent des jésuites, attachés à l'église de St Christophe, en qualité de vicaires de cette paroisse. Ils ont exprimé au pasteur du diocèse et aux nobles victimes, leur indignation envers des mesures sans nom, et témoigné de leur admiration sympathique en faveur des religieux qui ont passé en faisant le bien, pendant 13 années révolues, à Mayence. Le R. P. de Doss a répondu à la députation par les paroles du psaume 45 : *In umbra alarum tuarum sperabo donec transeat iniquitas.*

Noblesse oblige ! Les membres de la noblesse allemande, 74 seigneurs, ont compris qu'il y avait trop de glorieuses ignominies à moissonner en donnant signe de vie catholique dans les douloureuses circonstances du moment, pour ne pas en réclamer leur part. Eux aussi témoignent de leurs vives sympathies envers l'Ordre de Jésus, et ils s'empressent de protester contre l'iniquité en prenant parti pour l'Eglise qu'on veut atteindre à travers la poitrine de ses plus valeureux champions. « Nous ne craignons pas pour l'Eglise, disent-ils ; nous déplorons seulement la paix troublée et la persécution qui atteint les religieux, en menaçant tous les fidèles catholiques. Nous espérons que Dieu fera arriver à bon terme la cause de la justice, et que les religieux dont nous allons être privés d'une manière si douloureuse, nous reviendront. De notre côté, nous ferons en sorte de faire fructifier, dans les souffrances, les germes qu'ils ont jusqu'ici déposés dans nos cœurs. » — Mgr l'archevêque de Cologne s'est adressé à l'empereur, réclamant contre la loi et sa mise en exécution ; dans quelques jours les évêques de l'Allemagne impériale se réuniront à Fulda, où la cause des jésuites ne manquera pas non plus d'être mise sur le tapis. — En attendant, l'établissement des jésuites de *Maria Laach* est l'objet de la concupiscence des Prussiens, qui voudraient y établir une école militaire. A moins qu'ils ne veuillent commencer le métier de voleurs de grands chemins, ce qui est douteux, ils n'y parviendront pas. L'établissement, devenu en quelques années si célèbre, est maintenant la propriété d'un gentilhomme qui saura défendre ses droits. Ces droits sur cet établissement *dangereux à l'Etat* sont si certains que les *amis de l'Etat* conservent peu d'espoir de pouvoir s'y introduire. — N'oublions pas de faire remarquer que les jésuites de Coblentz peuvent y rester jusqu'au 1er janvier, époque avant laquelle les religieux de cette communauté devront faire connaître à la police dans quel endroit ils voudront se rendre.

En présence des attentats que le gouvernement impérial d'Allemagne réalise ou prépare contre la liberté de l'Église catholique, il s'est constitué à Mayence une association des catholiques allemands dont le premier acte a été de protester, par l'organe de son conseil, contre l'inique proscription dont la Compagnie de Jésus vient d'être l'objet. Voici cette protestation telle qu'on la lit dans la *Correspondance de Genève*. —— « A l'ouverture du premier Parlement allemand, S. M. l'empereur d'Allemagne termina le discours du trône par les paroles suivantes : « Puisse la restauration de l'empire germanique être pour la nation allemande, même à l'intérieur, une garantie de nouvelle grandeur ! Dieu veuille qu'après une guerre si glorieusement conduite, la tâche du peuple allemand soit désormais de triompher dans les travaux de la paix ! » —— Les espérances que ce discours autorisait à concevoir ne se sont pas réalisés. En opposition au désir exprimé par le chef suprême de la nation allemande, certains partis, et à leur tête l'Association des protestants, par ses résolutions datées de Darmstadt, les 4 et 5 octobre 1871, ont jeté le gant à l'Église catholique. Ils ont écrit sur leur bannière : *Guerre aux institutions de l'Église*, et ils ont semé ainsi dans l'Empire les germes de la zizanie et de la haine. Depuis ce temps, les catholiques ont vu s'élever contre eux les flots toujours grossissants de la calomnie et de la persécution ; et, à leur grande douleur, ils ont pu s'apercevoir que ces attaques ont trouvé de l'écho même au sein du Parlement et qu'elles ont produit les décisions les plus déplorables. Nous sommes obligés de protester solennellement contre de pareils procédés, et nous protestons spécialement contre les décisions du Reichstag du 19 juin, parce qu'elles sont, dans notre conviction intime : 1° « Une grave offense à l'Église catholique, qui a approuvé et pris à son service l'ordre de la Compagnie de Jésus, et une menace à tous les catholiques qui ont avec elle les mêmes principes de foi et de morale ; » 2° « Une attaque nullement justifiée à la liberté personnelle, une condamnation d'innocents citoyens contre lesquels on élève les plus graves accusations sans leur accorder, ce qui n'est jamais refusé aux plus grands criminels, le droit d'être entendus par le juge, le droit d'enquête et de défense ; » 3° « Un acte d'ingratitude dont la patrie se rend coupable vis-à-vis de ceux de ses fils qui, selon le témoignage universel, ont donné, dans des temps difficiles, les preuves les plus glorieuses de courage et d'abnégation ; » 4° « Un mépris de la voix du peuple, qui a parlé hautement et solennellement en plus de 2,000 pétitions ; » 5° « Une perturbation de la paix religieuse, un attentat à la tranquillité et à la sécurité de la patrie. —— En outre, nous protestons contre ces décisions, parceque nous trouvons qu'il est indigne de la grandeur et de la puissance de l'Allemagne de procéder par des actes de violence contre un groupe d'à peine 200 prêtres sans défense. Nous protestons, parceque ces décisions sont, pour ainsi dire, un anneau de la chaîne formée d'actes destinés à empiéter sur l'organisme intérieur de l'Église et à causer du dommage à ce règne céleste fondé par Jésus-Christ sur la terre, en le frappant dans sa liberté, dans ses droits garantis par les constitutions des États, et en cherchant à le livrer à l'arbitraire de la puissance humaine. —— Nous catholiques, nous ne permettrons jamais que ce que nous possédons de plus saint soit livré à la discrétion de l'arbitraire ou du caprice des majorités ennemies de la foi. Notre religion doit être libre et indépendante, afin qu'elle puisse accomplir sans empêchement sa haute mission pour la paix et le bonheur de la patrie. » —— « Mayence, le 8 juillet 1872. » —— « Le Conseil de l'Association des catholiques allemands :
« Baron de Loe, président ; baron de Frankenstein, vice président ; Joseph Racke, 1er secrétaire ; Eugène Haffner, 2e secrétaire ; Backe, Baudri, prince Charles d'Isenburg, baron de Wamblot, comte Louis Arco-Zinneberg, Diefenbach, Falk III, Fischer, chanoine Haffner, docteur Jung, de Kehler, baron de Ketteler, Joseph Lingens, chanoine Molitor, baron de Schorlemer, comte Cajus Stolberg-Stolberg, comte Wildrich de Walderdorff. »

Lettre adressée au R. P. Behrens, Recteur du collège des jésuites, et autres prêtres de la compagnie de Jésus, à Paderborn par Mgr l'Évêque de Paderborn.

En réponse à votre obligeante lettre du 28 de ce mois, je vous remercie d'abord de l'humble et modeste soumission avec laquelle vous vous êtes rendus immédiatement à la défense de l'autorité civile, qui interdit aux prêtres de votre Compagnie de continuer parmi nous l'exercice de la prédication. ——

Comme chrétiens, nous ne pouvons opposer ni la force, ni la résistance ouverte aux ordonnances ou aux mesures du pouvoir public, de quelque natu

qu'elles soient. Quoique ces mesures nous paraissent iniques et injustifiables, nous ne pouvons y répondre que par cette résistance passive que notre Divin Maître, Jésus-Christ, nous a enseignée par ses paroles et par ses exemples : ce silence calme, plein de dignité ; cette patience tranquille, résignée, mais riche d'espérance ; cette aimante prière qui amasse des charbons ardents sur la tête de nos ennemis et de nos persécuteurs. — Peu importe que cette manière d'agir ne réponde pas aux vues des enfants du siècle, elle est, dans le cas actuel, la seule chrétienne, la seule salutaire, la seule qui prépare l'avantage à la bonne et juste cause, si indignement attaquée et qui, un jour, lui assurera le triomphe. — Suivons donc fidèlement, dans ces temps calamiteux, la route que nous ont tracée nos pères dans la foi et, quels que soient les événements, conservons la vraie paix de l'esprit, la vraie dignité de l'homme, et surtout la ferme et inébranlable confiance en Dieu, cette confiance qui donne le courage et qui ne sera jamais confondue.

Mais, au moment où les Pères de la Compagnie de Jésus sont obligés d'abandonner une sphère d'action si belle et si importante, je vous dois encore d'autres actions de grâces, à vous et aux prêtres de votre Compagnie. Je vous dois une profonde reconnaissance pour les nombreux bienfaits, pour les abondantes bénédictions que, pendant de longues années, vous avez répandues sur la ville et sur les campagnes, par l'exercice de votre saint ministère.

La justice me semble exiger, en outre, de publier le jugement que je porte sur votre enseignement. Mon témoignage sera, du reste, hautement appuyé par tout mon clergé fidèle dans la foi et par tous les vrais croyants de mon diocèse. — Ainsi, pour donner un démenti formel aux calomnies par lesquelles on a, dans ces jours néfastes, blessé si sensiblement l'honneur de votre Société, tant dans la presse hostile à l'Eglise que du haut de la tribune, je me crois obligé d'attester publiquement que, dans aucun des nombreux sermons de vos prêtres, auxquels j'ai assisté, je n'ai jamais entendu que la saine et pure doctrine du Christ, telle qu'elle est publiée dans tout l'univers par les prêtres catholiques fidèles à la foi. Dans toutes ces prédications, je n'ai ouï que des paroles édifiantes propres à consolider la paix comme le bonheur du peuple, et empruntées uniquement aux deux grands préceptes de l'Evangile : l'amour de Dieu et du prochain. — Je suis convaincu que les 100,000 de mes chers diocésains qui, pendant cette longue suite d'années, ont trouvé dans les prédications de vos prêtres la consolation, le renouvellement de la vie spirituelle et l'instruction, apprécieraient ce témoignage, même en présence de la mort. — Je déclare aussi, à la face du ciel et de la terre, que, pendant tout le temps que vos prêtres ont exercé ici le saint ministère, je n'ai jamais découvert une seule contradiction entre leur doctrine orale ou écrite et leurs œuvres. Bien plus, je suis témoin qu'ils ont pratiqué eux-mêmes, à l'édification de tous, toutes les vertus qu'ils ont enseignées. C'est surtout pendant les jours désastreux des deux grandes guerres dont notre patrie a été enveloppée, qu'ils ont donné avec le plus d'éclat des preuves vraiment touchantes de charité chrétienne et d'amour pour la patrie. — Sans doute, je puis dire hautement que dans ces temps critiques nous avons tous fait preuve de patriotisme et de dévouement, tous nous avons entièrement rempli notre devoir ; mais je ne crains pas d'être contredit par qui que ce soit si j'affirme que les prêtres de la Compagnie de Jésus nous ont tous surpassés, en héroïque patriotisme, dans les soins dévoués qu'ils ont rendus aux guerriers blessés ou malades. Ce patriotisme héroïque a été reconnu par l'empereur d'Allemagne lui-même. Mais, hélas ! quel triste et pénible contraste n'offre point le souvenir de ces jours glorieux avec un présent plein d'amertume, où la patrie récompense d'une telle manière les services les plus nobles, de ses plus fidèles enfants ! On ne saurait s'empêcher de s'écrier avec Cicéron : O tempora, o mores !

Comme il vous est dorénavant interdit d'élever votre voix pour faire entendre aux hommes des paroles d'enseignement, de consolation et d'édification, je vous conjure, vous et les prêtres de votre Compagnie, de parler d'autant plus instamment pour nous à Dieu. Dans vos ardentes supplications auprès du Seigneur, souvenez-vous de nous tous, de notre Église si cruellement persécutée, de notre pauvre patrie et particulièrement du diocèse de Saint Liboire. De cette manière, la seule qui vous soit encore permise, vous continuerez parmi nous, sans interruption, votre noble et sublime ministère. — Je suis et reste, dans l'amour de Notre-Seigneur, de Votre Révérence — le fidèlement dévoué — (Signé) + Conrad, Évêque de Paderborn. — Jour de l'octave de St Liboire, 4 Août 1872.

A son tour, l'Évêque de Munster a répondu en ces termes à une lettre que lui avait adressée le R. P. Hergarten, Supérieur des Jésuites en cette ville. — Mon Révérend Père, — Une tournée de confirmation d'abord, ensuite une indisposition qui en a été la conséquence, m'ont malheureusement empêché, jusqu'à ce jour, de répondre à votre lettre du 4 de ce mois, dans laquelle votre Révérence me communique l'avis qu'elle a reçu du gouvernement royal, au sujet de l'exécution de la loi du 4 juillet. Quoique un peu tard, je me sens pressé, maintenant encore, de vous exprimer les sentiments qu'a fait naître dans mon âme la défense qui vous a été intimée à vous et aux autres prêtres du collège des Jésuites en cette ville, de vous employer dorénavant au ministère du salut des âmes. — C'est, avant tout, un sentiment de profonde douleur que j'éprouve à la pensée de la perte immense que va faire le diocèse confié à ma garde. — Naguère encore, à la fin de la fatale année 1848, qui vit désorganiser toute l'économie de l'État par les frémissements de la tourmente révolutionnaire, mon prédécesseur de pieuse mémoire put s'écrier, avec justice, en voyant les premiers Pères de la Compagnie de Jésus se fixer dans son diocèse : « Parmi tous ceux qui connaissent la véritable cause des maux qui affligent notre époque et l'unique remède qu'on y puisse apporter, il n'y a qu'une voix pour bénir, comme une disposition toute particulière de la Divine Providence, l'apparition des Pères de la Compagnie de Jésus au milieu de nous. Déjà dans notre diocèse de Munster, grâce au zèle infatigable qu'ils déploient sous nos yeux dans le rude labeur des missions, le sens religieux et chrétien s'est fortifié et affermi d'une manière tout à fait extraordinaire. » — Et moi à mon tour, après une expérience personnelle, qui date de longues années de mon ministère épiscopal, je ne puis que confirmer ce jugement sur les travaux des prêtres de la Compagnie de Jésus. Je rends en particulier hommage à l'efficacité de leur parole dans les prédications des missions, les exercices des retraites et la direction de diverses Congrégations. — Aussi le clergé et le peuple fidèle de notre diocèse se joint-il à ses évêques pour proclamer hautement les nombreuses et grandes bénédictions dont leurs travaux ont été la source, tant pour l'État que pour l'Église. Comment après cela pourrais-je ne pas ressentir la plus profonde douleur en voyant condamner tout à coup à l'inaction cette salutaire activité ? — Quant à vous, mon R. Père, et aux autres prêtres de votre collège, vous trouverez toujours la paix et la consolation dans la conscience de la grande injustice dont vous êtes les victimes, et dans le souvenir de Celui qui a subi une injustice plus grande encore et qui a dit : « Le disciple n'est pas au dessus de son maître, ni le serviteur au dessus de son seigneur. » Je suis persuadé, du reste, que vous n'avez nul besoin d'encouragement ; j'ai même la conviction que vous ne cesserez de prier pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, sans savoir, pour la plupart du moins, ce qu'ils font. — C'est la prière aussi qui me soutient dans ma douleur ; c'est elle qui me remplit de la ferme espérance que le Tout-Puissant se laissera fléchir, qu'il abrégera le temps de la persécution pour son Église, et qu'il rendra à son Épouse la paix et la liberté.

Laissez-moi, en terminant, vous exprimer ma reconnaissance, à vous et à vos confrères, pour tous les bienfaits que vous avez répandus sur mon diocèse, et me recommander instamment à vos prières, et avec moi, mon clergé et les fidèles de mon diocèse.

Je reste, dans l'amour de Notre-Seigneur, de votre Révérence — le tout dévoué — (Signé) + Jean-Bernard, Évêque de Munster.

3° Alsace-Lorraine. — Protestation. — Le clergé et les catholiques d'Alsace n'ont pas signé les nombreuses pétitions que les catholiques d'Allemagne ont présentées au Reichsrath contre le projet de loi concernant les congrégations religieuses. Notre abstention n'était point le fait de l'indifférence. Nous avons adhéré de cœur et d'âme aux généreuses déclarations des catholiques d'Allemagne. — Maintenant que la loi contre les congrégations religieuses est promulguée en Alsace, nous devons à notre conscience et à notre honneur d'élever la voix à notre tour. — Les congrégations religieuses tiennent à la vie même de l'Église catholique, elles sont l'œuvre des meilleurs fils de l'Église, des héros de notre foi. L'Église a toujours donné aux congrégations religieuses une attention particulière. C'est elle qui a dicté ou approuvé les statuts des congrégations. Les œuvres des congrégations se sont produites au grand jour ; elles n'ont jamais demandé la nuit suspecte du mystère. Les portes des monastères sont ouvertes à l'autorité civile comme à

l'autorité religieuse. — Les Ordres religieux agissent en Alsace depuis 12 siècles. Nous ne pouvons énumérer les fruits de civilisation et de charité que notre province leur doit. Nos religieux et nos religieuses n'ont pas dégénéré de nos jours; nous en appelons à tous ceux qui les ont vus à l'œuvre dans les hôpitaux, aux ambulances et sur le champ de bataille. — Les membres actuels de nos congrégations sont des enfants de l'Alsace. Nous les connaissons; ils ont grandi à nos côtés; ils vivent, ils prient sous nos yeux. Leur foi est notre foi; ils poursuivent le but que nous poursuivons; les mesures qui les frappent nous atteignent tous. — On a déclaré, nous le savons, que la loi contre les Jésuites n'est pas dirigée contre l'Église. Le langage des journaux officiels et officieux de l'Alsace n'est pas fait assurément pour confirmer cette déclaration. Depuis plusieurs mois, ces journaux joignent à leurs attaques contre le Saint-Siége, contre la liberté et l'unité de l'Eglise, les plus basses injures contre ce qu'ils appellent la garde noire. — Ces injures n'obtiendront que notre dédain. Ce n'est point pour y répondre que nous parlons aujourd'hui, c'est pour rendre hautement témoignage à la vérité et à la justice. Nous considérons la loi contre les congrégations religieuses comme une atteinte à la liberté de conscience, à la liberté de l'Église, à la liberté des familles catholiques. Nous protestons d'avance, avec la plus profonde indignation de nos âmes, contre l'exécution d'une loi qui blesse au cœur deux cents millions de catholiques.

Voici l'acte de protestation envoyé par la ville de Neuf-Brisach, signé avec empressement par les hommes de toutes les opinions. Souvent en signant ils versaient des larmes sur les malheurs de l'Eglise: — Protestation — Les habitants de la ville de Neuf-Brisach croient remplir un devoir en protestant contre l'expulsion, en Alsace, de l'Ordre des Jésuites. — Cette proscription est une atteinte à la liberté de conscience et à la liberté individuelle. — Ces prêtres, pour la plupart enfants de notre Alsace, ont toujours enseigné et pratiqué ce que la Sainte Eglise catholique, romaine, enseigne et ordonne de croire. — Les soussignés déclarent qu'ils se trouvent tous frappés par cette mesure, qui condamne à l'exil des hommes honorables à tous égards.

Extrait du "Mémoire des archevêques et des Evêques" réunis au tombeau de S. Boniface, sur la situation actuelle de l'Église catholique dans l'empire d'Allemagne. . . . .

. . . . Une autre violation du droit et de la liberté de l'Eglise catholique, c'est l'interdiction portée contre la Compagnie de Jésus les autres Ordres analogues et les communautés religieuses. . . . On a défendu aux Jésuites de s'établir dans l'empire d'Allemagne, et aux prêtres de cette Compagnie de rester sur les terres de l'empire ou d'exercer leurs fonctions simplement sacerdotales, quoique, à notre avis, la teneur de la loi n'autorise point ces mesures. — Il est certain, et on n'en saurait douter, qu'une semblable défense n'est possible qu'en faisant disparaître les libertés générales accordées à tout citoyen et à toute société. Et il n'a pas suffi à cette mauvaise volonté, à cette rigueur sans égale, d'interdire la liberté générale à ces catholiques, vivant sous les règles de l'Ordre et sur une terre allemande; on a de plus défendu aux prêtres de l'Ordre l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, entièrement distinctes de l'exécution des statuts de l'Ordre. — On dit, il est vrai, que la Compagnie de Jésus a des principes immoraux et dangereux pour l'Etat. Mais cette assertion, tant qu'elle n'est point démontrée par des faits incontestables, ce qui n'est encore jamais arrivé, est une injure contre l'Eglise catholique et un mensonge. L'Église catholique ne peut souffrir dans son sein aucun Ordre dont les principes et les tendances sont immoraux ou dangereux pour l'Etat. Le Jésuite est un chrétien et un prêtre catholique, soumis comme tout autre, et sans exception, à la foi, à l'enseignement moral et aux lois de l'Église catholique. Voilà la vérité, tout le reste est mensonge et préjugé, et tant que l'Église catholique a droit à son honneur chrétien, elle a aussi le droit de demander qu'on ne dénonce point comme immoral et dangereux pour l'Etat un institut qui lui appartient et dont elle a la responsabilité. Mais on objectera encore que des membres particuliers de la Compagnie de Jésus ont mérité le grave reproche d'immoralité et de danger pour l'Etat, l'équité demande alors de ne point condamner un membre unique sans avoir, au préalable, été entendu et sans qu'on ait pu constater la faute qu'on lui reproche. — On dit encore que la Compagnie

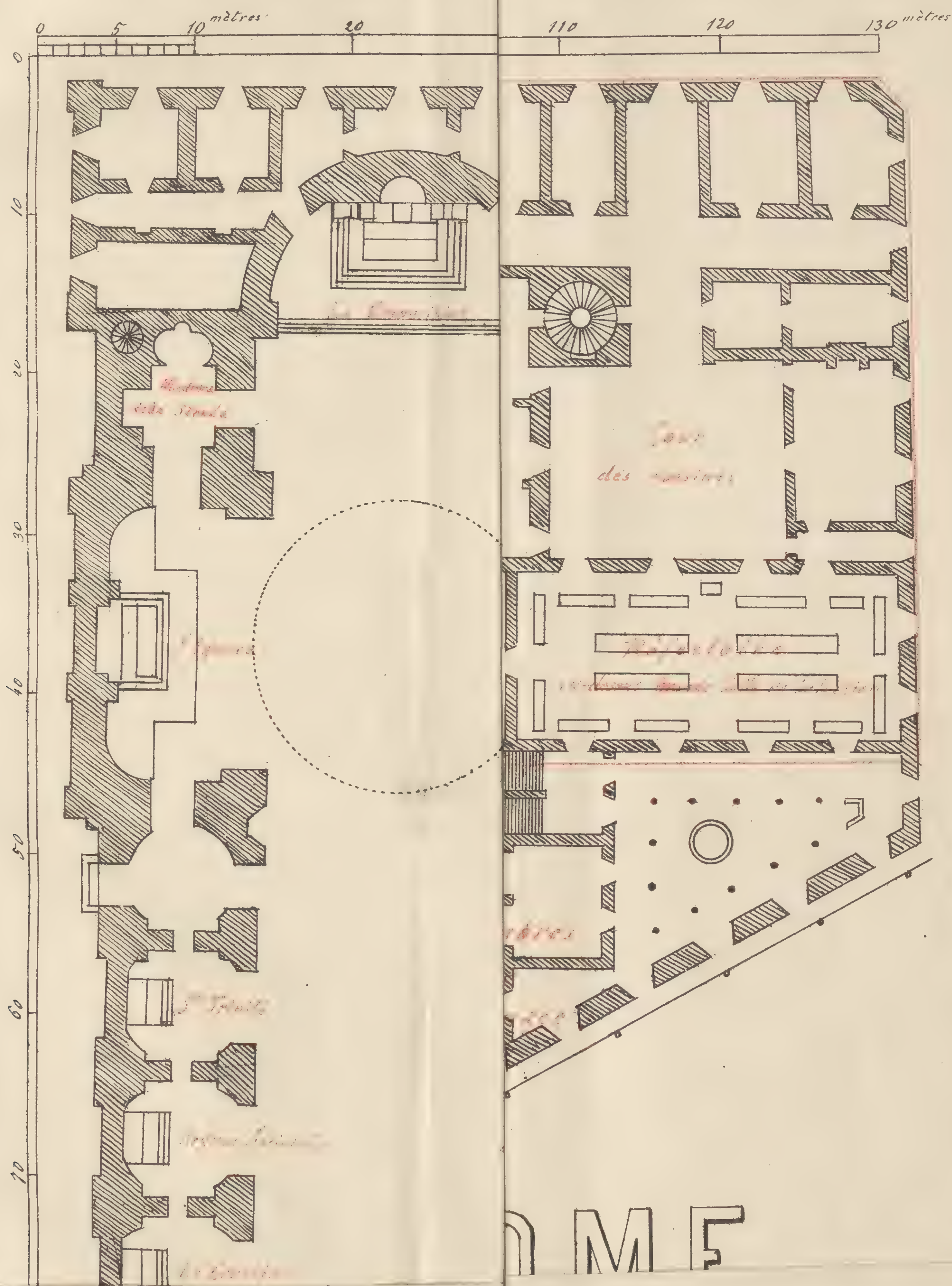
de Jésus trouble la paix confessionnelle. C'est encore faux, et pas un seul fait ne vient à l'appui de cette assertion. Les Jésuites sont des défenseurs zélés de la foi catholique, comme d'autres le sont de leurs confessions respectives. — On dit enfin que l'opinion publique demande l'expulsion des Jésuites. Mais nous demandons : quelle est cette opinion publique ? Les représentants de l'opinion publique compétents en ce cas, ce sont les Évêques catholiques, le clergé catholique, le peuple catholique, et celui-là en particulier qui a été témoin de l'activité de la Compagnie de Jésus, qui l'a vue de près et qui maintenant ressent la plus vive douleur de voir entraîner loin de lui des directeurs d'âmes aussi expérimentés. Mais si au contraire nous nous en rapportions, sur les droits et les libertés de l'Église catholique, aux sentiments d'aversion ou d'estime de ceux qui n'appartiennent pas à l'Église catholique, nous aurions certainement tort. Et plus nous avons de respect pour la souveraineté temporelle comme soutien de l'équité, plus aussi nous devons attendre et obtenir que, sans égard aux penchants ou à l'aversion confessionels et personnels, elle protége le droit et la liberté des catholiques et de leur Eglise, comme tout autre droit et toute autre liberté, et si nous sommes en minorité, qu'elle redouble de vigilance. — Les Ordres et les congrégations religieuses, parents de la Société de Jésus, doivent aussi être bannis du territoire de l'empire. — Seulement, quand on considère que les principes évidents qui doivent établir cette parenté n'ont pas encore été précisés ; qu'en second lieu, une discussion contradictoire n'a pas été engagée, et qu'enfin le préjugé qui établit la parenté des congrégations et de la Société de Jésus ne repose que sur l'affirmation de ceux qui se déclarent ouvertement les adversaires décidés de l'Eglise catholique, il y a tout lieu de craindre que, par les expressions introduites dans la loi du 4 Juillet, Ordres et congrégations alliés, la porte se soit ouverte toute grande au caprice et qu'aucune congrégation religieuse ne trouve d'abri derrière le droit. — Dans le fait, on a déjà traité de congrégations parentes les Rédemptoristes, les Lazaristes, même les Trappistes et les Frères des écoles chrétiennes. En réalité, toutes ces congrégations n'ont pas la moindre affinité avec les Jésuites. On peut bien y trouver une analogie d'après ce que nous allons dire. Ces congrégations ont toutes apparu dans les temps nouveaux, et à l'exception peut-être des Trappistes, elles ont toutes correspondu d'une manière particulière aux besoins du moment. — Le sens de la loi serait alors : on peut pour faire plaisir aux catholiques laisser subsister tel ou tel vieil Ordre religieux et quelques congrégations qui se dévouent au soulagement des malades ; mais toutes ces congrégations religieuses que l'Eglise a fait éclore de son sein pour servir dans l'esprit de la foi catholique les besoins réclamés par leur époque pour l'âme, l'esprit, l'éducation et la science, ont toutes de l'affinité avec les Jésuites et doivent être bannies. Si c'était bien là le sens de la loi, il serait alors bien évident que le but du législateur a été d'amoindrir le plus possible la force vitale de l'Église catholique et de la faire mourir intérieurement. Mais ce serait de toutes manières la persécution de l'Eglise catholique, et de toute manière l'oppression la plus perverse de sa liberté.

Italie. — Rome. — *Quelques détails sur l'occupation du Gesù de Rome depuis l'année 1870.*

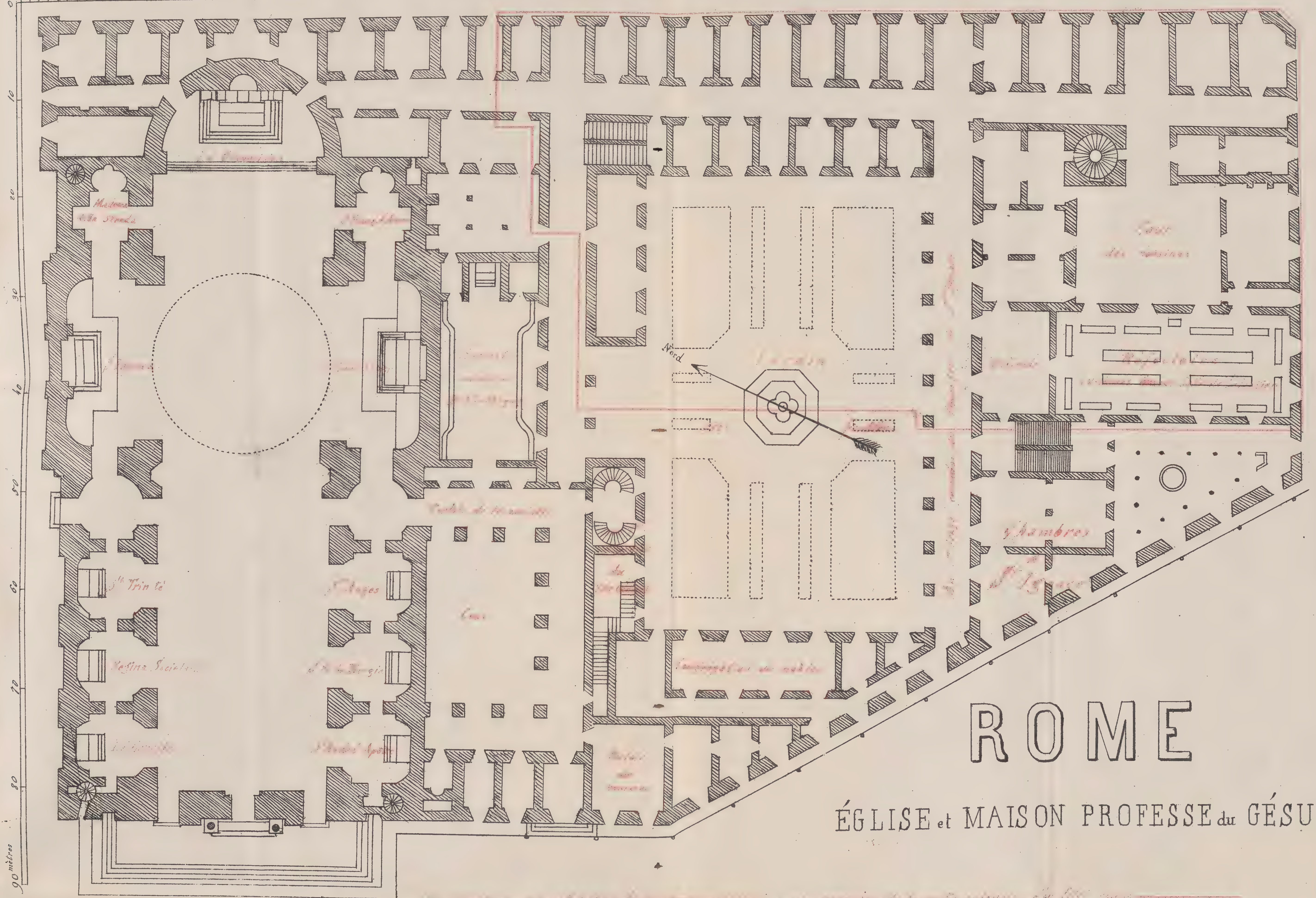
(Extrait des Letters and Notices). — A partir du 20 Septembre 1870, les soldats italiens ont occupé le côté Est du Gesù. Peu de semaines après leur arrivée ils parurent considérer le jardin comme leur appartenant et on put les voir chaque matin venir laver leur linge et nettoyer leur fourniment à la fontaine qui en occupe le centre. Au bout de quelques semaines toutefois, une observation présentée au commandant par le Père Supérieur du Gesù, mit fin à cet empiétement. Mais un ennui autrement sérieux était la présence de la musique du régiment. Plusieurs mois durant, les répétitions eurent lieu presque tous les jours, soit dans le cloître, soit au centre du jardin, et on peut aisément s'imaginer le dérangement qu'elles durent causer à ceux de nos Pères qui n'avaient point la passion de la musique. Toutefois une chose plus insupportable encore était d'entendre s'exercer à part chacun des instruments. Deux musiciens, une clarinette et un trombone avaient pris l'habitude de se placer tous les matins juste sous les appartements du Père Général, et pendant près d'une heure ils faisaient retentir tout le voisinage de la plus atroce cacophonie. Le départ de la musique militaire pour un autre logement rendit bien au Gesù, après quelques mois, une tranquillité relative ; mais comme le régiment y était maintenu, le silence religieux ne laissait pas que d'être bien compromis par les cris et les rires

bruyants des soldats, et par les sonneries des clairons qui étaient presque continuelles. —— Le 10 Mars 1871 une bande de vauriens soudoyés, fit une irruption soudaine dans l'église du Gesù où l'on se trouvait assemblé pour le sermon du Carême. Non seulement les autorités municipales toutes dévouées au gouvernement étaient coupables de connivence dans une aggression qu'il leur eut été si facile de réprimer; mais leurs agents ne dissimulèrent pas leur sympathie pour les aggresseurs. Car, entrant dans l'église sous le spécieux prétexte de rechercher les agitateurs, ils frappèrent à coups d'épée et de bâtons d'innocents membres de l'assemblée, et même ils arrêtèrent dans le sanctuaire, comme il venait de terminer le Saint-Sacrifice, le Prêtre encore revêtu des ornements sacrés, l'accusant d'avoir encouragé la résistance faite à la police. —— Une émotion populaire ou le signal des chefs faisait-il sortir de leurs taudis pour se répandre au Ghetto ou ailleurs une vile populace, on voyait aussitôt des bandes tumultueuses de juifs et de vagabonds parcourir les rues de jour et de nuit, s'approcher des maisons religieuses et spécialement du Gesù et y faire entendre les cris de: *Mort aux Prêtres! A bas les Jésuites!* —— Mais un fait plus inique et qui blesse plus sensiblement la religion est la confiscation et l'expropriation, en presque totalité, par le gouvernement italien, des biens appartenant aux Ordres religieux. Depuis 2 ans que Rome est aux Italiens, ils ont déjà exproprié en tout ou en partie 56 maisons religieuses qu'ils ont converties en casernes pour leurs soldats et leurs agents de police. —— Le 27 juillet de cette année 1872 un décret du gouvernement, ordonnant l'expropriation d'une nouvelle portion du Gesù, fut annoncé dans la gazette officielle, et le 21 Août un huissier vint l'intimer au Supérieur du Gesù. —— Le 22 Août un colonel du génie, nommé Garavaglia, et d'autres officiers se rendirent au Gesù, et là en présence du Supérieur ils firent une inspection préliminaire de la maison, traçant dans le jardin et les corridors, d'après un plan qu'ils avaient en main, les limites de l'expropriation. Une ligne fut ainsi tracée à travers le jardin; et tout le Gesù au Sud et à l'Est de cette ligne devait être exproprié. Or il faut savoir que l'église est située dans la partie Nord du bâtiment et que une ligne tirée du Nord au Sud passant par le centre du Gesù et continuant à travers la partie Sud, divise la maison très inégalement, parceque le côté Ouest du bâtiment a été construit plus étroit dans le but de conserver intacts les chambres de St. Ignace. De ce côté Ouest il n'y a que quelques chambres sur un seul côté d'un étroit corridor. Par suite du présent décret d'expulsion, les Pères garderaient seulement l'église, la sacristie, la bibliothèque, deux ou trois chapelles de congrégation avec les chambres de St. Ignace et bien juste ce qu'il faut pour loger 35 personnes. Ils ne perdent plus seulement la partie du côté est occupé déjà par les soldats, mais encore ce même côté en entier: c'est en tout 88 chambres à ajouter à celles qu'habitaient déjà les soldats. Ils perdent aussi la chapelle domestique, le réfectoire, la grande salle et la *loggia* c'est-à-dire trois magnifiques salles, enfin la cuisine et la moitié du jardin. En outre on leur prend 9 corridors dont 7 larges de 10 pieds, ont environ 300 mètres de long., et 2 larges de 4 pieds, ont 100 mètres. Pour tout dire en un mot nos Pères ne doivent garder que la cinquième partie du Gesù. —— Au lieu donc de pouvoir comme par le passé, loger près de 200 personnes, ainsi que cela se voyait dans les grandes réunions, le Gesù après l'expropriation ne pourra pas recevoir plus de 35 religieux.

Une lettre du R. P. Pizzicaria au R. P. de Kersabiec du 1er Octobre 1872 complète ainsi ces détails. —— ..... La protection du Seigneur pour nos Pères de Rome est manifeste. Malgré le décret d'expropriation de la plus grande partie de la maison professe de Rome et bien que le gouvernement en ait pris possession depuis plus d'un mois, cependant nos Pères l'occupent comme ci-devant; et même il leur a été dit de ne rien changer jusqu'à nouvel ordre. —— Le collège Romain a été de nouveau visité par le préfet de Rome; mais il n'a pas été trouvé propre à l'usage qu'on se proposait d'en faire. Enfin le maire a notifié au P. Molza un décret d'expropriation de la maison de St. Eusèbe; mais ce Père, avec le secours du cardinal Vicaire, a obtenu la révocation du décret, vu qu'une loi du gouvernement italien défendait l'expropriation de la maison des Exercices. Nous sommes donc fondés à espérer que nous verrons maintenant encore se réaliser l'*Ego vobis Romæ propitius ero.* —— Le Père Recteur du collège Romain pour témoigner sa reconnaissance au Bx. Jean et à St. Louis, a fait restaurer leur tombeaux et commencer les travaux pour l'urne du Bienheureux. Vers la fin d'Octobre on doit la placer en son lieu, en face de celle de St. Louis.



0 5 10 mètres 20
110 120 130 mètres
0
10
20
30
40
50
60
70
OME



0 5 10 mètres 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 mètres
0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 mètres
Nord
Chambres de St Ignace
ROME
ÉGLISE et MAISON PROFESSE du GÉSU

Amérique. — États-Unis — Scolasticat de Woodstock. — Une faveur de N. D. de Lourdes.

(Traduit des Lettres de Woodstock.) — .... Il ne nous appartient pas de prononcer sur les faits que nous allons rapporter; mais ils s'écartent tellement du cours ordinaire de la nature que nous préférons pécher par crédulité que de taire par une timide réserve les sentiments de gratitude dont nous fûmes tous pénétrés au moment où ces faveurs nous furent accordées. — Le 23 mai un de nos Frères coadjuteurs après avoir travaillé toute la matinée à la cuisine, s'était retiré vers midi pour faire son examen et se disposer au dîner. Il ne parut cependant pas à table et, après la visite au Saint-Sacrement, on le trouva dans la salle d'Exercices des Frères, gisant sur le sol privé de l'usage de la parole et de tout sentiment. L'infirmier fut appelé et, aussitôt que possible le médecin du village nous apporta aussi le secours de son art. Celui-ci ne put déterminer la nature du mal; il crut cependant devoir le traiter comme une apoplexie, bien que plusieurs symtômes ordinaires fissent défaut. Il commença par la saignée et tira au malade une grande quantité de sang sans qu'il en résultat aucun changement apparent dans son état. On appliqua ensuite de nombreux synapismes qui ne soulagèrent pas plus le malade. On eut recours alors à des remèdes plus énergiques; on dirigea sur le corps du patient le courant électrique d'une puissante batterie; mais ce fut sans plus de succès. Comme dernière ressource on administra au malade une légère quantité d'huile de crotone, dans le dessein de produire une révolution dans le système interne et on lui appliqua en même temps un fort vésicatoire derrière l'oreille. Toutes ces tentatives furent inutiles et le médecin fut obligé de se déclarer impuissant à rien faire de plus pour le malade. Depuis midi et demie, moment présumé de l'attaque, jusqu'à 9h du soir, le Frère demeura privé du sentiment et de la parole. Après qu'on eut vainement épuisé tous les moyens pour le ramener à lui, quelques Pères veillèrent à ses côtés pour épier la première lueur de raison, afin de le préparer à la mort qui semblait inévitable. Deux jours avant cet accident de nouveaux professeurs étaient arrivés au scolasticat, apportant avec eux sur la requête du R. P. Recteur de l'eau de la grotte de Lourdes. Il est assez singulier que pendant les longues heures de souffrances de notre Frère, personne n'ait songé à l'eau miraculeuse. Au moment du souper un Père eut enfin la pensée d'employer cette eau merveilleuse. Pendant la récréation du soir on ouvrit la boite qui contenait l'eau de Lourdes; le R. P. Recteur en prit un petit flacon et se rendit près du lit du malade. Il s'agenouille, récite avec les assistants une courte prière à la Ste Vierge et fait entrer de force dans la bouche du Frère quelques gouttes de l'eau. Instantanément le malade recouvre les sens et la parole. Le R. P. Recteur lui demande comment il se trouve; il répond qu'il se sent parfaitement bien, et en disant cela il s'était assis sur son lit et se préparait à se lever et à marcher comme de coutume. Sur la recommendation du R. P. Recteur il se disposa à dormir et, à l'exception de la faiblesse, conséquence naturelle de la perte de sang et de la violence des autres remèdes employés, il ne ressentit plus rien de cette terrible attaque. — Comme nous le disions en commençant, il ne nous convient pas de prononcer sur le caractère surnaturel de cet heureux changement; mais le rétablissement instantané d'un homme qui pendant plusieurs heures était resté privé de tout sentiment malgré les remèdes les plus énergiques, ne peut manquer d'exciter la foi la plus languissante et de faire naître des sentiments de gratitude envers la Mère de Dieu. Tels furent du moins les sentiments de toute notre communauté. Le lendemain après la Messe le R. P. Recteur nous fit connaître les circonstances de la faveur singulière accordée à notre Frère, et tous ensemble nous récitâmes en action de grâces les Litanies de la Ste Vierge. — Trois semaines après le même Frère ressentit encore une légère attaque de même nature; mais ceux qui étaient présents, instruits par l'expérience, eurent immédiatement recours à l'eau de Lourdes, et l'attaque disparut immédiatement. — Nous raconterons en quelques lignes une autre faveur due également, nous en sommes convaincus, à l'usage de cette eau miraculeuse et nous terminerons ce faible tribut de reconnaissance envers la Mère de Dieu pour l'intervention miséricordieuse dont elle a favorisé notre communauté, dans l'espoir de contribuer par là à raviver dans les cœurs la dévotion et l'amour envers Notre-Dame. — Dans les premiers jours de juin, une nuit un de nos Frères Scolastiques fut pris de vives douleurs d'entrailles. L'infirmier appelé aussitôt, appliqua quelques remèdes qui furent sans effet. Les douleurs continuèrent aussi vives

pendant 3 heures, alors on fit usage de l'eau de Lourdes et le mal cessa instantanément. Il ne revint plus et dans le courant de la journée le Frère fut en état de reprendre le cours de ses occupations.

Brésil. — Lettre du R. P. Cybeo aux Scolastiques de Laval. — Laguna 31 Juillet 1872. —

Voici d'abord une idée générale de ce qu'est une mission au Brésil et de la méthode qu'on y suit. Les paroisses du Brésil sont pour l'ordinaire très vastes, les maisons se trouvent éparpillées au loin dans la campagne, au milieu des bois, sur des collines, ou dans de vastes prairies; et l'église s'élève presque isolée. Il faut pour s'y rendre franchir des distances souvent très considérables, 10, 15 et même 20 lieues. Dès lors, il n'est pas rare de voir bon nombre de personnes mourir sans Sacrements; vous le comprendrez sans peine si vous ajoutez que, vu la pénurie de prêtres, un seul se trouve souvent chargé de 2 et même 3 paroisses. Il les visite rarement, et encore n'est-ce que pour y célébrer une Messe, donner le Baptême et bénir les mariages. Pauvres brebis abandonnées! elles seraient si dociles pourtant à la voix du Pasteur! Il y a 27 ou 28 ans que nos Pères espagnols visitèrent ces paroisses de Ste Catherine et y donnèrent la mission; maintenant encore, le souvenir de ces bons Pères, du P. Cabeça en particulier, est loin d'être effacé. Depuis cette époque, pas de confessions ou à peu près, si on en excepte quelques unes faites à l'occasion du mariage, mais quelles confessions! Beaucoup de ces chrétiens se confessent pour la première fois; et il faut du même coup les préparer à la première Communion qui souvent doit suivre immédiatement la confession. Assez souvent il faut commencer par faire apprendre le signe de la Croix et les principaux mystères, ce qui ne se fait pas toujours sans peine surtout lorsque nous avons affaire à de pauvres Noirs dont l'intelligence est ordinairement si épaisse. Ajoutez comme surcroît à ces divers travaux l'administration des baptêmes, la bénédiction des mariages, etc, et vous aurez une idée de la besogne qui incombe aux deux Missionnaires. Pour l'ordinaire chaque mission dure 15 jours, quelquefois 3 semaines, ou même un mois: ce temps, hélas! est souvent trop court; et beaucoup de nos pauvres chrétiens, après avoir vainement attendu pendant plusieurs jours, sont obligés de s'en retourner chez eux sans s'être confessés, sans avoir reçu Nosso-Peii (notre Père), c'est le nom qu'on donne ici à la Ste Eucharistie. Faut-il s'en étonner lorsqu'une seule paroisse compte souvent jusqu'à 6, 8000 âmes et même davantage! Si encore tous arrivaient dès le commencement de la mission! Mais non, les plus éloignés et les pauvres ne viennent guère que pour les derniers jours; et on les voit alors entassés par milliers dans leurs chariots, sous des tentes, ou exposés tout à fait aux injures de l'air et aux intempéries de la saison. Il ne vous sera pas sans intérêt de connaître quelque chose du respect et de la vénération que ces bonnes populations témoignent aux Missionnaires. Le titre qu'on leur donne habituellement est celui de Padre santo (Père-Saint); mais il y a des variantes: «Monseigneur l'Évêque, Votre Charité, Votre Paternité, Votre Sainteté, Votre Majesté.» Ces appellations peuvent déjà vous paraître assez fortes; veuillez cependant réserver une partie de votre admiration pour le titre qu'on a décerné à mon compagnon: tout à l'heure on vient de l'appeler en toute simplicité et dévotion «Mon Créateur». Il vous sera facile maintenant de comprendre les démonstrations dont nous sommes l'objet: à notre arrivée, ce sont des réjouissances et des fêtes avec force fusées; chacun vient saluer les Missionnaires et leur apporter son petit présent; maintes fois, on est allé jusqu'à nous baiser les pieds; puis, lorsque vient le moment du départ, on nous accompagne le plus loin possible, et alors que de larmes! On dirait parfois des cris désespérés! Il est vrai que ces pauvres chrétiens, après quelques jours de salut et de bonheur, retomberont dans un bien triste et presque complet abandon.

Venons maintenant à l'ordre du jour que nous suivons en mission. Levés de très-grand matin, nous commençons par remplir les fonctions de sacristain: sonner l'Angelus et ouvrir les portes de l'église; mais déjà une foule nombreuse stationne en nous attendant, quelquefois sous la pluie. Nous entrons immédiatement au confessionnal et nous nous partageons charitablement la besogne: l'un s'occupe des hommes, l'autre des femmes. Vers 6 heures, première Messe; puis, les confessions continuent jusqu'à la Messe de la mission, fixée à 9 heures. On y récite ordinairement le chapelet de N. D. des 7 Douleurs; c'est une des dévotions les plus en honneur au Brésil. Après la Messe, sermon dont le sujet pendant 7 jours consécutifs est une des sept

Douleurs de la Sainte Vierge; le sermon est ordinairement suivi d'une bénédiction de scapulaires, chapelets, médailles, etc. — A ce propos, un petit détail de mœurs: Il est assez curieux d'entendre ces bons chrétiens assimiler dans leur langage la bénédiction des images et statues à une sorte de baptême; on vient souvent nous dire: "Mon *saint* est encore *païen*; je vous prie de le baptiser. (*) — Pour revenir aux exercices de la mission, c'est après la Messe que se place le frugal déjeûner qu'il faut prendre à la hâte, souvent dans la sacristie. Nous rentrons ensuite au confessionnal pour y rester jusqu'à 1 ou 2 heures de l'après-midi; si nous en sortons de temps en temps, c'est pour distribuer la Sᵗᵉ Communion. Après le dîner, c'est-à-dire vers 3 heures, on sonne le catéchisme; et, tandis que l'un des Pères s'installe de nouveau au confessionnal, l'autre s'occupe des enfants qui se préparent à la première Communion; inutile de dire que beaucoup d'entre eux ont depuis longtemps atteint l'âge requis. Si vous voulez vous concilier la faveur de tous vos élèves ne manquez pas de les conduire en procession, Croix et Clochettes en tête; ils traversent ce qu'on appelle ici les rues, et le chant de leurs joyeux cantiques va toujours réveiller les échos les plus endormis d'alentour. Le catéchisme achevé, on reprend les confessions qui continuent jusqu'à l'exercice du soir. Il commence par la récitation du chapelet suivi de cantiques; puis, vient une instruction sur le Sacrement de Pénitence, encore des cantiques, une méditation, enfin le salut du T. S. Sacrement. Les femmes se retirent alors; mais les hommes restent pour se confesser jusqu'à 11ʰ ou minuit. A ce moment les missionnaires vont prendre 3 ou 4 h. de repos, 5 h. au plus; ils reviendront ensuite commencer une nouvelle journée, qui sera semblable à la précédente, ainsi, durant toute la mission et, lorsqu'elle sera terminée, sans trêve ni repos, on ira en ouvrir une autre et l'on se mettra incontinent à l'œuvre. Depuis le mois de Février, nous avons donné 7 missions successives et, si vous nous demandez où en est la santé, loin de s'affaiblir, elle paraît de jour en jour plus prospère. C'est une preuve évidente de la protection du bon Dieu sur les pauvres ouvriers qui s'efforcent de travailler à sa gloire, et aussi un puissant stimulant à nous jeter entièrement entre les bras de sa Providence toute paternelle. — Je n'ai parlé jusqu'ici que des exercices communs et ordinaires de la mission; un mot maintenant sur nos solennités: En premier lieu se place celle de la première Communion. Cette cérémonie si touchante et qui laisse dans l'âme une impression aussi salutaire qu'ineffaçable, est malheureusement peu pratiquée au Brésil; c'était un devoir pour nous de faire tous nos efforts pour la mettre en honneur. Jusqu'ici nous avons assez bien réussi, Dieu aidant, et plus d'une fois en voyant ces enfants entrer dans l'église si recueillis un cierge à la main, les petites filles avec leur robe blanche et leur belle ceinture bleue où brille en lettres d'or le monogramme de Marie, le Missionnaire transporté a pu se faire illusion et croire assister aux imposantes cérémonies d'Europe. Après la Messe où nous faisons exhibition de nos plus beaux cantiques, les enfants sont convoqués pour la procession de l'après-midi et ils sont fidèles au rendez-vous. Une confrérie ouvre la marche, puis, viennent les enfants, garçons et filles avec leur bannière et un nombre considérable d'oriflammes; on chante, on exécute des morceaux de musique et les fusées ne sont pas épargnées. Après la procession a lieu la consécration à la Sᵗᵉ Vierge et à Sᵗ Joseph. Enfin, la cérémonie se termine par une distribution de souvenirs de Communion; ils consistent en chapelets, médailles, images, etc. C'est ici surtout que je renonce à vous décrire les transports de joie de nos chers enfants. — Une seconde solennité est la procession dite de pénitence. Cette procession se fait ordinairement la nuit et tous les assistants doivent autant que possible se munir d'un cierge. Les hommes s'avancent précédés par une statue qui représente Notre-Seigneur succombant sous le poids de la Croix, et qui est portée par 8 d'entre eux; les femmes viennent ensuite ayant à leur tête une statue de Notre-Dame des 7 Douleurs. Avant de rentrer à l'église, la procession s'arrête non loin de la porte; c'est là qu'on doit élever la Croix de la mission. Tous les préparatifs sont faits; un piédestal a été dressé et il attend la Croix, couchée maintenant à quelque distance. Le sermon commence et à ces mots: "Que cette Croix sainte soit donc érigée parmi nous", la Croix est élevée et fixée sur son piédestal. Aussitôt les cloches sonnent; les fusées se répandent en sillons lumineux dans l'obscurité de la nuit avec mille détonations; on pleure, on pousse vers le ciel des cris d'allégresse et on répète à l'envie: « Vive la Croix ». A ce moment, un Père accompagné par la Confrérie du T. S. Sacrement, sort de l'église avec l'ostensoir, monte sur le piédestal et bénit toute cette foule qui chante avec transport: "*Eu vos adoro a cada momento.*" La cérémonie est ainsi terminée, mais chacun vient avant de se coucher, venir baiser la Croix. —

Nous avons aussi une cérémonie pour les morts qui produit un très-bon effet, à en juger du moins par l'abondance de larmes qu'elle fait répandre.

(*) Si par mégarde on brise une statue ainsi baptisée, on est dans la consternation, on en recueille avec scrupule tous les morceaux pour les garder dans un sac ou les enterrer dans le cimetière.

Nous aimons également à consacrer un jour de la mission aux SS. Anges gardiens, un mercredi à St Joseph, un vendredi, surtout le 1er du mois au Sacré-Cœur et un samedi au S. Rosaire. Nous expliquons et nous recommandons toutes ces dévotions qui doivent conserver et assurer les fruits de la mission.

Nous arrivons enfin au dernier jour; c'est le jour solennel, fixé pour la Communion générale. Tous, même ceux qui ont communié dans le courant de la mission, sont invités à s'approcher une fois encore de "Notre Père", et cette communion est offerte au Sacré Cœur de Jésus en réparation des outrages qu'il reçoit, notamment dans la paroisse. La Messe de communion commence vers 8h; les assistants sont rangés à genoux dans l'église, laissant seulement assez d'espace pour que le Père, qui distribue la Ste Communion, puisse parcourir tous les rangs. Qu'il est beau et consolant de voir tant de monde, tant d'hommes surtout, s'approcher de la Ste Table dans un pays où la Communion était à peu près inconnue! Cette première cérémonie se termine par une Amende honorable au Sacré-Cœur. Vers 11h a lieu la messe solennelle, qui est suivie de la bénédiction papale. Une magnifique procession de clôture se fait dans l'après-midi; et, c'est alors surtout qu'on déploie toute la pompe et la solennité possible. Les confréries en costume avec la bannière de leurs patrons; puis les enfants, parés comme au jour de la 1ère Communion, précèdent le Très-Saint Sacrement qui s'avance porté sous un dais et suivi par tout le peuple. La procession est de retour à l'entrée de la nuit; on chante un Te Deum solennel et on termine par le Salut. —— Reste encore une cérémonie bien touchante qui ordinairement se trouve renvoyée au lendemain; cette cérémonie s'appelle ici: "Beija-mão de nossa senhora" (les adieux à N. Dame). Sur un trône tout orné de fleurs et étincelant de lumière, s'élève la statue de N. Dame des 7 Douleurs. Un sermon de circonstance est suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement, puis, le célébrant s'avance vers la statue de N. Dame et, après l'avoir encensée, il lui baise la main. Tous les assistants s'approchent alors et viennent à tour de rôle baiser respectueusement la main de la statue, heureux de présenter ainsi leurs hommages à Marie et de lui donner un dernier gage de leur amour et de leur fidélité. Puisse cette bonne Mère conserver à jamais dans leur cœur le souvenir de cette cérémonie et aider ses enfants à rester fidèles à leurs engagements! —— Tels sont les détails que je puis vous donner sur nos missions du Brésil. Je n'ai fait du reste que vous retracer en abrégé les travaux et la méthode du P. Schembri, Missionnaire depuis 25 ans et dont je suis heureux d'être le disciple et le très-humble collaborateur. —— Voici maintenant quelques détails particuliers sur les missions que nous venons de donner: —— "Mission de Enseada de Brito." Paroisse de 2000 âmes. Dans ce pays, malgré tous les efforts du parlement et du sénat, le mariage civil a jusqu'ici été constamment repoussé. Un fait édifiant à propos de la plantation de la Croix de mission. Comme on l'élevait, le bois de la lance se détacha et en tombant vint blesser légèrement un excellent Monsieur qui dirigeait l'opération: Celui-ci fit aussitôt la remarque qu'il était heureux d'avoir été blessé par la lance qui ouvrit le Cœur de Notre-Seigneur. —— Mission de Garopaba. Nous y étions attendus avec impatience par le Curé, un prêtre napolitain, qui voulait fêter ses compatriotes avec le macaroni national. La mission marcha fort bien. Pendant les sermons c'étaient des pleurs et des cris; on voyait des auditeurs se lever, fixer sur le prédicateur des yeux mouillés de larmes et lui tendre des bras suppliants, parfois même ils tombaient en défaillance, et il arriva même que plusieurs saisis de terreur en entendant exposer pour la première fois les grandes vérités, furent frappés de folie. Mais combien qui fondaient en larmes aux pieds du confesseur! Ce qui me touchait d'avantage, c'était de voir avec l'innocence des enfants et des jeunes gens eux-mêmes, leur vif regret d'avoir commis les moindres fautes: ils éclataient en sanglots en s'accusant, qui d'avoir volé un œuf ou un fruit, qui d'avoir tué un petit oiseau ou de l'avoir mis en cage, un autre d'avoir gardé à table son chapeau sur la tête, etc... Et les hommes eux-mêmes déclaraient des bagatelles. Ainsi l'un d'eux s'accusait d'avoir tourné le dos au Saint-Sacrement en sortant de l'église. —— La paroisse est d'environ 2000 âmes; la moitié se confessèrent, parmi lesquels beaucoup d'hommes. Nous partîmes après 10 jours, au milieu des larmes et des sanglots. Tous ceux qui purent se procurer un cheval vinrent nous accompagner pendant une journée de voyage, puis nous restâmes seuls avec notre guide côtoyant le bord de l'Océan. On nous fit voir de grosses écrevisses excellentes à manger, mais dont la carapace a quelque chose de singulier. On y voit parfaitement gravé le buste d'une femme. Les habitants du pays gardent et vénèrent cette carapace comme une

image sainte, et voici la raison qu'ils en donnent. « Notre Dame, du temps qu'elle vivait sur la terre, arriva un jour au bord d'un lac, et voulant le traverser, elle invita une de ces écrevisses à lui prêter l'appui de son dos. Celle-ci obéit, et Marie posant ses pieds sur l'animal fut transportée par lui sur l'autre bord. Par reconnaissance elle laissa son image imprimée sur le dos de l'animal, faveur qu'il transmit à sa postérité.

Mission de Laguna. —— Laguna est une ville riche et commerçante, de 10000 âmes environ, desservie par un seul Curé, sans vicaire. La mission, quelqu'en ait été la cause, n'avait pas été annoncée. Aussi, silence complet à notre entrée. Tout le monde se montrait aux portes et aux fenêtres pour nous saluer; mais personne à notre rencontre. Un Monsieur se présenta pourtant et s'annonça comme le Curé. Au Brésil le malheureux usage s'est établi pour les prêtres de porter l'habit laïc. D'ailleurs le Curé de Laguna nous conduisit chez lui avec forces civilités, et nous offrit de quitter sa maison pour la laisser à notre disposition. Nous refusâmes bien entendu et il s'installa sur un sofa dans la salle à manger, voulant absolument que nous eussions sa chambre. Quant à la mission, nous dit-il, on pouvait la commencer de suite et elle pourrait durer 9 jours. Or c'était au moins 9 semaines de mission qu'il aurait fallu à Laguna, comme vous l'allez voir. Avant de l'ouvrir toutefois, nous résolumes d'étudier le terrain. — Le lendemain, se trouvait être le Jeudi-Saint: nous ne pouvions pas mieux tomber pour faire nos observations; car au Brésil c'est le jour où tous les chrétiens pratiquants s'approchent de la Sainte Table. Or savez-vous combien il y en eut à Laguna ce jour là? Il y en eut 7: 5 femmes et 2 hommes! Le Jeudi et le Vendredi Saint silence morne dans la ville et personne à l'église. Que faire? Il faudra, disait le P. Schembri, se contenter du catéchisme aux enfants et tâcher de les préparer à faire leur première Communion. Mais c'est le Vendredi-Saint! ne serait-il pas bon de mettre la mission sous la protection de N. Dame des 7 Douleurs? si nous essayions de faire "la Desolata", exercice qui se pratique en Italie la nuit du Vendredi-Saint. Nous voilà aussitôt en besogne, on parle, on anime, on s'occupe de dresser un calvaire: la Croix, la statue de N. Dame y sont placées. Bientôt le bruit se répand en ville que le soir les missionnaires vont donner un exercice inaccoutumé... La musique n'avait pas été oubliée et on l'avait invitée pour entrecouper avec le Stabat Mater les 4 petits sermons... La nuit arrive, tout est prêt; mais personne ne se présente; on attend avec angoisse encore une demi-heure, quand tout-à-coup le peuple, dames et Messieurs arrivent en foule et se pressent dans l'église qui est bientôt comble. Le P. Schembri monte en chaire, fait ses 4 sermons avec son éloquence touchante et persuasive. On l'écoute attentivement pendant 1h. ½. La ville était gagnée et N. Dame avait la victoire. La mission réussit à merveille, au lieu de 9 jours, elle en dura 18. Les fêtes, les processions accoutumées se firent avec beaucoup de dévotion. Imaginez-vous un peuple affamé de Dieu, des vérités de la religion, des sacrements. L'église, spacieuse d'ailleurs, se trouvait trop petite surtout pour les exercices du soir. Le matin avant le jour on se disputait la porte de l'église où l'on attendait les missionnaires, souvent sous une averse. Tous venaient à confesse, ouvriers, employés, marchands, marins; jeunes et vieux restaient quelquefois à jeun jusqu'à 2 h. de l'après midi pour recevoir la Sainte Communion. Nos confessionnaux étaient des plus simples: imaginez-vous des grilles placées sur des balustrades au beau milieu de l'église, sans la boîte de rigueur et sans rideau. Aussi avait-on dit que les grandes dames en soie noire ne s'en approcheraient pas; elles y vinrent toutes cependant comme les autres. —— On expliqua le catéchisme à tous les enfants de la ville, le soir aux filles, le matin aux garçons. Avec ceux-ci se rendait à l'église, au son du tambour, le collège de la marine, qui se fit toujours remarquer par sa piété et son admirable tenue. Aussi la procession de la première Communion fut-elle aussi splendide que touchante. J'en dirai autant de la procession de la pénitence; les marins y portèrent la Croix qu'ils élevaient en l'air avec une manœuvre particulière et une incroyable vitesse. Le jour de clôture, bien qu'un lundi, fut un jour de fête pour toute la ville: magnifique Communion générale d'hommes, le commerce arrêté, les magasins fermés, tous les navires du port pavoisés. A la procession, l'image de N. Dame des 7 Douleurs avait quitté ses vêtements de deuil pour paraître dans toute sa splendeur vêtue d'un magnifique manteau en velours brodé, estimé 1500 francs, sans compter les diamants qui le décorent. Marie avait ouvert la mission, l'avait tout spécialement protégée, il était donc bien juste qu'elle la terminât elle-même au milieu des honneurs reconnaissants qui lui étaient dus. —— Finissons par une anecdote. ——

Nous avions trouvé à Laguna le théâtre en exercice. On devait y jouer après Pâques *La mort de Lopez*, le fameux général du Paraguay. Toutefois le jour de la représentation, il y eut peu de monde. Le chef d'orchestre lui-même n'était pas à son poste. Devant toucher l'orgue à l'église, il oublia le théâtre et ne pensa qu'à la mission. Il y vint cependant, mais assez tard et pour s'en excuser : « Messieurs, dit-il tout haut, l'église d'abord et le théâtre ensuite. » On venait de siffler les acteurs, on applaudit le chef d'orchestre. Le directeur comprit qu'il n'avait rien à faire à Laguna pour le moment et résolut, lui et sa troupe, d'aller tenter fortune ailleurs. ——— *Mission de Mirim.* ——— Deux traits sur cette mission. Le premier prouve l'affection de ce bon peuple pour le missionnaire. Le bon Dieu m'envoya pendant cette mission quelques maux de tête et d'estomac; ce qui, paraît-il, se reflétait sur mon visage. Écoutez plutôt : Un soir un tout jeune homme après s'être confessé ne se relevait pas, mais restait là à genoux, les yeux fixés sur moi avec une grande compassion. Tout à coup il se lève et me jetant les bras autour du cou : « Mon Père, s'écria-t-il en sanglotant, vous souffrez, vous usez votre santé pour nous faire du bien, soignez-vous, mon Père, je vous en conjure ! » Je fus si touché d'une pareille apostrophe que je faillis moi-même me mettre à pleurer aussi. — L'autre trait est navrant et montre bien toutefois la délicatesse de conscience de ces pauvres gens. Un jeune homme, après la Communion et l'action de grâces, cracha par mégarde dans l'église. Il vint aussitôt me trouver : « Ah ! mon Père, me dit-il, j'étais si content ce matin ! hélas ! voilà que toute ma joie s'est tournée en amertume, j'ai craché après la Communion ! » Et moi de le rassurer, lui affirmant que c'était une ruse du démon pour le tourmenter. Rien n'y fit, il demeura consterné et désolé, si bien qu'il devint fou. — Les deux anecdotes suivantes vous montreront la simplicité et l'ignorance hélas ! de ces pauvres chrétiens. — On donnait une nouvelle forme et plus d'extension au cimetière; un bon négociant qui se trouvait là, fut prié de céder à cet effet une partie de son terrain. « Comment donc, mon Père, s'écria-t-il, mais pour le bon Dieu et son service, je suis prêt à tout donner : mon corps, mon sang, mon âme et ma divinité. » Et il ordonna sans délai de renverser le mur qui séparait son terrain du cimetière. Pendant l'érection du calvaire nos chrétiens étaient fort occupés à déchiffrer l'inscription de la croix I.N.R.I. Enfin l'un deux, plus savant que les autres : « J'y suis, dit-il : « *Jesuitas nao roubaram Jésus* » (Les Jésuites n'ont pas volé Jésus !) — Il voulait dire sans doute que ce n'étaient pas les jésuites qui avaient caché son Corps sacré. — A propos de Jésuites, nous entendîmes un de ces braves gens nous dire que les fameux Missionnaires du Brésil et du Paraguay n'étaient pas des Jésuites, mais bien des Pères de la Compagnie de Jésus. Tout cela fait sourire sans doute; mais c'est bien triste aussi. Pauvres gens ! qui n'ont jamais entendu une instruction ni même une explication du catéchisme. Les Curés ici disent la Messe et c'est tout ce qu'on peut obtenir. *Rogate ergo Dominum messis*...

Voilà donc nos 9 missions terminées; quelques jours de relâche me permettent d'écrire cette lettre aux Chers Scolastiques de Laval, et de prendre un moment de repos. Ce n'est pas d'ailleurs que nous soyions fatigués; au contraire nous nous sentons plus de force et d'ardeur que jamais pour entreprendre de nouvelles missions dans l'île Ste Catherine et dans le Nord de la province. ——— Maintenant, récapitulons : Depuis le jour des Cendres jusqu'à ce jour, 31 juillet, nous avons confessé à nous deux, le P. Schembri et moi, 8 mille et cent personnes, sans compter les confessions faites pour la seconde fois. Or deux choses sont à noter : la première est que presque toutes ces confessions dataient de 15, 20, 30 ans et d'avantage; qu'il fallait souvent commencer par enseigner les principaux mystères et terminer en donnant la Sainte Communion : La seconde remarque est que nous étions deux seulement; car si nous eussions été 4, nous aurions entendu le double de confessions. ——— Un mot maintenant sur la Sainte-Enfance. Bien que je fusse en pleine œuvre parmi les petits anges du Brésil, je ne pouvais oublier les pauvres petits Chinois. Mais comment s'en occuper au milieu de nos multiples travaux ? Hélas ! les 5 premières missions passèrent sans rien faire pour l'Œuvre. A Imaruhy j'essayai enfin : Un mot, dit en passant à un enfant, ou à ses parents, un cachet, un prospectus remis à une main charitable et lancé dans le public, furent mes moyens de propagande. Ils me réussirent si bien que je me pris à regretter d'avoir pensé si tard à les employer. En un mois et demi je recueillis, presque uniquement parmi les pauvres, la jolie somme de 1035 francs. Que dites-

vous de la charité au Brésil ? ———— Je finis par quelques nouvelles sur le Brésil. Nos collèges, c'est-à-dire, Pernambuco, Itu et St. Leopold (collège allemand) sont en voie de prospérité. Itu en particulier vient d'être rebâti à neuf. Les Évêques du Brésil sont bien tracassés, bien attaqués, surtout par la franc-maçonnerie qui est au Brésil une institution publique avec ses temples et ses armes exposés au grand jour ; toutefois ils sont fort unis et se défendent énergiquement.

Province de Ceara. — Mission de Fortaleza. — Lettre du R.P. Onorati au R.P. Rappagliosi. Fortaleza, 3 juin 1872.

Après avoir donné des conférences à Fortaleza pendant tout le mois d'avril, je fus chargé par Mgr. l'Évêque de prêcher le mois de Marie, et avec sa permission j'en avertis bon nombre de nos amis. J'ai appris à cette occasion qu'ici le mois de Marie était très-populaire, et que non seulement il se fait dans les églises, mais aussi dans les familles, avec beaucoup de ferveur. Toutefois cela ne va pas au delà des lectures, chants et fusées accoutumées. On m'a dit cependant que depuis 3 ans il ne se faisait plus dans la cathédrale, par défense de Mgr. l'Évêque, à cause des scandales par lesquels une jeunesse libertine avait coutume de profaner l'église à cette occasion. Cette nouvelle refroidit beaucoup mes désirs d'autant plus que Mgr. l'Évêque étant fort aimable pour moi, je craignis qu'il ne m'eut dissimulé les difficultés par pure condescendance. J'inclinais donc de plus en plus à quitter Fortaleza, lorsqu'un homme respectable me raconta que le désordre était tel à la cathédrale, que par manière de divertissement on jetait des crapauds sur les dames ; lui-même, me disait-il, avait reçu un de ces projectiles, et l'ayant pris à la main, il avait répondu à ces insolents qu'eux seuls pouvaient inventer de pareilles plaisanteries. Voyant les choses à cet état, je crus bon de retirer la promesse que j'avais faite de m'arrêter pour le mois de Marie ; mais le vicaire général me dit que le peuple comptait sur mes prédications ; que les personnes qui devaient chanter étaient prêtes, que les craintes étaient exagérées, et qu'enfin je ferais mal de tromper l'attente de la population. Mes hésitations recommencèrent ; tous ces pourparlers nous conduisirent jusqu'au mois de Mai ; et comme je devais attendre le vapeur encore quelques jours, je commençai les instructions. Dès les premiers jours l'église fut pleine, d'hommes surtout, et il faut remarquer que le mois de Marie se faisait à la fois en beaucoup d'autres églises, collèges et maisons particulières. A la cathédrale tout allait en bon ordre. Dans la première semaine j'entendis quelques plaintes contre les mauvais drôles, et je voulus autant qu'il me fut possible, voir la chose de mes yeux ; mais tout se bornait à quelques paroles et à quelques regards échangés. Comme je faisais le mois de Marie d'après la méthode du P. Muzzarelli, j'attendis la méditation du scandale, alors je tonnai contre les profanations des églises avec toute la véhémence dont je fus capable, leur disant là dessus tout ce que m'inspirait mon indignation. Après le sermon ils auraient dû me lapider ; il n'en fut rien. J'obtins ce que je voulais et, sans que le nombre des auditeurs diminuât, le recueillement fut plus grand. Mon désir en faisant ce mois de Marie était de prêcher aux francs-maçons pour les amener à la confession. La première semaine se passa, et personne ou presque personne ne venait à confesse, pas même les femmes ; alors j'imaginai de disposer les méditations du P. Muzzarelli dans un ordre plus en rapport avec les exercices de St. Ignace, pour obtenir l'effet désiré. Que Dieu est admirable dans les bénédictions attachées aux exercices ! La méditation sur la confession que je fis le 10ème jour, et celle de l'enfer le 11ème, commença à secouer le peuple et même plusieurs francs-maçons ; à partir de ce moment je fus si occupé au confessionnal jour et nuit, que je n'ai plus eu un moment de repos jusqu'à la fin du mois. Or remarquez que je fus fortement tenté de laisser la méditation sur l'enfer ; non que j'eusse peur de prêcher cette vérité (car j'en avais dit quelques mots en passant dans d'autres discours et même dans des conférences), mais pour ne pas tenir longtemps mon auditoire sur ce terrible sujet qui aurait pu réveiller leurs préjugés et les détourner de ma prédication. Le motif qui me décida à la donner fut son caractère essentiel dans les exercices ; et l'effet m'a prouvé que je devais en agir ainsi. Le croiriez-vous ? les confessions entendues depuis lors étaient pour la plupart celles de personnes qui ne s'étaient jamais approchées du tribunal de la pénitence ou qui ne l'avaient point fait depuis de longues années, ou enfin dont les confessions

avaient été sacriléges. Et je ne parle pas ici des gens de la campagne qui ne se confessent point faute de prêtres, mais des habitants d'une ville épiscopale où il y a beaucoup de prêtres du pays et un collège de Lazaristes. — La plus grande partie du peuple voulait se confesser à moi; et c'était une vraie dispute entre hommes et femmes pour avoir son heure. Mais que pouvais-je avec des confessions aussi longues que les leurs? Aussi dans la seconde moitié de Mai eurent-ils recours à tous les prêtres qui pouvaient confesser, y compris Mgr l'Évêque et les Lazaristes qui s'y prêtèrent de très-bonnes grâces et même à toute heure de la nuit. — Parlons maintenant des consolations particulières que j'ai éprouvées relativement à la catégorie de mes pénitents. — Le mois de Marie a produit tout spécialement son fruit parmi les francs-maçons. J'en ai confessé plusieurs dont quelques-uns étaient d'un grade élevé, comme j'ai pu le constater de mes yeux par les diplômes qu'ils me remirent. Le journal le plus impie de la ville a fait de longs articles pour se moquer de ceux qui sont tombés dans les filets des Jésuites. A ce propos je ne veux point omettre un trait édifiant. Le premier de ces francs-maçons haut-placés me donna son diplôme que je remis secrètement, comme je le devais, à Mgr l'Évêque. Peu de jours après, je lus dans le journal que le diplôme en question se trouvait au secrétariat de l'évêché. J'en fus affligé, parceque je craignais que le secret n'eut été dévoilé par quelqu'un de l'évêché; et comme le converti assistait très-régulièrement à tous les exercices du mois de Marie, j'allai immédiatement le chercher et lui fis connaître toutes les précautions que j'avais prises en remettant son diplôme au prélat, ainsi que mon étonnement en voyant ce fait publié dans cette feuille impie. Il me serra la main et me dit de ne pas m'affliger, parce que ces moqueries lui étaient agréables. — Un autre franc-maçon, d'un grade encore plus élevé, qui s'est également confessé à moi, fut encore plus tourné en ridicule par le *Cearense*. Il était autrefois apôtre de la franc-maçonnerie; aujourd'hui il détourne ses compagnons en leur expliquant les secrets anti-chrétiens de la secte, secrets qu'il connaît bien, car on l'avait proposé pour secrétaire du Grand-Orient. Ce franc-maçon n'a pas perdu une seule de mes conférences et m'a proposé tous ses doutes en dehors de la confession avant de renoncer solennellement à la secte maçonique. Après les francs-maçons, ceux qui me donnèrent le plus de consolation, furent les élèves du lycée et les *Caixeiros* (commis de magasin). On sait ce que vaut cette race au Brésil. Mgr l'Évêque a été plus émerveillé de ce succès que de tout autre, car ils en étaient venus au point d'insulter en pleine rue Sa Grandeur. Ils venaient en foule se jeter dans mes bras, de telle sorte que les confessions des élèves et des Caixeiros sont devenues proverbiales dans toute la ville. Ces jeunes gens s'exhortaient l'un l'autre à venir au St Tribunal. Ils se confessèrent et communièrent d'abord au fur et à mesure qu'ils se présentaient dans le courant du mois; ensuite ils revinrent pour la Fête-Dieu. Ce fut pour moi une des plus grandes consolations de voir, non seulement le changement de leurs mœurs dans ces jours du mois de Marie, mais encore l'empressement avec lequel plusieurs voulurent suppléer à l'oubli de plusieurs pechés dans la première confession. Ils écrivaient, sur les fautes de toute leur vie, des cahiers dont la lecture et l'explication durait plusieurs heures. Aujourd'hui ce sont nos amis les plus intimes, et pour plus d'une raison comme je le dirai bientôt. Finalement j'ai été effrayé et consolé en même temps par le nombre des femmes qui avaient caché leurs fautes par honte dans leurs confessions précédentes; j'avais fait, selon ma coutume, une instruction sur cette matière. Les unes terrifiées des châtiments, les autres rassurées par la discrétion bien connue des prêtres de la Compagnie, vinrent en foule au confessionnal. Je me souviens qu'à certains jours je n'ai presque pas fait autre chose qu'entendre ces sortes de confessions. Pauvres âmes, me disais-je, n'avoir jamais eu un confesseur qui excitât leur confiance! En voyant donc que la Sainte Vierge récompensait mes fatigues avec tant de libéralité, j'ai proposé pour la Fête-Dieu une Communion générale, chose inconnue dans ce pays. Ayant su en même temps que la procession ne se faisait plus depuis quelques années, faute d'argent, j'ai proposé du haut de la chaire de renouveler cet acte de religion. Je réussis dans mes deux demandes, au delà de mes espérances. La Communion générale, distribuée par Monseigneur, compta plus d'un millier de fidèles, et 500 autres personnes environ, pour plus de facilité, communièrent dans d'autres églises. On peut évaluer à peu près à 3 000 les Communions faites alors. Aujourd'hui une personne des mieux informées du pays me disait qu'il s'était fait moins de Communions dans toute la ville pendant les dix

dernières années, que dans la seule cathédrale le jour de la Fête-Dieu. A cette communion générale, prirent part tous ou presque tous les francs-maçons convertis dont j'ai parlé; beaucoup d'hommes de tout rang, de jeunes gens et d'enfants, sans en excepter ceux de la première Communion; enfin une grande quantité de femmes. C'était vraiment un spectacle inconnu jusqu'alors, de voir tant de monde communier, surtout tant d'hommes. Le jour de la communion générale j'ai distribué, comme souvenir du mois de Marie, la prière du Père Zucchi à la Ste Vierge, l'oraison de St Louis de Gonzague et les cantiques du mois traduits en portugais. Je les leur avais récités jour par jour et le peuple y prit tant de goût que, pour ne pas les oublier, beaucoup les écrivaient dans l'église même pendant que je les lisais, et d'autres venaient me les demander le jour suivant. — Quant à la procession de la Fête-Dieu, le président de la province fut le premier à y concourir, et fit donner 2000 francs. Ce personnage vint souvent aux conférences, encore plus au mois de Marie, et me témoigna beaucoup de sympathie. Il envoya l'ordre à deux bataillons d'accompagner la procession, et lui-même, avec tous les hauts fonctionnaires, y vint en grande tenue. Mais ce qui me fit voir combien en ville on faisait attention à mes paroles, c'est qu'ayant raconté notre usage en Europe de joncher les rues de fleurs et d'orner les maisons de tentures, (chose qui ne se faisait pas ici) on put voir, les établissements du gouvernement exceptés, presque toutes les maisons particulières décorées de draperies et les rues toutes couvertes de fleurs. La procession se fit remarquer par l'ordre, la gravité et la dévotion qui régnèrent dans tout le parcours. De retour à l'église, je dis quelques mots sur le T. S. Sacrement et je me retirai; je n'étais pas rentré à la sacristie, lorsqu'on m'avertit que le peuple restait à l'église, attendant l'exercice du mois de Marie: si donc je ne devais pas faire l'exercice accoutumé, on me priait d'en avertir du haut de la chaire. L'église regorgeait de monde, nef et tribunes, tout était comble; je compris qu'il n'était pas convenable d'omettre la prédication des jours ordinaires. Je courus à l'évêché prendre mon livre accoutumé, et j'attendis encore une 1/2 heure à mon retour, l'arrivée des musiciens. Pendant ce temps on me suggéra la pensée de retarder la clôture du mois de Marie jusqu'au dimanche suivant. De mon coté j'eus l'inspiration de réunir dans ces derniers discours la dévotion à la Ste Vierge et celle de St Louis de Gonzague, pour obtenir à ce peuple la vertu de pureté si difficile dans ce pays. Je montai donc en chaire pour faire le mois de Marie selon le désir du peuple et j'annonçai que le discours de clôture où se ferait la consécration à la Ste Vierge était différé jusqu'au dimanche suivant, que je leur parlerais pendant deux jours, non seulement de la Vierge des vierges, mais encore du patron de la chasteté. Mes paroles excitèrent tant de dévotion envers St Louis, que n'ayant de ce saint ni statue ni tableau, Mgr l'Evêque me suggéra la pensée d'aller à Messeggiana où se trouve une statue donnée par l'ancienne Compagnie. J'excitai fortement toute la jeunesse à faire le dimanche suivant une procession, et j'engageai toute la population à accueillir honorablement le St Protecteur, quand le jeudi suivant j'irais chercher la statue à Messeggiana qui est à 2 lieues de Fortaleza. J'ai mis aujourd'hui le président au courant de tout, afin qu'il prenne pour ces deux jours toutes les dispositions nécessaires au bon ordre. J'espère que St Louis fera de grandes choses parmi cette jeunesse. Mgr l'Evêque, qui s'appelle Louis, avait commencé une église en l'honneur de son St Patron; mais comme elle était trop petite, on renversa tout ce qui était déjà fait, pour construire un plus vaste édifice. Le président m'a dit que l'architecte en avait achevé le nouveau plan et que le gouvernement donnerait 50000 francs pour cet édifice. Aujourd'hui 4 Juin 1872, je suis allé à Messeggiana où autrefois la Compagnie avait une résidence pour catéchiser les indiens; il ne reste que l'église, la maison a été rasée avec un vandalisme qui ne se rencontre que chez les partisans de Pombal. J'ai vu la statue dite de St Louis de Gonzague: de fait c'est un St Ignace avec une tête d'enfant. Imaginez-vous un saint qui, . . revêtu du manteau de la Compagnie, indique de la main droite un livre ouvert qu'il tient dans la gauche, vous jugerez, si cela peut être une statue de St Louis de Gonzague. Néanmoins le peuple l'invoque sous ce nom et cette statue gagnera certainement la sympathie de toute la jeunesse. — Un autre fruit de ce mois de Marie fut l'établissement d'une société d'instruction catholique que je proposai et dont je traçai en

partir les statuts. Son but est de former à la science tant ses membres que les étrangers, et elle aura un journal, une imprimerie et une bibliothèque particulière; et chaque dimanche un sermon et un salut seront donnés pour elle à la cathédrale. Mgr. l'Évêque est le directeur de cette œuvre qui a pris naissance le jour de la Fête-Dieu.

Une autre lettre de Pernambuco complète les détails de la précédente . . . (22 Juin 1872.)

. . . . Le Père Onorati nous envoie une lettre en portugais, dans laquelle il raconte comment il a réussi à porter de Messejgiana à Fortaleza la statue de St. Louis de Gonzague. Le peuple de Messejgiana ne voulut pas d'abord permettre d'enlever la statue et l'on commençait à craindre une émeute. Le P. Onorati passa quelques jours à les disposer, il gagna leur bienveillance et les amena enfin à prêter leur statue au peuple de Fortaleza. Le contrat de prêt, pour je ne sais plus combien de temps, fut solennellement passé dans l'église par devant notaire. Le jour du départ arrivé, il fut impossible d'empêcher le peuple d'accompagner la statue par des chemins impraticables: tous allaient à pied, hommes et femmes, grands et petits, jeunes et vieux. Seul le P. Onorati, revêtu du surplis et de l'étole, allait à cheval. Quand cette procession fut arrivée à quelque distance de Fortaleza, on vit venir à pied et faisant retentir les airs de ses chants de fête, tout le peuple de cette ville. Le P. Onorati affirme que de sa vie il n'a vu un spectacle si consolant: il se voyait entouré d'environ 25000 personnes. Aux portes de Fortaleza la foule augmenta encore; la musique militaire se joignit au cortège, et la statue de St. Louis fit son entrée dans la ville avec la plus grande solennité. . . . .

En résumé, nous travaillons, et avec joie; parceque ici, semble-t-il, il est plus facile de le faire pour Dieu, en mettant de côté l'amour propre. Ah! quel vaste champ nous est ouvert! Si l'on regarde à l'intérieur du pays, on ne voit que villes ou villages, ou tout-à-fait privés de prêtres, ou n'ayant qu'un prêtre qui n'a pas la confiance du peuple et souvent même le scandalise. Quant aux villes maritimes, on y voit une corruption presque générale de l'esprit et du cœur, et un déficit immense de prêtres exemplaires et zélés.

Dans une ville peu éloignée de Natal et beaucoup moins corrompue que ce chef-lieu, pendant une mission donnée par le P. Rondinat le Curé, chef de la franc-maçonnerie, expédiait sous main des enrôleurs à la secte, qui faisaient en sorte de détruire tout ce que le Père édifiait. —— Un jeune homme me disait que dans son pays il était rare d'avoir la Messe le dimanche, même en payant des sommes considérables, et que l'on n'avait pas vu de Missionnaires depuis fort longtemps; de sorte que personne ne pouvait se confesser, etc, etc. —— Monseigneur l'Évêque a voulu ces jours-ci connaître les séminaristes de son diocèse; il pleurait de douleur en voyant leur ignorance. Deux théologiens entre autres, qui espéraient le sacerdoce pour cette année, lui répondirent qu'en Jésus-Christ il y a 4 personnes - - - et que l'Hostie est toujours du pain, après la Consécration comme avant.

Europe. — France. — *Relation de plusieurs guérisons obtenues par l'intercession de nos Pères, victimes de la Commune.* — Londres. — *Guérison instantanée de Madame Pauli, racontée par elle-même. (traduit des Letters and notices).*

Le 6 décembre 1871 je fus prise d'une bronchite. Avec mal aigu succéda une déperdition complète de mes forces. Tous les jours il fallait me transporter jusqu'à une chaise longue dans ma chambre; au bout de quelques jours cependant je voulus essayer de marcher. Je trouvai alors que ma jambe droite était complètement paralysée. Deux fois déjà j'avais éprouvé la même infirmité à la jambe; chaque fois j'avais dû garder le lit pendant 6 ou 7 mois et même quand j'avais été capable de marcher j'avais boité encore pendant quelque temps. C'était toujours la même affection: la jambe semblait être pendante à la hanche sans que j'eusse le pouvoir de la mettre en mouvement, et le pi

se tournait en dedans lorsque j'étais étendue sur un lit. C'est vers le 18 décembre que je fus reprise de mon infirmité. J'étais très faible et je ne pouvais même pas m'asseoir, parceque les reins également semblaient affectés. J'espérais que cela passerait et je m'efforçais d'en faire peu de cas, parce que, comme nous venions justement de louer notre maison, cette maladie arrivait vraiment à contre temps ; il fallait absolument me transporter dans un autre domicile aussitôt que possible. On me porta au salon deux jours avant de laisser la maison. La souffrance que cela me causa fut telle que je faillis tomber en faiblesse. J'exprimai alors la crainte que mon état ne fut plus grave que je ne l'avais pensé d'abord. —— Deux jours après la fête de Noël, on m'emmena dans un autre quartier de Londres, où la famille de mon mari habitait. Depuis le moment où je quittai la maison jusqu'à 2 heures après mon arrivée, je ne sus rien de ce qu'on fit de moi. Je suppose que j'étais dans un état voisin de la syncope. Durant cet intervalle je ressentis à la jambe droite de tels accès de douleur que tout mon corps en fut ébranlé de la tête aux pieds. On envoya en toute hâte chercher un médecin ; mais celui-ci n'apporta aucun soulagement ; j'étais complétement épuisée quand je revins à moi ; ma jambe était plus contractée et tout à fait roide. On s'adressa ensuite à un autre docteur qui prescrivit l'électricité pour rendre à ma jambe la faculté de se mouvoir et la guérir de son engourdissement. Il l'appliqua lui-même. Ce fut pour moi une véritable torture ; ma jambe me semblait ensuite comme déchirée et mise en pièces. On voulut renouveler l'opération ; mais ma jambe était trop sensible et je ne pus la supporter. Le docteur déclara alors que le siége du mal était dans le nerf sciatique. Mon mari fut obligé d'aller à Paris et me laissa aux soins d'une sœur de la Miséricorde, le mercredi 3 janvier. A partir de cette date je fus 12 jours et 12 nuits sans dormir excepté une nuit pendant 2 heures. Je ne fus pas un instant libre de souffrance et je ne pouvais me coucher que sur le dos sans changer de position à cause de la jambe malade. Tous les jours la Sœur me portait à une chaise longue, ce qui souvent m'arrachait des cris de douleur. A peu près tous les 24 heures j'éprouvais un violent accès à la jambe et dès la seconde fois cet accès gagna les reins qui me semblaient dès lors comme brisés. Mon état était vraiment pitoyable ; je me sentais de moins en moins capable de le supporter. On eut recours à un autre docteur. Il ordonna la morphine pour me soulager ; j'éprouvai en effet du soulagement pendant quelques heures ; mais sans pouvoir dormir, et on me fit prendre aussi de la quinine pour me fortifier. —— Mon mari m'écrivit de Paris qu'il avait commencé une neuvaine au P. Olivaint pour ma guérison. Cette neuvaine devait finir le mercredi 17 janvier à 9 heures du matin. Il entendait tous les jours la Messe à l'église des Jésuites et priait sur le tombeau du P. Olivaint. Je fis peu d'attention à la neuvaine. Je pensais que ma maladie n'avait pas été assez longue pour être guérie de cette manière, que du reste si je devais implorer quelque secours, c'était celui de Notre-Dame. Cependant le mal empirait chaque jour, les accès devenaient plus fréquents. Dans la nuit du samedi je fus 2 heures sans pouvoir parler à cause de la faiblesse et de l'épuisement. Pour la première fois je pensai que c'était fait de moi ; mon état d'abattement était du reste une espèce de mort. Le dimanche j'étais au plus mal. Le lundi le docteur vint. Il constata que la morphine m'était nuisible et déclara que bien que j'y trouvasse du soulagement, il fallait en suspendre l'emploi, ainsi que celui de la quinine ; car la toux qui était revenue était incessante. « Votre malade n'est pas encore mourante, dit-il à la Sœur, mais elle est bien faible ». Et il prescrivit un calmant au cas où la douleur deviendrait excessive. Mes parents s'alarmèrent et songèrent à prévenir mon mari. Tout l'après-midi du lundi je souffris beaucoup ; mais la douleur......était supportable et je ne voulus prendre aucun remède. J'écrivis alors à mon mari que si le P. Olivaint pouvait me faire dormir, je serais bientôt rétablie. J'éprouvais quelque remords d'avoir eu si peu de foi en sa neuvaine. Quand on me porta au lit le soir, je ressentis une commotion plus forte que jamais, il me survint un autre accès qui dura quelque temps ; mais toutefois je ne pris pas le remède prescrit. — Le lundi après-midi (ce que je ne sus qu'après ma guérison) mon mari m'avait recommandé à Notre-Dame des Victoires, parceque, comme il me le dit ensuite, en priant à la tombe du P. Olivaint, plusieurs fois cette pensée lui était venue soudainement : « Il ne faut pas que j'oublie la Bienheureuse Vierge. Le lundi cette idée le poursuivit si bien qu'il partit sur le champ pour

Notre-Dame-des-Victoires. Il écrivit après: « Il est à croire que le P. Olivaint, en raison de la dévotion qu'il a eu pour Marie pendant sa vie, a voulu m'envoyer à Elle pour achever la guérison. » Quant à moi, je ne savais rien de cela et comme je l'ai dit, je souffrais beaucoup, en sorte que la Sœur craignait pour moi une nuit de souffrance. Cependant le sommeil me prit vers minuit et je dormis toute la nuit, ne me réveillant qu'une fois quand on me présenta de la nourriture. Le matin la Sœur me dit: « Votre mauvaise jambe n'était-elle pas pliée tout à l'heure? » — « Non, répondis-je en pliant la bonne; c'était celle-ci. » La Sœur reprit: « J'avais cependant cru voir vos deux genoux élevés pendant votre sommeil; » et là-dessus elle alla à la Messe. Cette pensée me poursuivit alors: « Aurais-je vraiment remué la jambe. » J'essayai donc de la remuer et je la remuai en effet; je l'élevais et la baissais en pliant le genou; je ne le faisais que lentement, il est vrai, mais sans la moindre souffrance. La pensée me vint alors que le P. Olivaint allait me guérir, et je le crus fermement. Ma jambe en effet ne s'était remuée dans mon sommeil que pour exciter ma foi en la neuvaine. Je ne savais comment me contenir jusqu'au retour de la Sœur; car non seulement je pouvais mouvoir la jambe, mais il ne me restait aucune souffrance. Pendant toute la journée du mardi je restai convaincue que je serais guérie; je ne doutais point de pouvoir, le jour suivant, me lever et marcher. J'écrivis à mon mari et je le lui annonçai; j'exprimai la même conviction à ma famille. Je dormis parfaitement toute la nuit du mardi. Le mercredi matin la Sœur se rendit à la Messe, et pendant que je me trouvais seule je fus tentée de douter de ma guérison; mais je me mis à dire mon rosaire et tout doute s'évanouit. — La Sœur à son retour m'aida à m'habiller sur mon lit. Vers 9 h. ½ je baisai une relique du P. Olivaint; je pris mon chapelet et fis le signe de la croix, et pendant que la Sœur, debout à l'extrémité de la chambre, tenait les yeux fixés sur moi, je quittai le lit et sans toucher aucun appui je fis tout le tour de la chambre. J'invoquai mon bon P. Olivaint en faisant le premier pas. La Sœur s'exclamait et tremblait d'émotion en me contemplant; c'était vraiment merveilleux. Nous tombâmes alors à genoux et nous récitâmes le Te Deum et les litanies de St François-Xavier, parce que c'est un saint de la Compagnie de Jésus. Je ne sentais plus ni roideur ni faiblesse; il ne me restait plus la moindre trace du mal. Tous ceux de la maison qui vinrent me voir étaient saisis d'étonnement. Je ne m'étais jamais mise au lit si tard et encore je le fis uniquement par prudence. Je me sentais un grand appétit et un grand besoin de sommeil. Je n'avais pas encore toute la vigueur de la santé; mais je n'éprouvais rien de cette pénible faiblesse habituelle aux convalescents. La santé semblait m'être revenue instantanément. J'écrivis alors au médecin la lettre suivante: « 14 St Leonard's-Terrace, Westbourne Terrace. — Cher docteur Cahill. — Vous serez un peu étonné d'apprendre que je suis complètement guérie. Mon mari a fait au P. Olivaint et aux Jésuites martyrs une neuvaine qui finissait ce matin. J'ai quitté le lit et me suis mise à marcher, faisant le tour de ma chambre sans sentir ni engourdissement, ni faiblesse, ni rien de semblable. Je suis habillée et dans un fauteuil; le mal a disparu. Je n'ai plus la moindre infirmité à la jambe. Ici on me croit complètement folle. Je me tiens donc dans ma chambre en attendant votre visite, si vous êtes assez bon pour venir et les convaincre que je suis rétablie et que je peux marcher; car je désire sortir. Je vous suis sincèrement dévouée Christina M. Pauli.

Le médecin vint et me déclara guérie. Je n'eus pas le plus léger retour de souffrance ou de faiblesse. Il m'est impossible de dire ce que j'éprouvai quand je reçus de mon mari une photographie de mon cher Père Olivaint. Le samedi suivant j'allai à la Messe. J'aurais pu y aller le jeudi, mais on m'en dissuada par prudence. Mes yeux étaient très-affaiblis par suite de mes insomnies; je ne pouvais lire; mais je récitai mon rosaire et regardai ma photographie du P. Olivaint, le cœur débordant de joie. J'allai ensuite me confesser et je revins sans fatigue, pour ainsi dire. Le jeudi précédent je ne pouvais même pas m'asseoir sur mon lit. — J'ai écrit cette relation de mon mieux pour la gloire de Dieu et pour qu'on en fasse l'usage qu'on jugera convenable.

Nous joignons à ce récit une lettre du docteur qui a vu Madame Pauli avant et après sa guérison. — 9. Albert Terrace, Hyde Park. S.W. (27 Février 1872.) — Mon cher Père, — J'ai lu le récit de la maladie et de la guérison de Madame Pauli, et autant que j'ai pu

connaître le cas, je trouve qu'en tout point le rapport est très fidèle. Quand je la vis la première fois elle souffrait extrêmement à la hanche droite et dans la jambe d'un mal aigu passé à l'état chronique et pour lequel j'ordonnai la quinine afin de prévenir l'accès périodique de la nuit, et l'emploi de la morphine pour calmer la douleur aigue en attendant que la quinine opérât l'effet désiré. La morphine procura d'abord un soulagement à la malade et un peu de sommeil; mais en revanche elle causa des maux de tête et la perte de l'appétit. Je me vis forcé de l'interdire et dis à Madame Pauli qu'il n'y avait pas d'utilité à ce que je vinsse la voir fréquemment, mais que je désirais être au courant de son état et je lui ordonnai un remède pour la calmer et lui donner au moins quelque occupation quand l'accès surviendrait. La première nouvelle que j'en reçus fut qu'elle était parfaitement bien; elle pouvait marcher et désirait me voir. Sa famille, disait-elle, la tenait pour folle, c'est pourquoi elle attendait ma visite afin de les convaincre qu'il n'en était rien. J'allai chez elle et je la trouvai marchant dans sa chambre. Je ne crois pas qu'il y eut dans son cas une maladie organique; mais il y avait certainement une grande irritation dans la moëlle épinière et l'état persistant d'engourdissement et de torsion dans la jambe droite était très extraordinaire et faisait mal à voir. Je dois également ajouter que le traitement de l'art s'est trouvé en défaut et ne saurait avoir contribué à ce rétablissement soudain et vraiment extraordinaire. — Je demeure, mon R. Père, votre tout dévoué E. Cahill.

Autre guérison. — Je soussigné Vicaire de St Roch atteste le fait suivant: Dans la première quinzaine du mois de Mars 1872, Madame X., dont je tais le nom parce qu'elle ne veut pas que son fils connaisse sa démarche, vint me trouver tout en larmes. Elle me fit part de l'état diabétique de son fils, état si grave qu'il ne pouvait plus depuis quelques jours s'occuper d'affaires. Elle me soumit le projet qu'elle avait conçu de recourir à l'intercession des Pères Jésuites tués en haine de la foi. Je l'encourageai beaucoup à le faire et comme le danger était presque imminent, j'allai moi-même rue de Sèvres. — Ne pouvant obtenir une octave de Messes, je pus en avoir une le jeudi d'après. Ce jour là même tout danger disparaissait et le malade reprenait ses occupations. Il ignore la démarche faite par sa mère qui n'a pas voulu l'effrayer, et voilà pourquoi cette dame tait son nom. C'est une personne des plus respectables et qui a un fils protonotaire apostolique.

Paris le 17 Octobre 1872. — L'abbé Vivien.

Villers-Cotterets (Aisne), le 17 juillet 1872. — Mon Révérend Père. — Ce n'est point à vous qu'on apprendra que le bras de Dieu n'est pas raccourci, et qu'aujourd'hui comme toujours, le Seigneur est admirable dans ses saints. Toutefois je pense vous être agréable en vous racontant un fait qui s'est passé dans ma paroisse, dimanche dernier 14 juillet. — Une personne de 29 à 30 ans, Mlle Juliette Laurent était malade depuis plusieurs semaines. Des syncopes très fréquents, des vomissements répétés, chaque fois qu'elle prenait un peu de lait, de sirop, de tisane ou de bouillon, une faiblesse extrême; de plus la fièvre typhoïde avec intermittence de délire, menaçaient d'enlever promptement la malade, dont la constitution avait été ébranlée par bien des secousses antérieures. — Un des jours précédents, Mlle Laurent s'était confessée et avait reçu l'extrême-Onction. A cause des vomissements et de la grande difficulté de déglutition, il avait fallu renoncer au St Viatique. J'ajouterai que les parents et les personnes qui la visitaient s'attendaient tous à une fin prochaine. — Dimanche dernier, quelques instants après la grand'Messe, on vint me prier d'aller faire une dernière visite à Mlle Laurent qui, disait-on, aurait probablement cessé de vivre avant mon arrivée. Je remets à la personne qui venait me chercher une relique du P. Olivaint, recommandant de l'appliquer sur la malade en attendant mon arrivée. Un instant après, j'entrais chez Mlle Laurent, que je trouve à l'extrémité; sueur froide, mains glacées, pouls presque nul, regard terne et vitreux, respiration très faible et très courte. Ayant remarqué que la malade avait un peu de connaissance, je lui adresse quelques paroles pour la préparer à recevoir une dernière absolution et l'indulgence in articulo mortis. — Je dois vous observer, mon

R. Père, que j'avais donné la relique renfermée dans une enveloppe. Je recommandai à Mme Laurent de prendre soin de cette relique, que je devais rendre à M. Salanson, et de la remettre dans l'enveloppe aussitôt qu'elle l'enlèverait à la malade. Puis j'exhortai la malade à une grande confiance, lui disant que c'était surtout par la confiance qu'elle pouvait obtenir la grâce sollicitée. —— A peine avais-je quitté la maison, la mère de la malade dit aux personnes présentes : « puisque M. le Curé dit qu'il faudra remettre la relique dans l'enveloppe, c'est qu'il fallait l'appliquer sans enveloppe. » Aussitôt on dépouille la relique et on l'applique sur la poitrine de Mlle Laurent. Immédiatement une personne présente lui demande si elle veut boire (il y avait 14 heures que rien ne voulait plus passer et que la parole était perdue). Elle répond un oui faible, mais bien articulé. On approche la potion de ses lèvres, et au grand étonnement des spectateurs, elle en prend quelques gorgées sans difficulté. Puis elle passe la main sur ses yeux, se nettoie la bouche avec un linge, dit qu'elle est guérie, demande à boire de nouveau et prend très facilement la potion qu'on lui présente. Elle répète qu'elle est guérie, que son mal a disparu, etc. ... Vous dire la joie des assistants et de ses parents surtout, ce n'est pas possible, pas plus possible que d'exprimer l'étonnement du médecin, qui avoue, du reste, ne rien comprendre à cette guérison. —— Et nous, mon R. Père, nous comprendrons fort bien que Dieu veut glorifier son Martyr. Oh ! puisse cette intercession si manifeste du Seigneur, ouvrir les yeux à tant d'aveugles, d'attendrir leurs cœurs, et les ramener à Celui qui est toujours si riche en miséricorde. Vous me pardonnerez, mon R. Père, cette longue lettre et vous me permettrez, j'espère, d'aller bientôt remercier à son tombeau le P. Olivaint de la grâce qu'il vient de nous accorder. (Signé) Angad, Curé de Villers.

Guérison de Thérèse Dutilleux racontée par elle même. —— Moi soussignée, indigne servante de Dieu, ai obtenu de sa bonté une grande grâce par l'intermédiaire des Pères martyrs invoqués à la chapelle où reposent leurs restes précieux. —— Malade depuis l'enfance et atteinte de rhumatismes qui avaient pénétré jusqu'à l'enveloppe de la moëlle, j'étais retenue à la maison depuis dix ans et demi : la plus grande souffrance était surtout dans les entrailles, parfois dans l'estomac, la poitrine et aussi la tête ; des crises parfois fréquentes, parfois éloignées, mais toujours violentes, me retenaient quelques jours au lit ; puis je me relevais, je travaillais, mais sans jamais pouvoir sortir, ni à pied, ni en voiture. —— Cinq ou six expériences en 10 ans n'ont amené que le résultat de me faire garder le lit plusieurs jours, et dans un tel état, que je me serais roulée, si mes forces me l'eussent permis ; c'étaient comme des déchirements intérieurs dont je ne sortais plus. —— Le 24 juillet à 8 heures, un prêtre de notre paroisse disait pour moi la Messe à l'autel de la chapelle des Martyrs ; on m'avait amenée, en me roulant dans un fauteuil que l'on soulevait presque pour m'éviter toutes les secousses ; malgré ces précautions je me suis évanouie 3 fois en allant et autant en revenant : j'ai souffert tout le jour des douleurs atroces, et la nuit je n'ai même pas pu m'étendre sur mon lit, tant je souffrais. —— Quinze jours plus tard, je recommençais le même trajet, par le même système, avec les mêmes évanouissements, qui cette fois se sont prolongés jusque pendant la Messe ; à l'Evangile j'étais moins mal, après l'Élévation je pouvais prier plus facilement ainsi qu'à la Communion, que j'ai eu le bonheur de faire. Après la Communion, j'ai senti que le mal dans les entrailles cessait ; j'ai entendu la Messe qui a suivi, à genoux et sans souffrir. Le mal dans les entrailles est tout à fait passé. Gloire en soit rendue à Dieu ; ce que je vous marque est l'exacte vérité : j'en remercie de tout mon cœur ceux dont l'intercession m'a obtenu un si grand bien. —— Votre très humble servante en Notre Seigneur —— Thérèse Dutilleux —— Paris 8 7bre 1872.

Un témoin oculaire ajoute : Le retour de l'église à la cour du Dragon s'effectua sans évanouissement, et en rentrant dans sa chambre la malade trouva que toute trace de mal avait entièrement disparu. —— Depuis ce jour Mlle Dutilleux a cessé de souffrir ; elle sort sans éprouver la moindre fatigue et peut aller entendre le Saint Sacrifice de la Messe, dont elle était privée depuis plus de dix ans.

Notice sur la dernière maladie et la mort du Révérend Père Fréchon.

Le R. P. Fréchon entré dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de 18 ans, était né à Dieppe le 11 janvier 1821. Doué de talents remarquables, il avait parcouru avec succès la longue carrière des études littéraires et théologiques; il avait avec non moins de succès enseigné les humanités, la rhétorique et le cours d'Ecriture Sainte au collége de Brugelette en Belgique et à Laval. Préfet des études au collége St François-Xavier à Vannes, le P. Fréchon avait révélé une aptitude particulière pour la prédication, et sans aucun doute, ses Supérieurs l'eussent appliqué à ce ministère pour lequel d'ailleurs il avait un vif attrait, si la santé ne lui eût fait défaut. Chargé en 1866 de l'importante fonction de Maître des novices, il fut envoyé à la maison d'Angers, où pendant 4 ans, il exerça ce ministère avec un zèle digne de tout éloge, mais avec un surcroît de fatigues qui força ses Supérieurs à l'enlever à ses novices. Malgré les ménagements et les soins qu'on lui prodigua à Laval, l'épuisement ne fit qu'augmenter; et au bout de 22 mois, il fut condamné à un repos absolu: c'est alors qu'on le renvoya à Angers, moins dans l'espérance d'une guérison que pour le distraire et lui procurer tous les soins nécessités par son triste état.

Nous laissons maintenant la parole au Frère qui l'a soigné pendant sa dernière maladie. — Extrait d'une lettre du F. Mahot au R. P. Mourier.

..... En arrivant à Angers, le P. Fréchon pensait aller demander aux eaux de nouvelles forces, qu'il ne désirait du reste que pour les consacrer tout entières au service de Dieu et de la Compagnie. J'étais très-éloigné de ce voyage, mais avant de rien décider, je voulais que mon avis fut confirmé par celui d'un médecin plus éclairé, Mr Désanneau. Dès le lendemain de l'arrivée du Père à Angers le Docteur était appelé et après avoir examiné le malade il lui déclarait que les eaux ne pouvaient que lui être nuisibles; c'était presque lui dire qu'il était incurable. J'assistai à la déclaration du Docteur Désanneau. J'avais pu voir d'autre part combien le R. P. Fréchon avait compté sur les eaux pour sa guérison. Je savais donc le sacrifice très-grand qu'il avait à faire. Il se soumit sans la plus petite hésitation, et nous assura en souriant qu'il était très-heureux de cette décision qui le laissait dans une maison de la Compagnie et lui épargnait un voyage long et pénible. — Le R. P. Fréchon avait une foi très-vive qui perçait dans toutes ses paroles. Peu de temps après son arrivée à Angers il commença une neuvaine à nos Pères Martyrs avec une grande ferveur et une grande confiance, et ce lui fut une bien grande joie d'apprendre que vous vouliez bien vous associer à cette neuvaine avec tout votre noviciat. Ce cher noviciat d'Angers, comme il l'aimait tendrement! comme il lui avait donné tout son cœur pendant les quelques années qu'il fut chargé de le diriger! Chaque matin quand nous avions causé de sa maladie, il m'interrogeait sur tout ce qui se passait au noviciat, sur les sujets de conférence, sur les vacances, sur les récréations et les promenades, en un mot sur tout ce qui pouvait nous intéresser. Je lui parlais quelquefois de la vertu de mes frères, des beaux exemples que j'avais tous les jours sous les yeux; et il me disait: « Remerciez le Bon Dieu de vous avoir conduit dans cette sainte maison. » Plusieurs fois en m'interrogeant sur le réglement des vacances, sur l'ordre des différents exercices, il vit que des changements notables avaient été apportés par vous à sa manière de faire; mais loin de s'en offenser, il me dit toujours avec douceur: « Je reconnais que cela est mieux ainsi. Vous avez pour vous diriger un homme bien sage et bien vertueux. » Il était tout heureux quand je lui annonçais que les novices priaient pour lui. Deux fois le P. Le Vallec, qui lui disait tous les matins la Ste Messe, me chargea de lui faire savoir qu'il avait offert à son intention le St Sacrifice. Il voulut, la première fois, voir le Père et le remercier lui-même. « Je vous remercie de tout cœur, lui dit-il, de vos bonnes prières, et si je puis encore remonter à l'autel, je vous promets que ma première Messe sera pour vous. » L'autre fois il était plus fatigué. Il me chargea de transmettre ses remerciments au Père: « Assurez-le que je lui rendrai cela dès que je serai dans le Ciel ». Deux fois je communiai à sa Messe avec deux novices, et lui dis que nous avions offert la Ste Communion à son intention, pour que Dieu lui envoyât le calme et la joie même, si cela était possible, au milieu de si cruelles souffrances. « Merci, me dit-il, et assurez vos compagnons, que je tâcherai de reconnaître, quand je serai là haut, ce qu'ils ont fait pour moi sur la terre. » Sa patience fut toujours inaltérable

au milieu des souffrances. Jamais je ne l'ai entendu se plaindre de ses douleurs, des soins qu'on lui donnait, de la nourriture, etc. Toutes les fois que je l'ai interrogé sur cela, il m'a toujours répondu qu'il était satisfait de tout. Un jour cependant il me fit observer que le vin qu'on lui avait servi au dernier repas était un peu acide et qu'il croyait devoir attribuer à ce changement de vin, un redoublement de diarrhée survenu le même jour. Je fis goûter aussitôt cette bouteille; le bouchon fermait mal, et le vin complètement gâté, n'était littéralement pas buvable. —— Un mot sur sa tendresse d'enfant pour la très-Sainte Vierge. Il comptait beaucoup pour sa guérison, sur l'intercession de Marie. Il attendait avec anxiété la belle fête de l'Assomption, et il me laissa entendre qu'il s'était préparé avec joie et confiance à cette grande solennité. Pendant la nuit du 14 au 15 août, il lui sembla sentir tout-à-coup dans son état un soulagement notable. Une telle sensation de bien être s'empara de tout son corps, qu'il se demanda s'il n'avait pas été miraculeusement guéri. Mais cette espérance ne dura pas longtemps. Le lendemain il était plus fatigué que jamais, et en me racontant sa nuit il m'expliqua ce moment de bonheur et de calme, qu'il appelait : « Un petit sourire de la très-Sainte Vierge. » La journée du 15 août fut plus terrible que toutes les autres. L'oppression devint telle que pour la première fois la pensée de la mort se présenta vivement à lui. Jusque là il ne se doutait pas de l'imminence du danger, et on l'entendait dire qu'il espérait retourner à Laval vers la mi-Septembre pour les Exercices spirituels de la retraite. Il me questionna, et je lui laissai entrevoir que son état était à peu près désespéré, qu'il était phthisique, que chez lui la phthisie était arrivée à cette période où l'on ne peut guérir sans un miracle; qu'il pouvait mourir d'un instant à l'autre sans fièvre, dans un accès d'oppression. Comme je m'excusais de l'entretenir de choses aussi tristes humainement parlant: « Vous n'avez point à vous excuser, me dit-il, c'est moi qui vous remercie sincèrement de m'avoir dit toute la vérité. Vous avez fait votre devoir. Avez-vous, ajouta-t-il, dit tout cela au R.P. Cornuau et au R.P. Chambellan? Quand je le quittai, il me regarda en souriant et me dit: « J'ai fait mon sacrifice ». Que se passa-t-il en lui ce jour là? Dieu seul le sait. Le calme parut toujours sur son visage; mais il eut certainement de terribles luttes à soutenir; car quelques jours plus tard, faisant allusion à cette journée, il me disait: « J'ai eu moi aussi mon agonie et mon jardin des Olives. » Huit jours environ avant sa mort un Père lui demandait s'il ne dirait pas volontiers avec St Martin: *Non recuso laborem*. — Je ne refuse pas le travail, — et certainement je le dis de tout mon cœur, répondit-il d'une voix mourante, mais surexcitée par son zèle : *Imo opto, exopto laborem, A.M.D.G. et Ecclesiæ et societatis subsidium*. Non seulement je ne refuse pas le travail; mais je le souhaite et je le souhaite ardemment pour la plus grande gloire de Dieu, pour le bien de l'Eglise et de la Compagnie ma mère. Toutefois, que la volonté divine se fasse. *Fiat voluntas Dei!* —— Notre-Seigneur eut égard aux ardents désirs de ce digne fils de St Ignace : car s'il ne lui prolongea pas la vie, il lui ménagea les mérites de longues et cruelles douleurs! On peut dire en effet que le P. Fréchon sanctifia plus de la moitié de sa vie religieuse par l'apostolat de la souffrance. Du reste le Bon Maître consola son serviteur : il lui permit de célébrer jusqu'à la dernière quinzaine le Saint Sacrifice de la Messe, et le visita tous les autres jours par la Sainte Communion, et c'est 3 heures après s'être donné à lui en Viatique qu'il l'appela à la récompense. —— Un autre Père racontait ainsi au R. P. Provincial la manière dont le R.P. Fréchon reçut la nouvelle de sa mort prochaine : « Le malade a accueilli mon ouverture, non seulement avec paix mais avec une vive reconnaissance. « Je comptais encore sur 5 ou 6 années de vie, de travaux pour Notre-Seigneur — C'est fini. Eh bien que sa sainte Volonté soit faite! je vais me préparer plus immédiatement à la mort. Je vais faire ma confession générale. » A partir de ce moment je l'ai toujours vu avec un visage parfaitement serein. Le sentiment que ses traits ont plus particulièrement révélé, a toujours été celui de la confiance calme, et même d'une joie qui ne lui était pas ordinaire. Deux ou trois jours avant de recevoir l'Extrême-Onction, dans la visite que je lui rendais, il me dit: « Je ne suis point fâché de mourir. En m'appelant à cette heure, Notre-Seigneur ne fait que hâter un peu ma fin et m'épargner de grandes souffrances. Il me donne un nouveau témoignage de sa bonté pour moi. Il sait combien j'aime la Compagnie. Je ne puis point ne pas prévoir pour elle, avec les

persécutions qu'elle endure déjà, de nouvelles et de plus affreuses épreuves. Ma nature fragile et impressionnable n'y eut pas tenu: les maux de ma Mère m'eussent fait mourir en brisant mon cœur. » Ce langage m'a touché jusqu'aux larmes. Je lui ai bien fait promettre, à ce bien aimé défunt, de prier pour nous au Ciel. Il n'a pas eu de peine à s'y engager. —— Deux lettres du R. P. Fréchon trouvent ici naturellement leur place. La première est adressée au R. P. Chambellan, la seconde au R. P. Provincial. —— Angers 23 août 1872. — Mon R. Père, P. C. —— Les choses se sont bien précipitées, depuis mon arrivée ici. Les remèdes d'Angers n'ont pas eu d'autres effets que ceux de Laval, et ils n'ont produit d'autre résultat que celui d'amener une nouvelle cause de dépérissement. Il me semble bien que le temps de quitter la terre est venu pour moi.

Si ce résultat si prompt me surprend un peu, c'est à cause de l'amour que j'ai pour le travail. Mais enfin, si mon temps est venu, il vaut mieux souffrir et mourir pour les âmes, que de travailler pour elles. —— Je n'ai pas besoin de dire quel souvenir j'emporterai de votre charité, des marques de confiance dont vous m'avez honoré. J'ai eu tant à me louer aussi de la grande charité du bon Père Ministre et du bon Frère infirmier.

Daignez aussi me recommander à la charité de votre bonne communauté; de ces bons Frères au bien desquels si je ne suis pas dévoué, autant que je l'ai dû, il me semble que la bonne volonté n'y manquait pas. Dites leur que j'emporte avec moi l'amour des Exercices, des Règles et du Crucifix.

Bénissez-moi, mon R. Père, et mettez cette nouvelle grâce sur l'âme de celui qui ne vous oubliera pas de là haut. —— Votre humble et obéissant serviteur et fils. —— St. Fréchon S. J. —— P. S. L'on extrémisera demain. ——

Angers, le 23 août 1872. — Mon Révérend Père Provincial, — P. C. — Depuis que je suis revenu ici, les choses se sont bien précipitées. Les remèdes d'Angers n'ont pas eu d'autres effets que les remèdes de Laval, et ils n'ont pas eu d'autre résultat que celui d'amener une nouvelle cause de dépérissement, un continuel dérangement d'entrailles. — Magister adest, et vocat te. —— Je lui demande d'être digne de lui dire: "Veni Domine Jesu, veni" —— Ce n'est pas à dire que ce sacrifice ne me coûte un peu à cause du travail, mais je me dis que s'il faut travailler pour les âmes, il faut aussi souffrir et mourir pour elles. — J'ai à vous remercier, mon R. Père, des marques de confiance dont vous m'avez toujours honoré, des témoignages de sympathie que vous m'avez toujours prodigués. Je serai votre obligé durant toute l'éternité.

Et maintenant, mon Père, bénissez-moi. — J'offre le sacrifice de ma vie pour le salut de l'Église et de la Compagnie. —

Demain on m'administrera. —— Votre indigne fils, mais tout dévoué. —— St. Fréchon.

Voici maintenant les détails que le F. Mahot donne au R. P. Mourier sur les derniers moments du R. P. Fréchon. — Le R. P. Fréchon atteint, comme vous le savez, de phthisie pulmonaire, était arrivé à ce point de la maladie où la vie ne tient plus qu'à un fil, que la moindre secousse physique ou morale peut rompre à tout instant. Il aurait pu mourir 8 jours avant, comme il aurait pu mourir 8 jours après. Mais Dieu avait sans doute ses desseins en l'appelant à lui le dernier samedi du mois de l'Assomption. (Il est remarquable d'ailleurs que le P. Fréchon avait plus d'une fois manifesté le désir de mourir un samedi.) —— Samedi à 6 h. ½ j'arrivais de la maison de campagne, pour servir la Messe que disait chaque matin pour le malade le P. Le Callec, dans la petite chapelle de l'infirmerie. En arrivant, je demande à l'infirmier des nouvelles de notre cher malade. Il me répond que la nuit a été très-mauvaise, plus pénible encore que toutes les autres. Le Père avait été pris, la veille au soir, d'une très-violente crise d'oppression qui l'avait obligé à se lever 2 ou 3 fois pendant la nuit. L'infirmier qui couchait depuis 15 jours dans une chambre ouvrant sur la sienne, le voyant vendredi soir plus fatigué que de coutume, voulut rester près de lui dans sa chambre, de manière à être plus à portée de lui rendre les services dont il pouvait avoir besoin. Mais le Père ne voulut pas y consentir, et le força à aller se jeter sur son lit, en lui disant avec un sourire: "Merci, mon cher Frère, mais je puis et je veux souffrir seul." — A 6 h. ½ je me présentai dans sa chambre. Il était couché. Pour la 1ère

fois depuis le début de sa maladie, il n'avait pas pu se lever à 4 heures, et il se voyait obligé d'entendre la Ste Messe dans son lit. Je le trouvais habituellement le matin assis sur son fauteuil, près de la porte de la chapelle de l'infirmerie. C'est sur ce fauteuil qu'il entendait la Ste Messe, recevait la Ste Communion et passait toute sa journée jusqu'à 9 h. du soir. Mais samedi matin il se sentit tellement fatigué qu'il n'osa pas se lever sans avoir pris mon avis. Il me dit qu'il avait été dans l'impossibilité d'attendre, sans boire, l'heure de la Messe. — L'oppression continua, augmenta même pendant la Messe, et le bruit de sa respiration haletante, entrecoupée de temps en temps par les quintes d'une toux caverneuse, nous impressionna bien péniblement durant le St Sacrifice. Au moment de la Communion, le P. Le Vallec lui porta le St Viatique, que le malade reçut avec une grande ferveur et une expression de joie toute surnaturelle. Le P. Le Vallec qui lui donnait chaque jour la Ste Communion avait, au reste, été frappé depuis quelque temps de l'expression toute céleste, que prenait son visage aussitôt qu'il avait reçu la Ste Hostie. Toute trace de souffrance et de peine disparaissait alors, c'était une véritable transfiguration; Je lui donnai à boire, aussitôt après la Communion, quelques gouttes d'eau sucrée, car la bouche était desséchée par sa respiration si précipitée, et il ne pouvait que difficilement avaler. Puis avant de me retirer je lui demandai s'il avait besoin de quelque chose. Tout entier à l'Hôte qui daignait le visiter et le consoler au milieu de ses épreuves, il me fit signe que non, et je me retirai. Aussitôt que la Messe fut terminée, je revins près de lui. Il me raconta combien il avait souffert pendant la nuit et me demanda s'il devait oui ou non se lever dans l'état où il se trouvait. Comme j'avais remarqué que pendant ces grandes crises d'oppression survenues déjà un bon nombre de fois, il éprouvait un peu de soulagement dans la position assise, je lui conseillai de se lever, et lui offris de l'aider à s'habiller. Il y consentit. Après lui avoir passé sa soutane, je lui proposai de lui mettre ses bas. Il refusa tout d'abord, me disant qu'il pourrait le faire lui-même. Mais le voyant si faible je crus devoir insister. Cette fois il obéit et me laissa faire. Arrivé au pantalon il voulut le passer lui-même. Je respectai en les admirant ces délicatesses de la modestie. Dès qu'il fut levé et placé sur son fauteuil, l'infirmier lui apporta son déjeûner. Il prit seulement quelques cuillerées de potage et un peu de vin. Il me congédia en ce moment en me disant d'aller terminer mes exercices de piété. Je revins 1/4 d'heure après et le trouvai dans le même état. Oppression très-grande, pouls plus faible que les jours précédents, mais toutefois encore très-sensible; couleur légèrement violacée du visage et des mains qui indiquent que la respiration est insuffisante et qu'il y a un commencement d'asphyxie. Il me dit alors, que se voyant dans la nécessité de recourir à la charité des autres pour tous les services dont il avait besoin, il lui semblait utile maintenant que quelqu'un se tînt tout le jour dans la chambre voisine de la sienne, qu'il craignait de déranger l'infirmier, (qui est à la fois employé à la lingerie et à l'infirmerie), en réclamant ainsi son ministère du matin au soir, et qu'il lui serait agréable, si la chose était possible, d'avoir près de lui des Frères scolastiques novices; il me chargea de vous présenter sa demande, me faisant observer, que ce qu'il croyait le mieux et le plus pratique, était de lui envoyer chaque jour 4 Frères. Deux passeraient près de lui la matinée et retourneraient à la campagne après dîner, les deux autres viendraient les remplacer dans l'après midi. Je l'assurai, mon R. Père, que vous et vos novices seriez bien heureux de lui rendre ce petit service, et je le suppliai d'user de nous pour le jour et la nuit, comme il le jugerait bon. Je lui demandai en attendant pour moi l'autorisation de passer la matinée près de lui en attendant l'arrivée des Frères que vous lui enverriez certainement dès que vous connaîtriez son désir. Il me remercia et me pria de me retirer dans la chambre voisine et de le laisser seul, m'assurant qu'il me sonnerait dès qu'il aurait besoin de moi. Je pris un livre et vins m'asseoir dans la chapelle tout près de la porte ouvrant sur la chambre. De là j'entendais très-bien sa respiration, j'étais à deux pas de son fauteuil et il ne pouvait pas faire un mouvement sans que j'en fusse averti. Toutes les 5 minutes j'allais, du reste, lui demander s'il avait besoin de quelque chose. Pendant l'heure que je passai ainsi près de sa chambre, je lui fis prendre 2 pilules que je croyais de nature à calmer un peu son oppression; et lui, obéissant jusqu'au bout, se laissa faire et me remercia. Le R. P. Fréchon consentit

toute sa connaissance et tout son calme; mais bien qu'il sut depuis longtemps que sa maladie était mortelle et qu'il ne pouvait guérir à moins d'un miracle, il ne se croyait pas à ce moment si près de sa fin. Pourtant il était évident pour moi que depuis une heure il avait sensiblement baissé, et sans pouvoir indiquer avec précision l'heure de la mort, je voyais que cet état ne pouvait se prolonger bien longtemps. Je crus donc de mon devoir d'aller avertir le P. Chaignon, son confesseur, le priant de venir lui suggérer quelques pensées pieuses de nature à l'encourager. Le P. Chaignon se rendit aussitôt près de lui, et à travers la porte entrouverte de la chapelle, je pus entendre la petite allocution bien touchante qu'il adressa au mourant. Le R. P. Fréchon écoutait tout cela avec joie et reconnaissance. Le P. Chaignon lui lut alors l'acte de résignation à la mort de Bossuet, et lui proposa de lui donner l'absolution; mais le malade qui se trouvait très fatigué et qui n'avait pas très nettement conscience de son état, pria de remettre l'absolution à un autre moment. Un quart d'heure se passa sans que rien de nouveau se produisit. Le malade s'affaiblissait toujours. J'avais enfin obtenu de rester dans sa chambre, assis sur une chaise à peu de distance de son fauteuil. Le P. Chaignon s'était retiré, (sa chambre se trouvait à quelques pas seulement de l'infirmerie) me faisant promettre de l'avertir aussitôt que je verrais l'état du malade s'aggraver. Effrayé de la couleur violacée du visage et des mains qui se prononçait de plus en plus et de l'affaiblissement du pouls, je retournai chez le P. Chaignon, le priant cette fois de venir, avant une demie-heure, donner l'absolution à notre cher malade. Pendant les quelques minutes que j'avais été absent, le R. P. Fréchon avait quitté son fauteuil et s'était rendu seul en traversant sa chambre dans un cabinet.

Il ne voulait jamais qu'on l'assistât en pareille circonstance, et sa modestie lui faisait guetter et saisir le moment où il se trouvait seul pour aller aux cabinets. L'infirmier entre en ce moment dans sa chambre, et ne le trouvant pas sur son fauteuil, va se placer près de la porte entrouverte du cabinet où il se trouve, de manière à lui venir aussitôt en aide, s'il a besoin de son secours. Le P. Fréchon se lève et vient regagner son fauteuil, mais après quelques pas faits dans sa chambre, il s'affaisse et l'infirmier n'a que le temps d'accourir pour le recevoir dans ses bras. Aux cris que pousse l'infirmier, nous arrivons en courant, le P. Chaignon et moi. Le mourant a été replacé sur son fauteuil. Il est tout à fait sans connaissance. La vie ne se traduit plus chez lui que par une respiration bruyante et entrecoupée. La tête retombe sur sa poitrine et nous sommes obligés de la soutenir avec la main. Le P. Chaignon lui donne l'absolution avec l'indulgence plénière à l'article de la mort. Nous récitons les prières des agonisants; tous les Pères qui se trouvent dans la maison et qui ont été prévenus, sont à genoux autour du mourant. Après une demie heure environ de respiration râlante de plus en plus pénible, le Père cesse doucement de respirer et meurt sans pousser un seul gémissement. Pendant cette courte agonie, j'étais à genoux devant lui et je tenais sa tête dans mes mains. A deux ou trois reprises nos Pères placèrent le crucifix sur ses lèvres et essayèrent de le lui faire baiser, mais aucun mouvement de lèvres n'indiqua qu'il eût conscience de ce qui se passait. Plusieurs fois aussi on voulut lui faire répéter les invocations, "Jésus, Marie, Joseph", mais on n'y put non plus réussir; l'âme n'éclairait déjà plus ce corps qu'elle allait quitter dans un instant. ____ Voilà comment est mort notre R. P. Fréchon. Cette mort n'a rien assurément d'effrayant, et tous ceux qui l'ont vu mourir ont souhaité d'être à sa place, ou désiré du moins de s'endormir un jour aussi paisiblement dans le Seigneur.

Laval. ____ *Retraite Ecclésiastique à St. Michel.* ____ Dans le diocèse de Laval la retraite sacerdotale a été prêchée par un des Nôtres. De l'aveu de tous, le succès a été considérable. Jadis, outre cette première retraite, qui est et qui restera toujours la grande retraite diocésaine, se donnait chaque année à St. Michel une seconde petite retraite ecclésiastique. Elle était spécialement destinée aux prêtres qui n'avaient pu se rendre à la première ou qui désiraient, dans une solitude plus complète, suivre les Exercices de N. Bx. Père. Ces deux retraites, loin de se nuire, se complétaient l'une l'autre, et cependant chacune d'elle conservait sa physionomie propre. Ainsi, au grand Séminaire la réunion, comme aujourd'hui, était solennelle, se composait de 2 à 300 prêtres, et Monseigneur la présidait. A St. Michel la réunion, moins nombreuse, n'avait aucun caractère officiel; parfaitement libre, elle ne s'imposait point aux Ecclésiastiques, et par l'ordre et la nature des Exercices, se rapprochait davantage des Exercices de saint Ignace.

Bien malgré nous cette petite retraite de St. Michel fut pendant quelque temps interrompue. Les travaux que nécessitait la construction de nouveaux bâtiments en fut l'unique cause; mais dès qu'ils furent achevés, le R. Père Recteur n'eut rien de plus à cœur que de réintégrer dans notre maison l'œuvre si importante des Retraites Ecclésiastiques. Cette année, du 19 au 25 Août, 40 prêtres, sous la direction d'un des Nôtres, firent les SS. Exercices. Tous, d'une piété très édifiante, se firent un devoir de garder un silence scrupuleux pendant toute la durée de la retraite, et chacun à son tour s'offrait spontanément pour la lecture de table. Après la Messe de clôture, tous ces Messieurs se réunirent dans la chambre du R. P. Recteur, le remercièrent avec effusion d'avoir fait renaître les beaux jours des anciennes retraites à St. Michel et, avec la plus charmante simplicité, tous, se mettant à genoux, lui demandèrent sa bénédiction. Le succès de cette année augure bien pour les années suivantes. Désormais l'œuvre des retraites à St. Michel paraît bien rétablie, et tout fait croire qu'elle prospérera, sous la bénédiction de Dieu.

Lettre du F. Métet au Rédacteur. Laval, 8bre 1872. — Mon bien cher Frère, — P. C. — Puisque vous me demandez avec tant d'instance, pour la gloire de Dieu, quelques détails édifiants sur le petit ministère commis à mes soins, je ne résiste pas davantage à vos prières. Mais ne vous attendez pas à des récits bien extraordinaires. Il s'agit ici d'un simple et humble petit ministère rempli, sinon avec succès, au moins, je puis vous l'assurer, avec joie et consolation, près d'humbles vieillards, dans une humble maison des humbles petites Sœurs des pauvres.

La maison des Petites Sœurs des pauvres, vulgairement appelée la Coconnière, est établie sous le vocable de St. Jean-Baptiste. Assurément le St. Précurseur y annonçant l'Evangile n'aurait pas pu se nommer « vox clamantis in deserto »; et pour moi si les oreilles paresseuses de mes auditeurs m'obligent à vérifier le « vox clamantis », je puis du moins ajouter avec la plus douce consolation « non in deserto ». Pour procéder avec ordre, je grouperai, sous 4 chefs, tout ce que j'ai à vous dire de ces chers vieillards: je vous parlerai de tout ce que, depuis tantôt un an que je les connais, ils ont su faire pour le Souverain Pontife, pour Notre Seigneur, pour St. Joseph, pour la très Sainte Vierge. Ce sont là certainement les 4 dévotions spéciales de cette maison, les 4 dévotions qui font toujours vibrer les vieux cœurs qu'elle renferme, les 4 dévotions que le zèle, la charité et le dévouement des bonnes Petites Sœurs des pauvres savent si bien entretenir. — Ce fut pendant le mois de St. Joseph que j'eus le bonheur de découvrir, dans les bons vieillards et les bonnes vieilles de la Coconnière, le trésor d'un amour vraiment filial et dévoué pour le Souverain Pontife. Voulant les préparer à la fête de St. Joseph par une bonne neuvaine, et désirant la leur faire offrir pour le Souverain Pontife, un jour, à la fin d'un sermon, je me mis à leur parler du saint Père, de ses douleurs, de ses souffrances, et parmi ses douleurs et ses souffrances, de son amour pour ses enfants répandus dans tout l'univers catholique. Or voilà ces bons vieillards et ces bonnes vieilles qui se mettent à fondre en larmes, aussi bien que les Petites Sœurs des pauvres, et un ancien zouave et son frère qui m'écoutaient. Voyant tout ce monde pleurer, l'émotion me gagna moi-même et je me mis à faire comme eux. Dès ce moment la neuvaine se fit avec la plus grande ferveur. Dès ce moment aussi il fallut, à la chapelle et dans la visite des salles, parler du Souverain Pontife, et chaque fois c'était la même émotion. Il y avait donc dans ces vieux cœurs où l'on croit trop facilement tout sentiment éteint, un amour sincère, tendre et filial pour le St. Père. « O notre bon Père, me disait une bonne vieille, si j'avais une bourse pleine d'or, je l'enverrais tout de suite à notre St. Père le Pape. » — « Est-ce bien vrai, disait un autre qu'on le fait tant souffrir? » — « Oh, s'écriait une troisième, depuis que vous nous avez parlé du Pape, j'y pense jour et nuit, et la nuit quand je me réveille je me mets à prier pour lui. » Le jour de la fête de St. Joseph, après une neuvaine de prières, de sacrifices, de travail, on fit la Ste Communion, et tous sans exception, l'offrirent pour le St. Père. Mais ce n'était pas assez pour ces bons cœurs et l'on voulut le lendemain faire le pèlerinage de St. Joseph des Champs, pour obtenir du glorieux Protecteur de l'Eglise, la délivrance du Vicaire de Jésus-Christ. Je demeurai stupéfait de la proposition; je fis valoir les difficultés de l'entreprise. Une lieue et demie à faire à pied pour des vieillards, des boiteux, des infirmes, ce

n'était certainement pas peu de chose. Mais le dévouement ne compte ni avec les difficultés ni avec le sacrifice, et le lendemain de la fête de St Joseph j'en eus la preuve la plus touchante et la plus convaincante. La proposition du pèlerinage fut acceptée et les heures réglées, avec la bonne Mère . . .

La Messe devait se dire vers 5h. 1/2 ou 6 heures à St Joseph des Champs, selon que les pèlerins arriveraient plus tôt ou plus tard. Le Père qui devait célébrer la Messe et deux Scolastiques, partirent de St Michel vers 4h. 1/2, bien assurés qu'ils arriveraient longtemps avant les vieillards et les bonnes Petites Sœurs. Mais ce fut comme de la fable du lièvre et de la tortue, l'avance l'emporta sur la vitesse. Les Pères rencontrèrent les bonnes vieilles à une demi-lieue de St Joseph, conduites par 4 petites Sœurs, deux en tête et deux en queue. A quelques pas de distance on distinguait déjà le pas cadencé des boiteux et le bruit des chapelets. En effet, la petite colonne s'avançait en bon ordre, en silence et récitait le chapelet tout le long de la route. On conduisait par la main les aveugles, et on donnait le bras aux infirmes. La voiture des petites Sœurs allait et venait, recueillant les plus fatiguées, si bien que toutes arrivèrent à bon port. Quant aux vieillards, ils atteignirent St Joseph un grand quart d'heure avant les Pères. Un seul avait dû revenir sur ses pas. Les Pères le rencontrèrent sur leur chemin, et il leur dit : « Ah ! mes bons Pères, c'est-y bien dommage, je ne peux pousser plus loin » — « Cela ne fait rien, répondit l'un d'eux, le bon St Joseph vous récompensera de votre bonne volonté, et vous en aurez tout le mérite. » — « J'y compte bien, mon bon Père, mais c'est tout de même bien dommage » A St Joseph on parvint tant bien que mal à placer tout le monde dans la petite chapelle ; il y en eut derrière l'autel, dans la sacristie, partout. Les vieilles furent placées dans la petite nef, toutes purent s'asseoir et les Petites Sœurs seules restèrent debout. — Si jamais Messe fut entendue avec ferveur, ce fut bien celle là, et chose à laquelle on était loin de s'attendre, tous s'approchèrent de la Ste Table et offrirent la Ste Communion pour le Souverain Pontife. Après la Messe et un petit mot sur St Joseph et le Saint Père, on pria, on chanta, puis on pria de nouveau. Et cela dura aussi longtemps qu'on eût quelque chose à dire et à demander au bon St Joseph. Enfin l'on procéda au déjeuner après lequel on songea au retour qui s'effectua toujours en bon ordre et en prière. S'il est vrai que l'amour se prouve par des œuvres, un pareil acte de dévouement à St Joseph et au St Père, accompli au prix de tant de fatigues de la part de ces bons vieillards, n'a pu manquer de toucher le Cœur de Notre-Seigneur — Désormais si vous leur parlez d'une neuvaine à quelque intention particulière, vous entendez dire : « Et le Souverain Pontife, mon bon Père, n'y aura-t-il pas sa part ! — Oui, oui il aura ; c'est qu'à la lettre il a sa part dans tout ce qui se fait dans cette chère maison des Petites Sœurs, il a sa large part des souffrances endurées, des prières qu'on y fait et des sacrifices ; on va même jusqu'à offrir sa vie pour lui. Le fait suivant en est la preuve. Le jour du Patronage de St Joseph, après avoir parlé du Saint Patriarche, je ne pus résister au désir de dire un mot du Souverain Pontife, en terminant le sermon par le commentaire de ces paroles de Pie IX : « *In necessitatibus, in angustiis, in extremo agone, ite ad Joseph* ». Je parlai des besoins, des angoisses, de l'agonie longue et cruelle du St Père. Le sermon était à peine fini, qu'une Petite Sœur avait fait cette prière au Bon Dieu : « Mon Dieu, le Souverain Pontife est si malheureux ! si ma vie peut vous être agréable, prenez-là, je vous l'offre pour notre bon et St Père Pie IX ». Elle partait du cœur, cette prière, aussi fut-elle exaucée. Dès le lendemain la Petite Sœur, (déjà il est vrai d'une faible santé) fut contrainte de garder le lit. Elle y resta clouée pendant de longs mois de souffrance, atteinte d'une phthisie sèche dont elle subit toutes les phases avec une patience et une résignation invincible et capable d'arracher des larmes. Durant cette maladie, chaque fois qu'on lui demandait : « Comment vous portez-vous, bonne petite Sœur », elle répondait toujours, le sourire sur les lèvres : « Je vais comme le Bon Dieu veut. » Ces sentiments de résignation et de sacrifice, l'ont soutenue jusqu'à son dernier soupir. Elle expira le 7 août vers 2h. 1/2 du matin. Sur son lit de mort, son visage portait déjà l'empreinte et le reflet que son âme goûtait en récompense de son sacrifice. Je n'ai jamais vu visage de mort aussi beau, aussi souriant. . . Voilà la part donnée au Souverain Pontife, ainsi qu'à St Joseph. — Un dernier trait pourtant de la confiance des vieillards envers St Joseph, dans la familiarité duquel ils vivent comme avec un père, un ami. Un vieillard avait le défaut de s'enivrer. Brave homme et excellent cœur à jeun, il devenait difficile et méchant

dans l'ivresse. Chez les bonnes petites Sœurs, il ne pouvait plus s'enivrer que les jours de sortie, et il n'en manquait pas un. Enfin, touché de la grâce, il promit un beau jour à St Joseph, pour se corriger, de ne plus sortir. Pour St Joseph on est capable de tout, et le bon vieux, depuis bientôt 3 ans, tient fidèlement sa promesse. « O mon bon Père, me disait-il il y a quelques semaines, si vous saviez ce que j'ai souffert au commencement, je ne puis vous l'exprimer; mais j'avais mon bon petit St Joseph dans ma poche, il m'a donné la force dont j'avais besoin, et maintenant il n'y a pas plus heureux que moi sur terre. Il suffit de le voir pour en être convaincu. Voilà, mon bien cher Frère, comment je puis me réjouir avec vous de voir mon glorieux patron, et le vôtre, honoré et aimé par les vieillards de la Coconnière. — Je vais maintenant, si vous le permettez, passer au chapitre second et vous parler de l'amour et du dévouement de mes bons vieillards envers Notre-Seigneur. J'avais eu l'occasion de leur parler plusieurs fois de la semaine Sainte, surtout pendant le carême. Comme tous les vieillards, ceux-ci sont sensibles à la plus petite marque d'amitié et d'affection, et quand on leur parle de l'amour de Notre-Seigneur pour eux, ils sont dans le ravissement, et qui mieux est, ils ne se contentent pas d'admirer, ils agissent. Vint le jeudi-saint avec ses cérémonies touchantes, telle que celle de Jésus-Christ au tombeau. Chez les Petites Sœurs, Notre-Seigneur n'est jamais seul, et à quelque heure que vous entriez dans la petite chapelle de la Coconnière, vous le trouverez toujours en compagnie de bon nombre de vieillards et de vieilles. Il y en a qui y passent presque toute la journée. La nuit du jeudi au vendredi-saint devait être un vrai et touchant triomphe. Dès le soir après le souper, les Petites Sœurs chargées des salles annoncèrent qu'on pouvait veiller près du tombeau, mais que personne absolument n'y était obligé; ceux même qui voudraient y passer la nuit, ajouta-t-on, n'auraient qu'à donner leurs noms. Vous le croirez, si vous voulez, mais la générosité, cette fois, fut poussée à son comble. Presque tous donnèrent leurs noms. On ne s'attendait pas à pareil triomphe. Il fallut nécessairement faire des éliminations, et 80 élus, 40 femmes et 40 vieillards furent seuls conservés. Ils passèrent toute la nuit depuis la première minute jusqu'à la dernière des offices du lendemain, à prier et à aimer Notre-Seigneur. Quand j'appris cette nouvelle le lendemain, je ne pus retenir mes larmes. Et ne croyez pas que cette générosité fut celle des apôtres succombant au sommeil pendant l'agonie du divin Maître. Non, tous veillèrent et prièrent avec la plus grande ferveur. Plusieurs petites Sœurs se mêlèrent aux vieillards, la bonne Mère en tête, et toute la nuit se passa à chanter, à faire des lectures à haute voix, à réciter des chapelets, à faire le chemin de la Croix. Le reste des vieillards et des bonnes femmes qui n'avaient pas été choisis, à leur grand regret, purent passer à tour de rôle 2, 3 et 4 heures près du tombeau, et ainsi tous les cœurs purent témoigner à Celui de Jésus leur dévouement, leur générosité, leur amour. Le lendemain la fatigue fut comptée pour rien et tous assistèrent au sermon de la passion avec une ferveur, une piété, j'ajoute même une sensibilité que je n'oublierai jamais. La passion dura 5 quarts d'heure. Tous fondaient en larmes au récit des cruelles souffrances endurées par Notre-Seigneur dans son Cœur, dans son Corps et dans son Âme. On aurait eu bien de la peine à chanter à la fin le Stabat si un Père n'était venu prêter aide et concours. Plusieurs vieillards furent malades de douleur, ainsi que plusieurs bonnes vieilles. L'une d'elles disait à la bonne Mère : « O, ma bonne Mère, tant que le bon Père il a parlé des souffrances de Notre-Seigneur, ça tenait encore, mais quand il a parlé des douleurs de la Mère, y a pas eu moyen; je n'ai pas même été capable de fermer les yeux de la nuit. » Tous se confessèrent pour les Pâques avec des sentiments admirables. Il y en a qui allèrent jusqu'à dire au Père confesseur : « mon Père, la pénitence n'est pas assez forte, je mérite plus que cela. » A la sortie qui suivit les fêtes de Pâques, l'un des vieillards vint trouver la petite Sœur et lui dit : « Bonne petite Sœur, je ne sortirai pas cette fois ». — « Et pourquoi, mon petit père ? » — « J'ai bien fait mes Pâques, je suis si heureux; j'ai quelque argent et si je sors je pourrais boire, et je ne veux pas faire de peine à Notre-Seigneur », et le vieillard ne sortit point. Les jours de sortie sont les jours de misère. Il y en a toujours quelques uns qui rentrent endommagés et chancelants. Pendant 15 jours les malheureux sont de mauvaise humeur et les petites Sœurs en souffrent pendant tout ce temps. A la sortie du premier mardi de juin, je tentai un effort. Le dimanche précédent

j'allai voir les vieillards dans leurs salles, accompagné de la bonne Mère. Après quelques mots de félicitation, d'encouragement et de gaîté, je lançai la balle : « Eh bien, mes bons vieux, avant de vous quitter je vais vous demander une grâce . . . une grâce, non pas pour moi, mais pour le Sacré Cœur de Jésus que vous aimez tant. Je connais la bonté et la générosité de vos cœurs et je suis sûr que pas un ne voudra la lui refuser. Voyons, est-il un seul parmi vous qui se sente le courage d'un refus ?.. qu'il se lève ! Pas un seul ne bouge ... A la bonne heure, je ne suis pas trompé dans mon attente ; je vous savais capable de tout pour Notre-Seigneur ; par conséquent tout le monde me promet de revenir bien sage mardi soir : Vous me comprenez ? Alors tous se lèvent et s'écrient : "Oui, oui, nous vous le promettons, mon bon Père." — "Je puis donc emporter votre promesse et l'offrir au Sacré-Cœur ! c'est entendu ?" — « Oui, oui, mon bon Père. » — « Merci, bons vieillards, merci pour Notre-Seigneur, merci pour vos bonnes petites Sœurs qui seront si heureuses, merci pour vous qui serez si contents, merci pour moi qui reviendrai si joyeux au milieu de vous. Au revoir, à mardi ! » Le mardi il y avait sermon à 3h ¼. Dès 2h plusieurs étaient rentrés avec une certaine fierté ; et c'était un charme de les entendre dire : " nous sommes fidèles ". J'avais à peine commencé à parler, que je vois arriver successivement à la chapelle les plus sujets à caution. Je bénissais le Bon Dieu intérieurement. A la fin de l'instruction j'avais devant moi tout mon peuple ; pas un n'avait succombé à la tentation, et plusieurs pour l'éviter avaient devancé leur rentrée de 2 ou 3 heures. La joie fut entière pour toute la maison ; jamais pareille chose n'était arrivée, jamais pareil bouquet n'avait été offert au Sacré-Cœur. Aussi Notre-Seigneur bénit-il visiblement ce mois, et la piété, la gaîté et la régularité ne furent pas un moment troublées. Ce fut surtout aux approches de la fête-Dieu que la piété redoubla. Tous voulurent travailler aux reposoirs. « Je n'ai jamais vu pareille chose, disait la bonne Mère, ce ne sont plus les mêmes vieillards. — Quand il s'agit d'une fête, comme celle de la Fête-Dieu et qui exige des ornementations, on doit s'y prendre de bonne heure, car dans les ateliers des bons vieillards on ne travaille pas encore à la vapeur. On commença donc les reposoirs trois semaines avant le jour de la fête. La veille il restait encore bien des choses à faire, malgré l'agilité et la diligence déployées par les bonnes vieilles. Aussi plusieurs consacrèrent la nuit aux derniers préparatifs. On travailla en silence et par amour pour Notre-Seigneur. Le jour de la procession du lendemain devait dédommager de toutes les fatigues. Hélas ! une rude épreuve était réservée à leur foi et à leur amour. Une pluie torrentielle qui ne cessa de tomber toute la journée perdit complètement les ornements découpés avec tant de peines, de soins et de fatigues. Ces ornements n'étaient ni en soie, ni en drap d'or, comme vous le pensez bien, mais en beau papier. Ce jour là le Ciel fut sourd à toutes les prières, et pourtant combien n'en fit-on pas, et avec quelle ferveur ! La peine fut telle que vieillards et vieilles en pleuraient. Comment faire pour ranimer le courage et pour donner un peu de consolation. Les vieillards sont comme les enfants, ils ne se consolent d'une chose à laquelle ils s'attendaient et qu'ils n'ont pu avoir, que par la promesse d'une autre. On leur promit de demander à Monseigneur l'autorisation de faire une procession dans le courant de la semaine, le jour du Sacré-Cœur. Les larmes coulaient quand même. « Allons, mes bons amis, consolez-vous, Notre-Seigneur est content de vous » — « Oh, c'est vrai, mon bon Père, répondaient-ils, mais nous n'avons pas eu la consolation de le voir se promener au milieu de nous ». — « C'est vrai, mais vous ajoutez à votre travail, à vos peines, à vos fatigues, le mérite du sacrifice » — « Oui, oui, mon bon Père, nous l'espérons bien, c'est vrai, mais nous aurions été si heureux de recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur, et de le voir se promener au milieu de nous." A toute nouvelle consolation, c'était toujours la même réponse. — Le Salut en musique les consola pourtant un peu, ainsi que l'espoir d'un beau temps et d'une plus belle procession encore pour le dimanche suivant. On consacra la semaine à tout refaire ce qui avait été perdu, on passa encore des nuits ; et le dimanche le temps fut très-beau, la procession magnifique et la jubilation à son comble. Ce n'est pas tout. Ces bons et infatigables vieillards travaillèrent non seulement pour honorer Notre-Seigneur parmi eux, mais ils contribuèrent pour une large part à embellir la procession de la fête-Dieu de l'Ecole Ste Geneviève de Paris, par un envoi de fleurs cueillies au prix

de longues heures de marche et de nombreuses fatigues. Dès que le R.P. Recteur de l'École Ste Geneviève eut manifesté son désir d'avoir des fleurs pour sa magnifique procession, je m'adressai à la bonne Mère des petites Sœurs des pauvres, pour qu'elle envoyât ses vieillards et quelques vieilles agiles, faire la cueillette à travers les champs. La proposition fut accueillie avec joie. On commença par donner tout ce qui avait été cueilli pendant deux jours pour la procession des petites Sœurs, en disant: « C'est pour Notre-Seigneur qui manque de fleurs à Paris. » Pendant deux autres jours, une colonne de vieillards et de bonnes vieilles, sous la conduite de deux petites Sœurs parcoururent les champs à plus de 3 et 4 lieues de distance chaque fois. (l'on faisait deux ou trois campagnes par jour) J'assistai une fois au départ. On sortait de la maison deux à deux et à la file, chacun un panier au bras et les petites Sœurs à l'arrière garde. Je leur dis en partant: « Vous allez être bien fatigués ». — « Ça ne fait rien, mon bon Père, c'est pour Notre-Seigneur. » — « Alors c'est bien, courage, chaque fleur cueillie vous vaudra une bénédiction, une grâce, une récompense ». — « Oh! nous le croyons bien, mon bon Père, merci ». Et la colonne se mit en marche gaiement. Il était 3 ou 4 heures de l'après midi, elle ne rentra qu'à 9h du soir: C'étaient 5 heures de campagne à travers champs. Vous croyez peut être qu'on ne cueillit que des fleurs? Détrompez-vous. On cueillit d'abord beaucoup de fatigues, et ensuite quelques petites injures, pour l'amour de Notre-Seigneur. Le propriétaire d'un champ, de mauvaise humeur ce jour là, accabla les travailleurs d'injures, leur reprochant leur audace de parcourir ainsi sa propriété. « N'ayez pas peur, dit l'une des petites Sœurs aux vieillards et aux vieilles déjà épouvantés, c'est pour Notre-Seigneur ». Vieux et vieilles répétèrent: « c'est pour Notre-Seigneur », et on continua plus loin sans s'émouvoir. Cette fois pourtant un des vieillards fut tellement saisi d'épouvante qu'il prit la fuite, sans savoir où il allait. Vous croyez qu'on en fut ému? On confia le bon vieux à St Joseph, et St Joseph le ramena quelques heures après à la Coconnière. Un autre propriétaire plus brutal, armé d'un fouet, vint menacer les petites Sœurs et les bonnes vieilles. On s'apprêtait à recevoir les coups pour Notre-Seigneur. L'individu se contenta comme exploit, de prendre un des paniers plein de fleurs et de le jeter sur la tête d'une bonne vieille. On était en ce moment sur la grande route. Le même cri partit encore du cœur et des lèvres: « C'est pour Notre-Seigneur. On ramassa les fleurs et on revint gaiement au logis. Dans ces différentes campagnes, on ramassa deux énormes caisses de fleurs. Elles furent expédiées à l'École Ste Geneviève et elles ont servi au triomphe de Notre-Seigneur. — Voilà, mon bien cher Frère, des témoignages non équivoques de dévouement et d'amour envers le Sauveur et son divin Cœur. — Je passe donc au chapitre 3ème: Le dévouement et l'amour envers Marie. — A la Coconnière, la très-Sainte Vierge est véritablement Reine, Souveraine et Mère.

Je n'ai jamais éprouvé consolation semblable à celle que j'ai goûtée pendant le mois de Marie. Il était touchant de voir l'attention et l'avidité avec lesquelles ces bons vieillards écoutaient parler de la très-Sainte Vierge. Dès que le prédicateur arrivait, il fallait les voir tous courir à la chapelle. Plusieurs fois la bonne Mère et moi nous sommes restés à contempler ce spectacle avec la joie la plus vive. Quand il s'agit de Marie, vous pouvez sans inconvénient en parler une heure durant, ils sont tout yeux et tout oreilles. Au sortir du sermon on ne parle plus que de la très-Sainte Vierge, de sa bonté, de sa beauté, de ses grandeurs, de son amour surtout. « O qu'elle est donc bonne, qu'elle est donc bonne, répètent à l'envie les vieux et les vieilles ». On répète le sermon. « Pourquoi ne venez-vous pas tous les jours nous parler de la bonne Sainte Vierge, mon bon Père? c'est si beau, si consolant, ça fait tant de bien, on ne pense plus qu'à elle, on ne peut plus penser à autre chose ». — « Si je venais tous les jours, vous seriez bientôt fatigués de m'entendre et vous me donneriez mon congé ». — « Oh, mon Père, quand même on se fatiguerait de vous entendre, on ne peut pas se fatiguer d'entendre parler de notre bonne Mère du Ciel ». Ces bons vieux cœurs revivent et leur affection reprend l'ardeur de la jeunesse quand il s'agit d'aimer la bonne Vierge. Abandonnés de tous ici bas, ils sont si heureux de penser que dans le Ciel ils ont une Mère qui les aime, qu'à peine peuvent-ils parfois contenir leurs transports. La charité si affectueuse et si dévouée de leurs bonnes petites Sœurs les console, mais

l'amour de leur Mère du Ciel les comble de joie. Aussi rien de plus ravissant que de les voir sur leur lit de mort. J'en ai vu plusieurs sur le point de rendre le dernier soupir, n'ayant plus même la force d'ouvrir la bouche, il suffisait de leur parler de la très-Sainte Vierge pour les faire tressaillir de bonheur. Une bonne vieille se mourait. « Eh bien, lui dis-je, comme vous êtes heureuse, votre bonne Mère du Ciel vous attend, vous allez bientôt la contempler, vous allez voir comme elle est belle et bonne. Tout ce que je vous en ai dit n'est rien en comparaison de la réalité. » Et la bonne vieille se mit à rire, à chanter, à battre des mains. Elle est morte dans ces transports. Une autre était également sur le point de partir (ici on ne meurt pas, on part pour aller voir Marie) : « Eh bien, lui dis-je, vous voulez donc voir la très-Sainte Vierge ? Comme vous êtes heureuse ! Dans quelques heures vous serez près d'elle pour toujours » — « Oh, mon bon Père, vous dites vrai, je voudrais bien que ce fut tout de suite, je suis si pressée de la voir ». Voilà comment on part, sans s'inquiéter de quoique ce soit, si ce n'est de voir bien vite et le plus tôt possible, la Sainte Vierge qu'on leur a dit être si bonne et si belle. Tout ce que l'on demande au nom de Marie on est sûr de l'obtenir ; on ne recule pas devant le sacrifice, on va même au devant. Pendant le mois de Marie de pauvres vieilles voulaient s'imposer des privations à leur modeste repas ; il fallait la vigilance de la petite Sœur et son ordre pour les en empêcher. L'une d'elles se trouvait un jour à la chapelle quand vint l'heure où elle devait laver les gamelles. Ce service l'ennuyait beaucoup et l'humiliait un peu. Un moment elle hésite à s'y rendre. La pensée de Marie lui vint, et elle se dit aussitôt - « Cela te fait de la peine, et bien tu iras quand même, tu feras ce sacrifice pour la Sainte Vierge. » Une troisième se trouvait à l'infirmerie, elle était en convalescence, mais souffrait encore beaucoup. « Oh mon bon Père, me dit elle un jour, quel dommage de ne pas souffrir davantage, je voudrais souffrir mille fois plus jour et nuit pour la Sainte Vierge », et en disant cela de grosses larmes coulaient de ses yeux. Que de traits semblables j'aurais à vous raconter. Ceux-ci suffisent pour vous montrer que leur amour pour Marie n'est pas seulement un amour sensible, mais réel et dévoué, et pour de pauvres vieillards et de pauvres vieilles femmes, parfois héroïque. Le mois de Marie a été tout parsemé de ces actes de vertu. Aussi les bonnes petites Sœurs sont dans la joie de voir la piété, la docilité, la confiance et la bonne volonté de tous. Pas plus tard que hier, la très-Sainte Vierge a encore remporté une éclatante victoire. La neuvaine à N. D. de Lourdes se fait avec une ferveur qui ne peut manquer d'attirer les abondantes bénédictions de Marie Immaculée, sur la France, l'Eglise et le Saint Père. Pendant cette neuvaine la malencontreuse sortie d'hier pouvait ralentir la ferveur et amener quelques petits inconvenients. Cependant je comptais sur l'amour de tous pour Marie. Dimanche soir, accompagné de la bonne Mère, je fis une petite visite dans les salles. Arrivé chez les vieillards, je les félicitai de leur ferveur à faire la neuvaine : « Mais, leur dis-je, vous avez à offrir à Marie quelque chose qui vaudra mieux que les 9 jours de prières. Vous comprenez, mes bons vieillards, demain c'est jour de sortie, et je voudrais que tous apportassent leur bouquet pour le déposer aux pieds de Marie Immaculée ». J'avais à peine achevé de parler que tous applaudirent et me promirent de revenir aussi sages qu'ils seraient partis. Ils ont tenu parole et tous sont rentrés sains et saufs. Pas un seul parmi ceux qui d'ordinaire rentrent un peu chancelants qui le soir ne marchât droit et fier d'avoir été fidèle à sa parole et d'avoir accompli généreusement son sacrifice. — J'ai parlé de N. D. de Lourdes, permettez-moi de vous raconter ce que les bons vieillards et les bonnes vieilles de la Coconnière ont fait pour prendre part à la grande manifestation française en l'honneur de Marie Immaculée. Dès que j'eus appris ce qui se préparait, je demandai des feuilles pour y faire apposer toutes les signatures des habitants de la Coconnière. Quand je vous disais tout à l'heure que les vieux cœurs de ces bons vieillards sont susceptibles de vibrer à tous les bons et généreux sentiments, je ne faisais que vous dire la vérité. Ma proposition de prendre part à la grande manifestation de la France à N. D. de Lourdes et d'implorer par là le secours de Marie Immaculée sur l'Eglise, le St. Père et notre patrie, fut accueillie avec enthousiasme. Quand je dis tout ce qui allait se faire par toute la France, et que l'on demandait au moins des signatures pour les déposer aux pieds de Marie Immaculée, la joie ne connut plus de borne, et l'on voulut sur le champ signer. Comme vous pouvez le penser, je me gardai bien de parler d'aumônes à des pauvres qui ne vivent absolument que du pain de la charité. Je gardai donc

le silence le plus absolu sur cet article et déjà tout mon cher et bon vieux peuple était ravi de penser que les noms de chacun allaient être déposés aux pieds de Marie et que chacun allait acquérir un droit de plus à une place privilégiée dans le Cœur immaculé de sa bonne Mère. J'étais loin de soupçonner ce qui allait se passer. Deux jours après l'annonce solennelle, la bonne Mère visitait ses chères bonnes femmes de l'infirmerie, lorsque l'une d'elles, sur le point de mourir, lui dit : « Ma bonne Mère, le bon Père nous a parlé d'envoyer nos noms à la bonne Sainte Vierge de Lourdes, nous sommes bien heureuses. Hélas ! nous sommes pas riches, c'est un ~~bien~~ dommage que nous ne puissions pas envoyer comme les riches un bon cadeau là bas à notre bonne Mère du Ciel. Je n'ai que deux sous, ma bonne Mère ; je vous en conjure, faites-moi la consolation de les donner au bon Père pour les envoyer à la bonne Vierge et pour avoir le bonheur de faire brûler devant Elle une petite chandelle ; c'est peu de chose, ma bonne Mère, mais c'est tout ce que j'ai et je serai heureuse de les donner. Une autre infirme dit aussitôt : « Ma bonne Mère, j'ai trois sous, je vous en conjure prenez-les pour la Sainte Vierge. C'est tout ce que je possède et je les donne avec bonheur » — « Non, ma petite, dit la bonne Mère, il faut en garder au moins un pour avoir du tabac » — « Oh ! non, ma bonne Mère, j'aime mieux me passer de tabac et donner les trois ». La bonne Mère dut prendre ces trois sous, comme elle avait pris les deux premiers. Je ne sais comment l'inspiration se communiqua, toujours est-il que le lendemain une troisième demande à parler en secret à la bonne Mère, et lui dit : « J'ai pour toute fortune 5 francs, mais, je vous en conjure, prenez-les, ma bonne Mère, et donnez-les au bon Père pour qu'il les envoie à la très-Sainte Vierge ». La bonne Mère fit force objections. De combien de petites douceurs en effet cette pauvre vieille allait se priver ; mais les objections furent toutes résolues par le désir ardent d'envoyer un petit cadeau à Marie, et la bonne Mère, les larmes aux yeux, accepta l'offrande. Le lendemain on me mit au courant de la chose. Je craignais qu'on ne se crût obligé à l'aumône et j'en étais peiné. Je retournai dans les salles pour dire qu'il suffisait de la signature et que personne, absolument personne n'était tenu à l'aumône. J'ajoutai pourtant que ceux qui se sentaient pressés de faire une donation, la déposeraient en cachette entre les mains de la petite Sœur, après avoir signé. On observa les prescriptions. Eh bien, le croiriez-vous (voilà pourtant ce dont est capable l'amour de Marie) la somme des offrandes s'éleva à 30 francs, chacun avait voulu donner son petit sou. J'envoyai bientôt les signatures et l'offrande à Mme la secrétaire générale de l'œuvre, en racontant ce que l'offrande surtout avait coûté de sacrifices. Mme de Blic répondit un petit mot charmant d'émotion et de piété. « C'était, disait-elle, l'obole la plus capable de toucher le Cœur de Dieu et d'attirer les plus abondantes bénédictions de Marie sur l'Eglise, la France et la maison des petites Sœurs des pauvres où se trouvait tant d'amour pour la très-Sainte Vierge. » Je m'empressai de faire part de la lettre aux vieillards, et tous pleurèrent d'attendrissement et de joie de penser qu'on avait bien voulu déposer aux pieds de la bonne Sainte Vierge leurs offrandes, et leurs noms dans son Cœur maternel. « Oh ! quel bonheur, disaient-ils, désormais notre bonne Mère du Ciel ne peut nous oublier, nous avons nos noms gravés dans son Cœur ». Il y a quelques jours je montrais dans les salles une image de l'apparition de N. D. de Lourdes. Tous les bons vieillards de s'extasier en voyant l'image de la Vierge Immaculée. Un bon vieil aveugle ne pouvant partager la joie commune, je me mis à le plaindre et à lui dire qu'il serait récompensé dans le Ciel de n'avoir pu voir ses images sur la terre, et qu'Elle ne lui en paraîtrait que plus belle » — « J'entends dire qu'Elle est bien belle, mon bon Père, me répondit-il, et je le crois, mais je me réjouis en entendant dire qu'Elle est bien bonne, cela me suffit et me console » — Permettez-moi encore un petit trait, et je termine. Je rencontre l'autre jour une bonne vieille infirme, le bras en écharpe. Elle était appuyée contre le mur dans la cour et elle paraissait beaucoup souffrir. La bonne Mère me dit qu'elle était tombée et s'était fait grand mal au bras : « Vous souffrez beaucoup, n'est-ce pas, lui dis-je ? » — « Oh non, mon bon Père, pas beaucoup », et elle se mit à fondre en larmes. « Pourquoi pleurez-vous, lui demande la bonne Mère, est-ce à cause de la douleur ? » — « Oh non, ma bonne Mère, je pleure pour le bon Dieu et la Ste Vierge, je ne souffre pas assez, et je voudrais souffrir encore plus ». La même me dit un jour : « Plus l'on souffre, mon bon Père, mieux ça vaut. » Voilà, mon bien cher Frère, tout ce que je puis vous dire. Vous m'avez demandé cette relation pour la plus gde gloire de Dieu, et je vous l'ai écrite aussi pour la plus gde gloire de Marie. Si ces pages ont pu faire quelque plaisir, je demande pour toute récompense qu'on veuille bien prier pour ces bons et intéressants vieillards, pour les bonnes petites Sœurs et leur très-humble serviteur.

Brest. — Inauguration de l'Ecole libre de N. D. de Bon-Secours à Brest.

(Extrait d'un journal)

Un de nos amis nous adresse le compte-rendu de la cérémonie d'inauguration de l'Ecole libre de Notre-Dame de Bon-Secours, ouverte à Brest, le mercredi 2 octobre par les RR. PP. Jésuites. Ce récit ne peut manquer d'intéresser vivement nos lecteurs et tous les cœurs vraiment catholiques. — Mgr l'Evêque de Quimper a voulu lui-même venir présider cette touchante cérémonie. Dès 8 heures du matin, les portes du collége se sont ouvertes. Une circonstance toute particulière m'a fait assister à l'entrée de ces jeunes enfants, j'ai été frappé de la gaieté franche qui s'épanouissait sur le visage de la plupart d'entre eux. On aurait dit qu'ils sentaient instinctivement qu'en quittant les bras de leur mère, ils retrouvaient des cœurs qui devaient les aimer avec toute cette tendre affection que la religion seule peut inspirer —— A 9 heures précises, plus de 80 élèves, conduits par les Pères, faisaient leur entrée dans la chapelle de la résidence, remplie déjà depuis longtemps d'une nombreuse assistance. Dans le chœur se pressaient, nombreux aussi, les membres du clergé paroissial, les aumôniers de la marine et des différentes maisons religieuses de la ville. — Après le chant du *Veni Creator*, Monseigneur a célébré la Messe du Saint-Esprit. Il était assisté du R. P. Aubin, Recteur du collége, et du P. Le Gance. A l'Evangile, Sa Grandeur a pris la parole. S'adressant tout d'abord aux élèves, elle leur a fait remarquer la coïncidence qui existait entre le jour de l'inauguration du collége et celui de la fête des Sts Anges gardiens. —— « Dieu, ajoute le prélat, vous a donné dès le jour de votre naissance des Anges gardiens: dans le Ciel, aujourd'hui, il vous donne sur la terre de nouveaux guides, sûrs et fidèles, dont le dévouement à toute épreuve ne cessera de vous montrer la voie qui seule conduit ici-bas au bonheur. A vous par votre docilité et par votre bonne volonté, de répondre à cette grâce précieuse que Dieu vous fait aujourd'hui. En le faisant vous serez la consolation de vos maîtres ainsi que celle de vos parents. » — Se tournant ensuite vers les fidèles, Monseigneur les a félicités de leur présence à cette cérémonie. « Ce n'est pas à vous, a-t-il dit, que peuvent être appliquées ces paroles de l'Evangile de ce jour: « *Videte ne contemnatis unum ex pusillis istis.* » Votre respect et votre estime pour l'enfance se prouvent surabondamment par votre empressement à venir demander à Dieu toutes ses bénédictions pour cette œuvre qui commence. — « Cette œuvre, qui ne date que d'hier, a cependant déjà eu ses épreuves bien cruelles, mais il ne faut pas s'en étonner. Toute œuvre de Dieu doit avoir pour fondement non-seulement Jésus-Christ, mais Jésus-Christ avec sa Croix, et si Notre-Seigneur plante toujours celle-ci sur la première pierre de toute œuvre qui doit durer, c'est qu'il veut avant tout purifier par elle ceux de ses serviteurs appelés à la développer. » —— Monseigneur développe ensuite cette pensée que l'éducation chrétienne est l'œuvre par excellence de notre époque. « Ce qu'il faut aujourd'hui à la société pour la régénérer, ce ne sont point des hommes de science; l'éducation de l'esprit ne suffit pas, si elle n'a pour base l'éducation du cœur. Or, cette éducation n'est pas possible sans la religion. —— « C'est pour cela que de tout temps l'Eglise a entouré de toute sa sollicitude tout ce qui touche à l'enseignement. C'est pour cela que dès qu'elle a senti tomber quelques unes des entraves dont on l'avait chargée, le premier usage qu'elle a fait de sa liberté a été de fonder des colléges; c'est pour cela qu'elle réclame encore aujourd'hui avec tant d'instance la liberté de l'enseignement supérieur. — « Car, quoi qu'on en dise, l'Eglise n'a jamais eu peur de la science. Elle a toujours, au contraire, travaillé à son développement. Elle y a travaillé par ses Papes, par tous ses prêtres, par ses Congrégations religieuses, et, parmi ces dernières, la sainte Société de Jésus n'a pas été la dernière sur la brèche. Toujours elle a brillé par son dévouement à la jeunesse, par ses travaux littéraires et scientifiques, et aujourd'hui encore, l'académie des sciences ne vient-elle pas de s'incliner respectueusement devant l'un de ses membres, le P. Secchi, que le Souverain Pontife avait mis à la tête de l'observatoire romain et que son savoir et son intelligence placent au premier rang des savants modernes? — « L'Eglise n'a jamais redouté la science, » mais elle n'oublie pas la parole du divin Maître qui a dit qu'il était la lumière du monde; et elle sait que toute science qui n'a pas pour fondement Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est que ténèbres. — « Elle sait que si aujourd'hui la société a tant de défaillances à déplorer, que si, comme le dit l'Ecriture-Sainte, les vérités ont été diminuées

parmi les enfants des hommes, c'est que ceux-ci ont justement voulu créer une science moderne qu'ils ont appelée la science *séparée*, parce qu'elle prétend subsister en dehors de DIEU, parce qu'ils ont voulu créer également une *morale indépendante*, c'est-à-dire une morale ne relevant que du cœur de l'homme. "C'est contre ces doctrines désolantes que l'Église luttera toujours, et tous doivent combattre avec elle sans relâche. Ils doivent lutter par leurs actes aussi bien que par leurs prières; par leurs actes, en mettant au-dessus de tout le bienfait de l'éducation chrétienne; par la prière, en demandant à DIEU de bénir les efforts de ceux qui se dévouent à cette grande œuvre, comme aussi la bonne volonté de ces chers enfants afin qu'ils deviennent un jour la gloire et la consolation de la société tout entière." —— Après la Messe, Mgr. a parcouru processionnellement le collège pour le bénir; il était accompagné par tout le clergé présent et aussi par un grand nombre des assistants auquel il était permis de pénétrer dans la maison. Cette bénédiction s'est faite aux chants des litanies de la Ste. Vierge. La cérémonie terminée, Mgr. a été reconduit, toujours processionnellement à la chapelle. — On s'est alors séparé, le cœur rempli de bien douces émotions qui ont fait oublier, autant que cela se pouvait, les douleurs et les amertumes des jours passés. —— Puisse le Ciel écouter les prières qui lui ont été adressées aujourd'hui avec tant de ferveur! Elles partaient de cœurs nombreux et vraiment catholiques auxquels la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour pour leurs enfants donnaient véritablement des ailes pour s'élever jusqu'au trône de DIEU. — Puisse Notre-Seigneur répandre toutes ses bénédictions sur cette œuvre de salut et de dévouement qui doit être pour la société et pour la ville de Brest en particulier, une œuvre de régénération morale!

Lille. — Inauguration du collège St. Joseph. (Extrait du journal *La Vraie France*.) —— Le nouveau collège des RR. PP. Jésuites à Lille a ouvert ses classes. La Messe du Saint-Esprit a été célébrée mercredi dernier, 2 Octobre, à l'église de l'Immaculée-Conception, par un des amis les plus dévoués de la Compagnie de Jésus, M. l'abbé Bernard, grand-Vicaire du diocèse de Cambrai. L'assistance était nombreuse et choisie. Deux généraux avaient leur place dans le chœur. — C'est toujours un spectacle touchant que de voir des cœurs dévoués s'incliner vers l'enfance, vers la jeunesse, pour l'élever jusqu'à eux, et lui communiquer cette énergie chrétienne qui seule fait l'homme et le citoyen dignes de ce nom. Les Pères Jésuites sont venus pour cette grande œuvre, et DIEU s'est empressé de bénir leurs efforts. Leur début est déjà un succès. Qui eut osé, il y a quelques mois, présager aux RR. Pères une rentrée de plus de 200 élèves? Et cependant nous les avons vus défiler par la rue Royale, dans leur charmant uniforme, la paix et la joie au front. (*) Un si beau chiffre témoigne de la sympathie conquise du premier coup au nouvel établissement. Bon nombre de nos familles les plus distinguées se sont estimées heureuses d'avoir enfin à leur portée ces célèbres éducateurs de la jeunesse, que jusqu'ici elles allaient chercher au loin. On voit d'ailleurs et l'on sent que le nouveau collège n'est à vrai dire qu'une reprise de possession, et le renouvellement d'une alliance conclue depuis 300 ans entre la ville de Lille et la Compagnie de Jésus. Dans sa paternelle et touchante allocution à ses nouveaux élèves, le R. P. Pillon, Recteur de l'école St. Joseph, a su, par un rapprochement des plus frappants, réveiller à la fois les antiques souvenirs, et remercier de la manière la plus délicate les promoteurs de la nouvelle institution. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici ce beau passage; c'est un document qui n'intéresse pas moins l'histoire de notre ville que celle de la Compagnie de Jésus. — « Mais quels étaient, mes chers enfants, les titres particuliers de la ville de Lille à notre dévouement? — Pour répondre à cette question, il suffit d'en appeler à sa propre histoire. » — "Il y a trois siècles déjà, la Compagnie de Jésus y faisait sa première entrée, sous les auspices de Jean Vendeville, évêque de Tournai dont la juridiction s'étendait alors sur la ville de Lille et sa châtellenie. Deux hommes connus de tous par leur dévouement à la Ste. Église, avaient puissamment secondé le zèle et les vues du pieux prélat: un prêtre et un négociant. Le prêtre, c'était Clément Bave, Recteur de Ste. Catherine, dont le presbytère fut comme le berceau de notre résidence et de notre ancien collège de Lille. Le négociant se nommait Balthazar Bauters. — Si je rappelle ces détails, si je cite ces trois noms que je trouve associés aux origines de notre apostolat dans cette noble cité, c'est d'abord pour payer en ce jour solennel à nos insignes bienfaiteurs, au nom de la Compagnie de Jésus, le tribut de reconnaissance dû à leurs éminents services; c'est aussi, on me permettra de le dire, pour vous inviter à remercier avec moi la divine Providence de la délicatesse vraiment touchante

(*) Le nombre actuel des élèves de St. Joseph est de 215.

avec laquelle elle a pour ainsi dire récapitulé le passé dans le présent. — Dans le successeur de Jean Vendeville, nous avons retrouvé ce cœur épiscopal, empressé toujours et heureux de faire appel à tous les dévouements, afin de pourvoir aux besoins sans cesse croissants de son immense troupeau, et d'encourager surtout l'éducation forte et chrétienne de la jeunesse si chère à l'Église du Christ. — Et ce Recteur de Ste Catherine si hospitalier pour les anciens Pères, ne s'est-il pas survécu aussi dans un de ses successeurs, dans ce prêtre vénérable que la confiance de son archevêque déroba si tôt à l'affection de ses paroissiens, pour l'associer au gouvernement de l'Église de Cambrai ? Son presbytère ne fut-il pas comme un second berceau pour la Compagnie de Jésus renaissante à Lille ? Non, jamais nous ne l'oublierons, c'est de là que nos Pères sont sortis il y a 30 ans, pour fonder leur nouvelle résidence qui, en ce moment, se voit couronner d'un collège nouveau.

Enfin, pour ce généreux citoyen de Lille, dont l'activité avait tant contribué à nous ouvrir les portes de sa ville natale, ce chrétien fervent qui avait allié aux soins de son commerce le zèle des œuvres de Dieu, combien d'autres n'en pourrais-je pas nommer parmi ceux qui m'écoutent ? Mais leur piété, aussi modeste que généreuse, me commande le silence. Que du moins ils me permettent de leur dire que leurs noms et leur insigne bienfait sont à jamais inscrits au cœur des fils d'Ignace, comme ils le sont dans le Ciel." — Saint Ignace, dans un chapitre admirable de ses Constitutions, a tracé à ses enfants comme le code de leur reconnaissance envers les fondateurs et bienfaiteurs des maisons de la Compagnie de Jésus. Les paroles que nous venons de citer prouvent à la ville de Lille que les prescriptions de l'illustre fondateur ne sont pas une lettre morte, et qu'après trois siècles, l'esprit du père est toujours vivant dans ses fils". — Dans les conseils sages et affectueux que le R. P. Pillon donna ensuite aux enfants de St Joseph, bien des pères de famille, ses élèves d'autrefois, ont cru respirer comme un parfum de leur cher Brugelette. Lille aura l'avantage de recueillir les fruits de sa longue expérience et d'une vie consacrée tout entière à l'éducation de la jeunesse sur la frontière de la Belgique d'abord, puis à Vannes, à la rue des Postes et au collège d'Amiens. –

Aperçu des œuvres d'hommes dirigées par nos Pères de Lille. — I.) Cercle catholique dirigé par le R. P. Jenner. — Il comprend trois sections : une section littéraire où le R. P. Directeur fait actuellement des conférences sur l'enseignement ; une section musicale et une section d'œuvres. — Chaque mois, et durant le Carême et l'avent chaque semaine, il y a Messe et instruction à la chapelle du cercle. — II.) Cercle de St Augustin pour les commis. — III.) Cercle d'ouvriers qui a dû s'ouvrir dans le courant de Novembre. — IV.) Aumônerie militaire. Nos Pères de Lille ont depuis le mois d'Octobre un titre officiel d'aumôniers de la garnison. Tous les dimanches Messes militaires, 1° dans notre chapelle, 2° à la citadelle, 3° à la prison, 4° dans deux autres centres. — Tous les soirs, école pour 200 soldats. — V.) Œuvre de zèle pour le t. S. Sacrement dont les hommes seuls font partie. Le 1er Vendredi du mois Messe de Communion ; le soir instruction et Salut.

Monseigneur Chigi au Cercle catholique de Lille. — Le soir du samedi 12 octobre, le Cercle catholique de Lille a eu l'honneur de recevoir S. Exc. le Nonce apostolique et plusieurs des prélats qui avaient assisté au sacre de l'Évêque de la Réunion. — Tout ce que la société lilloise renferme de plus distingué se pressait dans les salles trop étroites. — Les sièges du salon d'honneur étaient occupés par des dames qui s'étaient fait un honneur, une joie, d'aller contempler et saluer le représentant du Souverain-Pontife ; les hommes refluaient du salon dans les salles adjacentes, dans les couloirs, et jusque dans le jardin dont l'illumination *a giorno* rappelait les fêtes de Venise, de Rome et de Naples. — L'entrée du prince Chigi fut saluée par de longs applaudissements et les cris de Vive Pie IX. ! Lorsque son Excellence eut pris place avec les prélats qui l'accompagnaient, M. Maurice Bernard, président du Cercle, dans une allocution remarquable tout à la fois par la finesse, l'élévation et l'esprit pratique, rappela que, comme la plupart des œuvres chrétiennes, le Cercle catholique de Lille a été modeste à sa naissance, et, quelque temps, indécis sur la voie qu'il doit

suivre. Mais le souffle d'en-haut se fait sentir pour lui par la présence du Nonce apostolique et des prélats qui forment son cortège. Le Cercle catholique voit nettement aujourd'hui le double but qu'il doit se proposer d'atteindre : centraliser, pour les développer, toutes les œuvres chrétiennes de la grande cité lilloise, et, afin de mêler l'agréable à l'utile, s'occuper de travaux littéraires, qui élèveront l'esprit des membres du Cercle en charmant leurs loisirs. Peut-être ainsi parviendront-ils à opérer, selon la parole d'Ozanam, un peu de bien dans une société où il y a beaucoup de mal. L'esprit si élevé et si délicat de Son Excellence, le zèle du premier pasteur de notre diocèse, du prélat qui aime à s'appeler l'unique fils de Mgr. Regnier et du docte Evêque de Namur, comprendront ces tendances de la jeunesse catholique de Lille ; le représentant du Saint-Père daignera présenter à Pie IX la vénération, l'amour et le dévoûment des membres du Cercle et de toute la société lilloise." —— Après ce rapport, le R. P. Jenner, directeur du Cercle, a pris la parole et, dans un langage plein de foi et de patriotisme, il a exposé le programme du Cercle : *Dévouement à la France, Dévouement au Saint-Siège.* Ces deux pensées, qu'il a développées avec autant de clarté que d'éloquence, ont profondément remué tous les cœurs. Il a eu, pour les membres du Cercle morts au champ d'honneur, un souvenir qui a vivement attendri ; mais il a arraché des larmes quand, évoquant le souvenir de l'Alsace, il a montré dans cette héroïque province, l'image de la France humiliée et abattue. Il a terminé son allocution par une protestation de fidélité au Souverain-Pontife, à laquelle on a répondu par les cris redoublés de : Vive la France ! vive Pie IX ! —— Son Excellence a remercié en quelques mots, qui reflétaient la bonté de son cœur et la grâce de son esprit. Après avoir béni l'assistance, il s'est rendu dans les salons du rez-de-chaussée, où, pendant une heure, la société la plus distinguée l'a entouré avec une cordialité pleine de respect et de vénération. Son départ comme son arrivée a été salué de vivats prolongés à Pie IX.

Monseigneur Chigi au collége St. Joseph. —— (Extrait d'une lettre du F. Louis Brucker.) ..... Vous avez sans doute appris que Mgr. Delannoy a été sacré Evêque, le 12 Octobre, à la paroisse St. André de Lille ; que le soir Monseigneur a accompagné le Nonce au Cercle catholique dirigé par le Père Jenner. . . . . Le lendemain de ce jour, c'est-à-dire le dimanche 13, notre collége eut l'honneur et le bonheur de recevoir à son tour la visite des Evêques : Mgr. le prince Chigi, Nonce du Pape en France, était annoncé pour 10 heures du matin ; Monseigneur d'Amiens, qui devait aussi être reçu avec Son Excellence, arriva une demi-heure trop tôt à l'externat, tant était grand son empressement. A 10 heures les élèves étaient réunis à la gde. salle avec leurs parents. Mgr. le Nonce entra, accompagné de Mgr. l'archevêque de Cambrai, de Mgr. d'Amiens, de Mgr. de Namur, d'un Evêque anglais et enfin de Mgr. Delannoy, nouvel Evêque de St. Denis de la Réunion. Après des applaudissements prolongés, l'harmonium commença sa plus belle mélodie et une voix de soprano des plus fraîches entonna le chœur de fête qui fut repris avec enthousiasme par les autres musiciens du collége. Mgr. Chigi parut bien touché des sentiments exprimés dans ces couplets : les fils de la Flandre demandaient au représentant du Pape de bénir leurs travaux et promettaient d'être, par leurs vertus, dignes de leur vieille foi. Le chant terminé, un élève de seconde s'avança et lut le discours suivant : —— « Excellence, —— C'est la seconde fois que l'Ecole St. Joseph reçoit l'honneur de votre auguste visite ; la seconde fois que cette enceinte se réjouit de votre présence et voit descendre sur nos têtes vos bénédictions et celles du St. Père. —— Vous le voyez, la joie rayonne sur nos fronts, le bonheur déborde de nos cœurs, la foi surtout remue nos âmes. — C'est que l'hôte illustre que nous possédons n'est pas venu seulement escorté des grandeurs humaines, de la triple grandeur de la naissance, des dignités sacrées, des services éminents rendus à l'Eglise et à la France. — C'est le représentant du Vicaire du Christ que nous recevons, le représentant de l'auguste Captif du Vatican, le représentant de l'immortel Pie IX. — Voilà pourquoi nos cœurs tressaillent d'amour et de joie. Nous pouvons dire à l'Envoyé de Pie IX ce que nous ne pouvons dire à Pie IX lui-même : notre filiale affection, notre entière et absolue docilité, et notre dévouement à la vie et à la mort. Nous ne sommes pas encore dans l'âge de soutenir pour lui les saintes luttes de la vérité et du droit. Nous sommes encore à apprendre dans les enseignements

de nos maîtres les divers prérogatives et la grandeur suréminente de sa dignité suprême. — Mais déjà nous en savons assez pour courber avec allégresse nos fronts et nos cœurs sous l'autorité de sa parole infaillible, assez pour aspirer à devenir un jour les champions de la Ste Eglise et du Pontife-Roi. — Oui, Excellence, il nous tarde d'entrer dans la carrière des défenseurs de notre bien aimé Pie IX, à la suite de tant de jeunes héros sortis de notre catholique Flandre, et de nos familles si chrétiennes, si généreuses de leur or et de leur sang. — Nos frères ont vaillamment combattu sous les drapeaux de Pie IX; ils sont noblement tombés; ils ont été comblés de gloire dans l'Eglise du Ciel et dans l'Eglise de la terre. Nous envions leur mort, et nous tâcherons de nous en rendre dignes. — Ce langage, Excellence, n'est pas nouveau dans la bouche des enfants de St Joseph. Nos aînés le tenaient lors de votre première apparition dans ces murs; nous ne faisons que répéter leurs paroles en nous appuyant de leurs exemples. — Et comment pourrions-nous dégénérer de la foi de nos pères, de cette foi que nous prêche avec une éloquence si persuasive et une vigueur si apostolique, le successeur de Fénélon, l'émule vaillant de son zèle pour les droits sacrés de la Chaire de Pierre? Comment pourrions-nous dégénérer, alors surtout que nous sommes à l'école de maîtres qui font le serment et la profession solennelle d'un dévouement spécial au Pontife Romain. — Excellence, — Pour nos maîtres et pour nos familles, nous vous remercions de cette haute marque de sympathie que vous donnez en ce jour à l'école St Joseph. Et si vous daignez mettre le comble à notre bonheur, vous redirez au St Père, à notre glorieux Pie IX, notre amour, notre inébranlable fidélité. — Vous lui redirez aussi, à ce Pontife si jaloux de l'éducation chrétienne de ses enfants, quel éclat donne à cette réunion, et quels encouragements nous apporte en ce jour la présence du nouvel Elu du Seigneur dont le zèle va franchir les mers pour porter aux tribus lointaines la foi et l'amour dont il enrichit si longtemps sa chère paroisse de St André. Le protecteur et le père de l'Ecole de la Providence d'Amiens a bien voulu reporter sur nous l'affection qu'il prodigue à nos frères: nous en garderons à jamais le souvenir reconnaissant. — Enfin, Excellence, vous redirez à Pie IX que nous prions pour lui, que nous combattrions pour lui, que nous serons heureux de mourir pour lui, et que le cri de nos cœurs sera toujours celui de: Vive Pie IX, le Pontife-Roi!

— Ces dernières paroles furent répétées par toutes les bouches: « Vive Pie IX, crièrent tous les assistants, dont l'émotion avait en peine à se contenir, et j'ai vu couler des larmes au moment où l'on rappelait, dans le discours, les douleurs du St Père, en présence même de son représentant. Les paroles que Mgr le Nonce prononça ensuite pour répondre à cette touchante protestation, montrèrent combien son Excellence avait été touchée de tout ce qu'Elle avait vu et entendu. Le Nonce remercia, d'abord en son nom et surtout au nom du St Père, les élèves de St Joseph du filial dévouement qu'ils témoignaient; il les exhorta à travailler avec constance à l'acquisition de la science et des vertus, sous des maîtres aussi habiles, qui font de l'éducation une de leurs œuvres principales, et qui, surtout à cause de cela, sont les premiers en butte aux persécutions des impies: "Oui, ils ont formé et ils forment toujours, dit-il, l'avant-garde de l'Eglise et du St Siège, et c'est pour cela qu'ils sont haïs des méchants." « Profitez, mes enfants, ajouta son Excellence, profitez du bonheur qui vous est accordé, du bonheur d'une éducation saine et chrétienne; et afin que ce bonheur vous soit plus assuré et qu'il fasse la consolation de vos parents, je vais vous donner la bénédiction divine au nom du St Père, à vous, à vos maîtres et à vos familles: Benedictio, etc... Mgr se retira alors, pendant que les élèves répétaient à l'envi le cri de: Vive Pie IX! Vive Pie IX! Telle est cette fête touchante qui laissera dans nos cœurs un ineffaçable souvenir.

Tours. — Inauguration de l'externat. (Extrait de la semaine religieuse de Tours.) — Mercredi, 31 juillet, fête de St Ignace, Mgr l'Archevêque a béni la chapelle provisoire des RR. PP. Jésuites, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. Sa Grandeur a célébré ensuite la Ste Messe, pendant laquelle plusieurs morceaux de musique avec accompagnement d'orgue, ont été exécutés sous la direction de M. l'abbé Rastier, maître de chapelle de la cathédrale.

A la fin de la Messe, Mgr a adressé à la pieuse assistance quelques paroles. « La bénédiction d'un sanctuaire, a-t-il dit, est toujours une chose importante: il s'agit de la maison de Dieu où nous venons offrir nos prières, et de l'autel où s'immole l'auguste et divine Victime...; mais aujourd'hui nous avons béni un sanctuaire provisoire destiné à abriter la jeunesse de notre ville et de notre diocèse qui viendra ici se former à la science et à la vertu. Cette cérémonie

…onc une importance extraordinaire, puisqu'il s'agit d'ouvrir un asile aux enfants qui sont l'espoir de l'Église et de la France affligées… Vous avez compris, en venant en si grand nombre, et si cette enceinte eut été plus vaste, vous eussiez été plus nombreux, car tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre se seraient donné rendez-vous ici. Ce jour est pour moi un jour de joie et d'espérance; j'espère qu'il me sera compté par Dieu et qu'il allégera la lourde responsabilité de mon ministère pastoral. Je suis heureux d'inaugurer cette maison confiée aux fils de St. Ignace, le jour même de la fête de ce grand esprit, de ce grand cœur, et de grand lutteur pour les droits de l'Église et de la justice. Ses fils ont hérité de son amour pour Dieu, de son dévouement, de sa fermeté. Comme lui, ils agissent pour la plus grande gloire de Dieu, la ville et le diocèse entier sauront bien prendre des mesures pour envoyer ses enfants ici, où ils trouveront des maîtres sages et expérimentés. L'éducation de la jeunesse est l'un des principaux buts de leur fondation…" Sa Grandeur a exprimé en quelques mots émus, tous les mérites des Pères de la Compagnie de Jésus: ils ont toujours servi l'Église et la patrie, par l'exemple, par la prédication et par l'éducation de la jeunesse. Leurs succès brillants ont dû leur susciter des ennemis. Ils ont toujours été persécutés, et à cette heure où l'Église l'est si violemment, les Jésuites, qui sont au premier rang parmi ses défenseurs, devaient être aussi les premières victimes de la persécution impie et révolutionnaire. « On les chasse ailleurs, nous sommes heureux de les recevoir, a dit Sa Grandeur en terminant, ils feront de vos fils de bons citoyens pour la patrie et des chrétiens pour le Ciel. Demandons à Dieu que cette maison s'agrandisse, que ses murs se dilatent, afin qu'elle puisse recevoir en grand nombre les jeunes gens qui viendront y chercher la vérité et l'amour de la vertu." — Le soir à 4 h. ½, la foule se pressait de nouveau dans la petite mais gracieuse chapelle des Révérends Pères. — Mgr l'Archevêque a donné la bénédiction du T. S. Sacrement, et le salut a été chanté en musique par les mêmes artistes qui s'étaient déjà fait entendre à la Messe du matin. — M. l'abbé Dénéchau, chanoine, vicaire général, a prononcé un discours où il a démontré avec éloquence comment Jésus-Christ a été intimement le principe et la base des vertus de St. Ignace, de l'Institut de la Compagnie et de cette fondation nouvelle. — L'externat de Tours comptait à son début 70 élèves.

Chine. — *Mission du Kiang-Nan.* — *Aperçu des œuvres et résultats de la Mission pendant l'année 1872.*

(Extrait d'une lettre du R. P. Zottoli)… Voici un petit aperçu de toutes nos œuvres et ministères. Vous y verrez sans doute que notre mission est vraiment bénie de Dieu, surtout depuis que notre vénéré pasteur la consacra l'année dernière au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur. C'est en effet à ce Cœur adorable que nous devons le mouvement extraordinaire qui se produit parmi les païens de la partie Ouest de cette mission. Aussi les catéchumènes de cette année sont 5,481, c'est-à-dire 3,235 de plus que l'année dernière. Les adultes baptisés 1,283 ce qui fait une augmentation de 368. Les chrétientés 503 dont 7 nouvellement établies. Les chrétiens 81,845; — 989 de plus que l'année précédente. Les enfants des païens baptisés 12,082; et parmi eux 5,903 élevés aux frais de la Mission. Dans les écoles il y a 2,500 enfants chrétiens et 1420 païens; 1584 filles chrétiennes, 35 païennes. Confessions annuelles pour le précepte pascal 55,434; Confessions de dévotion 168,821. — *Œuvres de la Mission.* — Un grand séminaire et deux petits séminaires. 48 élèves. Neuf pensionnats de garçons: 192 élèves. Un collège à Zi-Ka-Wei: 64 élèves. Huit pensionnats de filles 188 élèves. Un grand orphelinat de garçons et deux de filles où ont été recueillis 291 orphelins et 1,319 orphelines; 16 petits orphelinats pour 745 orphelins. Association de la Présentation composée de 24 vierges chrétiennes. Auxiliatrices des âmes du Purgatoire: 13 Européennes, 14 novices Chinoises. — Carmélites: 7 Européennes, 9 postulantes Chinoises. — Un hospice de vieillards: 29 vieux et 29 vieilles. L'hôpital européen est entre les mains de 10 Sœurs de la Charité. — Un pensionnat de demoiselles européennes commencé à Chang-hai, sous la direction des Mères Auxiliatrices, compte déjà 18 pensionnaires ou élèves. — *Personnel de la Mission.* — Un Vicaire Apostolique; 49 prêtres européens, 25 prêtres indigènes dont 9 Jésuites.

9 Scolastiques européens, 6 Scolastiques chinois. 7 Frères-coadjuteurs européens et 7 chinois. —— Cette année on installe à Zi-Ka-Wei un Comité scientifique : observatoire météorologique; musée d'histoire naturelle; brochures scientifiques et polémiques; études d'histoire et de géographie.

Résumé d'un rapport du P. Bies à Monseigneur, sur Ning-Kouo-fou. (25 Juin 1872).

Il y a quelques mois, notre position ici était belle, magnifique même; aujourd'hui elle dépasse toutes nos espérances. Ce qui nous manque, ce ne sont plus les catéchumènes, ce sont des ouvriers pour cultiver, des piastres pour de nouveaux Kong-sou. Partout on nous appelle, partout on nous offre des maisons pour faire des églises. Dix Pères auraient de quoi s'occuper dans ces régions, et quelques milliers de piastres ne seraient pas trop pour achever et réparer les maisons servant de Kong-sou. Si je ne me trompe, Monseigneur, sans grande peine nous pourrions avoir 40 à 50 Kong-sou, suffisamment espacés, et comptant chacun un ou plusieurs milliers de catéchumènes. Le moment de nous implanter est favorable, et plus tard serait peut-être trop tard. —— Ces pays sont très-riches; si des familles influentes viennent s'établir, ou si les Pen-si-jen (les natifs du pays) se relèvent, ce qui ne peut manquer, ils seront ici comme de petits princes, et ne nous permettront pas de pénétrer dans leurs dépendances : le peuple aura peur et n'osera se faire chrétien. Si au contraire nous nous établissons solidement en bon nombre d'endroits, il viendra à nous facilement; et une fois établis, nous pourrons sans trop de peine continuer nos œuvres. Le Bon Dieu semble vouloir conduire, "suaviter mais fortiter" ce peuple simple, à la connaissance du vrai bonheur qui se trouve dans notre Ste religion. —— Voici maintenant quelques détails. —— Le 13 mai je partais pour Tsong-Wang-tsen, dans le Ning-Kouo-hien, à 40 lis d'ici : nous dînons à Siao-hou-tsen, où une foule de monde vient nous saluer, et plusieurs chefs de famille veulent se convertir. Le lendemain à Tsong-Wang-tsen, je baptise 5 enfants; après plusieurs visites et de nouveaux catéchumènes qui se présentent, j'envoie deux de mes gens dans le Kouang-tée-tcheou, et je reviens à Lin-tsen, non sans avoir baptisé 4 enfants à Siao-in-tsen. —— Le jour de la Pentecôte 19 mai, fête magnifique, foule de monde arrivé de 30 à 40 lis; 80 communions; après la Messe 14 baptêmes d'adultes et 3 enfants, le soir 9 adultes et 9 enfants. 21 chefs de famille de Siao-Wang-tsen, désirent se faire chrétiens; il en vient d'autres encore de Sen-Kia-pou et autres lieux. —— Après une courte apparition à Ning-Kouo-hien, je pars le 23 pour Kouang-tée-tchéou. A To-lieou-tsen, le maître d'école en grande tenue avec tous ses élèves, vient me saluer : le village presque entier veut être chrétien : Nous dînons à Pao-mei-tsen : Le village de Siao-hou-tsen veut être catéchumène : Coucher à Ine-Wang-Kiai où on nous offre une maison splendide pour futur Kong-sou. Je reviens par Ta-tchang-tien, et Hia-Kao. —— Le Dimanche 26, beaucoup de chefs de familles viennent me saluer, tous bien disposés à embrasser la foi. —— Le 3 juin, 70 chefs de famille arrivent de Kien-ping-hien dans les mêmes dispositions. Je me prépare à retourner avec eux : à Lien-son-men, réception splendide : un pen-si-jen m'offre sa maison avec 100 arpents de terre pour 3000 francs. Visites nombreuses; on est bien disposé pour embrasser la religion chrétienne... Le 7 je suis de retour à Hin-tsen. Le même jour nous apprenons que dans la famille où j'ai logé, après mon départ, des satellites sont venus, ont fait grand tapage, renversé les tables, déchiré les images et proféré des menaces, aidés et soutenus par 6 pen-si-jen (natifs du pays). Nous envoyons demander réparation au Tché-hien de Kien-ping; les deux satellites coupables viennent demander pardon. Mais cela ne suffit pas. Et encore les 6 pen-si-jen ne viennent pas au jour fixé. Je pars le 26 sur l'ordre du P. Ravary pour voir le mandarin. Après deux jours de marche nous arrivons en face de la ville; une grande rivière nous en sépare, mais n'empêche pas des centaines de spectateurs de nous crier de dessus les murailles : "Iang-Kouei-tse." Les barques de passage sont à l'autre rive; défense leur a été faite de nous faire traverser la rivière. Alors nous détachons une petite barque et nous nous disposons à tenter le passage. Aussitôt tout le monde s'empresse, et en un clin d'œil nous sommes aux portes de la ville. —— Le peuple s'empresse autour de nous, mais on donne l'ordre de nous conduire à une pagode qui sert de Kong-Kouan. Le mandarin m'y suit, et là, après avoir endossé le costume de cérémonie, je me rends à une petite

salle dédiée à Kouang-in. Le mandarin, accompagné d'un flot de peuple arrive, et nous commençons à traiter de nos affaires. Il refuse d'ordonner aux 6 pen-si-jen de venir nous faire des excuses; puis il parle,... il parle avec une volubilité qui me laisse à peine le temps de placer un mot. J'insiste toutefois. Il s'anime, et tout-à-coup s'écrie: "il fait chaud ici, écartez-moi ce peuple". Et les satellites de frapper; mais le peuple répond et une mêlée s'engage. Le mandarin se jette dans la foule criant: "pou-iao-ta, pou-iao-ta" (ne frappez pas). La tranquillité rétablie, il excuse ce peuple qui n'a jamais vu d'Européen; puis il recommence à parler et refuse la satisfaction demandée. — Je passe au second point: — Le bruit court, dis-je, que le mandarin a dit au peuple: Je ne permets pas que vous embrassiez la Religion; si vous l'embrassez, je vous chasserai du pays". Est-ce vrai ou faux?" Ce sont des rumeurs, répond-il, il ne faut pas y croire" — "C'est très-bien, mais pour cela il faudrait que le mandarin publie un Kao-che permettant au peuple d'embrasser librement la Religion". Il réfléchit un instant, et se décide à le faire. Pendant qu'il le compose il nous envoie un dîner, après lequel, il nous le présente. Il est écrit dans un sens malveillant, et je le refuse. Je lui en présente un qu'il refuse à son tour; et ne pouvant nous entendre davantage, je lève la séance et je reviens à Sin-tsen. — Ce mandarin nous est très-hostile ainsi qu'on peut le voir par tout ce qu'il a fait depuis la visite du P. Bies: car quelques jours après, ayant fait couper la tête à 4 malfaiteurs, il en fit porter une, plantée sur une pique, devant la nouvelle chapelle achetée par le P. Bies, et les 3 autres dans trois villages de catéchumènes, comme pour leur dire, que s'ils embrassaient la Religion, il leur ferait couper la tête. — Plus récemment encore il donna l'ordre à tous les catéchumènes de signer une pièce par laquelle ils s'engageaient à ne pas se faire chrétiens, sinon ils seraient chassés et expulsés du pays.

Amérique Méridionale. — Chili. — Santiago.

— Lettre du R.P. Charles Degener au R.P. Hasslacher (11 Septembre 1872) — (Traduit de l'Allemand). — Vous me parlez des PP. Potgeisser et Becker. Voici ce que j'apprends de leurs travaux dans l'Amérique-Septle. Le P. Potgeisser y fait merveilles. Il y a foule à ses sermons; l'affluence pourtant ne fut jamais plus grande que lorsqu'il traita la question de l'Infaillibilité pontificale. Ces discours là, comme plusieurs autres du même Père, furent reproduits par les feuilles publiques et accueillis avec enthousiasme. Le P. Becker, de son côté, déploie le même zèle à Bufalo où il a su se faire aimer de tous. Va s'ouvrir, dit-on, dans le courant de Septembre, un nouveau collège fondé par lui cette année, le 12 Mai, sous les auspices et le vocable du Bx Canisius. — Ici nous avons, depuis le 5 Août, le bonheur de posséder dans notre collège, Mgr Jean-Baptiste Miége, de la Compagnie de Jésus, Evêque du Cansas, dans les Etats-Unis, recueillant en ce moment des aumônes pour son diocèse. A la nouvelle de la mort du P. Roh, Mgr, atterré d'abord, s'écria soudain: "C'est une perte irréparable." Comme Sa Grandeur compte rester près de nous 2 mois et plus, nous pressons la construction de notre église St Ignace, espérant que ce monument, sans pareil dans la ville, pourra être consacré avant le départ de notre hôte. — Un mot maintenant sur l'un des miracles accomplis ici par l'eau de N.D. de Lourdes. La Sœur Marguerite Viala, religieuse Carmélite, appartenant à une des premières familles de la ville, tomba gravement malade, et dût recevoir les derniers Sacrements. La mort paraissait imminente; la communauté s'était rassemblée dans sa chambre pour assister à ses derniers moments; et les médecins se déclaraient désormais impuissants. Une dernière ressource restait à la malade; on lui donne quelques gouttes de l'eau de Lourdes; à peine a-t-elle bu qu'elle se tourne vers la Supérieure et s'écrie: "Ma bonne Mère, je suis guérie"! De fait elle se lève aussitôt, quitte le lit de douleur où elle gémissait depuis tant de mois, et bénit avec transport Notre-Seigneur

et sa Ste Mère. L'autorité archi-diocésaine soumit le fait à un rigoureux examen : le miracle est constaté. —— Marie s'est aussi montrée très miséricordieuse à l'égard d'un jeune anglais, hérétique, mais qui, sur le conseil du Père Léon, venait de se recommander dans notre chapelle, à la Vierge Immaculée. Son œil gauche semblait perdu pour toujours : Marie le lui rendit durant son sommeil. Or 3 médecins avaient refusé d'entreprendre cette cure difficile et plus que périlleuse : Il s'agissait d'extraire une parcelle de fer qui de l'enclume avait jailli jusque dans la prunelle de l'ouvrier. L'opération devait amener un flux d'humeurs qui eût desséché l'œil du malade. Marie fit mieux et plus vite. Avant la fin de la semaine, (c'était la première semaine de Juillet,) le jeune néophyte, instruit par le P. Léon, recevait le Baptême.

Au Chili, où la religion catholique est pourtant la religion de l'Etat, des députés ont proposé à la chambre des lois affreuses sur le mariage, les biens ecclésiastiques et les cimetières. Espérons que l'attente des méchants sera vaine. Le fléau qui nous décimait depuis le mois de mars, la petite vérole, paraît enfin décidé à nous faire grâce : C'est par milliers que l'on compte ses victimes. La guerre aussi nous menace. Mais par dessus tout, les progrès des sociétés secrètes nous préparent bien des malheurs. Chaque jour on soulève contre nous les haines de la classe pauvre : livres, journaux et discours, tout est mis en œuvre pour rendre odieux les Jésuites : il faudra bien finir par les chasser. Seuls les ouvriers sont fidèles et dévoués à la Compagnie. —— Au commencement de l'année, un incendi fut allumé au moyen du pétrole dans l'église des Capucins, au bourg de St. Pierre ; et voyez l'infernale machination ! les portes et les fenêtres du couvent avaient été si bien fermées et barricadées, que si un prêtre n'avait d'un suprême effort, enfoncé l'une des portes, tous les religieux auraient péri dans les flammes. C'était de fait le but des scélérats : aussi avaient-ils choisi le temps de la nuit, comptant sur le sommeil des habitants. A quelques jours de là une église paroissiale avait été de la même façon réduite en cendres. Nous avons donc tout à craindre ; mais nous avons aussi tout à espérer de Celui qui nous protége.

Varia. —— Laval. —— Nous transcrivons ici à la gloire de N. D. de Lourdes la lettre suivante adressée à un de nos Pères par une pauvre femme de Laval. —— Mon R. Père, —— Depuis plus de 20 ans je souffrais d'une maladie de cœur ; mais si douloureuse que c'était une agonie de tous les instants. Je restais parfois 8 jours haletante et suffoquée jusqu'à ce qu'on m'eut tiré du sang. Je ne pouvais supporter le lit et j'avais rarement une heure de sommeil. Joignez à cela des peines d'esprit de toutes natures, telles que la persuasion que j'étais damnée, des tentations de désespoir, des scrupules, et mille autres tribulations. Enfin, je puis bien le dire, je languissais dans la douleur. Les larmes que je versais par torrents m'affaiblissaient tellement que j'éprouvais de fréquents évanouissements. Le 23 Septembre il y eut un redoublement dans mes souffrances. Le samedi 28, je voulus aller à la Messe, mais j'eus une défaillance et il fallut m'emporter de l'église ; j'en eus encore deux autres ce jour là. Le dimanche 29, je souffrais tellement que la mort me parut s'approcher. Une dame étant venue me voir, me dit que sa belle sœur lui avait apporté de Lourdes de l'eau miraculeuse. « En voulez-vous, me dit-elle ? » Je n'avais jamais songé à demander ma guérison, trop contente d'accomplir en souffrant la Volonté du Bon Dieu ; mais il se passa alors en moi quelque chose de tout à fait extraordinaire et qu'il m'est impossible d'exprimer. Je me mets aussitôt à genoux, le visage couvert de larmes et le cœur toujours brisé par mes peines ordinaires. Un sentiment toutefois dominait en moi tous les autres : c'était la confiance envers la Ste Vierge. Je demandé qu'on veuille bien me donner de la Sainte Eau, mais par respect, dans une cuillère d'argent. Je la reçus non comme un remède pour mon corps, mais comme une cuillérée de grâce pour mon âme. Or voilà qu'au même moment je me relève de dessus mes genoux, leste comme à 15 ans. Depuis lors, plus de souffrance, plus de douleurs, ni au corps, ni à l'âme. Oh ! combien grande est la paix que je goûte maintenant. J'ai été 8 jours surtout sans pouvoir me séparer de ma Sainte Mère ; mon cœur en était si rempli que le sommeil même ne troublait pas nos entretiens. Ce jour là donc, toutes mes souffrances disparurent, et aujourd'hui je me porte à merveille, jouissant d'une santé et d'une paix comme je n'en ai jamais

en de semblable. Et si j'ai dit autrefois que personne ne pouvait consoler celui que Dieu prend soin d'affliger, je m'écrie aujourd'hui : « Qui peut affliger celui que Dieu console ». Cela durera-t-il ? Vous le savez, ô mon Dieu : que votre Volonté soit faite ! tout ce que vous voudrez, comme vous voudrez, tant que vous voudrez ! J'adore et je me soumets !

Nouvelle-Orléans. (Etats-Unis). — On lit dans la Correspondance de Genève du 18 Octobre.

Les Allemands catholiques de la Nouvelle-Orléans ont voulu organiser une manifestation solennelle contre l'expulsion des Jésuites en Allemagne ; 6,000 catholiques ont pris part au cortège qui a parcouru les principales rues de la ville. Après cela, le meeting s'est réuni dans une vaste salle où plusieurs discours ont flétri la conduite du gouvernement prussien. — Les conclusions les plus énergiques et les plus explicites ont été adoptées à l'unanimité, condamnant la persécution dont les catholiques sont l'objet en Allemagne, comme indigne d'un gouvernement civilisé ; et flétrissant les mesures prises contre les Jésuites, comme arbitraires, injustes et iniques. La réunion a repoussé les calomnies proférées contre cette Congrégation religieuse, et déclare indigne du XIXe siècle une loi qui condamne des hommes inoffensifs et sans défense, sans preuves, sans jugement préalable, et sans leur permettre de se défendre, une loi enfin qui jette un défi à la volonté clairement exprimée de 14 millions de catholiques allemands, et malgré des protestations réunissant 400,000 signatures. — En conséquence, les catholiques allemands de la Nouvelle-Orléans ont déclaré protester solennellement contre la ligne de conduite du prince de Bismark, dont les ordres sont exécutés par une chambre servile ; et des félicitations ont été votées aux évêques persécutés, aux Jésuites et aux défenseurs de l'Eglise dans le parlement, comme ayant bien mérité de la patrie. — Les acclamations les plus enthousiastes ont accueilli ces déclarations, et, à la fin de la séance, une députation a apporté à la réunion l'adhésion entière et formelle de tous les catholiques de la Nouvelle-Orléans, sans distinctions de nationalités.

Californie. — .... *Protestation contre la persécution prussienne.*

Les prêtres du diocèse de San-Francisco en Amérique ont rédigé une magnifique protestation contre l'expulsion des Jésuites d'Allemagne, décrétée par M. de Bismark : En voici un extrait :

Révérends Pères, bien aimés frères en Notre-Seigneur.

Au moment de la clôture de nos Exercices nous jugeons convenable de vous adresser du fond de ces contrées lointaines une parole de compassion et de sympathie, non seulement parceque nous sommes unis aux populations allemandes qui habitent ces vastes et riches contrées ; mais aussi parce que, le lien de la charité qui unit entre eux tous les catholiques de l'univers, nous associe à toutes vos espérances.

Il est vraiment honteux pour des hommes du pouvoir et de la force, de descendre jusqu'à persécuter ceux qui ne s'associent que pour la prière et la pratique de la perfection chrétienne inspirée par l'Evangile pendant que les associations purement séculières, comme sont les sociétés pour le transfert, le commerce l'industrie et les arts sont encouragées et protégées ; pendant que l'on invente des engins pour détruire les hommes en masse ; et que l'on couvre d'une gracieuse protection les associations qui se sont proposé pour but la ruine du Christianisme et de tout ordre social.

Statistique de quelques collèges de France et de Champagne. — Immaculée Conception (Vaugirard) : 695 élèves. — St François-Xavier (Vannes) : 580 élèves. — La Providence (Amiens) : 627 élèves.

Rome. — Le R. P. Boero a eu l'extrême obligeance de nous donner par la lettre suivante, l'état exact des Causes des Bienheureux et Vénérables de la Compagnie. Nous transcrivons ici le texte latin de la lettre avec la traduction en regard.

De statu Causarum Servorum Dei Soc. Jesu.

1.) Proxime ad Canonizationem sunt Causae BB. Petri Claver, Joannis Berchmans, et Alfonsi Rodriguez. Jam confecti sunt Processus Apostolici super novis miraculis in Belgio, in Hispania et in America septemtrionali. Ideoque statim ac probata fuerint eorumdem miracula, procedi poterit ad Canonizationem.

2.) Ad Beatificationem prae ceteris proximior est Causa V. Rodulphi Aquavivae et aliorum 4 MM. — Deest enim una tantum Congregatio, qua declaretur, procedi posse ad Beatificationem cum iis signis, seu miraculis, quae proposita sunt.

3.) Post hanc venit immediate Causa V. Bernardini Realini. — Desunt tantum duae Congregationes pro approbatione miraculorum.

4.) Circa virtutes in gradu heroico pendet Causa V. Antonii Baldinucci. Deest ultima Congregatio, proxime habenda, super iisdem virtutibus.

5.) Pariter una tantum Congregatio desideratur ad absolvendum ac dirimendum dubium de virtutibus in Causa V. Roberti Bellarmini Card. et Episc. — (De Doctoris titulo agi non potest, nisi post eius Canonizationem.)

6.) Agitantur praeterea in S. R. C. Causae sequentes: VV. MM. Cassoviensium, Marci Crisini Canonici Strigoniensis, et PP. Melchioris Grodzecii, et P. Pongratz S. J. — Agendum est in tribus Congregationibus de martyrio et de signis

V. P. Juliani Maunoir. — Agendum est de Introductione Causae.

V. P. Emanuelis Padial. — Agendum est de virtutibus in gradu heroico.

7.) Die 16. mensis Octobris, hora 10. matutina, coram Illmo Archiep. Parisiensi inchoatus est Processus super Martyrio 5 Patrum S. J. ab impiis in odium Religionis necatorum.

Atque hae sunt Causae, quae in praesenti aguntur. Ceterae suspensae remanent vel ob defectum miraculorum, vel propter pecuniae inopiam

Jos. Boero S. J. Postulator.

Etat des Causes des Serviteurs de Dieu de la Compagnie de Jésus.

1.) Sont très-voisines de la Canonisation les Causes des BB. Pères Pierre Claver, Jean Berchmans, et Alphonse Rodriguez. Déjà les Procès Apostoliques sont dressés sur les nouveaux miracles opérés en Belgique, en Espagne et dans l'Amérique Sept.le. Aussitôt donc que ces miracles auront été approuvés, on pourra procéder à la canonisation.

2.) Pour la Béatification, la plus avancée de toutes les Causes est celle du Vénérable Rodolphe Aquaviva et de ses 4 compagnons Martyrs. Il ne faut plus en effet qu'une seule Congrégation pour déclarer que, sur les miracles proposés, on peut procéder à la Béatification.

3.) Vient immédiatement après la Cause du V. Bernardin Realino. — Il faut encore deux Congrégations pour l'approbation des miracles.

4.) La Cause du V. Antoine Baldinucci attend le decret touchant l'héroïcité des vertus. La dernière Congrégation à ce sujet se tiendra prochainement.

5.) Il ne manque plus également qu'une seule Congrégation pour terminer et décider la question de l'héroïcité des vertus dans la Cause du V. Robert Bellarmin, Cardinal et Evêque. (On ne pourra s'occuper du titre de Docteur qu'après sa canonisation.

6.) En outre la Sacrée Congrégation des Rites est saisie de la Cause des VV. Martyrs de Cassovie (Hongrie 1619): Marc Crisin, chanoine de Strigonie et les PP. Melchior Grodecz et Pongratz de la Compagnie de Jésus. On traitera dans trois Congrégations du martyre et des miracles.

Pour le V. P. Julien Maunoir, sa Cause est encore à introduire.

Pour le V. P. Emmanuel Padial, il s'agit d'examiner la question d'héroïcité dans les vertus.

7.) Le 16 Octobre dernier, à 10 heures du matin, en présence de Mgr l'Archevêque de Paris, s'est ouvert le Procès sur le Martyre de 5 Pères de la Cie de Jésus, mis à mort par des impies en haine de la Religion.

Telles sont les Causes dont on s'occupe actuellement. Les autres restent interrompues, soit parceque les miracles manquent, soit parceque l'argent fait défaut.

Jos. Boero S. J. Postulateur.

Sommaire du N.° III. Novembre 1872.

Adresse de la Rédaction : Monsieur J. de Causans — Maison Saint Michel — Laval — (Mayenne)



Lettres des Scolastiques de Laval

Les Scolastiques de Laval aux PP. & FF. de.....

Nos R.R. P.P. & nos TT. CC. FF.

MARS 1873.



Europe. — France. — Notice sur le Bienheureux Pierre Lefebvre, son culte et sa béatification, par le R. P. Vanderspeeten. (*) (Extraits des Précis Historiques)

..... Né en 1506, entre nos plus âpres montagnes, comme s'exprime saint François de Salles, c'est-à-dire au petit hameau de Villaret, paroisse du Grand-Bornand, au diocèse de Genève; il quitta, jeune encore, la houlette du berger pour les exercices de l'école, fit à 12 ans vœu de chasteté perpétuelle, alla plus tard se faire inscrire sur les matricules de l'Université de Paris, où il eut le bonheur de voir Ignace, d'entrer en relations intimes avec lui, de le comprendre, de l'aimer et bientôt de le suivre, vaillant soldat, à la conquête des âmes. De France, il passa en Italie avec ses compagnons, reçut comme eux les encouragements du Souverain Pontife, fut choisi par lui avec Lainez, un de ses frères en religion, pour occuper une chaire de théologie à Rome, au collège de la Sapience, et, bientôt après, envoyé à Plaisance avec le légat Ennio Philonardi, où il changea en peu de temps la face de la ville et, par elle, de tout le Plaisantin. — En 1540, donné pour compagnon par Paul III au docteur Pierre Ortiz, envoyé extraordinaire de Charles-Quint à la cour de Rome, il le suit en Allemagne aux diètes de Worms, de Spire et de Ratisbonne, acquiert, grâce à l'irrésistible ascendant de sa vertu, une influence immense sur les princes et les Evêques du Saint-Empire et contribue plus que nul autre à arrêter le protestantisme envahissant dans sa course furibonde. — De l'Allemagne où il reviendra, il passe en Espagne, toujours en compagnie d'Ortiz. Arrêté à son passage en France et jeté en prison avec la petite caravane dont il fait partie, il convertit ses geôliers et ses juges, et reçoit de leur part les plus douces consolations et les plus grands honneurs en compensation des désagréments

(*) Le R. P. Vanderspeeten produit des documents incontestables pour prouver que le véritable nom du Bienheureux est Favre et non pas Lefebvre. Mais ce dernier nom (qui s'écrit d'ailleurs de 5 ou 6 manières) a tellement prévalu en France, que nous n'osons pas nous éloigner en cela de l'usage universellement établi.

qu'ils lui ont causés avant de le connaître. Madrid, Saragosse, Medina-Cœli, Alcala, entre vingt autres villes, entendent sa parole onctueuse, et lorsque, après un court séjour sur les bords de l'Ebre, il reprend en pèlerin le chemin de l'Allemagne, il est accompagné sur sa route par les deux chapelains des princesses Marie et Jeanne, filles de l'empereur, qui sont devenus ses novices et ses frères. — De retour au foyer de l'hérésie, il se dépense sans réserve à Spire et à Mayence, où il attache à sa personne et associe à ses travaux le véritable apôtre de l'Allemagne au XVIe siècle, le Bienheureux Canisius. A Cologne, il fait cesser, au moins pour un temps, les velléités hétérodoxes du malheureux archevêque Herman de Wied, qui n'eut probablement jamais apostasié si le fils d'Ignace n'eut dû abandonner le pays du Rhin pour les rives du Portugal. — En passant par Louvain, où la maladie l'arrête 3 mois, il s'entoure au sein de l'Université des plus honorables sympathies, gagne à son œuvre un vénérable ecclésiastique, nommé Corneille Vishaven, et à sa suite un grand nombre d'esprits distingués et de généreux dévouements, jetant ainsi, par l'efficacité de sa parole, les premiers fondements de ce célèbre collège où enseignèrent tour à tour les a Lapide, les Lessius et les Bellarmin. — Sur ces entrefaites, il est rappelé en Allemagne par un ordre exprès du Pape qui tremble pour le sort de l'église de Cologne. Il accourt, voit l'archevêque Herman, de nouveau chancelant dans la foi, lui parle de DIEU et de son âme, lui rend quelque vigueur et repart pour le Portugal, tout en laissant à Cologne une douzaine de ses frères, premier noyau de la future province du Bas-Rhin. — Il court s'embarquer à Veere, en Hollande, arrive à Lisbonne, y tombe malade, et à peine guéri, prêche, éclaire, convertit tant à Evora qu'à Coïmbre, amène à la Compagnie plus de 40 nouveaux enfants, passe en Castille avec le Père Araoz, fait l'admiration de Salamanque, est accueilli avec les plus grands égards à la Cour de Valladolid par l'infant Philippe et sa femme Marie, commence par la cour elle-même la réforme des mœurs et fait descendre l'esprit vraiment chrétien jusque dans les couches les plus basses de la société castillane. Bientôt Valladolid ne suffit plus à l'ardeur toujours brûlante de son zèle, et s'il y revient après une courte et fructueuse excursion à Madrid et à Tolède, ce n'est que pour y établir une maison de la Compagnie et recevoir dans son sein de nouveaux et brillants auxiliaires. — Un nouveau pays allait devenir le théâtre de son infatigable activité. Deux de ses frères, Laynez et Salmeron, avaient été désignés par le Pape pour être ses théologiens au concile de Trente. Lefebvre dont nous venons .... d'esquisser la brillante carrière, fut appelé d'Espagne pour aller les rejoindre en la même qualité. Son départ plongea dans le deuil et les Pères qu'il soutenait de ses avis et les seigneurs de la cour dont il était le confesseur, le conseiller et le père. Au reste, son voyage même ne fut pas infécond. A Gandie, il posa la première pierre d'un grand collège, fondé par le duc de Borgia qui ne devait plus guère tarder à revêtir lui-même et la robe et l'esprit des enfants de la Compagnie. — Ce fut à peu près le dernier effort de son zèle. En quittant Valladolid il était dévoré de la fièvre tierce qui le retint quelques jours à Barcelone sans l'empêcher de se livrer aux rudes labeurs de la chaire et du confessionnal. — Informé de l'état d'épuisement où se trouvait l'aîné et peut-être le plus aimé de ses fils, Ignace redoute pour lui le climat de Rome, surtout au milieu des chaleurs de la canicule. Il renoncera à le voir pour ne point exposer des jours qui lui sont si chers. Mais les Pères qui forment son conseil ne partagent point ses craintes. Ignace se rend, Lefebvre obéit et le Ciel se hâte de récompenser la vertu de son serviteur. La fièvre devient de plus en plus dévorante et ne laisse plus, après peu de jours, entre les mains des Jésuites de Rome que la dépouille d'un saint. C'était le 1er Août 1546. Lefebvre n'avait vécu que 12 ans dans la Compagnie; il expirait dans la force de l'âge, comptant à peine 40 ans, et déjà l'Europe entière avait tressailli aux accents de sa voix en attendant qu'elle pût se prosterner un jour au pied de ses autels.

Déjà de son vivant le Bienheureux Lefebvre avait été l'objet d'une estime, disons mieux, d'une vénération qu'on ne voue d'ordinaire qu'aux saints. Partout où il passa, en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Portugal et en Allemagne, les princes, les Evêques, les Docteurs, comme

les simples particuliers avec lesquels il eut à traiter, conservèrent de ses vertus un affectueux souvenir, que son heureuse fin a transformé sans effort en une sorte de culte. — Parmi ses frères même – j'entends les premiers compagnons d'Ignace – tous hommes de jugement sûr et de grande perfection, Lefebvre jouissait de la plus haute considération. Quand il fut question, à l'origine de la Compagnie de Jésus, de choisir un Supérieur général de l'ordre naissant, toutes les voix à la vérité se réunirent sur Ignace, que les circonstances désignaient elles-mêmes pour père de la nouvelle famille; mais ce qui témoigne de l'éminente opinion que les Pères avaient de leur aîné, c'est que les trois seuls suffrages qui prévissent le cas où saint Ignace ne pourrait pas accepter la charge, désignaient subsidiairement le P. Lefebvre pour Général de la Compagnie; et parmi ces trois votes se trouvait celui de François-Xavier, juge si compétent en matière de sainteté. Il commence par affirmer « que Don Ignace, depuis longtemps le véritable Père de la Compagnie de Jésus, doit, à son avis, en être le premier Supérieur. Après son décès, continue-t-il, parlant selon le sentiment de son âme, comme si j'étais à l'heure de ma mort, je dis qu'il faut élire le Père Maître Pierre Lefebvre, et sur ce point je prends le Ciel à témoin que je ne parle pas autrement que je ne pense ». — Ce témoignage si glorieux pour Lefebvre n'est point isolé. Le Bienheureux Canisius eut à peine entrevu celui qu'il pourra appeler le Père de son âme, qu'il écrivit dans l'intimité à un de ses amis : « Un vent favorable m'a conduit à Mayence; j'ai rencontré, à ma grande utilité, l'homme que je cherchais ou plutôt l'ange du Seigneur. Je n'ai pas rencontré jusqu'ici de théologien que le surpassât en érudition et en profondeur spirituelle, je n'ai trouvé personne qui l'égalât en vertu. Il n'a rien plus à cœur que de travailler avec Jésus-Christ au salut des âmes; pas une parole sur ses lèvres, dans la conversation la plus intime, ni même à table, qui ne respire DIEU et la sanctification des âmes, et tout cela sans causer le moindre ennui à ceux qui l'entendent; tant ces matières d'entretien lui sont familières. » — Gérard Hammond, prieur de la Chartreuse de Cologne, à qui peut-être la lettre de Canisius avait été communiquée, écrivant lui-même à un de ses frères avant d'avoir eu le bonheur de voir et d'entretenir le digne fils de saint Ignace, s'exprime en ces termes sur le compte du Bienheureux : « Un des prêtres du nouvel institut se tient à Mayence auprès du Cardinal. C'est un homme de grande sainteté, il s'appelle Maître Pierre Lefebvre et est théologien de l'école de Paris. A toutes les personnes de bonne volonté qui recourent à lui, il communique certains exercices spirituels qui leur procurent, en peu de jours, une véritable connaissance d'eux-mêmes et de leurs fautes, le don céleste des larmes, une sincère et complète conversion des créatures au Créateur, le progrès dans les vertus et une intime confiance en DIEU unie au plus tendre amour de sa divine Majesté. Oh! que n'ai-je l'occasion de voler à Mayence! C'est un trésor qu'il ne faudrait pas hésiter à aller chercher au fond des Indes. J'espère que le Seigneur me fera la grâce, avant que je meure, de voir de mes yeux cet homme de DIEU, cet ami privilégié de son Cœur. » L'espérance du vertueux prieur ne fut point déçue. Il vit Lefebvre dans sa Chartreuse, il entendit les brûlantes paroles du nouvel apôtre et il trouva que la renommée ne lui en avait pas assez dit. — Entre vingt autres qu'il nous serait facile de citer, ces quelques témoignages peuvent suffire. Ils montrent que Lefebvre, dans l'opinion de ses contemporains, n'était pas un homme simplement pieux, un religieux édifiant, mais qu'il était entouré, à leurs yeux de cette douce auréole qui parait envelopper dès cette vie la personne des saints.

Le Ciel se préparait à ratifier le jugement des hommes. A peine Lefebvre eut-il rendu le dernier soupir, que sa mort fut révélée en Espagne à saint François de Borgia, merveilleusement favorisé de l'esprit d'en-haut. Il connut d'une manière surnaturelle la gloire dont le Seigneur avait récompensé son fidèle serviteur, en lui donnant place au nombre de ses élus. Dans un de ses ravissements, le saint eut le bonheur de voir le Père éblouissant de lumière et de recueillir de sa bouche d'admirables révélations sur l'obéissance que le Sauveur a pratiquée dans le cours de sa vie terrestre, et sur la joie dont le Bienheureux lui-même jouissait au paradis, en récompense de la générosité qui l'avait poussé à subir la mort, plutôt que de manquer à la perfection de l'obéissance. C'est ce que le P. André Oviedo, plus tard patriarche d'Ethiopie et en ce temps là recteur du collège de Gandie,

fit connaître dans une lettre intime à ses frères de Rome. Il ajoutait à ces renseignements consolants que le décès du Bienheureux avait été fêté dans son collége et dans toute la ville avec des transports d'allégresse qui n'eussent pas été plus grands s'il se fut agi de sa canonisation. Bien plus, les Pères de Gandie se rappelant que Lefebvre, sur l'invitation de saint François de Borgia, le fondateur de leur collége, avait posé la première pierre de leur habitation, le choisirent pour patron spécial de leur maison et recueillirent de ce culte d'affection fraternelle un sensible accroissement de piété pour l'avancement de leurs âmes. Aussi, tant qu'Oviedo se trouva à la tête du collége, envoya-t-il chaque année à Rome un cierge de cire blanche avec prière de l'allumer sur le tombeau du serviteur de Dieu. C'était, en attendant l'autorisation d'un culte public, une preuve de sa dévotion personnelle en même temps qu'une prière pour obtenir de nouvelles lumières de Celui qui en est la source toujours vive et toujours inépuisable. —— Ces témoignages de vénération, venus d'au delà des Pyrénées, ne firent sans doute qu'imprimer un nouvel élan au culte plus ou moins autorisé dont le tombeau de Lefebvre pouvait être l'objet à Rome. Les dépouilles du Bienheureux avaient été déposées dans la petite eglise de Notre-Dame della Strada, qui tenait lieu de sanctuaire aux nouveaux religieux. Une trentaine d'années plus tard, la magnifique église du Gésu, construite sur les dessins de Jean Vignole, fut élevée en grande partie sur l'emplacement de l'ancienne église, dont le chœur servit partiellement de sacristie au nouveau sanctuaire, jusqu'à ce que le Cardinal Edouard Farnèse eût bâti l'admirable sacristie actuelle. C'est là dans un enclos de quelques pieds, que se trouve, au milieu d'autres tombeaux, celui du Bienheureux, sans qu'il soit possible d'en assigner la place précise. Nous n'avons pas l'intention de recueillir toutes les indications qui nous restent sur le culte du Bienheureux pendant la dernière moitié du XVIe siècle. Nous nous contentons d'affirmer que ce culte ne fut jamais interrompu. Il dût même y avoir à ce sujet, jusque dans notre pays où Lefebvre avait passé quelques mois, une sorte d'enquête, puisque le P. d'Outreman nous apprend que « Marie Van-Hoven, religieuse de l'ordre des Con... à Bruges, a assuré en présence de plusieurs tesmoings avoir esté delivree iadis à Louvain d'une maladie tresgriesve et dangereuse par le P. Pierre le F... lequel aussi luy descouvrit quelque secret de conscience que personne du monde, hormis Dieu et elle, ne pouvait sçavoir. » —— Mais ce fut surtout dans son pays natal que le Bienheureux fut l'objet d'une vénération spéciale, et déjà nous avons vu que saint François de Salles, en 1607, se trouvait « consolé de consacrer un autel sur la place en laquelle Dieu fit naistre ce bienheureux homme. » —— « Il faict à présent force miracles en Savoie, dit à son tour le P. d'Outreman, en 1623, et surtout au lieu de sa naissance, où il est visité avec tel concours, que l'an 1619 y conta au Noel cent et vingt curés des villages voisins, qui s'y estoient transportés processionnellement à Croix et gonfanons et suivis de leurs paroissiens. Le marquis du Val-Romain-Val-Romay-Francois luy a dédié une belle table de bronze ceste mesme annee et composé luy mesme la vie dudit Pere à dessein de le mettre en lumière. » —— Cette vie n'était probablement pas la même que celle dont il est question dans la lettre de saint François de Salles. Cette dernière, en effet, était « chose, comme s'exprime le Saint, qui était réservée pour encore » à la Compagnie de Jésus. Ni l'une ni l'autre ne paraît avoir vu le jour.

Tous ces indices que nous n'avons fait que mentionner à la hâte suffisent à établir que Pierre Lefebvre a été, dès le moment de sa mort, l'objet d'un culte public dans l'Eglise. C'est ce que la Sacrée-Congrégation des Rites a reconnu dans le document suivant, sanctionné — comme porte le texte lui-même — par Sa Sainteté Pie IX: Confirmation du culte rendu au Serviteur de Dieu Pierre Lefebvre, prêtre profès de la Compagnie de Jésus et premier compagnon de saint Ignace de Loyola, appelé Bienheureux. —— C'est dans l'antique pays des Allobroges, au hameau de Villaret, de l'ancien diocèse de Genève que naquit Pierre Lefebvre, le second des hommes apostoliques qui jetèrent tant d'éclat sur le berceau de l'illustre Compagnie de Jésus

Voué dès son premier âge à la garde des troupeaux dans son village natal, il fut plus tard le premier des compagnons qui s'attachèrent à Ignace de Loyola, à l'Université de Paris, en vue d'embrasser un genre de vie plus parfait; le premier qui, sur un signe du Souverain Pontife Paul III, partit pour l'Allemagne et y défendit de la voix et de la plume, avec une force d'âme invincible, les dogmes inaltérés de la foi catholique et la divine autorité de l'Eglise. Parcourant ensuite la plupart des provinces de Belgique, d'Espagne et de Portugal, il réussit partout à cultiver, avec le plus grand fruit, le champ fertile du Seigneur et à le préserver de la détestable ivraie des erreurs du temps. Enfin, succombant avant l'heure à des travaux qui eussent rempli la plus longue carrière, le 1er août de l'an de grâce 1546, à l'âge de 40 ans accomplis, il s'endormit d'une mort précieuse, à Rome, où, brisé de fatigues et épuisé de force, il s'était rendu par obéissance peu de jours auparavant. Même après sa mort, il laissa des traces si profondes de sainteté, que ses miracles et ses prodiges, comme l'attestent les souvenirs du passé, témoignèrent de l'éclat dont Dieu l'avait entouré, et qu'aussitôt après son décès, la dévotion du peuple, surtout de ses compatriotes, lui décerna un culte ecclésiastique et le combla d'honneurs. Ainsi, peu de temps après son heureux décès, à Villaret, sur l'emplacement même de la maison où Pierre Lefebvre avait ouvert les yeux à la lumière, fut canoniquement érigée une chapelle publique où son culte, attesté dès le principe par des signes évidents, s'est perpétué jusqu'à ces jours sans rien perdre de sa première vigueur. De plus, à ce culte ou toléré ou consenti par les Ordinaires du lieu, venaient se joindre le témoignage et l'autorité des saints personnages François-Xavier, François de Borgia et surtout du saint Evêque de Genève, François de Salles, qui, non content de témoigner par ses actes et ses écrits la haute opinion qu'il s'était faite de la sainteté de Pierre Lefebvre, voulut encourager de tout son pouvoir le culte public qui lui était rendu. —— Au sujet de ces divers points et en présence de documents aptes et importants, sur l'instance du R. P. Joseph Boero, prêtre profès et postulateur général des causes de béatification et de canonisation des serviteurs de Dieu de la susdite Compagnie de Jésus il s'est fait naguère, par le Révérendissime Seigneur l'Evêque d'Annecy, qui tient aujourd'hui sous sa juridiction le hameau de Villaret, une enquête juridique et, à plusieurs titres y rapportés, il a été prononcé une sentence sur le cas d'exception à ce que prescrivent les décrets généraux. C'est pourquoi, tous les documents ayant été transmis à la Sacrée Congrégation des Rites, sur les instances tant du susdit Révérendissime Evêque et du Clergé d'Annecy que du même postulateur et de toute la Compagnie de Jésus, le Cardinal soussigné, préfet de ladite Sacrée Congrégation et rapporteur de cette cause, dans la réunion ordinaire qui s'est tenue aujourd'hui au Vatican, a proposé le doute suivant, à savoir: « *Si la sentence portée par l'Evêque d'Annecy sur le culte rendu audit serviteur de Dieu ou sur le cas d'exception aux décrets d'Urbain VIII de sainte mémoire doit être confirmée dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.* » Or, les Eminentissimes et Révérendissimes Pères qui ont la garde des Rites sacrés, ayant soumis tout ce qui concerne cette cause à un mûr examen, tant chacun en particulier que tous en commun, et ayant tout dûment pesé, après avoir entendu le Révérend M. Laurent Salvati, coadjuteur du promoteur de la sainte Foi, ont jugé devoir répondre: *Que tout pris en considération, il conste du cas d'exception aux décrets d'Urbain VIII de sainte mémoire.* Le trente et unième jour d'août 1872. —— Sur tout cela, un fidèle rapport étant fait plus tard à notre très-saint Seigneur, le Pape Pie IX, par le soussigné, substitut de la secrétairerie de la Congrégation des Rites sacrés, Sa Sainteté a ratifié le rescrit de la Sacrée Congrégation et confirmé le culte public et ecclésiastique rendu au Bx Pierre Lefebvre, confesseur. Le huitième jour de septembre de la même année. —— C. Evêque d'Ostie et Velletri. Card. Patrizi, préfet de la S. C. des R. (Place + du sceau.) — Pour le R. P. M. Dominique Bartolini, secrétaire. — Joseph Ciccolini, substitut.

Pour la pleine intelligence de cette décision de la Sacrée Congrégation des Rites, il nous reste à expliquer le plus brièvement possible en quoi consiste précisément cette confirmation de culte qui fait l'objet de ce document, en d'autres termes, ce que c'est que ce cas d'exception aux décrets d'Urbain VIII que la Sacrée

Congrégation a jugé suffisamment établi. A cet effet, nous transcrivons, en les abrégeant, quelques pages des *Lettres sur la béatification des Serviteurs de Dieu*, qui ne sont elles-mêmes qu'un abrégé du grand ouvrage de Benoit XIV sur la même matière. Nous nous sommes permis d'y faire quelques légères modifications de style qui n'altèrent en rien le fond même de la doctrine. — « Les décrets d'Urbain VIII, dit le R. P. Audierne, auteur de ces Lettres, sont un monument permanent de la sollicitude pastorale et du zèle éclairé de ce grand Pape. De son temps, des abus s'étaient glissés et se glissaient encore tous les jours dans le culte de quelques personnes qui avaient la réputation d'être mortes en odeur de sainteté ou d'avoir terminé leur vie par le martyre, mais que le Saint-Siége n'avait encore ni béatifiées ni canonisées. Frappé de ces abus et voulant apporter les remèdes les plus efficaces, Urbain VIII en conféra avec les cardinaux inquisiteurs généraux du saint Office et défendit par ses décrets du 13 Mars et du 2 Octobre 1625, « d'exposer dans les oratoires ou dans les églises, dans les lieux publics ou même privés, les images avec couronnes ou rayons, des personnes dont la mort était regardée comme sainte et précieuse ou le martyre comme réel ou incontestable, et d'orner leur sépulture de tableaux, de luminaires, ni d'aucun signe qui pût faire supposer un culte religieux, avant que le Saint Siége les eût inscrites au catalogue des Bienheureux et des Saints. » — « Les mêmes décrets défendent encore « l'impression des livres qui contiennent les actions, les miracles, les révélations et les bienfaits reçus de Dieu par l'intercession de personnes non-béatifiées ou non-canonisées, si ces livres n'ont été auparavant examinés et approuvés par l'Ordinaire, qui, dans cet examen, ne doit pas se reposer sur ses seuls lumières, mais y employer en outre celles des théologiens et les conseils de gens également pieux et savants. Il doit ensuite communiquer le tout au Saint-Siége et attendre sa réponse. Que si on imprimait de semblables livres sans les avoir fait examiner et approuver par l'Ordinaire, Sa Sainteté veut et entend qu'on les regarde comme nullement approuvés. » — « Le Pape toutefois, comme il s'en explique lui-même, ne prétend préjudicier en aucune façon par ces décrets au culte de ceux qui en sont en possession de temps immémorial, ou qui reçoivent des honneurs religieux, autorisés ou par le consentement commun de l'Eglise ou par les écrits des Saints Pères, ou tolérés depuis un très-long temps, avec connaissance de cause, par le Saint-Siége ou par les Ordinaires des lieux » — « Voilà l'origine des causes qui se poursuivent par la voie extraordinaire de cas excepté. Pour profiter de cette exception, il faut donc ou que le culte qu'on rend soit établi de temps immémorial, ou qu'il se trouve autorisé soit par le consentement commun de l'Eglise, soit par un indult du Souverain Pontife, soit par une concession de la Sacrée Congrégation, soit par les écrits des Saints Pères, ou du moins qu'il ait été toléré depuis très-longtemps, avec connaissance de cause, par le Saint-Siége ou par les Ordinaires des lieux. » — « Lorsque l'une de ces conditions existe dans une cause qu'on veut poursuivre par voie de cas excepté (presque toutes se rencontrent dans la cause du Bienheureux P. Lefebvre, comme il est facile de s'en convaincre par le décret même que nous venons de traduire) — l'Ordinaire instruit d'abord le procès sur la réputation de sainteté et le bruit des miracles, et il propose à la Sacrée Congrégation la signature de la commission: il instruit ensuite le procès qui regarde le cas excepté et il prononce sa sentence. C'est ce qu'a fait Mgr l'Evêque d'Annecy dans la cause qui nous occupe. La sentence de l'Ordinaire prononcée, on propose à Rome, dans une assemblée ordinaire, le doute si on doit confirmer ou déclarer nulle la sentence portée sur le cas excepté. Si la Sacrée Congrégation confirme la sentence, c'est-à-dire si elle répond qu'il conste suffisamment du cas excepté par les décrets d'Urbain VIII et que cette réponse est confirmée par le Pape, elle est regardée comme un jugement définitif sur le cas excepté et équivaut par conséquent à une véritable béatification. »

H. P. Vanderspeeten, S. J.

Amérique. — Etats-Unis. — *Le libéralisme Américain et les missions indiennes.*

(Extrait des Missions catholiques). — ..... Je crois répondre à vos désirs, M. le Directeur, en vous envoyant, sur nos pauvres Indiens, quelques renseignements qui ne me semblent point dépourvus d'intérêt pour les lecteurs de votre excellent Bulletin. — Il s'agit moins de l'histoire

du passé, que des difficultés présentes et de l'avenir de nos Missions indiennes. —— Tout le monde sait aujourd'hui que, si les Etats-Unis et les possessions britanniques de l'Amérique du Nord n'ont jamais eu, comme le Mexique et l'Amérique du Sud, leurs millions d'indigènes convertis à la foi et initiés peu à peu aux bienfaits de la civilisation chrétienne, il faut l'attribuer, non à un défaut de zèle chez nos Missionnaires, mais aux obstacles sans cesse suscités par l'hérésie ou par la cupidité des Blancs et des gouvernements sans foi. —— Et où en sont les choses à présent? Les difficultés du passé n'ont-elles pas déjà disparu, ou au moins ne sont-elles pas à la veille de disparaître? Le Missionnaire ne pourra-t-il pas bientôt faire, sans entrave, le bien qu'il cherche, au prix de tant de sacrifices, à réaliser, depuis plus de deux siècles, pour le salut de l'Indien, sur ce continent? —— A cela je réponds, — pour ce qui concerne les Etats-Unis, — que notre gouvernement, qui, cela va sans dire, proclame hautement de bouche tous les grands principes de liberté et de civilisation, n'a pas seulement failli à sa mission de protéger nos indigènes contre les projets de mort ou de spoliation, contre la fraude ou l'imposture de leurs ennemis; il est devenu un instrument docile entre les mains de ces derniers.

A l'appui de cette assertion, je citerai d'abord, en partie, une lettre du R. P. de Smet. Le célèbre Missionnaire Jésuite n'a cessé, depuis plus de 30 ans, d'exercer son zèle en faveur de nos Indiens, soit comme Missionnaire résidant au milieu d'eux, soit comme chef de la procure fondée dans la ville de St. Louis pour soutenir les Missions des Montagnes-Rocheuses. Bien des fois nous l'avons vu visiter l'Europe pour y recueillir des aumônes et recruter des ouvriers évangéliques. Souvent aussi le gouvernement américain eut recours à lui pour apaiser la colère des tribus indiennes justement provoquée par les méfaits des Blancs. —— Le R. P. de Smet écrivait donc de Saint-Louis, à la date du 3 mai 1871: ——

Les Têtes-Plates ont été mes premiers enfants spirituels dans les Montagnes. Leur nombre a été beaucoup réduit par la maladie et la guerre depuis mon arrivée parmi eux... Ils continuent à être zélés pour la foi, sont industrieux et possèdent de très-belles fermes. Le gouvernement leur a assigné une réserve sur leur sol natal, accordant en même temps d'immenses territoires aux colonies de Blancs qui se développent rapidement, mais les stipulations du traité de 1855, conclu avec le gouvernement Stephens, et du traité de 1869, conclu avec le général Sully, par lesquels ces Indiens cédaient leur pays, n'ont pas encore été remplies par le gouvernement. Il est maintenant question de transporter nos Têtes-Plates, par force, de leur réserve actuelle, dans quelque région reculée et non encore convoitée des Blancs. Ce sera là un rude coup porté à ces pauvres Indiens, dont les dispositions ne sont nullement hostiles. Je les ai souvent entendus se glorifier de ce que, « depuis le commencement de ce siècle, qu'ils sont en rapport avec les Blancs, ils n'ont jamais versé une goutte de leur sang et ne leur ont jamais volé le moindre objet. —— Parlant ensuite des Pieds-Noirs, dont les 6 tribus comptent plus de 8,000 âmes, le R. Père ajoute: « J'ai commencé cette Mission il y a 32 ans; et elle n'a pas été interrompue depuis lors... L'agent catholique (du gouvernement) a été dernièrement déplacé, lorsqu'il se préparait à bâtir une école et une église. Il a été remplacé par un homme d'une vie scandaleuse et d'une mauvaise réputation, amer ennemi de l'Eglise catholique. Je fais ces observations pour faire comprendre les difficultés qu'éprouvent fréquemment les Missionnaires à ramener les infidèles au vrai bercail de Jésus-Christ.» —— Le même Père passe ensuite à la mission des Cœurs d'Alène, dont il parle en ces termes: « Ces Indiens sont remarquables par leur vie exemplaire et leur zèle: les Missionnaires les tiennent pour les meilleurs de tous les sauvages des Montagnes-Rocheuses. Ils sont industrieux et cultivent le sol, mais ils manquent d'instruments agricoles. Ils n'ont jamais reçu aucun secours du gouvernement. Si les Missionnaires disposaient de quelques ressources, ils auraient bientôt des écoles florissantes; les Indiens ne cessent d'exprimer le désir ardent qu'ils ont de voir leurs enfants instruits. Le P. Cataldo, Supérieur de la mission, remplit l'office de maître d'école, et reçoit autant d'enfants qu'il en peut loger et nourrir. Depuis la malheureuse guerre de France, cette mission ne reçoit aucun secours pécuniaire de la Propagation de la Foi. (*) Grâce à la Providence, j'ai pu, cette année, lui venir un peu en aide.» —— Puis après avoir mentionné que

(*) Cette lettre a été écrite à l'époque où la brusque et notable diminution des recettes de l'Œuvre pesa si lourdement sur toutes les Missions. (Note de la rédaction.)

les Nez-Percés, qui sont tous catholiques, à l'exception de quelques individus, protestants de nom, ont été confiés à des ministres presbytériens, par le gouvernement, avec d'amples ressources, et que, chez les Indiens de Colville, un agent bien disposé à l'égard des Missionnaires a été remplacé, là encore, par un autre qui leur est hostile; le R. P. De Smet, rend compte de 14 tribus des Yakimas, formant une population de 4 000 âmes, dans le territoire de Washington. Il cite, sur cette tribu, les paroles suivantes du P. Giorda: « C'est vraiment chose pénible d'avoir à vous écrire que l'agent actuel (W..), ministre méthodiste, ne permet pas au Missionnaire catholique de demeurer sur la réserve, au milieu de son troupeau.".. — J'ajouterai, reprend le P. De Smet, que cette mission fut fondée par les PP. Oblats, il y a 21 ans. Vous aurez peine à croire, en Angleterre, qu'un tel état de choses puisse exister dans la République des Etats-Unis, dont on vante tant la liberté. —— Mais rien de ce que le R. P. De Smet vient de dire n'égale ce qui suit: « Depuis de longues années, j'ai visité de nombreuses tribus dans le territoire de Dacotah. Des milliers de leurs enfants ont reçu le baptême; les métis, répandus dans ces tribus, sont presque tous catholiques; et tous les Indiens ont demandé, d'année en année, des Robes Noires pour les instruire dans la foi du Rédempteur. Or, voilà que le gouvernement les divise en 6 sections ou agences, dont une seulement est confiée aux catholiques. Les autres, sans qu'on les ait consultées sur leur religion ou laissées à leur choix, ont été mises sous la direction des diverses sectes. — « Voici ce que disait un journal catholique du pays, à ce sujet: « Le Président annonçait, dans son dernier Message au Congrès, qu'il était déterminé à confier toutes les agences « aux dénominations religieuses qui y avaient déjà fondé des Missions ou en fonderaient aux mêmes conditions; » de plus, que les corps (religieux), choisis à cet effet, jouiraient du privilége de nommer leurs propres agents, soumis toutefois à l'approbation de l'Exécutif et qu'ils seront contrôlés et aidés par les Missionnaires dans le but de christianiser et de civiliser les Indiens et leur apprendre les arts de la paix.» Telle était la détermination du Président sur cette question, continue le journal; et voilà la vraie solution du problème. Trois jours après l'envoi du Message au Congrès, c'est-à-dire, le 8 décembre 1870, l'Exécutif nommait un juif, le Dr. N. Bendell, d'Albany, surintendant des affaires indiennes pour l'Orégon, où tous les Indiens, professant le christianisme, sont catholiques, et beaucoup, intelligents et bons catholiques. —— Encore quelques mots du R. P. De Smet, toujours tirés de la même lettre: « Les agences ont été ensuite divisées en 44 sections, et toutes confiées aux diverses sectes protestantes, excepté 5. On a accordé aux catholiques l'agence de la Grande-Rivière, celle des Têtes-Plates, une dans le Nouveau-Mexique et une autre dans l'Idaho; tandis que, si justice eut été rendue et si les Indiens eussent été consultés, la moitié ou même les trois quarts de ces sections eussent dû revenir de droit, aux catholiques. Cela peut vous donner une idée de l'opposition à la diffusion de la foi catholique en ce pays. On a représenté au gouvernement cet état de choses concernant les Indiens catholiques et tous ceux que les Missionnaires ont visités et instruits depuis des années dans le Colorado, le Nouveau-Mexique, le Dacotah, l'Orégon, etc. Nous prions et nous espérons que justice sera rendue. En attendant, les catholiques feront tous les efforts possibles pour retenir leurs néophytes dans le bercail de Jésus-Christ.".. —— Depuis, on a vu le vénérable Missionnaire entreprendre, au cœur de l'hiver, et malgré ses 70 ans, un voyage de plus de 300 lieues pour venir demander lui-même justice au gouvernement de Washington, efforts demeurés stériles jusqu'à ce jour. —— Au mois de juillet 1872, un journal de notre capitale bien connu pour soutenir le gouvernement actuel, et dont, pour cette raison même, le témoignage paraîtra peu suspect, écrivait ce qui suit, au sujet de nos Missions indiennes dans les territoires de Montana, d'Idaho, de Washington, et dans l'Etat de l'Orégon. Il affirme tenir ces renseignements du R. P. Mesplie, Missionnaire de l'Idaho qui se trouvait dernièrement à la capitale dans l'intérêt des Missions. — Il y a, au fort Hall (territoire d'Idaho) environ 1700 Indiens, dont 1000, sont catholiques depuis des années, tandis que les autres étaient en voie de le devenir. Il y avait là une église consacrée; les Indiens pouvaient lire et écrire, et étaient aussi bons chrétiens qu'on peut l'être dans n'importe quelle paroisse de cette capitale. Et cependant cette mission a été confiée

à la secte méthodiste; et un jeune homme appelé High nommé pour remplir les fonctions d'agent. Cet agent, ainsi que quelques uns de ses amis, est éleveur de bétail; et le salut des âmes des Indiens ne saurait être pour lui une chose sérieuse. Il n'est pas même ministre. Le P. Mesplie dit qu'il pourrait, avant 3 ans, réunir au fort Hall ou dans les environs, 50000 Indiens, si la mission était restée entre les mains des catholiques. Il n'y a jamais eu de ministre protestant parmi ces Indiens. —— A l'agence des sources de Warren (Orégon), tous les Indiens sont catholiques. Le P. Mesplie en a été chargé pendant 10 ans. A Simcoe (territoire de Wasington), il y a 1,700 catholiques; et à Siletz (Orégon), il y a 1,200. —— Les Pieds-Noirs de Montana comptent 6,000 catholiques. De fait, tous les Indiens de Montana sont catholiques. Cependant le surintendant de Montana ne laisse passer aucune occasion d'insulter et de harceler les prêtres catholiques de ces missions. ——

Les Indiens du détroit de Puget sont au nombre de 10000, et tous catholiques. Ils étaient catholiques même avant l'organisation du département indien. Néanmoins ils n'ont obtenu du gouvernement, qu'une sous-agence, pour cette mission qui est considérée par les membres du département (officiel de la capitale), comme une école modèle. L'enseignement est dirigé par les Sœurs (de Charité, venues du Canada), et par les Frères (des Ecoles chrétiennes). —— Les Cœurs d'Alène sont tous catholiques. Les chasseurs leur ont donné le nom de Cœurs d'Alène (*cœurs recourbés, non droits, fourbes*), à cause de l'esprit de trahison qui les animait avant leur conversion. Ils forment aujourd'hui la tribu la plus paisible du Grand-Ouest. Mais leur esprit d'autrefois n'est pas tout-à-fait mort, et un traitement équitable seul les retiendra dans leurs bonnes dispositions actuelles. Le P. Mesplie nous apprend que le gouvernement a assigné aux Cœurs-d'Alène une réserve, au centre de laquelle sera placée une ancienne mission établie il y a plus de 40 ans par le P. De Smet. —— Il est de la dernière importance que des mesures soient prises pour prévenir tout empiètement de la part des Blancs, sur cette réserve; car les Cœurs-d'Alène ne souffriront ni imposition, ni persécution. Puisqu'ils sont catholiques, la justice exige qu'on leur donne un agent catholique; et nous demandons respectueusement à l'habile secrétaire de l'intérieur, M. Delano, qui est chargé de ces affaires, de prendre à ce sujet conseil du P. Mesplie qui représente ici l'Archevêque de l'Orégon. Ces Indiens ont déjà été, en 1858 et en 1859, poussés à la révolte par des traitements cruels; et, sans les efforts du P. Joset dans cette occasion, la guerre eût coûté 25 millions de piastres (dollars) au gouvernement, outre le sacrifice de plusieurs vies. Cela est confirmé par le témoignage officiel du général Wright, qui était alors à la tête des troupes des Etats-Unis. —— Clamath (Orégon) a 1,000 Indiens, dont 500 sont catholiques. Cette mission fut établie par le vénérable Archevêque Blanchet d'Orégon, lorsqu'il était encore jeune et longtemps avant qu'elle devint une réserve (du gouvernement). Les méthodistes l'ont aujourd'hui. —— Les Nez-Percés de l'agence Lapway (Idaho) sont au nombre de 4,000 tous catholiques, à l'exception de quelques individus. Ils furent d'abord convertis par le célèbre P. Jésuite français Devost, il y a environ 40 ans. Le P. Devost était le compagnon du P. De Smet. Il est mort, il y a environ 18 ans, et a été inhumé à Santa Clara (Californie). Sa mission a été continuée par les PP. Rivalli, Gazzoli, Cialdini et Cataldo. Les Presbytériens eurent pendant un certain nombre d'années, chez ces Indiens, quelques représentants qui ont été expulsés plus tard, et pour cause. Et cette mission encore, — plus de 3000 Indiens catholiques, — fut cédée aux Presbytériens, le printemps dernier. C'est d'une distance d'environ 30 lieues que le P. Cataldo exerce maintenant son ministère auprès de ces Indiens. Sans doute tous les obstacles possibles sont jetés sur son chemin. Les presbytériens sont payés pour prendre soin de 50 Indiens environ, tandis que les catholiques, qui ont à se charger de 3,000 Indiens, ne reçoivent rien! —— Ce n'est là encore qu'un petit nombre des missions arrachées aux catholiques. —— Le journal de Wasington, tout dévoué qu'il est au gouvernement, accompagne les faits ci-dessus de commentaires qu'il termine en disant:

"L'administration actuelle avait pris la résolution de traiter les Indiens avec équité; mais elle n'a pas tenu compte qu'une grande majorité de ces Indiens sont catholiques, paisibles et civilisés, et que les quelques tribus qui se sont déclarées pour la guerre, ne représentent pas plus les Indiens, que les voleurs et les assassins de nos prisons ne représentent la race blanche. Le fait est donc simplement que les autorités se sont mises à l'œuvre sans prendre en considération le sentiment religieux et social des Indiens. On avait deux points surtout en vue: réunir les Indiens dans des réserves pour les civiliser, et se montrer libéral envers toutes les religions et toutes les sectes. Le plan adopté fut de compter les tribus et les religions; et ensuite, de diviser les Indiens, sans égard aucun pour leur croyance religieuse, accordant tant, — (la part du lion,) — aux méthodistes, tant aux baptistes, tant aux juifs, etc." — Il n'y a rien, dans l'histoire, qui surpasse cette division d'un peuple, la division de la Pologne l'excédant en étendue, non en atrocité. La seule différence, c'est que notre gouvernement n'a pas vu les conséquences de ses actes et qu'il n'a agi que dans l'intention de faire du bien aux Indiens, tandis que sa conduite n'a été et ne pouvait être que préjudiciable à leurs intérêts. — Tout cela révèle un bien triste état de choses dans nos missions. Le gouvernement semble n'avoir rien appris par l'expérience du passé. M. J. Gilmary Shea écrivait en 1856, en parlant des anciennes missions de la Floride: « Enfin, le zèle ardent de plusieurs générations de Martyrs reçoit sa récompense: les Indigènes de la Floride embrassent le Christianisme. Des villages de néophytes se groupent autour des forts espagnols. Des ouvrages de piété sont traduits et imprimés en dialecte mobile... Le couvent de Ste Hélène, dans la ville de St Augustin, devint un centre d'où les Franciscains se répandirent sur tous les points... La foi prospéra dans ces tribus et la croix surmonta chaque village indien jusqu'au jour où la colonie anglaise de la Caroline apporta la guerre à ces paisibles contrées. En 1703, la vallée de l'Appalachicola fut ravagée par une bande armée d'avides fanatiques; les bourgades indiennes furent détruites, les Missionnaires massacrés, et les enfants de la forêt, leurs néophytes, partageant leur sort, ou plus malheureux, arrachés à leur sol natal et vendus comme esclaves dans les Indes-Occidentales anglaises. Cinquante ans plus tard, toute la Floride tombait au pouvoir de l'Angleterre: les missions furent de nouveau détruites, les Indiens dispersés; et Ste Hélène, ce couvent d'où le christianisme s'était répandu sur la péninsule (de la Floride) devint une baraque. — Chassés de leurs villages et de leurs champs, dont les Anglais s'emparèrent, les infortunés indigènes de la Floride furent réduits à errer dans le désert et à reprendre leur vie nomade et sauvage, d'où la religion chrétienne les avait fait sortir. Ensevelis dans des plaines marécageuses et sans sentiers, dépourvus de leurs guides spirituels, ils adoptèrent le nom de Séminoles, c'est-à-dire, dans leur langue, errants. Ils ont depuis peu à peu perdu la foi et sont devenus le fléau des Blancs. En vain les Anglais et notre gouvernement tentèrent-ils, depuis, par de longues et dispendieuses guerres, de les expulser de ces lieux. Les Séminoles, si pacifiques sous les soins paternels des Franciscains, étaient devenus intraitables une fois leur nature sauvage soustraite au frein de la religion. La guerre de la Floride, qui coûta aux Etats-Unis 20 000 hommes et 40 millions de dollars (200 millions de francs) et dura de 1835 à 1842, n'a eu aucun résultat. Les Séminoles n'excèdent pas un mille: cependant la diplomatie, la force, les promesses et les menaces, tout a échoué devant leur opiniâtreté à défendre leur sol natal. Leur chef, Belly-Bowlegs, est la terreur de nos frontières: c'est ainsi que les Américains, tenus en échec par une poignée d'Indiens, expieront longtemps encore l'iniquité de leurs pères... — Voilà comment le protestantisme sait promouvoir l'œuvre de la civilisation partout. On le voit, il a une manière à lui de s'y prendre, chez les pauvres indigènes de l'Amérique, comme dans certains cantons Suisses ou dans l'heureux et illustre empire de M. de Bismark. —

Les Indiens de la Floride ne sont plus aujourd'hui; et, à juger par les faits cités plus haut, nos autres missions indiennes sont sur le point d'expirer. — Mais alors, dira-t-on, les missionnaires des territoires américains sont donc assez nombreux, ou, au moins, le seront bientôt, puisque la population indienne va aussi décroissant chaque jour. Je me hâte de répondre que la pénurie d'ouvriers évangéliques se fait sentir aujourd'hui plus que jamais. — Disons d'abord que si la population indienne diminue, l'étendue du territoire à parcourir pour la visiter reste la même. Or, les longues courses apostoliques du missionnaire, obligé qu'il est de passer sans cesse d'une tribu ou d'un reste de tribu à un autre, constituent une grande partie de ses travaux et de ses fatigues, et absorbent une partie considérable de son temps. — Ajoutons que, si les Indiens disparaissent, d'autres les remplacent qui réclament aussi impérieusement les soins du Missionnaire. Ainsi, là où vous voyez aujourd'hui dix missionnaires suffire pour répondre à tous les besoins des missions indiennes, il faudra dix fois ce nombre, peut-être, avant 20 ans pour évangéliser les Blancs qui y auront déjà leurs fermes, leurs villes, leurs voies ferrées avec toutes les belles choses qui s'appèlent le progrès.

Le R. P. De Smet, vers la fin de la lettre dont il a été parlé plus haut, dit: « Depuis que les Blancs immigrent par milliers dans les territoires de Montana, d'Idaho, de Wasington et de Dacotah, les travaux des Missionnaires y ont plus que doublé. Parmi les Blancs qui prennent possession des mines et des terrains fertiles, beaucoup sont catholiques et exigent des soins de la part des Missionnaires. »

Lettre du R. P. Cataldo au R. P. De Smet. — Lewiston, territoire d'Idaho, 15 juillet 1872.

Le 24 avril j'arrivai dans la partie du pays des Cœurs d'Alène, appelée par les Blancs « Vallée de Paradis ou gorge du Bourreau. A ma grande satisfaction j'y trouvai bon nombre de nos Indiens Cœurs-d'Alène occupés à cultiver leurs fermes, à enclore de nouvelles concessions de terrains, à élever de nouvelles granges, des abris, des bergeries, etc. C'est vraiment un plaisir de voir leur ardeur au travail; ils ont appris par leur propre expérience la vérité de cet enseignement de leurs missionnaires, « que le travail fera d'eux de braves gens et de bons chrétiens». Ils ont appris aussi par expérience que la population Blanche, se répandant de jour en jour davantage, prend possession du moindre pouce de terre resté sans propriétaire, et qu'en conséquence, s'ils ne se mettent bravement à l'œuvre, eux et leurs enfants sont destinés à mourir de faim. Je les félicitai de leur industrieuse activité et de leur bonne volonté, les exhortai à en déployer, s'il était possible, encore davantage, et leur recommandai la bienveillance et la charité envers tout le monde et spécialement à l'égard des Blancs qui viendraient à s'établir au milieu d'eux. Je restai là deux jours et entendis environ cent confessions. Avant mon départ, je les invitai à se rendre à la mission pour le commencement du mois de Marie, et plus de la moitié le firent en effet, d'après ce que j'ai su depuis lors par le P. Gazzoli. Au moment même du départ, j'aperçus un vieillard avec une hache à la main. Il venait me dire adieu en se rendant au travail. Je lui dis en lui serrant la main: « Bonjour, mon bon vieil Eugène; où allez-vous avec cette hache?» — « Je vais, me répondit-il, abattre des arbres, pour entourer ma ferme d'une palissade.» — « Votre ferme! Vous avez une ferme, vous, vieux joueur, le roi de tous les joueurs?» — « Pourquoi pas? Ne nous avez-vous pas dit que tout le monde doit travailler? Ferai-je seul exception? Et puis si nous ne prenons pas possession de la terre pour la mettre en culture, les Blancs arriveront et s'en empareront et nous serons tous réduits à une grande misère» — « Très-bien, mon bon

vieil Eugène, très-bien ! Je suis tout étonné, mais encore bien plus enchanté de vous voir planter là le jeu pour vous mettre à l'ouvrage. Continuez à marcher dans cette voie et vous serez toujours un bon vieillard. Adieu ! » Il était littéralement exact qu'il avait été le chef d'une grande association de jeu. Le P. Carnana l'avait converti il y a quelques années ; mais l'année dernière, succombant à la tentation, il se mit à la tête d'une bande de 5 ou 6 individus, venus ici en secret, et installa un établissement de jeu chez les Nez-Percés. Mais le Bon Dieu l'empêcha d'y faire grand mal, car les chefs, dès qu'ils en furent informés, les firent tous arrêter et condamner à travailler à la construction d'une nouvelle prison. Depuis lors Eugène Tikomti est devenu un excellent et industrieux vieillard. Si les Cœurs-d'Alène persévèrent, ils feront grand honneur à eux-mêmes et seront la gloire de la Mission. Il y a quelque temps un des officiers qui avaient visité plusieurs campements de nos Indiens, m'écrivait : « Assurément l'œuvre, accomplie par vous et vos confrères, mérite l'assistance et les sympathies de quiconque s'intéresse à la cause de l'humanité. Nulle part durant mes voyages dans ces contrées, je n'ai rencontré d'Indiens aussi policés, aussi civilisés, aussi bien disposés envers les Blancs que les Cœurs-d'Alène ; et, ce qui me frappe le plus, c'est que les Indiens qui vous entourent reçoivent du gouvernement des annuités considérables et des secours de toute sorte, tandis que ceux dont vous êtes chargé ne peuvent compter que sur les faibles ressources de votre mission et leurs efforts personnels. Tous ceux qui vivent avec les Indiens ne peuvent manquer d'apprécier le bien que vous faites à ceux dont vous vous occupez. Que le Seigneur daigne conserver les Pères et bénir leurs travaux. »

27 Avril. J'arrive à Lewiston. Au bout de quelques heures les Indiens viennent me voir de tous les côtés et la nouvelle de mon arrivée était répandue, dès le soir, à 20 ou 25 milles de distance. —— 28 Avril, Dimanche. De toutes les directions les Indiens viennent à la Messe à l'église de Lewiston. Je fus à la fois surpris et enchanté ; si grande était la foule, que la moitié à peine pouvait tenir dans l'église. Aussi après la Messe et le sermon pour les Blancs, eut lieu un office indien, c'est-à-dire, récitation de prières et du rosaire, de cantiques avec un sermon en leur langue. Je ne puis vous exprimer, cher Père, combien j'étais ému en entendant ces braves gens, en si grand nombre, réciter leurs prières et sans la moindre faute. Qui donc les leur avait apprises ? Pour ma part, je ne les avait enseignées qu'à quelques enfants. Eh bien ! le croiriez-vous ? Plusieurs de ces enfants s'en allaient de campement en campement et les apprenaient aux adultes ; et remarquez que personne ne leur avait dit de le faire. Comment ne pas voir là le doigt de Dieu ? De même en récitant le rosaire, ils accentuaient si fortement les mots : *Nesh telaposananim* (Ora pro nobis) que je m'en sentais ému jusqu'aux larmes et que je ne pouvais m'empêcher, en m'adressant à la Mère de bénédictions dont l'image était devant moi, au dessus de l'autel, de lui demander si elle pouvait refuser d'exaucer ces pauvres gens qui lui demandaient de prier pour eux et de les aider avec tant de ferveur et de dévotion. Étant assuré que cette fois ma visite produirait des fruits abondants, je pris la résolution de faire solennellement chaque soir à Lewiston l'exercice du mois de Marie. Mon but était d'obtenir la grâce de la persévérance pour ceux qui étaient vraiment convertis et celle de la conversion complète pour ceux qui ne l'étaient qu'à demi. Quelques Blancs furent attirés par la nouveauté de la cérémonie, car jusqu'alors nous n'avions eu qu'une seule fois, dans cette église, d'office particulier aux Indiens. Ils furent enchantés de la bonne tenue, de la piété et des chants des Indiens, et après le sermon ils vinrent chez moi me féliciter sur le progrès de notre sainte religion parmi les Nez-Percés. Quand j'en eus fini avec les visites et les félicitations de mes amis les Blancs, je me donnai tout entier aux Indiens. Tous avaient un mot à dire, une histoire à raconter ou une plainte à faire. « *Samgazimugzimug* (Robe-Noire) pourquoi n'êtes-vous pas venu l'automne dernier ? J'ai presque failli devenir protestant. Le vieux ministre Spalding,

était sans cesse sur mon dos, me disant de laisser là les prières catholiques, et ajoutant que vous, Robe-Noire, vous ne viendriez plus jamais, même pour nous voir, encore bien moins pour nous instruire et nous baptiser ». — « Et moi aussi, disait un autre, entendant dire que vous ne deviez plus venir, j'allai voir le vieux ministre. Il me répéta que réellement vous ne viendriez plus. Dans la crainte où j'étais de mourir sans baptême, j'ai consenti à être baptisé par lui ; mais j'ai toujours dit mes prières catholiques et protesté que j'étais catholique. » — Un troisième disait : « Robe-Noire, c'est votre faute. Vous n'êtes pas venu l'automne dernier ; aussi mon fils est entré dans l'Église protestante. J'espère pourtant que lui et sa femme se convertiront ; mais il faut absolument que vous restiez ici avec nous, ou nous sommes perdus » Et l'un des chefs ajoutait : « J'ai dû mettre toute mon énergie à demeurer ferme dans ma religion. Le ministre Spalding, l'agent du gouvernement, qui est aussi un prédicant, et d'autres encore s'acharnèrent sur moi l'hiver dernier, pour essayer de me faire devenir protestant. Ils me répétaient que vous ne reviendriez plus ; que le Président Grant avait envoyé pour nous de Washington l'ordre de devenir tous Presbytériens. Mais je lui répliquai que toutes leurs belles paroles n'étaient que mensonge, et que lui n'était qu'un agent de mensonges, un prédicateur de mensonges, en somme, un franc menteur. Je lui disais que je savais parfaitement que le gouvernement de Washington n'avait jamais obligé personne, pas plus les Indiens que les Blancs, à embrasser une religion en particulier, que nous étions libres tous ici en Amérique et que ce n'est qu'en Chine que le grand Chef de la Chine ne permet pas aux catholiques l'exercice de leur culte. Je suis catholique, lui ai-je dit, bien que je n'aie pas encore été baptisé et je ne changerai de religion, ni pour vous, ni pour eux tous, ni pour tout leur argent. A propos, Robe-Noire, savez-vous si pour baptiser les Indiens ils n'ont pas quelque motif d'intérêt ? On prétend que plus ils en baptisent, plus ils reçoivent d'argent. Est-ce exact ? Je sais pour ma part que leur but est avant tout de gagner de l'argent et qu'ils ne se donnent guère de peine quand il ne s'agit que de notre bien et sans qu'ils aient à en profiter. » Un autre encore ajoutait : « Robe-Noire, mon fils a été baptisé par M. Spalding ; mais il est néanmoins catholique. Voulez-vous lui donner une médaille ? Le prédicant ne lui en a pas donné ». Enfin un autre d'un ton de voix solennel et majestueux : « Robe-Noire, me dit-il, je suis content de vous voir de retour ; mais j'ai à vous apprendre de fâcheuses nouvelles. L'église que vous aviez établie pour nous près d'ici, de l'autre côté de la rivière, dans la maison du chef Waptashamkei (Père de l'Esprit), n'est plus une église. Waptashamkei s'est laissé séduire par l'or. Il a vendu sa ferme, sa maison et l'église avec, et jusqu'à son propre terrain à lui appartenant et il est allé vivre sur la petite terre (territoire réservé). » Puis vinrent les plaintes sur la réserve de territoire, sur la manière dont les Américains volent leurs terres, etc. Mais là, je les arrêtai : « Mes enfants, leur dis-je, jusqu'ici je vous écoute avec plaisir, intérêt et émotion. Vous avez droit de vous plaindre ; j'étais absent ; mais ce n'était ni ma faute, ni celle de personne. J'ai fait de mon mieux pour venir : Dieu ne l'a pas permis ; si vous priez bien, tout ira pour le mieux. Mais si vous vous mettez à parler du vol de vos terres, des réserves de territoire, et du reste, je ne puis plus vous écouter. Je n'ai pas à m'occuper de ces questions ; je viens seulement pour vos âmes. Cependant je pense que Waptashamkei aurait dû m'avertir avant de vendre son terrain à cause de l'église qui s'y trouvait. S'il l'avait fait, je l'aurais très-probablement acheté à cause de l'église. Maintenant nous ne pouvons plus défaire ce qui est fait, et le mieux est de n'en plus parler. » L'emplacement de l'église appartenait au père du jeune homme qui s'était fait protestant ; il est à supposer que c'est lui qui, gagné à prix d'argent, a persuadé à son père de vendre le plus tôt possible. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Personne n'en sait rien : Deus scit. — 29 Avril. Quelques Indiens viennent me voir ; ils arrivent de loin, 40, 50, 60 milles de distance. Ils venaient s'informer de l'époque à laquelle je baptiserais les Indiens, pour revenir alors avec leurs familles. Je leur donnai rendez-vous pour le samedi suivant à la demeure d'Abraham Uyaskasit, le seul chef qui

habite encore au-delà de la rivière, et leur dis "que nous y déciderions où et quand je baptiserais les Indiens". —— 2 Mai. Timmy Haptashamkei, le jeune homme qui était devenu protestant, vint me voir tout exprès pour m'insulter. « Pourquoi êtes-vous venu ici ? me dit-il. Allez-vous baptiser les Indiens ? Désormais tous doivent se soumettre au prédicateur Américain. J'ai entendu dire que vous blamiez mon père d'avoir vendu son terrain et de s'être retiré dans la réserve. Vous avez dit aux Indiens que mon père avait mal agi en vendant sa terre et obéissant aux ordres de l'agent. Si vous continuez, l'agent vous mettra en prison. Venez à Lapwai et vous y serez reçu comme vous le méritez. Oserez-vous bien y venir?» — Je lui répondis "que je n'avais à me mêler ni des terrains, ni des ventes, ni de réserves, mais que j'avais blâmé et blâmerais encore la vente de la chapelle; que je verrais bientôt l'agent et lui dirais juste la même chose; que je baptiserais les Indiens s'ils le voulaient et que personne n'en pouvait empêcher ni moi ni eux.» Timmy s'aperçut qu'il en avait trop dit et sentit le besoin de s'excuser. Mais je coupai court, et il s'en alla. ——

3 Mai. Abraham Uyaskasit vint pour s'excuser de ne pas laisser la réunion relative au baptême se tenir dans sa maison. Il craignait les tracasseries de l'agent et de l'autorité civile de Lewiston, parcequ'étant devenu citoyen Américain et habitant hors de la réserve, il ne pouvait se mêler en rien des affaires des Indiens sans courir le danger d'être expulsé. On voyait que Timmy qui habitait avec lui, l'avait fort effrayé. « Eh! bien, mon bon vieux, lui dis-je, précisément parceque vous êtes citoyen Américain et que vous n'appartenez plus à la tribu des Nez-Percés, l'agent n'a plus à s'occuper de vous et l'autorité civile fera respecter votre droit d'admettre chez vous qui bon vous semble. Mais si vous avez peur, nous tiendrons la réunion ici chez moi. Ma maison est fort petite, il est vrai, et ne peut pas contenir même la moitié de ceux qui viendront; mais ils pourront s'asseoir par terre devant la porte et, si vous venez, vous verrez que ni l'agent, ni Timmy, ne viendront nous déranger.» Le bon vieillard reprit courage: "La réunion aura lieu dans ma maison, dit-il; je ne suis ni une femme ni un lâche."

4 Mai. Le samedi dans l'après midi deux Indiens vinrent m'avertir que presque tous les chefs catholiques (il ne faut pas oublier qu'ils ne l'étaient guère que de nom) étaient déjà réunis à la maison d'Uyaskasit. Aussitôt nous passons la limite, entrons dans la maison et nous nous trouvons au milieu du grand conseil. L'assemblée s'ouvrit comme de coutume en fumant ensemble une pipe. Comme je ne fume pas, on m'en dispensa. Pendant qu'on fumait, j'exposai le sujet à discuter. C'était de savoir s'ils seraient baptisés et deviendraient ou non de vrais catholiques. S'ils y consentaient, je resterais avec eux le plus longtemps possible; sinon, j'avais ordre de retourner aussitôt à la mission des Cœurs-d'Aline; et en ce cas ils ne me verraient plus d'une année, car, ajoutais-je, mes Supérieurs commencent à se fatiguer de toutes les vaines promesses des Indiens Nez-Percés. La discussion commença et prit une bonne tournure, meilleure même que je ne m'y attendais. Tous convinrent qu'ils avaient différé trop longtemps, qu'en vérité il était temps de se faire baptiser, que leur tribu avait les yeux sur eux, qu'ils devaient aux autres le bon exemple, etc. Leurs avis différaient surtout sur un point. Quelques-uns désiraient être baptisés aussitôt qu'ils seraient suffisamment instruits, tandis que d'autres voulaient d'abord bâtir une église qui leur fut propre et, quand elle serait finie, se faire instruire et baptiser. « Fort bien, leur dis-je, nous avons déjà à Lewiston une église assez grande et assez convenable. L'église des Blancs est une église catholique et par conséquent est faite pour quiconque veut être catholique. Plusieurs fois vous y êtes venus à la Messe et personne ne vous a renvoyés. Je vais rester ici quelques jours pour vous instruire et, quand vous serez assez instruits, nous irons tous à Lewiston et vous y recevrez le baptême. J'applaudis à votre zèle pour avoir une église à vous; mais il est inutile d'y penser pour le moment; nous n'en avons pas les moyens. Recevez le baptême et j'espère que le Bon Dieu aura pitié de vous et vous procurera une église et un Père. Notre grand Chef, de Smet, et notre grand chef d'au delà de l'Océan, quand il apprendra votre baptême fera de son mieux pour vous fournir non seulement

une église; mais aussi, je l'espère, une Robe-Noire seulement pour vous et qui restera toujours avec vous. Je ne vous promets rien, je ne puis pas promettre, n'étant pas Robe-Noire en chef; mais j'espère qu'il en sera ainsi, si vous êtes baptisés et si vous priez bien tous les jours. » A ce moment retentit un assez long *ahahah* d'approbation et il fut décidé que le vendredi suivant, 10 mai, tous arriveraient avec leurs familles et s'établiraient près de la maison d'Uyaskasit pour se faire instruire et baptiser. Le conseil se composait d'environ une douzaine de chefs et sous-chefs. —— *Dimanche, 5 Mai.* A 9 heures, Messe pour les Indiens qui se réunirent en si grand nombre que peu de jours après le journal de Lewiston en parla comme d'un fait extraordinaire; et de fait, il était vraiment extraordinaire, pour les Indiens tout comme pour les Blancs, de voir à l'église plus de 100 Indiens et, devant la porte, plus de 50 chevaux sellés à l'indienne. A 10 h. 1/4, Messe pour les Blancs et sermon. A midi, déjeuner. A midi et demi, chapelet, catéchisme et bénédiction du Très-Saint Sacrement pour les Indiens. A 7 heures du soir chapelet tenant lieu de vêpres, sermon et bénédiction du Très-Saint Sacrement pour les Blancs.

10 Mai. Je traverse la rivière et je trouve tous les Indiens établis avec leurs familles, suivant nos conventions. Seul Stup-Stup et son campement manquait au rendez-vous. Je ne puis vous exprimer leur ardeur à s'instruire. Ils étaient tous de ceux qui "*esuriunt et sitiunt justitiam*. J'avais formé le projet de ne faire que 4 instructions par jour; mais c'était une vaine résolution, car je dus les instruire sans relâche depuis le matin jusqu'à minuit. —— *11 Mai.* Instruction toute la journée exactement comme hier, seulement moins avant dans la nuit. Tandis que je me rendais à ma tente pour dormir, un des chefs me dit à voix basse: « Robe-Noire, savez-vous qu'Abraham Uyaskasit a deux femmes ? » — « Oui. » — « Et vous ne dites rien; avertissez-le d'en congédier une. » — « Un peu de patience; il sait qu'il ne peut être chrétien en gardant deux femmes et il y réfléchit. Le Bon Dieu arrangera l'affaire; j'ai l'intention de lui parler, mais pas tout de suite; il ne faut pas brusquer » — « Mais, Père, il se déclare prêt à faire tout de suite ce que vous lui direz. » — « Alors je le verrai dès demain. Bonne nuit. » —— *Mardi 12 Mai.* Instructions comme la veille. Après dîner, le cousin d'un des chefs survint pendant une des leçons du chant et s'écria: « Robe-Noire, j'ai besoin de vous; j'ai à vous communiquer quelque chose. Vous nous avez dit que le dimanche il fallait prier et ne pas travailler; il y a maintenant ici quelques Indiens Cœur-d'Alène, qui sont venus hier, comme vous le savez; ils n'ont pas été ce matin à l'église, ont passé toute la journée à faire des achats et des ventes et repartent maintenant pour leur territoire. Font-ils bien ? Je suis sûr que nos Indiens protestants seront fort scandalisés et diront que la religion catholique ne vaut rien, parce que les catholiques ne gardent pas le dimanche » — Je leur dis que ces pauvres gens devaient avoir quelque bonne raison pour excuser leur conduite. « Mais, ajoutai-je, allez appeler quelqu'un d'entre eux pour qu'ils vous rendent quelque bonne raison de leur manière de faire. » — « Ils partent, me dit-il, et ne viendront certainement pas ». — « Dites-leur que j'ai besoin de leur parler et ils viendront certainement. » De fait plusieurs vinrent et donnèrent les explications demandées: D'abord pour la Messe ils n'avaient pu y venir, ayant été dans l'impossibilité de passer à temps la rivière. Ensuite pour les achats ils ne s'étaient procurés que quelques objets indispensables, mais n'avaient nullement employé toute leur journée au négoce. Enfin sans doute ils repartaient et continuaient leur voyage, mais sans voir en cela la moindre faute; néanmoins, pour ne pas scandaliser leurs frères encore faibles dans la foi, ils consentaient à rester encore toute la nuit. De fait ils restèrent et cette condescendance satisfit et édifia beaucoup les Nez-Percés. J'en pris occasion pour leur expliquer le troisième Commandement comme le fait l'Eglise, et non à la façon des Pharisiens. Vers le soir arriva la nouvelle qu'un enfant se trouvait en danger de mort à environ un mille de distance. J'appelai le chef Uyaskasit et lui dit de m'accompagner jusque là, pour que l'enfant put être baptisé avant

de mourir. Il y consentit et nous partîmes aussitôt. Uyaskasit était un des Indiens qui pendant mon séjour à Lewiston semblaient fort indifférents en matière de religion ; aussi je ne pensais pas qu'il se convertît de suite, bien que je crusse pouvoir l'employer pour arriver à convertir les autres. Il venait parfois à l'église, mais plutôt pour complaire à ses femmes et à ses enfants et entendre chanter sa fille que pour adorer Dieu. Aussi n'espérant guère de sa part une conversion immédiate, je comptais néanmoins que sa fille une fois baptisée, l'amènerait à ce parti. Mais j'étais dans une erreur complète, et la grâce divine avait déjà changé le vieillard. Tandis que nous nous rendions près de l'enfant mourant, il m'adressa ces paroles : "Robe-Noire, que dois-je faire ? Je ne sais laquelle de mes deux femmes il faut renvoyer ; je ferai exactement ce que vous me direz, mais réfléchissez bien avant de donner votre décision. Les deux femmes sont sœurs, excellentes toutes les deux et s'aiment entre elles tendrement ; elles m'aiment toutes deux et je les aime aussi toutes deux autant ; toutes deux ont des enfants, toutes deux aiment la prière ; ni l'une ni l'autre ne m'a désolé ni ne s'est mal conduite ; et toutes deux désireraient demeurer avec moi. Je renverrai celle que vous me direz de renvoyer ; mais il faut que vous sachiez qu'elles appartiennent à une famille infidèle, n'ayant d'autres dieux que le soleil et le Whiskey. Dans leur territoire il n'y a pas d'autre prière que la danse des Indiens et les liqueurs. Renvoyer l'une d'elles sera vraiment pour moi me séparer de la moitié de mon cœur ; mais peu importe, pour Dieu je suis prêt à le faire. Mais l'enfant, l'enfant suivra sa mère et ainsi deux âmes, celle de la mère et celle de l'enfant, se perdront. Renvoyer une de mes femmes tout en la laissant vivre près de moi n'est pas possible ; tout le monde en parlerait, et d'ailleurs je craindrais les faiblesses de mon propre cœur. Je vous ai dit que je les aimais toutes deux autant et fort tendrement ; aussi si je quitte l'une d'elles, il faut qu'elle s'éloigne de moi ou je ne tiendrai pas mes promesses. O Robe-Noire bien aimée, sauvez mon âme, mais ne condamnez pas à une perte certaine celle de mon enfant et celle de ma femme. » Un instant, mais un instant seulement, j'eus un soupçon contre la sincérité de la protestation ; mais je vis bien vite que j'avais tort et que ce soupçon était sans fondement. Abraham Uyaskasit était vraiment converti et prêt à tout. Je remerciai notre Créateur et Seigneur et implorai sa lumière pour savoir quel parti prendre. « Mon bon vieil ami, lui dis-je, votre nom ne sera pas un vain nom ; j'espère que vous serez un autre Abraham. Je remercie Dieu de votre conversion et j'espère, ou plutôt je suis sûr, qu'il disposera tout pour le salut de l'âme de tous les vôtres. Ce soir, quand nous serons revenus chez vous, nous réunirons tous les chefs et nous discuterons la question avec eux." — Nous arrivions alors près de l'enfant mourant. Je le baptisai aussitôt et repartis avec le vieux chef, bénissant Dieu de ce qu'une âme de plus allait bientôt entrer au Ciel. Après l'instruction du soir, les chefs se réunirent et la délibération eut lieu ; on convint qu'Abraham se séparerait de la plus jeune des deux sœurs, mais que pour empêcher qu'elle ne fût pervertie en retournant dans sa tribu, elle resterait au camp d'Abraham, mais dans une demeure différente, assez loin pour ôter tout prétexte aux mauvaises langues, assez près pour qu'Abraham put l'encourager. Abraham fit bien quelques objections à cette décision ; mais je lui dis qu'il devait désormais imiter le saint patriarche dont il portait le nom, dans son détachement du monde, même de sa femme et de ses enfants, dans sa patience à supporter les propos fâcheux et même les insultes et dans sa confiance en Dieu. Abraham luttait encore contre lui-même ; mais il était près de midi et la suite de la réunion fut renvoyée au lendemain.

13 Mai. Après les prières, l'instruction, les chants et le déjeuner, le conseil des chefs se réunit de nouveau. Tous comprenaient que la décision rendue était définitive et qu'il s'agissait seulement de la mettre à exécution le plus suavement possible. Un des chefs envoya chercher la seconde femme d'Abraham et me demanda ensuite s'il avait bien fait ? » — « Certainement, lui répondis-je." Peu après le messager revint en disant que la femme ne voulait pas venir parce qu'elle connaissait déjà la sentence et qu'il lui était inutile de venir l'entendre une seconde fois. Le même chef se leva une seconde fois et sortit ; les autres restèrent à fumer. Quelques moments après il était de retour, amenant avec lui la femme ; après eux

venaient nombre d'hommes et de femmes, curieux de savoir comment l'affaire allait se terminer. Dès que je fus informé de l'arrivée de la femme, je vis bien que c'était de sa part une preuve qu'elle était prête à accepter de bon cœur la pénible sentence. Je dis quelques mots à Abraham pour l'exhorter encore à imiter le saint patriarche et à encourager celle qui avait été sa femme par ses paroles et par son exemple. Abraham Uyashasit était bien résolu à faire son sacrifice; la présence et la bonne volonté de sa femme l'émurent et le consolèrent et en même temps l'affermirent dans sa détermination. Il se leva pour parler; mais au premier mot sorti de ses lèvres, il se mit à pleurer comme un enfant et retomba sur son siège. Il y eut un instant de silence, et grande fut l'émotion quand je dis à Abraham d'invoquer son patron, le Père des Croyants, de prendre courage et de raconter devant l'assemblée toute l'histoire de son héroïque sacrifice. Abraham se leva de nouveau, essuya ses larmes et fit un discours qui fit pleurer tout le monde. C'était l'application à sa propre situation de l'histoire du sacrifice d'Abraham. Il leur dit tout ce que coûtait à son cœur de mari et de père le renvoi d'une de ses femmes et exhorta celle dont il se séparait à accepter la sentence pour l'amour de Dieu, pour l'amour de son âme et pour l'amour de lui. Quand il eût fini, la pauvre femme s'écria dans sa douleur: « Je m'en irai au loin, mais où irai-je? Il faut que j'aille dans un lieu où, en perdant notre prière, je perdrai mon âme. » — « Non, lui dis-je, on ne vous renverra pas dans votre tribu; Abraham, qui n'est plus votre mari, mais votre ami, vous préparera une demeure dans son camp. » — « Robe-Noire, je n'aurai jamais le courage d'y rester après avoir été ainsi renvoyée par mon mari. Non, je ne puis rester; je retournerai vers mon peuple. Mais quand vous, Robe-Noire, vous serez revenu pour nous bâtir une église et rester toujours avec nous, je reviendrai avec mon enfant et nous vivrons tous deux ensemble à l'ombre de l'église. » — « Madelaine, Madelaine, répliquai-je, (car c'était son nom), il n'en sera pas ainsi. Je ne sais quand nous pourrons bâtir une église ici; peut-être n'y parviendrons-nous jamais. D'ailleurs vous savez que quelques semaines de séjour dans votre tribu suffisent pour vous perdre vous et votre fils. Vous demandez comment vous aurez le courage de rester ici? Je vous demande, moi, comment vous aurez le courage de partir et d'augmenter ainsi la douleur du bon vieil Abraham? Si vous aviez assez mauvais cœur pour le faire, il aurait tort de croire que vous l'aimez. Sa seule consolation maintenant est de savoir que vous et tous ses enfants sont de bons chrétiens. Est-il possible que vous ne l'imitiez pas dans son sacrifice! Madeleine, vos paroles affligent le cœur de ce pauvre Abraham, elles affligent les cœurs des chefs et de tous ceux qui sont ici, elles affligent intimement mon cœur, le cœur de celui que vous appelez votre bon Père Robe-Noire; et, si mon cœur est affligé, combien plus encore l'est le Cœur de notre bon Jésus et celui de sa bonne Mère que, dites-vous, vous aimez tant! Le Cœur de Jésus compatit à vos souffrances, il les consolera et vous en récompensera. » Il y eut un moment de silence et de profonde émotion. Madeleine se lève en pleurant: « Je suis résolue maintenant, dit-elle, à tout faire pour l'amour de Jésus; j'ai été mauvaise et déraisonnable; mais j'en ai maintenant un vif repentir et j'espère être désormais une bonne chrétienne. Demain je viendrai ici avec mon petit enfant et vous nous baptiserez tous deux, bon Père Robe-Noire. » Ces mots firent couler les larmes des yeux les plus insensibles des plus insensibles Indiens. Pour ma part je dois avouer que jamais de ma vie je n'avais été si ému et si consolé. Le reste du jour se passa à exciter, ceux qui étaient assez instruits pour être baptisés, à la contrition de leurs péchés, et à l'amour de Dieu à l'aide d'exemples bien choisis et d'histoires, et surtout en leur montrant et en leur expliquant des tableaux représentant les péchés capitaux, l'enfer, la mort, le jugement, le paradis, etc. — 14 Mai. Le matin de bonne heure tout le monde passa la rivière, se rendit à l'église et après la Messe, le chant des cantiques et la récitation des prières, je baptisai 36 personnes. Trente-cinq étaient des Nez-Percés, presque tous adultes; le trente-sixième était un Blanc adulte, Américain d'origine. La cérémonie fort longue (si j'avais pensé qu'elle dût être autant, je l'aurais différée jusqu'après le déjeuner) fut bien touchante. Mon bon vieil Abraham et

beaucoup d'autres versaient d'abondantes larmes de joie. Jour de bénédiction! Souffrances vraiment bénies que le Bon Dieu compense si abondamment. S'il sait les récompenser de la sorte sur la terre, que sera-ce donc au Ciel? —— Pour le moment j'arrête là mon journal. J'espère trouver, dans 3 ou 4 semaines, le temps de le continuer. Il faut que je parte desuite pour la mission des Cœurs-d'Alène. J'ai reçu avant-hier une lettre du P. Giorda qui me l'ordonne; aussi hier j'ai appris à mes Indiens la nouvelle de mon prochain départ. Ils en furent désolés et je fus obligé de leur faire comprendre que je devais obéir. En résumé du 1er Mai au 1er Juillet j'ai fait 77 baptêmes presque tous d'adultes; et, comme quelques protestants se sont convertis, la somme totale des baptêmes est de 97; un bien plus grand nombre se préparent à recevoir ce Sacrement. Les Drumers, qui sont au nombre de 2,500 ou 3,000 m'ont fait dire par un de leurs chefs que, lorsqu'ils se convertiraient, ils voulaient devenir catholiques et non protestants. Une mission serait bien nécessaire chez eux; mais le P. Giorda n'a ni Pères ni Frères, ni ressources. Cinq de nos chefs catholiques ont fait une pétition au gouvernement pour avoir une église catholique; mais j'espère peu de ce côté. Ils ont aussi l'intention d'en envoyer une à votre Révérence, et prétendent envoyer de Smet, la grande Robe-Noire, ni plus ni moins qu'au Pape, pour demander à Sa Sainteté d'ordonner à deux Pères de rester près d'eux. Il y aurait largement de quoi les occuper. Je vais écrire au R.P. Provincial et au T. R.P. Général, et je recommande ces pauvres Indiens à la charité de votre Révérence. Le vieux Stup-Stup, qui a enfin été baptisé et s'appelle Augustin, a grande confiance en vous; quand il a su que par votre intermédiaire les Cœurs-d'Alène avaient obtenu un Bref du Pape, il s'est écrié que votre Révérence était l'homme qui lui viendrait en aide à lui et à tous les Nez-Percés. —— J'entends les Indiens dire que mon absence va leur faire perdre courage; mais j'espère dans la bonté du Sacré-Cœur de Jésus. Si vous m'écrivez, mon Père, adressez votre lettre à la mission des Cœurs-d'Alène.

Lettre du R.P. Grassi. *Attanam, comté d'Yakama, territoire de Washington, 25 octobre 1872.*

Pour remplir ma promesse, je veux vous écrire quelque chose touchant nos Yakamas. —— La nation des Yakamas appartient à la famille des Laupleni ou Nez-Percés. Bien que la paix règne entre eux et les Kalispels, leurs voisins, ils n'ont guère de rapports avec cette dernière tribu. —— S'il eut été donné à Plutarque de visiter les Yakamas, peut-être aurait-il modifié l'assertion générale: « qu'il est plus facile de trouver une nation sans territoire, qu'une nation sans culte. » Après avoir interrogé les anciens de la tribu, et avoir fait tous les efforts possibles pour obtenir, à ce sujet, des renseignements sûrs, je n'ai pu constater l'existence d'aucune religion chez les ancêtres des Yakamas. Ils n'avaient nulle idée de Dieu, des récompenses et des châtiments de la vie future. Ils ignoraient l'immortalité de l'âme, pensant qu'à la mort tout périssait en eux comme chez les animaux. Ils paraissent avoir également ignoré nos premiers parents, le déluge et tout autre grand événement dont d'autres peuples ont conservé une idée plus ou moins confuse. Toutefois, les Yakamas avaient, imprimé dans le cœur, le principe fondamental de la distinction du bien et du mal: car on dit que quelques pères de famille, sinon tous, exhortaient leurs enfants à ne point voler, à ne point mentir, à ne point se rendre coupables d'homicide, etc. —— Il n'y a guère que 60 ans que les Yakamas apprirent pour la première fois que « il y a un Dieu dans le Ciel; » que « nous devons prier; » que « les hommes, après la mort, vont au Ciel. » Ils ne savaient cependant encore rien de l'enfer. Un certain Kali (Nez-Percé), qui avait probablement voyagé parmi les Blancs, et été témoin de quelque meeting protestant, établit, à son retour, une espèce de culte chez ses compatriotes. Après leur avoir enseigné toute la doctrine qu'il avait apprise lui-même, il détermina et établit parmi eux certaines cérémonies religieuses. Il les réunissait, les faisait chanter, puis, chacun s'adressait à Dieu, dans les termes que lui inspirait l'Esprit, et la main droite levée vers le Ciel. Ce colloque terminé, les chefs

haranguaient le peuple sur la nécessité de croire ce que le Kali avait enseigné, et sur l'obligation d'être bon. Le chant venait clore le meeting, et le peuple se dispersait. Depuis cette époque, chaque nation eut sa "réunion de prière" annuelle. On fit même plus: la plupart des familles adoptèrent la pratique de la prière quotidienne, pratique qui dura environ 30 ans, c'est-à-dire, jusqu'au jour où la Robe-Noire arriva au milieu d'eux. — J'ai déjà dit que je n'ai pu découvrir aucune trace de religion chez les anciens Yakamas. Ils avaient un grand nombre de tuatis, hommes de médecine ou jongleurs. C'est à eux qu'on s'adressait, en cas de maladie, pour obtenir guérison et soulagement. Les tuatis, paraît-il, n'étaient que des escrocs, et leur profession n'a pas cessé aujourd'hui d'être assez lucrative. Le caractère distinctif du tuati de nos jours est une révélation qui lui est faite personnellement au moment où, par suite d'une maladie feinte ou réelle, il s'est cru arrivé aux portes du tombeau. Les Yakamas craignent beaucoup les tuatis, croyant qu'il est au pouvoir de ces hommes d'envoyer une maladie à qui bon leur semble. Ajoutons cependant que le prestige de nos jongleurs a grandement diminué depuis l'arrivée de la Robe-Noire. —— Il y a une trentaine d'années que le premier Missionnaire arriva chez les Yakamas. C'était un prêtre séculier. Il ne demeura avec eux qu'une année. Alors vinrent les PP. Oblats, qui bâtirent des chapelles sur divers points où nos Indiens avaient coutume de passer la plus grande partie de leur temps. Les Oblats avaient déjà vécu 15 ans avec les Yakamas, lorsque le premier Anglo-Américain mit le pied sur le territoire de ces Indiens. On peut appeler cette époque de 15 ans l'âge d'or de la mission. Grand nombre d'Indiens crurent, furent baptisés, et reproduisirent les vertus des premiers âges de l'Eglise. Les Yakamas ne parlent jamais des PP. Oblats qu'avec enthousiasme: ils ne tarissent pas quand ils vous racontent les incidents de ces temps heureux. Tous aimaient les Missionnaires, tous, excepté les tuatis et un chef du nom de Koatchan, qui alla jusqu'à menacer de mort un des Missionnaires, menace qui provoqua l'indignation de toute la tribu. —— Vers la fin de cette période, les Soiapi ou Américains s'établirent sur le territoire des Yakamas; et, selon toutes les apparences, le même Koatchan menaça de tuer un des nouveaux venus. Ce chef pensait, sans doute, trouver la même indulgence chez le colon américain que chez le Missionnaire; il se faisait illusion. L'Américain crut plus sûr de ne pas attendre, et tua lui-même l'Indien. A cette nouvelle tous les autres Indiens coururent aux armes. Trop peu nombreux pour se défendre contre toute une tribu en fureur, les colons firent immédiatement venir un corps de milice pour les protéger. L'officier supérieur des miliciens adressa, à son arrivée, une lettre au Père Oblat chargé de la mission, lui demandant des renseignements sur l'origine de la querelle entre les Indiens et les Blancs. Le Père répondit qu'il était lui-même dans une complète ignorance à ce sujet. Cette réponse ne donna satisfaction ni à l'officier, ni à ses hommes. Les uns crurent découvrir, dans le silence du Père, une inclination à favoriser les Indiens; les autres, plus irritables, lui donnèrent le sens d'un acte d'hostilité vis-à-vis des Blancs. Le Missionnaire qui n'avait aucune faute à se reprocher envers qui que ce fût, désirait rester à son poste; mais les Indiens, qui malgré leur ignorance de la langue anglaise, avaient pu deviner toute la rage des colons et des soldats à son égard, ne lui permirent pas de rester. Ils lui aidèrent à cacher ce que la mission possédait de plus précieux et les objets servant au culte, puis quelques-uns l'accompagnèrent en toute hâte jusqu'à un lieu peu éloigné qui offrait une retraite sûre. De là, ils se remirent tranquillement en marche pour conduire le Missionnaire à une station des PP. Jésuites qui se trouvait plus au Nord. Ces mesures étaient prudentes. Une compagnie de volontaires parvint à la mission un jour avant l'armée régulière. Ces volontaires —(une vile populace)— soupçonnèrent aussitôt que des objets avaient été enfouis quelque part, et ils réussirent à les découvrir. Il y avait des comestibles; ils firent bombance. Après quoi, se partageant les vêtements et les ornements sacerdotaux, ils s'en affublèrent et parcoururent, comme des hommes ivres, toute la mission. Quelques-uns parodièrent le prêtre à l'autel, tandis que d'autres dansaient, chantaient et hurlaient, tous vomissant ~~les imprécations~~ les imprécations les plus horribles contre le missionnaire qui leur avait échappé. L'arrivée

de l'armée régulière mit fin à ces indignités. — Après quelques jours de combats, les Indiens, reconnaissant leur faiblesse en face d'une armée régulière, renoncèrent à toute idée de résistance. Ignace, le chef catholique actuel, se rendit, avec un autre Indien, catholique comme lui, à Olympia, capitale du Territoire, pour implorer la paix au nom de la tribu. Peu de temps après, un traité fut conclu entre les Indiens et le gouverneur Stephens. En vertu de ce traité, une étendue considérable de terre fertile fut assignée aux Indiens afin qu'ils pussent s'y établir, s'habituer au travail en cultivant le sol et renoncer à leur vie nomade. Beaucoup ont suivi les sages avis du gouverneur, tandis que d'autres n'osent encore accorder leur confiance aux Blancs et se tiennent à distance. — Avec les avantages du traité, le levain du protestantisme a été introduit parmi ces pauvres Indiens. Cinq ou six agents ont été déjà envoyés successivement au milieu d'eux; et tous ces agents, de même que leur suite, ont fait plus ou moins d'efforts pour pervertir nos catholiques; enfin l'agent actuel est, par profession, un faiseur de propagande. — Depuis le jour du départ des PP. Oblats jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Missionnaire résidant chez les Yakamas, il s'écoula environ 10 années. Pendant tout ce temps, cette petite église de néophytes fut abandonnée à elle-même. Quelques-uns se dispersèrent çà et là oubliant tout ce qui leur avait été enseigné; d'autres, entraînés par des paroles trompeuses et des présents, embrassèrent le protestantisme; d'autres enfin, mieux instruits et plus fermes dans la foi, continuèrent à aller de temps en temps à la chapelle catholique la plus rapprochée, franchissant une distance de 26 lieues afin d'entendre la parole du Missionnaire et de recevoir les Sacrements. — La persévérance des bons dans la foi catholique a toujours souverainement déplu à nos zélés protestants, surtout au ministre méthodiste qui réside aujourd'hui chez des Yakamas. Aussi, ce ministre n'a-t-il rien négligé pour leur faire accepter sa "bonne prière." Toutes les fois que nos catholiques se rendent auprès de cet agent du gouvernement pour quelque affaire ou pour réclamer quelque assistance, il saisait l'occasion de les endoctriner. S'ils refusent de l'écouter, il leur dit que, puisqu'ils ne veulent pas recevoir la "bonne prière," il n'ont rien autre à attendre de lui que le secours annuel donné à la distribution générale; et il les renvoie les mains vides. — Il conçut, il n'y a pas longtemps, un vif désir de gagner notre chef catholique Ignace, homme très-estimé des Blancs et des Indiens à cause de son jugement solide, de son énergie, de sa générosité et de ses grands biens. L'agent-ministre, m'a-t-on dit, lui fit demander combien d'argent il lui fallait pour le déterminer à se faire protestant. Ignace se contenta de répondre: —"Beaucoup."— "Combien? ajouta l'envoyé. Deux cents piastres?"— "Plus que cela" — "Mais enfin, combien? Cinq cents piastres? six cents piastres?" — "Oh! plus encore." — "Eh bien! parle, dis la somme qu'il te faut." — "Donne-moi la valeur de mon âme." Ignace fut compris. — On désespère aujourd'hui de lui faire embrasser la secte protestante. Ignace ne s'est pas seulement distingué pas sa fermeté dans la foi; il s'est montré le père de sa tribu, qu'il a constamment aidée de ses conseils et de ses biens, et soutenue par son exemple autant que par ses paroles durant les dix années d'abandon dont j'ai parlé. C'est, vers la fin de cette période, qu'Ignace se rendit auprès de l'Evêque pour le prier instamment de leur envoyer un Missionnaire. Sa prière fut exaucée; un prêtre fut envoyé, qui s'occupa d'eux pendant 4 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne de l'année dernière, où les Pères de la Compagnie de Jésus se chargèrent de la mission des Yakamas. — Cette mission est aujourd'hui en butte à deux grandes difficultés. — La première, c'est la distance à laquelle le Missionnaire se trouve des Indiens. Je demeure à l'endroit où les PP. Oblats avaient autrefois leur station principale. Mais les circonstances ont bien changé. Les Indiens auxquels on a accordé un territoire limité, ne peuvent plus, comme alors, se grouper autour de la mission. C'est désormais, d'une distance de 6 à 7 lieues au moins, que la plupart des Indiens catholiques doivent, par un chemin difficile à travers la montagne et les rochers nus, se rendre à leur chapelle; en sorte que les pauvres, les vieillards et les infirmes ne peuvent jouir de ce bienfait. — L'autre difficulté se trouve dans les efforts de propagande du ministre protestant, qui,

comme je l'ai dit, a été constitué agent du gouvernement américain au milieu des Yakamas. Les Indiens sont pauvres et matériels; et l'agent ministre a quantité de provisions de toute sorte, dont il peut disposer librement. De plus, comme l'intelligence de l'Indien est peu exercée à la controverse, il arrive que les infidèles ne savent à qui aller. Ils vont, un jour, entendre le prêche du ministre; une autre fois, ils viennent à la chapelle catholique et disent: « Le ministre prétend que sa prière est bonne et que votre prière est mauvaise; et, vous, vous nous dites que votre prière est bonne et que la prière du ministre est mauvaise: à qui devons-nous ajouter foi? » — Mais, si nous continuons de prier, Dieu, à qui ces pauvres âmes appartiennent, leur accordera, sans doute, une double grâce, la lumière et la force qui sont nécessaires à leur conversion et à leur salut. Volez donc à notre secours, en unissant vos prières aux nôtres: c'est ainsi que vous pouvez devenir, aussi bien que nous, l'apôtre de la nation des Yakamas.

Mexique. — Extrait d'une lettre du P. Brisack au R. P. Petit, Recteur de Tronchiennes. (*Mexico 27 9bre 1872.*)

..... Je vais vous parler d'un pèlerinage célèbre qui attire des 100 milliers de pèlerins, chaque année. Dimanche 24 9bre je suis allé au sanctuaire de N. D. de la Guadeloupe. C'était la fête des Indiens. Ils affluaient comme des flots humains vers le temple. Plusieurs avaient fait 8 et 10 journées de marche pour y arriver. La piété et la dévotion la plus grande régnaient parmi eux. Ils chantaient, priaient, et dansaient à l'approche du sanctuaire. On ne peut assister à ce spectacle sans en être touché. On est obligé d'admirer la simplicité et la foi ardente de ces pauvres Indiens. Il est vrai qu'on rencontre chez eux beaucoup de superstitions. Mais ils aiment Marie, et la bonne Vierge les bénit, les protège et les aide. Le sanctuaire de Guadeloupe est magnifique. Sur un autel, où luit à profusion l'or ou l'argent, on voit l'image miraculeuse de Marie, telle qu'elle a apparu à un pauvre Indien vers 1564. Jour et nuit plus de 40 lampes brûlent devant la sainte image. Des cierges innombrables s'y consument également en son honneur. — Comme Guadeloupe n'est qu'à quelques milles de Mexico, les habitants de cette ville y vont beaucoup dans un train spécialement organisé pour le sanctuaire et pour les fêtes.

Californie. — Extrait d'une lettre du P. Bayma. *San Francisco, 10 Octobre 1872.*

Nous avons eu, le premier juillet dernier une journée de forte besogne. Trente-neuf Capucins et 8 Dominicains de Guatemala, exilés par la révolution, venaient frapper à notre porte pour nous demander l'hospitalité, c'est-à-dire, nourriture et logement. Par bonheur, c'était l'époque des vacances et les salles de classe purent être mises à leur disposition. Nous achetons à la hâte des matelas et soignons de notre mieux les pauvres Moines. Beaucoup étaient malades; pendant huit jours 16 ou 17 durent garder le lit et notre médecin eut fort à faire. Enfin ils se rétablirent et 20 Franciscains furent envoyés au collège de Santa Clara, où on leur avait préparé du logement; les autres restèrent ici. Les Dominicains ne tardèrent pas à recevoir des secours de leur Ordre et à nous quitter, mais les Franciscains restèrent jusqu'au 16 septembre. Pendant ce temps, nous avions mis en mouvement nos catholiques; et, sans compter les aumônes de détail, qui commençaient à abonder, on organisa un comité de secours en règle. Après avoir tenu plusieurs meetings, on résolut de faire un grand festival dans les jardins publics, avec bazars, discours, courses concerts, etc. L'entreprise réussit au mieux et on recueillit de la sorte une somme de 75,000 francs. Tout était l'œuvre des laïcs; le clergé ne s'en mêla d'aucune façon. Pas même une parole sympathique, ni une invitation publique aux fidèles. Mais après coup, quand on vit un si splendide résultat, quelques prêtres essayèrent de faire porter l'argent à la cathédrale, dans l'espoir qu'une portion leur serait adjugée. Ce fut une vilaine affaire. Mais le trésorier du comité déjoua leurs projets fort adroitement et tout l'argent revint aux pauvres Religieux, qui, ainsi pourvus de ressources pour leur voyage, partirent pour Millwaukee, dans l'Est, près de Chicago, où ils avaient des missions de leur Ordre. Telle est leur histoire en abrégé.

Syrie. — *Imprimerie catholique établie à Beyrouth par les Missionnaires de la Compagnie de Jésus.* (Extrait des Missions catholiques). — Un de nos correspondants de Syrie nous adresse l'article suivant, sur la presse catholique de Beyrouth, en face de la presse protestante. — Pour qui connait l'Orient, il n'y a pas de doute que le plus grand, le seul danger peut-être qu'y coure le catholicisme lui vient de la propagande protestante, laquelle prend, tous les jours, des proportions plus menaçantes. — L'esprit de prosélytisme fait complètement défaut à l'islamisme, au druzisme, au schisme ou à l'hérésie des Grecs séparés, des Jacobites, des Nestoriens, des Eutichéens, etc. D'ailleurs, ces sectes diverses inspirent une répulsion naturelle et invincible aux catholiques orientaux. Ils ont contre elles des griefs trop graves et trop nombreux, pour qu'ils puissent incliner de leur côté et accepter leur doctrine. Toutes les nations catholiques ont eu à souffrir extrêmement de l'invasion sarrasine et de l'oppression musulmane. En outre, les Maronites ne voient, dans les Jacobites, que des frères déserteurs. Les Chaldéens-unis sont dans la même position vis-à-vis des Nestoriens; les Grecs melchistes, vis-à-vis des Grecs soi-disant orthodoxes; les Arméniens-unis, vis-à-vis des Eutichéens, etc. — Au contraire, les protestants sont des nouveaux venus, des étrangers qui, comme tels, ont, aux yeux des Orientaux, le droit d'être des bienvenus. Ils se présentent sous la protection du drapeau Américain, ou Anglais, ou Prussien. Ils disposent, point principal, de fonds immenses qui leur permettent d'acheter le catholique assez lâche pour se vendre; de distribuer gratis et à foison leurs bibles de tout format et leurs petites brochures; de multiplier des écoles où les enfants des deux sexes reçoivent gratuitement, non seulement l'instruction primaire, mais encore (tentation délicate pour les Orientaux) les fournitures de classes et, parfois, une rétribution quotidienne; de se poser avantageusement dans le pays, par l'érection d'établissements grandioses, la fondation d'imprimeries, de colléges, et même d'écoles de médecine. Puis, l'exercice de la médecine (car la plupart de ces prédicants sont ou se disent médecins) leur fournit un nouveau et puissant moyen d'influence. C'est plus qu'il ne faut pour parler éloquemment aux yeux et même à l'esprit du catholique simple et pauvre ou cupide.

Il y a là pour lui, sinon une cause suffisante d'entraînement, du moins un sujet de scandale — « Voilà, se dit-il, des hommes riches, des hommes instruits, des hommes venus de bien loin pour nous communiquer leur doctrine; des hommes généreux qui distribuent leurs livres avec profusion, qui ouvrent, partout où ils sont reçus, des écoles gratuites, etc.; des hommes qui ne mentent jamais (c'est l'idée que s'en forment beaucoup de catholiques); des hommes qui..., des hommes dont..., etc. Est-il bien prouvé que leur religion n'est pas la véritable? Faut-il croire qu'ils ne viennent chez nous et n'y dépensent tant d'argent, que pour le seul plaisir de nous induire en erreur? » — Telles sont, parfois, les pensées des catholiques, que leur ignorance, leur simplicité ou leur pauvreté, prédisposent à la tentation. J'en parle d'expérience. De là, néanmoins, à l'apostasie, il y a encore loin, bien loin. Dieu merci, les chutes de ce genre sont ici extrêmement rares; et elles sont toujours l'objet de la réprobation universelle. Mais la tentation peut laisser, dans des cœurs simples et des esprits bornés, un fond d'estime pour le protestantisme, qui diminue d'autant celle qu'ils professent pour leur propre religion. — Disons le mot: si MM. les prédicants américains, anglais ou prussiens ne parviennent presque jamais à former ici de véritables protestants, ils arrivent, hélas! quelquefois à démolir des catholiques, à grossir la classe des indifférents, encore fort peu nombreuse, ou bien à recruter au dieu Mammon de parfaits adorateurs, c'est-à-dire, des hommes qui ne voient au monde que l'or et l'argent. Plus souvent, il leur est donné de jeter le trouble dans les esprits, d'affaiblir la foi dans les cœurs, et d'inspirer de l'éloignement à l'égard des pratiques salutaires du catholicisme. Pour des hommes qui visent, avant tout, à combattre, à dénigrer la foi catholique, ce résultat n'est pas à dédaigner; il les console peut-être du peu de progrès que fait leur secte dans ces parages. En vérité, voilà des millions

de dollars et de livres sterlings sagement employés! — Or, il n'est pas douteux que ces docteurs du mensonge n'ambitionnent un pareil résultat, et ne l'obtiennent spécialement par la diffusion incessante de leurs bibles et de leurs autres publications. Il leur est, en effet, trop malaisé d'attirer à leurs prêches des catholiques qui seraient deshonorés et montrés au doigt, s'ils s'avisaient seulement de franchir le seuil d'un temple protestant, pour que leur zèle se contente de cet unique moyen de perversion. Les livres sont des prédicateurs à qui il est beaucoup moins difficile de procurer des auditeurs; les livres restent aux mains des imprudents qui ont consenti à les accepter, et ils continuent auprès d'eux leur infernale mission, tant qu'ils échappent à l'œil vigilant d'un prêtre ou d'un catholique qui les déchire ou les livre aux flammes; les livres pénètrent, sans bruit, au sein des populations les plus croyantes, des familles les plus chrétiennes; les livres, enfin, se faufilent partout et rencontrent trop souvent des mains assez peu réservées pour les ouvrir, et des yeux assez curieux pour les lire et les relire. De là, dans certaines localités, dont le nombre va toujours croissant, l'apparition de certains raisonneurs qui font les esprits forts et s'aventurent, même en présence des prêtres et des Missionnaires, à lancer des propositions malsonnantes, à proposer et à soutenir des objections qu'ils ont évidemment puisées dans les livres protestants. — J'en ai dit assez, pour justifier l'importance exceptionnelle que j'attache aux travaux de l'imprimerie catholique (c'est son nom distinctif), établie à Beyrouth, par les Missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Souffrez que j'entre, à ce propos, dans quelques détails qui ne seront pas, j'espère, sans intérêt pour vos lecteurs. — Cette œuvre, comme toutes les œuvres de Dieu, a commencé petitement. La pauvreté de la mission força les R.R. P.P. Jésuites à se contenter, d'abord, d'une simple presse autographique. Pendant qu'elle servait, ici, à multiplier les livres de piété et les livres de classe, elle donnait occasion, à Lyon, à un procès assez retentissant, dont le R. P. Louis Valentin eut la chance de sortir victorieux. — Mais, bientôt, un jeune et pieux pèlerin de la Terre-Sainte, M. de Crémond, si je ne me trompe, fournit au R. P. Ed. Billotet le moyen de se procurer une presse typographique. Il mit, à son aumône, une condition bien digne de sa piété, à savoir, que le premier ouvrage qui sortirait de l'imprimerie serait *l'Imitation de Jésus-Christ*, en arabe. L'intention du donateur fut religieusement respectée.

La nouvelle presse n'a cessé de fonctionner jusqu'en 1869, avec le concours de deux autres qui lui furent successivement adjointes. Les livres sortis de l'imprimerie catholiques, se sont répandus par milliers dans toute la Syrie, et jusqu'en Chaldée et en Mésopotamie. Bien des éditions ont été épuisées et renouvelées. Les livre de religion, de tout format et de tout prix, ont inondé le Liban, et se trouvent dans toutes les familles catholiques, surtout parmi les Maronites. — En travaillant ainsi à maintenir et à développer la piété parmi les catholiques orientaux, les Missionnaires entendaient bien les confirmer dans leur foi et les prémunir contre la propagande protestante. Mais ce n'était point assez, à leur avis. Il fallait encore attaquer de front cette funeste propagande. Et, puisqu'elle s'exerçait, surtout par des livres ouvertement dirigés contre le catholicisme, il était urgent d'y opposer des livres franchement catholiques, qui battraient en brèche le protestantisme et vengeraient la vérité, en la faisant briller de tout son éclat, dans une polémique solide et nerveuse. Depuis plusieurs années, les R.R. P.P. Jésuites se sont mis à l'œuvre, et leur polémique antiprotestante va prenant tous les jours une nouvelle force et se signalant par de plus grands succès .... Pour donner une idée de cette œuvre à part, de cette œuvre d'autant plus glorieuse à l'Eglise, qu'elle est plus épineuse, qu'il me soit permis de passer en revue les divers ouvrages de controverse déjà sortis de l'imprimerie catholique. — Le premier essai, en ce genre, remonte à l'année 1860, de si triste mémoire pour la Syrie. Ce fut une simple traduction des *Cinquante motifs de*

conversion, qu'exposa et publia le Duc Antoine Ulrich de Brunswick, après son entrée dans le sein de l'Eglise catholique. Dans une seconde édition qui parut en 1864, le traducteur, le R. P. Abougit, ajouta un appendice considérable où il tirait les conséquences pratiques des *Cinquante motifs*, en établissant un parallèle saisissant entre la conversion du Duc de Brunswick et les prétendues conversions opérées, en Orient, par les ministres protestants. Il terminait par une liste assez longue des principaux protestants qui ont embrassé, depuis le commencement de ce siècle, la religion catholique. Je connais tel évêque maronite qui parle avec éloge de ce petit ouvrage et le relit toujours avec un nouveau plaisir. — Cette publication donna l'idée de traduire et d'imprimer un travail plus considérable. Je veux parler du célèbre catéchisme du P. Scheffmacher, S. J., dont le docte abbé Rhorbacher a donné une édition enrichie des *Cinquante motifs de conversion* dont je viens de parler. Il fut traduit par un élève maronite du séminaire de Ghazir, M. Messalli, qui rendait déjà d'éminents services à *l'imprimerie catholique*. L'ouvrage parut en 1863, et devint, peu après, classique, dans les écoles de français des Missionnaires Jésuites, qui l'emploient pour les exercices de traduction. C'est ainsi que leurs élèves se trouvent, de bonne heure, édifiés sur la vie de Luther et sur la valeur de ses doctrines. — Le croirait-on? Un catholique apostat de Damas, devenu, en récompense de sa défection, vice-consul des Etats-Unis, a tenté follement de réfuter ce livre irréfutable. Mais sa tentative n'a pas été plus heureuse que celle du serpent qui voulut essayer ses dents contre une lime. Comme le pauvre reptile, M. M. n'est parvenu qu'à souiller l'acier qu'il ne pouvait entamer. La réponse tombée dans l'oubli, sous le poids du mépris universel, a déteint honteusement sur la réputation de ses maîtres. — Armé de l'écrit du P. Scheffmacher, tout catholique peut réduire au silence un ministre protestant quelconque. — L'année suivante, 1864, la même imprimerie publia un premier Dialogue libanais contre la doctrine protestante. Il avait pour épigraphe cette parole de Notre-Seigneur en saint Mathieu (VII, 26): *Ædificavit domum suam supra petram*, et montrait sur quel fondement ruineux repose le protestantisme. J'ai dit que c'était un premier dialogue, parce que l'auteur, le P. Abougit, l'avait composé avec l'intention de le faire suivre d'autres dialogues où il aurait combattu une à une les erreurs protestantes, pour s'occuper ensuite d'établir toutes les vérités catholiques attaquées par les diverses formes du protestantisme. Le défaut de loisir, il est vrai, l'a forcé d'interrompre quelque temps son travail; mais il est loin d'y avoir renoncé, et il ne tiendra pas à lui, je le sais positivement, qu'un second dialogue ne paraisse sous peu. — Mais notre apostat de Damas, piqué sans doute du peu de gloire qu'il avait recueilli de son méchant pamphlet contre le catéchisme du P. Scheffmacher, ne tarda pas à redescendre dans l'arène. Cette fois, il osait s'attaquer au chef vénérable de l'Eglise qui fut jadis sa mère. Ce qui avait remué sa bile et excité sa verve n'était ni plus ni moins que la magnifique encyclique par laquelle S. S. Pie IX invitait tous les patriarches et les évêques dissidents aux assises du prochain Concile œcuménique. Le malheureux se permettait de soumettre cet acte pontifical, précieux monument du zèle et de la charité de Pie IX, à une critique aussi sotte qu'indécente. — Est-il étonnant, après cela, que sa plume ait trouvé des grossièretés révoltantes pour NN. SS. les Patriarches, les Archevêques et les Evêques d'Orient! Est-il étonnant qu'il ait profité d'une si belle occasion, pour se ruer sur les Missionnaires Jésuites et faire le procès de toute la Compagnie de Jésus *in globo*? A ses yeux, les Jésuites étaient les grands coupables; ils abrutissaient les peuples; ils dominaient le haut et le bas Clergé oriental, et les courbaient orgueilleusement sous le sceptre despotique de l'Evêque de Rome. — Notons, en passant que MM. les protestants américains dont M. M. est l'enfant terrible, et qui ne rougirent pas d'imprimer à leurs frais cette infâme production, se vantèrent publiquement de l'avoir beaucoup abrégée et expurgée. Qu'on se figure ce qu'elle devait être à son origine. — La nouvelle brochure avait fait sensation. Les catholiques s'indignaient hautement d'un tel excès d'impudence. On pressait, de toutes parts, les RR. PP. Jésuites de repousser une attaque

si brutale. Les R.R. Pères l'eussent fait volontiers, si le factum de M. M. eût été susceptible d'une réfutation en règle. Mais, comment répondre à des injures ? Comment se commettre avec un adversaire qui parlait la langue de la halle ? Leur dignité de religieux et de prêtre le leur interdisait. Ils se contentèrent de livrer le méchant pamphlétaire à la plume acérée et mordante d'un de leurs élèves, employé comme traducteur et correcteur à leur imprimerie. M. Georges Zouaïne avait tout ce qu'il fallait pour mettre à la raison l'insulteur des catholiques. Son travail fut trouvé petillant d'esprit et de raison tout à la fois. M. M. avait trouvé à qui parler; il comprit qu'un nouvel écrit lui attirerait une nouvelle confusion. Depuis lors, drapé dans sa dignité de vice-consul, il garde un prudent silence.

Sur ces entrefaites, l'imprimerie catholique publiait les premiers numéros d'un journal arabe, fondé par les mêmes Missionnaires, pour la défense du Concile du Vatican. Là parurent, chaque semaine, des articles pleins de doctrine, destinés à venger des attaques virulentes du protestantisme les actes de ce grand Concile. La lutte fut chaude, et les protestants n'eurent pas à se louer de l'avoir provoquée. —— Vers la même époque, parut un écrit considérable, à l'occasion du refus opposé par l'épiscopat grec schismatique à l'invitation de Pie IX qui lui ouvrait les portes du Concile. Cet écrit, dû à la plume infatigable du R.P. F.-X. Gautrelet, alors Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en Syrie, n'atteignait pas seulement les grecs-schismatiques, mais aussi, par contre-coup, les protestants qui avaient repoussé l'appel du Souverain Pontife. Malgré sa forme modérée et amicale, il jeta l'alarme dans le camp ennemi, et l'évêque grec schismatique de Beyrouth crut devoir le signaler, du haut de la chaire, à la réprobation de ses ouailles et leur en interdire sévèrement la lecture. —— Cependant, le Concile avait suspendu ses travaux, après une définition qui remplit de joie l'univers catholique. Ce fut alors que le journal des R.R. P.P. Jésuites, cessant de s'appeler le Concile du Vatican, prit le nom de *Béchir* ou *Annonciateur*. L'œuvre réclamait des développements qui lui permissent de lutter avec toujours plus d'avantage contre les feuilles protestantes et de satisfaire en même temps le goût de la majorité des abonnés. C'est pourquoi, tout en maintenant la place d'honneur à ce qui concernait Rome et le Souverain Pontife, on crut devoir ouvrir les colonnes du journal à d'autres matières, sans en excepter les nouvelles importantes de l'Europe et d'ailleurs. —— Les sorties incessantes d'un journal protestant, la *Feuille hebdomadaire*, contre ce que notre religion a de plus auguste, ont engagé le journal catholique dans une polémique régulière. Un docte Hollandais, le R.P. Joseph Van-Ham, s'est chargé de fournir à chaque numéro un article de controverse dogmatique ou historique. Son zèle, pleinement secondé par de profondes études théologiques, bibliques, historiques et linguistiques, n'a pas fait une seule fois défaut au *Béchir*. —— Pour suivre pas à pas ses adversaires, il a débuté par une série d'articles sur la canonicité des livres saints dits *deutérocanoniques* et rejetés par nos prétendus biblistes. Il a pulvérisé les arguments contraires, et réduits les protestants à aborder un terrain nouveau. Ces articles, réunis en brochures, sont restés sans réponse. —— Après cette première campagne, le courageux athlète a pris lui-même l'offensive. Il a dirigé ses coups contre la version du Nouveau-Testament que les protestants venaient de publier, soi-disant d'après la version grecque. Ayant entendu prononcer le mot de falsification, le R.P. Van-Ham jette un rapide coup d'œil sur la nouvelle édition des évangiles, et y rencontre sans peine des textes fortement altérés et détournés de la véritable signification de la version grecque. Il les recueille, les soumet à son implacable critique, et publie dans le *Béchir* le résultat de son étude, citant textuellement le grec et, au besoin, le syriaque ou l'hébreu, pour rétablir le vrai sens des passages falsifiés. —— Cette polémique, qui blessait au vif les sacriléges manipulateurs des Saintes Ecritures, a été pour eux un terrible coup de massue. Il n'est pas jusqu'aux musulmans distingués qui n'aient applaudi à leur défaite; ils ne pouvaient comprendre que des hommes, se disant chrétiens et missionnaires du christianisme, eussent poussé l'audace jusqu'à falsifier le livre qui est le fondement de cette religion et que Mahomet

lui-même recommande au respect de ses sectateurs. Aussi, a-t-on vu des musulmans en charge suivre avec un vif intérêt la polémique du Béchir et venir eux-mêmes en chercher les numéros à l'imprimerie catholique. Ces articles du P. Van-Ham ont été clichés au fur et à mesure qu'ils paraissaient, et ils forment aujourd'hui une belle brochure qui restera pour la honte de ses adversaires, ou plutôt des adversaires de la Bible. —— Le numéro du Béchir du 22 Octobre dernier reproduit une lettre où un des principaux musulmans de Damas prodigue à la brochure du P. Van-Ham des éloges enthousiastes. Fidèle à l'usage oriental, l'auteur cite quelques vers arabes. Le premier est à l'adresse des protestants qu'il accuse de «faire du jour la nuit et d'avoir perdu tout sentiment et toute règle de conduite.» Les autres contiennent l'aveu de son impuissance à louer dignement une œuvre si solide et si triomphante. Même en faisant une part très-large à l'emphase du style oriental, l'éloge de ce musulman reste encore bien honorable pour le R. P. Van-Ham et pour la religion qu'il défend. On verra par la note ci-jointe que les textes n'ont point été altérés au hasard; car ils se rapportent tous à des vérités rejetées et combattues à outrance par les protestants. (*) —— La polémique du Béchir n'est pas près de finir. A l'heure qu'il est, ce journal a commencé la publication d'une série d'articles du même auteur, sur l'histoire de la prétendue Réforme. C'est encore une réponse à la Feuille hebdomadaire; elle fixera pour jamais les catholiques orientaux touchant les vraies origines du protestantisme. — J'aurais à vous signaler, plusieurs autres ouvrages de controverse sortis de l'imprimerie catholique de Beyrouth. Mais cette lettre a déjà pris des proportions exhorbitantes; je dois donc me borner à vous donner en note la simple liste de ces écrits. (2) —— Un mot en finissant sur la situation matérielle de l'imprimerie catholique. — Cette situation n'est pleinement satisfaisante que depuis 5 ans à peine. Avant cette époque, le manque de ressources l'avait maintenue dans une évidente et pénible infériorité, en face des protestants américains. Tout le matériel a été renouvelé et mis à la hauteur des perfectionnements typographiques de notre siècle. A l'heure qu'il est, l'établissement possède tout ce qu'il faut pour se suffire, sauf le papier et l'encre qui lui viennent d'Europe. Outre des séries multiples de beaux caractères arabes, il possède des caractères européens, grecs, syriaques et hébraïques, avec leurs matrices respectives. Il peut, de plus, former à volonté les matrices des autres langues. Enfin, il possède à la perfection le secret du cliché dont il fait usage, surtout, pour les livres classiques.

(*) Voici brièvement l'indication de ces textes: *Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos, etc.* (Luc XXII, 31 et 32). — *Itaque, fratres, state et tenete traditiones, etc.* (II Thes. II 14) — *Quapropter, fratres, magis satagite ut per bona opera, etc.* (II Pet. 1, 10.) — *Bonum certamen certavi, etc.* (II Tim. IV, 7 et 8.) — *Infirmatur quis in vobis? etc.* (Jac., V. 14) *Et cum constituissent illis per singulas ecclesias presbyteros, etc.* (Act., XIV, 22). — *Numquid non habemus potestatem mulierem sororem circumducendi, etc?* (1 Cor IX, 5.) — *Ab ortu solis usque ad occasum, etc.* (Mal., 1., 11). — *Ave gratia plena* (Luc, 1, 28) — *Orantes autem, nolite multum loqui, etc.* (Mat., VI, 7.). Les protestants s'étaient servis de ce texte contre l'usage du chapelet. Le R. P. Van-Ham se propose de continuer cette étude sur la nouvelle version protestante.

(2) 1° Un petit écrit contre les protestants sorti de la plume d'un nostairi converti au christianisme et séduit quelque temps par les ministres américains de Beyrouth. Cet ouvrage, plein d'érudition biblique, fut imprimé aux frais de deux grecs schismatiques, après avoir été fortement retouché par le P. Abougit. —— 2° Causeries sur le protestantisme, par Mgr. de Ségur, traduites par l'abbé Joseph-el-Bostani, élève de Ghazir. —— 3° Un ouvrage de Mgr. Joseph-el-Marid, vicaire spirituel de S. B. Mgr. le Patriarche maronite. C'est une réponse très-solide et très bien écrite à certains ministres protestants de Syrie. —— 4° L'ouvrage d'un prélat latin contre le nestorianisme, lequel avait paru, à Rome, dans le dernier siècle. L'arabe en a été retouché par Mgr. Messabki. —— 5° Une lettre pastorale de Mgr. Pierre Karam, prédécesseur du dernier archevêque maronite de Beyrouth, Mgr. Toubia Aoun. C'est une réfutation des écrits du ministre américain John Kin. —— 6° Une lettre publiée par S. B. Mgr. Mazloum, patriarche grec-melchite, pour la défense du culte des stes images. Le R. P. de Prunière y a ajouté quelques notes précieuses, la plupart historiques. —— 7° Un dialogue sur les Commandements de l'Eglise si décriés par les protestants. Traduction de l'italien par le R. P. Donat Vernier. —— 8° Un traité sur la véritable religion, complété par le R. P. Gautrelet et traduit par M. Georges Zouaïne.

Lettre du R. P. Badour. —— Beyrouth, 26 Août 1872. —— ..... Cette année les écoles des Sœurs Mariamahs, à Beyrouth, ont été fréquentées environ par 200 petites filles, toutes assez assidues, appartenant aux rites orientaux syrien, maronite, grec-uni, arménien-uni. Que de bonnes dispositions, ... Dieu met dans le cœur des enfants, ici comme partout! Combien elles se développent heureusement par de bonnes écoles, ainsi que j'ai eu souvent occasion de le constater! La plupart de ces petites filles arrivent à l'école tout-à-fait ignorantes et non sans défauts, mais elles y viennent avec plaisir, même la première fois, conduites par leur mère ou leur grande sœur: voilà que bientôt elles savent leurs prières, s'efforcent d'être silencieuses, attentives, et se prennent d'affection pour leurs maîtresses. Avec l'instruction religieuse et l'âge viennent la piété et le travail; de sorte que, restant chez leurs parents, ces jeunes filles sont aussi utiles à leurs familles qu'à elles-mêmes... L'enseignement des Sœurs Mariamahs, à Beyrouth comme au Liban, se fait en arabe, leur langue naturelle, qui est en Syrie la langue de tous, chrétiens et musulmans. Cet enseignement ne s'étend pas au delà de la lecture, de l'écriture, du catéchisme, de la couture et de la bonne tenue d'un ménage. J'ajoute que les écoles des Sœurs Mariamahs, à Beyrouth, sont au nombre de 4, sans autres maîtresses que les Sœurs elles-mêmes au nombre de 6, dont 5 appliquées aux soins des enfants, sous la direction d'une Supérieure. Dieu a béni cet humble établissement dans une grande ville où se rencontrent, avec l'hérésie, le schisme et l'infidélité, tous les rits catholiques de l'Orient. Leur qualité de Syriennes a tout d'abord disposé les esprits en faveur des Sœurs Mariamahs et de leurs écoles de petites filles, que plusieurs familles maronites avaient eu l'occasion de voir et d'apprécier dans la montagne, notamment à Bekfaya, où les Sœurs Mariamahs ont leur noviciat avec environ 50 Sœurs déjà appliquées à l'enseignement des écoles dans plus de 30 villages. Je ne parle pas ici des petites Sœurs arabes du Sacré-Cœur, établies dans le Haut-Liban et à Damas, dont les écoles sont aussi nombreuses que celles des Sœurs Mariamahs. N'est-ce pas là comme le levain ou l'étincelle sacrée de l'Evangile, devant un jour s'étendre et se communiquer à tout l'Orient? —— Pour ne parler que de cette ville, les pauvres Sœurs Mariamahs avaient beaucoup hésité à y venir, à cause de leur dénuement, de leur faiblesse, et par peur des protestants et des protestantes. En effet, l'on trouve, à Beyrouth, 11 écoles primaires de filles et 3 pensionnats, tenus au compte des biblistes anglicans, des méthodistes américains et des Diaconesses prussiennes! Je tire cette énumération du journal officiel de Beyrouth, Hadikat-el-Akhbar, publié en arabe et en français, sous la date du 23 Mai 1872. Il est à remarquer que les écoles protestantes de garçons sont réduites par le même journal à 4 seulement, une soi-disant université d'Américains, un collège des mêmes, une maison anglicane pour les aveugles et une école primaire du Comité écossais. —— Toutes ces écoles hérétiques ont le même but, différemment atteint, selon les quartiers où elles sont ouvertes, à savoir, de pervertir les catholiques de Syrie, et de cette ville en particulier, en répandant des doutes dans l'esprit des enfants, ensuite des calomnies, sous toutes les formes, contre le Pape et contre l'Eglise Romaine. Les haineux prédicants et leurs femmes montrent ici une mauvaise foi qui empêche heureusement une partie du mal qu'ils pourraient faire avec les moyens pécuniaires dont ils disposent. C'est pourquoi, sans doute, et Dieu aidant, les petites écoles des Sœurs Mariamahs, à Beyrouth, où elles n'occupent encore qu'une pauvre maison à loyer, ces écoles, dis-je, avec leurs humbles maîtresses sont devenues, en quelque sorte, comme un rempart entre deux écoles protestantes anglicanes d'un côté, et de l'autre côté une école prussienne et une école grecque schismatique. Ces écoles sont placées au milieu du quartier le plus populeux de la ville, composé en très-grande partie de catholiques appartenant à tous les rits, fort salubre quoique assez pauvre et resté sans école pour les petites filles, ainsi que la plupart des autres quartiers. Les petits garçons avaient déjà depuis longtemps des écoles qui ont empêché celles des protestants jusqu'en 1861, une année après les massacres de Syrie, alors que la propagande bibliste appliqua à l'établissement d'écoles une grande partie des fonds destinés à l'assistance de populations sans asile et sans pain. —— Voilà donc arrivées ici ces modestes vierges libanaises que j'ai vues et aidées dans les premiers jours d'une installation par trop arabe, sans autres meubles que des nattes, quelques petits bancs faits d'avance, et une

nourriture des plus élémentaires qu'envoyaient à tour de rôle les familles voisines qui se réjouissaient du succès de leurs démarches pour les nouvelles venues. Le dimanche suivant, à la Messe qu'entendaient les Sœurs pieusement agenouillées, chacun aimait à regarder leur voile, leur croix et leur livre de prières en arabe; toutes les mères se disaient : « Dieu soit loué à jamais ; il nous a enfin donné des maîtresses qui prient et qui feront aimer la prière à nos filles. » Le lundi matin, les mères et leurs petites filles se présentaient en si grand nombre que dès ce jour les classes des Sœurs Mariamahs furent à peu près aussi nombreuses qu'aujourd'hui, c'est-à-dire, que depuis 4 ans, elles ne peuvent recevoir tous les enfants qui se présentent, ni former un ouvroir convenable, ni avoir une chapelle faute de ressources, ce qui pourtant, dans la situation, répondrait à des besoins réels et pressants.

Je reviendrai tout à l'heure sur ce point. Quant au bien réalisé en peu de temps, dans cette ville, par les petites écoles des Sœurs Mariamahs à force de patience et de privations, il est manifeste, et elles en remercient Dieu de tout cœur. Deux-cents jeunes filles, nées en pays infidèle, sont désormais élevées dans la religion catholique, instruites de tous leurs devoirs et soustraites aux inconvénients du contact avec le schisme gréco-russe et aux dangers autrement redoutables de la propagande protestante qui, dans ce quartier, n'a pas précisément lieu de s'applaudir. L'école prussienne, d'abord déserte, y est aujourd'hui fermée; celles des anglicans ne se maintiennent qu'avec redoublement de *bacchiches* ou petits cadeaux en argent, en livres traduits en arabe, en fournitures de toute espèce, avec invitations répétées (et de mauvaise humeur) d'avoir à s'éloigner de ces religieuses rurales qui ne savent que l'arabe et rien du progrès européen. —— Pour moi, tout en admirant le zèle et le dévouement de ces pauvres filles syriennes, en quelque sorte les prémices des vocations religieuses dans ces contrées pour l'enseignement de l'enfance, il me semble de toute évidence qu'elles méritent des secours et qu'il faut les aider dans leur tâche aussi délicate que pénible. Déjà les écoles protestantes du quartier si important que j'ai signalé sont trop ébranlées pour résister longtemps, et ce coup, partant d'ici, retentirait dans toute la Syrie, au grand avantage de la religion et de l'influence française dont les protestants et leurs écoles sont d'implacables ennemis. Mais on ne peut plus laisser là à elles seules, luttant sans secours, les Sœurs Mariamahs qui ont fait des efforts au-dessus de leurs forces, au point de compromettre leur santé, cousant le soir et même la nuit, après la classe faite, afin de subvenir aux modiques dépenses de leur entretien et de leur nourriture. —— J'ai dit que les Sœurs Mariamahs faisaient toujours elles-mêmes la classe, sans recourir à des maîtresses non-religieuses, même choisies entre les filles élevées dans leurs écoles ; un des motifs, c'est qu'elles économisent des traitements pour ces maîtresses qui ne sauraient s'en passer et ne se contentent pas de si peu que les Sœurs accoutumées à tous les sacrifices ; ce qui rend leurs écoles si peu coûteuses et si commodes, qu'elles sont une œuvre assurée et sans frais ultérieurs, pour ainsi dire, du moment qu'on a pourvu au loyer ou que le local leur appartient. Elles acceptent d'aller jusque dans les plus humbles villages où une école est possible. Dans le cours de l'année, toutes ces écoles sont visitées par un missionnaire ou un prêtre zélé, qui rend compte de sa visite. Chaque année, pendant les vacances, a lieu une retraite pour toutes les Sœurs Mariamahs qui, au jour où j'écris, sont en pleine retraite à Bekfaya, au nombre de 53 ; les Sœurs arabes du Sacré-Cœur sont réunies pour le même but, dans ce moment, à Maallaka, près Zahleh, au nombre de 57. Celles-ci ont 10 novices, celles-là 8. Cette année, à Beyrouth, 4 jeunes filles ont témoigné le désir de se faire religieuses dans la Congrégation des Mariamahs et s'y préparent en édifiant par leur piété et leur ferveur. Les frais du noviciat, qui dure 2 ans, sont une grande charge, plus d'une jeune fille novice appartenant à des parents trop pauvres pour subvenir à son entretien.

Chine. — Kiang-nan. — Lettre du P. de Prévoisin au R. P. Della Corte. — 23 Août 1872.

— Mon R. Père Supérieur, — P.C. — J'ai l'honneur de vous adresser le petit rapport que vous m'avez demandé sur mon ministère à Yan-Kin-Pan, depuis le mois de Mars 1870 jusqu'au mois d'août 1872, c'est-à-dire, pendant 28 mois. — Je commence d'abord, mon R. Père par vous donner les chiffres, puis ensuite je viendrai au détail.

Confessions d'Européens (dont 151 retours) 634. (*). — Baptêmes d'adultes, protestants, juifs, païens, etc. 31. — Confirmations à l'hopital, 15. — Extrême-Onctions, 17. — Premières Communions d'adultes, 32. — Mariages revalidés, 3.

Maintenant, mon R. Père, mon ministère à Yan-Kin-Pan se divise naturellement en trois catégories. Savoir : *Ministère sur la Concession : Ministère sur les navires : Ministère à l'hopital.* Quelques mots sur chacune de ces œuvres. — 1°) Je ne compte maintenant que 17 Européens vivant sur la concession, qui s'adressent à moi et qui font leurs Pâques ; plusieurs d'entre eux communient aux grandes fêtes, ou même tous les mois. J'en ai même deux qui approchent tous les 15 jours de la Ste Table. La plupart de ces personnes ne pratiquaient pas leur religion depuis plusieurs années avant mon arrivée à Yan-Kin-Pan. Deux de ces catholiques étaient francs-maçons ; j'ai reçu leur abjuration et maintenant ils vont très-bien. J'en vois trois ou quatre qui probablement d'ici à peu de temps reviendront à la pratique.

2°) *Ministère sur les navires.* — Sur les bâtiments français, tant de guerre que de commerce, il n'y a pas beaucoup à faire : je n'ai encore trouvé que 2 commandants des Messageries faisant leur devoir. Sur les navires américains, je ne suis pas non plus très-heureux : toutes les fois que je me présente, on me répond invariablement qu'on ne peut permettre aux hommes de descendre à terre pour venir me voir, vu que tous profitent de cela pour s'enivrer : aussi généralement je ne réussis pas à bord des navires américains. J'ai cependant une exception à citer, sur la canonnière *Aslmelot* ; j'ai trouvé 3 matelots, bons et fervents chrétiens qui m'en ont amené plusieurs autres et m'ont même fait baptiser deux protestants. Pendant 4 mois que l'*Aslmelot* est resté à Chang-hai, presque tous les dimanches j'avais un ou plusieurs marins à s'approcher de la Ste Table. — Sur les bâtiments de guerre anglais, j'ai été un peu plus heureux. A bord du *Zebra*, le docteur était catholique pratiquant et tous les dimanches les catholiques, au nombre de 10 ou 12, viennent à la Messe : j'en ai confessé plusieurs de ce navire. — A bord du *Midje* (canonnière) il y avait 10 catholiques dont un très-bon ; je les ai tous confessés. — A bord de la corvette la *Juno*, il y avait 20 catholiques qui tous les dimanches venaient à la Messe ; de plus j'allais souvent à bord pour faire le catéchisme aux hommes et les confesser. Quoique les officiers fussent tous protestants, on me donnait à chaque fois un local convenable pour réunir les hommes et leur parler, et une cabine pour les confesser : j'ai eu presque tous les catholiques de la *Juno* ; plusieurs même ont fait leur première Communion à Chang-hai. — Le dernier navire de guerre anglais que j'ai eu (et que j'ai encore) est la corvette le *Cadmus*, dont le commandant, M. White est catholique pratiquant, ancien élève de Stony-hurst (il a un frère dans la Compagnie). Ce digne commandant m'a toujours donné toute espèce de facilité pour traiter avec les catholiques du bord, qui sont près d'une trentaine. Je vais ordinairement à bord le jeudi après midi ; on me donne le salon du commandant, c'est là que je réunis les hommes et que je leur fais le catéchisme ; puis le samedi soir ils descendent à terre pour se confesser, et le dimanche, tous ceux qui ne sont pas de service viennent à la Messe en rang. Je n'en ai encore confessé qu'un tiers, mais j'espère bien les avoir tous les uns après les autres. J'ai eu sur ce navire deux premières Communions : — J'ai encore quelques catholiques disséminés tant sur les bateaux à vapeur de Chang-hai que sur ceux qui font les voyages de Londres à Chang-hai : Sur l'un, c'est le capitaine qui est catholique ; sur un autre, c'est le pilote ou bien le chef mécanicien ; sur un troisième, ce sera le charpentier ou le maître d'hôtel ou un simple matelot ;

mais il est rare que je rencontre plus d'un catholique pratiquant sur le même navire. — Quant à faire du ministère sur les Steamers de commerce qui viennent à Chang-hai, il n'y faut pas penser. Tous ces Steamers ne restent ici que peu de temps, 4 ou 5 jours: on travaille à bord nuit et jour et les hommes n'ont pas le temps de quitter le navire; il n'y a que ceux qui ont du zèle pour le salut de leur âme qui trouvent moyen de venir faire un petit tour, le soir, à terre, pour se confesser. — 3°) *Ministère à l'hôpital.* — Le mouvement des malades à l'hôpital est de 3 à 400 environ par an. Environ une centaine sont catholiques, et presque tous consentent à remplir leurs devoirs avant de quitter l'hôpital. Souvent il s'en rencontre qui n'ont pas fait leur première Communion ou qui n'ont point approché des Sacrements depuis cette époque: généralement il faut tout leur apprendre, ils ne savent pas même faire le signe de la croix. Tous ceux qui meurent à l'hôpital acceptent les secours de la religion; je n'en ai encore vu qu'un seul mourir sans vouloir se réconcilier. Je considère l'hôpital comme l'endroit où on peut faire le plus de bien à Chang-hai; c'est là que le Bon Dieu envoie ceux auxquels il veut accorder la grâce d'une bonne mort, ou bien celle de la première Communion, ou enfin la grâce de la conversion. Pour ne parler seulement que de ceux que j'ai baptisés à l'hôpital et qui sont morts après leur baptême, on peut admirer la Miséricorde Divine qui vient offrir le Ciel à de pauvres âmes qui jusqu'alors avaient vécu dans les ténèbres de l'ignorance et dans une indifférence complète. — Il serait trop long, mon R. Père, de vous faire le récit de la conversion de chacun de ceux que j'ai baptisés à l'hôpital, ou auxquels j'ai fait faire la première Communion ou que j'ai seulement réconciliés avec Dieu, après une longue vie passée dans le désordre; je vous dirai seulement qu'en plusieurs circonstances j'ai été vivement ému en voyant la manière délicate avec laquelle la Divine Providence amenait une âme à la lumière et au salut... C'est donc à l'hôpital que se fait presque tout le bien qu'il est possible de faire à Chang-hai; malheureusement l'hôpital a toujours été en baissant depuis mon arrivée; j'espère cependant que ce mouvement de baisse va s'arrêter et qu'il y aura toujours le même bien à faire. J'ai eu la consolation de préparer à la mort et d'assister sur l'échafaud (le 4 juillet 1871) un pauvre matelot Irlandais qui a été pendu pour avoir assassiné son second. Pendant un mois que j'ai assisté cet homme, il s'est confessé plusieurs fois avec de grandes marques de repentir: je lui ai porté deux fois, dans sa cellule la Ste Eucharistie, et il a souffert le dernier supplice avec la plus grande résignation et est mort aussi chrétiennement que possible. — J'ai eu aussi le bonheur de recevoir l'abjuration d'une protestante, mère de deux petites filles dont l'une avait été baptisée par les ministres protestants. La mère se prépare à faire sa première Communion, sa fille aînée va à l'école des religieuses, et j'ai rebaptisé l'autre. J'ai rencontré également à Chang-hai un Américain de couleur, qui quoique catholique, vivait avec une Chinoise. Je les ai fait se séparer pendant un mois; puis la femme a appris la doctrine et a été baptisée, ainsi que son petit garçon, et enfin je les ai mariés et cela fait maintenant une famille très-chrétienne; la femme surtout est très-fervente et elle vient à la Messe tous les jours; le petit garçon est à l'école chinoise. — Depuis 2 ans, tous les dimanches à la Messe de 9 heures, je fais une petite instruction de 20 à 25 minutes, une fois en français et la fois suivante en anglais; il me semble que depuis que je parle en anglais il vient plus de monde à l'église. — Voilà, mon R. Père, tout ce que je puis vous dire sur mon petit ministère à Chang-hai: encore une fois, ce n'est pas brillant. Cependant il ne faut pas oublier que nous sommes dans un pays protestant et où les francs-maçons exercent une grande influence. Espérons que les chiffres que je vous donne maintenant, iront chaque année en augmentant. — J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre du R.P. Pfister au R.P. Tailhan. —— Relation de la Fondation de la chrétienté de Tong-tin-chan.

Tong-tin-chan est située dans le Ta-hou, grand lac à l'ouest de Sou-tcheou et de Ou-Kiang. Cette île, qui commence à être réunie au continent soit par le retrait des eaux, soit par l'accumulation des vases dont le grand nombre de roseaux favorisent le dépôt, est fort peuplée, ainsi que toutes les îles voisines, elle n'avait pas encore entendu parler de l'Evangile. Dieu se servit pour l'y introduire d'une veuve zélée nommée Tcheou-sien-chen, qui avait exercé la médecine pendant plusieurs années à Wang-Kia-tang et à Sin-Kia-hoei, près de Chang-hai. Elle partit de Sin-Kia-hoei au mois de septembre 1871, par la pluie et sur une barque découverte ; je voulais, dit le P. Adinolfi lui faire prendre une barque plus commode, et l'engageais à s'arrêter un jour chez une de ses amies ; mais elle aima mieux partir ainsi et aller jusqu'à Tong-tin-chan, sans faire d'adieux : « Je viens de faire la Communion, disait-elle, je vais partir avec Notre-Seigneur ; une visite de simple amitié ne ferait que me dissiper". En arrivant à Tong-tin avec toutes ses affaires, les habitants soupçonnèrent qu'elle s'était enfuie, et personne ne voulut l'aider pour louer une habitation. Après bien des démarches inutiles, elle se préparait à revenir, lorsqu'au moment de partir, on la prie de venir voir un enfant dans la principale famille du bourg. Sa vie était désespérée des médecins. Elle se fit un peu prier, mais enfin se rendit aux instances de la famille, et elle eut le bonheur, Dieu aidant, de guérir le petit malade. La famille reconnaissante s'entremit, et elle put s'établir malgré les représentations des Pao-tsen (maires) qui la disaient chrétienne. —— C'était bien pour commencer, mais insuffisant, il fallait une maison en propre et pouvoir, au besoin, y construire une chapelle. Notre chrétienne se remua, et au mois de Janvier, ~~une~~ maison à 5 chambres était achetée : Comme elle passait pour infestée de manifestations diaboliques, elle n'a pas coûté cher. La veuve s'y est établie, elle a réservé une chambre pour sa chapelle, en attendant mieux : déjà elle a baptisé un certain nombre de petits enfants moribonds, (car l'infanticide est commun en ce pays), et elle commence à en recueillir quelques autres. —— La prise de possession de cette maison mérite d'être signalée : elle s'est faite publiquement et Tcheou Anna s'est posée ouvertement en chrétienne. Les païens l'ont aidée à déménager : le déménagement ressemblait à une procession. Elle ouvrait la marche portant une petite statue de Marie Immaculée richement ornée. Des deux côtés se tenaient des païens qui brûlaient des parfums dans des encensoirs improvisés, puis suivaient deux files de païens et de païennes portant des bougies. Marie est donc entrée en triomphe dans ce futur Kong-sou. —— "Depuis ce temps, écrit-elle, elle a donné un repas à ses voisins ; tous sont venus à l'oratoire pour y vénérer la Statue de Marie. Trois familles se sont déclarées catéchumènes, deux autres ont suivi leur exemple. Le Bon Dieu la bénit : tous les jours elle sort pour visiter les malades, et reçoit des invitations de se rendre dans les îles voisines." Elle ajoute : "Tous les jours après ma méditation d'une ½ heure, je récite les prières en commun avec les catéchumènes, le Vendredi nous faisons le Chemin de la Croix : tous les jours aussi je fais la Communion spirituelle, mais c'est une grande privation pour moi de n'avoir jamais la Messe : j'ai recueilli plusieurs enfants, et j'attends que le Père vienne pour leur conférer le baptême". —— De si heureux débuts devaient avoir la sanction de l'épreuve. Le 2 Avril, à 10h. ½ du soir on frappe avec bruit à la porte. Tcheou Anna se lève et suivie de sa servante, elle ouvre : Six satellites avec leur chef, et beaucoup d'hommes et de femmes que le bruit avait attirés, entrent dans la maison. Ils montrent un ordre du mandarin, écrit en caractères rouges, et une tablette de bambou ; cette dernière n'est employée que dans les affaires urgentes : « Moi Fou-tche-hien, disait le mandarin, j'ai découvert qu'une femme exerçant la médecine, nommée Tcheou-ia-nan (Anna), originaire de Kouen-chan, est venue à Tong-tin-chan pour pratiquer son art ; ce n'est qu'un prétexte, en secret elle reçoit des Chen-vou (des prêtres). J'ordonne donc que Tcheou ia-nan, après avoir vu mon commandement quitte aussitôt, et sans retard Tong-tin-chan."

Les satellites ajoutent : « l'ordre du préfet est que vous partiez sur le champ de cette maison. Il est venu aujourd'hui une barque de Sou-tcheou, vous pourrez vous en servir, le mandarin vous remboursera le prix de la maison, et vous donnera une compensation pour les dépenses que vous avez faites, et celles que vous pouvez faire pour votre départ. » —— En effet le P. Pierre Wang était arrivé quelques heures auparavant avec 4 chrétiens : avec l'un d'eux il était dans la chambre voisine, et entendait tout ce colloque. Le mandarin ignorait ce détail, car par son ordre on avait interrogé les bateliers : — « D'où venez-vous ? » — « De Sou-tcheou. » — « Pourquoi ? » — « Pour voir Tcheou sien-chen. » — « Les hôtes que vous amenez sont-ils encore sur la barque ? » — « Oui, ils y sont. » Il n'y en avait que trois. —— Tcheou Anna répondit au chef : « Je suis chinoise, je jouis des droits de tout chinois ; comme telle je puis rester ici et y exercer ma profession ; le mandarin n'a rien à y voir, puisque je n'ai rien fait contre la loi. » — « Le mandarin a ordonné que vous partiez tout de suite. » — « J'ai acheté cette maison suivant toutes les formalités légales : le contrat est passé pour 8 ans, je ne l'abandonnerai pas avant que les 8 ans soient écoulés. » — « Vous avez été contre la loi en achetant une petite fille de ce pays. » Une des femmes païennes spectatrices de cette scène, répliqua aussitôt : « Nous devons dire la vérité sans acception des personnes : nous sommes témoins que cette enfant n'a pas été séduite, mais reçue par pure miséricorde, puisque sa mère veuve, forcée par la misère, ne pouvant plus la nourrir, la lui a cédée très-volontiers. » Alors les satellites continuèrent : « Vous êtes chrétienne et les Pères viennent ici. » — « Je suis chrétienne et j'ai le droit de l'être par permission de l'Empereur : et si les Pères viennent, ils le font licitement, puisque l'Empereur l'a sanctionné dans le traité. » — « En vue de votre bien, nous vous conseillons de partir, autrement vous pourriez vous en repentir. » — « J'ai mon droit, je ne crains rien, si on vient me faire violence, j'irai trouver le mandarin et lui demanderai réparation. » Pendant près de 3 heures ils insistèrent de mille manières pour la décider à partir, mais toutes ses réponses ne furent pas moins fermes que calmes et prudentes. En se retirant, ils lui dirent : « Nous savons bien que Fou lao-ié a été trompé par les Tong-che, mais nous devons exécuter ses ordres ; réfléchissez-y sérieusement ; demain matin nous reviendrons ». Comme on l'entrevoit, cette petite tempête avait été excitée par les Tong-che (notables), partie en haine de la religion, partie par jalousie des médecins contre la chrétienne. Car son arrivée à Tong-tin-chan fit baisser la réputation et le commerce de plusieurs, et celui qui se croyait le plus lésé dans ses intérêts et par conséquent l'ennemi déclaré de Tcheou-sien-chen, avait plusieurs Tong-che parmi ses parents. —— « Le lendemain 3 Avril, continue le P. Pierre Wang, après ma Messe, le chef des satellites se présenta pour avoir la réponse définitive ; alors je me présentai et je lui dis : « Nous avons déjà entendu la ferme résolution où est Tcheou Anna d'user de son droit. A fortiori ne peut-on pas la chasser parcequ'elle est chrétienne ; quant à moi, je suis Missionnaire, envoyé par l'Evêque pour annoncer la religion chrétienne dans ce pays. J'use du droit que me confère un privilége de l'Empereur, et personne ne peut m'expulser ; dis au mandarin ce que tu as entendu de ma bouche. Mais pourquoi, continuai-je, êtes-vous venu hier à une heure si avancée de la nuit ? » — « Apprenant votre arrivée, répondit-il, les Tong-che accoururent en hâte chez le mandarin, demandant que la chrétienne fut chassée sur le champ, afin que votre Seigneurie ne la trouvant plus, ne put rester ici. C'est pourquoi vers 8 heures il m'a appelé et m'a donné les ordres que vous connaissez. Il ne s'attendait pas à cette résistance, et aujourd'hui, dès le grand matin, les Tong-che délibèrent avec lui sur ce qu'il y a à faire. » Pendant qu'il retournait au tribunal, les voisins et les voisines vinrent consoler Tcheou-sien-chen ; je leur adressai quelques mots sur la religion, puis j'allai faire visite à un maître d'école, homme simple qui habite près de là. Après le dîner, le même chef des satellites vint m'inviter à aller voir le préfet afin d'arranger l'affaire à l'amiable. Je partis en chaise et en petite tenue, et je fus reçu selon la coutume. A ma vue plusieurs Tong-che voulaient se retirer, mais je leur dis avec amitié : « Restez, restez, nous sommes amis,

nous causerons ensemble, ce sera un honneur pour moi, et ce ne sera pas inutile pour vous." Les trois principaux s'assirent près du mandarin; les autres se retirèrent un peu à l'écart pour entendre. — Après les premiers compliments : « Pourquoi le Père est-il venu ici? dit le magistrat. » — « Pour remplir mon office, je suis Missionnaire pour Sou-tcheou et Tong-tin-chan, je dois y prêcher la religion chrétienne. » — « Le Père a-t-il un passeport? » — « Non. » — « Le Père devrait en avoir un et me le montrer, c'est ainsi que le porte le traité » — « Le mandarin se trompe : le passeport n'est exigé que des voyageurs européens et non des Missionnaires Chinois. » Il me fit alors remettre une lettre circulaire; après en avoir pris connaissance : « Précisément, lui dis-je, le passeport n'est exigé que des voyageurs européens." — « Dans le traité, il est statué que si un Missionnaire Chinois est envoyé quelque part, le mandarin local doit être averti par ceux qui sont chargés des affaires extérieures; or, je n'ai reçu aucun avis touchant le Père :" — « Ceci n'est point dans le traité, mais dans les dix articles composés par le Vice-roi du Se-tchuen, et de son autorité privée : ces dix articles n'ont pas été approuvés par l'autorité legitime, bien plus, ils ont été légalement rejetés. Ils n'ont donc aucune valeur." — « Certainement le Père ne s'est pas constitué Missionnaire à Sou-tcheou et à Tong-tin-chan, il doit avoir quelque pièce signée et munie du sceau de son Supérieur. » — « Sans doute, j'en ai signée par l'Evêque Lang (Mgr Languillat); mais je ne les ai pas ici, je les ai laissées à Sou-tcheou." — « De quelle nation est cet Evêque Lang? » — « Il est Français » — « Quelle est sa dignité? » — « Il est préposé aux deux provinces du Kiang-sou et du Ngan-hoei » — « Après l'Evêque, qui sont les autres Supérieurs? » — « Il y a un vicaire général, et ensuite plusieurs Missionnaires généraux auxquels sont confiées des parties de la province. Moi je suis un simple Missionnaire chargé de Sou-tcheou et de Tong-tin-chan." — « Quel est le Missionnaire général de Sou-tcheou? » — « Il se nomme Pan (le P. Pouplard)." Alors relevant la tête et haussant la voix : "Vous n'avez pas de passeport, vous n'avez pas de pièce signée, je n'ai pas été averti par mes Supérieurs, je ne reconnais pas votre mission". — "Soit! mais que le mandarin sache que je suis Chinois, je suis venu ici pour dire de bonnes paroles à ceux qui veulent les entendre, et dans l'intention de faire du bien. Jamais à ce titre personne ne peut être justement inquiété; et si cela arrivait, il a droit à la protection des magistrats locaux. Quant aux preuves de la légitimité de ma mission, le mandarin les aura plus tard. » Alors un des Tong-che d'un ton de voix irrité : « Vous prêtre, vous pouvez aller dans un pays où il y a des chrétiens, et y prêcher la religion dans les villes : ici, c'est la campagne, et il n'y a pas de chrétiens, vous n'avez donc rien à y faire, c'est notre avis à tous. » Je lui répondis tranquillement : « Dans la permission accordée par l'Empereur aux Missionnaires, il n'est fait aucune distinction entre les villes et les campagnes, et il n'y est point fait mention de chrétiens. L'Empereur n'a point fait d'exception pour Tong-tin-chan. Quand l'Empereur dit : "le Missionnaire peut", qui osera soutenir « qu'il ne peut pas". S'il n'y a pas encore ici de chrétiens, je prêcherai et il s'en fera, sinon j'aurai rempli mon devoir." Le mandarin reprit : « Ce peuple est sauvage, il ne se convertira pas; que le Père aille ailleurs où il fera plus de fruits." — « Il n'est personne qui ne puisse se convertir; puisque la connaissance du Créateur et le respect qu'on lui doit est naturel à l'homme; seuls, ceux qui ont la conscience gâtée se convertissent plus difficilement; mais je connais le peuple de Tong-tin-chan, il est bon et simple." — « Est-ce que le Père connaît l'intérieur des consciences? » Alors en branlant la tête et en dirigeant mes regards sur les Tong-che, je leur citai cette phrase : "Dans l'homme, ce qu'il y a de meilleur, ce sont les yeux parce qu'ils ne savent pas cacher de malice, si le cœur est droit, les yeux sont clairs, si le cœur n'est pas droit, les yeux sont obscurs." — "Ce pays n'est pas beau, pourquoi le Père y viendrait-il?" — « Je ne suis pas venu parceque le pays est beau, mais parcequ'il m'a été confié par mon Evêque » — « Que le Père écrive à son Evêque que ce pays est pauvre, indigne d'un Missionnaire, et que la prédication ne peut y faire de fruit, et alors l'Evêque déchargera le Père de l'affaire dont il l'a chargé." — « Je ne puis écrire de pareilles choses; il n'est rien

tant que notre religion abhorre que le mensonge.» Un autre Tong-che dit: «Il y a ici une femme Tcheon-ia-nan, qui exerce la médecine: il court des rumeurs contre elle dans le peuple, nous craignons qu'il ne lui arrive quelque malheur, et alors, nous Tong-che, ne pouvant empêcher ces violences, nous serons mêlés dans une affaire très désagréable. Ne vaut-il pas mieux, pour avoir la paix, qu'elle s'en aille, nous lui payerons le prix de sa maison et toutes ses dépenses.» — «Je vous remercie pour vos bonnes intentions. Mais 1°) que cette femme établisse son domicile et exerce son art ici ou ailleurs, cela ne me regarde pas, c'est son affaire. Toutefois, de même qu'elle peut aller ailleurs, elle a le droit de rester ici. Est-ce qu'il n'y a pas des personnes nées à Tong-tin-chan qui demeurent ailleurs qu'à Tong-tin-chan? Est-ce que tous ceux qui habitent cette ville y sont nés! N'ai-je pas vu des enseignes de médecins qui annoncent qu'ils sont venus de loin? Et pourquoi cette femme serait-elle privée du droit commun? Serait-ce parce qu'elle est chrétienne? En vérité cette raison est bien faible. 2°) Il n'existe point du tout de rumeurs contre elle dans le peuple; seulement un ou deux médecins envieux de ses succès, ont essayé d'en soulever. Le proverbe est vrai: "Ceux qui marchent ensemble conçoivent de la jalousie". Ces médecins ont vu que leurs recettes diminuaient, c'en est assez: qu'ils étudient donc un peu plus les livres de médecine, ils pourront peut-être regagner la confiance des malades.» — «Comment le Père sait-il que le peuple n'a pas de sentiments hostiles à cette femme?» — «Parceque je vois tous les jours 10, 20, 30 malades venir la consulter; parcequ'elle est invitée par toutes les bonnes familles à voir leurs infirmes, si elle n'était pas aimée, on n'aurait pas en elle cette confiance.» — «Est-ce bien vrai?» — «Le mandarin peut prendre des informations par lui-même; mais qu'il n'accorde pas créance complète à des ennemis de mauvaise foi.» — «Le Père connaissait-il cette femme auparavant?» — «Non, mais seulement quelques-uns de ses parents.» — «Mais, s'écrie un Tong-che, s'il lui arrive quelque accident, nous serons dans l'embarras.» — «Soyez tranquilles, s'il y arrive quelque chose, il n'y aura d'embarrassé que les auteurs de la violence.» — «Il est de la prudence, reprit le mandarin, que le Père prenne des précautions; le peuple ici se laisse emporter facilement, et il pourrait peut-être.....» — «Mon devoir passe avant ma vie: les prêtre de Tien-tsin n'ont pas craint la mort, je ne la crains pas davantage, et même aujourd'hui.» — «Le prêtre, dit un Tong-che d'un ton moqueur, est un fidèle ministre de la religion chrétienne» — «Il n'y a, répondis-je, que la religion chrétienne à pouvoir faire de semblables ministres, fidèles jusqu'à la mort.» — «Nous prions le Père, dit un autre, de conseiller à cette femme de partir.» — «Pour vous satisfaire, je lui rapporterai vos paroles.» — «Si elle est chrétienne, elle doit obéir au Père, si elle ne part pas, elle n'obéit pas, et si elle n'obéit pas elle n'est pas une bonne chrétienne.» — «Point du tout; je n'ai pas le droit de lui donner d'ordres sur ce point, et elle n'est point tenue à m'obéir: le choix d'un domicile appartient à chacun, il ne regarde ni le préfet civil, ni moi à plus forte raison.» Le mandarin ajouta: «qu'elle rende au moins la petite fille qu'elle a achetée: je vais appeler la mère et je lui demanderai si elle veut ravoir son enfant, si elle ne veut pas, l'autre pourra la garder.» — «C'est la mère elle-même qui a donné sa fille, parcequ'elle ne pouvait pas la nourrir, si elle voulait la ravoir, elle l'aurait redemandée, elle ne l'a pas fait, c'est qu'elle ne veut pas. D'ailleurs quand même elle réclamerait, on ne pourrait forcer la chrétienne à la rendre, car il y a eu contrat libre, consenti des deux partis.» Après quelques minutes de silence, j'ajoutai en forme de conclusion: «1°) Tcheon anna ne peut être, sans injustice, privée du droit commun. 2°) Pour rendre l'enfant, il faut son libre consentement. 3°) Je vais écrire à mon Évêque, s'il me décharge de Tong-tin-chan, vous ne me verrez plus, sinon je reviendrai vous saluer en habits de cérémonies, car ne prévoyant pas ce qui est arrivé, j'ai laissé les miens à Sou-tcheon. Adieu, restons en paix»; et je sortis du tribunal reconduit par le mandarin, tandis que les Tong-che irrités, ne bougèrent pas. Le lendemain j'étais de retour à Sou-tcheon. — Depuis, quelques nouvelles semblent indiquer que les Tong-che veulent tout essayer avant de céder. Les hommes qui ont servi de médiateurs dans l'achat du

terrain ont été pris, le Ti-pao (le maire) a été condamné à la cangue et à recevoir 500 coups de bambou. Tous supplient Tcheou-sien-chen de quitter le pays et surtout de ne pas appeler le Père; ils craignent. Mais elle a refusé net, et résiste à toutes les supplications avec une énergie au dessus de son sexe. —— Les PP. Pouplard et Wang doivent s'y rendre le 17 avril.

Lettre du P. A. Pouplard, 22 Avril, en barque. —— « Averti par lettre sur lettre, je partis de Von-si le 17 Avril: j'arrivai fort à propos. Les satellites et le Pao-tchang (maire) voulaient entraîner de vive force la petite fille adoptée par notre bonne veuve Tcheou, lorsqu'on signala notre drapeau. Ces Messieurs aussitôt de tirer au large, et Tcheou de jubiler. —— A peine débarqué, j'envoie ma carte au mandarin. Le lendemain soir j'aurai l'honneur d'entretenir ce Ta-lao-ié. Bientôt tout Tong-tin-chan connut notre arrivée. C'était un événement. Lorsque je me rendis au tribunal avec le P. Wang, je pus jouir d'un point de vue unique. Le trajet de notre maison au ia-men est d'environ 3 lis. Tong-tin n'a guère qu'une grande rue où viennent aboutir, de chaque côté, beaucoup de petites ruelles. Dès que je me mis en marche la grande rue fut envahie. Aux abords du ia-men, les satellites sont obligés de frapper pour avoir la voie libre. Chose incroyable; pendant ce long parcours, pas un mot d'insulte, pas un seul iang-Kouei-tse. Sur toutes les physionomies était peinte une béate curiosité. —— J'arrive au tribunal, saluts, compliments d'usage. Le mandarin me demande pourquoi je n'avais pas d'anneau, comme Lo-lé-sen (Mgr de Bési) qu'il avait vu autrefois à Tsing-pou. Je lui réponds que les Tchou-Kiao (évêques) seuls en portent. Ce qui lui donna l'occasion de me présenter ses vœux pour l'avenir. Donc, après quelques instants consacrés à échanger quelques banales formules de politesse, j'entrai immédiatement en matière, et je priai le Ta-lao-ié de me donner quelques éclaircissements sur les points qui me paraissaient obscurs. 1°) Pourquoi on a voulu chasser Tcheou d'une maison achetée d'après toutes les formes légales. 2°) Pourquoi on ne permit pas au P. Wang de résider à Tong-tin-chan. 3°) Pourquoi on a poursuivi les Tchang-jen (entremetteurs) qui avaient signé l'acte d'achat, et mis à la cangue le fils du Pao-tchang qui n'avait pas empêché cette vente. 4°) Pourquoi enfin on veut enlever à Tcheou une petite fille amenée par sa mère et adoptée devant témoins. On veut la lui enlever sous prétexte qu'elle a été ravie, lorsque tant de témoins affirment le contraire. —— A ces 4 questions, voici la réponse du mandarin 1°) Il a examiné les pièces d'achat, il les a trouvées en règle; parconséquent la maison appartient à Tcheou. Seulement pour la tranquillité du pays, on a voulu racheter la maison, et l'on a prié cette femme de retourner à Kouen-chan, sa ville natale où elle pourrait faire un commerce bien plus lucratif. 2°) Pour le prêtre Wang, il y a eu erreur, on croyait que c'était un faux Missionnaire. 3°) Les satellites, à son insu, poursuivaient les médiateurs: il y a bien des choses qui se passent en dehors du ia-men contre la volonté du mandarin. Quant au fils du Pao-tchang, il avait été mis à la cangue, parcequ'il avait refusé d'obéir. Le pauvre Tai-hou-ting me donna cette raison après bien des hésitations. Au ia-men les mensonges ne coûtent guère. 4°) Quant à la petite fille en question, lui mandarin savait très-bien qu'elle n'avait pas été ravie, mais craignant les Tong-che tout puissants dans Tong-tin, il voulait à tout prix que l'on rendît l'enfant. —— Après ces déclarations je repris: « Donc le Ta-lao-ié n'a rien trouvé d'injuste dans la conduite de la chrétienne Tcheou, et toutes ces vexations viennent, non de lui, mais des Tong-che. D'après lui, cette maison achetée par Tcheou, lui appartient légalement, et elle ne peut pas en être dépossédée ni éloignée contre son gré. De plus, elle peut la vendre à qui bon lui semblera. C'est pourquoi j'annonce au Lao-ié que Tcheou, pour se dérober à de nouvelles persécutions vient à son tour de vendre légalement au Tien-tchou-tang la susdite maison. Je prie donc le Lao-ié de vouloir bien à l'avenir mettre notre maison à l'abri de toute insulte. Du reste nous ne craignons rien: le peuple paraît très-bon. » —— Cette nouvelle fut un coup de foudre

pour les ennemis de notre religion; ils avaient tout fait pour ne pas avoir un Tien-tchou-tang, et je leur déclarai en plein tribunal que le coup monté contre nous tournait à notre honneur et à leur honte. —— Je me contentai de sourire d'un air un peu incrédule aux excuses données pour le troisième et quatrième griefs. —— Je ne pouvais laisser passer sa réponse au 4ème, je repris donc: «Le Ta-lao-ié ne croit pas à l'accusation intentée par les Tong-che, c'est très-bien, mais pour être conséquent, il ne doit pas obliger Tcheou à restituer une enfant qui l'appelle maintenant sa mère, autrement ce serait donner gain de cause à la calomnie, opprimer le faible pour faire plaisir aux puissants. Pour moi, je déclare au Lao-ié que l'enfant ne sera pas rendue.» Alors commença un débat qui dura près d'une heure. Je suis vigoureusement appuyé par le P. Wang. Devant toutes les raisons du mandarin je tins ferme. Du reste la principale n'était point forte: il avait peur des Tong-che, tous des premières familles. «Puis, disait-il, il y a des rumeurs contre le Tien-tchou-Kiao (Eglise), déjà on vous appelle Pé-lien-Kiao (Société secrète du nénuphar blanc); donc, pour la paix, rendez l'enfant, c'est si peu de chose.» — «Oh! m'écriai-je, tout le monde sait que nous obéissons à l'Empereur, et ceux qui nous traitent de Pé-lien-Kiao, sont sûrs du contraire. Quant à l'enfant, sans doute, c'est peu de chose, et dans toute autre circonstance, il n'y aurait pas la moindre difficulté, sur un simple désir du préfet et de sa mère, la petite fille leur serait rendue; mais aujourd'hui il s'agit de la réputation de Tcheou et de Tien-tchou-Kiao; rendre l'enfant sur l'accusation des Tong-che, ce serait presque nous avouer coupables; nous ne le pouvons pas. Et vous Ta-lao-ié, vous pouvez facilement empêcher les rumeurs en publiant un Kao-che.» — «Pour cela je ne le puis sans l'ordre des supérieurs.» — «Eh bien! dis-je en me levant, puisque vous ne pouvez publier de Kao-che pour faire respecter des innocents sans l'ordre des supérieurs, moi, j'espère pouvoir vous obtenir cet ordre.» Alors le mandarin me prit la main et me supplia de lui rendre l'enfant par amour pour la paix. — «La paix, nous la voulons, mais nous voulons avant tout la justice, c'est pourquoi nous gardons l'enfant. Bien plus, je veux que les accusateurs (— 3 Kin-jen- docteurs — et 12 Sieou-tsai- bacheliers aspirants avaient signé l'accusation) produisent les preuves de l'enlèvement, sinon je les accuse à mon tour de calomnie, et j'espère que le mandarin sera juste dans sa sentence. En attendant, nous ne pouvons rendre la petite adoptée.» Et ce non possumus, accompagné d'un plus ou moins gracieux sourire, mit fin aux débats. —— A peine si nous pûmes sortir du tribunal, tant la foule était compacte. Le soir toute la ville savait qu'elle possédait un Tien-tchou-tang. Audaces fortuna juvat, et surtout la Ste Famille à qui nous avions chaudement recommandé cette affaire. — J'ai fait afficher sur notre nouvelle demeure, 8 gros caractères: Tien-tchou-tang tchouan Kiao che Kong Kouan. Plus de doute, Tong-tin-chan a une église. Rage des Tong-che: foule des visiteurs. Les images Vasseur sont tour à tour expliquées par les visiteurs païens eux-mêmes. Je suis resté 5 jours. Le calme règne, mais je crois que c'est plutôt un armistice qu'une paix.

Lettre du P. Pfister au R. P. E. Chambellan. —— Chang-hai, 3 Juillet 1872. — Mon R. Père, P. C. — .... Je vous transcris une petite histoire que je reçois du P. Royer. —— La famille Ko, non loin de Si-tsang (District de Vousi) était très-superstitieuse et composée de païens fervents. Le démon s'empara du fils aîné; on dépensa bien 3 à 400 piastres (1,500 à 2,000 francs) pour faire venir des bonzes, acheter des médecines, mais en vain, le malade mourut en 1870 sans le baptême, qu'il désirait; mais la vieille mère, enragée païenne, s'y était opposée. Cette même année 1870 le même esprit s'empara de la femme du mort et la conduisit au tombeau en Août. Au commencement de 1871, il prenait possession du second fils et de sa femme. Je faisais la mission à Si-tsang. Il demande à se faire chrétien, mais la mégère s'y refuse, et dépensa encore 400 piastres en pure perte. Enfin, malgré sa vieille mère qui n'y consent qu'à grande peine, il se déclare catéchumène le jour de Noël 1871, avec sa femme et son vieux père. — Je vais dans la famille, détruis deux

pagodins qui étaient sur le toit, j'enlève, brûle une foule d'objets superstitieux : les malades sont guéris, je dis une Messe d'actions de grâces dans la famille. Mais pendant notre retraite à Zi-Ka-Wei (Février 1872) ils sont repris. Le P. Philippe Wang, les baptise, ils paraissent pleins de foi, la femme guérit, mais le mari traîne, tantôt bien, tantôt mal. Je demande à la vieille si elle prie ; peut-être a-t-elle encore des superstitions, c'est la vraie raison pour laquelle son fils ne guérit point. Il se prépare à la mort, reçoit les Sacrements avec une grande édification et meurt le 21 mars. La pauvre mère désolée fait des superstitions en secret, les païens lui persuadent que son fils est mort parce qu'il a été baptisé. Cependant le vieux père et sa bru veuve persévèrent, mais l'aîné des petits fils ne veut plus prier à cause de la mort de son père. —— Le vieux père de famille non encore baptisé vient me supplier de dire encore une Messe dans sa maison. Je lui dis que je crains beaucoup des superstitions secrètes de sa femme, que DIEU les punira, toutefois j'accède à sa demande et je dis la Messe devant tous les chrétiens et un grand nombre de païens. Après la Messe j'apprends que le vieux est parti la nuit sans y assister. Trois jours après arrivait la nouvelle que sa barque avait été prise par les pirates du Yang-tsé-Kiang. Aussitôt mille rumeurs se répandent contre la religion, évidemment les diables ne sont pas contents de la famille. Cinq païens de Si-tsang étaient bateliers sur la barque du vieux Kô qui fait le commerce de porcs. Pendant trois semaines des centaines de païens vinrent tourmenter les deux malheureuses femmes, les exhortant à apostasier, à aller à la pagode : la plus jeune tient bon, la vieille y va, elle se casse la jambe en sortant de la pagode. —— Cependant le 29 mai la barque de Kô arrivait à Chang-hai : le jour de l'Ascension 14 pirates s'en étaient emparé et avaient pris 600   , mettant tous les bateliers liés à fond de cale. Comme cette barque a la forme d'une barque marchande, elle n'excita aucun soupçon et durant 15 jours les 14 brigands réussirent à tromper 6 autres barques marchandes qu'ils ont dévalisées, et même une barque militaire sur laquelle ils tuèrent le chef avec 10 ou 12 soldats. Après cet exploit, ils se sont débandés, 4 seulement ramenèrent la barque à Chang-hai avec les bateliers auxquels ils laissaient la vie sauve. Joie des habitants de Si-tsang à la vue de la barque et des bateliers échappés à la mort. Le 9 juin j'arrive à Si-tsang. Le vieux Kô était parti le 4 juin pour aller faire sa déposition au tribunal de Ta-tchen : deux satellites arrivent à leur tour pour prendre de nouvelles informations près des bateliers. Grand émoi, panique incroyable, la veuve tombe en pamoison et est reprise du démon qui lui fait vomir toute espèce d'horreurs contre la Religion devant des centaines de païens, lesquels curieux d'entendre la possédée déblatérer contre la foi, empêchaient les chrétiens de prier et de lui jeter de l'eau bénite. —— Cependant j'envoie la vieille et excellente vierge Lin, qui dit quelques mots à cette foule de païens, jette un peu d'eau bénite sur la possédée. Aussitôt elle revient à elle-même, fait le signe de la croix et est guérie au grand ébahissement des spectateurs. » ——

Voilà ce que m'écrit le P. Royer, il me promet la suite une autre fois.

Le P. Ferrand m'écrit de Tsong-ming un petit fait curieux et édifiant. — « L'an dernier un nouveau chrétien vint faire son Mois de Marie avec une grande dévotion. Il avait une affection filiale et toute particulière pour la très-Sainte Vierge dont il portait la médaille, il la regardait bien souvent et la baisait en disant : "Ô ma Mère" (a Ma). Chaque jour aussi il priait un crucifix que le Père lui avait donné et répétait : "Mon Seigneur Jésus, ayez pitié de moi." Les dimanches et les fêtes, il ne manquait jamais de venir à l'église réciter les prières accoutumées. En revenant de faire son Mois de Marie,

pendant la nuit, une femme inconnue et très-belle l'accoste et lui demande s'il ne pourrait rien lui donner. « Hélas! répond le néophyte, je n'ai rien. » Alors elle demande s'il désire quelque chose. Le chrétien réfléchit: « je ne veux que le Ciel, répond-il. » — "Eh bien je vais le demander à Dieu pour vous", puis elle disparut. Le lendemain matin en se levant, il aperçut sur le bord du toit une foule de petits enfants habillés de blanc. Intrigué de ces deux apparitions, il demande des explications au maître d'école, administrateur de la chrétienté qui lui dit que ce sont la Sainte Vierge et les Anges qui lui ont apparu. A quelques jours de là, notre chrétien, bien portant, avertit ses parents que le lendemain il va mourir. Le soir il se couche et prie sa fille encore païenne d'inviter les chrétiens à réciter les prières des agonisants. La fille en rentrant aperçoit son père se débattant contre la mort et endurant de grandes souffrances. Elle lui demande ce qu'il a: « Tu es païenne et tu ne peux comprendre ce que je vais te dire, répond-il, je souffre les souffrances du purgatoire. » Puis le calme revenu, il rendit l'âme dans les plus beaux sentiments de piété.

Pendant la visite de Monseigneur, écrit le P. Adinolfi, la pluie nous avait forcés un jour à nous réfugier dans une pagode, ç'a été le thème de toutes les conversations dans le bourg voisin et le pays environnant. La vieille gardienne de la pagode avait raconté qu'après notre départ, l'idole avait poussé, à trois reprises, des cris de désespoir. Les pauvres païens ont fait mille commentaires sur ce fait étrange qu'aucun d'eux ne songe à révoquer en doute. La conclusion générale était que leur diable avait peur des chrétiens. Du reste ils le savent bien, ces aveugles volontaires, que le démon redoute la religion chrétienne, et qu'en se faisant baptiser ils se délivreraient de ses infestations, mais hélas! ils aiment mieux la mort que la vie. » —— Il y a à peine deux mois, une païenne apportait à l'église sa petite fille de 6 ans, horriblement tourmentée par le malin esprit. En la confiant à une veuve chrétienne, elle permettait de la baptiser, consentant à tout pourvu que son enfant fut délivrée, mais à se faire chrétienne elle même, elle ne voulait pas en entendre parler. La petite fille voyant son obstination, en fut tellement fâchée qu'elle ne voulait plus la voir. Je l'ai baptisée le jour de St. Louis de Gonzague. Pendant les 4 à 5 semaines qu'elle est restée chez les chrétiens avant le baptême, les diables venaient la visiter fort souvent sous la forme de petits bons hommes assez semblables à des singes. Ordinairement ils n'osaient pas entrer, mais restaient dans la cour, devant la porte, faisant mille singeries et appelant la petite fille. Celle-ci poussait des cris de frayeur, mais la chrétienne qui en avait soin, lui faisait répéter: Jésus, Marie, sauvez-moi, alors ces farfadets criaient, menaçaient, faisaient semblant de se sauver, grimpaient dans la charpente et cherchaient à épouvanter cette pauvre enfant. Elle continuait à invoquer les SS. noms de Jésus et de Marie et les lutins étaient forcés de disparaître.

Une fois deux diablotins s'étaient introduits dans sa chambre, la petite tout en répétant "Jésus, Marie, sauvez-moi, tâchait d'indiquer l'endroit où elle les voyait. La bonne veuve commence à asperger la chambre avec de l'eau bénite, et quelques gouttes étant tombées sur la figure d'un de ces lutins, il avait poussé un cri comme s'il eût été brûlé, et s'était enfui avec son compagnon. Une autre fois, pour échapper à l'eau bénite, ils couraient comme des rats le long des poutres, mais ayant encore été atteints, ils disparurent et ne revinrent plus. Cette enfant a été nommée Marie-Louise, depuis son baptême elle est parfaitement tranquille, et apprend les prières. —— L'histoire de cette enfant me rappelle celle d'un jeune païen converti d'une façon assez singulière. Sa mère était chrétienne, c'est-à-dire avait été baptisée à l'époque des rebelles, mais elle ne mettait jamais les

pieds à l'église et ne parlait jamais à son fils de la religion. Un jour le jeune homme fut saisi par je ne sais quelle maladie, il était furieux et ressemblait à un homme possédé du diable. La mère appelle au secours, les voisins ne sachant que faire, traînent le malade à l'église; là il se débat et s'échappant des mains qui le retenaient, se précipite sur l'autel, renverse à terre avec fureur les chandeliers, les vases en porcelaine. Chose singulière, rien ne fut brisé. Les chrétiens accourus au bruit, lui jettent de l'eau bénite; il se calme petit à petit et après beaucoup d'instances, on lui persuade d'invoquer les Noms de Jésus et de Marie. Aussitôt un changement soudain se produit en lui; il reproche à sa mère d'avoir été mauvaise chrétienne et de ne lui avoir jamais parlé de religion, il déclare qu'il veut être chrétien et en ce moment il se prépare au baptême avec une vieille tante témoin de cette scène." —— Une autre famille de 4 personnes a été amenée à la religion par le malheur. Le père étant gravement malade, sa femme alla faire des superstitions à la pagode et consulter le diable. La réponse fut que l'arrêt de mort porté contre son mari était irrévocable. La pauvre femme éplorée, ne trouve rien de mieux que de faire porter son mari à l'église et là ils disent tout haut qu'ils veulent être chrétiens. On leur conseille de prier avec confiance, le malade est parfaitement guéri, et toute la famille va prochainement recevoir le baptême.

Lettre du P. Della-Corte au P. Cailhay. —— Votre Révérence prend tant à cœur le bien de notre Mission qu'il lui sera agréable d'apprendre quelques nouvelles de notre comité scientifique. Le P. Colombel après trois mois d'un travail opiniâtre, après bien des tâtonnements et des calculs, se met enfin à la construction de deux observatoires, l'un magnétique, l'autre météorologique. Le météorologique se composera de trois chambres; celle du milieu, plus grande que les autres, servira de salle de réception; elle contiendra deux armoires où l'on mettra les instruments que nous possédons déjà et qui sont plus propres à intéresser, tels que le microscope solaire, le télégraphe électrique, la machine de Clarke, la lampe électrique, etc, etc.... La seconde chambre servira de cabinet de travail et d'observation au Directeur; la troisième sera l'atelier de préparation; enfin un grenier au dessus de ces chambres contiendra les instruments inscrivants. L'observatoire magnétique consistera en une seule chambre isolée qui pourra abriter les boussoles, etc.

Le P. Heude qui continue ses excursions scientifiques a déjà commencé son Musée d'histoire naturelle. Il contient entre autres choses 134 espèces d'oiseaux. —— Les deux frères Mô ont composé une belle brochure en chinois sur les machines à vapeur. L'œuvre est dédiée à Mgr Languillat et s'imprimera j'espère bientôt.

(Lettre du P. Chevalier à un Scolastique de Laval).

Voulez-vous savoir comment l'on se fait voler en Chine? écoutez ce récit du P. Pouplard et vous en aurez une idée. Le fait s'est passé à Von-si, il y a à peine quelques jours: —— « Hier 28 Décembre 1872, écrit le P. Pouplard, nous avons reçu la visite de deux mandarins: nous en avions reçu pendant la nuit une moins agréable. Vers deux heures du matin, une bande de voleurs a pénétré chez nous, par les chantiers de la future église. Ces Messieurs, pour je ne sais quels motifs, ont laissé la première et la seconde chambre de l'Ouest, habitées par le P. Sen et votre serviteur, et se sont adressés au P. Debrix récemment arrivé de Kiang-in. Le P. Debrix, enseveli dans le plus étonnant des sommeils, n'entend ni faire le trou dans la muraille, ni les voleurs pénétrer dans sa chambre. Pendant qu'il ronfle bel et bien, sa chapelle passe par le trou, puis ses habits, puis commence l'inventaire des autres caisses. Encore un peu et je crois que ces audacieux auraient tenté l'enlèvement de la couverture et de son précieux dépôt. Heureusement un petit choc réveille notre pauvre détroussé; il aperçoit un voleur,

m'appelle à grands cris et s'élance de son lit. Moi je ne fais qu'un bond du mien à la porte; sans souliers et sans un costume on ne peut plus léger, je cours après les voleurs qui fuient à toutes jambes par la porte du chantier. Il faisait une nuit affreusement noire; je heurte les briques, les piquets, et cependant je saute comme un chevreuil dans l'espérance de rattraper une partie des objets volés, sinon d'arrêter les voleurs. Je n'ai pu leur faire lâcher que le sac de cuir qui contenait le linge du Père, 4 piastres et plusieurs petites curiosités. Seul, sans armes, que voulez-vous que je fisse contre trois coquins armés? Je n'en ai vu que trois de mes propres yeux, fuyant devant moi; mais ils devaient être plus nombreux; car la chapelle et les autres objets avaient déjà été transportés en lieu sûr. J'ai averti le Tche-Chien (mandarin); il est venu avec le Pao-tsong constater les fractures et les dégâts: il a mis ses énormes lunettes pour contempler le trou fait dans la muraille et il a poussé un ah! aussi béant que cette ouverture. Puis le Ti-pao (c'est le maire du pays) a reçu 100 coups de rotin quelque part, pour n'avoir pas fait son devoir. Pauvre Ti-pao, il a poussé des ah! non moins béants! — Ce bon vieux Tche-Chien s'est montré très-aimable et m'a promis de faire rentrer les objets volés dans l'espace de trois jours. Nous verrons... — Un petit détail. — Lorsque je tentais de tenir les voleurs en arrêt, j'ai appelé le cher P. Sen à mon secours. Celui-ci a eu peur. Comme j'avais la fièvre depuis quelques jours, il a cru que j'avais perdu la tête et que je me sauvais à travers champs. Il court donc chez le P. Debrix pour lui annoncer ce malheur et lui demander secours. Le P. Debrix lui explique le mystère et ajoute qu'il tient un des voleurs dans sa chambre. — "Eh bien! prenez-le, réplique le P. Sen." Malheureusement le P. Debrix ignorait la présence du trou dans la muraille; et le voleur d'un revers de main avait éteint la lampe du volé et plongé la chambre dans la plus profonde obscurité." — Que dites-vous, de l'adresse de nos voleurs Chinois? le pauvre P. Debrix est encore tout abasourdi de ce coup d'audace. — « Croiriez-vous, écrit-il, que dans une cour fermée, dans une chambre éclairée, des voleurs aient bien pu perforer le mur de ma chambre, et cela sans me réveiller!...» Puisque je vous parle du P. Debrix, je vous citerai un fait qu'il vient de nous raconter et qui est bien authentique quelqu'extraordinaire qu'il puisse paraître. — « Quelques jours avant Noël, dit le P. Debrix, la corporation des orfèvres (ceux qui laminent l'or pour les dorures) a tué par morsures un de ses membres. Pour le mariage impérial, le mandarin de Sou-tchéou voulait une grande quantité de ces feuilles d'or. Un maître ouvrier appelé, dit que le temps ne suffisait pas. — « Alors prenez d'autres ouvriers, des jeunes gens et formez-les.» (En deux mois ce métier se peut apprendre). — « C'est impossible. Notre association a fait le serment de ne recevoir aucun apprenti. Nos enfants seuls nous aident et nous succèdent. Si je prends d'autres apprentis, il m'arrivera malheur.» Le mandarin répond: « Si ce n'est que cela, je te protégerai». Notre homme tenté par la vue d'un gros gain, se met à la besogne avec de nouveaux apprentis. Les orfèvres s'émeuvent. On convoque de Chang-hai et d'ailleurs. Plus de 700 se réunissent. Notre homme a peur, court au mandarin. Celui-ci met à sa disposition quelques soldats avec un chef subalterne. Les frères n'en prennent pas moins le violateur du serment, l'entraînent à la pagode, centre de leurs réunions, ils le dépouillent de ses habits, le lient fortement et se mettent à le mordre et à le déchirer par tout le corps à belles dents. — Le mandarin averti, accourt, voit sur le cadavre plus de cent morsures...; il demande quels sont les coupables? Chacun de répondre: « C'est moi!» — « Alors, quel est celui qui a mordu à la gorge? vu que celui-là a causé la mort.» Chacun répond encore: « C'est moi!» Bref, le mandarin en désigne deux pour être mis en jugement comme coupables

de l'assassinat. Personne ne résiste. Tous se rendent en procession à la suite des deux prisonniers, bâtonnet d'encens à la main, jusqu'au tribunal ; tous se mettent à genoux comme coupables et disent : « Nous sommes prêts à subir le châtiment, mais nous sommes tous coupables. Là dessus le mandarin n'ose aller plus avant et renvoie tout le monde à plus tard. Cette affaire n'est pas terminée.

— *Un fervent sectateur des Mangeurs d'herbes.* — Il compte plus de 40 ans et a sa femme et deux fils, l'un de 20 ans, le second de 16. De plus ses deux neveux habitent avec lui. Or cet homme est le type d'une ferveur qu'on peut appeler surhumaine, puisque le diable y a une large part. Il a lu, dit-il à un Père, ces mois derniers quelques livres de notre Ste Religion. Il les goûte ; la grâce pousse fortement : il a un vrai désir de se faire chrétien, mais il veut étudier encore davantage avant de prendre son parti. « La religion chrétienne, a-t-il dit au Père, avec l'accent d'une conviction sentie, est fort bonne, mais avant de l'embrasser avec ma femme qui est fervente comme moi, j'ai besoin d'étudier encore. D'ailleurs le 10 de cette lune (12 janvier), j'irai à Sin-tsen voir le Lao-Chang-von (P. Ravary) dont j'ai beaucoup entendu parler. En attendant j'engage les autres à se faire chrétiens. Deux de mes cousins suivent déjà vos règles. » — Le P. Chen était de plus en plus surpris. La conversation devint bientôt intime. « Chez-nous, ajoute ce fervent, nous devons avoir grand soin de nous purifier le cœur, pour cela nous devons nous examiner avec la plus sévère attention : nous le faisons trois fois par jour. » Sur ce, il tire d'une table un cahier qu'il présente au Père, bientôt il exhibe le cahier de sa femme : ce sont des livrets pour l'examen particulier. « Mon Dieu, répète le P. Chen, que j'ai de confusion de voir faire l'examen particulier et général par un païen et une païenne ; et moi ? » — Et le diable, est-il de la partie ? Ecoutez et jugez. A un instant donné le mangeur d'herbes relève la manche de son habit et montre au Père une large incision faite au bras et dont les cicatrices sont fort sensibles : « Mon père était gravement malade, les esprits étaient irrités contre la famille. Comme fils je devais me dévouer ; j'ai donc coupé un large morceau de chair ; je l'ai fait cuire avec des herbes médicinales. Mon père a mangé le tout, il a été guéri. Les esprits étaient apaisés. Plus tard une faute fut commise par nous sans doute, mon père retombe gravement malade. J'ai coupé un morceau de chair dans ma jambe, je l'ai préparé de la même manière ; mon père l'a mangé, il a encore été guéri. » — J'ai un vif désir de faire connaissance avec un homme d'une telle trempe de caractère ; là, Dieu aidant, il y a de la ressource. Un autre Pen-ti-jen de 35 ans, par amour filial était entré dans la secte des Mangeurs d'herbes. Le jour de Noël il est venu chez nous pour étudier la religion et être domestique. il persévère, il a rompu son vœu, mais à plus tard les détails assez curieux sur lui.

Pé-tché-ly. — Extrait d'une lettre du P. Petit-fils à un Scolastique de Laval (28 février 1872.

a) — *Un hôtel de village.* — Il y a deux jours j'arrive fort tard dans un village païen. On m'indique 3 hôtels. — Au premier « hôtel de l'Aigle », le maître est absent, on ne peut me recevoir. — Au second, pas de chambre, mais une sorte de hangar où logent pêle-mêle toutes sortes de gens. Je vais donc m'adresser au troisième : « hôtel du cheval jaune ». Là je pourrai loger seul ; voilà ce que le maître d'hôtel m'annonce d'un air de triomphe : en effet il me conduit dans une chambre qui n'a pas été balayée depuis un an ; ni porte, ni fenêtre, ni table, ni chaise, peu importe ! là je serai seul !

Avant que je sois installé, mon homme saisit un balai et me voilà dans un nuage de poussière ; deux chiens qui ont suivi leur maître s'obstinent à ne point sortir. Celui-ci les chasse, ils reviennent toujours : mon Chinois de guerre lasse, les laisse aboyer alors tout à leur aise et me dit de l'air le plus aimable : « Grand homme, je vais vous souhaiter la bonne année ? Et le voilà s'escrimant à me faire des Ko-tô (prostrations). Je lui fais remarquer que le 15 de la lune étant passé depuis 9 jours, les souhaits de bonne année seront pour l'an prochain. — « Peu importe, me dit-il, je veux avoir le plaisir de souhaiter la bonne année au Grand homme. » Je lui demande alors son nom. — Il se nomme Ou. — Son âge. — Il a 24 ans, ce qu'il a bien de la peine à me dire ; car il est bègue. Il sort pour un instant suivi de ses chiens, puis revient avec une vieille table à la Baucis ; avec le balai qui a servi à balayer la chambre il se met à l'épousseter, pose dessus une vieille lampe qui doit dater du temps de Confucius et approchant un fauteuil antique, veuf d'un bras, il m'invite à m'asseoir. Je décline l'honneur qu'il veut me faire. Il comprend, et s'armant encore du précieux balai, il en fait disparaître une couche de poussière. Ces préparatifs terminés, je pus m'asseoir en attendant le souper que mon homme mit deux heures à me préparer. C'est qu'il fut obligé d'aller chez ses voisins quêter quelques oeufs et la moitié de la moitié d'un chou chinois. Une omelette et une soucoupe de chou chinois, voilà ce qui lui coûta deux heures de travail ! — Deux jours auparavant, me trouvant dans un autre hôtel, pas de table au service des voyageurs ! Le maître d'hôtel m'annonce qu'il les a toutes prêtées aux dévotes de l'endroit, lesquelles s'en servent pour placer des vases à encens devant les Pou-ssah (idoles) ; mais comme il ne veut pas que j'aille dîner ailleurs, il va devant l'une des idoles prendre une de ses tables et, après en avoir enlevé les vases à encens, la place devant moi. J'eus donc la joie d'être servi au détriment de l'idole.

b) Piété des chrétiens chinois. — Parmi toutes les prières que nos chrétiens récitent le dimanche, celles du Chemin de la Croix tiennent le premier rang. Elles leur tiennent lieu de la Messe qu'ils peuvent entendre si rarement, vû notre petit nombre. Ils ont une grande dévotion à la Passion de Notre-Seigneur, et au ton de leur voix on comprend qu'ils n'en parlent jamais sans une vive et pieuse émotion. Dernièrement je montrais, à l'aide du stéréoscope, les stations douloureuses : plusieurs nouveaux chrétiens étaient visiblement émus, et une bonne vieille, naguère fervente païenne, mais baptisée depuis 5 ans, pleurait à chaudes larmes en pensant aux souffrances de Notre-Seigneur. Quand des nouveaux chrétiens ou même des catéchumènes viennent visiter une église, les tableaux du Chemin de la Croix attirent surtout vivement leur attention et sur chaque station, ils sont très désireux d'avoir une explication, explication qu'ils écoutent avec un air de religieuse tristesse. Pour eux il n'y a point de prédication plus éloquente ! Pourquoi faut-il que nous ne soyions pas assez riches pour mettre des Chemins de Croix dans toutes nos églises ou chapelles !

c) — Un trait du respect tant vanté des païens Chinois pour leurs morts. —

... Passant aujourd'hui près d'un cimetière, je vois un chien qui dévore un enfant : le corps de la pauvre créature était à peine recouvert de quelques pelletées de terre, de sorte qu'il a été facile au vorace animal de le déterrer. Or ce n'est ici qu'un cas entre mille autres semblables ; les cimetières n'ont aucun mur d'enceinte et les corps des petits enfants sont si peu recouverts qu'il est facile aux chiens et aux oiseaux de proie d'en faire leur pâture. Et ne croyez pas que les païens soient, en général, émus d'un pareil spectacle : Non ! Je les ai vus, alors, rire et plaisanter comme s'il s'était agi d'une chose toute naturelle. Voilà bien le coeur de l'homme, quand il n'est pas éclairé par la lumière du christianisme ! S'agit-il même, parmi les païens, (car je ne parle que des païens) de

leurs morts les plus regrettés et à l'enterrement desquels ils font un si grand deuil ; on voit que tout ce luxe funéraire n'a point sa racine dans le cœur, car, en sortant de la maison mortuaire ou en venant du cimetière, ils vous abordent avec un visage épanoui et souriant, qui est loin de laisser soupçonner que leur âme est dans la tristesse ; c'est qu'elle ne l'est pas en effet : mais il est de bon ton de paraître ..... très-affecté et de verser beaucoup de larmes ; donc, pour la face, ils seront tristes et, pour la face encore, ils seront joyeux : affaire de parade où le cœur ne joue aucun rôle, si ce n'est de rester insensible. Je le répète, il est bien entendu que je restreins mon observation aux païens ; chez nos chrétiens, formés à l'école du catholicisme, le cœur est à la hauteur de la Foi : pour eux il n'est donc pas vrai de dire que les Chinois n'ont pas de cœur : quatre années de séjour au milieu d'eux m'ont prouvé qu'ils sont reconnaissants des services rendus, respectueux, affectionnés, en un mot qu'ils ne sont étrangers à aucun des nobles sentiments qu'on aime à trouver dans un homme, bien que, par nature, ils soient moins démonstratifs que nous. Priez donc pour que tous les Chinois deviennent chrétiens. Notre Pé-tché-ly Oriental ne comptait, à la date du 1er juillet 1871, que 20,517 chrétiens et nous y sommes entourés de dix millions de païens. Quel vaste champ ouvert au zèle du Missionnaire! - - - - -

(25 Avril.) — Aujourd'hui j'interromps ma mission : tous mes chrétiens sont invités à l'enterrement d'un riche païen et j'ai dû, sur leurs prières, leur dire la Messe de grand matin, afin de leur procurer le moyen d'assister à la cérémonie toute entière, laquelle doit durer tout un jour : magnifique corbillard en soie rouge, sur lequel sont richement brodés de grands dragons et autres monstres, nombreux chars et nombreux cavaliers caracolant sur de maigres coursiers, pagodes voisines ornées d'oriflammes de diverses couleurs, force pétards mêlant leur bruit monotone aux décharges de la mousqueterie qui se fait entendre depuis hier soir presque sans interruption, grand nombre de curieux, venus là même des villages voisins. Voilà la physionomie générale. Si maintenant vous avancez au milieu de la foule où chacun parle, rit et s'amuse, vous apercevez un groupe de gens aux accoutrements bizarres, à chapeaux pointus à larges bords rouges, retroussés par devant : d'autres sont richement habillés et quelques lettrés, à globules jaunes, se tiennent près du corbillard. La foule du menu peuple, derrière et sur les côtés, s'avance bruyante et sans ordre, pendant qu'une musique assourdissante réveille au loin les échos et, se mêlant au bruit des pétards, effraie les nombreux coursiers attelés aux nombreux chars qui encombrent la route. En un mot dans cette cérémonie funéraire, rien de recueilli, mais un véritable charivari. Lorsqu'on songe que tout ce tapage se fait pour honorer un pauvre païen, qui vient de tomber dans son éternité, on se sent douloureusement ému. Là, personne ne prie. C'est en présence de ces cérémonies si vides qu'on apprécie tout le bienfait d'une Religion qui parle du mort à Dieu, en même temps qu'elle invite les hommes à ne pas l'oublier en les unissant près du cercueil dans une commune prière!

8.) — Résultats et espérances de la Mission.

— ... En France, vous ne jouissez que d'une paix précaire : plus heureux que vous, notre calme ici se consolide et nous en recueillons les fruits. Malgré les temps un peu difficiles que nous venons de traverser, à cause des bruits de guerre et de persécution, nous avons eu, du 1er juillet 1871 au 1er juillet 1872, 1,173 baptêmes d'adultes, et nous espérons qu'en 1873 ce chiffre sera dépassé ; car le nombre de nos catéchumènes qui, en 1871 n'atteignait pas 2,000, était en juillet 1872 de 3,313 et aujourd'hui s'élève à près de 4,000 ; et tous les jours de nouveaux catéchumènes viennent grossir nos listes. Avec cette belle moisson qui se prépare, nous attendons un nombreux renfort d'ouvriers apostoliques, qui va nous arriver prochainement. Nous en avons d'autant plus besoin que notre petit nombre, depuis 2 ans, a beaucoup diminué.

Deux d'entre nous, nouvellement arrivés, les PP. Mayer et Denizot, sont tombés sur le champ de bataille : deux autres, le P. Stevani depuis 2 ans, et un Père Chinois, le P. Ki depuis 4 mois, sont l'un et l'autre retenus par la maladie, de sorte que ceux qui sont valides ont en ce moment un tiers plus de besogne que les années précédentes. Il est vrai que ce qui diminue notre fatigue, en augmentant notre courage, c'est que Dieu bénit nos travaux. Sur presque tous les points de la Mission, il y a un mouvement des cœurs vers la Religion, mais c'est surtout au midi de la Mission que ce mouvement est plus considérable, c'est-à-dire, dans les districts des PP. Octave et Brueyre. A lui seul le P. Octave compte, à l'heure qu'il est, près de 2,000 catéchumènes : quelle belle moisson en espérance.

Amérique-Sept. — Canada. — Lettre du F. Desy au R.P. Pierre Bertrand (26 Decembre 1872.)

.... Le journal Le Nouveau Monde a rendu compte de la grande démonstration des noces d'or de Monseigneur de Montréal. Permettez-moi de revenir sur cette fête et de vous parler surtout de la sensation extraordinaire produite par le sermon du P. Braun et du déchaînement de passions qu'il a causé dans le camp gallican. L'appréciation suivante d'une feuille hebdomadaire de Montréal me semble traduire fidèlement les sentiments des amis de l'Evêque en cette circonstance :

« Le 29 Octobre 1872, sera une date à jamais mémorable dans les annales de l'histoire ecclésiastique de ce pays. Le concours immense des populations se portant en foule au devant de leur premier pasteur, les acclamations enthousiastes qui l'ont salué sur son passage, l'unanimité des sentiments qui a présidé à l'organisation de cette fête unique, laisseront dans l'esprit des souvenirs ineffaçables et rempliront les cœurs des vrais catholiques d'une joie inénarrable. Il y a eu dans ces démonstrations spontanées, des enseignements de la plus haute portée, et que les moins clairvoyants ont dû saisir et comprendre. L'heure du triomphe avait donc enfin sonné et les vertus admirables de notre saint Evêque, passées au creuset d'une persécution de 33 ans, resplendissaient d'un nouvel éclat. Bien des yeux n'ont pu cependant en supporter les rayons ardents, mais pour quelques aveugles de mauvaise foi il y a eu des milliers qui ont vu et s'en sont trouvés illuminés. — Sans vouloir donner ici un récit détaillé de toutes les beautés de cette fête religieuse et civique, nous dirons en peu de mots ce qui s'est passé. — Quatre cents prêtres, 10 Evêques, n'est-ce pas là un cortége imposant et qui parle bien haut en faveur de notre prélat ? L'église Notre-Dame était trop étroite pour contenir la foule qui se pressait de toutes parts. Les démonstrations nationales excitent ordinairement la curiosité, on se rend au temple pour voir et bien peu pour prier, mais mardi, c'était autre chose, on priait tout en admirant. Notre-Dame était bien ornée, les décorations indiquaient du goût et ces palmes qui parsemaient les banderolles fixées aux voûtes, redisaient hautement le triomphe de l'élu du Seigneur. — Le maître-autel resplendissait de lumières ; les armes papales reflétaient leurs rayons lumineux sur celles de notre Evêque, ou plutôt elles semblaient se marier tant elles s'harmonisaient. Allégorie frappante de la liaison intime qui existe entre le Pape et ses Evêques, entre la tête et les bras, entre la Doctrine catholique et ses Docteurs. Le Service Divin fut fait avec la pompe pontificale, mais au milieu de ces apprêts il y avait un cachet de simplicité qui n'excluait pas la grandeur. Pour la première fois depuis longtemps, le chant a été convenable et approprié à la circonstance. Nous n'avons pas entendu ces notes saccadées, comme on les fait assez souvent résonner à Notre-Dame, avec un si mauvais goût. Le chant grégorien est en effet le chant du peuple

par excellence. Il élève les coeurs vers l'Éternel et l'âme se sent pénétrée de ce que la bouche prononce. Aussi la grande voix de la multitude qui remplissait la nef de l'immense basilique, s'est-elle fait entendre dans ce concert divin. — Le sermon du jour a été prêché par le P. Braun, de la Compagnie de Jésus. C'est l'un des plus beaux morceaux d'éloquence sacrée que nous ayons entendu. Armé du fouet de la vérité, le savant prédicateur a flagellé sans merci les erreurs modernes qui infestent notre société, et l'histoire des vendeurs du temple chassés par notre Divin Maître a eu sa réédition en ce jour. Les coups pleuvaient drus et serrés sur les épaules des coupables; si quelques-uns ont crié depuis, c'est que le remède appliqué était aussi violent, aussi implacable dans ses effets, que la plaie était dangereuse, le mal enraciné. Nous avons aussi entendu des murmures, chose naturelle; l'exposé de la vérité n'ayant jamais satisfait les partisans de l'erreur et de la soumission aveugle de l'Église à l'État. Mais un fait qui a dû étonner bien du monde et qui nécessairement devra s'expliquer, c'est que ceux qui ont publiquement réclamé contre le sermon du P. Braun, veulent qu'il n'ait pas parlé pour eux, parcequ'ils ne sont pas plus gallicans que libéraux-catholiques. S'ils ne sont pas coupables, pourquoi alors cette protestation? S'ils ne sont pas gallicans ou catholiques libéraux, pourquoi ces plaintes où la question d'honneur est mise sur le tapis. Le fanatique Witness dans son numéro d'hier pourrait bien nous donner l'énigme de cette conduite; car les éloges qu'il distrib à la Minerve, donnent la mesure du jugement que doivent en porter les catholiques. Quoiqu'il en soit le sermon du P. Braun restera comme un monument élevé à la défense de la vérité outragée, conspuée, honnie et méprisée. — Après la célébration de la Messe, le cortège des Evêques, des prêtres et des notables délégués par chaque paroisse, se rendit à la salle de l'hôtel de ville. Toutes les classes de l'échelle sociale étaient là dignement représentées. Ce dîner a été un succès, malgré la grande affluence des convives dont le chiffre s'élevait à près de huit cents. M. Cherrier fut le seul qui prit la parole. Dans un magnifique discours il démontra la nécessité de l'union intime entre le Clergé et l'Episcopat, faisant voir avec cette vigueur d'élocution et cette solidité de logique qu'on lui reconnait, que cette alliance devait nécessairement constituer chez les peuples les éléments indispensables à son bonheur et à sa grandeur. Dans la veillée eut lieu une illumination générale par toute la ville . . . . Tout le monde, cependant, ne partagea pas l'avis de cette feuille à l'endroit du sermon. On dit que l'Archevêque et l'Evêque de St Hyacinthe furent blessés au vif. Le Métropolitain retourna le soir même à Québec. Ce qu'il y a de certain, c'est que les feuilles qui passent pour recevoir l'inspiration de ces prélats, ne connurent plus dès lors aucune retenue et déversèrent l'injure à pleines colonnes sur le bon P. Braun. Il va sans dire que la Minerve y fit écho. Le Nouveau-Monde répondit à ces attaques avec talent et vigueur. Pour vous en donner une idée, j'extrais les lignes suivantes de son numéro du 6 novembre.

" Quelques journaux, et quatre surtout, la Minerve et la Gazette, de Montréal; le Journal et le Canadien, de Québec, ont trouvé que le sens de la démonstration avait été trop fortement accentué par le Nouveau-Monde et surtout par le R. P. Braun. On a reproché à celui-ci d'avoir traité dans son sermon les questions les plus importantes du jour, celles qui affectent la liberté même de l'Église, en présence des Evêques des autres diocèses qui, disent-ils, ne partagent point ces opinions. Disons de suite que le P. Braun n'a pas émis d'opinions. Il a exposé la doctrine catholique dans toute sa pureté, sans rien y ajouter, mais sans en rien retrancher ni affaiblir, non plus. En deux mots, le prédicateur, comme il le devait, a dit la vérité, toute la vérité, rien autre chose que la vérité. Cela est si parfaitement vrai qu'aucune des feuilles catholiques hostiles n'a tenté d'établir qu'en un seul cas le R. Père eut tort, au point de vue du droit chrétien. Au lieu de crier si fort et de déclamer avec peu d'éloquence, il est vrai, on devrait commencer par prouver que le prédicateur a erré en quelque chose, qu'il n'a pas proclamé la pure doctrine catholique. Cette démonstration faite, il serait temps de crier au scandale. Mais commencer plus tôt, c'est tout simplement prouver que la lumière vous aveugle, qu'elle vous découvre de chères erreurs que vous ne voulez pas abandonner. — Maintenant, quant à la convenance; s'il est constant que le P. Braun n'a dit que la vérité, nous demandons s'il était possible de trouver une meilleure occasion de la proclamer. Il s'agissait de célébrer les grands faits d'un prélat comblé de gloires nombreuses, mais d'aucune plus grande et plus réelle que celle d'avoir défendu et propagé les principes qui doivent déterminer les relations de l'Eglise et de l'Etat. Le sujet convenait donc admirablement à la circonstance. Il ne convenait pas moins à l'auditoire. Le P. Braun avait sous les yeux les chefs de l'Eglise du Canada, les hommes qui plus que tous les autres sont tenus de veiller à la pureté de la doctrine et à la conservation des droits de l'Eglise. Parmi ses auditeurs se trouvaient tout le clergé du diocèse de Montréal, des membres du parlement, des hommes jouissant d'une grande influence et d'une considération méritée dans leurs localités respectives. Ne fallait-il pas faire connaître aux uns leurs droits, aux autres leurs devoirs, à tous la vérité? Le lieu n'était pas moins bien choisi, car s'il est

une chaire d'où la doctrine catholique devait être prêchée, assurément c'était bien la chaire de Notre-Dame. Nous regrettons beaucoup que les journaux de Québec aient voulu voir dans le sermon du R. P. Braun une attaque contre Mgr l'Archevêque et contre les Messieurs de St Sulpice. Ils semblent vouloir créer à plaisir du scandale en cherchant à faire croire au peuple . . . . qu'il existe des divergences de doctrines dans l'épiscopat Canadien, et que Sa Grandeur et ces Messieurs sont opposés aux grandes vérités catholiques proclamées le 29 octobre. Nous protestons contre cette manie d'écrivains sans principes et sans vergogne, de s'abriter derrière les noms les plus vénérables pour répandre l'erreur et dénigrer la vérité. C'est une lâche tactique et un vilain métier que font là les écrivains du Journal et du Canadien. Comment peuvent-ils prétendre sans insulte et sans scandale, qu'ils ont reconnu Mgr l'Archevêque et les MM. de St Sulpice dans le portrait, tracé de main de maître par le P. Braun, des gallicans et des libéraux ? Ne dirait-on point à lire ces sots écrits que les deux feuilles Québecquoises ont pris à tâche de compromettre gravement aux yeux du peuple catholique l'Archevêque et le séminaire. C'est une déloyauté qui ne saurait être soufferte plus longtemps et contre laquelle nous protestons. „ . . . . Comme vous le voyez, la réponse du Nouveau-Monde n'était pas trop maladroite. Aussi elle ne plut que médiocrement à nos inopportunistes et les feuilles gallicanes redoublèrent de violence et ne mirent fin à leurs philippiques que lorsque une autre question, dont je vous entretiendrai tout à l'heure, eut été mise sur le tapis. Vous trouverez dans les Numéros du Nouveau-Monde que je vous expédie en même temps que cette lettre, le récit détaillé des démonstrations faites par les communautés religieuses à l'occasion de ces noces d'or.

Notre collége Ste Marie eut l'honneur de couronner toutes ces fêtes par la représentation d'un drame-opéra : Moïse en Egypte. Le Nouveau-Monde va vous faire connaître lui-même le succès de cette soirée. —— « Bien longtemps avant l'heure marquée pour l'ouverture des portes, une foule immense couvrait la rue Bleury et les avenues d'alentours. En moins de quelques instants l'immense salle académique était remplie dans toutes ses parties et beaucoup de personnes n'ont pu y trouver place. Cet empressement de la population à répondre à l'invitation des RR. PP. Jésuites doit être pour eux une compensation suffisante des injures et des basses insinuations dont ils ont été l'objet durant la récente discussion sur l'Université catholique de Montréal. Sur les 8 heures, le vénérable Evêque de Montréal arriva précédé de centaines de prêtres accourus de toutes les parties du diocèse pour lui renouveler le témoignage de leur respect, de leur admiration et de leur dévouement sans bornes. Dès que l'évêque parut, l'immense assemblée se leva comme un seul homme et salua le vénérable vieillard d'une triple salve d'applaudissements. Depuis la grande célébration des Noces-d'or du 28 Octobre, les ennemis de l'Evêque de Montréal ont redoublé contre lui de violences, d'attaques déloyales et de calomnies honteuses. La population de cette grande ville a voulu prouver qu'elle n'a aucune sympathie pour les calomniateurs et les ennemis de son pasteur bien-aimé. Et l'ovation enthousiaste qu'elle lui a faite hier soir en est le plus éclatant témoignage, tant il est vrai que la vérité est plus forte que le mensonge et la vertu que la calomnie. —— Le drame de la soirée était une des plus grandes épisodes de l'histoire du peuple de Dieu: — Le récit des souffrances éprouvées par les Hébreux sous le règne de Pharaon, des moyens employés par Moïse, suscité de Dieu pour briser leurs fers, des prodiges accomplis et connus sous le nom des neuf plaies d'Egypte, le passage à pied sec de la mer rouge par les Hébreux et la submersion de Pharaon et des siens sous les flots. Le tableau qui représente la mer rouge divisée en deux parties est quelque chose de magnifique. Les eaux sont bouillonnantes, les vagues se soulèvent, l'écume jaillit de toutes parts et les eaux sont suspendues comme des murs. La perspective est parfaite et le passage merveilleux semble se perdre dans le lointain. Les principaux rôles ont été remplis d'une manière admirable. Nous ne pouvons que féliciter les jeunes acteurs de leur succès et de leurs aptitudes oratoires et les engager à les cultiver avec soin. Les chœurs ont été parfaitement réussis, et de la musique de Rossini, il n'est pas besoin de faire l'éloge. Dans le troisième entr'acte eut lieu l'offrande à Sa Grandeur des adresses et des cadeaux. M. Jos. Beaudry lut l'adresse suivante: « Monseigneur, Lorsque les cris de joie ont éclaté au sommet des montagnes, leurs échos roulent, se prolongent et retentissent encore longtemps après, dans les humbles vallées: pendant vos noces d'or, Monseigneur, les grands corps de l'Eglise et de la nationalité ont laissé éclater, comme un immense concert, leur franche et cordiale sympathie ; les sommités sociales ont parlé, nous voudrions bien être l'écho de la vallée. Nous voudrions pouvoir résumer et répéter, dans un faible et dernier murmure, ce qui a été dit avec toutes les nuances de l'esprit et tous les accents du cœur: "Béni soit Dieu, qui pendant une carrière de cinquante ans, a donné à Votre Grandeur, la force, la prudence et la patience nécessaires pour accomplir tant et de si belles œuvres. Et puisse le Ciel vous donner assez de forces pour exécuter toutes celles que vous méditez encore

En vous voyant dans votre grand cœur et dans vos grands desseins, embrasser surtout l'avenir, nous avions déjà compris que c'est à nous surtout aussi, qui devons davantage en jouir, que c'est à nous, jeune génération, qu'appartient le rôle de la reconnaissance. A ce premier sentiment est venu s'en joindre un autre: nous vous avons entendu naguère, dans cette enceinte, dire à nos aînés que, dès le commencement de votre épiscopat, vous aviez porté vos vœux et vos espérances sur la jeunesse de votre diocèse et que, grâces à Dieu, vous n'aviez pas été trompé dans votre attente. Nous comprenons que là encore, il y a pour nous un devoir et en nous associant aux sentiments généreux de nos amis et de nos confrères de tous les autres collèges, que nous voudrions pouvoir nommer ici avec honneur, comme nous les invoquons avec sympathie, nous vous le promettons, élevés avec eux, dans le même esprit, nourris des mêmes sentiments, formés à la même école, l'école de Jésus-Christ, non! nous ne trahirons pas nos devanciers. Et maintenant de ce petit drame, simple comme les divines écritures d'où il est tiré, et dont nous faisons hommage à votre Grandeur, il nous reste encore un acte, dont nous pouvons prévoir à l'avance le dénouement et l'interprétation: —— Monseigneur, comme tout Evêque dans son diocèse, vous êtes notre Moïse. Envoyé de Dieu, vous avez à nous faire passer à travers les écueils de la vie. Vous passerez, nous vous suivrons; et c'est le vœu auquel tous ceux qui sont ici présents, s'associeront, j'en suis sûr. Puisse sur l'autre rivage, sur le rivage de l'éternité, pas un seul de nous ne manquer à l'appel!" —— Cette adresse était acompagnée de l'offrande d'un bouquet et d'un riche cadeau. —— Quand sa Grandeur, Mgr Bourget, monta sur l'estrade pour répondre, elle fut accueillie par des applaudissements vingt fois répétés. Monseigneur commença par remercier la population de Montréal d'être venue en si grand nombre assister à cette célébration de ses noces d'or et de l'intérêt chaleureux qu'elle lui témoigne. Il y a cinquante ans qu'il est prêtre et la Providence a voulu qu'il n'exerçât le saint Ministère nulle part ailleurs que dans sa ville bien aimée, qu'il a vu grandir et prospérer avec tant de bonheur. Depuis 35 années il est placé à la tête de ce vaste diocèse. Sa première pensée, en devenant Evêque, a été de ramener au Canada les RR. Pères Jésuites (applaudissements). Il était entouré d'un clergé dévoué et d'une population généreuse; mais il sentit que le Canada avait besoin de revoir ses premiers apôtres (applaudissements prolongés). En parcourant l'histoire, en lisant les immenses services rendus à la religion et au pays par les enfants de St Ignace, lorsque la colonie était encore dans son enfance, en lisant le récit du martyre des Brébeuf et des Lallemant; il comprit les services que les RR. Pères pourraient encore rendre. En 1841, il fit donc le voyage d'Europe, se rendit à Rome et en abordant le Général de la Compagnie de Jésus, il vit que la Providence l'avait devancé, car dès que le mot Canada fut prononcé, le Général lui fit comprendre que sa Mission avait réussi. Nous voyons aujourd'hui combien ses espérances étaient fondées, et ce magnifique collège, cette superbe église, cet enseignement si profond et si sûr, sont autant de preuves que la Providence avait guidé ses pas et dicté ses inspirations. (applaudissements). Car il ne faut pas oublier que tout l'avenir de la Religion et de la patrie repose sur la jeunesse, et qu'il est de la plus extrême importance qu'elle soit bien instruite, qu'elle connaisse ses devoirs de chrétien et de citoyen, qu'elle aime, qu'elle protège et qu'elle défende l'Eglise. Et au moment de paraître devant Dieu, il aura du moins la consolation d'avoir laissé à Montréal et au Canada un institut d'hommes laborieux, zélés, savants, pieux et dévoués à la jeunesse. C'est au moyen des hommes qu'ils formeront que les œuvres commencées se développeront suivant les besoins croissants de notre grande et belle ville de Montréal. Car Montréal va bientôt prendre des développements plus considérables encore que par le passé en population et en richesses. Sa Grandeur termina en faisant les souhaits les plus ardents pour la grandeur et la prospérité de notre ville qui, dit-il, sera la ville catholique par excellence, la ville des Missionnaires et des bonnes œuvres, et en remerciant encore une fois la population de l'empressement qu'elle avait mis à célébrer ses noces d'or. Mgr Bourget était vivement ému. Il parla avec une vigueur extraordinaire et aucune de ses paroles n'a été perdue pour l'immense auditoire qui l'entendait. C'est une manifestation dont le souvenir ne sera pas sitôt perdu à Montréal et dans la province entière. —— Je vous prie de remarquer, mon R. Père, que cette séance avait lieu le 2 décembre, c'est-à-dire, un peu plus d'un mois après la grande célébration de Notre-Dame. Le 50ème anniversaire de l'ordination de Mgr n'arrivait que le 30 Novembre, mais à raison des difficultés de communication entre la ville et la campagne à cette époque de la saison, la fête fut avancée d'un mois. Il avait été entendu dès le commencement d'Octobre que les Jésuites couronneraient ces démonstrations le jour même anniversaire de l'ordination, mais comme le 30 novembre tombait un samedi, on renvoya la séance au mardi suivant. —— Il paraît que les cadeaux présentés à Sa Grandeur à cette occasion sont très-nombreux et d'une grande valeur. La paroisse de St Henri-des-Tanneries se signala par le don princier d'un magnifique coupé français de la valeur de mille piastres (5 à 6,000 francs). Je ne serais pas surpris que les offrandes en or surpassassent le chiffre de 30,000 piastres.

Il n'est pas une seule paroisse, pas une seule association d'ouvriers, communauté religieuse ou société littéraire qui n'aient accompagné ses adresses d'un présent. Toutes ces sommes sont destinées à construire le dôme de la nouvelle cathédrale, le St Pierre de Montréal. Cette coupole sera le monument destiné à perpétuer le souvenir de ce jubilé sacerdotal et sous elle aussi devront reposer un jour les cendres du grand Pontife. —— Les affaires de la Mission me semblent dans un état prospère. Les collèges marchent bien et le nombre des Novices est plus grand qu'il n'a jamais été. Vous savez sans doute que l'École-apostolique d'Amiens nous a donné trois sujets, et de bons, je vous assure. Ste Marie, aux dernières nouvelles, comptait 220 pensionnaires et plus de 150 externes. —— Autre fait: Vous avez peut-être entendu parler d'un célèbre prédicateur Irlandais du nom de Thomas Burke, appartenant à l'ordre de St Dominique. Il est en Amérique depuis plus d'un an, prêchant et lecturant dans toutes les grandes villes des États-Unis et réunissant partout d'immenses auditoires, avides de l'entendre. On dit que c'est l'orateur le plus populaire qui soit jamais venu aux États-Unis. Il a consenti, par estime, dit-il, pour nos Pères, à aller donner 3 conférences dans notre église de Montréal, au commencement du mois prochain. Les recettes sont destinées à liquider une partie de la lourde dette qui pèse sur le Gesù. On compte que, vu la renommée du prédicateur, l'église sera pleine chaque fois. Je crois que les billets seront tous de 5 frances. —— M. Berthelet, avant de mourir, a donné 10 à 12 mille francs pour le maître-autel du Gesù.

Amérique-Méridionale. —— Chili. —— Lettre de M. l'abbé Gourdin, Prêtre de la Mission, à son frère, Scolastique à Laval. —— Santiago, 2 Décembre 1872. —— ...« Vous désirez sans doute avoir quelques détails sur les maisons de votre Compagnie dans ce pays; c'est donc par là que je vais comencer ma lettre. —— Votre collège de Santiago est très-florissant. Vos Pères sont bien vus de l'autorité diocésaine et en général de la population. Le ministre de la Justice et de l'Instruction publique vous est particulièrement dévoué. Parmi vos Pères les uns sont Chiliens, les autres Espagnols et Allemands. Il n'y a pas de Français et c'est à regretter, car ici on apprend beaucoup la langue française. Monseigneur Miége, un des 5 ou 6 Évêques de votre Compagnie et Missionnaire Apostolique du Kansas, quête ici en ce moment pour son vaste diocèse. Il a trouvé l'accueil le plus sympathique et il n'a qu'à se féliciter de la charité des habitants. Sa Grandeur a consacré le 17 novembre l'église, j'allais dire la basilique de votre résidence, et le 24 celle des Dames du Sacré-Cœur. —— Nous vivons ici sous un régime républicain; mais il ne faut pas entendre ce mot avec le sens qu'on lui donne en France. Le gouvernement est républicain mais presque exclusivement aux mains de l'aristocratie, qui d'ailleurs s'en montre bien digne. Les élections sont à deux degrés; mais pour être électeur du premier degré il faut avoir un certain revenu. Le Président actuel se nomme Frédéric Errazuriz: il est bien avec le clergé et avec les religieux. —— Les Chiliens sont bons catholiques: ils ignorent complètement le blasphème. Les Français résidant au Chili disent qu'ils sont fanatiques; mais eux, les Français et en général les Européens, ils ne sont pas fanatiques, du moins en faveur de la Religion. —— Pour le mois de Marie on a choisi le mois des fleurs, c'est-à-dire le mois de Décembre, car au mois de Mai nous sommes ici en hiver. La dévotion des Chiliens pour la Ste Vierge est vraiment admirable; l'armée régulière et la garde nationale ont pour patronne Nuestra Senora del Carmelo. Toutes les églises font chaque jour l'exercice du mois de Marie et toutes sont remplies. C'est bien autre chose encore durant la neuvaine qui prépare à la grande fête de l'Immaculée-Conception. —— Le Ciel récompense les tranquilles habitants de l'Amérique du Sud par la fertilité du sol et les richesses minérales qui y sont enfouies. L'argent est très-abondant et l'on vient de découvrir encore des mines importantes. Aussi ce que vous payez en France un franc, vaut ici un peso (une piastre), c'est-à-dire 5 francs.»

Europe. —— Prusse. —— Expulsion du P. Albert Voiss. —— . . . . La persécution fait des progrès en Prusse et elle revêt des formes odieuses. Les lois proposées au parlement contre le sacerdoce catholique dépassent tout ce que se sont jamais arrogé les tyranneaux des siècles passés; elles soulèvent l'indignation des conservateurs protestants eux-mêmes: M. de Gerlach les a flétries en plein parlement avec autant d'énergie que les Regensperger et les Mallinckrodt. Elles seront votées néanmoins, selon toute apparence; et, en attendant, on exécute avec une barbarie sans nom les lois d'expulsion et de séquestration. Nous allons en citer un exemple que nous empruntons au journal de Berlin Germania, 24 janvier. —— Après l'expulsion des jésuites de Cologne, le R.P. Voiss s'était retiré à Stolberg, sa patrie. Il y menait une vie tranquille et solitaire, ne se mêlant de rien, lorsqu'il reçut la lettre suivante: —— Stolberg, le 8 janvier 1873. —— A Monsieur Albert Voiss, ci-devant jésuite à Cologne. —— "Par commission du gouvernement royal d'Aix-la-Chapelle, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement royal de Cologne a obtenu pour vous une décision ministérielle, à l'effet de vous assigner une résidence définitive; votre séjour dans le District de

Cologne et à Stolberg, ayant été jugé intolérable, à cause de vos relations locales et personnelles.» —— Le Bourgmestre, Von Werner.

Or, veut-on savoir en quoi consistent les relations locales et personnelles invoquées à l'appui de cette rigueur ? La Volkszeitung de Cologne va nous l'apprendre. Le R.P. Voiss, au moment d'entrer dans la Compagnie de Jésus, avait donné tout son patrimoine pour fonder un hôpital à Stolberg ; il avait renoncé en outre, devant M. le Bourgmestre, à toute revendication de subside ou de pension de la part de la commune. En 1866 et en 1870, le charitable religieux suivit l'armée et aujourd'hui il est en possession de la décoration que lui a méritée son dévouement. Bien plus : dans la dernière campagne, il eut le bras cassé pendant qu'il exerçait son ministère sur le champ de bataille. On le transporta à Metz à la suite de cet accident et il fut longtemps enfermé dans cette forteresse. On aurait pu supposer que ces circonstances étaient précisément de nature à ménager un asile parmi ses connaissances et dans sa ville natale à ce bienfaiteur des pauvres, à ce prêtre dévoué, à ce bon patriote. Mais non : eu égard à ses relations locales et personnelles, le premier magistrat de sa ville natale a soin de l'éloigner ; la patrie reconnaissante le bannit de son territoire, par ordre supérieur ! Y a-t-il rien de plus cruel et de plus odieux que cette suprême dérision ?

Dalmatie. —— . . . . La maison de Zara, outre le personnel du grand Séminaire, se compose de quatre religieux employés au ministère des paroisses. Au nombre de ces derniers se trouve le P. Basile dont je vais vous parler. Fondateur des Missions de Turquie et d'Illyrie, il avait dû, à cause de sa mauvaise santé, abandonner cette première œuvre et renfermer son zèle dans la petite paroisse de Malpaga. Il n'y a pas été infructueux. Les succès peuvent donner la mesure de ses travaux : en trois ans il est parvenu à réformer complètement les mœurs et à doter son village d'une jolie église. Si bien que l'Archevêque de Zara a formé le projet de lui confier la restauration des paroisses les plus abandonnées de son diocèse. C'est dans ce but qu'il l'avait envoyé à Zemonico. Plus considérable que Malpaga, ce nouveau poste offrait aussi de plus grandes difficultés, à cause du naturel sauvage des habitants. Mais la patience et la charité du Père Basile ont triomphé de tout. Par ses soins les mœurs se sont renouvelées peu à peu, l'église a été réparée et pourvue d'ornements. Les deux désordres qui ont le plus résisté à ses efforts sont le concubinage et la passion de la vengeance. En ce pays il est d'usage de répondre à une injure en brûlant les maisons de son ennemi. Le P. Basile a entièrement fait disparaître cette coutume barbare et, en l'espace de deux ans, a revalidé plus de 50 unions illégitimes. Furieux de se voir ainsi arracher les âmes, le démon a mis tout en œuvre pour perdre le Père, ou du moins pour lui faire quitter la place. Voici à quelle occasion . . . Désireux d'en finir au plus vite avec les scandales, le P. Basile avait sollicité et obtenu de l'Archevêque une ordonnance qui interdisait l'entrée du lieu saint à quiconque vivrait publiquement dans le désordre. Arrive un jour de fête vers le mois d'octobre 1872 où devait se donner la bénédiction apostolique. Une assistance plus nombreuse que jamais remplissait l'église. A l'heure de la Messe, le Père découvrant au milieu de la foule un malheureux notoirement obstiné dans le vice, déclare qu'il ne peut célébrer en sa présence et l'invite à se retirer. Il refuse. Aussitôt le peuple sort de l'église. Un instant après le Missionnaire fait rentrer les fidèles : le coupable s'était de nouveau mêlé à la foule. L'indignation était à son comble. Après avoir calmé les esprits, le P. Basile assigne rendez-vous au presbytère à ceux qui voudraient entendre la Messe, et le jour même il alla informer l'Archevêque de ce qui venait de se passer. Pendant ce temps, le misérable avait rassemblé autour de lui une bande de 25 hommes de son espèce. Ils arrivent en armes à l'Archevêché, se plaignent d'avoir été privés de Messe par la faute du Curé ; en conséquence ils venaient exiger son renvoi. Le prélat, qui avait déjà entendu les explications du P. Basile, leur répondit par une sévère réprimande et les congédia. Ils se rendent chez le gouverneur de la ville : même réception qu'à l'archevêché. Outrés de dépit, ces furieux s'engagent par serment à ne plus jamais reparaître à l'église et à en détourner les autres. Quiconque oserait y mettre les pieds ou sonner la cloche attirerait malheur sur sa tête ou sur ses troupeaux. Effrayés de ces menaces, les fidèles s'abstinrent quelque temps de venir aux offices. La position n'était plus tenable ; aussi le Père demanda-t-il permission de se retirer. L'Archevêque y consentit, mais en le priant de différer son départ, pour ne point avoir l'air de fuir. Les choses en étaient là, quand la conversion du coupable fit évanouir toutes les difficultés. Vaincu enfin par la grâce et par ses remords, cet homme alla demander pardon à l'Archevêque, vint faire des excuses à genoux au P. Basile, répara ses scandales et, jusqu'à sa mort qui suivit de près, se montra en toute occasion le plus zélé défenseur du bon Missionnaire. Il a déclaré lui-même devoir

en grande partie son salut à l'impression salutaire qu'avait produite sur lui le fait suivant : — Il y avait non loin de Zemonies un petit orphelin âgé de 7 ans qui n'avait jamais connu son père. Cet enfant cueillait un jour des figues sur le bord de la route. L'arbre où il était monté prolongeait ses rameaux dans une haie d'épines qui lui dérobait les plus beaux fruits. Comme il réfléchissait aux moyens de grimper jusque là, un vieillard à l'aspect vénérable se montre tout-à-coup au milieu de la haie et, sans mot dire, commence à cueillir des figues de l'autre côté de l'arbre, justement à l'endroit où ne pouvait atteindre la main de l'enfant. Le pauvre petit pousse des cris de frayeur et se met en devoir de fuir précipitamment. Mais retenu et bientôt rassuré par la bonté du vieillard, il s'arrête : « Ne crains rien, mon enfant ; je suis ton père que la mort a enlevé il y a quelques années. Va porter à M. le Curé une partie de ces fruits, et engage-le à célébrer pour moi le Saint Sacrifice ; je suis encore retenu dans les flammes du purgatoire. » La vision disparaît et l'enfant de courir au presbytère. D'abord le Curé refusa d'ajouter foi aux paroles du petit. Mais ses instances, sa naïveté et surtout l'exactitude du portrait qu'il fit de son père, bien qu'il ne l'eût jamais connu, finirent par convaincre le Curé. Il célébra la Messe demandée et permit à l'enfant de publier le fait. Je tiens tous ces détails de la bouche même du P. Basile.

Varia. — Allemagne. — Prusse.

— La Province d'Allemagne a envoyé cette année dans les Missions d'outre mer un nombre de Missionnaires qui dépasse de beaucoup la moyenne des départs annuels. Ils sont répartis ainsi qu'il suit : — Pour le Paraguay (République Argentine) : un Frère coadjuteur. — Pour le Brésil : cinq Pères et trois Frères coadjuteurs. — Pour Quito (Equateur) : trois Pères. — Pour l'Amérique du Nord : dix Pères et neuf Frères coadjuteurs. — Pour l'Algérie : un Père. — Pour Bombay (Hindoustan) : neuf Pères et quatre Frères coadjuteurs. — Pour le Chili : un Père et deux Frères coadjuteurs. En tout 48 Missionnaires.

Irlande. — Extrait d'un journal de Dublin. — (Une nouvelle chapelle du Sacré-Cœur.) — ... Tous ceux qui depuis quelque temps ont suivi des retraites dans la chapelle des Pères Jésuites, attenante à l'église St François-Xavier, ont éprouvé les inconvénients résultant du manque d'espace nécessaire pour placer ceux qui, en nombre toujours croissant prennent part à ces pieux exercices. Durant la dernière retraite, donnée pour les jeunes gens employés dans le commerce, on a dû faire la réunion dans la grande église, au grand ennui des fidèles qui la fréquentent d'ordinaire. Pour prévenir le retour de cet inconvénient, les jeunes gens du commerce, d'accord avec les autres associations ayant leur centre à cette église, ont résolu l'érection d'une nouvelle chapelle et formé dans ce but un comité. De la sorte le bien résultant de ces retraites, non seulement pour ceux qui les suivent, mais pour tous les catholiques, pourra se perpétuer. Les Pères Jésuites toujours prêts à sacrifier pour le bien général leurs commodités particulières, ont mis à la disposition du comité une portion de leur jardin suffisante pour la nouvelle construction et nous apprenons avec plaisir que la plupart des listes de souscription mises en circulation, sont déjà remplies et qu'on a reçu nombre d'offrandes. Nous eussions été surpris qu'il en fut autrement, tant les Pères Jésuites ont bien mérité des catholiques d'Irlande et de ceux de Dublin en particulier et nous sommes certains que beaucoup seront heureux de leur donner un témoignage d'estime en contribuant généreusement à l'entreprise.

Chine. — Une faveur obtenue par le P. Ducoudray. — Extrait d'une lettre du Père Seckinger —

Nan-Kin, 16 Décembre 1872. — Mon R. Père, — P.C. — ... Il me reste à remplir une promesse faite à notre Père Ducoudray. — L'an passé, vous avez eu la bonne idée d'envoyer en Chine quelques images commémoratives de nos cinq martyrs. — J'ai eu la grande chance d'en recevoir une, elle représente les Disciples d'Emmaüs : à la bande inférieure elle porte une relique du linge de ce Père. Or à peine relevé d'une longue indisposition j'étais retombé malade, au moment où j'étais le plus éloigné de Nan-Kin, où cependant je devais me rendre au plus vite pour négocier les affaires du pillage de Tâ-ton. — ...... Dans mon embarras, j'eus la pensée de prendre la relique du P. Ducoudray sur mon lit ; ma qualité de vieux surveillant m'engageait à recourir de préférence à cet

anciens frère d'armes. — Que se passa-t-il ? Je n'en sais rien, sinon que retenu au lit par la fièvre depuis dix jours, sans force ni appetit, je me trouvai dès mon réveil tellement en bon état et reconforté, que le jour même (c'était le 5 Juillet), j'enjambais mon mulet, et 5 jours après, de retour à Ngan-Kin, j'entamais l'arrangement des affaires de Câ-ton. En demandant ma guérison à ce cher Père, je lui avais promis qu'en cas de mieux, je vous en donnerais avis, afin d'établir une nouvelle preuve de sa sainteté. — C'est donc pour ce motif que je viens aujourd'hui vous adresser ce récit de ma guérison par ce Père, afin de payer à ce nouvel et bienfaisant médecin cet humble tribut de ma fraternelle reconnaissance. — J. Seckinger S.J.

Montagnes-Rocheuses. — Bref de Sa Sainteté aux Indiens de la mission des Cœurs-d'Alène. —

..."J'avais eu l'honneur, écrit le T. R. P. Beckx, de remettre à Sa Sainteté une adresse du chef des Cœurs-d'alène en l'appuyant de vive voix.(*) Sa Sainteté a daigné récompenser le zèle de ses enfants. Ce bref est le premier qui ait été adressé par le Souverain Pontife à un chef indien.»

En nous communiquant ce précieux document (lettre du 10 Février 1873), le P. De Smet donne quelques détails sur la manière dont il fut accueilli par les Indiens. « Le Bref était adressé directement aux Cœurs-d'alène, de la mission du Sacré-Cœur, dans le territoire d'Idaho. Il fut communiqué le jour de l'Assomption en cinq langues : d'abord en latin ; ensuite en langue Cœur-d'alène, en Kalispel, en Schuyelpi, en Nez-percé et Yakama. Chaque Missionnaire en fit la lecture à ses propres néophytes. Toutes les tribus du territoire et au delà se trouvaient representées à la solennité. — Avant la lecture du Bref, toute l'assemblée forma une longue procession. Douze jeunes acolytes, en surplis, flambeau en main, prirent les devants. Ensuite les Missionnaires, en habits sacerdotaux, précédèrent la statue de la Sainte Vierge, placée sur un trône sous un magnifique dais, orné de fleurs et de guirlandes et porté par les 4 principaux chefs. Une bande nombreuse de miliciens indiens, dans leurs plus beaux accoutrements, entourait la statue ; puis, en rangs serrés, suivait toute la multitude, récitant dévotement le chapelet et d'autres prières. Une grand'Messe fut célébrée, pendant laquelle un grand nombre de néophytes s'approchèrent de la sainte table. — Mais qui pourrait exprimer les sentiments de tous ces enfants des plaines et des Montagnes-Rocheuses, lorsqu'ils entendirent les paroles du Vicaire de Jésus-Christ, du grand et infaillible Chef de leur religion, du Père commun de tous ceux qui réunit une même foi ? Oh! qu'on ne s'imagine pas que le cœur du Sauvage est inaccessible aux émotions nobles et délicates, ou qu'il n'est pas capable de réformer ses penchants farouches sous la vivifiante influence de la foi catholique! Instruit par le Missionnaire, le rude et ignorant Sauvage acquiert avec la foi toutes les vertus qui distinguent le vrai chrétien. Le Bref du Pape, avec la bénédiction apostolique, les affermira dans leurs bonnes dispositions. La fête du 15 août 1872 fera époque dans les annales des tribus de l'Idaho.»

Voici la traduction du Bref de Sa Sainteté. — ... Pie IX. Pape. — Bien-aimés fils, salut et bénédiction apostolique. — ... Les sentiments de dévouement que dans la simplicité de vos cœurs vous Nous avez exprimés, chers fils, Nous ont causé une grande joie : votre douleur à la vue des attaques dirigées contre l'Eglise, ainsi que votre amour et votre vénération pour ce Saint Siége, sont une preuve éclatante de la foi et de la charité qui est répandue dans vos cœurs et qui vous attache étroitement à ce centre de l'Unité. C'est pourquoi Nous ne doutons pas que vos prières et vos supplications, qui montent sans cesse vers Dieu, ne soient pour Nous et pour l'Eglise d'une grande efficacité, et Nous estimons grand et précieux le don de votre cordiale charité. Et comme la main de Dieu protége tous ceux qui le cherchent sincèrement, Nous espérons avec une entière confiance que vos bonnes œuvres vous obtiendront les grâces nécessaires contre les dangers de corruption qui vous menacent, et les secours spirituels que vous désirez pour vos filles. . .

Quant à Nous, nous prions Dieu qu'il achève de plus en plus l'œuvre de sa grâce en vous et qu'Il vous comble de toutes ses faveurs. Comme présage de ces faveurs et comme gage de Notre reconnaissance et de Notre paternelle bienveillance, Nous vous donnons de tout cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 31 juillet de l'année 1871, — la 26ème année de Notre Pontificat.

Pius P.P. IX.

(*) Voir les Lettres de Laval du mois juillet 1872.

Sommaire.

Du N° 1. Mars 1873.

Adresse de la Rédaction : Monsieur J. de Causans, Maison Saint-Michel Laval (Mayenne)

SUPPLÉMENT

au N.° 1. Mars 1873.

Autriche. — Persécution contre la Compagnie au Tyrol. (*)

Première lettre à un Scolastique de Laval. — Brixen, 24 Octobre 1872. —

Vous savez déjà que nos Pères de la Province de Venise, après avoir perdu en 1859 tous les établissements qu'ils avaient dans la Lombardie et en 1866 tous ceux qui leur étaient restés dans la Vénétie, se réfugièrent dans le Tyrol où ils purent fonder un collége à Brixen pour les Italiens et établir les Novices, les juvénistes et les philosophes à Eppan près de Botzen, dans une maison loué à cet effet. Or dès le commencement ces deux maisons se trouvèrent en butte à la persécution de la part de quelques libéraux de l'endroit, et cette persécution continue avec tant de succès, malgré la bassesse des procédés, que dans peu, à moins d'un miracle, cette pauvre province, perdant ce dernier asyle, devra pour la quatrième fois prendre la route de l'exil. — La première persécution s'ouvrit en 1868 contre le collége de Brixen et fut dirigée de façon à nous mettre dans l'impossibilité de continuer notre œuvre et à nous faire renoncer de nous-mêmes à l'idée de maintenir un collége en ce lieu. On exigea d'abord que ceux de nos élèves qui voudraient subir l'examen de licence se fissent inscrire un an auparavant sur le rôle d'un collége autrichien. Il fallut bien en passer par là ; alors le gouvernement fit un pas de plus et décréta que avant l'examen de licence, nos élèves auraient à en subir un autre sur toute l'histoire naturelle devant les professeurs du collége de Brixen. Force nous fut d'accepter cette nouvouvelle condition ; et pendant les 4 années qui suivirent, bien que les professeurs ne fussent guères favorables, aucun de nos élèves n'échoua à l'examen de maturité. Alors le gouvernement, à l'intimation déjà faite aux examinateurs d'user de plus de sévérité à l'égard de nos élèves ajouta les menaces et l'on en vint jusqu'à inscrire au programme de l'examen, un passage d'auteur grec d'une révoltante immoralité. C'était uniquement, nous dit ensuite un de ces Messieurs, afin de mieux se rendre compte d'après un passage que sans doute les Jésuites n'avaient pas expliqué en classe, de ce que nous apprenons de grec à nos élèves. Mais avec l'aide du Seigneur les cinq jeunes gens qui furent soumis à cette épreuve la subirent victorieusement.

L'année suivante (1869) l'inspecteur présidant l'examen de mathématiques et de physique pria tous les professeurs de garder le silence, se réservant d'interroger seul les candidats. Cependant tout allait à souhait ; quand arrivé aux deux derniers, il se met à leur proposer en mauvais italien, selon l'usage, des questions inintelligibles. Les examinés ne savent que répondre. Un de nos Pères, le préfet des études, qui se trouvait présent demande la faveur de poser la question en d'autres termes. Il lui est sèchement répondu qu'il n'est point examinateur, mais simplement auditeur et encore par pure grâce. Il arriva ainsi que ces deux pauvres jeunes gens échouèrent, mais deux mois après ils subirent l'épreuve avec succès. — Nos ennemis trouvant alors que la tactique employée jusque là leur coûtait fort cher et leur rapportait fort peu, en essayèrent une autre. On commença par faire crier contre nous dans les journaux et après avoir préparé l'opinion publique, on adressa en 1870 au R. P. Recteur un avertissement ainsi conçu :„ Le gouvernement et l'opinion publique sont justement

(*) On nous prie de recommander à nos lecteurs une grande discrétion avec les étrangers sur tous ces détails.

étonnés que des Jésuites italiens sans aucun droit de cité, sans directeur approuvé par le gouvernement et sans l'autorisation officielle du même gouvernement, aient ouvert en Autriche un établissement d'éducation, si donc dans un espace de temps déterminé on ne donne pas des explications satisfaisantes, on est averti que le collége sera fermé.» Le R. P. Recteur répondit immédiatement en citant des faits qui n'admettaient pas de réplique. Pour le droit de cité, il déclarait l'avoir reçu implicitement par cela même que la municipalité de Brixen les avait acceptés comme corps enseignant. Il fut répondu que cela ne suffisait pas, qu'il fallait l'obtenir explicitement. Comme la majorité du conseil municipal nous était très-favorable, ainsi que toute la population, la chose était facile et nous en fîmes formellement la demande. L'affaire devait se décider en séance publique. Au commencement de la séance le médecin de notre collége se lève et déclare que si on met seulement en délibération la demande des Pères, il va se trouver obligé de quitter la salle avec ses amis. Tous se regardent avec étonnement. Le bourgmestre prend la parole et dit que la chose ne dépendait point de lui qu'il fallait aller aux votes ..... et qu'il trouvait fort singulier le procédé du préopinant. On procède au scrutin; 20 sont pour et 6 contre. Le médecin se lève et sort de la salle avec les siens. Cet incident qui d'abord fit rire, était plus sérieux qu'on ne le pensait et sans l'intervention de l'Empereur, depuis un an déjà notre collége et Brixen n'existerait plus. —— C'est qu'en effet le célèbre médecin après avoir donné le soir même sa démission de conseiller municipal, fit parvenir au gouverneur d'Inspruck une pathétique relation de la violence dont il avait été la très-innocente victime: il la terminait par une solennelle protestation. Toute cette comédie avait été combinée d'avance: aussi la protestation eut-elle son effet et le jour suivant un décret du gouverneur déclarait le bourgmestre déposé de sa charge et le conseil municipal licencié pour l'énorme délit de n'avoir pas injustement persécuté les Jésuites; il évoquait en outre l'affaire à Inspruck. La population toute entière fut indignée d'une façon de procéder si arbitraire. Le R. P. Recteur instruit de l'événement se rendit immédiatement à Inspruck, lettres et dépêches partirent pour Vienne, mais on ne put rien obtenir. Alors le R. P. Provincial d'Autriche alla en personne trouver l'Empereur et lui exposa toute l'affaire. Sa Majesté reconnut la nécessité d'intervenir et par un décret signé de sa propre main, elle remit le bourgmestre et le conseil municipal en possession de leurs droits. —— Pendant une semaine entière que durèrent ces pourparlers, semaine de véritable agonie pour nous, le vrai peuple tyrolien ne manqua pas de nous donner des preuves de son attachement et de son estime. Chaque jour les lettres pleuvaient dans la chambre du P. Recteur; c'étaient les habitants des communes voisines qui le conjuraient d'accepter, lui et les Pères, le titre de leurs concitoyens, en dépit de tous les francs-maçons ennemis de Dieu et de l'Eglise (ce sont leurs propres expressions) fussent-ils conseillers municipaux ou gouverneurs de Province. Une commune entre autres se distingua et mit à notre disposition deux maisons et une remarquable bibliothèque de 6,000 volumes qui lui appartenait. —— Cette bourrasque passée nous pensions jouir pour quelque temps du moins d'un peu de tranquillité. C'était une illusion. A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés que soudain l'inspecteur d'une partie des colléges de l'Empire se présente et demande à être conduit dans toutes les classes. Notre collége étant reconnu comme établissement particulier, le gouvernement n'avait pas d'autre droit que de faire visiter le local pour juger de sa salubrité. Mais comme l'inspecteur déclarait avoir le mandat d'assister à toutes les leçons de toutes les classes, le R. P. Recteur protesta et céda à la violence. La visite dura presque une semaine pendant laquelle l'inspecteur assista chaque jour matin et soir à nos classes. Impossible de décrire les scènes auxquelles donnèrent lieu ces visites répétées. Les élèves eurent pendant un mois matière à s'égayer aux dépens de ce bon homme de schulrath (inspecteur des Ecoles), nom que par une méprise quelque peu malicieuse ils prononçaient "Scelerato." Pour être bref je ne vous raconterai que ce qui se passa à la visite que le premier jour même j'eus l'honneur de recevoir dans ma classe. J'expliquais dans Ovide

magnifique description du massacre des 300 Fabius lorsqu'on vint me donner avis de la présence d'un inspecteur dans la maison et de la possibilité qu'après avoir achevé la visite de la classe de physique, commencée depuis une heure, il lui prît fantaisie de venir dans la mienne. Je prévins les élèves de ce dont il s'agissait et des conséquences que pouvait avoir une telle visite et je leur rappelai que c'était l'occasion de prouver par des actes la sincérité de cette affection qu'ils nous témoignaient à tout propos dans leurs paroles. J'avais à peine fini que je vois entrer le dit inspecteur accompagné du R. P. Recteur. Tout en faisant mine de vouloir descendre, je demandai au visiteur inconnu, à qui j'avais l'honneur de parler et ce qu'on demandait de moi. Il me répondit de continuer mon explication et le R. P. Recteur déclara d'un ton élevé quelle était la mission du personnage et qu'il fallait s'y prêter. Je me remis en chaire et continuai en latin l'explication, puis j'interrogeai les élèves. Jamais ils n'avaient montré tant d'ardeur; on eut dit qu'eux aussi se sentaient blessés et qu'ils voulaient venger nos droits. La visite dura une heure; je fis expliquer 40 distiques d'Ovide, faisant scander les vers, appliquer les règles de la prosodie, raconter les faits historiques dont il était fait mention, etc., etc., et tout cela en latin. Le pauvre inspecteur ébahi promenait ses regards du maître sur les élèves et des élèves sur le maître sans proférer une parole. Finalement stupéfait de tant d'assurance à parler latin chez des enfants de 3me, il se lève à l'improviste et saisit brusquement le livre d'un élève, pour voir sans doute, s'il n'y avait pas de feuille écrite à l'intérieur. Sa déception fut complète, et n'eut d'autre adoucissement que la découverte au bas des pages de certaines annotations que sa visite avait inspirées à quelque génie tudesque. Après quoi, me faisant une profonde inclination, en essayant un sourire qui ressemblait fort à une grimace, il se retira tranquillement. Ajoutons toutefois pour l'honneur de la vérité, que dans les visites suivantes, il se montra plus aimable. En nous quittant même il nous exprima sa complète satisfaction et le rapport fait par lui sur sa visite montra qu'il avait été sincère. —— Nos ennemis ne parvenant pas à trouver de prétexte pour nous chasser, entrèrent alors dans la voie propre à notre temps de liberté et de libéralisme, la voie de la violence. Au commencement de cette année 1872, nous recevons l'ordre de renvoyer les quelques enfants allemands qui étudiaient chez nous la langue italienne. Le motif pour justifier cette mesure, aucun. Après avoir tenté tous les moyens, il fallut céder. Alors vint un ordre absolu de nous conformer en tout et pour tout, malgré notre qualité d'établissement privé, à la méthode d'enseignement de l'empire, sous peine de suppression immédiate du collège. La résistance était inutile et le T. R. P. Général nous écrivit de nous soumettre; ce qui fut fait. Or, vers la fin de septembre arrive un nouveau décret nous signifiant de renvoyer du collège les jeunes gens qui, bien qu'appartenant à la langue italienne, étaient cependant sujets de l'empire. Où voulait-on en venir par une mesure si arbitraire? Le R. P. Recteur se décida à tenter un dernier effort, d'autant que nos Pères d'Eppan (près de Bozen), se trouvaient dans un danger encore plus pressant que le nôtre. Vous savez combien petite est la maison qu'ils occupent. Or cette année la communauté s'était considérablement accrue, soit par l'entrée de nouveaux Novices, soit par l'arrivée des Novices et des juvénistes de la Province de Rome. Le R. P. Provincial loua donc une maison beaucoup plus spacieuse dans le dessein d'y faire passer, en Novembre, toute la communauté. Nos ennemis toujours informés des choses mêmes que nous croyons les plus secrètes, attendirent que le contrat pour la nouvelle maison fut conclu et que nous eussions cédé l'ancienne, puis lorsqu'on commença les réparations dans la nouvelle habitation, ils nous gratifièrent d'un décret provenant de la lieutenance du gouvernement d'Inspruck, déjà si bien méritante de nos Pères de Brixen. Par ce décret il nous était enjoint de cesser tous travaux, attendu que pour ouvrir une nouvelle maison religieuse, il fallait l'autorisation du gouvernement, autorisation qui ne pouvait, dans les circonstances actuelles nous être accordée sans irriter l'opinion publique. Voilà donc les Nôtres dans la nécessité d'abandonner à la fin de Novembre

l'ancienne maison sans pouvoir entrer dans la nouvelle. On protesta, on donna des explications, tout fut inutile. Dans cette extrémité, le P. Recteur du collège de Brixen se rendit au commencement d'Octobre à Vienne pour aller demander justice à la Cour. Il vit le ministre de l'instruction publique et d'autres grands personnages, mais il comprit que les belles paroles qu'on lui donnait n'étaient que des paroles et rien de plus. Revenu à Brixen il se concerta avec le R. P. Provincial et vers la mi-Octobre repartant pour Pesth où se trouvait l'Empereur, il demanda et obtint, grâce à la haute recommendation de quelques membres de la famille impériale, une audience de sa Majesté. L'Empereur écouta avec une grande bienveillance le R. P. Recteur, fut ému de son récit et se montra tout disposé à nous secourir. Avant de congédier le Père, sa Majesté lui adressa différentes questions et entre autres: Pourquoi les Pères autrichiens d'Inspruck ne faisaient rien pour les aider ? Le R. P. Recteur répondit en toute simplicité qu'ils l'avaient fait plusieurs fois et l'auraient fait encore sans doute si l'on s'était adressé à eux; mais qu'à raison de la crise que les Pères autrichiens eux-mêmes traversaient en ce moment, les Pères italiens n'avaient pas cru devoir recourir à leur entremise. L'Empereur ne put s'empêcher de sourire de tant de franchise et il repartit: « Eh bien! s'ils ne peuvent vous aider, ce sera moi qui le ferai. » Il fit écrire, en effet, le soir même au gouverneur d'Inspruck à notre sujet. Quel sera le résultat? Dieu seul le sait. J'ai attendu jusqu'aujourd'hui 24 Octobre à vous donner ces nouvelles, espérant pouvoir vous apprendre comment les choses se sont terminées, mais comme elles traînent en longueur, je ne diffère plus l'envoi de ma lettre. Pour nous, sachant combien est peu efficace en ces temps le bon vouloir des Empereurs, nous avons mis toute notre confiance, après Jésus et Marie, en notre très-bon Père Saint Joseph qui, vous le savez, a toujours largement répandu ses bénédictions sur notre Province. —— Notre Saint-Père Pie IX à qui son inépuisable charité fait trouver le moyen, même dans sa grande détresse de soulager ses enfants affligés, ayant appris l'indigne persécution dont nous étions victimes, nous envoya à plusieurs reprises, à nous et à nos enfants, sa bénédiction apostolique et tout dernièrement il nous a fait parvenir par le R. P. Provincial de la Province Romaine le corps d'un Martyr de 15 ans, retiré des catacombes et baptisé du nom de Emile-Victor. Les 3, 4 et 5 novembre aura lieu un splendide triduum pour la translation de ces reliques insignes dans la chapelle du collège . . . .

Cher Frère, soyons pleins de confiance en Dieu; souffrons pour les éternels principes de la vérité, si intrépidement représentés par Pie IX. Souffrons avec Pie IX, bénis et fortifiés par lui et dans peu, espérons-le, nous triompherons avec lui.

Seconde lettre à un Scolastique de Laval. — Brixen, 16 Janvier 1873. — Je continue la douloureuse histoire commencée dans ma lettre du mois d'octobre. Les espérances conçues par nous après la visite faite par le R. P. Recteur à Sa Majesté commencent à s'évanouir, tant par rapport à notre collège de Brixen que par rapport au noviciat et au Scolasticat d'Eppan. Commençons par cette dernière maison; elle a déjà reçu le décret d'expulsion. C'était vers la fin de Novembre, et le jour approchait où, si nos Pères d'Eppan n'avaient pas évacué la maison, le propriétaire, poussé par quelques enragés libéraux tyroliens, menaçait de jeter sur la voie publique tout notre pauvre mobilier. Le R. P. Provincial attendait avec anxiété la réponse à la supplique présentée à Sa Majesté, mais en vain! Enfin comme il ne restait plus que quelques jours, il eut recours au gouverneur du Tyrol et après lui avoir exposé les circonstances dans lesquelles il se trouvait, il le pria de vouloir bien révoquer la défense à lui faite de se transporter dans une autre habitation. Alors le gouverneur avec une bonhomie admirable de duplicité, lui répondit que pour lui il n'y faisait pas la moindre difficulté, mais que pour observer les formalités requises par la loi, il serait convenable de lui présenter à lui

directement par le moyen de l'Ordinaire, une supplique pour fonder une nouvelle communauté religieuse. Le R. P. Provincial s'aperçut du piège qui lui avait été tendu déjà tant de fois et répondit qu'il ne s'agissait pas ici d'une nouvelle communauté religieuse à fonder, etc. etc... Mais rien ne put émouvoir le farouche bureaucrate qui combattait quasi pro aris et focis pour l'inviolabilité d'une loi qui n'existe pas. Malgré tant de refus, le R. P. Provincial tenta un autre assaut par l'entremise du directeur du Cercle et le gouvernement accorda à ce dernier le changement de local demandé, mais à une condition, c'est qu'on lui présenterait quam primum à lui directement la supplique exigée, moyennant quoi il donnait à espérer que l'affaire serait conclue. Contraints par la nécessité, on accepte la dure condition; on se met à déloger et le dernier jour de novembre, nous nous trouvions installés tant bien que mal dans la nouvelle maison de Tramin. Tramin est un charmant petit pays, à quelque distance de Neumarck et éloigné de Botzen d'environ 15 milles, sur la route qui de cette dernière ville conduit à Trente. Le peuple est excellent et vraiment digne de l'antique renommée et de la vieille foi tyrolienne. A peine sut-on dans le pays le jour de notre arrivée que la population de son propre mouvement décida qu'au jour fixé tous, ayant à leur tête leur curé et le syndic du pays, descendraient de la montagne à la station, bannière et étendards déployés, pour accueillir les Pères et les conduire processionnellement à leur nouvelle habitation. Les libéraux ne désiraient que cela pour avoir quelque nouveau prétexte de nous accuser de soulever le peuple; aussi le R. P. Provincial qui avait précédé les autres à Tramin dut-il user de toute son autorité auprès du Curé et du syndic pour empêcher une démonstration aussi extraordinaire; et ce n'est pas sans peine qu'il y réussit. Il ne put toutefois empêcher que ce ne fut fête dans le pays tout ce jour là. Nous avions à peine mis un peu d'ordre dans nos affaires et passé dans une Ste allégresse les saintes fêtes de Noël, quand voici venir de Vienne, le dernier jour de l'année, un décret fulminant signé du ministre et où il est dit en termes catégoriques: « Vu la supplique présentée à son Excellence le gouverneur d'Inspruck... le gouvernement de l'Empereur se trouve dans la dure nécessité de décréter ce qui suit: — Art: 1er. Dans les circonstances actuelles, il est absolument impossible d'accorder l'autorisation de fonder une communauté religieuse à Tramin. — Art: 2. Le collège d'Eppan constituant une vraie communauté religieuse sans autorisation du gouvernement, sera dissous dans l'espace d'un mois à dater du 1er janvier 1873. Les autorités locales sont chargées de l'exécution du présent décret.» Puis, afin qu'il ne nous restât aucune espérance de pouvoir trouver justice dans la personne même de l'Empereur, conjointement avec le décret du ministre, nous arriva la réponse de sa Majesté à la supplique à Elle adressée par le R. P. Provincial; et à toutes les demandes il était répondu: Negative. Quand l'arbitraire prend si impudemment la place de la justice, il n'y a plus d'espérance qu'en Dieu. Le R. P. Provincial est donc à chercher hors de l'Autriche un nouvel asile. Où? Si ce que l'on dit est vrai, il paraît que vous en pourriez être mieux informé que nous. Ce qui nous est le plus pénible, c'est que nous devons cette fois emmener avec nous en exil une vingtaine de Scolastiques ou Novices de la Province romaine auxquels nous avions jusqu'à présent donné l'hospitalité. Mais le Bon Dieu le veut ainsi, que sa Volonté soit faite! —— Quant au collège de Brixen, l'unique maison qui nous restât encore au Tyrol, le R. P. Recteur m'a dit qu'il attendait chaque jour la fatale sentence. Du reste on nous a fait dès maintenant une position si absurde qu'il est impossible de continuer plus longtemps. Déjà en effet par un décret du gouverneur nous avons été obligés de licencier tous nos élèves sujets de l'Autriche; par un autre décret nous sommes obligés de suivre, dans l'enseignement, les méthodes autrichiennes, bien que les pensionnaires que nous avons encore, soient tous sujets italiens et doivent tous aller en Italie pour subir leurs examens.

(Que voulez-vous ? On veut nous fatiguer, et si nous ne nous fatiguons pas, on nous lancera un décret ou loi dira : " que notre collège est une vraie contradiction et pour la faire disparaître nous serons obligés de le laisser. " — Prions et espérons.

Troisième lettre à nos Scolastique de Laval. — Les Allenx (près Cossé) Avril 1873. — Vous désirez que je vous finisse la narration de ce qui regarde l'expulsion de nos Pères et Frères de Tramin. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'il me sera impossible de vous raconter les faits, ainsi qu'ils ont été se déroulant, selon les dispositions de la divine Providence, sans toucher un mot de la charité insigne et vraiment admirable de toute votre Province et spécialement de votre maison de Laval à notre endroit. Cela servira à acquitter en quelque manière la dette immense de gratitude que nous avons contractée envers toute votre Province, et à montrer à la Compagnie toute entière jusqu'où peut aller la charité entre ses enfants. — Le décret dont je vous parlais dans ma dernière lettre à peine reçu, le R. P. Provincial vit bien qu'il n'y avait plus d'espérance de le faire révoquer et se tourna plein de confiance vers les diverses Provinces de la Compagnie pour chercher un asile à ses enfants. De toutes parts lui arrivèrent les offres les plus généreuses. Mais la pensée d'exposer à un nouvel exil tant de jeunes gens (il craignait, l'expérience du passé était là, que plusieurs d'entre eux jeunes de religion et d'âge ne résistassent pas à l'épreuve, ou du moins ne fussent gravement exposés à perdre leur vocation), cette pensée, dis-je, fit tant d'impression sur notre bien aimé Père Provincial que, poussé d'ailleurs par des personnages très-haut placés et de grande influence, il voulut tenter un dernier effort pour faire révoquer le décret. Mais tout cela n'eut d'autre résultat que de nous faire perdre en vaines espérances un temps précieux. En effet Mars approchait ; c'était pendant ce mois que la maison de Tramin devait être évacuée et il n'y avait encore rien de décidé sur le lieu où nous pourrions nous retirer. Le château des Allenx près de Cossé-le-Vivien offert avec tant de générosité par M. Félix de Vauguyon, avait été accepté dès le commencement de Février, mais toujours sous condition, (on espérait que nos craintes ne se réaliseraient pas) c'est-à-dire, supposé qu'il nous fallut quitter Tramin. Quand donc nous fûmes assurés que non seulement il fallait quitter Tramin, mais que de plus le gouvernement avait donné des ordres très-sévères aux autorités locales, afin qu'elles veillassent à ce qu'au premier Avril il ne restât plus un seul Père dans la dite maison : je vous laisse à imaginer la désolation et l'embarras de nos Supérieurs. Réunir aux Allenx Novices, Juvénistes et Philosophes semblait à tous le meilleur parti ; mais où trouver les moyens de transporter du Tyrol aux confins de la France une communauté de plus de 70 personnes, et cela quand la Province est dispersée depuis tant d'années, après avoir usé, tout dernièrement encore, pour ne pas dire abusé, de la charité de nos bienfaiteurs, afin d'acheter cette nouvelle maison où nous étions entrés trois mois auparavant et que déjà il nous fallait quitter. Comment meubler (nous n'avions rien) la maison des Allenx, pour une si nombreuse communauté ? — Pendant que ces pensées torturaient notre bien-aimé Père Provincial, voilà que de la France et précisément de votre province arrive avec la rapidité de l'éclair une parole.. et une parole de confort, c'est qu'elle est dictée par cet amour qui loin de faiblir se fortifie dans le sacrifice. A peine votre généreux Père Provincial fut-il informé des angoisses dans lesquelles nous nous trouvions, qu'impatient de nous apporter la consolation dont nous avions tant besoin, il envoie à Tramin le télégramme suivant : « Venez tous ; tout arrangé. » Ce télégramme, les lettre de votre R. P. Provincial, celles du R. P. Recteur de Laval qui expliquaient le sens généreux caché sous le laconisme de ces quatre mots, causèrent à notre R. P. Provincial une si grande consolation qu'il ne pouvait s'empêcher de les montrer à tous ceux qui entraient dans sa chambre, et tout en pleurant, il les portait à ses lèvres, les baisait et s'écriait : « Quelle charité ! quelle charité ! » et il n'en pouvait dire davantage. Mais, qui l'aurait cru ? ce devait être la dernière consolation que notre

excellent et très-aimé P. Provincial recevait en cette vie; bientôt après, victime volontaire de l'amour qu'il portait à ses enfants, il devait lui, troisième de ceux qui en trois mois quittèrent cette maison pour le Ciel, se présenter au trône du Très-Haut et nous obtenir, à nous, protection,... à vous et à toute votre province, la récompense due à votre générosité. Permettez-moi de vous dire comment le fait arriva et de déposer ainsi sur la tombe de notre regretté et bien-aimé Provincial Jean Marcucci ce faible mais cordial tribut de reconnaissance pour l'amour qu'il nous portait et dont il fut la victime. C'était le 5 Mars. Après les offres généreuses du R.P. de Ponlevoy et du R.P. Recteur de Laval, le départ pour la France étant décidé, tous ceux de la maison, scolastiques et novices (jusque là ils ignoraient complètement ce qui était arrivé) reçurent ordre de se tenir prêts à partir. Le R.P. Anselmi, Recteur de Tramin et aujourd'hui Recteur de la maison des Alleux, devait partir avec deux autres pour Laval et de là aller aux Alleux pour y disposer tout le mobilier préparé par la charité du Supérieur de Laval. Un peu avant le départ du P. Anselmi, toute la communauté avait été réunie pour les adieux. Survint alors le R.P. Provincial et le P. Recteur s'approchant de lui se jeta à ses genoux pour lui demander sa bénédiction. A cette vue notre bon P. Provincial ne peut plus se contenir, la voix lui manque, il éclate en sanglots et les voilà tous restés là stupéfaits à le regarder. Ce que voyant, le P. Anselmi se lève et pour mettre fin à cette scène lugubre, salue le R.P. Provincial, fait à tous les autres un signe d'adieu et sans plus rien dire à personne, il part. Le soir le bon P. Provincial ne pouvait plus se tenir, aussi se coucha-t-il plus tôt que d'habitude, disant qu'il se sentait le cœur comme déchiré en morceaux. L'infirmier en le visitant ce soir même, lui disait pour l'encourager que son mal n'était rien, que cela passerait vite. « Vous avez raison, mon Frère, lui répondit ce bon Père, ce que je souffre n'est rien; mais vous verrez bien pire si le Seigneur daigne accepter le sacrifice que je lui ai fait. » Il passa ainsi 3 jours au lit et le matin du quatrième, qui était le 9 Mars, l'infirmier voyant que toute trace d'agitation et de mal avait disparu, lui accorda la permission de se lever pour célébrer la Ste Messe; non pas cependant avant 6 h. ½. Vers 6 h. ¾ on entendit un grand cri venu de la chambre du R.P. Provincial. L'infirmier accourt; le bon Père déjà levé et tout habillé, se précipite vers lui et l'embrasse étroitement en disant: « mon Frère, je me meurs; appelez-moi le P. Spirituel. » L'infirmier lui tâte le pouls; il ne donnait quasi plus signe de vie. Cependant on appelle le Père Spirituel; le malade d'abord appuyé contre le lit, y tombe les bras étendus en forme de Croix et entre en agonie. Le P. Spirituel arrive, lui donne l'absolution, et pendant qu'il s'apprête à lui donner la bénédiction papale, notre bien-aimé Père remet son âme entre les mains de Jésus et de Marie, victime volontaire de cette charité qu'à l'exemple du Disciple bien-aimé dont il portait le nom, il nous recommandait toujours à tous et qu'il pratiqua lui-même au point d'offrir volontairement sa vie pour ses enfants. —— Après un tel événement la consternation était à son comble dans la maison. Il ne restait donc plus qu'à accélérer les départs. On y voulut mettre un certain ordre, spécialement pour qu'en passant par l'Allemagne, ce que presque tous devaient faire, on ne fut pas exposé à goûter les délices que le gouvernement Prussien avait fait éprouver à beaucoup d'autres Jésuites, pour les punir du crime d'avoir demandé à toucher en passant le sol Allemand. Mais cet ordre relatif s'évanouit bien vite, et plus d'une fois on se retrouva à la frontière en groupes de 10 à 12 Jésuites. Presque tous portaient l'habit de la Compagnie. Quoique Italiens, ils avaient chacun un passe-port autrichien ou français, mais la majeure partie ne pouvait répondre ni en Allemand ni en français aux questions qui leur étaient faites par les agents de police; malgré tout cela il n'arriva à personne aucun véritable accident et tous, au nombre de 70 étaient, avant la fin de Mars, heureusement rendus à leur nouvelle habitation. Leur bien aimé Père veillait sur eux du haut du Ciel. —— Et ici je ne puis m'empêcher d'exprimer mon admiration et ma gratitude pour l'inépuisable charité des Pères de la résidence de Paris, rue de Sèvres. Ils ont bien montré quel esprit de sacrifice ils puisent au tombeau à jamais glorieux de ces Martyrs qu'ils ont le bonheur de posséder. A l'exception d'un petit nombre qui purent sans danger passer par l'Italie d'après avoir été, eux aussi, accueillis partout avec une admirable charité, arrivèrent ainsi à Laval sans traverser Paris, les autres passèrent par Paris, et suivant les instructions du R.P. de Ponlevoy, se dirigèrent tous vers la rue de Sèvres, dans le plus beau désordre, par bandes de 10, 12 et même 15 à la fois. Et cependant ces bons Pères, malgré toutes leurs occupations, les accueillaient toujours avec tant d'amabilité, tant de charité, que tous en restèrent pleins d'admiration et d'édification; aussi plus d'un me disaient que de tout ce qu'ils avaient vu ou entendu jusque là en faveur de la Compagnie, rien ne les avait autant affermi dans leur vocation que ces témoignages d'une si grande charité.

De la maison de Laval, j'aime mieux ne rien dire ; je ne puis dire tout, et le peu que je dirais pourrait encore blesser la modestie de plus d'un. Je sais tout ce que vos Supérieurs ont fait pour nous procurer cette maison ; je sais ce qu'ils ont fait pour la meubler ; je sais que vous-mêmes demandiez en grâce d'y aller les jours de congé pour disposer avant notre arrivée tout ce mobilier que vos Supérieurs nous avaient procuré ; je sais que plusieurs d'entre vous se plaignirent doucement de ce qu'on les avait trop épargnés, parcequ'on avait laissé dans leurs chambres certaines choses qu'ils croyaient pouvoir être utiles aux pauvres exilés des Alleux ; je sais tout cela et bien plus encore ; mais incapables que nous sommes de vous remercier comme vous le méritez, souffrez que nous remettions nos obligations entre les mains de Dieu. Lui, il fera certainement pour vous et votre Province ce que nous ne pouvons que désirer et ce que nous nous ferons un devoir de lui demander instamment pour vous dans nos prières. Chers Frères, quelques lieues seulement nous séparent de vous ; venez nous visiter, venez tous, et nous donnez ainsi l'occasion de vous montrer combien nous vous sommes reconnaissants. Venez, et quand vous verrez cette belle demeure, ces vastes prairies, ce parc magnifique, cette délicieuse petite rivière, quand vous entrerez dans nos chambres et que vous nous verrez convenablement logés et pourvus de tout le nécessaire, quand surtout vous verrez notre gaieté, notre allégresse ; alors nous vous dirons : « Voilà ce que votre admirable charité a su nous procurer ; et tous ensemble nous chanterons d'un seul cœur : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* — Recevez, etc. —

Gallicie. — Lettre du R. P. Holubowicz au R. P. de Kersabiec. — Tarnopol, 18 Février 1873. —

. . . . . Notre existence est toujours très-précaire ici. Les francs-maçons se sont donné le mot d'ordre pour nous anéantir. Plusieurs diètes provinciales ont déjà voté notre expulsion. Le R. P. Provincial d'Autriche est allé voir l'Empereur pour savoir de lui-même à quoi s'en tenir sur notre position. L'Empereur l'a très-bien accueilli, en l'assurant de sa bienveillance et de sa protection : « Votre cause, lui a-t-il dit, est celle de mon trône ; vous pouvez compter sur mon appui. Je ne sais pas si je réussirai à sauver Insprück, mais votre existence sera sauvegardée. » Un pareil langage est fort humiliant, il est vrai, pour un monarque ; toutefois si la parole du souverain a encore quelque valeur, nous pouvons espérer que nos ennemis n'auront pas un jeu facile. — Notre collége va très-bien et se développe de mieux en mieux. Malheureusement le choléra est venu entraver nos progrès. Il a commencé à exercer ses ravages dans notre ville, juste à l'époque de la rentrée des classes, et 3 mois après il a été suivi de la petite vérole. Aussi les élèves n'ont-ils pas atteint le chiffre que nous avions espéré, car les parents effrayés n'ont pas osé exposer leurs enfants au danger. Nous n'en comptons que 123, mais un bon nombre s'annonce déjà pour l'année prochaine. La Congrégation de la B. Ste Vierge prospère admirablement, à notre grande consolation.

Du côté de la Russie, il ne nous arrive que des nouvelles tristes et désolantes. Le gouvernement enlève aux catholiques leurs églises les unes après les autres, suivant son bon plaisir. Ces malheureux, loin de résister, n'ont pas même la triste ressource de soulager leur douleur par des protestations ; ce serait s'exposer à des suites encore plus fâcheuses. Les lois les plus tyranniques et les plus absurdes ont été portées contre les catholiques ; aucune n'a encore été abolie. L'une d'elles interdisait l'usage de la langue polonaise sur les places publiques ; elle a été abrogée de fait par la force des choses et par l'impossibilité de la mettre à exécution ; mais comme elle existe toujours officiellement, elle donne aux Russes en certaines occasions la faculté de molester à leur gré les catholiques. — Une autre loi, non moins ridicule et plus despotique, défend aux prêtres de quitter leur paroisse sans l'autorisation du gouvernement. Naturellement cette autorisation ne s'accorde qu'avec la plus grande difficulté ; il en résulte que le Curé, trouvant rarement un confesseur dans sa paroisse, ne peut se confesser qu'avec la permission du gouvernement. De là aussi pour les fidèles des vexations et des tortures sans fin. Si par exemple il y a fête indulgenciée dans quelque localité, le peuple ne peut se procurer la consolation de se confesser et de communier, car le Curé de l'endroit ne peut suffire à tant de monde. Si des confrères voisins voulaient lui prêter le concours de leur ministère, ils ne tarderaient pas à être punis de leur témérité ; privés de la juridiction gouvernementale, ils se verraient à l'instant appréhendés et traînés en prison. Il est bien triste d'entendre tous ces récits et l'on aurait peine à y ajouter foi, si la chose n'était avérée par tant de témoins oculaires. — Disons cependant que ces grands malheurs ne sont pas sans consolation. Les catholiques de ces pays savent bien mieux apprécier le trésor de leur foi que ceux des autres nations où l'on n'est pas en butte à de pareilles épreuves. Les Polonais de Russie l'emportent de beaucoup sur les nôtres pour la religion, tant il est vrai que la persécution augmente l'ardeur de la foi et de la piété. Les prêtres de ces régions, fatigués de tant de tracasseries, seraient bien aises de s'expatrier et plusieurs ont fait des démarches dans ce sens ; mais suivre de pareilles inspirations, ce serait quitter lâchement son poste. C'est bien ce qu'a pensé notre T. R. P. Général, lorsqu'il a cette année même à Rome refusé l'entrée dans la Compagnie à un jeune et brillant ecclésiastique polonais-russe, qui lui demandait cette faveur avec instance. Plusieurs excellents prêtres avaient exprimé le désir de nous posséder au milieu d'eux. Maintenant qu'en Autriche et en Allemagne il s'agit de nous chasser, ils redoublent leurs efforts, espérant obtenir plus facilement ce qu'ils demandent. Tout récemment encore un fervent Curé vient de nous écrire pour nous prier de lui envoyer, en cas d'expulsion, sinon un prêtre, du moins deux FF. Coadjuteurs pour enseigner le catéchisme aux enfants de sa paroisse. En pareille occurrence, jugez si nous accepterions avec joie ! Mais la chose devient plus difficile que jamais. Le gouvernement russe semble avoir deviné ce projet et il craint sa réalisation. En effet, depuis plus d'un an il surveille les frontières avec plus de rigueur contre l'envahissement des Jésuites. Ainsi, qu'un prêtre séculier demande un passe-port pour aller en Russie, la première condition qu'il doit remplir pour y entrer, est de présenter un certificat du Consul, attestant qu'il n'est pas Jésuite. Cette précaution est quelquefois poussée jusqu'aux dernières limites du ridicule. Jugez-en. Un jour le consul exigea d'un de nos préfets d'arrondissement de lui faire savoir à propos d'un prêtre : 1° S'il n'était pas Jésuite ; 2° s'il ne pensait pas comme les Jésuites. Le préfet se crut blessé d'une pareille question : « Comment puis-je savoir, dit-il, de quelle manière il pense ? » Le prêtre insiste pour avoir son passe-port ; le consul ne recevant pas de réponse à sa sotte question, réitère sa demande. Le préfet rapporte la chose au gouverneur ; le gouverneur se met en relation directe avec les autorités de St Pétersbourg. Questions et réponses se succèdent, une année se passe, le gouvernement russe persiste à exiger l'attestation authentique que le dit sujet ne pense pas comme les Jésuites, autrement il refuse de donner le visa demandé. Bref, de guerre lasse, force a été de renoncer au passe-port. Vous voyez quelle est notre position vis-à-vis de la Russie ; mais aussi comme nous sommes terribles aux plus terribles des hommes !

2ème SUPPLEMÉNT
au N° 1. Mars 1873.

Relation adressée au Rédacteur par le P. Henri Lacouture sur l'organisation et les résultats de l'œuvre des militaires à Laval. — Saint-Michel, jeudi de Pâques, 17 Avril 1873.

Je vous donne avec empressement les détails que vous me demandez sur la petite œuvre des soldats à Laval.

Nous avons commencé par la Messe du dimanche : ce point est le plus important, il entraîne tout le reste. L'heure la plus convenable pour les simples soldats était 10 heures du matin ; nous l'avons choisie de concert avec le général. Lui-même il envoya aux chefs de corps un ordre du jour conçu en ces termes : « Tous les dimanches une Messe sera célébrée pour les militaires à la chapelle des Frères des Écoles chrétiennes, (24, rue des Curyans). Aucune personne civile n'y sera admise. La Messe commencera à 10 heures précises ; le clairon ou le tambour l'annoncera à 9h. 3/4. Tous les soldats sont libres de s'y rendre. » C'est le samedi que nous avons fait lire cet ordre du jour ; parce que ce jour-là le quartier est consigné, c'est-à-dire que personne n'est absent. — A 9h. 3/4 j'arrive à la caserne, je vais droit au corps de garde, je demande le sergent du poste tant pour les chasseurs que pour la ligne, je les prie de faire sonner la Messe, et aussitôt tambour et clairon répètent dans toutes les cours la sonnerie réglementaire faite exprès pour la Messe des camps. — On m'a offert de m'épargner la peine de venir moi-même chaque fois à la caserne, j'ai maintenu mon habitude en prétextant le désaccord des horloges ; mais surtout parce qu'il est bon d'être d'être toujours sur les lieux afin d'écarter les entraves que fait parfois surgir un sergent malveillant. — Je fais sonner un quart d'heure avant la Messe bien que le chemin à faire pour aller à la chapelle ne soit que de cinq minutes. Les soldats n'aiment pas venir tous ensemble ni par le même chemin. — Nous commençons exactement à 10 heures et je prêche après l'Evangile pendant 10 minutes. De cette façon les retardataires entendent encore la Messe, même en arrivant à 10h. 1/4. D'ailleurs ils se mettent vite au pas et finissent par être plutôt en avance. Ils feraient tout l'inverse si on les attendait. Ajoutez à cela que pour eux, l'exactitude comme la propreté, sont des vertus cardinales, et qu'un aumônier qui ne les a pas est à réformer. . . . .

Nous chantons un cantique jusqu'à la fin de l'évangile ; un autre depuis l'instruction jusqu'à l'Élévation ; un troisième depuis les ablutions jusqu'à la fin de la Messe ; enfin avant de partir : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » — A mesure que les hommes arrivent, nous donnons le Petit Manuel du soldat à tous ceux qui ne l'ont pas encore. C'est là qu'ils trouvent les cantiques, le catéchisme, des lectures pieuses, etc. . . Ces petits livres sont excellents et de format commode. Le comité catholique de secours pour l'armée, (rue Cassette, 25), nous l'envoie gratuitement sur notre demande. Nous en avons déjà distribué 260, quoique le nombre des soldats présents un jour donné n'ait jamais dépassé 104. — Après l'Élévation, je récite une dizaine de chapelet ; les soldats répondent : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, etc. » — « Sainte Marie, Mère de Dieu, etc. » — Pendant ce temps les deux Pères qui veulent bien m'aider donnent des chapelets indulgenciés. Ces deux Pères me sont nécessaires : leurs fortes voix soutiennent et dirigent le chant des soldats qui ignorent souvent les airs des cantiques. — Je lis ensuite les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, tels qu'ils se trouvent dans le Petit Manuel, le symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu et ceux de l'Église. — Dans la petite instruction, j'explique les points principaux de la doctrine chrétienne en suivant l'ordre du catéchisme du Concile de Trente. C'est au commencement de ce petit entretien que je donne tous les avis utiles à l'œuvre. J'annonce que les soldats peuvent venir me trouver à St Michel, boulevard de Tours, tous les soirs à 7h. 1/2, et le dimanche toute la journée, soit pour causer, soit pour avoir des livres de lecture. J'ai en effet formé une petite bibliothèque avec les aumônes des personnes de la ville. Peu à peu les lecteurs sont venus et leur nombre dépasse 160 ; je parle du nombre de ceux qui viennent le soir à St Michel, car toute la chambrée lit les livres que je prête. Plusieurs disent tout haut qu'ils n'iront jamais chez les Pères, mais qu'ils sont contents d'avoir leurs livres. Ils ne se trompent en effet ni les uns ni les autres sur la portée de

cette démarche : On vient familièrement à St Michel ; on dit à un Curé, comme à un ami, son nom, son prénom, sa compagnie, son matricule, son pays, on lui demande un livre ; ... on lui parle de sa famille, de ses ennuis, de ses plaisirs, de ses espérances, ... pourquoi ne lui parlerait-on pas aussi de ses péchés ? La pente est très-prononcée, l'expérience le fait bien voir. On a un motif avouable devant tout le monde pour venir chez les Pères : les livres sont très-amusants. On vient donc, on est étonné qu'un prêtre ne soit pas plus méchant ; il a la bonté de vous donner une petite médaille de la très-Sainte Vierge toute bénite, suspendue à un fort cordon ; on lui dit qu'on en a porté une pendant la guerre, mais qu'on l'a perdue ; qu'on l'avait reçue de son Curé avant de partir... Il vous demande si on a eu le temps de se confesser avant d'aller au feu : on répond de son mieux, on se dit ainsi des choses toujours aimables, toujours plus intimes. On se sépare avec le désir de se revoir. Monsieur l'aumônier vous serre la main la première fois qu'il vous voit. Il est, ma foi, gentil et il aime bien les soldats. — Tout cela est écrit à la bonne mère et aux sœurs, et la première lettre qui vient du village contient ces mots : « Tu iras présenter nos respects à Monsieur l'aumônier. » L'aumônier fait partie de toutes les familles ; il le faut bien, il doit les remplacer toutes. — Un des cadeaux les plus recherchés et les plus utiles qu'on puisse faire aux soldats, c'est une carte des lieux qu'ils habitent. Nous avons reproduit par l'autographie les environs de Laval d'après l'état-major, et, à des échelles de plus en plus grandes, la ville elle-même et la caserne. Tous ces croquis, faits à main levée, sont sur une même feuille pliée en quatre ; ceux qui ne l'envoient pas à leur famille, la gardent dans quelque livre. Les officiers même désirent la posséder ; mais on ne la leur offre pas, on attend qu'ils la demandent, elle n'est pas digne d'eux. — Nous voici à la saison des promenades militaires. Il y a un mois environ le bataillon des chasseurs devait opérer comme en campagne, les compagnies avaient chacune une route assignée par le Commandant ; elles devaient garder leurs communications pendant la marche, et se réunir sur un point marqué comme objectif de l'expédition. On était à un kilomètre de la ville ; le lieutenant qui commandait la 3ème Compagnie se tourne vers ses hommes : « Est-ce que Monsieur Lacouture vous a donné des cartes du pays ?... Donnez-m'en une, vous allez voir comme on se dirige avec cela. » — « C'est tout de même vrai que nous avons fait ce jour là la plus belle promenade, disaient les soldats, et que nous sommes arrivés juste au point voulu. » — Nous ne pouvions négliger d'utiliser un messager si bien reçu partout. L'autre côté de la feuille porte donc l'indication de l'heure de la Messe militaire, de la chapelle où elle se dit, de la bibliothèque mise à la disposition des soldats, de l'heure à laquelle ils peuvent venir demander des livres. C'est encore sur cette précieuse feuille, dont le verso est heureusement inséparable du recto, que nous avons annoncé les conférences offertes cet hiver par une réunion de professeurs, à Messieurs les sous-officiers, caporaux et soldats de la garnison. Ces conférences, entreprises avec l'agrément des autorités militaires, se faisaient tous les Dimanches de 7h. à 8h. ½ du soir ; elles ont duré trois mois. Les lettres, les sciences et les arts en fournissaient le sujet ; elles n'avaient absolument rien de clérical que que l'emplacement, c'était l'ancien réfectoire dans le bâtiment du P. Mallet et quelquefois aussi l'oratoire. Des Messieurs de la ville faisaient de la musique au commencement et au milieu et ils chantaient la romance ou la chansonnette comique.... Pour terminer, un coup de cloche retentissait exactement à 8h. ½ ; le professeur était ainsi débarrassé de l'ennui d'entreprendre une péroraison et le public soulagé de la crainte de ne pas la voir finir. Il fallait être à la caserne pour l'appel de 9 heures. — Parmi les conférenciers nous comptions un des présidents de la société littéraire de Laval et deux professeurs du lycée. Le général avait ordonné qu'un sergent vint d'office à ces conférences, c'était tantôt l'un, tantôt l'autre ; ce sergent faisait le résumé de la séance et l'envoyait le lundi au général avec le nombre des soldats présents. La crainte qu'on ne nous accusât de faire de la politique, ou la pensée que nous pouvions bien en faire, avait provoqué cette mesure. Ces comptes-rendus officiels donnent habituellement plus de cent soldats présents. Cela est exagéré, je l'ai dit au général ; la moyenne des présences me paraît avoir été de soixante-dix. — Le temps pascal a mis fin à ces réunions. Le dimanche des Rameaux, à l'heure habituelle des conférences, nous commencions une retraite préparatoire à la Communion pascale. Cette retraite avait été annoncée à l'ordre du jour de la veille. L'église St Michel était exclusivement réservée aux soldats. Le premier jour il n'y en avait que 40 présents ; le lundi-saint il y en eut 55 ; le mardi 75 ; le mercredi 90 ; le jeudi 132 ; le vendredi 151. (La garnison à Laval est de 500 hommes actuellement.) — Nous chantions tous ensemble : « Esprit-Saint descendez en nous, etc. » ensuite venaient les avis sur la réception des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; puis un cantique

la mission précédait le sermon. Après le sermon, bénédiction du Très-Saint-Sacrement, un acte de contrition ou consécration à la Sainte Vierge. Enfin chant de : « O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous. » Le tout durait cinq quarts d'heure. — Nous avions envoyé des lettres d'invitation à tous les officiers. Deux capitaines vinrent régulièrement ; quelques autres officiers se présentèrent une fois ou deux. — Le samedi-saint, point de sermon, pour laisser tout le temps aux confessions. Les hommes avaient été prévenus que bon nombre de confesseurs se tiendraient prêts à les entendre, dans la maison, de façon à ne pas les mettre en retard. — La Messe de Communion était annoncée pour 7h. 1/4 à St. Michel. Monsieur Baudry, vicaire général, la célébra. Il était touché jusqu'aux larmes ; comment en aurait-il été autrement, les soldats eux-mêmes pleuraient ! A cette Messe il y en eut 62 qui s'approchèrent de la Sainte Table, à leur tête était un capitaine. Aujourd'hui jeudi de Pâques, le nombre des communiants s'élève déjà à 80, sans compter ceux qui ont fait leur devoir dans les paroisses de la ville et à l'hôpital et ils sont nombreux. Plusieurs doivent encore se mettre en règle dimanche prochain et après ceux-ci tout ne sera pas fini. — L'effet moral produit sur les soldats par la Communion générale a été grand. Le dimanche des Rameaux on avait hué à la caserne deux pauvres soldats qui avaient Communié le matin ; après la Communion du jour de Pâques, personne n'osa élever la voix. St. Michel était plein, disaient les soldats. En ville le 5ème chasseur fut appelé par quelque drôles : « cinquième pontificaux. » — « Si l'on m'insulte ainsi, s'écria un soldat dans la chambrée, je dégaîne. » — « Les flatteurs ! nous ne méritons pas ce compliment, reprit un autre qui Communie tous les quinze jours. » Les dispositions de bon nombre de soldats sont admirables. L'un d'eux pour faire une restitution voulait se priver de tout plaisir même de tabac pendant 21 mois, temps nécessaire pour amasser par ses économies la somme qu'il devait. — Un autre n'a pu s'approcher des Sacrements le jour de Pâques, il vient le lundi se confesser, mais il avait déjeuné. Le lendemain à 9h. 1/4 il reparaît : « On vous a donc permis de venir ? » — « Non, mon Père, je l'ai même pas demandé, je voulais communier à tout prix. » — « Êtes-vous à jeun ? » — « Oui, mon Père ; quand on a sonné la soupe, j'ai été comme les autres chercher ma gamelle, je l'ai cachée sous mon lit et je me suis sauvé pendant que les autres mangeaient. » — Plusieurs avaient écrit tout au long la liste de leurs péchés ; l'un d'eux en avait quatre pages in-folio. — « Il faut que je vous embrasse, disait à son confesseur un pauvre soldat en se relevant après l'absolution ; je suis trop heureux.... pensez donc que depuis douze ans, je n'ai pas été une seule fois tout-à-fait content. » La plupart de nos pénitents étaient comme lui en retard depuis bien des années, au moins depuis la guerre. « Pourquoi n'avez-vous pas fait vos Pâques en 1871 ? » — « En Prusse, mon Père, impossible ! » — « Comment, vous n'aviez pas de prêtres français ? » — « Si, mais je rageais trop et puis j'étais si sale que je me faisais honte. Pourtant je me suis confessé. » —

Un capitaine sortait de la chambre d'un Père où il s'était confessé. Quatre soldats étaient en face, attendant leur tour. A la vue d'un chef, surpris, ils s'alignent et portent aussitôt la main au Képi. « Ne me reconduisez pas, mon Père, dit le capitaine, vous avez de l'ouvrage, au revoir. » Le Père n'avait fait que quelques pas, il serre la main au capitaine et revient à son poste. Les 4 hommes étaient immobiles, fixes, toujours le bras arrondi, la main élevée. « Eh bien ! je suis à vous. » — « Mais, mon Père, c'est mon capitaine. » « Oui, si vous êtes de la 3ème . . . » — « Oh ! cela ne m'étonne pas, dit le soldat tout heureux, je l'aimais beaucoup ! » — En voici un qui termine sa confession : « Pour pénitence vous direz votre chapelet pendant huit jours ; » le soldat interrompt le confesseur : « vous pouvez bien en ajouter quinze, mon Père, je ne l'ai pas volé. » — Depuis six semaines chaque dimanche il y a quelques soldats qui Communient. Ils sortent de la caserne à 8 heures, ils se confessent, reçoivent le Bon Dieu, retournent pour déjeuner à 9 heures, et à 10 heures, ils vont à la Messe avec les autres. — St. Michel est à 20 minutes de la caserne, il nous semble que cet éloignement n'est pas absolument mauvais. Tout ce qui se passe aux environs de la caserne est connu et quelquefois contrarié par un mauvais entourage. — Un de nos anciens élèves, engagé volontaire d'un an, déplorait la nécessité où il se trouvait d'entendre tant d'horreurs à la chambrée de 9 à 10h. du soir. « Si vous pouviez, mon Père, me procurer un livre bien intéressant, je me charge de le lire tout haut et de faire cesser ce scandale. » — « Voici votre affaire, dit le Père, mais soyez prudent et priez les bons Anges. » Le lendemain le jeune homme revint :

« Comment les choses se sont-elles passées hier soir ? » — « Très-bien, mon Père, j'ai réussi au delà de mes espérances, au bout d'un quart d'heure toute la chambrée dormait.... Cela vient peut être de ce que les préliminaires de l'auteur sont un peu ennuyeux ; ce soir tout ira bien. » En effet le second volume va être terminé et tout le monde est content. Ce jeune homme nous fait le plus grand honneur « Il est gentil comme tout, disait le caporal de son escouade. » — « Et pas fier, disait un autre, il dit bonjour le premier. Celui là c'est un vrai soldat, il n'a pas peur de sa peau. » Le fait est que l'amabilité de son caractère et, comme ils disent, son fanatisme pour l'exercice, pour la théorie, pour l'arme, donnent une influence incroyable à ses principes. Tous ont pour lui de la sympathie et du respect. Le sergent-major de sa compagnie a déclaré que sa chambre et sa lampe étaient à sa disposition ; ce jeune homme va s'y installer tous les soirs à 10 heures, le sergent-major se couche, lui travaille jusqu'à minuit et il retourne se coucher à la chambrée. — La gamelle le dégoute et ne suffit pas à son appétit : « Je commence par manger ma gamelle, mon Père, il ne faut pas montrer sa répugnance devant les soldats ; de plus, si je commençais par un beefteck je n'aurais plus le courage d'avaler le rata ; c'est seulement quand ma gamelle est vide que je vais à la cantine me faire servir un complément. » — Vider la gamelle, tout le monde ne le fait pas .... Un jeune engagé volontaire s'en aperçut. « Je ne veux pas que ces restes soient perdus, dit-il, il y a des pauvres qui en ont besoin. » En effet tous les jours, aux heures du repas, des femmes, des enfants, des vieillards sont à la grille avec des écuelles attendant quelque aumone, mais on néglige de leur porter tout ce qui est abandonné. Que fait le bon jeune homme ! il descend, prend leurs bidons à ceux qu'il trouve là, il court dans les chambres de sa compagnie, recueille tout ce que laissent les camarades et rapporte joyeux le fruit de sa collecte aux mendiants. « Vous faites cela tous les jours ? » — « Oui, mon Père, deux fois par jour. » — « Continuez, Dieu vous bénira, rappelez-vous que ce sont les membres de Jésus-Christ que vous nourrissez. » — « Oui, mon Père ; je me dis que je fais quelquefois des bêtises, et que le Bon Dieu les oubliera si je n'oublie pas les pauvres. » — Plusieurs disent le chapelet dans les moments perdus ; beaucoup portent la médaille miraculeuse, un moins gd. nombre, le Scapulaire. Les communautés de la ville nous fournissent tous ces objets ; .. le Carmel se réserve de nous donner les Scapulaires ; le Sacré-Cœur nous offre les chapelets ; les Filles de Marie, les médailles. —

Je finis, cher Frère ; je sais qu'il vaut mieux agir que parler. Si j'ajoutais ici que cet apostolat des militaires est fécond, consolant et facile au delà de ce qu'on peut dire, surtout dans les petites garnisons, vous me répondriez qu'il suffit d'en essayer pour le sentir et que cela vaut mieux que de l'entendre raconter. Si je voulais prouver que cette sorte d'œuvre est indispensable à une époque où tout français devient soldat, qu'elle devient forcément l'œuvre universelle de la jeunesse, vous me direz que c'est vouloir montrer le soleil en plein midi. Je me tais donc, je rentre en moi-même et je fais des vœux secrets, mais ardents, pour que personne ne laisse arrêter son zèle et son patriotisme par les difficultés apparentes de cette entreprise. — En vérité, l'armée en ce moment, c'est la Californie vierge à exploiter ; il y a là de l'or mêlé à la terre et à la boue, il suffit de le laver un peu et il brille. Messis quidam multa, operarii autem pauci.

Permettez-moi en terminant d'émettre un vœu. — Que ceux de nos Pères qui s'appliquent à des œuvres de soldats veuillent bien vous adresser, pour la Correspondance de Laval, le récit de leurs travaux. Chacun jouira ainsi du trésor commun de l'expérience de tous.



Lettres des Scolastiques de Laval.

JUIN 1873.

Les Scolastiques de Laval aux PP. et FF. de...

Nos RR. PP. et nos CC. CC. FF.

P. C.



Angleterre. Procès de canonisation des Martyrs Anglais.

Le document (qu'on va lire) [qui porte ce titre] montre l'état actuel du procès commencé pour la canonisation des Martyrs Anglais, mis à mort sous le roi Henri VIII, la reine Elisabeth et leurs successeurs. C'est la proposition de la cause faite par le Promoteur de la Foi à la congrégation des Cardinaux, chargée par le Pape de procéder aux informations. On espère qu'elle ne tardera pas à rendre son premier décret pour l'acceptation des pièces présentées comme devant tenir lieu des Procès Episcopaux ou de l'ordinaire. Il sera suivi de l'introduction de la cause. Alors tous ceux qui seront nommés dans le décret seront par le fait mis au nombre des « Vénérables serviteurs de Dieu. » La congrégation paraît favorable à la cause. Elle a tenu une réunion et différé la réponse au second Dubium jusqu'à plus ample information sur ce point. On croit qu'il ne reste plus maintenant de difficultés et qu'à sa prochaine réunion la congrégation continuera ses réponses au Dubia et fera son rapport au saint Père. Nous espérons que ces renseignements engageront les Nôtres à prier pour le prompt succès de la cause.

Rapport du Promoteur de la Foi.

Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs,

Avant de procéder aux informations sur les serviteurs de Dieu qui, comme on l'affirme, ont souffert la mort en Angleterre pour la foi de J. C., le devoir de ma charge m'oblige de vous mettre sous les yeux les démarches qui ont été faites et les résolutions qui ont été prises jusqu'ici à ce sujet. Le clergé si renommé d'Angleterre, ayant à sa tête l'Eminentissime Cardinal Nicolas Wiseman, d'illustre mémoire, demanda au Siège Apostolique en 1860 la concession et l'approbation d'un Office propre et d'une

Messe en l'honneur de tous les Martyrs d'Angleterre, y compris ceux dont la cause de Béatification n'avait pas encore été introduite et qui, pour affirmer la divine primauté du Pontife Romain dans toute l'Eglise, ont subi les tourments et la mort sous le roi Henri VIII, la reine Elisabeth et leurs successeurs. La supplique était accompagnée d'une savante dissertation où de nombreux témoignages, empruntés aux écrits des auteurs et aux Lettres Apostoliques se trouvaient consignés à la louange des serviteurs de Dieu. Cependant, les honneurs des autels ne leur avaient pas encore été décernés par l'Eglise, et la Sacrée Congrégation des Rites répondit par un refus.

Les Evêques d'Angleterre, excités du reste par les vœux ardents des fidèles, eurent alors recours à une voie plus légale: il y a peu d'années, dans le troisième Synode Provincial tenu à Londres, ils résolurent d'un commun accord d'employer les formes requises pour faire avancer la cause de béatification et de canonisation de ces défenseurs de la foi Catholique.

Le décret synodal fut transmis en 1866 au Siège Apostolique avec plusieurs documents destinés à témoigner de l'authenticité et de l'éclat de leur martyre. En 1871, des documents plus complets, apportaient de nouveaux détails sur les différents genres de supplices des Confesseurs et tous les Evêques d'Angleterre présentèrent une supplique à Notre Très Saint Père le Pape Pie IX. (Daigne le Ciel le conserver longtemps pour le bien de l'Eglise et les intérêts de la chrétienté). Les Prélats, en remettant à Sa Sainteté les documents ci-dessus mentionnés, la conjuraient de vouloir bien les agréer pour tenir lieu des procès de l'ordinaire prescrits par le droit.

Enfin, au commencement de cette année 1872, le Révérendissime Archevêque de Westminster a supplié N. T. S. Père de vouloir bien admettre aussi, pour remplacer la procédure de l'ordinaire, d'autres pièces relatives au martyre de quelques serviteurs de Dieu qui ne se trouvent pas mentionnés dans les documents précédents.

Alors, le Révérend Père Joseph Boëro, de la Compagnie de Jésus, choisi pour être Postulateur dans cette cause, a supplié très-humblement le Souverain Pontife de l'autoriser à se servir de ces documents à la place des procès de l'ordinaire pour l'introduction de la cause, selon la bienveillante concession faite par Grégoire XVI de sainte mémoire et par Sa Sainteté dans la cause des martyrs Chinois, Coréens et Tonkinois.

Pour ces causes en effet on obtint que les relations des vicaires Apostoliques imprimées dans les annales de la Propagation de la Foi et d'autres documents extrajudiciaires eussent la valeur des Procès de l'Ordinaire.

Sa Sainteté, pour procéder avec plus de maturité dans une affaire de cette importance, a daigné acquiescer aux désirs que je lui avais exprimés: le 7 du mois de Mars dernier, Elle a décidé que la S. Congrégation des Rites serait spécialement consultée, et que préalablement elle aurait à se prononcer sur les points suivants:

Est-il opportun eu égard à la situation présente des affaires publiques et de la religion, particulièrement en Angleterre, d'introduire cette cause de Béatification et de Canonisation?

Le poids des raisons alléguées, et les exemples tirés des autres causes dont on s'autorise, permettent-ils dans le cas actuel d'accorder, suivant la demande qui en a été faite, l'exemption de la procédure juridique Ordinaire?

A cet effet donc Eminentissimes Pères, il ne sera pas inutile que je vous soumette brièvement chacune des preuves qui pourront être apportées dès l'abord de cette cause. Les écrivains ecclésiastiques les plus remarquables ont parlé plusieurs fois dans leurs œuvres de ces martyrs d'Angleterre; je citerai Baronius, Rinaldi, Bzovius, Sandère, Henri Spondanus, Antoine Herrera, Samuel Feb, et d'autres encore, auxquels j'emprunterai d'importants témoignages.

(Voir Ben. XIV. De canonis. Liv. 3. C. 8.) ajoutez les splendides éloges que dans leurs lettres apostoliques les Souverains Pontifes ont

…aits de leur vie, de leur martyre et de son glorieux motif.

Tel est le Bref de Paul III adressé à l'empereur Charles V le 26 juillet 1535 dans lequel ont lit entre autres choses:

…ouvain le même Henri… et je ne puis me rappeler ce …it sans la plus vive douleur, livrant aux mains du bour…au le Cardinal de Rochester, ce saint illustre, ce savant …lèbre, ce vieillard vénérable, la gloire et l'ornement du …oyaume, ainsi que de tout le clergé catholique, l'a fait …ettre à mort comme un malfaiteur et un scélérat. …n assure que pour la même cause beaucoup d'autres, …leres et religieux ont été ou seront livrés au dernier supplice …our avoir osé dire la vérité. Parmi eux se trouve un laïque, Thomas Morus très versé dans la connaissances des saintes Ecritures.

Dans un autre bref daté du même jour et adressé au …i très chrétien, il dit en parlant du Cardinal Jean de Rochester: Tous ces arrêts de mort sont pour nous un …jet d'immense douleur que vient encore redoubler le …otif qui les a fait exécuter. Car c'est pour Dieu, c'est …our la religion catholique, pour la justice et la vérité que … très-saint homme a succombé: alors qu'il défendait …on seulement les droits particuliers d'une seule église …mme jadis Thomas, Archevêque de Cantorbéry, mais …ux de l'Eglise universelle.» — Aux témoignages des …uteurs ecclésiastiques, se rapporte ce qu'écrit Benoit XIV …ns l'ouvrage cité (L. 3. Ch. 13. Nº. 10), sur Marie Stuart, fille de Jacques V roi d'Ecosse: « Si l'on commen…it une enquête sur le martyre de cette reine, toutes …s difficultés naîtraient de la sentence de mort et des …tres accusations impies que les hérétiques ont répandues …ntre elle.. Mais si l'on examine le véritable motif … sa mort, c'est-à-dire la haine de cette religion catholique …elle eut fait revivre avec elle en Angleterre, si l'on considère … fermeté avec laquelle elle repoussa la proposition d'abandonner catholicisme, si l'on se rappelle les protestations qu'elle fit entendre avant sa mort et au moment même d'expirer; par lesquelles elle déclarait avoir vécu catholique et mourir volontiers dans cette même foi catholique; si l'on n'oublie pas les raisons qui montrent avec la dernière évidence la fausseté des crimes imputés à Marie Stuart, l'iniquité de la sentence de mort, appuyée sur les calomnies les plus spécieuses et provenant en réalité de la haine contre la religion catholique, si enfin on se souvient que cette sentence a été portée pour affermir d'une manière inébranlable les dogmes hérétiques dans le royaume d'Angleterre: on aura peut-être tout ce qui est requis pour un véritable martyre.»

Preuves juridiques: L'archevêque de Westminster nous a remis récemment un exemplaire authentique des lettres du Pape Urbain VIII, données en forme de Bref, le 23 Février de l'an 1643. Par ces lettres l'archevêque de Cambrai et deux autres Evêques étaient revêtus du pouvoir des Ordinaires Anglais qu'ils devaient remplacer, et chargés d'instituer juridiquement le procès sur la cause et les divers genres de mort des serviteurs de Dieu qui avaient souffert en Angleterre. A ce document était joint un exemplaire également authentique des lettres de François Vander Burck, alors Archevêque de Cambrai, en date du 10 Juin de la même année.

En vertu des pouvoirs que lui conférait le Bref d'Urbain VIII, le Prélat confiait en divers points de l'Angleterre à des prêtres de son clergé, aussi recommandables par leur sciences que par leur dignité le soin d'instruire les procès en question. Mais plusieurs des juges désignés trouvèrent sans doute la mort au milieu des rigueurs de la persécution qui ne cessait de sévir, et ces procès, autant que nous pouvons en juger ne furent point poursuivis.

Avant l'année 1643, il n'est fait mention que d'un seul

des serviteurs de Dieu dans les registres de la S. Congrégation. On y lit: « 27 janvier 1629. Au nom de l'ordre des Jésuites, il a été demandé de confier à un commissaire, les procès faits par l'autorité ordinaire sur le martyre du P. Jean Ogilvie, religieux de cet ordre, à l'effet d'obtenir les lettres rémissoriales.* Et la S. Congrégation a commis ces procès à l'Illustrissime Colonna 5 Mai 1629. Sur le rapport de l'Illustrissime Colonna la S. Congrégation a accordé les remissoriales en forme, mais elle a ordonné de ne pas les expédier avant d'avoir consulté le St Père. — Ce serviteur de Dieu était un de nos martyrs du royaume d'Ecosse. Mais le procès Apostolique fut-il instruit dans la suite ? Nous l'ignorons.

En outre, à défaut d'enquêtes judiciaires et pour éclairer la cause autant que possible, les Evêques Anglais consignèrent dans des catalogues dressés avec le plus grand soin, les noms et les actes des serviteurs de Dieu mis à mort en haine de la Foi sous le règne d'Elisabeth et de Jacques Ier. Les Evêques actuels d'Angleterre nous présentent donc deux catalogues formant deux volumes, qui n'ont pas moins d'autorité que les procès ordinaires. L'un est écrit en latin ainsi que le texte original; l'autre a été traduit de l'anglais en Italien. Tous les deux sont exactement revêtus de la forme authentique.

Le premier catalogue fut rédigé par Richard Smith, Evêque de Chalcédoine, vicaire Apostolique pour toute l'Angleterre. Il renferme les noms de tous les défenseurs de la Foi Catholique, mis à mort dans le royaume, de l'an 1570 à l'an 1628, époque où l'auteur écrivait. En tête de ce catalogue se trouve une lettre de Richard lui-même, en date du 29 Mai 1628. Cette lettre, quoique sans inscription, nous permet cependant de supposer que l'ouvrage fut envoyé à leurs Révérences Eminentissimes les Cardinaux, et composé sinon par leur ordre, du moins, d'après leurs inspirations.

* (On entend par lettres remissoriales. La commission donnée à un ou plusieurs Prélats de poursuivre le procès d'autorité Apostolique.)

Voici les paroles du vicaire Apostolique: « Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs ! Aussitôt après la réception des lettres que vos Seigneuries Illustrissimes m'ont envoyées, pour m'exprimer avec quel ardent désir, Elles attendaient le catalogue de nos martyrs, je me suis empressé de mettre la dernière main à l'œuvre. Je vous envoie donc ce catalogue de nos martyrs qui ont souffert sous le règne d'Elisabeth. Vous y trouverez (indiqués) le lieu de leur naissance et de leur supplice, à quelle époque, pour quel motif et de quelle manière ils ont été mis à mort, en un mot tous les détails que m'avaient demandés sur ce sujet Vos Seigneuries Illustrissimes. J'ai aussi recueilli autant que me le permettent les circonstances actuelles, les gestes et les actes, c'est à dire, les paroles et les faits dignes de mémoire, et propres surtout à faire éclater la gloire de Dieu, le courage des martyrs et la vérité de la Foi Catholique. De là vous pourrez comprendre combien il a été funeste pour l'Eglise d'Angleterre de demeurer si longtemps privée d'un Evêque qui la gouvernât avec soin, et s'occupât activement de faire écrire les actes des Martyrs... »

L'ouvrage est entièrement conforme au plan indiqué ici par l'auteur. Après avoir raconté tout ce qui concerne chaque martyr, il cite les auteurs contemporains chez lesquels il a puisé, et donne sur les martyrs plus récents le témoignage même de personnes témoins du supplice. C'est du reste ce que Richard explique longuement au commencement de son livre où il s'exprime ainsi : Pour recueillir les noms de tous les martyrs et les inscrire dans ce catalogue, j'ai agi, eu égard au temps où nous vivons, avec tout le soin possible; je ne me suis pas contenté des notes laissées par ceux qui avaient déjà commencé ce travail, ni de quelques relations incertaines, mais je me suis surtout appuyé sur le suffrage unanime des Catholiques; j'ai recherché partout les actes des martyrs, j'ai consulté, autant que possible, les registres des Comices Provinciaux, et les listes des prisons où nos martyrs ont été enfermés et condamnés au dernier supplice afin qu'aucune erreur ne se glissât dans une affaire de si haute importance.

Aussi aucun catholique Anglais ne met en doute le martyre de ceux que j'ai inscrits dans ce catalogue.

Tous ont réellement subi le dernier supplice et cela en haine de la foi et de la vraie religion.

C'est pourquoi j'ai passé sous silence plusieurs Ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, ainsi que plusieurs laïques dont je n'ai pu jusqu'ici constater le martyre, puisque les Catholiques Anglais ne s'accordent ni sur la cause de leur mort, ni même sur leur persévérance finale.

Une autre liste plus étendue que la première, fut dressée au commencement du siècle dernier, par Richard Chalonner, évêque de Debra in partibus vicaire apostolique du District de Londres. Elle comprend les catholiques mis à mort pour la même cause de 1577 à 1684; et par suite, renferme aussi ceux qui ne sont pas mentionnés dans la première. Un abrégé de la vie de chacun, son martyre, c'est à dire la mort qui lui fut infligée par les hérétiques, les causes de ce martyre, et le courage avec le quel il le supporta, y sont décrits avec le plus grand soin.

Quand aux sources auxquelles l'auteur a puisé tous ces documents, il va nous les indiquer par les paroles suivantes:

« Nous n'avons rien rapporté de ce qui n'a pour fondement « que les rumeurs et les traditions populaires; mais nous avons « toujours cherché l'autorité plus grave, ou d'écrivains Contempo- « rains, qui s'informèrent auprès de témoins oculaires, ou qui « furent eux mêmes spectateurs des faits qu'ils rapportent; ou « de récits et mémoires laissés par des témoins oculaires, ou par « des personnes bien informées par d'autres voies, de ce qu'elles « avancent, et sur la véracité des quelles on ne peut en un mot « élever aucune sorte de doute. »

Quand aux documents fournis par l'Archevêque actuel de Westminster dans le but de réunir aux autres, au moins les principales victimes mises à mort par Henri VIII pour la confession du Dogme catholique, ils s'appuient sur un exemplaire authentique des actes légaux du procès, du jugement et de la sentence de mort portée contre le Cardinal de Rochester, Thomas Morus et quelques membres du Saint ordre des Chartreux. Cet exemplaire a été pris sur l'original conservé dans les archives publiques (Public Record office) du royaume de la grande Bretagne. Pour que les preuves d'un si glorieux martyr ne fassent point défaut, nous ajoutons enfin aux preuves déjà données un document pareillement authentique et fidèlement transcrit d'une histoire de 1550, composée à Mayence par le P. Maurice Chauncey, chartreux de la maison de Londres qui avait survécu aux Martyrs. —

Après le recit de ces faits, la sagesse des Eminents Pères décidera et de l'opportunité de la présente cause et des autres demandes adressées par le Postulateur. Elle pourra par suite résoudre les questions suivantes:

1º Convient-il, eu égard aux circonstances, d'introduire la cause des saints de Dieu qui sont regardés comme ayant été mis à mort pour la foi de J. C. en Angleterre?

Et dans le cas ou la réponse serait affirmative:

2º Les relations fournies peuvent elles tenir lieu des procès ordinaires?

Dans le cas ou la réponse serait négative:

3º A qui doit être confiée la charge de dresser les procès ordinaires?

Les Jesuites Allemands aux Ambulances.

(Extrait des Précis Historiques)

II Saarbrück.

Nous quittâmes Maria-Laach de grand matin, le jour de la fête de N. S. P. Ignace (31 juillet 1870). Nous fîmes en bateau à vapeur le trajet d'Andernach à Cologne. Dans cette dernière ville, nous reçûmes l'ordre de nous rendre immédiatement à Trèves. Il nous fut impossible de nous rendre par

chemin de fer au poste assigné: toute la ligne était réservée pour le transport des militaires. Force nous fut de faire la route partie à pied, partie en voiture. Arrivés à Trèves, les dépêches les plus pressantes nous invitèrent à nous rendre à Saarbrück, où l'on avait un besoin urgent d'infirmiers.

Quoique harassés de fatigue, nous prîmes immédiatement le train qui allait partir pour cette ville. Nous y arrivâmes à onze heures de la nuit. Il ne fallut pas songer à chercher un gîte commode pour y passer le reste de la nuit: tout, à la station et dans la ville, était dans le plus grand désordre; tout était encombré de blessés. Nous fûmes très heureux de trouver une voiture abandonnée pour nous mettre à l'abri jusqu'au matin.

Le matin venu, nous nous mîmes à la recherche du commandant des ambulances, auquel on nous avait dit de nous présenter. C'est alors que nous vîmes pour la première fois le spectacle navrant du lendemain des grandes batailles: partout gisaient des blessés, des mourants; partout l'on entendait les cris déchirants d'hommes qui demandaient en vain du secours. On ne pouvait suffire à la besogne, et à chaque moment on amenait encore dans des charrettes les soldats, tant allemands que français, blessés sur les hauteurs de Spickeren.

En l'absence du commandant, qu'il nous fut impossible de trouver, nous nous adressâmes à un directeur d'ambulance. Celui-ci nous dit de nous rendre à la station, où tous les hangars et les ateliers étaient remplis de blessés et de mourants, abandonnés pour ainsi dire sans la moindre assistance. Arrivés là, nous vîmes effectivement que rien n'y était organisé: nous ne pouvions pas même trouver un chirurgien pour les opérations les plus urgentes. Ce ne fut que le 12 Août que le personnel d'une ambulance militaire vint à notre secours.

Nous nous mîmes donc immédiatement à la besogne: les Pères entendaient les confessions et consolaient les blessés; nous, nous travaillions au soulagement de tant de misères et de tant de souffrances. Heureusement on nous avait enseigné la manière de faire les pansements et nous avions avec nous la trousse de l'infirmier d'ambulance. De plus, le comité des ambulances mit à notre disposition tout ce qu'il fallait pour réconforter les blessés. Tous ces pauvres malheureux nous reçurent comme des envoyés du ciel: il y en avait qui pleuraient de joie. D'autres, plus dangereusement blessés, se réjouissaient surtout de voir le prêtre pour lui demander, avant le combat suprême, une dernière bénédiction et une dernière absolution.

A peine étions-nous installés en cet endroit, qu'on vint requérir quelques hommes d'entre nous pour le champ de bataille, où se trouvaient encore beaucoup de blessés abandonnés. On mit à notre disposition trois grands chariots à ridelles, couverts de paille et chargés d'un petit tonneau de vin et de provisions de bouche. Nous nous mîmes immédiatement en route. Tout le long du chemin nous voyions des monceaux d'armes et d'uniformes, et, dans les champs dévastés, les fossoyeurs occupés à enterrer les morts. Les maisons étaient abandonnées et pour la plupart détruites: partout s'offrait à nous l'aspect de la misère la plus profonde.

Après deux heures de marche, nous étions arrivés sur les hauteurs de Spickeren. Tout autour de la montagne les Français avaient creusé trois tranchées très profondes. Derrière ces remparts improvisés, leur infanterie et leur artillerie pouvaient opérer sans le moindre danger; on connaît les immenses pertes que de là les Français firent subir aux Allemands et les efforts héroïques que ceux-ci durent faire pour s'emparer de cette position. Aussi loin que notre vue pouvait s'étendre, la terre était jonchée de cadavres.

Au delà des hauteurs de Spickeren, se trouvait campée en ce moment l'armée du général Steinmetz. Nous dûmes nécessairement traverser tout le camp. Tout y était dans la plus grande activité. La plupart des soldats nous saluèrent à notre passage: le petit drapeau rouge qui flottait sur nos voitures leur rappelait suffisamment qu'eux aussi, dans peu de jours peut-être, pouvaient avoir besoin de notre secours.

Enfin, nous voici arrivés à Spickeren. Tout le village est rempli de soldats. Nous nous arrêtons devant l'église et descendons de nos voitures une partie de nos provisions. On comprend facilement que nous devions être les bien bienvenus, en réfléchissant que plus de 150,000 soldats avaient passé par ce pauvre village et avaient mis à réquisition tout ce qui s'y trouvait en fait de comestibles.

Dans l'église il y avait 130 blessés, couchés sur de la paille et soignés depuis plusieurs jours par une seule religieuse, une Sœur de charité. Dès que nous parûmes dans l'église, beaucoup de soldats demandèrent immédiatement à se confesser. Le Père qui se trouvait avec nous satisfit à leur désir, tandis que nous, de notre côté, nous nous occupâmes du soulagement corporel de tant de malheureux.

Nous eûmes surtout soin de renouveler le pansement de ceux qui n'avaient été pansés qu'à la hâte sur le champ de bataille. Après cela, nous fîmes le tour des granges du village: toutes regorgeaient de blessés. Nous eûmes au moins la consolation de donner à tous un bon verre de vin, le temps ne nous permettant pas de faire davantage en ce moment. Nous devions être de retour à Saarbrück pour le soir, et il était déjà tard. Nous chargeâmes donc sur nos voitures le plus de blessés que nous pûmes, et nous nous remîmes en route sans avoir pris le moindre repos. Hélas! quel triste trajet que celui que nous fîmes alors de Spickeren à Saarbrück! Ce n'était pas un convoi funèbre que nous suivions dans l'obscurité; il n'aurait rien eu d'effrayant pour nous: nous étions déjà habitués à voir la mort sous tous ses aspects; mais c'était un convoi d'hommes souffrant les douleurs les plus atroces. Oh! que c'était pénible d'entendre gémir continuellement ces pauvres malheureux! Chaque secousse de la voiture augmentait leurs souffrances et leur arrachait un cri de douleur.

Nous arrivâmes vers minuit seulement à notre destination. Quel triste sort attendait de nouveau ces pauvres victimes qui avaient déjà tant souffert!

On nous assigna le manège militaire pour y déposer les blessés que nous amenions. On n'avait eu ni le temps, ni les moyens d'approprier ce vaste emplacement pour un service d'ambulance. La paille même manquait pour préserver les blessés de l'humidité de la terre. Il n'y avait non plus personne pour nous aider à les décharger des voitures. Ce qui était peut-être plus triste encore, nous n'avions pas de lumière: à chaque instant nous heurtions contre des obstacles avec la civière sur laquelle nous portions les blessés. La pluie continuait toujours à tomber abondamment; nous n'avions plus rien de sec sur le corps.

Il était une heure quand nous eûmes fini notre besogne. Il était plus que temps de chercher alors, nous aussi, à réparer nos forces, et surtout à sécher nos habits.

Il nous fut impossible de trouver une couche pour le reste de la nuit. A la station même, les vestibules étaient remplis de gens qui dormaient, étendus tout simplement par terre. L'unique salle d'attente, que l'incendie avait épargnée, était aussi remplie. Un chevalier de Malte fit l'impossible pour nous procurer quelque chose comme un souper; mais il ne fut pas plus heureux que nous. Nous dûmes nous contenter d'un verre de vin et d'un morceau de pain sec: nous n'avions rien pris depuis trente heures.

Nous nous résignâmes enfin à nous retirer dans un wagon et à attendre là le matin dans nos habits mouillés, avec le bon espoir que le travail du lendemain les sècherait.

Les quelques jours qui suivirent furent encore employés à l'organisation des ambulances: c'étaient donc encore des jours de souffrances aussi bien pour ceux qui étaient chargés des blessés que pour les blessés eux-mêmes.

Ce n'est que le quatrième jour qu'on nous assigna pour demeure, en attendant mieux, l'étage d'une remise. Quelque temps après nous eûmes notre logement à l'école de la ville.

Enfin quand les premiers jours — jours de désordre — furent passés que tout fut bien organisé, nous restâmes définitivement chargés, avec quelques religieuses, du soin de deux ambulances, l'une de quarante, l'autre de trente blessés.

Les autorités, témoins de notre dévouement, nous donnèrent plein pouvoir sur tout. Pourtant nous devions user avec réserve des permissions qui nous étaient accordées, afin de ne pas exciter de jalousie chez certains employés des ambulances.

Le médecin en chef nous témoigna constamment plus que de la bienveillance une véritable affection. Plus tard, appelé dans les environs de Metz, il voulut nous voir tous avant son départ. Il nous dit très amicalement qu'il serait heureux s'il pouvait nous emmener tous avec lui, parce que nulle part il ne trouverait des infirmiers aussi experts et aussi dévoués.

Les secours matériels nous arrivèrent abondamment de tous les côtés. Riches et pauvres, tous rivalisèrent de zèle pour le soulagement des malades et des blessés.

Un jour, un protestant de Niederheim, que la curiosité avait attiré dans notre ambulance, observa pendant quelque temps un de nos scolastiques, occupé activement à refaire les lits des malades. Touché jusqu'aux larmes, le protestant prit à part ce scolastique et lui dit: « Je suis protestant, monsieur, mais il me semble que, pendant la guerre, surtout, nous devons tous être frères. Je voudrais aussi faire quelque chose pour ces malheureux. » En même temps, il mit dans la main du scolastique toute une poignée de thalers.

Une personne malveillante imagina de répandre le bruit que, dans nos soins, nous avions des préférences pour les blessés français, parce que tous étaient catholiques. Nos Allemands furent les premiers à protester contre cette calomnie, dont le but était de nous faire perdre la confiance des autorités. D'ailleurs, comme les ambulances étaient ouvertes au public chaque jour de deux à quatre heures, ceux qui en avaient le désir pouvaient venir constater la fausseté de cette allégation, en interrogeant les malades eux-mêmes.

Pendant tout le temps de notre séjour à Saarbrück, aucun catholique de nos ambulances ne mourut sans être très bien préparé à paraître devant Dieu. Le premier qui succomba dans l'ambulance de la Halle était alsacien de naissance. Sa résignation à la volonté de Dieu et sa grande confiance en Jésus et en Marie rendirent sa mort bien douce et bien sainte. Jusqu'au dernier soupir il pria à haute voix et répéta avec une joie visible les actes de foi, d'espérance et de charité que nous lui suggérions. Ceux qui ont assisté à ses derniers moments conserveront longtemps le souvenir de cette mort précieuse devant le Seigneur: Oh! oui, c'est bien ainsi que meurt le juste.

Dans la même ambulance nous avions un malade qui d'abord ne voulut pas entendre parler de la réception des sacrements. Dieu avait éprouvé ce malheureux d'une manière extraordinaire. On lui avait fait l'amputation de la jambe. On remarqua bientôt qu'on l'avait faite trop bas: il fallut recommencer. Cette double opération engendra chez le patient des soubresauts spasmodiques qui avaient quelque chose d'effrayant. Ces attaques étaient si violentes et de si longue durée, que les médecins eux-mêmes déclarèrent que la prolongation de la vie de cet homme était pour eux un mystère. Le malade ne pouvait rien prendre, si ce n'est un peu de liquide qu'on lui faisait avaler avec la plus grande difficulté. Les jours et les semaines se passèrent: toujours mêmes souffrances, si bien qu'à la fin le corps du pauvre jeune homme se contracta de telle sorte qu'il parut comme ramassé en boule. Parfois les attaques étaient si fortes que le bandage de la jambe et l'appareil qui le soutenait étaient rejetés avec violence. Dans ses atroces souffrances le malheureux répondait quelquefois au scolastique qui l'engageait à prier et à prendre courage: « Je ne puis pas mourir et je ne puis pas vivre! Non, non, c'est trop, le ciel ne mérite pas qu'on souffre tant pour le gagner. Dieu est injuste de m'envoyer de si cruelles souffrances.» Il nous en coûta beaucoup de bonnes paroles et surtout beaucoup de prières pour le décider à se convertir avant sa mort. La miséricorde de Dieu et de la bonne Vierge Marie, dont il portait la médaille suspendue au cou, ne lui fit pas défaut: la grâce eut son efficacité au moment voulu. Il reçut les derniers sacrements et expira bientôt après dans de grands sentiments de pénitence.

Un autre blessé, avant la guerre étudiant en médecine, nous donna aussi d'abord de grandes inquiétudes. Il avait négligé ses devoirs religieux depuis sa première communion. Il reconnaissait lui-même qu'il allait mourir bientôt, mais il refusait d'entendre parler de confession. Ne voulant pas nous faire de la peine par un refus catégorique, il trouvait toujours un prétexte spécieux à opposer à nos importunités. Nous eûmes de nouveau recours à la prière. Nous fîmes même prier ceux des blessés qui étaient très bien disposés et préparés à la mort. Tout à coup notre jeune Français se montra tout autre: il demanda le prêtre et reçut les sacrements. On sut alors que le converti portait sur la poitrine la médaille de la vierge immaculée.

Nous avons constaté qu'il est très prudent de préparer de bonne heure à la réception des sacrements tous les blessés indistinctement, mais ceux que les médecins assurent être hors de danger. Il y a parfois des changements et des accidents subits qui viennent frapper le malade et l'enlever sans qu'on s'en aperçoive.

Nous avions dans notre ambulance un blessé qui se distinguait entre tous par sa forte constitution. Un matin, le scolastique de service le vit plus calme que de coutume. Il le découvre un peu pour inspecter l'état de la blessure; il recule d'effroi en voyant que le lit est inondé de sang et qu'il a devant lui un cadavre. Probablement le bandage de la blessure s'était dérangé et l'infortuné soldat avait perdu tout son sang.

Un autre blessé dont l'état, au dire du médecin, était très satisfaisant, fut atteint de la pyémie et emporté rapidement. A celui-ci le bon Dieu avait accordé une grâce toute spéciale. Il ne pensait nullement à la mort et par conséquent ne songeait pas non plus à s'y préparer: le médecin lui avait parlé d'un prompt rétablissement. Mais voici que la mort vient frapper son voisin de lit: il entend et suit avec dévotion les prières des agonisants que nous récitons près de la couche de son compagnon qui va mourir. Touché de ces prières si belles et si consolantes, il demande qu'on les lui récite, à lui qui se porte assez bien. Il les répète et les répète encore. Il appelle auprès de lui un scolastique et lui parle de sa mort prochaine. Celui-ci le console et l'engage à se confesser. Il y consent aussitôt. Le Père arrive et lui administre les sacrements. Bientôt après, au grand étonnement de tout le monde, ses prévisions se réalisèrent; il alla rejoindre son compagnon dans l'éternité. C'était un spectacle bien touchant de le voir, alors qu'il était déjà à l'agonie, tendre la main vers ses compatriotes et leur dire un dernier adieu. Quelques-uns s'approchèrent de lui et l'embrassèrent en pleurant. Peu de temps avant d'expirer, il prit sa montre et ce qu'il avait de précieux, donna le tout au scolastique qui l'assistait, avec prière de le remettre au plus nécessiteux de la Salle. Il avait sur lui une assez bonne somme d'argent: il la destina à faire dire des messes pour lui et pour ses compagnons tombés sur le champ de bataille.

Dès qu'un soldat entrait en agonie, si aucun prêtre n'était présent, nous nous agenouillions nous-mêmes auprès du lit du moribond et nous récitions les prières des agonisants. Alors il arrivait souvent qu'à l'approche de la mort, surtout les plus jeunes nous prenaient la main et nous la serraient fortement en nous priant de ne point les quitter.

Ce n'est pas chose facile d'annoncer convenablement à un homme qu'il va mourir: faute de tact, on risque de produire les impressions les plus fâcheuses. Nous l'avons constaté spécialement en cette circonstance.

Un blessé protestant allait s'affaiblissant de jour en jour. Le médecin crut devoir avertir le ministre protestant que le danger de mort était prochain. Le ministre arrive plein de zèle; il se rend auprès du malade indiqué et lui dit d'un ton solennel: « Le moment est venu d'accepter le Saint-Esprit et de vous convertir; car dans quelques heures vous mourrez. » Le malade, indigné d'un pareil procédé, ramassa ce qui lui restait de forces et lança au pauvre prédicant des invectives tellement violentes, que celui-ci, humilié et confus, n'eut rien de plus empressé que de partir. Le malade, de son côté, appela le scolastique qui se trouvait un peu plus loin et lui raconta la scène qu'il venait de faire à son ministre. Il lui demanda en même temps conseil sur ses peines intérieures. Quant au ministre protestant, il continua à faire de temps en temps une courte apparition dans l'ambulance, mais jamais plus il n'osa parler à son malade.

Il serait superflu d'ajouter que tous les blessés indistinctement étaient animés des meilleurs sentiments à notre égard. Dans les nombreuses lettres que nous devions écrire pour eux à leurs parents et à leurs amis, ils donnaient un libre cours à ces sentiments. Ils le faisaient dans des termes tellement flatteurs que souvent nous nous vîmes obligés d'ajouter que non seulement le fond, mais aussi la forme émanait des blessés eux-mêmes. On connut bientôt dans les ambulances et en ville que nous étions Jésuites. Nous n'y perdîmes rien; au contraire, on trouvait fort édifiant que nous voulussions bien nous occuper du soin des blessés.

Les préjugés tombèrent peu à peu, et bientôt nous trouvâmes partout, même chez les protestants, une amabilité et une cordialité qui sont toujours allées en croissant jusqu'à notre départ.

Vers le milieu du mois de Septembre, notre ambulance, qui avait été déclarée la mieux tenue par les inspecteurs, fut mise sous la direction d'un médecin hollandais, M. le docteur D***. Nous perdîmes, à cette occasion, quatre chirurgiens et quatre aides. De plus, notre Hollandais, que notre présence et nos pouvoirs gênaient probablement, fit, sous des prétextes de salubrité, évacuer peu à peu notre ambulance et porter les malades dans un local où il n'eut à son service que des séculiers, c'est-à-dire à la caserne des Uhlans.

Dans ces conjonctures arriva à Saarbrück le R.P. Behrens, en qualité de visiteur ou d'inspecteur. Il comprit immédiatement la situation qui nous était faite; ses démarches eurent l'heureux résultat de nous obtenir de l'inspection des ambulances et des chevaliers de Malte un vaste local situé près de la station. Comme l'ambulance du Manège que nous allions quitter, et celle de la Halle qui restait toujours confiée à nos soins, la nouvelle ambulance devait être uniquement dirigée par les Jésuites. Le R.P. Behrens envoya aussitôt dans le nouveau local deux d'entre nous, afin que sous leur direction tout fût approprié pour recevoir les malades le plus tôt possible. Quand tout fut bien organisé, le R.P. Visiteur continua sa route vers Metz.

Le personnel de notre nouvelle ambulance était de cinq scolastiques, six religieuses et trois infirmiers séculiers. Grâce aux bons soins de deux dames de la ville, nous fûmes bientôt pourvus de toutes choses. Dès que nous fûmes bien installés, les Sœurs se mirent à l'ouvrage pour convertir en chapelle une pièce de la maison. Un de nos Pères vint nous dire la messe chaque jour. Nous eûmes ainsi la douce consolation d'avoir toujours Notre-Seigneur avec nous dans le très saint Sacrement de l'autel.

A lui, divin Médecin, gloire, honneur et actions de grâces pour tant de bienfaits répandus sur nous et sur nos malades, pendant notre long séjour dans cette belle institution de charité!

Pour le coup, nous n'avions plus de blessés à soigner. Nos malades étaient atteints soit du typhus, soit de la dysenterie. Le service et les veilles, on le comprend facilement, furent bien plus pénible qu'auparavant. Les malades étaient au nombre de 120, répartis dans les six grandes salles de la maison. Aucun catholique ne quitta l'ambulance, soit pour rentrer dans l'éternité, soit pour retourner dans son pays, sans avoir reçu les sacrements. Les protestants, voyant que nous ne faisions pas de distinction entre eux et les catholiques, nous donnèrent toute leur confiance. L'un d'eux nous demanda un jour si, au couvent, nous étions aussi joyeux qu'ici à l'ambulance. « Encore plus joyeux, » fut notre réponse. Nous l'invitâmes à venir nous voir à Maria-Laach pour en juger par lui-même. Il nous promit de le faire au cas où le ciel lui rendrait la santé. Il n'y en eut qu'un seul qui se montra mécontent de nous et des religieuses. « Un homme comme moi, murmurait-il souvent quand la Sœur le servait, un homme comme moi, qui ai été exposé si souvent, pendant des jours entiers, aux balles et aux bombes des ennemis, je devrais me contenter d'une pareille nourriture de chien!!! » Et alors les injures ne cessaient que quand la nourriture était avalée.

Quel était donc cet homme? Les nombreux officiers que nous avions dans notre ambulance ne savaient comment remercier les Sœurs des bons morceaux qu'elles préparaient aux malades et aux convalescents. Et pourtant notre héros n'était ni officier, ni sous-officier, pas même simple soldat. C'était tout simplement le sacristain-valet d'un ministre protestant.

Malgré cette exception, l'impression que firent sur nous les protestants fut des plus favorables.

Autant que nous pûmes en juger, surtout chez les mourants, tous nous parurent de bonne foi dans leur croyance. Il nous fut donc aisé d'apprécier la valeur du conseil que nos supérieurs n'avaient cessé de nous donner, d'user d'une extrême prudence dans nos relations avec les hérétiques. L'indiscrétion et un zèle intempestif auraient pu jeter inutilement le trouble dans bien des consciences.

Nos fatigues de jour et de nuit nous avaient épuisés. Plusieurs d'entre nous tombèrent malades. Il y en eut un qui fut atteint du typhus au point de nous faire désespérer de sa vie.

A une seconde visite du R. P. Behrens, il fut décidé que tous nous quitterions notre ambulance pour retourner à Maria-Laach. Nous fûmes remplacés par d'autres Frères nouvellement arrivés du scolasticat.

Ceux-ci continuèrent avec courage le bien commencé. L'ambulance fut mise sur le pied d'une communauté bien réglée. Elle eut son Père Supérieur qui, de concert avec la supérieure des religieuses, veilla au bien matériel des nôtres aussi bien que des malades. La cloche annonçait les différents exercices de la communauté. Très souvent les scolastiques, répandus dans les autres ambulances, se réunissaient là pour prendre quelques heures de récréation. Fréquemment même les deux médecins, le Docteur Krapp et le docteur Diltmann, prirent part à ces réunions vraiment paternelles. Le dernier surtout montra aux nôtres une très grande affection.

Il est Américain. Il parlait souvent de la future guerre Anglo-Américaine: « Alors, dit-il, il n'y aura que des Jésuites dans les ambulances. Je les invite dès à présent. »

Peu à peu le nombre des malades diminua. Bientôt il n'y eut plus que des convalescents et quelques soldats qui se disaient tourmentés de rhumatisme. Ceux-ci les médecins les traitaient cavalièrement. Il y en eut un qui avait trouvé la vie de l'ambulance tellement douce, qu'il voulut y rester à toute force. Il prétendait souffrir horriblement de douleurs rhumatismales dans les jambes. Chaque fois qu'on le touchait à ces parties du corps, il criait d'une manière effrayante. Les médecins surent découvrir l'imposture. L'un d'eux s'approcha du prétendu malade qui se tenait bien chaudement au lit. Il fit semblant de lui ausculter la poitrine et attira ainsi toute l'attention sur lui. En même temps un autre médecin s'approcha tout doucement du côté opposé, souleva la couverture et pinça l'individu à la jambe. Cette fois-ci, pas le moindre cri. Le renard était pris. Patet conclusio. Le lendemain il partait, sac au dos et le fusil au bras, pour aller rejoindre son régiment.

Vers la même époque, deux Français convalescents, étant allés en promenade, ne revinrent pas. Sans le savoir, ils rendirent un mauvais service à leurs infortunés compagnons qui restaient. L'inspecteur des ambulances interdit la promenade hors de l'établissement, et fit réunir les Français dans une même salle. De plus ils furent surveillés sévèrement.

A la fête de Noël, tous les convalescents, français et allemands, s'approchèrent de la Sainte Table dans notre chapelle; chaque dimanche ils assistaient à la sainte messe et à l'instruction qui se faisait en allemand et en français. Plusieurs protestants manifestèrent le désir de se faire catholiques; ainsi que deux infirmiers séculiers. La servante des religieuse avait donné le bon exemple: un de nos Pères avait reçu son abjuration.

Le ministre protestant continuait toujours ses visites, mais sans le moindre fruit. Sa manière d'agir avec les malades était insupportable: au lieu de les édifier, il les fatiguait et les mettait de mauvaise humeur. Généralement il parlait longuement de remèdes; ensuite il entonnait la trompette et débitait solennellement ses textes. Un jour il parla à peu près en ces termes à un lieutenant: « Eh bien, mon ami, vous vous rappelez encore les jours de votre jeunesse, alors que vous faisiez vos délices de l'Ecriture Sainte: que dit donc le sixième chapitre d'Ezéchiel? »

L'officier, impatienté, lui répliqua par une épithète fort peu agréable et ajouta : « Je ne connais pas Ezéchiel, moi. Je ne comprends rien à tout ce que vous me dites. Laissez-moi en repos. »

Les nôtres furent donc obligés d'assister aussi les protestants mourants. Notre premier soin était d'éveiller en eux des sentiments de contrition et de repentir : ce dont ne leur parlaient jamais leurs ministres.

A la fête de la Nativité de Notre Seigneur, quelques dames de Saarbrück eurent soin de notre arbre de Noël. Les dragées, les bonbons et les cadeaux de tout genre apparaissaient nombreux et serrés entre les feuilles et les bougies. Les soldats chantèrent quelques cantiques, et l'un d'eux déclama un compliment à l'adresse des bienfaiteurs et des bienfaitrices. La distribution des prix dura plus d'une heure.

Le mardi qui suivit la fête de Noël, notre ambulance fut évacuée. Les événements avaient marché : c'était surtout dans l'intérieur de la France qu'on réclamait alors et nos soins et nos services. Le R.P. Supérieur de Paderborn s'était dirigé du côté de Paris avec tous les Pères du troisième an de probation. Plusieurs scolastiques occupés jusque-là à Saarbrück, se joignirent à eux. Les autres furent envoyés dans les ambulances des environs de Metz.

Le nombre des Pères, des scolastiques et des Frères coadjuteurs employés successivement dans les ambulances de Saarbrück est de 20. Ils ont travaillé pendant cinq mois et demi.

II. Ars-sur-Moselle.

Un de nos Pères nous avait précédé dans notre excursion vers Metz. Il arriva dans les environs de cette ville le soir du 17 Août. Il passa bien avant au travers des avant-postes allemands et français, pour chercher parmi les victimes de cette sanglante journée les soldats qui vivaient encore, afin de leur administrer les derniers sacrements. Le lendemain, il revint sur ses pas pour nous prendre avec lui et nous conduire aux ambulances de Novilly. Le matin du 15 août, nous nous mîmes en route avec notre infatigable conducteur. Nous étions quatre scolastiques et plusieurs religieuses. Nous espérions arriver à Novilly le jour même. Il n'en fut pas ainsi. A quelques lieues du village, notre train s'arrêta tout à coup ; les voyageurs furent obligés de descendre et de faire bon gré mal gré une petite halte de vingt-quatre heures.

Le lendemain, la machine et quelques voitures seulement purent continuer leur route. Nous eûmes la bonne chance d'être admis dans ces voitures et bientôt nous arrivâmes à Courcelles. Là nous apprîmes d'un chevalier de Saint-Jean que Novilly n'existait plus. L'incendie l'avait détruit : la plupart des blessés avaient péri dans le feu. Nous nous décidâmes alors à suivre l'armée allemande du plus près qu'il nous serait possible pour pouvoir être utiles sur les champs de bataille.

Nous jetâmes nos caisses sur une voiture et en avant au galop.

Tout le long de la route nous aperçûmes des voitures chargées de blessés. Sur les bords du chemin étaient assis ou couchés les soldats moins grièvement atteints : ils étaient parvenus, en se traînant péniblement jusque-là, à se mettre hors de danger. Nous les assistâmes de notre mieux.

Le soir à neuf heures nous arrivâmes tout épuisés à Corny. Il y avait là un directeur d'ambulance. Dès qu'il nous vit, il s'écria : « Soyez les bienvenus, messieurs ! On vous attend avec impatience à Novéant : à la station se trouvent soixante à quatre-vingts blessés et personne pour les soigner ! Pour l'amour de Dieu, allez-y tout de suite. »

Il fallut donc nous remettre en route. La petite station de Noviant était effectivement remplie de blessés. Nous fîmes venir, du bivouac le plus proche, du pain de munition et du vin, car à Noviant même nous ne pûmes rien obtenir. A la station il n'y avait que deux lanternes, dont l'une devait absolument rester aux bureaux du télégraphe; on faisait voyager la seconde d'une pièce à l'autre. Une heure s'était à peine écoulée depuis notre arrivée, lorsqu'une quinzaine de voitures amenèrent quatre-vingts autres blessés. Quelques-uns de ces infortunés trouvèrent encore une petite place dans la station; les autres durent rester dans les voitures.

Dès que le jour parut, nous nous appliquâmes à renouveler leur pansement; car tous n'avaient été pansés qu'à la hâte sur le champ de bataille. Qu'il eut été consolant d'avoir un médecin ou un chirurgien avec nous! Chez plusieurs blessés, les chairs autour de la blessure commençaient à se putréfier. Et tous pourtant devaient attendre des jours encore avant d'arriver à l'ambulance qui leur était destinée.

Nous quittâmes Noviant dès que les convois de blessés furent convenablement organisés. Nous traversâmes tout le champ de bataille; il avait une étendue de deux lieues à peu près. L'air était empesté et la chaleur étouffante; les cadavres déjà noirs exhalaient une odeur méphitique.

Après deux heures d'une marche pénible, nous arrivâmes à Gravelotte. Plus de deux mille blessés gisaient sans soin et sans nourriture dans les maisons que le feu avait épargnées. Pendant plusieurs heures, le Père qui était avec nous administra les derniers sacrements aux mourants. Bientôt il fut mandé à Ars-sur-Moselle, petite ville à quelque distance de Gravelotte. On y appelait à grands cris un prêtre catholique. — Nous, de notre côté, nous nous joignîmes à une religieuse française pour soigner sous sa conduite, autant qu'il était possible, ceux qui avaient le plus besoin. Nous trouvâmes une maison dont personne ne voulait approcher: il en sortait une odeur tellement infecte que les plus courageux se sentaient repoussés. Dans cette maison, les morts étaient jetés pêle-mêle avec les mourants. Nous emportâmes tout d'abord ceux qui étaient encore en vie; un tombereau reçut les cadavres. Dans les rues, la presse était telle, que souvent, en transportant des malades d'une maison à l'autre, nous nous vîmes arrêtés pendant plus d'un quart d'heure. Tout était rempli de soldats et de canons.

Après cette journée si laborieuse, nous prîmes un peu de repos, couchés sur la terre nue. Le lendemain, le Père revint d'Ars-sur-Moselle. Il nous apprit qu'on nous attendait avec impatience dans les ambulances de cette ville. Arrivés là le dimanche 21, nous fûmes immédiatement conduits par l'inspecteur dans l'ambulance dite de la Halle, établie en plein air sur la place du marché. On avait recouvert le pavé d'une couche de cendres, et là-dessus ont avait jeté de la paille et des paillasses. Ceux qui avaient subi une amputation étaient couchés sur des tables. Plus tard, quelques riches bourgeois de Francfort nous envoyèrent des bois de lit. Ce don fit plaisir non-seulement aux blessés, mais aussi à nous; on s'habitue difficilement à coucher sur la terre nue.

Comme dans notre ambulance il y avait toujours bon air, et pour cause, on ne manquait pas de nous envoyer les malades qui avaient les plaies les plus dégoûtantes. Ainsi un jour il nous arriva vingt Français dont les plaies étaient en putréfaction. Ces malheureux étaient restés plusieurs jours sur le champ de bataille, exposés à une pluie continuelle: leurs blessures eurent donc tout le temps de s'envenimer. On comprend dès lors que la mortalité dans notre ambulance dût être effrayante. Un jour un médecin dit en badinant à un des scolastiques: « D'où vient donc que vous laissiez mourir tous vos malades? » Le scolastique lui répondit sur le même ton: « Qu'en sais-je, docteur? Nous exécutons fidèlement vos prescriptions et les gens meurent. »

Vers la fin d'août arrivèrent à notre secours des étudiants en médecine de l'université de Bonn. Ils nous aidèrent courageusement et montrèrent beaucoup d'abnégation : il en fallait d'ailleurs beaucoup pour supporter la vie de l'ambulance de la Halle. C'est cet oubli de soi-même et ce dévouement de nuit et de jour qui décidèrent le médecin en chef et ses adjoints à envoyer à Berlin un rapport très favorable et très flatteur sur les jésuites qui travaillaient dans les ambulances d'Ars-sur-Moselle. Ce fut l'inspecteur lui-même qui nous donna connaissance de ce rapport.

Quoique la misère fût déjà bien grande dans notre ville, l'arrivée subite d'un régiment d'infanterie vint encore l'augmenter. Un boulanger chez lequel nous prenions nos repas vit aussitôt sa boutique envahie par une nuée de soldats affamés. Bientôt il n'y resta plus un pain : le nombre cependant de ceux qui en demandaient allait toujours croissant. Comme le boulanger était fournisseur des ambulances, il avait eu la précaution de mettre dans une seconde pièce la provision destinée aux malades. Malheureusement on pouvait l'entrevoir par la porte vitrée. Le boulanger résistait courageusement à l'assaut, en criant toujours : « Ambulances ! nix brod ! » Il y en avait parmi les soldats qui présentaient un thaler pour un pain. Heureusement un des nôtres fut averti du siège que subissait le pauvre boulanger. Il courut à son secours et parvint à sauver cent cinquante pains ; cinquante de la provision destinée aux ambulances avaient déjà disparu. Le scolastique s'adressa à l'autorité militaire : il obtint qu'on mît une garde dans la boutique du boulanger.

Au commencement d'Octobre, les assiégés de Metz se mirent à nous bombarder, à la grande frayeur des blessés et des habitants d'Ars. Pendant dix jours, chaque après-midi, le fort Saint-Quentin nous envoyait régulièrement deux douzaines de boulets, dont chacun pesait soixante-quatorze livres. L'un d'eux entra un jour dans une fabrique, emporta la tête d'un soldat et en blessa cinq autres. Deux de ceux-ci moururent le lendemain par suite de l'amputation qu'on leur avait fait subir. Ce sont les seuls accidents qu'occasionna le bombardement.

Le 11 Octobre, le temps était encore mauvais ; il fallut évacuer notre ambulance. Les adieux que nous firent les malades et leurs médecins furent bien touchants. Le lendemain, un des nôtres se trouva par hasard à la station au moment où le train qui contenait nos chers blessés allait partir : on fit au scolastique une véritable ovation : on criait, on agitait les chapeaux, on faisait tourner les béquilles. Il y eut pendant quelque temps un tel vacarme que la patrouille prussienne, ne sachant de quoi il s'agissait, accourut en toute hâte.

III. Pagny-lez-Metz.

Le 12 Octobre, nous aussi nous quittâmes Ars-sur-Moselle. Nous nous rendîmes à Pagny, où le médecin en chef nous avait demandés. Pagny est un petit village de quatre cents âmes, dans le Département de la Meurthe. Jusqu'alors la guerre l'avait épargné. Des occupations autrement pénibles que celles d'Ars nous y attendaient. Le soin des blessés ne suscite guère de répugnance, quand on aime tant soit peu les hommes : à Pagny, nous n'eûmes plus de blessés, mais des malades atteints du typhus, de la dyssenterie et d'autres maladies contagieuses. Les médecins jubilèrent à notre arrivée. « Nous avons entendu dans ces derniers temps, nous dit l'un d'eux, des choses bien glorieuses pour votre Ordre. Soyez donc les bienvenus, messieurs. » Il ne fallait pas frustrer tant d'espérance. Nous nous mîmes à la besogne avec un redoublement de zèle. Cependant ni ici, ni ailleurs, nous ne fûmes assujettis aux services exceptionnellement pénibles qu'exige le soin des malades ; partout nous eûmes à notre disposition des hommes à gages, dont l'unique occupation était de travailler, sous nos ordres, à entretenir la propreté dans les ambulances.

Vers la fin d'Octobre, à la demande expresse des médecins, nous reçûmes du renfort. Il était temps d'ailleurs : les travaux, les veilles surtout nous avaient épuisés. L'un de nous avait succombé à la peine. On vit dans cette circonstance combien les médecins s'intéressaient à nous. Tous allaient voir régulièrement le malade, le médecin en chef voulut le traiter lui-même. Plusieurs fois le jour, il visitait notre frère et, le soir, on devait encore lui en donner des nouvelles. Les habitants de Pagny, surtout ceux chez lesquels nous prenions nos repas, nous témoignèrent la même sympathie.

La capitulation de Metz vint lever les ambulances de camp. Nous pûmes dès lors espérer de retourner à Maria-Laach. Le nombre des scolastiques qui se dévouèrent à Ars-sur-Moselle et à Pagny est de huit. Ils y restèrent pendant deux mois et demi. A leur départ, le médecin en chef leur remit le certificat suivant

Nous certifions en toute vérité que les Pères de Maria-Laach, employés dans nos ambulances de Pagny, ont rempli leurs fonctions avec une rare intelligence, un dévouement extraordinaire et une fidélité à toute épreuve. Les médecins, aussi bien que les malades confiés à leurs soins, en garderont toujours le meilleur souvenir.

IV. Volcklingen.

Nous fûmes envoyés, au nombre de quatre, à l'ambulance de Volcklingen, établie dans l'hôpital. Nous y restâmes pendant deux semaines. A notre arrivée, il s'y trouvait soixante-dix blessés et seulement deux religieuses pour les soigner. L'ouvrage ne faisait donc pas défaut. Il fut d'autant plus pénible que le médecin de l'ambulance avait une manière à lui de traiter les blessures. Tous les trois quarts d'heure il fallait renouveler les pansements, la nuit comme le jour. Force nous était donc de rester nuit et jour sur pied et de passer sans relache d'un lit à un autre. On comprendra facilement qu'il nous fut impossible de résister longtemps à de telles fatigues. Après cinq jours, nous étions nous-mêmes souffrants, et après quinze jours, il fallut nous remplacer.

Avant notre installation dans cette ambulance, nous avions eu à subir une épreuve aussi pénible que comique. Arrivés à la station de Bell, nous nous étions adressés au commandant des étapes, afin qu'il prît soin de nous faire continuer notre route le jour même. Comme il n'avait ni chevaux ni voitures à sa disposition, il était décidé à organiser un train extraordinaire à notre intention. En attendant, il nous avait fait prier de nous tenir dans la salle d'attente jusqu'à ce que notre train fût prêt. A peine étions-nous assis, qu'un monsieur taillé en véritable colosse entre dans la salle et se dirige tout droit sur nous. « Messieurs, s'écrie-t-il d'une voix de tonnerre, dites-moi franchement ce que vous avez en vue. N'êtes-vous pas des espions ? » Nous lui répondîmes avec calme que nous étions des membres de la Compagnie de Jésus et que nous nous rendions sur le champ de bataille pour donner nos soins aux blessés. — « Je veux avoir une réponse bien nette, reprit-il d'une voix formidable. Y allez-vous pour les Français ou pour les Allemands ? » — « Nous y allons avant tout pour assister nos compatriotes, les Allemands ; c'est dans ce but qu'on nous y envoie. » En lui donnant cette réponse, nous lui présentâmes le sauf-conduit que nous avions reçu à Cologne. Il le parcourut rapidement et nous le rendit en disant : « Regardez-moi la signature : le comte X. ! Bah ! un chevalier de Malte ! Quelle autorité cela peut-il avoir ? Messieurs, continua-t-il d'un ton menaçant, je ne veux point de mystère. Allez-vous à l'armée française ou à l'armée allemande ? » Comme notre réponse fut invariablement la même, le questionneur importun nous parut se rassurer quelque peu et nous dit : « Eh bien ! je vous crois sur parole ; mais malheur à vous si vous avez menti ! Je saurais bien vous retrouver.... Or donc, vous

me dites que vous allez à l'armée allemande pour soigner les blessés allemands: dans ce cas, il convient qu'on vous traite royalement. Asseyez-vous, mes enfants; mangez le pain que vous donne S. M. le roi de Prusse; buvez le vin qu'il vous offre. Messieurs asseyez-vous.» Nous nous rangeâmes autour d'une table et nous attendîmes avec intérêt la suite de cette étrange comédie. A peine étions-nous assis que le curieux personnage rentra et reprit de plus belles ses interpellations à brûle-pourpoint. «Ah! ah! vous êtes des Jésuites!» s'écria-t-il, et il se mit à débiter sans désemparer toute la liste des forfaits qu'on a jamais imputés aux Jésuites. Il frappait la table avec sa canne si violemment, que plusieurs verres se brisèrent. «Du reste, ajouta-t-il par manière de conclusion, nous sommes assez malins pour déjouer les ruses des Jésuites.» Là-dessus il se retira de nouveau pour nous faire apporter, au nom du roi, le rafraîchissement attendu. En ce moment, un des officiers s'approcha de nous et nous dit fort amicalement: «Mes Pères, il ne faut pas trop vous formaliser de la manière d'agir de ce monsieur. Nous avons reçu aujourd'hui la nouvelle d'une éclatante victoire remportée par les nôtres. — C'était le dimanche 7 août. — Cette nouvelle et la fête qui l'a suivie lui échauffent la tête.» La porte s'ouvrit de nouveau: aussitôt l'officier nous quitta, voulant éviter toute rencontre avec le terrible Goliath. Celui-ci nous regarda fixement, se plaça au milieu de la salle et fit un discours sur le triomphe des armes allemandes près de Wœrth. La péroraison était conçue en ces termes: «Messieurs, je vous invite tous a vous lever et à entonner un triple vivat en l'honneur du héros du jour, le prince héritier de Prusse. Celui d'entre vous qui refusera sera considéré comme traître et comme espion.»

Nous nous levâmes et fîmes retentir notre triple vivat en agitant nos chapeaux. Qui pouvait encore douter de nos sentiments patriotiques? L'orateur parut satisfait et se retira. Nous, nous nous rassîmes et continuâmes à faire honneur à l'excellent vin et aux autres bonnes choses qu'on nous servait aux frais de l'Etat et au nom de S. M. le roi.

Nous ne voulions pas parler entre nous: toute la salle d'attente était remplie de personnes que les cris de notre rodomont avaient attirées. Naturellement tous les regards se portaient sur nous. Pourtant aucun des assistants ne parut avoir les sentiments du monsieur en question; tous, au contraire, manifestaient assez visiblement leur indignation. Tout le temps que dura l'interrogatoire, nous ne vîmes pas un seul sourire qui aurait dénoté une joie malicieuse à la vue de notre embarras et de notre trouble. Tout à coup, à notre grande surprise, la porte s'ouvre de nouveau. Notre homme reparaît agitant solennellement sa canne. Il se place au milieu de la salle et prononce un second discours, cette fois-ci sur l'unité allemande. La péroraison se termina de nouveau par une invitation à faire retentir un triple vivat en l'honneur du roi de Prusse. Nous nous exécutâmes de bonne grâce, même avec plus d'énergie que la première fois. Le monsieur parut content de cette manifestation patriotique. «Maintenant, dit-il, je puis en toute conscience être tranquille sur le compte des Jésuites.»

Et il se retira, tout calmé, derrière son verre. En ce moment, le sifflet de la locomotive retentit et nous annonça que notre train nous attendait. Nous nous levâmes aussitôt, tout heureux d'échapper enfin au grotesque personnage qui n'avait pas laissé que de nous causer quelque frayeur.

V. Gorce-lez-Metz.

Les scolastiques employés dans les ambulances de Gorce relatent un grand nombre de faits édifiants dont ils ont été les témoins ou les acteurs: nous y remarquons spécialement ce qui se rapporte aux derniers moments d'un ancien élève de notre collège de Brugelette.

La mort du capitaine N. causa une profonde sensation dans notre ambulance. Catholiques et protestants, Français et Allemands furent unanimes à admirer cette fin si belle. Frappé de cinq balles à la terrible bataille du 16 Août, aux environs de Gorce-lez-Metz, le vaillant capitaine eut à supporter les douleurs les plus aiguës jusqu'au 22 Septembre, jour de sa mort. Ce long mois d'indicibles souffrances, il l'employa à se préparer à sa dernière heure. Cloué sur un pauvre lit, sans pouvoir remuer aucun membre, il tenait les mains jointes et priait presque continuellement; il se montrait aussi patient et aussi résigné à la volonté de Dieu qu'il s'était montré intrépide sur le champ de bataille. Le jour même qu'il avait été blessé, il demanda qu'on lui administrât les derniers sacrements, et depuis lors il continua à recevoir la sainte communion tous les dimanches. Son frère, accouru pour lui donner ses soins, devait lui réciter plusieurs fois le jour les litanies de la très sainte Vierge et d'autres prières que le malade désignait lui-même. Le 20 Septembre, les médecins nous avertirent que la mort était imminente: le patient subissait un vrai martyre; il était impossible qu'il le supportât plus longtemps. Son frère ne voulut laisser à nul autre le soin de lui annoncer que l'heure de la délivrance était proche. « Je te remercie, lui répondit le malade, de ta franchise. Je suis prêt à tout: que la volonté de Dieu se fasse! » Dans sa dernière lettre, arrivée la veille de sa mort, son vieux père l'engageait à faire généreusement le sacrifice de sa vie et à se remettre tout entier entre les mains de la Providence. Son frère lui demanda ce qu'il fallait répondre. Le capitaine réfléchit un instant et dit: « Dis à papa que j'ai fait de bon cœur mon sacrifice et que je suis prêt à paraître devant Dieu. » Le 22, jour de la saint Maurice, au matin, il reçut encore une fois Notre-Seigneur avec une piété touchante. Vers midi, après qu'il eut dormi quelques heures, il ouvrit tout à coup les yeux, les porta au ciel, et s'écria d'une voix émue, mais forte: « Salve, Regina! » Son frère s'approcha aussitôt de lui et lui demanda ce qu'il désirait. « Salve, Regina! » fut la réponse. Son frère récita alors le Salve Regina, que le malade répéta avec un accent de piété qui fit fondre en larmes tout les assistants. Quand la prière fut achevée il dit: « C'est bien maintenant; c'est là ce que je désirais. » Vers deux heures, nous récitâmes les prières des agonisants. Le capitaine y répondit d'une voix très distincte. Chaque fois que nous prononcions les noms de Jésus, Marie, Joseph, le moribond levait les yeux au ciel. Nous récitâmes encore deux fois le Salve Regina, et la dernière fois, à ces belles paroles qui sont comme le cri de l'exilé vers la patrie: *Ad te clamamus, exules, filii Evæ; ad te suspiramus*, l'héroïque capitaine serra fortement contre son cœur son crucifix et son chapelet, et perdit connaissance. Il demeura ainsi pendant un quart d'heure. Enfin, vers huit heures, il rendit sa belle âme à Dieu. Tous les assistants, parmi lesquels il y avait deux frères du défunt, plusieurs officiers allemands et français, étaient remplis d'une sainte joie; tous exprimaient le désir de mourir d'une telle mort. Un général allemand, protestant, serra, tout ému, la main à un des deux frères et lui dit: « En toute sincérité, monsieur, cette mort-là je ne l'oublierai jamais. » Le défunt s'était acquis une telle vénération par sa vie édifiante et sa belle mort, que tous les personnages distingués qui se trouvaient alors à Gorce et dans les environs — et ils étaient nombreux — voulurent assister au service solennel célébré dans l'église catholique de l'endroit.

Le capitaine N. comptait douze ans de service militaire. Il s'était distingué dans les campagnes de 64 et de 66, non seulement comme bon guerrier, mais comme bon catholique. La ville de Heiligenstadt, où sa compagnie a été longtemps en garnison, conservera toujours le souvenir de cet homme de bien: il y était connu surtout comme un chrétien très fervent, fréquentant souvent les sacrements. Une dévotion toute spéciale à la Mère de Dieu n'aura pas peu contribué à une vie si édifiante et à une si glorieuse mort. Cette dévotion, il l'avait puisée à la maison paternelle: elle n'a pu que se fortifier

dans les collèges de Metz et de Brugelette, où le capitaine N. a été élevé et congréganiste.

VI. Courcelles-Chaussy.

Le jour de la fête de notre bienheureux frère Jean Berchmans, nous quittâmes Maria-Laach au nombre de sept scolastiques. A Coblence, nous nous joignîmes à deux de nos Pères et à un chevalier de Malte qui était chargé de nous conduire au lieu de notre destination. Le 15 août, nous arrivâmes à Saarbrück, d'où nous pûmes pousser en chemin de fer jusqu'à Remilly. La peur de l'ennemi avait fait fuir presque tous les habitants de ce village. Nous allâmes rejoindre un régiment de uhlans qui bivouaquait aux environs et nous leur demandâmes des voitures qui pussent nous transporter jusqu'à Courcelles-sur-Nied. Elles nous furent accordées, grâce au bon vouloir du commandant des étapes. Plusieurs ministres protestants eurent la permission d'en profiter comme nous; mais voyant que nous étions dix robes noires, ces messieurs préférèrent remettre leur voyage à un autre moment. — La nuit était déjà avancée quand nous parvînmes au petit village de Courcelles-sur-Nied. Nous eûmes pourtant la satisfaction de trouver un abri et de la paille pour nous reposer des fatigues du voyage. Le lendemain, après la sainte messe, nous nous séparâmes, un Père et trois scolastiques, du reste de la bande dont la destination était Pont-à-Mousson, et nous nous rendîmes à Courcelles-Chaussy, où était l'ambulance de camp du 8ème corps d'armée. Nous y arrivâmes le 17 août, vers midi. Il s'y trouvait alors deux cents blessés. L'église catholique, la maison d'école, la maison communale, la synagogue et quelques maisons privées avaient été appropriées à l'ambulance. Nous nous présentâmes aussitôt au médecin en chef qui nous reçut avec bienveillance. Le Père fut désigné naturellement pour s'occuper du soin spirituel des blessés; deux d'entre nous reçurent l'office d'infirmier, et le troisième fut chargé de surveiller la préparation de la nourriture des blessés, c'est-à-dire qu'il fut nommé dépensier. — Nous fûmes reçus à l'ambulance par le médecin-adjoint avec la plus grande cordialité. C'était un fervent catholique des Provinces Rhénanes. Dès qu'il apprit que nous venions de Maria-Laach, il nous dit qu'il s'y était rendu aux Pâques dernières pour y trouver un bon confesseur. — Il suffit, pour faire ressortir en peu de mots tout le bien que nous fûmes appelés à faire dans les ambulances de Courcelles, de rapporter en toute simplicité les paroles élogieuses que la reconnaissance fit dire à un blessé protestant peu de temps après notre arrivée. « Nous avons à remercier le bon Dieu, disait-il, de ce que les Pères sont venus. » Quelque bon que soit un infirmier salarié, il dira toujours et avec raison: « Pour tant d'argent, vous aurez tant de dévouement; mais les jésuites ne calculent pas. » Notre dévouement fut cause que les officiers blessés demandèrent d'être soignés exclusivement par nous. Aussi le médecin en chef confia-t-il ce service d'honneur à l'un d'entre nous. Heureusement, ces messieurs n'étaient pas nombreux: l'expérience nous a appris qu'on a moins de peine dans les ambulances avec une quarantaine de soldats qu'avec une dizaine d'officiers. De son côté, le Père, chargé du spirituel, remplissait ses fonctions avec autant de succès que nous les nôtres. Chaque jour il visitait tous les malades. Ses visites étaient ardemment désirées non-seulement par les catholiques, mais aussi par les protestants. Si ses occupations l'obligeaient parfois de négliger ces derniers, ils ne manquaient pas de nous demander avec anxiété: « Pourquoi le Père n'est-il pas venu aujourd'hui? » Un des médecins-adjoints, protestant, tomba malade du typhus. Il ne voulut jamais, pendant tout le cours de la maladie, recevoir le ministre protestant, tandis qu'il demandait avec instances que le Père vînt le voir le plus souvent possible. Il paraissait aussi très heureux lorsque nous nous trouvions auprès de lui. D'ailleurs, nous avons pu observer maintes fois que notre seule présence consolait et encourageait les malades et les moribonds: c'était comme une grâce spéciale attachée à notre vocation. — Que de jeunes gens, qui ne connaissaient les jésuites que parce que les mauvais journaux, les mauvais livres et la calomnie leur en avaient appris, ont déposé à Courcelles leurs préjugés contre nous! L'un d'eux était intimement convaincu que les jésuites étaient une secte de juifs: il tombait des nues quand on lui apprit qu'ils étaient au moins catholiques. Un jour, un officier protestant vint d'assez loin voir un de nos malades,

capitaine de cavalerie. Le scolastique entrait dans la chambre lorsque l'officier était occupé à faire ses adieux au capitaine. « Vous me paraissez un moine, » dit l'officier au scolastique. — « Je suis religieux, » répliqua celui-ci. — « Et à quel ordre appartenez-vous ? » — « Je suis jésuite, monsieur, » — « Comment, jésuite ! fit l'officier tout étonné. Vous vous chargez donc aussi du soin des blessés qui n'ont pas vos croyances ? » — « Pourquoi pas ? répondit le scolastique. Nous prodiguons nos soins à ceux qui en ont besoin, sans nous informer s'ils sont protestants ou catholiques. » — « Voilà qui est beau ! reprit l'officier en serrant la main au scolastique. Un autre me l'aurait dit, je ne l'aurais jamais cru. »

Un ministre protestant était venu à Courcelles auprès de son frère malade, soigné par un des nôtres. Il exprima le même étonnement que l'officier dont nous venons de parler. Lorsque, après la mort de son frère, il retourna en Allemagne avec le corps du défunt, il ne savait comment nous remercier de notre dévouement. « Jamais, monsieur, nous dit-il tout ému, je n'oublierai ce que vous avez fait pour mon frère. Vous aurez toujours en moi un ardent défenseur. » — C'est ainsi que Dieu bénissait nos peines et nos pénibles travaux dans les ambulances de Courcelles. Faire un peu de bien aux âmes, c'est le but pour lequel nos supérieurs nous y avaient envoyés. Grâce à Dieu, nous avons la conviction de l'avoir atteint. A Dieu seul en soit la gloire !

VII. Pont-à-Mousson.

Nous avons dit qu'à Courcelles-sur-Nied notre bande s'était partagée en deux : tandis que nous autres nous nous rendions à Courcelles-Chaussy, nos frères se dirigèrent vers Pont-à-Mousson. Voici la relation de leurs travaux dans les ambulances de cette ville.

Nous fîmes notre entrée à Pont-à-Mousson, juchés sur un chariot de paysan, traîné par quatre chevaux. Nous avançâmes jusque devant la mairie. Là il y avait un tumulte incroyable de soldats et de bourgeois : les premiers piétinaient d'impatience en attendant leurs billets de logement ; les autres voulaient à toute force parvenir à présenter leurs réclamations au maire pour être dispensés de loger des soldats. Grâce aux bons soins de Son Excellence le prince de Reuss, le maire nous indiqua immédiatement notre logement au petit séminaire, où l'on avait projeté d'établir l'ambulance. Mr. le Docteur Lippelt était déjà établi dans la maison. Nous nous présentâmes à lui ; il nous reçut avec bienveillance et nous dit que le soir même devait venir de Mars-la-Tour le premier convoi de blessés, et que le lendemain il indiquerait à chacun de nous son office dans l'ambulance.

Nous nous retirâmes alors dans notre chambre pour nous reposer tant soit peu des fatigues du voyage. — Nous étions à peine endormis, lorsque tout à coup un cri se fit entendre : « Descendez vite, mes Pères, il vient de nous arriver onze cents blessés. » C'était le comte Mengersen qui parlait ainsi. Il était onze heures de la nuit : néanmoins, nous fûmes prompts à l'appel. Dans l'établissement rien n'était préparé pour recevoir tant de blessés. Ces malheureux n'avaient pas eu de nourriture depuis trois jours, et pourtant notre premier soin dut être, non pas de leur donner à manger, mais de les abriter. On étend de la paille dans les grandes galeries qui entourent la cour carrée du collège : ceux qui peuvent encore se traîner reçoivent l'ordre d'aller s'y reposer en attendant mieux. Après cela, on remplit les corridors, les vestibules et les autres places du rez-de-chaussée. Quand tout est rempli, nous portons à l'église ceux qui n'avaient pu trouver place ailleurs.

Nous passâmes toute la nuit dans ce rude labeur. Le matin venu, il fallut songer à organiser définitivement l'ambulance. Le supérieur dut, bon gré mal gré, céder les dortoirs du pensionnat : il y avait trois cents alcôves. Les diaconesses protestantes, attachées à l'ambulance, redoutant, et avec raison, le rez-de-chaussée, n'eurent rien de plus empressé que de se réserver les dortoirs : elles s'y installèrent sans demander l'autorisation de qui que ce fût. Pour nous — quatre scolastiques et douze religieuses — nous eûmes à soigner les blessés logés dans l'église et dans les trois grandes salles du collège. Si la nuit avait été laborieuse, cette première journée le fut bien davantage. Nous tombions de lassitude et de sommeil.

Mais voici que, au moment où nous voulions aller prendre un peu de repos, il nous arriva un nouveau train de deux cents blessés.

Les travaux de la veille reprirent de plus belle : il fallut loger tout ce monde et il n'y avait presque plus de place. Quelle désolation! quelles amères souffrances! Tous ces blessés arrivèrent de Mars-la-Tour, où la patrie allemande avait payé la victoire par le sacrifice de dix-sept mille six cents combattants, dont six cents officiers (chiffres officiels). — A Pont-à-Mousson, les registres de l'ambulance constatèrent, dès le premier jour, la présence de mille trois cents six blessés. Ce chiffre s'éleva dans la suite à mille six cents soixante-dix, maximum des blessés soignés en même temps au collège de Pont-à-Mousson. Les médecins et les infirmiers ne pouvaient suffire à la besogne. Il y avait des blessés qui étaient à l'ambulance depuis six, sept et huit jours, avant qu'on eut le temps d'extraire les balles de leurs blessures ou de faire les amputations qu'exigeait l'état de beaucoup d'entre eux. Ceci n'étonnera pas, si l'on fait le raisonnement que fit un jour en notre présence l'inspecteur des ambulances : « S'il y avait ici quarante chirurgiens, chacun d'eux aurait, en moyenne, cinquante blessés à soigner : — ce qui est énorme, quand on pense au temps que le médecin doit chaque jour consacrer à chaque blessé en particulier. » — Dans les premiers jours de notre installation, nous eûmes la visite de S. M. le roi Guillaume. Il nous trouva tous à la besogne : il parut extrêmement satisfait et nous dit avec la plus grande cordialité : « Voilà qui est beau! Je suis très content que vous soyez venus nous aider. » — Le lendemain, 22 août, au matin, le prince Frédéric-Charles vint aussi voir l'ambulance; dans l'après-midi du même jour, le prince héritier de Saxe honora pareillement les blessés de sa visite. — Pendant les deux mois que nous passâmes à Pont-à-Mousson, notre besogne fut toujours rude et pénible. Dieu bénissait visiblement

nos efforts : — : nous avions la confiance et l'affection de tous ceux avec lesquels nous devions avoir des relations. Nous étions donc à même de faire du bien à tous. Tandis que le Père, chargé du soin des âmes, s'occupait spécialement des moribonds — et ils étaient nombreux — nous cherchions, de notre côté, à inspirer de la confiance à nos malades, à les encourager, à les entretenir dans des sentiments de résignation à la volonté de Dieu.

Vers le milieu du mois de Septembre, on commença à évacuer l'ambulance du collège. On dirigea les blessés vers l'Allemagne, mais ceux-ci étaient remplacés par les soldats malades du typhus et de la dyssentérie. Certes, ce n'était pas un moyen d'alléger notre besogne. Les veilles surtout devinrent excessivement pénibles; il arrivait souvent, pendant la nuit, que quatre ou cinq malades dans le délire sautaient à la fois de leur couchette; et pourtant il n'y avait alors qu'un seul scolastique pour mettre ces gens à la raison et les faire rentrer au lit. Et ce pauvre scolastique, les malades allemands le prenaient pour un Français, et les Français pour un Prussien qu'il fallait battre : dans leur délire, ils en vinrent maintes fois à des voies de fait. — Le 10 Octobre, une dépêche télégraphique rappela deux d'entre nous à Maria-Laach; les autres reçurent ordre de se rendre à Corny. Il ne restait donc plus que le Père à l'ambulance du collège de Pont-à-Mousson.

Cet ordre, arrivé à l'improviste, fit une impression d'autant plus fâcheuse sur les médecins et sur les autres employés de l'ambulance, que nos supérieurs ne parlaient pas de nous faire remplacer. Pour nous, nous ne pouvions qu'obéir, sans nous laisser toucher ni par les prières des médecins, ni par les instances des malades et des convalescents. — Le 11, au matin, nous quittâmes Pont-à-Mousson, accompagnés des souhaits de bonheur que nous adressaient tant de personnes qui nous étaient devenues bien chères. — Dans un document officiel concernant l'ambulance du collège de Pont-à-Mousson et publié dans les journaux, on a fait ressortir dans les termes les plus flatteurs que sans les Jésuites, accourus au secours, on ne serait jamais parvenu à bien organiser cette ambulance. D'après les registres du médecin en chef, pendant les deux mois que nous y avons demeuré, il conste que dix-sept mille soldats y ont été successivement reçus et soignés. De ces dix-sept mille, douze mille au moins ont passé par nos mains.



Indes. — Mission Belge du Bengale.

Extraits de la correspondance — Février 1873.

. . . Voici quelques extraits des lettres qui nous sont arrivées de Calcutta et de Balasore. C'est de cette dernière station que le P. Sapart écrit les détails suivants:

Tout en détruisant beaucoup, le Cyclone nous a fait du bien; c'est-à-dire qu'en nous donnant beaucoup d'ouvrage, il nous a mis dans la necessité de rétablir les choses sur un meilleur pied. La bâtisse de notre résidence est achevée; il n'y manque que les portes et les fenêtres à l'étage supérieur que nous venons d'ajouter. Nos braves Hindous viennent l'admirer comme une merveille, surtout à cause des voûtes, car tout est voûté jusqu'au sommet. La voûte de l'étage supérieur nous tient lieu de toit et sert en même temps de terrasse pour s'y promener et respirer un air pur à 36 pieds d'élévation. Ces voûtes sont beaucoup plus élégantes que les terrasses ou plafonds ordinaires; elles ont de plus l'avantage d'une plus grande solidité, et nous coûtent beaucoup moins, c'est de l'économie.

En attendant les ressources pour achever l'orphelinat et l'église, nous préparons des briques, aussi sur notre terrain, et tout près de l'édifice. Ces briques se font, comme tous les ouvrages indiens avec une simplicité toute primitive. Un individu houe la terre et l'autre la pétrit avec les pieds, après y avoir mis de l'eau; puis tous deux en prennent autant qu'ils peuvent porter et la déposent dans un endroit aplani. Là, ils s'accroupissent, chacun humecte avec de l'eau une forme en bois, y place une boule de terre pétrie, l'enfonce, l'aplatit avec la main, puis enlève la forme, la mouille de nouveau et recommence la même opération. Ils nous en font ainsi 2200 pour une roupie (2 f. 50). Alors on prépare sur le terrain un rectangle plat qui sera la base du four. On y dispose les briques en ruelles qu'on remplit de menu bois, deux tas ou lits de briques recouvrent ces bois, et soutiennent un lit de bûches, disposées à intervalles, sous lesquelles on arrange d'autres briques, le tout est recouvert de nouveaux tas; puis viennent de gros blocs de troncs d'arbres coupés en morceaux; on continue ainsi jusqu'à la hauteur voulue et enfin on plâtre le tout avec de l'argile sur une mince couche de paille, laquelle aide la cuisson des briques extérieures. Quand on y met le feu, . . . il pénètre dans les ruelles inférieures, le tout devient une fournaise pour 3 ou 4 jours, et tout est terminé. Les Sœurs en font autant pour achever leur couvent qui n'est que commencé. Vos bons souhaits vont donc se réalisant petit à petit.

Une de nos Sœurs, qui avait besoin de changer d'air à cause de la fièvre, est partie pour Calcutta. Nous en attendons de là une autre pour la remplacer, car il y a de l'ouvrage pour cinq plutôt que pour deux. Les Babous, ou Messieurs Indiens, qui, il y a 4 ou 5 ans, ne voulaient pas d'écoles de filles, et refusaient d'y laisser aller leurs enfants, me demandent à présent d'aller en établir près de leurs maisons, et offrent le terrain ou même le bâtiment; mais nous ne pouvons pas accepter. Après avoir pioché pendant sept ans un terrain inculte, et passé le temps en préparatifs, sans grands fruits apparents de conversions, nous sommes heureux de voir sinon une moisson déjà mûre, au moins la semence germer et grandir sur plusieurs points. Notre église, quoique seulement à demi construite, attire les regards. On vient voir notre belle chapelle avec ses statues et ses tableaux, chefs-d'œuvre extraordinaires pour le pays; on s'informe de notre conduite, de notre religion, tout cela appelle des explications et fait réfléchir. Nos petits livres Orijas et Bengalis que nous

distribuons ou vendons selon les circonstances, travaillent aussi sans bruit, et commencent à faire de l'effet. Le fils d'un Rajah, ou roi, dépossédé, d'abord notre écolier, puis professeur dans notre école, est tout décidé à se faire catholique. Il n'attend que le moment où il sera libre de se déclarer. Aujourd'hui déjà, il instruit sa mère et ses sœurs. Un de nos grands écoliers, musulman, grand ennemi du christianisme, est venu hier me demander une Messe et m'apporter une roupie à cette intention. Dans un moment de danger, poursuivi par des voleurs, il avait promis de faire dire une Messe s'il échappait. Qui peut lui avoir inspiré un tel vœu, je l'ignore, mais c'est extraordinaire et un premier signe de conversion. Aussi, quoiqu'il croie encore fermement en Mahomet, il a écouté mes explications sur la Messe et sur d'autres points de doctrine avec un esprit bien différent de ce qu'il était jadis; d'intraitable qu'il était sur l'article de la religion, il est devenu presque docile.

Il y a peu de temps, on vit un de nos domestiques du collége payer aussi son tribut d'hommages et de respect au seul vrai DIEU. Ce sont des païens qui enlèvent la poussière des bancs à la chapelle du collége; or, pendant que l'un d'eux, le chef de nos béras, s'acquittant de son office, un de nos Pères le vit un jour faire une profonde adoration devant le T. St Sacrement. Le Béra évidemment se croyait seul; plaise à Notre Seigneur de récompenser un jour au centuple cet acte de religion. Tous nos béras disent du reste que le bon DIEU est dans notre chapelle.

Je ne vous ai jamais rien dit, je crois, de la répugnance extraordinaire que les Indiens ont pour tout ce qui est mort. Supposez qu'un animal, une vache, un chien, vienne à mourir chez vous; il faut faire venir des Indiens d'une caste spéciale, les Doums, pour vous en défaire. Quelqu'un est à la chasse, et tue un chien pour attirer d'autres animaux, il faudra qu'un Doum vienne de 1 ou 2 milles pour le mettre à la portée du chasseur, même les peaux préparées sont pour eux chose immonde qu'ils ne peuvent toucher, la religion des Béras le leur défend. J'ai eu le cas avec notre menuisier, homme de beaucoup de simplicité et de franchise; il n'est, par une bien rare exception, ni menteur, ni voleur; c'est un bon Hindou. Je désirais qu'il m'aidât à transporter cinq peaux de léopard à l'endroit où il avait préparé des planches pour les y attacher et les faire sécher. J'ai dû en prendre mon parti, mes instances ne firent rien et je dus porter moi-même les cinq peaux là où je les voulais.

Pendant que vous vous chauffez à un feu artificiel, le feu naturel du soleil nous envoie des maxima de 90° Farenheit (plus de 32 centigrades) à l'ombre, et de 140° au soleil (60 centigrades), c'est suffisant pour cuire un œuf, le carême peut venir en Février. Si la température continue à augmenter de cette façon, il fera même plus chaud que l'année dernière. L'année passée, nous n'avons atteint 90° pour la première fois que le 28 Février, et cette année, nous l'avons dès le 20. Les 90° se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui inclusivement, ou plutôt, nous en sommes à 93°. On décrit la saison chaude comme la plus redoutable, tandis qu'elle est très-saine, pourvu qu'on ne s'expose pas au danger. La saison des pluies est considérée ici, par tous nos Pères, comme la plus mauvaise. Aussi c'est alors que le choléra, la dyssenterie règnent le plus à Calcutta et font le plus de ravages.

Le P. Devos nous écrit à la date du 27 Février:

“Le P. Lafont, Recteur du Collége, vient de donner sa seconde séance de physique au Medical College Hospital

devant un public choisi, la plupart de la classe élevée en Bengale, le reste, composé d'Européens, entre lesquels une demi-douzaine de protestants ministres de leur religion. Le succès, déjà très grand la première fois, a été surpassé cette fois-ci. Il s'agissait de la polarisation de la lumière, avec expériences. Vous dire que l'assemblée était ravie, ce n'est pas exagérer. A la clôture de la séance, qui avait commencé à 8h. ½ du soir, on ne se contenta point des compliments d'usage et des félicitations d'étiquette aux lectures (c'est ainsi qu'on appelle ces sortes de séances). Après le speech, ou discours de félicitation, l'auditoire enthousiasmé, brûlait de s'exprimer de plus belle. Un respectable indigène, aux allures nobles, se lève et se fait écouter avec plaisir : « Le Révd. P. « Lafont, dit-il, entre autres choses remarquables, fait parmi nous ce que disait le Christ : Voici, voici mes « frères, mes proches, ma mère ! Il a quitté les siens « avec un dévouement qui ne demande pas quand il les « reverra. Il songe au bien-être, au progrès, à l'instruction « des siens d'à présent, de nous tous, qu'il envisage comme « remplaçant pour lui ceux qui lui sont chers en Europe. « C'est pour nous qu'il travaille, c'est à nous qu'il pense « et se dévoue en s'oubliant lui-même ; c'est devant nous « qu'il ouvre les trésors de la science européenne. » — On le comprend, ces paroles firent sensation. Le lendemain une feuille indigène continuait sur ce ton et avançait l'idée que le gouvernement devrait bâtir une vaste salle pour des séances de ce genre, si utiles, si agréables, si instructives ; « Car maintenant, ajoutait-elle, « que voyons nous ? Une foule compacte de gentlemen, « natifs et autres, qui, insatiables de voir et d'entendre, semblent vouloir monter sur les épaules les uns des autres, « comme en amphithéâtre, pour ne rien dire de ceux qui « ne peuvent entrer... et regardent de loin. »

L'honneur qui rejaillit de tout cela sur le collége, qui prospère de plus en plus, et ce qui est notre but, sur la religion, se conçoit aisément. La Province Belge y voit son œuvre et les bénédictions du Ciel. C'est bien comme cela que devait commencer la Mission de Calcutta: "Ad educandam juventutem mittimini," nous écrivait le T. R. Père Général en 1860.

La seconde partie, c'est-à-dire la Mission proprement dite, ou l'œuvre des conversions, ne pouvait prospérer en même temps, par la raison toute simple qu'elle n'a pû avoir jusqu'ici son personnel requis. Vienne ce personnel, quand la Belgique pourra le fournir, grâce à votre Ecole apostolique, et alors, mais alors seulement s'ouvrira pour la conversion du Bengale une ère nouvelle, un commencement de prospérité. Si cette œuvre prospérait avant qu'il y eût des ouvriers évangéliques, ce miracle serait plus inouï que tous ceux de St. François-Xavier. Si actuellement vous n'apprenez rien de particulier, en fait de conversions, c'est en règle. Le collége, non plus ne commença de prospérer que lorsqu'il se vit en possession de son personnel voulu, à l'arrivée des Scolastiques, alors qu'après bien des hésitations, on passa outre en Belgique sur la crainte qu'on avait de nous envoyer ces jeunes Missionnaires. Réparer parmi nos catholiques les brèches faites jadis par le protestantisme, convertir ça et là quelques protestants ou infidèles isolés, préparer de loin le terrain pour la semence evangélique dans quelques postes comme ceux du P. Sapart, du P. Stockman; du P. Goffinet (Balasore, Choijbassa, Koi-Khallée) où la moisson, loin d'être mûre, n'est pas même à la floraison, voilà tout ce qu'il est humainement possible de faire pour le moment et pour longtemps encore. Je n'exagère rien quand je dis que pour nos catholiques seuls, nous sommes loin d'avoir

un personnel proportionné. Voyez, sans sortir de Calcutta, la paroisse St Thomas. Son curé, le P. Shea, est rédacteur de l'Indo European Correspondence, et son Vicaire le P. Larcher professeur au collège. Avec une feuille hebdomadaire de cette importance pour l'un et la responsabilité des examens universitaires pour l'autre, que voulez-vous que curé et vicaire fassent, sinon courir aux cas d'urgence, laissant tout le reste à la garde de Dieu ? Jugez de ce que deviennent inévitablement tant d'œuvres dont la nécessité n'est que trop évidente ici, telles que la visite des malades qui ne sont pas à la mort, la visite des pauvres, surtout des pauvres honteux qui n'ont pas les moyens d'aller à l'église, faute d'habits ou d'argent pour le palanquin, la visite des retardataires pour les devoirs pascal, des familles qui envoient leurs enfants à l'école protestante et les marient à des protestants, de celles où couvent le doute et l'idée de l'apostasie, de celles où la messe du Dimanche et la loi de l'abstinence se négligent, non de parti pris comme en Europe, mais par suite de cette nonchalance orientale, qui pour aller au Ciel attend qu'on l'y pousse l'épée dans les reins. Le prêtre en ce pays est beaucoup plus puissant qu'en Europe pour combattre ces misères et tant d'autres, s'il a le temps d'aller secouer chez eux la léthargie des Asiatiques ; mais en revanche, à défaut de ce loisir, telle est leur inconstance, surtout au contact de l'hérésie, du schisme, dont ils ont très-peu d'horreur, si toutefois ils en ont, que tôt ou tard on peut s'attendre à une catastrophe du genre que voici. Une veuve d'un mari protestant avait six filles, catholiques comme elle, à l'exception de l'aînée. La seconde en âge avait, elle aussi, été protestante jusqu'au temps de son éducation chez les religieuses qui élevèrent aussi les plus jeunes, et qui l'avaient crue assez ferme dans sa foi pour l'employer comme aide-maîtresse d'école. L'aînée, protestante jusqu'aux dents, piquée de la conversion de sa sœur, voulut profiter du manque total d'influence de la mère, qui était sans instruction, et des allures mondaines que prenaient celles de ses sœurs qui venaient de se marier ou étaient sur le point de le faire. Elle ne réussit que trop bien dans son rôle de serpent qu'elle joua dans la maison ; aujourd'hui la mère est la seule qui soit encore catholique, tout le reste ayant apostasié il y a quelques mois. A l'époque de ce grand malheur, la famille venait de s'établir dans ma paroisse. Le P. Jacques et moi, nous fîmes de vains efforts pour sauver ce qui aurait encore pu échapper au naufrage, tout fut inutile, il nous faut attendre. Déjà la seconde fille a renoncé deux fois à l'Anglicanisme pour devenir anabaptiste ; je ne désespère pas d'un quatrième changement, la répétition du premier, et cette fois définitive. Malheureusement ces grandes apostites sont déjà elles-mêmes mères de famille et propagent l'apostasie. Je ne sache pas, qu'au temps propice pour parer à cette ruine, ni Curé, ni vicaire ait eu connaissance du danger, et cela sans qu'il y ait rien de leur faute. C'est la faute de leur surcharge d'ouvrage et du manque de prêtres. Quant à la paroisse de Noorgheehatta, où se trouve la cathédrale, son vicaire, Monsignor Gioron, est trop avancé en âge pour courir par la ville, sous notre ciel de feu, et faire le Missionnaire dans les familles. Pour ce travail du dehors il ne reste que le vicaire, le P. Cesary. Malgré les deux succursales de Bowbazar et de Boitakhana, un seul prêtre ne saurait jamais suffire à une besogne de ce genre, pas même à la moitié !

Négapatam. — (Maduré.) — Le R. P. Centres, professeur au collége-séminaire de Négapatam, nous écrit :

La distribution annuelle des prix du collége-séminaire St Joseph de Négapatam a eu lieu le 30 juin. Elle était honorée de la présence de NN. SS. Canoz, vicaire apostolique du Maduré, et Laouënan, vicaire apostolique de Pondichéry. Inutile d'ajouter qu'un nombre considérable de Missionnaires des environs se sont fait un plaisir de suivre l'exemple de leurs premiers pasteurs ; mais ce qui a lieu d'étonner, c'est que l'élite de la population anglaise et hindoue s'y était donné rendez-vous, témoignant ainsi, quoique protestante et païenne, de sa sympathie pour un établissement catholique.

« C'est le soir à 7 heures que la séance a commencé. Après la distribution des prix aux classes inférieures, une comédie anglaise a été jouée par les élèves. Elle a duré plus de 2 heures. Malgré les difficultés que doivent naturellement éprouver des hindous pour représenter, en langue étrangère, les scènes de notre civilisation européenne, le public a été satisfait de la manière aisée dont ils se sont acquittés de leurs rôles. L'exercice s'est terminé par la distribution des prix aux classes supérieures. Plusieurs des ouvrages donnés en prix avaient été offerts par les notables de la ville, tels que le collecteur, le directeur du chemin de fer du midi, etc., qui se sont fait un plaisir de couronner eux-mêmes les lauréats.

Le collége St Joseph est dans un état florissant. Depuis six ans qu'il a été affilié à l'université de Madras, le nombre des élèves a doublé ; il est actuellement de 350 dont 150 pensionnaires tous catholiques, réunis de différents points du sud de l'Inde, et 200 externes, la plupart païens, mais qui nous donnent des consolations par leur bon caractère et leur application à l'étude. Nos succès dans les examens universitaires ont été, cette année, supérieurs à ceux des années précédentes, et nous ont mérité les félicitations du directeur de l'instruction publique.

Le collége-séminaire de Négapatam rend de grands services en élevant chrétiennement les enfants catholiques, qui iraient perdre leur foi dans les écoles protestantes et païennes, et en les formant, au moins quelques-uns, à l'état ecclésiastique ; il ferait surtout grand honneur à la religion, par le crédit dont il jouit. C'est en effet à peu près la seule maison d'éducation catholique de quelque importance dans le sud de l'Inde, où les protestants possèdent un si grand nombre d'écoles. Et quoique, vu sa situation, il soit inférieur à nos colléges de Calcutta et de Bombay, il n'en mérite pas moins les simpathies et l'appui des catholiques.

Le fait suivant suffit pour montrer la confiance qu'inspire notre enseignement. D'après un ordre récent du gouvernement, les municipalités doivent se charger de l'enseignement élémentaire, qui jusqu'à ce jour avait été négligé. La municipalité de Négapatam eut donc à décider à qui elle confierait la direction des écoles primaires de la ville. Or ici, comme presque partout, nous avons la chance d'avoir à côté de nous les méthodistes anglais, qui ne laissent passer aucune occasion de contre-carrer les œuvres catholiques. Ils ont élevé à Négapatam un collége où ils sont parvenus à réunir bon nombre d'élèves, quoique leurs succès ne soient guère brillants. Le ministre se met aussitôt en campagne pour accaparer cette branche de l'enseignement;

et tout d'abord, il faut l'avouer, il pouvait se flatter d'avoir réussi. Cependant le conseil municipal, après un examen plus sérieux, se décida en faveur des jésuites, et les protestations frénétiques du méthodiste ne servirent qu'à le rendre ridicule, même à ses compatriotes et coreligionnaires. Peu de jours après, il quittait Négapatam.

Le R. P. Supérieur du collége, qui est actuellement le P. de Rochely, a ainsi sous sa direction, outre les élèves du collége, une douzaine d'écoles primaires, disséminées dans les différents quartiers de la ville et qui comptent environ 500 enfants. Chaque mois, il reçoit de la municipalité les fonds nécessaires pour leur entretien. Il a à sa disposition un inspecteur, un ancien élève du collége, qui est chargé de visiter ces écoles chaque jour, de former les maîtres et de le tenir au courant de tout ce qui se passe. On conçoit aisément de quelle importance est pour nous cette charge qui nous met en rapport avec les enfants de la ville et les attache à nous; ainsi tombent les préjugés, la confiance naît dans ces jeunes cœurs avec l'estime pour notre sainte religion, et la conversion se prépare.

Syrie. — (Visite de M. Roustan au Patriarche maronite, aux colléges de Ghazir et d'Antoura.)

.... Le 3 mai, au matin, M. Roustan quittait Beyrouth et se dirigeait vers la partie du Liban qui porte le nom de Kesrouân. Le but de ce voyage était, non seulement de visiter S. B. Mgr. le Patriarche maronite et les missionnaires français, mais aussi de prouver à la population maronite que la France, en dépit de ses malheurs, ne cesse de lui porter le plus vif intérêt et de se regarder comme sa protectrice.

Au fleuve du Chien (Lycus), qui forme la limite méridionale du Kesrouan, M. Roustan rencontra une nombreuse députation libanaise qui venait lui donner la bienvenue et s'unir à son escorte. Il y avait là près de cent cavaliers et au moins 1500 hommes armés de fusils. Je renonce à vous dépeindre l'entrain avec lequel tous ces braves Libanais brûlaient leur poudre.

Lorsque le cortége atteignit la gracieuse baie de Djouni, que domine la résidence patriarcale, la foule, accourue des villages, envahit les chemins et éveilla tous les échos par ses acclamations et ses chants. La fusillade reprit de plus belle; toutes les cloches étaient en branle; les prêtres, les cheiks et les bourgeois de la contrée venaient offrir leurs hommages au représentant de la France.

C'est ainsi que M. Roustan, précédé et suivi d'une foule toujours croissante, fit, une heure durant, l'ascension de la montagne où est établie la résidence du Patriarche maronite, chez qui le consul passa 24 heures. Après cette visite, M. Roustan prit le chemin de Ghazir, en traversant Ghosta et Délepta, villages situés à deux heures de la mer. Le cortége de la veille l'escorta jusqu'à la limite du territoire de Ghosta, gros village où l'on compte bon nombre de cheiks de l'ancienne famille des Khazènes. Les nobles étaient à cheval; la jeunesse tout entière était sous les armes et des deux côtés du chemin la foule acclamait le consul de France.

M. Roustan s'était fait annoncer à Ghazir pour 4 heures de l'après-midi. « Mais, deux heures « n'avaient pas sonné, m'écrit le R. P. Guiornand, que « la garnison libanaise de Ghazir stationnait déjà à « l'extrême limite du territoire de cette petite ville, du « coté de Délepta, situé au sud-est. Bientôt un bataillon de jeunes Ghaziriens, que commandait l'émir Menguâ Chehab, notre ancien élève, alla rejoindre les soldats de la garnison. A un seul mot de l'émir, toute la

« jeunesse s'était trouvée sous les armes et rangée au-« tour de lui. Vers les trois heures, les élèves de « notre collége-séminaire se mirent en marche à leur « tour ; les deux divisions ecclésiastiques défilèrent les pre-« mières, puis les deux divisions laïques, avec des oriflammes « confectionnées pour la circonstance. L'émir Sélim Chehab, « élève du collége et fils du gouverneur de la province, « portait fièrement le drapeau français. Arthur de « Luciano, fils du comte de Luciano, marié à une petite « nièce du Pape Grégoire XVI, était chargé du pavillon « pontifical, étendard que Pie IX a bien voulu bénir et « qui ne paraît que dans les grandes circonstances. A « la vue de cette brillante jeunesse, à la vue des ori-« flammes aux multiples et vives couleurs, il passa dans « la foule émerveillée comme un frémissement d'admiration.

« Quand les élèves, après une demi-heure d'ascen-« sion, eurent rejoint les soldats libanais et le bataillon de « Ghazir, ils voulurent aller plus loin à la rencontre du « consul. Mais, sur les instances des officiers libanais et « de l'émir Menquâd, on consentit à s'arrêter à la li-« mite des deux territoires et à ne former qu'un seul « groupe.

« Après deux heures d'attente, on aperçut l'escorte « de M. Roustan. Les tirailleurs ghaziriens la saluèrent « d'une décharge générale. Lorsqu'elle approcha de notre « groupe, les habitants des villages supérieurs qui la com-« posaient jusque là, déchargèrent une dernière fois leurs « fusils et cédèrent la place aux Ghaziriens.

« A l'arrivée de M. Roustan, les soldats libanais « présentent les armes, et leurs clairons lancent trois fois « le salut militaire répété trois fois par les clairons de « nos élèves et suivi d'un immense cri de : Vive le Con-« sul de France ! auquel répondent la population tout en-« tière et les échos de la montagne. M. Roustan était « visiblement ému et ne savait comment remercier d'un « tel accueil. Il n'aura pas compris peut-être que tant « de sympathies s'adressaient avant tout au consul sincè-« rement et pratiquement catholique ; mais il se sera « avoué, à coup sûr, que cette démonstration était un hommage « solennel offert à la France sortant du tombeau. Un « journal arabe de Beyrouth vient de déclarer, sans détour, « que ce qui a donné un éclat tout spécial à cette mani-« festation populaire du Liban, a été le désir de prouver « que les malheurs inouïs de la France ont bien pu désoler « les Maronites, mais non pas les refroidir et les rendre « ingrats à l'égard de leur patrie adoptive (expression « d'un Maronite).

« L'émir Malhem Chehab, gouverneur de la pro-« vince, fit marcher en avant le bataillon ghazirien, puis « plaça entre deux rangs de soldats libanais, tous les mem-« bres de notre collége. Venaient ensuite les cawas ou « janissaires du consulat, tous à cheval et en grande tenue, « précédant le consul et sa brillante escorte de cavaliers. « C'est dans cet ordre qu'on entra à Ghazir. Là, à toutes « les fenêtres, sur toutes les terrasses, étaient groupées « des femmes qui poussaient des cris de joie et versaient « sur les passants une pluie d'eau de senteur.

« Mais le flot populaire, toujours croissant, af-« fluait vers le collége. Nous étions menacés d'être « envahis par la foule. Le capitaine des soldats libanais « dut placer des sentinelles à la porte.

« M. Roustan fut introduit au divan de réception « par le R. P. Recteur, accompagné de toute la commu-« nauté, pendant que nos musiciens exécutaient leurs plus « joyeuses fanfares, auxquelles répondait le cri répété de « Vive le Consul ! Là, M. Roustan reçut toutes les no-« tabilités de Ghazir et des environs.

« Quant à la foule restée sur la vaste place qui

«fait face au collége, elle continuait ses chants et ses «acclamations.

« Voici une strophe que je me permets de vous «traduire de l'arabe; elle m'a touché dans sa simplici«té éloquente.

« Saint Joseph, patron de ce collége, — bénis nos «Pères, notre consolation et notre gloire, — bénis ce consul, «protecteur du Liban, — bénis la France, notre patrie adoptive, «— et donne lui de surpasser en gloire toute autre na«tion.

« Lorsque les visiteurs se furent retirés, M. le «Consul de Beyrouth et sa suite assistèrent à une scène «polyglotte, où la France et son représentant furent «célébrés dans les treize langues enseignées ou parlées au «collége. Le souper suivit la séance, puis on passa «du réfectoire à une cour magnifiquement illuminée. «Les élèves de toutes les divisions s'y trouvaient réunis «autour d'une gracieuse statue de la très-Sainte Vierge, «souvenir de la France. Après plusieurs fanfares et «chants religieux, tous les assistants tombèrent à genoux «pour offrir à la Vierge une courte prière. M. Rous«tan ne fut pas le dernier à imiter nos élèves et «à prier avec eux.

« Nous ne parlerons pas du feu d'artifice ni «d'une comédie française qui fut jouée ce soir là. «Arrivons sans transition au lendemain. Après avoir «assisté à la Messe de communauté, M. Roustan vi«sita les classes et se prépara au départ.

« Il ne pouvait rentrer à Beyrouth sans vi«siter, à Antoura, le collége bien connu de MM. les «Lazaristes français. C'est donc du côté de cet établis«sement qu'il se dirigea en quittant Ghazir. Le départ «eut lieu avec la même solennité que l'arrivée, de «Ghazir à Antoura, ce ne fut qu'une ovation continuelle «Je n'ai pas de détails sur la réception faite au consul «par MM. les Lazaristes et leurs élèves. Mais je ne «doute pas qu'elle n'ait été des plus brillantes et des «plus cordiales. Le lendemain, 6 mai, M. Roustan ren«trait à Beyrouth, recueillant partout sur son chemin «de touchants témoignages de la sympathie des Libanais «pour la France, et mieux éclairé que jamais sur le vé«ritable rôle de notre chère patrie en Orient, et surtout «au Liban. Napoléon Ier a dit: Les Maronites sont «Français de temps immémorial. Je me permettrai «d'ajouter: les Maronites sont catholiques, avant tout, «et c'est à la France des croisades, à la France de «Charlemagne et de St Louis qu'ils ont voué un éter«nel amour.»

CHINE - Kiang-nan. — Extrait d'une lettre du P. Ravary au R. P. Cailhan.

Chang-hai, 24 Août 1872.

... Je recevais, il y a quelques jours, votre bonne et longue missive. Un grand et sincère remerciement. Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de charité fraternelle pour m'engager à remplir la promesse faite dans ma dernière du mois d'avril. Je promettais la suite et les suites de cette première. Donc à l'œuvre.

Dans cette missive du mois d'avril je disais, s'il m'en souvient, que je n'avais qu'une seule difficulté. C'était dans l'abondance de la matière, l'embarras du choix. Cette fois, l'embarras est plus grand, car la matière est plus abondante encore. Je ne vous parlerai cette fois que du cher Ning-Ko-fou.

Cette espèce de grand mouvement vers notre Ste Religion est aujourd'hui un fait accompli. Quelles consolations au cœur du Missionnaire a données et donnera

encore cette terre promise ! C'est splendide ! Nous inscrivons au chiffre des catéchumènes 3,000 et quelques centaines. Ce sont les premiers venus de Novembre dernier au mois de Mai. Puis à la fin de Mai, et surtout en Juin, mois du Sacré-Cœur, ils se sont levés, ces braves gens, non plus par centaines, mais par milliers. Si nous avions pu et surtout voulu écrire les noms présentés par les députations, nous aurions plus de 10,000 noms inscrits sur nos listes.

Parmi les premiers venus, nous avons baptisé, aux mois de Mai et de Juin, près de 120 adultes, hommes, femmes et enfants. Aux grandes fêtes de novembre et de décembre, 3 ou 400 pourront, je l'espère, recevoir la même faveur.

Je vous disais, mon R. Père, dans ma dernière lettre, que nous avions pris pied dans le District de Ning-Ko-Hien. Depuis nous avons pénétré dans deux autres nouveaux Districts, celui de Kouan-té-tcheu et de Kié-pin-Hien. L'an dernier, à pareille époque, nous n'avions qu'un seul Kon-son ou église. Aujourd'hui nous en comptons onze, 5 dans le District de Ning-Ko-fou, 4 dans celui de Ning-Ko-Hien, 1 dans celui de Kouan-té-tcheu, et le 11e dans celui de Kié-pin-Hien. Nous avions fort à cœur, le P. Bies et votre serviteur, d'aller prendre possession, (fin de Juin), d'un nouveau Kon-son qu'on nous offrait dans un 5e District, celui de Kien-Hien ; mais le temps nous faisait défaut. Les deux Missionnaires, les catéchistes et les vieux chrétiens à notre service étaient débordés de tous côtés. La partie a été remise au retour des vacances.

A la fête de l'Ascension, je me trouvai un peu fatigué et je profitai de cette occasion pour venir à Chang-hai ; après cinq jours de voyage et 5 autres passés au milieu de nos Pères, j'avais hâte de retourner à mon cher Ning-Ko-fou. Sur la route, à Sen-Kin-pou, et dans les environs, nous comptons 4 à 500 catéchumènes. A peine avais-je mis pied à terre, que je suis invité à me rendre dans une de ces familles, dans le bourg même. Je saisis avec empressement cette occasion. Je traverse lentement, pour la première fois, les rues de ce bourg. Comme tous les gros centres de commerce, la population est loin d'avoir la simplicité que vous rencontrez dans les campagnes. Il y a deux ans, je voyais pour la première fois les habitants de ce bourg. Je n'avais pas lieu d'être satisfait ; le plus grand nombre de ces malheureux fument l'opium. Les femmes, là comme ailleurs dans les villes et les bourgs, commencent à prendre goût à cet abominable système d'abrutissement intellectuel et moral. C'est tout dire. . . . Toutefois, ce 3 juin au soir, je trouvais un grand changement dans les allures de cette population. Nous sommes plus connus. Nos pharmacies, surtout dans ces pays reculés, nous préparent les voies. Puis là, dans le bourg même et sur un rayon bien petit, bon nombre de familles ont commencé à prier. Après la grâce du bon Dieu, voilà ce à quoi j'attribue ce changement.

J'arrive donc à la maison de notre famille catéchumène. Une foule compacte, mais assez bienveillante suit mes pas. Dans le trajet je m'arrête à plusieurs reprises pour dire quelques bonnes paroles aux plus empressés autour de moi. On m'écoute, on m'interroge, tout se passe avec convenance. A peine étais-je entré dans la maison, (c'était une boutique de teinturiers,) que la foule veut pénétrer avec moi, pour jouir plus longtemps, et cela gratis, du spectacle du vieux Lo-ié (terme

honorifique), qui porte une si longue barbe grisonnante. Nos gens veulent fermer la porte. Je m'y oppose. Fermer les portes en ces occurrences, est le vrai moyen de les voir bientôt défoncées.

La famille catéchumène paraît heureuse d'avoir reçu le Missionnaire. On se met en frais. Je dois accepter le souper et passer la nuit chez eux.

Le lendemain à 3 heures j'arrivais à la résidence. En route, je rencontre le bon Père Bies avec son équipage : c'était bien modeste. Le cheval était là attaché à un arbre, attendant le cavalier. La catéchiste avait la mule. Un catéchumène portait le bagage. Ils partaient pour le District de Kié-pin-Hien à 80 lys de là (8 lieues). La veille, 70 à 75 chefs de famille de ces contrées étaient venus inviter le Missionnaire. Mon arrivée fit changer le plan de campagne, ou plutôt le fit différer de deux jours. Nous rentrons ensemble à la résidence. Chemin faisant, le bon Père me disait que depuis mon départ pour Chang-hai (12 Mai) nous étions débordés et impuissants à recevoir, à inscrire les nouveaux venus, et surtout à prendre des informations et à visiter par nous-mêmes ou par nos gens ces nouveaux centres. De Mars à fin d'avril, 8, 10, 12 chefs de famille se présentaient pour donner leurs noms. Mais depuis, presque chaque jour, si le temps n'était pas par trop mauvais, c'étaient des députations de 70, 80, 90 chefs de famille, venant de divers côtés et présentant encore les noms des familles voisines. Que faire ? Là le danger se présente. Parmi ces nouveaux venus, il était évident que bon nombre venaient à nous par un motif plus ou moins pur. Il était donc urgent d'user de plus de ménagements et de prudence. Nous avons essayé de le faire.

Le 6 Juin, le P. Bies faisait son excursion dans le Kié-pin-Hien. Il revenait après 4 jours fort satisfait de ce qu'il avait vu dans ce pays, à nous encore inconnu. Là, me disait le bon Père, nous aurons bientôt des catéchumènes par milliers.

Le 16 Juin, de mon côté, je partais pour une expédition de 8 à 9 jours. A 11 heures, arrivée à Ou-tsen, qui se trouve à 25 lys de la résidence. Là, à l'entrée du village, les principaux païens viennent me recevoir en grande cérémonie. Les pétarades commencent. Huit jours avant, il y avait eu une petite bataille entre eux payens, pen-ti-jen, c'est-à-dire, hommes du pays, avec quelques Hou-pé-jen, hommes venus de la province du Hou-pé. Ces derniers avaient tort. Parmi eux se trouvaient quelques catéchumènes. Les païens vinrent d'eux-mêmes nous voir et nous exposer l'affaire. Je leur donnai raison. Depuis lors, nous sommes devenus bons amis avec ces païens.

Donc ce jour, j'étais invité à dîner chez le principal d'entre eux, le chef de ce gros village. J'entre triomphalement dans la maison. Tous les païens, je crois, sont venus me saluer. La femme de ce chef vint elle-même, portant son enfant de 3 ans sur les bras. Je fis un signe de croix sur le front candide de ce cher petit en disant au papa et à la maman : « Vous savez que je vous porte un « vif intérêt ; je désire votre bonheur. Ce signe de « croix est le seul moyen de l'obtenir. Croyez les « paroles du vieux à barbe blanche. Vous savez qu'il « ne sait pas tromper. » Le papa me dit : « Merci, « Lao-ié, à un peu plus tard, je ne comprends pas en- « core assez votre Religion. »

La collation était servie ; elle était abondante. En avant sur le côté était dressée la table pour les deux

catéchistes et les principaux du village. Ils étaient 10. Le maître de la maison, d'après l'étiquette, était debout, allait et venait, donnant ses ordres pour le service.

Le dîner fut servi ensuite. Il était plus abondant encore. J'étais donc là, assis gravement seul à une table ornée d'une étoffe rouge, entouré par une foule compacte et souriante, et surtout par un grand nombre d'enfants. "Quand serez-vous chrétiens, ai-je dit à plusieurs reprises?" Et tous à peu près de répondre : "Nous le voulons bien, Venez nous instruire.

Je vous fais grâce de divers incidents bien consolants survenus pendant le repas. Après le dîner, le chef de famille m'invite à aller visiter avec les catéchistes, deux de ses propriétés, pour choisir celle qui me conviendrait le mieux. Deux jours auparavant, dans une visite faite à la maison, il m'avait dit que son intention bien arrêtée et celle de sa famille, était de m'offrir gratis une des deux propriétés pour en faire un Bié-tsu-dam (église ou Hom-son). Au premier abord j'avais peine à croire; mais c'était sincère.

Nous sortons donc ensemble, suivis d'une grande foule, nous suivons une longue rue, à l'extrémité de laquelle se trouve une assez grande maison à étage, en bon état, entourée de forts murs. Puis un enclos par derrière et un grand terrain par devant. En face se trouve le théâtre, espèce de pagode, encore très-proprette. C'était là, comme je le disais dans ma dernière lettre, où ces braves gens se donnaient le plaisir de voir la comédie 3 ou 4 fois par an. La grande maison était le Hom-Koné, maison commune, où les familles principales du village, avec les invités, prenaient le thé et la collation pendant les trois jours de comédie.

"Lao-ié, me dit notre brave homme, voulez-vous cette propriété? je vous la donne." J'allais répondre affirmativement, quand il ajouta : "Ici, c'est un peu loin! la maison sera peut être plus convenable pour en faire une église." Nous rentrons par la même rue, nous en parcourons une seconde. Au milieu de cette rue, magnifiquement dallée, est une grande porte d'entrée. Nous sommes dans l'intérieur; c'est grand, c'est complet, c'est en bon état. J'ai accepté, en remerciant sincèrement le donateur. Ce n'était pas fini.

"Je désire, Lao-ié, que cette église porte le nom de ma famille, qui est aussi le nom du village. Elle "servira pour les Hou-pé-jen et pour nous autres païens, "qui pourrons un jour devenir chrétiens. Je désire que "cette église soit réparée, ornée et installée le mieux pos"sible. Moi et ma famille nous aiderons le Lao-ié de "tout notre pouvoir. Cette église sera pour le pays. Je "sais de plus que vous voulez bâtir à Sué-tom, (gros "bourg dont j'ai parlé plus haut, et où avant peu nous "voulons établir notre principale résidence). Nous vou"lons encore vous aider pour cette bonne œuvre. "Venez voir cette troisième propriété. Les rebelles y "ont fait trop de dégâts pour que nous puissions la ré"parer. Les bois sont de fort bonne qualité; je vous "les donne avec toutes les pierres de taille. Le tout "sera porté à Sué-tom quand vous voudrez : il n'y "a que 8 lys de chemin; la chose est facile."

J'ai rapporté à dessein et à peu près textuellement les paroles de ce brave païen. Mon Dieu, serait-il possible qu'avec de telles dispositions, ce brave homme, sa femme, le petit enfant sur le front duquel j'ai tracé à deux reprises le signe de la croix, serait-il possible qu'ils n'aillent pas en paradis? Je ne puis me le figurer. Je prie pour cette intéressante famille avec une dévotion particulière.

Donc le 16 juin, j'ai accepté le tout avec une grande reconnaissance. Le 22, avant mon retour, notre cher païen apportait au P. Bies, à notre résidence, le contrat de donation rédigé en bonne et due forme et signé par neuf membres de sa famille. Le 26 juin, il venait encore nous voir. Je lui remettais 4 piastres (22 francs), avec prière de se charger lui-même de la direction des travaux, pour abattre ces bois et les mettre en ordre. Il a accepté avec plaisir et sur le champ il a appelé des charpentiers pour ce travail de démolition. Le 2 juillet, le P. Bies allait passer un jour dans cette intéressante famille. Selon l'usage, un grand dîner réunissait à une table séparée de celle du Père, le donateur, les 9 signataires du contrat et quelques invités païens. Cette petite fête de famille fut pleine de consolation pour le Missionnaire. Le soir, à son départ, il remettait au donateur 30 piastres pour commencer et diriger les travaux de réparation et d'ornementation de ce nouveau sanctuaire, qui sera dédié à St Jean-François Régis. J'emporte avec moi une caisse de verres destinés pour cette église. Au mois d'octobre, Deo favente, nous ferons solennellement l'ouverture de ce nouveau Kong-son, que nous avons reçu d'une manière si providentielle.

Nous sommes au 16 juin, premier jour de cette curieuse expédition, où malgré la fatigue, je goûtais les plus grandes consolations. Je rentrais à la maison le 23 au soir, jour de l'Octave de St François. Je pensais vous transcrire, mon R. Père, mon journal de chaque jour. Ce journal, écrit style un peu télégraphique, renferme trois pages sur cette simple excursion. Il est vrai que chaque jour a eu ses incidents variés, ses épisodes, ses péripéties, ses émotions même. Par exemple le 18 au matin, le village où je me trouvais était cerné par 200 soldats, animés de dispositions hostiles. Les deux catéchistes envoyés pour s'aboucher avec le chef de ces soldats, espèce de brigands qui avaient pillé la veille plusieurs familles catéchumènes, revenaient bientôt auprès de moi. Ils étaient furieux, et Dieu merci, ils n'avaient pas peur. Ils avaient rencontré là cinq braves catéchumènes, la chaîne au cou: c'était par trop violent. J'allai moi-même voir ce petit chef ... Les catéchumènes étaient libérés ... Les soldats partaient... et les nombreux catéchumènes étaient dans la jubilation. Le dimanche 23, était pour ainsi dire une promenade triomphale de village en village, sur un parcours de 15 lys jusqu'à Sné-tong.

Mais aujourd'hui je ne vais pas écrire un volume. Cette relation est déjà bien longue. Terminons par deux faits plus saillants.

Le 26 avait lieu à notre résidence un grand dîner, que j'appelais moi-même devant les invités, dîner de réconciliation et de fusion entre les Pen-ti-jen (hommes du pays) et les Kon-pé-jen (étrangers). C'était comme un petit coup d'état A. M. D. G. J'étais moralement sûr de réussir et le bon Dieu a béni visiblement notre bonne volonté. J'ai dit plus haut que les familles païennes de On-tsen m'avaient choisi pour arbitre pour la petite bataille entre les hommes du pays et les étrangers. Ces derniers avaient abattu 10 gros arbres fruitiers dans la propriété du donateur. Il voulait intenter un procès devant le mandarin. Je le détournai de ce projet, me chargeant d'arranger cette affaire à l'amiable. Les deux partis consultés convinrent de la necessité de la restitution. Les étrangers acceptèrent volontiers de rendre 10 piastres pour les 10 arbres coupés, mais le mode,

le temps de cette restitution embarrassaient les coupables. Cet embarras me suggéra l'idée de les réunir tous à un festin commun. Nos amis païens approuvaient fort.

Sur ce, le 24, un catéchiste partait à mule pour un voyage de deux jours. Il était chargé de parcourir les villages voisins et de porter à domicile les cartes d'invitation pour le dîner du 26. Le premier chef païen, ou les deux premiers de chaque village étaient invités. La moitié de ces Messieurs m'étaient encore inconnus, mais eux me connaissaient. Notre homme fut bien reçu: tous promirent. De plus, j'invitais le ti-pao païen, espèce de maire de village, à choisir lui-même 9 des étrangers coupables et à venir tous les dix dîner avec les Pen-ti-jen.

Le 26, à midi, avait donc lieu ce dîner assez splendide. Tout se passa pacifiquement. Après le dîner, tous furent appelés à la salle à manger des Pères pour me saluer et être témoins de la restitution. J'adressai à ces braves gens quelques paroles bien senties et bien comprises. Puis sur un signe de ma part, le maire déposa sur la table les dix piastres exigées. Les coupables demandèrent pardon à genoux. Les Pen-ti-jen de les relever, de leur dire de bonnes paroles. La paix était faite et je l'espère, elle sera durable. Ter, quaterque et millies de grands Deo gratias. Ils étaient 32 invités, (22 Pen-ti-jen et 10 étrangers).

Vous le comprenez, mon R. Père, le cœur d'un Missionnaire ne peut pas rester insensible devant un tel spectacle. Mais le diable devait nécessairement venir entraver une œuvre si belle, si consolante et marchant à si grands pas. Plusieurs difficultés, assez sérieuses il est vrai, avaient déjà surgi. Mais en procédant avec prudence, tout avait tourné à bien. Au mois de juin un gros orage s'élève dans le District de Kié-pin-hien à l'endroit même où le P. Bies avait passé la nuit du 6..... L'orage grossit de plus en plus. Le mandarin, sous-préfet, homme trop insolent, prend les allures d'un persécuteur déclaré. D'abord le 8, trois de ses soldats viennent faire du tapage dans ces familles catéchumènes et enlèvent les images et les livres de prières. Le 26, le mandarin vient lui-même avec tout son cortège à cet endroit, à 45 lys de sa ville (5 lieues); il fait de grandes menaces..; il chassera du pays tous ceux qui se feront chrétiens. Le 27, le Père Bies fait visite à ce mandarin. Il est assez mal reçu. Le 6 juillet, le mandarin ayant fait couper 4 têtes de malfaiteurs dans sa ville, fait porter de suite ces quatre têtes, par une dizaine de soldats dans le District de Kié-pin-hien pour les planter devant les familles catéchumènes. Le soldats disent que ce sont les têtes de 4 chrétiens et que tous ceux qui embrasseront la religion auront le même sort... La persécution a continué.

Par bonheur, notre nouveau consul général, M. de Chappedaine, homme énergique et plein de bienveillance pour nous, a écrit au supérieur de ce petit mandarin une lettre fortement accentuée. Cette lettre portera ses fruits. Quelques lignes reçues depuis de Ning-Ko-fou, m'apprennent que les choses vont mieux. Donc espérons et prions. Vous prierez et vous ferez prier pour le cher Ning-Ko-fou, mon bon Père! je sais votre charité.... Cette longue lettre, écrite un peu à bâtons rompus, vous fera-t-elle plaisir? J'aime à le penser... A plus tard la suite ou les suites de cette nouvelle campagne. Je pars ce soir (27) pour Ning-Ko-fou.

Extrait d'une lettre du même Père au Supérieur de la Mission. — Chii-tsey 24 Janvier 1873.

... Pour faire connaître notre position actuelle, le mot qui convient le mieux est celui-ci : Nous sommes débordés de tous côtés ... Des milliers d'hommes désireux de se faire chrétiens nous appellent. Le plus grand nombre sait faire le signe de la croix d'une manière passable ; il en est d'autres qui se trompent un peu. La masse est bonne, fort bonne. Ils ont le désir de s'instruire ; mais grande opus. Plus heureux que le P. Seckinger et d'autres Pères, nous avons sous la main les instruments aptes pour instruire ; nous trouverons des hommes et des femmes excurrentes. Déjà une vieille vierge et une veuve ont bien réussi pendant un mois. Nous voudrions les multiplier pour préparer avant les vacances 7 à 800 baptêmes d'adultes. Nous voudrions aussi et même nous pouvons ouvrir de nombreuses écoles de prières ; car les maîtres sont trouvés en partie et les autres ne manquent pas. . . . Les trois Pères me poussent et moi j'arrête... Pourquoi ? Hélas, le budget ne suffit pas.

Pour terminer, un trait plein d'une gracieuse fraîcheur. Il peint assez au naturel le caractère de nos nouveaux convertis : — Il y a 4 jours, un petit bonhomme de 16 ans, arrivait ici à 5h. du soir avec une charge assez pesante. Il apportait deux poules, six livres de viande, un petit pot de vin et quatorze œufs. Parti le matin, il avait fait 55 lys, les pieds dans la neige, à travers les montagnes et sans manger. Sa mère l'avait envoyé pour nous apporter ces présents. C'est cette femme modèle, la seule baptisée du village, le jour de la St Pierre, avec ses deux fils et ses deux neveux. Elle s'était fait porter en brancard, malgré la pluie, pour recevoir le baptême. Son village, dans le Kouan-te-tchen, comprenant 14 familles, est entièrement catéchumène. . . . .

Le lendemain l'enfant ne paraît pas ; ses pieds avaient gonflé. Il a gardé le lit deux jours entiers. Le troisième jour il veut partir ; mais avant tout il veut un chapelet pour sa mère et pour lui. Je lui donne avec grand plaisir ces deux chapelets et de plus 9 médailles et quelques images pour ses frères et sœurs. Il avait oublié la douleur de ses pieds et était tout joyeux. O mon Dieu, bénissez de plus en plus ces braves gens !

Extrait d'une lettre du P. J. B. Audrain aux élèves de l'École-Apostolique de Poitiers. (Nan-Kin 12 fév. 18

..... Je vous ai promis de vous dire quelque chose de mes essais de missionnaire. — Le voici en abrégé, autant toutefois que l'intérêt de la chose peut le permettre. Je ne vous parlerai que de ce qui s' passé sous mes yeux dans les journées du 24, 25 et 2 janvier dernier. Par là vous pourrez vous imaginer ce qui peut arriver de temps en temps aux Missionnaires en Chine aussi bien qu'ailleurs.

Vous savez qu'ici, à Nan-Kin, cette grande ville, ancienne capitale de la Chine, nous avons depuis quelques années une sorte d'École-Apostolique, compo actuellement de 24 enfants et bientôt elle en comptera une trentaine. Cette école, soit dit en passant, est loin pour bien des motifs, d'offrir à l'Église les espérances que vous promettez vous-mêmes, chers et bons enfants, ainsi que les autres écoles apostoliques de France. Toutefois nous espérons, si le bon Dieu bénit nos efforts, voir sortir un jour de cette école préparatoi quelques bons prêtres, comme notre séminaire de Zi-Ka-Wei en a déjà donnés, quelques zélés catéchistes ou au moins de bons et fidèles administrateurs de chrétiens

Or ces enfants, comme vous de tout âge, étaient du 20 au 26 Janvier en retraite, ainsi que leurs maîtres (lettrés Chinois), quelques catéchistes et 4 ou 5 anciens élèves.

Dès la veille de ces S[ts] exercices spirituels, le R. P. Couvreur, directeur de cette école en même temps que de la chrétienté de Nan-Kin, me pria de lui aider, les derniers jours, à entendre les confessions. J'étais loin de m'attendre à une telle invitation. La maladie, ainsi que quelques études que demande la Compagnie quand on entre étant déjà prêtre dans son sein, ne m'avaient réellement permis d'étudier sérieusement le Chinois que quelques mois de temps. Je n'avais encore entendu aucune confession dans cette langue et j'espérais bien voir un peu de temps devant moi pour me préparer à cette grande action. Je ne pus donc me défendre, à cette nouvelle inattendue, d'éprouver une certaine émotion. « Confesser, mon Père, répondis-je, je ne sais pas la langue!» — « Si vous ne confessez pas, je serai seul ; or dans une retraite il est bon, vous le savez, qu'il y ait au moins 2 confesseurs. Je vous en prie, pour le plus grand bien des consciences, n'interdisez pas entièrement l'entrée de votre chambre. » — A la volonté de Dieu, répondis-je, en faisant taire toutes mes appréhensions et mes propres désirs. J'espérais toutefois que personne ne se mettrait dans l'idée de venir tomber aux pieds d'un aveugle ; tout le monde connaissait mon état. Je me trompais. Dès le matin du 24 on frappe à ma porte et je dus me mettre à l'œuvre.

A la première interruption, lorsque je fus seul, je m'empressai de rendre à Dieu ma juste reconnaissance. Je venais de commencer à entendre les confessions dans cette langue qui doit désormais remplacer pour moi ma langue maternelle. Je me lève donc et je tombe à genoux sur ce même prie-Dieu où un instant auparavant mes pénitents faisaient l'aveu de leurs fautes. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'aperçus ce prie-Dieu mouillé de larmes ! Comme le Vainqueur et le Destructeur de Jérusalem aux premiers siècles de l'Eglise, je reconnus visiblement le doigt de Dieu et dans la plus profonde conviction je m'écriai en m'humiliant et en serrant sur mes lèvres le crucifix : « Je ne suis pour rien, Seigneur, je ne suis pour rien dans ce que je vois, votre grâce seule en est la cause. » En effet, chers et bons enfants, je ne savais que bégayer dans une langue nouvelle pour moi et mes oreilles étaient peu façonnées aux sons que j'entendais ; mais comme j'agissais par obéissance et par devoir, le divin Auteur de tout bien daigna subvenir à mon incapacité et à ma faiblesse et doubler peut-être la dose de ses bénédictions sur ceux qui étaient aux pieds de son indigne ministre. O prêtre, ô prêtre ! que tu es peu de chose et pourtant que de merveilles Dieu opère par toi !!! De grâce, au moins, ne t'attribue rien de ce qui n'appartient qu'à Lui seul.

Je passe au lendemain, 25 janvier, laissant de côté ce qui regarde mes autres confessions.

Sur les 3 heures du soir, un enfant de notre école que j'avais confessé la veille et que j'avais tranquilisé le matin même sur des imperfections involontaires survenues depuis sa confession, frappe de nouveau à ma porte et entre : « Qu'est-ce qu'il y a donc encore, cher enfant, lui dis-je ? » — « Père, ce n'est pas cette fois pour ma confession, mais bien pour vous demander . . . . » (Et il me dit un nom chinois que je ne comprenais point). — « Pour me demander quoi ? Une.. ... j'avoue que je ne comprends pas bien cette expression. » L'enfant répéta de nouveau le mot qu'il m'avait dit,

avec deux ou trois autres pour l'expliquer. Je ne fus pas plus heureux que la première fois ; mais, faisant réflexion : Ce ne peut être, pensais-je en moi même, qu'un souvenir quelconque de retraite qu'on me demande. Peut-il venir autre chose à la pensée d'un enfant aussi jeune (14 ou 15 ans) ? Puis m'adressant de nouveau à mon interlocuteur : — « C'est un objet que vous désirez, n'est-ce pas, mon enfant ? » — « Oui, Père » — « Une image... ? une médaille ?.. un chapelet ?... Quoi ? Dites-moi, nous verrons après. » Mais malgré le grand désir que cet enfant pouvait avoir de ces objets (j'ai su depuis que son chapelet était si usé et en si mauvais état qu'il ne contenait plus que trois dizaines), son air et son silence m'indiquèrent assez que n'avais pas encore su deviner. Dès lors ma curiosité augmenta. J'avais lieu de douter désormais que l'intérêt fût le motif de la visite que je recevais, et puis l'élève me paraissait très-digne dans sa tenue et sérieux pour son âge : « Mon enfant, je suis désolé de ne pas comprendre l'objet de vos désirs ; vous savez qu'il n'y a pas longtemps que je suis en Chine, tâchez de me mettre sur la voie ; ou mieux, si vous pensez que cet objet est dans ma chambre, cherchez-le vous-même où vous croyez devoir le trouver. Allons... » L'enfant jeta un coup d'œil autour de ma chambre, mais la discrétion l'empêcha de faire aucune démarche. Toutefois après un moment de silence et de réflexion. « Ah ! Père, Père, me dit-il tout triomphant, » et il se dirige vers la porte, en se détournant de temps en temps comme pour me prier de le suivre. Je le suis en effet. Or, dans le corridor, à trois pas de ma porte, il s'approche d'un tableau représentant la flagellation du Sauveur et élevant sa petite main, il me montre l'un des fouets de cordes garnies de plomb qui étaient dans les mains des bourreaux : « Père, ceci. » ... Vous devinez ma surprise, chers enfants ; toutefois je n'osais en croire mes yeux et me flatter d'avoir parfaitement compris la pensée de l'enfant. Je le fais donc rentrer dans ma chambre et le prenant par la main, je le questionne avec intérêt : « Pourquoi, mon petit, désirez-vous cet objet ? » — « Pour me frapp Père, » et en même temps, de son bras, il fait le signe d se donner des coups. — « C'est donc bien cela que vou désirez, lui dis-je en prenant et en lui montrant ma discipline. » — « Oh ! oui, Père, répondit-il vivement en souriant. » — « Et pourquoi, mon enfant, désirez-vou une discipline ? » Comprenant sans doute « pourquoi désirez-vous vous donner la discipline, » il répondit : « Parceque j'ai commis beaucoup de péchés dans ma vie. » J'étais suffisamment édifié sur le compte de cet enfa mais comme ce n'était point à moi à délivrer de ces sorte d'instruments de pénitence dans l'école, et comme du reste il était bien trop jeune pour que je lui en remisse un entre les mains, je crus devoir le renvoyer immédiatement. Ce qui du reste était facile, car pour le mome je n'avais pas de ces objets. Je lui dis donc : « Vous avez une pensée, mon enfant, qui ne peut être qu'agréable au bon Dieu ; toutefois je ne puis pas accéder à vos désirs. Je n'ai que cette discipline-ci, or elle est pour mon usage, je ne puis pas vous la donner. » L'enfant fut loin de se laisser vaincre, tous ses petits projets étaient bien dressés et ses batteries bien en règle : « Père, me dit-il, je ne demande pas que vo me donniez une discipline pour emporter, mais seulement je vous prie de me prêter la vôtre un instant. » — « Et où prendriez-vous la discipline ? » — « Père ici, dans votre chambre, » répondit-il, sans hésiter, montrant par là qu'il avait bien réfléchi à ce qu'il demandait. Je dus, intérieurement, m'avouer vain Ces bons désirs me paraissaient visiblement venir du esprit, et nous étions à la fin d'une retraite à la

veille de la Communion de clôture. Que faire?..... Il n'est pas bon, pensais-je, d'étouffer, même dans un tout jeune cœur, des sentiments généreux d'une vertu quelconque; mieux vaut les soutenir en les dirigeant et les modérant s'il y a lieu.

« Combien de coups, cher petit, désirez-vous vous donner? » Et comme l'enfant tardait à répondre, mais paraissait plein d'une sainte ardeur contre lui-même « Une centaine, lui dis-je en riant! » — « Oui, Père » — « Oh! je vous le défends, mon enfant; je vous en permets seulement une dizaine, vous entendez. » Et, fermant porte et fenêtre, je lui remis l'instrument de discipline, puis je passai dans la chambre voisine. Une porte de communication nous séparait.

Un instant après j'entendais raisonner sur la chair nue du jeune martyre volontaire, de rudes coups appliqués d'une main ferme et forte. Douze coups bien donnés se firent entendre puis succéda une interruption. Je ne doutais nullement que tout fut fini, mais soit que l'enfant n'eut pas bien compris, soit qu'il jugeât mes paroles, plutôt une direction, un conseil, qu'un ordre, qu'une volonté arrêtée, après un court instant il recommença sa dure flagellation comme de plus belle, sans se mettre en peine ou sans entendre mes avertissements, réitérés de la chambre voisine. Ce ne fut que vers le 30ème coup, que sur une injonction formelle de ma part, il cessa. Ce n'est pas, chers amis, que je craignais le moins du monde pour sa santé; la plupart d'entre vous savent comme moi que quelques coups de discipline n'ont absolument aucune conséquence fâcheuse pour le corps; mais je tenais beaucoup à laisser son jeune courage sur l'appétit.

Après 2 ou 3 minutes, sur un signe de sa part je rentrai. Je le trouve tout radieux de bonheur: « Eh bien, cher enfant, lui dis-je, vous êtes content maintenant! » — « Oh! oui, Père. » Dans les quelques paroles qu'il me dit avant de me quitter il me fit connaître qu'il désirait ardemment être un jour prêtre, ce dont je le félicitai. Je terminai par quelques petits conseils pour le prémunir contre les tentations de vaine gloire, que le démon manque rarement de susciter après une bonne action, et plus encore pour l'engager à développer de plus en plus dans son cœur les sentiments d'amour et de confiance envers notre Divin Sauveur et Marie, notre très bonne Mère. Il m'écouta avec une sainte avidité. Je changeai alors son mauvais chapelet contre un autre un peu meilleur et je le renvoyai avec ses condisciples.

Fêtes chrétiennes à l'occasion de l'avènement de l'empereur.

L'empereur de la Chine, Tong-tche, a pris solennellement possession de son trône le 26 février 1873. Agé de six ans seulement à la mort de son père Hien-fong, en 1862, il avait été, depuis cette époque, soumis à un Conseil de régence.

Le R. P. Pfister donne les détails que l'on va lire sur les fêtes religieuses célébrées par les chrétiens du Kiang-nan, à l'occasion de l'avènement du jeune souverain.

« Un mandement de Mgr Languillat, lu dans toutes les églises du Kiang-nan, avait ordonné des prières publiques pour le jeune empereur et pour la prospérité de son règne. Nos fidèles ont répondu avec empressement à l'appel de leur Vicaire apostolique. Ils ont même tenu à rehausser, par l'éclat des réjouissances extérieures, la cérémonie religieuse à laquelle ils étaient conviés. Partout, où le temps et le local l'ont permis, on avait

orné les églises et dressé des arcs de triomphe, avec inscriptions exprimant les vœux de bonheur et de longévité que tous les cœurs formaient pour le jeune prince. La veille et le soir de la fête, illuminations, explosion continue de pétards et concerts exécutés en quelques endroits, avec le concours d'artistes païens. Partout aussi, aux prières prescrites, les chrétiens en ajoutèrent d'autres sous la direction de leurs Missionnaires.

Ceux-ci ne manquèrent pas de saisir cette occasion de rappeler à tous leurs devoirs envers le souverain. Beaucoup de fidèles passèrent ainsi une grande partie de la journée en prière dans les églises, devenues trop petites pour la foule qui s'y pressait. Ceux qui, avertis trop tard, n'avaient pu s'y rendre au jour fixé, se dédommagèrent le lendemain.

Le récit de ce qui s'est passé à Song-Kiang me dispensera d'entrer dans de plus longs détails: ab uno disce omnes. Je l'emprunte à une lettre du P. Adinolfi.»

« Notre fête de dimanche dernier a été très-brillante «et a produit le meilleur effet sur les païens. Ce jour, où «nous devions adresser au Ciel nos prières pour le jeune em«pereur, était en même temps celui où, pour la première «fois, il nous était donné de célébrer la Messe sur le ter«rain dont, après un siècle et demi d'exil, Notre-Seigneur «reprenait possession. La salle qui nous sert de chapelle «étant de proportions trop exiguës, nous avions dressé, à «cinquante pas en avant, la façade du grand reposoir de «Zi-Ka-Wei et couvert de toiles tout l'espace intermédiaire. «Des deux côtés de ce portail provisoire, pendaient deux ins«criptions relatives au nouvel empereur, et, au milieu, une «troisième en l'honneur du Roi des Rois. Au sommet «flottaient quatre drapeaux portant les saints noms de «Jésus et de Marie.»

« Le concours, à l'heure de la cérémonie, était «immense, et, ce qu'il y a de plus remarquable en Chine, «le silence parfait. Les chrétiens étaient accourus de tous «les districts environnants. A eux s'étaient mêlés beau«coup de païens, parmi lesquels force lettrés et employés «des tribunaux. Tout le terrain, depuis la porte du midi «jusqu'à la chapelle, y compris celui de la future église, «était couvert d'une foule compacte. Du seuil de la chapelle, «le P. Tsi-ang adressa à cet auditoire, aussi nombreux qu'attentif, «un discours qui fut entendu et goûté de tous. Douze de nos prin«cipaux chrétiens, en chapeau rouge, récitèrent ensuite solennelle«ment les prières prescrites par Monseigneur, puis je célébrai la «grand'Messe, et la cérémonie se termina par la bénédiction du S. «Saint-Sacrement. Les lettrés païens, venus à la fête, ont voulu «lire le mandement de notre Vicaire apostolique, afin de bien «s'assurer qu'il s'agissait de leur empereur. En voyant l'em«pressement et la ferveur des chrétiens, quelques-uns de ces «lettrés s'étaient mis en tête que la cérémonie avait lieu en «l'honneur d'un prince étranger.

« Jusqu'à une heure très-avancée, la tente-chapelle «n'a pas désempli de curieux. Beaucoup de dames païennes «s'y sont fait porter en chaise, et ce n'étaient pas les moins «empressées à poursuivre de questions notre vieux catéchiste «Li, resté là pour satisfaire la curiosité des visiteurs.»

Ici, à Chang-hai, Mgr Languillat a voulu présider lui-même à la cérémonie qui a eu lieu dans notre cathédrale. Il officia à la Messe solennelle et la cérémonie fut terminée par le chant du Te Deum.

Dès le lendemain, le Tao-tai envoyait un de ses officiers remercier Mgr et lui dire qu'il ne manquerait pas d'adresser au Tsang-ly-ia-men (ministère de la maison de l'empereur) un rapport sur ce qui venait de se passer.

L'impression produite par le spectacle de la piété et de l'enthousiasme des chrétiens en cette circonstance a été d'autant plus profonde, que les païens ont laissé passer sans

démonstrations publiques ou privées d'aucune sorte, le jour de la majorité de leur jeune souverain. Aussi, les entendait-on se répéter les uns aux autres que l'empereur Tong-tche était bien heureux d'être ainsi honoré par les Européens.»

Relation du voyage du P. Seckinger à Kien-pin-hien.

Le 3 mars 1873 je partais de Ngan-Kin en compagnie du R. P. Foucault, Supérieur général de la mission et du R. P. Basnian, Procureur général. Le steamer Moyune me porta avec ces nobles visiteurs jusqu'à Vou-hou, où il fallut se séparer. J'arrivai à minuit et restai dans la baraque d'attente pour les steamers jusqu'à 10 h. du matin, heure à laquelle une petite nacelle me transporta avec gens et bagages au Vou-hou-hien-ia-men. Le Tche-hien Chuan me fit un cordial accueil. Il se chargea lui-même de m'installer à son Ia-men, prévint ma visite et se mit aux petits soins avec ses gens pour me mettre à l'aise chez lui. (*)

5 Mars. Voyant le Tche-hien de mieux en mieux disposé, je lui parlai de l'intention que nous avions d'acheter un terrain dans sa ville l'automne prochain. Il me promit aussitôt son concours. Pour une bouteille de Sherry cordial et un flacon de bonbons, il m'envoya de grands cadeaux. Comme je n'avais accepté que peu, il se fâcha et me renvoya ses gens avec ordre de ne plus retourner chez lui si je n'acceptais pas tout. J'ai encore pris deux objets des moins précieux, et ai refusé les rouleaux de soie et les belles boîtes en acajou, pleines de superbes morceaux d'encre qu'il m'envoyait. Profitant de ma position exceptionnelle, j'ai parcouru tout Vou-hou avec les satellites mis à ma disposition, pour chercher un terrain. Je n'ai pourtant pas encore fixé mon choix, j'attends que le R. P. Supérieur fixe préalablement le but qu'il se propose; d'après sa réponse on choisira l'emplacement.

6 Mars. Le cortége qui doit nous conduire par voie de terre jusqu'à Kien-Ping, est composé comme il suit: Un tiao-teou et un tcha-jen; six porteurs avec ma chaise; six porteurs et la chaise de Lou-Kong; cinq sien-sen et compagnie tous en chaises; cinq porteurs d'effets, un cuisinier, un tiao-teou et un dernier tcha-jen.

6 et 7 Mars. Rien de spécial, sinon l'ébahissement de la foule à la vue d'un cortége si imposant, fait en l'honneur d'un Missionnaire et en vue de la Religion. Pendant tout le trajet, ce fut une prédication, je dirais presque un triomphe officiel, en conséquence, une première réparation pour tous les bruits diffamatoires répandus contre les Missionnaires.

8 Mars. En dehors de la ville de Kien-ping, nous sommes salués par une première députation du Tche-hien, dont on nous apporte les cartes d'invitation. A mesure que nous approchons, nous trouvons plus de monde officiel. Mais c'est à la porte de la ville que se trouvaient rangés en ordre les membres de la principale députation. Après le salut, ils nous conduisirent solennellement au ia-men, dont tout le monde était sur pied. Le Lao-ié lui-même, placé au seuil d'entrée à la grande porte, était prêt à nous souhaiter la bonne venue. Après quelques paroles de civilité, je demandai à me retirer à mon Kong-Kouan. Le mandarin y avait déjà pourvu, témoin les tentures et les draperies rouges sur les tables, les chaises, etc. J'y fus conduit processionnellement; j'y dois vivre aux frais du ia-men, et je ne m'en trouverai pas plus mal. Après le dîner, le Tche-hien vint me rendre sa visite à mon Kong-Kouan, situé à la porte de

l'ouest, en une pagode appelée Kouang-ti-miao. Le mandarin à sa visite s'étant permis de dire deux paroles déplacées, j'ai dû le rappeler à l'ordre rigoureusement : car... principiis obsta...

9 Mars. Je voulais immédiatement lancer les affaires. Mais Lou-Kong se trouvait malade et Fan-ta-jen, le grand chef militaire, était absent. Ma journée s'est donc passée en visites et préparatifs. Comme les satellites, par ordre des autorités civiles, et les soldats par ordre des autorités militaires, nous avaient chassés du pays, j'ai demandé pour mon Kong-Kouan une garde composée des uns et des autres. De plus j'ai obtenu deux autres satellites et autant de soldats, pour aller à Sin-tsen inviter le P. Bies et Li-Kouei-suen, et leur faire cortège sur toute la route : c'était une seconde réparation faite à nos proscrits, et une bonne leçon, en présence du public, aux exécuteurs des fonctions civiles et militaires.

10 Mars. Malgré le mauvais temps et l'indisposition de Lou-Kong, je vais quand même m'entendre avec celui-ci. Il est mécontent du mandarin Tchen qui lui a reproché son amitié pour moi et l'a appelé un Fong-Kiao. Comme il fait semblant de refuser justice à nos requêtes, nous convenons Lou-Kong et moi, qu'après que nous lui aurons remis notre demande officielle, s'il bronchait tant soit peu, nous écririons lui et moi, une lettre d'accusation sur son compte au Fou-tai. Après cela je remets à Lou-Kong un sommaire des événements de Kien-ping par ordre de date : cette lettre servira de base à nos discussions et à nos demandes. Enfin je fais prendre connaissance à Lou-Kong du Chang-in et du Kao-che Ma-en, puis nous déterminons ensemble les points à mentionner dans le Kao-che.

11 Mars. Lou-Kong va mieux, il vient me trouver. Il a tout dit au Tche-hien, même notre détermination de l'accuser immédiatement chez le Fou-tai, s'il refuse de rendre justice : c'est pourquoi le brave Tche-hien, dit Lou, commence à baisser le ton. Ils ont fait à eux deux une première esquisse du Kao-che. Elle sent par trop la rancune du Tche-hien contre la religion, par suite je la renvoie avec les rectifications que je désire. Elle me revient bientôt, pourtant pas encore telle que je la voulais ; elle part une seconde fois et m'est rapportée une heure après. C'était ce que je voulais, donc j'approuve. A mon avis elle tire au clair la position, dit à chacun ce que sont et les chrétiens et les missionnaires. Elle menace et ceux qui abuseraient de notre nom pour faire le mal (il n'y en a malheureusement que trop) et ceux qui voudraient nous susciter des embarras soit à nous, soit à nos chrétiens.

A deux heures je me rends chez le Tche-hien. La séance a duré jusqu'à 5 heures. Il accepte deux nouvelles modifications que je propose pour le Kao-che, et me promet immédiatement la publication d'un aussi grand nombre que je voudrais. De même il fera prendre sept coupables que je lui désigne. Cette mesure lui coûte d'autant plus, que ces coupables étaient précisément ceux que ce pauvre Tche hien avait ci-devant employés pour nous harceler. Il demande pardon pour eux. Je lui fis comprendre qu'autrefois cela se pouvait : qu'à l'heure qu'il est la justice exigeait des indemnités en faveur des persécutés, et des châtiments envers les coupables ; pour l'exemple des autres à l'avenir. Ici s'engage un chaleureux débat au sujet de Kiao-iong-pao : C'est un protégé de nos Pères ; ses affaires pour moi sont loin d'être nettes : pourtant je le soutiens de mon mieux en

détournant la conversation de ce qui est en sa défaveur, pour ne parler que des poursuites dirigées contre lui, depuis qu'il s'était fait chrétien, avait logé le Père Bies et même vendu sa maison au susdit missionnaire. Or selon le Tche-hien, cette vente serait tout juste le grand méfait et du P. Bies et de Hiao-iong-pao; car ce n'est, dit-il, ni plus ni moins qu'un to-mé, c'est-à-dire vente frauduleuse d'une maison qui ne lui appartient pas. Une chose dont je n'ai eu l'idée exacte que ces jours-ci, c'est que les Hou-pé-jen, en arrivant dans ces pays, s'étaient établis dans les premières maisons venues, chacun à sa guise, sans trop se préoccuper des réclamations du propriétaire, quand ce dernier se présentait. Ce qui a donné une teinte de raison à leur façon d'agir avec les propriétaires en plusieurs circonstances, c'est l'incertitude où mettait quelques-uns de ces Hou-pé-jen l'apparition d'un premier, puis d'un second, voire même d'un troisième soi disant propriétaire. La rebellion ayant tout renversé, il en résulte qu'il n'y a plus d'anciens titres ni dans les familles, ni dans les ia-men : par suite, l'affreux galimatias que l'on peut se figurer. Or ces Hou-pé-jen, après avoir passé une ou deux années dans une de ces maisons, ont pris le genre de vendre leur prétendu droit de premier occupant, ainsi que la jouissance de ces dites maisons. Ces derniers revendaient à d'autres. Pour sortir de la difficulté les mandarins en dix règles, répandues partout depuis 2 ou 3 ans, ont établi que les maisons reconnues évidemment propriétés d'un tel pen-ti-jen, présenté par deux témoins et un notable, leur seraient rendues, que les autres maisons sans ancien propriétaire, seraient declarées propriétés de l'état et vendues aux bénéfices de l'empereur; qu'enfin on punirait désormais sévèrement quiconque ferait des ventes de la façon ci-dessus indiquée. De cet ordre à l'exécution, ce n'est pas chose si facile : il en résulte des procès quotidiens. Or, la maison du P. Bies à Lo-tsen est précisement une de ces maisons occupées par des Hou-pé-jen, vendue et revendue malgré les réclamations des propriétaires soi-disant légitimes. Après l'achat fait par le P. Bies à son passage d'un jour dans cette maison, et certainement à son insu de toutes les difficultés dont je viens de parler, les propriétaires réclamant, ont écrit une lettre d'accusation contre le To-mé fait par Hiao-iong-pao au bénéfice du P. Bies. En vertu de cette accusation (fruit de sa propre fabrique, suivant bien des indices), le Tche-hien avait mandé à diverses reprises Hiao-iong-pao. Celui-ci ayant refusé, le mandarin s'est fâché et a mis les satellites à sa poursuite. Hiao alors s'était réfugié prudemment chez nos Pères à Sin-tsen . . . . Ainsi donc pour revenir au fait, Tchen-ta-loié fit un torrent d'invectives contre Hiao. Comme le cas était compliqué et plus sérieux que tout le reste, je me tins fort sur la réserve et si bien que le Tche-hien finit par dire qu'il pardonnait tout à Hiao-iong-pao, sauf l'annulation de son titre de vente. Je refusai ce pardon qui pouvait me devenir sinon inutile, du moins embarrassant. Pour ce qui concernait la vente, j'exigeai (que le Tche-hien le voulût ou non)... que l'on attendît l'arrivée du P. Bies et celle des titres concernant cette vente... Aussitôt après, le Tche-hien, dans sa naïveté déclara que Li-Koué-suen et nos Pères l'avaient aidé plus qu'il ne pouvait le dire au sujet du Leang. « Alors, m'écriai-je,

s'il en est ainsi, pourquoi blesser l'un à coups de bayonettes et promener partout la force armée pour chasser les autres ?„ Là dessus je lève la séance. Rentré chez moi, je m'empresse d'écrire par un courrier exprès au R. P. Ravary, pour qu'il m'envoie immédiatement le titre d'achat du P. Bies dans le cas où ce dernier ne l'aurait pas emporté. N'ayant presque pas de renseignements sur les affaires de Kouang-tée tcheou, dont Lou-Kong me demande un aperçu, je prie le R. Père de m'envoyer toutes les informations qu'il a. Enfin j'insiste pour qu'il envoie au Kouang-tée-tcheou le Père Chen-erl, tant afin de prendre de nouveaux renseignements et les tenir prêts à mon arrivée, que dans le but d'arrêter des courses et des manifestations chez tous nos catéchumènes.

Lou-Kong venu dans la soirée avait voulu connaître une par une mes conditions d'arrangement. Je les lui ai remises écrites dans l'ordre suivant, avec toutes les explications requises. « Il faudra :

" 1° Un écrit conjoint des deux délégués. Cet écrit servira à réparer les torts faits à la réputation des missionnaires, et par conséquent il devra y en avoir un exemplaire pour chacun des grands tribunaux où ils ont été calomniés.

2° L'arrangement de la maison achetée par le P. Bies à Lò-tsen.

3° Une indemnité pour les catéchumènes, de 300f.
" " pour le catéchiste blessé, de 100f.
" " pour les faux frais du Père, de 200f.

4° Des Ko-che en aussi grand nombre que le voudra le P. Bies.

5° La punition des coupables

6° L'assistance du tribunal pour achat d'un terrain en ville ...

7° Toutes les garanties nécessaires pour l'avenir.

12 Mars. On s'impatiente de ne pas voir arriver notre monde de Siü-tsen. Un Kouan-pin, contre la consigne donnée à la garde, monte à l'étage et se montre revêche aux ordres donnés par le chef du poste. On crie, on se bouscule. Mon arrivée rétablit la paix; le coupable est saisi et conduit à ses chefs qui lui administrent une punition pour l'édification des braves ses compagnons.

Dans la soirée, à mon entrevue avec Lou, je me sens obligé de blâmer ce digne homme qui soit préjugé, soit entraînement, s'était mis à condamner Hiao avant de l'avoir entendu. A mon grand étonnement je remarque que Lou-Kong biaise et appuie certaines assertions calomnieuses de Tche-hien. v. g. il accuse Li-Koué-suen de s'être fait l'ami des Hiao et cie aux dépens du P. Bies. Je refute tout et ne manque pas de prendre la défense de ce brave catéchiste. Il avait été malheureusement assez blessé dans sa personne, pour ne point l'être encore dans sa réputation.

Après cet incident nous allons voir les deux grands chefs militaires dans leur camp; l'un est le frère de Fan-ta-jen encore absent, l'autre est Tsiü-ta-jen. Je me plains amèrement des faits commis antérieurement par leurs soldats envers nos chrétiens et nos Pères. Ils s'excusent en disant que leurs hommes devaient d'après les ordres reçus être mis à la disposition des mandarins locaux. J'admets qu'encore qu'il en fut ainsi, leurs soldats devaient en tout temps agir plus humainement. Je pèse aussi sur la faute de Fan-ta-jen qui en refusant la visite du Père Bies l'an dernier, avait de beaucoup aggravé la position. Je demande, d'une manière accentuée, un Kao-che des chefs militaires pour les hommes confiés à leurs ordres dans leurs camps respectifs. On me promet que dans trois

jours j'aurai une copie du Kao-che qu'ils donneront à leurs soldats. Je ne sais pourquoi, la visite m'a paru bien froide ; ces Messieurs ne reçoivent pas en effet souvent les avis que je leur ai donnés.

13 Mars. Je reçois la visite de Tsiü-ta-jen. Il reconnait mon catéchiste qui l'avait introduit à l'intérieur de notre maison à Ngan-Kin. Cette occurrence le met de bonne humeur. Le frère de Fan-ta-jen vient aussi me voir. Il se déboutonne et me demande l'autorisation de venir me saluer à Ngan-Kin. Il est notre voisin et l'an dernier a reçu quelques pieds de Zinnia de chez nous pour son jardin : « Oh! Père, si nous avions su quelques mois plus tôt que les Pères Bies, etc, étaient de votre compagnie, non certainement, nos soldats n'auraient pas agi comme ils l'ont fait. »

Le Tche-hien nous envoie pour nous 5 exemplaires du Kao-che ; il en fait en même temps afficher quatre aux différentes portes de la ville et un en avant la porte cochère du tribunal ; il tient en réserve trente autres exemplaires du même Kao-che pour les afficher aux endroits qu'indiquera le P. Bies.

Un peu avant la nuit ce Père, si attendu, nous arrive. Quelle misère ! il n'apporte pas le titre d'achat tant désiré, il n'amène pas non plus tous les accusés dont le témoignage cependant est requis. La scène qui s'est passée au moment où il descendait de chaise pour monter chez moi, mérite d'être mentionnée ici. Elle nous a causé du désagrément et pouvait nous en causer de plus graves. — Le catéchiste du bon Père était Wang-tso-inen. Ce jeune homme, du reste bon enfant au possible, s'était exaspéré en entendant quelques manants dans la rue insulter le Père. En avant de mon Kong-kouan, une grande foule tumultueuse s'était assemblée pour voir le Père descendre de sa chaise, si bien que les gens de ma garde n'étaient plus maîtres et la chaise empêchée dans sa marche. Alors Wang-tso-inen, le globule sur la tête, l'indignation dans les traits, la cravache à la main, se met à frapper à droite et à gauche sur la masse sans distinction. Arrivé sur le fait, je le vois frapper le chef même du poste. Saisi d'effroi je l'arrête aussitôt et pacifie la multitude, qui au reste n'avait aucune mauvaise intention. A peine en haut je m'empresse de dire à Wang qu'il se hâte de faire ses excuses à ce chef, homme de confiance du Tchie-hien. Moi-même je vais parler à cet homme, le calme et m'efforce de lui faire oublier l'affront qu'il venait de recevoir. Je croyais que c'était fini. Mais non ; car étant au Ja-men une ½ heure après pour présenter le P. Bies, une des premières paroles que j'entendis fut la voix de cet homme qui venait se plaindre devant Tchen-ta-loié, Lou-Kong et nous deux, qu'un sien-sen du Tien-tchou-tang l'avait frappé. Devinez mon embarras en face des clameurs de tous ces Messieurs. Les Se-tao étaient en enquête pour des coups reçus il y a quelques mois, et maintenant leurs gens eux-mêmes venaient frapper les hommes du Ja-men. — Je m'efforçai de pacifier le tout et déclarai aussitôt que le cas n'était pas aussi grave, qu'il était indépendant de nous, même que c'était par un excès d'attention pour le Père Bies que Wang avait agi de la sorte ; qu'au reste il serait renvoyé de Kien-ping immédiatement par punition... Ainsi se calma cette affaire.

Rentrés chez nous, nous écrivons au R. P. Ravary pour lui demander qu'il veuille bien nous aider en nous envoyant immédiatement le titre en question et en dépêchant aussitôt après leur arrivée le Père Chin-eul à Kouang-tée et le P. Chen-liang à Lo-sen où l'on commençait à trop remuer. Je tenais à ce que quelqu'un de nous fût sur place pour arrêter toute démonstration fâcheuse et pour me servir de témoin au besoin en cas de nouvelles histoires.

14 Mars. Cette nuit a eu lieu, à la pagode qui nous abrite, un sacrifice sanglant aux dieux du pays. Le sacrifice consistait en un bœuf, une chèvre, quatre porcs. Toutes ces victimes préalablement tuées avaient été mises en robe blanche... puis disposées ainsi qu'il suit: le bœuf au milieu, la chèvre un peu en avant, deux messieurs sur chacun des côtés du bœuf. Des lanternes transparentes et des rangées de bougies rouges illuminaient la pagode; l'encens fumait dans une grande urne à trois pieds en avant le porche et dans deux vases de terre sur chacun des cotés de l'idole. Alors le Tche-hien, le Pou-ting et le Chow-tchen, tous trois sont allés ensemble se placer en avant et faire le Ko-teou à l'esprit au son du chaluman et de la cornemuse. Puis revenant sur leurs pas, l'un après l'autre, au commendement du chef de cérémonie, ils ont fait à trois reprises et séparément trois Ko-teou, d'abord au milieu de la cour, puis au dessus des marches, tout à fait à la queue des victimes; puis enfin tout en avant. Chacun étant venu à son tour, de nouveau les trois réunis ont fait un dernier Ko-teou et puis sont partis avec toute la foule des curieux, qui tout le temps de la cérémonie ont parlé et fumé, chacun à son gré. Ce sacrifice a eu lieu de 2 à 3 heures du matin. Après la cérémonie s'est faite la distribution de la chair du sacrifice entre les différents agents du ja-men, qui de leur côté ont fait parvenir à tous leurs amis une petite parcelle de cette chair sanctifiée, parceque ceux qui en mangent se portent mieux disent-ils et surtout ont plus d'esprit. Pauvres gens! je leur souhaite avant tout le dernier point!

Je passe toute la matinée aux enquêtes en présence et avec le concours du P. Bies. Le genre de Hiao-iong-pao ne me va pas; il vacille et manque de franchise dans ses assertions. Notre interrogatoire est interrompu par la visite du Tche-hien qui vient rendre au P. Bies la visite de bonne arrivée. Ce brave homme était tout abattu et par la fatigue du sacrifice nocturne et par le deuil où cette même nuit l'avait plongé la mort d'une tante maternelle à son ja-men. Par suite il n'est resté que quelques instants et s'est retiré en disant que vu son deuil il ne pouvait pas traiter ces jours-ci, qu'il avait chargé Lou de discuter et plaider en sa place. Celui-ci s'est fidèlement acquitté de cette nouvelle délégation ainsi qu'on le verra. En effet dans la matinée il avait examiné minutieusement Li-Houé-suen et bon gré malgré reconnu son innocence. Il n'en fut pas de même pour Hiao. Il le questionna d'une façon rude et hautaine, tandis qu'il avait interrogé avec une indulgence par trop grande les sept coupables que le Tche-hien avait mandés sur ma requête. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre en cette occasion sont tout de suite revenus avec l'assurance que Hiao avait en lui un accusateur et ses adversaires un protecteur.

Nous avions à peine achevé notre dîner que l'on nous annonçait la visite de Lou. Il était en habits de cérémonies à cause du P. Bies qui la veille lui avait rendu sa visite officielle. Sans longs détours, Lou-Kong se lança bientôt dans une acerbe discussion. Il accusait Hiao d'avoir fait au P. Bies, à la 6ème lune, une vente frauduleuse (tô-mê) en lui vendant la maison d'un des accusés appelé Hiu-tsein sans prévenir ce dernier bien qu'il l'en sût le vrai propriétaire. De plus Lou-Kong chargeait Hiao d'avoir volé à un des autres prévenus trois chambres qu'il avait également passées au P. Bies. Il me fallait beaucoup de persistance pour soutenir l'attaque et la repousser. Pour répondre d'une manière péremptoire, j'aurais dû avoir les titres écrits du contrat; malheureusement le P. Bies ne l'avait pas avec

lui et les courriers que j'avais dépêchés au P. Ravary devaient encore mettre quelques jours avant de revenir avec les titres.

Je priai donc Lou-Kong d'attendre ; il refusa obstinément et continua de crier. Comme c'était pure chicane, j'ai haussé alors et le ton et le front autant et plus que lui : parce qu'il défendait injustement un homme qui cinq années auparavant, et de nouveau il y a deux ans, ayant été interrogé par le même Hiao et pour des transactions concernant la même maison, lui avait répondu à chaque reprise que cette maison ne le concernait en rien et que Hiao pouvait agir à son gré. Alors donc pas de reproche, pas d'accusation ; aujourd'hui le loié Tchen n'a pas assez de malédictions pour blâmer le dit Hiao ; d'où vient un pareil changement sinon que jadis Hiao n'avait pas eu le tort d'avoir embrassé la foi et reçu le Missionnaire à son foyer ? — La décharge produisit son effet ; Lou déposa les armes et prenant de nouveau un ton de voix amical, il me demanda à quoi se réduisaient les conditions de l'arrangement définitif. Je les lui exposai de la manière suivante :

1° Lou et moi, c'est-à-dire les deux délégués écriront un rapport conjoint de leur enquête et après l'avoir signé et scellé, l'expédieront à l'adresse de chacune des autorités supérieures suivantes : Lieou-tcheou-fou, In-fou-tai, Tchang-tche-tai, Monseigneur et Monsieur le Consul général. Notre réputation ayant été compromise auprès de tous ces grands personnages exigeait cette réparation.

2° On nous aidera à acheter un terrain en ville c'est-à-dire à Kien-ping même.

3° On punira les coupables dont un nommé Tcheng aura un châtiment plus sévère à cause de ses fautes beaucoup plus graves.

4° Enfin il sera donné en indemnité :

a) aux familles persécutées... 300 piastres
b) à Li-Houé-suen blessé... 100 id.
c) au bon Père Bies... 200 id.
Somme totale 600 piastres.

15 Mars. Nous sommes dans le fort des enquêtes. En plus des cinq Kao-che, que l'on m'avait donnés pour nous et de cinq autres déjà affichés en ville, sur ma demande on en a écrit 30 autres exemplaires pour autant de localités désignées par le P. Bies. Lou-Kong arrive et de rechef éclate un orage, vu que Lou-Kong soutenait que le Tche-hien n'avait ni dit ni fait dire que le Tien-tchou-Hiao empêchait de payer le tribut. Je me sers des paroles et des écrits du Tche-hien tant devant le P. Bies que devant Lou et moi, pour anéantir ses assertions. Je le croyais calmé lorsqu'il se jette sur un nouveau terrain : « Le Tche-hien, dit-il, est prêt à tout faire ce que désire le Se-to, mais du moins le Se-to devra préalablement avouer que Hiao, appelé le 8 de la 6ème lune par le Tche-hien pour répondre à l'accusation portée contre lui, aurait alors dû comparaître ; les Pères à Siu-tsen ont eu grand tort de lui prêter asile en pareille occasion. » Comme je n'ai nullement l'air d'entrer dans ses vues, il se fâche. Pour le calmer je pose une distinction entre les temps de paix et ceux de persécution. Dans le premier cas, qui est le plus ordinaire, quiconque est appelé par les mandarins pour un jugement et refuse de s'y rendre, est en faute, passe ; nous mêmes en ce cas blâmons le fugitif et au besoin sommes prêts à assister le mandarin. C'est le contraire, et je prie le Lo-ié de me bien comprendre, dès que le mandarin, infidèle à son devoir, aux lois et au traité, persécute un Chinois pour sa foi et se sert d'un faux prétexte pour l'attirer et le tourmenter en haine de sa même foi ! »
Lou-Kong s'est débattu longtemps : il m'a supplié,

menacé pour que je cède ; mais je soutenais une question de principe et de droit autant que de fait personnel : lâcher pied était une faiblesse. Dieu m'a aidé, tous les arguments de Lou ont été démolis. Le brave homme est parti désolé, quelque peu mécontent. Il est revenu environ une heure après coup ; il était suivi du fameux Tchen-ing qu'il essayait de disculper et engageait à me demander pardon. Comme cet individu, fier de son globule et de la protection avouée du Tche-hien dont il avait été l'instrument dans la persecution et de Lou-Kong dont il était en sa jeunesse le voisin au Chan-si, ne se montrait nullement répentant, je ne lui ménageai aucune de ses vérités. L'évidence des faits et l'insolence croissante de Tchen-ing pousse à bout la patience de Lou qui l'invective à son tour et le renvoie d'un ton furieux et menaçant. Lou me dit encore quelques amabilités, sans doute pour réparer ce qu'il avait eu de déplacé dans ses paroles d'hier ; puis il se retire tout à fait de bonne humeur.

A la tombée de la nuit on introduit Hiao-tse-fo et le fils d'Hiao-iong-pao, qui tous deux après l'accusation de la vente frauduleuse avaient été saisis et conduits au ja-men. Le dernier avait été relâché sur la promesse qu'il amènerait son père ; l'autre avait brisé ses liens et s'était enfui. Le dossier du tribunal que l'on m'avait objecté, portait qu'ils avaient fait l'aveu d'une vente frauduleuse. Tous deux nient cet aveu et disent le contraire. Je les conduis chez Lou faire leur déposition : je leur adjoins un troisième témoin qui avaient à la charge de Tchen-ing des documents accablants. La déposition de ces trois hommes envoyés par la Providence m'a été d'un secours bien important.

16 Mars. Je demande l'un après l'autre tous les coupables. Comme ils avaient servi d'instruments à la haine du Tche-hien contre nous, je savais d'avance qu'il me serait impossible d'obtenir qu'on les châtiât d'une manière signalée. D'ailleurs ils avaient été assez adroits pour ne pas se montrer aux principales occasions, préférant laisser l'honneur de l'action aux Kouan-pin et aux tcha-jen, de sorte qu'en fin de compte leur culpabilité n'était pas si évidente que ne l'avait fait croire une compilation de on dit. J'ai donc jugé plus prudent, après leur avoir fait avouer des fautes dont j'étais certain, de les prendre par le sentiment en les exhortant à la paix pour l'avenir. Dans l'après dîner, nous sommes allés, le P. Bies et moi chez Lou-Kong. Aussitôt il nous annonce que tout va bien ; le Tche-hien se rendait pourvu que je permisse à Hiao-iong-pao de comparaître devant lui afin que l'ayant interrogé, il puisse terminer juridiquement et en notre faveur le procès intenté par le plaignant Hiu-tse-in. Les conditions propres à la circonstance que je requiers sont acceptées et Hiao comparait. Bon gré, mal gré, le Tche-hien a déversé quelque peu de sa bile sur ce pauvre diable à qui j'avais recommandé de ne pas répliquer. Il a obéi. Le Tche-hien pour la farce a voulu un Ké-tié de Hiao où celui-ci se déclarait ngon-tou et promettait qu'à l'avenir il agirait avec plus d'intelligence. Nous lui avons passé cette boutade, mais il s'est trouvé pris, en s'imaginant que nous signerions un écrit qui nous constituait locataires de la maison dont Hiu-tse-in se disait sans raison évidente le propriétaire. Inde irae. Enfin Lou nous passe un cahier contenant dix Kao-che publiés successivement sur la question agraire au Kien-ping. L'un d'eux declarait nuls les contrats du genre de celui du P. Bies. Je me permis de faire remarquer que cette prescription étant jusqu'ici restée une lettre morte, il serait peu séant de nous l'appliquer en premier lieu ; que par conséquent, et c'était mon dernier mot à leurs injustes attaques de tous ces jours-ci, nous resterions dans les mêmes conditions que tous les possesseurs de maisons dans le même cas, jusqu'au temps où l'on prenne une mesure générale et définitive ;

qu'alors nous en passerions par où passeraient tous les autres. Lou veut regimber, mais il voit que c'est peine perdue. Il se calme peu à peu, nous dit de bonnes paroles et finit par reprendre sa leçon de français selon qu'il l'avait pratiqué dès le début de notre voyage.

A plusieurs reprises j'avais fait des instances pour obtenir la protection des mandarins locaux dans l'achat d'une maison à Kien-pin. Pour m'agréer en cette question, Lou-Kong m'amène un peu plus tard le Pou-tin Wan-loié qui promet de nous assister. Il y a de plus actuellement deux délégués extraordinaires au Kien-ping, ils sont chargés de tirer au net les difficultés concernant les maisons et les terres; Lou-Kong me promet aussi leur concours. Nous sommes allés les voir, et ils sont venus également. S'ils sont sincères, nous pourrons bientôt avoir une maison en ville, ce que je crois nécessaire.

17 Mars. Nous recevons un Ké-tié de six des coupables. Ils demandent pardon et se portent garants pour l'avenir. Lou-Kong nous remet 300 $ en espèces pour les familles souffrantes et 300 $ en billet pour Li-Koué-tsuen et le P. Bies. Nous n'en percevrons la valeur que le 29 de la 4ème lune. Nous remettons sur le tapis la question de Tchen-ing dont j'exige le châtiment. Lou-Kong de nouveau intercède. Je finis par obtenir qu'il perdra son globule. J'aurai un écrit avec les sceaux du tribunal concernant ce jugement; ensuite Tchen-ing donnera un Ké-tié plus serré que ses autres camarades.

Tchiû-tse-in, protégé de tous côtés, revient cette fois avec un titre de location, il ne veut pas de loyer, il exige seulement qu'en qualité de locataire nous signions ce titre et le reconnaissions propriétaire. Je lui réponds qu'il va trop vite en besogne; que pour nous, avant de louer ou d'acheter une maison de lui, aussi bien que de quique ce soit, nous voulions préalablement voir les titres qui les constituent vrais propriétaires. Il n'avait donc qu'à exhiber les siens. Il n'en a point, dit-il, mais il jure que c'est la maison de son neveu qui a été vendue et il la réclame. Là dessus je demande un écrit de sa main, qu'il y dépose cet aveu, ainsi que l'âge, la profession, la résidence précédente et actuelle de ce neveu, le nom de son père, etc. Puis j'ajoute que comme lui Tchiû-tse-in a porté contre le P. Bies une accusation calomnieuse comme s'il avait acheté frauduleusement sa maison, il fallait qu'avant tout autre arrangement, il fît ses excuses dans un écrit en due forme. Cette double mesure ne convenant nullement à notre homme, il partit moins radieux qu'à son entrée. Lou-Kong, qui m'avait entendu, pour cette fois-ci prit mon parti et porta l'antienne d'une manière encore plus accentuée que moi. Ensuite leur présence me devenant dorénavant inutile puisque leur cause était gagnée, je renvoyai tous nos témoins.

18 Mars. On nous annonce que Lou-Kong a passé une nuit blanche au tribunal pour soutenir ma demande contre Tchiû-tse-in. Celui-ci ne se rend pas, dit-on, il aurait même pris la fuite. Quoiqu'il en soit, je dresse une déclaration qui sera signée par les deux Wei-iuen pour signifier qu'après la comparution de ce neveu dont parle Tchiû-tse-in la confrontation de son identité et de ses titres, nous nous engageons à lui rendre sa maison, si l'évidence est de son côté. Chacun nous félicite pour une disposition si équitable.

Faute d'une liste portant le nom des familles persécutées, faute aussi d'explications convenables à ce sujet, nos Sien-sen n'avaient donné que dix noms. Il se trouve actuellement qu'ils sont 26 dans le même cas. La question des indemnités ayant été close antécédemment, nous décidons, Lou et moi, que les 300 $ seront reparties non plus entre les dix premiers, mais entre les 26. Nous dressons à cet effet une liste que le Tche-hien munit de son cachet.

Elle est ensuite remise ainsi que la somme susdite à Li-Koué-suen, qui devra immédiatement en faire la répartition. Après cela Lou-Kong veut ma signature pour les ho-tong (rapport conjoint sur l'enquête), je la refuse et ne la donnerai qu'après avoir vidé la dernière question pendante, à savoir celle de Hiü-tse-in.

Hier soir Lou-Kong faisait encore difficulté pour aller à Kouang-tée-tcheou, et a voulu que je lui indiquasse catégoriquement le but de mes démarches en cet endroit. « Mon but, lui répondis-je est triple : 1° Assurer à nos chrétiens et à nos Pères la liberté qui leur est garantie par le traité : 2° Examiner la question de l'enlèvement par le pen-tcheou des images au Kong-sou de Iné-Wang-Kin ; 3° Enfin de porter une accusation contre un nommé Houan-lien-sen qui, après avoir abusé de la confiance des Pères, a trompé le peuple sur notre compte, organisé à Tien-tse-men une opposition armée contre les autorités, toujours sous le nom de Tien-tchou-Kiao. J'allais demander qu'il fut châtié sévèrement » A ces mots Lou-Kong a respiré : il s'est levé et me prenant les mains m'a confessé que depuis son départ de Ngan-Kin, il avait eu des craintes très-grandes que je voulusse agir dans un autre sens. In-Fou-tai et Lieou-cheou-fou avaient reçu de fortes accusations à notre charge pour cette affaire. Ils n'en avaient soufflé mot alors crainte d'être mal renseignés ; mais ils attendaient avec anxiété la nouvelle de la conduite que je tiendrais en cette affaire. Lou-Kong répète, et c'est bien vrai, qu'une telle conduite nous fera grand honneur auprès des autorités supérieures et de rechef il m'en félicite. Je donnerai dans une lettre séparée le récit du curieux épisode dont Houang-lien-sen a été le promoteur. Il est vrai que nous sacrifions dans la masse deux ou trois innocents plus badauds que coupables, mais pour sauver le bien général il faut absolument en venir là.

Hier aussi sur le soir, des gens de Tien-pin-tchen étaient à la porte de notre demeure, sollicitant la faveur de m'être présentés avec une supplique. Je les ai refusés et fait décamper au plus vite ne me souciant que fort peu d'être compromis par leur présence.

18 Mars. Lou-Kong et le Tche-hien nous font parvenir toutes les pièces. Sauf deux, les autres sont dans la forme voulue. Les deux qui faisaient exception concernaient l'affaire Hiü-tse-in. Celui-ci, en vrai maniaque avait dans un de ses écrits, au lieu de faire ses excuses au P. Bies, dit simplement qu'il louait sa maison au dit Père. Je la lui déchire sans mot dire. — Dans l'autre pièce, au lieu de décliner une par une toutes les circonstances qui regardaient son neveu, il changeait de langage en alléguant qu'avant la rébellion, son père avait deux frères, que tous deux vivaient en communauté de biens. Ces deux frères sont morts ne laissant que le neveu en question. Celui-ci a été enlevé par les rebelles. Cette déclaration le mettait en contradiction avec lui-même et rendait plus équivoques ses droits à la maison Bies. Je vais donc aussitôt chez Lou-Kong et chez le Tche-hien faire ma déposition. Cette fois tous deux reconnaissent la justesse de mes plaintes et promettent de mettre notre homme à la raison. Pour moi je dis clairement que je ne signerai les ho-tong qu'après que les deux affaires précédentes de Hiü-tse-in et de plus sa dernière sottise ne soient tirées au net. La séance est levée et nous nous séparons.

A peine une heure d'intervalle s'était écoulée, quand Lou-Kong nous arriva tout essouflé. Il veut du vin européen, il est fatigué tant il a parlé pour nous... Il vient me faire une proposition ; à savoir, si pour trancher toutes les difficultés, dans le cas où les mandarins nous la vendraient, nous achèterions la maison Bies à Lo-tsen avec

toutes les dépendances. Enchantés, nous acceptons. Lou-Kong part, nous dressons le plan de la propriété et filons au ia-men. Chacun s'escrime pour faire disparaître les difficultés qui se présentent. Le Tche-hien lui même vient y mettre son oeil (il n'en a qu'un); Lou-Kong parle du bon vin qu'il venait de prendre chez nous. Le Tche-hien tire la langue et nous reproche de ne lui en avoir jamais offert. Je dis que bien que le jour destiné à faire sauter le bouchon n'était que le lendemain, vu sa bonne volonté, j'allais pour la confirmer, lui faire verser de l'eau tirée des puits d'Europe. Le fidèle Achate déjà s'est envolé à la recherche du précieux liquide, bientôt il revient triomphant; déjà aussi les tsieou-tsong-tse (verres) sont prêts. Notre Tche-hien se déboutonne, ses éclats de voix dominent le reste de l'assistance, il gesticulant et si bien qu'il finit par briser son tsieou-tsong-tse. On rit, on goûte et trouve cette eau délicieuse. Peu après nous terminons le contrat qui demain nous sera remis légalisé. Il restera seulement pour achever le carré deux terrains dont le vrai propriétaire doit être consulté. Le Tche-hien se charge du tout; il est convenu que si l'achat dépasse 30 piastres, le surplus sera pris sur sa cassette. Grâce donc à St. Joseph pour ce nouveau bouquet de fête! A 9 heures du soir nous arrivent enfin les courriers du R. P. Ravary. Il nous apportent le malheureux titre dont à l'heure qu'il est nous n'avons que faire.

19 Mars. Jour d'action de grâces à notre bien aimé Protecteur. Nous acquittons notre terrain dont le titre, muni des sceaux nous est apporté. Cet achat est le vrai cachet de la réconciliation. Hiü-tse-in signe son billet d'excuse, nous lui pardonnons ses autres bêtises dorénavant sans conséquences pour nous. Nous signons les cinq ho-tong destinés aux cinq grands hommes cités ci-devant; Lou-Kong en remettra deux à leur destination à savoir: au Fou-tai ea Lieou-cheou-fou. Le Fou-tai devra envoyer au Tche-tai celle qui lui est destinée ainsi que celle qui est écrite pour M. le Consul général. Je me charge de remettre la sienne à Monseigneur. Séance tenante le champagne tant annoncé paraît. Il faut que je fasse l'opération devant l'assistance ébahie. Le bouchon est parti; les heureux convives dégustent le mousseux. On se fait des compliments, chacun verse un peu de son vin dans le verre des autres. Puis viennent les protestations d'amitié et l'on se quitte réconciliés.

Les Pères vont de là chez Fan-ta-jen, le tong-ling revenu enfin de Nan-Kin. Il est aussi charmant que son Kong-Kouen est splendide. De chez lui nous passons devant certaines maisons pour y déposer des cartes d'adieux. A notre retour nous trouvons le cortège du Tche-hien venu pour nous souhaiter bon voyage. Puis se présentent d'autres Lo-ié, enfin Fan-ta-jen. Ce dernier me remercie pour les fleurs données à son fils l'an dernier à Ngan-Kin. Après lui entre le bonze qui est mon patron tous ces jours-ci. Il me fait cadeau de trois poussah qu'il dit n'être pas meilleurs que les bonzes. En dernier lieu on nous apporte une copie du Kao-che que Fan-ta-jen adresse à ses hommes en notre faveur. Il est suivi d'un copieux souper de première classe où nous goûtons la vanité résultant des leçons données à notre cher Kien-ping-hien. Veille Saint Joseph, à qui de nouveau nous rendons grâces pour le succès de notre mission à Kien-ping, le conserver dans ces bonnes dispositions et en recueillir l'honneur et la gloire.

Si le bon Dieu répare d'une autre façon le contre-temps qui m'empêche actuellement d'aller au Kouang-téetchouan et au Ning-Kouo-fou, je me ferai un plaisir de continuer la communication des nouvelles concernant mes démarches en ces lieux.

Voyage et négociations du P. Seckinger à Kouang-tee-tcheou, à Gnien-Koui-fou et à Gnien-Koué-hien. (Suite)

4 Avril 1873. Après quinze jours d'attente, je reçus de Lou-Kong (Ngan-Kin) la nouvelle que les mandarins supérieurs l'obligeaient à venir reprendre le cours des négociations interrompues, avec ordre de ne plus me quitter avant que nous ayons tout bien réglé. Je mis à profit le temps qui me restait, pour achever mes enquêtes privées sur les affaires si embrouillées du Kouang-tee-tcheou.

25 Avril. Un courrier de Lou-Kong arrivé enfin à Kien-ping-hien, m'apporte le signal du départ. Dès le lendemain, en compagnie du P. Chen-eul, je quitte l'hôtel du Père Lajoie à Siü tsen et après deux journées de marche, par une suite de vallées enchanteresses, nous étions aux portes de la ville de Kouang-tee. Le plus grand inconvénient dans ces pays pour le voyageur est sans contredit le manque de ponts. Ruisseaux, rivières, torrents il faut tout passer à gués. Avant d'entrer en ville, il fallait faire toilette, c'est-à-dire, prendre les habits de cérémonies pour entrer au ia-men. Le rassemblement des curieux qui s'était fait autour de nous, nous suivit dans les rues et grandit à mesure que nous pénétrions plus avant. Les abords du Ia-men, où les Kouan-pin (soldats), prévenus de notre arrivée avaient déployé leurs brillants étendards, étaient tellement encombrés par la foule que nos chaises eurent toutes les peines à pouvoir franchir les avenues du tribunal. Le Tche-tcheou voulait nous faire passer à côté de l'estrade, mais il comptait sans nous. Il a dû faire débarrasser la table et les fauteuils, ouvrir les doubles portes qui sont au fond et nous introduire par la voie droite. Bon gré, mal gré, il nous fit bonne mine; mais ses baillements répétés trahissaient son embarras au sujet de l'enquête conjointe que nous venions faire. Comme il voulait immédiatement entrer en matière, je le priai d'attendre à notre prochaine entrevue et de nous faire conduire à notre Kong-Kouan (maison de reception). Il s'exécuta aussitôt en donnant à ses gens les ordres les plus minutieux pour notre installation et la cuisine, toutes choses dont il prend lui-même la charge. Nous étions à peine sortis du Ia-men que Lou-Kong y faisait son entrée. Il était accompagné d'un second Wei-iuen, appelé Tchang, qui le suit en qualité de secrétaire. Toute la ville est en mouvement. Chacun voudrait voir l'Européen à la barbe d'or; sans la garde placée en avant notre Kong-Kouan, nous serions écrasés. Lou-Kong vient nous saluer et nous apporter les nouvelles de Ngan-Kin. La plus importante sans contredit est que In-fou-tai vient d'établir à Ngan-Kin un Iang-ou-diü, tribunal pour les affaires des Européens au Ngan-hoei. Ce tribunal est une nouvelle garantie de paix, il est composé de tous nos amis. Deo gratias!

Nos affaires au Kouang-tee se réduisent à trois:

1° Celle de Iu-wan-Kiai, grand bourg à 70 lys ouest de Kouang-tee. En juin, l'an passé, le Révérend Père Ravary y a été insulté par des soldats et leur chef. Ils étaient conduits à dessein de chasser le Père par un Tin-tee, nommé Kin-i-mé. Celui-ci, pour premier exploit a arrêté, sur sa route cinq catéchumènes venant de chez le Père qui leur avait donné images et livres de piété. Ces objets arrachés de leurs mains ont été déchirés et jetés dans le ruisseau; les cinq catéchumènes attachés et conduits comme des malfaiteurs à Iu-wan-Kiai. Après de longues instances le R. Père était parvenu à en faire lâcher quatre; mais le cinquième, objet spécial de leur haine parce qu'il était riche, fut conduit et enchaîné à 10 lys plus loin. Il ne fut délivré que trois jours après en achetant sa liberté à prix d'argent. Pour deuxième exploit, ce petit Tin-tee s'était joint au chef militaire pour insulter le Père contre tout droit, alors qu'il aurait dû user de son autorité à le défendre. De plus un Pé-tsong, pen-ti-jen, portant le nom de Hou-tio-sien s'était joint aux précédents. Son but à lui était d'empêcher (à son profit), le P. Ravary de jouir d'une maison dont

les notables Hou-pé-noi faisaient l'offre à ce dernier. Ce Pé-tsong désavoua sa faute quelques jours plus tard, mais il recommença ses attaques à la 10ème lune où il amena le Tche-tcheou Li, dont les soldats ont pillé et chrétiens et Kong-sou. Enhardi par ce dernier succès, le même Pé-tsong réclame aujourd'hui 200 piastres qu'il aurait prêtées à l'ancien propriétaire de cette maison ; en conséquence il maintient son opposition.

2° Affaire de Hoang-lien-sen. Dans une pièce séparée, dont le héros sera Hoang-lien-sen, je laisserai le lecteur se faire une idée de la situation au Kouang-tée. Cet homme capable et riche est malheureusement trop remuant et trop entêté. Comme peu à peu nos Pères avaient remarqué ces défauts en ce cher homme, ils l'ont repoussé du rang des catéchumènes l'an dernier à la 8ème lune. Heureusement, car le 26 de la 9ème lune le Tche-tcheou Li suivi de 200 soldats était à Tien-pin-tchen, pays de notre Hoang, les uns dirent pour le tribut, d'autres et c'est le plus grand nombre, assurent que le tribut n'était qu'un prétexte, mais que le but du mandarin était d'attaquer les chrétiens. Quoiqu'il en soit, le fait est que le peuple poussé à bout par les vexations du mandarin et de ses soldats, a fait résistance. Alors les soldats ont déchargé leurs fusils et six victimes seraient restées sur place. Or Hoang-lien-sen est accusé d'être l'organisateur de la rébellion et même de s'être servi de notre nom comme d'égide. L'affaire étant excessivement grave et compliquée, malgré mes recherches il m'est impossible de savoir la vérité et par suite de traiter. Seulement pour renverser d'un coup toutes les lettres d'accusation envoyées à Tn-fou-tai contre nos Pères à ce sujet, je donne un écrit où je déclare que si Hoang est réellement coupable des fautes qu'on lui reproche, je demande qu'il soit puni sévèrement. Que s'il est victime de la calomnie, j'abandonne le tout à la responsabilité du Tche-tcheou. Or celui-ci met actuellement à prix la tête du malheureux Hoang ; on s'est emparé de toutes ses propriétés ; sa femme et ses enfants sont maltraités en prison.

3° La persécution dans tout le Kouang-tée-tcheou.

L'été dernier, il s'est manifesté un vrai entraînement sinon vers la religion, du moins vers la maison de nos Pères à Siu-tsen (Ning-Kou-fou). L'affaire de Tn-wan-Kiai, puis celle de Tien-pin-tchen, ensuite celle de Hoang-lien-sen et par dessus tout le refus obstiné du Tche-tcheou de rien traiter, les paroles et les gestes de ce dernier en toutes rencontres vinrent tout arrêter. Nos Missionnaires n'ont plus été en état de suivre le mouvement en allant au pays discerner et soutenir les bons, écarter les méchants, réprimer les abus, etc. Il en est résulté que tels par simplicité, d'autres et surtout nos ennemis à dessein, ont fait passer les Pères et les chrétiens pour tout autres qu'ils n'étaient. Il s'en est suivi une kyrielle d'accusations, de malentendus, etc. Le tout au milieu d'une confusion qui continue toujours. C'est aux 9 et 10ème lunes que la persécution a sévi davantage. Le Tche-tcheou est allé avec sa séquelle de Kouan-pin partout où il soupçonnait l'existence d'un chrétien. Tous ceux qui ont été découverts ont été plus ou moins pillés et menacés : quelques uns ont été battus et d'autres chassés du pays. Dans un tel embrouillamini comment traiter ? Comment, lorsque témoins et acteurs sont Chinois, discerner le vrai du faux ? Redresser une chose après une autre demandera un temps énorme et une indemnité dont le montant deviendra par trop considérable. D'ailleurs, il est à craindre qu'une recherche minutieuse des griefs d'un chacun à chaque localité au milieu d'une population extraordinairement indisposée contre les mandarins locaux, n'amène une nouvelle cause de rébellion ? En conséquence je propose aux deux Wei-iuen comme unique moyen d'en sortir de demander au Tche-tcheou pour compensation commune à tous un terrain convenable pour église en ville. En outre comme garantie de la paix le Tche-tcheou devra donner un Kao-che tel que et où nous le voudrons.

28 Avril. Toute la journée se passe en visites reçues et rendues. Li-tche-tcheou est resté plus de deux heures. Il nous avait déjà attendus une bonne heure à notre Kong-Kouan en fumant l'opium. Il a débuté par les questions les plus bizarres. v. g. Combien j'ai de femmes et d'enfants; si je prenais bien cinq livres de viande à un repas; combien il fallait de bouteilles pour me griser, etc. Mes réparties en tout ont été ce qu'elles devaient être. Peu à peu il se mit à parler affaires. Or je remarquai bien vite que pour les choses qu'il ne désirait pas, notre cher homme disait ne pas me comprendre facilement. Aussi comme il voulait continuer à passer en revue chaque point, l'examinant à sa guise sans me laisser placer un mot de réponse, je l'ai prié de ne pas se fatiguer à parler en l'air, que puisqu'il ne me comprenait point parfaitement, je chargerais Lou-Kong de lui exposer mes vues, mais d'une façon telle que sur dix mots il en comprenne dix; cela lui éviterait le désagrément d'entendre à demi seulement. Pour moi je lui ai montré que je le comprenais parfaitement: car soit par mégarde soit par malice, en parlant des chrétiens il osa en ma présence les appeler Tche-Kiao (manger la religion). Je l'ai arrêté tout court et si bien interloqué qu'il a perdu le fil et tant pâli que notre bon Père Chen-erl touché de compassion pour lui m'a demandé grâce. Au soir, j'ai parlé de l'incident à nos Wé-inen; ils en ont été d'autant plus satisfaits que la veille déjà ils l'avaient eux-mêmes repris sur la même expression.

Dans la ville on parle beaucoup de nos affaires. Quant au Tche-tcheou, il continue, tout en disputant, de nous envoyer et sa garde et ses bons dîners. Bon appétit! renard n'en manque point! Un trait important a signalé la matinée. C'est qu'un Chinois dans un excès de dépit s'était empoisonné par une potion d'opium. Lou-Kong qui en a été prévenu nous a aussitôt délégué son patron. Par bonheur j'avais une dose d'émétique qui bientôt produisit son effet à la satisfaction générale.

19 Avril. Comme Li-ta-lao-ié tient à nier devant les Wei-inen, qu'il feint aussi ne pas comprendre, les accusations que j'ai portées contre lui, nous rédigeons dans un écrit serré certains des faits les plus avérés: nous passons cet écrit aux Wei-inen pour le faire lire à notre sourd Tche-tcheou. Il y verra et nos réponses et les conditions dont nous ne démordrons point. En confirmation de cet écrit et du trop grand nombre d'affaires, nous exhibons aux Wei-inen certaines pièces d'accusations communes et indiscutables. Cependant pour ne pas employer deux mesures à l'égard des chrétiens ou soi-disant chrétiens en arrangeant les affaires des uns et laissant celles des autres, de plus pour les raisons motivées ci-dessus, nous persistons à faire rentrer le tout dans l'arrangement commun; nous n'admettrons d'exception que pour les gens qui ont été liés ou frappés.

A midi et demi nos chers Wei-inen et l'ami Li ne sont pas encore levés. Il a fallu attendre jusqu'à 2 heures de l'après dîner (sic) pour reprendre les discussions. Nous nous sommes fait précéder par quelques témoins, dont le témoignage anéantit une fois de plus les dénégations du Tche-tcheou. Dans notre entrevue il fut décidé que le chef militaire qui a insulté le P. Ravary serait chassé et dégradé, à moins qu'il n'aille demander pardon au Révérend Père. Notons en passant qu'à Kien-ping les mandarins avaient affirmé devant Lou et moi, que ce chef militaire s'était retiré du service et était parti. Or ces jours-ci, sur quelques soupçons conçus à son sujet, nous avons pris des informations de différentes sources, et savons qu'à l'heure qu'il est, ce chef militaire n'est point parti ni relevé de ses fonctions. Jn-fou-tai dont il est l'employé sera informé de ce qu'il en est, Lou-Kong le priera en notre nom de faire justice. Son camarade Kin-i-mé est mandé au tribunal, office et globule tout lui sera enlevé. Des satellites sont à la recherche de leur compère Hou-tso-sien, ils l'amènent au Ya-men pour être jugé.

De rechef nous recevons, par l'entremise des Wei-inen, les félicitations du Fou-tai pour notre conduite dans l'affaire Hoang-lien-sen. Lou-Kong nous remet en bon état les titres d'achat, que le Ning-Kou-hien avait jusqu'ici refusés. Enfin en guise de couronne, il nous donne connaissance des huit règles qu'il a composées avec notre brave Lieou-ta-jen, pour fixer uniformément la conduite que devront tenir, vis-à-vis les Missionnaires, et les mandarins de toute la province et le tribunal récemment établi à Ngan-Kin pour les Etrangers au Ngan-hoei. Le P. Chen-erl s'accorde avec moi pour regarder, comme un vrai succès, l'établissement de ce tribunal avec les 8 règles susdites, dont chaque mandarin au Ngan-hoei a déjà reçu un exemplaire. Avant de nous séparer nous proposons deux additions à faire au Kao-che de Kien-ping pour celui qui doit être publié au Kouang-tée. Les deux Wei-inen les acceptent sans mot dire, Li-ta-lao-ié se récrie, mais il faut bien qu'il se rende.

Notre jeune Père Chen avoue à son tour que les embarras des négociations au Ia-men sont plus fatigants et ennuyeux qu'il ne pensait. Par une heureuse diversion pour notre cher Père, un vieux bachelier du Hou-pé, caricature N° 1, vient sur les entrefaites nous présenter une supplique. Il nous prie de faire en sorte que dorénavant les jeunes étudiants soient admis à passer les examens ad gradum au pays même où s'est établie leur famille sans être obligé de retourner au Hou-pé leur terre natale. Il appuie sa demande de tous les arguments que lui fournissent et sa caboche et ses livres. Bien entendu que nous lui montrons beaucoup d'intérêt, il part content. L'opinion unanime dans le Kouang-tée-tcheou est que je suis envoyé de Pékin, pour mener à bonne fin la question agraire. Les Chinois, dit-on, ne sont ni assez intelligents ni assez sincères, voilà pourquoi l'Empereur a délégué un Européen. Obstupescite gentes!

30 Avril. Journée d'or! Lou et Tchang viennent à l'heure officielle. « Tout va bien," dit Lou en français, s'il vous plait. Il a répété l'antienne à Li-tche-tcheou. Celui-ci rend les armes, écrasé qu'il est par l'audace de Lou, qui maintenant lui parle avec assez d'autorité pour que ses oreilles se guérissent de leur surdité. Le but de la visite est de s'entendre avec nous pour certains détails. Un petit verre de généreux leur donne du courage; ils partent au ia-men où ils se rendent pour frapper le dernier coup, et expliquer ensuite aux notables, convoqués par eux, les conditions du terrain dont leur bien aimé Tche-tcheou va faire présent au Tien-tchou-tang.

A leur retour nous allons chez les Wei-inen. Ils nous remettent cent-dix piastres pour sept chrétiens qui ont été ou liés ou blessés. Le fameux Kin-i-mè destitué signe un écrit où il reconnait sa faute et promet de se corriger. La pièce qui constate sa dégradation porte en titre (admirez la stupidité des gens lettrés). Tien-tcheou-chen-fou-Kin. (Le Père catholique Kin – c'est-à-dire Seckinger)... Li-ta-laoié demandait en grâce que le nombre des Kao-che à écrire (j'en veux cent) fut moins considérable; qu'y en ayant aux grands bourgs, on pourrait le dispenser d'en afficher aux petits hameaux. Il lui a été répondu qu'il n'avait qu'à exécuter ce qu'on lui disait sans s'occuper du reste. La question du terrain le chiffonne, il voudrait l'étudier: « Mais enfin quel "avantage d'avoir les Pères européens et leur maison en ville?" — « Cela ne te regarde pas, reprend Lou-Kong, les Pères le veulent ainsi, tu leur dois un terrain, tu le leur donneras. "Ne vois-tu donc point que les Pères étant ici, tu pourras dorénavant "t'expliquer avec eux et ne plus faire des bêtises qui te coûtent si "cher!" — « Pour cela, reprend le Tche-tcheou, c'est bien, oui, "c'est bien; j'achèterai un terrain pour les Pères." Nous modifions encore une expression dans le Kao-che et le livrons aux copistes qui passeront la nuit à la tâche.

1er Mai. Au jour où Elle répand avec profusion

ses tendresses sur ses enfants, la bonne Mère ne saurait oublier ceux qui dans l'arène combattent pour sa gloire : Donc, en avant ! ... Notre honnête Tche-tcheou, malgré tous les dessous, que lui ont valus ses dénégations hypocrites, ose bien encore nier un dernier fait, à savoir celui d'avoir appliqué 200 coups de rotin à un de nos chrétiens à Kiao-tchen. Nous faisons comparaître le patient devant les Wé-iuen. Il expose lui-même ses plaintes et exhibe séance tenante, la trace profonde des plaies imprimées alors sur ses cuisses. Nous exigeons et recevons sur place 20 piastres pour la victime, à qui les mensonges du Tche-tcheou plus que ses coups valent cette gratification. Les Kao-che sont déjà affichés aux portes de la ville et en avant le ia-men ; on dit qu'une escouade de Tsé-jen est lancée dans toutes les directions pour publier les autres. Les ti-pao et chesi-tou (?) stimulés qu'ils le sont par Tchang-ta-lao-ié et le P. Chen-ert, sont à la recherche d'un terrain. Ces deux derniers vont rester quelques jours de plus à Kouang-tée, tandis que Lou-Kong et moi partirons demain pour Ning-Kouo-fou.

Le soir à 4 heures, grande réunion des deux Wei-iuen et des deux Pères au Tche-tcheou ia-men. On devait y boire le vin de la réconciliation. Li-tche-tcheou avait versé l'huile sur les plaies des chrétiens, il avait puni Kin-i-me, était en train de publier le Kao-che, recherchait Hou-tsosien ; donnait ses garanties pour nous faire remettre la maison de Iu-Wan-Kiai et s'occupait de notre terrain en ville. Je ne devais donc pas l'humilier inutilement, il fallait même m'efforcer de calmer ses aigreurs. Malheureusement à mon insu peu de temps avant mon entrée à son ia-men, un grand orage avait éclaté entre lui et Lou, parce que celui-ci étant revenu sur le fait de l'homme aux 200 coups, Li-ta-lao-ié s'irritant, déclara avoir réellement frappé, mais ajouta que Lou-Kong n'avait pas le droit de lui en faire des reproches. On comprend l'échange de gros mots qui s'en suivit. Le pire est que Li, dans la dispute, s'était mis à faire l'éloge de ma modération, et n'en poussait Lou que plus rudement, comme si, ces derniers jours, Lou n'avait agi qu'à son arbitraire et par hostilité. Or je viens d'expliquer les motifs de ma retenue à la dernière visite ; j'ai aussi dit plus haut les raisons de mon silence antécédemment sur les questions brûlantes, où Lou-Kong s'est conduit mieux que jamais en gentilhomme à mon égard. Or, tout le temps de la visite j'avais été frappé du contraste entre l'amabilité non ordinaire de Li-tche-tchen vis-à-vis moi et sa froideur singulière envers Lou. Le soir, celui-ci vint m'expliquer le mystère et ensuite m'adresser quelques reproches pour la douceur avec laquelle j'ai parlé à Li-ta-laoié à cette visite. Li-ta-laoié avait donc abusé de ma réserve aux dépens de Lou, je l'attendais pour lui en dire un mot, mais il ne s'est plus montré ni à notre Kong-Kouan, ni à celui des Wei-iuen ; cette impolitesse ne lui fait pas honneur.

2 Mai. De grand matin, mes porteurs sont arrivés. Bientôt après nous apprenons que le Tche-tcheou refuse à Lou-Kong le viatique, les porteurs et toutes les autres civilités d'usage. Après de longues altercations entre les employés, nous voyons venir les porteurs pour Lou-Kong. Il se met en route, mais les porteurs sont si faibles qu'à peine ont-ils fait 200 pas, qu'ils plient sous le fardeau et plantent Lou dans sa chaise en pleine rue. Lou s'impatiente, il crie ; il veut aller tapager au ia-men. Je l'en empêche et fais chercher d'autres hommes ; enfin après une bonne heure d'attente nous avons trouvé le strict nécessaire et pouvons sortir de la ville. C'était l'essentiel : car Lou pouvait compromettre sa cause et la nôtre en restant davantage. Aussitôt retourné à Ngan-Kin, il portera une accusation contre Li-ta-lao-ié. Par prudence autant que par délicatesse, nous avions jusque là refusé toutes les suppliques que chacun nous apportait. Sur sa route, Lou en a accepté une vingtaine pour prouver à Iu-fou-tai que le Tche-tcheou s'était fait le bourreau de nos

catéchumènes. Pour revenir au principe de la dispute, on s'en explique d'autant mieux le motif, que déjà humilié des humiliations du Kuy-ping-hiey, son subordonné, le Tche-tcheou qui, au premier départ de Lou-Kong, avait supposé que l'enquête en serait restée là, avait été piqué au vif en nous voyant tomber sur lui à l'instar d'une bombe, au moment où il n'y pensait plus. Sa colère, comprimée les premiers jours, s'est élevée au paroxime quand il s'est vu obligé de rendre justice à ceux qu'il s'était plû jusqu'alors à poursuivre de sa haine. On croit généralement qu'il ne se relèvera pas de l'état de déconsidération, où l'a jeté notre enquête. Quant à cette dispute, je crois qu'elle nous sera profitable, dût même l'affaire du terrain être retardée pour un ou deux mois : sans m'expliquer davantage sur ce point j'ai mes raisons pour entretenir cette assurance.

3 Mai. Après un voyage heureux malgré le début de la journée d'hier et la brise carabinée d'aujourd'hui, nous arrivons à Ning-Kaco-fou sur le soir. Une visite du P. Bies à notre passage nous a appris que tout allait suivant ses désirs à son cher Lou-tsey. Cette nouvelle nous a réjoui beaucoup in Deo adjutori nostro. — Le Siuey-tcheng-hiey Way-ta-lao-ié nous fait les honneurs, à Ning-Kaco-fou, de la nourriture, d'une garde et d'un Kong-Kouay. Ce dernier est la même demeure qui a abrité nos illustres voyageurs, lors de leur passage en cette ville. Leurs prières et sacrifices en cette maison sont pour moi un gage certain de succès. Mes Siey-sey vont passer une partie de la nuit aux écritures, exigées par les pièces préliminaires à l'arrangement de nos affaires. Prosit sub Patrocinio gloriosissimi Patriarchae nostri Joseph !

4 Mai. Nous lançons toutes nos demandes. Il faut des Kao-che, il faut les sceaux du ia-men sur les différents titres d'achat soit de terres, soit de maisons que nos Pères ont fait jusqu'ici. Il faut régler la question du léay pour ce qui nous concerne ; il faut l'assistance des mandarins pour l'établissement d'une église aux deux villes de Ning-Kous ; il faut que l'on nous aide à acquérir définitivement quelques terrains dont nos Pères n'ont qu'une jouissance incertaine ; enfin il y a trois procès à vider. Lou-Kong, devenu l'instrument de la Providence pour nous, s'en va chez le Tche-fou, où déjà le Siuey-tcheng-hiey est en expectative. A eux trois ils discutent, arrangent et règlent chacune de mes demandes. Je vais voir moi-même ces Messieurs, chacun à son tribunal. Là on s'explique. Chacun est à l'aise, moi le premier. J'ai de nouvelles entrevues avec Lou qui semble n'attendre que mes ordres pour agir ; je lui fais boire un petit coup, chose indispensable pour lui ; il s'en retourne préparer avec le Tche-fou les dernières pièces destinées au Ning-Kous-hiey. Un courrier portera demain pour les remettre au Tche-hiey de cette sous-préfecture, auprès de qui je me rendrai seul le surlendemain. Lou-Kong de son côté fera voile vers Ngay-Kiy où il a réellement urgence de se rendre au plus tôt. — Le Tche-hiey Way-ta-lao-ié vient rendre sa visite ; il me donne de nouvelles marques de ses bonnes dispositions pour nous. Il nous remettra immédiatement cinq Kao-che, mais il demande un ajournement de dix jours avant de publier les autres par la raison que n'étant entré en charge que depuis deux jours seulement, suivant l'usage il doit attendre dix jours avant de rien publier. — On me remet une lettre de Ngay-Kiy. Elle vient de notre fidèle Lieou-tcheou-fou. Il m'exprime son mécontentement et ses regrets au sujet de l'embarras, où m'avait jeté Lou-Kong en me quittant après l'arrangement des affaires de Kiey-ping. Avouons-le, l'ami Lou a été pris et sa faute noblement réparée.

5 Mai. Nous faisons passer quelques cadeaux à ces Messieurs ; ils en paraissent flattés. Le Tche-fou nous rend sa visite. Il veut voir mon bréviaire et demande

l'explication de chacune des images. Celles du crucifix, du Sacré-Cœur et de Pie IX le frappent davantage. A la fin il laisse échapper quelques paroles, qui indiqueraient une certaine opposition du pen-ti-jen et du ia-men à notre religion. Je lui donne certaines explications; après quoi, il nous quitte en bons termes. Après son départ, je dois faire quelques remarques à un de nos sien-sen qui n'a pas été assez respectueux devant le Tche-fou. —— Lou-Kong vient une dernière fois chercher des renseignements. Il part aussitôt avec un sien-sen qui le suit au Tche-hien-ia-men, pour y chercher nos titres et s'entendre avec les sse-ié pour la liquidation des contributions et l'achat des terrains et des maisons, dont nous ne pouvons trouver les vrais propriétaires. Notre sien-sen revient bientôt avec une liasse de titres tous munis des sceaux voulus. En même temps nous arriva un splendide dîner. Ce beau présent du Tche-fou nous dispensera de songer au viatique pour notre voyage à Ning-Kouo-hien. Sur les entrefaites entre le R. P. Ravary que j'avais mandé la veille. Il avait passé par le creuset de la tribulation, n'était-il pas juste qu'on lui fit les honneurs du triomphe, que St. Joseph lui envoyait? Nous préparions lui et moi nos habits de cérémonie, quand se présenta le Tche-hien pour sa seconde visite. Les prévenances laissent beaucoup espérer ... Mais voilà qu'on nous mande au tribunal di Tche-fou! Qu'est-ce? Rien sinon que là nous attendaient Lou-Kong et un dîner de circonstance où le R. P. Ravary eut la préséance. L'arrivée du Tche-hien porta à cinq le nombre des convives. Ce dîner auquel nous invitait le Tche-fou était une surprise et une gentillesse. Nous nous exécutâmes de notre mieux. Tout le temps chacun admirait la pose si grave du Révérend Père; chacun tâchait d'entendre les bonnes paroles qui tombaient de ses lèvres; chacun surtout dévorait des yeux cette magnifique barbe blanche devant laquelle était devenue bien piteuse celle de son voisin. L'écume du Champagne vint, sur la fin du repas, remplir les coupes et répandre l'hilarité dans tous les cœurs. On ne se sépara qu'à 9 heures. Une demi-heure après nous sortions de la ville pour nous rendre au port sur la barque de Lou-Kong. Ce dernier allant partir de grand matin il fallait lui faire nos remerciements et nos adieux. Nous rentrons en ville et bien qu'à la troisième veille, nous allons au tribunal du Tche-hien pour remercier Wan-lao-ié, qui, dès notre arrivée nous avait accueillis cordialement. Nous regagnons enfin notre Kong-Kouan où nous nous mîmes bien vite en mesure d'aller prendre un peu de repos. La nuit fut-elle heureuse? Il raconte qu'à peine couché il se trouva, grâce aux événements d'une journée si belle, plongé dans les rêves les plus doux. Pour son petit serviteur, il comptait bien rattraper le temps perdu; mais le peuple de puces ramassées durant son voyage, ne consentit point à lui faire grâce d'une heure de relâche. Quid quid sit, A. M. D. G.! Les puces sont bonnes puisqu'elles sont les créatures du bon Maître.

6 Mai. Le Tche-hien, qui la veille m'avait envoyé des présents, en fait apporter également au R. Père Ravary. En même temps il envoie pour me conduire à Ning-Kouo-hien six porteurs pour ma chaise, quatre pour les bagages, deux satellites en habits d'ordonnance; un ell-ié en chaise. Ajoutez à ce nombre trois sien-sen à cheval, le cuisinier et le muletier, de la sorte vous aurez connaissance du personnel qui compose notre cortège. Le R. P. Ravary dans sa chaise à 8 porteurs se mit de la partie pour la distance de dix lys, après quoi il fallut nous séparer.

En route je fis l'amusante rencontre d'un oiseleur. Il portait environ 150 merles chacun dans une cage séparée, et se dirigeait vers Sou-tcheou où il les vend chacun de une à deux piastres. Pour les prendre il construit une petite

cabane en feuillage au milieu de la forêt. Il y place quelques merles en cage. Ces merles enchantés de se trouver sous les frais ombrages, y sifflent à tue-tête et appellent leurs frères qui ne manquent pas d'accourir les uns après les autres en leur compagnie. Quand le nombre est suffisant le terrible filet suspendu sur la cabane tombe et les enlace tous dans ses mailles.

7 Mai. A midi nous franchissons la porte de l'ouest. Mais quel triste spectacle! Nous ne voyons s'étaler devant nous que ruines sur ruines. Les pierres monumentales des pè-léon encombrent la route, c'est tout juste si l'on a écarté quelque peu celles qui fermaient le passage. Le Tche-hien m'attend au ia-men où à peine il m'a introduit qu'il veut se mettre à traiter. Je le prie de remettre les discussions à plus tard, je n'étais entré à ce moment que pour le saluer, je voulais aller dîner et après coup seulement le revoir pour parler affaires. En conséquence je suis conduit au Kong-Kouan qu'il m'a préparé. Les rues que je traverse pour m'y rendre sont désertes. Tout au plus on compte cent baraques dans la ville. J'y suis à peine installé que m'arrive, non pas le dîner que j'attendais, mais bien notre brave Tche-hien Tchang ta-lao-ié, avec qui il fallut alors quand même m'expliquer. La chose d'ailleurs n'était point difficile; vu que, d'une part le Tche-hien avait reçu d'avance toutes mes pièces, et que d'autre part les lettres de son Tche-fou et de Lou-Kong à son adresse avaient tout applani. A trois heures enfin nous est servie notre réfection dont ici, comme partout ailleurs, le ia-men fait les dépenses. Je me levais de table que déjà l'on me remettait les Kao-che demandés. Le Tche-hien ayant dans nos entrevues répondu à toutes nos demandes, il ne me restait plus qu'à attendre deux hommes dont chacun avait une affaire à régler par mon entremise. S'ils viennent aujourd'hui je pourrai m'en retourner le lendemain. Il est convenu avec le Lao-ié que dans une huitaine le R. P. Ravary lui enverra la note des terres et maisons dont il a la jouissance mais non la propriété; on l'aidera à les acquérir aussitôt que l'on aura trouvé les renseignements suffisants. Nous cherchons un terrain convenable à nos vues en ville, et les désignons au tribunal pour qu'il prête à nos Pères l'appui nécessaire à cet achat. J'envoie certains cadeaux au Lao-ié, il m'en fait remettre d'autres.

Voilà mes deux hommes arrivés. Mais le sien-sen qui les a cherchés a les habits mouillés jusqu'aux os. Et la raison? C'est que se voyant .... arrêté par un torrent, il s'y est jeté avec son cheval qui l'a traversé à la nage en sa compagnie. Mes sien-sen conduisent ces deux hommes au ia-men, où le mandarin promet d'assister l'un dans une question de terres qu'on lui dispute injustement, et de délivrer l'autre des poursuites vexatoires dont il est l'objet. A leur départ enfin le Lao-ié remet à nos sien-sen un titre de donation que sur ma demande il avait muni de ses sceaux. Je vais moi-même prendre congé de lui après l'avoir remercié et averti une dernière fois de ce qu'il avait à faire pour éviter désormais tout embarras de notre part. Rentré chez moi, je fais mes préparatifs de départ pour le lendemain puis avant d'aller prendre mon repos j'entonne mon Te Deum d'actions de grâces. Le but de ma mission était rempli.

8 Mai. Le Ning-Kiao-hien nous promit porteurs, cortège et viatique pour jusqu'à Siuitsen. Par une heureuse disposition de l'aimable Providence, le P. Chen-eul, parti avec moi pour Kouang-tée où je l'avais laissé pour terminer la question du terrain que nous donnait le Tche-tcheou, revenait avec toutes ses pièces en règle. Le terrain a environ 300 pieds de profondeur sur 150 de largeur, il a en plus toutes les accommodations voulues. L'affaire de notre Kong-sou à In-wan-Kiai s'était aussi terminée à notre avantage; car le Pé-tsong qui en disputait la jouissance à nos Pères s'étant aperçu qu'il avait commis un faux pas, retira toutes ses prétentions, même

celle des 200 piastres qu'il réclamait sur cette maison. Un titre signé par lui et un autre du Tche-tcheou assurent désormais aux Missionnaires la jouissance paisible de ce vaste Kong-son. Le P. Chen-ert qui m'avait croisé en route, prend avec moi la route de Siu-tsen, où nous reçoivent à bras ouverts les R.R. PP. Havary et Andrain. Tout droit nous allons tous ensemble à l'église remercier St Joseph et la très-sainte Vierge pour la protection si visible dont nous avions été entourés. Nos négociations achevées, il reste à nos Pères du Ning-Kouo-fou à en tirer le meilleur parti possible; à moi de retourner le plus vite à mon poste, où ma présence est désirée depuis si longtemps. Gloire à Dieu! Alleluia!

Résultats généraux de l'enquête
aux pays de Kien-ping, Kouang-tée et des deux Ning-Kouo.

1° La persécution exercée contre les chrétiens au Kien-ping et au Kouang-tée, définitivement arrêtée.

2° Les persécutions, susceptibilités, etc conçues à notre égard par le Ning-Kouo-fou et les Siuen-tcheng et Ning-Kouo-hien, complètement dissipées.

3° Plus de 200 Kao-che affichés officiellement dans les quatre localités ci-dessus mentionnées. On y voit clairement d'une part, que les chrétiens vis à vis l'empereur, les autorités, etc, etc, sont sur le même pied que les païens, et que l'on ne peut ni les inquiéter pour leur foi ni abuser de leur nom pour faire du mal. D'autre part, liberté entière est laissée aux Missionnaires de circuler en tous sens dans le pays pour y prêcher, bâtir, etc, comme il leur plaira.

4° Les Kien-ping-hien et Kouang-tée-tcheou, nos persécuteurs, ont dû rétracter leurs paroles et écrits. En outre, il a fallu qu'ils réparassent à leurs frais les torts et dommages causés tant aux Missionnaires qu'aux chrétiens. Bien plus notre honneur a été réhabilité au moyen d'une pièce signée par les deux délégués officiels et envoyée aux grands tribunaux, où la lettre calomnieuse du Kien-pin-hien avait vilipendé nos Pères.

5° Notre réputation grandie et nos relations devenues plus étroites avec les mandarins, témoins des actes de justice et de loyauté dont les Pères ont fait preuve durant les négociations.

6° L'arrangement pour l'acquisition gratuite et définitive d'un beau Kong-son aux trois localités de Leou-tsen, Jeou-tchen et Iué-Wan-Kiai; en plus la donation d'un grand terrain dans la ville de Kouang-tée-tcheou.

7° Le concours assuré des mandarins pour achats et établissements d'églises dans les villes et les campagnes soumises à leur juridiction.

8° Un nouvel élan aux œuvres suspendues par la persécution près d'une année, et enfin un nouvel accroissement de sympathie parmi le peuple, dont les droits ont été si bien vengés par l'influence de notre sainte Religion.

Extrait d'une lettre du F. Le Cornec

Zi-Ka-Wei, 4 juillet 1873. —— ... Au mois de Mars, le P. Seckinger, accompagné d'un Wai-üen délégué par les autorités chinoises, avait arrangé les affaires suscitées au P. Bies, sur la fin de l'année dernière, au village de Lou-tsen, dans le Kien-pin-hien. Or certain petit mandarin militaire du nom de Tchen-in, qui s'était trouvé fortement compromis dans ces affaires, avait été condamné à déposer son globule, à licencier ses hommes et à faire acte de soumission. Il eût même dû quitter le pays si le P. Seckinger n'avait intercédé en sa faveur. Toutefois la reconnaissance n'a pas été chez lui le sentiment dominant. Fort de la crainte qu'il inspire dans tout le pays, du nombre d'hommes qu'il peut rassembler pour un coup de main et de la connivence plus ou moins avouée du mandarin de Kien-pin, il vient trouver le P. Andrain alors à Lou-tsen, prétexte des droits sur une partie du terrain vendu en bonne forme par le mandarin au Père Seckinger et réclame des piastres. Refus très-motivé de la part du Père. Sur de nouvelles instances le Père lui répond que s'il veut revenir sur un acte des deux Wai-üen et du mandarin de

Kien-pin, il doit s'adresser au mandarin lui-même, ou tout au moins aller trouver le P. Ravary à Chii-tsen. Aucune de ces propositions ne souriant à notre homme, il attend que le P. Bies revienne de Quan-té-tcheou pour renouveler auprès de lui ses instances. Encore une fois, point de succès : il imagine alors un autre moyen. Un jour, au moment où les Pères finissent de dîner dans un appartement situé à l'étage, ils entendent monter des femmes : « On ne monte pas ici ! leur crie le P. Bies en se dirigeant vers le haut de l'escalier. » — « Nous monterons, » répond l'une d'elles, et elles continuent leur ascension. Elles débouchent au nombre de 4, les deux femmes de Tchen-in, deux servantes, et par derrière le fils aîné de Tchen-in, grand démanché de 20 ans, aussi brutal que dépourvu d'intelligence, ne calculant aucun danger, et par suite capable de tout. Il est bon de vous dire en passant que le but avoué de Tchen-in était de mettre en avant ces femmes avec ordre de ne rien négliger pour s'attirer quelques coups de la part des Pères. Aux cris qu'elles pousseraient à la première contusion, Tchen-in accourrait avec du secours à la seule fin de défendre les siennes, mais pour cette défense il aurait tout sacrifié, même la vie d'un des Pères, tant il aime les siens, excusez du peu ! Munies de ces instructions, nos mégères se dressent sur leurs petits pieds en face du P. Bies et d'un ton impérieux réclament 20 piastres. Le Père refuse et leur conseille d'aller en demander au mandarin. L'une d'elles prend alors une chaise et affecte de s'asseoir insolemment en face des Pères ; on lui fait remarquer qu'elle n'a jamais eu droit sur cette chaise et aussitôt elle la rejette violemment et la brise, une seconde fait pirouetter la table, pendant qu'une troisième jette par la fenêtre les autres meubles. Les Pères rentrent dans leurs chambres pour éviter d'autres mésaventures ; mais on frappe à coups redoublés sur les portes et les cloisons et comme si ce n'eût pas été assez de ces assaillants, Tchen-in accourt en vociférant, monte avec précipitation, examine l'état des choses, pousse les portes qui ne cèdent point : « Attendez un peu, s'écrie-t-il, je saurai bien les ouvrir ! » Et il descend avec la même précipitation. Cette menace jointe à la brutalité bien connue de l'ex-mandarin militaire, fait prendre au P. Andrain la résolution d'appeler du secours. Il sort donc et va chercher le ti-pao, (maire) ; mais le ti-pao a peur de Tchen-in et ne veut rien faire ; les particuliers ont peur aussi et se gardent de bouger. Après beaucoup de démarches, il réussit à attirer 3 hommes, mais marchant si lentement et le suivant de si loin qu'ils semblent résolus à fuir au premier danger. Il n'a pas encore atteint la maison, qu'il voit accourir vers lui Tchen-in, un gros pilon sur l'épaule et criant qu'il va assommer le Diable d'Occident : « Sauvez-vous, sauvez-vous, Père, nous le connaissons, certainement il vous tuera ! » s'écrient tout tremblants les compagnons du P. Andrain. Celui-ci ne craint point de semblables menaces et s'avance vers Tchen-in. L'ex-mandarin agite son pilon, se démène, fait des gestes menaçants, crie qu'il va tuer le Père, le repousse de l'épaule, enfin il s'écrie : « Il y en a un autre là-haut, à lui ! à lui ! » et il court vers la maison. Il n'ose cependant pas enfoncer les portes, et quand le P. Andrain rentre, il le trouve en bas, assis près de la porte, la tête entre les deux mains. Sur les entrefaites, le P. Bies essaie un moyen de sortir de son état de siège. Espérant que le nom du mandarin produira quelque effet, il signifie aux assaillants qu'il va voir le mandarin de Kien-pin, appelle son catéchiste pour l'accompagner et son cuisinier pour porter les bagages. Mais les 4 femmes encouragées et aidées par Tchen-in fils, arrêtent les effets au passage : Ceci ne partira pas, dit l'une ; ni ceci, dit l'autre ; une troisième tire le Père par la barbe, et une quatrième s'élançant en sauts de bélier, lui donne des coups de tête dans le ventre. Le Père pour se dégager en repousse une du coude. Celle-ci de jeter les hauts cris : « Le Père m'a tuée ! le Père m'a tuée, » puis elle va s'asseoir dans un coin, se déchire la figure avec les ongles et revient criant plus fort que jamais : « Le Père m'a tuée. » C'est heureux qu'il y eût des témoins. — En désespoir de cause le P. Andrain court une seconde fois chercher le ti-pao ; mais celui-ci refuse une seconde fois de venir ; seul le ti-pao de l'année précédente essaie de faire quelque chose pour calmer les affaires. Il vient avec deux hommes et on le charge de mettre ordre à tout. Tchen-in réclame 20 piastres. On commence par dire au ti-pao qu'on n'en donnera pas une à Tchen-in :

que seulement on lui donnera à lui ti-pao 3 piastres pour qu'il veuille bien débarrasser la maison de ces importuns visiteurs. — « Mais ces trois piastres, est-ce à valoir sur les 20 que vous demande Tchen-in ? » — « Non encore une fois, nous ne devons rien à Tchen-in, nous ne lui donnerons rien ; c'est à toi que nous le donnons pour que tu rétablisses la paix. » Impossible de lui faire comprendre une chose aussi simple : hélas! lui aussi avait peur. Toujours il revenait sur les 20 piastres de Tchen-in, offrant même de l'argent aux Pères en cas qu'ils n'en eussent point, faisant écrire par Tchen-in un billet où il reconnaissait avoir reçu des Pères 3 piastres à valoir sur les 20 qu'on lui devait, etc.

Cependant en revenant 2 ou 3 fois à la charge avec les gens de Tchen-in, il finit par les faire partir et c'était tout ce qu'on lui demandait : mais son succès ne fut pas de longue durée : bientôt on vit arriver 4 hommes, de la part de Tchen-in pour passer la nuit dans la maison et garder les Pères prisonniers. Notre ti-pao s'agite et finit par obtenir qu'il n'en restera pas plus de deux. De son côté il reste en bas avec plusieurs catéchumènes résolus à défendre les Pères en cas d'attaque. La nuit se passa sans encombre : le lendemain il réussit par de belles paroles à faire partir Tchen-in pour Kien-pin, et conduisant le P. Bies à un village voisin, il lui procura des montures pour Chii-tsen. Là le P. Bies rencontra le P. Ravary, Supérieur de la section, l'informa de tout, et celui-ci se hâte de demander raison au mandarin de Kien-pin du drame de Lou-tsen.

Pélerinage de So-sé (Extrait du journal de Macao « Le Catholique », 17 et 24 Mai 1873.)

So-sé est une haute montagne distante de Chang-hai de 25 à 30 milles anglais ; on y arrive partie en barque, partie à pied ; le voyage par eau demande 10 à 12 heures ; le voyage par terre 5 à 6. Au sommet de cette montagne se trouvait autrefois une petite chapelle catholique très-fréquentée par les fidèles ; on l'a remplacée récemment par une belle église dédiée à l'Immaculée Conception. C'est cette église dont on vient de faire l'inauguration le 1er Mai dernier.

Quinze mille Chinois catholiques accourent de tous les districts voisins pour assister à cette fête et avec eux les prêtres de la Mission, français pour la plupart et quelques portugais de résidence à Chang-hai. Ce fut une grande solennité non seulement à cause de l'immense concours du peuple, mais encore et surtout à cause de l'esprit de foi et de piété qui animait tous les pelerins. C'est pour cela que je me hasarde à en essayer une rapide description.

Dès le matin du 1er Mai un double courant de fidèles, les uns montant, les autres descendant, serpentait sur la route qui conduit de la rive où venait de débarquer Mgr l'Evêque de Nan-Kin à la montagne de So-sé. Cette route est des plus pittoresques ; après mille replis sinueux le long des flancs de la montagne, elle arrive jusqu'au pied de l'église de l'Immaculée Conception. Avant de faire le dernier pas, le voyageur rencontre les 14 stations du Chemin de la Croix et quand il a franchi la dernière il se trouve tout auprès de l'église, à laquelle on monte par un double escalier en granit. — C'est un édifice élégant et solidement construit. Il y a trois autels ; celui du milieu est orné d'un beau tableau de la très-Sainte Vierge, que les Chinois chrétiens ont fait venir d'Europe à leurs frais. Les autels latéraux sont surmontés d'une peinture à l'huile représentant une apparition de Notre Dame. De chaque côté de l'église se trouve une petite chapelle. Outre la porte principale, il y en a deux autres, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes ; car la séparation des deux sexes est rigoureusement observée dans le lieu saint.

Le temple avait revêtu un air de fête : le maître-autel était paré de ses broderies les plus belles et les plus riches ; c'était une œuvre chinoise d'une perfection achevée ; l'image de la très-Sainte Vierge resplendissait au milieu des fleurs ; les portes étaient chargées d'ornements et de descriptions du meilleur goût et d'un grand effet.

A 7 heures du matin commença la procession ; elle

partit de la chapelle de la résidence des Missionnaires, située à mi-côte de la montagne. En tête et le long des deux files de pèlerins, on voyait flotter d'innombrables bannières portées par les hommes de haute classe, revêtus de leurs habits les plus magnifiques. Trois jeunes gens ouvraient la marche en battant du tambour. A la suite des bannières s'avançaient les séminaristes en soutane rouge et surplis blanc, chacun tenait à la main une torche allumée; puis venait le clergé portant soit la chasse, soit le simple surplis et chantant le Magnificat; enfin le dernier de tous, paraissait Sa Grandeur Mgr Languillat, Evêque de Nan-Kin, revêtu des ornements sacerdotaux et prêt à célébrer la Messe; mais au lieu de la chasuble, il portait la magnifique Capa magna. Arrivé à son trône, il laissa la Capa magna et revêtit la chasuble, puis il commença la Messe pontificale qui fut chantée avec un vrai mérite par d'excellents musiciens. Les Révérends Pères accompagnaient les voix par une symphonie pleine de piété qui ne pouvait manquer de faire impression sur des esprits si bien disposés. — Dans les intervalles du chant, les séminaristes jouaient des marches et les accords de leurs flûtes, de leurs violons et violoncelles n'ajoutaient pas peu à l'allégresse et au pieux enthousiasme de la foule. Après l'Evangile, un des prêtres chinois les plus anciens, monta les degrés de l'autel pour parler au peuple. Dans un langage animé, il rappela les grâces miraculeuses obtenues sur cette montagne par ceux qui avaient eu recours à la protection de la très-Sainte Vierge, et il engagea vivement ses auditeurs à continuer leur dévotion envers cette Reine du Ciel et à la prendre pour protectrice. On dit que ce Père est un des plus célèbres orateurs du Céleste-Empire; il est certain du moins qu'il fut écouté de tous avec la plus vive attention et qu'il parlait lui-même avec tout l'entraînement de l'éloquence. — Après le sermon, le diacre commença le Confiteor, comme c'est l'usage aux Messes pontificales avant la bénédiction de l'Evêque; puis le Supérieur de la Mission, le Révérend Père Foucault, lut en latin la concession d'une indulgence plénière et d'une autre de 40 jours accordée à tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié prieraient aux intentions de l'Eglise et du Souverain Pontife; la même pièce fut lue ensuite en langue vulgaire pour l'intelligence des fidèles. — L'église était remplie de monde et sans la forte brise qui soufflait au dehors et qui par les portes ouvertes venait rafraichir l'air intérieur et le renouveler, on aurait eu sans doute à déplorer plus d'un malheur; une femme tomba sans connaissance, à demi-asphyxiée. A cause de cet encombrement et de l'impossibilité de se mouvoir auprès de la balustrade qui sépare le chœur de la nef, on ne donna point la Communion à la Messe pontificale; mais à celle qui suivit un grand nombre de personnes s'approchèrent de la Ste Table, sans compter celles qui avaient déjà rempli ce devoir aux Messes précédentes qui se célébraient depuis 4 heures du matin. — La bénédiction qui a coutume de terminer les Messes pontificales fut donnée à la foule du parvis de l'église pour contenter le désir de ceux qui n'avaient pu pénétrer dans le temple, et ainsi Notre-Dame consola tous ses pèlerins des fatigues plus ou moins grandes qu'ils avaient supportées en son honneur. Cependant du pied de la montagne jusqu'à son sommet, on voyait flotter une multitude de banderoles de toutes couleurs; c'était un témoignage de l'allégresse et de l'amour de tous ces bons chrétiens envers Marie. Quand la fête fut sur le point de se terminer, ces étendards commencèrent peu-à-peu à se mouvoir: les pèlerins en se retirant les emportèrent avec eux sur leurs barques. Nul doute qu'ils ne les considèrent comme bénits et sanctifiés pour avoir été plantés dans cette terre de Notre-Dame de So-sé.

Je ne puis pas omettre de signaler le calme, la joie, la tranquillité avec lesquels chacun regagnait sa demeure. Il faut venir à ces réunions, à ces assemblées où tous les cœurs battent sous le mouvement d'un même esprit pour avoir le spectacle de cette paix et de cet ordre admirable; c'est une chose d'autant plus étonnante que les Chinois sont naturellement amis du tapage et du tumulte.

Cinq dames de Macao sans craindre ni fatigues ni dangers avaient entrepris le pélerinage de la Ste montagne; elles arrivèrent un jour avant la fête et employèrent ce temps à orner l'autel et l'église avec les décors qu'elles avaient apportés avec elles et auxquels elles avaient travaillé pendant plusieurs semaines. Je dis cela pour que leur conduite serve de modèle et de stimulant à nos autres chrétiennes qui se contentent trop facilement de visiter en esprit les sanctuaires de Notre-Dame et qui n'osent pas s'exposer aux petites incommodités d'un voyage.

Je fais des voeux pour que tous nous nous décidions au pélerinage de So-sé. Car encore bien que nous puissions partout honorer la très-Sainte Vierge et nous dévouer à Elle, il est vrai de dire cependant que la montagne de So-sé est un lieu choisi spécialement par la très-Sainte Vierge, consacré, dédié en son honneur; et ainsi tous ceux qui font profession d'être ses serviteurs doivent aller la saluer dans son sanctuaire, non pas en curieux et en amateurs, mais avec piété et dévotion, comme de vrais pélerins.

Mais je laisse ces réflexions et j'achève mon récit. Le soir, grande fête; à la tombée de la nuit le frontispice de l'église fut illuminée; entre mille lumières, une immense croix brillait en lignes de feu sur la muraille et attirait tous les regards. Pendant ce temps-là d'innombrables fusées et de joyeuses détonations publiaient l'allégresse des fils du Céleste-Empire et leur désir de plaire à leur Mère du Ciel. Quand mon embarcation toucha à So-sé un peu après minuit, je pouvais encore entendre le bruit des pétards et voir les derniers feux qui brûlaient encore. — Il n'y a pas de doute que cette fête est due en grande partie aux efforts infatigables du R. Père Della Corte. C'est lui qui étant encore Supérieur Général de la Mission, se dévoua tout entier à la construction de cette église qu'il voulait élever à la gloire de Marie.

Au nom de tous les pélerins portugais, nous avons demandé à Dieu par les plus ardentes prières de donner longue vie et vigueur du corps à ce vaillant apôtre et de lui accorder de faire chaque jour de nouvelles conquêtes au sein de cette innombrable gentilité.

Je ne finirai point cette relation sans remercier les RR. Pères de leur bienveillante hospitalité; c'est grâce à eux et à la place qu'ils ont bien voulu nous offrir dans le choeur de leur église que nous avons pu assister librement et sans fatigue à toutes les cérémonies de cette belle fête. — Je ferai encore une observation; pendant que certains peuples de l'Europe qui se disent civilisés chassent les Jésuites et effacent les souvenir des services qu'ils ont rendus à l'humanité, la Chine encore inculte et grossière les accueille sans crainte et leur prête même protection et appui... Que diront ces acharnés jésuitophobes de la grande manifestation du 1er Mai 1873? Que penseront aussi nos concitoyens en voyant que la catholique cité de Macao n'est pas en état de faire un aussi grand bien à la religion et à l'humanité, et qu'elle ne possède plus ces hommes qui ont fait tant de bien à notre patrie!

Fin.



Documents.

Supplément au N° 2. (Juin 1873.

Chine. Lettre du Père Leboucq. (Ho-Kien-Fou 29 aout 1872.)

Votre délicieuse Lettre du mois de Mai nous est arrivée au Tchély, juste la veille de la fête de St Ignace: le lendemain, nous la lisions, en famille, pendant la récréation de midi, et tous les Nôtres votaient à l'unanimité, des remerciments chaleureux que je suis chargé de vous faire parvenir.

Puisque vous vous intéressez au Tchély, bien qu'il soit devenu Champenois, je vous parlerai de Lui, vous priant de communiquer à nos Pères d'Amiens ce que je vous en aurai dit.

Chose étrange! Cet intéressant pays du Nord semble n'être ni compris ni connu même chez nous. Quelques uns des Pères qui nous viennent d'Europe, se croient tout simplement embarqués pour les savanes d'Amérique ou les déserts d'Afrique! a peine le steamer qui les apporte, a-t-il franchi la barre du Pei-Ho et laissé derrière lui les forts de Ta-Kou, que nos voyageurs poussent une exclamation de surprise:

Ceux qui se trouvent sur le pont ont aperçu des arbres dans le lointain; à mesure que le navire avance ils en découvrent d'autres, ils aperçoivent mêmes des jardins et des champs couvert de légumes et de moissons.

C'est a n'y pas croire. on n'en revient pas, mais ce n'est pourtant rien encore... Après avoir quitté la ville de Tientsin dont les environs n'ont rien de bien séduisant, il faut l'avouer, nous trouvons bien d'autres surprises. Les rives du canal Impérial, ou bien celles peut-être du Cha-Ho sont d'une richesse de végétations a ravir. Nos Pères remarquent a droite et a gauche, des ormeaux, des peupliers, des saules de deux ou trois espèces, des poiriers, des jujubiers, des forêts d'osiers et d'arbrisseaux de toutes sortes... C'est à s'en pâmer! on descend, et armés d'un lorgnon nos incrédules plongent leurs regards au fond des plaines qui les environnent... Partout une végétation admirable, des champs de Sorgho, de Maïs, et de millet qui se balancent sous les caresses d'une brise du Sud-ouest; çà et là vous apercevez a des distances très rapprochées, de magnifiques bouquets d'arbres qui dérobent a vos yeux les villages dont ils font la beauté et les délices.

On vous dit en France, que les maisons du Tchély sont en terre, basses, sans cheminées, sans fenêtres et presque sans portes: C'est un peu vrai: mais, après tout qu'avons nous besoin de si hautes et si belles maisons?

Pendant l'hiver, ce n'est pas un si grand malheur d'avoir peu de portes, et pas de fenêtres. Pendant la belle saison qui commence en Avril et finit dans les premiers jours de Novembre, qui vous oblige a demeurer enfermés dans votre cabane? Imitez les Chinois. A peine le soleil est-il levé, qu'ils sortent de leurs habitations et vont s'asseoir sous les saules et les tamariniers qui sont là près de leurs maisons, pour les abriter contre les ardeurs du soleil. Ici vous apercevez un groupe d'hommes assis sur leurs talons et fumant leurs pipes. Ce sont les avocats et les arbitres du village. Plus loin vous voyez quelques paisibles vieillards qui s'assemblent pour parler des beaux ou des mauvais jours de leur jeunesse. la plupart sont asthmatiques, ils toussent, crachent et soupirent a chaque parole qu'ils ont l'imprudence de prononcer; mais, peu importe, ils chargent encore leur pipes

battent le briquet et fument à grosses bouffées jusqu'à ce que la respiration manquant, ils soient repris de leur toux et de leurs étouffements.

Là ce sont les ménagères qui assises chacune sur son petit paillasson et formant un demi cercle, s'occupent du mouvement de leurs rouets et de leurs dévidoirs sans négliger celui de la langue.

Mais puisque j'en suis sérieusement à l'apologie du Tchély et que je tiens à le réhabiliter dans l'esprit de nos Pères Champenois, qui m'empêche de vous donner ici un aperçu des productions de cette province ? Ce travail qui n'est point le résultat de recherches ou d'études savantes ne vous parlera que des produits les plus communs, les plus usuels - qui sait si ce ne sont pas ceux-là, précisément, qui sont le moins connus de nos compatriotes.

Pour me suivre, vous vous donnerez la peine de prendre en main la carte du Tchély si vous l'avez et vous m'accompagnerez ainsi sans peine à travers, tous les Chien et les Fou de notre chère province.

Pour marcher en ma compagnie, je vous préviens que vous aurez de temps en temps, de fameuses enjambées à faire, des évolutions, des marches et des contre-marches singulièrement étranges à exécuter, car je ne prétends vous donner qu'un extrait tel quel, des notes que j'ai enregistrées depuis 13 ou 14 ans, au fur et à mesure que l'occasion me les a fournies, sans ordres de villes ou de bourgades, sans lien qui le coordonne. Mais commençons :

Houai-Fou-Chien. Les montagnes de Houai-Fou, sont riches en mines ferrugineuses et les chinois compétents dans la partie, prétendent que nulle part, on ne saurait trouver d'aussi bon fer qu'à Houai-Fou mais que nulle part on ne saurait être aussi maladroits que les habitants de ces montagnes pour en faire l'exploitation.

C'est Houai Fou qui fournit à tout le pays du Tchély et même au Leao-Tong et au Chan-Tong, les chaudrons, les marmites, les instruments à l'usage de la cuisine, les cloches des pagodes, les socs de charrue, etc.

Le commerce qui se fait là est immense.. Pendant l'hiver, nos cultivateurs font le roulage de ces marchandises et le profit qu'ils en retirent contribue presqu'autant à leur aisance que le rapport de leurs champs.

Le nom de Chä-Houo sous lequel on désigne généralement tout ce qui vient de ce pays s'applique moins aux gueuses qu'on y fond, aux chaudrons et aux socs de charrue qu'on y coule, qu'à une sorte de sable poreux, de couleur grise et ressemblant assez à nos Grès, qui donne à toute la contrée, la vaisselle, les réchauds, les théières, etc, qui sont à l'usage du peuple : Cette terre se pétrit avec une facilité étonnante, elle se cuit en quelques instants et peut résister, malgré le peu de frais qu'on fait pour la préparer aux feux les plus ardents de charbons ou de bois ; et elle a cela de particulier que pour obtenir l'ébullition de l'eau, du vin, ou du bouillon que ces vases contiennent, il faut très peu de chauffage.

Je porte ordinairement avec moi, et cela depuis plusieurs années, une petite casserole qui m'a coûté 15 centimes environ et qui, en campagne, montée sur trois morceaux de briques ou même de terre, et chauffée par l'herbe sèche qui se trouve sur toutes les routes en hiver, me donne les potages les mieux cuits et les plus économiques.

Houai-Fou fournit aussi une quantité prodigieuse de souffre qui se vend aux fabricants d'allumettes et de poudre à canon. –

Chou-Fou-Chien. Chaque année, les chameaux de Mongolie apportent là, une grande quantité de peaux de mouton – Celles qui après la préparation sont jugées dignes de protéger les humains contre les rigueurs de l'hiver, se vendent sur les marchés et les foires du pays et même des pays voisins à 30 lieues à la ronde :

Les chinois sont habiles à travailler ces pelleteries de manière à ce qu'elles ne tombent pas jusque sur les talons des acheteurs – ils en gardent les morceaux de toutes les dimensions dans leurs arrières-boutiques et s'en servent ensuite pour faire des tapis pour les salons des grands.

Le Chou-Fou rivalise honorablement d'adresse avec le Chain-Si; et bien que ses tapis soient moins riches en couleurs, ils sont si adroitement passés à la foulerie, ses couleurs sont si habilement imprimées que le tapis aussi bien que ses teintes durent pendant longues années — les chinois même les notables, les mandarins et les lettrés n'ont pas reçu ou acquis la vertu de propreté — ils marchent sur ces tapis avec des chaussures sales, humides, crachent et se mouchent à leur aise; sans respect pour les tapis du Chou-Fou et malgré cela, ils ont la chance de les conserver souvent aussi longtemps que leur propre existence.

Au Chou-Fou, on fait aussi un énorme commerce de feutres pour chapeaux et pour tapis de lits. Les premiers sont noirs — les seconds sont blancs pour la plupart mais de diverses qualités pour être plus à la portée des bourses.

Rien n'est plus curieux que de voir nos chefs de chrétientés nos marguilliers enfin, saisir au fond d'un cabinet secret et mystérieux un gros rouleau blanc, et le porter à la chambre du missionnaire pour en recouvrir sa couche ou son Kan. (Lit.) Lorsqu'il arrive à la porte de notre chambre ou qu'il fend la foule réunie dans la cour pour saluer le Missionnaire, la figure est rayonnante de joie. Profondément et consciencieusement pénétré de son rôle, il ne lui vient certes pas à la pensée, que nos pays d'Europe si vantés et si civilisés, aient jamais vendu et possédé des tapis aussi beaux que le sien...

Heureux et innocent mortel !!

Chem-Tchéou. Ce district, dans sa partie Nord, est planté de saules qui se coupent tous les 3, ou 4 ans. Les habitants savent admirablement tirer parti de cette richesse — au lieu de laisser croître ces arbres, ils les coupent à leur racine n'en conservant que la souche — un grand nombre de branches sortent bientôt de terre — on les émonde — lorsqu'elles ont atteint la hauteur d'un homme, les propriétaires les relient les unes aux autres leur donnant une direction perpendiculaire — au bout de 3 ans, celles qui sont bifurquées se coupent les premières et passées au feu se transforment en fourches qui servent à secouer la paille et les luzernes.

Les autres ont une désignation plus noble; on les désigne sous le nom de Léou-Kem-tze. Les gardes nationaux, les soldats et les maîtres d'armes en font des porte-lances, des porte-drapeaux et leur donnent ainsi le rôle glorieux de défendre la patrie.

Les pêches les plus renommées de la Chine, se trouvent au Chem-Tchéou. on les appelle Mi-tâo. Les plus belles ne pèsent pas moins de 14 ou 15 onces. Au mois d'Aout une nuée d'agents des tribunaux de Faô-tin-Fou, s'abattent sur le Chem-Tchéou pour surveiller la maturité des Mi-tâo et en faire un choix digne du Vice-Roi et des grands fonctionnaires. Pour consoler le peuple du bon marché auquel les prétoriens le condamnent, on a soin de lui dire que ses fruits sont destinés à la table de l'Empereur. Toutefois personne n'ignore que la cour impériale ne reçoit que les plus petits et les moins savoureux, et la raison de cette étrange duperie, c'est que si Sa Majesté goûtait une seule fois les véritables pêches du Chem-Tchéou, elle ne manquerait pas chaque année de la faire cueillir à son propre compte, privant ainsi toute la classe des officiers civils et militaires de la province, des délices qu'elles leur procurent.

Wam-Chien — Ses montagnes sont celles où l'on trouve le plus d'abeilles — aussi la cire du Tchély dont les principaux dépôts sont au Tom-Kouam sur le bord du canal Impérial vient elle surtout de Wam-Chien. Le commerce de cire au Tchély, sans être très considérable, ne laisse pas pourtant que d'avoir une certaine importance. on se sert de la cire pour les pharmacies: les médicaments destinés à inspirer une confiance illimitée, ceux surtout qui sont à l'usage des enfants et des femmes, et que l'on a soin pour les rendre plus acceptables, de pétrir en petites boulettes ou pillules se renferment dans une jolie

boule de cire, creuse, de manière a ce que le malade avant de prendre son médicament puisse en faire un amusement fort intéressant; la boule est recouverte de plusieurs points rouge écarlate, l'intérieur étant assez spacieux pour permettre à la pillule de s'y promener à son aise, les petits malades ont un plaisir fou à secouer ces grelots en cire. Voilà bien l'agréable réuni à l'utile!

Les tailleurs de pierres, les sculpteurs n'ayant pas connaissance de la valeur du plâtre qui, pourtant n'est pas inconnu ici, se servent de la cire pour cimenter les monuments, mausolées et tombeaux faits de plusieurs pièces.

Les tisserands en font usage pour polir leur fil lorsqu'il est monté sur le métier.

Tchaô-Tchiou. Cette préfecture de second ordre est celle qui produit le meilleur coton: Pendant la guerre d'Amérique il y a quelques années, cette partie Ouest du Tchély livra aux commerçants Européens, une quantité considérable de coton; mais les vendeurs eurent bien soin de garder pour leur usage et celui de leur concitoyens, la meilleure espèce. La Sous-Préfecture de Tcham-Lim, rénommée pour la qualité exceptionnelle de son coton connu sous le nom de Tcham-Jom-Hoâ, se garde bien de le livrer a l'exportation. Les plus riches propriétaires se procurent le Tcham-Jom-Hoâ et ils en tirent des habillements dont le tissu est en mesure de rivaliser pour la finesse et la blancheur avec nos plus jolies cotonnades Européennes, qu'il surpasse toutes en solidité.

Jaô-sam et Nim-Komg-Chien.

La population pauvre de ces deux Sous-Prefectures gagne sa vie pendant l'hiver et les saisons inoccupées, à tisser des rubans de toutes les couleurs, qui se vendent non seulement au Tchély mais surtout au Leaô-tong et en Mongolie. Les rubans blancs servent aux femmes et aux jeunes filles qui portent le deuil de quelque parent défunt. Elles s'en serrent les jambes au dessus de la cheville du pied et en attachent leur cheveux pour leur donner la forme de chignon. Les soldats, les brouettiers, les porte-faix font usage de ces rubans blancs pour serrer fortement toute la partie de la jambe comprise entre le mollet et la cheville du pied, grâce a ce moyen, ils se garantissent des varices.

Mais se sont surtout les rouges qui ont la vogue. Les jeunes filles et les femmes mariées qui n'ont pas atteint 30 ans s'en servent pour les cheveux et pour les jambes: les petits enfants et même les écoliers au dessous de 16 ans emploient également ces sortes de rubans écarlates, surtout les plus minces auxquels on a soin de donner la physionomie d'une ficelle parfaitement arrondie; les chinois et surtout les chinoises chérissent ces ficelles et ces rubans rouges, à cause de leur couleurs, mais ils y attachent même des idées superstitieuses.

Il y a quelques années ayant été piqué par un scorpion et voyant que l'enflure de la cheville du pied montait rapidement sur toute la jambe, j'appelai un medecin chinois à mon secours. son remède fut bien simple: l'alcool l'alcali volatil et tous nos moyens Européens n'entrèrent pour rien dans les recettes de notre Esculape... sans perdre de temps et sans rien dire, il court chez un marchand de ficelles et en rapporte bientôt la plus séduisante du magasin. Il s'agissait seulement pour mon medecin de cantonner le mal dans la partie du corps qu'il occupait déjà. Pour cela la ficelle rouge me fut passée autour des reins, et attachée sans être fortement serrée.

Je ne me trouvais pas très rassuré, et curieux de savoir quelle vertu la medecine chinoise attache au rouge plutôt qu'au blanc, je pressai notre savant de vouloir bien satisfaire ma curiosité — la réponse fut celle-ci: Le venin des reptiles recule toujours devant la couleur rouge... Je me hâtai de me débarrasser de ma ceinture rouge et congédiai poliment mon medecin en le remerciant de la peine qu'il s'était donnée et l'invitant a aller boire le Thé.

Cette réponse m'a donné l'explication d'un fait

que je remarquais tous les jours depuis plusieurs années, sans jamais avoir pu en approfondir le mystère.

Les jeunes filles et les jeunes gens qui sont poitrinaires (et en chine les filles de 18 à 25 ans sont plus exposées à cette maladie que nos Européennes) sont habillés de rouge; Pantalon, Robe, tout est rouge; autour des bras du cou et de la tête on leur met même depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, de magnifiques rubans rouges dont les bouts sont arrangés de manière à se laisser facilement agiter par la brise, s'il y en a.

Vous rencontrez assez souvent même sur les chemins, dans les rues des villages, des palfreniers qui conduisent tout doucement et promènent avec les plus grandes précautions des chevaux et des mulets malades dont la crinière, les oreilles et la queue, sont pavoisées de cordons et ficelles pourpres.

Ngan-Siii-Chien. Ce district situé à 50 Lys de Paô-tin-fou, n'est connu que par les énormes choux auxquels on a eu la fantaisie de donner le nom de choux impériaux. — Le poids de ces choux est en moyenne de 12 à 15 livres, les feuilles sont tellement serrées les unes contre les autres, bien qu'elles ne forment pas la pomme de nos choux européens, qu'un homme peut monter sur leurs têtes sans les faire plier, ni s'écarter, disent les chinois; delà le proverbe: Fort comme un chou de Ngan-Siii.

Ho-Kien-Fou. et ses 11 Sous-Préfectures.

Je vous ferai observer, avant de parler du pays de Ho-Kien-Fou, que notre résidence centrale se trouve à 60 Lys du Chef-lieu de cette préfecture, et que pour moi depuis 12 ou 13 ans Ho-Kien-Fou est le plus beau pays du monde. C'est le district que j'évangélise en compagnie des Pères de Rabaudy, Petitfils et Couvreur — Est-il étonnant que je vous parle longuement et avec enthousiasme de lui!

Quelles sont les productions de Ho-Kien-Fou?
Mon cher Frère, laissez-moi vous dire tout d'abord, qu'il produit et engendre chaque année un grand nombre de catéchumènes et de chrétiens.

La population païenne ne nous est pas hostile, et nos œuvres apostoliques n'y rencontrent que les obstacles ordinaires et les tracasseries locales que la propagation de l'Evangile ne peut manquer de rencontrer dans tous les pays idolâtres. C'est vous dire que Ho-Kien-Fou, quand même il n'aurait à nous donner comme alimentation que du millet et des sauterelles nous serait infiniment sympathique.

Mais « chaque pays nourrit son monde » La divine Providence en nous laissant essuyer de cruelles déceptions, traverser des époques de souffrances d'autant plus pénibles que nous sommes isolés, pourvoit longuement et généreusement à nos besoins.

Agriculture et horticulture, ici, comme dans tout le reste de la province, d'ailleurs, les céréales sont abondantes et variées — Au moment où j'écris ces lignes, une inondation effrayable jetée sur nous par les pluies torrentielles qui sont tombées à la fin de Juillet dans et sur les montagnes du Chain-Si, submergent nos moissons et nos récoltes. — le sorgho, qui pouvait encore être la dernière et suprême ressource de nos habitants des campagnes, avait, à cause de sa hauteur démesurée, conservé au dessus des eaux une attitude fière et consolante, lorsque des nuées de sauterelles, sorties je ne sais de quel pays, sont venues s'abattre sur ces têtes de sorgho et en ont dévoré le grain, nous avons la famine la plus affreuse: mais c'est un accident, une épreuve — peut-être un châtiment... Cela ne saurait m'empêcher de vous parler de nos richesses.

Donc, nous avons le blé qui mûrit et se coupe au mois de Juin — le Sorgho, le maïs, le millet dont les couleurs et les qualités sont très nombreuses: l'orge est plus rare: mais cependant entre bien pour un vingtième dans nos récoltes

En pleine campagne vous apercevez des champs entiers couverts de fèves, de pois jaunes et verts, de lentilles, etc, et toutes ces ressources valent bien celles de Normandie, mon cher pays natal.

Les populations des campagnes, il est vrai, ne sont jamais riches,

jamais dans l'aisance : mais cela ne tient pas à la stérilité du pays.. à la pauvreté du sol ; la misère vient d'abord de ce que la population est d'un bon tiers trop considérable pour que le sol suffise à son alimentation, ajoutez à cela que les fléaux, tels que les inondations, les sècheresses, les sauterelles et la grêle viennent trop souvent désoler et appauvrir notre malheureux Tchély.

Les jardiniers chinois n'ont guère la passion ni la bosse des fleurs : mais, en revanche, ils en remontreraient peut-être à vos disciples de St Fiacre quand à la culture des plantes potagères, que la bonne Providence nous donne ici en abondance pour suppléer à l'insuffisance des céréales.

Les choux, dans le Tchély, abondent partout et n'ont rien à envier à nos choux européens – Les aubergines, les asperges mêmes, les haricots, les pois sans rames, les courges, la ciboule, le cerfeuil, le persil, la laitue, les oignons, l'ail, les échalottes, les épinards, la citrouille, les melons d'eau, qui sans avoir aucune saveur, désaltèrent si bien à l'époque des grandes chaleurs, les melons aromatiques assez semblables à ceux du Maine et de la Sarthe, et que sais-je encore ? nous avons tout cela au Tchély !!

Croyez-vous que les fruits nous manquent ? assurément Non – La Préfecture de Ho-Kien-Fou est entre toutes celles de la province, la plus riche et plus célèbre sous ce rapport. Quitte à vous ennuyer, je vous nommerai les divers fruits que je connais et dont je fais mes délices lorsque ma bourse ou les circonstances me permettent de me les procurer.

Le raisin, que le paysan chinois voit et contemple avec admiration et respect mais qu'il ne se passe la fantaisie de goûter qu'une fois par an, le 15ème jour de la 8ème lune.. n'est pas rare au Nord de la Chine et surtout chez nous. – En temps ordinaire, il nous coûte environ 12 centimes la livre – Les grains en sont énormes, les grappes puissantes – Son suc est plus doux et plus suave au palais que vos raisins en espaliers.

On dit qu'autrefois, il fut un temps où les Chinois brassaient le raisin et en tiraient un vin exquis destiné soit aux sacrifices, soit à la solemnité et à l'éclat des repas de l'Empereur et des princes – J'en doute fort : car malgré toutes mes tentatives auprès des mandarins et des lettrés pour avoir quelque chose de précis, je n'ai jamais rencontré aucun savant qui me parut même soupçonner que le raisin puisse être employé à faire du vin.

Chez nous, grâce à la persévérance et à l'habileté de nos frères coadjuteurs, et surtout de l'un d'entre eux, le frère Audoin, nous sommes parvenus à extraire du raisin chinois un jus qui sans avoir la vigueur et l'attrait de vos vins d'Anjou, suffit et au delà à nous reconforter lorsque que nous revenons à la Résidence.

Si j'écrivais à un Normand, (qui sait si vous ne l'êtes pas ?) je me ferais un reproche de n'avoir pas commencé la nomenclature des richesses du Tchély, en donnant la place d'honneur aux pommes et aux poires – ni les unes ni les autres ne font défaut dans le Tchély.

Les pommes à couteau (pourquoi les appeler ainsi puisque les chinois ne se servent point de couteau pour les manger ?.) Les pommes à couteau donc, sont dans le Ho Kien Fou de 4 ou 5 espèces. Celles désignées sous le nom de Cha-Kouo (fruits farineux) se mangent à peu près à mesure qu'on les cueille. Les Pim-Kouo au contraire dont la grosseur atteint généralement celle de nos plus belles pommes de reinette se conservent aisément d'une récolte à l'autre.

Les poires ! (ah ! il me semble voir un normand, ouvrir les yeux et les oreilles – Les poires, ces fruits qui donnent à nos chers compatriotes un poiré si agréable, si vigoureux, et si énivrant, les poires qui fournissent à nos habitants des campagnes, une sorte d'eau-de-vie appelée le $\frac{3}{6}$.

Eau-de-vie de feu, liqueur affreuse qui fait la désolation des pasteurs, et la ruine des santés et des biens temporels et spirituels de leurs brebis.

Les poires enfin, si fades en général et si peu goûtées

des Européens sont si renommées et si abondantes dans le Ho Kien Fou, qu'elles vont se faire vendre sur tous les marchés de la province - nos navires marchands en emportent même jusqu'au Kiang-Nan. Nous comptons 14 espèces de poires quelques unes sont aromatiques et fondent dans la bouche. Elles ne durent que quelques semaines - La plus grande partie se cueille au mois d'Octobre et se consomme pendant l'hiver: Quelques espèces telles que les Hom-Siao-Ly, les Stieou-Lei-Ly et les Ta-tze-ly se conservent d'une année à l'autre.

N'oublions pas de vous parler de certains fruits délicieux que je n'ai jamais vus en Europe et dont j'ignore même le nom en français. Je vous citerai seulement ceux qui sont les plus communs. 1ers Ce sont les Chè-tze, les Tsem-tze, les Chain-Ly-Hom; le premier ressemble à une grenade quoique beaucoup plus jaune, sa chair assez semblable à celle de l'abricot, est agréable au goût mais indigeste. On en fait des compotes très estimées. Le Tsem-tze, est une espèce de fraise ou de framboise noire, rouge ou blanche. Seulement elle a cette différence qu'elle est beaucoup moins agréable au goût, et que d'un autre côté elle est le fruit d'un arbre qui grandit et monte aussi vite et aussi haut que nos poiriers. Le Chain-Ly-Hom ou Suan-Tsaô ressemblerait assez à nos nèfles s'il n'était plus rouge et plus arrondi. On en fait des gelées que nos gourmets Européens trouvent exquises... Ces gelées rappellent exactement au palais d'un Européen, la gelée de groseilles.

J'aurais encore pour compléter ou plutot pour ébaucher mon énumération, à vous parler de nos jujubes si variées, si nombreuses et qui ne se vendent que 50 centimes le boisseau, de nos abricots, de nos pêches dont les variétés sont considérables et nous permettent de les faire entrer dans nos desserts, même aux mois de Novembre et de Décembre, des grenades qui sont pour les amateurs chinois un fruit délicieux pendant qu'elles impatientent et ennuient notre vivacité Européenne.

Je ne sais trop comment j'ai classé tous les produits dont je viens de vous parler.

Vous leur assignerez si bon vous semble, la place qui leur convient.

Mais je ne vous ai rien dit du règne animal. Patience, et suivez-moi encore quelques instants. Vous devez avoir encore à la mémoire, vos études de Zoologie et d'Ornithologie toutes fraîches, tandis que c'est à peine si en écrivant ces deux mots si étranges, j'ai quelque souvenir de les avoir entendu prononcer autrefois: Le mulet, l'âne, le bœuf, le cheval, le mouton, le porc, les poules, les canards domestiques sont ici, partout à votre disposition, si vous avez des Sapèques. La viande de bœuf vaut bien celle que vous apercevez sur l'étal des bouchers d'Angers - Celle du porc est moins poreuse, plus fine et d'un goût moins fade qu'en France. Voilà pour l'alimentation.

Les chevaux petits en comparaison des nôtres, ont des qualités qui ne sont pas méprisables - d'abord tous ceux qui ont quelques valeur, sont des ambleurs - Aussi pouvez-vous voyager 15 jours de suite sans fatigue, tant leur pas est doux. Les ânes sont les montures des banquiers ambulants et forains, des passementiers, des épiciers, des agents pretoriens, des hommes enfin, qui selon le proverbe des chinois: Sont les sangsues du paysan - ils sont capricieux, marchent avec une rapidité étonnante, ne semblent pas êtres susceptibles de fatigues. Quand aux mulets, ils sont d'une beauté remarquables dont les mulets Catalans supporteraient difficilement la comparaison.

Les Chinois n'aiment point la viande de mouton ils trouvent qu'elle exhale une odeur de suif qui leur est désagriable. Les Tartares au contraire en raffolent et s'en procurent à tout prix en Été comme en hiver. Leurs cuisiniers, toutefois sont loin d'avoir trouvé jusqu'ici l'art de satisfaire

les goûts Européens. Leurs rôtis de mouton ont une odeur repoussante et nauséabonde.

Mais arrivons aux oiseaux que le bon Dieu a réparti si généreusement sur toute la surface du Globe pour récréer l'homme et le réjouir dans la solitude.

Les passereaux pullulent en Chine, hargneux, batailleurs, criards, tout comme ceux d'Europe.

Les corbeaux ici, dans le Nord surtout, sont gros et braillards. On dirait qu'ils sont plus moqueurs, plus voleurs et plus rusés que les nôtres.. On ne voit, on entend que corbeau sur les chemins, dans les villages .. Les ménagères l'ont en exécration, parce qu'il leur vole les œufs de leurs poules.. Le voyez-vous, là haut sur une branche dont le feuillage le dérobe aux regards du vulgaire ? Il a aperçu dans la cour voisine, une poule qui s'en va d'un pas précipité vers le nid aux œufs. il attend sans bruit et sans impatience, et à peine la pondeuse est-elle sortie et à commencé ses chants de gloire et de victoire, qu'il s'élance comme la foudre et avale l'œuf encore tout chaud. La maîtresse de la maison est sortie elle aussi au chant de sa poule, mais maître corbeau l'a devancée.. il est là tout près, planté sur la plus haute branche de l'arbre voisin, comme s'il voulait jouir de la déception de la ménagère.

Les pies, les corneilles, les rouge-gorges, les linottes, le pivert, l'étourneau l'hirondelle, l'émouché ou la buse, la chouette, les pigeons, les oies sauvages, les cailles et les grives, etc, nous avons tout cela au Tchély et bien d'autres que je passe sous silence.

D'après tous ces détails que je vous jette sans ordre et au vol de ma plume, sur ces feuilles de papier, il vous sera aisé de conclure qu'au Tchély, nous sommes a peu près comme en France. Pendant les vacances, lorsque nous nous réunissons à la Résidence, notre ordinaire est véritablement aussi substantiel, je dirai même aussi agréable que celui de nos maisons de France.

Le district n'est pas aussi bienfaisant : Nos chrétiens ne sont pas payés pour être d'habiles cuisiniers... mais malgré cela nous sommes fort peu a plaindre.

Ajoutez que le climat du Tchély est assurément celui de toutes les provinces de la Chine qui se rapproche le plus du nôtre. Je me suis bien longuement étendu sur Ho-Kien-Fou, et pourtant, il me reste encore à vous parler de plusieurs autres districts.

J'essaierai d'être court.

Sous-Préfectures de Tai-Tchem. Nan-Tcheou. Ou-y.

Ces trois districts font un grand commerce de nattes qui vont jusque dans les provinces Méridionales.

Les jones et les roseaux, aussi bien que les tiges de sorgho dont on se sert et qui naissent et poussent dans les marais et les plaines du pays même, ont besoin de peu de préparation et se cassent moins que partout ailleurs sous la main de l'ouvrier.

Cette branche de commerce bien insignifiante en apparence nourrit cependant et même enrichit les deux tiers de la population.

Gros bourg de Tchéou Tsuen.

Je fais mention ici de Tchéou-Tsuen, bien qu'il appartienne au Chantong, parceque notre commerce Européen s'intéresserait aux industries du Tchéou-Tsuen s'il les connaissait.

Cette bourgade fort populeuse et limitrophe du Tchély est célèbre par son commerce de fer, par ses nombreux marchands ambulants, ses maréchaux-taillandiers, ses serruriers, etc.

Mais depuis une dizaine d'années surtout, elle fabrique une soie appelée Kien-Tchéou-Tze, qui lui donne une grande réputation à cause du prix excessivement bas de ces marchandises.

Cette soie n'est pas solide, elle est un peu dure au toucher; mais quand on songe qu'ici avec leurs moyens si primitifs, nos chinois parviennent à produire de pareilles étoffes pour 1 F.c 50.c le mètre, on est bien obligé d'avouer que nos fabiques de coutils en france auraient du mal à rivaliser pour leur cotonnade avec nos chinois pour leurs soiries ordinaires.

Cette soie de Tchéou-Tsuen commence à avoir un grand cours. Les familles déchues, les lettrés sans fortune, les agents subalternes des prétoires s'habillent de cette étoffe. Tchéou-tsuen produit encore une autre sorte de soie nommée Iam-Tchéou-Tze. Elle est d'un prix très modéré et de bonne qualité. Si les Européens avaient des relations commerciales avec ce pays, je ne doute pas, qu'ils ne trouvassent là, des étoffes d'exportation dont le prix proportionné a nos petites bourses d'Europe, ferait faire un immense débit.

Hân-Chouei-Chien. La ville de Hân-Chouei compte 30, ou 40 distilleries d'alcool ou Eau-de-vie connue sous le nom de Châo-Tsiou. Les brasseries alcooliques ne sont pas libres de se propager et le gouvernement à toujours veillé a ce que le nombre en fût limité au Tchély. Je ne sache pas qu'il y ait de brûleries clandestines a moins pourtant que les brasseries des vins inoffensifs nommés Houam-Tsiou et qui se tirent du millet jaune et des jujubes ne fassent exception.

On a dit souvent que la cause d'une partie des misères et du paupérisme des chinois, était avant tout l'usage immodéré des alcools — J'ignore ce qui se passe dans le sud de la chine: mais je puis bien assurer que l'ivrognerie au Tchély est loin d'atteindre les proportions de l'ivrognerie Normande et Bretonne.

Depuis 13 ans, je n'ai pas eu connaissance encore qu'un seul de nos chrétiens se soit enivré de manière à tomber sur les chemins ... J'en vois parfois, qui se sont mis un peu en humeur et encore pour que nos paysans chinois boivent un coup, faut-il une occasion sérieuse, comme seraient, une noce, un enterrement, une vente de terre ou de bestiaux, etc. Les jours de foires et de marchés, vous pouvez circuler partout, dans les rues des villes et bourgades, parcourir à pied ou à cheval, les routes et les chemins des environs, vous ne trouverez nulle part d'ivrognes ivres-morts, ou même chancelants et perdant l'équilibre...

Honneur aux Chinois! sous ce rapport ils pouraient aller dans nos meilleures et nos plus chrétiennes contrées de France et se scandaliser de l'abrutissement alcoolique qui ravale si misérablement nos compatriotes.—

Enfin pour résumer cette petite tirade, disons qu'en chine, il ne nous vient pas même à la pensée de prêcher contre l'ivrognerie.—

Mais revenons à nos brûleries. — Celles de Hân-Chouei ont la réputation de ne pas frauder le vin, comme celles de Tai-Tcheng et de Tou-Léou qui au lieu d'employer seulement le sorgho, y mêlent tantôt du blé, tantôt du maïs de là vient que le vin ou plutôt l'eau-de-vie, vu la fermentation plus facile et plus grande du blé, de l'orge et du maïs est plus alcoolisée mais infiniment moins agréable et moins saine.

Hân-Chouei fait une autre espèce de commerce beaucoup plus lucratif et plus noble. C'est celui des pinceaux d'écriture à l'usage des Lettrés, et des Ecoles.

La fabrication de ces pinceaux occupe les longs hivers de la plus grande partie de la population pauvre. Les pinceaux de Hân-Chouei se portent même jusque dans les provinces du sud qui pourtant ont un profond mépris pour les produits et les industries des septentrionaux qu'ils croient trop maladroits et trop peu civilisés.

Houam-Pim-Tou. Nous voilà arrivés chez les Pères

Brueyre et Octave, a 40 ou 50 lieues de mon district.

Il y a quelques années on ignorait à Kouam-Pim-Fou. la culture du pavot soporifique qui aujourd'hui empoisonne tant de chinois — Maintenant vous voyagez dans les environs de la Cité, au milieu de vastes champs chargés de cette triste végétation. On dit qu'au Cham-si tous les champs les ravins, les collines, sont couverts de ces pavots prohibés. Les mandarins ferment les yeux et ouvrent leur bourse pour y mettre les énormes contributions pécuniaires auxquelles ils assujettissent les cultivateurs de l'opium.

Un temps viendra et il n'est pas loin peut-être, où les Anglais et les Parsis, seront obligés de fumer leur opium chez eux. Les chinois auront le leur, et en assez grande quantité pour se passer de celui des Etrangers... il y a tant de marais, tant de terres mortes en chine, qui n'étant susceptibles d'aucune production s'utiliseront facilement pour celle des pavots.

Tse-Tchéou, c'est au pied des montagnes de ce district que se trouvent les plus grandes et les plus belles potéries, pour vaisselle, faïences etc, destinées a l'usage du peuple.

A côté des mines de charbon de terre appelé Tcha-tze qui fait la richesse de Tse-Tchéou, de Han-tan-Chien etc. il est étonnant de trouver d'autres montagnes si voisines des premières, qui ne contiennent aucune matière carbonifère, dont les diverses couches de terre si variées en couleurs et en qualités fournissent une matière si facile à pétrir et à polir pour la confection de la vaisselle populaire, des terrines, puiseaux portatifs, assiettes, plats et cuvettes de tous genres.

Les chinois ont une routine dont ils ne sortent jamais... leurs montagnes doivent renfermer une infinité de trésors et de richesses qu'ils ignorent: on a tout lieu de croire par exemple que celles de Tse-Tchéou, doivent avoir des couches meilleures et plus précieuses que celles qu'on exploite; on a prétendu même que l'une des montagnes de Lim-Chem-Chien contenait une certaine quantité de la terre-a-porcelaine appelée Kaô-Lin et qui se trouve en si grande abondance au Kiang Si et au Ngan Hoei...

Si on ouvrait la montagne et qu'après des recherches coûteuses et pénibles, on vint dire aux chinois.. Voyez j'ai dépensé 10,000 taëls pour mes recherches.. j'ai réussi, j'ai trouvé du Kaô-Lin — desormais vous ne serez plus obligé de payer si cher la porcelaine du Midi — Vous en aurez d'aussi belle — je vous remets donc ces richesses entre les mains.

Il n'est pas sûr que cette découverte fit beaucoup d'impression sur nos chinois. — Leurs grands-parents, leurs aïeux n'avaient point cette terre du Kaô-Lin et cependant ils ne moururent pas de faim!

Je terminerai mes notes par où j'aurai dû les commencer, en vous faisant connaître la simplicité de moyens de nos teinturiers du Tchély, le prix étonnamment bas et vil de leurs teintures dont les plus communes, ne seraient pas à dédaigner chez nous.

Mes notes seront à peu près sans détails sur l'emploi des substances dont j'aurai à vous parler: mais si jamais vous étiez désireux d'être renseigné d'une manière plus précise et même si vous désirez avoir des échantillons de nos plantes colorantes, vous n'aurez qu'à dire un mot et je serai heureux de me mettre à votre service.

Notez bien d'abord que les substances tinctoriales dont je vous parlerai ici, sont simplement celles qui me sont connues, que je vois tous les jours dans les villes, les bourgs, et les villages les moins considérables.

Je ne suis point à même de vous dire si les chinois emploient et connaissent la Cochenille, le Carthame, etc, je n'ai fait là dessus aucune recherche; ce que je puis assurer c'est que le plus beau rouge de la chine, est fort apprécié des Européens.. il est extrait d'une petite fleur, ou plutot d'un bouton (car pour donner sa couleur pure et entière il ne doit pas éclore,) appelé Hom-Hoâ et qui se trouve principalement dans la Préfecture de

Wei-Hoei-Fou (au Ho-nan.)

Le Hom-Hoa se fait d'abord dessécher au soleil pendant un ou deux jours, puis il est déposé dans une petite ou grande cuve, ou même dans un vase plus petit, si on a besoin que de peu de teinture; là on le laisse tremper dans un bain d'eau douce et froide jusqu'à qu'il en soit pénétré et parfaitement amolli.

Lorsque le bain a été suffisant, on retire le Hom-Hoa de l'eau (qui n'a pris aucune nuance et est demeurée claire) pour le mettre dans un vase, cuve etc percé dans sa partie inférieure.

Alors, on prend une brique de levain de Mongolie (différens des levains employés pour la fermentation de la pâte et des alcools.) on le broie et la farine jetée sur le Hom-Hoa; la manipulation se commence: après quelques instants de fermentation, le teinturier verse de l'eau sur le mélange de Hom-Hoã et de Kien (levain) pressure le tout avec ses mains et il en sort bientôt par le robinet ou le trou fait à la cuve, une eau du plus beau pourpre dont on teint les étoffes.

Pour rendre cette teinture plus indélébile, on a l'habitude d'y mêler quelques fruits appelés Tsin-Mei; ces fruits assez semblables à nos prunes (mais qui ne mûrissent jamais, demeurent toujours d'un vert foncé, sont d'un goût âcre, acide au delà de toute expression)... se coupent par petits morceaux et s'écrasent ensuite sous une petite meule.—

La pâte ou le marc peut demeurer avec la teinture du Hom-Hoã pendant 2 heures au plus et il ne reste plus que le dernier travail, celui d'imbiber les toiles et étoffes qu'on veut teindre.

— Je parlerai maintenant du bleu, du rouge ordinaire, du vert et du jaune. Toutes ces couleurs sont des productions du Tchély et y abondent.

La Préfecture de I-Tchéou produit en quantité prodigieuse, surtout dans sa partie Ouest, un arbuste dont les feuilles ressemblent à celles du Grenadier; quoique moins larges l'arbuste se nomme Ou-Lã et les feuilles Té-tze. Ces 4 mots ne doivent pas se séparer et forment un seul nom sans cela personne ne vous comprendrait.— Si vous voulez qu'on vous parle de l'arbuste qui produit le bleu-foncé, prononcez donc le nom du Ou-La-Té-tze. Voici la préparation;

— à peine cueillies les feuilles sont mises au soleil jusqu'à ce qu'elles soient desséchées— alors on les fait bouillir dans l'eau douce— la décoction obtenue donne une couleur d'un jaune pâle. Ce n'est pas le bleu-foncé que vous voulez; mais attendez: avec du levain (Kien) (qui diffère de celui employé pour le Hom-Hoã, et dont la substance est d'un Nitre moins fort et vient de Hou-nan-chien (Ho-nan) vous frottez votre étoffe de manière à la polir et à la rendre plus douce au toucher — quelques uns font cette opération à la main en frottant à sec— d'autres après avoir broyé le levain en déposent la poussière ou farine dans un vase d'eau et lavent simplement l'étoffe.— La toile ainsi polie doit être parfaitement sèche pour subir la dernière épreuve — la teinture bleue que vous voulez obtenir et qui vous paraissait jaune, sera mêlée d'une décoction d'alun noir (Hei-Fan)— Ce mélange obtenu, vous trempez une première fois vos étoffes. Les teintes sont moitié jaunes moitié bleues. Vous imbibez une seconde fois, une troisième même si bon vous semble, et c'est alors que le bleu se produit plus ou moins foncé, selon que vous répétez plus ou moins de fois le bain colorant.

La teinture rouge, ocre, ordinaire, s'obtient des bois et des arbustes — Som Mou on n'a besoin que de l'alun pour solidifier les teintes; le levain n'est pas nécessaire.

— Le bleu, prusse, bleu, ciel, azur etc s'obtient d'une plante appelée Tien et ressemblant à notre Pourpier — quelques fois au Cresson, dont les feuilles sont plus larges pourtant. — le bain — la préparation de l'étoffe etc.

se font comme pour le rouge du Hom-Hoâ seulement on observe cette différence que sans chauffer précisement le vase dans lequel se fait l'extraction du suc, on doit avoir soin de placer dessous ou auprès, un réchaud ou un petit fourneau qui donne une atmosphère assez chaude. Les mois de Juillet et d'Aout permettent de s'abstenir de ce calorifère.-

— La teinture jaune s'obtient d'un bouton de nos acacias chinois, si communs dans tous les villages, sur tous les chemins. Ce bouton se nomme Hoâi-tze - on cueille ce bouton lorsqu'il s'est dépouillé d'une première robe verte et en prend une d'un jaune pâle, signe de sa maturité.

Pour l'infusion, la trituration etc on fait absolument tout ce qui est indiqué plus haut pour le Hom-Hoâ, excepté pourtant que le levain en usage est celui dont on se sert pour la fermentation des pâtes de Sorgho, millet et froment, il est blanc, tandis que les deux espèces ci-dessus celui de Mongolie et du Ho-nan sont, la première, couleur de marbre gris; la deuxième d'un noir complet; l'infusion se doit faire - non pas à l'eau froide, il n'en sortirait aucune couleur, mais à l'eau bouillante.

— Le vert, il peut s'obtenir avec toutes les nuances par un mélange du jaune pour un 1/6 ou un 1/7 et du bleu (Tien) pour un 1/4 ou un 1/3.

Mais l'arbuste qui donne le vert le plus renommé est le Léou-Lüi-Pi-tze. C'est l'écorce de cet arbuste qui donne la teinture. Au printemps lorsque la sève est dans sa force, on coupe la tige ou le tronc de l'arbre - l'écorce s'en sépare presque d'elle même - dessèchée ensuite et bouillie à grand feu, le suc de cette écorce se dépose au fond de l'eau; l'eau est bientôt tirée du chaudron et vous avez une sorte de croûte semblable à celle que nos mangeurs de bouillie de sarrasin en Normandie, aiment tant à trouver au fond de la gamelle.

— Prix approximatif de ces teintures.

Le rouge Hom-Hoâ est le plus cher il nous coûte environ 10 centimes par mètre d'étoffe.

Le jaune de l'acacia (Hoëi-Chou) ne coûte pas 5 centimes.

Le bleu et le vert sont à peine portés à 7 centimes.

— Puisque je viens de parler du district de Itchéou pourquoi vous laisser ignorer qu'il est couvert de Sapins dont une espèce assez ressemblante à nos ifs et servant aux cercueils des riches de la terre fournit une huile curieuse.

Ses petites pommes et ses graines donnent au commerce une huile appelée Pei-tze-iou - on l'emploie comme poison dans les remèdes des pharmaciens soit pour tuer les mouches soit pour détruire les rongeurs, dont le pays ici est malheureusement trop peuplé — on s'en sert même pour l'éclairage.

En été, les femmes craignant les mouches pour leur chevelure qu'aucune serge ou tulle ou gaze ne protège, passent sur leurs cheveux une petite quantité de cette huile grasse, nauséabonde et fétide... on a bien soin d'y mêler quelque peu de pommade, d'onguents aromatiques... mais si les mouches n'osent pas s'approcher de ces dames, leur société devient une dure corvée surtout pour nous. C'est une odeur à vous faire rendre l'âme. Enfin, on trouve cela très beau et très bien inventé. J'admire et je me tais, je crois du reste qu'il en est temps.

P. Lebocq S. J.

Compte rendu des œuvres de la mission du Kiang-Nan en 1871-1872.

Sections.	Années.	Chrétiens.	Catéchum.	Adult. baptis.	Enf. payens.	Confessions.	Dévotion.	Communion.	Dévotion.	Ecole. Garçons.	Ecole. Filles.	Ecole. Maîtres.	Ecole. Maîtresses.
Tong-Kia-tou	1871	1826.	21.	97.	216.	1300.	11,589.	1178.	12334.	79.	85.	4.	7.
	1872.	1914.	30.	33.	350.	1416.	12.090.	1325.	14581.	138.	96.	13.	6.
Tang-Kin-pang	1871	1811.	69.	77.	153.	1127.	8266.	1061.	7751.	99.	39.	9.	4.
	1872.	...	..	..	...	...	....	....	....	...	...	..	
Zi-Ka-wei	1871	1370.	36.	31.	186.	1282.	13159.	1264.	16242.	285.	148.	19.	10.
	1872.	1142.	16.	33.	109.	1879.	11851.	1030.	18365.	154.	107.	13.	8.
Pou-tong	1871	21192.	99.	107.	2355.	14077.	35903.	11469.	35971.	900.	342.	65.	36.
	1872.	20979.	104.	89.	1670.	14043.	43484.	11635.	45259.	731.	419.	70.	33.
Song-Kiang	1871	21550.	197.	104.	3720.	14751.	28482.	13294.	28040.	613.	220.	58.	28.
	1872.	22451.	219.	103.	4288.	15253.	37511.	13777.	36658.	...	341.	63.	44.
Tsong-min	1871	8321.	257.	63.	1488.	5955.	7260.	5294.	8160.	304.	113.	29.	8.
	1872.	8258.	116.	81.	1531.	5975.	12282.	5292.	13097.	397.	129.	26.	10.
Hai-men	1871	7509.	105.	77.	1076.	4992.	7486.	4084.	7075.	570.	92.	30.	6.
	1872.	7363.	86.	34.	971.	4764.	4667.	4080.	4641.	445.	35.	31.	2.
Sou-tcheou-fou	1871	7044.	48.	37.	548.	5038.	9287.	4609.	8848.	319.	296.	22.	32.
	1872.	7205.	79.	35.	958.	5137.	12116.	4640.	11981.	349.	224.	18.	19.
Tchang-tcheou-fou	1871	6144.	1026.	267.	864.	3976.	10117.	3262.	9543.	263.	103.	17.	9.
	1872.	6766.	1500.	525.	1074.	4155	13088.	3451.	12825.	312.	154.	23.	9.
Tcheng-Kiang fou	1871	808.	113.	28.	603.	348.	1209.	295.	1193.	44.	6.	3.	1.
	1872.	718.	82.	44.	523.	415.	1192.	346.	1220.	61.	6.	8.	2.
Nankin et Ou-Hou	1871	800.	13.	10.	136.	367.	1496.	321.	1527.	66.	18.	7.	4.
	1872.	864.	29.	10.	142.	461.	2635.	430.	2432.	93.	11.	10.	7.
Ning-Koua fou	1871	461.	7.	2.	176.	204.	723.	204.	648.	17.	13.	1.	2.
	1872.	564.	3028.	117.	55.	298.	1639.	283.	1611.	91.	25.	5.	2.
Nankin	1871	41.	211.	..	7.	27.	94.	26.	92.	..	..	1.	1.
	1872.	93.	79.	34.	13.	40.	262.	38.	232.	4.	7.	1.	1.
Somme totale pour 1871.		78,881.	2242.	900.	11528.	53445.	135071.	47361.	137624.	3619	1475.	265.	148.

(Comm.) Tang-Kin-Pang fait défaut en ce moment la somme totale pour 1872 reste inconnue. L'augmentation des communions et des confessions est due surtout au Jubilé que l'on a fait cette année 1871-72 dans tous les Districts.

Chine.

Kiang-nan. L'esclavage en chine.

Le P. Ferrand écrit au P. Pfister.

Les esclaves sont en assez grand nombre. Ce sont eux qui ont le privilège de faire la barbe, de jouer des instruments de musique et de servir à table dans les réjouissances de familles. Les porteurs de chaise sont aussi esclaves, tellement que tout homme libre, bien que très pauvre, regarderait comme un grand déshonneur de porter une chaise, même vide. Dernièrement je voulais faire porter ma chaise à quelques lis de distance, j'appelle quelques chrétiens pour me rendre ce service: les chrétiens n'osent pas refuser, mais ils attendent jusqu'à la nuit pour se prêter à cette humiliante opération, tandis que des gens à l'aise et honorables ne craindront pas de pousser la brouette en plein jour et dans les rues les plus fréquentées.

Voici la manière dont un individu devient l'esclave d'un autre. Un pauvre n'ayant plus rien pour vivre, va trouver un riche, et lui demande en grâce, à ce qu'il veuille bien l'acheter et lui donner le prix de sa personne. Le riche accepte, lui donne son argent, et voilà un homme avec tous les descendants qui sera esclave de ce riche jusqu'à extinction de la famille, c'est à dire il devra au riche certaines corvées dont lui et sa postérité ne pourront jamais se libérer. Il arrive parfois que le riche s'appauvrit, et que le pauvre s'enrichit, alors l'esclave peut s'émanciper si le maître est faible, mais s'il est rusé, il trouvera moyen de vexer ses esclaves devenus libres, et même de les noter d'infamie, en scellant la porte de leurs demeures, comme le mandarin le fait pour une maison confisquée.

Catalogue.

des Saints, des bienheureux et des vénérables de la Compagnie de Jésus.

I. Saints.

1. Ignace de Loyola, né en Espagne en 1491; mort à Rome, le 31 juillet 1556; beatifié par Paul V, le 27 juillet 1609; canonisé par Grégoire XV, le 12 Mars 1622. Fête, le 31 juillet.

2. François-Xavier, né en Espagne, le 7 Avril 1506; mort à Sancian, le 2 Décembre 1552; béat. par Paul V, le 25 Octobre 1619; can. par Grégoire XV, le 12 Mars 1622. Fête, le 3 Décembre.

3. François de Borgia, né en Espagne, le 28 Octobre 1510; mort à Rome, le 30 Septembre 1572; béat. par Urbain VIII, le 24 Novembre 1624; can. par Clément X, le 11 avril 1671. Fête, le 10 Octobre.

4. Louis de Gonzague, né en Italie, le 9 Mars 1568; mort à Rome, le 21 juin 1591; béat. par Paul V, le 19 Octobre 1605; can. par Benoît XIII, le 20 avril 1726. Fête, le 21 juin.

5. Stanislas Kostka, né en Pologne, le 28 Octobre 1550; mort à Rome, le 15 Aout 1568; béat. par Clément X, le 16 Aout 1670; can. par Benoît XIII, le 20 avril 1726. Fête, le 13 Novembre.

6. Jean-François Régis, né en France, le 31 janvier 1597; mort à Lalouvesc, le 31 Décembre 1640; béat. par Clément XI, le 8 Mai 1716; can. par Clement XII, le 5 avril 1737. Fête, le 16 juin.

7. François de Hieronimo, né en Italie, le 17 Décembre 1642; mort à Naples, le 11 Mai 1716; béat. par Pie VII, le 19 Mars 1806; can. par Grégoire XVI, le 26 Mai 1839. Fête, le 11 Mai.

8. Paul Miki, né au Japon, vers 1564; mort à Nangasaki, le 5 Février 1597; béat. par Urbain VIII, le 15 septembre 1627; can. par Pie IX, le 8 juin 1862, Fête, le 5 Février.

9. Jean de Goto, né au Japon, 1578; mort à Nangasaki, le 5 Février 1597; béat. par Urbain VIII, le 15 Septembre 1627; can. par Pie IX, le 8 Juin 1862. Fête, le 5 Février.

10. Jacques Kisaï, né au Japon, 1533; mort à Nangasaki, le 5 Février 1597; béat. par Urbain VIII, le 15 Septembre 1627; can. par Pie IX, le 8 juin 1862. Fête, le 5 Février.

II. Bienheureux.

1. Alphonse Rodriguez, né en Espagne, le 25 juillet 1531; mort à Majorque, le 31 Octobre 1617; béatifié par Léon XII, le 12 juin 1825. Fête, le 30 Octobre. (Cause voisine de la canonisation).

2. Pierre Claver, né en Espagne, vers 1581; mort à Carthagène, le 8 Septembre 1654; béat. par Pie IX, le 16 juillet 1850. Fête, le 9 Septembre.

3. Jean de Britto, né en Portugal, le 1er Mars 1647; mort au Marava, le 4 Février 1693; béat. par Pie IX, le 21 Août 1853. Fête, le 11 Février.

4. André Bobola, né en Pologne, vers 1590; mort à Yanow, le 16 Mai 1657; béat. par Pie IX, le 30 Octobre 1853. Fête, le 23 Mai.

5. Pierre Canisius, né aux Pays-Bas, le 8 Mai 1521; mort à Fribourg, le 21 Décembre 1597; béat. par Pie IX, le 2 Août 1864. Fête, le 27 Avril.

6. Jean Berchmans, né en Belgique, le 13 Mars 1599; mort à Rome, le 13 Août 1621; béat. par Pie IX, le 9 Mai 1865. Fête, le 13 Août. (Cause voisine de la canonisation.)

7. Pierre Le Fèvre, né en Savoie, le 13 Avril 1506; mort à Rome, le 1er Août 1546; béat. par Pie IX, le 8 Septembre 1872. Fête, le 8 Août.

8-47. Les quarante Martyrs, massacrés ou noyés, le 15 juillet 1570, près des îles Canaries. Leur culte, interrompu par suite du décret d'Urbain VIII en 1625, a été reconnu légitime et rétabli par Pie IX le 11 Mai 1824. Leur fête se célèbre le 15 juillet.

Voici leur nom et leur nationalité.

Ignace d'Azevedo.	Portugais.	Nicolas Diniz.	Portugais.
Jacques Andrada.	"	Alexis Delgado.	"
Antoine Suarez.	"	Marc Caldeira.	"
Benoît de Castro.	"	Joanin San-Juan.	"
Franç. de Magallianez.	"	Emmanuel Alvarez.	"
Jean Fernandez.	"	François Alvarez.	"
Louis Correa.	"	Dominique Fernandez.	"
Emmanuel Rodriguez.	"	Gaspard Alvarez.	"
Simon Lopez.	"	Aimar (Adhémar) Vaz.	"
Emmanuel Fernandez.	"	Jean de Majorga.	(Espagnol.
Alvare Mendez.	"	Alphonse de Vaena	"
Pierre Mugnez.	"	Antoine Fernandez.	Portug.
André Gonzalez.	"	Etienne Zuraire.	Espag.
Jean de San-Martino.	Espagnol.	Pierre Fontoura.	Portug.
Gonzalve Henriquez.	Portugais.	Grégoire Scrivano.	Espag.
Didace Perez.	"	Jean de Zafra.	"
Ferdinand Sanchez.	Espagnol.	Jean de Baeza.	"
François Perez Godoï.	"	Blaise Ribera.	Portug.
Antoine Correa.	Portugais.	Jean Fernandez.	"
Emmanuel Pacheco.	"	Simon Acosta.	"

Les sept Martyrs du Japon, mis à mort en divers temps, et béatifiés par Pie IX, le 7 juillet 1867.

48. Jean-Baptiste Machado, né aux Açores en 1580; martyrisé à Omura, le 22 Mai 1617. Fête, le 7 Février.

49. Didace Carvalho, né en Portugal, en 1578; mart. à Sendai, le 22 Février 1624. Fête, le 21 Février.

50. Michel Carvalho, né en Portugal en 1577; mart. à Omura, le 25 Août 1624. Fête, le 1er Mars.

51. Paul Navarro, né à Naples en 1562; mart. à Scimabara, le 1er Novembre 1622. Fête, le 5 Mars.

52. Denys Fugixima, né au Japon, en 1593; mart. à Scimabara, le 1er Novembre 1622. Fête le 5 Mars.

53. Pierre Onizucha, né au Japon en 1604; mart. à Scimabara, le 1er Novembre 1622. Fête, le 5 Mars.

54. Léonard Chimura, né au Japon en 1575; mart. à Nangasaki, le 18 Novembre 1619. Fête, le 14 Mars.

55-63. Les neuf Martyrs du Japon, mis à mort à Nangasaki, le 20 Juin 1626 et béatifiés par Pie IX le 7 juillet 1867. Leur fête se célèbre le jour anniversaire de leur martyre.

Ce sont:

François Pacheco, Portugais, né en 1565.
Jean-Baptiste Zola, Italien, né en 1575.
Balthasar de Torres, Espagnol, né en 1563.
Gaspard Sandamatzu, Japonais, né en 1565.
Pierre Rinxei, Japonais, né en 1588.
Paul Chinsuche, Japonais né en 1572.
Jean Chinsaco, japonais, né en 1605.
Michel Tozo, japonais, né en 1588.
Vincent Caun, Coréen, né en 1580.

64. Antoine Ixida, né au Japon en 1570; martyrisé à Nangasaki, le 3 Septembre 1632. Fête, le 3 Septembre.

65. Thomas Tzugi, né au Japon en 1571; mart. à Nangasaki, le 6 Septembre 1627. Fête, le 8 Septembre.

66. Michel Nacaxima, né au Japon en 1583, mart. à Nangasaki, le 25 Décembre 1628. Fête, le 8 Septembre.

67-75. Les neuf Martyrs du Japon, mis à mort à Nangasaki, le 10 Septembre 1622, et béatifiés par Pie IX le 7 Juillet 1867. Leur fête se célèbre le 11 Septembre.

Ce sont:

Charles Spinola, Italien, né en 1574.
Sébastien Chimura, Japonais, né en 1565.
Antoine Kiuni, japonais, né en 1572.
Pierre Sampò, japonais, né en 1572.
Michel Xumpo, japonais, né en 1589.
Gonzalve Fuzaï, Japonais, né en 1582.
Thomas Acafoxi, japonais, né en 1572.
Louis Cavara, Japonais, né en 1582.
Jean Chugocou, Japonais, né en 1582.

76. Ambroise Fernandez, né en Portugal, en 1551; mart. à Omura, le 7 Janvier 1620. Fête, le 11 Septembre.

77. Camille Costanzo, né à Naples, en 1572; mart. à Firando, le 15 Septembre 1622. Fête, le 12 Octobre.

78. Augustin Ota, né au Japon, en 1572; mart. à Firando, le 10 Août 1622. Fête, le 12 Octobre.

79. Jérôme de Angelis, né en Sicile, en 1567; mart. à Yédo, le 4 Decembre 1623. Fête, le 5 Décembre.

80. Simon Jempo, né au Japon, en 1575; mart. à Yédo, le 4 Décembre 1623. Fête, le 5 Décembre.

III. VÉNÉRABLES.

1° Vénérables dont l'héroïcité des vertus a été décrétée:

---

1. Joseph Anchieta, né à Ténérife, mort le 9 juin 1597.

2. Bernardin Réalino, né au Rme de Naples, mort le 2 Juillet 1616.

3. Louis de Ponte, né à Valladolid, mort le 16 Février 1624.

2° Vénérables dont le martyre a été constaté.

5 Rodolphe Aquaviva, né au R.me de Naples; mart. le 15 juillet 1583.
6 Alphonse Pacheco, né en Espagne; mart. le 15 juill. 1583.
7 Antoine Francisci, né en Portugal; mart. le 15 juill. 1583.
8 Pierre Berno, né en Italie; mart. le 15 juillet 1583.
9 François Aranha, né en Portugal; mart. le 15 juill. 1583.

3° Vénérables dont les procès "Apostoliques" sont terminés:

10 Gonzalve Silveira, né en Portugal; mart. le 15 mars 1561.
11 Card. Robert Bellarmin, né en Italie; mort le 17 Sept. 1621.
12 François de Castillo, né à Lima; mort le 11 Avril 1673.
13 Antoine Baldinucci, né à Florence; mort le 7 Nov. 1717.
14 Emmanuel Padial, né à Grenade; mort le 25 Avril 1725.
15 Joseph-Marie Pignatelli, né à Saragosse; mort le 15 Nov. 1811.
16 Melchior Grodeczki, né en Silésie; mart. le 7 Sept. 1619.
17 Etienne Pongratz, né en Hongrie; mart. le 7 sept. 1619.

4° Serviteurs de Dieu dont les procès ordinaires ou "Informatifs" sont terminés:

18 André Oviedo, né en Espagne; mort le 29 juin 1586.
19 Vincent Carafa, né en Italie; mort le 8 Juin 1649.
20 Bernard Colnago, né en Cicile; mort le 21 Avril 1611.
21 Diégo Martinez, né en Espagne; mort le 2 avril 1626.
22 Roch Gonzalez, né au Paraguay; mart. le 15 Nov. 1628.
23 Jean de Olloza, né à Lima; mort le 6 Nov. 1666.
24 Jean Sebastiani, né en Espagne; mort le 22 mai 1622.
25 Georges Giustiniani, né en Grèce; mort le 3 Décembre 1644.
26 Diégo Sanvictores, né à Burgos; mart. le 2 Avril 1672.
27 Jean Cardim, né en Portugal; mort le 15 Février 1615.
28 Julien Maunoir, né en France; mort le 28 Janvier 1683.
29 François Gaetani, né à Palerme; mort le 20 Avril 1601.

5° Martyrs du Japon:

30 Marcel-François Mastrilli, né à Naples; mart. le 17 oct. 1637.
31 Diégo de Maschita, né en Portugal; mart. le 14 Nov. 1614.
32 Antoine Oitana, né en Espagne; mart. le 28 Novembre 1614.
33 Jean-Baptiste de Baeza, né en Espagne; mart. le 7 Mai 1626.
34 Gaspar de Castro, né en Portugal; mart. le 7 mai 1626.
35 Matthieu de Couros, né à Lisbonne; mart. le 29 Octobre 1633.
36 Sébastien Vieira, né en Portugal; mart. le 6 juin 1634.

6° Martyrs d'Ethiopie:

37 Apollinaire de Almeida, né à Lisbonne; mart. le 26 Juin 1638.
38 François de Georgis, né en Syrie; mart. le 30 avril 1595.
39 Louis Cardeira, né en Portugal; mart. le 12 avril 1640.
40 Bruno a S. Cruce, né en Italie; mart le 12 avril 1640.
41 Gaspar Paez, né en Portugal; mart. le 2 Mai 1635.

7° Martyrs du Tonquin:

43 Barthélemi Alvarez, né en Portugal; mart. le 12 janvier 1737.
44 Emmanuel de Abreu, né en Portugal; mart. le 12 janvier 1737.
45 Vincent a Cunha, né en Portugal; mart. le 12 janvier 1737.
46 Gaspar Cratz, né en Allemagne; mart. le 12 janvier 1737.
47 André... né en Cochinchine; mart. le 26 juillet 1644.

8° Martyrs d'Angleterre.

La Compagnie de Jésus en compte 24 parmi les 260 dont la cause est présentée en ce moment à la S. Congrégation des Rites. Nous avons donné au commencement de ce N° le rapport fait à la S. Congrégation.

Indépendamment des Serviteurs de Dieu énoncés plus haut la Compagnie de Jésus en compte beaucoup d'autres dont les procès informatifs ont été instruits, mais, par suite des malheurs qui ont fondu sur cet Ordre, n'ont jamais été terminés, ou sont restés déposés dans les archives de l'Ordinaire, ou ont été égarés comme celui du P. Léonard Lessius,

J.B. Van Derker S.J.

Sommaire du N° juin 1873.

Supplément



Lettres des Scolastiques de Laval.

Décembre. N° 3 et dernier. 1873.

Les Scolastiques de Laval aux PP. et FF. de ...

Nos RR. PP. et nos CC. CC. FF.

P. C. .



Europe. — Italie

La Compagnie à Rome sous le Gouvernement Italien.

Du 20 Septembre 1870 au 1er Novembre 1873.

Au moment où la persécution commencée contre la Compagnie à Rome dès le lendemain de l'entrée des troupes piémontaises, vient d'avoir son dernier couronnement par l'expropriation forcée du Gesù et du Collège Romain, nous avons pensé qu'il serait utile de rassembler les différentes pièces qui se rapportent à cette grande iniquité. Il nous a paru qu'il ne serait point sans intérêt ni sans consolation pour nous de voir la rage avec laquelle les ennemis de Dieu et de son Eglise poursuivent la Compagnie de nos jours, comme les incrédules du siècle dernier avaient poursuivi la Compagnie d'autrefois, et d'un autre côté le zèle et l'empressement avec lequel le Souverain Pontife, les Evêques et tous les hommes les plus recommandables ont soutenu notre cause et défendu nos droits. Si, à bien des égards, les douleurs de 1873 rappellent

les maux de 1773, nous pouvons dire que par la grâce de Dieu, l'Univers Catholique comme alors et même plus librement qu'alors s'est associé à nos malheurs et s'est plaint des coups qui nous ont frappés comme s'ils avaient atteint l'Eglise elle-même. Il convient de garder le souvenir de ces voix généreuses et amies et d'en faire vivre l'écho le plus longtemps possible; il convient aussi de ne point perdre les leçons de courage qui viennent d'être données par les persécutés et qui enrichissent notre trésor et notre héritage de famille.

L'histoire serait longue de toutes les tribulations endurées par la Compagnie seulement dans ces dernières années : peut-être à aucune autre époque n'a-t-elle été soumise à de si nombreuses et si rudes épreuves. — Nous ne détacherons qu'une page de l'histoire qu'on pourrait écrire, et dont les évènements se sont passés en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne et dans les républiques de l'Amérique : nous nous renfermons dans la seule ville de Rome, et encore nous contenterons-nous de rapporter les faits au fur et à mesure qu'ils se sont produits, simplement a titre de documents, sans essayer un récit très-étudié et très-suivi.

I

Premières usurpations du Gouvernement Italien.

Les soldats de Victor-Emmanuel, profitant des malheurs de la France, venaient à peine d'entrer à Rome par la brèche de la "Porta Pia", que la Junte instituée par le Gouvernement provisoire promulgua le décret suivant : « La Junte décrète : les biens des Eglises, corporations ecclésiastiques séculières et régulières, et autres lieux pieux, ne pourront être distraits ou hypothéqués. Toute distraction ou hypothèque écrite ou non écrite serait nulle. » Le décret porte la date du 26 Septembre. (Civiltà. Ser. VIII. T. 1. P. 218.); il fut confirmé le 29 Décembre par un décret régulier, revêtu de la signature du Roi. (Civiltà, ibid. p. 352.)

Le gouvernement de Victor-Emmanuel ne se souvenait plus des engagements officiels qu'il avait pris devant toute l'Europe au moment de consommer l'invasion du territoire pontifical. Le ministre de grâce et de justice écrivait alors aux Evêques d'Italie - 12 Sept. 1870 - que « le gouvernement offrait au Souverain Pontife les plus formelles assurances de garantir son indépendance et sa pleine liberté dans l'exercice du pouvoir spirituel, et les moyens de pourvoir au maintien du S. Siège, avec tous les offices, institutions, églises, et êtres moraux ecclésiastiques existant à Rome. » (Civiltà. ibid. p. 223.) Ces belles promesses ne trompèrent personne, et les journaux officieux eux-mêmes déclarèrent que le Gouvernement avait annoncé des intentions d'une exécution impossible.

En effet, deux mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis cette retentissante circulaire que la "Gazette officielle de Rome" enregistrait sans aucun commentaire cette simple nouvelle : « Hier à midi, le gouvernement du Roi a pris

possession du Quirinal.» (Civittà, Ibid, P. 356.) Le Roi était dans une ville conquise: il en usait à son gré.

Occupation d'une partie du Collège Romain.

Le droit nouveau avait reçu déjà plus d'une application. La Compagnie avait eu l'honneur d'en faire les premières épreuves. Dès le lendemain de la prise de Rome, un bataillon de troupes italiennes avait été logé au Collège romain dans la partie destinée aux classes. Le R. P. Recteur réclama; il lui fut répondu un mois après, le 26 Octobre, "que ces locaux ne pouvaient être mis à sa disposition attendu qu'ils étaient réservés à l'usage des classes que l'Etat se proposait d'y ouvrir sans retard." Toutefois l'Etat voulut bien ne pas étendre son droit de confiscation jusqu'aux études supérieures; il laissa aux Jésuites "la liberté de diriger comme il leur conviendrait, dans l'intérieur de leur maison, les études de Théologie et des matières qui se rapportent à cette science;" il permit en même temps aux élèves étrangers de fréquenter ces cours. Quant aux classes inférieures, après une ridicule et odieuse autorisation de les ouvrir, il les fit fermer subitement sous prétexte qu'on avait manqué à une loi qui n'était pas même promulguée. (Civittà, ibid. p. 360.)

Les classes inférieures y sont supprimées.

Il voulait avoir son Collège, et relever des études qui ne pouvaient que décliner et tomber entre les mains de la religion. Il donna ce spectacle plein de risée à la ville de Rome; le 4 Décembre, le Collège royal fut inauguré solennellement sous le titre pompeux de Ennio Quirino Visconti. Mais les familles romaines se refusèrent à y envoyer leurs enfants, et les Juifs seuls avec quelques employés profitèrent de l'enseignement de l'Etat. Ces actes de violence et d'arbitraire ne s'accomplirent point sans de vives réclamations. Le Collège Romain est une propriété internationale qu'aucun pouvoir local n'est en droit de s'approprier en tout ni en partie sans l'aveu des intéressés.

Les Recteurs des Collèges et Séminaires étrangers adressèrent donc une énergique protestation à Mr La Marmora. Le gouvernement de Florence n'y fit aucune réponse, et il garda ce qu'il avait pris. (Civittà, ibid. p. 361.)

II.

Loi concernant le transfert de la Capitale à Rome 3 février 1871.

Cependant les Chambres du royaume agitaient la question du transfert de la Capitale à Rome. Après de longues discussions, la mesure fut votée par le Corps législatif et le Sénat et signée par le Roi le 3 février 1871. Le Décret publié à cette occasion contenait l'article suivant: " Art. 4. Si pour le transfert de la Capitale à Rome, le gouvernement reconnaît la nécessité d'occuper en cette ville des édifices ou autres immeubles appartenant aux Corporations religieuses, il pourra en prononcer l'expropriation par un décret royal, délibéré en conseil des ministres sans qu'il soit besoin d'autres formalités préliminaires." L'art. 6. disait:

« Aucune opposition ne pourra suspendre la prise de possession. » (Civiltà. ibid. P. 622.)

Troubles dans l'Eglise du Gesù. 9 et 10 Mars 1871.

Les ennemis de la Compagnie ne virent pas sans colère qu'aucune de nos maisons n'avait été comprise dans le Décret du 4 Mars. La mauvaise presse demanda si l'on voulait faire une exception en faveur des Jésuites, et d'une voix unanime elle poussa le « Tolle, Tolle. »

Un Bref du Souverain Pontife adressé au Cardinal Patrizi consola largement les Pères de ces violences de langage, et de ces odieuses provocations; c'est un témoignage éclatant de la générosité d'âme et de la tendresse du Père commun des fidèles envers ses enfants persécutés. Il a sa place naturelle dans ce récit. Nous citons la partie qui nous concerne spécialement.

A Notre vénérable Frère Constantin Patrizi, Cardinal de la Ste Eglise Romaine, Evêque d'Ostie et de Velletri, Doyen du Sacré-Collège et Notre Vicaire-Général pour les affaires spirituelles de Rome et de son District.

Pie IX Pape

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

L'Eglise de Dieu, comme une Reine auguste revêtue d'ornements variés, ayant été enrichie de la parure de divers Ordres Religieux, employa de tout temps le zèle de ces mêmes Ordres à propager la gloire du Nom divin, à traiter les affaires de la république chrétienne, à introduire enfin ou à faire progresser la civilisation chez les peuples par la doctrine ou la charité. Aussi les ennemis de l'Eglise sans exception ont-ils persécuté avant tout les Ordres Religieux; et de coutume, c'est à la Compagnie de Jésus, comme plus agissante et dès lors plus hostile à leurs projets, qu'ils ont accordé les prémices de leur haine. Aujourd'hui nous voyons avec douleur le même fait se reproduire, puisque les envahisseurs de Notre Domaine temporel, avides d'une proie toujours fatale à ceux qui l'ont ravie, semblent vouloir commencer par les Pères de la Compagnie de Jésus la suppression des autres familles religieuses. Dans ce but criminel, ils provoquent contre les membres de la Compagnie la colère du peuple, ils les accusent d'hostilité au gouvernement actuel, ils feignent surtout que leur puissance et leur faveur auprès de Nous sont telles qu'elles Nous rendent plus ennemis de ce même gouvernement et que Nous n'accomplissons rien sans leurs conseils. Si cette calomnie insensée dénote un mépris extrême pour Nous qu'on regarde comme inepte et incapable de toute résolution, son absurdité est en même temps manifeste, car chacun sait que le Pontife Romain, après avoir imploré la lumière et le secours d'En-haut, fait et ordonne ce qui lui a paru juste et utile pour l'Eglise: dans les affaires plus graves du reste, il a coutume, sans tenir compte du rang, de la condition ou de l'Ordre Religieux auxquels appartiennent les personnes, de se servir de celles qu'il estime être plus versées dans la matière dont il s'agit, et pouvoir dès lors donner un avis plus sage et plus prudent.

Il est vrai que Nous employons souvent aussi les Pères de la Compagnie de Jésus, et que Nous leur confions diverses missions, surtout celle du sacré ministère, parceque dans ces charges Nous les voyons de plus en plus faire preuve de ce dévouement et de ce zèle qui leur méritèrent de si fréquentes et de si grandes louanges de la part de Nos Prédécesseurs. Mais il y a loin de cet amour trop juste et de l'estime que Nous avons pour une Société qui a toujours bien mérité de l'Eglise et du Christ, de ce Saint-Siège et du peuple fidèle, à la soumission servile qu'imaginent les détracteurs de la même Compagnie, et nous repoussons avec indignation de notre Personne et de l'humble dévouement des excellents Pères une telle calomnie. Nous avons cru bon, Vénérable Frère, de vous exposer ces choses, afin que les embûches tendues à leur Société soient découvertes, que nos actions honteusement et sottement dénaturées soient connues, et que cette illustre Compagnie ait un nouveau témoignage de Notre extrême bienveillance.......

Cependant Vénérable Frère, Nous implorons sur vous l'abondance des dons célestes, et comme gage de ces dons et témoignage en même temps de Notre particulière bienveillance, Nous vous octroyons de cœur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de S. Pierre, le 2 Mars de l'année 1871, et de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

Pie IX, Pape.

(Correspondance de Rome, 25 Mars 1871. p.5.)

L'exaspération des révolutionnaires parut trouver dans ce Bref du Pape le motif attendu de se porter aux excès préparés par leurs déclamations furibondes. Les journaux du temps ont raconté les désordres qui répondirent à ces appels haineux et sacriléges. Les fidèles qui suivaient les prédications du P. Tommasi au Gesù furent insultés, frappés, même blessés. L'Eglise fut envahie par la populace, et bientôt après par les Gardes de la Sûreté publique qui sous prétexte de rétablir l'ordre et d'arrêter les perturbateurs maltraitèrent jusqu'aux femmes et aux enfants. Cela eut lieu le 9 et 10 Mars 1871.

Il ne sera pas mauvais de rappeler ces tristes scènes indice trop ordinaire d'une recrudescence dans la persécution. On a remarqué en effet, que presque toutes les mesures de rigueur prises contre la Compagnie avaient été précédées par des manifestations de ce genre. Le Gouvernement qu'il fût ou non de connivence avec les émeutiers en prenait occasion pour faire un pas en avant et du même coup il avait l'avantage de donner satisfaction aux vœux du peuple, et de contenir sa turbulence au moins pour quelque temps.

Voici le récit des faits d'après le correspondant de "l'Univers."

"Jeudi, 9, pendant le sermon du R. P. Tommasi, un officier de la garde nationale,

Henri Santini, s'est dévoué (ses amis le disent eux-mêmes, " afin d'appeler l'attention sur lui et de conquérir les bonnes grâces de l'autorité *royale* "), et accompagné de quelques furfanti, a apostrophé l'orateur et causé un grand scandale parmi les fidèles. Ceux-ci ont gardé le silence. Seulement, à la sortie quelques jeunes gens lui ont dit : " l'église n'est pas faite pour vous. N'y entrez plus, sans quoi vous vous en repentirez. " Sur ce, Santini, qui savait la police et les soldats préparés, a accablé d'outrages ces jeunes gens. Deux ou trois lui ont appliqué quelques claques beaucoup trop douces, car le soir il était dans les clubs, exaltant son propre courage, en réclamant le prix et disant que l'affaire ainsi engagée, on pouvait aller de l'avant.

Tel a été le point de départ des orgies dont nous avons été témoins ces jours derniers. Pour se venger des prétendues provocations et offenses des *caccialepri*, la garde nationale et la canaille, au nombre de 3,000 individus armés de bâtons et de poignards, se sont massés en tumulte autour de l'église du Gesù, attendant la sortie des fidèles. Un Romain, que la *Capitale* appelle *notissimo reazionario* paraissant le premier sur le seuil de la porte latérale a suscité une tempête de huées, de sifflets et de cris de mort. Le Romain est demeuré ferme, promenant un regard de mépris sur toute cette foule. Bientôt une vingtaine de *caccialepri*, sortant aussi, se sont groupés sur les marches élevées. Leur attitude était celle d'hommes décidés à mourir bravement au cri de *Vive Dieu ! vive le Pape !* Ils avaient tous leur canne à la main, ce qui est de mode rigoureuse à Rome. Pendant plusieurs minutes, les huées et les imprécations allèrent leur train ; la police, les soldats, les gendarmes cachés attendaient que les sicaires eussent entamé la besogne des couteaux pour entrer en scène. C'était convenu ; on le savait et on le disait sans gêne. Un bâton noueux parti de la foule est venu s'abattre sur les *caccialepri* ; ceux-ci, pour parer le coup, ont levé leurs cannes. Ç'a été le signal. Les sicaires et les gardes nationaux se sont rués vers les marches, mais leur position étant défavorable pour l'attaque, ils ont reçu une pluie de coups de canne qui les a fait reculer. 3,000 contre 20 !

Notez que la *Capitale*, le *Tribuno* et les autres feuilles de la révolution avouent ces chiffres. Je ne sais si la police a estimé que le moment était déjà venu de venger l'honneur de la Patrie. Elle s'est précipitée avec les bersagliers, les soldats de la ligne, la baïonnette au bout du fusil, les gardes municipaux appelés *Pizzardoni*, le sabre au poing. Les *caccialepri* ont été facilement repoussés dans l'Eglise où les soldats sont entrés pêle-mêle avec toute la canaille, le cigare à la bouche, le chapeau sur la tête, et alors se sont passées des scènes de sacrilège, de violence et de lâcheté, qui suffiraient à déshonorer le gouvernement italien, s'il n'était déjà l'objet du mépris universel. Beaucoup de *caccialepri* ont été frappés, jetés à terre et

foulés aux pieds, des femmes battues, deux prêtres arrêtés, un prêtre espagnol a reçu deux coups de sabre. Je ne m'étendrai pas sur les détails : ils ne vous apprendraient rien que vous ne puissiez imaginer, si vous mettez en présence dans une vaste église comme celle du Gesù des milliers de fidèles avec une nuée de soldats indignes de l'uniforme et de sicaires pleins de cupidité et de lâcheté. Un homme de haute taille, le chapeau sur la tête, couvert d'un paletot blanchâtre, la ceinture tricolore en écharpe, avait l'air de mettre fin à ce monstrueux attentat. Peut-être craignait-il, à cause de sa propre responsabilité, qu'on allât trop loin. C'était M. Gadda ministre, commissaire du roi à Rome.

Eh bien, franchement, les journaux révolutionnaires sont au-dessous de la canaille qui criait et sifflait les femmes. Depuis le 20 septembre, ils accumulent les venins, aiguisent les poignards et sont les moteurs principaux de tous les outrages à la raison, à la justice, à l'honneur, à la foi, à la liberté, à tout ce qu'il y a de respectable et de saint pour la société chrétienne. Dans cette dernière circonstance, ils vomissent des flots de mensonges, de calomnies, et exigent du du plus vil gouvernement qui soit en Europe des mesures sauvages : la clôture des églises, l'expulsion de Jésuites, de tous les ordres religieux et du clergé, le bannissement de tous les anciens soldats et employés pontificaux, ainsi que de tous les hommes suspects de fidélité au Saint-Père.

Les ministres accrédités près le Saint-Siège ont envoyé à leurs gouvernements des notes sévères montrant la complicité du pouvoir italien et des sectes, et appelant l'attention sur le danger qui menace leurs nationaux et eux-mêmes.

M. de Trauttmansdorff s'est rendu au Gesù, et a prié les Pères de la Compagnie de ne point fermer leur église et de continuer leurs prédications dans lesquelles, de l'aveu mêmes des feuilles les plus exaltées, *il n'y a pas un mot de politique*.

Le soir et pendant la nuit, il y a eu de folles et sataniques démonstrations aux cris de : *Mort aux Jésuites ! Mort au Pape !* Hier, samedi, des groupes stationnaient encore sur la place du Gesù, et des troupes faisaient la garde aux avenues de la place.

Ce matin, beaucoup de fidèles sont allé à l'église, mais, comme hier, il n'y a pas eu de sermon. (*L'univers, 18 Mars 1871.*)

Interpellation de quelques députés contre la Compagnie, 18 Mars 1871.

Ces attaques n'étaient qu'un épisode un peu plus saillant de la guerre entreprise contre la Compagnie ; mais à tout prendre n'avançaient pas l'œuvre d'une manière efficace. Quand la police avait dispersé la foule et ramené plus ou moins l'ordre dans la rue, les Jésuites restaient dans leurs maisons, continuaient à prêcher, à enseigner comme auparavant : rien de sérieux n'avait été fait. Les coups véritables devaient se porter dans l'Assemblée au nom de la légalité. Après le rôle du peuple venait celui des Députés.

L'émotion causée par les troubles du Gesù durait encore, quand le 18 Mars 1871

Dans le temps même où l'on discutait l'injurieuse et ridicule loi dite des garanties, vingt-trois députés firent mettre à l'ordre du jour une proposition dans laquelle ils demandaient purement et simplement la suppression de l'ordre des Jésuites. La mesure parut trop violente ou trop précoce: l'opinion n'était pas encore preparée. Le Président de l'Assemblée prit la parole: " Je crois dit-il que pour le moment la Chambre consent à me dispenser de lui donner lecture de la proposition qui vient d'être faite. Les honorables signataires voulurent bien ne pas insister, sur la promesse que fit le Gouvernement de présenter à bref délai un projet de loi concernant non pas seulement les Jésuites, mais tous les Ordres religieux existant à Rome, et ils se contentèrent de transformer leur interpellation en simple projet de loi, qu'ils déposèrent au même moment au banc de la Présidence. (Civiltà, ibid. p. 479.) Sans doute ce n'était pas une victoire complète; aussi bien n'espérait-on pas la remporter tout entière; il suffisait de gagner un avantage; plus tard, on reviendrait à la charge. Pour aujourd'hui l'avantage fut la promesse faite par le gouvernement d'examiner à bref délai ce qu'il conviendrait de faire.

L'attente ne fut pas longue: à la fin du mois suivant, une Junte ou Commission composée de neuf membres " fut chargée d'étudier les conditions juridiques des Instituts religieux étrangers résidant à Rome, en tant qu'ils peuvent dépendre d'églises ou de fondations catholiques étrangères, et de proposer les mesures qui seront opportunes. (Civiltà, ibid. P. 467.)

Subventions retirées au Collège Romain: Protestations des Recteurs des Collèges et Séminaires étrangers.

Le décret nommant cette commission visait évidemment le Collège Romain, les Séminaires étrangers et peut-être aussi les Maisons Généralices; mais il était besoin de ménagements, pour ne provoquer aucune réclamation intempestive de la part des Gouvernements de l'Europe: c'est pourquoi la prudence et la légalité furent appelées au secours de la violence et de la rapine. Nous avons déjà vu qu'on avait pris pied au Collège Romain; mais on voulait davantage, et du reste, le parti avancé n'admettait pas d'exceptions en faveur des Jésuites. Le gouvernement mit en œuvre un moyen qui lui parut très-efficace et fort éloigné de toute violence. Ce fut de retirer les subventions qu'il devait payer chaque mois aux Professeurs du Collège Romain. A partir du 1er janvier, il n'en fut accordé aucune, en sorte que le Collège se trouva menacé dans sa propre existence. Cet acte arbitraire et injuste provoqua de la part des Recteurs étrangers la réclamation suivante:

A Son Excellence
Monsieur le Commandeur Gadda, Commissaire Royal à Rome.

Excellence,

Dans la lettre que nous avons eu l'honneur d'adresser, le 4 Février, à Votre Excellence, nous étions contraints de nous exprimer dans les termes suivants :

« Quant au Collège Romain, on ne comprend pas comment le Gouvernement puisse penser y « avoir quelque droit. Nous avons déjà affirmé ce qui ensuite a été prouvé clairement dans l'opus- « cule (Courts Mémoires concernant le Collège Romain), que ce Collège est vraiment international, « institué pour les jeunes gens de tout le monde catholique, fondé et enrichi par les largesses privées, « par les donations des Princes Catholiques, et par les subsides des Souverains Pontifes, pris sur les « biens exclusivement ecclésiastiques ou reçus des nations catholiques à l'usage du bien universel, « et tout cela doit s'entendre non seulement du local du Collège, mais bien encore de la dotation « annuelle qui lui est assignée, laquelle n'est autre chose qu'une indemnité des rentes de ce domaine « adjugé ».

Or le R. P. Ragazzini, Recteur actuel du Collège Romain, dans une lettre circulaire adressée aux Recteurs des Collèges étrangers, le 17 du mois d'Avril dernier, nous fit savoir que depuis le commencement de l'année courante le Gouvernement Italien a retenu le revenu mensuel ordinaire, et voici déjà le quatrième mois, que, malgré toutes les requêtes, il n'a pas été possible de le percevoir; d'où il conclut justement que le Collège est menacé de la dissolution, manquant des moyens de subsistance. MM. les Recteurs des Collèges étrangers ont déjà exposé plusieurs fois que les droits à l'enseignement donné au Collège Romain, et par là à l'existence du Collège même, sont incontestables et, à moins d'une violence arbitraire, indestructibles.

D'ailleurs le Gouvernement Italien lui-même a déclaré différentes fois, par des actes à l'intérieur et à l'extérieur, et que nous avons eu soin de citer, non-seulement qu'il n'entend faire aucune violence, mais au contraire qu'il s'efforce de dénouer la question dans le sens le plus libéral et avec la plus g.de équité, laissant pleine et entière liberté aux Jésuites pour l'enseignement des élèves des Collèges étrangers. Il est vrai que dans notre lettre sus-indiquée, nous nous trouvons déjà dans la nécessité de nous plaindre du Gouvernement Royal, lequel nonobstant la pleine et entière liberté promise aux Jésuites pour l'enseignement des élèves des Collèges étrangers, leur ôte le local qui depuis plusieurs siècles a servi à cet enseignement; c'est pourquoi nous étions contraints dans cette lettre d'appeler au principe d'inviolabilité du local, principe sans lequel l'enseignement dont il s'agit ne peut pas même exister, et bien moins encore avoir sa pleine et entière liberté. Malgré cela, nous espérions que le gouvernement Royal ne passerait pas outre, d'autant plus qu'il laissait aux Jésuites une partie de l'ancien local, et ne faisait, pour un certain temps, aucune question sur la dotation mentionnée dans notre lettre; au contraire il l'a reconnue et rectifiée implicitement, en payant durant ce temps l'assignation mensuelle. C'est cette espérance qui a motivé la mention que nous avons faite de la dotation dans notre lettre; car par elle nous faisions savoir au Gouvernement combien

nous attendions de sa modération.

Or, d'après la lettre du R. P. Ragazzini, et par le fait qui y est dénoncé, nous avons trop de motifs de craindre qu'on veuille commettre une nouvelle violence, cette fois radicalement destructive de nos droits à l'enseignement qu'on donne au Collège Romain, puisqu'en supprimant la dotation on ôte les moyens d'existence du Collège, par là on détruit l'existence elle-même, et avec l'existence tous nos droits.

En cette circonstance, il est de notre devoir le plus absolu de recourir au Gouvernement Royal, et de lui représenter qu'outre le principe d'inviolabilité du local, duquel nous avons parlé d'autres fois, le principe d'inviolabilité de la dotation doit encore être admis du Gouvernement Royal, et cela pour des raisons supérieures à toute exception.

En premier lieu, vient le caractère de cette dotation, tiré de son origine internationale de laquelle nous avons parlé au commencement et qui la rend inviolable.

En second lieu, vient cette observation, que si, dans les derniers temps, à la première dotation, il en fut substitué une autre par les Souverains Pontifes, celle-ci doit non-seulement être considérée comme une indemnité, mais de plus elle doit être regardée comme une nouvelle obligation contractée par le trésor pontifical en faveur des autres nations, et par là être considérée comme une dette publique, étant inscrite au Grand-Livre. Pour cela le Gouvernement Italien est engagé à cette dette comme à toutes les autres laissées par le Gouvernement Pontifical; et non-seulement il ne peut en rien la dénaturer, mais pas même en changer les conditions.

C'est pourquoi, nous soussignés, jugeant devoir faire cette remontrance au Gouvernement Royal, nous le prions de vouloir céder à nos instances, et avec une véritable équité reconnaître le principe de la double inviolabilité déjà exposée, et nous sommes en même temps contraints de protester, comme de fait nous protestons de la manière la plus urgente et la plus efficace, contre l'intention que peut jamais avoir le Gouvernement de mettre la main sur la dotation du Collège Romain, et d'en appeler à tout le monde Catholique et à toutes les puissances intéressées contre une telle violence, (en cas qu'on songe à la commettre) si radicalement destructive de tous nos droits sur le Collège Romain.

Recourant aussi au Gouvernement Royal par le moyen de Votre Excellence, nous faisons encore une fois appel à votre sentiment de justice, appuyant cet appel sur les raisons du droit international qui nous appartient, et nous nous faisons une obligation de déclarer que la présente remontrance et protestation, nous la déposons également entre les mains des Ministres de nos Gouvernements près le St. Siège, et en faisons part aux Evêques desquels dépendent les Elèves de nos Collèges.

Que Votre Excellence daigne agréer les sentiments du profond respect avec lesquels

nous avons l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

Les très-humbles serviteurs :

L. Jacovacci, Recteur de la Propagande.

A. Steinhuber, Rect. du Coll. Germ. Hong.

H. O. Collaghan, Rect. du Collège Anglais.

R. Kirby, Recteur du collège Irlandais.

Campbell, Vice-Recteur du Coll. Ecossais.

G. Gerucic, Recteur du Coll. Illyrien.

L. Roelants, Recteur du Collège Belge.

H, Brichet, Vice-Recteur du Coll. Français.

A. Santinelli, Rect. du Coll. Pio-Latin-Américain.

R. Siles-Chasard, Rect. du Coll. Américain des Etats-Unis.

P. Semenenko, Recteur du Collège Polonais. (Corresp. de Rome, 10 juin 1871. p. 182.)

III.

La loi des Garanties.

Sur ces entrefaites, parut la fameuse loi dite des garanties destinée à protéger l'indépendance spirituelle du Souverain Pontife. Nous en extrayons ce qui regarde les propriétés ecclésiastiques "Tit. II. art. 18. Par une loi ultérieure, il sera pourvu à la réorganisation, à la conservation et à l'administration des propriétés ecclésiastiques du royaume". L'article est bref, et non moins indéterminé; par cela même, il se prête admirablement à toutes les applications qu'on en voudra faire dans la suite. Tout le monde a remarqué que Victor-Emmanuel signa cette pièce, véritable monument d'hypocrisie et d'insolence, le 13 Mai, anniversaire de la naissance du Souverain Pontife. On eût dit que pour injurier le Vicaire de J. C., et faire à son cœur les plus douloureuses blessures, il choisissait de préférence les jours où l'Univers Catholique s'empressait autour de son père pour le consoler dans ses tristesses, et le réjouir par les témoignages particuliers de sa vénération filiale et de son dévouement.

La loi du transfert de la Capitale portait que cette mesure devait être exécutée le 30 juin de la même année 1871, au plus tard. Le roi ne recula que de deux jours l'exécution de la loi. Il fit son entrée solennelle le 2 juillet au milieu d'une foule *enthousiaste*, disent les gazettes officielles, et de 25 à 30,000 Romains "d'occasion" amenés à prix réduits par tous les chemins de fer. S. M. était accompagnée de ses Ministres et de cette armée d'employés de tout genre et de tout rang qui accompagne nécessairement une capitale. Ce fut pour le Gouvernement l'occasion naturelle de reconnaître la nécessité d'occuper les édifices ou autres immeubles appartenant aux corporations religieuses, sagement prévu par l'art. 4. de la loi de transfert.

Expropriation de la vigne et des jardins de S. André et du Collège romain. 5 août 1871.

Deux décrets publiés coup sur coup, le 5 et le 6 août déclarèrent expropriés pour cause d'utilité publique et pour le service de l'Etat un certain nombre de Couvents et locaux parmi lesquels nous remarquons "la vigne et jardins du Noviciat de la Compagnie de Jésus," "la vigne et jardins du Collège romain." Civiltà. Ser. VIII. T. 3. p. 620.

Premières attaques contre les maisons Généralices.

Toutefois les maisons Généralices avaient été respectées jusque là. Convenait-il de les respecter toujours et de les exempter du sort commun ? Les journaux officieux commencèrent à agiter la question, et à préparer peu à peu les esprits à ce qu'on aurait peut-être besoin de faire plus tard: "Il convient, disait la nouvelle Rome dans son N°. du 23 août, de considérer qu'il existe à Rome des maisons dites *Généralices*, lesquelles pourront difficilement être traitées selon le même droit que les autres propriétés monastiques. Ces Couvents ont une nature, un caractère, une personnalité *internationale*; ils servent, ou plutôt ils devraient servir de moyens de communication entre le S. Siège et tout l'univers Catholique; leurs titres de propriété ont pareillement un caractère *international*, qui ne peut être méconnu par un Gouvernement"..... Quelle sera, croyez-vous, la conclusion de la feuille officieuse ? Elle est assez inattendue. La voici: "Ces maisons généralices devront-elles être respectées ? Assurément non. Devra-t-on tolérer en elles la main-morte ? Certainement non." Civiltà, ibid. p. 743.

Nous verrons plus tard que ce programme sera exécuté à la lettre; seulement les légistes au service du Gouvernement s'appliqueront d'abord à prouver que ces maisons n'ont aucun caractère international, et que l'Etat, étant maître chez soi, ne doit compte à personne de ses actes intérieurs, et peut les prendre, *s'il en reconnaît la nécessité*. Grâce à cette prudence, l'œuvre de la spoliation marchait lentement peut-être au gré des empressés, mais infailliblement à son terme.

Expropriation de St. André. Le Collège Latin-Américain et la Basilique de S. Vital. 13 Oct. 1871 – 20 janvier 1872.

Cette réserve n'empêchait pas d'entrer en possession, quand besoin en était, des couvents qui paraissaient à convenance... On dresserait un long catalogue de ceux qui furent expropriés dans les derniers mois de cette année 1871. Mais nous ne voulons parler que de ce qui intéresse la Compagnie. Le 13 Octobre, la *Gazette officielle* publiait un Décret signé par le roi le 9 août précédent, et chose curieuse, contresigné par le Ministre des Travaux publics qui n'était entré en charge que vingt-deux jours plus tard. Cette anomalie donna lieu à plus d'un commentaire; mais le gouvernement se souciait peu des commentaires.

Voici ce Décret:

" Considérant que le collège latin américain (le couvent de Saint André du Quirinal)
" n'a été installé que d'une façon précaire, et qu'il pourrait d'ailleurs trouver un local convenable
" dans quelque autre édifice et que, par conséquent, le local occupé actuellement par ledit collège
" est sujet à l'expropriation, attendu qu'il ne revêt aucun caractère de propriété étrangère....

« Considérant qu'il importe de pourvoir, même à l'égard de l'édifice destiné à l'expropriation, aux exigences du service religieux, à la conservation des bibliothèques, musées, archives et autres objets d'antiquité qui s'y trouveraient.

« Sur la proposition de notre ministre secrétaire d'Etat pour les travaux publics,

Avons décrété et décrétons :

« Art. 1er. Est exproprié pour cause d'utilité publique et pour le service public de l'état, le couvent de Saint André au Quirinal, appartenant au noviciat de la compagnie de Jésus, situé en la ville de Rome et désigné dans le plan ci-joint ......

« Art. 2. Le gouvernement prendra possession de l'immeuble dans le terme de quinze jours, à courir de la date de la notification du présent décret.

« Art. 3. Par un décret successif sera autorisée l'inscription au Grand-Livre de la Dette publique de la rente de 5 pour cent à payer comme compensation au corps moral exproprié, aux termes de l'art. 7 de la loi du 3 février 1871 ......

« Art. 4. Par disposition ministérielle spéciale sera assignée, après l'occupation, la portion des locaux qu'il conviendrait de conserver pour le service de l'église, et il sera pourvu à la conservation des objets d'art et d'antiquité, bibliothèques, musées, archives et autres établissements scientifiques compris dans les édifices ci-dessus indiqués.

" Signé : Victor-Emmanuel,

" G. Devincenzi."

Correspondance de Rome, 21 Oct. 1871. p. 483.

Le décret frappe à la fois le Collège Américain et le noviciat S. André ; c'était une violation flagrante du droit de propriété internationale au moins en ce qui concernait le Collège ; car depuis qu'il avait remplacé l'hôpital français, il avait été agrandi, embelli par l'or de l'Amérique. Il faut croire que des réclamations arrivèrent au ministre des travaux publics ; car le décret demeura sans exécution, et le même drapeau continua de protéger pour un temps et le collège et le noviciat. Le Gouvernement, pour ne pas être frustré de tout, s'avisa de séparer les deux causes ; et laissant le collège qu'il ne pouvait prendre, il se rejeta sur le noviciat que personne ne protégeait. Il fit donc un second décret dans les formes, mais par je ne sais quelle erreur, il en fit porter l'intimation non pas au Supérieur du Noviciat, mais au Recteur du Collège. Celui-ci ne reconnut point l'ordre donné ; et on fut obligé de le retirer. De là de nouveaux retards qui se prolongèrent jusqu'à l'année suivante. La victoire demeura pourtant à la loi, et le 20 janvier 1872, cette difficile expropriation était effectuée pour toute la partie de l'édifice qui n'était pas occupée par le Collège Latin Américain.

Mais voici que de plus grands embarras surgirent tout à coup. Le préfet de Rome, M. Gadda, avait décidé que la basilique de S. Vital, desservie par les Pères, serait comprise dans le décret

d'expropriation. Le 24 janvier au soir, raconte la Correspondance de Rome le Colonel Garavaglia, Directeur du Génie, personnage qui remplit fort bien le premier rôle dans les mélodrames d'invasion et représente M. Gadda, s'est présenté, en compagnie de l'architecte Reibaldi, de l'av. Bartoli, officier de police, et du notaire Tiratelli. Des agents et des carabiniers armés suivaient.

Intimation a été faite au R. P. Nannerini, recteur, d'abandonner la basilique dans les 24 heures.

Le R. P. Nannerini ayant répondu qu'il devait avertir l'autorité supérieure ecclésiastique, le délégué ceint son écharpe et fait les sommations. Un prélat dont on sait la piété et la haute naissance, M. Howard, étant présent, a voulu faire observer qu'aucune loi ne permettait d'occuper un lieu sacré; mais on lui a enjoint de se taire et de sortir.

Les carabiniers ayant été placés à la garde de la basilique profanée, le R. P. Nannerini s'est rendu chez le préfet Gadda. Il a eu beau exposer que le décret d'expropriation ne pouvait s'étendre à la basilique, invoquer les précédents de S. André et de Ste Thérèse où la force armée ne s'est emparée que des monastères et a laissé libres les églises, le préfet a paru ignorer ces choses et s'est montré, dit-on, impoli envers un religieux que le peuple de Rome entoure de respect et de tendresse.

Sans hésiter, le R. P. Nannerini a couru au Vatican. Entendant le détail de l'attentat sacrilège, le Saint-Père a aussitôt ordonné au Cardinal Patrizi d'écrire, au nom du Pape, une protestation énergique à M. Gadda, et de lui montrer qu'en agissant ainsi, on enlevait au Saint-Siège son autorité inviolable sur les églises en général, et en particulier sur cette basilique de S. Vital, si riche de traditions et de titres vénérables.

Le lendemain matin même, la protestation a été remise à M. Gadda, qui n'a pas dû la lire sans quelque trouble, car il a répondu au R. P. Nannerini, que l'affaire méritait un mûr examen, qu'il écrirait au Cardinal et allait immédiatement donner l'ordre de suspendre l'occupation de la basilique.

C'est à la suite de cet ordre de suspension que la basilique a été ouverte de nouveau, et que les fidèles s'y sont réunis aussitôt pour commencer une neuvaine à la Ste Vierge.

Correspondance de Rome, 27 janvier 1872.

La basilique de S. Vital remonte aux premières années du 5ème siècle. Elle fut d'abord appelée des SS. Gervais et Protais, dont on venait de découvrir les reliques à Milan. Mais le nom de S. Vital, père des martyrs, se substitua peu à peu à la première appellation. Les Souverains Pontifes l'enrichirent à l'envi. Ce fut Clément VIII qui l'attacha au noviciat de S. André.

IV.

tranquillité relative. Cette expropriation avait marqué un double échec pour le gouvernement; il comprit qu'il était encore besoin de prudence et qu'avant d'étendre la main, il était utile d'écarter les obstacles et de prévenir des réclamations gênantes. Il suspendit donc ses attaques et pendant plusieurs mois, chose extraordinaire, on ne vit aucune expropriation de maison religieuse. Rome était alors en fête, et l'attention était portée vers d'autres spectacles. Les rois et les princes affluaient dans la Ville Eternelle, et les journaux suffisaient à peine à raconter les fêtes célébrées en l'honneur de ces illustres visiteurs, et à redire les assurances de stabilité et de force que la présence de tant de Souverains, la plupart allemands, donnaient au Gouvernement italien et à sa nouvelle Capitale. Aux fêtes officielles, succédèrent les démonstrations non moins bruyantes en l'honneur du trop célèbre Joseph Mazzini, mort inopinément à Pise, le 10 mars. Le prophète de l'unité italienne, comme on l'appelait, eut ses apothéoses à Rome, à Florence, à Gênes et dans d'autres villes d'Italie; le gouvernement eut assez à faire à régler des manifestations qu'il ne pouvait empêcher, et à les contenir dans de justes limites. Pendant ce temps-là, les communautés religieuses jouissaient d'une tranquillité relative; mais elle sera de courte durée, et la persécution va bientôt reprendre son cours.

Lettre du S. Père au Cardinal Antonelli. 16 juin 1872.

Déjà, comme nous l'avons vu, le gouvernement préparait une loi qu'il se proposait de soumettre aux délibérations de la Chambre. Le Souverain Pontife dans une lettre mémorable adressée au Cardinal Antonelli, protesta d'avance contre cette usurpation sacrilège. Voici quelques extraits de cette lettre:

Pie IX, Pape

Au révérendissime cardinal Jacques Antonelli, Notre secrétaire d'Etat.

Contraint, dans les tristes circonstances actuelles, d'assister tous les jours au douloureux spectacle de nouveaux et violents attentats contre l'Eglise, Nous sentons plus spécialement aujourd'hui le besoin de vous témoigner par écrit, monsieur le cardinal, la profonde amertume que Nous éprouvons en apprenant la déclaration faite récemment par le président des ministres de ce gouvernement usurpateur, lequel a annoncé sa ferme résolution de présenter à la Chambre, aussitôt que possible, un projet de loi pour la suppression des ordres religieux dans notre ville, siège du Vicaire de Jésus-Christ et métropole du monde catholique.

Cette déclaration, qui révèle plus clairement encore le véritable but qu'on voulait atteindre en dépouillant le Siège apostolique de son domaine temporel, est un nouvel outrage infligé, non pas à Nous, mais à la catholicité tout entière. En effet, qui peut nier que supprimer les ordres religieux à Rome, ou en limiter arbitrairement l'existence, c'est non-seulement attenter à la liberté et à l'indépendance du Pontife romain, mais lui enlever des mains les moyens les plus puissants et les plus efficaces pour le gouvernement de l'Eglise universelle?

Tout le monde sait que, comme le centre du christianisme est à Rome, de même les maisons religieuses

qui y sont établies depuis des siècles sont, pour ainsi dire, le centre de tous les ordres et de toutes les congrégations respectives répandus par tout le monde catholique. Ce sont comme autant de séminaires édifiés par les soins infatigables des Pontifes romains, dotés par la générosité de pieux donateurs, même étrangers, et gouvernés par l'autorité suprême du souverain Pontife, dont ils reçoivent la vie, le conseil et la direction. Ces maisons ont été instituées dans le dessein de fournir des ouvriers et des missionnaires pour toutes les parties du monde. Et sans recourir à l'histoire, il suffit, pour relever les avantages procurés à la république chrétienne et à l'humanité tout entière par ces sectateurs des conseils évangéliques, de parcourir du regard les différents pays d'Europe, les plages les plus éloignées et les plus inhospitalières de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, où aujourd'hui même ces zélés ministres de Dieu consacrent avec une abnégation exemplaire aux intérêts et au salut des peuples, leurs forces, leur santé et même leur vie.

Or, si on supprime les ordres religieux, si on limite leur existence de quelque manière, il ne sera plus possible que le monde ressente comme aujourd'hui les avantages de ces pieuses et charitables institutions. C'est à Rome, en effet, que sont établis les principaux noviciats destinés à préparer de nouveaux soldats de la foi; c'est à Rome qu'accourent les religieux de toute nation pour retremper leur esprit et rendre compte de leurs missions; c'est dans Rome que se traitent, à l'ombre du Siège apostolique, toutes les affaires, même étrangères, des communautés; c'est à Rome que sont élus, dans l'assemblée des religieux de différentes nations, les supérieurs généraux, les dignitaires d'ordre et les chefs de toutes les provinces. Comment, par suite, peut-on espérer que, sans ces grands centres établis dans les conditions où ils se trouvent actuellement, l'œuvre vivifiante et bienfaisante de ces ouvriers évangéliques puisse désormais obtenir les mêmes résultats ? Non. Supprimer les maisons religieuses à Rome, c'est laisser sans vie les communautés éparses dans le monde entier; et les dépouiller à Rome de leurs biens, c'est déposséder l'ordre entier de sa légitime propriété. La suppression à Rome de l'ordre religieux n'est donc pas seulement une injustice manifeste au regard des personnes bien méritantes de l'association, c'est surtout un attentat véritable contre le droit international, de toute la catholicité.

En outre, c'est pour Nous un devoir de reconnaissance de constater que la suppression des maisons religieuses à Rome pourrait, dans un temps donné, être très préjudiciable au Siège apostolique, car c'est parmi les sujets les plus distingués de ces maisons que sont choisis d'utiles collaborateurs pour le saint ministère, des assistants des différentes congrégations ecclésiastiques, lesquels servent très utilement l'Eglise, soit en donnant des éclaircissements sur les diverses missions confiées à leurs soins, soit en se livrant à des études profondes pour réfuter l'erreur, soit en émettant de sages avis sur les diverses questions disciplinaires de chacune des Eglises du monde catholique.

Il est donc manifeste, monsieur le cardinal, que tel est le véritable but du gouvernement usurpateur dans le projet de loi qu'il prépare pour la suppression des ordres religieux à Rome. Oui, ceci n'est autre chose que la continuation de ce plan funeste et subversif qui se poursuit hypocritement depuis le jour de la violente occupation de Rome, et au moyen duquel on veut atteindre non-seulement notre autorité temporelle, mais spécialement et surtout notre suprême apostolat, au profit duquel se faisait, disait-on, l'annexion du patrimoine de l'Eglise; patrimoine donné aux Pontifes romains par une disposition admirable de la divine Providence, et possédé par elle depuis plus de onze siècles, d'après les titres les plus légitimes et les plus sacrés, pour le bien de la catholicité tout entière.

(L'Univers, 22 juin 1872.)

La presse juive et démagogique répondit à cette admirable lettre du Vicaire de J.C. par un redoublement de violences et de menaces : d'un commun accord, elle demanda que les lois préparées missent de côté tout ménagement; il ne fallait pas donner à croire au monde que l'Italie eût reculé par faiblesse ou par frayeur dans l'accomplissement de sa tâche. En même temps avaient lieu des réunions où les révolutionnaires s'excitaient les uns les autres aux mesures les plus extrêmes.

Manifestation contre la Compagnie. 20 juillet 1872.

Les manifestations vinrent en aide aux clubs et à la presse, et achevèrent de décider le Gouvernement. Rome était officiellement en fête; le peuple avait à se réjouir de ce que le fils de son roi bien-aimé, Dom Amédée d'Espagne, avait échappé *miraculeusement* à un affreux complot. Une foule tumultueuse se porta en désordre à l'Hôtel de l'ambassade espagnole; mais aux cris de Vive Amédée! Vive Victor-Emmanuel! elle mêla bien vite les clameurs de commande : " A bas les Corporations religieuses! A bas les Jésuites!" L'ambassadeur d'Espagne ne fut pas médiocrement embarrassé de ces marques de sympathie. Après avoir balbutié quelques paroles de remerciement, il engagea la foule à se disperser au cri patriotique de " Vive les deux nations sœurs!" Nous laissons la suite du récit à un journal de Rome qui est en mesure d'être bien renseigné La Capitale, l'organe attitré de la démagogie italienne. Nous ne ferons que supprimer quelques traits indignes de notre récit.

" A cette tirade (celle de l'ambassadeur), les agents de la questure en bourgeois, et beaucoup d'autres que la questure avait envoyés, répondirent par des applaudissements. Quant à ceux venus de bonne foi, ils furent déconcertés et quelque peu fâchés, de telle sorte que la démonstration menaçait de changer de tournure.

" On vit alors un homme essoufflé, à la longue barbe noire, lequel, de toute la force de ses poumons, criait : " A l'ordre! à l'ordre! chacun chez soi"! — Qu'est-ce que ce bouffon? demandait-on. — Quel est cet homme, qui prétend commander en chef? — C'est un tel, dignitaire du cercle Cavour, dit quelqu'un qui le connaissait. — A la galère! à la galère! crièrent trois ou quatre individus; mais un flot de peuple passa sur eux, et une poignée de consorts d'intelligence

avec le Dignitaire du cercle Cavour l'emmena. Le mot d'ordre était donné, et les consorts se dispersèrent.

« Il resta les enfants, ainsi que ceux (peu nombreux) venus de bonne foi et les gardes de la questure avec ou sans uniforme. Comme on avait promis aux premiers et aux seconds de les conduire sous les fenêtres des Jésuites pour faire du tapage, ils se mirent à crier: Au Gesù! au Gesù! et, s'apercevant que les consorts s'étaient éloignés aussitôt après avoir atteint leur but, ils commencèrent à les accabler de bénédictions et de souhaits qui, à Rome, ont une signification énergique.

Dans le "Corso" beaucoup de personnes se mêlèrent aux émeutiers obstinés, criant: Au Gesù! au Gesù!

« On arriva devant la maison de la sainte Compagnie, où se trouvait un vrai camp de carabiniers, de gardes et de soldats. Alors, une voix s'éleva: Au ministère de l'intérieur! et aussitôt on se porta au palais Braschi, sous lequel les cris devinrent plus forts et incessants: A bas les prêtres! A bas les ordres religieux! A bas l'instruction religieuse!

« Cher M. Lanza, comment arrangeons-nous cela? Les fonds de la questure avaient commencé la démonstration, et vous aviez compté sans votre hôte. Cette fois, l'hôte était le peuple, qui clôt la démonstration et vous crie: Crucifige! (L'Univers, 26 juillet 1872.)

Expropriation presque totale du Gesù 19 août 1872.

Il était impossible de résister à de pareilles sollicitations.. Pour faire cesser les clameurs, le Gouvernement sacrifia de nouvelles victimes. Le 26 juillet, la Gazette officielle publiait un décret qui expropriait avec plusieurs autres couvents la plus grande partie de la maison du Gesù. Ce décret fut exécuté le 19 août. Un cinquième seulement de la maison fut laissé au P. Général et à sa "Curia". Encore la presse trouva-t-elle qu'on faisait preuve de trop de condescendance: " aux Jésuites s'écriait la Libertà, il ne fallait pas envoyer le décret d'expropriation, mais le décret de suppression." " Dieu merci disait à son tour la nouvelle Roma, la dernière heure de la Compagnie de Jésus est près de sonner ..... Nous, Italiens, nous n'imitons pas l'Allemagne, quant à présent, dans l'expulsion des Jésuites, nous nous bornons à les supprimer peu à peu. Que les Révérends Pères se gardent bien de croire que leur sort ne soit pas définitivement arrêté ......" Et l'officieuse Opinione elle-même écrivait qu'il suffirait d'un fait en apparence léger pour traduire en action des résolutions qui pouvaient à cette heure paraître impossibles". (Civiltà, Ser. VIII. T. 7. p. 626.)

Ce langage était plein de menaces, et nous savons aujourd'hui qu'il traduisait très-fidèlement les pensées encore secrètes du Gouvernement de Victor-Emmanuel.

Voici quelques détails empruntés au correspondant de L'Univers. Après avoir relevé comme ils le méritent, les articles dont nous venons de traduire quelques phrases: " Je dois constater ceci, ajoute-t-il. Pendant que leurs ennemis s'échauffent si fort contre eux, et semblent pris de

folle fureur, les jésuites gardent une tranquillité sublime. Pas un murmure, pas une défaillance. Un homme de nos amis me raconte que, s'étant rendu à la maison du Jésus il a aperçu le R. P. Beckx.

« J'ai trouvé le Préfet général de la compagnie bien vieilli, me dit cet ami, son corps ne s'est pas courbé, mais penché du côté gauche. Sur son visage austère et pâle, je lisais la fermeté et la résignation. Il était debout dans l'embrasure d'une fenêtre, le regard tourné vers les cours et les bâtiments que ses religieux ont dû déjà abandonner. Et comme je m'étais approché respectueusement de lui pour le saluer, il m'a accueilli avec sa bonté ordinaire. – " Ils vont donc vous chasser d'ici, mon Révérend Père ?

« – Nous ne sommes pas encore dehors, a-t-il répondu d'un ton calme.

« Après avoir quitté la maison, j'ai réfléchi sur ces paroles : mes oreilles les entendaient encore, et j'en cherchais le sens dans le son même de la voix. Le saint personnage avait-il voulu dire qu'il espérait rester, ou bien s'était-il contenté d'exprimer, avec sa soumission à la volonté de Dieu, un sentiment de reconnaissance envers ce Dieu qui lui permettait de vivre quelques jours encore dans cet asile ? Je penche pour cette dernière interpretation. »

Quoi qu'il en soit, le gouvernement Italien est à même de voir que la suppression de la Compagnie de Jésus n'a pas réussi a M. de Bismarck. Celui-ci croyait priver par là l'Eglise d'Allemagne d'une grande force, mais il arrive, comme toujours, que ce coup réveille la foi, produit des manifestations admirables de zèle catholique et double la force morale des jésuites par les sympathies dont ils sont l'objet. Je crois que beaucoup de membres ne se font pas illusion, mais qu'ils sont sur une voie où il ne leur est pas permis de s'arrêter." (L'Univers, 26 Août 1872.)

Il en doit être ainsi : les concessions à la révolution ont toujours conduit à la ruine. Il fallut donc, bon gré mal gré, céder encore au torrent.

V.

Projet de loi contre les Corporations religieuses.

On se rappelle que dans la séance du 18 mars 1871, vingt-trois députés avaient demandé la suppression de l'ordre des Jésuites, et sur les représentations du Président, ils avaient bien voulu ne pas insister, parce que le Gouvernement leur avait donné promesse de présenter *à bref délai* un projet de loi concernant les ordres religieux. Le délai parut un peu long peut-être; mais il faut rendre cette justice au ministère qu'il ne demeura pas inactif, et les expropriations qui suivirent l'interpellation durent montrer aux *honorables* qu'on avait compris leurs désirs, et qu'on estimait l'action plus que les paroles.

Cela n'empêchait point de penser au projet de loi; il devait venir à son heure, pour porter le dernier coup, et consacrer par la légalité l'extermination totale. Mais il ne s'élaborait point si secrètement qu'on n'en eût connaissance au dehors, et dans sa lettre du 16 juin au Cardinal Antonelli, le Souverain Pontife l'avait déjà condamné avec une vigueur et une autorité qui porta la fureur, on s'en souvient, dans tout le camp ennemi. Le moment était venu pour le Gouvernement, de parler publiquement, et de tenir sa parole engagée le 18 mars de l'année précédente.

A la réouverture (20 Nov. 1871) des Chambres, le ministre garde des Sceaux, M. de Falco, déposa au banc de la Présidence le fameux projet de loi. Quelques Députés de la gauche en demandèrent une lecture immédiate; mais le Président fit remarquer que c'était en opposition avec les usages parlementaires, que du reste on le ferait imprimer et distribuer aux Députés le plus tôt possible.

(Civiltà; Ser. VIII. T. 8. p. 67.)

De ce long projet en 25 articles, nous ne donnerons ici que le 2e Art. qui nous intéresse spécialement, à cause des débats auxquels il donna lieu dans la suite, et qui fut enfin supprimé en tant qu'il concerne la Compagnie. Le voici: Art. 2e " A chacun des ordres religieux qui ont à Rome un Général ou un procureur-Général, il est conservé une maison pour sa représentation auprès du Saint-Siége.

" Les biens de ces maisons, considérés comme fondation spéciale destinée au support des charges inhérentes à ces maisons et à l'entretien des religieux qui les habitent, seront respectivement administrés par la communauté religieuse, laquelle pour tout autre effet, cesse d'être reconnue comme être civil.

" Un décret royal qui devra être publié dans trois mois, le conseil des ministres entendu, fera connaître les maisons conservées, choisissant de préférence celles où demeurent habituellement les Généraux ou procureurs-Généraux susdits." (Civiltà; Ser. VIII. T. 9. p. 103.)

Le Projet de loi dans le Comité privé. 10 Décbre 1872.

Les journaux révolutionnaires continuant leur jeu, jetèrent feu et flammes contre le Ministère qui par cet article 2. consacrait, disaient-ils, le maintien des Ordres religieux à Rome, en maintenant leurs maisons généralices. Le ministère parut ne pas s'inquiéter de ces clameurs, et le 10 Décembre, le projet de loi, suivant la marche ordinaire, fut soumis à l'examen du Comité privé. Le comité privé est une réunion libre dans laquelle les Députés de bonne volonté discutent entre eux et éclaircissent les questions qui doivent ensuite être portées devant le Parlement. Pour l'ordinaire, c'étaient les membres de la Gauche qui se montraient les plus assidus à ces sortes de réunions, et par une conséquence naturelle, ils y avaient conquis presque toute l'influence. On comprend que dans la question présente, ils devaient se montrer plus empressés encore. Mais la Droite accourut aussi pour sauver le projet Gouvernemental, en sorte que le Comité privé ne différa guère que par le nom des réunions publiques.

L'article 2. du projet de loi est vivement attaqué.

La lutte fut très-animée; elle s'engagea surtout à propos de l'art 2. L'opposition prétendait qu'il était dû à la pression des gouvernements étrangers, et elle s'indignait des frayeurs et des appréhensions méticuleuses du ministère. Elle proposa un ordre du jour ainsi conçu:

" Le comité affirmant le principe d'étendre à la province de Rome les lois en vigueur dans l'Etat sur les corporations religieuses et sur la conversion des biens ecclésiastiques, déclare ne pouvoir admettre les exceptions proposées par le Ministère, et sans procéder à la discussion

des articles, il passe à la nomination d'une junte qui sera chargée de rédiger le projet d'après le principe sus-indiqué." Cet ordre du jour fut rejeté par 146 voix contre 116. M. Minghetti fit alors une déclaration qui mérite d'être signalée. S'adressant aux membres de la Gauche, il les assura que la meilleure manière d'arriver au but commun, était de suivre la ligne de conduite adoptée et conseillée par les modérés, attendant des circonstances et du temps l'occasion favorable de faire ce qu'il ne convenait pas de tenter à cette heure. Nous verrons qu'il tint sa parole.

Une exception à l'art. 2. est demandée et obtenue contre la maison du Gesù. 15 décembre 1872.

La Gauche, battue une première fois, voulut prendre sa revanche. Impuissante à obtenir la suppression de l'art. 2. elle y proposa au moins des amendements ; elle soumit au comité un nouvel ordre du jour qui excluait du bénéfice de l'art. 2. la Compagnie de Jésus et sa maison Généralice.

Le comité ne voulut pas répondre le jour même ; il répondit le lendemain 15 Décembre. L'ordre du jour était ainsi conçu : " Le comité réservant les questions contenues dans l'art. 2. est d'avis qu'on doit sanctionner la suppression de la maison Généralice et de l'ordre des Jésuites." 107 voix approuvèrent cet ordre du jour ; 87 seulement le rejetèrent. C'était un vrai triomphe. Aussi une ovation fut faite aux vainqueurs. - A la sortie de la salle des séances, ils furent accueillis par les cris de " Vive la Gauche ! Vive le Comité privé ! Vive la mort des Corporations religieuses ! A bas les Lanza ! A bas les députés jésuites ! " (Civiltà : ibid. p. 111 et 366.)

Le lendemain de cette glorieuse journée, le comité nomma une junte de sept membres, chargée d'examiner la loi et de la modifier selon les amendements votés, puis d'en faire un rapport qui sera présenté à la Chambre.

Protestation du S. Père contre le projet de loi. 23 Déc. 1872.

Le Souverain Pontife éleva de nouveau la voix : nous devons citer encore cette grande parole qui ne manque jamais à son devoir, qui franchit les murailles de sa prison avec une liberté tout apostolique, et qui sans crainte ni faiblesse, n'hésite jamais à lancer les anathèmes de l'Eglise contre les ravisseurs injustes et sacrilèges. Il s'adresse aux Cardinaux dans le consistoire du 23 Décembre, après avoir fait l'énumération de quelques uns des attentats du Gouvernement.

" Bien plus, dit-il, Nous avons aujourd'hui une preuve encore plus éclatante de ces desseins pervers. Car, dans cette ville, sous nos yeux, après avoir troublé ou même violemment expulsé de leur propre habitation plusieurs congrégations religieuses, après avoir chargé les biens de l'Eglise d'impôts écrasants, et les avoir soumis au caprice de l'autorité civile, voici qu'on présente au Corps législatif, comme ils disent, une loi toute semblable à celle qui a été successivement appliquée dans les autres parties de l'Italie, nonobstant les déclarations que Nous avons faites, et les graves condamnations que Nous avons portées ; et cela, de façon à amener l'extinction des congrégations religieuses dans ces centres de l'Eglise catholique, la confiscation des biens de l'Eglise et leur mise aux enchères au profit du trésor.

Or, une telle loi, si tant est que l'on puisse honnêtement donner ce nom à une entreprise que réprouvent également le droit naturel, le droit divin et le droit social, apparaît plus inique encore

et plus funeste à Rome et aux provinces circonvoisines. En effet, elle blesse plus vivement et plus profondément le Droit, en s'attaquant aux possessions de l'Eglise universelle; elle cherche à tarir dans sa source la vraie civilisation, cette civilisation que les congrégations religieuses, au prix d'un labeur sans égal et avec une constance et une magnanimité sans exemple, ont non-seulement développée et perfectionnée dans nos contrées, mais qu'elles ont portée et qu'elles portent tous les jours aux nations étrangères et même parmi les sauvages, sans que ni difficultés, ni tracas, ni chagrins, ni même le péril de la mort puissent les en détourner; enfin, cette loi viole plus spécialement encore les droits et les obligations de notre apostolat, car le jour où les congrégations religieuses seront détruites ou presques anéanties, le jour où le clergé séculier sera réduit à rien par suite de la misère qu'on lui impose et de la conscription à laquelle on le soumet, non-seulement il manquera, ici comme ailleurs, des prêtres pour rompre aux fidèles le pain de la parole de Dieu, pour administrer les derniers sacrements, pour instruire la jeunesse et la prémunir contre les embûches qu'on lui dresse journellement, mais le Pontife Romain sera lui-même privé des secours dont il a si grand besoin, comme maître et pasteur universel, pour le gouvernement de toute l'Eglise; L'Eglise romaine, à son tour, sera dépouillée de ses biens assemblés ici et constitués dans ce centre d'unité, plus encore par les largesse des catholiques du monde entier que par les donations de Nos prédécesseurs. Et ainsi, les ressources qui avaient été fondées pour l'usage et l'accroissement de l'Eglise universelle, deviendront un trésor d'impiété aux mains de ses ennemis.

C'est pourquoi, aussitôt que Nous eûmes appris qu'un des ministre du gouvernement subalpin avait saisi le Corps législatif du projet qu'il avait dessein de lui soumettre à ce sujet, Nous en dénonçâmes le caractère monstrueux dans Notre lettre du 16 juin de la présente année, adressée à Notre cardinal secrétaire d'Etat, et par cette lettre Nous lui mandâmes de faire connaître ce nouveau péril et les autres persécutions que Nous souffrons, aux représentants des puissances près de ce Saint-Siège. Mais, puisque cette loi dont on Nous menaçait alors vient d'être présentée, la charge de Notre apostolat exige impérieusement que Nous renouvelions, devant vous et à la face de l'Eglise universelle, nos protestations antérieures, et c'est ce que Nous faisons ici.

En conséquence, au nom de Jésus-Christ, dont Nous sommes le représentant sur la terre, Nous chargeons de Notre exécration ce monstrueux attentat; en vertu de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, et par Notre autorité, Nous condamnons ce projet, ainsi que toute proposition de loi par laquelle on s'arrogerait le pouvoir de tourmenter, de persécuter, d'amoindrir ou de supprimer les congrégations religieuses à Rome et dans les provinces circonvoisines, ou d'y priver l'Eglise de ses biens, en les attribuant au fisc, ou les affectant à tout autre usage. C'est pourquoi Nous déclarons nul dès à présent tout ce qui pourrait être fait contre les droits et le patrimoine de l'Eglise;

Nous déclarons de même, nulle et sans valeur toute acquisition, à quelque titre que ce soit, des biens ainsi volés, et que le Siége Apostolique ne cessera jamais de revendiquer. Quant aux auteurs et aux fauteurs de ces lois, qu'ils se souviennent des censures et des peines spirituelles que les constitutions apostoliques infligent *ipso facto* à tous les usurpateurs des droits de l'Eglise, et que, prenant pitié de leur âme chargée de ces chaînes spirituelles, ils cessent d'accumuler sur eux les trésors de la colère divine pour le jour où Dieu manifestera les décrets de sa justice irritée." (L'Univers, 26 Décembre 1872.)

Ces menaces solennelles du Vicaire de J.C. avaient retenti trop souvent aux oreilles du Gouvernement italien pour qu'il en fût effrayé, ou qu'il s'arrêtât dans sa marche. Il laissa donc le projet aux mains de la Junte.

VI.

Le Comité privé qui l'avait instituée, ayant seulement voix consultative, la question de l'art. 2. restait entière, et l'exception votée dans la séance du 15 contre la Compagnie ne pouvait avoir d'effet légal que par le vote de la Chambre et la sanction du Gouvernement. Celui-ci paraissait tenir à l'intégrité de l'article; ses ministres l'avaient défendu avec vigueur, et peut-être les puissances étrangères lui avaient-elles fait entendre qu'il ne pouvait aller plus loin sans s'exposer à des réclamations. Mais hélas! ces espérances étaient peu solides et dans la pensée de tous, les Ordres Religieux et la Compagnie étaient irrévocablement condamnés. Il n'en restait pas moins le devoir de tenter tous les moyens surnaturels et humains pour éloigner et conjurer ce malheur. Pendant que la Commission délibérait à Rome, le R. P. de Pontevoy, Provincial de la province de Paris, adressait cette lettre à tous les Evêques de France:

Le R.P. de Pontevoy fait un appel à tous les Evêques de France.

Monseigneur,

Monseigneur l'Archevêque de Paris, dans un sentiment tout religieux et dans un intérêt tout français, vient d'écrire à Monsieur le Président de la République pour le presser d'obtenir du Gouvernement italien par la voie diplomatique, en vertu du droit international, le maintien du Collége Romain et de la maison Généralice du Gesù à Rome.

Voulez-vous bien, Monseigneur, vous associant à cette religieuse et patriotique initiative, adresser directement et dans le plus bref délai, cette même demande à Monsieur le Président de la République!

En vérité, Monseigneur, la cause en péril n'est pas seulement la nôtre, et je suis formellement autorisé à le dire, c'est au nom des députés catholiques de l'Assemblée nationale que je viens en ce moment solliciter le suffrage de Votre Grandeur. Réunis extraordinairement pour délibérer sur la question présente, ils ont résolu d'intervenir par toute leur influence, en plaçant l'action des laïques sous le haut patronage de l'Episcopat français; ils estiment que cette double expression de l'opinion Catholique sera un mobile pour le Gouvernement français et peut-être un moyen d'arrêt pour le gouvernement Italien.

P.S. La Réunion des députés catholiques attache un grand intérêt à connaître le sentiment de Nos Seigneurs les Evêques; comme toutefois elle n'a pas un caractère officiel, et ne peut avoir qu'une action extra-parlementaire, voulez-vous bien, Monseigneur, sinon m'envoyer le duplicata de votre lettre, du moins me notifier votre résolution? Le seul nom de Votre Grandeur serait un appoint dans la question. Veuillez, Monseigneur, agréer etc.

L'Episcopat français s'empressa de répondre à cette invitation. Nous devons à la reconnaissance de donner ici quelques unes des lettres qu'il écrivit alors au Chef du pouvoir; elles sont un témoignage solennel de son estime et de son amour pour la Compagnie, et de son zèle à soutenir toujours la cause du Droit et de la faiblesse contre la violence et la tyrannie. Plusieurs ont reçu la publicité de la presse: on pourra les retrouver dans L'Univers (1.); d'autres et non les moins belles sont restées jusqu'à ce jour dans nos archives de provinces: nous les citerons de préférence. Voici d'abord la lettre de Monseigneur l'Archevêque de Paris mentionnée dans la circulaire du R. P. Provincial.

Lettre de Mgr. l'Archevêque de Paris à Mr. Thiers. 12 janvier 1873.

Archevêché de Paris. Paris 12 janvier 1873.

Monsieur le Président de la République.

« Une grande injustice, méditée depuis longtemps contre l'Eglise est à la veille d'être consommée. Le plan des ennemis de la religion est d'enlever au Catholicisme la portion la plus active de sa milice spirituelle. C'est dans ce but, et pour s'emparer de leurs biens, que le Gouvernement italien veut supprimer les corporations religieuses. Seulement, par un reste de pudeur, et pour ne pas paraître trop blesser les droits internationaux des autres pays, il consent à ne pas supprimer, à Rome, les Maisons-mères ou Généralices. Mais, dans cette mesure même, on veut introduire une exception des plus odieuses: la Maison-mère de la Société de Jésus ne trouverait pas devant le Gouvernement italien, la grâce accordée aux autres. Il faut que dans cette Société tout soit sacrifié, qu'on l'anéantisse, que son Supérieur Général ne puisse plus être en rapport immédiat avec le S. Siége et ne reçoive plus du Chef de l'Eglise l'esprit et la direction qu'il doit communiquer au corps tout entier.

Par cette inexplicable exception, en frappant l'Eglise entière dans toutes les contrées où elle profite des travaux de ces hommes apostoliques, dévoués sans limites à l'œuvre chrétienne du bien des âmes, on décapiterait une institution à laquelle l'Episcopat est redevable des meilleurs résultats dans l'éducation de la jeunesse, dans la prédication et dans les autres travaux du ministère ecclésiastique. — On ne saurait expliquer le coup fatal dont les Jésuites sont menacés par les préventions qu'autrefois on se plaisait à répandre contre eux. Il est facile de voir aujourd'hui que ce n'était là qu'un fantôme au delà duquel on poursuivait un autre but. Aucun homme de sens et de quelque savoir sur les choses de l'Eglise, ne saurait attacher quelque importance à de vieilles accusations, élevées par l'ignorance ou la légèreté, et plus souvent encore par la mauvaise foi. L'esprit d'impiété ne les poursuit de sa haine implacable, que parce qu'ils sont les ouvriers les plus infatigables de l'œuvre évangélique. Je les connais, je les ai vus de près dans l'exercice du S. ministère, je n'ignore rien de ce qui se fait et se pratique dans l'intérieur de leurs résidences, et je déclare qu'ils sont dignes de la confiance que l'Episcopat leur accorde. — Ils ne sont pas moins dignes de la confiance des Gouvernements honnêtes et éclairés, qui veulent la conservation de l'ordre dans la Société. Leurs doctrines et leurs enseignements ne sont autres que ceux de l'Eglise, et ils concourent puissamment au bien que l'Eglise s'efforce de faire parmi les hommes. — J'ose donc, Monsieur le Président, appeler votre intérêt sur cette Société respectable, indignement persécutée, afin que, si elle est soumise à la loi générale de proscription, elle soit également comprise dans la mitigation accordée aux autres congrégations, et que la maison Généralice de Rome soit conservée. — Le Gouvernement français a des raisons

(1.) Voir surtout l'Univers 25 janv. 1873. 30 janv. 2. fév. 5. 7. 10. 12. 14. fév. etc. ...)

sérieuses, prises dans l'intérêt du Clergé français, pour qui les Jésuites sont de précieux et puissants auxiliaires, pour défendre cette cause auprès du Gouvernement Italien. Cette intervention ne pourrait contrarier en Italie, que les hommes de désordre, et, en Allemagne, que les ennemis de notre pays.

Pour mon compte, je vous serai très-reconnaissant pour ce que vous ferez en faveur de la Société de Jésus, à cause des services importants qu'elle rend à mon Diocèse. Veuillez agréer, etc......

Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper. 12 Janvier 1873.

A la même date, 12 Janvier, Mgr Nouvel, évêque de Quimper écrivait :

Monsieur le Président,

« J'apprends à l'instant que Mgr l'Archevêque de Paris vient de prier Votre Excellence de demander à Rome par la voie diplomatique, en vertu du droit international, le maintien du collège Romain et de la maison Généralice du Gesù. — Il m'appartenait peut-être, puisque votre bienveillance est venue me chercher dans la vie religieuse pour m'élever à l'Episcopat, de prendre le premier la parole en faveur des établissements menacés. — Puisque je n'ai pas eu l'honneur de cette noble initiative, je veux du moins apporter le faible concours de mon instante prière. — Le Collège Romain est remarquable par ses fortes études, plusieurs prêtres de mon Diocèse ont été envoyés à Rome par mon vénérable prédécesseur pour profiter de son enseignement; je n'ai qu'à me louer des leçons qu'ils ont reçues et des exemples de piété sacerdotale qui leur ont été donnés. — La maison Généralice donne aux Pères de la Compagnie de Jésus qui habitent la France, une direction et des conseils qui respirent une profonde sagesse, et je puis dire à Votre Excellence que les religieux qui exercent le saint ministère dans mon Diocèse, se distinguent par leurs vertus et par leur dévouement à toutes les œuvres utiles. — Je ne fais aujourd'hui que confirmer le témoignage que Mgr Graveran, Evêque de Quimper, de sainte mémoire, leur rendit en 1848 à la tribune de l'Assemblée nationale. — Je crois donc pouvoir assurer que les démarches que je prie Votre Excellence de faire à Rome, seront en même temps conformes aux intérêts et à l'honneur de la France.

Je prie Votre Excellence, etc..... † D. Anselme O.S.B. Ev. de Quimper et de Léon.

Le lendemain, 13 janvier, fête de S. Hilaire Mgr l'Evêque de Poitiers prenait la parole. En envoyant copie de sa lettre, Sa Grandeur avait témoigné le désir "qu'elle ne reçût *pour le moment* aucune publicité ni quant à son texte ni quant au fait de son existence, parce qu'elle pourrait perdre une partie de sa valeur en cessant d'être une communication directe et personnelle, inspirée par la confiance."

Après les évènements qui se sont passés, il n'y a plus d'indiscrétion à redouter. Nous regretterions du reste de priver nos lecteurs de cette parole toujours si élevée et si pleine de doctrine.

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Poitiers. 13 janvier 1873.

Evêché de Poitiers. Poitiers, le 13 Janvier 1873.

Monsieur le Président,

« Permettez que je vous remercie, en mon nom et au nom de tous les gens de bien de mon Diocèse, du choix que vous avez fait de M. de Corcelles pour représenter la France auprès du S. Siège dans les conjonctures extrêmes où le monde chrétien se trouve placé par les conséquences de la politique embrassée sous le précédent régime.

A l'expression de ma gratitude, permettez-moi de joindre celle d'un ardent désir, devenu aujourd'hui un espoir. La liberté de la pleine action du Chef de l'Eglise demande impérieusement qu'il ait auprès de lui les divers centres des corporations religieuses, qui sont les instruments traditionnels et à plus d'un égard nécessaires, du gouvernement général de l'Eglise. – Par elles-mêmes, ces corporations, formées de nationaux de toutes les parties du monde, ont des droits acquis dans la Capitale du monde chrétien; elles y ont leur passé, leur histoire, leurs archives, les tombeaux et les châsses de leurs fondateurs, leurs maisons de procures, de noviciats, de scholasticats; et, rien qu'à ce titre, elles peuvent prétendre à la protection de tous les Gouvernements, d'où ressortissent les membres dont elles se composent. – Mais, en dehors même du droit de propriété, et du fait de possession qui les concerne, l'intérêt de la catholicité entière, et les besoins du Chef de la catholicité, réclament leur maintien. – Car, outre qu'elles sont une pépinière d'apôtres, de missionnaires, de Vicaires apostoliques, dont l'administration pontificale ne serait privée qu'au grand détriment de la prédication de l'évangile et de la propagation de la foi dans les pays infidèles ou schismatiques, elles ont avec la personne et avec les fonctions les plus sacrées et les plus délicates du Vicaire de Jésus-Christ un autre lien plus étroit encore. – En tant que Docteur suprême et infaillible de la Chrétienté, le Pontife romain veut et doit être entouré de tous les secours que la Providence divine a mis à sa disposition. Le successeur de St. Pierre n'a pas la prétention d'être inspiré, et l'infaillibilité que la foi catholique lui reconnaît, consiste seulement dans le privilège d'une assistance d'En-haut qui préserve d'erreur l'exercice souverain de son autorité enseignante. Plus cette autorité est acceptée comme irréfragable, plus il nous importe à tous qu'elle ne soit privée d'aucun des moyens humains et naturels dont la promesse divine présuppose l'emploi. Or il est reconnu, et le Vicaire de J. C. lui-même, dans sa récente allocution, déclare que, pour l'usage de son magistère doctrinal, non moins que de son office pastoral, l'éloignement des ordres réguliers lui soustrairait des ressources dont il sent le très-grand besoin: *sed Romano quoque Pontifici subducentur auxilia quibus, uti universalis magister et pastor ad totius Ecclesiæ regimen tantopere indiget.* Le décret qui supprimerait les ordres religieux dans la ville de Rome atteindrait donc par son contre-coup toutes les intelligences et les consciences chrétiennes, en retirant à leur guide vénéré une partie considérable des conseils ordinaires qui forment la garantie humaine de ses décisions et de ses réponses. Et bien que la providence divine dût alors y suppléer par d'autres voies, il n'est cependant tolérable à aucun titre pour la grande communauté catholique, qu'un pareil trouble soit apporté au fonctionnement régulier de la souveraine magistrature des âmes. – Au reste, le seul fait de la présentation de ce projet de loi, de la part d'un Gouvernement qui a eu la prétention de remplacer efficacement la souveraineté temporelle des Papes, par une bonne loi des garanties, démontre irréfragablement l'absolue nécessité de cette puissance temporelle,

éloquemment défendue à diverses reprises par M. le Président actuel de la République française.
J'aime à me souvenir que les précieuses relations qu'il m'a été donné de nouer avec lui, datent de cette mémorable époque. — J'ai donc la confiance que, ne pouvant remédier présentement à tout le mal qui a été fait, il s'emploiera énergiquement à obtenir le maintien des ordres religieux et de leurs maisons généralices à Rome. Il voudra, en particulier, que le Généralat du Gesù et le Collège Romain, qui sont essentiellement des maisons internationales, ne soient point détournées de leur fin. Je le demande pour ma part en qualité d'Evêque français, ayant plus de vingt de mes prêtres dans la Compagnie de Jésus, et n'ayant jamais cessé depuis plus de quinze ans, d'entretenir dans nos établissements français de Rome plusieurs de mes élèves ecclésiastiques, qui suivent les cours et prennent les grades du Collège Romain.

Agréez l'hommage, etc... + L. E. Evêque de Poitiers.

Le successeur de S. Hilaire n'avait pas attendu l'invitation du R.P. Provincial pour protester contre les attentats commis déjà ou préparés dans l'avenir contre les corporations religieuses. Dans sa "Lettre pastorale donnant communication de la dernière allocution du S. Père," il déclarait que pour sa part, il se faisait un devoir d'élever la voix et de dénoncer le projet de suppression des corporations religieuses dans la capitale du monde chrétien, comme l'une des plus monstrueuses iniquités d'une époque trop féconde en choses iniques. Avec le pasteur universel disait-il, nous faisons appel à tous les hommes qui ont encore quelque autorité et quelque influence ici-bas, et nous voulons espérer pour l'honneur de notre génération qu'elle ne se montrera pas indifférente à la consommation d'un attentat qui s'attaque à la catholicité tout entière.

Lettre de Mgr. l'Archevêque de Tours. 15 janvier 1873.

Mgr. Fruchaud, archevêque de Tours, tient le même langage.

Archevêché de Tours. | Tours, le 15 janvier 1873.

Monsieur le Président,

« Jusqu'à ces derniers jours, dans son projet de loi contre les couvents de Rome et des possessions pontificales, envahies au moment, et par suite des malheurs de la France, le Gouvernement Italien paraissait respecter les maisons généralices, dans la crainte sans doute de froisser trop profondément non-seulement l'Eglise, mais surtout les puissances catholiques, intéressées à la conservation de ces établissements, et fondées à la réclamer. Sur les représentations de plusieurs nations catholiques, il avait même pris l'engagement formel d'excepter ces maisons généralices. Mais voici que, par une exception empruntée à la Prusse, les principaux établissements de la Compagnie de Jésus seraient envahis et supprimés.
Il n'échappe à personne que cet attentat, s'il venait à se consommer, blesserait au plus haut point les sentiments, les intérêts et les droits de la fille aînée de l'Eglise. Aucune maison religieuse de la ville éternelle n'importe, en effet, et n'appartient plus à la catholicité tout entière, et spécialement à la France que celles du Gesù et du Collège Romain. Le Gesù est le centre d'une Société célèbre, qui n'a cessé d'envoyer à notre Patrie des prêtres admirablement propres et dévoués à toutes les oeuvres utiles, et dans tous les pays du monde, des missionnaires héroïques dont l'apostolat fécond sert la France presque autant que l'Eglise elle-même.

Le Collège Romain établi comme un foyer de lumière au centre de l'unité catholique attire à ses cours savants et gratuits les élèves ecclésiastiques de l'Orient et de l'Occident. Les élèves des Séminaires français les suivent avec profit. La suppression de cette haute école théologique serait un malheur irréparable pour la science sacrée et profane. — Comment ne serions-nous pas troublés et inquiets sur la menace d'une mesure qui tarirait une des sources les plus abondantes et les plus pures de la science, de l'apostolat et des œuvres charitables pour le monde entier? — Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres considérations, celle, par exemple, que le Souverain Pontife trouve dans les ordres religieux ses auxiliaires et ses conseillers pour le vaste gouvernement de l'Eglise universelle.

Après toutes les iniquités commises contre son pouvoir temporel, que vous avez, Monsieur le Président, si éloquemment défendu et proclamé nécessaire à la paix des consciences comme à la liberté de l'Eglise, serions-nous donc condamnés à voir une persécution plus grave encore sévir directement contre l'autorité spirituelle du Chef de l'Eglise, dont elle briserait les ressorts et paralyserait les organes? Vous ne serez donc pas étonné, M. le Président, si interprète des Catholiques de mon Diocèse, je viens avec confiance vous demander d'agir de nouveau, par voie diplomatique, près du Gouvernement Italien pour obtenir le maintien du Collège Romain et de la Maison généralice du Gesù; j'aime à espérer que la France n'a pas abdiqué le protectorat des intérêts catholiques, qui lui a fait tant d'honneur dans le passé, et que ses malheurs ne lui ont pas ôté le droit d'élever la voix en faveur d'une cause si éminemment patriotique et chrétienne. Il vous appartient, M. le Président, de faire entendre avec autorité cette voix de la France, de la justice et du droit international. Ce sera un immense service rendu à la patrie et à l'Eglise. Les Evêques, le clergé et les catholiques vous en seront reconnaissants.

Veuillez agréer, etc.... + Félix, Arch. de Tours.

Nous ne pouvons prolonger ces citations: nous terminerons par la lettre de Mgr V. de Lésélenc, évêque élu d'Autun.

Lettre de Mgr l'Evêque d'Autun. 18 janv. 1873.

Monsieur le Président,

« Je n'appartiens qu'imparfaitement au corps des Evêques de France. Nommé par votre décret du 1er Août 1872, Préconisé pour l'Evêché d'Autun par Notre Saint Père le Pape dans le consistoire du 23 Décembre, je n'ai encore ni pris possession du Siège qui m'est confié, ni reçu la consécration épiscopale. Cependant je croirais manquer à mon devoir, si dès aujourd'hui je n'unissais ma voix à toutes celles qui vous demandent protection et justice pour les Ordres religieux, et spécialement pour le Collège Romain, et pour la maison généralice de la Compagnie de Jésus à Rome.

Le Collège Romain, M. le Président, est le berceau de mon éducation ecclésiastique, j'en parle comme un fils et comme un témoin. Beaucoup d'Evêques français, le plus grand nombre des Evêques du monde catholique, Allemands, Anglais, Irlandais, Ecossais, Américains du Nord et du Midi, viennent là depuis trois cents ans puiser la grande science aux sources les

plus abondantes et les plus pures. On s'efforce de tromper le monde au profit du désordre moral, quand on présente et qu'on traite cette reine des Universités comme un établissement local ou national. L'Eglise, les Papes, ont fait du Collège Romain, le centre de l'enseignement catholique; depuis Suarez jusqu'à Perrone, Patrizi, Ballerini, les voix théologiques les plus autorisées n'ont jamais cessé d'y retentir et de se succéder les unes aux autres, si ce n'est aux jours sinistres où la révolution leur a violemment imposé silence. Les sciences purement humaines y ont toujours brillé du même éclat que les sciences sacerdotales; notre Arago saluait avec un fraternel respect l'illustre de Vico, Directeur de l'observatoire; et, ces jours derniers encore, nos savants donnaient résolument place parmi eux au Révérend Père Secchi. — Monsieur le Président, supprimer le Collège romain, ou le séculariser, ce qui est tout un, serait aux yeux de Dieu et des hommes un acte de barbarie. Au nom de la science, au nom de la liberté de bien faire, au nom de la civilisation et du droit qui unit les nations chrétiennes entre elles, la France, affaiblie, mais restée la patrie du bon sens, protestera par votre bouche.

Quant au Gesù de Rome, il est au Collège Romain ce que la source est au fleuve. C'est là que naissent, grandissent et meurent ceux que l'univers entier proclame ses docteurs et ses apôtres. Le coup qui menace en ce moment le Gesù, frapperait aussi bien la Chine et le Japon que notre vieille et chère Europe. François Xavier est parti du Gesù ainsi que Canisius, et la race de ces hommes est toujours vivante et pleine de sève. — Sauvez, M. le Président, avec les armes qui nous restent, avec les mâles représentations de la sagesse et de la saine politique, des instruments de salut et de conservation dont le monde moderne ne saurait se passer, et le Dieu qui bénit les fermes défenseurs de la vérité vous bénira. Je suis, Monsieur le Président etc... + L. de Léséleuc Evêque élu d'Autun.

Cette lettre est bien la lettre d'un fils qui glorifie sa mère et qui combat pour elle. La correspondance des Evêques avec le R. P. Provincial révèle partout les mêmes sentiments. "Vous me trouverez toujours prêt à prendre la défense de votre Compagnie, écrit Mgr l'Evêque de Quimper. Et Mgr Fillion, évêque du Mans: "Je tiens à vous dire que j'ai été heureux de défendre deux grandes institutions éminemment utiles à l'Eglise, et de défendre les droits de la Compagnie à laquelle je suis attaché par la plus vive reconnaissance." Et Mgr l'Evêque de Nevers: "Personne n'est plus affligé que moi des persécutions odieuses dont votre illustre et sainte Compagnie est actuellement l'objet. Je ne m'en consolerais pas si je ne savais qu'on ne vous serre jamais impunément de si près, et que l'heure du salut n'est plus loin lorsque vous semblez perdus." En sorte que le R. P. Provincial répondant aux Evêques pour les remercier d'avoir entendu son appel put dire en toute vérité que "si dans nos malheurs la Providence de Dieu Notre Seigneur était notre unique espoir, le suffrage de tous les Evêques de France était assurément notre meilleure consolation," car leurs lettres disaient assez haut "que l'Eglise était pour nous que dès lors notre cause était gagnée, fût-elle perdue devant les hommes.

[...]e laissée à M. [...]rs par le R. P. Ponlevoy.

A ces nombreuses et imposantes réclamations de l'Episcopat, le R. P. Provincial ajouta les siennes:

non content d'avoir soutenu de vive voix auprès de M. Thiers la cause des maisons menacées, il laissa à la Présidence une note dans laquelle leurs droits étaient exposés et défendus avec une grande netteté et une grande vigueur.

Note sur la suppression du Collège Romain et du Gesù.

« 1. Le maintien du Collège Romain nous paraît, au moins dans les circonstances présentes, devenir une question internationale, et même faire partie intégrante de la souveraineté spirituelle du Pape. — Le Gouvernement Italien, en usurpant le pouvoir temporel du Pape, avait du moins solennellement promis de respecter le pouvoir spirituel. Mais cette réserve devient dérisoire, si d'ailleurs on retire au Pape tout moyen d'enseigner les sciences sacrées et d'administrer les affaires ecclésiastiques. Or les Professeurs du Collège Romain sont, et même, à cette heure, sont presque exclusivement les organes de l'enseignement supérieur, comme ils sont encore presque tous membres actifs des diverses Congrégations Romaines. — Toutes les nations du monde catholique ont à Rome des Séminaires ou Collèges de leur nom et à leur compte. Là, de jeunes élèves, désignés, recommandés et entretenus par leurs Evêques respectifs, viennent puiser la doctrine à sa source même. Il y a, par exemple, le Séminaire français, les Collèges Germanique, Anglais, Irlandais, Ecossais, Belge, Américain du Nord, Américain du Sud, Grec, Slave, etc. Ce fait, n'est-il pas un droit ? Certes le Gouvernement Anglais l'entend bien ainsi. Car au premier bruit des nouvelles mesures en projet, il s'est hâté d'exiger et d'obtenir du Gouvernement Italien un engagement, non pas verbal, mais écrit, qu'on ne porterait aucune atteinte aux établissements de ses nationaux. Mais si les nations catholiques ont le droit d'envoyer et d'entretenir des élèves à Rome, elles ont donc aussi le droit corrélatif de maintenir les Professeurs. Tous ces séminaires étrangers suivent les cours supérieurs du Collège Romain, et fermer ce dernier, c'est les fermer tous.

2. Le maintien des Maisons Généralices au moins, a été posé par les Gouvernements comme une question internationale, donc aussi en principe le maintien du Gesù. — Et pourquoi donc cette dernière maison serait-elle seule exceptée de l'exception faite en faveur de toutes les autres ? En vérité, c'est tout simplement odieux, car il y a une injustice contre ceux qui sont frappés et une menace contre ceux qui sont épargnés. — Oserais-je le dire ? Les raisons qui militent pour le maintien des maisons Généralices, valent à fortiori pour le maintien du Gesù, au moins au point de vue où se placent les Gouvernements. Assurément, c'est du Gesù que dépendent le plus grand nombre d'individus français, et le plus grand nombre d'établissements français, par conséquent la plus grande somme d'intérêts français. — La non-reconnaissance légale de la Compagnie de Jésus en France ne fait rien à la question présente. On prend acte d'un fait de notoriété publique, conforme à la législation, utile au pays ; c'est assez pour que le Gouvernement puisse,

veuille et doive le favoriser au dedans et au besoin, le protéger au dehors. Est-ce que nos ministères et nos travaux, tous nos Colléges et nos missions sont sans valeur et sans intérêt ? N'est-ce pas le cas d'énumérer les missions des seuls jésuites français ? Nous avons en Chine le Tchély et cette immense province du Kiang-nan, avec ses deux grands centres de Shanghai et de Nankin; dans les Indes Anglaises, les jésuites Belges ont Calcutta, les jésuites Allemands, Bombay, mais les jésuites Français ont encore tout le Maduré: enfin en Asie, nous occupons la Syrie. Nous entretenons en Afrique les missions de la colonie algérienne, de Madagascar, Bourbon, Maurice et de tout l'Archipel Africain. En Amérique, nous tenons la mission de New-York et du Canada, celle encore des Montagnes Rocheuses, plusieurs Colléges dans les Etats-Unis et enfin l'œuvre de la Transportation à Cayenne. Un quart des jésuites français est employé dans ces diverses missions: (496 sur 2000 environs). — Du reste, j'aime à le reconnaître, le Gouvernement apprécie l'importance des missions catholiques, même au point de vue de l'influence française, et nous en avons sans cesse la preuve au Ministère des Affaires Etrangères et au Ministère de la Marine. Eh! bien, je l'affirme, supprimer à Rome la maison Généralice du Gesù, déplacer le centre de la Compagnie, c'est d'un seul coup nous frapper tous à la fois, presque nous décapiter, du moins nous désorganiser. Par la nature de notre Profession, dévoués à tous les services pour la sainte cause, et par contre, voués à toutes les persécutions, plus peut-être que tous les autres, nous avons besoin de direction et de protection, et je ne sais dire lequel nous serait le plus fatal, ou de nous séparer de notre chef, ou de séparer le P. Général du Souverain Pontife. — Sans doute le Gouvernement Italien le sait parfaitement, et loin d'en avoir souci, ni scrupule, c'est précisément, c'est parce qu'il le sait, qu'il le veut: cette fois, j'en conviens, il devine et frappe juste, et voilà déjà qu'il le fait, si toutefois on le laisse faire.
Mais la France, elle, n'a pas de raisons pour le vouloir, et elle en a pour ne pas le permettre. Elle ne peut plus agir; mais elle peut encore parler, et sans même forcer le ton, elle sait bien encore se faire entendre: Faites vos affaires, à la bonne heure! dira-t-elle à l'Italie, mais ne défaites pas les miennes. Après tout, il n'y a pas de droit contre le droit. Ma possession est antérieure à la vôtre; vous êtes d'hier et moi, je date de Clovis. Rome est la capitale du monde, avant d'être la capitale de votre Italie. Tout catholique a droit de cité dans la ville éternelle, et puisque vous êtes venu de vous même vous poser et vous imposer ici, au moins souvenez-vous de l'adage: Si Romæ fueris, Romano vivito more. »

Cette note était suivie d'un appendice dans lequel le R. Père montrait l'honneur de la France intéressé à dire son mot dans une affaire "qui n'est au fond, disait-il, qu'une menée Garibaldienne, et une manœuvre Bismarkienne, donc une pression deux fois Anti-française" "C'est assez, poursuivait-il, si les ennemis de la France sont pour les mesures les plus radicales, le catholicisme, la Papauté, et spécialement la Compagnie de Jésus, la France sera contre ces mesures, et sauvera les principes, en sauvegardant ses intérêts. Si la Révolution Italienne était seule en cause, il suffirait d'avoir un peu de fermeté, et pour agir, la France n'aurait qu'à parler. Point de doute qu'une déclaration

nette de sa part ne fût d'un grand effet à l'étranger, car on respecte fort la France d'aujourd'hui, parce qu'on redoute la France de demain. D'ailleurs, les adversaires en cause sont d'un caractère essentiellement fanfaron; lâches autant qu'insolents, ils ont peur, dès qu'ils ne font pas peur. Cette même attitude du Gouvernement n'aurait-elle pas encore un excellent résultat à l'intérieur? Le pays n'a-t-il pas besoin d'une politique conservatrice? Et l'expérience n'a-t-elle pas assez montré que la Providence avait rattaché les destinées de la France à celles de l'Eglise?
Mais la politique Prussienne est derrière la Révolution Italienne; il faut donc beaucoup de prudence. Un pays, qui a l'honneur de s'appeler la France, s'il avance une fois, ne doit pas reculer. Or nous ne sommes pas à l'heure d'un casus belli. _ On ne peut donc agir que par la voie diplomatique. Mais pour rendre cette action plus libre dans ses formes et cependant plus énergique pour le résultat, si au lieu d'être isolée, elle devenait simultanée? Plusieurs Gouvernements, même non catholiques, voudront bien s'associer à une pacifique intervention du Gouvernement français. Enfin il est une proposition sur laquelle j'insiste de toutes mes forces. _ Si l'injustice doit prévaloir contre le droit, si l'acte inique se consomme, je demande, et je demande, au nom du premier de tous les droits, celui d'une propriété incontestable et inaliénable, au nom de notre cause Religieuse, comme aussi des intérêts historiques, scientifiques et littéraires, que le Gouvernement Français veuille bien prendre sous sa protection et sous le scellé de l'Ambassadeur, les Archives de la Compagnie conservées dans la maison Généralice du Gesù. Il y a là des trésors dont la perte serait irréparable; on ne refait pas des Archives, comme des bibliothèques; et on peut être sûr que la main Italienne pillera tout ce qui ne sera pas sous le Sceau de la France."

Ces demandes si pressantes et si justes furent écoutées avec courtoisie, et le R. P. Provincial eut la promesse qu'elles seraient prises en considération. Mais elles renfermaient aussi des craintes que l'avenir ne justifia que trop, et que la politique suivie jusqu'alors par le Gouvernement dans ses rapports avec le S. Siège ne rendait que trop légitimes. Les Evêques en faisant la démarche qu'on leur avait demandée auprès de M. Thiers n'avaient pas une plus grande confiance. "Je crois peu à l'efficacité de nos lettres" écrivait l'Archevêque de Bourges. "J'écrirai demain à M. Thiers, dit Mgr. Pie, mais humainement, tout est perdu, même de ce côté." "Je désire que cette démarche ait l'effet qu'on en attend, écrit de son côté, le Cardinal Archevêque de Besançon; mais je n'y crois pas; .... M. Thiers répondra ou fera répondre quelques lieux communs et tout en restera là."
Monsieur Thiers fit en effet répondre par son secrétaire:

Présidence de la République. Versailles, le 18 janvier 1873.

Monseigneur,

Réponse du Gouvernement aux lettres des Évêques.

« J'ai mis sous les yeux de M. le Président de la République la lettre où vous voulez bien l'entretenir du maintien des établissements religieux reconnus nécessaires au Gouvernement spirituel de l'Église. Par ordre de M. le Président, j'ai transmis votre lettre à M. le Ministre des Affaires Étrangères que ces questions regardent spécialement. Mais vous pouvez être assuré que le Gouvernement français, qui partage votre juste sollicitude, ne néglige rien pour défendre la cause des établissements religieux à Rome. En ce qui concerne particulièrement le Collège Romain, qui fait honneur à la Science Italienne, le Gouvernement ne cessera de faire valoir les raisons qui peuvent en faire espérer la conservation. Vous n'ignorez pas que le Gouvernement Italien lui-même rencontre dans l'opinion des Chambres des difficultés dont il ne peut pas toujours triompher; et quant au Gouvernement de la République, il veillera avec un soin constant, croyez-le bien, aux grands intérêts moraux et religieux du pays. Mais aussi vous comprendrez, Monseigneur, la réserve dans laquelle il est obligé de se renfermer sur un sujet aussi délicat et aussi grave.

Agréez, Monseigneur, etc... B. St Hilaire.

Cette lettre nous paraît avoir été parfaitement caractérisée d'avance par le Cardinal de Besançon; elle peut sembler polie; mais elle est vague, indéterminée, et en définitive, elle ne promet rien: le Gesù qui faisait l'objet spécial de la demande des Évêques, parce qu'il était plus menacé n'est pas même nommé, et la dernière phrase dans laquelle le secrétaire de la Présidence rappelle aux Évêques " la réserve dans laquelle est obligé de se renfermer le Gouvernement sur un sujet aussi délicat et aussi grave" ouvre le champ à toutes les conjectures les plus défavorables.

Malgré cela, cette intervention imposante et presque unanime de l'Episcopat français ne laissa pas d'avoir du retentissement et de faire naître des appréhensions chez les spoliateurs. Ils cherchèrent au moins pour un temps, à se donner contenance, et à se faire un visage d'honnêtes gens. " Ces lettres, dit d'un ton hypocrite l'officieuse *Opinione*, pourraient faire croire à quelques uns qu'on veut supprimer les ordres religieux et expulser leurs généraux. Or, c'est entièrement inexact; on ne supprimera pas un moine; par conséquent on ne supprimera pas un seul généralat, et on n'ôtera pas à l'Église le moyen de les maintenir. L'État veut seulement qu'il n'y ait aucune ingérence de leur part, et il laissera l'Église accomplir son développement même en ce qui concerne les Ordres religieux."

(Univers, 3 Février 1873.) Le masque ne tardera pas à tomber.

Efforts tentés en Belgique par l'Episcopat.

Les Évêques de Belgique parlèrent à leur tour; au nom du Droit des gens, ils conjurèrent leur Gouvernement de joindre son action à celles des autres puissances catholiques pour arrêter à Rome la destruction des ordres religieux; car cette destruction, disaient-ils, entraînerait fatalement celle d'institutions " qui sont les œuvres de la Catholicité, et qui par leurs fondateurs, par leur but, par leurs membres, par leurs élèves et par leurs bienfaits, ont un caractère évidemment international."

(Univers, 21 fév. 1873.

Attitude de l'Autriche.

En Autriche, il se faisait aussi des efforts. L'intervention du Gouvernement fut demandée au moins en faveur du Collège Romain; le Ministre des Affaires Etrangères accueillit la demande et fit la promesse. "Sa Majesté elle-même, écrit de Vienne la personne qui avait bien voulu prendre en main cette affaire, sa Majesté qui aime sincèrement la Compagnie, m'a donné l'assurance de sa protection." Mais les récentes tracasseries faites à nos Pères de Vénétie réfugiés dans le Tyrol, ne permettaient guère de faire fonds sur cette assurance. Du reste, au Ministère des affaires étrangères d'Autriche, on avait reçu de bonnes nouvelles de M. Visconti-Venosta, et on aimait à se reposer sur la sincérité et la fermeté du Ministre de Victor-Emmanuel. "Hier, écrit la même personne, est arrivée une dépêche de M. Visconti-Venosta, il y déclare qu'il tiendra ferme sur l'article 2 de la loi, et ne concédera pas l'exclusion du Gesù, qu'il taxe d'une puérilité. En outre il dit, que la commission qui a été nommée pour proposer la loi à la Chambre, se prononcera dans le même sens". Nous verrons la suite de cette dépêche, et quelle sera la fermeté de M. Visconti-Venosta et de tout le Cabinet Italien.

De la Hollande.

La Hollande ne donna pas même une promesse. On pouvait attendre mieux d'un Gouvernement qui avait autorisé les zouaves pontificaux, et qui répudiant les traditions d'intolérance des siècles précédents accordait aux catholiques une liberté tout à fait insolite. Mais la Franc-maçonnerie et peut-être la pression d'un redoutable voisin ramenèrent le Gouvernement de la Haye à ses errements anciens, et une lettre collective des Evêques adressée au roi sur la question présente demeura sans réponse.

Insuccès de toutes les démarches.

En effet, la crainte du grand Chancelier de l'Empire d'Allemagne fermait toutes les bouches, et arrêtait sur les lèvres toute revendication trop hardie. Les Evêques l'avaient prévu et annoncé d'avance.

"Le Gouvernement italien, dit le Journal de Florence, tout en nourrissant le désir de supprimer les maisons religieuses, veut faire bonne contenance en face de l'Europe et avoir l'air d'être forcé par la démocratie à recourir aux mesures extrêmes. Hélas! il ne doit plus avoir grand besoin de poursuivre ce rôle de dissimulation: il a sondé tous les cabinets de l'Europe, et il n'a trouvé nulle part un visage sévère. Vous voulez supprimer les ordres religieux, lui a-t-on dit, allez, c'est votre affaire. Plusieurs journaux, il est vrai, ont parlé de remontrances officielles venues de l'étranger au sujet de la loi de suppression. Il n'en est rien, et nous tenons d'une source des plus authentiques que *pas un* membre du corps diplomatique résidant à Rome n'a reçu l'ordre d'intervenir dans la question de suppression." (*Univers, 10 février 1873.*)

Rien n'est plus catégorique. Le Souverain Pontife ne pensait pas d'une autre manière: "Il faut espérer dans le Ciel, disait-il, car les puissances ne veulent rien faire d'efficace en faveur des derniers restes des institutions monastiques en Italie". (*Univers, 9 fév. 1873.*)

Les attaques recommencent contre le Collège Romain.

VII.

Pendant qu'on tentait ces démarches infructueuses auprès de la Diplomatie, la question de la suppression faisait de rapides progrès. Un des premiers actes de la Junte nommée par le *Comité privé* pour étudier le projet de loi concernant les corporations religieuses, fut de déclarer le Collège Romain établissement local destiné à la seule ville de Rome, et sans aucun caractère international.

Protestations des Recteurs des Collèges étrangers.

C'était un mensonge manifeste et une menace trop facile à saisir. Les Recteurs des Collèges étrangers par une Note commune adressée à M. Lanza, président du Conseil des ministres, protestèrent contre une pareille allégation et par les preuves les plus évidentes et les plus incontestables, ils établirent l'internationalité du Collège Romain.

Excellence,

Le 11 Novembre 1870, nous, Directeurs des Collèges étrangers germanique, anglais, écossais, belge, français, latin-américain et polonais, avons protesté contre l'occupation des écoles du Collège Romain, où venait s'instruire la jeunesse nationale étrangère confiée à nos soins. A cette protestation, il n'a pas été répondu. Aujourd'hui paraît une décision de la Junte qui n'est précédée d'aucune espèce de considérant, et ainsi conçue: " La Junte nommée en vertu du décret royal du 23 avril 1871 pour examiner les conditions juridiques des établissements religieux étrangers de Rome, ayant été invitée par le Gouvernement à donner son opinion sur le projet en date du 9 décembre 1871, émet l'avis que le Collège Romain doit être considéré comme un institut destiné à la ville de Rome, et non comme un établissement international. Cet avis fut adopté par le Gouvernement."

Cette décision pose un principe dont il semblerait résulter que le Gouvernement ou le Municipe a le pouvoir, si cela lui plaît, de supprimer ou de modifier le Collège Romain.

Nous, Directeurs susdits, nous associant à tous ceux qui ont un égal droit à l'enseignement du Collège Romain, nous protestons de nouveau, pour fortifier les arguments de notre première protestation et y joindre d'autres raisons qui peuvent peser d'un grand poids dans la question présente.

Ne connaissant pas les raisons adoptées par la Junte pour justifier son opinion, nous ne pouvons y répondre. Mais nous pouvons établir notre raisonnement de manière à réfuter les conclusions de la Junte: à savoir que le Collège Romain est destiné à la ville de Rome et n'est pas un établissement international. – Et d'abord, il se présente à nous une réflexion très simple. Si le Collège Romain avait été destiné à la ville de Rome, comme il est surtout une institution ecclésiastique, les clercs romains auraient dû en fréquenter les cours. Or, l'entrée du collège leur avait été interdite par le Pape, qui avait enjoint aux clercs de Rome de fréquenter exclusivement les cours du Séminaire romain.

Allons maintenant au fond de la question. I. – La destination d'une institution peut être déterminée, soit indirectement par les circonstances qui ont accompagné sa fondation, soit directement, par la volonté du fondateur. 1.° – En consultant l'histoire authentique de l'époque où la fondation a eu lieu, et sur laquelle personne n'a aucun doute, nous trouvons que les Pères du Concile de Trente,

représentants de l'Eglise universelle, étant venus à connaître les heureux commencements du Collège Romain, qui, à la fin de l'année 1560, comptait 900 étudiants appartenant à seize nations différentes au moins, chargèrent le premier légat du Pape à ce Concile le cardinal Morone (auquel s'unit le cardinal de Lorraine), de prier le Pape, en leur nom, de faire du Collège Romain une institution stable et perpétuelle; les cardinaux s'acquittèrent de leur mission. Un institut qui devait desservir les intérêts étrangers, devait être secouru par les fonds étrangers. A quelque temps de là, Pie IV écrivit aux souverains de l'Europe, et nominativement à l'empereur Ferdinand d'Autriche, aux Electeurs catholiques, aux Doges des républiques, au roi très-chrétien Charles IX, et à Philippe II roi d'Espagne, et leur demanda d'aider par des subsides convenables l'Université naissante, *afin de lui permettre*, observait le Pape, *d'être utile à tous les membres de l'Eglise.* Aussitôt, en réponse à la lettre pontificale, affluèrent à Rome des sommes d'argent venues de l'Espagne, du Portugal, de l'Autriche, etc. Dans une lettre adressée à Pie IV, l'empereur Ferdinand Ier, parlant du Collège Romain, s'exprimait ainsi: *Depuis beaucoup d'années, nous accordons à ce Collège un subside annuel.* — Cette page d'histoire aboutit à une conclusion bien différente de celle imaginée par la Junte. — 2°. — La destination du Collège peut être également inférée, avons-nous dit, de la volonté du fondateur. Le fondateur est Grégoire XIII, qui, ratifiant ce qui avait été fait par ses prédécesseurs, fit élever le majestueux édifice actuel. Le 11 janvier 1582, il posa la première pierre, sur laquelle on peut lire l'épigraphe suivante: *Religionis causa — Gregorius XIII Pont. Max. Bonon. — Collegii Romani Societatis Jesu — Amplissimo Reddito Aucti — Aedes Ad Omnes Nationes — Optimis Disciplinis Imbuendas — Aere Dato Extruens — Primum In Fundamenta Lapidem Conjecit — MDLXXXII.* — Ce document est péremptoire et nous dispense d'ajouter d'autres preuves. Il suffit pour détruire les deux arguments invoqués par la décision de la Junte, à savoir que le Collège Romain est destiné à la ville de Rome, et n'est pas un établissement international.

II. — Considérons maintenant le concours matériel fourni au Collège et les titres qui en dérivent.

1. La ville et le municipe de Rome n'ont jamais contribué pour aucune part à l'entretien du Collège Romain.

2. Les Papes lui ont accordé des subsides, mais subsides non puisés au trésor public; ces subventions étaient prises au contraire sur leurs fonds particuliers et sur les fonds ecclésiastiques dont ils disposent comme Papes.

3. Les subventions venues de l'étranger ont été données en vue de la destination internationale du Collège, et elles ont complété la fondation et la dotation. — Aujourd'hui, les nations étrangères ne peuvent renoncer aux droits que leur confère le concours pécuniaire qu'ils ont fourni à la fondation et à la dotation du Collège Romain, afin de venir en aide à leurs nationaux, comme elles ne peuvent renoncer aux subsides accordés par les Papes au Collège Romain pour secourir les sujets de ces nations étrangères.

III. — Mais la question s'élargit encore. Le Collège Romain est, d'après la volonté du fondateur, revêtu d'un caractère international, et nos droits internationaux, comme collèges étrangers, se réunissent

dans ce collège par l'instruction qu'on y donne. De là, découle un double droit international, dont l'un consiste à donner et l'autre à recevoir l'enseignement du Collège. Si le premier est frappé, le second est atteint du même coup. — Nos collèges sont uniquement des domiciles de jeunes étrangers; ils ne renferment aucune école et ne possèdent aucun moyen d'en avoir. Incomplets par eux-mêmes, ils sont complétés par l'Université du Collège Romain, où ils vont chercher la science qui leur est nécessaire. Si l'on fait disparaître le Collège Romain, c'est une véritable mutilation qu'on nous fait subir, et la raison historique de nos instituts ne se justifie plus. Les nations étrangères ne permettront pas qu'un pareil préjudice soit porté à des établissements qui ont atteint le but pour lequel ils ont été fondés et dont la création et la dotation ont tant coûté à nos nationaux. — On voit maintenant combien d'intérêts moraux et matériels d'un caractère international se rattachent à l'existence du Collège Romain.

Nous ne doutons pas que nos Ministres n'appuient nos réclamations en faveur de la conservation de ce Collège, réclamations appuyées sur la volonté des fondateurs, sur l'origine des largesses qui lui ont été faites, et sur la prescription fournie par la possession trois fois séculaires de l'enseignement dont jouissent nos Collèges.

Nous envoyons copie de cette lettre à nos Ministres résidant à Rome, avec prière d'appuyer notre demande, et nous en expédions également une copie aux Evêques de nos nations respectives.

Nous avons l'honneur d'être, de Votre Excellence les très-humbles serviteurs. Rome 15 janv. 1873.

Signé: A. Steinhuber, directeur du collège Allemand-Hongrois. — H. O'Callaghan, directeur du collège Anglais. — A. Grant, directeur du collège Ecossais. — T. Kirby, direct. coll. Irlandais. — Benedetto Mannoni, direct. coll. Grec-Ruthène. — Victor Van den Branden, Présid. coll. Belge. — Melchior Freyd, Direct. Semre. Français. — Ag. Santinelli, Direct. coll. Pie latin-américain. — F. Silas Chatard, Direct. coll. Amér. des Etats-Unis. — Pierre Semenenko, Direct. coll. Polonais.

Univers, 7 février 1873. (*)

Les Romains voulurent joindre leurs protestations à celles des Recteurs des Collèges étrangers. Par les soins de la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, une formule de protestation fut répandue parmi le peuple, et en peu de jours, elle fut couverte de près de 34.000 signatures. Civiltà, Ser. VIII. T. 9. p. 493. Mais que pouvaient des signatures pour effrayer le puissant ami de l'Allemagne du Nord? Pendant que la Junte élaborait son projet de loi, le Gouvernement continuait à agir. Un décret du 21 janvier expropriait deux couvents, et un autre du 28 faisait subir le même sort à seize autres maisons religieuses. Parmi elles se trouvait notre maison de S. Eusèbe. En vérité, qu'était-il besoin de Junte et de projet de loi?

Expropriation de la maison de S. Eusèbe. 20 janv. 1873.

(*) La même thèse a été développée par le R. P. de Buck (Letters and notices, mars 1873. p. 4.) et par M. Armand Ravelet dans sa belle *consultation pour les Ordres religieux de Rome*. Voir aussi un mémoire autographié ayant pour titre: *Quelques notes ébauchées sur la question Romaine au point de vue spirituel.*

La Junte paraissait le sentir; elle ne commença guère son travail d'une manière sérieuse que dans les premiers jours de février. Du reste, son dessein était arrêté, et l'Opinione ne surprit personne quand elle annonça dans son No du 6 Avril que "la Junte avait changé notablement le projet," et que toutefois "elle avait disposé son œuvre de manière à enlever toute occasion de graves désaccords entre elle et le Ministère." Le journal annonçait en même temps que la nouvelle rédaction avait été remise aux Députés. Civiltà, ser. VIII. C. 10. p. 238. La discussion publique allait bientôt commencer.

Discussion du projet de loi dans l'Assemblée. L'art. 2. et les maisons Généralices.

Elle s'ouvrit le 6 Mai; nous ne la suivrons pas dans ses détails. Il suffit de rappeler ce qui nous intéresse spécialement. Dans la séance du 17 Mai, la discussion de l'art. 2 amena la question des maisons Généralices. M. Ricasoli proposa un amendement extrêmement perfide dont tous les termes sont à peser. Il proposa donc d'attribuer au Saint-Siège une rente annuelle de quatre cent mille francs pour le maintien des généraux et des procureurs généraux des ordres religieux. Jusqu'à ce que le Saint-Siège dispose de cette somme, le gouvernement, selon lui, pourra, en confier l'administration aux généraux, qui disposeront aussi des locaux nécessaires pour leur résidence personnelle et leurs bureaux. M. Lanza déclara qu'il acceptait l'amendement Ricasoli, lequel fut approuvé par 220 voix contre 193. (Univers, 19 mai 1873.) Civiltà, ibid. p. 614.

Le journal de Florence démasque très bien la perfidie de cet amendement. "L'amendement Ricasoli, dit-il, adopté par la Chambre, ne s'éloigne pas du tout du système d'hypocrisie inauguré par la secte en Italie. C'est de plus le coup mortel porté aux corporations religieuses de l'étranger.

L'allocation de 400,000 francs faite au Saint-Siège est une dérision, en ce sens que la papauté ne pourra jamais accepter une aumône prise sur des biens ravis à l'Eglise. On offre, parce qu'on sait bien que l'on n'acceptera pas, et l'être ecclésiastique juridiquement existant à Rome est un mythe, car justement la loi a pour effet de détruire tous les êtres ecclésiastiques, et de leur ôter toute existence juridique. D'ailleurs, où se trouvera l'être ecclésiastique qui veuille accepter le bien d'autrui? Cet être, on le formera de sectaires ou de vieux-catholiques. Il y a encore quelque vilaine embûche là-dessous. La seconde partie de l'amendement est encore plus perfide que la première. On se passe d'argent, mais un général d'ordre a besoin d'une maison stable et de liberté d'action. – Or, d'après l'amendement, le ministère a la faculté de mettre à la porte quand bon lui semblera, tel général d'ordre qui ne lui plaira pas. C'est Lanza qui va mesurer l'espace nécessaire à la demeure d'un général d'ordre et de ses conseillers! C'est encore lui qui demeure arbitre suprême de la destinée des généraux, car il dépend de son caprice de les mettre à la porte ou tous ensemble ou l'un après l'autre. Ce n'est pas tout encore, in cauda venenum.

Les titulaires seuls, et seulement tant que durera leur office, seront conservés dans les maisons généralices. Traduit en action, cela signifie que dans cinq, ou au plus dans dix ans il n'y aura plus un seul général d'ordre religieux à Rome. En effet, dans plusieurs ordres

religieux, comme chez les carmes, les franciscains, l'office de général ne dure que trois ou au plus six ans. Donc à la première élection le général nommé sera mis à la porte. On sait en outre que les généraux des ordres où cette charge est à vie, sont presque toujours choisis parmi les religieux consommés par la sainteté et l'expérience lesquelles ne s'acquièrent guère qu'avec l'âge.

Les généralats à longue vie ne sont pas communs dans l'histoire des ordres religieux. Comme on voit, l'amendement Ricasoli est une dérision d'abord, et ensuite la condamnation à mort des ordres religieux. *Univers, 25 Mai 1873.*

Le Gesù est excepté du bénéfice de l'art. 2.

Malgré cela, cet amendement parut encore trop doux pour être appliqué à la Compagnie. Dans la séance du 27 Mai, les députés de la Gauche et bon nombre de ceux de la Droite réclamèrent en masse l'exception déjà votée dans le *comité privé* contre la compagnie de Jésus. Plusieurs même des plus emportés proposèrent une expulsion pure et simple de la compagnie de Jésus et des corporations qui y sont affiliées. Ainsi avait fait le maître en Allemagne, et les serviteurs se faisaient gloire de copier le maître. Leur proposition ainsi que d'autres non moins violentes fut rejetée après une lutte très-vive. Le ministère avait déclaré qu'il n'abandonnerait pas l'art. 2. nous venons de voir qu'il y laissa faire au moins des brèches considérables. Pour sauver ce qui en restait encore, il consentit à sacrifier les Jésuites. Un membre de la Droite, intime ami du ministre de Falco, M. de Donno, proposa l'amendement suivant: "La faculté donnée au Gouvernement par le No. 4 de l'art. 2. (C'est la faculté dont il est question dans l'amendement Ricasoli) ne s'étend pas à l'ordre des Jésuites." 196 voix votèrent cet amendement contre 146. - La bataille avait été longue et acharnée; elle n'avait pas duré moins de sept heures. *Civiltà, ibid. p. 615.*

C'était une grande victoire pour les ennemis de la Compagnie. Sans doute, tous les vœux n'étaient pas encore comblés, tous les plans n'avaient pas abouti. Mais le principal adversaire était abattu, et l'on pouvait prendre patience en attendant l'occasion favorable de faire subir le même sort aux survivants.

C'était aussi une défaite pour le ministère, et l'opinion ne lui sut gré ni de ce qu'il refusait, ni de ce qu'il accordait. En particulier, l'exception qu'il fit à l'art. 2. fut traitée tour à tour d'acte de violence inspiré par la passion et condamné par la raison, et d'acte de faiblesse et de timidité indigne d'un pays qui prétend se gouverner par les principes de la liberté. *Civiltà, ibid. p. 616.* - Quant à la Compagnie, elle eut le droit de se réjouir de cette exception. elle ne crut point la mériter; mais assurément elle n'en pouvait espérer de plus chère à son ambition.

Les Catholiques n'acceptèrent point ces faits; ils se crurent le devoir de protester et contre l'art. 2., et contre les modifications introduites dans cet article par M. Ricasoli, et contre l'exception étrange votée par la Chambre contre les Jésuites. L'injustice était trop révoltante en effet; elle appelait la réprobation de toutes les âmes honnêtes.

Protestation des Sociétés Catholiques de Rome.

- Les Sociétés catholiques de Rome au nombre de 78 élevèrent généreusement la voix: "Les Romains fidèles à l'Eglise, dirent-ils, dont le Seigneur a voulu que le centre fût placé dans leur ville,

ne peuvent garder le silence en voyant menacées les institutions vénérables auxquelles la patrie doit d'insignes bienfaits religieux et moraux, ainsi qu'une grande partie de sa gloire scientifique et littéraire.
Ils considèrent la guerre faite à ces institutions, notamment à la Compagnie de Jésus, si hautement méritante, comme très injuste au point de vue de la loi naturelle et divine, comme souverainement injurieuse envers le christianisme qui les a inspirées, favorisées et honorées, parce qu'elles constituent l'accomplissement le plus sublime des préceptes de l'Evangile; comme très nuisible à leur ville, puisqu'elle tend à priver les fidèles d'une lumière et d'un secours précieux, les familles d'un moyen d'éducation religieuse et civile, en tout digne de confiance. - Aucune considération ne peut justifier une mesure qui viole la liberté individuelle en ce qu'elle a de plus intime et de plus sacré: une mesure qui dépouille, renverse et détruit sans raison des institutions nées sous la protection des lois. _ Des pays de civilisation ancienne et moderne et jouissant d'une liberté véritable, quelques-uns même non catholiques, ont au milieu d'eux ces institutions et leur accordent une entière et légale protection, en sorte qu'on ne saurait comprendre comment, lorsqu'on proclame ici l'immense avantage d'un régime nouveau, la liberté et la justice soient toutes deux foulées aux pieds avec une telle iniquité, et au grand préjudice de citoyens paisibles qui ne violent aucunement les ordonnances civiles. - On parle du vote populaire, mais il y a peu de mois à peine que des milliers et des milliers de Romains ont donné leur nom au Pontife, en protestant contre ces actes. Si tous leurs noms n'ont pas été publiés, on connaît du moins les noms de ceux qui ont présenté les protestations et les signatures, et leur caractère personnel est une garantie suffisante. Les Romains, peu nombreux, qui signent ici sont les interprètes fidèles de l'immense majorité de leurs concitoyens, et ne craignent pas d'être démentis. Ils espèrent que leur voix, qui est la voix de la justice commune et de la foi professée par toute l'Italie et passée dans l'histoire, dans les lettres, dans les arts, en ce que l'Italie a eu et garde de plus glorieux, parviendra au cœur des hommes qui doivent prononcer un jugement, et que ces hommes se souviendront que ce jugement sera un jour apprécié par l'histoire et par Dieu. - Mais la présente déclaration dût-elle être inutile, elle attestera du moins au monde catholique que la volonté des maîtres actuels de Rome n'a certes pas été la volonté des Romains. *Rome, 28 Mai 1873.*
Suivent 248 signatures des présidents, officiers et présidentes des Sociétés qui composent la fédération appelée *Piana*, de Pie IX. Les membres de ces sociétés, qui forment la presque totalité de la noblesse, de la bourgeoisie, des artisans et du peuple de Rome, ont tous adhéré sans exception à cette Déclaration. *Univers, 11 Juin 1873.*

Des Généraux d'Ordres.

Les Généraux d'Ordres et les Procureurs généraux au nombre de 82 parlèrent à leur tour. Leur protestation fut adressée le 3 juin au roi, au président du conseil des ministres, aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés.
" La Chambre des députés du royaume d'Italie a discuté, du 6 au 26 mai, une proposition de loi

ayant pour but d'étendre à la ville et à la province de Rome les dispositions en vigueur dans le reste de l'Italie, sur les corporations religieuses et la conversion des biens ecclésiastiques. Outre les modifications très-graves apportées par la Commission au projet du ministère, la Chambre, dans la discussion et le vote de chaque article, a encore ajouté à chacun d'eux des dispositions nouvelles plus odieuses et plus subversives de tout droit, qui anéantissent, pour ainsi dire, toutes les familles religieuses, et confisquent toutes leurs légitimes propriétés. Dans plusieurs séances tenues pour la discussion du projet de loi, sans parler des atteintes portées à la justice de la cause et de l'incompétence du jugement, il fut prononcé divers discours publics, où apparaît le plus incroyable mépris de la vérité, de la justice et de la religion.

Le monde catholique tout entier, et même ceux d'entre les hérétiques et les infidèles qui ont conservé un peu de raison et d'honnêteté naturelle pourront en juger comme il convient. — Or, le Souverain Pontife, seul juge établi par Dieu en tout ce qui concerne l'Église et les institutions religieuses, ayant hautement protesté, et déclaré nul et de nulle valeur tout attentat qui serait fait aux corporations religieuses, et aux propriétés qu'elles possèdent légitimement, nous, soussignés, supérieurs et procureurs généraux des divers Ordres religieux résidant à Rome, nous regardons comme un devoir strict, non seulement d'adhérer aux sentiments exprimés par le Vicaire de Jésus-Christ, à qui nous sommes immédiatement soumis, mais de protester d'une manière spéciale en notre nom et au nom des familles religieuses dont Dieu nous a confié le gouvernement, selon les règles de la perfection chrétienne et des conseils évangéliques, et selon les lois et constitutions approuvées par le Saint-Siége apostolique.

C'est pourquoi, renouvelant nos protestations, et rappelant les motifs allégués dans la circulaire que nous avons adressée, à la date du 4 octob. 1871, à tous les ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires et consuls accrédités près le Saint-Siége, et dans laquelle il était prouvé avec évidence que l'extinction des corporations religieuses existant à Rome, est un attentat odieux et manifeste contre les droits de ces ordres religieux, contre les droits de la catholicité tout entière, et principalement contre les droits spirituels inhérents au chef visible de l'Eglise;

Nous protestons de nouveau, et en particulier contre les blasphèmes

et les outrages à Dieu et à la sainte religion, qui ont été dans cette circonstance impunément proférés, contre toutes les injures par lesquelles la personne sacrée et l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ ont été offensées, contre l'impiété dont ont fait preuve les rapporteurs de la Commission, qui au mépris de l'Evangile, n'ont pas craint d'affirmer que les conseils évangéliques, c'est-à-dire les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sont contraires à tout progrès matériel, moral et intellectuel.

Nous protestons contre l'incompétence et la contradiction de ceux qui après avoir juré de maintenir ce qui existait, après avoir solennellement promis au monde catholique de laisser intacte l'autorité de l'Eglise, proposent et décrètent des lois contraires au premier article de la Constitution, et qui violent outre mesure l'autorité spirituelle du Souverain Pontife et les saintes lois de l'Eglise.

Nous protestons contre les calomnies, les faussetés et les mensonges, qui sans fondement et sans preuve aucune, ont été répandus et débités dans le public contre les institutions et les personnes religieuses, qui ont le droit de maintenir intactes leur réputation et leur renommée.

Nous protestons contre l'expropriation violente des maisons et couvents, contre la spoliation des biens et propriétés appartenant à nos Ordres respectifs, réservant contre tout injuste envahisseur et possesseur les droits inhérents à chacun d'eux, droits dont aucun pouvoir laïque ne peut légitimement les priver.

Contre de telles iniquités, nous en appelons au Souverain Pontife, Vicaire de J.-C. sur la terre, aux évêques et pasteurs des âmes, qui sont les tuteurs, les gardiens et les défenseurs des biens ecclésiastiques;

Nous en appelons à tous les fidèles catholiques répandus dans le monde entier, à la charité desquels sont dûs en grande partie les biens et propriétés religieux donnés à l'Eglise pour la splendeur du culte et la propagation de la foi;

Nous en appelons au droit individuel d'association et de propriété, au droit des gens et au droit international, qui tous trois militent en faveur de notre existence et de nos propriétés;

Nous en appelons au jugement de toute personne de bon sens et civilisée qui se dirige d'après la raison et la foi;

Nous en appelons enfin au jugement du juge suprême des vivants et des morts, à Dieu tout-puissant, qui ne fait point acception de personne, et dont la justice inexorable saura bien, dans un avenir quelconque, venger l'honneur et

les droits des calomniés et des opprimés. Quant à nous, nous le supplierons assidûment et de tout notre cœur de se montrer miséricordieux à l'égard de nos calomniateurs et de nos oppresseurs, et de leur épargner les peines et châtiments temporels et éternels qu'ils pourraient avoir encourus, à raison de l'iniquité de leurs actes. —— Rome, le 2 Juin 1873.

(Suivent les signatures, au nombre de 82.) L'Univers, 8 Juin 1873. — Civiltà, Ser. VIII. t. 10 p. 718.

La Consultation de M. Ravelet.

Un éminent jurisconsulte de France, M. Armand Ravelet, rédacteur du journal Le Monde, et Avocat à la cour d'appel de Paris, n'avait pas attendu le vote de la Chambre pour faire entendre la voix de la justice indignement méconnue par les légistes de la révolution italienne. Dans une savante Consultation pour les Ordres religieux de Rome contre le Gouvernement italien, il démontra d'avance que si la loi venait à être votée, elle serait nulle et sans valeur, au point de vue du droit naturel, du droit international positif et du droit italien lui-même, et ne pourrait avoir aucun effet juridique. Le Gouvernement de Victor-Emmanuel ne fut pas arrêté par ces fières remontrances, mais il s'en montra vivement irrité; il fit saisir deux feuilles catholiques, l'Osservatore Romano et la Voce della Verità, qui s'étaient empressées d'insérer dans leurs colonnes la savante Consultation.

Les adhésions arrivèrent de toutes parts à M. Ravelet. Le Monde et l'Univers publièrent les noms d'une foule considérable de magistrats, de jurisconsultes et d'avocats de tous les pays qui se ralliaient à ses conclusions. Le Souverain Pontife voulut lui-même féliciter l'auteur, et il l'honora d'un Bref, où il lui donne les noms de vrai catholique et de vrai jurisconsulte. Les larrons n'en gardèrent pas moins leur butin; pour en assurer la possession, il ne leur restait plus qu'une formalité à remplir: ratifier le vote par le sénat, et le revêtir de la signature du roi.

Les Généraux d'Ordres auprès du Saint-Père. Le R.R.P. Beckx lit une adresse. 12 juin 1873.

En attendant que ces prescriptions du régime parlementaire fussent accomplies, les Généraux des Ordres dépouillés se rendirent au Vatican. Ils allaient chercher auprès du Père commun des fidèles la force et la consolation, et mêler leurs épreuves à celles du Pontife prisonnier.

"Hier, 12 juin, raconte le Journal de Florence, les Généraux d'Ordres religieux se sont réunis autour du Vicaire de Jésus-Christ, pour leur renouveler leur amour et l'expression de leur entier dévouement. Le jour était bien choisi. Nul n'ignore en effet que la Fête-Dieu était autrefois solennisée à Rome avec une pompe extraordinaire. Le Souverain-Pontife, précédé des éminentissimes cardinaux, des chapitres, du clergé séculier et régulier, et suivi des autorités civiles et militaires, se

montrait aux Romains et aux nombreux étrangers de passage dans la Ville éternelle tenant en mains le très-saint Sacrement . . . L'on ne peut qu'apprécier la pensée délicate des Généraux d'Ordres, qui ont voulu déposer en un pareil jour, aux pieds de Sa Sainteté, le tribut de leur amour et de leur vénération . . . Le T. R. P. Beckx a donné au nom de ses vénérables collègues, lecture d'une magnifique Adresse, à laquelle le Souverain Pontife a répondu avec la fermeté et l'énergie qu'il sait si bien déployer en pareille circonstance. " L'Univers, 17 juin 1873.

On peut dire en effet qu'il convenait au plus persécuté de tous d'élever la voix en cette circonstance, et de la part des Chefs d'Ordres, ce fut une attention pleine de délicatesse de laisser la parole au vieillard qui portait le poids de tant d'épreuves: le T. R. P. Beckx s'exprima ainsi au nom de tous :

" Très Saint Père, —— Les graves afflictions qui oppriment depuis longtemps déjà les bons fidèles, en voyant l'Eglise de Jésus-Christ si universellement persécutée, loin de diminuer, s'aggravent de jour en jour en proportion de l'audace et de la violence toujours croissantes de ses ennemis. Nous avons, il est vrai, non seulement la ferme confiance, mais la certitude infaillible que l'Eglise, fondée sur la pierre angulaire qui est le Christ, résistera à tous les chocs et prévaudra contre toutes les forces de l'enfer, mais nous ne pouvons nous empêcher de nous plaindre, nous aussi, du mal qui se fait impunément, et du préjudice très-grave qui en résulte pour les âmes exposées à mille dangers, au milieu d'une si grande perversité de maximes immorales et irréligieuses qu'on favorise et qu'on propage de tous côtés.

Un des graves motifs de notre affliction, est de voir toutes les communautés religieuses exposées aux angoisses et aux contradictions, et sur le point d'être expulsées par la force de leurs asiles sacrés, dépouillées de leurs propriétés, et repoussées au milieu des périls du siècle. Toutefois, au milieu de si vives amertumes, nous trouvons une grande consolation dans la vigueur avec laquelle Votre Sainteté prend notre défense contre l'ennemi commun, comme aussi dans la faveur qui nous est accordée de venir souvent aux pieds de Votre Sainteté, et de déposer nos peines dans son cœur paternel; nous y puisons du courage, et l'exemple de la générosité, de la force et de l'espérance dans le secours divin. Oui, nous espérons que le Seigneur ne tardera pas à venir à notre secours, et nous espérons contra spem in spem.

Mais, qu'il me soit permis de le dire, le motif le plus puissant de notre espérance c'est vous, Bienheureux Père. Parmi les signes que le Seigneur nous donne de sa prédilection pour l'Eglise, le plus remarquable, le plus lumineux et le plus caractéristique,

est la conservation de la précieuse santé de votre Sainteté, au-delà du terme que n'ont jamais dépassé les précédents Souverains Pontifes. Ce précieux signe, qui console tous les bons, nous encourage à espérer que les prières de toute l'Eglise seront bientôt exaucées, et que par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, laquelle doit à Votre Sainteté le plus beau joyau de sa couronne, le Seigneur rendra à l'Eglise cette paix qui est l'objet du désir du monde entier, et que le monde attend avec le triomphe de la justice et de la vérité.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous nous sentons engagés à prier avec la plus grande effusion de nos cœurs, afin que le Seigneur hâte le moment de ses miséricordes sur son Eglise, et conserve pendant de longues années la vie et la santé précieuses de Votre Sainteté, de laquelle nous implorons avec confiance pour nous et pour nos familles religieuses la bénédiction apostolique. » Civiltà, Ser. VIII. t. 11. p. 91. - L'Univers, 19 juin 1873.

[...]nse du S. Père. Le Souverain Pontife répondit :

« Je m'associe pleinement aux justes plaintes que vous venez d'entendre, et qui s'élèvent au sujet de la triste situation présente et du pouvoir que, pour un moment, Dieu a voulu donner à l'enfer. En vérité, il semble que nous n'ayons qu'à répéter maintenant ces paroles : hæc est hora vestra et potestas tenebrarum. D'où vient en effet, si ce n'est du prince des ténèbres et de ceux qu'il inspire, cette frénésie cruelle qui pousse à assaillir des personnes inoffensives qui vivent tranquilles dans la solitude de leurs cloîtres, afin de prier, d'étudier et d'embellir l'Eglise, laquelle, au moyen de ces soutiens et de ces défenseurs, se présente vraiment circumdata varietate ? D'où vient cette haine qui excite les mêmes hommes à priver ce Saint Siége de vaillants appuis, le peuple fidèle d'excellents ministres des sacrements, et de saints dispensateurs de la parole divine, d'où vient-elle, sinon de Satan lui-même et de ses satellites, incarnés dans l'homme, et qui voudraient déraciner la foi, et détruire s'il était possible, jusqu'aux dernières traces du Catholicisme ?

Néanmoins, deux réflexions s'offrent à la pensée, et doivent servir à nous réconforter dans une si grande désolation. La première est que les âmes chères à Dieu doivent être éprouvées par la désolation. Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. C'est ce que disait l'ange à Tobie pour lui expliquer le mystère de ses douleurs. De même aussi, l'Eglise purifiée par les tribulations se relèvera plus vigoureuse, et les Ordres religieux eux-mêmes pourront combattre de mieux en mieux les combats du Seigneur, après qu'ils auront triomphé des

efforts actuels de l'enfer qui tendent à la destruction de tout ce qui se présente sou[s] l'aspect de la religion et de l'Eglise. L'autre motif de nous raffermir et d'espérer, c'est, pour moi, l'esprit de prière qui se réveille de toutes parts avec une nouvelle ardeur. Il n'est pas un coin de la terre où ne soit porté le nom de Jésus-Christ, pas un endroit où l'on ne prie pour les afflictions de l'Eglise. Or, cet esprit est un signe évident que la miséricorde n'est pas loin.

Et puisque Dieu a élevé notre bassesse jusqu'à nous faire ses coopérateurs dans le gouvernement de son Eglise, nous devons redoubler notre confiance en Lui, [qui] saura nous donner les forces nécessaires non seulement pour combattre, mais encore pour triompher. Les censures de l'Eglise, qui s'accumulent sur la tête des spoliateurs, c'est là encore une arme puissante dont Dieu se servira pour la défaite [de]s ennemis. Je me rappelle avoir raconté plusieurs fois une anecdote concernant une personne que je connaissais, et cette anecdote, je veux la répéter. Au temps passé, quand je demeurais dans la maison des pauvres artisans (l'Institut dit de Tata Giovanni, dont Pie IX a été l'aumônier), je vis venir à moi un homme appartenant à une famille aisée, lequel me demanda un secours. – Eh quoi! lui dis-je, n'appartenez-vous pas à telle famille, si riche des biens de la fortune, et qui fait partie elle-même d'une grande société qui a acquis un grand nombre de biens d'Eglise pour des millions? – Depuis cette époque jusqu'à présent, me rép[on]dit-il avec des larmes dans les yeux, nos richesses s'en sont allées comme la fumée; c'est pourquoi je vous prie de me donner un petit secours, afin que je puisse retourner dans mon pays natal, et derrière les murs de l'habitation domestique, expier secrètement mes péchés.

Si je raconte ce fait, ce n'est pas qu'il soit unique, mais c'est qu'il ressemble à beaucoup d'autres qui ont eu lieu dans le passé, et qu'il est comme la prédiction des événements à venir. Plaise à Dieu que comme il prédit les conséquences de l'usurpation, il serve aussi d'exemple pour amener le repentir des usurpateurs.

Ayons confiance en Dieu, qui nous marque sa tendresse, même quand Il châtie. Ayons confiance qu'Il tournera son regard irrité contre ceux qui font le mal ut perdat de terra memoriam eorum. Enfin, levons les yeux vers Lui, et pour nous réconforter davantage, demandons-Lui la grâce de supporter avec patience tout ce qu'Il permettra qui nous arrive. Recommandez-lui les besoins de toute l'Eglise et du vieillard qui vous parle, afin qu'Il me donne la force de prier pour tous, pour l'Allemagne, pour la France, pour l'Autriche, pour la Suisse, pour l'Angleterre

pour l'Espagne, pour le Portugal et pour cette pauvre Italie. Ah! que Dieu vienne calmer la tempête, et ramener le navire dans le port du salut et du repos! Sans aucun doute, il viendra, et c'est avec cette foi que je lève la main pour vous donner la bénédiction du Seigneur, à vous et à tous les Ordres que vous représentez... Benedictio Dei, etc... Civiltà, ibid. p. 92. – L'Univers, 18 Juin 1873.

projet de loi est … par le Sénat, …n – et signé … le roi, 19 juin …3.

En effet, aucun secours ne venait des hommes. Le projet de loi fut présenté au Sénat le 16 juin, et le lendemain, 17, il fut voté par 68 voix contre 20; les autres sénateurs – plus de 200 – ne prirent aucune part aux délibérations. Le séjour de Rome leur déplaisait, ou leur causait une terreur secrète: ils aimaient mieux rester dans leurs provinces. Il n'y avait donc pas la majorité légale; mais c'était chose trop fréquente, pour qu'on se laissât arrêter par ce défaut de forme, et le roi revêtit de sa signature souveraine le vote des deux Chambres. (1). L'article 9. de la loi disait qu'il serait institué une junte composée de trois membres, que cette junte serait chargée de la liquidation et de la conversion des biens ecclésiastiques, et qu'elle prendrait le nom de Junte liquidatrice de la propriété ecclésiastique de Rome. L'article 10. ajoutait que «les administrateurs des maisons religieuses supprimées à Rome, devraient dans le délai de trois mois, présenter à la Junte un aperçu des biens, créances et dettes appartenant à la maison.» Cette Junte fut formée le 19 juillet; mais elle déclara que le terme de trois mois marqué par l'article 10, courrait à partir du 25 juin, jour de la publication de la loi. Nous verrons que ce terme ne sera pas de beaucoup dépassé.

VIII.

…te du ministère …a. – Avènement …ministère Min…i. 10 juill. 1873.

Dans son ensemble, la loi du 25 juin était loin du premier projet. Le Ministère qui l'avait acceptée pour plaire à la Gauche, ne tarda pas à recevoir la récompense ordinaire de la faiblesse et des compromis. Elle avait été signée le 19; elle fut publiée dans la Gazette Officielle le 25; or, ce même jour, 25 juin, le Ministère ayant posé dans les Chambres la question de cabinet à propos d'une loi financière, ne ralliait autour de lui que 86 voix contre 157. La réponse était péremptoire; elle fut comprise. Après les atermoiements et les pourparlers habituels, le ministère Lanza donna sa démission, et fut remplacé par le ministère Minghetti, lequel entra en charge le 10 juillet suivant. Nous avons eu déjà l'occasion de nommer M. Minghetti. C'est lui qui dans le Comité privé avait engagé ses amis de la Gauche «à suivre pour

(1). Pour le texte de la loi, voir la Civiltà, Ser. VIII. t. 11. p. 220.

un temps la ligne de conduite adoptée par les modérés à propos de l'article 2, attendant des évènements l'occasion favorable de faire ce qu'il ne convenait pas de tenter encore. Les évènements avaient beaucoup fait; nous pouvons compter que le nouveau Président du conseil des ministres ne faillira pas au reste de la tâche.

Protestations des gouvernements de France et d'Autriche.

Il ne fut pas cependant, paraît-il, sans y rencontrer quelques difficultés. Un Gouvernement plus ferme et plus chrétien venait de remplacer en France le gouvernement de M. Thiers. Le nouveau chef du pouvoir et ses ministres ne pouvaient pas regarder d'un œil indifférent ce qui se passait à Rome. Malgré les embarras de la situation, leur bouche ne fut pas muette; elle fit entendre des protestations, ou pour le moins des observations. Les feuilles italiennes elles-mêmes furent forcées de le reconnaître; seulement, elles s'obstinèrent à dire qu'il n'y avait pas eu protestations mais observations. (voir l'Univers, 1er juillet 1873).

Voyage de Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin.

Quel qu'ait été le langage de la France et de l'Autriche qui unit sa parole à celle de la France, il est probable qu'il eût suffi à protéger les maisons Généralices contre la loi du 25 juin, si M. Minghetti avait été réduit à ses seules forces. C'est pourquoi le Président du conseil décida son maître au voyage de Vienne et de Berlin. On dit que le succès fut douteux auprès de François-Joseph; nous voulons le croire pour l'honneur de S. M. Apostolique. Mais à Berlin, le monarque excommunié fut reçu comme un membre de la famille par le persécuteur du Catholicisme et des Ordres religieux. L'alliance fut renouée plus intime que jamais entre les deux puissances. Le Grand chancelier de l'Allemagne du Nord excita le zèle encore trop timide du roi d'Italie, et lui offrit avec l'autorité de son exemple la force de son bras.

Il serait difficile de dire au juste tout ce qui se passa dans ces tristes conférences; mais on était en droit d'attendre les résolutions les plus extrêmes de la part des deux hommes qui les avaient provoquées, et qui en demeuraient les inspirateurs. Une guerre à mort y fut déclarée au Catholicisme par le Protestantisme révolutionnaire. Le Gouvernement de Victor-Emmanuel, entraîné par la Révolution dans cette fatale alliance, se résolut à aller jusqu'au fond de l'abîme. La France n'inspirait plus aucune frayeur, ou du moins les vainqueurs du 20 septembre affectaient de n'en avoir souci et de se moquer d'elle. Le glorieux anniversaire de leur entrée à Rome par la brèche de la Porta Pia, leur fournit une occasion toute naturelle de l'insulter. Tous les corps de l'armée française, et particulièrement les zouaves de Charette furent indignement tournés en dérision par une vile populace, et c'est à peine si la questure fit tardivement quelques semblants de répression. Civiltà, Ser. VIII. T. 12. p. 99. — L'Univers, 25 Sept. 1873.

Application de la loi du 25 juin 1873.

Le jour approchait donc où la dernière main allait être mise à l'œuvre de la spoliation. Le terme de trois mois fixé par la loi était sur le point d'expirer. La *junte liquidatrice* ne perdait pas le temps: à la fin de septembre, elle nomma une commission spéciale chargée de veiller à la conservation des bibliothèques, des collections scientifiques et des objets d'art appartenant aux maisons religieuses, et dont le Gouvernement se constituait héritier. Le 12 octobre, le bruit courut que la *junte* allait prendre possession d'un certain nombre de convents et de monastères; mais l'opération fut remise au 20. Le 18, la "Gazette officielle" publia un décret en date du 13 octobre, par lequel étaient expropriés un certain nombre de maisons religieuses; le Gouvernement marquait un délai de trente jours pour la prise de possession. Le même jour, tout était changé; les Pères recevaient avis que le 20, le Gouvernement prendrait possession légale du Gesù, du Collège Romain, de St. André du Quirinal et de St. Eusèbe. (*)

"C'est hier matin 18, dit le correspondant de l'Univers, que les R.R. P.P. de la Compagnie de Jésus ont reçu la visite de la Junte dite liquidataire de la propriété ecclésiastique, venant annoncer que lundi 20 elle accomplira les formalités de l'occupation. Cette junte s'est présentée tant à la maison-mère du Gesù qu'au Collège Romain dont les Pères habitent encore une partie.

La junte a signifié aux Pères qu'ils devraient être tous sortis dans le délai de quinze jours à partir du jour de l'occupation légale de leurs maisons, en sorte que, tout compte fait, la compagnie abandonnera sa retraite le jour de la fête de tous les saints, et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel y entrera le jour des morts. — Notre ambassadeur a pour les Révérends Pères une sollicitude, un empressement, un respect très émus. Il a pris toutes les mesures nécessaires pour recevoir à Saint-Louis des Français le R.P. Général et les assistants de la province de France, ainsi que les Pères français. — Son exemple et ses démarches ont pour effet de déterminer chez les diplomates accrédités près le Saint-Siège une même conduite. Tous offriront, on l'espère, un asile aux Pères de leur nation. Le représentant espagnol, M. de Llanos, a déjà mis l'établissement de Monserrato à la disposition des assistants d'Espagne et des Jésuites espagnols. (L'Univers, 23 Oct. 1873.) Le même journal écrit quelques jours après:

Rome, 20 Octobre.

Prise de possession du Gesù. 20 oct. 1873.

"Ce matin a commencé l'exécution: les bourreaux sont gantés, je le crois du moins, et M. le comte Pianciani qui prend chaque jour plus d'importance et qui met du raffinement à son œuvre, a su trouver pour l'exécution au Gesù un homme dont la main devait rendre le supplice plus cruel. C'est M. le prince Baldassare Odescalchi, assisté d'un tabellion nommé Bobbio, et escorté de gendarmes et d'agents de police, qui est venu signifier aux R.R. P.P. de la maison professe du Gesù

(*) Le Noviciat de S. André et la maison de S. Eusèbe étaient depuis longtemps expropriés; mais il y restait encore quelques Pères pour le service de l'église. Le décret du 18 Oct. les renvoya et leur enleva le service de l'église qui fut donné à des prêtres séculiers.

la sentence inique. Est-ce au nom du roi, de la loi ou de la municipalité? Peu importe, c'est tout un. Le prince Baldassare Odescalchi, favori de la révolution, qu'il méprise autant qu'il la craint, est descendant du grand pape Innocent XI (1676-1689.) Il est tout chargé de titres et fort riche en palais, en villas, en possessions vastes tant dans l'Etat de l'Eglise que dans le royaume de Hongrie. La famille compte beaucoup de personnages illustres dans la carrière ecclésiastique, entre autres Benedetto Odescalchi, cardinal en 1710, Antonio-Maria, cardinal en 1759, Carlo, cardinal en 1825. Ce dernier, qui eut une grande part au gouvernement de l'Eglise sous les Papes Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, se dépouilla de la pourpre en 1838 pour entrer dans cette compagnie de Jésus à laquelle M. le prince Baldassare vient intimer ladite sentence.

Chose horrible, le neveu de ce vénérable Charles Odescalchi, mort en odeur de sainteté l'an 1841, dans la maison-mère du Gesù, ne craint pas d'insulter à sa mémoire, de troubler ses pieuses cendres et de se faire l'un des exécuteurs des hautes œuvres de M. le comte Pianciani. Comme celui-ci, il est sectaire et du parti le plus avancé. Rien n'a pu le retenir, pas même les prières et les larmes d'une mère qui est l'un des exemplaires les plus purs de la foi et de la piété romaines. Quelle douleur pour cette illustre et noble dame, et qu'il faut bien que Dieu mesure sa grâce à cette douleur! Un des religieux de la compagnie de Jésus disait avec un accent de tendre charité: "En voyant ce malheureux jeune homme, je le plaignais, et en dedans de mon âme, je priais pour sa mère".

Pie IX a toujours eu une bienveillance affectueuse pour Mme la princesse Odescalchi, et certainement dans cette circonstance, il ne manquera pas de l'assister des témoignages de sa compassion et de sa tendresse personnelle: le cœur d'un pape est ainsi fait.

On assure cependant que le visage du prince Odescalchi était empreint d'une sorte de terreur: il n'osait regarder personne en face, et quand il a dû passer devant les patriciens de Rome, qui étaient venus protester contre l'occupation de leur congrégation qui a son siège au Gesù, il a courbé la tête et a feint d'épousseter son vêtement. M. Bobbio, le tabellion, est un ancien élève des Jésuites. Jusqu'en 1870, il s'était montré très dévoué et avait possédé l'estime et l'affection de la compagnie. Puis, l'intérêt l'avait tourné brusquement du côté du Quirinal. De ces deux hommes, l'un croit sauver son argent, l'autre espère en gagner. Ils se trompent, le premier plus que le second. Quoiqu'il en soit, M. le comte Pianciani qui est l'ennemi implacable du clergé se flatte d'avoir grandement contristé les Pères par le choix du prince délégué et du notaire. (L'Univers, 25 octobre 1873.)

"L'Univers" donne ensuite d'après le "Journal de Rome" le récit de la prise de possession du Gesù. Nous laissons de côté ce récit pour reproduire la relation du P. Pierling:

Lettre du P. Pierling sur la prise de possession du Gesù de Rome.

Mon Révérend Père.

J'ai l'honneur de vous communiquer quelques détails sur la prise de possession du Gesu de Rome par la Junte liquidatrice.

Toujours exposée au danger d'être supprimée depuis le 20 Sept. et surtout depuis la sanction de la loi, qui n'accorde pas au Gouvernement la faculté de laisser au Chef de la Compagnie le local qu'il occupe, la maison professe n'a été conservée si longtemps que grâce aux efforts du T. R. P. Général, qui déploya la plus constante énergie pour détourner ou au moins pour retarder le coup fatal. A plusieurs reprises des mémoires détaillés furent communiqués par tous les membres du Corps diplomatique accrédité près le St. Siège pour les engager à maintenir intacte l'existence d'une maison internationale, fondée par des étrangers pour la Compagnie tout entière et comprise en quelque sorte dans le nombre de celles que la triste loi des garanties réserve au Pontife spolié. La bienveillance de quelques personnages distingués permit de continuer la lutte pendant trois ans, mais le voyage de Berlin devait assurer le triomphe de nos ennemis. Ne trouvant partout que des approbateurs hardis ou de muets complices, le ministère Italien résolut de céder aux instances du parti avancé et de sévir contre les religieux avant même que les Chambres ne fussent convoquées.

Dès les premiers jours du mois d'Octobre des bruits sinistres de suppression se répandirent dans les journaux officieux et l'assurance de leur langage prouvait bien qu'ils avaient reçu le mot d'ordre et qu'ils ne craignaient pas de démenti. Ce ne fut que le 18 Oct. que le P. Vice-Préposé du Gesù reçut la communication officielle, qui annonçait la prise de possession pour le 20 du mois courant. En effet au jour indiqué vers 9 heures du matin 14 individus se présentèrent pour l'accomplissement de cet acte. C'étaient les délégués de la Junte liquidatrice, le notaire Bobbio, ancien élève du Collège romain, était à leur tête, le prince B. Odescalchi représentait la municipalité, ils étaient accompagnés par le chroniqueur d'un journal obscur, qui prit des notes tout le temps et ne manqua pas de publier dès le lendemain une narration plus ou moins fidèle et pleine d'insinuations perfides. On les fit monter aussitôt dans une petite salle du premier, où nous avions coutume de nous rassembler après dîner, depuis qu'on nous a enlevé nos grands salons. Cette pièce avait été occupée jusque dans les derniers temps par les soldats, mise ensuite à notre disposition; elle avait été restaurée depuis peu. Son aspect est des plus simples, la seule chose qui frappe le regard c'est un crucifix avec un Christ de grandeur naturelle, qui date encore du temps de St. François de Borgia et qu'on avait fraîchement peint couleur de chair. Bobbio s'assit au bout de la longue table, placée au milieu de la chambre à sa droite le prince Odescalchi, à sa gauche les autres employés. Les Pères et Frères du Gesù occupèrent les

chaises de pailles rangées le long des murs. La vue des spoliateurs sacriléges au pied du Crucifix faisait frissonner d'émotion et la pensée se reportait d'elle-même au Calvaire. Après un moment de silence, Bobbio déclara qu'il venait muni des pouvoirs de la Junte et accompagné de témoins pour prendre possession des meubles et immeubles " Del gia convento del Gesù " et pour distribuer les brevets de pension, qui est de 600 fr. par an pour les Pères et de 300 pour les Frères. Aussitôt commença la distribution, chacun de nous appelé par son nom et prénom, s'approchait de la table, signait la quittance et recevait son brevet. On avait commencé par les Frères et en suivant l'ordre inverse du catalogue le S. R. P. Général fut cité le dernier avec le même laconisme que les autres: Beckx Pietro - Comme il s'était absenté exprès de la maison, il n'eut pas à paraître. Quelques jours après on lui apporta son brevet et après un moment de réflexion il dit: " Je partagerai le sort des autres " et signa la quittance. Cette distribution terminée le P. Vice-Préposé déclara qu'il se voyait obligé en conscience de protester contre la prise de possession de la maison. Le notaire, étant prêt à admettre tout ce qui ne serait pas offensif à la loi, le P. Armellini lut la protestation suivante dont une copie fut remise au notaire pour être enregistrée dans les actes :

« Le Supérieur de la maison du Gesù déclare qu'il cède uniquement à la force en subissant « l'acte, par lequel on prend possession de cette maison et qu'il maintient aussi sans le moindre préju- « dice tous les droits de la Compagnie de Jésus sur cette même maison.

« Quant à la bibliothèque, qui se trouve dans cette maison du Gesù, il déclare qu'elle n'est pas « la propriété de la famille religieuse, qui habite la maison, par la raison qu'une partie en revient « au Préposé Général de la Compagnie de Jésus par disposition testamentaire du Cardinal Valenti « Gonzaga, comme il a été dit dans l'inventaire des biens de la maison du Gesù, et que l'autre se « compose de livres envoyés au Général lui-même, selon l'usage, par les écrivains de la Compagnie. »

20 Oct. 1873. Marco Rossi Supr.

Pour savoir au juste à quoi s'en tenir on jugea à propos de demander quelques explications sur le mode de procéder dans la prise de possession. Le notaire répondit que chaque religieux pouvait retenir tout ce qui est de sa propriété personnelle, mais que les biens de la communauté retombaient à l'État. Faute d'instruction, il ne sut résoudre le doute soulevé par le P. Rubillon sur les bibliothèques des Assistants, mais trois jours après vint la réponse favorable et chaque Assistant put emporter ses livres. Sur cet incident la séance fut levée, le notaire annonça qu'il allait procéder à la vérification des inventaires et que tous avaient le droit d'y assister. Ces inventaires, demandés par la Junte, quelques mois auparavant, avaient été présentés par les maisons religieuses munis de protestations en règle.

On se dirigea immédiatement vers la grande bibliothèque. La surprise, causée par l'absence du catalogue, cessa lorsqu'on eût prouvé par des actes authentiques que le catalogue n'avait jamais existé. On prit copie de ces actes et les sceaux piémontais fermèrent les portes au-dessus desquelles on

voit St. Ignace à Manrèse avec la légende: Liber exercitiorum S. P. I. bibliothecas Societatis aperuit.
La bibliothèque de la Duchesse de Saxe, qui passe par disposition testamentaire a l'Empereur d'Autriche, fut scellée quelques jours après par un secrétaire de la légation autrichienne.

Le P. Procureur étant absent les délégués ne s'emparèrent que plus tard des livres de compte, mais ils ne manquèrent pas d'exiger les 8.000 frs., payés quelques jours auparavant pour la partie expropriée. Un sourire ironique trahit leur méfiance, lorsqu'ils entendirent que toute la somme avait été déjà dépensée pour payer des dettes arrièrées.

Le lendemain 21 Oct. vint le tour des chambres. Le notaire y entrait avec toute sa suite, faisait asseoir son greffier, notait le numero des chambres, le nom du religieux et sur son indication inscrivait sur des feuilles separées les objets appartenant à la communaute et ceux de propriété individuelle. Par une étrange coïncidence au moment même de cet acte je tenais sur mon bureau des autographes du célèbre P. Odescalchi, qui auraient donné lieu à de singuliers rapprochements, si les circonstances n'eussent imposé la plus grande réserve. La chambre du T. R. P. Général devait être visitée comme celles des autres, il reçut les délégués avec un maintien calme et digne, qui trahissait l'émotion et commandait le respect. Embarras ou remords, on crut remarquer une certaine hésitation dans les délégués, ils accomplirent en un clin d'œil toutes les formalités légales et se retirèrent visiblement impressionnés.

Le 23 Octobre ils se rendirent à l'Eglise. Le Cardinal Vicaire avait été averti quelque jours auparavant de nommer un nouveau recteur pour le Gesù. Son choix s'arrêta sur le digne Mosgr. Macchi, qui fut refusé par la Junte comme frère d'un jésuite. Aux instances du Vicariat on répondit par les mesures de fermer l'église. Pour ne pas compliquer l'affaire Mosgr. Macchi donna sa démission et le chanoine Lauri fut nommé à sa place. Les délégués ne visitèrent pas l'église, ils entrèrent seulement dans la sacristie et interpellés par le chanoine Lauri, ils répondirent qu'ils ne venaient pas pour prendre possession mais uniquement pour consigner les objets d'église, contradiction trop évidente pour mériter d'être relevée. Toutefois les inventaires furent signés et tout fut dit. Les chapelles de St. Ignace sont considérées comme annexes de l'église. Ne voulant pas renoncer au corridor, nécessaire pour la communication, on promet de protéger par une grille de fer les belles fresques de Pozzi qui s'y trouvent et de faire un nouvel escalier pour les chapelles avec une entrée séparée sur la rue. On tâchera en outre d'y arranger deux petites chambres pour le gardien du sanctuaire. Dorénavant les RR. PP. Capucins seront chargés des sermons au Gesù, des prêtres séculiers occuperont les confessionaux, les nôtres se sont complètement retirés. Les délégués se dirigèrent ensuite vers la Congrégation des Nobles, située dans la maison professe et qui peut à bon droit être considérée comme faisant partie de l'église. C'est avec bonheur que nous rendons hommage à la courageuse fermeté des membres de la Congrégation, ils étaient représentés par le Comte de Witten, le Comte Moroni et le Marquis Serlupi. Le premier prit la parole et s'appuyant sur la déclaration faite qu'on ne voulait pas prendre possession, il fit observer qu'il n'y avait rien à consigner dans la Congrégation et que par conséquent toute visite était inutile. Ces raisons étaient trop bonnes pour être acceptées; le Comte de Witten en

appela alors aux termes mêmes du décret de suppression du 13 Oct. 1873, qui maintient tous les locaux destinés au culte. L'interprétation arbitraire l'emporte de nouveau sur le droit et le noble comte n'eut d'autre satisfaction que celle de faire enregistrer dans les actes une energique protestation.

Pendant que les délégués s'aiquittaient ainsi de leur triste besogne les nôtres étaient occupés à emballer et à emporter tout ce qu'il y avait moyen de soustraire à la rapacité de la Junte. Un délai de 15 jours à dater du 20 avait été accordé à cet effet. La maison présentait le plus triste aspect, on ne voyait de tous côtés que des caisses et des portefaix et on lisait sur tous les visages l'expression de la douleur résignée.

Cependant l'heure de la dispersion approchait. Le T. R. P. Général résolut de donner l'exemple de l'abnégation en partant le premier. Le 27 Oct. il fit convoquer tous les Pères du Gesù pour leur faire ses adieux. Ses traits respiraient une calme émotion et son cœur paternel lui inspira de simples et touchantes paroles. Il nous exhorta à nous montrer partout de dignes enfants de St. Ignace, à combattre toujours avec la même ardeur, quoique d'une autre manière, sous l'étendard de Jésus et à ne chercher que sa plus grande gloire. La Compagnie, ajouta-t-il, partage en ce moment le sort de l'Eglise persécutée à outrance et je puis l'attester pour votre consolation, elle est innocente des calomnies qu'on lui impute. "Beati eritis cum persecuti vos fuerint," furent ses dernières paroles, plus d'une fois les larmes l'empêchèrent de parler et son émotion se communiquant à ses auditeurs on n'entendait de temps en temps que des sanglots. Quelques paroles de mutuelle consolation furent échangées après ce petit discours et une dernière bénédiction du T. R. P. Général encouragea ses enfants à se résigner à la volonté de Dieu.

Dans le courant de l'après-midi le T. R. P. se rendit encore une fois à l'église et s'agenouillant devant l'autel de St. Ignace, il resta d'abord en prières, et puis les yeux pleins de larmes il baisa le pavé chéri du temple qu'il allait quitter. Deux heures après une petite voiture l'emmenait au Collège Belge sur le Quirinal. La plus exquise charité l'y attendait et c'est un devoir bien cher à notre cœur d'en témoigner notre reconnaissance à Mr. l'abbé Van der Brandan, Recteur du Collège. Cette nouvelle se répandit aussitôt dans la ville et d'illustres prélats, des Romains et des étrangers de distinction vinrent exprimer au T. R. P. Général leur sentiments de sympathie envers lui et envers toute la Compagnie.

Le séjour au Collège belge fut de courte durée. Il avait été déjà décidé, que le Gouvernement de la Compagnie, désormais impossible à Rome, exigeait une nouvelle combinaison. Les incertitudes présentes ne permettaient pas de prendre une résolution définitive et Florence fut choisie comme première étape.
Le 30 Oct. le T. R. P. partit de Rome, accompagné de l'Abbé Van der Brandan et du P. Anderledy. Les autres Assistants le rejoignirent bientôt et plongés dans la même douleur ils attendent tous le jour des miséricordes divines.

Nous compléterons ce récit par quelques détails empruntés à des lettres particulières: "La maison du Gesù, écrit de Mondragone le P. de Beaumont, la partie du moins, qui avait été laissée aux Pères, doit être occupée par le commandant du Génie; (c'est un bien relatif.) Mais sans doute

une partie du Gesù sera prise pour l'élargissement d'une rue. Au Collège Romain, on a envoyé comme procureur en 2d, pour venir faire l'acte de prise de possession, un ancien élève du Collège Romain, qui en avait été chassé; dans un des plus beaux Musées il a eu soin de faire remarquer qu'il manquait, à telle place, certains objets précieux. — Mais le plus joli a été que l'ex-père Passaglia est venu, le matin du 20, s'offrir et se présenter, pour sauver, disait-il, le Collège Romain! On croit qu'il venait tout simplement de la part de ces Messieurs pour leur servir à vérifier ce qui pouvait manquer dans la bibliothèque. Il s'est présenté au P. Patrizi qui l'a reçu très froidement, sur le seuil de sa porte, sans l'engager à entrer. Quant au P. Cardella, Recteur du Collège Romain, il n'a pas pu croire à la sincérité de ses offres de service; et comme l'ex-père Passaglia lui disait qu'il voulait sauver le collège Romain, le R.P. Recteur lui a dit amicalement (de penser d'abord à sauver son âme: On craint bien que la chambre de St Louis de Gonzague, au Collège Romain, ne soit détruite. — A Tivoli, où il ne reste plus que quelques enfants, débris du Collèges des Nobles, on croit qu'ils veulent établir une école militaire. Ici nos Pères ont rempli toutes les conditions pour avoir des patentes pour l'enseignement, mais on ne sait pas encore s'ils nous feront la justice de nous les donner; s'ils nous les refusent, nous sommes exposés à recevoir l'ordre de fermer notre Collège. — Une lettre du P. Frédéric Oreglia, témoin oculaire des faits qu'il raconte, nous met au courant de la prise de possession du Collège Romain. *Rome, 3 Novembre 1873.*

Prise de possession du collège Romain 20 Oct. 1873.

Après avoir pris acte de toutes les protestations, le notaire présenta le certificat de pension à tous les religieux qui avaient les conditions requises par la loi. Près de deux cents en furent privés. On procéda ensuite à la prise de possession de la bibliothèque, du cabinet de physique, du musée Kircher; et on y mit les scellés. Le P. Secchi resta à l'observatoire. Il en fut déclaré gardien par le Gouvernement jusqu'à ce que la question de propriété fut décidée. Vous devez savoir en effet, que N.S.P. le Pape a déclaré l'observatoire comme une propriété, parce qu'il l'a bâti, et pourvu d'instruments, parce qu'il est bâti sur les murs de l'église de St Ignace, que par conséquent c'est un lieu sacré, et enfin parce que l'église est sous le patronage de la famille du prince Piombino. Il fut donc décidé que la question serait suspendue, et que le P. Secchi avec ses collaborateurs, c'est-à-dire le P. Rosa, le P. Ferrari et quelques Frères, occuperaient une partie du Collège Romain. N.S. Père le Pape a voulu que le P. Secchi acceptât ce poste de gardien. On lui a laissé ainsi qu'à ses compagnons le corridor qui a vue sur l'Eglise, toutes les chambres de l'étage du R.P. Provincial et celles qui se trouve au dessous dans le corridor de l'infirmerie. On leur a encore abandonné les chambres au dessus et au dessous de ces deux étages jusques au couloir du caravita, pour le service de la cuisine et la loge du chapelain du caravita. Le Cardinal Vicaire a pourvu nos église des prêtres que nous avions proposés nous-mêmes; à St Vital, il a placé Dom Louis Geannobili; à St Eusèbe le curé de Ste Marie-Majeure;

à St. André, et aux chapelles de St. Stanislas, Dom Louis Fourmilli; au Gesù, et aux chapelles de St. Ignace, Mgr. le chanoine Lauri; au Caravita, Dom Pio Santini; aux chapelles de St. Louis et du bienheureux Berchmans, Mgr. Cordeschi. Mais revenons au Délégué de la junte qui a déjà commencé à prendre la note des meubles et des livres de chacune de nos chambres, et qui avec une générosité héroïque nous repète que dans sa bonté il nous donne la permission de les emporter avec nous; ce travail dura 3 ou 4 jours. Après cela vient l'inventaire des meubles qui restent dans les autres chambres et appartements du Collèges. Le Délégué mit les sceaux sur quelques uns de nos régistres pour les élèves externes. Mais sur nos réclamations ces régistres nous furent rendus deux jours après. Les scellés furent mis ensuite sur la pharmacie malgré les protestations du F. Antonacci puis sur les chambres de la procure Générale. On arrêta les comptes. Or, il y avait en caisse 9 francs moins un centime fait unique dans l'histoire du royaume d'Italie, cette somme nous a été laissée. En dernier lieu on réunit les églises aux recteurs respectifs nommés par le Cardinal Vicaire et acceptés par la junte liquidatrice. Pendant qu'on faisait cette série d'opération le Collège Romain commençait à ressembler à une mer agitée; chariots de tous genres, chevaux, mules, ânes, bœufs, tout était mis en mouvement pour transporter le bagage des RR. Pères. Dans les corridors, portefaix, hommes du monde et religieux s'empressaient à cette besogne. C'était une confusion, une Babel indescriptible. Pendant ce temps, il fallait aviser à se trouver un logis. Les uns se mettaient en quête d'une voiture, les autres demandaient l'heure du chemin de fer, d'autres revenaient après avoir manqué le train. Au milieu de ces troubles il ne manqua pas de gens de bonne volonté qui pour simplifier le déménagement, mirent la main sur les habits et les montres à leur portée. Et vive la liberté! Ce qui est arrivé au Collège Romain arriva aussi mutatis mutandis dans les autres maisons. Notre R. Père Général partit le 30 de Rome pour une destination inconnue. (*Une lettre écrite par sa Paternité au R. P. Recteur de Laval, nous a fait connaître qu'il avait fixé sa résidence à Fiésoli près de Florence.)* Le R.P. Assistant d'Italie est allé à Monaco près de Nice; beaucoup des Nôtres restent à Rome, d'autres sont partis pour les missions d'Amérique; d'autres enfin sont dispersés en Italie. Tous ont trouvé un refuge où ils pourront attendre que les temps s'éclaircissent et que les Supérieurs disposent d'eux. Pour moi, je reste à Rome, où le travail croît chaque jour, parce qu'il faut s'occuper des autres maisons de la province qui vont avoir à subir le même sort. Le Collège de Franco doit être fermé dans quinze jours; celui de Tivoli attend le même sort. Jusqu'à présent celui de Mondragone est tranquille; mais pour combien de temps?

Le R. P. Provincial reste à Rome : il va et vient cherchant à pourvoir aux besoins de chacun. Les collèges étrangers sont en paix pour le moment ; mais je crois que dans peu ils recevront quelques secousses : et alors beaucoup des Nôtres seront de nouveau sur le pavé. Je ne sais pas si je resterai longtemps à Rome, mais ceux qui s'y trouveront dans quelques mois auront certainement à voir des choses bien autrement tristes. On commence déjà à mettre la main sur les autres couvents et monastères. La Junte ne laisse personne en paix ; elle a déclaré qu'elle ne prendra pas de repos tant qu'il resterait un seul couvent. Après cela viendra le plus mauvais, et sans être pessimiste, on peut dire qu'après les religieux et les religieuses, viendra le Vatican ; après le Vatican, les nobles et les riches ; puis, si Dieu n'y met la main, on se dévorera les uns les autres. Ce sera la terreur, et le règne de l'Internationale. Mais après cela, on pourra voir aussi le ciel s'éclaircir et le soleil briller sans nuages. La conclusion, c'est qu'il ne faut rien attendre des hommes, mais tout de Dieu, auquel je vous prie de me recommander, non pas seulement afin qu'il nous délivre des tribulations, mais encore afin qu'il nous donne la grâce de les porter pour le plus grand bien de notre âme et pour la plus grande gloire de son Nom. F. Oreglia, S. J.

Rome s'émut de cette grande iniquité ; les personnages les plus recommandables par le rang et par la vertu s'empressèrent d'offrir aux persécutés les témoignages de leur sympathie et de leur douleur : la presse Catholique fit écho à la douleur commune : mais il ne lui fut pas permis de donner un libre essor à sa colère et à son indignation : le fisc veillait pour assurer le respect aux actes de la Junte liquidatrice. Un petit journal satyrique et populaire, la *Frusta*, fut saisi pour avoir imprimé en gros caractères et encadré de noir les noms des personnages, conseillers municipaux et avocats qui avaient accompli l'exploit du 20 octobre, et pour avoir fait suivre ces noms de l'inscription funèbre trop digne de gens morts à toute dignité et à tout honneur : *Orate pro eis*.

" Il y aurait à raconter ici, dit *L'Univers*, des scènes qui feraient ressortir la piété des fidèles et le cynisme des bourreaux en face de la grandeur d'âme et de la résignation des victimes. Mais je sais que les lecteurs de *l'Univers* connaissent trop bien et le caractère de la révolution et les merveilles de la vertu chrétienne pour ne pas deviner tout ce que ces scènes de brigandage légal, de séparation et de départ ont d'émouvant et d'héroïque.

Avant de prendre un congé pour se rendre à Versailles, notre ambassadeur, M. de Corcelle, a, dit-on, travaillé de concert avec le chargé d'affaires d'Autriche pour obtenir, par le moyen des légations accréditées près le gouvernement italien, un adoucissement au sort des religieux, surtout des Jésuites, qui sont plus persécutés. On dit aussi que le gouvernement, se trouvant en présence des engagements formels pris par Victor-Emmanuel, aurait consenti

à tolérer que la compagnie de Jésus conservât, tacitement du moins, sa maison généralice au Gesù; mais il paraît que le syndic de Rome, toujours âpre à la curée, s'y serait opposé avec une énergie de sicaire. Toujours est-il que M. de Corcelle a dû partir sans emporter sur ce point la moindre assurance.

On parle d'une protestation énergique des Recteurs des collèges étrangers contre la suppression du Collège Romain. Mais la diplomatie accréditée près le Saint-Siège a beau s'intéresser à ces protestations et solliciter l'appui des gouvernements, tout est inutile. La révolution italo-prussienne est déterminée à faire vite. Elle est très pressée. »

L'Univers, 4 Novembre 1873.

IX.

En effet, d'autres exécutions ont déjà suivi celles du 20 octobre. Mais nous n'avons point à raconter la suite de ces injustices.

Lettre du T.R.P. Général. Florence, 5 Nov. 1873.

Le T.R.P. Général avait dû céder à l'orage. Il quitta Rome dans la journée du 30 octobre, et se rendit à Florence, d'où il adressa à toute la compagnie une lettre que connaissent déjà nos lecteurs, mais que nous devons reproduire ici. Il ne déplaira point d'entendre de nouveau cette voix paternelle, ces touchantes paroles du vieillard exilé, qui s'attriste sur le sort de ses enfants en butte à la persécution, et qui donne à tous de si belles leçons de courage et de résignation. Notre récit, du reste, y recueillera plus d'un document important, et la confirmation la plus autorisée des faits que nous avons racontés.

Mes R.R. P.P. et mes tt. ch. FF. en J. C.

P. C.

« Ce qui depuis si longtemps était le sujet de nos inquiétudes et de nos craintes, ce que par toutes les ressources de notre zèle et de notre industrie, par les prières que nous répandions devant Dieu, par le secours que nous implorions de nos célestes protecteurs, nous cherchions à détourner de la compagnie, les desseins impénétrables de la Providence ont enfin permis à nos adversaires de le mettre à exécution. Notre comp^e après avoir été longtemps de la part de ces ennemis jurés de la religion qui dévastent aujourd'hui la ville éternelle, l'objet de calomnies et d'insultes de toute sorte, se voit enfin par une loi d'Etat supprimée, à Rome et dans tout son territoire, et dépouillée de tous ses biens. Les Eglises dédiées au St. Nom de Jésus, à St. André, à St. Vital, à St. Eusèbe, ainsi que l'oratoire de St. François-Xavier vulgairement appelé le Caravita nous ont été enlevés par un décret royal et l'administration en a été confiée à des prêtres séculiers. Quant aux Nôtres, ils ont été précipitamment expulsés. Après un délai de deux semaines qui expirait le 1er Novembre, tous sans exception ont reçu l'ordre de quitter nos maisons. Et ces sanctuaires qui ont tant de titres à notre amour et à notre vénération, sont maintenant

aux mains de leurs nouveaux maîtres, et bientôt ils seront consacrés à des usages profanes. Pour détourner ce coup, de la maison professe et du collège Romain surtout, nous n'avons pas hésité à recourir à la protection des puissances étrangères. Les réponses de leurs ministres nous faisaient entrevoir surtout pour le collège romain dont la conservation intéresse si vivement les nations étrangères, quelque lueur d'espérance. Mais Dieu dans ses vues toutes saintes en disposa autrement, et permit que nous fussions complètement abandonnés des hommes, et que l'expérience nous démontrât une fois de plus la vérité de cette parole du psalmiste: "Ne mettez pas votre confiance dans les princes, dans les fils des hommes, car en eux n'est point le salut".

C'est ainsi que nos églises, nos maisons illustrées par la mémoire sacrée de tant de saints, leur sainte vie, leur sainte mort, nous dûmes les abandonner le jour même de la fête de tous les saints; nos Pères et nos Frères, dispersés de tous côtés autant que les circonstances le permirent, furent réduits à se chercher un asile. Mais au milieu de cette persécution commune à toute la compagnie, nos adversaires ne cessaient dans leurs journaux et dans leurs brochures impies d'exciter contre le Général les haines d'une populace aveugle; c'est pourquoi nos Pères jugèrent que dans les circonstances actuelles, il n'était plus en sûreté à Rome, et lui-même après avoir pris l'avis de Sa Sainteté, avec son agrément et sur son conseil, partit le 30 Novembre de Rome pour Florence. C'est là, si toutefois il ne s'élève pas d'autres obstacles, que je veux me fixer avec les Pères assistants, pour attendre que Dieu dans la suite des temps nous indique un autre parti.

En vous communiquant cette triste nouvelle, vous pourrez, Mes R.R.P.P. et mes C.C.C.C. F.F. par la douleur que vous ressentirez dans votre amour pour la compagnie, apprécier et mesurer la douleur dont mon âme est accablée. Je gémis d'un côté sur la triste situation où sont réduits tant de Pères et de Frères, et surtout ceux qui sont chargés d'ans et d'infirmités; d'un autre côté, je prévois, j'éprouve déjà les ennuis, les difficultés que rencontrera désormais l'administration de la compagnie.

Mais avant tout, je suis préoccupé des maux sérieux que nos épreuves occasionneront à la compagnie et à un grand nombre de fidèles. Ces maux et beaucoup d'autres encore, conséquences nécessaires de notre dispersion, que je ne puis énumérer en détail, plongent notre âme dans la crainte et dans la douleur. Cependant il ne nous est pas permis de nous arrêter uniquement à ce sentiment de tristesse; nous devons élever nos cœurs vers le Seigneur notre Dieu. C'est un père qui châtie ses enfants pour les rendre meilleurs. Il demeure avec nous dans la tribulation, après l'avoir permise; et il nous fera retirer de l'épreuve l'avantage de pouvoir soutenir et consoler ceux qui partagent nos douleurs.

Oui, Dieu a voulu dans ses effets le coup qui nous abat; nous n'en saurions douter, tous ces événements ont été ménagés pour notre bien par les tendresses infinies de sa miséricorde. Soumettons-nous donc humblement au bon plaisir de Dieu; allons avec confiance chercher un asile dans le cœur sacré de Jésus, le priant de toute la force de nos vœux d'accomplir en nous sa très sainte et divine volonté.

de nous faire atteindre le but qu'il s'est proposé lui-même, en permettant ces afflictions, enfin de nous rendre dignes par la patience de lui être plus étroitement unis.

Au reste, le Seigneur a eu pitié de nous, et parmi des infortunes si accablantes, il nous a fait goûter les joies de la consolation. Du jour où le Décret de suppression a été rendu contre la Compagnie, on n'a cessé de répandre des bruits calomnieux sur notre compte, afin d'exciter les passions de la multitude. Cependant aucun des Nôtres n'a subi de mauvais traitements; au contraire l'excellente population romaine, on peut dire tout entière, les personnages et les prélats les plus éminents, le Vicaire de J.C. lui-même nous ont bien dédommagés par leurs témoignages singuliers d'affectueuse bienveillance.

Ce n'est pas non plus un spectacle moins consolant, Mes Révérends Pères et mes très-chers Frères, de voir tous les Nôtres montrer une humilité, une résignation, une admirable confiance en Dieu; égales aux épreuves douloureuses qui les accablent. Ils ne brûlent que d'un désir, ils ne forment qu'un vœu; pouvoir vivre en un lieu du monde où il leur soit permis de se consacrer aux ministères de leur vocation avec tout le cœur et le zèle dont ils sont capables; en attendant le jour désiré qui les doit réunir dans la vie commune et leur rendre la liberté de suivre les observances de notre Institut.

Ce que la divine Providence décidera de notre sort et de nos biens, les prévisions humaines ne le peuvent éclaircir jusqu'à cette heure. - Mais nous avons la confiance, la certitude même, que Dieu nous fera sentir sa miséricorde. Si l'on en croit bon nombre de personnes, nous ne devons pas regarder la dispersion présente comme un événement fâcheux; c'est une grâce qui nous met à l'abri de plus grands malheurs auxquels nous étions peut-être exposés.

Mais quoi que réservent les jours à venir, si menaçants pour la ville de Rome, au dire de plusieurs, nous avons un devoir à remplir, Mes R.R.P.P. et mes C.C. F.F. A force de prières et par la ferveur de nos exercices de piété, conjurer le Dieu bon et clément d'abréger les jours mauvais que nous traversons, supplier N.S. de nous rendre la joie du salut, et de nous affermir par la vertu de son Esprit. J'aime à l'espérer de toute la confiance de mon âme: vos prières, vos supplications, unies à celles de tant de pieux fidèles et offertes pour nous à la divine Majesté, ne peuvent manquer d'obtenir leur effet salutaire. Ainsi, confiance en la miséricorde de Dieu; soutenus par ses promesses, ayons recours au patronage de nos saints, et en particulier à l'intercession de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu; afin que le Seigneur nous rende cette paix si désirée, qui doit assurer à l'Eglise le triomphe sur ses ennemis; à la Compagnie, éprouvée, épurée au feu de la tribulation, la liberté et le pouvoir de se livrer avec une nouvelle ardeur aux œuvres qui l'appellent, de se dépenser et de se dépenser toujours davantage pour la Gloire de Dieu

Feuille Supplémentaire.

étails sur la vente des meubles du Gesù.

Placer après ces mots : "tout fut emporté par eux à vil prix."...

Ce marché sacrilège provoqua le dégoût de tous les hommes d'honneur et de la presse libérale elle-même. Nous donnons la parole à un des organes de cette presse, le Journal de Rome : "Nous avons, dit-il, assisté ce matin avec la foule, une foule bien vulgaire, à la vente des meubles de la maison du Gesù : c'était un triste spectacle. Les meubles, de pauvres meubles, étaient étalés pêle-mêle dans le corridor du rez-de-chaussée, dans le grand réfectoire et la cuisine. Chaque objet portait un numéro d'ordre, comme dans les ventes privées, qui ont lieu si fréquemment à Rome, dans diverses maisons, attendu qu'il n'y a pas, que nous sachions, d'hôtel des ventes. – C'étaient quelques commodes surannées, quelques bureaux, quelques prie-Dieu, des étagères, de grandes armoires vermoulues, un peu de vaisselle fort commune, une quantité de vieilles chaises, trois chaises dorées en mauvais état et une multitude de petites tables, datant peut-être de deux ou trois siècles. – Cependant on entendait dire, aux habitués de ces sortes d'opérations, que tout se vendait très-bien. – Deux pendules d'auberge formaient le premier lot ; l'une a été vendue 25 fr., l'autre 19. Le sieur Giuliano Gabrielli, propriétaire de la trattoria del Falcone, homme fort connu, qui avait là quelques clients de la bourgeoisie élégante, venus, comme nous, par curiosité, a acheté pour cent sous deux sphères fort anciennes, une terrestre et une céleste portant des dédicaces en langue latine, avec portrait du dédicataire. Il compte faire remonter ces sphères, et en orner les coins de quelque salle à manger. Un bureau assez propre a été vendu 75 fr. (*)

Par un long couloir, passant derrière la chapelle et les pièces de service occupées par la Congrégation des nobles, on arrivait dans le jardin, remarquablement entretenu, orné d'une fontaine jaillissante, de belles plantes, très-vert et très-frais. Il y avait encore, sous trois arcades, un monceau de meubles et boiseries qui ne paraissent propres qu'à brûler. – Le vestibule du réfectoire était encombré d'objets semblables : c'est une belle pièce ; il y a des fontaines à droite et à gauche de la porte, comme c'est l'usage dans les couvents. Les fenêtres ont encore des vitres *princeps* : nous nommerons ainsi les vitres mises lorsque la maison a été bâtie ; fort propres du reste, ce qui ne se voit pas dans les autres couvents, même de religieuses. – Le réfectoire est une très belle salle, grande comme une chapelle ; haute et belle voûte, fenêtres hautes, belles boiseries, tableaux fort médiocres. – On ne vend ni les boiseries ni les tableaux. Toute la vaste salle est encombrée de meubles ; les gens montent sur les tables et les banquettes pour prendre part aux enchères ou pour satisfaire leur curiosité : cela fait mal à voir. – On va visiter la cuisine : pauvre vaisselle blanche ou bleue ; verreries remontant à

(*) C'est le bureau du T. R. P. Général, dont il sera question un peu plus bas, et qui a été racheté par quelques uns des Nôtres déguisés dans la foule.

cent ans au moins; quantité d'ustensiles communs; beau fourneau économique en cuivre à quatre marmites, estimé 150 fr.; une quantité de petits plats propres à servir deux oeufs; car, c'est la coutume que lorsqu'un jésuite va en voyage ou qu'il en arrive, on ajoute à son dîner deux oeufs. - Les maisons de jésuites en France, en Angleterre, en Belgique, surtout celles qui sont annexées à des collèges ont bien plus de confort. On voit qu'ici la pauvreté religieuse était observée avec rigueur. Voilà ce que nous avons vu. Du reste, nous n'avons aperçu dans la foule aucun acte d'hostilité ou de mépris. - Le public était mi-parti de pauvres israélites dit populairement *robivecchi* et de curieux impassibles. - Les agents de la Junte circulaient partout; des carabiniers et des gardes de la sûreté publique veillaient au bon ordre. - Les acheteurs payaient et emportaient séance tenante. - Nous avons appris qu'un certain nombre de tableaux avaient été réunis dans une salle du premier étage, mais qu'ils ne seraient point vendus. - Les agents de la Junte ont voulu éviter d'admettre le public dans les autres parties de l'édifice. Peut-être eût-on mieux fait d'emporter tous ces pauvres meubles sur une place publique ou dans quelque cour, et d'en effectuer la vente en plein air. Il est vrai qu'il y aurait eu double dépense. La vente de la masse des objets n'aurait peut-être pas couvert les frais de transport. - Quelques brochures traînaient sur les banquettes; nous avons lu la couverture d'une de ces brochures: *Ephémérides Collegii romani S. J. in annum intercalarem 1833.*

On a beau dire; mais ce spectacle était attristant.

Le journal de Rome se livre ensuite à des considérations pleines de mélancolie sur ces tristes révolutions des choses humaines; il voit passer devant ses yeux tous les hommes illustres qui ont vécu dans ces demeures, au milieu de ces pauvres meubles aujourd'hui livrés au plus offrant, puis il termine par cette conclusion assurément inattendue après les belles tirades précédentes, mais qui n'est pas rare chez ceux de son parti, et qu'on doit au journal et à l'abonné. « Pourquoi ces hommes, qui se sont faits les apôtres de la foi mystique, se sont-ils faits en même temps les ennemis de la foi politique ? Eux qui soutiennent l'excellence de l'unité de l'Eglise, pourquoi contrarient-ils l'unité de l'Etat ? Eux qui devraient servir, pourquoi veulent-ils régner ? Ils n'ont pas trouvé de norme pour faire leur oeuvre sans combattre la liberté. La liberté les a vaincus et brisés, et elle a bien fait de disperser la cendre séculaire de leur foyer. »

Le journal de Rome 13 Novembre 1873.

L'Univers ajoute un détail ..... (Voir la suite p. 61.)



et le salut des âmes.

Enfin, je vous embrasse bien tendrement en N.S. M.R.R.P.P. et M.C.C.C.C.F.F. et en vertu d'une concession de N.T.S.P. le Pape Pie IX, je vous bénis au nom du Père et du Fils et du S. Esprit. Ainsi soit-il. Florence, le 5 Novembre 1873.

Je me recommande à vos saints sacrifices et à vos prières M.R.R.P.P. et M.C.C.C.C.F.F.

Votre serviteur à tous en J.C. Pierre Beckx.

Vente aux enchères des meubles du Gesù 12 Nov. 1873.

La cupidité ne tarda pas à jeter des regards de convoitise sur les objets qui avaient été laissés par les exilés. Le Gouvernement d'ailleurs avait besoin d'argent; il fit donc annoncer pour le mercredi 12 novembre la vente aux enchères des meubles de la maison du Gesù. Les juifs accoururent avec ardeur à la curée; et en peu de temps, tout fut emporté par eux à vil prix.

"L'Univers" ajoute un détail que nous aimons à citer ici:

" Dans la vente des pauvres meubles des Jésuites achetés à vil prix par les Juifs, il y avait un bureau, plus que modeste, qui a été acheté fort au-dessus de sa valeur par des catholiques.

C'était le bureau du R.P. Beckx. - Ces catholiques n'ont pas voulu que ce meuble, témoin muet d'une existence sainte et active pour le bien de cette illustre compagnie et du monde, tombât dans les mains impures des brocanteurs israélites, et ils l'ont arraché à leur rapacité pour le remettre à son légitime propriétaire. Lorsque les buzzuri seront chassés de Rome, le R.P. Beckx reviendra, et trouvera dans les tiroirs de son bureau les sommes recueillies à Rome, pour réparer le sacrilège outrage fait par le gouvernement usurpateur au collège romain, en détruisant à coups de marteau sur la façade du monument, le gigantesque écusson en marbre blanc sculpté, du saint nom de Jésus, remplacé à cette heure par l'écusson peint sur bois du roi de Sardaigne.. (L'Univers, 22 novembre 1873.)

En terminant ce travail, nous ne pouvons pas oublier les plaintes solennelles que le Souverain Pontife a fait entendre au commencement de son admirable Encyclique du 21 novembre dernier. Il s'attriste d'avoir vu, "ce qu'il ne supposait pas devoir jamais arriver, c'est-à-dire, d'avoir vu supprimer et abolir l'Université Grégorienne, cette université qui selon le témoignage d'un ancien auteur, traitant de l'école romaine des Anglo-Saxons, a été fondée afin que les jeunes clercs y vinssent des régions lointaines pour s'instruire dans la doctrine et la foi catholique, et que préservant ainsi leurs églises d'un enseignement hérétique ou qui serait contraire à l'unité catholique, ils retournassent dans leurs contrées, après s'être affermis dans la vraie foi."

Mais le Vicaire de J.C. ne veut pas donner l'essor à sa douleur; il la renferme dans le fond de son âme: aussi bien, d'autres attentats appellent ailleurs ses protestations et ses anathèmes. Chacun sait, du reste, ce qu'il pense; il suffit de se rappeler l'allocution

adressée aux Cardinaux dans le Consistoire du 23 Décembre 1872. Il y déclare "nulle et sans valeur toute acquisition, à quelque titre que ce soit, des biens enlevés au patrimoine de l'Eglise, et dit que le S. Siège ne cessera jamais de les revendiquer."

Conclusions de la consultation de M. Ravelet.

C'est aussi la conclusion de la *consultation* de M. Ravelet. Nous croyons bien faire de la donner ici. C'est une véritable sentence, prononcée avec toute l'autorité de la justice après l'instruction de la cause. Après avoir résumé les principes et les faits exposés dans sa consultation, M. Ravelet termine ainsi " Le Conseil soussigné, considérant etc.....

Est d'avis : Que toute suppression des Ordres et maisons religieuses existant à Rome, toute confiscation de leurs biens, toute entrave apportée à leur indépendance, tout changement introduit dans leur fonctionnement, est une atteinte au gouvernement spirituel de l'Eglise, une violation des droits du Souverain Pontife, un acte contraire au droit naturel, au droit public des nations civilisées, au droit international positif qui résulte des traités, aux lois fondamentales du royaume italien lui-même;

Que de pareils actes sont ainsi entachés d'une triple nullité : 1° le manque de titre, puisqu'ils émanent d'un gouvernement usurpateur, et que, au point de vue de leur justice intrinsèque, ils blessent l'équité naturelle et constituent une spoliation; 2° l'inconstitutionnalité, puisqu'ils sont contraires aux principes fondamentaux du gouvernement même qui les a rendus; 3° enfin la violation des principes de tout ordre ci-dessus exposés, et des règles du droit international positif accepté par toutes les nations chrétiennes et par le gouvernement italien lui-même;

Que de pareils actes sont radicalement nuls et incapables de produire jamais aucun effet juridique, et qu'ainsi tous droits de propriété qui puiseraient là leur origine, seraient entachés de nullité et exposés à une revendication perpétuelle, sans que la prescription même puisse couvrir leur vice, puisque, entre autres raisons, la violence continuant, la prescription ne peut pas courir;

Que ces actes portent atteinte aux droits des gouvernements étrangers, aux droits des catholiques de tous les pays, aux droits des catholiques italiens eux-mêmes, qu'ainsi ils engendrent pour tous le droit d'en poursuivre l'annulation par tous les moyens légitimes; que la nullité étant absolue et perpétuelle, les gouvernements sans avoir même besoin de réserver leurs droits et de protester, pourront toujours invoquer cette nullité, soit pour leurs nationaux, soit pour eux-mêmes, dès qu'ils jugeront opportun de le faire, sans que leur silence même prolongé puisse être considéré comme un abandon de leur droit.

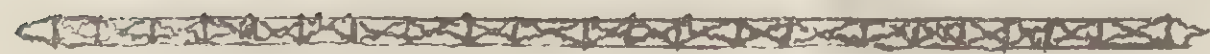
Fait à Paris le 19 mars 1873. Armand Ravelet,

Avocat à la cour d'appel de Paris, Docteur en droit.

Ces vigoureuses conclusions ne nous empêcheront point de trouver dans nos disgrâces un sujet de consolation. Elles nous disent assez en effet que notre petite Compagnie a toujours le privilège de provoquer d'une manière spéciale les colères et les persécutions des ennemis de Dieu et de son Eglise, et que nous avons toujours droit à l'héritage légué par Notre B. Père à ses enfants. C'est bon signe; et la Compagnie ne ment point à la vérité en se rendant le témoignage de n'avoir point dégénéré, et d'être toujours encore, par la grâce de Dieu, la vraie famille de St Ignace, la milice de choix fondée par lui pour la défense des droits de Dieu et de l'Eglise. Nous avons surtout la parole du maître qui commande de se réjouir, à ceux qui seront poursuivis à cause de son nom, parce que leur récompense sera grande dans le Ciel. Enfin nous avons une autre parole tombée spécialement pour nous des mêmes lèvres divines, et qui invite nos frères opprimés et exilés à attendre même sur la terre des jours meilleurs. Il nous semble en effet qu'il leur dit comme autrefois à Notre B. Père calomnié, méconnu, chassé, emprisonné:

"Ayez confiance, je ramènerai le calme où règne la tempête; je vous rendrai les sanctuaires de vos Saints, les demeures où vous avez laissé vos souvenirs; je les préserverai de la fureur de vos ennemis. Ayez confiance: je ramènerai votre Père aux lieux où dorment tous ses prédécesseurs; vous accourrez de tous les rivages autour de lui dans la joie de vos âmes; car je vous réserve encore des jours de paix et de consolation; je veux que vous travailliez à ma gloire dans la cité que je me suis choisie, sous le regard et la direction de mon Vicaire, que je m'apprête à glorifier. Ayez confiance je vous serai propice à Rome."

Ego vobis Romæ propitius ero.



Appendice.

Cette année 1873 qui devait s'achever pour nos Pères de Rome dans la tristesse et le deuil, fut inaugurée par une grande et joyeuse fête au collége Romain: Ce fut la translation des reliques du bienheureux Berchmans, dans une urne magnifique devant faire pendant à celle qui renferme les restes précieux de St. Louis. – Nous en donnerons ici la description.

Description de l'urne nouvelle où repose le corps du bienheureux Jn. Berchmans.

L'église du Collége Romain construite par les soins du cardinal Louis Ludovisi en l'honneur de St. Ignace de Loyola se fait admirer parmi les plus magnifiques de Rome. Tous ceux qui y pénètrent sont saisis d'admiration à la vue de sa noble architecture et de ses vastes proportions. Les peintures de la nef principale sont un chef-d'œuvre dû au pinceau du célèbre André Pozzo. Dans la nef laterale se trouvent deux chapelles dédiées l'une à l'Annonciation l'autre à St. Louis de Gonzague, toutes deux d'une grande valeur par la rareté des marbres, la profusion des ornements de métal, la majesté de leur architecture, mais surtout par deux rondes bosses sorties du ciseau de Pierre Legros et Philippe Vallée. Entre ces deux autels, on ne peut établir nulle différence, si ce n'est toutefois que le premier contient dès son origine, la dépouille mortelle du jeune homme angélique, renfermée dans une urne de Lapis-Lazzuli. – L'autel de la seconde chapelle fut simplement construit en briques et recouvert d'une grande table de marbre blanc. On se souvient que dès le commencement des travaux de cette chapelle, on forma le dessein d'y placer un jour le corps du Bienheureux Jean Berchmans, pour compléter au moyen d'une urne semblable à celle dont nous avons parlé, la parfaite égalité des deux chapelles.

Lorsque au mois de Mai 1865 le B. Jean Berchmans fut placé sur les autels par le Souverain Pontife regnant Pie IX, cet heureux événement fut célébré au mois d'août suivant par un triduum solennel dans l'église du collége romain. Les malheurs des temps ne permettant pas d'exécuter le travail d'une urne en marbre pour y déposer le corps du Bienheureux jeune homme, on y suppléa par une urne de plâtre, sans abandonner toutefois le projet de faire dans l'avenir un travail définitif. En attendant, rien ne fut négligé pour recueillir le plus possible de marbre précieux devant servir à cette pieuse entreprise. Le Collége Romain ne pouvait supporter seul les frais d'un travail aussi coûteux, aussi eut-on l'idée de faire appel à toutes les provinces de la Compagnie de Jésus, afin que par des offrandes volontaires elles contribuassent à l'honneur rendu au B. Berchmans. Ne s'agissait-il pas en effet d'offrir au bienheu-

reux lui-même un témoignage de la reconnaissance dont est redevable la Compagnie de Jésus tout entière, à celui qui par une exacte observance des règles honorée de la gloire des autels, a obtenu comme une nouvelle et solennelle approbation de ses règles et de son saint institut. Au projet de faire pour le B. Berchmans une urne semblable à celle de St. Louis de Gonzague, se joignit la pensée de choisir les meilleurs artistes. Le travail de marbre fut confié au Chevalier François Vitti bien connu par une foule d'ouvrages du même genre exécutés avec un art exquis. Tels sont pour ne rappeler que les plus récents "la Confession" sous la tribune de Ste. Marie-Majeure, et encore les mosaïques en pierre du tabernacle de la chapelle Sixtine dans la même basilique.

Pour les travaux de métal, on choisit le Chevalier Vincent Brugo dont la renommée soit dans la sculpture, soit dans la fonderie artistique a franchi les frontières de l'Italie. Enfin, les deux enfants ornant les deux côtés de l'urne furent soumis à l'étude du Chevalier Benzoni et exécutés par M. Camille Gaiani.

Afin que les étrangers eux-mêmes puissent se faire une idée de ce beau monument nous donnerons ici une courte esquisse de ce travail. Les dimensions de l'urne sont en hauteur un mètre et trois centimètres, en longueur deux mètres et vingt centimètres, enfin à la base un mètre et quarante centimètres. La partie massive est en marbre revêtue extérieurement de Lapis-Lazzuli. Le travail présentait de sérieuses difficultés à cause de la multitude des creux et des reliefs, des changements de plan et des découpures; cependant il fut exécuté avec une telle perfection que l'on dirait ce revêtement extérieur formé d'une matière ductile et molle uniformément étendue sur une surface toute hérissée d'inégalités, plutôt que d'une pierre dure composée d'une infinité de petits morceaux et fouillée de mille manières diverses. La partie qui compose la base de l'urne est plus précieuse encore; ce n'est en effet qu'une mosaïque d'agates, d'améthystes, de jaspes et de malachites et l'on ne saurait assez louer le fini du travail en même temps que l'intelligente harmonie des couleurs. L'intérieur du Stélobate contre lequel est appuyée l'urne est orné de miroirs d'albâtre orientale avec encadrement de brèche coralline.

La niche destinée à recevoir la châsse avec les ossements sacrés est taillée dans la partie massive de l'urne pénètre dans l'intérieur du mur et est tout entière revêtue de marbre blanc. Une quantité innombrable de bas-reliefs en métal doré ou en argent servent d'ornements à l'urne; tous satisfaisant du reste, à la parfaite ressemblance avec l'urne de St. Louis exécutée dans le style du seizième siècle. Au reste, si parfois cette architecture n'obéit point aux plus strictes règles de l'art elle n'en satisfait pas moins le goût par l'amplitude et la variété de ses formes unies à des proportions agréables et bien conçues et de tout

l'ensemble des parties entre-elles. Six grandes consoles semblent soutenir la table d'autel puis venir s'appuyer sur le corps de l'urne et de là retomber chargées de volutes et de feuillages jusqu'à la partie inférieure pour se terminer à la base d'agate par une sorte de trône d'où parait sortir l'ornementation tout entière. – Un grand cadre placé au milieu contient un médaillon d'argent fondu représentant en ronde bosse le viatique du B. Berchmans. On voit encore au sommet de l'urne un riche feston en métal doré couvert d'ornements d'argent. Entre les consoles sont entrelacés des bouquets et des guirlandes de lis et de roses d'argent. Comme il a été expliqué plus haut la base de l'urne est une mosaïque d'agates et autres pierres précieuses le tout enlacé d'un gracieux ornement de métal doré formant encadrement à chaque pierre et se raccordant du reste très artistement à tout l'ensemble du monument. – L'habileté du Chevalier Brugo a réussi avec un art merveilleux non seulement à maintenir le style particulier de la décoration de l'urne de St. Louis mais encore à en perfectionner l'exécution avec une telle finesse de travail qu'il a surpassé de loin le modèle proposé à son étude. – Enfin les deux enfants qui se tiennent aux côtés de l'urne dans l'espace compris entre celle-ci et les stilobates latéraux représentent deux Anges. L'un d'eux tient dans sa main gauche le crucifix, le chapelet et le livre des règles et de sa main droite appuyée sur sa poitrine il semble vouloir exprimer les célèbres paroles du Bienheureux qui sur le point de mourir pressant sur son cœur ces trois objets de son amour disait: "*Hæc tria carissima, cum his libenter morior.*" Ce dernier travail aujourd'hui simple ébauche en plâtre sera par la suite corrigé et exécuté en marbre statuaire. L'éminent artiste a déployé une habileté peu commune tant par la juste expression de son travail que par un certain cachet imprimé à toute l'œuvre en parfaite harmonie avec le style et l'école des autres sculptures de tout l'autel. Les artistes distingués ont rivalisé d'ardeur pour produire une œuvre digne de leur habileté, et digne de Rome la mère des beaux arts. et dont les généreux donateurs ne laisseront pas d'être satisfaits.

Il nous reste, en terminant à leur offrir un témoignage de sincère reconnaissance pour avoir concouru efficacement à préparer à la dépouille mortelle du bienheureux jeune homme un si noble et si digne lieu de repos en tout point semblable à celui de l'Angélique St. Louis dont le Bienheureux Jean Berchmans imita fidèlement les vertus.

L. J. C.

Espagne.

Relation de la visite que fit au sanctuaire et à la maison de Loyola le 7 et 8 Septbre 1873. S. M. le Roi Charles VII accompagné de l'Illustrissime Evêque d'Urgel, de l'Etat major Général de l'armée du Nord et de la division de Guipuscoa. sous le commandement du vaillant et pieux général Don Antonio Lizarraga. (Extrait des "Lettres des Scolastiques de Poyanne".)

Quatre ou cinq jours avant la fête de la Nativité de la B. Ste Vierge courait déjà le bruit que le général Lizarraga à la tête de ses 5 mille héros. (c'est ainsi qu'il les appelle) viendrait à Loyola pour célébrer la fête et y communier avec toute son armée. On disait aussi que S. M. Charles VII était attendu a Vergare et qu'il viendrait à la fête pour la présider. Chacun alors de courir à son poste, et de faire les préparatifs nécessaires. Les autorités s'emploient jour et nuit à la construction des arcs de triomphe; partout on voit les soldats de tous grades déposer leur uniforme pour travailler avec plus d'ardeur. Les religieuses brodaient les draperies qui devaient servir à la solennité. Les Nôtres avec l'aide de la municipalité, du clergé et des congrégations s'employaient à orner l'eglise de Loyola et à tout disposer pour la cérémonie. On fit reparaître le grand lustre qui avait été enlevé et mis en sûreté au moment de notre expulsion. On en ajouta cinq autres. Un grand nombre de bougies fut disposé symétriquement le long des corniches. Le sanctuaire fut agrandi, comme on avait coutume de le faire pour les messes Pontificales et solennelles. On plaça du côté de l'Evangile le dais pour Sa Majesté et du côté de l'Epître un trône épiscopal pour l'Evêque d'Urgel; puis on disposa en avant du sanctuaire une grande nappe de communion, et deux autres plus petites aux deux autels latéraux du Patronage et de St. François Xavier; des pots de fleurs, de riches ornements, et quatre grands ciboires pour les Stes Espèces. Tels furent les préparatifs de la solemnité. La municipalité éleva deux arcs de triomphe l'un a l'entrée du pont qui mène à la prairie de Loyola, et l'autre à l'entrée d'Azpeitia. – Le 7 à neuf heures du matin Azcoitia présentait un aspect animé et plein d'allégresse. Tous les habitants allaient et venaient avec empressement, toutes les façades étaient magnifiquement ornées. Les joyeuses volées des cloches et la détonnation des fusées annonçaient l'arrivée de sa Majesté.

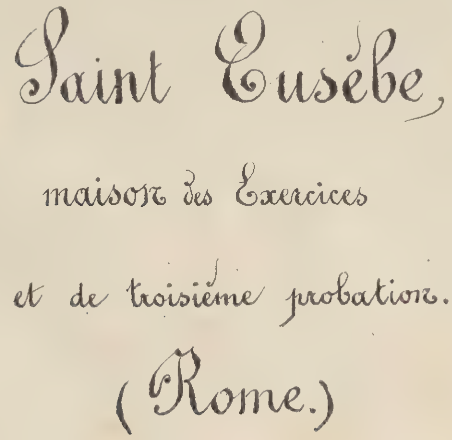
Le peuple se pressait à sa rencontre. Les autorités l'attendaient à l'extrémité de la ville et de bruyantes acclamations retentissaient dans toute la vallée.
Le roi entre à Azcoitia, il met pied à terre à la porte de l'église paroissiale, le clergé en habit de cérémonie le reçoit avec les solennités d'usage. S. Majesté prie un moment devant le St. Sacrement et se dirige au sortir de l'Eglise vers le palais du Duc de Grenade où un logement lui avait été préparé. Le roi se trouvait accompagné de son état-major suivi des bataillons de la division de Guipuscoa, qui campaient entre Azcoitia et Azpeitia. Le même jour à 6 heures du soir, le roi avec sa suite et les généraux prend le chemin de Loyola sous prétexte de visiter la maison, quoiqu'il fut déjà tard, mais en réalité pour venir se confesser.
Le P. Garciarena de la Compagnie de Jésus le reçoit à la porte de l'Eglise; le roi se dirige vers le trône qui lui a été préparé afin de faire quelques instants d'oraison et celle-ci terminée se dispose à visiter la maison entouré de son état major. Son entrée à l'église avait été une continuelle ovation; car comme la nuit approchait, des hommes le précédaient avec des torches allumées pendant qu'il visitait la Santa-Casa, arrivé à la chapelle de la B. Marie Anne de Paredez S. Majesté échangea quelques paroles avec le général Elio et ensuite il pria le P. Garciarena de vouloir bien le confesser. Tel a été certainement l'objet réel de sa visite à Loyola à une heure aussi avancée. Le P. se prêta volontier à ce pieux désir et pour cet effet il le conduisit à l'oratoire de St Stanislas qui lui paraissait le plus convenable.
Là après quelques instants de recueillement le P. entendit la confession de S. Majesté.
En passant par la sacristie de la Santa Casa, son attention fut attirée par la tête de lin de St Ignace, et le Père lui fit remarquer que lorsque la reine Isabelle visita la maison; elle prit un fil de la frange comme relique. Ne pourrai-je pas, demanda le roi avec beaucoup d'humilité, en avoir aussi une parcelle? Le P. Garciarena édifié d'une telle demande dit au F. Echave d'en détacher immédiatement une frange qu'il offrit respectueusement à S. Majesté qui la remit à un homme de sa suite pour la garder précieusement. Au sortir de l'Eglise il eut beaucoup de peine à descendre l'escalier à cause de l'immense foule qui se précipitait pour lui baiser la main. C'est à grand peine que les soldats qui l'accompagnaient parvenaient à lui ouvrir un passage. Et les clameurs et les vivats de la multitude étaient tels qu'ils faisaient retentir toute la vallée. Les nombreux prêtres venus de Vergana, Aurzola, Motrico, Deva, et d'autres points conjointement avec le clergé d'Azcoitia d'Azpeitia, et les aumôniers militaires employèrent toute la soirée à entendre les confessions dans les paroisses et dans l'église de Loyola. Le 8 dès quatre heures du matin les confesseurs

se trouvaient à leur poste; il n'y eut pas un seul général, officier ou soldat qui ne reçut l'absolution. a 8 heures le carillon des cloches annonça l'arrivée du Roi à l'église. Le clergé le reçut solennellement et le conduisit sous un dais à son trône, selon le cérémonial usité. L'Evêque d'Urgel commença la messe pendant laquelle continuèrent les confessions. A la communion Mgr se dirigea avec la Ste Hostie vers Sa Majesté et lui donna la Ste Eucharistie que le roi reçut agenouillé a son prie-Dieu. Deux prêtres accompagnaient l'Evêque, l'un portait la patène pour la communion. Mgr après être retourné à l'autel continua à distribuer la Ste communion 1º aux gentilshommes de la suite du Roi, et aux généraux, 2º aux chefs et aux commandants des corps ou bataillons, 3º aux capitaines et officiers suivis de leurs compagnies respectives. Quatre prêtres aidaient l'Evêque et distribuaient aux autels latéraux la Ste Hostie à toute cette pieuse armée. Quel spectacle touchant et plein d'édification! Toute une armée de héros chrétiens avec leurs chefs et le roi à leur tête arborant le drapeau sous lequel il combat avec eux le premier, se prépare par la réception du pain des Anges à livrer les combats du Seigneur pour la défense de la Religion, de la société et de la Patrie. Ce n'est pas ainsi qu'agissent les Grands, les courtisans et les guerriers du siècle, eux qui ne combattent pas pour le droit mais pour l'injustice. Rendons grâce à Dieu qui dans sa bonté et sa miséricorde a préparé des soldats remplis de sa crainte et de son amour pour aller empourprer de leur sang de martyr les lauriers de la victoire. A la fin de la messe S. M. accompagnée de son cortège passa au réfectoire ou quelques Dames au nom de la municipalité lui offrirent un frugal déjeuner. Ensuite le P. Garciarena lui adressa quelques paroles au nom de la Compagnie, et S. M. rentra dans la sacristie après avoir manifesté au R. P. combien ses paroles l'avaient touché. Il continua à visiter la maison avec beaucoup d'attention et montrait a chaque instant la grande estime qu'il avait pour la Compagnie. Il parvint à la chambre qu'avait habité pendant quelques temps le P. Francisco Cabrera, il en avait parlé plusieurs fois avec beaucoup d'intérêt: Il daigna écrire sur le mur quelques paroles d'affection pour ce Père en y mettant la date et sa signature. Il supplia le P. Garciarena de faire savoir au R. P. combien il aurait désiré le rencontrer à Loyola; il vit avec peine la solitude de la maison et ajouta que bientôt elle serait remplie d'habitants. Il fit un tour de jardin; entendit une autre messe qui devait précéder la messe solennelle; sortit de l'église monta à cheval et prit avec sa suite le chemin d'Azpeitia. Si le soir précédent il avait eu beaucoup de difficultés pour descendre l'escalier, il eut plus de peine encore ce jour là a traverser la foule. La multitude voulait le porter en triomphe et l'acclamait à l'envie. Le soir il visita a pied le couvent des Religieuses d'Azpeitia, l'hôpital de la Miséricorde et la fabrique d'armes. Puis il assista à la récitation du rosaire faite par ses volontaires dans l'église de la paroisse. On évalue a plus de 17 mille le nombre de ceux qui se trouvèrent réunis le 8 à Loyola de tous les pays environnants. Le 9 a neuf heures du soir S. M. partit avec son escorte pour Vizcaija; il voulut emporter une parcelle de la barre de bois qui fermait la porte du chateau de Loyola. On lui donna les authentiques tant de cette relique que de celle du chevet de St Ignace.

FIN.

Table.

N° 3 _ 1873.



Saint Eusèbe,

maison des Exercices

et de troisième probation.

(Rome.)

